3 1761 09374942 2

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/laphilosophiemo01sort

LA
PHILOSOPHIE MODERNE

DEPUIS BACON JUSQU'A LEIBNIZ

TOME PREMIER

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Librairie P. Lethielleux, Paris, 10, rue Cassette.

Traité de Philosophie, conforme au dernier programme du baccalauréat pour la classe de Philosophie-Lettres. 2 vol. in-8° écu, reliure toile anglaise, 4e édition revue et augmentée.

Tome I. — *Psychologie. Logique*, xxxi-972 pages.

Tome II. — *Morale. Esthétique. Métaphysique. Vocabulaire philosophique*, xvi-948 pages.

Histoire de la Philosophie ancienne (Antiquité, Moyen Age, Renaissance), xviii-627 pages.

Histoire de la Philosophie moderne (pour paraître en 1921).

Manuel de Philosophie. Résumé du *Traité de Philosophie*. 1 vol. in-8°, de xxxi-984 pages.

Précis de Philosophie Scientifique et Morale, conforme au dernier programme du baccalauréat pour la classe de Mathématiques. 1 vol. in-8° écu, reliure toile anglaise, xvi-604 pages.

Eléments de Philosophie. Abrégé du *Manuel*, où une part plus large est faite à la Scolastique. 3 volumes in-12, de xii-102, 277 et 403 pages. (Traduits en Espagnol (*Même Librairie*).

Excursions artistiques et littéraires, 2 séries in-12, de xv-259 et 288 pages.

La Crise du Libéralisme et la Liberté d'Enseignement (Questions actuelles : *Le Libéralisme et le Syllabus. L'Esprit de légalité. Les droits de l'enfant. L'unité morale de la France et le monopole universitaire. L'Eglise et la liberté scientifique*, etc.). 1 vol. in-12, de 222 pages.

Études Philosophiques et Sociales (*Intolérance de l'Église. Fonctions de l'État moderne. Décentralisation et Organisation provinciale. Exposé et réfutation du Kantisme. L'Art et la Science*, etc.). 1 vol. in-12, de vi-431 pages.

Librairie H. Champion, Paris, 5, quai Malaquais.

Ilios et Iliade. 2e édition. 1 vol. in-8°, xv-417 pages, avec une carte. (*Les ruines de Troie. — La formation de l'Iliade. — Essai de restauration de l'Iliade primitive. — L'Olympe et l'art homériques*).

Librairie Desclée, Paris, 30, rue Saint-Sulpice.

Le Maître et l'Elève : *Fra Angelico et Benozzo Gozzoli*, édition de luxe ornée de 47 gravures hors texte et de 5 chromos. 1 beau vol. in-4, de 276 pages.

Librairie Bloud et Gay, Paris, 3, rue Garancière.

Pourquoi les dogmes ne meurent pas. 4e édition.

Valeur apologétique du martyre. 4e édition.
(Traduit en Espagnol, Madrid, Gregorio del Almo, 1912).

Le Procès de Galilée, 5e édition.
(Traduit en Italien, Rome, Desclée, 1907, et en Espagnol, Madrid, Gregorio del Almo, 1912).

Librairie Téqui, Paris, 82, rue Bonaparte.

Métaphysique des causes, par le P. de Régnon, avec une préface de Gaston Sortais. 1 vol. in-8, de xviii-663 pages, 2e édition.

Librairie G. Beauchesne, Paris, 117, rue de Rennes.

Œuvres oratoires du R. P. Chambellan, S. J., recueillies et publiées par Gaston Sortais. 2 vol. in-8, de 582 et 727 pages.

La Providence et le Miracle devant la Science moderne. 1 vol. in-12, de 192 pages, 2e édition.

Librairie J. de Gigord, Paris, 15, rue Cassette.

L'Attitude des Catholiques en face de la Démocratie et du Droit commun. 1 vol. in-18 jésus, de viii-309 pages.

ABBEVILLE. — IMPRIMERIE F. PAILLART

ilos.H
715

LA PHILOSOPHIE MODERNE

DEPUIS BACON JUSQU'A LEIBNIZ

ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

Gaston SORTAIS, S. J.
ANCIEN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

TOME PREMIER

179963.
2.5.23.

Introduction : QUESTIONS DE MÉTHODE ET D'AUTORITÉ AU XVIe SIÈCLE. — L'ÉTAT DE L'EUROPE AU XVIIe SIÈCLE. — PLAN ET DIVISION DE L'OUVRAGE.
Livre I : L'Empirisme en Angleterre et en France.
ARTICLE I : FRANCIS BACON (1561-1626).

PARIS (VIe)
PAUL LETHIELLEUX, ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10
1920

L'Auteur et l'Editeur réservent tous droits de traduction et de reproduction.
Cet ouvrage, conformément à la loi, a été déposé en Septembre 1920.

NIHIL OBSTAT.

J. AURIAULT.

IMPRIMATUR,

Parisiis, die 18ª junii 1920.

E. ADAM.

V. G.

PRÉFACE

Le XVIIe siècle forme le cadre de ces *Etudes historiques sur la Philosophie moderne depuis Bacon jusqu'à Leibniz.*

Avant d'aborder directement ce vaste sujet, il a semblé utile, pour ne pas dire nécessaire, de jeter d'abord un coup d'œil sur le siècle précurseur, le XVIe, et de décrire brièvement ensuite le milieu social dans lequel s'est développé le mouvement philosophique du XVIIe siècle. Tel est le double objet de l'Introduction.

Il importe en effet de montrer, pour ne pas surfaire leur mérite, que la tâche accomplie par les philosophes du Siècle de Louis XIV, a été facilitée par les travaux préparatoires de leurs obscurs devanciers.

D'autre part, trop souvent les historiens de la Philosophie s'abstiennent de caractériser l'époque à laquelle appartiennent les écrivains dont ils parlent, de sorte que ces écrivains semblent vivre en dehors du temps et évoluer dans un cadre abstrait. Cette abstention nous a paru fâcheuse. Aussi, pour situer les philosophes dont nous entreprenons de raconter la vie et de juger les œuvres, avons-nous dès l'abord retracé l'état politique, religieux, littéraire, artistique et scientifique de l'Europe au XVIIe siècle.

Notre dessein n'est pas de nous en tenir à l'étude des philosophes de premier rang, car, à dédaigner l'apport de ceux qui ont contribué plus modestement à l'élaboration de la pensée d'une époque, on simplifierait l'histoire de la Philosophie jusqu'à en fausser la perspective. Nous chercherons donc à grouper les philosophes de second plan autour des sommités, prenant, par exemple, pour centre de ralliement, Bacon, Gassendi, Hobbes, Descartes, etc. Mais, pour n'avoir pas à revenir sur le compte de ces auteurs secondaires (ce qui nous exposerait à des répétitions fastidieuses), au lieu de nous borner à dire alors quelle fut leur attitude à l'égard des protagonistes du mouvement philosophique (comme l'exigerait strictement l'ordre logique), nous

étudierons de suite les autres aspects que présente leur effort intellectuel.

Sans négliger les travaux importants des historiens qui nous ont précédé, notre source principale d'information a été, comme de juste, les œuvres mêmes des philosophes qui figurent dans cette histoire. Ce n'est qu'après un commerce prolongé avec eux, que nous avons essayé de dégager et de rendre leur physionomie propre. Les citations ont été multipliées à dessein. Aux traductions, qui trouvent place dans le récit, sont joints en note les textes originaux, quand le passage cité est de quelque importance. Cette façon de procéder a sans doute pour effet de ralentir la marche de l'exposition. Mais cet inconvénient est compensé par un avantage qui nous a semblé d'un intérêt majeur : de la sorte, les lecteurs ayant sous les yeux les documents principaux, que beaucoup d'entre eux n'auraient pas le loisir de se procurer, pourront juger en connaissance de cause.

Paris, 4 Juillet 1920.

LA PHILOSOPHIE MODERNE

DEPUIS BACON JUSQU'A LEIBNIZ

ÉTUDES HISTORIQUES, PAR GASTON SORTAIS, S. J.

TABLE SOMMAIRE DU TOME PREMIER

PRÉFACE V

TABLE SOMMAIRE VII

INTRODUCTION 3

ARTICLE Ier. — LES QUESTIONS DE MÉTHODE ET D'AUTORITÉ AU XVIe SIECLE 3

SECTION I. — SAVANTS ET PHILOSOPHES 4

SECTION II. — QUELQUES PRÉCURSEURS 12

§ A. — *Pierre Ramus* (1515-1572) 12

1° Biographie de Ramus 12
2° Son esprit d'innovation 15
3° Partie négative de son Programme : Discréditer la Logique d'Aristote 18
4° Partie positive : Réformer la Logique 22
5° Critique de l'œuvre dialectique de Ramus 27
6° Succès de la Logique ramiste 31

§ B. — *François Sanchez* († 1632) 33

1° Vie et Œuvres de Sanchez 33
2° La nature et la raison comme guides 35
3° Sanchez est-il vraiment sceptique ? 37
4° Quelques vues particulières 40
5° La forme et le fond 41

§ C. — *Giacomo Acontio* (1500 ?-1566 ?) 42

1° Œuvres diverses d'Acontio 42
2° Le *De Methodo* 46
3° Critique 52

§ D. — *Everard Digby* (vers 1550-?) *et William Temple* (1555-1627) 53

I. — *Everard Digby* 53

1° Biographie de Digby 53
2° Sa *Theoria analytica* 54

II. — *William Temple* 56

1° Sa carrière philosophique et administrative 56
2° Défense de Ramus contre les attaques de Digby 57
3° Résultats de cette Polémique 62

§ E. — *Nicolas Hemmingsen* (1513-1600) 64

1° Vie de Hemmingsen 64
2° Les Méthodes philosophiques 65
3° La Méthode de la Loi naturelle 68

ARTICLE II. — L'ÉTAT DE L'EUROPE AU XVIIe SIÈCLE 76

1° Etat politique, religieux, littéraire et artistique 76
2° Progrès des Sciences. Les Académies 87
3° Caractères de la Philosophie moderne 92

ARTICLE III. — PLAN ET DIVISION DE L'OUVRAGE 98

LIVRE I

L'EMPIRISME EN ANGLETERRE ET EN FRANCE

ARTICLE Ier. — FRANCIS BACON (1561-1626) 99

CHAPITRE Ier. — L'ANGLETERRE AU TEMPS DE FRANCIS BACON. LA VIE ET LES ŒUVRES DU CHANCELIER-PHILOSOPHE 99

§ I. — Bacon pendant le règne d'Élisabeth (1561-1603) 100
§ II. — Bacon Avocat-Conseil du Roi (1603-1607) 112
§ III. — Bacon Solicitor Général (1607-1613) 118
§ IV. — Bacon Attorney Général (1613-1617) 141
§ V. — Bacon Garde du Sceau (1617-1618) et Chancelier (1618-1621) 178
§ VI. — Procès et Condamnation (1621) 196
§ VII. — Les dernières années de Bacon (1621-1626) 230
Tableaux des Œuvres de Bacon 273

CHAPITRE II. — BUT UTILITAIRE DE LA SCIENCE 279

§ I. — La Philosophie nouvelle et la Science 279
§ II. — Caractères de l'Utilitarisme baconien 284
§ III. — Attaques des Philosophies antérieures 288

CHAPITRE III. — ORDRE ET PLAN DE L'*Instauratio Magna* 292

§ I. — De la Dignité et de l'Avancement des Sciences 293
§ II. — Le nouvel Instrument 296

§ III. — Phénomènes de l'Univers ou Histoire naturelle.. 299
§ IV. — L'Echelle de l'Intelligence..... 303
§ V. — Prodromes de la Philosophie seconde..... 307
§ VI. — La Philosophie seconde..... 311

CHAPITRE IV. — LA CLASSIFICATION DES SCIENCES..... 313

ARTICLE Ier. — EXPOSÉ DE LA CLASSIFICATION BACONIENNE :..... 313

Ire *Branche* : Mémoire et Histoire..... 314
IIe *Branche* : Imagination et Poésie..... 316
IIIe *Branche* : Raison et Philosophie..... 318
Tronc commun : Philosophie première..... 318

A. — *SCIENCE DE DIEU OU THÉOLOGIE NATURELLE*.... 321

B. — *SCIENCE DE LA NATURE*..... 322

§ Ier. — Philosophie naturelle *spéculative*..... 322
1° Physique concrète et abstraite..... 322
2° Métaphysique 324

§ II. — Philosophie naturelle *opérative :* 326
Mécanique. Magie naturelle..... 326
Appendice : les Mathématiques..... 327

C. — *SCIENCE DE L'HOMME*..... 328

SECTION I. — SCIENCE DE L'HOMME INDIVIDUEL..... 328
Elle comprend trois grandes subdivisions :
1° Science de l'Homme en général..... 328
2° Science du Corps humain..... 329
3° Science de l'Ame humaine..... 329
a) Science de la Substance de l'Ame..... 329
b) Science des Facultés..... 330
c) Science de l'usage et de l'objet des Facultés..... 330
Première partie : Logique..... 331
Deuxième partie : Morale 336

SECTION II. — SCIENCE DE L'HOMME CONSIDÉRÉ EN SOCIÉTÉ. 339
La Science civile comprend trois Parties :
1° Art de vivre dans le monde..... 339
2° Art de traiter les affaires..... 339
3° Science du Gouvernement..... 340
La Théologie inspirée reste en dehors de la Classification. 344

ARTICLE II. — EXAMEN CRITIQUE..... 346
Cette Classification doit être considérée d'un double point de vue :
1° En elle-même..... 347
2° Relativement à l'époque et au but particulier de Bacon. 348

CHAPITRE V. — LA MÉTHODE NOUVELLE DES SCIENCES..... 352
§ I. — Doctrines des Idoles..... 352
§ II. — Notions préliminaires..... 357

§ III. — La Méthode inductive nouvelle 360
§ IV. — Critique du *Novum Organum* 370

CHAPITRE VI. — LE MONDE, L'AME ET DIEU 383
§ I. — La Constitution des Corps 383
§ II. — L'Ame et ses Facultés 392
§ III. — Dieu et ses Attributs 397

CHAPITRE VII. — BACON MORALISTE 405
§ I. — Doctrine du Modèle 405
§ II. — Géorgique de l'Ame 407
§ III. — Critique générale 410
§ IV. — L'Artisan de sa fortune 412
§ V. — Les Essais politiques et moraux 417

CHAPITRE VIII. — LE LEGS A LA POSTÉRITÉ 426
§ I. — Influence de Bacon en Angleterre 426
§ II. — Influence de Bacon à l'étranger : 465
1° En France 465
2° En Allemagne 506
3° En Hollande 517
4° En Italie 520

CHAPITRE IX. — PORTRAIT DE BACON 524
§ I. — L'Homme 524
§ II. — Le Magistrat 529
§ III. — Le Politique 531
§ IV. — Le Philosophe 540

BIBLIOGRAPHIE RELATIVE A BACON 544

INDEX DES AUTEURS CITÉS 549

TABLE SYNTHÉTIQUE DES MATIÈRES 555

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES 574

LA

PHILOSOPHIE MODERNE

DEPUIS BACON JUSQU'A LEIBNIZ

INTRODUCTION

ARTICLE Ier. — LA RÉFORME DE LA MÉTHODE ET LE PRINCIPE D'AUTORITÉ AU XVIe SIÈCLE

La nouveauté des méthodes et la défiance, quand ce n'est pas le mépris, du principe d'autorité et des doctrines scolastiques sont deux traits caractéristiques de la Philosophie moderne. Cette double tendance se retrouve, plus ou moins accentuée, chez Bacon, Gassendi, Hobbes, Descartes, Spinoza. Dans le domaine philosophique, comme dans les autres, la nature ne procède point par bonds, mais par degrés. Aussi ne faut-il pas s'imaginer que ces philosophes du XVIIe siècle aient surgi brusquement, sans attaches et sans racines dans le passé. Ce serait des phénomènes sans cause, inexplicables. En fait, ils ont eu des précurseurs. Les questions de méthode et d'autorité furent agitées au XVIe siècle. Si donc l'on veut apprécier à leur juste valeur les efforts tentés par Bacon, Gassendi, Hobbes, Descartes, Spinoza, il importe tout d'abord de connaître, dans quelle mesure, des savants et des philosophes moins illustres leur ont préparé les voies et prédisposé les esprits à recevoir leurs réformes.

On peut ramener aux suivants les points principaux sur lesquels Francis Bacon insista dans ses écrits relatifs à la *Grande Restauration* des sciences :

1° Il faut recueillir des faits, multiplier les observations et les expériences avant de formuler des axiomes ou propositions générales.

2° Il faut substituer à l'induction par simple énumération la méthode inductive véritable qui compare entre eux les phénomènes pour exclure ceux qui ne sont pas la cause cherchée.

3° Il faut secouer le joug de l'autorité, surtout d'Aristote, dont les Péripatéticiens abusent si aveuglément.

4° Il faut rejeter les hypothèses et, pour cela, brider l'imagination qui les invente.

On ne doit pas croire cependant que Bacon soit le premier qui ait proclamé la nécessité de cette quadruple réforme. Sans remonter plus

haut[1] que le XVIe siècle, il convient de noter qu'à cette époque le besoin de réformer et d'élargir la Logique traditionnelle se fait sentir d'une façon pressante chez nombre de savants et de philosophes. Après l'avoir brièvement indiqué, nous étudierons en détail certains écrivains chez lesquels se manifestèrent, avec plus de force et d'éclat, quelques-unes des tendances maîtresses de Bacon, qui viennent d'être signalées. Ce sont, dans un sens plus ou moins strict, des précurseurs. Nous avons choisi, en pays divers : RAMUS, SANCHEZ, ACONTIO, DIBGY, TEMPLE, HEMMINGSEN.

SECTION I. — SAVANTS ET PHILOSOPHES.

Pour les savants, il suffira d'évoquer les noms de LÉONARD DE VINCI, de COPERNIC, de VESALE, de TYCHO-BRAHÉ, de CESALPINI, de GILBERT, et, parmi ceux qui survécurent à Bacon, de KÉPLER et de GALILÉE. Aucun d'eux, pour faire des découvertes, ne connut le *Novum Organum*, qui, suivi à la lettre, les aurait d'ailleurs égarés. Les uns, guidés par l'intuition du génie, ont appliqué, comme d'instinct, la vraie méthode expérimentale. D'autres, analysant leurs procédés, ont formulé la théorie de l'investigation scientifique qu'ils avaient pratiquée. De ce nombre fut Vinci : « Un siècle avant Galilée et Bacon, pendant qu'on se bornait généralement à commenter les anciens, Léonard a porté le flambeau de la critique dans toutes les parties de la science, et il a donné les préceptes les plus vrais, les plus justes, les plus philosophiques pour parvenir à reconnaître les causes des phénomènes naturels. Brisant le joug de l'autorité, combattant les qualités occultes, il proclama l'expérience comme le seul guide sûr, et il ne s'en écarta jamais. Il répète sans cesse que, pour parvenir à la connaissance des phénomènes naturels et pour en tirer tout le fruit possible, on doit commencer par l'observation, passer à l'expérience et, à l'aide de celle-ci, chercher à déterminer la cause, puis formuler une règle et la soumettre au calcul. Souvent il revient à ce précepte et il montre par de nombreuses applications toute l'importance de la philosophie des sciences »[2].

Tycho-Brahé, écrivant à son illustre disciple Képler, lui recommandait de donner d'abord « à ses vues une base solide dans l'observation ;

1. Parmi les philosophes scolastiques qui ont mis en lumière la nécessité d'interroger les faits et de donner l'expérience pour fondement à la science, on doit citer principalement ALBERT LE GRAND et ROGER BACON. Cf. F.-A. POUCHET, *Histoire des Sciences naturelles au Moyen Age ou Albert le Grand et son Epoque considérés comme point de départ de l'Ecole expérimentale*, Paris, 1853, pp. 264-320 ; 326-370. — Parmi les Docteurs scolastiques de l'université de Paris, au XIVe siècle, qui ont préparé la substitution de la Physique moderne à la Physique d'Aristote, il faut nommer surtout les promoteurs de ce mouvement scientifique, JEAN BURIDAN et NICOLE ORESME. Cf. *infra*, Introduction, p. 88. — TILMANN PESCH, *Institutiones logicales*, t. I, num. 368, 372 ; t. II, num. 743, Fribourg-en-Brisgau, 1888-1889.

2. GUILLAUME LIBRI, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIIe siècle*, t. III, l. II, pp. 55-56, Paris, 1840.

puis, partant de là, de faire effort pour s'élever jusqu'aux causes des choses » [1].

La carrière de Galilée, comme on sait, fut un long et patient usage de l'observation et de l'expérience, ce qui ne l'empêchait pas d'estimer le syllogisme ni de rendre justice et hommage à Aristote, « un si grand homme » [2].

Bacon se méprit grossièrement sur les efforts et les tendances des astronomes italiens (y compris sans doute Galilée, car il les englobe tous dans la même critique), si l'on en juge par ce passage d'une lettre écrite à son ami Tobie Matthew, alors en Italie : « Je souhaite en même temps que vous priiez les astronomes italiens de nous amuser moins qu'ils ne font avec leurs enseignements fabuleux et ridicules, mais de serrer de plus près les expériences du ressort des sens » [3].

Parmi les Philosophes de la Renaissance, nous nommerons seulement ceux que Bacon a cités lui-même et dont il a étudié plus ou moins les œuvres : Théophraste Bombast de Hohenheim, dit Paracelse (1493-1541) et son disciple Pierre Soerensen (1540-1602), Jérôme Cardano (1501-1576), Bernardin Telesio (1509-1588), François Patrizzi (1529-1597), Giordano Bruno (1548-1600) et Thomas Campanella (1568-1639).

La critique qu'en fait Bacon est en général malveillante. Voici comment il nous les présente dans ce tableau en raccourci où presque tous figurent : « Patrizzi, Telesio, Bruno, le Danois Soerensen, l'Anglais Gilbert, Campanella, ont aussi voulu essayer la scène et ont produit des pièces nouvelles, reçues sans applaudissement et d'une contexture sans élégance » [4].

Pour plusieurs cependant ce blâme en bloc, catégorique et sommaire, sera tempéré par quelque éloge, quand Bacon les rencontrera de nouveau sur son chemin.

De Paracelse [5], qui ne figure pas dans l'appréciation globale qu'on

1. Cité par David Brewster, *Memoirs of the Life, Writings and Discoveries of Sir Isaac Newton*, t. II, ch. xxvii, p. 401, Londres, 1858. — Képler résume ainsi l'exhortation de Brahé : Argumentum literarum Brahei hoc erat ut, suspensis speculationibus a priore descendentibus, animum potius ad observationes, quas simul offerebat, considerandas adjicerem ; inque iis primo gradu facto, postea demum ad causas ascenderem... *(In Dedicationem antiquam prioris editionis* Prodromi *Notæ*, J. Kepleri. *Astronomi Opera omnia*, édit. Ch. Frisch, t. I, p. 100, § *Argumentum*, Francfort et Erlangen, 1858).

2. Galileo Galilei, *Lettre à Fortunato Liceti*, 15 septembre 1640, *Opere*, Edit. Nationale, t. XVIII, p. 248, Florence, 1906.

3. In the mean time I wish you would desire the astronomers of Italy to amuse us less than they do with their fabulous and foolish traditions, and come nearer to the experiments of sense (*Bacon à T. Matthew*, en 1609. Cf. Sp. L., vi, Préface, p. xvii).

4. Patricius, Telesius, Brunus, Severinus Danus, Gilbertus Anglus, Campanella scenam tentarunt et novas fabulas egerunt, nec plausu celebres nec argumento elegantes (Bacon, *Historia Naturalis et Experimentalis ad condendam Philosophiam sive Phænomena Universi*, Sp. II, 13, au bas. — B. II, 258, au milieu). Sp. = Spedding. B. = Bouillet. Cf. *infra*, p. 99, note 1.

5. Paracelse, né (1493) à Einsiedeln, en Suisse, et mort (1541) à l'hôpital de Salzbourg, enseigna la médecine à Bâle, puis en Alsace. On peut dégager quelques expériences, ayant contribué au progrès de la chimie et de la médecine, de l'amas confus

vient de rapporter, Bacon parle longuement dans la *Production virile du Temps*. Cet opuscule, œuvre prétentieuse de sa jeunesse, est un injuste et violent réquisitoire contre les Philosophes qui l'ont précédé. Paracelse y est particulièrement maltraité. Ses rêveries de théosophe et d'astrologue méritaient assurément une censure rigoureuse. Mais Bacon est tombé dans la diatribe et n'a pas reculé devant les gros mots (vg. « imposteur, fils adoptif des ânes »)[1]. Cependant, comme Paracelse a fait une guerre acharnée à l'autorité d'Aristote[2] et vivement recommandé l'expérience, son censeur lui en tient compte : « Paracelse et Soerensen ont appelé de concert les hommes à user de la méthode expérimentale : à ce titre, je souhaite de les avoir pour hérauts de ma philosophie. Qu'est-ce à dire ? Sont-ils pour cela en possession de la vérité ? En aucune manière »[3]. Cette restriction rappelle au lecteur que l'illuminisme et l'astrologie de Paracelse, si vigoureusement censurés tout à l'heure, ont gâté son esprit et sa méthode.

Bacon est moins sévère pour le disciple de Paracelse, Pierre Soerensen[4] : « Je t'envie, Paracelse, un seul de tes sectateurs, Pierre Soerensen, homme qui ne méritait pas de se consumer dans tes inepties. Certes tu lui es grandement redevable : par ses accents, ses modulations et ses inflexions de voix très agréables, il a rendu charmants et harmonieux tes braiements habituels, fils adoptif des ânes, et il a transformé des mensonges odieux en fables divertissantes »[5].

Dans son livre : *Idée de la Médecine philosophique*[6] Soerensen

d'idées inutiles, fausses ou superstitieuses qui déparent ses ouvrages. L'illuminisme et l'astrologie ont perverti son intelligence. Cf. G. Sortais, *Histoire de la Philosophie ancienne*, n. 73, § II, B, p. 327-328, Paris, 1912.

1. Bacon, *Temporis Partus Masculus sive de Interpretatione Naturæ Libri* 3, C. II, Sp. III, 532-534 — B. II, 345-347, § 7-9.

2. Paracelse, *Liber de Generatione Rerum Sensibilium in Ratione*, Præfatio prima, dans *Opera omnia Medico-Chemico-Chirurgica*, Genève, 1658, t. I, p. 148. Cf. *Paradoxorum tomus genuinus secundus* : *Liber Paragranum*, tractatus I : *Prima Medicinæ Basis seu Columna. Philosophia, Ibid.*, p. 188, col. 1.

3. Denique Paracelsum et Severinum cum tantis clamoribus homines ad experientiæ suggestum convocant, præconeş mihi exopto. Quid igitur ? Num veritatis compotes isti ? Nihilo minus. (Bacon, *Temporis Partus*..., Sp. III, 538 — B. II, 351, § 15, vers le bas). Cf. *Redargutio Philosophiarum*, Sp. III, 576 — B. II, 439, § 41. Bacon mentionne encore, en d'autres endroits, Paracelse ou son Ecole. Cf. Sp. V, *Index to the Philosophical Works*, p. 629, art. Paracelsus.

4. Le Danois Peder Soerensen (1540-1602) est un médecin philosophe né à Ribe dans le Jutland. Il prit en France ses grades en médecine. De retour en Danemark il fut nommé médecin du roi. La peste l'emporta au moment où il allait être nommé professeur à l'université de Copenhague. — On mentionne de Petrus Severinus : *Epistola scripta Theophrasto Paracelso, in qua ratio Ordinis et Nominum adeoque totius Philosophiæ adeptæ Methodus ostenditur*, Rotterdam, 1572. — *Idea Medicinæ Philosophicæ*... Cf. *infra*, note 6.

5. Invideo tibi (Paracelse), e sectatoribus tuis unum Petrum Severinum, virum non dignum qui istis ineptiis immoriatur. Tu certe, Paracelse, ei plurimum debes, quod ea, quæ tu (asinorum adoptive) rudere consueveras, cantu quodam et modulatione, et gratissimo vocum discrimine, jucunda et harmonica effecit, et mendaciorum odia in fabellæ oblectamenta traduxit. (Bacon, *Temporis*..., Sp. III, 533, vers le milieu. — B. II, 346, § 8).

6. *Idea Medicinæ Philosophicæ, Fundamenta continens totius Doctrinæ Paracelsicæ, Hippocraticæ et Galenicæ, Auctore* Petro Severino Dano, *Philosopho et Medico*, Bâle, 1570 ; Erfurt, 1616 ; La Haye, 1660.

essaya de concilier les idées étranges de son maître avec les enseignements qu'il avait puisés dans les universités de France et d'Italie. Bacon le félicite « d'avoir coordonné avec éloquence la théorie de Paracelse en un corps harmonieux de philosophie » [1].

Cardano [2] est traité avec le même dédain qu'Aristote. « L'histoire des faits particuliers », composée par le Stagirite, ressemble à « des toiles d'araignée, œuvres sans aucune solidité ou valeur. A notre époque, Jérôme Cardano en a fabriqué de pareilles, en se donnant beaucoup de mal. L'un et l'autre ne sont d'accord ni avec les choses ni avec eux-mêmes » [3].

Dans le *De Augmentis*, Bacon nous présente Telesio [4] comme « le restaurateur de la Philosophie de Parménide » [5]. Telesio soutient en effet que le froid et le chaud sont les principes actifs de toute chose. Cette doctrine est développée dans le Livre I de son grand ouvrage : *De la Nature des choses* [6]. Bacon a pris la peine d'exposer et de réfuter ce système dans son opuscule sur les *Principes et les Origines* [7].

Cependant, par d'autres côtés, Telesio attire Bacon. Il y a, en effet, entre ces deux esprits de véritables affinités. Tous deux étaient opposés à la philosophie péripatéticienne. L'acharnement de Telesio à combattre Aristote [8] lui valut le surnom « d'égorgeur du Péripatétisme ».

Tous deux réclamaient la réforme des études philosophiques et

1. ... Illam Theophrasti Paracelsi [Theoria] eloquenter in corpus quoddam et harmoniam philosophiæ redactam a Severino Dano. (Bacon, *De Augmentis*, l. III, c. iv, Sp. I, 564, vers la fin du premier paragraphe. — B. I, 188, § 10, vers le milieu).

2. Jérôme Cardano, né à Pavie (1501) et mort à Rome (1576), cultiva la médecine, les mathématiques et la philosophie. Sa fécondité intellectuelle fut extraordinaire : ses *Œuvres* comptent 10 volumes in-folio (Lyon, 1663). Sa conception de la nature est exposée dans : *De Natura, De Subtilitate, De rerum Varietate Libri XVII cum Appendice*, où des idées originales et des observations utiles sont mêlées à des fables, puérilités et paradoxes de tout genre. Cf. G. Sortais, *Histoire...*, n. 73, § II, C, p. 328-330.

3. ... Super ipsam quidem historiam rerum particularium quasdam veluti operas aranearum extruxit [Aristoteles], quas causas videri vult, cum sint nullius prorsus roboris vel pretii. Quales etiam nostra ætate multa cum satagentia fabricavit Hieronymus Cardanus, uterque rebus ac sibi discors (Bacon, *Temporis...*, Sp. III, 530, vers le milieu — B. II, 343, § 2, fin). Cf. *Cogitata et Visa...* Sp. III, 603, vers le milieu. — B. II, 370..

4. Bernardino Telesio, né (1509) et mort (1588) à Cosenza, près de Naples, professa la philosophie dans cette dernière ville et fonda dans sa patrie une Académie pour l'avancement des sciences physiques. Cf. G. Sortais, *Histoire...*, n. 71, § 1, p. 303-305.

5. Parmenidis philosophiam instaurans (*De Augmentis*, l. III, ch. iv, Sp. I, 564. — B. I, 188, § 10). Ailleurs Bacon est moins affirmatif : Atque hæc sunt quæ Telesio, et fortasse Parmenidi, circa rerum principia visa sunt ; nisi quod Telesius hylen [ὕλην] addit de proprio, peripateticis scilicet notionibus depravatus (Bacon, *De Principiis atque Originibus secundum fabulas Cupidinis et Cœli, sive Parmenidis et Telesii et præcipue Democriti Philosophia tractata in fabula de Cupidine*, Sp. III, 110, fin du premier paragraphe. — B. III, 144, § 44).

6. Telesio, *De Rerum Natura juxta Propria Principia. Liber primus et secundus*, Rome, 1565. L'ouvrage complet ne parut que vingt ans après. *De Rerum Natura juxta Propria Principia Libri IX*, Naples, 1586.

7. Pour l'exposé et la réfutation du système de Telesio, cf. *De Principiis atque Originibus*, Sp. III, 94 sqq. — B. III, 126, § 18 sqq.

8. Telesio a exposé ce qu'il pense d'Aristote dans le *Proœmium* placé en tête de l'édition incomplète du *De Rerum Natura* (l. I et II) parue à Rome (1565).

recommandaient avec insistance le recours à l'expérience et à l'observation. Telesio constate que ceux, qui avant lui ont cherché à scruter la nature des choses contenues dans le monde, trop confiants en eux-mêmes et rivalisant de science avec Dieu, ont construit ce monde au gré de leur fantaisie, au lieu d'observer, comme il le fallait, les choses elles-mêmes et les forces dont elles disposent. Lui, plus défiant de lui-même, il a suivi uniquement les sens et la nature, cette nature qui, constamment d'accord avec elle-même, produit toujours les mêmes choses et de la même manière [1].

Tous deux enfin comprenaient la nécessité d'associer les efforts des savants. Mais, au lieu de s'en tenir à un simple vœu comme Bacon, Telesio fonda, à Cosenza, sa patrie, pour le développement des sciences physiques, une Académie qui a illustré son nom, l'*Academia Telesiana* ou *Consentina*.

Aussi il n'est pas surprenant que, dans l'opuscule même où il réfute le système parménidien de Telesio, Bacon lui ait donné ce témoignage de sympathie : « Nous avons de Telesio une bonne opinion : nous reconnaissons en lui un ami de la vérité, qui a rendu service aux sciences et a rectifié quelques erreurs. C'est le premier des novateurs » [2].

Des Philosophes de la Renaissance, c'est celui, semble-t-il, dont Bacon parle le plus souvent [3]. Le résumé qu'il présente de sa doctrine est quelquefois inexact pour des points de détail [4]. Mais, grand honneur pour Telesio, la sympathie de Bacon n'est pas restée purement platonique. On a relevé [5] dans ses œuvres quelques emprunts faits au philosophe italien. Bacon, par exemple, enseigne, d'après Telesio [6],

1. Qui ante nos Mundi hujus constructionem rerumque in eo contentarum naturam perscrutati sunt..., nimis forte sibi ipsis confisi, nequaquam, quod oportebat, res ipsas earumque vires intuiti..., sed, veluti cum Deo de sapientia contendentes decertantesque, Mundi ipsius principia et causas ratione inquirere ausi, et quæ non invenerant, inventa ea sibi esse existimantes volentesque, veluti suo arbitratu Mundum effinxere... Nos non adeo nobis confisi, et tardiore ingenio et animo donati remissiore,... Mundum ipsum et singulas ejus partes, et partium rerumque in eo contentarum passiones, actiones, operationes et species intueri proposuimus : illæ enim recte perspectæ propriam singulæ magnitudinem, hæ vero ingenium, viresque et naturam manifestabunt... Sensum videlicet nos et naturam, aliud præterea nihil, sequuti sumus, quæ perpetuo sibi ipsi concors idem semper et eodem agit modo, atque idem semper operatur. (Telesio, *De Rerum Natura juxta Propria Principia Libri IX*, Proœmium, p. 1-2.)

2. De Telesio autem bene sentimus atque eum ut amantem veritatis et scientiis utilem et nonnullorum placitorum emendatorem et novorum hominum primum agnoscimus. (Bacon, *De Principiis...*, Sp. III, 114. — B. III, 149, § 52.)

3. Cf. *Index to the Philosophical Works of Fr. Bacon*, Article Telesius, Sp. V, 654-655.

4. Cf. R. Leslie Ellis, *Preface to De Principiis atque Originibus*, Sp. III, 77.

5. Cf. R. Leslie Ellis, *General Preface to Philosophical Works of Fr. Bacon*, Sp. I, 51 sqq.

6. Telesio, *De rerum natura...*, l. VIII, ch. xv, p. 332-334. — Bouillet fait preuve d'une complète ignorance de la Philosophie scolastique, quand il ose écrire : « Ces erreurs... paraissent être un reste de la philosophie scholastique, dans laquelle on admettait trois âmes, l'âme sensitive, l'âme végétative et l'âme rationnelle, dont les deux premières étaient matérielles. » (Bouillet, *Œuvres philosophiques de Bacon*, t. I, p. 530, ch. III, § 1). Pour s'épargner cette méprise grossière, Bouillet n'avait qu'à consulter saint Thomas qui dit : « Nulla alia forma substantialis est in homine nisi sola anima

que l'homme a deux âmes, l'une rationnelle, l'autre irrationnelle ou sensible qui lui est commune avec les brutes [1]. Il n'admet pas cependant, comme Telesio fidèle en cela à la doctrine péripatéticienne, que l'âme est la forme du corps [2].

Cependant l'estime de Bacon pour Telesio n'est point illimitée. Il ne se gêne pas pour critiquer çà et là [3] les idées du philosophe de Cosenza. Bacon le blâme notamment d'avoir déserté la route qu'il avait promis de suivre, celle de l'observation, pour se livrer, comme ses prédécesseurs, au jeu stérile des constructions *a priori*, au lieu de se borner à l'étude des faits et d'en tirer les conséquences.

Après avoir affiché la prétention de concilier Platon et Aristote, Patrizzi [4] fit une guerre déclarée au Péripatétisme et chercha à lui substituer un Néoplatonisme imprégné de doctrines cabalistiques, en l'appliquant surtout à l'explication de la nature. Bacon a caractérisé cet effort en disant que « Patrizzi a sublimé les fumées des Platoniciens » [5].

Le principal ouvrage de Patrizzi : *Nouvelle Philosophie...* [6] est divisé en quatre parties bizarrement intitulées : *Panaugia*, qui disserte sur la Lumière — *Panarchia*, qui s'occupe de la Causalité — *Pampsychia*, qui a trait à l'Ame et à la Vie — *Pancosmia*, qui étudie

intellectiva..., et facit ipsa sola quidquid imperfectiores formæ in aliis faciunt ». (*Summa theol.*, P. I, Q. LXXVI, A. 4.) C'est l'âme raisonnable qui est dans l'homme le principe de la vie végétative et de la vie sensitive. Cf. G. Sortais, *Traité de Philosophie*, t. II, Métaphysique, n. 21).

1. Bacon, *De Augmentis*, l. IV, ch. III, Sp. I, 606-607. — B. I, 234-235, § 4.

2. Bacon parle de ce sujet avec la légèreté d'un homme qui n'a pas compris de quoi au juste il est question : « Quid enim ad doctrinam de substantia animæ faciunt actus ultimus et forma corporis et hujusmodi nugæ logicæ ? » (*De Augmentis*, l. IV, ch. III, Sp. I, 606. — B. I, 234, § 4).

3. Voir, par exemple : *Temporis Partus*, Sp. III, 536, vers le haut. — B. II, 349, § 13. — *De Principiis*, Sp. III, 94, vers le haut. — B. III, 127, § 18 :... Vir peripateticis rationibus (si aliquid illæ essent) potens et instructus, quas etiam in illos ipsos vertit ; sed affirmando impeditus, et destruendo quam astruendo melior. — *Cogitata et Visa...*, Sp. III, 603, au milieu. — B. II, 370, vers le haut, etc.

4. Francesco Patrizzi, né (1529) à Clissa ou Clisso, en Dalmatie, alors sous la domination de Venise, et mort à Rome (1597), enseigna la philosophie dans la Ville Éternelle. Son animosité contre Aristote lui inspira l'idée d'adresser une requête à Grégoire XIV pour le prier de bannir des Écoles la philosophie aristotélicienne et de la remplacer par la synthèse nouvelle dont il était l'auteur. Cf. G. Sortais, *Histoire...*, n. 71, § II, p. 305-307. — Patrizzi montre son antipathie pour Aristote et sa sympathie pour Platon dans un opuscule où il s'efforce de prouver que, sur un grand nombre de points, Platon est conforme à la Foi catholique, tandis qu'Aristote lui est contraire *(Capita demum multa in quibus Plato concors, Aristoteles vero Catholicæ Fidei adversarius ostenditur)*. Cet opuscule intitulé : *Aristoteles exotericus* est placé en appendice, avec pagination spéciale (p. 49-51), à la fin de l'ouvrage de Patrizzi : *Nova de Universis Philosophia*, que nous citons plus bas. Ces mots : *Capita demum...*, qui résument l'opuscule, figurent dans le titre de cet ouvrage.

5. ... Patricii Veneti, qui Platonicorum fumos sublimavit. (Bacon, *De Augmentis*, l. III, ch. IV, Sp. I, 564. — B. I, 188, § 10). Dans ce même passage, Bacon demande qu'on fasse des extraits des *Œuvres* de Paracelse, de Telesio, de Patrizzi, pour qu'ils figurent dans la collection dont il souhaite l'exécution et qu'il nomme : *Placitorum Philosophiæ Kalendarium*. Cela prouve qu'il faisait un certain cas de ces philosophes.

6. *Nova de Universis Philosophia Libris quinquaginta comprehensa...*, *Auctore* Francisco Patritio, *Philosopho Eminentissimo et in Celeberrimo Romano Gymnasio summa cum laude eandem Philosophiam interpretante*, Venise, 1593.

l'Ordre cosmique. Dans cette dernière partie [1], il est question du flux et du reflux de la mer. Bacon, traitant le même sujet, paraît avoir consulté Patrizzi [2].

Pendant que Bruno [3] séjourna en Angleterre, Bacon noua peut-être quelques relations avec lui. En tout cas, il dut entendre parler du philosophe campanien, dont les leçons données à l'université d'Oxford avaient fait quelque bruit et même quelque scandale parmi les Péripatéticiens [4]. Mais l'impression qu'il en ressentit fut sans doute bien superficielle, car il se contente de nommer Bruno en passant, et ses œuvres n'offrent pas trace des doctrines de l'auteur du *De Triplici Minimo et Mensura* [5].

Campanella [6] n'est, lui aussi, gratifié que d'une simple mention [7]. Plus ouvert que Bacon à l'intelligence du progrès scientifique, il écrivit en faveur de Galilée une *Apologie* [8] courageuse. Dès 1591, c'est-à-dire près de trente ans avant l'apparition du *Novum Organum* (1620), il publiait à Naples un ouvrage où il pressait les philosophes contemporains de prendre pour guide la sage nature *(sensata duce natura)*, condamnant sans aménité ceux qui, pour résoudre les problèmes des sciences physiques, s'en rapportent aveuglément à l'autorité d'Aristote et se laissent conduire par leur imagination inventive, au lieu de consulter l'expérience [9]. Campanella a été, au XVIe siècle,

1. Cf. *Pancosmia*, lib. XXVIII, fol. 139 verso, col. 1, § *Nicolaus vero Sagrus.*

2. Cf. Bacon, *De Fluxu et Refluxu Maris*, Sp. III, 55 et note 1. — B. III, 76, § 21. Bacon s'est servi de renseignements fournis par Nicolaus Sagrus, lesquels sont cités par Patrizzi. Cf. R. Leslie Ellis, *Preface to the De Fluxu...*, Sp. III, 39 sqq.

3. Filippo Bruno, né (1548) à Nola, en Campanie, prit le prénom de Giordano en entrant chez les Frères Prêcheurs à Naples. Accusé de soutenir des opinions hérétiques, il quitta le froc qui pesait à « sa nature fortement sensuelle » (H. Höffding) et s'enfuit du couvent. Il promena son humeur inquiète en France, en Angleterre, en Allemagne et en Suisse, enseignant avec succès tour à tour à Toulouse, Paris, Oxford, Wittenberg et Zurich. Sa philosophie naturaliste, exposée en de nombreux ouvrages, est toute imprégnée de panthéisme. Coupable d'avoir propagé huit hérésies, qu'il refusa de rétracter, le malheureux moine défroqué fut, selon les lois rigoureuses du temps, condamné au bûcher (1600). Cf. G. Sortais, *Histoire...*, n. 72, § II, A, 318-325.

4. Cf. *infra*, l. I, art. I, ch. I, p. 104.

5. Jordani Bruni Nolani, *De Triplici Minimo et Mensura ad trium speculativarum scientiarum et multarum activarum Artium Principia Libri VI*, Francfort, 1691.

6. Giovanni Campanella, né (1568) à Stilo dans la Calabre, entra à quatorze ans chez les Frères Prêcheurs, et prit le prénom de Tommaso. Adversaire d'Aristote et partisan de Telesio, il ne put obtenir de chaire. Mêlé aux troubles politiques qui soulevèrent Naples et la Calabre contre la domination espagnole, il subit une captivité de 27 ans. Délivré, à la requête d'Urbain VIII, il se retira à Paris dans le couvent de son Ordre, sis rue Saint-Honoré, où il mourut en 1639. Ses *Œuvres* choisies ont été éditées par Alessandro d'Ancona, *Opere scelte, ordinate ed annotate*, 2 vol. in-16, Turin, 1854. — Cf. G. Sortais, *Histoire...*, n. 71, § III, p. 307-315. — J. Quétif et J. Echard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti*, t. II, pp. 205-221, Paris, 1721.

7. Cf. *supra*, p. 5.

8. Thomas Campanella, *Apologia pro Galileo, Mathematico Florentino, ubi disquiritur utrum ratio philosophandi quam Galileus celebrat, faveat Sacris Scripturis, an adversetur*, Francfort, 1622.

9. Le titre de l'ouvrage est déjà bien suggestif : *Philosophia sensibus demonstrata et in octo disputationes distincta adversus eos qui, proprio arbitratu, non autem sensata duce natura, philosophati sunt ; ubi errores Aristotelis et asseclarum ex propriis dictis et naturæ decretis convincuntur, et singulæ imaginationes pro ea a Peripateticis fictæ rejiciuntur*, Naples, 1591.

l'un des plus ardents promoteurs de la méthode expérimentale.

Bacon est partisan de la conception animiste de la nature, doctrine assez répandue parmi les écrivains de la Renaissance. C'est sans doute dans Telesio que Bacon a été la chercher. S'il lut jamais Campanella, c'est chez lui surtout qu'il la trouva mise en vive lumière. L'Univers est vivifié par une âme universelle. « Le soleil et la terre, qui sont le père et la mère des choses, sont sensitifs, et c'est d'eux que les animaux reçoivent la sensibilité, le mouvement et le reste » [1].

Se souvenant peut-être de la parole gracieuse où Campanella, jouant sur le sens de son nom, marque modestement son rôle : « Je ne suis que la clochette qui annonce une aurore nouvelle » [2], le philosophe anglais écrivait un jour à Lord Salisbury en lui adressant l'hommage de son livre sur le *Progrès et l'Avancement des Sciences* : « Pour moi, je serai satisfait si je donne l'éveil à des esprits meilleurs que le mien, semblable au sonneur de cloches qui est le premier debout pour appeler les autres à l'église » [3].

1. Sol igitur pater tellusque mater rerum sensitiva sunt atque ab ipsis animalia habent sensum, motum et omnia (Campanella, *De Sensu Rerum et Magia Libri Quatuor. Pars Mirabilis Occultæ Philosophiæ, ubi demonstratur Mundum esse Dei vivam statuam beneque cognoscentem, omnesque illius partes partiumque particulas sensu donatas esse, alias clariori, alias obscuriori, quantus sufficit ipsarum conservationi ac totius in quo consentiunt, et fere omnium Naturæ arcanorum rationes aperiuntur.* Tobias Adami *recensuit et nunc primum evulgavit*, Francfort, 1620, l. III, ch. v, p. 215, vers la fin. — En 1637, Campanella publia lui-même à Paris une nouvelle édition du *De Sensu Rerum*, qu'il a dédiée au cardinal de Richelieu, et qui est précédée d'une *Défense* de l'ouvrage contre « les calomnies des habitants stupides du Monde » *(a stupidorum incolarum Mundi calumniis).*

2. En revenant de Terre Sainte, Tobias Adami s'arrêta à Naples et visita Campanella dans sa prison. Ils devinrent amis. Le prisonnier confia plusieurs manuscrits à Adami, lequel, de retour en Allemagne, les revit et les fit imprimer. Adami naquit (1581) à Werdau, en Saxe, et mourut (1643) à Weimar, où il avait été conseiller aulique du duc de Saxe-Weimar. Il publia, en 1623, à Francfort, l'ouvrage suivant de Campanella : *Realis Philosophiæ Epilogisticæ Partes Quatuor. Hoc est De Rerum Natura, Hominum Moribus, Politica (cui* Civitas Solis *juncta est) et Œconomica cum Adnotationibus Physiologicis.* A la suite de la Préface, qu'il a mise en tête de l'ouvrage, Adami a publié quelques vers où il joue aussi sur le sens du nom de Campanella :

Adpensa Mundi tinniens in angulo,
Dormire forte dum placet mortalibus,
Multum sonando suscitat Campanula.

Il est notable que les écrivains allemands se sont plu à rapprocher Campanella et Bacon : vg. T. Adami dans sa Préface à la *Realis Philosophiæ*; Comenius, Leibniz, etc.; pour ces auteurs, cf. *infra*, L. I, Art. I, ch. viii, IIº, § 2.

3. But I shall content myself to awake better spirits, like a bell-ringer, which is first up to call others to church (*Bacon au comte de Salisbury*, vers la fin d'octobre 1605, dans J. Spedding, *The Letters and the Life of Francis Bacon...*, t. III, p. 254, vers le haut. Londres, 1868).

SECTION II. — QUELQUES PRÉCURSEURS.

§ A. — PIERRE RAMUS (1515-1572).

1°. — Biographie.

Pierre de la Ramée, dit Ramus, naquit en 1515, à Cuth, village situé dans le Vermandois, entre Soissons et Noyon, d'une pauvre famille de laboureurs. Il n'était pas rare alors de voir des jeunes gens sans ressources se mettre au service d'étudiants riches, et fréquenter en même temps les cours des divers collèges. Pierre Ramus, attaché comme domestique au sieur de la Brosse, élève du collège de Navarre, put y suivre les leçons de philosophie de Jean Hennuyer, qui se fit plus tard dominicain et devint évêque de Lisieux. On cite, parmi ses condisciples, Ronsard, « ce poète orgueilleux, trébuché de si haut », et Charles de Lorraine, qui fut créé cardinal et resta longtemps le « Mécène » de Ramus [1].

Pour conquérir le titre de maître ès arts, il osa soutenir, en 1536 (il n'avait encore que vingt et un ans), envers et contre tous les Péripatéticiens indignés, cette thèse paradoxale : « Tout ce qu'a dit Aristote n'est que fausseté » [2]. Poursuivant sa lutte contre le Péripatétisme, il lança dans le public coup sur coup (1543) trois ouvrages agressifs [3] : Petri Rami Veromandui *Dialecticæ Partitiones ad celeberrimam et illustrissimam Lutetiæ Parisiorum Academiam*, *Dialecticæ Institutiones* [4], enfin *Aristotelicæ Animadversiones* [5]. Ainsi provoquée l'Université entra en campagne. Son recteur, Pierre Galand, détermina Joachim de Périon [6], docteur en Sorbonne, et Antoine de Govea [7], jurisconsulte portugais, à prendre en main la défense d'Aristote. L'affaire fut même portée devant le Parlement. Comme la querelle

1. Ramus lui dédia un grand nombre de ses ouvrages, par exemple : *Dialectique* de Pierre de la Ramée à Charles de Lorraine, cardinal, son Mécène, Paris, 1555.

2. Quæcumque ab Aristotele dicta essent, esse commentitia. Cf. Jean Thomas Freigius, *Vita Rami*, p. 13, en tête de l'édition des Commentaires de Ramus sur les Discours de Cicéron *(Ciceronianus)*, qu'il publia à Bâle, 1574.

3. On trouvera la liste des divers ouvrages de Ramus et de leurs nombreuses rééditions dans Ch. Waddington, *Ramus (Pierre de la Ramée), sa Vie, ses Ecrits et ses Opinions*, Paris, 1855, p. 401-477.

4. Les *Institutiones* parurent en septembre 1543 (Parisiis, excudebat Jacobus Bogardus, mense septembri 1543), quelques mois après les *Partitiones*, dont les *Institutiones* sont une édition notablement augmentée. La condamnation porta sur les *Institutiones*.

5. Les *Animadversiones* parurent à Paris en même temps que les *Institutiones*, en sept. 1543. En 1548, nouvelle édition, considérablement augmentée, sous ce titre : *Anidmaversionum Aristotelicarum Libri XX. Ad Carolum Lotharingum, cardinalem Guïsianum.* C'est à cette édition que nous renverrons.

6. Joachimi Perionii Benedictini Cormoeriaceni *pro Aristotele in Petrum Ramum Orationes II*, Paris, 1543.

7. Antonii Goveani *pro Aristotele Responsio adversus Petri Rami calumnias ad Jac. Spifamium*, Paris, 1543.

s'échauffait de plus en plus, François Ier, pour en finir, en remit l'examen à cinq commissaires, dont trois étaient de fervents péripatéticiens. Aussi, par arrêt rendu le 1er mai 1544, ils condamnèrent Ramus comme téméraire, arrogant et impudent *(temere, arroganter et impudenter fecisse)* et demandèrent la suppression des *Institutiones* et des *Animadversiones*. François Ier ratifia cette sentence et l'aggrava encore en faisant « inhibitions audit Ramus » de ne plus « lire en dialectique ne philosophie, en quelque manière que ce soit, sans nostre expresse permission. Aussy de ne plus user de telles mesdisances et invectives contre Aristote ne aultres autheurs anciens receuz et approuvez, ne contre nostredicte fille l'Université et suppostz d'icelle, soubz les peines que dessus »[1]. Cette ordonnance royale combla de joie l'Université, qui la fit placarder en français et en latin sur les murs de Paris.

Les questions philosophiques lui étant interdites, Ramus enseigna l'éloquence et les mathématiques au collège de l'*Ave Maria*[2]. Puis, en 1545, on l'appela, pour relever les études, au collège de Presle, dont il devint Principal. Après la mort de François Ier (1547), sur la recommandation du cardinal Charles de Lorraine, Henri II lui rendit la liberté de la parole et de la plume, et même, en 1551, créa pour lui une chaire d'éloquence et de philosophie. Ramus eut dès lors le titre de « Lecteur royal »[3].

Le Discours d'ouverture[4] du nouveau « Lecteur royal » fut pour lui un triomphe. Il le constate dans la Dédicace au Cardinal de Lorraine : « Je vous envoie la Préface de mon Cours : elle a été prononcée au milieu d'une si grande affluence d'auditeurs, que non seulement un très grand nombre suffoqués ont dû être emportés hors de la salle, mais que l'orateur, pris d'un accès de toux dans cet air épais, a failli lui-même étouffer. Vous lirez donc quelques détails, que deux mille hommes, venus pour entendre l'éloge de votre vertu, n'ont pas entendus. Portez-vous bien[5]. »

1. Sentence donnée par le Roy contre Maistre Pierre Ramus..., Paris, 1543. — Cf. César Egasse du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis...*, t. VI, pp. 388-389, Paris, 1673. — J.-B. Crevier, *Histoire de l'Université de Paris depuis son origine jusqu'à l'an* 1600, t. V, pp. 388-394, Paris, 1761.

2. Le collège de l'*Ave Maria* ou de Hubant, fondé en 1339, était situé rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. Son nom lui vient de ce que ces mots : *Ave Maria* étaient inscrits au-dessus de la porte d'entrée.

3. Les « Lecteurs royaux » formaient une sorte de corporation distincte de l'Université. A l'origine, n'ayant pas d'établissement spécial, ils enseignèrent dans les collèges de Cambrai ou de Tréguier. Le titre de Collège royal n'apparaît qu'en 1610, lorsqu'on bâtit un édifice affecté à leurs cours. Ce Collège royal s'est appelé dans la suite et s'appelle encore aujourd'hui Collège de France. Cf. A. Lefranc, *Histoire du Collège de France depuis ses origines jusqu'à la fin du Premier Empire*, Paris, 1893, ch. III, p. 102 sqq.

4. Petri Rami, *Regii Eloquentiæ et Philosophiæ Professoris, Oratio initio suæ Professionis habita, anno* 1551. *Octavo Calend. Sept. Ad. Carolum Lotharingum Cardinalem*, Paris, 1551.

5. Carolo Lotharingo Cardinali Mecœnati Petrus Ramus S. Mitto ad te professionis nostræ præfationem, in tanta hominum frequentia habitam, ut non modo de concione permulti exanimati subducti sunt, sed ipsum oratorem ex tam multiplici tamque

La suite ne démentit pas ce brillant début. Durant l'espace de dix ans (1551-1561), Ramus parcourut le cycle presque entier des arts libéraux (*Grammaire*, *Rhétorique*, *Dialectique*, *Arithmétique*, *Géométrie*), dont il cherchait à rendre l'étude plus pratique et plus facile. C'était, comme l'a noté Estienne Pasquier, un professeur « grandement désireux de nouveautés », d'une vive éloquence, à l'humeur batailleuse. C'était aussi, comme l'a remarqué son coreligionnaire, Théodore de Bèze, « un homme toujours prêt à porter le trouble dans ce qui est le mieux ordonné ». Après cela, faut-il s'étonner que son enseignement attirât un concours extraordinaire d'auditeurs ? La jeunesse est toujours sensible aux suggestions d'une parole hardie, passionnée, et goûte fort l'esprit d'opposition.

Pendant cette période, la plus belle et la plus tranquille de la vie de Ramus, ses succès lui avaient conquis un véritable prestige à la Cour, au Parlement et jusque dans l'Université [1]. Il avait vu décroître l'ardeur et le nombre de ses adversaires. Mais l'éloquent « Lecteur » du Collège royal étant passé au Calvinisme (1562), cette défection réveilla les animosités mal éteintes et refroidit naturellement le zèle de son protecteur, le cardinal de Lorraine.

Ramus d'ailleurs n'était pas homme à reculer devant les démêlés violents. Un professeur brillant de l'Université, Jacques Charpentier, jaloux de devenir « Lecteur royal », acheta de Dampestre Cosel la chaire de Mathématiques. Comme il ignorait le grec et était incapable d'expliquer les *Eléments d'Euclide*, le nouveau titulaire refusa de subir l'examen préalable exigé des candidats à la charge de professeur. Pour l'honneur de la science et du corps enseignant, Ramus, avec sa fougue habituelle, fit la plus vive opposition aux prétentions de Charpentier. L'affaire fut même déférée au Parlement. En considération de son renom d'éloquence et de ses longs services comme « Lecteur » de philosophie, Charpentier fut exempté de l'examen prescrit, à la condition d'enseigner concurremment la Philosophie et les *Eléments d'Euclide*. Feignant de comprendre qu'il y avait *ou* au lieu de *et*, il se garda bien de professer la Géométrie. Bien plus, il poussa l'audace jusqu'à réclamer indûment un salaire à ses élèves. Indigné, Ramus s'empressa, dans une « remonstrance » [2] au Conseil privé, de faire valoir ce nouveau grief. Cet acharnement contre un collègue déplut sans doute, car la « remonstrance » resta sans effet. Mais Charpentier en fut outré. Son ressentiment devait être implacable.

Pendant les troubles des guerres civiles, Ramus fut plusieurs fois

denso spiritu halituque orta ravis propemodum oppresserit. Itaque leges nonnulla, quæ duo millia hominum, laudem tuæ virtutis audientium, non audivere, vale. (P. Ramus, *Oratio...*, p. 1, verso.)

1. Ramus fit partie de la commission d'enquête chargée de préparer la réforme des études. On trouve de bonnes idées sur ce sujet dans ses *Advertissements sur la Réformation de l'Université de Paris au Roy*, en 1652.

2. *La Remonstrance de Pierre de la Ramée faite au Conseil privé, en la Chambre du Roy au Louvre, le* 18 *de janvier* 1567, *touchant la profession royalle en mathématiques*, Paris, 1567. — Voulant encourager l'étude des sciences exactes, Ramus laissa par testament la somme de 500 livres pour fonder une chaire de mathématiques, qui devait être donnée au concours. C'était la meilleure façon d'écarter les incapables.

contraint de quitter Paris. En 1568, il se décida même à partir pour l'étranger. Le novateur, précédé de sa réputation, reçut un accueil empressé de l'Allemagne et de la Suisse protestantes, particulièrement à Heidelberg, à Genève et à Lausanne, où il donna des leçons publiques de Logique. Mais quand le traité de Saint-Germain-en-Laye (8 août 1570) eut mis fin à la troisième guerre de religion, notre exilé volontaire rentra en France. La charge de Principal au collège de Presle lui fut rendue ; le titre de professeur royal lui fut conservé ; ses appointements furent maintenus et même doublés. Cependant on ne l'autorisa point à remonter dans sa chaire de philosophie et d'éloquence.

Au mois d'août 1572, l'évêque de Valence, Jean de Montluc, lui proposa de faire partie de l'ambassade qu'il emmenait en Pologne pour y soutenir la candidature de Henri d'Anjou, frère de Charles IX, au trône de ce pays sans souverain. On comptait sans doute sur le prestige de son éloquence. Ramus refusa. Ce fut un malheur. Car, peu de temps après, il périssait victime, dit-on, de son ancien rival, Charpentier, qui l'aurait fait traîtreusement assassiner, le 26 août 1572, le surlendemain de la Saint-Barthélemy [1].

2°. — L'esprit d'innovation.

Ramus fut vraiment possédé d'un désir immodéré d'innover en tout genre. Il écrivait, le 22 octobre 1570, au cardinal de Lorraine : « Notre lime a passé sur la Grammaire, la Rhétorique, la Dialectique, l'Arithmétique, la Géométrie ; il ne reste que deux des arts libéraux [2] ». Si le temps ne lui avait pas fait défaut, sa lime aurait passé également sur la Musique et l'Astronomie. Cette passion de tout réformer [3] le poussa à publier un grand nombre d'abrégés classiques, ce qui lui valut, de la part de Bacon, l'ironique surnom de *Compendiorum pater*. Mais son principal effort porta sur la Dialectique. Il a tenu à raconter, « sans fard et sans détour », comment il réussit à « sortir des ténèbres d'Aristote », afin que, nous confie-t-il, « si le remède qui m'a tiré d'un état si déplorable, peut vous être utile à votre tour, vous en usiez largement. » Voici la substance de ce long, mais suggestif récit.

1. Cf. J.-A. Thuani (de Thou) *Historiarum sui temporis ab anno Domini* 1543 *usque ad annum* 1607 *Libri CXXXVIII*, l. LII, anno 1572, Genève, 1620, t. II, p. 822, C : *Aristotelem voce et scriptis importune oppugnans.*

2. Grammatica, Rhetorica, Dialectica, Arithmetica, Geometria nostram limam subierunt : duæ de septem artibus supersunt. (*Ramus au cardinal de Lorraine*, 11 kal. nov. 1570, dans Petri Rami Professoris Regii et Audomari Talaei *Collectaneæ Prœfationes, Epistolæ, Orationes*, pp. 257-258, Paris, 1577).

3. Ramus étendit ses projets de réforme jusqu'à la discipline religieuse. Il proposa de transporter à l'assemblée des fidèles une partie des pouvoirs concentrés dans le Consistoire qui ne comprenait qu'une élite. Cette innovation, acceptée par le synode provincial de l'Ile-de-France, fut repoussée par le synode national de Nîmes (6 mai 1572). Voici comment Théodore de Bèze juge cet esprit remuant : « Ce faux dialecticien *(pseudo-dialecticus)*, que beaucoup de savants ont surnommé jadis le *rameau* de Mars (ὄζον Ἄρηος), a soulevé une assez grave dispute sur tout le gouvernement de l'Église, qu'il prétend devoir être démocratique, non aristocratique, ne laissant au conseil presbytéral que les propositions. C'est pourquoi le synode de Nîmes, auquel j'assistais, (après avoir réfuté tous les arguments en sens contraire), a condamné cette opinion,

Après avoir consacré trois ans et demi, selon les règlements académiques, à la philosophie d'Aristote, c'est-à-dire aux divers traités de sa Logique (car c'est elle qui faisait le fond de ces années d'études) ; après avoir obtenu le titre de maître ès arts, notre lauréat *(magister philosophica laurea donatus)* se mit à considérer à quoi il pourrait bien dans la suite appliquer ces règles logiques d'Aristote qu'il avait apprises au prix de tant de sueurs. Quels ne furent pas son étonnement et sa douleur de constater que toute cette dialectique « ne l'avait rendu ni plus savant en histoire, ni plus disert dans l'art de parler, ni plus apte à la poésie, ni plus sage en aucune chose ». Alors, pour ne pas rester à rien faire, il lut les orateurs et les poètes et enseigna l'éloquence à la jeunesse.

Au bout de quelques années, le désir de renouer connaissance avec Aristote le reprit. Mais, après l'avoir feuilleté de nouveau, après avoir compulsé un très grand nombre de ses commentateurs, il lui fallut conclure que tous ces péripatéticiens n'avaient nul souci (c'est pourtant le capital) des applications pratiques *(nullum usum, quod caput tamen rei fuerat, aperiebant)*. Une lueur d'espoir brilla enfin quand il rencontra le livre de Galien sur les sentiments d'Hippocrate et de Platon. Ce parallèle ne le satisfit point complètement, mais l'excita à étudier avec soin tous les Dialogues platoniciens qui ont trait à la Dialectique. Cette fois ce fut la pleine lumière : il avait trouvé le port tant souhaité *(optatissimus salutis portus)*. Ce qu'il goûta beaucoup, dans les discours socratiques, c'est l'esprit qui animait Socrate lorsqu' « il réfutait les fausses opinions, se proposant surtout de dégager ses auditeurs des préjugés des sens et du témoignage des hommes, afin de les amener à la droiture d'esprit et à la liberté de jugement... » Bref, il commença à se dire : « Eh bien ! qui m'empêche de *socratiser* un peu et de rechercher, en dehors de l'autorité d'Aristote, si son enseignement dialectique est vrai et convenable ? »[1] Le voilà « affranchi de la superstition d'Aristote ! » Aussi, pour conclure, il apostrophe ironiquement les Péripatéticiens : « Pardonnez-moi si je vous offre, non seulement volontiers mais libéralement, la médecine qui m'a guéri moi-même de la maladie aristotélicienne. » *(Aristotelei..., ut ignoscatis oro, si Aristotelici morbi medicinam, qua curatus ipse sum, vobis non solum libenter sed liberaliter offero)*[2].

qui, à mon avis, est complètement absurde et pernicieuse. S'il se soumet avec sa petite bande *(cum suis pauculis)*, à la bonne heure ; sinon, il causera de grands embarras, car c'est un homme toujours prêt à porter le trouble dans ce qui est le mieux ordonné. » *(Sin minus, certe turbas dabit homo ad turbanda optima quæque paratus)*. Th de Bèze, *Epistolarum Theologicarum Liber unus*, 67e lettre, 1er juillet 1572, p. 315. Genève, 1573).

1. ... Id etiam valde probavi et amavi, quod Socrates, in falsis opinionibus refellendis, id unum maxime sibi proponeret, ut eos, contra quos disputaret, a sensibus opinionum et testimoniis hominum avocaret traduceretque ad æquitatem animi et judicii libertatem... Quid plura ? Cœpi egomet mecum (cum alio enim id mihi religiosum fuisset) sic cogitare : Hem ? Quid vetat paulisper σωκρατίζειν et, omissa Aristotelis auctoritate, quærere verane et propria dialecticæ sit Aristotelicæ doctrina ?

2. On trouvera tout au long ce récit de Ramus dans ses *Animadversionum Aristotelicarum Libri XX*, l. IV, p. 136-144, Paris, 1548. Ramus a reproduit ce récit à la fin du livre IV des *Scholarum Dialecticarum Libri XXc*, olonnes 153-157, dans les *Scholæ in*

Une fois libéré d'Aristote (il le dit du moins) Ramus « se mit en toute diligence à traicter les disciplines à la socratique, en cherchant et démonstrant l'usage, en retranchant les superfluitez dez reigles et des préceptes » [1]. Comme Socrate, Ramus visa surtout un but pratique ; cependant sa façon de procéder n'a rien de commun avec la manière socratique. Il fit quelques emprunts à Platon et aux Stoïciens ; mais, nous le verrons, sa Logique, malgré ses attaques contre Aristote, reste, au fond, Aristotélicienne.

Voilà pour les anciens. Quant aux modernes, Ramus reconnaît comme ses inspirateurs Jacques Lefèvre d'Étaples [2] et Barthélemy Le Masson [3], qu'il prit pour modèles dans la façon d'expliquer les auteurs grecs et latins. Pour l'enseignement de la Logique il se déclare redevable [4] au Hollandais Rodolphe Agricola (1443-1485), professeur à l'université d'Heidelberg, qui, dans son traité *De Inventione Dialectica*, insiste sur la nécessité d'unir la Rhétorique et la Dialectique, et surtout à l'Allemand Jean Sturm (1507-1589), qui enseigna à Paris, de 1529 à 1537, et y fit connaître la dialectique d'Agricola [5]. A la différence de Ramus, Sturm [6] était un fervent péripétaticien ; mais sa délicatesse d'humaniste répugnait au style « barbare » des Scolastiques de son temps. Ramus lui dut l'heureuse idée d'emprunter aux grands écrivains de l'antiquité des exemples pour illustrer les préceptes de la Dialectique. Ecoutons ses confidences : « Depuis les beaux temps de la Grèce et de l'Italie, Rodolphe Agricola est le premier qui ait fait servir la Logique à cet usage excellent : par elle la jeunesse doit apprendre des poètes et des orateurs non seulement à parler avec pureté et élégance, mais encore à penser avec finesse et à juger prudemment des matières proposées. Formé à l'école d'Agricola,

Liberales Artes, Bâle, 1569. C'est une réplique presque identique du premier récit. Sauf la conclusion, qui est plus modérée, je n'y ai noté que des différences verbales : le mot *scholasticus* remplace *Aristotelicus* : vg. *scholasticus morbus* ; au lieu de *libri logici* on trouve *Organum*. On peut relever aussi cette trace de largeur d'esprit : Gratias immortales, nomine *Galeni, Platonis, Aristotelis* habui... Dans le premier récit, Platon est seul nommé.

1. *La Remonstrance...*, p. 26.

2. Lefèvre d'Etaples, né à Etaples vers 1455 et mort en 1537 à Nérac, fut un philologue et un exégète. Il édita les œuvres de Nicolas de Cusa. Ramus fait son éloge. Cf. Petri Rami *professoris regii et* Audomari Talaei *Collectaneæ Præfationes, Epistolæ, Orationes*, Paris, 1577 ; par exemple, p. 413, etc.

3. Son nom latinisé d'humaniste est Latomus. Il naquit (1485) à Arlon, dans le duché du Luxembourg, et mourut à Coblentz (1570). Sur l'indication de Budé, François Ier le nomma (1534) lecteur royal. Il occupa la chaire de latin et publia des commentaires estimés sur Cicéron. Puis il se retira près de l'archevêque de Trèves, qui l'employa à réfuter les erreurs de Martin Bucer, disciple de Luther. Charles-Quint l'éleva à la dignité de conseiller aulique à Spire.

4. Ramus cite aussi quelquefois, mais pour des points de détail, l'Italien Lorenzo Valla (1406-1457). Cet humaniste, entre autres ouvrages, composa : *Dialecticæ Libri Tres...*, Venise, 1499, où il combat Aristote. Ramus le mentionne, par exemple, dans : *La Dialectique*, l. II, p. 99, 100.

5. La Faculté de Théologie se plaignit alors de la Faculté des Arts, parce qu'elle négligeait Aristote pour Agricola. Cf. Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. VI, p. 235 (vers le bas). Cf. Crevier, *Histoire de l'Université de Paris*, t. V, p. 248-249.

6. Ch. Schmidt, *La Vie et les Œuvres de Jean Sturm*, Strasbourg, 1855.

Jean Sturm importa le premier à Paris ces fruits insignes et agréables de la Dialectique, et alluma dans cette Académie, reine des autres, une ardeur incroyable pour l'art dont il lui révélait l'utilité inespérée. C'est alors, aux leçons de ce grand maître, que je goûtai d'abord les avantages de la Logique et que j'appris à l'enseigner à la jeunesse dans un tout autre esprit et but que les sophistes enragés de dispute comme Eubulide : il faut qu'en fréquentant les logiciens éminents, ses modèles, l'âge tendre acquière plus d'agilité et de pénétration dans la pensée ainsi qu'une maturité plus grande dans le jugement [1]. »

3°. — Partie négative de son Programme : Discréditer la Logique d'Aristote.

Pour remplir le programme qu'il s'était tracé, Ramus assuma une double tâche : l'une négative ou réfutative (ἐλεγκτική) : elle s'attaque aux systèmes erronés; l'autre positive ou démonstrative (ἀποδεικτική) : elle établit le vrai système dialectique ou art de disserter tel que la nature nous le montre à l'œuvre.

La première consista à critiquer la Logique d'Aristote et des Aristotéliciens. Ramus lui reproche sans cesse « d'être obscure et confuse comme le chaos, parce que, en traitant de l'invention et de la disposition, le Stagirite n'apporte ni définitions, ni divisions, ni exemples lucides et populaires » [2]. A supposer même que ces *desiderata* fussent de tout point fondés, peut-on vraiment prétendre que la pensée d'Aristote soit dans son ensemble pleine d'obscurité et de confusion comme un indigeste chaos ?

Autre grief. « Aristote et ses disciples ont mal constitué la Dialectique, car leurs livres de Logique renferment beaucoup de choses inutiles, encore plus de redondances, et omettent beaucoup de règles indispensables. La pratique de la Dialectique a été ramenée tout entière à des disputes scolastiques et sophistiques » [3]. Cette appréciation de l'*Organon* dénote un esprit étroit et passionné.

1. Rodolphus Agricola primus omnium, post beata Græciæ Italiæque tempora, eximium illum logicæ facultatis usum revocavit, ut juventus a poetis et oratoribus disceret non solum pure loqui et ornate dicere, sed de propositis rebus acute cogitare prudenterque judicare. Hos dialecticos tam insignes tamque amabiles fructus Joannes Sturmius ex Agricolæ schola Lutetiam Parisiorum primus attulit, Academiamque, Academiarum principem, incredibili tam insperatæ utilitatis desiderio inflammavit. Tum igitur tanto doctore logicam istam ubertatem primum degustavi didicique longe alio fine consilioque juventuti proponendam esse quam Eubulidea illa contentionis rabies persuasisset : nempe ut tenera ætas fieret exemplo et imitatione summorum logicorum ingenio promptior ad pervidendum quidlibet cogitandumque, judicioque maturior ad decernendum ac judicandum. » (*Scholæ in Liberales Artes*, Préface générale [non paginée], p. 2).

2. ... Ad Aristotelis logicam conversus obstupui : chaos quoddam mihi videre visus sum : sic inventionis dispositionisque partes inter se sine definitionibus, sine partitionibus, sine popularibus et perspicuis exemplis confusas animadverti. (*Animadversionum Aristotelicarum* l. IV, p. 141).

3. Dico igitur... Dialecticam ab Aristotele et Aristoteleis non legitime institui ; idque duobus summis argumentis confirmo, et quod multa dialecticæ artis non necessaria præcepta libris illis conturbentur, et quod multa necessaria prætermittantur.

Une telle aberration serait inconcevable, si l'on ne savait pertinemment qu'une idée préconçue a faussé et rétréci le jugement du critique. Son point de départ est arbitraire. S'appuyant, comme l'a justement remarqué J. Brucker, sur le sens du mot διαλέγεσθαι et sur les exemples fournis par les Dialogues platoniciens, Ramus a défini la Dialectique : « L'art de bien discourir » [1]. Aussi resserre-t-il toute la Dialectique dans cette notion étroite, et c'est de ce point de vue qu'il juge la Logique d'Aristote [2]. Etant donnée l'étroitesse du point de vue, rien d'étonnant que Ramus ait abouti à des conséquences absurdes : par exemple, il a banni de la Logique l'art de discerner et de résoudre les sophismes, dont Aristote s'occupe dans les *Arguments des Sophistes* [3] ; bien plus, il n'a rien trouvé de dialectique dans les *Seconds Analytiques*, qui exposent admirablement la théorie de la démonstration. Faute de se mettre au point, c'est-à-dire de se faire une idée juste de la nature et de l'ampleur de la Logique, Ramus n'a guère vu dans l'*Organon* que ténèbres et incohérences, comme il arrive à un spectateur inexpérimenté qui, ne sachant se placer au bon endroit pour contempler un tableau compliqué, n'y découvre qu'une masse désordonnée et des reflets aveuglants.

Le parti pris et la passion qui inspirent Ramus sont manifestes. Pour s'en convaincre davantage il suffit de feuilleter les *Animadversiones Aristotelicæ*. Donnons un spécimen du genre. C'est peu d'affirmer que la pauvre Logique d'Aristote ressemble « à un labyrinthe aux mille détours et méandres ». « Qu'est-ce donc ? C'est un chaos [notre Zoïle revient à cette métaphore qui lui est particulièrement chère] aux labyrinthes infinis, où s'entassent pêle-mêle un amas de bagatelles, de rêveries, d'inepties, de mensonges, de sophismes, de délires. » Puis, après avoir cité la description du chaos naturel *(mundanum chaos)* par Ovide, il continue bravement : « La confusion du chaos aristotélique est pire. Le chaos primitif contenait intégralement les principes des choses, quoiqu'ils y fussent à l'état indistinct, tandis que, dans le chaos aristotélique, un très grand nombre de principes nécessaires font défaut, et un plus grand nombre encore surabondent de sornettes et de sophismes » [4].

Multa, inquam, dico deesse, multo etiam plura redundare. Usum vero dialecticæ artis totum ad scholasticas et sophisticas altercationes esse traductum... (*Animadvers. Aristot.*, l. I, p. 6).

1. Dialectica est ars bene disserendi ; eodemque sensu Logica dicta est. (P. Ramus, *Dialecticæ Libri duo*, l. I, ch. I, p. 5, Paris, 1572).

2. Cumque ex vocis διαλέγεσθαι significatione et exemplis dialogorum Platonicorum statuisset esse eam [Dialecticam] artem bene recteque disserendi, secundum hanc notionem non modo totum Dialecticæ ambitum est complexus, sed et Aristotelis logicam exegit. (J. Brucker, *Historia critica Philosophiæ...*, t. IV, part. II, p. 569, Leipzig, 1767).

3. Περὶ σοφιστικῶν ἐλέγχων.

4. Non, inquam, labyrinthi errores et ambages in Aristotele duntaxat accuso. Quid ergo ? Commentorum, nugarum, somniorum, ineptiarum, mendaciorum, sophismatum, deliramentorum infinitis labyrinthis coagmentatum chaos commonstro ac patefacio... Quanto vero Aristotelicum logicæ confusionis chaos majus est ! Non erant distinctæ mundi partes in mundano chao : principia rerum... dissoluta erant... ; hæc ipsa tota atque integra inerant. Verum enimvero in Aristotelico chao, et per-

Cependant, il faut noter, à la décharge de Ramus, que le temps et la réflexion modérèrent quelque peu cette fureur d'invectives. On a cru bon de « distinguer plus d'une phase dans cette polémique de trente-cinq ans : d'abord l'époque de la première jeunesse et de l'audace extrême, la thèse de 1537 et ces *Animadversiones* de 1543, si remarquables par l'esprit, la verve et la passion, mais où Ramus ne garde aucune mesure ; puis les *Animadversiones* de 1548 [1] et des années suivantes, où déjà il s'impose certaines règles tirées d'Aristote lui-même et d'après lesquelles il essaie de le juger ; enfin les *Scholæ Dialecticæ* [2] de 1569 et la *Défense d'Aristote contre J. Schegk* [3], où il montre infiniment plus de sens, de modération et de justice, où même il professe pour Aristote une vive admiration [4]... »

Il convient de ne pas prendre à la lettre cette appréciation trop bienveillante. Car les *Animadversiones* de 1548, les *Scholæ Dialecticæ* et les *Scholæ Metaphysicæ* de 1569 contiennent toujours des sorties violentes et injustifiées contre la doctrine aristotélicienne. Remarquons en outre que l'admiration de Ramus ne s'étend point à l'ensemble du système péripatéticien ; elle ne s'applique qu'à quelques points particuliers. Il soutint d'ailleurs jusqu'à la fin de sa vie cette thèse, qui fait peu d'honneur à son sens critique, que les opuscules qui composent l'*Organon* ne sont pas authentiques, mais seraient une simple compilation d'écrits antérieurs au Stagirite et par lui rassemblés sans discernement ni méthode. C'est pourquoi Aristote ne mérite aucunement le titre, que les siècles lui ont décerné, de père et créateur de la science logique [5].

A travers Aristote, Ramus vise les philosophes scolastiques. Parfois il déclare nettement ses intentions. Dans la première version, où il raconte sa délivrance, la maladie dont il a été guéri s'appelle

multa e necessariis principiis desunt, et multo plura e nugatoriis et sophisticis redundant. Non enim dialecticæ universam et definitionem et distributionem, id est elementa primasque totius disciplinæ causas confundi dico, sed nullo legi apud Aristotelem loco. (*Animadversionum Aristotelicarum Libri XX*, l. XX : *Peroratio universæ animadversionis*, p. 464-465. Paris, 1548).

1. Il faut remarquer cependant que ce passage violent et sans « aucune mesure » qu'on vient de citer est tiré de l'édition de 1548.

2. On les trouve dans *Scholæ in Liberales Artes*, après les *Scholæ Grammaticæ* et *Rhetoricæ* ; les *Scholæ metaphysicæ* suivent les *Sch. Dialecticæ*.

3. *Defensio pro Aristotele adversus Jacobum Schecium*. Lausanne, 1571. Ce Jacques Schegk ou Schegck (de son vrai nom Degen) naquit à Schorndorf (1511) et mourut à Tubingue (1587). Il professa, à l'Université de Tubingue, la philosophie et la médecine. Son principal ouvrage est intitulé : *De Demonstratione Libri XX*, Bâle, 1564. C'était un ardent péripatéticien, qui défendit Aristote contre Ramus : *Hyperaspistes Responsi ad quatuor Epistolas P. Rami contra se æditas* [sic], Tubingue, 1570. Cf. Brucker, *Historia critica Philosophiæ*, t. IV, part. I, p. 292-296.

4. Ch. Waddington, *Ramus*..., p. 366. L'auteur se montre en général trop favorable à son héros. Mais ce qui dépare surtout cet ouvrage, ce sont les déclamations contre « la barbarie » du Moyen Age et « les ténèbres » de la Scolastique. Il est vrai qu'il est écrit en 1855. De nos jours, on n'écrirait plus ainsi, après les doctes travaux qui ont vengé le Moyen Age et la Scolastique de ces calomnies. Cf., par exemple, les travaux de Pierre Duhem, *Etudes sur Léonard de Vinci. Ceux qu'il a lus et Ceux qui l'ont lu.* 3 vol. Paris, 1909-1913.

5. Cf., par exemple, *La Dialectique*, préface [non paginée], p. 7. Paris, 1555.

Aristotelicus morbus ; dans la version postérieure, elle s'appelle *Scholasticus morbus* [1]. Ramus eut le grand tort de confondre dans une même réprobation Aristote et ses interprètes dégénérés. Irrité par les abus réels que certains Péripatéticiens du XVIe siècle commettaient à son époque, il fit retomber sur le Maître l'ardente antipathie que lui inspiraient des disciples infidèles et tyranniques.

S'il avait connu et pratiqué les grands Scolastiques du XIIIe siècle, l'impitoyable censeur d'Aristote se serait montré plus juste envers lui, parce qu'il l'aurait mieux compris à la lumière de leur intelligente et sage interprétation. S'il avait lu notamment le magnifique commentaire que saint Thomas [2] nous a laissé de la *Métaphysique* d'Aristote, Ramus n'aurait pas écrit son *Scholarum Metaphysicarum Libri XIV in totidem Metaphysicos Libros Aristotelis* [3], qui n'a nui qu'à sa mémoire. C'est là surtout qu'il a fait preuve d'incompréhension. Ses plus chauds admirateurs sont forcés de le reconnaître : « C'est surtout en métaphysique qu'il maltraite Aristote... Rebuté par la confusion apparente de la Métaphysique d'Aristote, Ramus n'en a pas saisi le sens profond » [4]. Sa perspicacité n'y a découvert « qu'une accumulation de tautologies logiques » [5], « la sophistique la plus honteuse, un amas d'impiétés épicuriennes » [6].

Ce n'est pas à dire qu'il n'ait parfois beau jeu contre Aristote, notamment en Théodicée, où il bénéficie des lumières apportées par la révélation. Il réfute, par exemple, cette étrange assertion que Dieu ne connaît pas le monde, parce que cet objet, indigne de sa pensée, l'amoindrirait. Voici en quels termes il apostrophe son adversaire : « O prodige et monstre d'impiété ! Que le Dieu véritable t'arrache de l'esprit des hommes ! Théologien le plus vain, et même le plus ennemi de la théologie, lève donc la tête et contemple attentivement le soleil ! Cet astre remplit l'univers entier de sa lumière : ses rayons éclairent non seulement les palais des rois et les jardins riants, mais les cloaques et des choses plus immondes encore, s'il en est. Est-ce que pour cela il souille quoi que ce soit ou contracte lui-même quelque tache [7] ? »

1. Cf. *supra*, p. 16, note 2.
2. S. Thomas, *Commentaria in XIII Libros Metaphysicorum.*
3. Paris, 1566. On trouve aussi les *Scholæ Metaphysicæ* dans *Scholæ in Liberales Artes.* Ramus suivait un texte de la *Métaphysique* d'Aristote qui la divisait en 14 livres. D'autres éditions la divisent en 12 ou 13 livres.
4. Ch. Waddington, *Ramus*, p. 567.
5. Quatuordecim metaphysicos libros quatuordecim logicarum tautologiarum cumulos esse statuo (*Préface* des *Scholæ Metaphysicæ* [non pag.], p. 3).
6. Postremo ad Metaphysicam... accedo, ubi sophisticam omnium longe putidissimam reperio. E quatuordecim libris sic antea vix ac ne vix quidem quatuordecim versiculos de theologia, et quidem eos epicureæ impietatis plenissimos offendo. (*Préface* des *Scholæ in Liberales Artes* [non pag.], p. 4). On trouvera un autre échantillon de ces aménités, plus expressif encore, à la fin du livre XIV des *Scholæ Metaphysicæ*, col. 996).
7. O monstrum impietatis atque portentum ! Deus verus ex animis hominum penitus te eradicet. Etenim theologe theologiæ inanissime, imo vero inimicissime, os erige solemque intentis oculis aspice. Stella hæc sua luce mundum complet universum, nec palatia regum et amœnos hortos tantum, sed cloacas (et si quid his fœdius esse potest) radiis suis illustrat. An propterea fœdat ipsa quidquam aut maculatur ? (*Scholarum Metaphysicarum Libri XIV*, l. XII, In cap. IX, col. 968, dans : *Scholæ in Liberales Artes*).

Cette polémique passionnée est en soi sans valeur, parce qu'elle manque généralement de justesse et de justice. Elle n'a qu'un intérêt historique comme symptôme de la mentalité de certains philosophes à une époque donnée. C'est la partie caduque de l'œuvre de Ramus.

4°. — Partie positive de son Programme : Réformer la Logique.

Il est heureux pour la renommée de Ramus qu'il n'ait pas borné son activité à ce rôle ingrat de démolisseur impuissant. Son ambition fut de remplacer ce qu'il se flattait d'avoir détruit. Beaucoup, avant lui, avaient attaqué la Logique péripatéticienne et formulé des vœux pour son amendement ; plusieurs même s'étaient efforcés d'adapter la Dialectique aux exigences de la pratique, notamment à la rhétorique [1]. Seul Ramus osa composer une Dialectique nouvelle [2]. C'est son mérite d'avoir tenté l'aventure. Voyons dans quelle mesure la tentative a réussi.

La Dialectique ou Logique est « l'art de discourir, c'est-à-dire de discuter et d'user de la raison » [3]. Comme toute science pratique, elle a une triple source : la *nature*, la *doctrine* ou *art* et l'*exercice*. La nature représente ici l'aptitude innée de l'intelligence à raisonner ; la doctrine ou art comprend l'ensemble des préceptes propres à diriger cette aptitude ou logique naturelle ; l'exercice enfin réduit en pratique les règles formulées par l'art et en fait contracter l'habitude [4]. Ces trois parties sont subordonnées entre elles ; de là ce principe qui domine souverainement la Dialectique : l'exercice suppose l'art, comme l'art suppose la nature [5]. « On doit avant tout s'appliquer de toutes ses forces à découvrir ce que peut la nature et comment elle procède dans l'emploi de la raison. C'est pourquoi, pour mieux mettre en lumière sa puissance, considérez, parmi tant de milliers d'hommes, ceux qui l'emportent par leur habileté et leur prudence naturelle..., et supposez qu'ils aient à donner leur avis dans la discussion d'une affaire importante : leur pensée, comme un miroir fidèle, devra vous donner une image de la nature. Examinez donc ce que vont faire ces conseillers par qui la nature vous enseigne. » Puis, l'auteur analyse brièvement la déli-

1. Sur les prédécesseurs de Ramus, cf. K. Prantl, *Ueber Petrus Ramus*, dans : *Sitzungberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe der kön-bayerischen Akademie der Wissenchaften zu München*, 1878, t. II, p. 157 sqq.

2. Unus Petrus Ramus, quod tum multi mussitarunt, aperte eloqui, et quod alii in votis tantum habuerunt, in rem perducere novamque dialecticam introducere ausus est (J. Brucker, *Historia critica Philosophiæ...*, t. IV, p. II, p. 548, § II).

3. Dialectica virtus est disserendi..., idemque est disputare, disceptare atque omnino ratione uti (*Institutionum Dialecticarum Libri tres*, p. 1, Paris, 1547). Ailleurs (*Dialectica Libri duo*, l. I, ch. I), il dit : *Ars bene disserendi.*

4. Comparatur autem dialectica, sicut facultas artium reliquarum, natura, doctrina, exercitatione. Natura namque disserendi principium instituit, institutum doctrina propriis et idoneis præceptis instruit, instructum ab arte exercitatio in opus educit atque absolvit. (*Institut. Dialect. Lib. tres*, l. I, p. 1-2).

5. Ars igitur naturam sibi propositam semper habeat, exercitatio artem (*Dialecticæ Partitiones*, fol. 1 verso, Paris, 1543).

bération intellectuelle de ces conseillers. Malheureusement, au lieu de prendre un cas particulier, il se contente de parler en général. Enfin, il conclut judicieusement : « Ainsi, toutes les fois qu'il se présente une occasion d'exercer notre raison, la nature nous invite à un double effort, l'un plus vif et plus pénétrant pour trouver la solution du problème ; l'autre plus calme et plus réfléchi pour examiner et peser cette solution en l'appropriant aux diverses parties du sujet. Voilà ce que fait connaître avec certitude l'observation de la nature, dont la science ne doit jamais se départir, mais qu'elle doit suivre religieusement, car elle n'aura bien rempli sa tâche que lorsqu'elle aura reproduit cette sagesse naturelle. Elle doit donc en étudier les leçons dans les esprits d'élite, où elles sont comme innées ; puis, après qu'elle les aura recueillies avec soin, elle les transmettra à son tour dans l'ordre le plus naturel, et, sur ce modèle, tracera des règles à ceux qui se proposent de bien raisonner. C'est ainsi qu'après avoir été l'élève de la nature, la dialectique en deviendra pour ainsi dire la maîtresse. Car il n'y a point de nature si énergique et si forte qui ne le devienne davantage par la connaissance de soi-même et par la description de ses forces ; et il n'en est point de si faible et si languissante qui ne puisse, avec le secours de l'art, acquérir plus de force et d'ardeur [1]. »

Telle est la méthode adoptée par Ramus pour tracer les règles de l'art de penser et de raisonner : étudier la nature dans l'élite intellectuelle qui l'a le mieux représentée, et traduire en préceptes, à l'usage de tous, les moyens que cette élite a employés d'instinct. Cette méthode a de l'excellent ; mais elle pèche par défaut et, dans la manière même de s'en servir, l'auteur a montré de l'étroitesse. Pourquoi se renfermer dans l'étude des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, qui ne sont qu'un reflet de la nature humaine ? Il fallait, d'abord et surtout, comme l'a fait puissamment Aristote si décrié par Ramus, remonter à la nature elle-même, observer directement son incessante

1. Cette traduction est empruntée à Ch. Waddington, *Ramus...*, p. 368-369. Voici le texte de Ramus : In hoc igitur uno diligenter elaborandum et omni cogitatione mentis incumbendum est, ut videamus quid natura per se præstet et exhibeat in disputando. Quamobrem ut naturæ virtus facilius appareat, selige de tot viventibus hominum millibus, qui naturæ solertia judicioque præstent... ; eosque in consilium magnæ deliberationis alicujus advocatos jube sententiam dicere : tum ex eorum ingeniis veluti speculis imago naturæ resultabit. Attende igitur quid tales naturæ consiliarii facient... Excitat igitur in animis nostris natura (cum disceptationis occasio oblata est) geminos quosdam motus tum ad inveniendam rei dubiæ fidem subtiles et acutos, tum ad exprimendam, et pro modo numeroque rerum collocandam atque æstimandam prudentes et moderatos. Hæc certa naturæ observatio est ; a qua nunquam discedere doctrina, sed tanquam deum sequi debet. Egregie enim munere suo perfuncta videbitur, si naturæ prudentiam poterit imitari. Quamobrem summa diligentia monitiones illas naturæ præstantibus ingeniis insitas et ingenitas observabit ; easque animadversas et notatas in naturæ simillimam viam rationemque concludet ; descriptasque disserentibus ad imitandum proponet. Atque ita quæ discipula naturæ prius fuerat, ejus magistra quodammodo fiet. Nulla enim natura tam firma constansque est, quin cognitione sui et virium suarum descriptione firmior et constantior ; nulla tam languida et abjecta, quin adjumento artis acrior et alacrior effici possit. (*Dialecticæ Partitiones*, fol. 2 verso-5 recto).

activité, puis tirer de cette introspection patiente les lois mêmes de la pensée. Voilà le déficit : Ramus s'en est tenu à l'analyse des modèles qui dans leurs écrits ont appliqué les règles du raisonnement. Au lieu d'aller à la source, il s'est abreuvé aux ruisseaux. Et, dans le choix lui-même, il a manqué de largeur d'esprit. Sa logique est une logique d'humaniste et de professeur de belles-lettres, qui a borné son enquête aux œuvres mortes de l'antiquité classique, à ses poètes et à ses orateurs [1], auxquels il emprunte des exemples. Cette tentative s'harmonise assez bien avec les tendances littéraires de la Renaissance, mais ne répond pas aux tendances scientifiques des temps modernes.

Après cette critique de la méthode suivie par Ramus, traçons une courte esquisse de son œuvre. La Dialectique a une double fonction : inventer et disposer. Etant donnée une question à éclaircir, il faut d'abord trouver les preuves et arguments ; il faut ensuite les ranger dans un ordre qui permette de résoudre la question proposée. *(Dialecticæ artis partes duæ sunt : Inventio et Dispositio. Posita enim quæstione, de qua disserendum sit, probationes et argumenta quærantur ; deinde, iis via et ordine dispositis, quæstio ipsa explicatur)* [2]. Ramus précise sa pensée par une comparaison : « Tout ainsi que la première partie de Grammaire enseigne les parties d'oraison [discours], et la syntaxe en descript la construction » [3].

Pour trouver les arguments, il faut recourir à des préceptes qu'on nomme « *Topi*, c'est-à-dire lieux et notes », parce que « telz préceptes sont comme sièges et lieux où gissent tous catégorèmes », c'est-à-dire « raisons, preuves ou arguments ». Ramus appelle ces arguments *artificiels*, quand ils dérivent de la raison ; *inartificiels*, quand ils proviennent du témoignage. Il réduit à dix les *Lieux* d'où l'on peut tirer des arguments : *causes, effects, subjects, adjoincts, opposez, comparez, raison du nom, définition, témoignage.* Il explique ces divers chefs d'arguments par des exemples que fournissent les orateurs et les poètes. Il conclut cette première Partie en recommandant la pratique des préceptes qu'il vient de formuler : « Il [l'homme] a en soy naturellement la puissance de cognoistre toutes choses ; et, quand il aura devant ses yeux l'art d'inventer par ces genres universelz, comme quelque mirouër luy représentant les images universelles et généralles de toutes choses, il luy sera beaucoup plus facile par icelles recognoistre les espèces singulières, et par conséquence inventer ce

1. Poetas enim et Oratores, id est claros et illustres communis illius sensus et humanæ prudentiæ testes in singulis doctrinæ locis adhibuimus (*Institutionum Dialect. Libri tres* : *Peroratio operis*, p. 172). Dans sa *Dialectique* en français, Ramus cite les poètes français, surtout Ronsard.

2. *Institut. Dialectic. Libri tres*, l. I, p. 2-3. Pour l'exposition de la doctrine de Ramus nous utiliserons surtout : 1° cet ouvrage, le seul où il a parlé *ex professo* de l'*Exercitatio*, qui est traitée, au livre III (p. 136-170), après l'*Inventio* et la *Dispositio*, dont s'occupent les livres I et II. — 2° *La Dialectique*, en deux livres, où il a mis en français les préceptes sur l'*Invention* et la *Disposition* exposés en latin dans les *Dialecticæ Institutiones*, Paris, 1543.

3. *La Dialectique*, p. 4. — Ramus reconnaît qu'il a emprunté la division de sa Logique: Principem dialecticæ distributionem in Cicerone et Quintiliano de inventione et judicio legi. (*Animadvers. Aristotel. Libri XX*, l. IV, p. 137).

qu'il cherchera. Mais il fault par plusieurs exemples, par grand exercice, par long usage forbir et pollir ce mirouër, avant qu'il puisse reluire ny rendre ces images » [1].

La *Disposition* suit l'Invention. Ramus l'appelle aussi *Jugement*, à la suite de Cicéron et de Quintilien. La Disposition consiste à répartir convenablement les arguments trouvés. Cette deuxième Partie « est nommée proprement *Jugement*, parce que le syllogisme est la règle commune d'après laquelle tout doit être jugé » [2]. « La disposition de Logique a trois espèces : *Enonciation*, *Syllogisme*, *Méthode* » [3]. Bornons-nous à quelques remarques.

Ramus entend par *Enonciation* ou encore Axiome (ce terme est pris aux Stoïciens) ce que l'on entend aujourd'hui par proposition. Dans le syllogisme, il appelle la majeure *proposition* ; la mineure, *assomption*, et la conclusion, *complexion*. Autant d'innovations purement verbales. Il réduit les figures ou espèces du syllogisme simple à trois [4] ; puis chaque espèce est distinguée tantôt en quatorze [5] « manières » ou modes, tantôt en vingt [6]. Il analyse aussi le mécanisme du syllogisme composé, affirmant « qu'Aristote n'a cogneu l'art de ce syllogisme », mais que cette espèce « a esté inventée et observée depuis par Théophraste et Eudeme, disciples d'iceluy, et par les Stoïciens » [7].

La *Méthode* est une sorte d' « adresse et abreggement de chemin » [8]. Il y a d'abord la méthode de *doctrine*, qui part des principes généraux et universels pour arriver aux choses singulières et inférieures. Elle facilite la connaissance et l'enseignement. *(Methodus igitur doctrinæ est dispositio rerum variarum ab universis et generalibus principiis ad subjectas et singulares partes deductarum, per quam tota res facilius doceri percipique possit)* [9]. Il y a ensuite la méthode de *prudence* qui s'adapte aux circonstances de personnes et de choses, de temps et de lieux. *(Ad methodum prudentiæ transeundum nobis est, quæ, pro conditione personarum, rerum, temporum, locorum consilium disponendi dabit)* [10].

Ramus a compris et exalté l'importance de la méthode : « Or est le jugement de methode, tant de doctrine comme de prudence, la souveraine lumiere de raison : en laquelle... les hommes entre eux sont en ceste louange grandement dissemblables. Car combien qu'ilz soyent tous naturellement participans de la faculté syllogistique,

1. *La Dialectique*, l. I, p. 69.
2. Dispositio est apta rerum inventarum collocatio... Atque hæc pars est quæ judicium proprie nominatur, quia syllogismus de omnibus judicandis communis regula est (*Instit. dial. Libri tres*, l. II, p. 77, 78). — Cette deuxième Partie, la plus célèbre, était citée ainsi : *Secunda Pars Rami*.
3. *La Dialectique*, l. II, p. 71.
4. Il les réduit même à deux dans *Dialecticæ Libri duo*. Paris, 1572, p. 72-80.
5. Dans *Institutionum Dialect. Libri tres*, l. II, p. 82-99.
6. Dans *La Dialectique*, l. II, p. 90-100.
7. *La Dialectique*, l. II, p. 100-101.
8. *La Dialectique*, l. II, p. 119.
9. *Institutionum Dialect. Libri tres*, l. II, p. 123.
10. *Instit. Dialect. Libri III*, l. II, p. 129.

neantmoins le nombre est bien petit de ceux qui s'estudient d'en bien user ; et de ce petit nombre encor est beaucoup moindre la quantité de ceux qui sçavent disposer par bonne methode et juger : tellement qu'autant que l'homme surmonte les bestes par le syllogisme, d'autant luy-mesme excelle entre les hommes par la methode ; et la divinité de l'homme ne reluit en nulle partie de la raison si amplement qu'au soleil de cest universel jugement »[1].

Telles sont les Règles de la Logique ramiste. Mais, celui qui veut en tirer profit, ne doit pas seulement les connaître, il doit encore et surtout les appliquer. Ramus a eu raison d'insister fortement et souvent sur la nécessité de les mettre en pratique. « Ainsi pour avoir le vray loz de logique n'est pas asses de sçavoir caqueter en l'eschole des reigles d'icelle, mais il les fault exercer et practiquer es poëtes, orateurs, philosophes, c'est-à-dire en toute espèce d'esprit ; en considérant et examinant leurs vertus et vices, en imitant premierement par escripture et par voix leur bonne invention et disposition ; et puis en taschant les égaler, voire les surmonter en traictant et disputant de toutes choses par soy-mesme et sans plus avoir esgard à leurs disputes »[2]. Entre la connaissance spéculative de la Logique et l'application spontanée de ses règles, s'il faut choisir, Ramus n'hésite pas : « Vauldroit beaucoup mieux avoir l'usage sans art que l'art sans usage[3] ». La perfection consiste à les unir, et le but de l'exercice est précisément de mettre en pratique les connaissances que nos facultés naturelles ont acquises par l'étude théorique de l'art de penser. *(Exercitatio..., quæ in actum naturam arte instructam deducat)*[4]. Voilà le programme, dont Ramus n'a fait qu'indiquer en passant dans sa *Dialectique* française les grandes lignes. Mais il a tenu à le réaliser dans le troisième Livre de ses *Institutiones Dialecticæ*, lequel forme le couronnement de son œuvre et achève la trilogie annoncée au début : *Natura*, *Ars*, *Exercitatio*.

Ramus distingue deux sortes d'Exercices dialectiques. L'un s'appelle *Analysis* : c'est l'Analyse réfléchie de quelque passage saillant d'un grand écrivain, ancien ou moderne, pour en démêler les qualités et les défauts et saisir sur le vif les procédés divers de la pensée. Cette partie fournit à Ramus l'occasion naturelle de multiplier les citations des poètes et des orateurs pour les soumettre à un examen dialectique.

Le second Exercice se nomme *Genesis* : notre étudiant en Logique doit mettre la main à l'œuvre et composer *(effectio et compositio)*[5].

Ce troisième Livre des *Institutiones Dialecticæ* renferme de sages préceptes et de judicieuses remarques, qui seraient parfaitement à leur place dans un traité de Rhétorique.

1. *La Dialectique*, l. II, p. 135, *Peroration de la Methode*.
2-3. *La Dialectique*, l. II; *Peroration de la Methode*, p. 137-138, 139.
4. *Instit. Dialect. Libri tres*, l. III, p. 136.
5. *Instit. Dialect. libri tres*, l. III, p. 136 ; 161-163.

5°. — Critique de l'œuvre dialectique de Ramus.

Bacon s'est montré injuste pour Ramus dans un opuscule de jeunesse, où d'ailleurs il malmène rudement tous ses devanciers : « Ne va pas croire cependant, mon fils [1], après ce jugement [2] que je viens de porter contre Aristote, que j'aie conspiré contre lui avec un certain novateur, Pierre Ramus, qui a secoué son joug. Je n'ai aucun rapport avec ce repaire d'ignorance, cette teigne très pernicieuse des lettres, ce père des abrégés [3] qui torture et comprime par les liens de son étroite méthode la substance des choses et, quand il y a substance, la laisse aussitôt glisser et s'enfuir pour ne retenir que des bagatelles arides et entièrement creuses » [4].

Dans la suite, Bacon, parvenu à la maturité, se montra plus équitable : « La méthode est comme l'architecture des sciences. Dans cette partie [la limitation des propositions] Ramus a mieux mérité de la Dialectique en renouvelant ces excellentes règles (καθόλου πρῶτον, κατὰ παντός, καθ'αὑτό) [5], qu'en voulant imposer à toute force

1. Bacon appelle *mon fils* le personnage fictif auquel s'adresse son opuscule.

2. Jugement pourtant très dur.

3. On se rappelle que Ramus a écrit sur les Arts libéraux de courts traités qu'il intitule : *Scholæ Grammaticæ, Scholæ Dialecticæ, Scholæ Physicæ*, etc.

4. « Ne vero, fili, quum hanc contra Aristotelem sententiam fero, me cum rebelle ejus quodam neoterico Petro Ramo conspirasse augurere. Nullum mihi commercium cum hoc ignorantiæ latibulo, perniciosissima literarum tinea, compendiorum patre, qui, quum methodi suæ et compendii vinclis res torqueat et premat, res quidem, si qua fuit, elabitur protinus et exsilit ; ipse vero aridas et desertissimas nugas stringit. (Bacon, *Temporis Partus masculus*, ch. II, Sp. III, 530, au milieu. — B. II, 343, § 3).

5. Ramus en parle en différents endroits, notamment dans sa *Præfatio in Scholas Physicas*. Toute notion scientifique doit : 1° être d'une *évidence universelle* (κατὰ παντός = *de omni*) ; 2° être *homogène* (καθ' αὑτό = *per se*), toujours rentrer dans le domaine de la science en question ; 3° être exprimée sous la forme la plus générale (καθόλου πρῶτον = *universaliter primum*). La première loi (loi *de vérité*) sert à exclure l'erreur de la science. La seconde (loi de *justice*) sert à maintenir l'unité dans la science en la débarrassant de toute question étrangère. La troisième (loi de *sagesse*) sert à bannir de la science les tautologies et les paralogismes. Cette triple loi régit les jugements qui portent sur les principes et les propositions claires par elles-mêmes. Voilà ce qui concerne la *matière* des sciences. Voici ce qui regarde leur *forme*. Elle est réglée par cette loi unique : il faut toujours partir de ce qui est plus connu et plus clair. — Bacon adopte les règles de *vérité* et de *sagesse*, mais il ne parle pas de la règle de *justice*. Cf. R. Leslie Ellis, *Preface to Valerius Terminus*, dans Sp. III, 203-205.

Voici la partie essentielle du texte de Ramus : ... Ut *materia* omnis sit... *de omni, per se, universaliter primum*. Prima lex est *veritatis* ne ullum sit in arte documentum nisi omnino necessarioque verum. Secunda lege cavetur ut artis decretum sit non tantum omnino necessarioque verum, sed homogeneum et tanquam corporis ejusdem membrum... Hæc *justitiæ* lex est ad regendos artium fines et suum cuique tribuendum, justissima. Tertia demum lege sancitum est ut artis præcepta non sint duntaxat omnino necessarioque vera, nec homogenea tantum, sed propria partibus reciproca... Hæc tertia lex est *sapientiæ*. Hæ tres leges νοητικόν de principiis et per se claris enuntiatis judicium complectuntur... De artificiosa et methodica enuntiatorum vel νοητικῶς vel συλλογιστικῶς judicatorum *dispositione et forma* lex unica est, ut absolute notius et clarius antecedat, quæ, tametsi verbis paucissimis contenta, usu tamen et fructu est omnium maxima (*Scholæ Physicæ*, Préface [non pag.], p. 1-2).

sa méthode unique et ses dichotomies... Ce sont assurément les efforts de Ramus pour perfectionner les propositions qui l'ont jeté dans les abrégés et fait donner sur ces bas-fonds des sciences. Car il faut procéder, sous des auspices favorables et sous la conduite d'un heureux génie, pour tenter de rendre convertibles les axiomes des sciences, sans qu'ils deviennent en même temps circulaires ou qu'ils reviennent sur eux-mêmes. Cependant je ne disconviens pas que l'effort de Ramus sur cette partie n'ait eu son utilité [1]. » Bacon n'a pu pardonner à Ramus d'avoir recommandé l'emploi d'une « méthode unique » et de recourir « perpétuellement à des dichotomies », car il renouvelle, dans un autre passage, cette double critique : « C'est un genre de méthode à la fois superficiel et très nuisible aux sciences... ; il n'enfante que de stériles simplifications et ruine ce que les sciences ont de solide [2]. »

La première critique est parfaitement fondée. Ramus ne connaît qu'une seule méthode et n'en veut admettre qu'une, la méthode déductive et syllogistique, qu'il prétend appliquer indistinctement à tous les arts libéraux, autrement dit, à toutes les sciences. Il n'a pas même soupçonné que les sciences physiques, dont il parle cependant *ex professo* dans ses *Scholæ Physicæ*, exigent une autre méthode, l'induction [3]. S'il avait simplement voulu dire qu'au fond tous les procédés intellectuels se ramènent à la déduction, mais en notant que son emploi varie selon la diversité des objets qui forment la matière de la pensée, il eût avancé une idée originale et féconde. Mais il n'y songe pas [4]. Son but est de réfuter Aristote, qu'il accuse d'avoir « très grandement erré », parce qu'il « a voulu faire deux Logiques, l'une pour la science, l'autre pour l'opinion » [5]. Une fois de plus, Ramus s'est mépris sur le sens d'Aristote. Celui-ci a simplement distingué entre « le syllo-

1. Methodus vero veluti scientiarum architectura est. Atque hac in parte melius meruit Ramus in optimis illis regulis (καθόλου πρῶτον, κατὰ παντός, καθ'αὑτό) renovandis quam in unica sua methodo et dichotomiis obtrudendis... Certe conatus Rami circa illam propositionum limam conjecit eum in epitomas illas et scientiarum vada. Auspicato enim et fœlicis cujusdam genii ductu processerit oportet, qui axiomata scientiarum convertibilia facere attentaverit, et non simul ea reddiderit circularia aut in semet recurrentia. Conatum nihilo secius Rami in hac parte utilem fuisse non inficiamur (*De Augmentis*, l. VI, ch. II, Sp. I, 668. — B. I, 299-300, § 9).

2. ... Res certe simul et levis et scientiis damnosissima... Inania compendia parit hoc genus methodi, solida scientiarum destruit. (*Ibid.*, Sp. I, 663. — B. I, 294).

3. Ramus n'a pas su profiter de l'orientation nouvelle donnée par Copernic à la science, car il repousse dédaigneusement son système. Cf. *Scholarum Mathematicarum Libri unus et triginta*, l. II, p. 47. Francfort-s.-Mein, 1627.

4. Ita cum sit una rationis virtus et natura, qua res omnes explicantur, licet subjecta materies, in qua versatur et exercetur, varias in partes diversasque secta sit, pars alia Mathematis, alia naturis rerum, alia moribus hominum, alia aliis circunclusa ; omnes tamen communibus dialecticæ præceptis inveniendi disponendique continentur ac tractantur. (Ramus, *Institut. Dialect. Libri tres*, l. III, *Peroratio operis*, p. 171). On voit, par ce passage de la Conclusion de tout l'ouvrage, que Ramus ne songe guère ou plutôt ne songe pas du tout à montrer qu'au fond l'induction peut se ramener à la déduction. (Cf. G. Sortais, *Traité de Philosophie*, t. I, *Logique*, n. 71.) Il se contente d'affirmer que toutes les sciences doivent être soumises aux préceptes de l'*Invention* et de la *Disposition* qu'il vient d'exposer.

5. *La Dialectique*, l. I, p. 3.

gisme tiré de propositions nécessaires » [1], lequel « produit la science » [2], et le syllogisme qui, ne renfermant que des prémisses probables, aboutit à l'opinion [3].

La seconde critique dirigée contre les « perpétuelles dichotomies » n'est pas aussi bien fondée que la première. Car si Ramus use et même abuse [4] de la dichotomie, c'est-à-dire du procédé qui consiste à distribuer constamment chaque genre en deux espèces, c'est une exagération manifeste de dire qu'il emploie « perpétuellement » ce procédé. L'on est même surpris de rencontrer cette accusation sous la plume de Bacon, qui ne s'est pas fait scrupule de recourir lui-même, non sans quelque excès, à la division dichotomique dans sa classification des sciences et dans le *Novum Organum* [5].

La Logique de Ramus « est plus grammaticale » (on dirait mieux : plus oratoire) « que philosophique » [6]. Elle se propose surtout en effet d'appliquer la dialectique à la rhétorique [7]. Cette préoccupation apparaît dans la manière même dont il a divisé sa Logique. Les anciens distinguaient quatre parties dans la Rhétorique : Invention, Disposition, Elocution, Action. Eh bien ! Ramus a détaché les deux premiers membres de la subdivision pour les transporter dans sa Dialectique.

A entendre les véhémentes objurgations dont le novateur poursuit sans trêve Aristote, on s'attend à le voir faire table rase de ses préceptes. N'est-ce pas la seule façon de prouver efficacement qu'il s'est affranchi de la tutelle du Maître ? Or il est assez piquant de constater que « c'est à lui que Ramus lui-même a emprunté ses meilleurs préceptes » [8] ; c'est de lui notamment qu'il s'est inspiré dans la théorie du raisonnement. Souvent les innovations sont purement verbales [9]. Ces emprunts plus ou moins déguisés n'avaient point échappé à la maligne perspicacité des contemporains :

Hic in Aristotelis dum famam et dogma vagatur,
O quantum debet Ramus Aristoteli [10] !

1-2. Aristote, *Derniers Analytiques*, l. I, ch. iv, § 1 ; ch. ii, § 4-5, (Edition Didot, p. 124, 123).

3. Aristote, *Les Topiques*, l. I, ch. i, § 5 (Didot, p. 172). — *Derniers Analytiques*, l. I, ch. xxxiii (Didot, p. 152).

4. Surtout dans la partie de sa Logique qui traite de l'*Invention*.

5. Cf. R. Leslie Ellis, *Préface générale aux Œuvres philosophiques de Bacon*, dans Sp. I, 91. — Bacon a également emprunté à Ramus (qui l'avait pris aux Stoïciens) le terme *axioma* dans le sens de proposition.

6. J.-M. de Gérando, *Histoire comparée des systèmes de philosophie considérés relativement aux principes des connaissances humaines*. Deuxième partie : *Histoire de la Philosophie moderne...*, t. I, ch. vi, p. 280. Paris, 1847.

7. ... Ita nunc rhetoricæ cum dialectica exercitationem et usum scribendo dicendoque conjungat (Ramus, *Instit. Dialect. Libri tres* ; Præfatio ad Carolum Lotharingum Cardinalem Guïsianum [non pag.], p. 12.)

8. Ch. Waddington, *Ramus...*, p. 376.

9. Esse in hac dialectica Rami haud pauca, ex Organo Aristotelico transsumta, licet novis nominibus compareant, ex comparatione apertissimum esse potest. (J. Brucker, *Historia critica Philosophiæ*, t. IV, part. II, p. 573 § vi.

10. Stephani Paschasii (Etienne Pasquier), *Epigrammatum Libri VII, Iconum Libri III, Tumulorum Liber I*, Paris, 1618, dans *Icones*, l. I, n. 159 : Petrus Ramus, p. 256.

Après ces réserves, il est équitable de donner à Ramus la part d'éloge qui lui revient. Car, si « l'immense supériorité de la logique péripatéticienne bien comprise »[1] est incontestable ; si, par conséquent, toute comparaison entre l'*Organon* d'Aristote et la *Dialectique* de Ramus serait déplacée, ce n'est pas une raison pour faire complètement fi du Ramisme.

Ramus a eu le mérite d'alléger la Logique d'une masse de règles inutiles, du moins en pratique, dont l'avaient encombrée les commentateurs du Stagirite, surtout depuis l'invasion du Nominalisme. Il y avait surcharge. Mais on doit remarquer qu'avec Ramus l'allègement est excessif. C'est un simplificateur dont l'œuvre reste à la surface des questions. Il a esquissé, d'une main assez sûre, la théorie du syllogisme composé. Il a parlé successivement dans sa Logique des catégorèmes, des énonciations, du syllogisme et de la méthode. Sans doute ces quatre parties ne ressortent pas nettement, noyées qu'elles sont dans les deux grandes divisions : *Invention* et *Jugement*. Il y avait là cependant une indication précieuse, dont les auteurs de la Logique de Port-Royal ont su profiter. On sait que cette *Logique* ramène tout aux quatre points suivants : *Idée*, *Jugement*, *Raisonnement*, *Méthode*. Quoique Ramus n'ait fait qu'entrevoir cette répartition, à la fois naturelle et progressive, des opérations de l'esprit, il a du moins très bien saisi l'importance de la méthode et l'a célébrée en bons termes, que nous avons rapportés. Il a insisté avant tout sur l'usage, l'exercice, la pratique, voulant débarrasser la Logique des arguties et subtilités, où se complaisaient certains Scolastiques décadents, parce qu'il les jugeait plus propres à perpétuer les vaines disputes qu'à guider l'esprit dans la recherche de la vérité. Ce fut sa préoccupation constante[2] : « Çà été toute mon estude d'oster du chemin des arts libéraux les épines, les caillous et tous empeschements et retardements des esprits, de faire la voye plaine et droicte, pour parvenir plus aisément non seulement à l'intelligence mais à la pratique et à l'usage des arts libéraux[3]. » C'est dans ce but qu'il multiplia les citations empruntées aux écrivains anciens et modernes. Ces exemples avaient le grand avantage de faire saisir sur le vif l'application des règles[4], excellent moyen pour en donner l'intelligence et faire contracter insensiblement de bonnes habitudes logiques. La façon, dont Ramus avait compris et propagé l'enseignement des arts libéraux, frappa les esprits, au point que nous voyons Lancelot s'en réclamer longtemps après : « Il me resterait icy à dire ce que j'ay

1. Ch. Waddington, *Ramus...*, p. 376.

2. On retrouve cette préoccupation même dans son dernier ouvrage : *Defensio pro Aristotele adversus J. Schecium*, Préface, p. 5, 6-7. Paris, 1671.

3. *Remonstrance... au Conseil privé*, p. 29.

4. Il faut cependant reconnaître, avec Cournot, que « Ramus manque de ces exemples topiques, frappants, irrécusables, que le progrès des sciences pouvait seul fournir... ; et apparemment il n'avait pas, comme plus tard Bacon, cette puissance d'intuition, ni par suite la vigueur d'expression, qui y supplée en partie. » (*Considérations sur la marche des Idées et des Evénements dans les Temps modernes*, Paris, 1872, t. I, p. 159-160.)

éprouvé après plusieurs autres, combien est utile cette maxime de Ramus : *Peu de préceptes et beaucoup d'usage* [1]. »

Cournot nous semble avoir équitablement jugé Ramus quand il dit : « Il ne s'attaquait pas aux grands problèmes de la Logique supérieure, à ceux qui portent sur la critique de l'entendement et du raisonnement humain, se contentant de considérer la Logique élémentaire, au point de vue pratique de l'éducation et de la conduite de l'esprit, de l'art de trouver et de disposer les preuves... Il voulait un enseignement logique moins systématique, moins artificiel, moins subtil et plus conforme au sens commun [2]. » Bref, l'œuvre dialectique de Ramus est une œuvre élémentaire, mais claire, simple, pratique.

6°. — Succès de la Dialectique ramiste.

La mort de Ramus ne désarma point l'animosité que sa réforme et son humeur combative [3] avaient suscitée au sein de l'Université. Car, dans l'*Oraison funèbre de Pierre Danès*, que Génébrard [4] prononça, le 29 avril 1577, dans l'église abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, l'orateur justifiait ainsi la condamnation portée (1544) par François Ier contre Ramus, à la demande de ce Pierre Danès, qui fut, en 1530, nommé « Lecteur royal » de grec et devint évêque de Lavaur : « Et de fait estoit un jugement sain et raisonnable. Car Pierre de la Ramée a été toujours particulier, en quelque art et science qu'il ait mis le né ; corrupteur et abuseur de la jeunesse, laquelle il dégoutoit des bons auteurs, doctes livres et anciennes disciplines, devant qu'elle en eût gouté [5]... »

Malgré l'opposition qu'il rencontra chez nous et ailleurs [6], le Ramisme se répandit en France et en Europe, surtout en Suisse, en Allemagne et en Angleterre [7]. On s'étonne, à première vue, qu'une œuvre, aussi sommaire et qui reste à la surface, « à l'écorce » [8] des choses, ait pu

1. Lancelot, *Méthode nouvelle pour apprendre facilement... la langue latine. Advis au lecteur*, p. 14, Paris, 1644.

2. A.-A. Cournot, *Considérations...*, p. 159.

3. L'historien de Thou l'a remarqué : *Aristotelem voce et scriptis importune oppugnans.* Cf. *supra*, p. 15, n. 1. — Bayle *(Dictionnaire)* a dit aussi de Ramus avec ménagement qu' « il était un peu opiniâtre et contredisant ». — Th. de Bèze, son coreligionnaire, l'a qualifié, lui, sans ménagement : *Homo ad turbanda optima quœque paratus.* Cf. *supra*, p. 15, n. 3.

4. Gilbert Génébrard (1537-1597) fit profession à l'abbaye bénédictine de Maussac, devint professeur d'hébreu au Collège Royal en 1563 et fut nommé archevêque d'Aix en 1592.

5. *Oraison funèbre*, à la suite de *Abrégé de la Vie du célèbre* Pierre Danès, p. 90. Paris, 1731. Danès fut compris dans la première série de Lecteurs royaux nommés par François Ier en 1530. Il occupa l'une des deux chaires consacrées au grec. La chaire de latin ne fut créée qu'en 1534 pour Barthélemy Latomus (Le Masson).

6. Par exemple, le Ramisme fut interdit dans les Universités de Wittenberg et de Leipzig.

7. Cf. G. Sortais, *Histoire de la Philosophie*, n. 65, p. 288-289. — Ch. Waddington, *Ramus...*, IIe partie, ch. III, p. 386-397.

8. Vehementer quoque improbandum est quod in cortice, methodum putamus, hærens, nucleum ipsum omiserit... (J. Brucker, *Historia critica...*, t. IV, part. II, p. 574, § VIII).

obtenir une vogue si répandue et assez durable. Les mérites, que nous avons énumérés plus haut, l'expliquent en partie. Mais il faut ajouter que l'attitude agressive et frondeuse de Ramus fut pour beaucoup dans la réussite. De toute part on était fatigué de la dictature intellectuelle d'Aristote, que les Péripatéticiens avaient imposée d'une façon plus tyrannique qu'intelligente. Ces procédés excessifs devaient nécessairement amener une réaction violente en sens contraire. Ramus fut, en France, le porte-voix des opposants, l'écho plus ou moins fidèle des humanistes L. Valla, R. Agricola et D. Erasme.

Pour donner à ses griefs une plus large diffusion, il eut l'habileté de rédiger une *Dialectique* (1555) en français. C'est le premier ouvrage philosophique écrit chez nous en langue vulgaire, quatre-vingts ans avant le *Discours de la Méthode* (1637). L'auteur avait pleine conscience du but poursuivi, comme l'atteste cette déclaration faite dans une Dédicace à « la Royne mere du Roy » : « ... Cest par votre suasion, que le Roy ma commande de poursuivre le cours des arts liberaux, non seulement en Latin pour les doctes de toute nation, mais en Francoys pour la France, ou il y a une infinite de bons espris capables de toutes sciences et disciplines, qui toutesfois en sont prives pour la difficulté des langues » [1].

Pour mieux secouer le joug d'Aristote, il affecta de le combattre uniquement par des arguments philosophiques [2]. Il se posa résolument en champion de la raison contre l'autorité : « Et partant ayant devant les yeux non poinct l'opinion ou l'authorité d'aucun philosophe, ains seullement ces principes [de la matière et de la forme d'un art], j'ay pris peine premièrement d'eslire de tant de livres [énumérés plus haut], voire beaucoup plus de rechercher par moy-mesme telz préceptes et reigles que la matière de l'art requiert » [3]. Il résume ailleurs sa pensée dans une formule d'un laconisme plus saisissant : *Nulla authoritas rationis, sed ratio authoritatis regina dominaque esse debet.* « Nulle autorité ne doit régir et dominer la raison ; mais la raison doit régir et dominer l'autorité » [4]. La passion empêcha Ramus de faire à l'autorité et à la raison la part qui doit leur revenir dans l'acquisition et le développement de la science [5]. Mais cette attitude hostile, toute d'une pièce, ne pouvait que plaire à une époque effervescente et impatiente de tout frein.

Par ses tendances pratiques, par son amour des nouveautés, par l'importance accordée à la méthode, Pierre Ramus a préparé les voies à Bacon et à Descartes. Mais il reste bien au-dessous de ces éminences

1. P. de la Ramée, *Grammaire*, Dédicace, p. 3-4. (Edit. de 1587.)
2. Cf. Ramus, *Scholæ Physicæ*, Préface [non pag.], p. 3-4, et l. VIII, In cap. X, dans l'édition de *Scholæ in Liberales Artes*, col. 826. — Par une inconséquence piquante, Ramus, qui criait bien haut qu'il avait secoué le joug d'Aristote, retombait sous le joug des grands écrivains qu'il cite comme modèles. Mais le public, assourdi par ses criailleries antipéripatéticiennes, ne remarquait pas ou remarquait peu cette inconséquence.
3. *La Dialectique*, Préface [non paginée], p. 7-8.
4. *Scholarum Mathematicarum Libri unus et triginta*, l. III.
5. Cf. G. Sortais, *Traité de Philosophie*, t. I, *Logique*, l. III, ch. iii, n. 122.

intellectuelles. C'était « une intelligence moyenne » [1]. Quoiqu'il ait touché à presque toutes les sciences connues de son temps et acquis alors un renom encyclopédique, il fut surtout un professeur remarquable. L'ensemble de son œuvre ne lui a pas survécu [2]. Seule la partie dialectique mérite de retenir encore l'attention.

Arrivé au terme de sa carrière, lui-même semble avoir eu le sentiment de sa valeur véritable, le jour où, en tête de la dernière édition de ses *Deux Livres de Dialectique*, il formula ce désir : « Si tu t'informes, ô Lecteur, de mes veilles et de mes études, apprends quel est mon souhait : Que la colonne de ma tombe rappelle mes travaux sur la Logique [3] ! »

§ B. — FRANÇOIS SANCHEZ († 1632)

1°. — Vie et Œuvres.

Neuf ans après la mort de Ramus, paraissait à Lyon un opuscule intitulé : *Quod nihil scitur*. « On ne sait rien » [4]. C'était l'œuvre qui devait rendre célèbre FRANÇOIS SANCHEZ, d'origine étrangère, mais fixé en France depuis son adolescence. Il naquit vers le milieu du XVIe siècle, à Braga en Portugal, de parents juifs, dit-on [5]. Son père, on ne sait pour quel motif, vint habiter Bordeaux. C'est là que le jeune Sanchez commença ses études ; puis désireux de s'initier à la philosophie et à la médecine, il parcourut l'Italie et séjourna particulièrement à Rome. De retour en France, il se fit inscrire sur les registres matricules de la Faculté de Médecine de Montpellier en 1573,

1. COURNOT, *Considérations...*, t. I, p. 159. — C'est à cela aussi que revient, en somme, ce jugement de Cousin : « Tel fut le sort d'un homme qui, à défaut d'une grande profondeur et d'une originalité puissante, possédait un esprit élevé, orné de plusieurs belles connaissances, qui introduisit, parmi nous, la sagesse socratique, tempéra et polit la rude science de son temps par le commerce des lettres, et le premier écrivit, en français, un traité de dialectique. » (COUSIN, *Fragments philosophiques : Philosophie moderne*, Ire partie, p. 14. Paris, 1866[5]).

2. En dépit des éloges dithyrambiques, que lui décernèrent des contemporains complaisants. Son biographe, JOHANNES-THOMAS FREIGIUS (dans *Petri Rami Vita*, Francfort, 1574), lui a consacré ces deux distiques :

Invictus, Rame, es ; nam bis duo pectora gestas,
Socratis, Euclidis, Tullii, Aristotelis.
Arte es Aristoteles, methodo Plato, Tullius ore,
Ingenio Euclides. Rame, quid ulterius ?

3. Et quidem, si me de vigiliis studiisque meis interroges [Lector], sepulchri mei columnam e logicæ artis institutione desiderem. (P. RAMUS, *Dialecticæ Libri duo : Petrus Ramus Lectori S.*, p. 2, Paris, 1572).

4. Lyon, 1581. Quoique l'ouvrage n'ait paru qu'à cette époque, la Préface est datée de 1576 : Ex Tolosa, Kal. Janu. anno Redemptionis MDLXXVI. — L'édition parue à Francfort en 1618, est intitulée : *De multum nobili et prima universali Scientia quod nihil scitur.*

5. Cf. GUY PATIN, *Patiniana*, Paris, 1701, p. 72-73.

prit ses degrés les années suivantes et fut reçu Docteur [1]. Il se lia d'amitié avec son professeur, célèbre alors, Jean Hucher, qui fut chancelier en 1583 [2]. Comme la région était troublée par les guerres civiles et religieuses, le nouveau Docteur alla s'établir à Toulouse, dans l'espoir d'y vaquer avec plus de calme aux études philosophiques et médicales qui l'attiraient spécialement. Son mérite se fit jour. On lui confia des postes honorables dans l'enseignement public. C'est à Toulouse que François Sanchez, qui s'intitule dans ses ouvrages Philosophe et Docteur médecin *(Philosophus et medicus Doctor)*, finit sa laborieuse carrière (1632), après y avoir professé, avec grand succès, la Philosophie pendant vingt-cinq ans et la Médecine pendant onze.

Raymond Delassus, qui fut l'élève de Sanchez, atteste, dans la biographie qu'il lui a consacrée en tête de ses *Œuvres*, qu'il fut un excellent praticien, fort riche, mais très généreux envers les pauvres. Pendant plus de trente ans médecin en chef de l'hôpital de Toulouse, Sanchez en profita pour se livrer à la dissection des cadavres, mais en secret, car le préjugé populaire empêchait alors de le faire publiquement *(nam palam fieri popularis error vetabat)* [3]. Le biographe « ne peut se tenir de rappeler » que son maître avait une admirable dévotion pour Dieu, en qui il voyait la source permanente de tous les biens, et particulièrement l'auteur des guérisons. Sanchez aimait à terminer ses traités par un hommage à Dieu et à la Vierge Marie, Mère de Dieu [4]. Nous avons relevé des prières comme celle-ci : *Laus Deo Virginique Mariæ*. Dans le cours même de ses ouvrages, il ne craint pas, quand l'occasion se présente, de faire ouvertement profession de sa foi catholique [5].

Au dire du même témoin [6], Sanchez se tourna un moment vers les Mathématiques. Ayant formulé quelques objections contre certaines démonstrations d'Euclide, il les transmit au célèbre Père Clavius qui enseignait les sciences exactes au Collège romain. Il paraît que la réponse du savant géomètre n'eut point l'heur de satisfaire Sanchez [7]. Quoi qu'il en soit, cet épisode a l'avantage de montrer que

1. Cf. Jean Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier, revus et publiés par* Lorry, Paris, 1767, p. 355.

2. J. Astruc, *Opere citato*, p. 245-246.

3. *De Officio Medici sive de Vita Clarissimi Viri Domini Francisci Sanchez, quam in exemplum omnibus Medicis futuram, Raymundus Delassus, ejus olim discipulus, servato veritatis sacramento, candide exaravit*, en tête de *Opera medica* de Sanchez (Toulouse, 1636) [non paginé], p. 6.

4. Præterea miram ejus in Deum devotionem, quem tanquam bonorum omnium fontem perpetuum, præsertim restitutæ sanitatis authorem judicavit, non possum quin recolam... Qui encomion Θεοτόκον adjunxit in fine cujuslibet tractatus... (R. Delassus, *Ibidem*, p. 7).

5. Cf. par exemple dans le *De Divinatione per somnum*, p. 240, de l'édition de ses œuvres citée *infra*, p. 35, n. 1.

6. R. Delassus, *De Officio...*, p. 3.

7. Nous n'avons pas trouvé trace, dans les Œuvres du Père Clavius, mentionnées par Sommervogel (*Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, 1re partie, t. II, colonnes 1212-1224, Bruxelles-Paris, 1891), de cette réponse à Sanchez, que Delassus qualifie de très honorable *(perhonorifica responsione)*. Il est donc impossible de décider si les objections de Sanchez, perdues aussi, étaient fondées.

notre médecin-philosophe était capable, à l'occasion, d'élargir son horizon intellectuel.

Quelques années après la mort de Sanchez, les Toulousains publièrent une édition d'ensemble de ses œuvres médicales, en y annexant quelques traités philosophiques qui ne manquent pas de subtilité [1]. Ces traités, au nombre de quatre, ont pour titres : *De Longitudine et Brevitate Vitæ.* — *In Librum Aristotelis Physiognomicôn Commentarius.* — *De Divinatione per somnum, ad Aristotelem.* — *Quod nihil scitur.*

2°. — La nature et la raison.

Pendant son séjour en Italie, dont il fréquenta les Universités, Sanchez s'était initié aux doctrines et aux méthodes de la philosophie péripatéticienne. Ses opuscules philosophiques prouvent qu'il l'enseigna selon la manière qui était alors de rigueur dans les Académies. Les petits traités : *De la Longueur et de la Brièveté de la vie, De la Physiognomonie, De la Divination pendant le sommeil* sont de brefs commentaires d'Aristote. Mais Sanchez l'interprète avec indépendance, faisant preuve d'un esprit judicieux, observateur, pratique, mais trop enclin à se défier de la raison.

Cette défiance s'affirme et même s'affiche dans l'opuscule *Quod nihil scitur* [2], qui est le principal titre philosophique de Sanchez. Ce médecin-philosophe y attaque vigoureusement les Péripatéticiens de son temps et leur chef de file, Aristote. Mais, à la différence de plusieurs autres adversaires du Péripatétisme, s'il mêle de fortes réserves à son admiration pour Aristote, on sent qu'il est sincère en rendant hommage au génie du Stagirite. Ces éloges ne sont donc pas un bouclier de circonstance, commode pour frapper, avec moins de risque, sur les doctrines aristotéliciennes.

Aux yeux de Sanchez, Aristote marche à la tête des scrutateurs les plus pénétrants de la Nature, génies admirables autant que le comporte l'infirmité humaine. Ce n'est pas à dire qu'il n'a erré nulle part. Il a ignoré un très grand nombre de choses, hésité sur beaucoup d'autres, traité bien des questions d'une façon confuse ou trop succincte ou évité d'en parler. Il était homme comme nous [3]. C'est pourquoi Sanchez se refuse à le proclamer « Dictateur de la vérité » [4], comme le saluent ses admirateurs fanatiques. « Ils croient en lui, s'empressent de recourir à son autorité, le tournent, le retournent

1. *Opera medica ; his adjuncti sunt Tractatus quidam philosophici non insubtiles*, Toulouse, 1636. — Les *Tractatus philosophici* ont été publiés séparément, à Rotterdam, en 1649 ; mais, dans cette édition, le *Quod nihil scitur* est placé en tête.

2. Pour les références nous renverrons à l'édition *princeps*, Lyon, 1581.

3. Hercule, Aristotelem, inter acutissimos Naturæ scrutatores, plurimum valere judico, unumque esse præcipuum ex mirabilibus humanæ infirmitatis ingeniis. Nullibi tamen errasse non assererem ; plurimum ignorasse affirmo ; in multis hæsisse, non pauca confuse tradidisse, alia succincte perstrinxisse, quædam tacite præteriisse, aufugisse video. (Sanchez, *Quod nihil*, p. 3).

4. Sanchez, *Quod nihil...*, p. 2.

et le confient à leur mémoire. Celui-là passe pour le plus docte qui est capable de réciter un plus grand nombre de passages du Maître. Leur opposez-vous la moindre négation, ils ne savent que répondre, mais crient au blasphémateur ; si vous arguez contre eux, ils vous traitent de sophiste. Que faire, malheureux que je suis ? Qu'ils soient trompés ceux qui veulent l'être. Je n'écris point pour eux. Qu'ils ne lisent donc pas mes ouvrages [1] ! »

Cette virulente critique nous aidera à mieux saisir la portée des confidences, où Sanchez nous raconte l'origine de ses doutes. « J'interrogeai les savants des siècles passés ; puis je consultai mes contemporains. Tous répondent de même ; mais aucune réponse n'est satisfaisante. Quelques-uns, je l'avoue, me présentèrent des ombres de vérité ; mais je ne rencontrai personne qui portât sur les choses un jugement sincère et décidé. Alors je me repliai sur moi-même et, révoquant tout en doute comme si rien n'avait été dit par personne, je commençai à examiner les choses elles-mêmes pour découvrir la vraie manière de savoir. Je résolvais les principes en leurs conséquences extrêmes. De là le point initial de ma contemplation : plus je pense, plus je doute ; je ne puis rien saisir parfaitement. Désespoir. Je persiste cependant [2]. » Il se retourne vers les Docteurs, avide d'apprendre d'eux la vérité. Mais quels Docteurs ! Chacun se construit son système scientifique, s'appuyant sur ses propres imaginations et sur celles des autres ; puis en infère des conséquences à perte de vue. Ils ne pèsent pas les choses elles-mêmes *(nihil in rebus perpendentes)*, mais vont se perdre dans un labyrinthe de mots sans fondement dans la réalité [3]. Voilà ce qu'ils font. Que fera-t-il ?

Ses prédécesseurs et ses contemporains abusaient de l'autorité et de l'*a priori*. Lui, pour la recherche du vrai, veut prendre pour seuls guides la raison et l'expérience *(Solam sequar ratione naturam)*. Qu'on ne lui demande donc pas de multiplier les autorités ; qu'on n'exige pas de lui un respect révérentiel pour les auteurs, car cette attitude est plutôt l'indice d'un esprit ignorant et servile que d'une âme libre en quête de la vérité. Il suivra uniquement la nature à la

1. Credunt hi facileque ad Aristotelem convolant, volvunt, evolvunt, memoriæ mandant ; isque doctior est qui plura ex Aristotele novit recitare. Quibus si vel minimum neges, muti fiunt ; te tamen blasphemum clamant ; si contra arguas, sophistam. Quid his facias ? Miserum. Decipiantur qui decipi volunt. Non his scribo ; nec proinde legant mea (SANCHEZ, *Quod nihil...*, p. 2).

2. Evolvebam præteritorum dicta, tentabam præsentium corda ; idem respondebant ; quod tamen mihi satisfaceret omnino nihil. Umbras quasdam fateor veritatis referebant aliqui. Nullum tamen inveni qui quid de rebus judicandum sincere absoluteque proferret. Ad me proinde memetipsum retuli ; omniaque in dubium revocans ac si a quopiam nihil unquam dictum, res ipsas examinare cœpi : qui verus est sciendi modus. Resolvebam usque ad extrema principia. Inde initium contemplationis faciens, quo magis cogito, magis dubito : nihil perfecte complecti possum. Despero. Persisto tamen. (SANCHEZ, *Quod nihil...*, p. 1).

3. Accedo ad Doctores avide ab eis veritatem expetitum. Quid ipsi ? Quisque sibi scientiam construit ex imaginationibus tum alterius, tum propriis ; ex his alias inferunt et ex his iterum alias, nihil in rebus perpendentes, quousque labyrinthum verborum absque aliquo fundamento veritatis produxere (SANCHEZ, *Quod nihil...*, p. 1).

lumière de la raison. L'autorité, qui convient davantage à la foi, ordonne de croire ; la raison, qui convient plutôt à la science, démontre. Aussi les affirmations des autres, qui lui sembleront justes, il les confirmera par la raison ; les fausses, il les infirmera par elle [1]. Tels sont les principes directeurs de Sanchez.

3°. — Sanchez est-il vraiment sceptique ?

On le range communément parmi les sceptiques. Beaucoup de ses paroles, il faut l'avouer, paraissent justifier ce classement. Il écrit, par exemple, dans la Préface du *Quod nihil scitur*, en s'adressant au Lecteur : « Je rechercherai la vérité, autant qu'il me sera possible ; pour toi, tu la poursuivras dans la mesure où elle se montrera à découvert et dégagée des ténèbres. Mais n'espère pas la saisir jamais pleinement, ou, la possédant, la retenir. Qu'il te suffise, comme à moi, de la poursuivre. Tel est mon but, telle mon intention [2]. » On pourrait relever, dans le cours de l'opuscule, bien d'autres propositions malsonnantes. Il dit ailleurs : « Qu'est notre savoir sinon une téméraire assurance jointe à une ignorance en tout genre [3] ? » A la fin de ses Traités, il ne manque pas de mettre en vedette, au milieu de la page, cette interrogation sceptique : *Quid* ?

Mais ce n'est là qu'une interprétation de surface. En s'y arrêtant, on serait dupe, nous semble-t-il, des apparences. Sanchez a le sentiment très vif, et très vivement exprimé, de l'infirmité de l'intelligence humaine et insiste, à satiété, sur l'irrémédiable imperfection de notre savoir. Avec une verve infatigable et une habileté, où souvent se mêle la sophistique, il a accumulé les arguments que les sceptiques ont coutume de faire valoir contre la certitude et la valeur de la connaissance : toutes les choses, qui composent l'univers, sont si étroitement enchaînées et leur action réciproque est telle que pour en connaître une seule parfaitement il faudrait les connaître toutes [4] ; le monde s'étend peut-être à l'infini, car les individus et même les espèces

1. Nec a me postules multorum auctoritates aut in auctores reverentiam, quæ potius servilis et indocti animi est quam liberi et veritatem inquirentis. Solam sequar ratione naturam. Auctoritas credere jubet ; ratio demonstrat ; illa fidei, hæc scientiis aptior. Proinde quæ ab aliis recte dicta videbuntur, ratione confirmabo ; quæ falso, eadem infirmabo (SANCHEZ, *Quod nihil...*, p. 4).

2. Inquiram eam [veritatem], in quantum potero ; tuque utcumque apertam et e latebris excussam persequeris. Nec tamen eam arripere speres unquam, aut sciens tenere ; sufficiat tibi quod et mihi, eamdem agitare. Hic mihi scopus, hic finis est (SANCHEZ, *Quod nihil...*, p. 3).

3. Quid enim aliud est scire nostrum quam temeraria fiducia cum omnimoda ignorantia conjuncta ? (SANCHEZ, *De Divinatione per somnum*, Edit. de Rotterdam, p. 183).

4. Cf. SANCHEZ, *Quod nihil...*, p. 24-29 : Indicibilis omnium concatenatio. Nihil ergo mirum si, ignorato uno, ignorentur et reliqua (p. 26). Talis autem concatenatio in rebus omnibus est ut nulla ociosa [*sic*] sit, quin alteri obsit an prosit ; quinimo et eadem pluribus nocere et juvare plures nata est. Ergo omnia cognoscere oportet ad unius *perfectam* cognitionem : illud autem quis potest ? Nusquam vidi... Imo, quod magis est, una sine aliis scire *perfecte* non potest... (p. 28). Unde sequitur rursus nil sciri. Quis enim omnes novit scientias ? (p. 29). C'est moi qui souligne et soulignerai.

qu'il contient sont peut-être infinies [1] ; il n'y a aucune proportion entre le fini et l'infini, le corruptible et l'éternel : comment notre intelligence bornée pourrait-elle saisir l'infini et l'éternel [2] ? L'essence de l'être le plus infime et l'exercice de son activité recèlent des mystères insondables [3], etc.

Fort bien ; mais tout cet amas d'arguments ne sert pas à prouver que l'on ne peut acquérir aucune connaissance, mais simplement qu'on ne peut rien connaître parfaitement, à fond, adéquatement. Le contexte indique la pensée de l'auteur, car il emploie souvent les mots *perfecte*, *comprehendere*, etc., qui impliquent la compréhension, c'est-à-dire la connaissance intégrale, adéquate [4]. C'est pourquoi ces mots qui reviennent, presque à chaque page, comme un refrain : *Ergo nihil scitur*, doivent être entendus dans un sens relatif, qui serait assez bien exprimé par cette parole de Pascal : Nous ne savons le tout de rien.

Ce qui le prouve encore, c'est la définition même que Sanchez donne de la science : *Scientia est rei perfecta cognitio* [5]. C'est là, pour lui, un terme idéal, inaccessible, dont on peut s'approcher plus ou moins. La science de son temps, avec les moyens dont elle dispose et les méthodes qu'elle emploie, lui en paraît si éloignée, qu'elle équivaut à ses yeux à l'ignorance, quand elle n'aboutit pas à l'erreur. De là la véhémence de ses attaques. Il s'en prend spécialement à la méthode syllogistique [6] : elle est très pernicieuse aux sciences, parce que, détournant l'esprit de la considération des réalités, elle l'habitue au jeu sophistique des subtilités verbales, qui lui permet de soutenir à son gré le vrai et le faux.

Sans doute, Sanchez a le grave tort de méconnaître l'utilité du syllogisme, uniquement attentif à condamner les abus qu'en faisaient alors nombre de Péripatéticiens. Mais il ne renonce pas pour cela à l'espoir d'arriver à la science. Car, immédiatement après cette critique outrée de la méthode syllogistique, il promet d'indiquer,

1. Primum, quot sunt [res] ? Forsan infinitæ, non solum in individuis sed in speciebus. (*Ibidem*, p. 27).

2. *Comprehendentis* ad *comprehensum* proportio certa esse debet... Nobis autem cum Deo nulla proportio, quemadmodum nec finito cum infinito, nec corruptibili cum æterno. (*Ibidem*, p. 43).

3. Etenim videre magnetem, facile est ; sed quid is est ? cur trahit ferrum ? Hoc esset scire, si nosse possemus. Tamen qui magis scientes se dicunt, ab occulta proprietate id fieri respondent idque scire esse ; cum contra vere nescire sit. (*Ibidem*, p. 96).

4. Cette phrase semble d'un scepticisme absolu : Quid enim aliud est scire nostrum quam temeraria fiducia cum omnimoda ignorantia conjuncta ? Mais la phrase suivante a le mot *comprehendere* qui sert de correctif : Aut quis audet dicere se aliquid eorum, quæ toto naturæ ambitu continentur, comprehendere... ? (*De Divinatione...*, p. 183-184).

5. Sanchez, *Quod nihil...*, p. 23.

6. Sanchez, *Quod nihil...*, p. 85-88. — ... Nihil ad scientias pernitiosius (p. 86). Sicque qui melius retes syllogisticos extendere novit, hic quod vult adstruit (p. 85). Hæc [syllogistica] vero figmentum subtile est, nulliusque usus, imo plurimi nocumenti : ut quæ homines a rerum contemplatione revocet in seque detineat (p. 12). Tanta horum [stulti quidam] est stupiditas scientiæque hujus syllogisticæ arguties utilitasque ut, rebus in totum oblitis, ad umbras se convertant (p. 11).

dans un autre livre, une voie meilleure pour démontrer rationnellement la vérité [1]. Il renouvelle plusieurs fois cette promesse dans la suite du *Quod nihil scitur* ; et c'est sur cette espérance qu'il prend congé du lecteur : « Résolu à examiner le fond des choses, j'ai dessein, autant que le comporte la fragilité humaine, de rechercher dans un autre petit livre, si l'on sait quelque chose et comment on le sait ; puis d'exposer quelle est la méthode de la science [2]. » Ce n'est point là le langage d'un sceptique.

Il est vrai que Sanchez n'a point tenu son engagement, quoiqu'il ait eu cinquante ans pour le remplir [3]. L'annonce d'un opuscule complémentaire ne serait-elle pas une précaution adroite pour écarter les soupçons ? Il ne paraît pas, car, dans tous ses ouvrages, Sanchez a son franc-parler, et, dans ses *Opera medica*, on constate qu'il croit vraiment à la légitimité et à la réalité de la science. Quand on songe que les journées de notre médecin-philosophe étaient occupées par la direction de l'hôpital, les soins à sa clientèle, la préparation de ses cours publics et la composition de ses œuvres médicales, il n'est pas invraisemblable que le loisir et le calme lui aient fait défaut pour composer le *libellus* promis. L'entreprise était ardue et hardie : après avoir rejeté la méthode syllogistique, il s'agissait de lui substituer une méthode nouvelle. Ce devait être le rôle de Bacon et de Descartes. Pour le tenir Sanchez n'était point de taille. Sans doute, c'est moins le temps que la force intellectuelle qui lui a manqué.

Tout ce qui précède est confirmé par le témoignage de son élève, R. Delassus, qui vécut dans sa familiarité. Ce témoin bien renseigné nous atteste que l'illustre professeur ne se laissait point entraîner par le courant pyrrhonien, surtout en ce qui concernait les choses divines et les données fournies par les sens. Il se permettait seulement de suspendre son jugement dans les questions incertaines ou qui se prêtent à des conjectures passagères comme une ébullition [4]. La lecture des œuvres de Sanchez corrobore cette déclaration. Il s'y révèle très épris d'observation ; il a l'œil très ouvert sur les phénomènes de la nature ; il professe pour le témoignage des sens la plus robuste confiance [5] ; mais, conséquemment, il n'a qu'une confiance très faible, si elle n'est pas nulle, dans la spéculation et le raisonnement pour la découverte de la vérité. Aller aux choses, voilà le programme qu'il oppose constamment à celui des dogmatistes qui lui font l'effet, avec leurs argumentations syllogistiques, de jongler avec les mots.

1. Sed ostendam postea quomodo ratione probationeque alia meliori quam hac syllogistica uti possis (SANCHEZ, *Quod nihil...*, p. 88. Cf. *Ibidem*, pp. 32, 90).

2. Interim nos ad res examinandas accingentes, an aliquid sciatur et quo modo, libello alio proponemus ; quæ methodus sciendi, quantum fragilitas humana patitur, exponemus (SANCHEZ, *Quod nihil...*, p. 100).

3. Le *Quod nihil scitur* est de 1581 et Sanchez mourut en 1632.

4. Non eo tamen Pyrrhoniorum more dubitandi vel potius cavillandi æstu abreptum Professorem nostrum credendum est, præsertim in rebus divinis et sensuum fide, sed hæsisse solum in rebus incertis et ad ἐποχήν Pyrrhoniam recurrisse, vel suspendisse judicium in his quæ in fugacibus conjecturis ebulliunt. (R. DELASSUS, *De Officio...*, p. 4-5).

5. Cf. le passage cité ci-dessous, p. 41, notes 1, 2.

Notre philosophe est un empiriste qui se défie trop de la raison. C'est avant tout un médecin, qui fait de temps à autre des excursions sur le terrain philosophique. Il l'affirme bien haut dans la Préface du *Quod nihil scitur*, en ajoutant toutefois que les principes de la Médecine ressortissent à la Philosophie.

4°. — Quelques vues particulières.

Par ses attaques contre l'autorité Sanchez a lui aussi frayé le chemin à Bacon et à Descartes. Il a esquissé un tableau assez réussi de la collaboration permanente des générations qui se suivent à l'avancement des connaissances humaines. Les derniers venus, pareils à un enfant monté sur le dos d'un géant, voient plus loin que leurs devanciers [1]. Mais, si cet héritage du passé transmis fidèlement peut avoir quelque utilité pour la gestion des affaires, il ne contribue point au progrès des sciences [2]. En effet, « voulons-nous savoir quelque chose, nous tourner vers les hommes et leurs écrits, c'est abandonner la nature et devenir insensés. Mais mettons qu'ils aient exactement rapporté leurs expériences. A quoi me sert-il qu'un autre ait fait telle ou telle expérience, si je ne l'ai pas faite moi-même ? En les acceptant, j'accomplis un acte de foi, mais non une œuvre de science... Si donc notre jeune homme [celui que Sanchez veut former] tient à savoir quelque chose, il est expédient pour lui d'étudier perpétuellement, de lire ce qui a été dit par tous les autres, d'être par l'expérience en contact avec les choses, et ce jusqu'au terme extrême de sa vie [3]. »

Sanchez est ici victime d'une forte illusion d'optique. Sans doute, il avait raison de réagir contre l'abus tyrannique que les Péripatéticiens faisaient de l'Αὐτὸς ἔφη [4]. Mais il dépasse la mesure, comme plus tard Bacon et Descartes, en repoussant le concours de l'autorité dans l'acquisition de la science. Il oublie que cette acquisition est une œuvre collective. Chaque individu ne peut tout remettre en question, refaisant par lui-même tous les calculs et toutes les expériences de

1. Cela fait songer à cette pensée où Pascal dit que les anciens « s'estant eslevés jusqu'à un certain degré où ils nous ont portés, le moindre effort nous fait monter plus haut... » (*Fragment de Préface du Traité sur le Vide. Œuvres de Blaise Pascal*, édit. Brunschvicg, t. II, p. 136-137, Paris, 1908).

2. ... Ut quæ hic illeve expertus sit tota vita et variis locis brevi tempore alter discat. Sicque consultum est nostri sæculi homir ibus, qui plurium vitas, acta, inventa expertaque pauca mora perlegentes, aliquid de suo insuper addunt ; hisque alii ; tum et de dubiis judicium proferunt ; itaque augetur ars posterioresque hac ratione comparantur puero in collo Gigantis existenti ; nec immerito. Sed, ut hæc via ad humanas res gerendas aliquid emolumenti videtur habere, nihil tamen magis scientias juvat (Sanchez, *Quod nihil...*, p. 92).

3. Ita ut dum aliquid scire quærimus, ad homines conversi et eorum scripta, naturam dimittimus insipientesque fimus. Sed ponamus experta ab illis vere referri. Quid prodest mihi, alterum hæc aut illa expertum fuisse, nisi hæc eadem ego ipse experiar ? Fidem parient mihi illa, non scientiam... Juvenem ergo nostrum, si aliquid scire velit, perpetuo studere expedit, legere ea quæ ab omnibus dicta sunt, conferre experimento cum rebus usque ad extremum vitæ terminum (Sanchez, *Quod nihil...*, p. 93).

4. Sanchez, *Quod nihil...*, p. 78. Cf. p. 89.

ses prédécesseurs, ni, comme l'exige Sanchez, lire tout ce qui a été écrit avant lui sur la matière. Autrement, lorsqu'une science aurait atteint une certaine étendue ou complexité, la tâche de vérification personnelle imposée à chaque savant remplirait sa vie entière et au delà. Ce serait, pour les sciences expérimentales, que Sanchez a particulièrement en vue, l'immobilité et la mort. L'autorité a donc un rôle effectif dans l'avancement des sciences, puisque chaque science a une partie historique et se compose d'une somme de vérités acquises, sur lesquelles s'appuient les derniers venus pour monter plus haut.

Sur un autre point, Sanchez a poussé plus avant que Bacon et Ramus. Dans la pénétrante comparaison qu'il institue entre la connaissance qui nous vient par la conscience et celle dont les sens sont les instruments, il décerne à tour de rôle la supériorité à la conscience et aux sens. Du point de vue de la certitude, la connaissance interne, qui embrasse nos états ou nos actes, l'emporte sur la connaissance qui nous arrive par les sens. Je suis plus certain en effet d'avoir un appétit et une volonté, d'agiter telle pensée, de fuir et détester cela, que de voir en dehors de moi un temple ou Socrate. Je suis sûr que tous ces états et actes existent réellement. Rien n'est plus incertain au contraire que nos opinions sur la nature intime des choses auxquelles nous conduit le raisonnement. Ainsi, ma certitude est beaucoup plus grande quand je dis : Ce papier sur lequel j'écris existe et il est blanc, que lorsque j'affirme du même papier qu'il est composé de quatre éléments, que ces éléments sont en acte et que leur forme diffère de la forme du papier [1].

Par contre, si l'on se place au point de vue de la précision et de la clarté, c'est la connaissance externe qui l'emporte sur la connaissance interne, parce que, dans les sensations, les contours des objets perçus sont nettement déterminés [2].

5°. — La forme et le fond.

Pour le style, Sanchez a tenu la parole qu'il donnait au lecteur à la fin de la Préface du *Quod nihil scitur*. Qu'on n'attende pas de lui, dit-il, une élocution bien peignée. Tout comme bien d'autres, il pour-

1. Contra autem certitudine vincitur cognitio, quæ de externis per sensus habetur, ab ea quæ his, quæ aut in nobis sunt aut a nobis fiunt, trahitur. Certior enim sum me et appetitum habere et voluntatem, et nunc hoc cogitare, modo illud fugere, detestari, quam templum ant Socratem videre. Dixi de his, quæ in nobis aut sunt, aut fiunt, nos certos esse quod in re sint. Nam de his, quæ discursu et ratiocinatione de rebus judicando opinamur et colligimus quod ita in re sint, ut nos judicamus, incertissimum est. Certiusque multo mihi est chartam hanc, cui inscribo, et esse, et albam esse, quam eandem ex quatuor elementis compositam, et hæc in ea actu esse, et formam aliam ab illis eam habere. (SANCHEZ, *Quod nihil...*, p. 57.)

2. Et quidem in hoc superatur cognitio, quæ sine sensu de internis fit, ab ea quæ de externis per sensus habetur : in hac enim habet intellectus quid captet, hominis scilicet, lapidis arborisque figuram, quam a sensu hausit, videturque sibi hominem comprehendere per ejus imaginem. In illa vero, quæ de internis fit, nihil invenit quod comprehendere possit discurritque hinc inde, more cæci palpans si quid retinere queat. Et id tantum. (SANCHEZ, *Quod nihil...*, p. 57-58.)

rait soigner la phrase ; mais ce soin fait évanouir la vérité [1]. L'opuscule est écrit avec vigueur, dans un latin nerveux, laconique, rocailleux. Çà et là émergent quelques traits vifs et saillants. « J'aurai, ajoute-t-il, parlé assez bellement, si mes paroles sont assez vraies. Les paroles élégantes conviennent aux Rhéteurs, aux Poètes... A la science le mot propre suffit ; bien plus, il lui est nécessaire [2]. »

Le fond même de l'opuscule appelle les réserves que nous avons indiquées en le parcourant. Ici, Sanchez n'a point réalisé le programme tracé dans sa Préface : il n'a point parlé avec « assez de vérité » *(sat vere)*. Sa critique manque en partie le but, parce qu'elle dépasse la mesure.

Son intention était d'indiquer comment se fonde une science ferme, facilement accessible, purgée de ces chimères et fictions, étrangères à la réalité vraie, qui ne servent point à donner un enseignement solide, mais permettent seulement à l'écrivain de faire montre de son talent [3]. Ce beau plan est toujours resté, on l'a dit, à l'état de projet. Dans la partie négative de son œuvre, nous avons admiré certaines réflexions qui évoquaient le souvenir de Bacon et de Descartes. Mais ce n'était que de courtes échappées lumineuses.

Les esprits n'étaient pas encore préparés à la réforme que rêvait Sanchez. Lui-même d'ailleurs n'avait pas, ce semble, une trempe intellectuelle assez forte pour formuler les règles de la méthode des sciences. Ce rôle, écrasant pour sa faiblesse, était réservé au génie d'un Bacon et d'un Descartes. Mais ce n'est pas pour Sanchez un mince mérite que de leur avoir ouvert la voie.

§ C. — GIACOMO ACONTIO (1500 ?-1566 ?).

1°. — Œuvres diverses.

Le projet, que si longtemps Sanchez avait caressé, fut, vingt-cinq ans après sa mort, exécuté par un Italien, qui, sous le nom de JACOBUS ACONTIUS, publia, en 1558, à Bâle, un opuscule intitulé : *De Methodo*.

ACONTIUS est la traduction latine de ACONTIO ou ACONZIO. Ce personnage, né à Trente au commencement du XVIe siècle, fut à la fois juriste, philosophe, théologien et ingénieur. Certains affirment, mais sans preuve, qu'il était engagé dans les Ordres sacrés. Ce qui est cer-

1. Non igitur a me comptam et politam expectes orationem. Darem quidem si vellem ; sed labitur interea veritas. (SANCHEZ, *Quod nihil...*, p. 4.)

2. Sat enim pulchre dixero, si sat vere. Decent bella verba Rhetores, Poëtas... Scientiæ sufficit proprie, imo necessarium est. (SANCHEZ, *Quod nihil...*, Sanchez Lectori S. [non pag.], p. 4.)

3. Mihi namque in animo est firmam et facilem quantum possim scientiam fundare, non vero chimæris et fictionibus a rei veritate alienis, quæque ad ostendendam solum scribentis ingenii subtilitatem, non ad docendas res comparatæ sunt, plenam. (SANCHEZ, *Quod nihil...*, Conclusion, p. 100.)

tain, c'est qu'il se fit protestant et passa à l'étranger pour y pratiquer plus librement sa religion nouvelle. Nous le rencontrons d'abord à Bâle (1557), où il retrouva son intime ami, Francesco Betti, Romain, auquel, l'année suivante, il dédia le *De Methodo* dans les termes les plus affectueux. De là, notre voyageur se rendit à Zurich et s'y lia d'amitié avec JOSIAS SIMLER [1] (SIMLERUS), professeur d'Ecriture Sainte et d'Histoire à l'Académie de cette ville, JEAN FRIES (FRISIUS) [2], recteur de la *Schola Carolina* et professeur de Langue latine à la même Académie, et JEAN WOLF, auquel il devait adresser une *Lettre* dont nous aurons à parler. Acontio visita ensuite Strasbourg et débarqua, vers 1559, en Angleterre, qui allait devenir sa patrie d'adoption. Ses lettres de naturalisation sont datées du 8 octobre 1561.

Elisabeth, si dure pour les dissidents de son royaume qui rejetaient l' « Église établie », était très coulante à l'égard des étrangers qui avaient abandonné l'Église romaine. Aussi se montra-t-elle accueillante pour le nouveau venu. Encouragé par cette bienveillance, il lui adressa une humble requête pour obtenir patente.

Cette requête ne fut pas agréée ; mais Elisabeth accorda gracieusement au solliciteur une annuité de 60 livres, qui lui permit de vaquer avec moins de gêne à ses études [3]. Il saisit la première occasion de témoigner publiquement à la reine, à « la divine Elisabeth », sa gratitude. En 1565, il confiait à son ami Perna, de Bâle, l'impression d'un livre qui fit du bruit et même du tapage : *Satanæ Stratagemata. Libri octo* [4]. Au lieu de placer en tête une longue Epître, il jugea d'un meilleur effet d'y mettre une Dédicace courte mais très louangeuse. Voici le début de cet éloge, dont l'adulation a paru excessive à Bayle lui-même [5], qui le qualifie d' « inscription canonisante » :

Divæ Elisabethæ Angliæ, Franciæ, Hiberniæ Reginæ : non tam regii fastigii amplitudine quam præstantissimis moribus, insigni literarum multarumque linguarum scientia et aliis elegantissimis animi corporisque dotibus ad miraculum usque ornatissimæ Jacobus Acontius...

Acontio n'avait pas d'ailleurs le monopole de ces hyperboles serviles. A baisser le ton, il aurait passé pour tiède, ne s'élevant pas à la hauteur de ces réfugiés qui proclament Elisabeth supérieure à Didon et à Sémiramis, et la comparent à Diane ou à Amphitrite.

1. JOSIAS SIMLER (1530-1576) naquit à Cappel en Suisse et mourut à Zurich. Il a laissé de nombreux ouvrages sur la théologie, les mathématiques et l'histoire. Cf. P. FREHER, *Theatrum virorum eruditione clarorum...*, Nuremberg, 1688, p. 242-243. — A la fin de l'*Epistola de Ratione edendorum Librorum ad Johannem Wolfium*, par ACONTIO, éditée à part en 1791, à Chemnitz, on lit, p. LXII : *Johannem* Simlerum. Mais c'est une faute d'impression, car on lit *Josias* dans l'édition de l'*Epistola* qui parut, du vivant de l'auteur, à la suite de ses *Stratagèmes*, Bâle, 1565.

2. JEAN FRIES, né en 1505 à Greifensee, village suisse sur le lac de ce nom, et mort à Zurich en 1564 ou 1565.

3. Acontio le dit lui-même dans sa Lettre à WOLFIUS : Etenim in hoc voluntario meo exilio inopiam utcunque sublevat et otii ad alia studia suppeditat non nihil, impetrato mihi ab hujus sapientissimæ atque optimæ reginæ liberalitate honesto stipendio (*Epistola...*, p. LII-LIII).

4. Une édition, en caractères plus petits, parut la même année sous ce titre légèrement modifié : *Stratagematum Satanæ Libri octo...*, Basileæ, apud Pernam, 1565.

5. BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, art. ACONCE.

Cette cruelle souveraine pardonnait aux novateurs étrangers, en lutte contre la Papauté, des témérités dogmatiques sévèrement interdites, malgré le principe du libre examen, aux protestants indigènes. On le vit bien à l'occasion des *Satanæ Stratagemata*, qui impunément circulèrent dans tout le royaume. Elisabeth ne se faisait pas scrupule d'employer la peine de mort contre des dissidents même pacifiques. Acontio cependant put, sans encourir sa disgrâce, blâmer l'application de cette pénalité en matière de croyances. Pour établir l'union entre les diverses communions chrétiennes et les amener à une tolérance réciproque, il proposait de réduire au minimum la partie dogmatique du Symbole. C'est ainsi que, de sa propre autorité, il retranchait les mystères de la Trinité et de la Présence réelle. Il prétendait par cette tactique, que d'aucuns taxèrent de « perfide et sournoise » [1], déjouer « les stratagèmes de Satan », qui en multipliant les sectes avait semé l'esprit de division dans la Chrétienté.

L'ouvrage d'Acontio a été plusieurs fois réimprimé ; il a été traduit en français [2], anglais, allemand et hollandais. Les Protestants l'ont jugé très diversement. Ceux qui favorisaient les tendances rationalistes, lui firent naturellement un accueil empressé [3]. Ceux qui étaient plus fidèles à suivre la révélation et la tradition lui reprochaient, non sans fondement, de conniver avec l'Arianisme, le Socinianisme et le Déisme [4]. Un ministre de la Haye, G. Salden, traduisait de la sorte son admiration mêlée de réserve : *Jacobus Acontius de quo, jure quod de Origene dici solet* : *Ubi bene, nemo melius* ; *ubi male, nemo pejus* [5]. « On a raison « d'appliquer à Jacques Acontio ce qu'on a coutume de dire d'Origène : « Où il est bon, personne n'est meilleur ; où il est mauvais, personne n'est pire. »

Parmi ceux qui goûtèrent la théologie d'Acontio, il faut citer Ramus. Il exprima son enthousiasme dans une lettre à l'auteur, où nous lisons ce passage : « A la même époque [1565], nos Libraires rapportèrent de Francfort à Paris les huit livres des *Stratagèmes*, dont la lecture m'a causé un très vif plaisir. Je les ai fait lire aussi à plusieurs de nos savants théologiens de la meilleure marque ; ils ont été unanimes à les

1. Communem confessionis seu symboli conceptum, ad schismata in Christianismo tollenda, molitus erat Acontius, reformatam religionem in Anglia professus in suis *Stratagematis Satanæ*, sed aut imperite nimis aut nimis perfide et subdole : cum sub istius symboli vexillo nobiscum militare possent Ariani, Photiniani aliique hæretici. (G. Voetius (Voët), *Politicæ Ecclesiasticæ Pars tertia et ultima*, t. IV, p. 31. Cf. p. 398, Amsterdam, 1676. — Cf. *Selectarum Disputationum Theologicarum Pars prima*, t. I, p. 496 ; 501 (*De Necessitate et Utilitate Dogmatis de S. S. Trinitate*), Utrecht, 1648.

2. *Les Ruzes de Satan recueillies et comprinses en huit Livres.* Cette traduction française parut à Bâle en 1565 en même temps que l'édition latine.

3. Thomas Crenius (pseudonyme de Crusius) rapporte plusieurs témoignages dans ses *Animadversiones Philologicæ et Historicæ*, Lyon, 1696, P. II, ch. II, p. 30 sqq.

4. Les *Ariens* rejettent la divinité du Verbe, seconde personne de la Sainte Trinité ; les *Sociniens* et les *Déistes* sont également antitrinitaires. — Cf. le jugement de G. Voët, *supra*, n. 1.

5. G. Saldenus, *De Libris varioque eorum Usu et Abusu*, p. 337, La Haye, 1677. Guillaume Salden, né à Utrecht, où il étudia la théologie sous Gisbert Voët et Hoornbeeck, fut pasteur en plusieurs villes hollandaises et, finalement, à La Haye, où il mourut en 1694. Cf. C. Burmann, *Trajectum Eruditum*, p. 319-322, Utrecht, 1738.

approuver, émerveillés de votre modération dans le langage et de votre manière sage de traiter le sujet [1]. »

Acontio eut encore d'autres démêlés théologiques, car, dans une *Lettre* datée de Londres, le 6 juin 1566, peu de temps avant sa mort, il s'efforça de repousser l'accusation de Sabellianisme [2].

Les *Stratagèmes* ont, en appendice, une *Lettre* composée par Acontio à la fin de 1562, mais publiée seulement en 1565 : *Accessit : eruditissima Epistola de Ratione edendorum Librorum ad* JOHANNEM WOLFIUM TIGURINUM, *eodem authore* [3]. Dans cette épître, adressée à Jean Wolf qu'il fréquenta durant un séjour à Zurich, Acontio donne de sages conseils à ceux qui songent à écrire des livres. Sans prendre à la lettre l'épithète *eruditissima*, on peut dire qu'il y fait preuve d'érudition. On doit signaler en passant l'éloge pompeux de FRANCESCO PATRIZZI, qui jeune encore venait de publier ses *Della Historia Dieci Dialoghi* (Venise, 1560) [4]. Acontio emploie des termes chaleureux pour célébrer ce compatriote, auquel il pronostique le plus brillant avenir.

La *Lettre* renferme aussi quelques confidences intéressantes. Ainsi, Acontio révèle à son correspondant qu'il a composé en langue italienne un ouvrage sur l'*Art de fortifier les villes* [5]. Cet ouvrage a été traduit par lui en latin et remanié au point d'en faire presque une œuvre nouvelle. Ce travail lui a beaucoup coûté, parce que, le premier, il a osé aborder ce sujet, où l'on parle d'inventions nouvelles, qu'il est difficile d'exprimer en latin. Des raisons d'ordre privé l'empêchèrent de le livrer au public. Cependant l'ouvrage était communiqué aux amis. C'est par l'un d'eux, le Polonais Lasicius, que Ramus en eut connaissance. Ce dernier nous le dit dans une lettre très élogieuse à l'auteur, où il lui déclare sa passion pour les Mathématiques :

« Le nom de Jacques Acontio était connu et célèbre depuis longtemps par d'illustres monuments de son savoir... Comme je souhaitais de connaître les savants et surtout les mathématiciens de cette île [l'Angleterre], j'ai tenu à profiter du retour à Paris de Lasicius, qui

1. Interea Bibliopolæ nostri, Francofurto Lutetiam reversi, attulerunt octo libros *Stratagematum*, quorum lectione non solum recreatus sum vehementer, sed quibusdam apud nos melioris et notæ et literaturæ Theologis legendos proposui, qui modestiam orationis et disputationis prudentiam mirifice comprobarunt. (*Petrus Ramus Jacobo Acontio S.*, dans PETRI RAMI et AUDOMARI TALAEI *Collectaneæ Præfationes, Epistolæ, Orationes*, Paris, 1577, p. 203).

2. SABELLIUS était un hérésiarque antitrinitaire, vivant au IIIe siècle.

3. Il a paru, en 1791, à Chemnitz en Saxe, une édition à part de cette Lettre, *nunc primum separatim edita*. Nous renvoyons à cette édition.

4. On comprend qu'ACONTIO se soit intéressé à l'histoire, car lui-même avait composé, pour le comte de Leicester, un travail sur l'usage et l'étude de l'histoire. Ce travail, resté manuscrit, se trouve au *Record Office*. — Il loue Patrizzi dans *Epistola ad J. Wolfium*, p. LV.

5. Interim tamen conscriptam jamdudum a nobis nostrate lingua *Muniendorum oppidorum artem* latinam fecimus, sed versio novum pæne opus fuit. Quæ mihi scriptio nequaquam facilis exstitit, qui primus, quod sciam, hanc rationem arte complecti ausus fuerim. Mitto difficultatem nova inventa latinis verbis exprimendi... (Acontius, *Epistola...*, p. LI-LII).

avait eu par hasard la bonne fortune de vous voir, pour l'entendre parler de votre politesse, de votre bonne grâce et de vos lumières sur des sujets variés et abstrus. Il m'a particulièrement fait l'éloge de cette Géométrie, à la manière d'Archimède, qui a pour objet les machines de guerre et les fortifications des villes. Aussi n'ai-je pas voulu négliger l'occasion qui s'offrait à moi de saluer un homme si savant et si ingénieux [1]. »

2°. — Le *De Methodo*.

Le livre ou plutôt, comme il l'appelle, le petit livre *(libellus)*, sans lequel le nom d'Acontio serait resté dans l'ombre, est son *De Methodo, hoc est de recta investigandarum tradendarumque Artium ac* [2] *Scientiarum Ratione* [3]. L'auteur est de ceux qui comprirent les premiers l'importance capitale de la Méthode. Pour découvrir en quoi consiste la vraie Méthode, il s'est livré à un travail long et opiniâtre, consultant les livres, mais surtout, et avec plus de soin, l'expérience [4]. Comme Acontio est un précurseur et que son œuvre contient ici et là d'excellentes observations, elle mérite d'être analysée avec quelque détail.

La question de la Méthode se rapporte à la Logique qu'on peut définir : « La manière correcte de contempler la vérité et de l'enseigner » (*Recta contemplandi docendique ratio*, § I, p. 16). La Logique se divise en deux Parties, parce qu'elle poursuit un double but. Elle se demande d'abord si les choses sont vraies *(nempe rectne aliquid de aliquo affirmari possit vel negari)*. Dans cette première Partie, la Logique traite de ce qu'Acontio nomme les *Questions (Quæstiones)*. Dans la seconde, laissant de côté « l'examen de la vérité », elle cherche à expliquer ce que sont les choses *(relicto veritatis examine, quæratur rei alicujus explicatio*, § I, p. 16-17). Cette Partie, dont l'opuscule s'occupe uniquement, l'auteur l'appelle les *Thèmes (Proposita* ou *Themata)*.

Quoique l'examen du vrai et du faux ne puisse se faire sans méthode, néanmoins c'est surtout pour l'explication des *Proposita* que la méthode est nécessaire. Acontio la définit : « Un procédé correct qui permet, en dehors de la question de vérité, et de poursuivre la connaissance des choses et, cette connaissance une fois acquise, de la transmettre

1. Jacobi Acontii nomen e præclaris ingenii monumentis jampridem orbi notum atque illustre est... Etenim cum Doctos in ea insula [Britannia] et Mathematis præsertim deditos nosse cuperem, et ad te forte fortuna Lasicius delatus esset, operæ pretium nobis fuit Lutetiam reversum, de humanitate et gratia, de variis et reconditis artibus Acontii narrantem audire ; inter quas laudes cum Archimedeam illam de machinis et urbium munitionibus Geometriam audivissem, non putavi tantam docti et ingenui animi salutandi occasionem mihi prætermittendam esse (*Ramus à Acontio. Epistola citata*, p. 203).

2. Ces deux mots *Artium ac* ont été oubliés dans le titre qui figure à la première page ; mais cet oubli est réparé aux *Errata*, à la fin de l'opuscule.

3. Bâle, 1558. Nous renvoyons à cette édition. L'opuscule a été réimprimé, p. ex., à Genève, 1582 ; à Leyde, 1617 ; à Utrecht, 1651.

4. Equidem quibus constet vera Methodus diu ac pertinaci quodam labore conatus sum intelligere ; nec tantum libros volui consulere, sed multo etiam diligentius experientiam. (*De Methodo*, Prologue, p. 9).

convenablement aux autres ». *(Recta quædam ratio, qua, citra veritatis examen* [ceci est l'objet de la première Partie], *et rei alicujus notitiam indagare et quod assecutus fueris docere commode possis.* § I, p. 17-18). Comment peut-on connaître les choses ? Comment peut-on les faire connaître ? Par la Méthode. C'est sa double fonction et utilité, que le sous-titre même du livre exprime d'une façon plus nette : *De recta investigandarum tradendarumque Artium ac Scientiarum Ratione.*

Après ce Prologue, où il indique son dessein et son plan, Acontio entre directement en matière. Voici la première moitié du programme, relative à l' « investigation » : Que doit-on entendre par la connaissance entière des choses ? Quel est le domaine de cette connaissance ? Quelles personnes en sont capables ? Enfin, de quelles causes dérive-t-elle ? Notons qu'il s'agit ici de la connaissance qui s'acquiert à l'aide du raisonnement *(ratiocinationis ope)*, et non pas de celle qui est innée *(non autem de illa quam innasci nobis arbitramur*, § III, p. 18-19), ni de celles qui nous viennent par les sens. Il en sera question plus loin.

La connaissance intégrale d'une chose consiste à savoir ce qu'elle est, quelles sont ses causes, quels sont ses effets [1]. Or on connaît ce qu'est une chose, quand d'abord le sens du mot nous apparaît clairement, sans aucune équivoque ; ensuite, quand la nature de la chose est pour nous manifeste (§ V, p. 20). Puis, l'auteur explique très bien, d'après Aristote et les Péripatéticiens, les notions des quatre causes et des effets correspondants (§ V-VI, p. 21-36).

L'esprit humain peut connaître ainsi, c'est-à-dire entièrement, les choses finies, les choses perpétuelles et immuables : de ce genre sont tous les universaux. Mais pas de science des choses infinies, pas de science des choses corruptibles, comme tout ce qui est individuel. Telles sont les limites du domaine où se meut la *cognitio integra* [2].

Qui peut parvenir à ce genre de connaissance ? Celui dont la raison naturelle est vigoureuse (*Ille in quo naturalis ratio vigeat*, § VIII, p. 37).

Il faut voir enfin quelles causes concourent à produire la connaissance. Toute connaissance est engendrée par quelque cause déjà connue, car, comme l'affirme Aristote, il faut aller du connu à l'inconnu (*omnem doctrinam et disciplinam, quæ ratione constet, ex præcognitis fieri*, § IX, p. 38). Il importe donc de savoir ce qui « est connu de soi » afin d'arriver par là aux vérités qui nous échappent (*ut..., eo sumpto quod sit per se notum, ad ea pergamus quæ nos latent*, § IX, p. 40). Or, le « préconnu » *(præcognitum)* se rapporte à l'inconnu « comme le général au particulier, le tout à ses parties, le composé au simple, la cause à l'effet ou réciproquement » [3].

1. Integram rei alicujus cognitionem tum nos habere arbitramur, si noverimus quid sit, quæ sint ejus causæ quive effectus (*De Methodo*, § IV, p. 19).

2. Et eorum quidem haberi ejus modi poterit cognitio, quæ finita sunt, et perpetua et immutabilia : quod genus sunt universalia omnia. Infinitorum autem et corruptibilium, qualia sunt singularia, nulla est scientia (*De Methodo*, § VII, p. 36-37).

3. Necesse est ergo quicquid præcognoscimus, ad id quod ignoramus quodque intelligendum est aliquo se habere modo : aut ut magis universum ad minus universum ; aut ut totum ad partes ; seu ut compositum ad simplicia ; aut ut causa ad effectum ; aut e converso (*De Methodo*, § IX, p. 40-41).

Considérons d'abord les notions isolées *(disjuncta)*, qui ne font point encore partie d'une proposition. Il est nécessaire de connaître quelques objets singuliers avant de parvenir à la notion de l'universel. Ainsi l'enfant, qui n'a encore vu aucune chose, ignore ce qu'est cet homme, l'homme, l'animal, la substance. Mais il concevra l'idée d'homme, dès qu'il en aura vu deux ou trois. C'est la connaissance d'un très petit nombre de cas individuels qui conduit l'intelligence aux notions les plus générales. Ces notions générales sont plus claires et mieux connues que les objets individuels qui leur ont donné naissance, parce que celui qui connaît un genre comprend les éléments communs qui le constituent, et perçoit en quelque manière dans le genre tous les individus qui le composent (§ IX, p. 41-44).

Considérons maintenant non plus les idées, « disjointes », mais « conjointes » *(conjuncta)*, c'est-à-dire les idées formant des jugements ou vérités premières. Ici, notre auteur recourt à l'innéité pour en expliquer l'origine : « L'esprit de l'homme semble renfermer un certain nombre de notions innées dont voici la nature : si l'on énonce l'une d'elles, celui qui l'entendra, à la seule condition qu'il saisisse le sens et la force des mots, ne peut manquer de la trouver vraie et d'y adhérer. Telles sont, par exemple, ces propositions : Le tout est plus grand que n'importe laquelle de ses parties,... Il ne faut nuire à personne sans cause, et autres semblables qu'on nomme conceptions communes de l'esprit, axiomes, premières et immédiates pensées connues par elles-mêmes, premiers principes. Rien ne peut être plus connu [1]. »

A côté de ces vérités, à la fois universelles et nécessaires, que l'homme apporte en naissant, Acontio a remarqué qu'un certain nombre d'idées générales tirent leur origine des sens. Bien que les sens ne perçoivent que le singulier, il arrive cependant (et ici notre philosophe n'a pas vu qu'une intervention de la raison était nécessaire) que leurs perceptions souvent répétées finissent par devenir une connaissance expérimentale qui est stable et immuable. Ainsi, après avoir souvent constaté que le feu chauffe, sans que jamais le contraire se soit produit, nous formons cette notion universelle : le feu chauffe [2].

Ainsi donc, bien que la notion du singulier et de l'individuel soit antérieure aux notions générales, celles-ci, qu'elles soient innées ou dérivées de l'expérience, sont mieux connues et plus claires que la

1. Nam esse videntur in natura hominis ingenitæ universæ quædam notiones, quæ quidem ejus modi sunt, ut si quis proferat earum aliquam, intellecta duntaxat verborum vi et significatione, non possit aliquis non eam veram esse agnoscere illique assentiri. Quod genus hae sunt : Totum qualibet sua parte majus esse... Nemini sine causa nocendum esse ; et similes aliæ vocanturque communes animi conceptiones, dignitates ; primæ et immediatæ sententiæ per se notæ, ac prima principia ; et iis quidem nihil potest esse notius (*De Methodo*, § IX, p. 45-46).

2. Quorumdam autem notitia necesse est ut ab aliquo sensu originem sumat. Et quanquam sensus non percipit nisi singularia, nihilominus ex iis, quæ sæpenumero fieri sentit, experientia fit et cognitio stabilis immutabilisque. Nam, cum sæpe viderimus ignem calefacere neque secus unquam contingere, universa in nobis hujusmodi fit notio, ignis videlicet calefacit (*De Methodo*, § IX, p. 46-47).

multitude des êtres particuliers qu'elles contiennent dans leur généralité [1].

Le tout est plus connu que les parties, le composé que les éléments simples, si l'on considère le tout en tant que tout, et les parties en tant que parties. En Mathématique, on procède de ce qui est plus commun à ce qui l'est moins. Quant à Dieu et aux substances spirituelles, toute la connaissance que nous en avons semble venir de la considération des effets produits par ces causes (§ IX, p. 47-49).

Ayant déterminé les notions qui lui paraissent les plus connues *(notiora)*, notre philosophe en vient à examiner comment on doit les appliquer pour parvenir à la science des choses, c'est-à-dire pour savoir ce qu'elles sont en elles-mêmes, quels sont leurs causes et leurs effets.

Pour savoir ce qu'une chose est, il faut recourir à la *définition. (Quidnam res sit definitio explicat)*. Le paragraphe X (p. 49-83) est tout entier consacré à ce sujet. L'auteur énumère les diverses sortes de définition (p. 49-50) ; puis, il trace les règles à suivre pour obtenir une parfaite définition (p. 50-60. *Absoluta autem omni ex parte erit si ex genere composita fuerit propriisque rei differentiis)* ; il indique enfin les causes nombreuses qui peuvent vicier une définition (p. 60-83). Cette théorie très étudiée a été faite d'après Aristote et les Scolastiques ; mais Acontio y a mêlé de judicieuses observations et des conseils pleins de bon sens.

Notre philosophe est plus personnel dans les paragraphes suivants, où il expose comment, pour la science d'une chose, on peut tirer parti de la connaissance de ses causes et de ses effets (§ XII-XIII, p. 84-93). Il insiste particulièrement sur la recherche de la fin (§ XIII, p. 87-88). Avec beaucoup de perspicacité, il a distingué trois sortes d'analyse. Ce qu'on appelle aujourd'hui analyse, est nommé par lui méthode résolutive *(methodus resolutiva)* en opposition à la méthode synthétique *(methodus compositiva)*. La méthode résolutive va, soit de ce qui est plus commun à ce qui l'est moins (nous dirions : du général au particulier) ; soit du composé aux éléments simples ou du tout aux parties ; soit enfin de la fin aux causes qui lui servent de moyens (§ XIII, p. 88). Entre ces trois sortes d'analyse, la préférence d'Acontio est pour celle qui procède de la fin aux moyens. A ses yeux, c'est la méthode prédominante, mais non exclusive. Dans certaines investigations elle a besoin du concours des autres méthodes résolutives, qui tour à tour sont ses auxiliaires selon la nature de la question à résoudre [2].

1. Quatenus igitur aliquot singularia vel minus communia prius cognoscere oportet, quam communiora cognosci contingat, minus communia communioribus notiora esse possunt. Quatenus autem prius cognoscuntur communiora quam eorum quæ sub ipsis continentur multitudo, notiora erunt quæ magis communia fuerint, et maxime communia, maxime item nota ac perspicua. Aristotelisque hoc modo conciliari posse videntur contrariæ hac de re assertiones (*De Methodo*, § IX, p. 44-45).

2. ... Quodsi ad constituendam artem aliquam adhibere methodum volueris, non sufficiet unius ex hisce ordinibus observatio, sed talis esse ars poterit, quæ fere omnes requirat : e quibus tamen unus dominabitur, ille scilicet qui est a fine ad causas ; alii vero, modo unus, modo alius, præcipuo illi deservient (*De Methodo*, § XIII, p. 89-90).

Pour appliquer ce qui a été exposé jusqu'ici à n'importe quelles parties ou espèces, un instrument est indispensable, et cet instrument c'est la *Division (Divisio : totius ad partes ordinatio)*. Ici, encore, s'inspirant du Péripatétisme, Acontio fait avec beaucoup de soin la théorie de la Division (§ XIV, p. 93-104). Ensuite, et c'est là que son originalité se montre, il explique la façon dont il faut, selon les cas divers, procéder à la division [1].

Acontio déclare qu'il a terminé la première Partie de sa tâche : indiquer les règles qui sont communes et à la recherche et à l'enseignement de la vérité. Reste à formuler brièvement les préceptes propres à l'enseignement (§ XVI, p. 112-113).

L'idéal du genre est de communiquer aux autres la connaissance entière des choses, de manière qu'ils apprennent avec un minimum de peine, dans un temps le plus court possible, et retiennent facilement. (... *Ita docebit ut possint, quæ ad integram rei notitiam pertinuerint, quam minimo labore percipi et tempore quam brevissimo, atque insuper memoria facile retineri* [2] (§ XVII, p. 114). C'est surtout grâce à l'ordre, comme l'atteste l'expérience, que cet idéal peut être réalisé. *(Et hæc omnia præcipue præstabit ordo, sicut ipsa testis est experientia. Ibidem)*.

On doit observer dans l'enseignement l'ordre qu'on a gardé dans la recherche, c'est-à-dire qu'on doit aller toujours du plus connu au moins connu *(ut scilicet a notioribus ad minus cognita semper procedatur)*. Il y a pourtant une différence : celui qui enseigne fera bien de supprimer les tâtonnements, les divisions, les démarches souvent infructueuses ou inutiles, que le chercheur a dû s'imposer et subir (§ XVII, p. 114-115).

Des savants remarquables, Gallien par exemple, ont prétendu qu'il fallait suivre dans l'enseignement la méthode « compositive », inverse de la méthode « résolutive » qui a servi à la découverte. (*Ibi-*

1. Pour donner une idée de l'attention qu'il met à discerner les cas en vue d'adapter l'application de la méthode à chacun d'eux, citons le passage suivant : Sed cum dividi aliter atque aliter eadem res possit, haud scio an ulla alia in re tantum referat non decipi atque in hac ; ne scilicet divisio per alias fiat differentias quam quæ proposito deserviant. Quamobrem si id, quod dividendum fuerit, aliquid sit, cujus causas inquiras, per ea fieri debet divisio quæ ostendant diversas ipsarum partium causas esse oportere. Sin autem sit aliquid quod assumatur tanquam causa, inde sumenda divisio erit, quæ effectuum inducat diversitatem. Hujusmodi autem differentiæ, si non sint in promptu, percurrenda erunt decem summa genera omnia, nec non et loci argumentorum, donec in eas incidas quæ ad rem facere videantur. Quinimo ne satis quidem erit aliquam rem semel divisisse, verum sæpius id facere oportebit. Quippe quum multa possit tum agere tum pati, eaque, pro accidentium diversitate, aliter atque aliter. Sin autem nullæ extabunt differentiæ, quæ ullam circa id de quo agitur diversitatem inducant, ne divisione quidem res ulla magnopere indigebit. Facta divisione usque ad simplicissimas partes infimasque species..., perscrutandum erit singillatim quid cuique parti aut speciei conveniat. Quod ubi factum fuerit, facile deinde erit percipere quid commune omnium sit, quid singularum proprium (*De Methodo*, § XV, p. 104-106).

2. Acontio fait plus loin une bonne remarque à propos de la mémoire : Ad memoriam autem quæ methodus ea esse aptior potest, quæ et intelligentiæ quam optime serviat ? Nihil enim æque memoriam adjuvat, quam si rem optime intelligas. (*De Methodo*, § XVII, p. 127).

dem, p. 118-119). Acontio est très opposé à ce sentiment. Car il est plus que certain, dit-il, qu'on ne peut apprendre quelque chose, soit par soi-même, soit de la bouche d'un maître, qu'en partant de ce qui est plus connu. C'est l'opinion d'Aristote, et l'expérience en confirme chaque jour la vérité. Or la fin est plus connue que ce qui regarde la fin ; le professeur non moins que le chercheur devront donc adopter la méthode « résolutive », puisqu'elle va de la fin aux causes qui réalisent cette fin, tandis que la méthode « compositive » va des causes à la fin [1].

Acontio cependant fait preuve de modération en tempérant son affirmation précédente par deux réserves qui l'empêchent d'être exclusive : il admet d'abord qu'on peut, pour un point particulier, se servir de la méthode « compositive », qui se trouvera ainsi mêlée à la « résolutive », dont la part demeure prépondérante (§ XVII, p. 123) ; il admet ensuite qu'il peut être utile, pour tout résumer, d'employer la méthode « compositive » (*ut, ubi diffuse a fine ad causas fueris et principia evagatus, summatim demum a principiis ad finem perorando revertaris. Ibidem*, p. 123-124).

Arrivé au terme de son exposé, Acontio recommande instamment aux étudiants d'appliquer la méthode, dont il vient de tracer les règles, à l'examen de quelques questions particulières (§XVIII, p. 128-129). Sa confiance dans l'efficacité d'une étude ainsi réglée est telle qu'il s'écrie : « Que je périsse, si, après une seule année de ce régime, vous ne sentez pas que vous êtes devenus d'autres hommes et que vous commencez enfin à avoir des yeux ! » *(Quem laborem... si unicum annum sustinueritis, dispeream ni agnoscetis alios effectos vos esse homines ac incipere tum demum oculos habere* (§ XVIII, p. 131). Comme Ramus et Sanchez, il a compris l'importance de l'usage et de la pratique : aussi revient-il plusieurs fois sur ce point.

En terminant, Acontio promet à la jeunesse studieuse de lui offrir prochainement l'autre Partie de la *Logique*, celle qui traite des *Questions* [2]. Quelques années plus tard, il renouvelait cette promesse, ou plutôt annonçait l'intention de refaire à neuf la *Dialectique* composée jadis, ajoutant qu'il prendrait pour modèle la Nature elle-même, et s'efforcerait de reproduire au vif sa façon de procéder. Il est regrettable qu'un si beau plan n'ait point été réalisé : pas plus que Sanchez, Acontio n'a tenu ses engagements. Mais, pour lui, d'après le passage même où il ébauche son nouveau programme, on peut indiquer, avec grande probabilité, quelles causes le détournèrent de le remplir :

1. Qui vero docet, contrarium sequi ordinem utcunque potest : ita scilicet ut quæ a finis notione resolutionis ordine inventa fuerint, compositivo, qui est a causis ad finem, ipse explicet. Atque ita faciendum esse docet Galenus... A qua ego sententia longissime absum. Certo enim certius est discere aliquem quod ignorat, neque sponte posse, neque a doctore, nisi ex notioribus : id quod recte docuit Aristoteles et quotidie certissima comprobatur experientia... Siquidem igitur finis notior est iis quæ ad finem spectant, docenti profecto non minus quam contemplanti a finis erit notione incipiendum tanquam a notiore, et in eo terminandum, tanquam præ omnibus ignoto, quod sit à fine remotissimum (*De Methodo*, § XVII, p. 118-120).

2. Expectate autem propo diem et alteram logicæ partem quæ pertinet ad quæstiones (*De Methodo*, § XVIII, p. 133-134).

la difficulté de l'entreprise et ses côtés fastidieux *(rem sane difficilem ac fastidii plenam)* [1].

3°. — Critique.

Bacon ne cite nulle part Acontio ; mais ce silence ne prouve aucunement qu'il n'ait point connu ses ouvrages. Lui, qui était à l'affût de tout ce qui se disait sur la méthode, comment aurait-il ignoré le *De Methodo*, dont l'auteur habitait l'Angleterre et y avait acquis une véritable notoriété ? Cependant on ne peut rien affirmer absolument [2]. Il en va autrement de Ramus. Nous avons son propre témoignage dans la lettre qu'il écrivit à Acontio : « Longtemps avant les *Stratagèmes*, j'avais lu votre petit livre *De Methodo* : il n'est ni en opposition avec nos *Institutions dialectiques*, ni pleinement conformes à elles » [3]. Cette appréciation manque d'enthousiasme : sa froideur est surtout sensible, si on la compare à l'éloge chaleureux qu'il vient de faire des *Stratagèmes*. On ne doit pas s'étonner qu'il n'ait goûté qu'à moitié le *De Methodo*. D'abord, Acontio n'avait point, comme Ramus, une haine profonde du Péripatétisme et de la Scolastique : s'il les modifie et les complète, il s'en inspire franchement çà et là, notamment à propos des règles de la Définition et de la Division. Ensuite, Acontio est pour la méthode analytique, qui se ramène à l'induction, tandis que Ramus patronne la méthode déductive qui se réduit à la synthèse. Enfin, si Acontio a des préférences marquées pour la « méthode de résolution », il n'est pas exclusif, tandis que Ramus ne reconnaît qu'une méthode, la déductive. Par contre, le philosophe français devait aimer dans le philosophe italien sa brièveté dans l'exposition des préceptes, son zèle à recommander la pratique et l'usage, ses appels à l'expérience et à l'observation de la nature.

Les vues d'Acontio sont plus originales et plus profondes que celles de Ramus, qui en avait peut-être conscience. L'insistance qu'il met à inculquer la nécessité d'aller du connu à l'inconnu, sa sympathie pour l'innéité des premiers principes, ses prédilections pour la « méthode résolutive » font de lui, en quelque mesure, un devancier de Descartes. Un savant cartésien, le Hollandais Huelner, en avait été frappé et

1. Tandem etiam animum ad perficiendam vel potius de novo inchoandam susceptam olim *de Dialectica* scriptionem adjeci : rem sane difficilem ac fastidii plenam ; sed tamen, ni fallor, vehementer necessariam. Videtur enim, quæ adhuc extat, utilitates nequaquam præstare tantas quantas et pollicetur, et præstare videtur posse, si tandem aliquando veram ejus adspicere effigiem, suum illud exemplar, quod ipsa in natura est impressum, ad vivum referentem, licuerit. (Acontius, *Epistola de Ratione edendorum Librorum*, pp. LIII-LIV).

2. J. Freudenthal est d'avis que Bacon n'a pas connu le *De Methodo* d'Acontio : *Beiträge zur Geschichte der englischen Philosophie*, dans *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 1892, t. V, p. 12, note 42).

3. Libellum autem *De Methodo* multo jam antea legeram, non abhorrentem quidem ab *Institutis* nostris, sed neque plane convenientem. (Ramus à Acontio, *Ep. cit.*, p. 203, au bas).

l'écrivit au Père Mersenne dans une lettre du 29 août 1641, que Baillet résume ainsi : « Mais sur tout il [Huelner] estimoit son jugement [de Descartes] et les raisons pour lesquelles il avoit préféré la méthode *analytique* ou de résolution à la méthode *synthétique* ou de composition, tant pour enseigner que pour démontrer. Il n'avoit encore trouvé rien de semblable jusques-là, hors le petit livre *de la Méthode* composé par Jacques Acontius, qui, outre cet excellent traité, avoit encore donné un bel essay de la Méthode analytique dans son livre des *Stratagémes de Satan* [1]... »

Acontio ne s'aveugle pas sur ses forces intellectuelles et son propre mérite. L'une des raisons qui le font hésiter à refondre sa *Dialectique*, c'est qu'il a conscience de vivre dans un siècle « très cultivé ». Cependant il redoute moins les jugements de ses contemporains que les lumières du siècle à venir qui sera « encore un peu plus cultivé » [2]. Car, si le XVIe siècle compte un grand nombre d'hommes remarquables, il lui semble voir se lever l'aube d'une époque plus brillante encore [3].

§ D. — EVERARD DIGBY ET WILLIAM TEMPLE

Il ne semble pas qu'Acontio ait eu connaissance de la *Dialectique* de Ramus, du moins avant de composer le *De Methodo*. Il n'en va pas de même de deux philosophes anglais, EVERARD DIGBY et WILLIAM TEMPLE, qui en vinrent aux prises à l'occasion des ouvrages de Ramus.

I. — EVERARD DIGBY (vers 1550—?).

1° *Biographie.* — Sir Everard Digby naquit, vers le milieu du XVIe siècle, dans le comté de Rutland [4]. Il fut immatriculé, le 25 octobre 1567, comme élève boursier de *John's College* à Cambridge et reçu Maître ès arts six ans plus tard (1573). En 1584, il devint le principal professeur *(Lecturer)* de l'établissement et, en 1585, il en était le « senior fellow » (le plus ancien agrégé). Mais il eut des démêlés avec William Whitaker, Directeur *(Master)* du collège Saint-Jean. Celui-ci le priva de son titre d'agrégé *(fellowship)* (1588).

1. BAILLET, *La Vie de Monsieur Des-Cartes*, 2e partie, l. VI, ch. v, p. 138.

2-3. Intelligo etiam me in seculum incidisse cultum præter modum ; nec tamen certe vereor tam eorum, qui regnare nunc videntur, judicia, quam exorientem quandam seculi adhuc paulo cultioris lucem pertimesco. Etsi enim multos habuit habetque ætas nostra viros præstantes ; adhuc tamen videre videor nescio quid majus futurum. (ACONTIUS, *Epistola de Ratione edendorum Librorum*, p. 54-55).

4. On a longtemps affirmé que sir Everard Digby était le père de cet autre sir Everard Digby, fait chevalier par Jacques Ier, qui fut compromis dans la conspiration des Poudres. Cette supposition a fait croire à tort qu'il était catholique, comme son homonyme le conspirateur. M. Leslie Stephen a démontré (*Dictionary of National Biography*, t. XV, Londres, 1888), que cette parenté n'existait pas entre eux. — Sir Kenelm Digby (1603-1665), qui entretint des relations avec Descartes, est le fils aîné du chevalier Ev. Digby.

Pour motiver ce coup d'autorité, le Master dénonça Digby à Lord Burghley, l'accusant de ne pas solder les arriérés qu'il devait à l'économe pour sa pension. C'était le prétexte mis en avant. Les motifs réels sont tout autres. Digby était suspect d'incliner vers le Catholicisme : n'avait-il pas prêché sur la pauvreté volontaire, thèse papiste (« *position papish* ») ? On lui reprochait aussi de parler irrespectueusement du Directeur devant les élèves et de sonner du cor. Il s'était même permis, pendant un sermon et la communion, d'aller pêcher à l'épervier avec quelques étudiants [1]. Digby en appela de cette sentence à Burghley lui-même et à l'archevêque Whitgift, qui ordonnèrent sa réintégration. Mais Whitaker tint bon et, grâce à l'appui du comte de Leicester, fit maintenir l'arrêt d'expulsion. Pour en adoucir la rigueur, on accorda un bénéfice ecclésiastique à Digby, sans doute celui de Tinwell, dans le Rutland, qu'il avait vainement sollicité, quelques années auparavant, de lord Burghley [2].

Au cours de sa carrière universitaire, Digby enseigna la Logique. Il est probable que Bacon suivit ses leçons [3], car, pendant que celui-ci séjourna à Cambridge, Digby était, comme le reconnaît son élève, plus tard son adversaire, W. Temple [4], le professeur le plus en vue dans le domaine de la Dialectique.

2° *La Theoria Analytica de Digby.* — Mais, avant d'entrer en polémique avec Temple, Digby avait composé un ouvrage considérable sous ce titre long et solennel : *Theoria Analytica, viam ad monarchiam scientiarum demonstrans, totius philosophiæ et reliquarum scientiarum necnon primorum postremorumque philosophorum mysteria arcanaque dogmata enucleans, in tres Libros digesta* (Londres, 1579) [5]. Digby n'était pas de taille à remplir ce vaste programme où il est amené à toucher à toutes les parties de la philosophie, à faire des excursions sur le terrain des diverses sciences connues alors, à critiquer les principales opinions philosophiques antérieures. Cependant ce « n'est pas un esprit vulgaire ». Sans doute « la confusion des idées, des styles et des systèmes l'a accablé, et son ouvrage n'est analytique, ainsi qu'il le prétend, que par la multiplicité des divisions. Mais on doit reconnaître qu'il se meut assez librement dans la sphère des abstractions ; son latin aride et obscur est çà et là semé de sentences métaphysiques d'un

1. Cf. *Lettre de Whitaker à Burghley*, 4 avril 1588.

2. Cf. *Lettre de Digby à Burghley*, 26 janvier 1582.

3. Cf. J. Freudenthal, *Beiträge zur Geschichte der englischen Philosophie*, dans *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 1891, t. IV, p. 600, note 73.

4. Au reproche, que Digby fait à Temple de l'avoir attaqué, lui qui avait enseigné à Temple la double méthode, l'ancien élève répond : « ... dum ab eo te admoneri reprehendique cogitas, *Cui tu olim Scholis Dialecticis* (istis enim verbis de violata ratione officii conquereris) *utriusque methodi præceptor et præmonstrator eras.* Dissensit a magistro Platone, divinissimo homine, discipulus Aristoteles. Quidni et discipulus Mildapettus a magistro Diplodophilo. (W. Temple, *Pro Mildapetti de unica Methodo Defensione contra Diplodophilum*, p. 19-20. Edit. Francfort, 1584). Temple avait pris le pseudonyme de *Mildapettus*, et surnommait Digby le partisan de la double Méthode *(Diplodophilus)*.

5. W. Temple, dans son *Admonitio...* (ch. I, p. 19-24), comble d'éloges ironiques Digby et sa *Theoria analytica*.

certain éclat » [1]. L'idée maîtresse qui le dirige est belle et d'une longue portée : il y a correspondance entre la nature et l'esprit, entre le monde extérieur et l'intelligence humaine. Cette vue, qui lui vient de la Scolastique, a été reprise plus tard par Leibniz. C'est un postulat dont des preuves indirectes établissent la légitimité. Une fois admis, l'objectivité de nos connaissances s'explique tout naturellement.

Digby distingue trois mondes, le monde sensible, le monde intellectuel et le monde divin. Chacun de ces mondes nous est ouvert par une clef particulière : le monde des sens, par la raison ; le monde de l'esprit ou monde intermédiaire, par l'intelligence ; le monde de la Divinité ou monde « suprasupérieur », par la foi [2]. L'auteur de la *Théorie analytique* aurait été sage de borner ses emprunts aux Péripatéticiens qui lui ont fourni le meilleur de son livre. Il s'est follement inspiré des Néoplatoniciens de l'École d'Alexandrie, comme Plotin, Jamblique et Proclos, de certains mystiques chrétiens comme le Pseudo-Denys l'Aréopagite, et même des théosophes et admirateurs de la Cabale comme Cornelius Agrippa ou J. Reuchlin. De ce dernier il a démarqué plusieurs passages du *De Arte Cabalistica* (Haguenau, 1517) [3]. Il en résulte que la *Théorie analytique* est un singulier amalgame d'idées soutenables et d'opinions extravagantes et confuses. On y rencontre les Triades Plotiniennes, la Tretactys de Pythagore et la Hiérarchie céleste du faux Aréopagite.

Les deux derniers chapitres du Livre III sur la Classification des sciences et la Logique de la Méthode sont pour Digby une recommandation plus honorable. On y entend le professeur de Logique exalter outre mesure la science de son choix : sans la Dialectique les autres sciences ne sont que des corps morts ou un vain assemblage de mots bruyants ; aux unes elle donne un sens ; aux autres, la vie [4]. Ces chapitres de la *Théorie analytique* sont une nouvelle preuve que les contemporains de Bacon se préoccupaient de la division et de la

1. Ch. de Rémusat, *Histoire de la Philosophie en Angleterre...*, t. I, l. I, ch. I, p. 115, Paris, 1875.

2. Voici un spécimen de ses idées et de son style : « ... Triplex patet aditus, per triplicem discursum triplicemque statum productus. Primus aditus patet per mundum sensibilem... Hujus est clavis ratio colligens ex particularibus universalia, ex natura componens scientiam. Secundus autem per mundum medium, quem, postquam ratio discurrendo per universalitatem rerum erit extenuata, adeo ut formas a rebus abstractas et impermistas comprehendere nequeat, intellectum una sibi in subsidium advocans, fortiter transcendit... Hujus clavis est mens et perfectissima intellectus theoria... Tertius per supremam simpliciter lationem ; non ad motum corporis sed ad simplicem animi radium comparandum. Ens optimum mens humana fortiter accedens lucido sanctitatis oculo intuetur coram ut fiat beata. Hujus clavis est fides, per summum supremæ lucis candorem purgata simul et illuminata. (Digby, *Theoria analytica...*, p. 130.) Voir un résumé des idées philosophiques de Digby par Rémusat, *Histoire...*, t. I, l. I, ch. I, pp. 110-117, et, d'une façon plus détaillée, par G. Freudenthal, *Beiträge zur Geschichte...*, dans *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 1891, t. IV, p. 450-477 et 578-603.

3. J. Reuchlin, *De Arte Cabalistica*, cf. p. 5, 24, 26, 28, 52, 53, 54, 55, 70. Digby, *Theoria analytica*, cf. p. 113, 128, 158, 162, 198, 203, 206.

4. Dupliciter ergo se habent cæteræ scientiæ ad Dialecticam : aut tanquam inanis verborum strepitus, aut tanquam corpora emortua, quarum est ipsa Logica, illis significationem addens, his vitam. (Digby, *Theoria analytica*, p. 378.)

méthode des sciences, et c'est par là surtout que la *Théorie analytique* nous intéresse. Bacon lui-même n'a pas dédaigné de s'assimiler certaines idées de Digby relatives à la méthode logique, à la philosophie première, à la nature de la connaissance, etc. [1]. Digby put se consoler des attaques de Temple contre la *Theoria Analytica*, en apprenant de la bouche de Temple lui-même quel accueil flatteur les Sorbonistes avaient fait à cet ouvrage [2].

Avant de raconter la polémique de Digby avec Temple, il nous faut faire connaissance avec son bouillant adversaire.

II. — WILLIAM TEMPLE (1555—1627).

1° *Sa carrière philosophique et administrative.* — William Temple (1555-1627), après avoir commencé ses études à Eton, entra, en 1573, à *King's College*, à Cambridge, et fut reçu successivement fellow (1578) et maître ès arts (1581). On le destinait à la carrière du Droit. Mais ses goûts le portèrent vers la Philosophie, et il devint professeur de Logique. Temple, ayant étudié les ouvrages de Ramus, s'en fit le champion ardent. Un de ses élèves nous assure qu'il les poussait à la pratique, et, dédaigneux des idées spéculatives, préconisait l'usage et l'exercice de la Dialectique [3]. On reconnaît à ce trait un fidèle disciple de Ramus.

N'ayant pas réussi à se faire incorporer comme Maître ès arts à Oxford, il accepta (1584) la fonction de Directeur de l'École de grammaire de Lincoln. A cette époque, il composa une Préface pour le livre de Jacques Martin, de Dunkeld, professeur de Philosophie à Turin, ramiste fervent : Jacobi Martini Scoti *Disputatio de prima simplicium et concretorum corporum Generatione* (Cambridge, 1584 ; Francfort, 1589) [4].

1. J. Freudenthal a relevé les principaux endroits où Bacon s'est inspiré de Digby. Cf. *Beiträge zur Geschichte...*, dans *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 1891, t. IV, p. 601-602. Bacon cependant ne cite nulle part le nom de Digby.

2. Debes [Everardo] plurimum Sorbonistis, qui Theoriæ tuæ, nonnullorum contumeliis afflictæ vehementer et perculsæ frequenter, subvenerunt eamque a gravissimis hominibus acerrime reprehensam summa laude exceperunt (W. Temple, *Admonitio* Francisci Mildapetti Navarreni *ad* Everardum Digbeium Anglum *de unica* P. Rami *Methodo rejectis cœteris retinenda*, ch. I, p. 23-24. Londres, 1580 ; Francfort, 1589.

3. Cf. Anthony Wotton (vers 1561-1626), *Runne from Rome, or e Treatise shewing the necessitie of separating from the Church of Rome*, Londres, 1624. En publiant (Londres, 1626) la *Logique* de Ramus, il la présenta comme « The Art of Logick gathered out of Aristotle ». Son second fils, Samuel, a traduit cet ouvrage.

4. Andreas Libavius (Libau) critiqua cet ouvrage et la préface dans : *Quæstionum Philosophicarum Controversarum inter Peripateticos et Rameos Tractatus* (Francfort, 1591). Libau, né à Halle vers 1550 et mort à Cobourg (1616), était chimiste et médecin. Il enseigna l'histoire à l'université d'Iéna (1588-1591) et devint (1608) Directeur du collège de Cobourg.

Successivement secrétaire de Philippe Sidney [1] et de R. Devereux, deuxième comte d'Essex [2], il fut nommé, par l'influence de ce dernier, alors tout-puissant favori d'Elisabeth, membre de la Chambre des Communes (1597). Après l'arrestation du comte d'Essex, il protesta, dans une lettre au ministre R. Cecil, de sa complète ignorance du complot ourdi par son protecteur. Tombé en disgrâce, il se tourna vers la littérature sacrée. Le résultat de cette étude fut la publication d'une *Analyse logique de vingt Psaumes choisis (Logicall Analysis of twentye select Psalmes performed by* W. Temple, Londres, 1605). Il finit par obtenir une charge importante, celle de Prévôt de *Trinity College* à Dublin (14 nov. 1609), qu'il conserva jusqu'à sa mort (1627). Son corps fut enterré dans la chapelle du collège. Administrateur habile, il contribua à l'organisation de *Trinity College*, fondation récente d'Elisabeth.

2° *Défense de Ramus contre les attaques de Digby.* — Nous avons écarté à dessein les ouvrages que Temple consacra à la défense et à la diffusion des doctrines ramistes, dont il fut, en Angleterre, le protagoniste le plus zélé, pour en présenter maintenant une vue d'ensemble [3]. L'occasion d'entrer en lice lui fut offerte par l'apparition du *Dialogue* entre un *Aristotélicien* et un *Ramiste*, où Digby donne tout l'avantage au premier : *De Duplici Methodo Libri duo Unicam P. Rami Methodum refutantes, in quibus via plana, expedita et exacta, secundum optimos autores, ad scientiarum cognitionem elucidatur* (Londres, 1580). A cette attaque, Temple, sous le pseudonyme de Mildapettus, qui est censé avoir été, comme Ramus, élève du Collège de Navarre, opposa cette défense : Francisci Mildapetti Navarreni *ad* Everardum Digbeium Anglum *Admonitio de Unica P. Rami Methodo, rejectis cæteris, retinenda*, Londres, 1580 ; Francfort, 1589). Digby répondit à cet Avertissement : Everardi Digbei Cantabrigiensis *Admonitioni* Fr. Mildapetti Navarreni *de Unica P. Rami Methodo retinenda Responsio* (Londres, 1580). Cette fois, pour défendre l' « unique méthode contre le partisan de la « double méthode » *(Diplodophilum)*, Temple lève l'anonyme et combat sous son propre nom : *Pro Mildapetti de Unica Methodo Defensione contra Diplodophilum Commentatio* Gulielmi Tempelli *e Regio Collegio Cantabrigiensi* (Londres, 1581 ; Francfort, 1584). La discussion en resta là

1. Temple lui avait dédié en 1584 son édition annotée de la *Logique* de Ramus. Philippe Sidney (1554-1586) se distingua comme homme d'Etat et comme écrivain. Ses œuvres : *The Countesse of Pembrokes Arcadia*, roman de chevalerie ; *Astrophel and Stella*, suite de sonnets ; *An Apologie for Poetrie*, ont influé sur le développement de la Littérature anglaise.

2. W. Temple l'avait connu à Cambridge. Il en fait le plus grand éloge dans son livre contre Digby. Mais, comme il a pris le pseudonyme d'un étranger *(Mildapettus Navarrenus)*, il est censé ne parler que par ouï-dire : Est (ut ferunt) Cantabrigiæ Comes Essexius, adolescentulus ille quidem, sed ita eruditus a literis et ita compositus ad splendorem et dignitatem, ut siquid in adolescentulo ad commovendam admirationem quæras, id omne in Comite Essexio eminere dixeris... (*Admonitio...*, ch. xvi, pp. 110-111).

3. Sur W. Temple, voir J. Freudenthal, *Beiträge zur Geschichte...*, dans *Archiv für Geschichte...*, 1892, t. V, pp. 1-41.

entre les deux adversaires. Mais l'ardeur combative de Temple se dépensa contre d'autres ennemis, Jean Piscator [1], professeur de Théologie à Herborn, et Georges Liebler [2], qui succéda à G. Schegk, dans la chaire de physique, à l'Université de Tubingue, et avait attaqué la physique ramiste [3].

Dans ses démêlés avec Digby, Temple était gêné par le souvenir de l'enthousiasme qu'il avait manifesté pour le Péripatétisme, quand Digby lui expliquait la Logique d'Aristote. Pour sortir d'embarras il s'accuse d'avoir vécu trop longtemps dans la superstition et l'erreur [4]. Mais enfin Ramus lui a ouvert le chemin de la vérité. Temple célèbre le Ramisme avec l'ardeur intransigeante d'un néophyte, qui veut se faire pardonner ses égarements antérieurs. La critique d'Aristote, comme l'éloge de Ramus, dépasse la mesure.

C'est une tache, s'écrie-t-il, pour la gloire du XVIe siècle, d'accorder

1. Comme ces controverses tournent plus ou moins dans le même cercle d'idées, bornons-nous, pour la polémique avec Piscator, à l'indication des titres : GULIELMI TEMPELLI, *Philosophi Cantabrigiensis, Epistola de Dialectica* P. RAMI ad JOANNEM PISCATOREM ARGENTINENSEM, qui parut à la suite de *Pro* MILDAPETTI... *Defensione*, dans les éditions de Londres, 1581 et de Francfort, 1584. — Puis l'*Epistola* parut à part avec la réponse de PISCATOR : *Epistola de Dialectica* P. RAMI *ad* J. PISCATOREM ARGENTINENSEM *una cum* J. PISCATORIS *ad illam Epistolam Responsione*, Londres, 1582 ; Francfort, 1582. — *Epistolæ de* P. RAMI *Dialectica contra* J. PISCATORIS *Responsionem Defensio* GULIELMI TEMPELLI, Cambridge, 1584 ; Francfort, 1591 ; 1595. — J. PISCATOR (FISCHER), né à Strasbourg (1546), enseigna la théologie protestante dans plusieurs collèges ou universités et finalement à Herborn (1584) où il mourut en 1625.

2. GEORGES LIEBLER naquit, le 3 octobre 1524, à Denzlingen, bourg situé près de Nurtingen dans le Wurtemberg. Envoyé à Tubingue pour y faire ses études, son indigence était telle qu'il fut obligé de se procurer quelques ressources en chantant dans les rues. Le 6 août 1544, il fut reçu maître en Philosophie, le troisième sur dix-sept candidats. Son passage à Derendingen comme pasteur de l'Eglise réformée fut très court. Il revint (1547) à Tubingue pour y enseigner le grec et le latin, puis pour diriger (1552) la maison des boursiers *(domus stipendiariorum)*. Ayant résigné, en 1553, sa chaire de Physique ou Philosophie naturelle à l'université de Tubingue, pour vaquer plus librement à l'exercice de la médecine, Jacques Schegk eut comme successeur LIEBLER. On le voit plus tard (1569) chargé en outre d'enseigner la Rhétorique. Sa longue carrière professorale eut comme couronnement la fonction de Recteur de l'Académie, à laquelle il fut élevé le 1er mai 1588. La mort de Liebler arriva le 30 janvier 1600. (Cf. P. FREHER, *Theatrum Virorum Eruditione Clarorum...*, pp. 1494-1495). — En visitant, à l'université de Tubingue, la galerie de portraits des anciens professeurs, nous avons remarqué les portraits de SCHEGK et de LIEBLER. Le premier a une figure assez rébarbative, tandis que le second a un air plus avenant. LIEBLER prononça l'oraison funèbre de son prédécesseur : *Oratio funebris de Vita, Moribus et Studiis* J. SCHEGII, Tubingue, 1587.

3. LIEBLER avait critiqué la Physique de Ramus. Temple lui répondit par le *De Physicis nonnullis pro* P. RAMO *contra* LIEBLERUM, Londres, 1581 ; Francfort, 1584. Cet opuscule fait suite aux éditions de *Pro Mildapetti... Defensione*, de 1581 et de 1584. On trouve encore, comme Appendice au *Pro Mildapetti...*, un autre opuscule : *Disputatio de Ethicis quibusdam ex Aristotele*, où Temple traite *De virtutis origine, De Mediocritate, De Magnanimitate et Magnificentia, De Virtutibus in contemplando positis*. Le *De prædicabilium refutatione G. Tempelli Disputatio*, où il s'en prend à l'arbre de Porphyre, fut publié à la suite de l'édition de la *Logique* de Ramus, annotée par Temple, qui parut à Cambridge, 1584, et à Francfort, 1591 et 1595. — Liebler a consigné ses idées dans l'*Epitome Philosophiæ Naturalis ex Aristotelis Libris excerpta*, Bâle, 1561.

4. W. TEMPLE, *Pro Mildapetti... Defensione*, pp. 21-22. Nous renverrons à l'édition de Francfort, 1584.

trop d'importance à l'autorité des Philosophes, et de vouloir étouffer, dès sa naissance, toute nouvelle doctrine, si vraie et si appuyée soit-elle de raisons bien choisies. C'est pourquoi les Aristotéliciens nous pressent d'admirer le prince des Péripatéticiens, de vénérer les murs du Lycée et d'entendre la voix d'Aristote comme venant de Dieu! Voilà les exigences des Aristotéliciens ; tout autres sont celles de la Philosophie [1].

Il faut voir alors comme il malmène les Scolastiques, disciples d'Aristote, comme il traite de haut saint Thomas d'Aquin, Ægidius Romanus, Duns Scot, le cardinal Tolet. Saint Thomas [2] est un sophiste, Ægidius [3] est un bavard, Scot et les Scotistes [4] sont des barbares, Tolet [5] n'est qu' « un petit homme ». Après avoir lu la *Théorie analytique* et le *Dialogue* pour la double Méthode, Temple prétend que Digby n'est qu'un « sectateur de l'Aquinate ». Et il lui jette à la tête ce qualificatif comme la pire injure [6]. Pour lui, il n'a jamais juré par aucun maître, si éminent qu'on le suppose, et il est fier d'avoir déclaré la guerre à la subtilité raboteuse et sans grâce des Thomistes [7].

1. Est hercle hujus sæculi macula quædam nimium authoritati Philosophorum tribuere, et velle nascentis opinionis, quantumvis veræ ac nixæ eleganti ratione, tamen ipsum florem, ne latius serpat, infrangere statim et cohibere. Inde est quod a nobis postulent Aristotelici ut Peripateticorum principem admiremur, ut ipsos Lycei parietes veneremur, ut Aristotelis vocem velut divinitus missam putemus. Sed aliud a nobis Aristotelei, aliud requirit Philosophia. (W. Temple, *Pro Mildapetti de Unica Methodo Defensione*, p. 64).

2. Temple affecte de dire *Aquinatis sophismata*. Cf. *Pro Mildapetti... Defensione*, p. 25.

3. Non ego alicujus Ægidii quotidianam loquacitatem sine usu, nec e Thomæ schola exilem aliquam et absonam cantilenam requiro... (*Pro Mildapetti...*, p. 77).

4. Si vetus illa barbaries locum dedit Scotis... (*Pro Mildapetti...*, p. 25).

5. Excitabo tibi ex infima fæce Dorbellicæ familiæ homunculum aliquem : Toletum dico... (*Pro Mildapetti...*, p. 101). Cf. p. 25, où il dit encore : Scotis olim et *Dorbellis*. En cet endroit Temple s'en prend nommément à Dorbellis lui-même et non plus à son école *(Dorbellicæ familiæ)*. Il s'agit de Nicolas de Orbellis ou Dorbellus (d'Orvaux ou Dolbeau), lequel naquit en Anjou vers la fin du XIVe siècle et entra au couvent des Cordeliers à Angers. On ignore la date de sa mort ; on sait seulement qu'il vivait encore en 1465. Il défendit et propagea avec ardeur la doctrine de Scot. Son Commentaire sur les *Sentences*, souvent réimprimé, fut, pendant le XVe siècle et au delà, le manuel théologique des Ecoles franciscaines. Il a résumé ses idées philosophiques dans divers traités ; cf. notamment : *Secundum doctrinam Doctoris Subtilis Logica brevis, sed admodum utilis, super textum Petri Hispani*, Venise, 20 nov. 1516. Belle édition gothique à la Bibliothèque nationale, *Réserve*, R 1475. — Ce théologien-philosophe est loin de mériter les dédains inconsidérés de Temple : « Doué d'un esprit fin, délié, pénétrant, Nicolas de Orbellis aurait été l'un des principaux maîtres de l'Ecole, s'il avait eu plus d'initiative. » (B. Hauréau, *Dictionnaire des Sciences philosophiques* (A. Franck), art. Orbellis). — Avant de devenir cardinal, François Toledo (1532-1596), de Cordoue, professa avec éclat au Collège Romain la philosophie et la théologie. Le protestant J.-F. Buddeus, plus équitable que Temple, a rendu hommage à son mérite (*Isagoge in histor. liter.*, l. II, ch. IV). Cf. G. Sortais, *Histoire de la Philosophie...*, n. 86, § II, p. 412. Cf. *Ibidem* : S. Thomas d'Aquin, n. 51, pp. 174-224. — Gilles de Rome, n. 52, § C, II, p. 227. — Duns Scot, n. 53, pp. 228-235.

6. Dum Analyticam Theoriam et illum de duplici methodo Dialogum intueor, facile adducor te ut sectorem [sic] Aquinatis esse putem. (*Pro Mildapetti...*, p. 25).

7. ... qui illud αὐτὸς ἔφα a nullo, quantumvis præstanti, Philosopho, velut authoramentum servitutis accepit..., qui inconcinnæ et quasi verrucosæ Thomistarum subtilitati bellum indixit (W. Temple, *Pro Mildapetti...*, p. 29).

Temple a grandement raison de recommander l'observation de la nature, l'usage et la pratique de la Dialectique. Mais, sous prétexte que certains Péripatéticiens ont surchargé la Logique de préceptes raffinés, il a grandement tort de vouloir sacrifier la Logique elle-même, en attaquant les catégories, le syllogisme démonstratif, les règles sur l'opposition et la conversion des propositions, le mécanisme si ingénieux de la réduction des modes [1]. Comme si, pour formuler les lois de la Logique formelle, Aristote n'avait pas, au préalable, disséqué les opérations intellectuelles avec une pénétration qui n'a point été surpassée. Il suffisait d'élaguer les superfétations ajoutées par des disciples intempérants.

Par contre, Temple exalte Ramus et sa réforme. C'est un génie presque seul de son espèce [2]. Le panégyriste ne recule pas devant l'épithète de « divin » pour caractériser le talent de Ramus *(divinam in restaurandis ornandisque disciplinis industriam)* [3]. On le voit, l'éloge du Maître est poussé à l'extrême, comme l'a été le blâme à l'adresse des Péripatéticiens.

Que penser du fond même de la querelle ? Selon Temple, la méthode a seulement pour rôle d'enchaîner dans un ordre lumineux les choses confuses et dispersées [4]. Ce n'est pas un moyen de découvrir la vérité, car la vérité reluit au simple énoncé d'une proposition ou résulte de la marche discursive du syllogisme [5]. Il n'y a donc, comme l'en-

1. Non intellexerunt [Peripatetici] ut cæteras artes, sic Dialecticam e naturæ observatione deductam, ita effingendam esse ut a natura non aberret. Hinc Prædicabilia et Prædicamenta exorta sunt, quæ erant a Peripateticis celebrata tantopere et decantata, ut quæ de eisdem valenter et bonis lateribus clamare didicisset, is non mediocri ornamento putaretur excultus Logicæ disciplinæ. Hinc Modalium, Oppositionum, Conversionum argutiæ emerserunt : in quibus non rei obsoletæ et pervagatæ scientia delitescere, sed excellentissimæ sapientiæ splendor elucere credebatur. Hinc Reductionum et Syllogismi demonstrativi subtilitas emanavit : cui tantum ab argutulis sophistis tributum est, vix ut putetur ab hominibus cogitata, sed ad homines in Lyceo spatiantes transmissa divinitus (W. Temple, *Admonitio*..., Epist. dedicat., p. 4). Ce n'est pas une boutade passagère. Dans la conclusion même de l'ouvrage qui suivit l'*Admonitio*, Temple ose prononcer sérieusement contre les catégories d'Aristote cette condamnation hautaine, qui fait douter de la rectitude de son jugement : ... Categoriæ partitio in substantiam et accidens vitiosa est ; singularum categoriarum doctrina sophistica est ; categoriarum usus logicus vel nullus est vel minime necessarius. Categoriæ ergo e Logicis tollendæ (W. Temple, *Pro Mildapetti... Defensione*, p. 151). On eût compris que Temple adressât quelques critiques aux catégories aristotéliciennes, qui ne sont pas intangibles. Mais cette exécution en masse, sans distinctions ni nuances, dénote l'ignorance ou le parti pris.

2. Ingenio prope singulari (W. Temple, *Admonitio*..., Epist. dedicat., p. 5.)

3. W. Temple, *Admonitio*, ch. I, p. 25-26. — Il conclut en souhaitant à Digby les qualités « *divines* » de Ramus : Tibi... laudem prudentiæ et consilii, P. Rami in quolibet generis arte divinitatem exopto. (*Ibidem*, ch. XVI, p. 111.)

4. Illud vero quale est quod habitum scientiæ perfectum, methodi finem esse affirmes ? Methodus muneri suo cumulatissime satisfecit, si res confusas in unum et nulla lege constrictas singulas singulis locis pro claritate notitiæ disposuerit... (*Admonitio*, ch. V, p. 39).

5. Disseris nihil absque methodo sciri posse. At quid ita tandem ? Rerum certe cognitio vel dispositione enuntiati statim elucet, vel e syllogismi dianoia efflorescit. At vero collocatione methodica non rerum notitia exquiritur, sed ordinis illius, quo res notæ jam ac judicatæ constringuntur, illustratur elegantia (*Admonitio*, ch. III, p. 30-31).

seigne Ramus, qu'une seule méthode, qui permet de disposer en bon ordre les connaissances acquises. Et cette méthode unique consiste à aller des choses universelles aux choses particulières [1].

Digby prétend au contraire (comme Temple le lui reproche constamment) [2] que la méthode a une double fonction : elle est d'abord un chemin pour conduire à la science ; elle est ensuite un moyen d'ordonner les connaissances recueillies. C'est tout ensemble un instrument de découverte et de coordination. Sur ce point, quelle que soit d'ailleurs la valeur intrinsèque des arguments de Digby, il est certain qu'il a vu juste. Digby prétend de plus que la méthode qui expose doit différer de celle qui découvre [3]. Il prend ici, sans le savoir probablement, le contrepied de la thèse d'Acontio. C'est là une question qui est aujourd'hui encore controversée. On ne doit rien affirmer d'une façon trop absolue. Car il est des cas où il sera préférable d'adopter, pour l'exposition d'une doctrine, la marche qu'on a suivie pour y parvenir ; dans d'autres, mieux vaudra procéder inversement [4].

Les œuvres, qui doivent leur origine à cette polémique virulente, n'ont pas grande portée philosophique. Combien elles sont inférieures à l'opuscule d'Acontio qui déroule avec sérénité un système bien déduit. Leur intérêt et leur valeur sont surtout historiques : on les cite comme des témoins éloquents et véridiques de l'importance que les prédécesseurs et les contemporains de Bacon attachaient aux questions de méthode, et comme des spécimens de l'ardeur passionnée que les antagonistes mettaient à les débattre. Digby et Temple ne se contentent pas de lutter à coup d'arguments ; ils prodiguent la raillerie ou l'outrage. Sur ce terrain, la palme revient à Digby. Aussi Temple, visant à produire un effet de masse, n'a pas manqué de réunir les injures éparses dans les deux livres de son adversaire, pour en former une théorie qui défile, sous les yeux du lecteur ahuri, sur un espace de cinq pages [5]. Cette collection d'invectives, quoiqu'elle n'ait rien à voir avec le fond du débat, indispose contre Digby, dont les violences gâtent la cause, aux yeux de ceux qui jugent par impression. Inconvenance et maladresse ; double faute de tactique. Il est vrai que Temple ne se fait pas davantage scrupule de recourir aux personnalités blessantes ; mais il décoche ses traits ironiques d'une main plus légère. Ce genre de discussion est tout ensemble déplacé et stérile.

1. Una ab universalibus ad particularia eademque methodus perpetuo adhibenda est (W. Temple, *Pro Mildapetti... Defensione*, p. 148). Cf. Ramus, *supra*, p. 27-28.

2. Voir, par exemple, les textes de Temple, *supra*, p. 60, n. 4 et 5.

3. Contendit Ramus unicam esse artis jam inventæ et separatim enuntiatæ aut syllogismo judicatæ ad ordinem revocandæ methodum. Tu ad eum refellendum affirmas duplicem esse methodum, unam collocandæ artis, alteram ejusdem inveniendæ. (Temple, *Admonitio*, ch. x, pp. 74-75). — Proposita tibi est de methodo rerum disponendarum controversia. Tua methodo ad anilem illam et metaphysicam syllogismi demonstrativi sapientiam delaberis. (*Ibidem*, ch. xii, p. 82). Or, d'après le même Temple, Ramus a terrassé le syllogisme démonstratif, délire du cerveau d'Aristote. (Porro demonstrativi syllogismi delirium excussit et profligavit (*Admonitio*, Epist. dedicat., p. 6).

4. Cf. G. Sortais, *Traité de Philosophie*, t. I, *Logique*, n. 53, § VII, 4.

5. *Pro Mildapetti...*, p. 56-60, Francfort, 1684.

Aussi bien Temple, par une œuvre digne et calme, a fait plus pour propager la réforme ramiste, que par ses œuvres polémiques. Je veux parler de l'édition qu'il a donnée de la *Logique* de Ramus [1], en l' « illustrant » de notes, qui sont un commentaire lucide et perpétuel de la pensée du Maître. Cette édition annotée ne contribua pas seulement à répandre le Ramisme en Angleterre, mais même en Allemagne, où elle eut les honneurs de la réimpression.

3° *Résultats de cette polémique.* — La polémique entre Temple et Digby eut cependant pour résultat, du moins en Angleterre, de modifier l'orientation des esprits, ouverts aux questions philosophiques, dans le sens de Ramus et de Temple : c'est dire qu'elle affaiblit encore le prestige déjà ébranlé du Péripatétisme et de la Scolastique.

Il n'est pas impossible que l'influence de cette controverse se soit fait sentir au delà de la Manche. On a cité, en preuve, le nom de Marc Duncan, noble Écossais, né (vers 1570) aux environs d'Edimbourg, que sa naissance en pays britannique et son âge mirent à même de connaître les péripéties de la lutte entre Temple et Digby. Il était docteur en médecine et s'intéressait aux questions philosophiques. Lors de la fondation (1606) de l'Académie protestante de Saumur, Duplessis-Mornay l'appela d'Écosse pour y professer la philosophie. Mais Duncan tint à mener de front l'enseignement philosophique et l'exercice de la médecine. La concurrence qu'il rencontra dans un collègue, le Dr Benoist, éveilla chez lui une « rivalité haineuse » [2]. En 1616, le Conseil académique le nomma Principal du Collège, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 22 mars 1640 [3].

En qualité de médecin, il publia un *Discours sur la possession des Religieuses Ursulines de Loudun* (Paris, 1634), dont il prétend expliquer les phénomènes extraordinaires par la « mélancholie ». Le Docteur de la Mesnardière réfuta cette explication trop simpliste [4].

1. Petri Rami *Dialecticœ Libri duo, Scholiis* Gulielmi Tempelli Cantabrigiensis illustrati, Cambridge, 1584 ; Francfort, 1591 ; 1595. — A Francfort, en 1591, paraissait aussi une nouvelle édition de la *Logique* de Ramus, mais mise en face de la *Logique* de Mélanchthon. Elle est l'œuvre de l'un de ces conciliateurs, qu'on nommait *mixtes* ou *semi-ramistes* et qui étaient combattus et par les Ramistes purs et par les purs Aristotéliciens. C'est un document qui montre, dans un parallélisme suggestif, que la *Logique* de Mélanchthon est bien plus complète et s'inspire nettement d'Aristote. En voici le titre : P. Rami *Dialecticœ Libri duo et his e regione comparati* Philippi Melanthonis *Dialecticœ Libri quatuor, cum explicationum et collationum Notis, ad utramque conformationem uno labore addiscendam. Edit. secunda. Auctore* Frederico Beurhusio Meinertzhagense, *Scholæ Tremonianæ Rectore*, Francfort, 1591. La 1re édition parut en 1586 à Erfurt et à Mulhouse. Frédéric Beurhaus, né à Meinertzhagen (1536) et mort à Dormund (1609), était Directeur de l'Ecole de Dortmund quand il publia la 2e édition. Il avait succédé à Lambach dans la direction de cette Ecole.

2. Célestin Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, Paris-Angers, 1876, t. II, art. Duncan.

3. Cf. Joseph Prost, *La Philosophie à l'Académie protestante de Saumur*, Paris, 1907, p. 14, n. 1.

4. *Traité de la Mélancholie, sçavoir si elle est la cause des effets que l'on remarque dans les Possédées de Loudun. Tiré des réflexions de M. sur le Discours de M. D.*, La Flèche, 1635. (M = Ménardière ; M. D. = Marc Duncan). — Duncan répliqua : *Apologie pour*

Comme philosophe Duncan publia, dès 1612, un Traité de Logique, *(Institutiones Logicæ)* dédié à Duplessis-Mornay. L'ouvrage fut réimprimé, en 1655, à Saumur, avec les modifications introduites par l'auteur, sous ce titre : MARCI DUNCANI *Philosophiæ et Med. D. Institutionis Logicæ Libri quinque, in usum Academiæ Salmuriensis, quartum editi ut erant, ab auctore recogniti.* Salmurii, MDCLV. C'est un manuel in-12, de 355 pages, à l'usage des classes. L'auteur semble ignorer la réforme tentée par Bacon, dont le *Novum Organum*, paru en 1620, n'a pas été utilisé par lui dans les éditions de sa Logique qui suivirent cette date. « Il est beaucoup plus probable que Duncan utilisa la tendance libérale en philosophie que la lutte de E. Digby et W. Temple venait de créer en Angleterre. C'était un scholastique à l'esprit ouvert qui se modernisait » [1]. Il cherche à être « clair, lucide », pratique. Aussi les questions trop minutieuses ou trop épineuses sont-elles laissées de côté à dessein [2]. Ce souci d'être accessible et utile à ses lecteurs lui « a plus d'une fois... donné comme un pressentiment de la véritable méthode scientifique » [3].

En somme, l'œuvre philosophique de W. Temple n'a rien d'original. Il fut avant tout un vulgarisateur de la Logique ramiste. Sa production littéraire cesse en 1605. Les dix-huit dernières années de sa vie sont absorbées par l'administration de *Trinity College* à Dublin. Ce philosophe était évidemment un homme habile et positif. On ne s'expliquerait guère autrement qu'il ait pu se concilier les faveurs de personnages comme le comte d'Essex et Philippe Sidney. Il trouva aussi une protection lucrative auprès de Philippe Howard, premier comte d'Arundel, quatrième duc de Norfolk. Au moment de ses polémiques contre Digby, il dédia, coup sur coup, à celui qu'il nomme son Mécène, l'*Admonition* et la *Défense de Mildapettus*. Dans la première Dédicace, il dit gracieusement à son bienfaiteur « qu'en lui brillent les deux qualités qui sont le plus bel ornement d'une race aristocratique : la connaissance des lettres et le patronage des lettrés » [4]. Dans la seconde, il se plaît à reconnaître qu'il doit à la générosité du très noble comte les secours qui lui ont permis de vivre et de cultiver son talent [5].

*M. D., Docteur en médecine, contre le Traité de la Mélancholie tiré des réflexions du Sieur de la M^re^*. Sans lieu ni date. — Ces ouvrages sont tout imprégnés des théories bizarres de la médecine du XVIIe siècle.

1. J. PROST, *La Philosophie...*, p. 42. — Cf. *Ibidem*, pp. 14-42, l'analyse de la *Logique* de Duncan.

2. Quædam enim, vel ut minuta nimis, vel ut spinoza, consulto omisimus, alia leviter perstrinximus ; summa vero rerum capita et ad usum pertinentia, nisi nostri nos amor occæcavit, clare et dilucide explicavimus et cancorum carnes ab ossibus separatas mensis his nostris intulimus. (DUNCAN, Dédicace de sa *Logique*).

3. J. PROST, *La Philosophie*, p. 15.

4. Nam quæ duæ res generis amplitudinem vehementer ornant, eæ in te elucent ambæ : literarum nempe cognitio et studium juvandi literatos. (W. TEMPLE, *Admonitio*, Epist. ded., p. 7.)

5. Nam quæ mihi vel ad vitam subsidia vel ad cultum ingenii adjumenta suppetunt, ea ab honoratissimo Comite Arundellio profecta esse fateor et agnosco. (W. TEMPLE, *Pro Mildapetti..., Defensione*, Epist. dedic., p. 5). — Il semble étrange qu'un ancêtre catholique des ducs de Norfolk patronne ainsi le protestant Temple. L'étonnement cesse quand on apprend quelques faits de sa vie. Le comte d'Arundel, né en 1557,

« Il est hautement probable que Bacon a connu les œuvres de Digby et de Temple ; mais on ne peut l'établir d'une façon concluante. Ils stimulèrent l'intérêt qu'il prenait à la question de la méthode ; c'est en cela surtout que dut consister leur influence. Ils ne pressentirent pas sa théorie de l'induction » [1].

§ E. — NICOLAS HEMMINGSEN (1513-1600).

Les faits et les témoignages relatés jusqu'ici montrent clairement à quel point la question de la Méthode préoccupait les penseurs du XVIe siècle. Apportons un dernier exemple, qui vient de loin, d'un pays du Nord de l'Europe, le Danemark. N'est-il pas significatif que le Danois, dont nous allons esquisser la vie, ait songé à écrire deux opuscules sur la Méthode, lui qui était avant tout et presque uniquement un théologien ? Nous laisserons dans l'ombre ses controverses théologiques pour mettre en lumière ses deux petits traités philosophiques.

1°. — Vie de N. Hemmingsen.

Niels Hemmingsen (Nicolaus Hemmingius) naquit à Laaland (1513), la plus méridionale des îles de l'archipel danois. Sa famille l'envoya faire ses études à l'université de Wittenberg, où il fut l'élève du célèbre Mélanchthon. L'étudiant voua à ce « très cher maître » [2] une vive reconnaissance, car, plus de vingt ans après, nous l'entendons lui décerner de magnifiques éloges [3]. De retour au pays natal, il fut

n'avait que 23 et 24 ans lorsqu'il accepta les Dédicaces de l'*Admonition* (1580) et de la *Défense* (1581). Il avait alors abandonné la religion de ses ancêtres et menait une vie déréglée à la cour dissolue d'Elisabeth. Mais, ayant assisté à la controverse, que l'héroïque jésuite Edmond Campion, alors prisonnier à la Tour de Londres et à la veille d'être martyrisé à Tyburn, soutint en septembre 1581 contre les ministres protestants, il en sortit profondément remué. Il ne tarda pas à abjurer le Protestantisme et devint, lui aussi, un champion intrépide de la Foi catholique, pour laquelle il mourut en prison à la Tour (1595). — Cf. A.-F. Rio, *Les Quatre Martyrs*, p. 1-91, Paris, 1856. — J. Morris, *Troubles of our catholic Forefathers...*, 2e série, p. 83, Londres, 1875. — Le comte d'Arundel fut reçu maître ès arts à Cambridge, en novembre 1576. Cf. Charles-Henry et Thompson Cooper, *Athenæ Cantabrigienses*, t. II, p. 188, Cambridge, 1861.

1. That Bacon was acquainted with the works of Digby and Temple his highly probable, though it cannot be conclusively established. Their influence upon him, however, must have consisted mainly in stimulating his interest in the question of method : they did not anticipate his theory of induction. (W. R. Sorley, *The Beginnings of English Philosophy*, dans *Cambridge History of English Literature*, t. IV, ch. XIV, p. 277, § *In clearness*, à la fin, Cambridge, 1909).

2. Philippus Melanthon, præceptor meus carissimus (Hemmingius, *De Methodis*, l. I, C.). Cet ouvrage n'étant pas paginé, nous renverrons aux lettres placées au bas de certaines pages.

3. Philippus Melanthon (cujus sanctissimi viri decus, nec viperina multorum ingratitudo, nec occultæ malevalorum insidiæ, nec apertæ adversariorum calumniæ obscurabunt unquam) de Philosophia morali sapientissime et utilissime scripsit. (Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, Epistola Dedicatoria [non paginée], pp. 12-13).

nommé professeur de Dialectique à l'université de Copenhague (1545) et accepta, en outre, un poste ecclésiastique dans une église de la ville (Helligaandskirchen). Après avoir pris le degré de bachelier en Théologie (1553), il devint professeur dans cette Faculté et le resta jusqu'en 1579. Le grade de Docteur en Théologie lui fut conféré en 1557. Quand il quitta l'enseignement, on le déclara professeur émérite. Alors Hemmingsen se retira dans l'île de Seeland, à Roskilde, où il avait une prébende depuis 1557. La charge de Doyen *(Senior)* du Chapitre occupa ses vingt dernières années. Une grave infirmité, la cécité, éprouva sa vieillesse. Il mourut à Roskilde, le 23 mai 1600, à l'âge de 87 ans.

Certains dissentiments théologiques troublèrent quelque temps la vie de Hemmingsen. Il avait montré de l'inclination pour plusieurs doctrines calvinistes (l'impanation, par exemple), que sa Confession, la Confession luthérienne, réprouvait. Il dut les désavouer solennellement [1] dans une lettre datée du 6 avril 1576. Mais on ne l'obligea point à rétracter l'approbation complète [2] qu'il avait donnée à la condamnation que l'impitoyable Calvin fit prononcer contre Michel Servet [3].

2°. — Les Méthodes philosophiques.

Hemmingsen publia, à Wittenberg, où il avait fait ses études, les deux opuscules philosophiques qui vont nous occuper. Le premier a pour titre : *De Methodis Libri Duo, quorum prior quidem omnium Methodorum universalium et particularium, quarum usus est in Philosophia, brevem ac dilucidam Declarationem ; posterior vero Ecclesiastem sive Methodum theologicam interpretandi concionandique continet*

1. « Non dissimulandum esse Calvini sententiæ de S. Cœna aliquando indulsisse [Hemmingium], sed monitum a cœteris theologis ad meliorem mentem reversum deposito errore palinodiam cecinisse. Quam in rem ejus confessionem, ipsius manu scriptam sibique a viro illustri D. Engberg, Consiliario Regis et Judice provinciali Seelandiæ dono datam subjungit. » Témoignage de Masius, cité par Bayle (*Dictionnaire*, art. Hemmingius) qui renvoie à Samuel Andreas, dans *Epistola ad* Antonium Horneck *qua Daniæ orthodoxæ, fidelis et pacificæ Autori respondetur*, Marbourg, 1690, p. 62. — Cet Hector Gotfred Masius (1653-1709) enseigna la théologie à Copenhague. Cf. C. F. Bricka, *Dansk biografisk Lexikon...*, t. XI, p. 179-182, Copenhague, 1897.

2. Voici en quels termes Hemmingsen approuva la condamnation de Servet : « Deinde, cum his hæresiarchis damnamus etiam impium et impurissimum nebulonem Michaelem Servetum, qui rabiose contemptis Sanctorum Patrum consiliis, Arii et aliorum fanaticorum hominum damnatas hæreses revocare conatus est, quem juste accusatum a D. Joanne Calvino merito Genevates affecere supplicio. » (*Syntagma Institutionum Christianarum perspicuis Assertionibus ex Doctrina prophetica et apostolica congestis (plerisque propositis et disputatis in Academia Hafniensi) comprehensum* : I. Deus, n. 38, colonne 680, dans Nicolai Hemmingii *Magni Nominis Theologi ac in Hafniensi Academia Sacrarum Literarum olim Professoris Regii Opuscula Theologica...*, Genève, 1654, col. 671-912).

3. Sur la biographie de Hemmingsen, voir : P. Freher, *Theatrum Virorum Eruditione Clarorum...*, Nuremberg, 1688, p. 312-313. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — C. F. Bricka, *Dansk Biografisk Lexikon...*, t. VII, p. 324-334, Copenhague, 1893.

(Wittenberg, 1562) [1]. La partie concernant la *Méthode théologique* pour bien prêcher et interpréter la Sainte Écriture, est en dehors de notre sujet. La partie relative aux *Méthodes philosophiques* nous promet un exposé bref et lucide. Il faut reconnaître tout d'abord que, en dépit de la longueur et de la complexité du titre qui mettent en défiance sur cette promesse, l'auteur l'a fidèlement tenue. Son Traité est court et clair. Il est dédié à Christian III, roi de Danemark.

L'auteur se fait une haute idée du rôle de la Méthode, parce qu'il a en très grande estime ce qui est bien ordonné. C'est son exorde : « Comme dans tout cet univers, rien n'est plus beau, plus utile et plus nécessaire que l'ordre, ceux-là méritent beaucoup de louanges, qui tracent les règles et l'ordre à suivre pour enseigner et pour apprendre. Car il est manifeste que, sans ordre, on ne saurait enseigner avec clarté ni apprendre avec succès » [2].

Puis, parlant de la Méthode en général, il la définit : « Un procédé d'enseignement qui nous avertit et nous guide, pour expliquer les choses, dans le choix du lieu propre qu'il convient de donner à chacune d'elles ». *(Methodus est ratio docendi, cujus admonitu et ductu singula in rerum explicatione aptis accommodatis locis collocantur)*. Son but est de fournir aux étudiants une sorte de Manuel, où ils puissent trouver, en raccourci, l'indication des diverses Méthodes usitées en Philosophie et le moyen de s'en servir.

Deux grandes Divisions : *Méthode universelle* et *Méthode particulière*.

La Méthode universelle *(Integrarum Artium* [3] *tradendarum Via)*, emploie trois procédés : la Synthèse, l'Analyse et la Diérèse *universelles*. La Diérèse mérite d'être signalée, car elle a principalement les faveurs de Hemmingsen. Empruntée à Platon et à Galien, elle consiste à définir le point doctrinal en question et à soumettre cette définition à une série d'analyses [4].

La Méthode particulière est traitée d'une façon plus personnelle. Elle se divise en deux groupes qui se subdivisent à leur tour. Son rôle est d'indiquer le moyen d'expliquer les questions proposées sur n'importe quel sujet *(Methodus particularis est ratio monstrans viam explicandi quæstiones de qualibet re propositas)* [5]. Elle est simple ou composée.

1. On trouve aussi l'opuscule *De Methodis* dans N. Hemmingii *Opuscula Theologica*, Genève, 1654, col. 1-90.

2. Cum in hac tota rerum universitate nihil sit ordine pulcrius, nihil utilius nihilque magis necessarium, magna laude existimandi sunt digni, qui præcepta ordinis in docendo et discendo observanda tradiderunt. Nam citra ordinem, ut neminem docere perspicue, ita neminem feliciter discere manifestum est. (N. Hemmingius, *De Methodis*, Præfat. in Librum Primum [non paginée], B 3 verso).

3. Il faut se rappeler que pour les Péripatéticiens le mot *Artes* s'applique aux sciences. De là leur division des sciences en sept arts libéraux.

4. Diæresis universalis est methodus quæ primum definitione id, de quo doctrina instituta est, declarat ; deinde illud ipsum dividit in proximas species rursumque specierum inquirit inferiores species, quoad dividi possit id quod propositum erat. (N. Hemmingius, *De Methodis*, l. I, C verso). Acontio combat au contraire l'emploi de cette méthode. Cf. *De Methodo*, § XVII, p. 124-127.

5. Hemmingius, *De Methodis*, l. I, C 5 verso.

Simple, quand il s'agira de définir chacun des termes, qui forment la matière des propositions *(Illa est cum videlicet voces vera ratione explicantur)*. Elle comprend la Synthèse, la Diérèse et l'Analyse *particulières*. La Synthèse est un procédé pour définir ; la Diérèse et l'Analyse sont différents procédés pour diviser.

Composée, quand il s'agira de démontrer quelque proposition *(Hæc qua propositio aliqua ratione vera concluditur)*. Or, comme toute question posée a coutume d'être résolue par des arguments probables, fallacieux ou nécessaires, il suit que la Méthode composée revêtira trois formes : elle sera probable, sophistique ou démonstrative [1]. Exposer la méthode *démonstrative*, c'est faire la théorie du « Syllogisme du nécessaire » ; exposer la méthode *sophistique*, c'est montrer les moyens de démasquer les sophismes ; enfin exposer la méthode *probable*, c'est traiter du syllogisme ordinaire, qui trace les règles pour construire et distinguer les arguments concluants, c'est-à-dire en forme, mais qui ne garantit aucunement la valeur de leur matière, c'est-à-dire des propositions qui les constituent. Cette partie, qui s'occupe de la méthode probable, est étudiée avec plus d'ampleur et de profondeur que le reste. L'auteur établit que son bon fonctionnement dépend de trois choses : la nature des questions à expliquer, l'invention des arguments et la doctrine du syllogisme.

Voilà les points essentiels de l'opuscule [2]. Puis, Hemmingsen aborde les sujets suivants : *Méthode directe*, *Méthode de réduction à l'impossible*, *Méthode conjecturale*, *De la Discussion scolastique et de ses règles*, *De l'ordonnance dialectique*, *Méthode exégétique* ou *Manière d'interpréter les auteurs*, enfin *Méthode de la Rhétorique*.

Ce résumé schématique suffit à donner une idée juste de l'œuvre de Hemmingsen : œuvre didactique visant un but pratique. Aussi a-t-il grand soin d'ajouter aux préceptes des exemples [3] pour faire voir en acte le mécanisme de leur application. Cet opuscule méritait d'être tiré un moment de l'oubli, car il prouve à sa manière quelle importance capitale, même dans les milieux péripatéticiens, on attachait alors aux questions de Méthode. Le titre seul (le pluriel *De Methodis*) annonce que Hemmingsen est aux antipodes de Ramus et de Temple, défenseurs de l'unicité de la Méthode. Sans doute, Hem-

1. ... Cum omnis quæstio proposita aut probabilibus, aut fallacibus, aut necessariis et perpetuis confirmari soleat, triplicem hanc methodum constituamus, probabilem nimirum, sophisticam et apodicticam (*De Methodis*, l. I, D 5, *De composita Methodo*).

2. Si l'on s'en tenait à la définition générale que Hemmingsen a donnée de la Méthode *(Ratio docendi...)*, on en devrait conclure que, dans son Traité, il s'occupe uniquement des diverses méthodes d'*enseignement*. On se tromperait, car, en parlant de la Méthode *particulière*, il est clair qu'il vise aussi les moyens à employer pour découvrir la vérité : *viam explicandi quæstiones de qualibet re propositas*. Cela ressort encore de la définition de la Méthode *composée* : *qua propositio aliqua ratione vera concluditur*. Cela ressort enfin des exemples qu'il apporte pour montrer comment l'on doit mettre les méthodes en pratique.

3. Les exemples sont ordinairement mêlés à l'explication des méthodes ; il en est ainsi pour la Méthode *probable*. (Cf. l. I, *De composita probabili*.) Mais, pour la Méthode *démonstrative*, l'auteur met les exemples à part et en apporte trois : Exemplum : *physicum, ethicum, geometricum*. (Cf. l. I, E 4, verso.)

mingsen n'a pas la préoccupation de mettre en relief, comme les Logiciens dont nous avons parlé en cet Article, le rôle prépondérant de l'observation et de l'expérience. Sans en faire fi, comme il apparaît surtout dans son *De Lege Naturæ Methodus*, il cherche à condenser les connaissances antérieures [1], en y joignant l'apport de ses réflexions personnelles. Il n'est point ennemi du progrès ; mais ce n'est pas non plus un révolutionnaire. Hemmingsen est un Péripatéticien modéré, éclectique, qui parfois même s'évertue à concilier Platon et Aristote [2].

3°. — La Méthode de la Loi naturelle.

Le second opuscule est intitulé : *De Lege Naturæ apodictica Methodus concinnata per* NICOLAUM HEMMINGIUM (Wittenberg, 1564) [3]. Il est dédié [4] à ERIC KRABBE, sénateur du royaume de Danemark, qui s'occupait à réunir en *Corpus* les lois danoises dispersées [5] et a traduit en danois le *De Lege Naturæ Methodus*. Cet opuscule, quoique destiné, comme le *De Methodis*, à la jeunesse studieuse *(studiosis)*, a cependant une tout autre portée. Hemmingsen en a pleinement conscience : il se donne comme un précurseur [6].

Voici l'occasion qui donna naissance au petit Traité. Hemmingsen, en commentant l'*Epître aux Romains*, avait été très frappé du passage où saint Paul affirme que Dieu a gravé la Loi naturelle dans les cœurs [7]. Il résolut d'approfondir cette question. Mais, pour qu'on ne l'accuse pas, lui, professeur de Théologie, de mettre la faux dans la moisson d'autrui *(qui falcem in alienam mittat messem)* [8], en examinant le problème de la Loi naturelle, du point de vue philosophique, dans une chaire consacrée à la Théologie, il se décida à écrire cet opuscule, qu'il offre à la jeunesse qui étudie la Philosophie morale. « Assurément, il sera souverainement utile et très agréable à cette jeunesse de voir les commencements, les progrès et les bornes de la Loi de nature ; de considérer les principes et, pour ainsi dire, les éléments des axiomes de la Philosophie morale, d'où l'on dégage, au moyen de la démonstration philosophique, d'innombrables hypothèses

1. Hemmingsen se réfère à ARISTOTE, PLATON, GALIEN, EUSTATHIOS, PHILOPONOS, etc.

2. Cf. *De Lege Naturæ Methodus*, E 2, verso.

3. On le trouve aussi dans : *Opuscula theologica* de Hemmingius, Genève, 1654, col. 265-320.

4. Quoique la Dédicace soit datée du mois de mai 1562, l'ouvrage ne parut qu'en 1564.

5. Nam leges nostras danicas..., ut disjecta et veluti dissipata quædam corporis membra..., ad justum corpus revocare conaris, quo singula apto nexu cohæreant. (HEMMINGIUS, *De Lege naturæ...*, Epist. dedicat. [non paginée], p. 17).

6. A cette objection : Pourquoi écrire sur la Loi naturelle quand PLATON, ARISTOTE, XÉNOPHON, PLUTARQUE, CICÉRON et d'autres en ont déjà beaucoup parlé et d'une façon remarquable, Hemmingsen répond avec assurance : Sed eorum nullus ea ad certam et justam eamque universalem methodum revocavit, quæ sparsim in illorum scriptis leguntur. (*Ibidem*, Epist. dedic., p. 13-14.)

7. S. PAUL, *Ad Romanos*, II, 15.

8. HEMMINGIUS, *De Lege Naturæ...*, Epist. dedic., p. 17.

applicables aux lois politiques et économiques ; d'observer les synthèses et les analyses des démonstrations ; de percevoir comment tous les droits et toutes les lois peuvent être ramenés à leurs sources » [1].

Cette étude aura encore, il l'espère du moins, un autre avantage. Désormais, les étudiants en droit et en éthique ne supporteront plus l'outrage de ceux qui prétendent qu'en matière de morale et de législation rien ne saurait être démontré, ce qui n'appartient d'après eux qu'aux Mathématiques. Car les étudiants verront très clairement que les conclusions tirées de la Loi naturelle ne sont pas moins évidentes que les conclusions d'Euclide [2]. Hemmingsen a raison de revendiquer pour les choses morales une évidence et une certitude qui ne le cèdent point à celles dont se prévalent les sciences dites exactes. Mais, pour dissiper l'apparence contraire, il aurait dû ajouter que les preuves morales sont d'un ordre différent qui a ses raisons et ses lois [3].

Quelle méthode suivra Hemmingsen ? Au souvenir de la préférence qu'il a manifestée, dans le *De Methodis*, pour la Méthode de Galien, on doit s'attendre à le voir l'adopter ici. C'est elle en effet qu'il emploie, comme la *Préface* nous le déclare. Cette déclaration lui permet de dérouler son plan aux yeux des lecteurs. Il posera tout d'abord une définition compréhensive et enveloppante de la Loi naturelle ; puis, il en dégagera, par voie analytique, les conséquences qu'elle contient en puissance dans son ample compréhension. *(Nam primum rem universam in definitione tanquam in fasciculo per transennas comprehensam et convolutam proponam. Deinde, analysim instituam eorum membrorum in qua conspicientur...)* [4]. Et il énumère immédiatement ces conséquences ou « membres » qu'il compte faire sortir des flancs de cette féconde définition : la force de la nature ; la fin de l'homme ; les principes et hypothèses de la Loi naturelle d'où dérivent, comme d'une source, la Philosophie morale et la Science juridique par l'intermédiaire de la démonstration ; les récompenses et les peines ; comment les préceptes du Décalogue se déduisent des principes pratiques ; en quoi la Loi naturelle et la Loi divine conviennent et diffèrent ; comment les vertus découlent de la Loi naturelle ; enfin la

1. Non enim dubito et summe utile et perjucundum fore moralis Philosophiæ studiosis videre initia, progressus et metas legis naturæ ; considerare principia ac veluti elementa axiomatum moralis Philosophiæ, ex quibus hypotheses innumeræ, adhibita philosophica apodixi, in legibus politicis et œconomicis extruuntur ; observare syntheses et analyses demonstrationum ; perspicere qua via omnia jura et omnes leges ad suos fontes revocari possint. (Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, Epist. dedicat. [non paginée], p. 14).

2. Hinc etiam futurum spero ut non amplius ethicæ et jurisprudentiæ studiosi ferant istam quorundam contumeliam, qui negant doctrinam de moribus et legibus demonstrari posse ; videbunt enim clarissime non minus legis naturæ conclusiones destitui evidentibus demonstrationibus quam artem Euclidis, quam quidam solam demonstrationibus niti falso contendunt... Juste contendo non minus ἐναργεῖς et evidentes in hac nostra naturæ scientia demonstrandi vias, quam in Euclide aut aliis nobilibus et præclaris scientiis. (Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, Ep. dedic., p. 14-15).

3. Cf. G. Sortais, *Traité de Philosophie*, t. I, *Logique*, n. 60, Conclusion ; n. 113, III, IV.

4. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, Præfat. [non paginée], p. 8.

conscience témoin de la Loi naturelle. L'auteur prie le Dieu de la nature de vouloir bien l'assister de sa grâce [1].

Les lecteurs connaissent le plan de Hemmingsen. Il peut, après ces préliminaires, entrer en matière. C'est ce qu'il fait en donnant une explication nominale du mot loi *(lex)* arbitrairement dérivé d'*eligere* (choisir). Il donne ensuite la définition réelle de la Loi de nature, qui a été annoncée dans la *Préface*. La voici dans toute son étendue, et complexité : « La Loi de nature est une notion divinement imprimée dans l'esprit des hommes, notion certaine des principes de connaissance et d'action ainsi que des conséquences, en harmonie avec la fin propre de l'homme, que la raison tire des principes par une déduction nécessaire, pour le gouvernement de la vie humaine, afin que l'homme puisse connaître, vouloir, choisir, pratiquer le bien et éviter le mal ; de tout cela un témoin et un juge a été donné par Dieu à l'homme, la conscience » [2]. La suite doit être, dans le dessein de Hemmingsen, le développement des vérités enveloppées dans cette définition, que les anciens auraient qualifiée de *prægnans*. Ou plutôt, pour emprunter la comparaison même de l'auteur, il se propose de faire, pour ainsi dire, l'anatomie de cette définition, afin que, en séparant ses divers membres, tout devienne plus clair et plus distinct *(veluti anatomiam quandam instituam, quo omnia distinctius et clarius percipiantur)* [3]. Assistons donc à ce démembrement.

Hemmingsen constate d'abord l'origine de la Loi de nature : elle brille comme un rayon de l'intelligence et de la sagesse divines *(ut sit tanquam radius quidam divinæ mentis et sapientiæ)* [4]. D'où l'on peut inférer combien grande est son autorité, sa dignité, son équité. C'est pourquoi celui qui la transgresse mérite d'être appelé θεομάχος (combattant contre la Divinité).

Comme la Loi naturelle implique des principes de connaissance et d'action *(noticia certa principiorum cognitionis et actionis)*, l'auteur en profite pour exposer sa théorie de la connaissance tant sensible qu'intellectuelle, et analyser les tendances de l'appétit tant sensitif que rationnel [5]. Cette partie a des proportions trop vastes par rapport au reste ; mais elle nous offre un spécimen des idées psychologiques de notre moraliste. La doctrine de Hemmingsen est foncièrement péripatéticienne et scolastique : ainsi, on y retrouve l'intellect passif (qu'il nomme *patibilis*, au lieu du terme ordinaire : *passibilis*) et l'intellect actif. Mais, obéissant à son penchant éclectique,

1. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, Præfat., p. 8-9.
2. Lex naturæ est divinitus impressa mentibus hominum noticia certa principiorum cognitionis et actionis, atque conclusionum ex istis principiis demonstratarum proprio fini hominis congruentium, quas ex principiis necessaria consequentia ad humanæ vitæ gubernationem extruit ratio, ut homo ea quæ recta sunt cognoscat, velit, eligat, agat, vitetque contraria, quorum omnium et testis et judex conscientia hominibus divinitus est attributa. (Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, C 2.)
3. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, C 2 verso.
4. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, C 3.
5. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, C 5 à F.

il s'efforce vainement de faire concorder cette doctrine aristotélicienne avec le système platonicien [1].

Après ces préliminaires Hemmingsen s'occupe des principes qui doivent guider la connaissance et l'action. Les principes qui se rapportent à la conduite de la vie et à la direction des mœurs sont simples ou composés. Les premiers comprennent les notions du bien, du juste, de l'utile, etc. Les seconds, qui constituent les axiomes, entrent comme éléments premiers et matière dans les syllogismes pratiques *(elementa prima et materia syllogismorum practicorum)* ; par exemple : Il faut désirer ce qui est juste. La vertu est louable.

Ici, notre philosophe se pose une question importante : Ces principes, n'étant pas le résultat de démonstrations apodictiques *(tametsi superiore aliqua demonstratione concludi non possunt)* [2], quelle créance méritent-ils cependant ? *(Ostendam breviter cur necesse sit fidem his primis principiis adhiberi)* [3]. Il apporte trois arguments pour montrer leur incontestable valeur. D'abord, c'est une lumière divinement infusée en nous qui nous les fait connaître *(Principiorum noticia est lumen divinitus impressum mentibus hominum)*. Comme tous ceux qui ne sont pas aveugles *(omnes non cœci)* voient le soleil, ainsi tous les gens sains *(omnes homines sani)* [4] perçoivent ces principes. Ensuite, comme il n'y a pas de milieu entre les contradictoires, force est de choisir entre ces deux principes : *Honesta sunt expetenda*, et *Honesta non sunt expetenda*. Qui est insensé au point de douter de la vérité de la première proposition ? Enfin, il suffit de comparer les conséquences. Il conste certainement *(Certo constat)* que la nature requiert ce qui la conserve, et repousse ce qui lui est nuisible. Or les choses honnêtes conservent la nature, tandis que les choses malhonnêtes la détruisent. Donc.

Mais toutes ces considérations s'éclairent singulièrement, si on les examine à la lumière de la fin. Ce développement est l'un des meilleurs de l'opuscule [5]. Hemmingsen distingue une triple fin, d'où il tire un triple argument. Nous analyserons brièvement le premier [6].

La première sorte de fin est l'état d'une chose parvenue à toute la perfection que réclame sa nature *(Est status uniuscujusque rei in suo genere perfectissimus)*. Quel sera donc cet état pour l'homme, qui est composé d'un corps et d'une âme, et dont l'âme comprend plusieurs facultés ? En quoi consistera pour lui l'ordre parfait ? Il exige d'abord que le corps soit soumis à l'empire de l'âme, qui l'emporte sur lui à tant de titres. Il exige ensuite que les facultés remplissent bien chacune leur fonction et ne fassent rien contre l'ordre naturel qui résulte de leur dignité respective. Or leur dignité croît ou décroît dans la mesure où elles se rapprochent ou s'éloignent de l'esprit

1. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, E 2 à E 5. — Il mentionne aussi (*Ibidem*, E 5) la théorie de Reuchlin sur l'échelle à dix degrés de la connaissance. C'est une pure digression d'érudit.

2-3-4. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, F 3. — Il faut noter que, plus bas, Hemmingsen affirme expressément que ces principes sont « innés ». Cf. *infra*, p. 74, n. 3.

5. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, F 5 à G 5.

6. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, F 5 à G.

(quarum ut singulæ sunt menti viciniores aut a mente remotiores, ita earum æstimatur dignitas et indignitas) [1].

Hemmingsen, s'inspirant de la division platonicienne, distingue trois facultés : la raison (λόγος), qui se rapproche le plus de l'esprit *(qui est menti proximus)* ; à l'autre extrémité, la concupiscence (ἐπιθυμία), qui s'en éloigne le plus ; enfin, entre les deux, la force irascible (θυμός), qui occupe un rang intermédiaire. Seule la raison doit commander toujours, et seule la concupiscence, toujours obéir. La force irascible doit commander à la concupiscence et obéir à la raison. Tel est l'ordre hiérarchique des facultés. « Si cet ordre est bouleversé, l'état de l'homme en est ébranlé et la ruine de l'homme est à craindre » *(Hic ordo si perturbatur, hominis status concutitur et metuenda est hominis eversio)*. Comment l'ordre sera-t-il maintenu dans ce petit monde ? A chaque faculté doit correspondre un pouvoir ou vertu qui en dirige l'exercice : à la raison correspond la *prudence* ; à la concupiscence, la *tempérance* ; à la force irascible, par rapport à la concupiscence, la *force*, et par rapport à la raison, la *sagesse*. « Lorsque les trois facultés de l'âme agissent conformément à l'ordre de la nature, la vertu de justice en résulte, vertu qui est comme le concert très suave des facultés humaines » [2].

Mentionnons simplement les deux autres arguments : dans le deuxième, l'auteur montre que l'homme ayant des actions propres a conséquemment une destinée particulière ; dans le troisième, pris de l'ordre des choses en général, il établit que Dieu est la fin dernière de l'homme [3].

Arrivé là Hemmingsen jette un coup d'œil en arrière pour mesurer le chemin parcouru. Guidé par la nature *(ducem naturam sequuti)*, il a examiné les actions humaines et jeté les fondements inébranlables d'où tout le reste dépend [4]. C'est ici que finit l'esquisse de ce que l'on nommerait aujourd'hui la Morale générale.

L'exposé de la Morale particulière commence par la considération des divers genres de vie qui donnent naissance à des actions diverses. Il y a deux grands genres de vie. L'un, *théorique*, contemple et recherche le vrai ; de là les Sciences et les Arts, qui sont fort utiles. L'auteur indique seulement comme devoir moral d'éviter les études curieuses et inutiles.

L'autre, *pratique*, est tourné à l'action. Il se subdivise en trois groupes : l'*Economique*, le *Politique*, le *Spirituel*. Hemmingsen énonce, dès le début, le principe qui les domine tous les trois de sa grandeur souveraine : « Chacun, en poursuivant sa fin spéciale par des actions propres, doit ordonner toutes ces actions à Dieu pour qu'elles ne

1. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, F 5.
2. Porro cum hæ tres facultates animæ juxta naturæ ordinem agant, ut dictum est, justicia emergit, virtus quæ veluti concentus quidam est suavissimus facultatum in homine. (*De Lege Naturæ...*, F 5, dernière page.)
3. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, G 2-4.
4. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, G 5.

s'écartent pas de la fin des fins » [1]. Puis, venant à chacune des subdivisions, il procède toujours de la même manière. La fin de chaque genre de vie est de conserver sa vie propre : la vie de la famille (genus *œconomicum)*, la vie de la société (genus *politicum*), la vie morale de l'individu (genus *spirituale*). Le moyen, c'est de faire des actions appropriées au but : elles se ramènent à la pratique des quatre vertus dont il a été question plus haut. Comme l'homme ressemble à une petite république, dont les vertus de prudence, de tempérance, de force et de justice assurent la conservation, il faut les transporter dans le domaine des sociétés humaines, la Famille et la Cité [2].

Pour confirmer sa doctrine, Hemmingsen apporte des préceptes, maximes et exemples empruntés aux auteurs anciens. Enfin, il détermine, très sommairement, quelles sortes de devoirs incombent à chacun des trois genres. Voici l'argumentation :

Tout ce qui conserve la Famille, la Cité ou la Vie spirituelle est prescrit par la Loi de nature. Telle est la majeure commune aux trois cas et qui est posée comme un principe inébranlable.

La mineure indique les actions particulières qui sont aptes à assurer cette conservation et qui varient selon l'espèce en vue. Voici, par exemple, ce qui regarde la Cité :

L'état politique ne saurait se maintenir sans une hiérarchie de supérieurs et d'inférieurs, c'est-à-dire sans magistrats et sans sujets.

Donc une hiérarchie de supérieurs et d'inférieurs est requise par la Loi naturelle [3].

Les deux paragraphes qui suivent sont plutôt des études complémentaires que le développement logique de la définition placée au seuil même du Traité. Comme le Décalogue est un abrégé de la Loi de nature *(dicitur Legis naturæ epitome)* [4], Hemmingsen entreprend de montrer comment les préceptes de la Loi mosaïque concordent avec la Loi naturelle. Il dresse ensuite le « Catalogue des vertus » et leur oppose les vices contraires [5]. Passant en revue la prudence, la justice, la force et la tempérance, il en donne la définition ; puis il énumère les vertus particulières qui en dérivent et forment à chacune d'elles un cortège nombreux. Tout cela est parsemé de citations, empruntées aux poètes et aux moralistes. L'auteur a même eu l'idée

1. Practicum vitæ genus actiones spectat... : habet finem qui est conservatio ipsius per proprias actiones, Deum ut ultimum scopum respicientes. Nam in omni vitæ genere ita ordinandæ sunt actiones ne ab ipso bonorum fine seu a fine finium aberrent. (Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, G 5.)

2. Verum quoniam homo est veluti parva quædam respublica, fit ut virtutes illæ animæ, quibus incolumitas status hominis conservatur, ad societatem hominum et imperia transferantur. Istis enim quatuor, prudentia, temperantia, fortitudine et justicia conservantur societates hominum, hoc est Œconomiæ et Politiæ... (Hemmingius, *De Lege Naturæ...* F 5, dernière page.)

3. Hic autem [status politicus] nequaquam conservari potest sine ordine superiorum et inferiorum, hoc est magistratuum et subditorum.

Proinde magistratuum et subditorum ordo lege naturæ commendatur. (Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, H 2.)

4. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, I à K 2.

5. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, K 3 à O 5.

de joindre quelques gravures ; mais elles sont si grossières qu'au lieu d'illustrer le texte, elles le défigurent.

Enfin (et ici nous rentrons dans le plan indiqué par la définition), Hemmingsen nous parle de la conscience « témoin et juge des actes mauvais et bons » *(male et bene factorum testis et judex)* [1], dont le siège est dans l'esprit *(in mente sedes)* [2]. Or dans l'esprit il y a à considérer trois pouvoirs :

1° L'intelligence *contemplative*, où se trouve la syndérèse (συντήρησις), qui fournit les majeures des syllogismes pratiques, car c'est elle qui, toujours éveillée, fait attention à ce qui convient ou ne convient pas, et conserve ces notions innées sur le bien et le mal [3].

2° L'intelligence *pratique*, où se trouve la conscience qui fournit les faits à la mineure.

3° La *faculté de juger* (τὸ κριτήριον) qui décide si les actions sont dignes de louange ou de blâme. Son rôle est double : elle ajoute à la syndérèse un jugement sur les propositions de la majeure, et elle conclut le syllogisme pratique.

Pour éclaircir cette analyse assez compliquée et arbitraire, Hemmingsen apporte des exemples.

Voici le premier. Il s'agit d'encourager Hector à la lutte :

Les faits honnêtes sont dignes de louange *(Rôle de la syndérèse unie au* κριτήριον) ;

Défendre la patrie et mourir pour elle est un fait honnête *(Rôle de la conscience)* ;

Donc défendre la patrie et mourir pour elle est digne de louange *(Rôle du* κριτήριον).

Telles sont les principales idées que Hemmingsen a développées dans son petit Traité. Elles valaient d'être étudiées avec quelque détail. Ce n'est pas que ces idées soient précisément nouvelles, ni que le sujet soit creusé profondément et dans tous les sens. On trouve, par exemple, sur la fin de l'homme, sur la Loi éternelle et la Loi naturelle, sur les différentes vertus, sur la fonction de la conscience, des analyses autrement poussées et des synthèses autrement puissantes dans les Traités d'*Ethique* dus aux grands Scolastiques, notamment à saint Thomas [4]. Pour le fond, Hemmingsen, qui est imprégné de Péripatétisme, demeure leur tributaire. Mais ce qui est intéressant et méritoire c'est l'effort personnel tenté par notre moraliste pour présenter une étude d'ensemble, quoique très en raccourci, de la Morale, en la faisant reposer sur une définition de la Loi naturelle envisagée du seul point de vue rationnel. Hemmingsen a poursuivi ce but intentionnellement [5], et l'on peut dire qu'il s'est convenablement acquitté de la

1-2. Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, P.

3. Intelligentia quam vocant contemplantem... ; in hac collocatur συντήρησις, quæ propositiones suppeditat syllogismo practico. Nam, cum hæc συντήρησις sit custos et conservatrix noticiarum quæ nobis innatæ sunt de recte factis ac secus, attendit semper quid expediat, quidve non expediat. (Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, P 2).

4. Cf. A.-D. Sertillanges, *La Philosophie morale de saint Thomas d'Aquin*, Paris, 1916.

5. Quod autem nullas ex Theologia sententias in hoc toto Tractatu adduxerim, id ideo a me factum est ut ostendam quousque ratio sine voce prophetica et apostolica progredi possit. (Hemmingius, *De Lege Naturæ...*, Q 5.)

tâche que son désir de venir en aide aux étudiants en Droit et en Morale lui avait inspirée.

***

Sur tous ces points : nécessité d'observer les faits, usage de l'expérimentation, protestation contre le recours abusif à l'autorité d'Aristote, proscription des hypothèses formées *a priori* par l'imagination, préoccupation de renouveler les méthodes, nombre de savants et de philosophes, antérieurs à l'auteur du *Novum Organum*, avaient déjà, plus ou moins explicitement, fait entendre leurs réclamations. On l'a montré dans cette Introduction. Bacon n'apparaît donc pas, au firmament de la science, comme un phénomène solitaire, sans attache aux générations qui l'ont précédé. Le chemin lui a été frayé. Mais les efforts de ses prédécesseurs étaient éparpillés et leur langage hérissé de formules peu attrayantes. Son mérite a été de saisir la portée de leurs revendications, d'en former un faisceau imposant et de leur prêter une voix éloquente qui remua les esprits en Angleterre et à l'étranger. Bacon est un philosophe de transition : par certains côtés il appartient encore au XVIe siècle [1] ; par d'autres il annonce le XVIIe. Il sert de trait d'union entre la Renaissance et l'Age moderne [2].

1. « François Bacon n'est pas le novateur qu'on suppose ; il appartient au passé bien plus qu'à l'avenir. Il croit toujours à l'alchimie, à l'astrologie et même à la magie, comme il croit à l'immobilité de la terre et à la mort de la métaphysique. » (J. Barthélemy-Saint-Hilaire, *Etude sur Bacon...*, Avant-Propos, p. III, Paris, 1890).

2. Le besoin de Méthode est si impérieux au XVIe siècle qu'il se fait sentir non seulement dans le domaine des Sciences et de la Philosophie, mais encore dans celui de la Théologie et de l'Ascétique. Melchior Cano traite de la Méthode théologique dans son *De Locis theologicis Libri duodecim*, Salamanque, 1563. L'on a pu justement qualifier de « Discours de la Méthode de la vie intérieure et spirituelle » (Henri Joly, *Saint Ignace*, ch. II, p. 41, Paris, 1899) les *Exercitia spiritualia* de saint Ignace, qui reçurent, le 31 juillet 1548, une approbation très élogieuse de Paul III. Nous avons essayé de justifier l'appréciation de M. Joly dans un article, publié par la *Revue Pratique d'Apologétique* (1920), t. XXIX, p. 652-666, sous ce titre : *La Méthode d'oraison dans les Exercices de saint Ignace.*

ARTICLE II. — L'ÉTAT DE L'EUROPE AU XVIIe SIÈCLE

I. — État politique, religieux, littéraire et artistique.

Le congrès de Westphalie (1643-1648) est comme la ligne de faîte qui sépare en deux versants l'histoire du « grand siècle ». En deçà, un âge, l'âge médiéval, finit ; au delà, une ère nouvelle, l'ère moderne, commence. De ce point de vue, observateur bien placé, jetons un regard d'ensemble sur l'époque où se déroula le mouvement philosophique que nous nous proposons d'étudier.

Trois puissances, servant d'intermédiaires aux autres, tinrent au congrès les premiers rôles et s'y arrogèrent les droits les plus exorbitants, la France, la Suède et l'Empire. Elles remanièrent profondément la carte de l'Europe, refondirent le droit public international et tranchèrent d'autorité, autorité laïque, les questions les plus épineuses ayant trait aux rapports de la Religion avec les États, sans attendre l'agrément de la principale intéressée, l'Église catholique.

Les congressistes de Westphalie s'inspirèrent, sans les formuler expressément, de trois principes qui sont devenus les principes directeurs de la politique moderne.

A un *système politique*, reposant sur le droit, on voit se substituer l'idée d'une *balance politique* des puissances se neutralisant elles-mêmes par le simple jeu de forces opposées [1]. C'est ce que l'on a appelé depuis le *principe de l'équilibre européen*. Sans doute, au moment où les nations modernes venaient de se constituer autonomes, il était légitime et sage de veiller à ce qu'aucune d'entre elles ne pût acquérir une prépondérance qui fût une menace d'oppression pour les autres. Par malheur, l'arrangement international, inauguré à Münster et à Osnabrück, n'avait point été établi selon les règles de la justice, qui prime tous les intérêts, mais d'après les doctrines mises en honneur par les légistes et les disciples de Machiavel, la souveraineté du but et le bon plaisir des princes.

Les traités de Westphalie reconnurent aussi la liberté du culte pour les catholiques, les luthériens et les calvinistes et, conséquemment, l'admissibilité des protestants à tous les droits politiques [2]. Le bien de la paix sociale justifiait cette tolérance de fait, pour mettre un terme aux dissensions qui avaient si longtemps ensanglanté l'Europe,

1. Cf. A.-A. Cournot, *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les Temps modernes*, t. I, l. II, ch. vi, p. 216 sqq. Paris, 1872.

2. *Traité d'Osnabrück*, article V, § 1, 18, 20. Cf. Frédéric Léonard, *Recueil des Traitez de paix... faits par les rois de France avec tous les peuples...*, t. III, p. 12 ; 14-15 ; 28. Paris, 1693. Chaque traité a une pagination particulière.

en particulier l'Allemagne, encore toute meurtrie de la guerre de Trente Ans. Mais on ne s'en tint pas là. L'immorale maxime : *Cujus est Regio, illius Religio*, impliquant l'indifférentisme en matière religieuse, fut officiellement consacrée [1]. De plus, des laïcs osèrent supprimer des évêchés et des chapitres et transférer les biens ecclésiastiques, même à des princes hérétiques [2], sans s'inquiéter du consentement des légitimes propriétaires, le Pape et les Évêques.

Ces empiétements de l'autorité temporelle sur les droits de l'autorité spirituelle n'étaient qu'une application anticipée du troisième principe que les diplomates de Westphalie s'empressèrent de mettre en pratique : le principe de la suprématie du pouvoir civil dans les affaires religieuses [3], défendu et admis jusque-là par les seuls Protestants [4].

Qui s'étonnerait, après cela, que le pape Innocent X, dans sa bulle *Zelo domus Dei*, du 26 novembre 1648, réprouvant l'œuvre d'hommes d'État qui « cherchaient plutôt leurs intérêts que ceux de Dieu », ait solennellement condamné « tous les articles du traité portant préjudice à la Religion catholique, au culte divin, au Siège apostolique romain ainsi qu'aux églises inférieures » [5] ?

Trois traités sortirent du congrès de Westphalie. Par celui qui fut signé à Münster, le 30 janvier 1648, l'Espagne reconnaissait l'indépendance de la Hollande ou des sept Provinces-Unies, qui avait eu son point de départ dans l'Union d'Utrecht (27 janvier 1579).

Mais ce furent les deux autres traités, datés du même jour, le 24 octobre 1648, qui fixèrent les clauses principales de la paix de Westphalie et modifièrent notablement la physionomie politique de l'Europe centrale : le traité de Münster entre la France, l'Empereur et les États catholiques de l'Empire, et celui d'Osnabrück entre la Suède, l'Empereur et les États protestants de l'Empire [6].

Grâce aux conquêtes de Gustave-Adolphe, agrandies par Charles X et Charles XI, la Suède devint, vers le milieu du siècle, une grande puissance qui domine dans le Nord. La Baltique n'est plus qu'un lac suédois. Mais, ce pays qui n'exerce pas d'action sur la marche des idées

1. En effet la religion, d'après ce principe, est attachée à la situation territoriale. Les sujets, qui ne veulent pas renoncer à leur foi pour adopter celle de leur souverain, en sont réduits à vendre leurs biens et à émigrer.

2. *Traité d'Osnabrück*, art. V, § 3-9. Cf. Léonard, *Ibidem*, p. 16-19. — Articles X à XV. p. 35-48.

3. « Attendu qu'il appartient aux Etats d'avoir, avec le droit de territoire et de supériorité, le droit de réformer la Religion..., aucun Etat immédiat ne sera troublé dans le droit qui lui appartient sur les affaires de la Religion. » (*Traité d'Osnabrück*, Art. V, § 12. Cf. Léonard, *Ib.*, p. 22-25).

4. Cf. Ignace Doellinger, *L'Eglise et les Eglises*, traduct. A. Bayle, ch. ii, p. 38-45. Paris, 1862.

5. Léonard, *Recueil*, t. III, p. 62-65 (à la suite du Traité d'Osnabrück) reproduit la bulle.

6. Cf. Émile Boutroux, *La Paix de Westphalie*, dans *Revue Hebdomadaire*, 14 oct. 1916, p. 160-176. — Yves de la Brière, *Les Traités de Westphalie et l'Equilibre européen*, dans *La « Société des Nations ? »*, *Essai historique et juridique*, ch. iv, p. 51-70. Paris, 1918 [2].

à cette époque, n'a qu'un nom qui nous intéresse ici, celui de Christine, reine philosophe, la correspondante des savants, l'amie de Descartes qu'elle attira à Stockholm.

L'Allemagne, au contraire, eut beaucoup à souffrir des conséquences de la paix de Westphalie, qui fut surtout conclue à ses dépens. Le Saint-Empire reçoit alors une Constitution fédérale qui limite l'autorité de l'Empereur. Cette Confédération ou « Corps germanique » forme un assemblage de 243 États, la plupart principautés minuscules, dont la souveraineté est proclamée, ce qui leur assure le droit de se gouverner à leur guise et de contracter des alliances avec les puissances étrangères, pourvu qu'elles ne soient pas dirigées contre l'Empire. Les affaires d'intérêt commun à tout l'Empire ressortissent à une Diète où tous les États sont représentés avec voix délibérative et droit de vote, et qui devient permanente à partir de 1663. L'Empereur n'en est que le mandataire, simple chef du pouvoir exécutif.

La politique de Richelieu et de Mazarin triomphe : l'Autriche, cette formidable rivale de la France, est humiliée et amoindrie, car son territoire, encore qu'imposant, a été fortement rogné, et la dignité impériale qu'elle conserve n'est plus guère qu'un titre honorifique : *Stat magni nominis umbra.*

Pendant le XVIIe siècle, ruinée par la guerre de Trente Ans et toute occupée à panser ses blessures, l'Allemagne n'a ni le calme ni le loisir nécessaires pour vaquer aux arts et aux lettres. A cette époque, l'art n'est qu'une importation étrangère coûteuse, qui n'est qu'à l'usage des princes et des grands seigneurs. La langue littéraire n'existe pas encore. L'activité intellectuelle se concentre dans les Universités, nombreuses et florissantes, qui se servent du latin.

Les Églises luthériennes, fondées sur deux principes contradictoires : liberté d'examen et profession de foi déterminée, furent bientôt cruellement divisées entre elles. En vue de résoudre cette antinomie, des esprits généreux, mais pleins d'illusions, tentèrent divers moyens. Les uns, pour rendre quelque cohésion au Protestantisme, essayèrent de réunir toutes les Églises réformées et, si possible, l'Église romaine sur le terrain d'un Symbole commun. Ce fut l'effort syncrétiste. Il échoua complètement malgré le zèle et le talent déployés par Calixte, professeur à l'université d'Helmstädt dans la première moitié du XVIIe siècle, Molanus, président du consistoire de Brunswick, et surtout Leibniz, que le duc Jean-Frédéric, récemment converti au catholicisme, avait appelé à Hanovre en 1676. Les autres, désespérant sans doute de rétablir l'entente sur un formulaire dogmatique, voulurent refaire l'unité par une pratique intensive de la vie chrétienne. Ce fut le mouvement piétiste. Grâce au zèle mystique de ses chefs, apôtres ardents, Jean Arndt et Jacques Spener, la piété fut ravivée dans bien des âmes, mais les espérances d'union s'évanouirent en fumée. Le syncrétisme et le piétisme furent vivement combattus par les théologiens officiels du Luthéranisme. L'échec de cette double tentative pour réconcilier, dans un accord doctrinal ou ascétique, les sectes qui se déchiraient au sein du Protestantisme, eut pour conséquence

d'accélérer le mouvement rationaliste qui, au XVIIIe siècle, prit aussi en Allemagne des proportions considérables.

Des deux branches de la maison d'Autriche, l'Allemagne seule avait déposé les armes en 1643. L'autre, l'espagnole, continua la lutte qui ne prit fin qu'au traité des Pyrénées (1659). Avec Philippe II, l'Espagne avait atteint son point culminant. Mais le déclin suivit de près. Les successeurs de Philippe II lâchèrent les rênes du gouvernement pour les livrer à des favoris incapables ou aventureux : Philippe III au duc de Lerme ; Philippe IV au comte d'Olivarès et à Luis de Haro. Le domaine continental de l'Espagne est entamé par la perte du Portugal, des Provinces-Unies, du Roussillon et de l'Artois. Il lui reste, dans le Nouveau-Monde, un immense empire colonial, dont ses galions, cette « flotte d'argent », lui apportent les inépuisables trésors. Mais c'est cette richesse même, acquise sans effort par les habitants de la mère patrie, qui précipitera sa ruine. Elle est une prime à l'indolence native de l'Espagnol : faute de stimulant et d'ardeur au travail, le commerce et l'industrie languissent et finiront bientôt par disparaître dans la péninsule ibérique. Pendant ce temps, l'activité industrieuse de la France, de l'Angleterre et de la Hollande leur vaut une prospérité grandissante et déplace, du Midi vers le Nord, le centre des forces vives.

En revanche, durant la première moitié du XVIIe siècle, la littérature espagnole exerce une véritable royauté. par son influence sur les romanciers, les auteurs dramatiques et les poètes, en Italie, en Angleterre, surtout en France. C'est l'âge d'or des lettres espagnoles, dont la floraison couvrit d'un voile splendide les progrès de la décadence politique. Il suffit de rappeler le roman philosophique et social de Cervantès, les œuvres dramatiques de Lope de Vega et de Calderon de la Barca, les poèmes lyriques et satiriques de Gomez de Quevedo, l'*Historia de España*, du jésuite Juan de Mariana, chef-d'œuvre de style, qui a survécu « en tant qu'œuvre d'art » (A. Morel-Fatio).

Dans le domaine de la peinture, l'Espagne peut citer aussi avec orgueil Zurbaran, peintre de la vie monastique, dont le jeu vivement contrasté d'ombres et de lumières, donne à ses tableaux une expression de sombre austérité ; Velasquez, qui dispute au Hollandais Rembrandt la maîtrise de l'art au XVIIe siècle ; enfin Murillo, tout ensemble l'interprète exquis des sujets mystiques et l'évocateur puissant des scènes de la vie vulgaire ou miséreuse.

Comme l'Allemagne, l'Italie ne forme pas encore une nation. Ce n'est qu'une expression géographique. Son sol est morcelé en une douzaine d'États rivaux qui se surveillent et se jalousent. Dans la péninsule italienne, l'Espagne, qui en détient les deux extrémités, Naples et Milan, a une situation prépondérante : la république de Gênes sert de banque aux Espagnols et leur fournit un excellent chantier de construction ; le grand duc de Toscane prend docilement son mot d'ordre à Madrid. Venise, absorbée par son commerce et la lutte contre la puissance ottomane, se renferme dans un égoïste isolement. Les

ducs de Modène et de Mantoue inclinent du côté de la France. Le Pape et le duc de Parme tiennent à garder la neutralité. Quant au « portier des Alpes », le duc de Savoie, il est prêt à trafiquer de ses clefs avec le plus offrant, la France ou l'Espagne.

Aux XVe et XVIe siècles, l'Italie était vraiment la terre privilégiée de l'art et de la poésie. Dans la période qui nous occupe, la peinture jette encore un bel éclat. L'éclectisme est personnifié dans l'école bolonaise des trois Carrache et de leurs disciples, Zampieri, dit le Dominiquin, Guido Reni, Francesco Albani, enfin Barbieri, dit le Guerchin. Le réalisme, marque de l'école napolitaine, s'affirme dans Ribera, l'Espagnolet (car il est d'origine et de tempérament espagnols) et Salvator Rosa. Un nom domine tous les autres, celui de Lorenzo Bernini, à la fois sculpteur prestigieux et habile architecte. L'architecture a encore des représentants illustres dans Maderna et Borromini. Mais les lettres sont en pleine décadence : la préciosité du cavalier Marini et de ses émules a sur la littérature française, au début du grand siècle, une influence « absolument détestable » [1].

La Hollande étale, vers 1660, une prospérité éclatante. Elle a une vaste superficie de côtes, où aboutissent trois grands fleuves : l'Escaut, la Meuse et le Rhin. Elle possède des ports fréquentés, Rotterdam, Amsterdam, Flessingue. Elle a étendu les ramifications de son domaine colonial dans toutes les parties du monde. Sa flotte, alors sans rivale, a la maîtrise de la mer et du commerce. Par l'activité d'un peuple entreprenant, laborieux, économe, par ses armateurs devenus les « rouliers de la mer », par ses constructeurs de navires, fournisseurs de toutes les nations, cette jeune république, qui ne compte guère qu'un siècle d'existence et qu'on nomme parfois avec un sourire de dédain la république « des pêcheurs de harengs », s'est rapidement élevée au rang de grande puissance et marche l'égale des vieilles monarchies.

Né d'hier, ce petit peuple n'a à son service qu'un dialecte. Pour se faire entendre au dehors, ses poètes et ses écrivains sont réduits à recourir au latin ou au français. A défaut de littérature nationale, la Hollande a du moins une école de peinture originale, qui est fière d'avoir produit David Teniers, le Jeune, peintre de genre, Rembrandt, dont Velasquez seul peut balancer la gloire, les paysagistes Ruysdael et Hobbema.

L'érudition y est en honneur, et les controverses religieuses ou philosophiques s'y montrent ardentes. Si Descartes a conquis de chaleureuses sympathies dans les milieux universitaires, ce n'est pas sans se heurter à une opposition violente de la part des pasteurs et des autorités enseignantes, qui défendent pied à pied avec acharnement les positions de la philosophie aristotélicienne. Les sectes dissidentes s'agitent. Les Arminiens, qui atténuent la doctrine désolante de Calvin, destructrice de la bonté divine et de la liberté humaine, font des

1. F. Brunetière, *Histoire de la Littérature française classique*, t. II, § II, ch. I, p. 97. Paris, s. d. (1912).

adeptes malgré les condamnations fulminées au synode de Dordrecht. Les Latitudinaires, qui admettent le salut de tout le genre humain, et les Sociniens, négateurs de la Trinité et de la Divinité de Jésus-Christ, au fond simples déistes, réussirent également à s'implanter dans les Provinces-Unies. Spinoza, dans son *Traité théologico-politique*, ouvre la voie au rationalisme scripturaire le plus audacieux.

La Hollande est aussi un lieu de refuge ou une patrie d'élection pour les dissidents des pays étrangers : calvinistes comme Samuel Desmarets et Claude Saumaise ou jansénistes comme Quesnel ; arminiens comme Jean Le Clerc ou libres-penseurs comme Pierre Bayle, qui l'un et l'autre, chacun selon son tempérament, préludent à la critique rationaliste du XVIIIe siècle. Elle devient par là même un foyer très actif d'opposition : c'est là que s'impriment les livres interdits ailleurs et que se fabriquent les pamphlets qui s'attaquent aux croyances traditionnelles et aux puissances établies. Cette fureur de discussions sans fin, qu'aucune autorité compétente et reconnue ne peut arrêter, est la conséquence logique du principe individualiste de libre examen placé à la base même du Protestantisme : dissolvant énergique des dogmes révélés, qui peu à peu se volatiliseront, ne laissant comme résidu, au fond du creuset, qu'un rationalisme plus ou moins radical, en dépit de la réaction trop souvent impuissante que lui opposent les pasteurs de l'Église officielle et certains professeurs des Universités.

Il n'est donc pas étonnant que la Hollande ait été, au XVIIe siècle, le centre le plus actif du mouvement intellectuel, après la France et l'Angleterre.

De son isolement, qui n'avait alors rien de « splendide », l'Angleterre ne sortit guère, au cours du XVIIe siècle. Les discordes civiles et les querelles religieuses la détournèrent de toute intervention efficace dans les affaires du continent.

Deux fois les Stuarts perdirent la couronne par leurs fautes. Jacques Ier dissertait volontiers sur les prérogatives royales. Convaincu que les princes tiennent immédiatement de Dieu leur pouvoir, il soutenait que ce pouvoir est absolu et irresponsable devant les peuples qui n'ont pas de droits. Les souverains leur octroient, dans la mesure qu'ils jugent convenable, des concessions gracieuses. Il voulut imposer aux presbytériens et aux puritains d'Écosse l'Épiscopalisme anglican, les accabla d'amendes et les jeta en prison. Plus maltraités encore, les catholiques étaient mis hors la loi. Le Parlement, mécontent des prodigalités du roi, fut prorogé à plusieurs reprises. Une opposition s'annonçait redoutable quand Jacques Ier mourut, léguant à son fils un héritage chargé de haines politiques et religieuses. Imbu des idées paternelles, Charles Ier s'entêta si fort dans le dessein de réagir contre les non-conformistes (presbytériens, puritains, quakers, anabaptistes, millénaristes, etc.) et de maintenir contre le Parlement les prétentions de l'absolutisme royal, qu'il souleva contre lui les sectes dissidentes et les partis politiques. La Révolution éclata. Elle eut pour dénouement, après la mort tragique du malheureux prince, le

triomphe de Cromwel et des indépendants qui proclamèrent la République. Dix ans suffirent pour dégoûter l'Angleterre du gouvernement militaire, établi par le Protecteur, et de la sombre domination exercée par les Puritains.

Les Stuarts furent rappelés. Leur restauration fut accueillie comme une délivrance. Malheureusement ni Charles II ni Jacques II ne surent profiter des rudes leçons de l'expérience. Le premier était brave, spirituel, affable. Malgré ses prodigalités, sa vie débauchée et les scandales de sa Cour corrompue, il resta populaire tant que, respectueux des libertés anglaises, il eut la sagesse de gouverner d'accord avec le Parlement. Mais, rêvant lui aussi d'être monarque à la façon des Louis XIV et des Philippe II, poussé d'ailleurs par le roi de France auquel le liait le traité secret de Douvres, il entra en lutte contre le Parlement pour rétablir la monarchie absolue (c'était le premier article du traité) et s'aliéna, dans ce conflit redoutable, une partie notable de la nation.

Son frère et successeur, Jacques II, commit une imprudence plus grave encore. Décidé à ramener l'Angleterre au catholicisme (c'était le second article du traité de Douvres), au lieu de suivre les conseils de modération que lui donnaient Innocent XI [1] et les tories catholiques, le roi « têtu comme un mulet » s'obstina à heurter de front les préjugés de ses sujets hantés par l'horreur du Papisme, en accumulant les mesures intempestives : ouverture de plusieurs chapelles, célébration de la messe devant la Cour au palais de Whitehall, réapparition des moines en habit de leur Ordre, rappel des Jésuites impopulaires, auxquels il confie des collèges dans sa capitale, entrée du Père Petre au Conseil privé, sans l'autorisation de ses supérieurs. Cette attitude, qui passa pour une bravade, provoqua la coalition des anglicans et des sectes non-conformistes. Les coalisés appelèrent à leur aide Guillaume III de Nassau-Orange, gendre ingrat de Jacques II. S'aveuglant sur la gravité de la situation, le roi refuse avec hauteur le secours que lui offre Louis XIV. Devant les progrès du prétendant débarqué à Tor Bay, il reste indécis et inactif. Les défections se multiplient. Guillaume d'Orange entre victorieux à Londres et Jacques II se retire à Rochester, d'où il s'évade pour gagner furtivement la France, où son allié Louis XIV, fidèle à ce traité de Douvres si funeste aux Stuarts, lui donne pour résidence le château de Saint-Germain-en-Laye.

Le prétendant ne fut élu qu'après avoir promis d'observer loyalement la *Déclaration des Droits*, qui consacrait les prérogatives du Parlement, les libertés nationales et les libertés individuelles. Cette seconde révolution aboutissait à l'établissement d'une monarchie tempérée. En face des grandes monarchies absolues, qui régissaient la France, l'Espagne et l'Autriche, se dressait un type nouveau de gouvernement qui, conformément à la doctrine des Scolastiques si bien défendue

1. Innocent XI « refuse de s'associer aux mesures maladroites ou provocatrices que le roi de France souffle, sans scrupule, à Jacques II et qui vont précipiter sa chute. » (ALFRED RÉBELLIAU, *Les embarras catholiques de Louis XIV*, dans l'*Histoire de France* publiée sous la direction d'E. LAVISSE, t. VIII, 1re part., l. V, ch. II, § I, p. 294, Paris, 1908).

par Suarez et Bellarmin, mettait le consentement du peuple à l'origine du pouvoir. Exemple tentateur, qui devait influer plus tard sur l'évolution du droit politique européen, quand cette forme nouvelle, qu'on appellera constitutionnelle, parlementaire ou représentative, aura fait ses preuves de stabilité et se sera révélée bienfaisante.

Cette époque, déchirée par les dissensions civiles et religieuses, fut très fertile en brochures, en pamphlets, en livres sur les questions brûlantes : le loyalisme politique et la controverse dogmatique. Les sectes non-conformistes, très divisées entre elles sur la doctrine, s'entendent à merveille pour combattre la religion officielle, l'Anglicanisme fortement protégé et grassement renté, qu'elles regardent comme une idolâtrie à peine moins abominable que le Papisme.

Les arts plastiques n'existaient pas encore. L'Angleterre est tributaire des étrangers : Van Dyck, Flamand né à Anvers, Leslie, Kneller, Ciber, d'origine allemande ; Largillière, Watteau, Français. Seul l'architecte Christophe Wren est Anglais. Le grand incendie de Londres ouvrit un vaste champ à son activité : nombre d'hôtels et de palais lui sont dus. Son chef-d'œuvre, Saint-Paul, est une belle transposition, encore qu'inférieure à son modèle, sur les bords de la Tamise, de Saint-Pierre de Rome.

La littérature au contraire est profondément nationale, portant la vigoureuse empreinte des passions et des idées qui agitent l'âme britannique. Le grand dramaturge Shakespeare meurt au début du XVIIe siècle. Bacon honore la prose anglaise par ses *Essays*, qui inaugurent outre-Manche un genre littéraire, cultivé depuis avec un succès croissant. Dryden est « un génie classique, parent non de Shakespeare, mais de Corneille, capable non de drames, mais de discours » [1]. Butler tourne en ridicule dans son *Hudibras* les *Têtes-Rondes*, ces parlementaires fougueux qui, pendant la guerre civile, avaient fait trembler tant de gens. Le *Voyage du pèlerin* de John Bunyan et le *Paradis perdu* de John Milton, qui revendiqua aussi par la plume ce qu'il appelait les droits « de la nation anglaise », furent l'immortelle revanche du parti puritain vaincu.

Un admirable concours de circonstances rarement réunies assure à la France une influence souveraine pendant cette période d'éclat incomparable, qui va de 1660 à 1690. Théâtre, poésie, architecture, art des jardins, manières, modes, tout porte, en Europe, la marque française. Un grand roi préside aux destinées du pays, auquel les traités de Westphalie et des Pyrénées viennent de garantir les conquêtes du Roussillon, de l'Artois et de l'Alsace. Les États secondaires se tournent maintenant vers la France, fiers de sa protection. A l'intérieur, la langue a atteint son point de maturité ; les finances ont été refaites par Colbert, et l'armée réorganisée par Louvois. Une pléiade d'artistes brille dans tous les genres : en architecture, Jacques de

1. TAINE, *Histoire de la Littérature anglaise*, t. III, l. III, ch. II, § II, p. 169. Paris, 1887.

Brosses (palais du Luxembourg), Claude Perrault (colonnade du Louvre), Mansart (château de Versailles) ; en peinture, Poussin, Le Sueur, Claude Gelée, dit le Lorrain, Philippe de Champaigne, Lebrun, Mignard ; en sculpture, Anguier, Pujet, Coysevox, Girardon, les Coustou. C'est surtout dans les lettres que le génie de la France affirme sa supériorité avec une maîtrise indiscutable en donnant au monde des poètes comme Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau, et des prosateurs comme Pascal, Bossuet, Bourdaloue, La Rochefoucauld, La Bruyère, Malebranche, Fénelon.

La monarchie absolue et centralisée du « grand roi » produit assurément, au premier aspect, une impression de splendeur et de solidité. Mais un examen attentif fait découvrir des fissures presque imperceptibles, réelles cependant, qui, dans l'espace de moins d'un siècle, causeront en s'élargissant la ruine tragique du superbe édifice, dont le fracas ébranlera l'Europe entière.

Après les troubles de la Fronde, las d'une instabilité dommageable à tous les intérêts, les gens sensés se serrent autour du roi, disposés à faire plein crédit à une autorité qui gouverne avec suite et fermeté. Ce fut pour le jeune et brillant souverain, conscient de sa valeur, une tentation séduisante à laquelle il ne résista point. Au lieu de se contenter d'un pouvoir fort et respecté, laissant une activité bienfaisante aux divers Ordres du royaume, au lieu de convoquer, selon l'usage national, les États Généraux et de maintenir les franchises provinciales, il préféra concentrer tous les ressorts du gouvernement dans sa main omnipotente, achevant ainsi la déviation politique commencée par Richelieu. Faute immense. Il n'y a plus entre la monarchie et le peuple ces pouvoirs intermédiaires qui amortissent les coups. Aussi, quand la formidable poussée de 1789 se fit sentir, le majestueux monument, dont les lézardes s'étaient insensiblement agrandies, ne put résister au choc.

Les rares esprits, qui ne furent point éblouis par la magnifique façade de l'édifice, découvrirent à l'intérieur un autre symptôme de décadence. La religion, le meilleur soutien des trônes et des empires, n'avait pas, malgré de spécieuses apparences, une influence incontestée. Un courant de libertinage intellectuel et moral s'infiltre déjà dans les âmes. Son allure est d'ordinaire mystérieuse et prudemment voilée. Parfois il s'enhardit à sortir de l'ombre et paraît au jour, surtout vers le commencement et la fin du siècle. Qu'on se rappelle, au début, les audacieuses tentatives de Théophile de Viau, de Saint-Amant, de Desbarreaux et consorts. Au déclin, les libertins d'idées et de mœurs se reforment plus ouvertement et se groupent, soit à la petite cour du Temple tenue par les Vendôme, où fréquentent les Saint-Evremond, les Chaulieu, les La Fare et tant d'autres, soit dans les premiers milieux où fut reçu Voltaire. La gravité du péril n'avait point échappé à Bossuet. Il a écrit contre les libertins une page terrible, où il les traite de haut : « Mais qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres ! et qu'il serait aisé de les confondre, si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits ! Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés, à cause qu'ils y succombent et que les autres, qui

les ont vues, les ont méprisées [1] ? » Sa vigilante perspicacité dénonce le danger que le Cartésianisme, travesti par de téméraires disciples, fera courir à la religion : « Je vois... un grand combat se préparer contre l'Église sous le nom de la philosophie cartésienne. Je vois naître de son sein et de ses principes, à mon avis mal entendus, plus d'une hérésie » [2]. Un autre grand esprit, Leibniz, dès 1671, pressentait « l'avènement d'un siècle qu'on peut appeler philosophique » et dont le trait distinctif sera, par opposition au dogme révélé, « le naturalisme, qui fait de si grands progrès depuis quelque temps », non seulement en France, mais encore « en Angleterre et en Allemagne ». « C'est contre les sectateurs et les amis de ce naturalisme, qui se font un jeu, à la faveur de leur philosophie, de tourner en ridicule la simplicité des anciens, que nous devons aujourd'hui diriger nos attaques » [3].

Deux autres erreurs semi-protestantes, le Jansénisme et le Gallicanisme, contribuèrent aussi à préparer le triomphe du Naturalisme rationaliste au XVIIIe siècle.

Les Jansénistes, par leurs disputes sans fin et leur résistance obstinée, affaiblirent le respect dû à l'autorité de l'Église ; par leur rigorisme outré ils éloignèrent les fidèles de la pratique religieuse. Les Docteurs gallicans, dans les articles de 1682, niaient toute dépendance, même indirecte, du pouvoir temporel à l'égard du pouvoir spirituel, et affirmaient la supériorité du concile sur le pape [4]. Sous prétexte de défendre les libertés de son Église, le clergé, de ses propres mains, lui forgeait des chaînes. Plus clairvoyant que Bossuet, Fénelon juge ainsi les libertés gallicanes : « Le roi, dans la pratique, est plus chef de l'Église que le pape, en France : libertés à l'égard du pape, servitude envers le roi » [5]. Pratiquement, le Gallicanisme a été une contrefaçon atténuée de la sujétion que les princes protestants font peser sur les Églises nationales, privées du contrepoids nécessaire de la puissance spirituelle des Pontifes romains. Car, comme le remarquait, en 1692, un membre de l'Église établie, lord Molesworth, « dans la religion catholique romaine, avec son chef suprême qui est à Rome, il y a un principe d'opposition à un pouvoir politique illimité... Tous les peuples des pays protestants ont perdu leur liberté, depuis qu'ils ont changé leur religion pour une meilleure » [6].

1. Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague de Clèves, Princesse Palatine*, prononcé le 9 août 1685. Edition Lebarq, t. VI, p. 270-271.

2. Bossuet, *Lettre à un disciple du P. Malebranche*. Versailles, 21 mai 1687. *Correspondance*, Edit. Urbain et Levesque, t. III, p. 372. Paris, 1910. Ce disciple est Armand Joubert du Lau, marquis d'Allemans.

3. Seculum philosophicum oriri... Metuendum esse, ne hæresium ultima sit, si non Atheismus, saltem Naturalismus publicatus... Cum his hostibus confligendum nobis esse, quibus ludus est objecta philosophia sua etiam irridere veterum simplicitatem. (*Leibniz à Antoine Arnauld*. Cette lettre, non datée, est vraisemblablement de 1671). Cf. C.-J. Gerhard, *Die philosophischen Schriften von G. W. Leibniz*, t. I, p. 70-71. Berlin, 1875.

4. Cf. Charles Gérin, *Recherches historiques sur l'Assemblée du Clergé de France de* 1682. Paris, 1870².

5. Fénelon, *Plans de Gouvernement, concertés avec le duc de Chevreuse, pour être proposés au duc de Bourgogne*, novembre 1711, article II, § IV, nº 8.

6. Lord Molesworth cité par Doellinger, *L'Eglise...*, ch. III, p. 70-71.

Il n'est pas jusqu'à la querelle du Quiétisme entre l'évêque de Meaux et l'archevêque de Cambrai, qui, en mettant la discorde au sein même de l'Église gallicane, n'ait diminué son prestige. Ces discussions théologiques, où s'agitèrent les questions les plus abstruses de l'ascétique et du mysticisme, auraient dû, sous le couvert du latin, langue savante des théologiens, se renfermer dans l'enceinte des Universités, au lieu d'être portées imprudemment (comme le furent les problèmes scabreux de la casuistique par les Jansénistes, perfides inspirateurs de Pascal) [1] devant le grand public qui, ne pouvant en saisir la portée doctrinale, se scandalisait de voir aux prises deux prélats illustres dans une polémique dont il ne percevait que le côté virulent.

« Qu'on ouvre les Mémoires et les correspondances du temps : la question religieuse y domine presque toujours. On est obligé de convenir cependant que, même au XVIIe siècle, chez un trop grand nombre d'âmes, la religion est plus officielle que spontanée, plus extérieure que profonde, plus de mode que d'instinct. D'ailleurs, des courants schismatiques, hérétiques et irréligieux, issus pour la plupart de l'hérésie protestante et destinés à être un jour captés par la franc-maçonnerie du XVIIIe siècle, traversent l'Ancien Régime. C'est un semi-protestantisme que la doctrine de Jansénius et de Saint-Cyran, lorsqu'elle prône si fort le serf-arbitre et réclame si haut contre la corruption de l'Église. Semi-protestantisme, le Gallicanisme parlementaire, quand il proclame l'indépendance absolue des pouvoirs civils à l'égard de Rome et leur droit d'intervention dans les affaires purement ecclésiastiques. Semi-protestantisme, le quiétisme de Molinos et de Mme Guyon, dans la mesure où il enseigne les rapports directs avec Dieu et l'inutilité de l'effort personnel. Et qu'est-ce que le philosophisme, lorsqu'il affirme les droits absolus de la conscience individuelle, sinon l'individualisme protestant poussé jusqu'à ses plus extrêmes conséquences, un protestantisme sans la Bible ?

« C'est par de tels courants d'opinion que l'Ancien Régime, si majestueux par sa structure politique, si vénérable par le sentiment religieux qui l'anime, se trouve pénétré peu à peu par des principes antireligieux et anti-sociaux qui aboutiront à la *Déclaration des droits de l'homme* et à la *Constitution civile du clergé* » [2].

Voilà le cadre politique, religieux, artistique et littéraire, dans lequel eut à se mouvoir la pensée philosophique au cours du XVIIe siècle. Nous avons à dessein laissé jusqu'ici de côté l'étude du progrès scientifique, car il convient de lui faire une place spéciale, à raison même

1. « Voilà le tort impardonnable, quoique involontaire, de Pascal et des jansénistes... L'ironie de Pascal, le succès qu'elle a obtenu, ont frayé la voie à l'ironie voltairienne et contribué à donner le ton à la philosophie française du XVIIIe siècle. » (COURNOT, *Considérations...*, l. III, ch. VI, p. 364.) « ... On ne saurait douter que les disputes du jansénisme, du quiétisme, du gallicanisme n'aient beaucoup nui à cette réunion des forces morales du catholicisme sous l'égide du génie français, n'aient beaucoup discrédité, en France même, tous les partis religieux les uns après les autres et n'aient ainsi facilité les voies à l'ennemi commun. » (COURNOT, *Ibidem*, p. 368).

2. FERNAND MOURRET, *Histoire générale de l'Eglise*, t. VI. *L'Ancien Régime (XVIIe et XVIIIe siècles)*, Introduction, p. 2-3. Paris, 1912.

de son importance exceptionnelle et de son intime liaison avec le développement philosophique.

II. — Progrès des Sciences.

Au XVIe siècle, si l'on excepte la théorie de Copernic qui ne devait être acceptée que plus tard, le progrès scientifique est très peu marqué. Il y eut quelques découvertes, mais d'une importance secondaire. On doit citer Cesalpini pour l'Histoire naturelle et Cardano pour l'Algèbre. La curiosité s'égare dans les recherches les plus chimériques : on se passionne pour les sciences occultes, la cabale, l'astrologie, la magie, l'alchimie, à la suite des Paracelse et des Van Helmont. Epris d'un amour aveugle pour l'antiquité, les érudits s'attachent à ressusciter l'un après l'autre les principaux systèmes légués par la pensée hellénique et la pensée romaine. Les esprits plus puissants, Telesio et Campanella, Patrizzi et Giordano Bruno, se risquent, pour expliquer le monde, à élaborer prématurément de vastes synthèses : les premiers patronnent un naturalisme empirique ; les seconds tombent dans un empirisme panthéistique. Leur raison fumeuse, faute de principes directeurs assurés, n'éleva que des constructions sans consistance, incapables d'abriter les générations futures. « Le XVIe siècle tout entier n'a pas produit un seul grand homme en philosophie, un vrai penseur, un philosophe original » [1].

« Au contraire, au début du XVIIe siècle, se produit une poussée décisive. Cette fois ce n'est plus le mouvement bâtard et sans avenir de la première Renaissance, où les résultats positifs sont noyés dans un courant de spéculations aventureuses, renouvelées du néoplatonisme ou des systèmes antérieurs à Aristote : c'est bien la pensée moderne qui se dégage avec ses traits distinctifs » [2].

Le chanoine Copernic avait renouvelé l'astronomie par son hypothèse sur le mouvement de la terre autour du soleil. C'était une première atteinte au système de Ptolémée. Mais les coups décisifs lui furent portés par Képler et Galilée.

Le Wurtembourgeois Képler, dans son *Astronomie nouvelle* (1609) [3] et dans son grand ouvrage l'*Harmonie du monde* (1619) [4], formula, sur la marche des astres dans l'espace, les trois lois qui ont immortalisé son nom.

Le Toscan Galileo Galilei annonça, dans son « Messager sidéral » (*Sidereus nuncius*, 1610), les merveilleuses découvertes qu'il avait faites en braquant sur le ciel un télescope grossissant plus de 30 dia-

1. V. Cousin, *Fragments philosophiques* : *Philosophie scholastique* : Abélard, p. 81-82. Paris, 1840².

2. P. Tannery, *Les Sciences en Europe de* 1559 *à* 1648, dans l'*Histoire générale du IVe siècle à nos jours*, sous la direction d'Ernest Lavisse et d'Alfred Rambaud, t. V, p. 450-451. Paris, 1895.

3. *Astronomia nova seu Physica cœlestis tradita Commentariis de motibus stellæ Martis*.. (Prague, 1609).

4. *Harmonices Mundi Libri* V... (Linz, 1619).

mètres (c'était un perfectionnement de la lunette inventée par le Hollandais Jansen de Middelburg) : la lune a des montagnes et peut-être une atmosphère et des mers ; la voie lactée et les nébuleuses se décomposent en myriades d'étoiles ; la planète Jupiter a pour cortège quatre satellites. Plus tard, il constata les phases de Vénus et les taches mobiles du Soleil. Ces observations lui fournirent des arguments en faveur du système copernicien.

Les découvertes de Képler « ferment dans l'astronomie l'ère ancienne, où l'on s'est occupé du problème géométrique, au lieu d'ouvrir l'ère nouvelle, où l'on aborde le problème mécanique. Pour que ce dernier pût être résolu, il fallait d'ailleurs renverser de fond en comble les principes d'Aristote sur le mouvement et leur en substituer de nouveaux. Quels qu'aient été à cet égard les pressentiments de Képler, la gloire de cette réforme était réservée à Galilée » [1]. C'est faire à l'astronome italien la part trop belle. La justice, qui oblige à rendre à chacun selon ses œuvres, ne le permet plus, depuis que les récents travaux de Pierre Duhem, membre de l'Académie des Sciences, ont mis en lumière l'état de la Science au Moyen Age, qui jusqu'à lui « était tenue pour inexistante ».

« Cette substitution de la Physique moderne à la Physique d'Aristote a résulté d'un effort de longue durée et d'extraordinaire puissance. Cet effort, il a pris appui sur la plus ancienne et la plus resplendissante des Universités médiévales, sur l'Université de Paris... Ses promoteurs les plus éminents ont été le Picard Jean Buridan et le Normand Nicole Oresme [2]... » Ces Docteurs scolastiques florissaient au XIVe siècle. Par conséquent « la Science mécanique inaugurée par Galilée, par ses émules, par ses disciples, les Baliani, les Torricelli, les Descartes, les Beeckman, les Gassendi, n'est pas une création ; l'intelligence moderne ne l'a pas produite de prime-saut et de toutes pièces dès que la lecture d'Archimède lui eut révélé l'art d'appliquer la Géométrie aux effets naturels. L'habileté mathématique acquise dans le commerce des géomètres de l'Antiquité, Galilée et ses contemporains en ont usé pour préciser et développer une Science mécanique dont le Moyen Age chrétien avait posé les fondements et formulé les propositions les plus essentielles. Cette Mécanique, les physiciens qui enseignaient, au XIVe siècle, à l'Université de Paris, l'avaient conçue en prenant l'observation pour guide ; ils l'avaient substituée à la Dynamique d'Aristote, convaincue d'impuissance à « sauver les phénomènes... » C'est de cette tradition parisienne que Galilée et ses émules furent les héritiers. Lorsque nous voyons la science d'un Galilée triompher du Péripatétisme buté d'un Cremonini, nous croyons, mal informés de l'histoire de la pensée humaine, que nous assistons à la victoire de la jeune Science moderne sur la Philosophie médiévale, obstinée dans son psittacisme ; en vérité, nous contemplons le triomphe, longuement préparé, de la science qui est née à Paris au XIVe siècle,

1. P. TANNERY, *Les Sciences...*, *Ibidem*, t. V, p. 482.
2. P. DUHEM, *Etudes sur Léonard de Vinci*. Troisième série : *Les Précurseurs Parisiens de Galilée*, Préface, p. XIII. Paris, 1913.

sur les doctrines d'Aristote et d'Averroès, remises en honneur par la Renaissance italienne »[1].

La caractéristique de l'ère scientifique, qui commence au XVIIe siècle, c'est l'application rigoureuse de la géométrie et du calcul aux phénomènes de la nature : le nombre et la quantité deviennent les auxiliaires indispensables de l'expérience. A Galilée et à son école revient le mérite d'avoir précisé et développé la Mécanique, fondée par la Scolastique parisienne, dont Léonard de Vinci avait déjà adopté les principes. C'est, en 1638, dans ses *Discours et Démonstrations mathématiques sur deux sciences nouvelles, touchant la mécanique et les mouvements locaux*[2], que l'illustre Toscan publie sa théorie mécanique de la pesanteur, établit la loi de l'accélération des graves, détermine la trajectoire parabolique des projectiles, enseigne l'isochronisme des oscillations du pendule et expose ses recherches sur la cohésion.

Un disciple de Galilée, Torricelli, démontra par une expérience faite en 1643 à Florence que l'ascension des liquides dans des tubes fermés est due à « la pesanteur de l'air qui nous environne ». Par une expérience, reprise en des conditions nouvelles sur le Puy-de-Dôme en 1648, Pascal confirma la découverte de Torricelli. La science de l'hydrostatique lui est aussi grandement redevable.

En Angleterre, William Harvey prouva, en s'appuyant sur l'observation, l'existence de la grande circulation du sang par les veines et par les artères (1619)[3], qui semble avoir été pressentie par Servet, Vesale, Cesalpini, Ruini et autres. Vers la même époque, un baron écossais, Jean Neper (Napier) inventait les logarithmes, dont l'usage devait singulièrement faciliter les calculs astronomiques.

C'est surtout par les Mathématiques pures que la France se signala dans la personne de Viète, de Desargues, de Fermat, de Descartes, de Roberval et de Pascal.

Viète initia l'Europe entière à l'Algèbre moderne. Desargues renouvela la perspective et dota la géométrie de méthodes nouvelles. Descartes appliqua l'algèbre à la géométrie par l'emploi des coordonnées. Mais ce n'est pas l'idée la plus originale de la *Géométrie* cartésienne (1637), puisque Fermat arriva de son côté à la même application. « La *Géométrie* de Descartes est, au contraire, incomparable, comme refonte complète de la théorie des équations ; et la solution générale qui y est donnée du problème des tangentes pour les courbes algébriques a une importance théorique capitale »[4].

Roberval trouva pour la sommation des infiniment petits une méthode analogue à celle que Cavalieri a proposée dans sa *Géométrie des indivisibles*, mais qui ne fut publiée qu'après sa mort.

Pascal et Fermat, en échangeant leurs vues sur des questions soulevées à propos du jeu de dés, jetèrent les bases du *Calcul des proba-*

1. P. Duhem, *Etudes...*, Préface, p. v-vi.
2. Galilée, *Discorsi e Dimostrazioni matematiche intorno a due nuove scienze attenenti alla meccanica ed ai movimenti locali*. Leyde, 1638.
3. Harvey ne publia sa découverte que plus tard dans son livre : *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*. Francfort, 1628.
4. P. Tannery, *Les Sciences...*, *ibidem*, t. V, p. 474.

bilités, que Jacques Bernoulli, professeur à Bâle, développa. A Fermat appartient l'honneur d'avoir fondé la *Théorie des nombres*.

Après la brillante apparition de Képler, une éclipse scientifique se produit en Allemagne jusqu'à l'avènement de Leibniz. Ce grand esprit, aussi bien comme savant que comme philosophe, resta longtemps un phénomène isolé dans son pays. Chose curieuse, il ne s'adonna à l'étude des Mathématiques qu'à l'âge de vingt-six ans, pendant son séjour à Paris (1672-1676). « Il est vrai que, dès longtemps, il était poursuivi de l'idée de représenter les opérations de l'esprit par des symboles abstraits (création d'une *caractéristique* ou *écriture universelle*) et qu'il avait naturellement commencé à essayer l'application de cette idée aux raisonnements mathématiques. Or c'est là le caractère propre de son invention ; il n'a pas en réalité découvert une méthode nouvelle ; en étudiant et en analysant les procédés inventés avant lui pour résoudre les problèmes des quadratures et des tangentes, il en a extrait les éléments essentiels et il a trouvé le moyen de les exprimer symboliquement, de remplacer ainsi les raisonnements et les artifices plus ou moins compliqués par un calcul soumis à des règles précises. De la sorte il reconnut le premier ce qui avait échappé aux Fermat et aux Pascal : ce fait capital que l'un des deux problèmes [le problème des tangentes ou calcul différentiel, et le problème des quadratures ou calcul intégral] est l'inverse de l'autre » [1]. Leibniz mûrit longtemps son invention. Ce n'est qu'en 1684, dans les *Acta Eruditorum* de Leipzig, qu'il fit connaître le nouvel algorithme.

Newton ne se hâta pas non plus de publier sa grande découverte, la gravitation universelle. Il s'agissait d'expliquer les lois de Képler. Le problème était résolu dans sa pensée dès 1680. Ce n'est qu'en 1687, sur les instances de Halley, qu'il en donna la solution au public dans ses *Principes mathématiques de Philosophie naturelle* [2]. Dans la découverte de Newton il faut distinguer deux phases. La première est la plus importante. Newton se posait la question suivante : Si les planètes sont régies par les lois klépériennes, quelle force motrice doit-on leur appliquer ? Voici sa réponse : Pour chaque planète cette force, dirigée vers le Soleil, doit être proportionnelle à la masse de la planète et varier en raison inverse du carré de la distance. Dans la seconde, il généralisa sa découverte : Cette force attractive n'est pas seulement exercée par le Soleil sur les planètes ; c'est elle encore qui fait circuler la Lune autour de la Terre et fait tomber les corps pesants à sa surface ; bien plus, cette même force régit l'action mutuelle de deux molécules matérielles quelconques. C'était l'attraction universelle.

Dans le domaine de l'optique on doit aussi à Newton deux découvertes capitales : la décomposition de la lumière par le prisme, et la différence de réfrangibilité des rayons de diverses couleurs.

Il faut citer encore un grand nom : celui du Hollandais Christian

1. P. Tannery, *Les Sciences...*, *Ibidem*, t. VI. ch. x, p. 408. Paris, 1895.

2. Isaac Newton, *Philosophiæ Naturalis Principia Mathematica*. Londres, 1687. — Newton avait fait une première communication de sa découverte à la Royal Society en février 1685.

Huygens, que Colbert sut attirer et retenir vingt ans à Paris (1666-1685). En faisant ses recherches sur les horloges (*Horologium oscillatorium*, 1673) [1], il discerna le principe essentiel qui régit la dynamique d'un corps solide, spécialement son mouvement de rotation autour d'un axe fixe ; puis, dans ses études sur le choc des corps, il fit intervenir la loi de la conservation de la force vive en substituant à la permanence de la somme des quantités des mouvements, que supposait faussement la théorie de Descartes, la permanence de la somme des produits de la masse par le carré de la vitesse. De la sorte Huygens achevait magistralement l'œuvre antérieure de Galilée. « Désormais la Mécanique rationnelle avait sa base complète et immuable » [2].

Dans son *Traité de la lumière* (1690), Huygens essaya d'expliquer mathématiquement les phénomènes optiques en s'appuyant sur l'hypothèse des ondulations. Ces travaux servirent de point de départ à ceux de Fresnel.

Tel est, en raccourci, l'état des sciences au XVIIe siècle. On reverra difficilement une époque qui rassemble une pareille collection de savants de premier ordre et soit témoin de découvertes d'une portée aussi féconde. Alors, « quatre grandes théories scientifiques se constituent sur des fondements désormais inébranlables : la première, purement abstraite, est celle du calcul infinitésimal, qui va doubler la puissance des mathématiques, en leur permettant d'aborder des questions qui jusqu'alors avaient semblé en dehors de leur domaine ; les trois autres donnent au contraire un brillant exemple de la réduction des connaissances physiques à la forme mathématique et serviront dès lors de modèle précis pour les futures constructions de la science. En effet, c'est à cette époque que sont définitivement établis les principes de la mécanique rationnelle ; que l'explication des mouvements célestes est ramenée à la loi unique de la gravitation universelle ; qu'enfin la doctrine de l'optique est constituée mathématiquement » [3].

Les Universités dirigèrent longtemps le mouvement intellectuel en Europe. Mais le discrédit croissant où tomba la philosophie péripatéticienne sous les coups d'une critique souvent passionnée, et l'opposition irréductible d'un grand nombre de professeurs, entichés de la physique d'Aristote, aux progrès de la science nouvelle firent peu à peu perdre aux Universités le prestige nécessaire pour remplir dignement leur grand rôle directeur. Le sceptre échappé à leurs mains débiles passa aux Académies. Cette apparition est encore un signe des temps nouveaux.

Les Académies naquirent aussi du besoin de mettre en commun les efforts dispersés des savants et de subvenir aux frais de grandes publications trop lourds pour la bourse des simples particuliers.

1. Appliquant une idée que Galilée avait eue à la fin de sa vie, Huygens adapta le pendule aux horloges, donnant ainsi à l'Astronomie un instrument précis pour mesurer le temps.
2. P. Tannery, *Les Sciences...*, t. VI, ch. x, p. 414.
3. P. Tannery, *Les Sciences...*, t. VI, ch. x, p. 406.

L'Italie donna l'exemple. L'Académie des *Lincei*, fondée (1603) à Rome par le prince Cesi, avait un but international : associer les savants des divers pays. L'Académie du *Cimento*, établie à Florence en 1657 par les soins de Léopold de Médicis, plus tard cardinal, s'occupa d'expériences de physique. Le médecin allemand Bausch organisa en 1652 l'*Academia Naturæ Curiosorum*. Mais les *Lincei* et le *Cimento* n'eurent qu'une durée passagère, et l'Académie allemande resta longtemps isolée. Des tentatives analogues, dues aussi à des initiatives privées, se produisirent en France et en Angleterre. Pour assurer à ces associations une existence durable et une influence étendue, les pouvoirs publics en assumèrent la protection officielle. L'Académie de Londres, approuvée par Charles II en 1662, devint la *Royal Society*. L'Académie des Sciences de Paris fut inaugurée par Colbert en 1666. A l'instar des Sociétés de Londres et de Paris, l'Académie de Berlin fut créée en 1700 par Frédéric Ier de Prusse, d'après un plan qui avait été préparé par Leibniz.

Avec le développement des sciences et des lettres se forma un public, sans cesse grandissant, capable de s'y intéresser. Pour le tenir au courant du mouvement intellectuel un organe, distinct des Académies, cénacle de l'élite, était nécessaire. Des revues parurent, dont le programme embrassait les lettres, les sciences, l'érudition, la critique, car l'énorme complication, que devait prendre un jour le savoir humain, n'avait pas encore brisé l'union féconde qui en rapprochait les manifestations diverses et en rendait possible l'étude simultanée aux esprits cultivés. Denis de Sallo, conseiller au Parlement de Paris, publia, le 5 janvier 1665, le premier numéro du *Journal des Sçavans*, qui, sauf une courte interruption de 1792 à 1816, n'a point cessé de paraître. En Allemagne, Otto Mencke fonda, en 1682, à Leipzig, les *Acta Eruditorum*, que Leibniz honora d'importantes communications mathématiques. Jean Le Clerc, de Genève, dirigea, à Amsterdam, trois périodiques : la *Bibliothèque universelle et historique* (1686-1693), la *Bibliothèque choisie* (1703-1713), enfin la *Bibliothèque ancienne et moderne* (1714-1727), qui contiennent des dissertations variées et des comptes rendus d'ouvrages contemporains. C'est encore en Hollande que furent lancées les *Nouvelles de la République des Lettres* (1684-1687) par Bayle, et l'*Histoire des ouvrages des savants* (1687-1709) qui fait suite aux *Nouvelles*, par H. Basnage.

Vers la fin du siècle, Fontenelle inaugura avec esprit un genre nouveau : la littérature scientifique.

III. — Caractères de la Philosophie moderne.

Le XVIIe siècle fut aussi un grand siècle philosophique, ouvrant l'ère moderne par une série de noms illustres : Bacon, Hobbes, Gassendi, Descartes, Pascal, Malebranche, Spinoza, Locke et Leibniz. Ce sont les sommités.

La Philosophie revêt dès lors un certain nombre de caractères, dont la plupart iront en s'accentuant : elle affecte le mépris de l'antiquité ; elle proclame son indépendance à l'égard de la théologie ; elle est en quête d'une bonne méthode ; elle a enfin une allure scientifique.

Le XVIe siècle s'était laissé entraîner par un amour souvent aveugle de l'antiquité gréco-romaine. La réaction, au XVIIe siècle, fut excessive. Si l'on excepte Bacon, Gassendi et Leibniz, les grands philosophes et leurs disciples ignorent, de parti pris, la philosophie ancienne, qui est vraiment pour eux *terra incognita*. Seul Leibniz sut allier le respect à la connaissance. Les autres, y compris Bacon et Gassendi en ce qui concerne surtout le Péripatétisme, professent pour les vieilles Écoles un orgueilleux dédain. Epicure cependant trouve grâce devant Gassendi.

La raison et la foi, la philosophie et la théologie ont des domaines distincts, parfaitement délimités. Telle était l'attitude prise par les Docteurs du Moyen Age. Les droits de la raison sont d'ailleurs jalousement sauvegardés, on pourrait dire glorifiés, puisque les Scolastiques enseignent que la raison est infaillible, dans sa sphère propre, quand, dégagée de toute passion troublante, elle suit sa pente naturelle qui la porte au vrai. Ils soutiennent, d'autre part, que dans l'ordre des mystères, inaccessible à l'intelligence humaine, cette intelligence doit se soumettre aux vérités supérieures de la Révélation et lui prêter ses services. Tel est le sens légitime de cet adage, qui n'a été tant décrié que parce qu'il a été mal compris : La Philosophie est la servante de la Théologie. *Philosophia ancilla Theologiæ*. Distinction, autonomie dans leur domaine particulier, subordination de la raison à la foi en matière dogmatique, telles sont les conditions normales qui doivent régler les rapports de la raison et de la foi. Cette économie, fondée sur la nature même des choses, n'a rien d'humiliant pour l'esprit humain ; bien au contraire, puisque ses forces natives, qui viennent forcément buter contre des bornes infranchissables, se trouvent surélevées par l'apport d'une vigueur surnaturelle. Emanées de la même source pure et indéfectible, l'éternelle Vérité, la lumière de la raison et la lumière de la foi, au lieu de s'offusquer, sont faites pour s'unir et former un faisceau plus replendissant. C'est ainsi que le rayonnement de deux flambeaux, même si leur éclat est inégal, accroît la clarté de l'appartement où ils sont allumés.

La Philosophie du XVIIe siècle brise, dès l'origine, cette harmonie préétablie par Dieu même. Non contente de maintenir entre la raison et la foi les limites, depuis longtemps fixées, de leurs frontières respectives, elle travaille à élever entre elles une sorte de cloison étanche qui coupera toute communication, au détriment de l'une et de l'autre ; elle tient surtout, impatiente de tout joug, même le plus salutaire, à repousser la subordination nécessaire qui résulte de l'inégalité de leur objet et de leur fin. Cette tendance est très manifeste chez le protestant Bacon et même chez le catholique Descartes. Au lieu de l'alliance étroite d'autrefois, c'est déjà l'abandon, avec des formes respectueuses, des relations antérieures. Le voisinage persiste, mais

borné par un solide mur mitoyen sans ouverture. Hobbes, Spinoza vont jusqu'à la rupture complète, mais ils dissimulent habilement leur hostilité foncière. Au XVIIIe siècle, avec les prétendus « Philosophes », c'est la guerre ouverte. Seul, ici encore, le plus profond et le plus sage penseur de l'époque, Leibniz, resta fidèle à la tradition en défendant contre le rationaliste Bayle « la conformité de la foy avec la raison » [1].

Les circonstances extérieures favorisaient du reste cette tendance séparatiste : le Protestantisme, en préconisant le libre examen, développait l'esprit individualiste ; les nationalités affirmaient leur indépendance ; les langues particulières à chaque pays commençaient, dans les œuvres de science et de philosophie, à entamer le monopole dont le latin, langue universelle, jouissait depuis longtemps sans conteste. Au Moyen Âge, grâce au ciment d'une foi commune, l'Europe avait constitué, sous la haute direction des Papes, une vaste République chrétienne, qui, malgré des erreurs et des fautes, avait mérité la reconnaissance des peuples. C'était la Chrétienté [2]. Sa forte et majestueuse unité, déjà ébréchée au XVe siècle, avait été rompue par la révolte protestante [3]. Elle ne s'était point reformée, aussi compacte qu'autrefois, entre les tronçons restés fidèles à la chaire de Saint-Pierre. Sans doute, les décisions dogmatiques étaient encore accueillies avec une respectueuse fidélité, du moins quand elles ne froissaient pas, comme la condamnation des Quatre Articles par Alexandre VIII en 1690, les préjugés nationaux. Mais, fières de leur puissance, les grandes monarchies absolues et centralisées cherchaient à s'émanciper le plus possible de l'intervention pontificale dans l'ordre disciplinaire, politique et social. Louis XIV, qui avait dit avec orgueil au nonce Ranuzzi que « Dieu l'avait établi pour servir d'exemple et de règle aux autres et non pour les imiter » [4], donnait lui-même, « roi très-chrétien », le plus scandaleux exemple. Son attitude insolente

1. LEIBNIZ, *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal* : *Discours préliminaire de la conformité de la foy avec la raison.*

2. Y. DE LA BRIÈRE, *La Chrétienté du Moyen Age*, dans *La « Société des Nations ? »*, ch. II, p. 21-29.

3. « ... Dès le XVe siècle, le choc des cupidités a changé en adversaires l'Italie, la France et l'Espagne, les trois peuples dont la solidarité avait donné sa base solide à l'ordre chrétien. L'Église, de moins en moins puissante sur la politique, ne garde plus que sur la morale une autorité affaiblie, mais qui encore gêne trop l'Allemagne, toujours la plus indocile aux disciplines de Rome. Et d'Allemagne s'élève au XVIe siècle le premier cri de la révolte qui va rompre l'unité religieuse. Le peuple germanique a suffi à ruiner ce que la collaboration des races latines avait édifié. Il semble, il est vrai, épuisé et comme dissous dans sa victoire. Ses petits Etats servent aux rencontres et aux pillages de voisins plus forts. Mais il a accompli l'essentiel : il a enlevé aux peuples la communauté de croyance, le sentiment d'une parenté, la sollicitude d'un ordre général. Chacun d'eux n'est plus occupé que de soi, tient les autres peuples pour des rivaux ; le concept païen rajeuni par l'Allemagne a converti le monde. Dès lors il suffira que les défiances et les griefs continuent à dissocier la vieille union, pour que le monde redevienne la forêt dangereuse où chacun se garde et où nul ne se secourt. » (ETIENNE LAMY, *Choses d'Espagne*, § IV, dans *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1916, p. 513-514.)

4. Cf. CHARLES GÉRIN, *L'Ambassade de Lavardin et la Séquestration du nonce Ranuzzi* (1687-1689). Paris, 1874, p. 9. Extrait de la *Revue des Questions historiques*, 1874, t. XVI, p. 382-432.

dans la question du « droit d'asile et de franchise » [1], et son entêtement schismatique à ne pourvoir les évêchés vacants [2] que d'anciens membres de l'Assemblée gallicane de 1682 étaient indignes de celui qui se prévalait du titre de « Fils aîné de l'Église » [3]. L'esprit filial du Moyen Age avait disparu. « En fait, on ne reconnaîtra plus désormais la voix de la Papauté dans l'ordre temporel. Elle devra se renfermer dans l'ordre spirituel, et n'en sortira guère qu'aux jours des extrêmes périls pour sauver cette ingrate Europe, qu'elle avait jadis civilisée et organisée » [4].

Au Moyen Age, en dépit de beaucoup d'inconséquences pratiques, la foi dominait les actions de la vie tant publique que privée. L'Age moderne, après avoir fait à la Religion une part de plus en plus restreinte dans la vie publique, voudrait la confiner dans l'ombre de la vie privée. Cette apostasie sociale, crime de lèse-majesté divine (que Dieu, maître absolu des nations comme des individus, n'a pas laissé impuni, comme l'atteste l'état d'équilibre instable des sociétés), est l'aboutissement logique de la tendance séparatiste, que, dès le XVIIe siècle, la philosophie des Bacon et des Descartes avait si imprudemment encouragée.

Ces deux hardis protagonistes de la pensée moderne se préoccupèrent avant tout de doter la science et la philosophie d'une Méthode, instrument nouveau *(Novum Organum)*, pour supplanter l'Ὄργανον vieilli d'Aristote. Cette préoccupation est encore l'un des caractères saillants de la Philosophie moderne.

Descartes a la prétention de fonder la connaissance sur un principe unique, roc immuable, duquel l'on puisse déduire *more geometrico* tout un système de vérités scientifiques et philosophiques. En quête de ce principe, il constate, au milieu de son doute universel, par une intuition dont l'évidence s'impose à lui irrésistiblement, la certitude de son existence personnelle : « Je pense, donc je suis ». Voilà le prin-

1. Les ambassadeurs des grandes puissances catholiques à Rome avaient peu à peu étendu à tout leur « quartier » le droit d' « exterritorialité ». C'était un grave abus qui permettait aux criminels et aux contrebandiers de se soustraire à l'action de la police pontificale. Innocent XI résolut de supprimer ces franchises néfastes. Seul Louis XIV refusa d'y consentir. Le nouvel ambassadeur français, le marquis de Lavardin, bravant le pape, pénétra dans le « quartier Farnèse » avec une escorte de gens armés. Innocent XI lui refusa audience et l'excommunia. Louis XIV fit saisir Avignon et prépara une expédition contre Civita-Vecchia.

2. En 1688, le nombre des sièges vacants, par suite du refus des bulles d'institution aux candidats que Rome ne jugeait pas *idonei*, s'élevait à 35.

3. Pour justifier son attitude arrogante vis-à-vis du Saint-Siège, Louis XIV adressa au cardinal d'Estrées, son agent ecclésiastique à Rome, une lettre qu'il devait lire au pape. Rédigée en français et en latin, elle fut en même temps répandue dans toute l'Europe. A cette lettre Innocent XI « fit une réponse très digne et très solide, mettant point par point, sous les yeux de l'Europe, toutes « les injures et violences » que le Fils aîné de l'Église avait fait subir « à la liberté de sa mère et à la dignité du vicaire de Jésus-Christ. » (ALFRED RÉBELLIAU, *Les Embarras catholiques de Louis XIV*, dans l'*Histoire de France*, publiée sous la direction d'E. LAVISSE, t. VIII, 1re p., l. V, ch. II, § 1, p. 298.)

4. BRUGÈRE, *Tableau de l'Histoire et de la Littérature de l'Eglise*, p. 838.

cipe fondamental trouvé, et il y perçoit le critérium, qui lui servira à discerner sûrement le vrai du faux, le certain de l'incertain, à savoir : La notion claire et distincte d'une chose implique l'existence de cette chose. J'ai atteint la certitude, chaque fois qu'un acte conscient m'apparaît aussi clair et aussi distinct que le fait de mon existence personnelle. La conséquence va de soi : donc, pour construire la philosophie et la science, il est nécessaire et suffisant d'arriver à des idées claires et distinctes et de les coordonner rigoureusement. Le but suprême de ce beau rêve est de constituer un système de connaissances scientifiques qui permettent d'améliorer et de prolonger la vie humaine.

Si Descartes part de l'observation psychologique c'est pour s'arrêter à la déduction qui, en mathématicien qu'il est, a toutes ses sympathies. La Méthode inductive a les préférences de Bacon. Il n'admet comme certain que ce qui provient de l'expérience sensible. L'expérience en question n'est pas l'expérience vulgaire, mais affranchie des nombreuses causes d'erreurs qu'il appelle « idoles ». Quand le savant aura appliqué aux données fournies par cette expérience épurée divers procédés inductifs en vue de déterminer les lois, il ne lui restera plus qu'à systématiser les résultats généraux ainsi obtenus pour édifier la Philosophie nouvelle, qui nous montrera la nature entière : matière, esprit, société, soumise à un déterminisme mécanique. La fin dernière de cette « Grande Restauration » des sciences est de procurer le bonheur terrestre de l'humanité : le savant utilisera dans ce but l'empire qu'il a conquis sur la nature, en obéissant à ses lois : *Naturæ non nisi parendo imperatur.*

La Philosophie du XVIIe siècle a enfin un cachet scientifique. Les grands philosophes d'alors sont en même temps de grands mathématiciens : Descartes, Pascal, Malebranche [1], Leibniz, Newton. Les philosophes de moindre envergure ou strictement systématiques ont aussi un goût prononcé pour les sciences : Gassendi, Mersenne, Arnauld, Spinoza, Clarke. Ce goût alla, chez Hobbes, jusqu'à la passion, passion aveugle du reste, puisqu'elle le poussa, jusqu'à la fin de sa longue vie, à poursuivre la solution de problèmes insolubles comme la quadrature du cercle. Seuls font exception à cette règle générale, Bacon qui se défie des sciences mathématiques, et Locke qui n'en a cure. On se croirait revenu au temps de Platon, car les maîtres de la pensée au XVIIe siècle auraient pu, eux aussi, graver ces mots au frontispice de leur École : « Nul n'entre ici s'il n'est géomètre ».

Cet esprit géométrique a eu sans doute le grave inconvénient de porter les philosophes, qui en étaient imbus, à rechercher pour la preuve des doctrines philosophiques et morales un genre de précision et de démonstration qu'elles ne comportent pas, et surtout à réduire toute certitude à la certitude de la science mathématique qui repose sur l'évidence intrinsèque de la vérité abstraite, oubliant qu'il existe

1. Cf. P. Duhem, *L'Optique de Malebranche*, dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, janvier 1916, p. 37 sqq.

aussi une certitude de la croyance fondée sur l'évidence du témoignage [1]. Mais, en revanche, la pensée acquit, à ce contact austère, des qualités qui ne sont pas à dédaigner : défiance de l'imagination et de ses écarts, horreur du vague dans les définitions, dégoût instinctif de l'empirisme.

Cette intimité entre la Philosophie et la Science, faites pour s'entr'aider, est en outre une source de rapprochements féconds. De son temps, Leibniz se plaignait déjà qu'entre médecine et philosophie tout commerce eût cessé : « Plût au ciel qu'on pût faire que les médecins philosophassent et que les philosophes médecinassent ! » Depuis lors, la séparation s'est à peu près généralisée : les philosophes ont délaissé la culture scientifique et les savants ont dédaigné la Métaphysique comme une rêverie indigne d'esprits positifs. Ce divorce regrettable n'a profité ni à la Science ni à la Philosophie. Aussi « une réaction très forte s'est dessinée de nos jours contre cette tendance déplorable à un divorce absolu entre la science et la philosophie » [2].

Dédain de l'Antiquité, indépendance à l'égard de la foi, amour de la méthode, relations suivies avec les sciences, surtout mathématiques, telle se présente la Philosophie moderne dans ses lignes principales, qui se dessinent nettement au cours du XVIIe siècle. Mais il ne faudrait pas, sous peine d'illusion, s'en tenir à cet aspect général qui se retrouve, plus ou moins accusé, chez les philosophes de cette période et leur donne comme un air de famille.

Une observation plus attentive fait découvrir, sous cette ressemblance commune, deux traits divergents. Ou, si l'on préfère, l'on doit signaler, dans la Philosophie du « grand siècle », deux grands courants, dont les tendances opposées iront en s'accentuant dans la suite : le courant *empirique*, qui suit la pente tracée par la méthode expérimentale ou inductive, et le courant *intellectualiste*, dont l'allure est déterminée par la méthode abstraite ou déductive.

Bacon est la source du courant empirique, qui se prolonge par Gassendi, Hobbes, Locke, Condillac, et aboutit, d'une part, au sensualisme subjectiviste de Hume, et, de l'autre, au matérialisme affiché des « Philosophes » français du XVIIIe siècle.

Descartes est la source du courant intellectualiste, qui se prolonge par Malebranche, Spinoza, Leibniz, et aboutit soit au criticisme de Kant, soit à l'idéalisme ondoyant et divers de Fichte, Schelling, Hegel.

1. Cf. G. Sortais, *Traité de Philosophie*, t. I, Logique, n° 114, § IV. Paris, 1911, 4e édit., p. 927-929. — Cf. *Ibidem*, n° 122, § II, p. 952-953.
2. Abel Rey, *La Philosophie moderne*, ch. I, § 4, p. 25. Paris, 1908.

ARTICLE III. — PLAN ET DIVISION DE L'OUVRAGE

Nous bornerons nos recherches historiques aux hommes et aux œuvres du XVIIe siècle, depuis Bacon jusqu'à Leibniz. Nous étudierons tour à tour, avec toute l'ampleur que mérite cette époque, l'*Empirisme en Angleterre et en France*, les *Réactions que provoqua cette poussée empirique*, le *Déisme*, la *Philosophie du Droit ;* — puis, la *Révolution cartésienne*, le *Cartésianisme en France*, le *Cartésianisme à l'étranger ;* — enfin, les *Systèmes plus ou moins opposés au Cartésianisme* : *Philosophie scolastique*, *Scepticisme*, *Panthéisme de Spinoza*, *Sensualisme de Locke*, *Dynamisme de Leibniz*. Par manière d'*Epilogue*, nous jetterons un coup d'œil en arrière sur le chemin parcouru, et un coup d'œil en avant pour considérer les conséquences et les prolongements, au XVIIIe siècle, des principales doctrines de l'âge précédent.

L'esprit humain, dans sa marche à la découverte du vrai et du beau, procède par voie d'analyse placée entre deux synthèses. Mettez, par exemple, un artiste en face d'un magnifique paysage, étendu et compliqué. Son premier coup d'œil est une synthèse confuse : tout s'offre simultanément à son regard encombré. A cette première vision d'ensemble succède une revue méthodique et détaillée qui est une analyse : l'observateur distingue la forme ondulée des collines, les méandres gracieux de la rivière, les nuances variées de la verdure, ici des fermes, là des champs de blé, plus loin des prairies, partout les jeux multiples de la lumière. Cet examen achevé, il refait une nouvelle synthèse, plus précise et mieux ordonnée, qui lui permet de saisir nettement les rapports des éléments au tout, des détails à l'ensemble ; bref, de ramener ses impressions dispersées à une harmonieuse concordance, la variété à l'unité. C'est la synthèse lumineuse : *Lucidus ordo*.

On s'efforcera de procéder ainsi. Cet Article préliminaire, qui ne peut donner qu'un vague aspect de la région à explorer, c'est la synthèse confuse. La série des volumes, qui doivent former le corps de l'ouvrage, représentera l'effort d'analyse. L'Épilogue enfin sera un essai de synthèse claire et distincte.

Portrait de Bacon

fr Verulamium

LIVRE I

L'EMPIRISME EN ANGLETERRE ET EN FRANCE

ARTICLE Ier. — FRANCIS BACON (1561-1626)

CHAPITRE PREMIER

L'Angleterre au temps de Francis Bacon. — La Vie et les Œuvres de Bacon, Philosophe et Chancelier.

La vie de Bacon et la vie de Hobbes remplissent toute la période de l'histoire d'Angleterre à laquelle présida la dynastie des Stuarts. Cette période couvre le XVIIe siècle presque entier. Pour bien comprendre le rôle de ces deux penseurs, qui prirent nettement parti dans les questions agitées à cette époque, il est expédient de se faire une représentation exacte du milieu où ils vécurent. Le fondateur de la dynastie, Jacques Ier, imprima au gouvernement de la Grande-Bretagne une direction imprudente qui, après quatre-vingts ans de luttes, aboutit à la Révolution de 1688. Il importe donc, en racontant l'existence du Chancelier-Philosophe, d'étudier les doctrines politiques que Jacques Ier, en théoricien du pouvoir, a exposées dans ses écrits, et qu'il s'est appliqué, comme chef d'État, à mettre en pratique. Cette étude non seulement éclairera l'attitude de Bacon et de Hobbes, mais encore l'un des aspects de la Philosophie sociale au XVIIe siècle.

D'ordinaire la vie des philosophes s'écoule simple et unie : leur histoire se confond avec celle de leurs idées et de leurs écrits. L'existence de Bacon est, au contraire, pleine de complications et de contrastes. Les recherches spéculatives et le maniement des affaires, l'amour de la science et la poursuite des honneurs, la philosophie, la jurisprudence et la politique s'en disputent les divers moments. On y rencontre pêle-mêle de nobles pensées, des desseins généreux et de honteuses faiblesses. A côté de parties éminentes, on aperçoit de profonds déficits. Bref, chez Bacon, le caractère ne fut point à la hauteur du talent [1].

1. Nous renverrons à *The Works of Francis Bacon, by* James Spedding, Robert Leslie Ellis *and* Douglas Denon Heath, 7 vol., new edition, Londres, 1887-1892.

I. — BACON PENDANT LE RÈGNE D'ÉLISABETH (1561-1603)

Son père, SIR NICHOLAS BACON (1509-1579), remplit, pendant vingt ans, les fonctions de *Lord Keeper* ou Lord Garde du Grand Sceau [1]. Sa mère, Anne Cooke, fille de Sir Anthony Cooke, l'un des précepteurs d'Edouard VI, et sœur de lady Burghley, était une femme très instruite, sachant écrire en grec et versée dans la théologie protestante [2]. Anthony et Francis Bacon naquirent de ce mariage [3].

Notre philosophe vint au monde le 22 janvier 1561, à York House, résidence de son père à Londres, dans le Strand. L'enfant, d'une santé délicate, montra de bonne heure un esprit vif et curieux. Dès l'âge de douze ans, en avril 1573, on l'envoya à l'université de Cambridge. Il habita le même appartement que son frère Anthony, au collège de la Trinité *(Trinity College)*, dirigé alors par John Whitgift [4], qui devait être plus tard primat d'Angleterre. A la Noël de 1575, un mois environ avant de commencer sa seizième année, il quittait Cambridge, sans avoir pris ses degrés. Malgré son état chétif, le jeune Francis fut un élève diligent, qui « profita d'une façon plus qu'ordinaire sous la direction de Whitgift » [5]. On doit noter qu'il emporta de son pas-

Le renvoi se fera par Sp. — Nous renverrons, en même temps, pour la commodité des lecteurs français, à l'édition incomplète des *Œuvres philosophiques de Bacon* par M. N. BOUILLET, 3 vol., Paris, 1834-1835. Le renvoi se fera par B. — Pour la *Vie*, les *Lettres* et les *Œuvres de circonstances* de Bacon, nous renverrons à *The Letters and the Life of Francis Bacon including all his occasional Works*, by JAMES SPEDDING, 7 vol., Londres, 1890 sqq. Le renvoi se fera par Sp. L. — Cf. J. SPEDDING, *Account of the Life and Times of Francis Bacon*, 2 vol., Londres, 1878.

1. ANDRÉ PHILOPATER (c'est le pseudonyme de ROBERT PARSONS) a représenté Sir Nicholas comme un personnage peu recommandable dans son ouvrage sur l'édit cruel d'Elisabeth contre les catholiques : *Elizabethæ Angliæ Reginæ... sævissimum in Catholicos sui Regni edictum...*, Lyon, 1592, Sect. I, n. 2, 5-7, p. 2-5. — Francis Bacon s'est efforcé de réhabiliter son père dans cette réponse à Philopater : *Certain Observations made upon a Libel published this present year* 1592, Londres, 1592. Cf. Sp. L. I, p. 202-203. — MACAULAY a tracé un portrait flatté de cette première génération d'hommes d'Etat anglais, très positifs et utilitaires, à laquelle appartenait Sir Nicholas. Cf. *Essays contributed to the Edinburgh Review* : LORD BACON, p. 343-346. Londres, Longman, Brown, Green and Longmans, 1850. — Sur la vie et la carrière de Nicholas Bacon, cf. J. CAMPBELL, *The Lives of the Lord Chancellors and Keepers of the Great Seal of England, from the earliest times till the Reign of King George IV*. Londres, 1845, t. II, ch. XLIII, p. 87-112. — Il avait pris comme devise : *Mediocria firma.*

2. Anne Cooke, puritaine ardente, était convaincue que la cause des non-conformistes était la cause même du Christ. (Cf. SPEDDING, Sp. L. I, 2-3). Elle était la seconde femme de Sir Nicholas. Sa sœur aînée, Mildred, avait épousé William Cecil, qui devint Lord Burghley et fut, durant quarante ans, Secrétaire d'État ou Lord Trésorier sous le règne d'Elisabeth.

3. Sir Nicholas eut six enfants de sa première femme Jane Fernley. Francis était le dernier de ses huit enfants.

4. JOHN WHITGIFT (vers 1530-1604). Une partie de ses *Œuvres* a été publiée à Cambridge, 1851-1853, en 3 volumes. Beaucoup sont encore manuscrites. — Cf. *Whitgift's accounts*, dans *British Magazine*, vol. XXXII, p. 365 ; XXXIII, p. 444, cité par Sp. L. I, 2, notes 1 et 2.

5. ... Under whom [Whitgift] he [Bacon] was observed to have been more than an ordinary proficient in the several arts and sciences. (RAWLEY, *Vie de Bacon*, Sp. I, 4, § *At the.* — B. I, LXXVI, § 3).

sage sur les bancs de l'école un profond dégoût pour la philosophie péripatéticienne. Ce n'est pas qu'il ne reconnût à Aristote des mérites éminents ; mais sa philosophie lui paraissait stérile, incapable de produire des œuvres utiles à la vie humaine, propre seulement à fournir des matières pour les discussions [1]. Cette impression de l'étudiant de Cambridge, recueillie par Rawley, son biographe [2], montre évidemment que la doctrine aristotélicienne ne lui apparut qu'à travers un enseignement qui la défigurait. Rien de surprenant, car en beaucoup d'universités et de collèges à cette époque, la Scolastique décadente avait dégénéré en subtilités et en disputes oiseuses. Toujours est-il que l'esprit déjà utilitaire de Bacon fut choqué dès sa première rencontre avec Aristote. L'empreinte qu'il en reçut ne s'effaça jamais. De là des préventions tenaces et des critiques injustifiées.

C'est, dès son temps de collège, que l'idée d'une réforme scientifique à entreprendre se présenta confusément à l'esprit de Francis. Si l'observation de la nature, telle qu'on la pratique actuellement sous l'influence de la philosophie péripatéticienne, donne des résultats sans valeur, ne serait-ce pas, se dit-il, que la méthode employée est défectueuse ? Ne pourrait-on pas en trouver une meilleure [3] ? Ce n'était encore qu'une étincelle, mais elle deviendra un jour un foyer lumineux.

Son père le destinait à servir l'État. Aussi, pour parfaire l'éducation du jeune homme et le préparer à la vie politique, il jugea qu'un voyage à l'étranger serait très utile. Sir Amias Paulet, qui venait d'être nommé ambassadeur près du roi de France, voulut bien attacher Francis à sa suite. Il arriva à son poste en février 1577. C'était cinq ans après la Saint-Barthélemy. Cette époque, troublée par les guerres

1. Whilst he [Bacon] was commorant in the university, about sixteen years of age (as his Lordship hath been please to impart to myself), he first fell in to the dislike of the philosophy of Aristotle ; not for the worthlessness of the author, to whom he would ever ascribe all high attributes, but for unfruitfulness of the way ; being a philosophy (as his Lordship used to say) only strong for disputations and contentions, but barren of the production of works for the benefit of the life of man ; in which mind he continued to his dying day (Rawley, *Vie de Bacon*, Sp. I, 4, fin du § *At the.* — B. I, LXXVI, § 3).

2. William Rawley, né à Norwich vers 1588, fut élève de *Corpus Christi College* à Cambridge. Devenu Lord Chancelier en 1618, Bacon le prit comme chapelain et secrétaire. L'édition du *De Augmentis* en 1623 parut par les soins de Rawley. Après la mort de Bacon, il s'occupa de la publication de ses œuvres inédites. Il mourut, en 1667, à Landbeach, dont il était curé. De Bacon il publia : *Sylva Sylvarum or a Natural Philosophy. In ten Centuries*, avec *New Atlantis*, en Appendice, Londres, 1627. — *Certaine Miscellany Works*, Londres, 1629. — *F. Baconis... Operum Moralium et Civilium Tomus Qui continet Historiam Regni Henrici Septimi, Regis Angliæ. Sermones Fideles sive Interiora Rerum. Tractatum de Sapientia Veterum. Dialogum de Bello Sacro et Novam Atlantidem. Ab ipso... Auctore, præterquam in paucis, Latinitate donatus.* Londres, 1638. — *Resuscitatio or Bringing into publick Light severall Pieces of the Works Civil, Historical, Philosophical and Theological hitherto sleeping of Fr. Bacon. With his Lordships Life*, Londres, 1657 ; 1661². — *Opuscula varia posthuma, Philosophica, Civilia et Theologica Fr. Baconis. Cum... auctoris Vita*, Londres, 1658 ; Amsterdam, 1663.

3. Cf. J. Spedding, *The Letters and the Life of Francis Bacon...*, t. I, p. 4, § *Of the degrees.* Dans la suite nous citerons cet ouvrage d'une façon abrégée : Sp. L. I, 4.

civiles et les dissensions religieuses, offrait à un esprit curieux comme celui de Bacon une ample matière d'observations à Paris et dans les Provinces. L'apprenti diplomate fut charmé de suivre la Cour de France à Blois, à Tours et à Poitiers. Il utilisera plus tard les remarques que les personnes et les choses lui inspirèrent alors. Voici, par exemple, le tableau, poussé au noir, de l'état de la France : « Noblesse mécontente de voir les étrangers promus aux plus grandes charges du royaume, offices de justice vendus, trésor gaspillé, peuple tondu par les taxes, pays ruiné » [1]. Le portrait du roi n'est pas flatté : « Henri III a trente ans, une constitution très faible, toutes sortes d'infirmités ; il est, malgré cela, extrêmement adonné à ses plaisirs déréglés, n'aimant qu'à danser, festoyer et entretenir des maîtresses. Pas grand esprit, mais maintien agréable, faisant bien son personnage ; très pauvre, malgré les taxes excessives qu'il exige par mille ruses de ses sujets, qui se plaignent fort de ce gouvernement vorace et affamé. Abhorrant les guerres et toute espèce d'action, il travaille pourtant chaque jour à la ruine des gens qu'il hait, comme tous ceux de la religion [2] et la maison de Bourbon » [3].

C'est pendant son court passage dans la diplomatie que Bacon imagina un chiffre dont il a exposé le mécanisme dans l'un de ses ouvrages [4].

La nouvelle de la mort de son père l'obligea à revenir précipitamment en Angleterre (mars 1579). Il raconta plus tard qu'un vague pressentiment l'y avait préparé : « Etant à Paris, tandis que mon père mourait à Londres, je me rappelle avoir eu, deux ou trois jours avant son trépas, un rêve, dont je parlai à plusieurs gentilshommes anglais, où je vis sa maison de campagne toute couverte d'un enduit noir » [5].

Quoiqu'il eût bénéficié, comme tant d'autres, de la confiscation des biens de l'Église catholique [6], Sir Nicholas n'était pas très riche.

1. The division in his country [France] for matters of religion and state, through miscontentment of the nobility to see strangers advanced to the greatest charges of the realm, the offices of justice sold, the treasury wasted, the people polled, the country destroyed... (Bacon, *Notes on the present state of Christendom* [1582], Sp. L. I, 27, § *The division*).

2. Bacon entend le Protestantisme, qui est pour lui *la Religion*.

3. The French King, Henry III, of thirty years of age, of a very weak constitution, and full of infirmities ; yet extremely given over to his wanton pleasures, having only delight in dancing, feasting and entertaining ladies and chamber-pleasures. Not great wit, yet a comely behaviour and goodly personage ; very poor, though exacting inordinately by all advices of his subjects, greatly repining that ravening and hungry government. Abhorring wars and all action, yet daily worketh the ruin of those he hateth, as all of the religion and the house of Bourbon. (Bacon, *Notes... Ibidem*, p. 26, § *France*, Cf. note 3).

4. ... Inventum subjiciemus, quod certe, cum adolescentuli essemus Parisiis, excogitavimus ; nec etiam adhuc visa nobis res digna est quæ pereat. (Bacon, *De Augmentis Scientiarum*, l. VI, ch. I, Sp. I, 659, *circa medium*. — B. I, 290, § 11.)

5. I myself remember that, being in Paris and my father dying in London, two or three days before my father's death, I had a dream, which I told to divers English gentlemen, that my father's house in the country was plastered all over with black mortar. (Bacon, *Sylva Sylvarum or Natural History*, Century X, n. 986, Sp. II, 666-667).

6. Cf. J. Campbell, *The Lives*, t. II, ch. XLIII, p. 88-89. Sir Nicholas, « après la dissolution des monastères, fut nommé par Henri VIII au poste lucratif de Solicitor

Son manoir de Gorhambury, près Saint-Albans, dans le comté de Hertford, échut à Anthony [1]. Il avait réuni une somme considérable en vue d'acheter un grand domaine pour Francis. Mais la mort l'ayant surpris avant la réalisation de ce projet, la somme amassée fut partagée entre Francis et ses quatre frères. A son entrée dans le monde, ce dernier se trouva donc dans une situation gênée, qui influa fâcheusement sur le développement de sa carrière. Pour se livrer complètement au labeur intellectuel, il aurait dû être quitte de tout souci d'argent. Au lieu « de vivre pour travailler », comme il le dira dans la suite, il lui fallut « travailler pour vivre ».

Les circonstances contraignirent donc Bacon à préparer sans retard son avenir. Pour avancer rapidement dans le monde il avait escompté la protection toute-puissante de son oncle William Cecil, plus connu sous le nom de lord Burghley, qui fut « Secrétaire d'Etat » et « Lord Trésorier » sous Élisabeth. Son attente devait être cruellement déçue. Lord Burghley se montra généralement réfractaire aux sollicitations « pressantes, humbles, presque serviles » [2] de son neveu. Réaliste avant tout, ce personnage politique, qui sut se maintenir quarante ans ministre, goûtait médiocrement l'humeur de ce neveu, dont il disait dédaigneusement : « C'est un spéculatif » [3].

Abandonné à lui-même, Bacon entra, en 1580, à Gray's Inn, l'une des Écoles de jurisprudence où se forment les jurisconsultes et les avocats. L'étude des lois n'avait pas d'attrait pour lui ; mais il fallait se créer une carrière et vivre. Il s'y résigna donc comme on se résigne

à la Cour des Augmentations qui reviennent à la Couronne ». Comme part des dépouilles monastiques, il eut « les seigneuries de Bottesdale, d'Ellingham et de Redgrave ».

1. La mauvaise santé d'Anthony l'empêcha de jouer un rôle dans la vie publique. Il était doué de remarquables qualités et, au dire d'Aubrey, bien supérieur à Francis pour la *politique* : Whas a very great statesman and much beyond his brother Francis for the Politiques (JOHN AUBREY, *Letters... and Lives of eminent Men*, Londres, 1813, t. II, p. I, p. 227, § *He had*). Anthony naquit en 1558 et mourut en 1601. Les deux frères semblent être restés en bons termes. Francis dédia à Anthony la première édition (1597) de ses *Essais*. Cet hommage se termine ainsi : « Je dédie ces pensées, telles qu'elles sont, à notre amitié. Elle est si profonde de mon côté (soyez-en assuré) que je forme parfois le vœu que vos infirmités passent sur moi, afin que sa Majesté puisse utiliser un esprit aussi actif et capable que le vôtre, et que j'aie une excuse pour me confiner dans ces contemplations et études pour lesquelles j'ai le plus d'aptitude. » (Dedicating them, such as they are, to our loue, in the depth whereof (I assure you) I sometimes wish your infirmities translated uppon my selfe, that her Majestie mought haue the seruice of so actiue and able a mind, & I mought be with excuse confined to the contemplations & studies for which I am fittest... *The Epistle Dedicatorie*, Sp. VI, 523-524).

2. MACAULAY, *Essays* : LORD BACON, p. 350, col. 1.

3. Macaulay attribue cette attitude étrange de Burghley à la jalousie : le Lord Trésorier aurait été offusqué du mérite du jeune Bacon, qui éclipsait celui de Robert Cecil, son second fils. Cf. *Opere citato*, p. 349-350. — Plus tard, dans une lettre à Sir George Villiers, le futur duc de Buckingham, Bacon, après l'avoir fortement pressé de mettre en relief les hommes de valeur, ajoute : « Du temps des Cecils, le père et le fils, les hommes capables étaient supprimés de propos délibéré. » (For in time of the Cecils, the father and the son, able men were by design and of purpose suppressed (*Bacon à Villiers*, 12 août 1616, Sp. L. VI, 6-7).

« à l'extraction d'une dent douloureuse »[1]. Reçu avocat[2] en 1582, admis, quatre ans après (1586), à prendre rang parmi les dignitaires de Gray's Inn appelés *Benchers*, qui assistent dans ses fonctions le *Principal Master*, ses connaissances juridiques lui valurent enfin (1589) l'honneur rémunéré de professer l'un des cours de Droit. Il avait, selon l'usage, un logement à l'École[3] et le conserva sa vie durant.

C'est pendant qu'il vaquait à l'étude des lois, que l'esprit philosophique s'éveilla chez Bacon. Or, à cette époque, Giordano Bruno, mal noté en Italie à cause de ses audaces théologiques, jugea prudent de voyager à l'étranger[4]. Il vint en Angleterre (1585), où il reçut bon accueil. On l'autorisa à faire un cours à l'université d'Oxford[5]. Il soutint, au grand scandale des professeurs, imbus des doctrines aristotéliciennes, le mouvement de la terre, l'infinité du monde, et des thèses de théologie, où l'on retrouvait un écho des témérités de l'École d'Alexandrie. On a supposé que Bacon noua des relations avec Bruno soit à Oxford, soit à Londres. La conjecture n'a rien d'invraisemblable, mais jusqu'ici les documents ne l'ont point confirmée. En tout cas, ce commerce intellectuel n'eut pas de résultats appréciables pour Bacon. Bruno n'a point réussi à lui inculquer le système de Copernic ni le Néoplatonisme, et Bacon lui fait à peine l'honneur de le citer[6]. Il est donc probable que notre jeune philosophe puisa dans ses réflexions et lectures personnelles l'idée de réorganiser le savoir humain. Dès l'année 1585, à l'âge de vingt-cinq ans, il avait crayonné la première ébauche de l'*Instauratio magna*. Avec une confiance juvénile il avait pompeusement intitulé cet essai : « Le plus grand enfantement du Temps » *(Temporis partus maximus)*[7].

Ce ton prétentieux permet de croire que, dans ses rapports journaliers, malgré des manières polies et une conversation agréable, Bacon laissait percer une suffisance choquante[8], car la modestie ne fut jamais

1. ... I esteem it like the pulling out of an aching tooth... (*Bacon à Lord Essex*, vers octobre 1595. Sp. L. I, 373).

2. Les simples avocats *(utter barristers)* sont ainsi nommés parce qu'ils plaident en dehors (*utter* = extérieur) de la barre. Les avocats, auxquels le gouvernement donne le titre de Conseil *(King's Counsel)*, plaident *en dedans*, comme l'*Attorney* (= Procureur) général et le *Solicitor* (= Avocat) général. — Bacon identifie Attorney et Procureur : Then your Majesty [James I] made me your Attorney or Procurator general (*Bacon à Jacques Ier*, janvier 1621, Sp., L. VII, 168, § *You*).

3. Bacon a daté ses *Essais*, à la fin de la Dédicace, *From my Chamber at Graies Inne, this* 30 *of januarie* 1597, Sp. VI, 524).

4. Sur Giordano Bruno, cf. G. Sortais, *Histoire de la Philosophie ancienne...*, n. 72, § II.

5. Cf. Christian Bartholmèss, *Jordano Bruno*, t. I, l. IV, p. 116-130, Paris, 1846.

6. Voir *Historia naturalis et experimentalis* : *Auctoris monitum*, Sp. II, 13, *circa finem*. — B. II, 258, § 1, *circa medium*.

7. Dans une lettre écrite en 1625 Bacon évoquait ainsi ce souvenir de jeunesse : « Equidem memini me, quadraginta abhinc annis, juvenile opusculum circa has res confecisse, quod, magna prorsus fiducia et magnifico titulo, *Temporis partum maximum* inscripsi. » (*Epistola ad Reverendum Patrem Fulgentium*, Sp. L. VII, 532. — B. III, 552). Cf. *infra*, p. 000.

8. On se plaignit à Burghley de l'arrogance de son neveu, qui reçut de l'oncle une semonce appropriée. Cf. Sp. L. I, 58, § *We need* et *Lettre de Bacon à Burghley*, 6 mai 1586. *Ibidem*, p. 59-60.

sa vertu de choix. Cela, joint à la supériorité déjà transparente de son talent, expliquerait pourquoi, dès lors, il s'attira des inimitiés. Parmi ces ennemis de la première heure il faut mentionner Edouard Coke, qui le resta jusqu'à la fin [1]. Élève, comme Bacon, de Trinity College, mais son aîné de dix ans, il était déjà le plus habile avocat de Londres et allait devenir le plus grand jurisconsulte de l'Angleterre à cette époque [2]. Nous les verrons souvent aux prises.

La réputation naissante de Bacon le fit nommer Conseil extraordinaire [3] de la Couronne. Cette charge honorifique avait du moins l'avantage de le mettre en évidence : elle lui valut d'être employé dans les procès intéressant l'État et d'approcher souvent la reine. Elisabeth goûtait sa conversation, admirait son esprit, assistait parfois à ses plaidoiries, mais cette bienveillance platonique ne tirait point Bacon de la situation gênée où il se débattait. Son plus ardent désir était d'obtenir un emploi bien rétribué, qui lui laissât quelque loisir pour réaliser ses grands projets philosophiques. Il fatiguait de ses instances son oncle, le Lord Trésorier : « Je le confesse, lui écrivait-il en 1591, mes visées sont aussi vastes dans l'ordre contemplatif qu'elles sont bornées dans l'ordre civil. J'ai fait de la science entière mon domaine. Je voudrais la purger de deux espèces de brigands : les uns

1. Macaulay a dépeint Coke en traits défavorables. Cf. *Essays, Lord Bacon*, p. 395, col. 1 : « C'est un pédant à l'esprit étroit et au cœur dur » (Narrow-minded, bad-hearted pedant). Cf. *Ibidem*, p. 363-364.

2. Edward Coke (de son temps on écrivait Cooke), né le 1er février 1552 à Mileham dans le Norfolk, commença ses études à Norwich et les termina à Cambridge. Pour le droit il fut élève à Lincoln's Inn, où il devint professeur. En 1592, il est choisi comme *Recorder* de Londres, c'est-à-dire magistrat et conseil judiciaire de la ville. Les Communes l'élurent *speaker* en 1593. Elisabeth le nomma *Attorney* général (1594), et Jacques Ier, Chef de la Justice à la Cour des Plaids Communs (1606). En 1613, il est transféré, avec le même titre, à la Cour du Banc du Roi et il entre au Conseil Privé. Son opposition à la Prérogative royale le fait révoquer de ses charges (1616). Après avoir marié sa fille Frances à John Villiers, frère de Buckingham, favori de Jacques Ier, il rentre au Conseil Privé et obtient un siège à la Chambre Etoilée. Mais bientôt il s'aliène de nouveau la faveur royale en se mettant à la tête de l'opposition dans la Chambre des Communes : il la pousse à envoyer au roi une pétition en faveur de la liberté de discussion (1621). Le roi le fait emprisonner ; puis, au sortir de la prison, il le consigne dans sa maison à Stoke Poges. Sous Charles Ier, on le retrouve dans l'opposition : il prit l'initiative de la *Pétition du Droit* (1628, *Petition of Right*) qui formulait les revendications des Communes. Après avoir vigoureusement attaqué le duc de Buckingham, que la Chambre Basse accusait d'être « l'entrepreneur de la misère publique », Coke se retira de la vie politique et consacra ses dernières années à revoir ses ouvrages. Il mourut le 3 septembre 1634 à Stoke Poges. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Reports* (Londres, 1601-1615), dont les 11 premières parties parurent en français sous ce titre : *Les Reports de* Edward Coke... *Divers Resolutions et Judgements donnés auec graund deliberation per les tres reuerendes Judges...* — 2° *The Institutes of the Lawes of England* (1re partie), Londres, 1628 ; 2e partie, 1642 ; 3e partie, 1644 ; 4e partie, 1644. Ces ouvrages ont eu de nombreuses éditions.

3. L'*Attorney* général, le *Solicitor* général, les *Sergents pour la Loi (Sergeants at Law, Servientes ad Legem)* sont les Conseillers *ordinaires* de la Couronne : ils forment le « Docte Conseil » *(Learned Counsel)*, qu'il ne faut pas confondre avec le « Conseil Privé » *(Privy Council)*. Le Conseil Privé s'occupe des affaires de gouvernement : à cette époque il constitue à peu près ce qu'on appelle aujourd'hui le Ministère. — Les avocats, auxquels le roi donne le titre de Conseil *(King's Counsel)*, ne sont que les Conseillers *extraordinaires* de la Couronne.

la gâtent avec leurs frivoles disputes, leurs réfutations, leur verbosité ; les autres, avec leurs expériences aveugles, leurs traditions auriculaires et leurs impostures. Observations diligentes, conclusions fondées, inventions et découvertes utiles, voilà l'état excellent auquel j'espère amener la science. Que ce soit, de ma part, curiosité, vaine gloire, pente naturelle ou, pour en parler favorablement, *philanthropie*, c'est un point fixé dans mon esprit et que rien n'en fera sortir... Et si votre Seigneurie ne veut pas me pousser,... je vends mon héritage, je l'échange contre un placement d'un revenu certain..., et, renonçant à toute idée de service public, je deviens un triste faiseur de livres ou un vrai pionnier dans cette mine où la vérité gît si profondément enfouie » [1]. Tout ce que put obtenir de lord Burghley ce quémandeur inlassable, fut la survivance du greffe de la Chambre étoilée, c'est-à-dire du Conseil privé constitué en Cour de justice. Mais il dut attendre vingt ans la vacance de cette charge, dont le revenu montait à 1.600 livres sterling.

Dès l'âge de vingt-quatre ans, Bacon avait tenté d'arriver à la fortune et à la notoriété par une voie plus honorable que celle de la quémanderie. Il avait obtenu un siège au Parlement comme représentant de Melcome en 1584 [2] et de Liverpool en 1588 [3]. Élisabeth préférait gouverner seule. Aussi depuis plusieurs années le Parlement n'avait point été réuni. Mais, comme elle avait besoin de l'agrément des Chambres pour régler la question financière, la despotique reine se décida, en 1593, à convoquer un nouveau Parlement. Bacon se présenta dans le comté de Middlesex et fut élu [4].

Le représentant du Middlesex « devint vite éminent comme orateur. Il est aisé de voir, dans les fragments peu nombreux que nous possédons de ses discours, qu'il y faisait preuve de la force d'expression et de la richesse d'imagination qui caractérisent ses écrits, et que l'étendue de ses connaissances littéraires et historiques lui permettait de régaler son auditoire, au moyen d'une grande variété d'images et d'allusions généralement heureuses et bien choisies, mais qui n'étaient probablement pas moins goûtées du public de son temps, lorsqu'elles étaient de nature à nous paraître aujourd'hui puériles ou pédantes. Il est évident en outre... qu'il avait l'habitude de traiter les grandes

1. ... I confess that I have as vast contemplative ends, as I have moderate civil ends : for I have taken all knowledge to be my province ; and if I could purge it of two sorts of rovers, whereof the one with frivolous disputations, confutations and verbosities, the other with blind experiments and auriculars traditions and impostures, hath commited so many spoils, I hope I should bring in industrious observations, grounded conclusions and profitable inventions and discoveries ; the best state of that province. This, wether it be curiosity, or vain glory, or nature, or (if one take it favourably) *philanthropia*, is so fixed in my mind as it cannot be removed... And if your Lordship will not carry me on,... I will sell the inheritance that I have, and purchase some lease of quick revenue,... and so give over all care of service, and become some sorry book-maker or a true pioner in that mine of truth, which (he said) lay so deep. (*Bacon à Lord Burghley*, 1691, Sp., L. I, 109).

2-3. Cf. Sp. L. I, 36-37 ; 42-43 ; 70.

4. Cf. Sp. L. I, 212-213.

questions, non par fragments détachés, mais dans leur ensemble, qu'il raffinait peu et que ses raisonnements dénotaient un esprit vaste plutôt qu'un esprit subtil » [1].

Bacon, en prenant possession de son siège dans le nouveau Parlement, était tiraillé en sens contraire par deux désirs difficilement conciliables : gagner la faveur populaire sans indisposer la Cour. Dans son premier discours il demanda la révision des lois et leur codification, projet utile qui le préoccupa toute sa vie. Quand vint la question délicate des subsides réclamés par le gouvernement, il prit une position d'entre-deux, se flattant sans doute de contenter à la fois et ses commettants et la Couronne. Tout en acceptant le bill, il proposa de l'amender. En défendant son amendement il lança quelques réflexions incisives, comme celles-ci : Pour payer les impôts sollicités, « les gentilshommes devront vendre leur vaisselle d'argent, et les fermiers leurs pots de cuivre ». « En cas de péril, Sa Majesté, pour garantir sa sûreté, a plus besoin de l'amour de son peuple que de ses biens ». « L'histoire nous apprend que de tous les peuples l'Anglais est le moins disposé à se laisser traiter en sujet vil et taxable » [2].

Cette opposition inattendue, ces hardiesses de langage déplurent fort à la reine et à ses ministres. Bacon s'empressa d'envoyer au Lord Trésorier une lettre d'excuses pour justifier sa conduite [3]. Mais Élisabeth, qui en eut connaissance, ne se laissa point convaincre, et défense fut intimée au coupable de paraître désormais en sa présence. Déconcerté par cette disgrâce, Bacon résolut, dans le trouble de la première impression, d'abandonner la vie politique. Des embarras pécuniaires l'y engageaient aussi [4]. Mais son ami et chaleureux protecteur, Robert Devereux, comte d'Essex, très en faveur près de la reine depuis la mort du précédent favori, Leicester, le détourna de ce projet, lui faisant espérer que son crédit aplanirait tous les obstacles. Raffermi dans ses vues ambitieuses, notre courtisan s'efforça de regagner les bonnes grâces de la reine dans une lettre humble, où il proteste de son dévouement absolu au service de Sa Majesté [5]. Elisabeth resta inflexible.

1. ... And soon attained [Bacon] eminence as a debater. It is easy to perceive from the scanty remains of his oratory that same compactness of expression and richess of fancy, which appear in his writings, characterized his speeches ; and that this extensive acquaintance with literature and history enabled him to entertain his audience whit a vast variety of illustrations and allusions, which were generally happy and apposite, but which were probably not least pleasing to the taste of that age, when they were such as would now be thoughts childish or pedantic. It is evident also... that it was his habit to deal with every great question, not in small detached portions, but as a whole ; that the refined little and that his reasonings were those of a capacious rather thad a subtle mind. (MACAULAY, *Essays* : LORD BACON, p. 351, col. 1). — Depuis lors, Spedding a publié plusieurs discours complets de Bacon, qui ne font que confirmer l'appréciation élogieuse de Macaulay. Nous aurons occasion d'en citer des passages.

2. The gentlemen must sell their plate and the farmers their brass pots ere this will be paid... And, in a cause of jeopardy, her Majesty's safety must consist more in the love of her people than in their wealth... And in histories it is to be observed that of all nations the English care not to be subject, base, taxable... (Sp. L. I, 223).

3. *Bacon à Burghley*, mars 1593, Sp. L. I, 233-234.

4. Cf. Sp. L. I, 334-335.

5. *Bacon à la Reine*, 1593. Sp. L. I, 240-241.

On encouragea Bacon à briguer la place d'Attorney général ; elle fut donnée à son mortel ennemi, Ed. Coke (1594). Le poste de Solicitor général étant devenu vacant, il fit poser sa candidature ; le Serjeant Fleming lui fut préféré (1595). Et pourtant il avait mis en mouvement lord Burghley, multiplié les lettres au Garde du sceau, lord Puckering, composé une allégorie pour le jour anniversaire de l'avènement de la reine [1] ; Essex avait déployé toute son influence avec un dévouement passionné. Tout échoua devant le froid ressentiment d'Elisabeth, qui n'avait point oublié l'opposition du candidat dans la discussion des subsides [2].

Ces insuccès répétés furent très sensibles à Bacon. Pour faire diversion à sa peine il se retira à Twickenham Park, maison de campagne que lord Essex avait mise à sa disposition. Ce dernier considérait les échecs successivement essuyés par son protégé comme des échecs personnels, qui avaient diminué son prestige à la Cour. Un jour Essex vint de Richemond visiter Bacon à Twickenham et lui dit amicalement : « Maître Bacon, la reine m'a refusé une place pour vous et elle l'a donnée à un autre. Je sais que vous accordez la moindre part à vos propres affaires ; mais vous avez été mal inspiré de m'avoir choisi pour soutien et d'avoir mis en moi votre confiance. Vous avez dépensé votre temps et votre intelligence pour mes affaires : que je meure (ce sont vraiment ses propres paroles) si je ne fais quelque chose pour votre fortune ! Vous ne refuserez pas d'accepter un morceau de terre que je veux vous donner » [3].

Bacon répondit que cette façon d'agir lui rappelait celle du duc de Guise, lequel, lui avait-on raconté en France, plaça en bienfaits tous ses domaines. Il engagea le comte à ne point imiter cette libéralité, car beaucoup de ses obligés pourraient bien être de mauvais débiteurs. Le noble lord s'écria qu'il n'en avait cure et le pressa d'accepter. Bacon accepta en protestant qu'il lui « devrait hommage pour la terre qu'il tenait de sa bonté », et il ajouta : « Je ne puis être plus vôtre que je n'ai été » [4]. Un prochain avenir démentira tristement ces belles protestations de fidélité.

C'est ainsi que Bacon devint propriétaire du manoir et du parc de Twickenham. Cette jolie résidence, agréablement située sur les bords de la Tamise, à dix milles de Londres, fut pour lui une retraite repo-

1. Cf. Sp. L. I, 374-386.
2. Cf. Sp. L. I, 369-370.
3. C'est Bacon lui-même qui a raconté cette entrevue dans l'*Apologie* qu'il publia pour expliquer son rôle dans le procès d'Essex : Maister *Bacon*, the Queene hath denied mee you place for you and hath placed another. I know you are the least part of your owne matter, but you fare ill because you have chosen mee for your meane and dependence : you have spent your time and thoughts in my matters. I die (these were his verie words) if I do not somewhat towards your fortune : you shall not denie to accept a peece of Land, which I will bestow upon you. (Sir Francis Bacon, *His Aologie* [*sic* pour *Apologie*] *in certaine imputations concerning the late Earle of Essex...*, p. 12-13, Londres, 1604). Cf. Sp. L. III, 143-144.
4. My Lord, I see I must be your homager, and hold land of your gifte... I can be no more yours than I was (Bacon, *Opere citato*, p. 14). Cf. Sp. L. III, 144, *circa medium*.

sante. Il se remit à l'étude de la jurisprudence et de la philosophie [1]. Pour regagner la faveur de la reine il lui dédia [2] le traité manuscrit : *Maximes de la Loi* [3]. C'est alors qu'il publia, accompagnés de deux autres opuscules, ses *Essais* [4], qui fondèrent sa réputation d'écrivain et de moraliste.

Bacon avait été réélu, en octobre 1597, membre du Parlement. Cette fois il soutint avec zèle la demande d'impôts présentée par le gouvernement [5]. Son cousin Robert Cecil, déjà Secrétaire d'État et qui sera bientôt comte de Salisbury, lui montrait des dispositions favorables. La reine, dont la bienveillance lui était revenue, ne dédaignait pas d'aller dîner à Twickenham. Les relations commençaient au contraire à se tendre entre Élisabeth et son favori : la brillante victoire de Cadix, remportée par le comte d'Essex, excitait son ombrageuse jalousie. Bacon, qui recevait les confidences de ce généreux mais imprudent ami, lui donnait à propos de sages conseils de réserve et de modestie. Car « la franchise d'Essex, l'extrême vivacité avec laquelle il ressentait les insultes et les injustices n'étaient aucunement agréables à une souveraine naturellement impatiente de toute opposition et accoutumée, depuis quarante ans, à la flatterie la plus extravagante et à la soumission la plus abjecte » [6].

La façon indépendante dont Essex remplit la mission de pacifier l'Irlande [7] déplut à la reine et à son Conseil. Bacon s'efforça de calmer l'orage menaçant. Mais son crédit ne put balancer l'influence des ministres, notamment de Robert Cecil, qui n'avait point oublié que le puissant favori avait été pour lord Burghley un rival importun. Essex fut cité devant une Commission d'enquête, réunie à York House, pour rendre compte de sa conduite [8]. Attentif à ne pas déplaire à la reine, Bacon prit part à l'accusation en qualité de Conseil de la Couronne. Il le fit avec modération. L'accusé fut condamné à perdre ses emplois et à garder les arrêts dans sa maison, tant qu'il plairait à Sa Majesté (5 juin 1600). Sa Majesté lui fit vite remise de cette détention mitigée.

De Gray's Inn, Bacon, plus d'un mois après la sentence, écrivit une

1. « ... Several of the *opuscula*, which were ultimately either incorporated into his philosophical works, or laid by as incomplete, may have been written at this time. (Sp. L. II, 1-2).

2. La dédicace est datée du 8 janvier 1596. Cf. Sp. VII, 317. — Les *Maxims of the Law* ne furent publiées qu'après la mort de Bacon, à Londres, en 1630. Cf. Sp. VII, p. 313-387. Cette première édition parut avec la seconde édition de *Use of the Law* sous ce titre commun : *The Elements of the Common Law of England.*

3. Cf. Sp. L. II, 45-46.

4. *Essayes. Religious Meditations. Places of Perswasion and Disswasion*, Londres, 1597.

5. Cf. Sp. L. II, 83-89, § 2.

6. His frankness, his keen sensibility to insult and injustice were be no means agreable to a sovereign naturally impatient of opposition, and accustomed, during forty years, to the most extravagant flattery and the most abject submission. (MACAULAYS, *Essays* : LORD BACON, p. 355, col. 1).

7. Après avoir vainement engagé le comte d'Essex à ne pas entreprendre la périlleuse expédition d'Irlande, Bacon lui donna des conseils sur la manière de la conduire. Cf. Sp. L. II, 94-96 ; 98-100 ; 129-133.

8. Cf. Sp. L. II, 174-188, § 11.

lettre embarrassée à Essex, où il lui recommandait la prudence et tâchait de justifier son attitude, tout en lui offrant, sous certaines réserves, ses bons offices : « Je vous prie humblement de croire que j'aspire à mériter ce témoignage de ma conscience et cet éloge d'être d'abord *un bon citoyen*, ce qui signifie pour nous un bon et fidèle serviteur de la Reine ; d'être ensuite *un homme bon*, c'est-à-dire un honnête homme. Je souhaite également que votre Seigneurie considère ceci : quoiqu'il y ait des choses que j'aime beaucoup plus que votre Seigneurie, comme le service de la Reine, son honneur, sa faveur, le bien de mon pays, cependant il est peu de personnes que j'aime plus que vous-même... Cette bonne amitié j'ai toujours été et je suis prêt à l'attester par de bons offices, mais dans des limites que vous-même ne pouvez pas ne point admettre. J'ai toujours regretté que votre Seigneurie voulût voler avec des ailes de cire, craignant pour elle le sort d'Icare. Mais qu'elle s'élève sur ses propres ailes, faites spécialement de plumes d'autruche ou de tout autre oiseau qui ne soit pas un oiseau de proie, nul n'en sera plus heureux que moi » [1]. Essex répondit à cette lettre alambiquée avec une indulgence nuancée d'ironie où perçait le dédain [2].

L'ancien favori avait des qualités séduisantes, notamment une grande générosité de cœur, qui l'avait rendu populaire. Bacon s'entremit pour le réconcilier avec la reine. Vains efforts. Toujours avide de richesses et d'honneurs, le malheureux ne sut pas accepter vaillamment sa situation amoindrie. Follement téméraire et trop confiant dans la sympathie du public qui s'apitoyait sur son sort, il résolut de ressaisir le pouvoir coûte que coûte. Après avoir noué des relations secrètes avec le roi d'Écosse, Jacques VI, qui prétendait à la succession d'Élisabeth, et remué toute la Cité en faveur de ses projets, il crut le moment propice pour une conspiration. Secondé par le comte de Southampton et Walter Raleigh, il en donna le signal le 8 février 1601. Saisi les armes à la main avec ses complices, le conspirateur fut poursuivi pour crime de haute trahison.

Bacon nous raconte que, dans une entrevue avec la reine, il ne put en tirer « même une parole », quand il lui parla du comte d'Essex. Cette attitude d'Élisabeth « le détermina à ne plus se mêler » [3] d'une

1. Only I humbly pray you to believe that I aspire to the conscience and commendation first of *bonus civis*, which with us is a good and true servant to the Queen, and next of *bonus vir*, that is an honest man. I desire your Lordship also to think that, though I confess I love some things much better than I love your Lordship, as the Queen's service, her quiet and contentment, her honour, her favour, the good of my country, and the like, yet I love few persons better than yourself... Of wich my good affection I was ever and am ready to yield testimony by any good offices but with such reservations as your self cannot but allow ; for as I was ever sorry that your Lordship should fly with waxen wings, doubting Icarus' fortune, so for the growing up of your own feathers, specially ostrich's, or any other save of a bird of prey, no man shall be more glad (*Bacon à Essex*, 20 juillet 1600, Sp. L. II, 190-191).

2. Cf. Sp. L. II, 192.

3. ... But as touching my Lord of Essex, *ne verbum quidem*. Whereupon I departed, resting then determined to meddle no more in the matter ; as that that I saw would owerthrowe me and not be able to doe him any good. (Bacon, *Apologie*, p. 63.) Cf. Sp. L. III, 158.

affaire aussi compromettante. Sa conduite jusqu'ici, sans être chevaleresque, fut correcte. Elle a été équitablement jugée par Macaulay : « Nous croyons, dit-il, que Bacon travailla sincèrement à servir Essex, tant qu'il crut pouvoir le servir sans se nuire à lui-même » [1].

Lorsque, quittant la Tour de Londres, le comte d'Essex comparut, dans Westminster Hall, « devant le Lord Trésorier, le Lord Grand Sénéchal et vingt-cinq de ses pairs » [2], il eut la douloureuse surprise de voir Bacon au rang de ses accusateurs. En qualité de Conseil extraordinaire de la Couronne, celui-ci semble avoir accepté, « sans peine ou sans résistance » [3], de soutenir l'accusation contre son généreux protecteur. Désireux d'effacer le fâcheux souvenir de ses intimes relations avec un traître, Bacon parla cette fois sans ménagement : il poussa le zèle jusqu'à comparer odieusement l'accusé tout à tour à Caïn, à Pisistrate, au duc de Guise [4].

Pour justifier sa prise d'armes, le comte d'Essex avait mis en avant son droit de légitime défense : ce n'est point contre la reine qu'il avait comploté ; mais, traqué par des ennemis acharnés à le perdre, il avait voulu prévenir le coup mortel qu'ils lui préparaient. Cette animosité était implacable. Quelques mois auparavant, Bacon l'avait affirmé dans deux lettres fabriquées par lui [5], où il faisait valoir cet argument en faveur de son ami déjà en pleine disgrâce. Or, oublieux de ce qu'il avait écrit, l'avocat-conseil de la reine, au cours du procès, traita cet argument de prétexte frivole. Grave imprudence ! Indigné de tant d'audace, l'accusé lui opposa ces fameuses lettres, où Bacon se constituait son défenseur. « J'en appelle de Mr Bacon contre Mr Bacon. Si les raisons qu'il avançait alors pour ma défense étaient justes, vraies, non simulées, comment peut-il se faire que ces mêmes raisons, aujourd'hui présentées par moi, soient devenues fausses et mauvaises [6] ? » Le coup porté droit atteignait en plein l'accusateur. Pour l'esquiver, il ne sut trouver qu'une réponse évasive et insidieuse : « Si ces lettres étaient ici, elles n'auraient point à rougir de leur contenu. Il est vrai, Mylord, que j'ai vainement dépensé plus de temps auprès

1. Nay, we believe that sincerely exerted [Bacon] himself to serve Essex, as long as he thought that he could serve Essex without injuring himself. (MACAULAY, *Essays : Lord Bacon*, p. 355, col. 1.)

2. *John Chamberlain à Dudley Carleton*, 24 févr. 1601. (*State Paper Office Domest. Correspondence*). *Letters written by John Chamberlain during the Reign of Queen Elizabeth*, edit. de SARAH WILLIAMS, Londres, 1861.

3. It does not appear that he [Bacon] thought it strange, that the showed any pain or reluctance, that he sought to be excused. He took it as matter of course. (R. W. CHURCH, *Bacon*, ch. II, p. 48, § *It does*, Londres, 1909).

4. Cf. Sp. L. II, 225-226 ; 230, § *It was*.

5. La première de ces Lettres, écrites par Bacon, était au nom de son frère Anthony pour le comte d'Essex ; l'autre était la réponse d'Essex à Anthony. Ces Lettres, qui mettaient en évidence les bonnes dispositions d'Essex à l'égard d'Elisabeth, devaient passer sous les yeux de la reine pour attirer sa bienveillance sur l'ancien favori, en disgrâce depuis l'arrêt rendu par la Commission d'enquête à York House. Cf. Sp. L. II, 197-201.

6. To answer Mr Bacon's speeche at once, I say thus much, and call forth Mr. Bacon against Mr Bacon... If those reasons were then just and true, not counterfeit, how can it be that now my pretences are false and injurious ? (Sp. L. II, 226, § *To answer*).

de vous qu'auprès d'aucun homme au monde pour essayer de faire de vous un bon serviteur de la Reine et de l'État » [1].

Le comte d'Essex fut condamné à mort. Son exécution eut lieu, à la Tour, le 25 février 1601. Il était certainement coupable de trahison. Mais sa culpabilité ne saurait servir d'excuse à l'intervention de Bacon, qui aurait dû se récuser.

L'ancien favori était sympathique à bien des gens. Sa condamnation fut mal accueillie. Quand la reine rentra à Londres, les habitants la « reçurent avec des regards mornes et de faibles acclamations » [2]. Elle sentit le besoin de justifier le gouvernement et chargea Bacon de ce soin. Celui qui avait contribué à la mort de son bienfaiteur consentit encore à flétrir sa mémoire dans un écrit intitulé : *Déclaration des pratiques et trahisons tentées et accomplies par Robert, dernier comte d'Essex, et ses complices, contre Sa Majesté et son Royaume* [3].

L'indignation qu'excita la conduite de Bacon en certains milieux n'était pas encore calmée au début du règne suivant. Il essaya de se disculper dans une *Apologie* [4] adressée au comte de Devonshire, Lord Lieutenant d'Irlande, ami de Lord Essex. Dans cette plaidoirie très étudiée *pro domo sua*, il pense se laver de tout reproche en affirmant que, sujet fidèle, il s'est conformé à un ordre formel de sa souveraine : l'obéissance due aux princes passe avant les devoirs de l'amitié la plus vive, *Amicus usque ad aras* [5]. On lui a répondu, depuis longtemps, que la conscience et l'honneur se refusent à accomplir certaines besognes. La servilité du courtisan n'eut pas sa récompense. L'ingrate Élisabeth, après l'avoir compromis [6], ne lui accorda point cette charge de Solicitor général, objet de ses ardentes convoitises.

II. — BACON AVOCAT-CONSEIL DU ROI (1603-1607)

Jacques Ier (1603-1625), qui succéda à Élisabeth, se montra plus condescendant. « Comme homme et comme prince, Jacques avait

1. Bacon répliqua que « those letters, if they were there, would not blush to bee seen for anything contained in them ; and that he had spent more time in vain in studying how to mak the Earl a good servant to the Queen and State, that he had done in anything else. » (Sp. L. II, 227, § *Another*).

2. The Queen was received by the citizens of London with gloomy looks and faint acclamations. (Macaulay, *Essays* : *Lord Bacon*, p. 356, col. 2.)

3. *A Declaration of the Practices and Treasons attempted and committed by Robert late Earle of Essex and his complices against her Majesty and her Kingdoms...*, Londres, 1601. — Sp. L. II, 245-321. Cf. *Additional Evidences, Ibidem*, II, 325-365.

4. Sir Francis Bacon, *His Apologie in certaine imputations concerning the late Earle of Essex, written to the right honourable his very good Lord, the Earle of Devonshire, Lord Lieutenant of Ireland*, Londres, 1604. — Cf. Sp. L. III, 139-160.

5. For every honest man, that hath his heart well planted, will forsake his King rather than forsake God, and forsake his friend rather than forsake his King... I hope the world hath not forgotten these degrees, else the heathen saying, *Amicus usque ad aras*, shall judge them. (Bacon, *Apologie...*, p. 6). Cf. Sp. L. III, 141-142.

6. Macaulay flétrit, non sans raison, ce nous semble, mais trop durement, l'attitude d'accusateur prise par Bacon dans le procès d'Essex. Cf. *Essays* : *Lord Bacon*, p. 355-360. — Par contre, Spedding défend la conduite de Bacon. Cf. Sp. L. II, 367, § 7.

beaucoup de défauts ; mais il n'avait pas celui d'être insensible aux droits de la science et du génie. En réalité, il y avait deux hommes en lui : l'un spirituel, savant, plein de lecture, qui écrivait, haranguait et disputait ; l'autre, idiot nerveux et radoteur, qui agissait. S'il avait été chanoine de Christ Church ou prébendier de Westminster, il est assez probable qu'il aurait laissé à la postérité un nom hautement respecté, qu'il se serait distingué parmi les traducteurs de la Bible et parmi les théologiens qui assistèrent au Synode de Dordrecht, et que le monde littéraire l'aurait regardé comme un digne rival de Vossius et de Casaubon. Mais la fortune le plaça dans une situation où sa faiblesse le couvrit de honte, et où son instruction ne lui fit aucun honneur. Dans une université on aurait volontiers pardonné bien des excentricités et des puérilités à un homme si savant. Sur le trône, tout ce que la science put faire pour lui, ce fut de le faire passer parmi le peuple pour un pédant en même temps que pour un sot » [1].

Jacques Ier aimait les travaux intellectuels. Il se piquait de connaître la théologie et de savoir argumenter, comme un scolastique, en bonne et due forme. Il deviendra auteur [2]. Sa confiance en lui-même est si grande qu'il osera se mesurer avec les éminents controversistes Bellarmin et Du Perron, et soutenir contre eux que les rois reçoivent immédiatement de Dieu leur autorité et ne relèvent que de lui seul [3].

Cette mentalité devait naturellement le prédisposer en faveur d'un

1. The faults of James, both as a man and as a prince, were numerous ; but insensibility to the claims of genius and learning was not among them. He was indeed made up of two men, a witty, well-read scholar, who vrote, disputed and harangued, a nervous, drivelling idiot, who acted. If he had been a Canon of Christ Church or a Prebendary of Westminster, it is not improbable that he would have lelft a highly respectable name to posterity ; that he would have distinguished himself, among the translators of the Bible and among the Divines who attended the Synod of Dort ; and that he would have been regarded by the literary world as no contemptible rival of Vossius and Casaubon. But fortune placed him in a situation in which his weaknesses covered him with disgrace, and in which his accomplishments brought him no honour. In a college, much eccentricity and childishness would have been readily pardoned in so learned a man. But all that learning could do for him on the throne was to make people think him a pedant as well as a fool. (MACAULAY, *Essays* : LORD BACON, p. 361, col. 1). La traduction est empruntée à Guillaume GUIZOT, *Essais politiques et philosophiques de Macaulay*. Paris, 1862, p. 109-110.

2. JACOBUS I, *Opera*, Londres, 1619.

3. Sur la polémique de Jacques Ier avec le cardinal Bellarmin, cf. G. SORTAIS, *Les catholiques en face de la Démocratie et du Droit commun*. Paris, 1914, L. I, ch. I, § II, p. 17, n. 2. — Les réponses de Jacques Ier à Bellarmin sont intitulées : *Triplici nodo triplex cuneus sive Apologia pro juramento fidelitatis*. Cf. *Opera*, p. 237 sqq. — *Monitoria Præfatio, ibid.*, p. 283 sqq. — L'opuscule contre Du Perron est intitulé : *Pro Jure regio contra Cardinalem Perronium, quod potestas regum summa sit Deoque uni obnoxia, ibid.*, p. 409 sqq. — Ce titre doit être rapproché de cette réflexion de Macaulay : « Lui [Jacques Ier], qui avait une si haute idée de l'origine et de l'étendue de ses prérogatives, il ne fut jamais son propre maître. En dépit de ses théories despotiques et de son titre de roi, il fut esclave dans l'âme jusqu'à la fin de ses jours. » (*Traduction* G. GUIZOT, *Opere cit.*, p. 115). Il convient de remarquer que Macaulay, ici et dans le portrait cité plus haut, exagère les défauts de Jacques Ier comme prince. S. R. GARDINER (*History of England, from accession of James I to the outbreak of the civil war* (1603-1642), t. I à V, Londres, 1883-1886) se montre plus équitable.

homme aussi cultivé que Bacon. Celui-ci d'ailleurs ne perdit pas un moment pour se frayer un chemin vers la fortune. Quand l'état de la reine fut désespéré, il écrivit au comte de Northumberland, qui depuis quelques années correspondait secrètement avec Jacques VI encore simple roi d'Écosse, pour s'attirer sa précieuse protection [1]. Dès qu'Élisabeth fut trépassée, il multiplia ses lettres et ses flatteries aux personnages dont l'influence pouvait lui être utile près du nouveau monarque [2]. Il écrivit au roi lui-même pour lui offrir ses hommages et ses services [3]. Quelques années auparavant il avait composé en l'honneur d'Élisabeth déjà vieille un panégyrique [4], où il vantait à la fois ses charmes et son génie politique, lui appliquant sans vergogne les vers de Virgile décrivant la beauté des déesses. Aujourd'hui, l'inconfusible courtisan, dans sa missive au roi Jacques, lui déclare que le lis des montagnes l'emporte sur le lis des vallées et que le plus grand bonheur d'Elisabeth a été de l'avoir comme successeur [5]. Dans son zèle prévoyant il avait préparé un projet de proclamation pour l'entrée du roi [6]. Celui de Coke fut jugé préférable.

Le monarque maintint Bacon dans ses fonctions de Conseil extraordinaire de la Couronne, mais il oublia de le comprendre dans la nombreuse promotion de chevaliers, créés comme don de joyeux avènement. Pour faire réparer cette omission qui lui était très sensible, cet intrépide solliciteur mit en mouvement son cousin Robert Cecil, comte de Salisbury, resté Secrétaire d'État sous le nouveau régime. Dans une lettre pressante il met en avant plusieurs motifs : trois de ses confrères de Gray's Inn ont été promus ; cette nomination faciliterait le mariage qu'il projette, etc. Il est piquant de le voir tenir autant à un titre qui, de son propre aveu, a été « tout à fait prostitué » [7]. Le puissant ministre put le satisfaire sans peine [8]. La main d'Alice Barnham, fille d'un riche alderman de la Cité, lui fut accordée [9]. La mort de son frère Anthony l'avait rendu, depuis quelques années déjà, propriétaire de Gorhambury [10]. La fortune, si longtemps sévère, commençait à lui sourire : il était propriétaire [11], titré, marié.

Quelques nuages cependant obscurcissaient son horizon. Il fit tout

1. *Bacon au comte de* NORTHUMBERLAND. Cf. Sp. L. III, 58.
2. *Lettres de Bacon à* DAVID FOULES, EDWARD BRUCE, THOMAS CHALLONER, DAVYS, MORRISON. Cf. Sp. L. III, 59, 60, 63, 64, 65, 66.
3. *Bacon à Jacques Ier*, Sp. L. III, 62-63.
4. BACON, *Discourse in the praise of his Sovereign*, vers 1592. Sp. L. I, 126-143.
5. *Bacon à Jacques Ier*. Sp. L. III, 62.
6. Cf. Sp. L. III, 67-71.
7. ... For this divulged and almost prostituted title of Knighthood... (*Bacon à Robert Cecil*, 3 juillet 1603, Sp. L III, 80, § *Lastly*).
8. Bacon fit partie de la fournée des trois cents chevaliers, dont les noms furent proclamés à Whitehall, le 23 juillet 1603, deux jours avant la cérémonie du Couronnement. Il avait espéré mieux, car il écrivait le 16 juillet à R. Cecil : I mean, that I might not be merely gregarious in a troop. (Sp. L. III, 81 § *For.*).
9. Cf. Sp. L. III, 290-292, § 2.
10. Sp. L. III, 5-6, § 2.
11. Jusque-là Bacon, au point de vue financier, avait toujours été dans une situation plus ou moins gênée. (Cf. Sp. L. I, 242 sqq.). Il fut arrêté pour dettes en septembre 1593. Il expose l'état de ses affaires dans sa lettre précitée à R. Cecil, Sp. L. III, 80.

pour les dissiper. Les partisans du comte d'Essex étaient bien vus à la cour. Bacon, pour s'en rapprocher, prétendit qu'il les avait, au temps de leurs malheurs, discrètement servis. Apprenant que la libération du comte de Southampton, qui expiait à la Tour sa participation au soulèvement contre Élisabeth, était prochaine, il n'osa point affronter le regard du prisonnier, mais il lui adressa une lettre, où, à propos des sentiments que lui inspirait l'avènement d'un nouveau monarque, on lit cette phrase stupéfiante d'hypocrisie ou d'inconscience : « J'assure à votre Seigneurie (quelque créance que cela puisse mériter de prime-abord à ses yeux) que ce grand changement n'a produit en moi d'autre changement à l'égard de votre Seigneurie que celui-ci : Je puis, en toute sécurité, être aujourd'hui pour vous ce que j'étais auparavant en vérité. C'est aussi vrai que l'est une chose connue de Dieu » [1].

Mais comme ces prévenances, dont la sincérité était suspecte, ne parvenaient pas à effacer le fâcheux souvenir de sa conduite dans le procès d'Essex, Bacon se décida à lancer dans le public l'*Apologie* dont nous avons parlé. Cette défense intéressée ne parut point convaincante à beaucoup de ses contemporains. « Mais l'impression défavorable, qu'avait produite sa conduite, semble s'être graduellement effacée. A vrai dire, il faut des raisons bien graves pour rendre longtemps impopulaire un homme comme lui : son grand mérite le mettait à l'abri du mépris ; son caractère et ses manières le préservaient de la haine. Il n'est guère d'actes si noirs que ne puisse faire oublier un homme de grand talent, qui joint l'habileté à la prudence, à la bonne humeur, à la patience, à l'affabilité, qui sacrifie tous les jours à Némésis, qui est un compagnon charmant, un ami serviable, bien que sans ardeur, et un ennemi dangereux quoique facile à apaiser » [2].

Le Parlement, convoqué pour la première fois par Jacques Ier, se réunit le 19 mars 1604. Le roi l'ouvrit en personne par « un discours aimable et judicieux » [3]. C'est le plus beau moment de la vie parlementaire de Bacon. Il déploya, pendant la session, la plus grande activité, opinant sur presque toutes les questions et donnant son avis dans les très nombreux comités dont il était membre. La Chambre

1. ... Assuring your Lordship (how credible soever it may seem to you at first) yet it is as true as a thing that God knoweth, that this great change hath wrought in me no other change towards your Lordship than this, that I may safely be now that which I was truly before. (*Bacon à lord Southampton*, avril 1603. Sp. L. III, 75-76).

2. But the unfavourable impression, which his conduct had made, appears to have been gradually effaced. Indeed it must be some very peculiar cause than can make a man like him long impopular. His talents secured him from contempt, his temper and his manners from hatred. There is scarcely any story so black that it may not be got over by a man of great abilities, whose abilities are united with caution, good-humour, patience and affability, who pays daily sacrifice to Nemesis, who is a delightful companion, a serviceable though not an ardent friend, and dangerous yet a placable enemy. MACAULAY, *Essays* : LORD BACON, p. 362, col. 1). Traduction G. GUIZOT, *op. cit.*, p. 112.

3. With a gracious and judicious speech (SPEDDING, Sp. L. III, 163, § *The resolution*).

des Communes le choisit pour présenter au roi ses réclamations contre les *Purveyances*, fournitures arbitraires qui étaient réquisitionnées par le *Board of Green Cloth* pour les besoins de la Cour en voyage [1]. Il s'acquitta de cette délicate mission avec tant de tact et de mesure que Jacques Ier, pourtant très entiché de ses prérogatives réelles ou prétendues, ne fut pas froissé. Plus tard, toujours au nom des Communes, il prit part à des conférences avec la Chambre Haute et défendit une solution transactionnelle [2].

Le roi avait grandement à cœur la réunion en un seul des royaumes d'Angleterre et d'Écosse. Bacon lui adressa un *Mémoire* dans ce sens [3]. Encouragé par l'accueil fait à ce travail, il composa un autre *Mémoire*, où sont exposées ses vues, empreintes d'une certaine tolérance, sur la façon de pacifier l'Église d'Angleterre [4].

Le projet de réunion des deux royaumes rencontra de vives oppositions. Dans les discussions qu'il provoqua [5], Bacon lui donna son éloquent appui ; il soutint notamment « l'article » qui proposait une naturalisation générale [6]. L'attitude prise, dès le début, par Bacon dans ce grave débat fut très goûtée de Jacques Ier. La récompense ne se fit pas attendre : le 18 août 1604, la charge de « Conseil du roi », qui n'avait jusque-là qu'une garantie orale, lui fut conférée par patente, à titre inamovible, et une pension viagère de 60 livres lui fut assurée. C'est l'ère des faveurs qui commence, modestement il est vrai. De ce premier échelon, Bacon allait, dans une ascension lente mais continue, par les degrés intermédiaires de Solicitor général, d'Attorney général, de Garde du Sceau, s'élever jusqu'au sommet de la hiérarchie judiciaire : la fonction de Chancelier du royaume.

Cependant, au milieu des préoccupations de la politique, Bacon ne perdit point de vue la grande entreprise intellectuelle qui l'avait séduit dès sa jeunesse. A l'avènement de Jacques Ier, le moment lui sembla venu de mettre la main à l'œuvre, car le nouveau souverain aimait les choses de l'esprit et appréciait les hommes d'études. C'est en 1603 [7] que Bacon dut commencer à écrire en anglais son court Traité en deux livres sur « le progrès et l'avancement des sciences ». L'opuscule, dédié au roi, parut à Londres en 1605 [8] : c'est l'ébauche

1. Bacon, *Speech to the King touching Purveyors*, Sp. L. III, 181-187. — Cf. *Commons' Journals*, vol. I, p. 190.

2. *Conferences with Lords touching Purveyors*, Sp. L. III, 187-190 ; 267-271.— Cf. *Commons' Journals*, vol. I, p. 204. — *Lords' Journals*, vol. II, p. 294.

3. Bacon, *A brief Discourse touching the happy Union of the Kingdoms of England and Scotland*, Sp. L. III, 90-99.

4. Bacon. *Certain Considerations touching the better Pacification and Edification of the Church of England*, Sp. L. III, 103-127.

5. Cf. Sp. L. III, 191 sqq.

6. Cf. Sp. L. III, 191-208 ; 303-304 ; 307-325.

7. Cf. Sp. III, 255 sqq.

8. *The twoo Bookes of* Francis Bacon. *Of Proficience and Advancement of Learning divine and humane*, Londres, 1605. — Bacon pria le comte de Northampton de présenter le livre au roi. Il en fit hommage à Sir Thomas Bodley, au comte de Salisbury, Secrétaire d'Etat, au Lord Trésorier Buckhurst, au Lord Chancelier Ellesmere, à Tobie Matthew. Voir les lettres d'envoi, Sp. L. III, 252-256.

du grand Traité en neuf livres qu'il publiera, près de vingt ans plus tard, sous ce titre : *De Dignitate et Augmentis Scientiarum Libri novem.* Il y parle avec éloquence de la révolution qu'il se propose d'accomplir dans la philosophie naturelle.

Vers le commencement du second Livre de « l'Avancement des Sciences », l'auteur signale les desiderata des études historiques et, parlant de l'Angleterre en particulier, il dit à « Sa Majesté » qu'en faisant écrire une histoire de la Grande-Bretagne elle concourrait à « une œuvre mémorable » qui l'honorerait grandement [1]. Convaincu de l'importance de ce projet, il adressa au chancelier Egerton, devenu lord Ellesmere, une lettre où il le presse de prendre des mesures pour le réaliser [2].

A ses heures d'enthousiasme, le rôle de réformateur de l'esprit scientifique lui semblait assez beau pour absorber sa vie et combler tous ses désirs. Il écrivait un jour à Robert Cecil : « Maintenant je ne place plus mon ambition que dans ma plume. Par elle je maintiendrai ma mémoire et mon mérite dans les âges futurs » [3]. Mais le démon de la politique, qui devait le perdre, reprenait vite son ascendant, car Bacon n'était point homme à négliger son avenir.

Coke ayant été élevé à la dignité de Premier Juge de la Cour des Plaids communs, la place d'Attorney général devint vacante. Le comte de Salisbury la donna à l'un de ses favoris, Sir Henry Hobart. Une fois de plus Bacon était laissé de côté. Une espérance lui restait, celle de devenir Solicitor général au lieu de Doderidge, qu'on songeait à promouvoir à l'office de Sergent du Roi. Pour s'assurer le bénéfice de cet arrangement, Bacon écrivit trois lettres, la première à Jacques Ier, la seconde au Chancelier, la troisième à Salisbury.

Au roi il rappelle ce qu'il a fait pour son service [4]. Plus familier avec le chancelier, qu'il tient pour son protecteur, il dépeint naïvement sa situation pénible : la petite réputation que son labeur lui a acquise est détruite par ses continuelles disgrâces, car tout homme nouveau passe par-dessus sa tête. Il est devenu l'objet de tous les regards et de toutes les conversations. Sa femme et les amis de sa femme le lui font sentir [5]. A son cousin, le tout-puissant ministre, il crie au secours, lui remettant en mémoire ses belles promesses : *Tu idem fer opem, qui spem dedisti* [6].

1. *Of the Advancement of Learning*, Book II, Sp. III, 336.
2. *Lettre de Bacon au Lord Chancelier sur l'Histoire de l'Angleterre*, Sp. L. III, 249-252. Il y répète (p. 250) la phrase de l'*Of Advancement* : the unworthiness of the History of England, etc.
3. My ambition now I shall only put upon my pen, whereby I shall be able to maintain memory and merit of the times succeeding. (*Bacon à Lord Cecil*, 3 juillet 1603. Sp. L. III, 80).
4. *Bacon à Jacques Ier*, 1606. Sp. L. III, 293-295.
5. ... To have that little reputation which by my industry I gather to be scattered and taken away by continual disgraces, every new man coming above me... And were it not to satisfy my wise's friends, and to get myself out of being a common gaze and a speech... (*Bacon au Lord Chancelier*, 1606. Sp. L. III, 296).
6. *Bacon à Lord Salisbury*, 1606. Sp. L. III, 296-297.

Les trois illustres personnages restèrent sourds aux appels suppliants de Bacon. On est sans doute choqué de le voir s'abaisser à ces requêtes humiliantes. Mais il faut reconnaître qu'il y avait quelque chose de fondé dans ses plaintes. Il est vraiment étrange que le roi n'ait pas mis plus tôt en évidence un homme qui avait déjà conquis une si haute situation dans la Chambre des Communes et mis tant de zèle à servir le gouvernement.

La session du Parlement, qui se réunit le 18 novembre 1606, fut marquée par d'importants débats, dans lesquels Bacon intervint avec éclat. Le projet d'union de l'Angleterre et de l'Écosse revint à l'ordre du jour. Il soulevait des problèmes délicats : étendue de la naturalisation à concéder, position des Écossais, nés *avant* ou *après* l'avènement de Jacques Ier (les *Antenati* et les *Postnati*, selon les termes juridiques), communauté de législation. Toutes ces questions furent discutées avec une grande âpreté. Se mettant au-dessus des sentiments de rivalité jalouse, qui animaient bon nombre de représentants, Bacon se prononça libéralement pour une naturalisation générale [1]. Par contre (mais c'était prudence), il repoussa, comme prématurée, l'introduction immédiate d'une législation commune aux deux pays [2].

Il faut croire que cette attitude ne déplut point à la Cour, car, quelques mois après, Bacon fut enfin nommé Solicitor général, le 25 juin 1607. Il avait 47 ans. Ce n'est pas sans raison que, pour apitoyer Salisbury, Bacon lui disait : « Je commence à décliner » (I am now *vergentibus annis*). Désormais son ascension sera plus rapide et ne s'arrêtera qu'au faîte des honneurs.

C'est probablement vers cette époque que Bacon arrêta définitivement le plan de sa réforme scientifique et lui donna le nom de « Grande Restauration » *(Instauratio Magna)* [3].

III. — BACON SOLICITOR GÉNÉRAL (1607-1613)

Par son élévation à la charge de Solicitor, Bacon entrait enfin dans la vie publique officielle. Quand sa charge lui laissa quelques loisirs, il sentit, arrivé à ce tournant de son histoire, le besoin de se recueillir. Une semaine du mois de juillet 1608 fut consacrée par lui à examiner son passé, ses projets d'avenir et ses ressources. Il consigna par écrit, jour par jour, les réflexions que lui inspiraient les circonstances présentes, et il transcrivit d'un ancien cahier une série de notes prises antérieurement. Le texte n'est pas toujours bien intelligible, parce que, écrivant pour lui seul, l'auteur use d'un style concis, elliptique, où ne manquent ni les allusions, ni les abréviations. A ce simple recueil de notes et de réflexions intimes il a donné un de ces titres complexes et recherchés qui lui sont chers : *Comentarius solutus sive*

1. Cf. Sp. L. III, 307-325.
2. Cf. Sp. L. III, 335-341.
3. Cf. Sp. L. III, 363 sqq.

Pandecta, sive Ancilla Memoriæ [1]. Cette triple expression rend bien d'ailleurs la physionomie et le but du recueil : c'est décousu, il y a de tout, c'est un aide-mémoire. Une pareille œuvre est singulièrement précieuse et suggestive, parce que composée *ad usum privatum*, elle nous permet de pénétrer dans l'intérieur de Bacon et de le surprendre, pour ainsi dire, en déshabillé. Relevons seulement quelques traits.

On trouve, dans ces *Pandectes*, des remarques sur ses défauts naturels concernant la voix, les manières, le débit oratoire ; sur son tempérament, sa santé, les symptômes des maladies et les remèdes appropriés, avec de minutieux détails où l'on sent une préoccupation scientifique ; sur la façon d'administrer son petit état.

On y découvre le montant de ses revenus, de ses dépenses, de ses dettes, la liste de ses terres et de ses joyaux, ses plans pour jardins, terrasses, étangs, bâtiments à exécuter à Gorhambury. Bacon évalue sa fortune à 24.155 livres, et son revenu à 4.975 livres. Il fait maintenant figure d'un homme riche. Ses biens, il est vrai, sont grevés de dettes considérables ; mais sa situation lui aurait permis de les éteindre facilement, s'il avait su modérer ses dépenses et mettre de l'ordre dans ses affaires.

Il y a place pour des préoccupations d'un ordre plus relevé : il songe à réformer la philosophie et rêve pour son pays une grande politique nationale. On doit rendre cette justice à Bacon que « la vraie grandeur de l'Angleterre » [2] lui tenait à cœur et qu'elle a été l'un des principaux objets de ses méditations. Il voit que, pour faire de son pays un empire prospère, il faut avant tout établir la concorde entre la Couronne et le Peuple. Leurs luttes et leurs discordes mettent actuellement en péril l'avenir de la nation. Mais, quand l'union des sentiments et des intérêts sera accomplie, la Grande-Bretagne sera, en réalité, ce que l'Espagne n'est qu'en apparence et en façade, « la Monarchie de l'Ouest » [3]. Voilà, ce semble, ce que l'on peut déduire des phrases énigmatiques de Bacon sur ce sujet. Son idéal de gouvernement serait une monarchie tempérée, car il parle de livres à faire pour recommander cette forme mixte de gouvernement [4].

Il est beaucoup plus explicite (peut-être parce que la question est moins brûlante) sur la réforme de la Philosophie [5]. Il indique les travaux à finir, les études à entreprendre, les secours qu'on peut attendre des universités, « des hommes savants d'outre-mer ». Il recommande d'allouer des pensions à certaines personnes qui coopéreraient à l'avancement du grand œuvre, et même de fonder un collège, fourni de toutes

1. Le *Commentarius solutus* a été découvert, analysé et publié par SPEDDING. Cf. Sp. L. IV, 18-37 *(Analyse)* ; 39-95 *(Texte)*.

2. Il semble que Bacon composa le fragment : *Of the true Greatness of the Kingdom of Britain* (Sp. VII, 45-64) vers 1608. (Cf. *Ibidem*, p. 43), car dans son *Commentarius*, Bacon parle d'achever ce traité. (Cf. Sp. L. IV, 74, § *Finishing*). Mais il n'a laissé que le fragment indiqué ci-dessus.

3. *Commentarius solutus*, Sp. L. IV, 74 § *The fairest*.

4. Bookes in commendacion of Monarchy mixt or Aristocracy (*Commentarius*, Sp. L. IV, 73, avant-dernière ligne).

5. *Commentarius*, Sp. L. IV, 63-73.

les ressources appropriées, où l'on étudierait l'art de l'invention. Il trace le plan d'une enquête complète sur le *Mouvement*, où le latin et l'anglais sont tour à tour employés [1]. Détail flatteur pour la France : il se proposait alors d'imprimer d'abord le *Novum Organum* en notre pays [2].

Comme Bacon aspire à la place d'Attorney général occupée à ce moment par Sir Henry Hobart, il s'exhorte lui-même à ne pas perdre de vue les fautes commises par ce magistrat, en prend note et leur oppose la valeur de ses propres services [3]. Chose plus étrange et plus misérable encore, il a soin de noter les procédés et artifices dont il compte se servir pour se concilier la faveur des personnages influents qui peuvent être utiles à son avenir, et pour rabaisser les mérites de ses rivaux. L'auteur a conscience de sa bassesse, car il termine un paragraphe par ce mot : « Secret » [4].

Tant que Robert Cecil vécut, il éclipsa complètement Bacon. Sous le règne d'Élisabeth, ce personnage important avait correspondu secrètement avec Jacques VI, roi d'Écosse, et s'était montré favorable à l'accession de ce prince au trône d'Angleterre. Jacques Ier s'en souvint : il lui conserva sa charge de Secrétaire d'État, le fit comte de Salisbury et le nomma Trésorier en 1610, à la mort du comte de Dorset. Salisbury fut ce que l'on appelle aujourd'hui, en Angleterre, premier ministre. Arrivé au comble des honneurs, le puissant Lord Trésorier demeura jaloux de la supériorité intellectuelle de son cousin. Aussi, au lieu de favoriser l'avancement de Bacon, il le laissa se morfondre dans le poste secondaire de Solicitor. Cette place, que Bacon avait attendue si longtemps, était regardée, dit-il, comme « une chose mesquine » *(mean thing)* comparée à celle d'Attorney, non seulement parce qu'elle était moins lucrative, mais encore parce qu'elle était « l'une des plus pénibles du royaume » [5].

En revanche, Bacon avait conquis par sa parole élégante et mesurée, ses connaissances variées, ses manières avenantes et distinguées, une situation éminente à la Chambre des Communes. Les circonstances lui fournirent l'occasion d'y grandir encore son influence.

La question capitale du règne de Jacques Ier fut celle des subsides. Le développement d'un État en pleine croissance comme l'Angleterre

1. *Commentarius*, Sp. L. IV, 68-73.

2. To begynne first in france to print it. (*Commentarius*, Sp. L. IV, 64, § *The finishing of the Aphorismes*. Cf. *Ibidem*, notes : *Aphorismes* et *In France*).

3. Bacon, *Commentarius*, Sp. L. IV, 50-52.

4. To sett on foote and mainteyn access with his Majesty, Dean of the Chapel, May, John Murray. Keeping a cowrs of accesse in the begynnyng of every term and vacation with a memoriall... To attend some tyme his repasts and to fall into a cowrse of familiar discowrs. To fynd means to wynne a conceit, not open but private, of being affectionate and assured to the Scotch, and fit to succeed Salisbury in his manage in that kynd ; L. Dunbar, Duke of Lenox and Daubiny. Secret. (*Commentarius*, Sp. L. IV, 40-41). — Sur Salisbury, voir p. 52 le passage qui commence par ces mots : *Insinuate my self...*

5. ... One of the painfulest places in your kingdom (*Bacon à Jacques Ier*, 1613. Sp. L. IV, 379).

entraînait des dépenses légitimes, chaque année plus considérables. Mais un accroissement injustifié tenait à la folle prodigalité du roi. Élisabeth lui léguait une situation obérée de 400.000 livres de dettes, auxquelles Jacques ajouta promptement un surcroît de 300 mille autres livres [1].

Pour se procurer des ressources indépendantes du concours du Parlement, la Cour recourait à des procédés que le pays avait pardonnés à Élisabeth, parce qu'elle avait rendu l'Angleterre florissante au dedans et influente au dehors. Par exemple, la Cour vendait des monopoles à des particuliers, qui parfois s'enrichissaient aux dépens de la nation ou bien exploitaient leurs privilèges d'une façon tyrannique [2]. Elle sollicitait des subsides, qui étaient censés des dons bénévoles (d'où leur nom trompeur de *benevolences*) faits au roi par la générosité de ses sujets. Mais, en fait, la pression exercée par le Conseil royal pour les provoquer était trop souvent si forte qu'ils perdaient tout caractère de spontanéité [3]. Elle maintenait avec âpreté certains usages, survivance du régime féodal, que rien ne justifiait plus. Tel l'impôt dit de *Purveyance*, dont la légalité même était contestée et dont la perception donnait lieu aux plus criants abus [4]. Telle encore la tutelle *(Wardship)* des vassaux mineurs, autrefois réservée aux seigneurs et actuellement confiée à la *Court of Wards*. Cette pratique s'expliquait au temps de la féodalité : alors, quand une terre passait à un héritier en bas âge, il appartenait au suzerain de gérer ce patrimoine durant la minorité, et d'en récolter les fruits. La *Court of Wards* revendiquait cette tutelle lucrative mais surannée, qui n'avait plus sa raison d'être, et en percevait les profits au bénéfice de la Couronne [5]. L'exercice de ces droits était réclamé et justifié au nom « de la Prérogative royale » ou, tout court, « la Prérogative ». Et les légistes au service de la Cour avaient déployé beaucoup de zèle pour accréditer cette maxime : « La Prérogative ne se discute pas ».

Dès le premier Parlement convoqué (1604) par Jacques Ier, les « fidèles Communes » ne se laissèrent point intimider par cette formule impérative. Elles s'élevèrent contre la concession de privilèges industriels et commerciaux ; elles s'enhardirent même jusqu'à contester

1. On disait couramment en Angleterre : « Tous les rois jettent l'argent par les fenêtres le jour de leur avènement. Jacques Ier est le seul souverain qui en ait jeté tous les jours de son règne ! »

2. Cf. *infra*, p. 144.

3. Bacon blâma l'emploi de la « compulsion » et de la « pression »... It have no show of any compulsory means to draw men to give, or any pressing it by authority. (*Avis au Roi ou au Conseil sur les Oblations volontaires*, Sp. L. V, 81. Cf. *Ibidem*, nº 3).

4. Cf. Gardiner, *History of England*, t. I, ch. iv, p. 170-171. Sur l'attitude de Bacon dans la question des Purveyors, cf. *supra*, p. 116, n. 1 et 2.

5. Cf. Gardiner, *History of England*, t. I, ch. iv, p. 174-176. — Dans la question de la *Wardship*, Bacon fut chargé de deux rapports (en 1604), cf. Sp. L. III, 178-180, 208-210. — En 1610, désireuses d'arriver à un accommodement, les Communes chargent Bacon de demander aux Lords de se joindre à elles « pour obtenir du roi la liberté d'entrer en composition avec lui » au sujet de la Wardship. Cf. *Discours de Bacon*, Sp. L. IV, 163-167. La liberté fut accordée, mais les pourparlers n'aboutirent pas. Cf. *Ibidem*, p. 221 sqq, § 6.

la légitimité des bénévolences et des droits régaliens. De plus, en retardant le vote des subsides réclamés par le prince, elles lui firent entendre qu'il devait être ménager des deniers publics.

Le Parlement ne se rendit pas compte de la portée lointaine de ses actes. En réalité, son opposition, enveloppée de formes sincèrement respectueuses, fut le germe de la révolution qui, par une progression lente et mesurée, devait tourner à l'aigu sous Charles Ier et aboutir à sa mort tragique.

Jacques Ier se montra d'autant plus jaloux de ses droits qu'il s'était fait sur le pouvoir royal une opinion réfléchie. Elle est exposée dans ses ouvrages Βασιλικὸν Δῶρον [1] et *Jus liberæ Monarchiæ* [2]. C'est la théorie de l'absolutisme. Le prince tient ses droits immédiatement de Dieu [3] ; la dignité royale est mixte, à la fois civile et ecclésiastique [4]. Une fois constituée, c'est le roi qui fait la loi ; sans doute il peut prendre l'avis préalable des Ordres de l'État et des Comices ; mais il lui est loisible de s'en passer, car la force et la vigueur de la loi émanent de lui seul. Le roi est la loi parlante ; la loi est le roi muet [5]. Auteur de la loi, il n'est pas tenu de l'observer ; s'il le fait, c'est spontanément pour donner l'exemple aux autres. Ainsi, pendant le temps du Carême, le roi prescrira l'abstinence à sa famille, mais lui, sans aucune dispense, sera libre de manger de la viande quand bon lui semblera [6]. Le roi est non seulement maître et seigneur de la terre

1. Βασιλικὸν Δῶρον. *Divided in three bookes.* Edimbourg, 1599 ; Edimbourg et Londres, 1603. L'ouvrage est dédié au fils aîné du roi, Henri, prince de Galles. — La traduction latine a pour titre : Βασιλικὸν Δῶρον *sive de Institutione Principis ad Henricum Filium.*

2. *The true Law of Free Monarchy or the reciprock and mutuall dutie betwixt a free King and his naturall subjects,* Edimbourg, 1598 ; Londres, 1603. L'ouvrage parut anonyme. — La traduction latine est intitulée : *Jus Liberæ Monarchiæ sive de mutuis Regis liberi et Populi nascendi conditione illi subditi officiis.*

3. Disce igitur ante omnia, mi fili, noscere et amare Deum, cui duobus nominibus obstrictus es : primo quod te hominem ; secundo quod inter homines Deum quoque te fecerit, ut illis imperes et ejus solio insideas. (*Basilicon Doron,* L. I, p. 137, dans les *Opera omnia* de Jacques Ier, Londres, 1619, 2e édition en latin, à laquelle nous renverrons. Cf. *Ibidem, Epigramma,* p. 128). — L'élection des rois chrétiens est, comme celle de Saül, faite immédiatement par Dieu. Cf. *Jus Liberæ Monarchiæ,* p. 181 sqq. — Les *Œuvres* de Jacques Ier furent traduites en latin et éditées par Jacques Montagu, doyen de la chapelle royale, évêque de Winchester. La 1re édition en anglais parut à Londres en 1616.

4. ... Uti etiam e civili et ecclesiastica dignitate dignitas regia mixta est. Neque enim mere laicus est rex, ut papistæ et anabaptistæ somniant ; cui errori etiam puritani nimium sunt affines. (Jacques Ier, *Basilicon Doron,* l. III, *Op. citatis,* p. 168).

5. Quanquam enim inconsultis comitiis et regni ordinibus Rex ipse mulctis et pœnis arbitrariis adjectis constitutiones in dies sancire possit, nusquam gentium tamen penes Ordines vel legem ferre vel constitutionem stabilire sine sceptri regii ope, unde omnis legum vigor et vis... Nec volo tamen veterem illam Regis et legis distinctionem, quæ Regem facit loquentem legem, legem vero Regem mutum, e medio tollere. (Jacques Ier, *Jus Liberæ Monarchiæ,* p. 187).

6. Porro, quod dixi bonum Regem juxta leges vivere, non ita intelligendum est quasi teneretur hoc facere, sed quod sponte sua, ut subditis exemplo præeat, id facturus sit; verbi gratia Rex in quadragesimali jejunio familiam suam volet abstinere a carnibus ; at ipse neglecta lege, quoties volet, comedet, nec dispensatione ulla ad eam rem indiget. (Jacques Ier, *Jus Liberæ Monarchiæ,* p. 188).

de son royaume, mais il a sur les personnes de ses sujets droit de vie et de mort [1].

Sans doute ce roi absolu doit exercer ses prérogatives immenses en bon père de famille et édicter des lois justes. Fort bien. Mais, s'il prévarique, où sont pour le peuple les garanties contre ses prévarications ? S'il gouverne en tyran, où sont les remèdes contre sa tyrannie ? Il n'y a ni garanties, ni remèdes. Car le roi, étant au-dessus des lois, n'est tenu de rendre compte de son administration qu'à Dieu seul [2]. Jamais il n'est permis de renverser un mauvais prince qui tyrannise ses sujets. « ... C'est par la prière, la patience, l'amendement de la vie, seules armes concédées par le droit divin, que nous devons obtenir de Dieu qu'il daigne lui-même, de sa main, écarter cette peste du peuple » [3].

Cette conception absolutiste de la royauté était en contradiction avec la Grande Charte et avec les droits et libertés consacrés par les statuts antérieurs aux empiétements des Tudors, qu'avaient favorisés des circonstances troublées. La génération, qui avait vécu sous Élisabeth, avait accepté de bonne grâce son despotisme, parce que la grandeur et la prospérité du pays, qui lui faisaient cortège, en voilaient les côtés fâcheux. Cette génération, païenne par les mœurs et son amour de l'antiquité, était épanouie, brillante, jouisseuse. Celle qui lui succédait, travaillée par le ferment puritain, était toute autre : grave jusqu'à la sombreur, ardente dans ses convictions jusqu'au fanatisme, entêtée de ses droits jusqu'à l'obstination. Entre une assemblée, où soufflait l'esprit du Puritanisme et un prince, théoricien et praticien de l'absolutisme, le conflit était inévitable. Conflit périlleux, car il mettait aux prises deux intransigeances hautaines et raisonneuses.

Avant de se séparer, le Parlement essaya cependant de prévenir le choc des collisions futures. Dans ce but il rédigea une *Apologie* [4] pour justifier sa conduite, qui avait, en certains cas, mécontenté Jacques Ier. Ce Mémoire justificatif fut lu, le 24 juin 1604, à la Chambre des Communes. Après avoir loué l'intelligence et la sagesse du prince, on y fait observer qu'un seul homme, si capable qu'on le suppose, ne peut comprendre toutes les coutumes d'un peuple entier. Force lui est donc de prendre des informations. Les Communes jugent préférable de s'expliquer, afin que les malentendus actuels ne deviennent pas une source de troubles pour l'avenir. L'*Apologie* énumère un certain nombre de points où les informations données à Jacques Ier

1. Jam vero, ut ex dictis constat, Regem esse terræ Dominum, ita non minus verum est in personas omnium idem illi jus competere, quæ est irrefragabilis vitæ et necis potestas. (Jacques Ier, *Jus Liberæ Monarchiæ*, p. 188). Sur le droit domanial du roi, cf. *Ibidem*, p. 187-188.

2. ... Solus Deus, cui uni Rex tenetur suæ administrationis rationem reddere (Jacques Ier, *Jus Liberæ Monarchiæ*, p. 193. Cf. p. 186).

3. ... Patientia igitur et prece et emendatione vitæ, quæ sola nostrarum partium esse ex jure divino satis ostendi, agendum est cum Deo, ut ipse sua manu pestem hanc e populo dignetur submovere (Jacques Ier, *Jus Liberæ Monarchiæ*, p. 192).

4. On trouve cette *Apologie* dans *State Papers, Domestic Series* (James I), volume VII, n. 70.

sont inexactes. Par exemple, « si le roi a été avisé qu'il peut faire des lois, en ce qui concerne les choses religieuses et le gouvernement civil, sans avoir consulté ses fidèles Communes, Sa Majesté a été mal informée » [1]. Sous des formes de langage respectueuses les « fidèles Communes » laissent voir la ferme volonté de maintenir leurs droits.

Dans ces conjonctures critiques, Bacon aurait eu un rôle magnifique à jouer. Dès le début du règne, il était, a-t-on dit, en mesure « de servir de *leader* à la Chambre des Communes. Seul, il aurait pu, grâce à ses merveilleuses facultés, servies par une parole familière et souple, jouer le rôle d'intermédiaire entre les deux pouvoirs rivaux. Il aurait inspiré au parlement son esprit de tolérance, fait comprendre au gouvernement la nécessité des concessions. Par là, il eût ménagé un accord, rendu impossibles un Buckingham et un Strafford, évité la grand duel qui coûta la vie à Charles Stuart et deux guerres civiles à l'Angleterre. Ce rôle, qu'il était capable de remplir, ne le tenta pas un moment » [1].

Ce jugement semble contestable. Que Bacon ait deviné la gravité de la situation et compris où était le remède, rien ne le prouve. Ce n'est pas impossible pourtant, car nous avons constaté dans son Mémorandum qu'il avait noté le projet d'écrire un livre sur la Monarchie tempérée. Faible indice ; en tout cas, simple velléité. La solution de la crise était là. Mais, à voir qu'elle ne fut dénouée qu'en 1688, après deux révolutions sanglantes, comment ne point se demander si la mission de conciliateur qu'on assigne au « leader » des Communes avait quelque chance d'aboutir ? Qu'importe. Il eût été beau d'essayer, au risque d'encourir soit la disgrâce de la Cour, soit l'impopularité dans le Parlement et dans le pays, ou peut-être l'une et l'autre. Ce qui importe à l'homme de devoir, ce n'est pas la réussite, mais l'effort. Bacon préférait courir la carrière des honneurs et, pour y avancer plus sûrement et plus vite, servir la Cour. C'est l'homme des profits immédiats. Il faillit au grand rôle que les circonstances lui avaient ménagé.

Jacques Ier n'ayant pas trouvé dans les Communes la souplesse accommodante qu'il souhaitait, sa politique tendit à se passer le plus possible du Parlement, qui vote les impôts, afin de régner seul, sans contrôle. Pour le succès de ce plan, il lui fallait avoir la libre disposition d'un revenu régulier et permanent, à l'instar des rois de France qui avaient la taille perpétuelle. Le nouveau Lord Trésorier, Salisbury, à peine installé, imagina dans ce but une ingénieuse combinaison connue sous le nom de « Grand Contrat » *(Great Contract)*. Aux termes de ce contrat à passer entre la Couronne et le Parlement, le roi devait renoncer à la perception de certains droits devenus très impopulaires, et recevoir en compensation un subside annuel de 200.000 livres. Ce projet donna lieu à des conférences, négociations, discussions sans nombre, qui agitèrent le Parlement pendant deux sessions [3]. En qualité

1. Cette réclamation s'oppose directement à l'une des prétentions formulées par Jacques Ier dans ses écrits. Cf. *supra*, p. 122, note 5.

2. A. Filon, *Règne de Jacques Ier*, dans *Histoire générale...* (Lavisse et Rambaud), t. V, ch. xiii, p. 603.

3. Cf. Sp. L. IV, ch. v et vi, p. 148-238.

de Solicitor général, Bacon le défendit avec une habile modération, s'évertuant à soutenir les demandes de la Cour sans offusquer les Communes [1]. Le *Great Contract* était un compromis acceptable, que les deux parties auraient pu souscrire honorablement. Mais la défiance et la jalousie mutuelles, qui envenimaient leurs rapports, rendirent toute entente impossible. Les Communes repoussèrent le projet du Lord Trésorier, qui avait trop crûment présenté l'affaire comme un marchandage [2] entre le roi et son peuple. Sans se décourager, Salisbury proposa une autre combinaison, que Bacon appuya de son éloquence [3]. Nouvel échec. Irrité, le roi congédia le Parlement (1610). Entre les deux pouvoirs rivaux la mésintelligence allait s'accentuant.

Quand le gouvernement anglais eut étouffé dans le sang (1608) la révolte qui avait éclaté dans le nord de l'Irlande, il confisqua une grande partie des terres de l'Ulster et y transplanta, à la place des propriétaires évincés, des colons anglais. Dans une consultation adressée au roi sur la colonisation de l'Irlande [4], Bacon avait opiné dans ce sens, trouvant, comme son entourage politique, cette mesure coercitive toute naturelle. Cette solution violente ne fit qu'ulcérer le peuple irlandais. Les nouveaux détenteurs du sol furent les ancêtres de ces Landlords implacables, dont la malheureuse Irlande ne fut délivrée qu'à la fin du XIXe siècle.

Les lourdes occupations de sa charge judiciaire et son rôle actif aux Communes n'empêchèrent pas Bacon de vaquer à l'étude et à la composition. Le magistrat politique ne supprima point le philosophe et l'écrivain. Quatre opuscules appartiennent à cette période de sa vie : *In Felicem Memoriam Elizabethæ*, *Redargutio Philosophiarum*, *Visa et Cogitata*, *De Sapientia Veterum*.

La conspiration des Poudres (5 novembre 1605) était le fait de quelques exaltés, que le Père Garnett, Provincial des Jésuites, mis au courant sous le secret de la confession, essaya en vain de détourner de leur complot criminel. « On voulut à tout prix impliquer des prêtres dans la conjuration. Pour y arriver, le gouvernement royal fit, sans scrupule, violence à la vérité comme à la justice » [5]. La Couronne et le Parlement, divisés sur bien des points, se mirent vite d'accord pour rendre tous les catholiques responsables du crime de quelques égarés. Un bill cruel (1606) confirma les édits d'Élisabeth et y ajouta de nouvelles rigueurs. Toute fonction publique était interdite aux « papistes ». C'était la mort civile pour toute une catégorie de bons citoyens. Les professions de soldat, de médecin et d'avocat leur étaient fermées.

1. Cf. Sp. L. IV, 155 ; 162 ; 163-167 ; 177-179 ; 182-183 ; 187-189 ; 190-200 ; 200-201 ; 202-203.

2. Bacon déclara plus d'une fois au roi qu'il ne devait pas traiter les affaires d'Etat avec les Communes comme « un marchand » qui lutte pour ses propres intérêts. C'était sage, parce que le roi doit identifier ses intérêts avec ceux de son peuple. Cf. *infra*, p. 138 et n. 3.

3. Cf. Sp. L. IV, 228-230 ; 230-231 ; 234-235.

4. Cf. Sp. L. IV, 114-126.

5. A. Filon, *Histoire générale...*, t. V, ch. XIII, p. 594.

Outre cela, obligation de fréquenter les temples, d'y célébrer la Cène, d'assister aux prêches, de se soumettre aux rites calvinistes pour les baptêmes, les mariages et les sépultures ; défense de quitter sa maison sans autorisation, si ce n'est dans un rayon de cinq milles, d'approcher de Londres au delà de dix milles, de donner l'hospitalité à des prêtres, de faire son éducation à l'étranger, etc. Pour sanctions, de fortes amendes, progressives en cas de récidive, ou la confiscation des biens dans une proportion variable, qui va jusqu'aux deux tiers et même à la totalité. La délation est prévue et organisée pour signaler les délinquants [1]. Les « papistes » étaient ainsi placés entre la ruine et l'apostasie. Mais l'article le plus odieux avait trait au serment de fidélité : il obligeait les catholiques à jurer que le roi était le chef de l'Église anglicane et que le Pape n'a pas d'autorité spirituelle sur les princes. Ceux qui refusaient de le prêter étaient passibles de la prison perpétuelle, de la confiscation de tous leurs biens et, en certains cas, de la peine de mort. Les prêtres, qui prêchaient « la foi romaine », étaient coupables de haute trahison, et partant punissables de la peine capitale [2].

Ce bill est un affreux mélange de cupidité et de cruauté. La plus grande partie des amendes et confiscations revenait à la Couronne. Jacques le prodigue faisait argent de tout.

En deux Brefs successifs (22 septembre 1606 et 23 août 1607) Paul V réprouva le serment de fidélité comme contraire à la foi catholique [3]. Georges Blackwell, archiprêtre d'Angleterre, avait cru pouvoir approuver la prestation du serment. L'ayant appris, le cardinal Bellarmin, fort d'une amitié de vieille date *(... veteris nostræ consuetudinis nunquam oblitus)*, lui écrivit de Rome, le 28 septembre 1607, une longue lettre, pleine de cordialité et de science, pour lui montrer son erreur [4].

La Lettre de Bellarmin et les Brefs de Paul V forment « le triple nœud » que Jacques Ier se flatta de trancher par « un triple coin » [5].

1. Des amendes étaient infligées aux magistrats qui manquaient de zèle. — Celui qui recevait un catholique à sa table devait payer 10 livres d'amende.

2. Cf. J. Morris, *Condition of Catholics under James I*, Londres, 1882.

3. ... Vobis [catholicis anglicis] ex verbis ipsis perspicuum esse debet quod hujusmodi juramentum salva fide catholica et salute animarum vestrarum præstari non potest, cum multa contineat quæ fidei ac saluti aperte adversentur. (Bref du 22 sept. 1606). — On trouvera les deux brefs dans Bellarmin, *Opera omnia*, t. XII, p. 211-213 et 224-225, édit. de Justin Fèvre, Paris, 1874.

4. On trouvera cette *Lettre* dans Bellarmin, *loco citato*, p. 226-228.

5. *Triplici Nodo triplex Cuneus sive Apologia pro juramento fidelitatis adversus duo Brevia P. Pauli Quinti et Epistolam cardinalis Bellarmini ad G. Blackwellum Archipresbyterum nuper scriptam. Authoritate Regia*, Londres, 1607. — La même année parut une édition en anglais : *Triplici Nodo triplex Cuneus or Apologie for the Oath of Allegiance...* L'ouvrage était anonyme. Bellarmin y répondit sous le couvert d'un pseudonyme : *Responsio* Matthæi Torti Presbyteri et Theologi Papiensis *ad Librum inscriptum* Triplici Nodo triplex Cuneus..., Cologne, 1608. — Piqué au vif, Jacques Ier réédita son livre en y mettant cette fois son nom et en ajoutant une « Préface monitoire » pompeusement adressée à l'Empereur et à tous les Monarques, Rois, Princes, Républiques et Ordres de la Chrétienté : *Apologia pro Juramento fidelitatis primum quidem ἀνώνυμος, nunc vero ab ipso Auctore Serenissimo ac Potentissimo Principe Jacobo, Dei gratia Magnæ Britanniæ, Franciæ et Hiberniæ Rege, Fidei Defensore,*

Anglicans et Catholiques descendirent dans la lice à la suite du pape et du roi. Parmi les nombreux écrits que suscitèrent la question du serment et le bill de persécution, il faut distinguer celui que STANISLAS CRISTANOVIC publia à Paris en 1607 sous ce titre : *Examen catholique de l'Edit anglican qui a été porté contre les catholiques par l'autorité du Parlement d'Angleterre* [1]. L'auteur consacre incidemment quelques pages à la mémoire d'Élisabeth : il rappelle les reproches déjà connus et y ajoute quelques propos recueillis par lui dans un récent voyage en Angleterre [2]. Son apport personnel est récusable ; car, sans suspecter sa bonne foi de témoin, on sent qu'il est très enclin à accepter sans contrôle les bruits malveillants relatifs aux derniers jours de la reine.

Pris d'un beau zèle posthume pour la gloire d'Élisabeth, Bacon entreprit de la défendre dans un opuscule intitulé : *A l'heureuse Mémoire d'Elisabeth* [3]. Au lieu de réfuter en détail les accusations lancées par Cristanovic, il trouva plus commode et plus habile de répondre d'une façon générale, en traçant du règne d'Élisabeth le plus brillant tableau. Le titre de l'opuscule en exprime bien l'idée dominante : Élisabeth a eu « tous les bonheurs ». Le passage du livre de Cristanovic concernant cette princesse est un réquisitoire : pas la moindre allusion aux qualités éminentes de son intelligence. En retour, l'œuvre de Bacon est un panégyrique outré, à jet continu : pas une ombre au tableau. Il ne recule pas devant l'apologie de la politique persécutrice de celle qu'on a pu qualifier Élisabeth « la sanglante ». Bacon n'a point manifesté par écrit les sentiments que lui inspira l'édit de Jacques et du Parlement contre les catholiques ; les débats dont ce bill fut l'objet n'ont pas laissé de traces de son intervention [4]. Mais, si l'on tient à deviner le fonds de sa pensée, il suffira de se reporter à l'apologie précitée.

Bacon écrivit l'opuscule en latin pour en faciliter la diffusion à l'étranger ; mais il se borna à en répandre des copies manuscrites.

denuo edita. Cui præmissa est Præfatio monitoria Sacratissimo Cæsari Rodolpho II semper Augusto, cæteris Christiani Orbis Serenissimis ac Potentissimis Monarchis ac Regibus, Illustrissimis Celsissimisque Liberis Principibus, Reipublicis atque Ordinibus inscripta, eodem Auctore. Londres, 1609. — La même année parut aussi une édition en anglais : *An Apologie for...* — Le cardinal Bellarmin répliqua par : *Apologia* ROBERTI S. R. E. CARDINALIS BELLARMINI *pro Responsione sua ad Librum* JACOBI, MAGNÆ BRITANNIÆ REGIS, cujus titulus est : *Triplici Nodo..., in qua Apologia refellitur Præfatio monitoria Regis ejusdem,* Rome, 1609. On trouvera les opuscules de Jacques Ier reproduits dans ses *Opera omnia,* Londres, 1619, p. 237-348 ; ceux de Bellarmin également dans ses *Opera omnia, Editione citata,* t. XII, p. 205-256 et 115-203. Sur cette controverse on peut consulter J. DE LA SERVIÈRE, *De Jacobo I Angliæ Rege cum Cardinali Roberto Bellarmino S. J. super potestate cum regia tum pontificia disputante* (1607-1609), Paris, 1900. Cf. du même auteur, *La Théologie de Bellarmin,* Paris, 1909, p. XXIII sqq., 9, 142, 146, 246, 249, 270, sqq., 273.

1. *Examen catholicum Edicti Anglicani, quod contra catholicos est latum auctoritate Parliamenti Angliæ, Anno Domini M. D. C. VI. Auctore* STANISLAO CRISTANOVIC. I Cto. Paris, 1607.

2. Cf. *Examen catholicum,* p. 7-10. (La pagination ne porte que sur le recto de chaque page).

3. *In Felicem Memoriam Elizabethæ, Angliæ Reginæ,* Sp. VI, 291-303.

4. Cf. Sp. L. III, 283, § 12.

C'est ainsi que l'une d'elles fut expédiée à Sir George Cary, ambassadeur d'Angleterre à Paris. Dans la lettre d'envoi l'auteur prie son correspondant de la communiquer au Président Jacques de Thou, qui écrivait alors l'*Histoire de son Temps* [1], afin de le renseigner sur le règne d'Élisabeth [2]. Tissu d'affirmations sans preuves, l'œuvre baconienne était vraiment peu propre à documenter un historien.

Bacon adressa un autre exemplaire à son ami Sir Tobie Matthew, fils de l'archevêque anglican d'York [3]. Pendant un voyage en Italie Sir Matthew s'était converti au catholicisme. De retour en Angleterre (1607), on lui demanda de prêter le serment de fidélité. Il n'hésita pas à refuser une prestation contraire à sa conscience et fut jeté en prison. Bacon [4] et d'autres personnages de marque, comme l'évêque Andrewes, tentèrent vainement de le ramener à l'hérésie. Le Solicitor général semble aussi avoir fait des démarches pour la délivrance du prisonnier [5]. Ce qui est sûr c'est que de puissantes intercessions lui obtinrent un traitement de faveur. Au lieu de languir dans un cachot avec la perspective d'être pendu au gibet de Tyburn, comme tant d'autres témoins de « la foi romaine », il lui fut permis d'aller vivre en exil. Sir Matthew prit le chemin de Madrid. C'est à cette époque (1609) qu'il reçut le Mémorial sur Élisabeth. Bacon pressentait bien que son ami ne goûterait point l'attitude de cette princesse à l'égard des catholiques. Aussi, quand il aborde cette question, son embarras et sa gêne se trahissent [6]. Il finit même par faire à Sir Matthew cette

1. Le Président à mortier Jacques-Auguste de Thou (1553-1617) comptait écrire une Histoire de son époque allant de 1543 à 1610. Son œuvre s'arrêta en 1607, comme l'indique l'édition complète qui parut après sa mort : Jacobi Augusti Thuani *Historiarum sui Temporis ab anno Domini* 1543 *ad annum* 1607 *Libri CXXXVIII*, Orléans, 1620. — La 4e partie (1574-1584) parut en 1608, date de la lettre de Bacon.

2. ... I would be glad the President De Thou (who hath written a history, as you know, of that fame and diligence) saw it ; chiefly because I know not wether it may not serve him for some use in his story ; wherein I would be glad he did right to the truth and to the memory of that Lady, as I perceive by that he hath already written he is well inclined to do (*Bacon à Sir G. Cary*, 1608. Sp. L. IV, 109, *circa medium*).

3. Tobie Matthew naquit à Salisbury en 1577. Ses études à Christ Church, Oxford, furent brillantes : il se fit remarquer comme orateur habile dans les discussions. Les collèges électoraux de Newport, dans le comté de Cornouailles, et de Saint-Albans l'envoyèrent successivement au Parlement. C'est là qu'il fit la connaissance de Bacon. Celui-ci le qualifie « de jeune gentleman de grand mérite » (*a very worthy young gentleman*. Cf. Sp. L. III, 64, vers le bas, *Lettre à Sir Thomas Challoner*). Au cours d'un voyage en Italie, Mathew fut converti au catholicisme par un jésuite. De retour en Angleterre, il est jeté dans la prison de la Fleet sur son refus de prêter le serment d'allégeance. Rendu à la liberté, il alla à Madrid (1609) et resta sur le continent jusqu'en 1617. Il revint alors en Angleterre et fut l'hôte de Bacon à Gorhambury. Sommé de prêter le serment, il le refusa de nouveau et se retira à Bruxelles (1619). Grâce aux bons offices de lord Bristol il fut autorisé à rentrer en Angleterre (1621) et fut créé chevalier par Jacques Ier (1623). Il accompagna le comte de Strafford en Irlande. Mais accusé de faire l'espionnage pour la Cour de Rome, il quitta définitivement l'Angleterre et s'établit à Gand, où il mourut en 1655. — Cf. John Donne, *A Collection of Letters made by Sir Tobie Matthews Kt...*, Londres, 1660.

4. *Lettre de Bacon à Matthew en prison*, Sp. L. IV, 10.

5. Cf. Sp. L. IV, 10.

6. Cf. *Lettres de Bacon à Matthew*, Sp. L. IV, 134 ; 135.

curieuse déclaration : « A propos du mémorial relatif à la défunte reine, je ne veux pas poser la question de savoir si vous êtes en la matière un homme désintéressé ou non ; pour moi, je confesse franchement que je ne le suis pas ; aussi quitté-je ce sujet » [1].

Cependant, malgré les profondes divergences doctrinales qui les séparaient, Bacon et Matthew continuèrent à correspondre. Leur amitié ne se démentit point. Et Bacon composa, à la prière de Sir Matthew, un fragment sur l'amitié, en souvenir de leur mutuelle affection que rien n'avait pu briser. L'auteur des *Essays* l'inséra dans la dernière édition qu'il a donnée de son œuvre (1625). Cette fidélité les honore tous deux.

Sir Matthew était un esprit très distingué, dont Bacon prisait fort le jugement. L'auteur de l'*Instauratio Magna* aimait à en faire le confident de ses projets philosophiques, à provoquer ses critiques et ses remarques [2]. Quand Matthew l'approuve, il lui déclare que son approbation est pour lui un grand réconfort [3].

Le 10 octobre 1609 Bacon envoyait à son ami, alors à Florence, une copie de sa *Redargutio Philosophiarum* [4]. C'est « l'attaque la plus insolemment injuste et inconsidérée » de ce philosophe moderne contre les philosophes anciens ; mais aussi, du point de vue littéraire, « c'est peut-être le plus brillant morceau » [5] qui soit sorti de sa plume. Dans l'une de ses lettres Matthew avait mis en garde son ami contre le danger des polémiques avec « les hommes d'Église sur les matières ecclésiastiques ». En lui adressant la *Redargutio*, Bacon s'efforce de rassurer son prudent conseiller. Il n'a rencontré sur son chemin ces *churchmen* qu'à propos de « leur confédération avec Aristote, que les Scolastiques ont magnifié de façon intempérante, et de l'alliance conclue par les Jésuites avec le même philosophe, à l'instigation, croit-il, de Faber [6], compagnon de Loyola et grand aristotélicien » [7]. Sans doute les Scolastiques ont parfois accordé au Stagirite un crédit excessif et fait preuve d'une admiration exagérée. Le reproche d'intempé-

1. As for the memorial of the late deceased Queen, I will not question whether you be to pass for a disinteressed man or no ; I freely confess myself am not, and so I leave it (*Bacon à Matthew*, décembre 1609, Sp. L. IV, 139, *circa medium*).

2. *Lettres de Bacon à Matthew*, cf. Sp. L. IV, 132-133 ; 134-136.

3. As for the *Instauration*, your so full approbation thereof I read with much comfort... (*Bacon à Matthew*, Sp. L. IV, 135-136).

4. Cf. Sp. III, 557-585.

5. ... He [Bacon] sent in manuscript the great attack on the old teachers of knowledge, which is perhaps the most brilliant, and also the most insolently injust and unthinking piece of rhetoric ever composed by him — the *Redargutio Philosophiarum* (R. W. Church, *Bacon*, ch. iv, p. 89).

6. Le Bienheureux Pierre Le Fèvre (en latin Faber) fut le premier compagnon d'Ignace de Loyola à l'université de Paris où il prit ses grades. On ne trouve pas trace dans sa vie du rôle que Bacon lui prête, d'ailleurs avec hésitation.

7. For your caution for church-men and church-matters..., I shall have no occasion too meet them in my way, except it be as they will needs confederate themselves with Aristotle, who, you know, is intemperately magnified with the schoolmen ; and is also allied (as I take it) to the Jesuits, by Faber, who was a companion of Loyola and a great Aristotelian. (*Bacon à Matthew*, 1609, Sp. L. IV, 137).

rance en sens contraire est encore plus mérité par Bacon, comme en témoigne éloquemment l'opuscule même adressé à Matthew. Notre philosophe ne l'imprima point ; mais, l'ayant condensé, il l'inséra plus tard dans le Livre I du *Novum Organum* sous le titre d'*Idoles du théâtre* [1].

Dès la fin de 1607, Bacon avait communiqué à sir Thomas Bodley [2] un autre opuscule, d'une étendue sensiblement égale, intitulé : *Pensées et Vues de François Bacon sur l'Interprétation de la Nature ou sur la Science opérative* [3]. Le destinataire est ce diplomate, adonné aux lettres et aux sciences, qui fonda à Oxford la célèbre bibliothèque qui porte son nom.

Deux ans plus tard (1609), Bacon fit parvenir une copie du même Traité revu et amendé à Lancelot Andrewes. C'était l'un des personnages les plus marquants de l'Église anglicane. Il avait aidé Jacques Ier dans la rédaction de ses opuscules contre Bellarmin. Le roi théologien, auquel on avait en vain essayé de faire comprendre le ridicule de son rôle [4], se flattait d'avoir triomphé, « montrant de croire qu'il avait donné les étrivières au cardinal Bellarmin » [5]. Mais, au fond, il sentait bien l'insuffisance de ses réponses, car il chargea Andrewes de polémiquer contre l'illustre cardinal [6]. Jacques Ier récompensa généreusement son empressé collaborateur : du décanat de Westminster, il le fit monter successivement sur les sièges épiscopaux de Chichester, d'Ely et de Winchester. Les évêques, ses collègues, le désignèrent même au roi comme digne de succéder à Bancroft sur le siège primatial de Cantorbéry [7]. Comblé d'honneurs et de bénéfices ecclésiastiques très lucratifs, ce personnage, d'ailleurs grave et instruit [8], n'eut pas le mauvais goût de reprocher au clergé « papiste » l'amour des aises et des richesses, comme le faisaient certains polémistes protestants très amis du confortable et grassement rentés.

Andrewes était évêque d'Ely quand Bacon, qui avait confiance

1. *Novum Organum*, l. I, § 61-67, Sp. I, 172-179. — B. II, 23-31.

2. *Lettre de Bacon à Bodley*, 1607, Sp. L. III, 366.

3. Francisci Bacon *Cogitata et Visa de Interpretatione Naturæ sive de Scientia operativa*, Sp. III, 591-620. — B. II, 355-390.

4. Cf. J. de la Servière, *Opere citato*, p. 34.

5. *Ambassades de M. de la Boderie en Angleterre...* (1606-1611), Paris, 1750 : *Lettre de M. de la Boderie à de Puisieux*, 27 février 1608, t. III, p. 123. — Bellarmin a convaincu Jacques Ier non seulement d'erreurs théologiques, ce qui se comprend de la part d'un laïc, mais même d'erreurs et de mensonges historiques. Cf. Bellarmin, *Matthæi Torti Responsio, Opera*, t. XII, p. 237 sqq.

6. Lancelot Andrewes, *Tortura Torti sive ad Matthæi Torti Librum Responsio, qui nuper editus est contra Apologiam Serenissimi Potentissimique Principis Jacobi... pro Juramento Fidelitatis*, Londres, 1609. — *Responsio ad Apologiam Cardinalis Bellarmini quam nuper edidit contra* Præfationem Monitoriam *Serenissimi...*, Londres, 1610.

7. S. R. Gardiner, *History of England*, t. II, ch. xiv, p. 120.

8. « Ce n'était pas cependant un grand administrateur et il ne se plaçait pas au premier rang parmi les hommes instruits ». He was not a great administrator, nor was he amongst the first rank of learned men. (Gardiner, *Opere citato, ibidem*). — Cf. R. W. Church, *Essay on Lancelot Andrewes*, dans *The Leaders of English Theology*, Londres 1877.

dans ses lumières, lui adressa, avec ses *Cogitata et Visa*, une lettre savoureuse où s'épanchent le philosophe et l'écrivain. En voici la substance : Votre Seigneurie a été si longtemps mêlée aux disputes entre princes et papes, dans l'atmosphère de l'Église et de la Cour, qu'elle prendra plaisir, ce me semble, à regarder du côté de la campagne et à rafraîchir son esprit en lisant quelque œuvre de philosophie. Je vous envoie donc les fruits de mes loisirs. Je ne me hâte pas de les publier, car je suis contraint de respecter aussi bien mon temps que la matière. Je m'occupe à composer des mélanges, que je compte supprimer si Dieu me donne d'écrire un volume bien ordonné et complet de philosophie, dont je continue l'élaboration, mais bien lentement. Si votre Seigneurie est aussi bonne que l'était le bon Doyen de Westminster, je la prie de vouloir bien noter tout ce qui, dans le présent envoi, lui semblerait contraire au style courant, ou capable de heurter l'opinion, ou de nuire à la personne de l'écrivain, car on ne peut être à la fois juge et partie. Et bien que pour le fonds des idées mon jugement sur certains points soit arrêté, cependant, même sur ces points, l'avertissement d'un ami peut m'induire à en modifier l'expression [1].

Les « notes » que la lecture des *Cogitata et Visa* suggéra à Andrewes, ne nous sont point parvenues. On le regrette vivement. Nous avons du moins, pour nous dédommager, les remarques que cet opuscule inspira à Bodley.

L'œuvre de Bacon renferme une suite de réflexions et de vues sur l'état des sciences et les moyens à prendre pour les engager dans la voie de l'invention véritable. L'auteur insiste sur l'union étroite qui doit exister entre « la science et la puissance », c'est-à-dire entre la connaissance des choses et la réalisation d'œuvres utiles.

La réponse de Bodley [2] est précieuse parce qu'elle nous révèle comment un esprit distingué accueillit l'entreprise baconienne. Après avoir chaleureusement protesté de son amitié pour la personne du philosophe et exprimé son admiration de voir « un homme si absorbé par les affaires politiques » trouver le loisir « de rassembler un grand

1. Now your Lordship hath been so long in the church and the palace, disputing between kings and popes, methinks you should take pleasure to look into the field and refresh your mind with some matter of philosophy ;... I send you some of this vacation's fruits ;... I hasten not to publish .... And I am forced to respect as well my times as the matter... This hath put me into these miscellanies, which I purpose to suppress if God give me leave to write a just and perfect volume of philosophy, which I go on with though slowly... If your Lordship be so good now, as when you were the good Dean of Westminster, my request to you is, that, not by pricks, but by notes, you would mark unto me whatsoever shall seem unto you either not current in the style, or harsh to credit and opinion, or inconvenient for the person of the writer ; for no man can be judge and party... And though for the matter itself my judgment be in some things fixed, and not accessible by any man's judgment that goeth not my way ; yet, even in those things, the admonition of a friend may make me express myself diversly (*Bacon à Andrewes*, 1609, Sp. L. IV, 141).

2. On en trouvera le texte anglais dans *The Works of Francis Bacon*, édition Millar, Londres, 1765, t. III, p. 242-246. — Cette Lettre a été traduite en latin et publiée par Isaac Gruter en 1653, dans ses *Impetus philosophici*. — Bouillet (II, 391-398) a reproduit cette traduction. C'est à lui que nous renverrons. Spedding n'a pas donné le texte de la Lettre de Bodley.

nombre de considérations très remarquables »[1], Bodley reproche surtout à Bacon de rejeter comme incertaine toute la science antérieure et de répudier les axiomes et les règles générales qu'ont approuvés les génies les plus illustres de tous les siècles précédents[2]. Son projet de tout détruire pour tout reconstruire à neuf lui paraît pernicieux[3]. Ce n'est pas qu'il soit l'ennemi des inventions nouvelles ; mais le progrès réel a trouvé son point d'appui sur ces axiomes et ces notions, qu'inventeurs et savants ont toujours acceptés de bonne grâce[4].

La lettre s'achève, comme elle avait commencé, par des compliments qui feront passer, sans trop de peine, ces sages critiques et d'autres moins bien fondées. Sans doute « pour le fond même de la dissertation », conclut Bodley, l'auteur ne rencontrera « dans aucune Académie un tribunal qui l'absolve d'erreur ». Néanmoins, « on ne saurait nier que le Traité abonde en pensées choisies sur l'état présent des sciences et en suggestions très ingénieuses sur les moyens de les promouvoir ; aussi fera-t-il naître, chez tous ceux qui ont du goût pour cette sorte d'études, un désir ardent de pénétrer les secrets de la nature »[5]. Ce trait final montre la clairvoyance de Bodley ; car, on le verra, le grand mérite de Bacon est d'avoir soufflé (il se nommait lui-même *buccinator*) l'enthousiasme pour les recherches expérimentales. Dans un post-scriptum Bodley ajoute quelques observations sur le style latin de Bacon : il l'engage, avant de livrer l'opuscule à l'impression, à en remanier la forme, parce qu'il y a remarqué quelques expressions et périodes défectueuses[6].

Bacon ne songeait point à imprimer les *Cogitata et Visa*. Ce petit Traité est une esquisse déjà avancée du premier Livre du *Novum Organum*. Au dernier paragraphe[7], il manifeste l'intention de donner pour suite aux *Cogitata et Visa* un exemple, modèle d'induction vraie, avec tout son appareil de tables et d'enquêtes, appliqué à quelques cas particuliers[8]. Le second Livre du *Novum Organum* réalisera ce projet.

Au XVIIe siècle, les hommes les plus éminents n'éprouvaient pas, comme le plus vulgaire écrivassier de nos jours, la démangeaison de publier de suite et sans fin leurs moindres productions. Bacon, qui garda en portefeuille les trois opuscules dont on vient de parler, se décida, en 1609, à faire imprimer son petit Traité sur la *Sagesse des*

1. Bouillet, II, 391-392, § 1-2.
2. B. II, 393, § 4 ; 396-397, § 11.
3. B. II, 393-396, § 5-10.
4. B. II, 397, § 12.
5. B. II, 398, § 13.
6. B. II, 398, note.
7. ... Ante omnia visum est ei [Bacon] Tabulas Inveniendi sive legitimæ Inquisitionis formulas in aliquibus subjectis proponi tanquam ad exemplum et operis descriptionem fere visibilem. (*Visa et cogitata*, Sp. III, 619, *circa finem*).
8. On trouve, parmi les fragments de Bacon, un certain nombre de spécimens de ces « Enquêtes légitimes » : vg. *Filum Labyrinthi sive Inquisitio legitima de Motu* (Sp. III, 634-640). — *Inquisitio legitima de Calore et Frigore*. (*Ibidem*, 644-652). — *Historia et Inquisitio prima de Sono et Auditu*... (*Ibidem*, 657-680).

Anciens [1] : il avait 49 ans. C'était la troisième fois qu'il confiait au public ses pensées personnelles [2]. « Son bon et cher ami », Sir Matthew, était alors en Espagne. Il lui fit hommage du *De Sapientia Veterum* en ces termes gracieux : « Pour vous récompenser de la lettre que vous m'avez écrite de Salamanque, et dont je vous remercie cordialement, je vous envoie un de mes opuscules, qui a commencé à faire son chemin dans le monde. On me dit que mon latin est d'argent et devient courant. Vous m'avez servi plus d'une fois d'inquisiteur ; vous auriez dû l'être encore avant que mon opuscule parvienne à l'étranger ; mais je pense que le très grand inquisiteur d'Espagne le laissera passer... Mon grand ouvrage avance ; mais, selon ma manière, je change toujours quand j'ajoute. Ainsi rien n'est fini tant que tout ne sera pas fini » [3].

Son but, dans le *De Sapientia Veterum*, est de montrer que nombre de vérités importantes de la philosophie et de la morale sont déjà contenues, sous une forme énigmatique, dans les fables de l'Antiquité. Il avait vraisemblablement l'arrière-pensée de préparer les esprits à bien accueillir certaines idées de la philosophie nouvelle en les présentant sous le patronage vénéré des Anciens et sous le voile brillant de l'allégorie. Dans cette interprétation, plus ou moins arbitraire de la mythologie, mais parée de couleurs poétiques, il a dépensé beaucoup d'érudition et d'ingéniosité. Ce qui est ingénieux et coloré plaît à beaucoup d'esprits. Aussi le *De Sapientia*, dédié à « la fameuse » Université de Cambridge, l'*Alma Mater* [4] de l'auteur, obtint le plus vif succès dans les milieux scolaires et au delà. « Des ouvrages de Bacon c'est l'un des plus élégants et l'un des plus populaires, au temps de sa génération et de la suivante » [5].

Vers la fin de l'année 1612, Bacon donna une édition nouvelle, considérablement augmentée, de ses *Essais*. Son intention était de la dédier à Henry, prince de Galles, dont les belles qualités annonçaient un règne capable de faire agréer la dynastie des Stuarts. L'Épître

1. *De Sapientia Veterum*, Londres, 1609, Sp. VI, 617-686. — Traduction anglaise : *Of the Wisdom of the Ancients*, *ibidem*, p. 687-764. — Tobie Matthew a publié une traduction italienne, dédiée à Côme de Médicis, grand duc de Toscane, du *De Sapientia* et des *Essays* de son ami : *Saggi morali del Signore Francesco Bacono, con un altro suo Trattato Della Sapienza degli Antichi*, Londres, 1618. Edition à Venise, 1621, par les soins d'A. Cioli.

2. Bacon avait publié : *Essayes*... (1597) et *Of Proficience and Advancement of Learning* (1605).

3. I do heartily thank you for your letter of 24th of August from Salamanca ; and, in recompence thereof, I send you a little work of mine, that hath begun to pass the world. They tell me my latin is turned into silver and become current. Had you been here, you should have been my inquisitor before it came forth ; but I think the greatest inquisitor in Spain will allow it... My great work goeth forward ; and, after my manner, I alter ever when I add. So that nothing is finished till all be finished (*Bacon à Matthew*, 17 févr. 1610. Sp. L. IV, 144-145).

4. Almæ Matri, Inclytæ Academiæ Cantabrigiensi. — Cette Dédicace est précédée d'une lettre, semée d'éloges, au comte de Salisbury, chancelier de l'université de Cambridge.

5. ... One of the most elegant of his works and, in his own and the next generation, one of the most popular (Spedding, Sp. L. IV, 142).

dédicatoire était rédigée. Mais la mort prématurée de l'héritier présomptif en empêcha la publication [1]. Bacon consacra à sa mémoire quelques pages élogieuses[2]. On a lieu de croire qu'il les destinait au Président de Thou comme document pour l'*Histoire de son Temps* [3].

Dans une édition postérieure des *Essais* Bacon inséra quelques observations sur les colonies ou « plantations de peuples » *(Of Plantations)*. Il y fait, ce semble, allusion à « la plantation forestière » dans l'île de Terre-Neuve, dont il s'était activement occupé. « Au lieu d'épargner une dépense à la Couronne, elle lui coûta une subvention. C'est qu'elle avait pour principal actionnaire le philosophe Bacon, qui voulait bien tirer parti des bénéfices possibles, sans toutefois courir le moindre risque en cas d'échec. La part des associés dans la mise de fonds ne dépassa point 100 livres par tête, et le capital nécessaire ne fut réalisé que par les dons du gouvernement [4]. Pour obtenir cette largesse d'un roi [Jacques Ier] habituellement parcimonieux, il fallut trois années d'intrigues, toute l'influence personnelle de Lord Bacon, la longue confraternité de ces têtes doctrinaires. Enfin la charte tant souhaitée fut octroyée et les premiers colons, sous la conduite de l'*alderman* Guy, quittèrent Bristol en 1610 » [5]. Il n'y avait place à Terre-Neuve que pour des pêcheurs. L'emplacement de cette colonie de terriens était mal choisi. Guy eut beau légiférer au nom de Jacques « roi d'Angleterre, d'Écosse, de France et de Terre-Neuve » et multiplier les essais de culture, le sol restait improductif. « Il fallut bon gré mal gré se mettre à pêcher pour vivre. Ce fut le signal de la guerre. Tous les marins venus d'Europe considéraient la mer comme leur bien propre et ne purent souffrir la concurrence de ces terriens. Ce ne furent même pas des étrangers, mais leurs propres compatriotes, des Anglais du Devonshire, qui ravagèrent leurs demeures. Un pirate, Peter Easton, s'en mêla, affronta les canons du fortin (bâti près du rivage par les colons), enleva une centaine d'hommes. Guy n'était qu'un marchand ; il abandonna la lutte et revint à Londres sans argent » [6]. Est-ce cette mésaventure qui suggéra à Bacon la réflexion suivante, où l'on sent percer l'amertume : « Abandonner une colonie déjà établie ou s'en défaire, c'est la chose du monde la plus criminelle, car, sans parler du déshonneur encouru, on sacrifie d'une façon coupable le sang d'un grand nombre de malheureux » [7].

1. Le texte de cette *Dédicace* a été conservé. Cf. Sp. L. IV, 340-341.
2. *In Henricum, Principem Walliæ, Elogium Francisci Baconi.* Sp. VI, 323-325.
3. Cf. Spedding, Sp. L. IV, 341, § 6.
4. Cf. D. W. Prowse, *A History of Newfoundland from the English. Colonial and Foreign Records*, Londres, 1895, p. 94.
5. Cf. le savant ouvrage de Robert Perret, *La Géographie de Terre-Neuve*, ch. IX, p. 284-285, Paris, 1913. — Comme le nombre des émigrés volontaires était insuffisant, on enrôla par la force de corrects anglicans ; ils furent poursuivis dans les campagnes, capturés dans leurs retraites, parqués entre barrières et mis à la disposition du roi. (*Ibidem*, p. 283. Cf. Prowse, *Opere citato*, p. 119).
6. R. Perret, *La Géographie...*, p. 284-285.
7. It is the sinfullest thing in the world to forsake or destitute a plantation once in forwardness ; for, besides the dishonour, it is the guiltiness of blood of many commi-

Ce qui occupait et préoccupait Bacon c'était moins l'avancement de ses travaux philosophiques que son avancement dans la carrière des honneurs. Désireux de succéder à l'Attorney général, Sir Thomas Hobart, il prépara les voies en faisant ressortir dans une lettre au roi ses titres à la succession. Lui qui était un solliciteur inlassable et pressant, il fait preuve d'une audace ou d'une inconscience déconcertante quand il dit à Jacques Ier : « Je suis parfois assailli par cette pensée qu'en raison de ma mollesse à solliciter et à saisir les occasions qui se présentent à l'improviste, je cours le risque, à la fin de mes jours, d'être négligé et oublié, après avoir fourni une carrière remplie de pénibles services » [1]. Il semble que Bacon reçut du prince l'assurance que ses vœux seraient exaucés, car, au cours de l'automne de 1611 l'Attorney général étant tombé malade, notre quémandeur se hâta de rappeler à Jacques Ier « sa royale promesse qui est pour lui *l'ancre de l'espérance* » [2]. Sir Hobart se rétablit, et l'impatient héritier présomptif dut se résigner à l'ajournement de son espréance.

A l'occasion du nouvel an (1612), Bacon envoya à Salisbury une lettre où il le remerciait de son bon vouloir et de son appui pour l'aider à recueillir la succession éventuelle de l'Attorney général [3]. Quelques mois plus tard (24 mai 1612), mourait le Lord Trésorier. Laborieux, rompu aux affaires, énergique, froidement persécuteur des catholiques, Robert Cecil, comte de Salisbury, sans égaler son père, fut un homme d'État. Avec lui vont « disparaître les traditions du temps d'Élisabeth et de Burghley, dont beaucoup de procédés furent sans doute mauvais et cruels, mais ne furent du moins ni vils ni sordides » [4]. Le roi allait subir, sans contrepoids, le joug des favoris [5]. L'Écossais Robert Carr, qui devint successivement lord Rochester et comte de Somerset, jouissait déjà d'un crédit si grand, pendant l'administration de Salisbury, que « le ministre mourut à temps, semble-t-il, pour éviter une disgrâce éclatante » [6].

serable persons. (Bacon, *The Essayes or Counsels civill and morall : XXXIII. Of Plantations.* Londres, 1625, Sp. VI, 459, *in fine.* — B. III, 317, § 12). Cet *Essay* parut aussi à Londres, sans date, dans *Select Tracts relating to Colonies.*

1. ... Being sometimes assailed with this cogitation, that by reason of my slowness to sue and apprehend occasions upon the sudden, keeping one plain course of painful service, I may *in fine dierum* be in danger to be neglected and forgotten (*Bacon à Jacques Ier*, 1611. Sp. L. IV, 241-242.

2. ... Your Majesty's royal promise (which to me is *anchora spei*) touching the Attorney's place (*Bacon à Jacques Ier*, 1611. Sp. L. IV, 243).

3. *Bacon à Salisbury*, 1er janvier 1612. Sp. L. IV, 246.

4. With Cecil ceased the traditions of the days of Elizabeth and Burghley, in many ways evil and cruel traditions, but not ignoble and sordid ones (R. W. Church, *Bacon*, ch. IV, p. 93).

5. With all his high notions of the origin and extent of his prerogatives, he [James I] was never his own master for a day. In spite of his kingly title, in spite of his despotic theories, he was to the last a slave at heart. Villiers tracted him like one... (Macaulay, *Essays*: *Bacon*, p. 367, col. 1). — « Lui [Jacques Ier] qui avait une si haute idée de l'origine et de l'étendue de ses prérogatives, il ne fut jamais son propre maître. En dépit de ses théories despotiques et de son titre de roi, il fut esclave dans l'âme jusqu'à la fin de ses jours. Villiers le traita en esclave... » (Traduction Guizot, *Opere citato*, p. 125, au bas).

6. A. Filon, *Histoire générale*, t. V, *Loco citato*, p. 601.

La mort de Salisbury stimula l'ambition de Bacon. Il osa s'offrir au roi pour remplacer son cousin comme Secrétaire d'État. On a plusieurs lettres ou projets de lettres [1], où il fait sans vergogne ses offres de services, qui ne furent point agréées.

A l'égard de Salisbury Bacon n'avait assurément contracté qu'une dette légère de reconnaissance, car son tout-puissant cousin ne l'avait point traité comme un parent et un ami auquel on veut du bien. Par décence, en public, Salisbury parlait de Bacon convenablement, mais, en particulier, il ne se gênait pas pour le desservir. Cette attitude sournoisement hostile explique pourquoi, malgré ses talents hors pair, sa docilité presque servile et les services rendus, la fortune de Bacon progressa si lentement. Tant que Salisbury fut de ce monde, Bacon dissimula soigneusement, sous des manières obséquieuses et des compliments répétés, la profondeur de son ressentiment. Mais, à peine a-t-il quitté la scène, que le Solicitor général donne libre cours à ses rancunes si longtemps comprimées. Dans sa correspondance avec le roi il s'applique à dénigrer l'ancien ministre. A l'en croire, le *Grand Contrat*, projet si cher à Jacques Ier, a échoué par la maladresse de Salisbury. Il va jusqu'à contester les qualités solides du Lord Trésorier : « Son activité fut plus apparente que réelle » [3]. Si la conduite de ce ministre fut loin d'être généreuse à l'égard de Bacon, la manière dont celui-ci traita sa mémoire a quelque chose d'odieux.

La mort de Salisbury laissait aussi vacante la charge lucrative de *Master of the Wards* (Maître des Pupilles). Bacon pria lord Rochester [4] de la lui procurer. Nouvel échec. La place fut successivement accordée à Sir Georges Cary et à Sir Walter Cope.

L'insuccès répété de ses démarches pour entrer au Conseil et devenir *Master of the Wards* ne refroidit point le zèle politique de Bacon. Il avait écrit au roi, « en lui faisant la très humble oblation de lui-même », que « servir sa Majesté était sa fin principale » [5]. Ce n'était pas de vaines paroles ; des actes suivirent.

Par exemple, Bacon rédigea une consultation très circonstanciée sur la manière d'accroître les revenus annuels de la Couronne [6].

Le procès intenté à James Whitelocke fournit au Solicitor général l'occasion de soutenir avec éclat les droits « de la Prérogative », au maintien desquels le roi tenait plus encore qu'à l'accroissement de ses rentes.

Jacques Ier avait nommé une Commission chargée d'enquêter sur

1. *Lettres de Bacon à Jacques Ier*, Sp. L. IV, 279 ; 279-280 ; 281-2.
2. Lettre au roi sur la situation. Cf. Sp. L. IV, 313, § *My second*, où Bacon critique la politique financière de Salisbury.
3. ... So that he [Salisbury] was more *in operationé* than *in opere* (*Bacon à Jacques Ier*, 31 mai 1612. Sp. L. IV, 280). — Cf. *Ibidem*, p. 370, § 3.
4. *Bacon au vicomte de Rochester*, novembre 1612. Sp. L. IV, 342.
5. My principal end being to do your Majesty service, I crave leave to make at this time to your Majesty the most humble oblation of myself (*Bacon à Jacques Ier*, 1612. Sp. L. IV, 281).
6. Cf. Sp. L. IV, 327-336.

l'administration de la marine *(Commission of the Navy)*, dont Robert Mansell était trésorier. Whitelocke avait acquis de la notoriété par son attitude indépendante au Parlement, où il avait commencé la lutte contre les impôts réclamés par le gouvernement. Mansell le pria de lui fournir des arguments pour contester la légalité de la Commission royale. Whitelocke y consentit. Dans son mémoire il fit valoir entre autres l'objection suivante : La Grande Charte exige qu'un homme libre ne soit lésé ni dans son corps ni dans ses biens, si ce n'est en vertu d'un jugement de ses pairs, d'après la loi du pays. Or cette Commission, à laquelle Jacques Ier a octroyé le pouvoir de punir les coupables et de confisquer leurs biens, soustrait l'accusé à la juridiction ordinaire pour le faire comparaître devant un tribunal constitué suivant le bon plaisir du roi. Son existence est donc illégale.

Quoique Whitelocke eût pris soin de ne pas signer sa consultation bénévole mais imprudente, on le soupçonna d'en être l'auteur. Le chancelier Ellesmere le dénonça au roi. Whitelocke fut jeté en prison et traduit devant le Conseil privé. L'Attorney et le Solicitor soutinrent l'accusation. Le réquisitoire de Bacon débute ainsi : « La faute qui pèse sur Mr Whitelocke... est un mépris de nature grave, qui s'est manifesté de deux façons : d'abord, par une censure présomptueuse et indécente de la prérogative de sa Majesté qu'il a bravée en général ; puis, en particulier, par la calomnie et le travestissement d'un acte ou émanation de cette prérogative, instituant une commission pour examiner et réformer les abus commis dans l'administration de la marine » [1].

Dans son Rapport sur les poursuites contre Whitelocke et Mansell le Solicitor général défendit avec zèle les droits de la prérogative royale ; il s'appliqua notamment à réfuter l'objection embarrassante qui était tirée de la Grande Charte [2]. Rien ne pouvait plaire davantage à Jacques Ier. Les juges (c'étaient les ministres du roi) étaient gagnés d'avance à la thèse des droits régaliens. Whitelocke et Mansell firent humblement leur soumission et prièrent le Conseil d'implorer pour eux la clémence royale. Jacques Ier accepta leur soumission et leur rendit la liberté (13 juin 1613) [3].

Une question délicate préoccupait vivement, vers la même époque, Jacques Ier et ses conseillers : est-il à propos de convoquer un nouveau Parlement ? Deux avis motivés, qui concluaient à la convocation, furent confidentiellement remis au roi.

1. The offence wherewith Mr Whitelocke is charged... is a contempt of an high nature and resting upon two parts : the one, a presumptuous and licentious censure and defying of his Majesty's prerogative in general ; the other, a slander and traducement of one act or emanation hereof, containing a commission of survey and reformation of abuses in the office of the navy (Bacon, *The Charge of Whitelocke*, Sp. L. IV, 353-354).

2. Cf. *Rapport de Bacon sur les poursuites contre Whitelocke*... Sp. L. IV, 348-351. — Ce Rapport nous est parvenu au complet. Du réquisitoire, dont nous avons cité le début, on n'a qu'un fragment. *Ibidem*, p. 353-356.

3. Cf. Gardiner, *History of England*, t. II, ch. xvi, p. 187-191.

Le premier était l'œuvre de Sir Henry Neville, personnage politique considérable, connaissant bien les hommes et les choses de son temps. Il y avait en lui l'étoffe d'un Secrétaire d'État, et lui-même nourrissait l'espoir de le devenir. Bref, Sir Neville était qualifié pour faire entendre sa voix. Dans son Mémoire il observait justement que la dissolution du dernier Parlement avait produit une fâcheuse impression en Angleterre et même à l'étranger, parce que cette mesure extrême avait révélé un désaccord profond entre le prince et son peuple. Il engageait donc le roi à réunir un nouveau Parlement, à le traiter avec égards et à lui faire de nombreuses concessions dont la liste était dressée. C'était, aux yeux de Neville, la vraie manière d'obtenir les bonnes grâces des Communes et d'établir une entente durable. Ces conseils ne pouvaient aucunement agréer à Jacques Ier, parce qu'ils revenaient à lui demander une capitulation à peu près pure et simple [1].

Le second Mémoire était l'œuvre de Bacon. Lui aussi conseillait au roi de convoquer sans plus de retard le Parlement [2]. Tous deux s'accordent à dire qu'il n'y a pas de temps à perdre et que le secret pour gagner l'affection de la Chambre Basse, c'est de lui montrer de la confiance, de l'accueillir et de la congédier gracieusement. Mais Neville ne voit dans les Communes qu'un instrument à voter des subsides. Bacon, au contraire, voudrait étendre les attributions du Parlement. Les Communes n'auront pas à s'occuper seulement des questions d'impôts et d'argent, dont il convient de traiter avec elles d'une façon indirecte et détournée, car sa Majesté ne doit pas faire figure de marchand et de contractant, mais conserver toujours son caractère royal [3]. Il faut en outre les associer aux grandes affaires de l'État, comme l'accroissement du commerce, la colonisation de l'Irlande, la codification des lois. Agir ainsi ce n'est pas innover, mais revenir à une forme politique antérieure [4]. Cet élargissement de son rôle donnerait à l'activité du Parlement une issue utile et intéressante, qui éloignerait les occasions d'intrigues et les prétextes d'opposition. Cette marque de confiance ne peut que faciliter le rapprochement si désirable entre le Roi et les Communes jusqu'ici divisées.

Du point de vue théorique, cette conception est remarquable : elle est d'un homme d'État qui voit juste et grand, car, en s'inspirant

1. On trouve plusieurs copies du *Mémoire* de Neville dans les *State Papers, Domestic Series* (James I), vol. LXXIV, nº 89.

2. Le *Mémoire* de Bacon laisse percer son animosité contre Salisbury. (Bacon, *Avis sur la convocation du Parlement*, Sp. L. IV, 370, § 3).

3. The first is that your Majesty do for this Parliament putt off the person of a merchant and contractor, and rest upon the person of a King... It was no marvel the last Parliament, men being possessed with a bargain, if it bred in them an indisposition to give... (Bacon, *Avis sur la convocation du Parlement*, Sp. L. IV, 371, § 1 ; 370, § 5).

4. My third proposition is that this Parliament may be a little reduced to the more ancient form (for I account it but a form), which was to voice the Parliament to be for some other business of estate, and not merely for money..., whether the opening or increase of trade... or whether the plantation of Ireland, or the reducement and recompiling of laws,... (Bacon, *Avis...*, *ibidem*, p. 372, § 3).

du passé, Bacon est en progrès sur son siècle et devance l'avenir. Pratiquement elle était irréalisable sous un prince tel que Jacques Ier, intraitable sur ses prérogatives, qu'il s'imaginait tenir directement de Dieu même, et qui, au lieu de la condescendance et de la dextérité nécessaires à l'œuvre d'apaisement, n'avait encore fait preuve que d'intransigeance et de raideur. Bacon avait-il conscience que son beau plan échouerait contre cet écueil ? Dans une série de notes, qui ont servi de base à son Mémoire et où il pouvait s'exprimer en toute liberté, rien ne trahit cette crainte [1]. Dans le Mémoire lui-même, malgré la réserve qui lui était imposée, on sent, à lire certaines recommandations, que le caractère hautain et ombrageux de Jacques Ier lui donne des inquiétudes sur le succès de sa démarche. On n'en saurait conclure rien de plus. Il recommande « à sa Majesté d'agir avec le Parlement d'une façon plus familière ; c'est en réalité une façon plus princière » [2]. Il ajoute plus loin : « Tant que votre Majesté n'aura pas accordé son instrument, il n'y aura pas d'harmonie. Je pense, pour ma part, qu'il est d'une importance incalculable pour la sûreté et le service de votre Majesté qu'elle entretienne avec son Parlement des relations cordiales et respectueuses » [3].

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, les deux Mémoires n'obtinrent pas la réunion immédiate du Parlement. Il ne fut convoqué que l'année suivante (1614). Et alors le projet de réforme suggéré par Bacon ne fut pas exécuté. Cependant la consultation du Solicitor général, malgré une liberté de langage qui ne lui est pas ordinaire, fut loin de nuire à son avancement, comme les faits le prouvèrent bientôt. En la lisant, Jacques Ier dut apprécier de plus en plus les ressources variées de l'auteur et l'étonnante souplesse de son esprit.

Le 7 août 1613 mourait Sir Thomas Fleming, laissant vacante la charge de premier Juge *(Chief Justice)* du Banc du Roi. Bacon profita de cette circonstance pour parvenir à ses fins. Mais, si l'on veut suivre son jeu machiavélique, quelques explications préalables sont nécessaires.

La Cour des Plaids Communs était souvent appelée à juger les différends entre le roi et ses sujets. Elle avait à sa tête Edouard Coke qui, dans ce temps de servilité générale, avait fait preuve d'indépendance en s'opposant aux exigences injustifiées de la Couronne. Devant la Cour du Banc du Roi les conflits soulevés au nom de la « Prérogative » étaient au contraire fort rares. Aussi Bacon proposa-t-il à Jacques Ier

1. Bacon, *Raisons pour la convocation du Parlement*, Sp. L. IV, 365-368.

2. For I am still of the opinion... that your Majesty should proceed with your Parliament in a more familiar, but yet a more princely manner. (Bacon, *Avis...*, Sp. L. IV, 369, § *The matter.*)

3. Until your Majesty have tuned your instrument, you will have no harmony. I, for my part, think it a thing inestimable to your Majesty's safety and service, that you once part with your Parliament with love and reverence. (Bacon, *Avis...*, Sp. L. IV, 371, § 2, *in medio.*)

d'y transférer Coke [1] qui, par la force même des choses, serait moins gênant que dans sa position actuelle, puisqu'il aurait peu d'occasions de manifester son opposition. Pour le remplacer, le Solicitor indiquait l'Attorney général Hobart, « homme timide et scrupuleux », qui ne créerait point d'embarras au gouvernement. Comme le Solicitor et l'Attorney sont par fonction « les champions des droits et de la prérogative de sa Majesté » [2], il faut, à cette place, un homme qui ait donné des preuves de dévouement aux intérêts du roi, qui aille plus rondement en besogne que Hobart et soit d'un tempérament plus vif et plus énergique. Bacon a conscience d'être cet homme : c'est pourquoi il s'offre pour prendre la succession de Hobart [3].

Le peu « scrupuleux » Solicitor va au devant d'une objection. La place offerte à Coke est sans doute la plus haute de la magistrature anglaise ; mais elle est moins rétribuée que celle qu'il occupe actuellement. La réponse dut plaire à Jacques Ier. Ce transfert dans une place de moindre profit sera considéré au dehors comme une mesure disciplinaire contre Coke en raison de son attitude agressive dans les causes du roi, et servira aux autres d'exemple pour les maintenir dans une crainte respectueuse [4].

Jacques Ier ratifia la combinaison. L'heureux Bacon [5] devenait enfin Attorney (27 octobre 1613). Coke n'accepta pas son changement sans résistance. On le conçoit. « Pour un homme ambitieux, ayant une ferme confiance en lui-même et en ses propres mérites, abandonner un poste où il faisait contrepoids à la monarchie et qui le mettait continuellement en conflit personnel avec le roi lui-même, pour l'avantage et dans l'intérêt de ce qu'il croyait être la constitution, ce pouvait bien être un sujet de sérieux et profond regret » [6]. Coke n'avait pas seulement acquis une grande popularité en dirigeant la Cour des Plaids Communs ; on le regardait en outre comme le meilleur juriste de l'Angleterre. C'était un personnage à ménager. Aussi à sa dignité de Chef de la Justice Jacques Ier joignit le titre de Conseiller privé.

1. *Mémoire au roi* : *Raisons d'écarter Lord Coke de sa place* [*Cour des Plaids communs*] *pour en faire le Chef de la Justice d'Angleterre* [*Cour du Banc du roi*], *de lui donner pour successeur l'Attorney* [Hobart] *et de nommer le Solicitor* [Bacon] *Attorney*, Sp. L. IV, 381-382.

2. ... Are the champion's places for his [King] rights and prerogative... (Bacon, *Reasons*..., Sp. L. IV, 382, § *Thirdly*).

3. The attorney [Hobart] sorteth not so well with his present place, being a man timid and scrupulous,... the now solicitor [Bacon] going more roundly to work, and being of a quicker and more earnest temper, and more effectual in that he dealeth in, is like to recover that strength to the King's prerogative which it hath had in times past, and which is due unto it. (Bacon, *Reasons*..., Sp. L. IV, 381, Secondly.)

4. ... The remove of my Lord Coke to a place of less profit (though it be with his will) yet will be thought abroad a kind of discipline to him for opposing himself in the King's causes, the example whereof will contain others in more awe. (Bacon, *Reasons*..., Sp. L. IV, 382, § *Thirdly, in fine.*)

5. *Lettre de remerciements au roi*, Sp. L. IV, 391.

6. But for an ambitious man with a firm belief in himself and his own virtue to leave a post in which he acted as a counterpoise to the monarchy, and was continually brought into personal collision with the King himself, on terms of advantage and in the interest of what he believed to be the constitution, this might well be a matter of deep and serious regret. (Spedding, Sp. L. IV, 380-381).

La conduite rouée de Bacon était un premier acte de vengeance contre son vieil ennemi. « Peu de temps après le changement, Lord Coke, ayant rencontré l'Attorney du Roi, lui dit : « Monsieur l'Attorney, tout ceci est votre œuvre. C'est vous qui avez causé ce grand remue-ménage. » — « Ah ! mylord, répondit Mr l'Attorney, votre Seigneurie a tant gagné en largeur dans ces derniers temps, que vous aviez besoin maintenant de gagner en hauteur ; autrement vous seriez devenu un monstre » [1].

Tous les contemporains n'applaudirent pas à la décision prise par le roi. L'un d'eux écrivait : « L'on est très convaincu ici qu'il y a peu de bien à espérer de ce changement et que Bacon peut se montrer un instrument dangereux » [2]. Le nouvel Attorney ne tarda pas à justifier ces appréhensions.

IV. — BACON ATTORNEY GÉNÉRAL (1613-1617).

Après la nomination de Bacon à la charge d'Attorney général, le premier événement qui attira l'attention fut un événement scandaleux. Le fils de l'infortuné lord Essex avait épousé lady Frances Howard. Leur divorce fut complaisamment prononcé (14 octobre 1613) [3] pour permettre à lady Howard de donner sa main au favori, lequel depuis la mort de Salisbury régnait sans contrepoids, le vicomte de Rochester, créé comte de Somerset en vue de ce mariage, qui « inaugure les scandales et les tragédies du règne de Jacques Ier » [4]. Cette union que le primat d'Angleterre, Abott, estimait adultérine [5], fut pompeusement célébrée dans la chapelle royale (26 décembre 1613). Les plus grands personnages, Winwood, futur Secrétaire d'État, Coke, Chef de la Justice, envoyèrent des cadeaux de noces. Le moraliste, auteur des *Essais*, au lieu de s'abstenir, se signala entre tous. Il offrit, au nom des jurisconsultes de Gray's Inn et fit représenter par eux un « Masque », de sa composition, c'est-à-dire une pièce allégo-

1. After a few days, the Lord Cooke meeting with the King's Attorney, said unto him : *Mr Attorney, this is all your doing. It is you that have made this great stir.* Mr Attorney answered : *Ah my Lord ! your Lordship all this while hath grown in breadth ; you must needs now grow in height, or else you would be a monster.* (Bacon, *Apophthegms* (from *The Resuscitatio*), 38. Sp. VII, 169).

2. *John Chamberlain à Dudley Carleton*, 27 oct. 1613, dans *State Papers, Domestic Series* (James I), vol. LXXIV, nº 89.

3. Cf. *Lettre de Chamberlain à Carleton*, 14 octobre 1613, dans *State Papers, Domest. Ser.*, vol. LXXIV, nº 86.

4. With the divorce, the beginning of the scandals and tragedies of Jame's reign, Bacon had nothing to do. (R. W. Church, *Bacon*, ch. v, p. 101, § *The first*).

5. Cf. Gardiner, *History of England*, t. II, ch. xvi, p. 210. Par son silence, Abott montra qu'il désapprouvait le divorce. C'était un désaveu indirect bien faible, d'autant que le primat, en assistant à la cérémonie religieuse du mariage, sembla l'autoriser par sa présence. Cependant son attitude réservée lui fit perdre quelque chose de la faveur royale, affirme Chamberlain dans la lettre citée plus haut.

rique, intitulée *Le Masque des Fleurs* [1], « bagatelle vraiment splendide et répondant très bien à la description générale du genre, dont les *Essais* [2] ont tracé les règles » [3]. La représentation très brillante de cette bagatelle lui coûta la somme énorme de 2.000 livres. C'était évidemment, à ses yeux, de l'argent placé à gros intérêts sur la reconnaissance du favori.

A la même époque, l'Attorney fit un meilleur usage de ses facultés et de son temps dans une affaire digne de lui. La manie du duel sévissait alors comme une dangereuse épidémie [4], surtout parmi les gens de qualité. Le combat entre Edouard Sackvill et Lord Bruce de Kinloss, où les deux adversaires furent blessés, l'un d'eux, Lord Bruce, mortellement, avait fait tapage. Le roi, bien inspiré, publia une « Proclamation » pour essayer de mettre un terme à cette pratique criminelle. Bacon le seconda admirablement. On a de lui le texte d'une « Proposition pour la répression des combats singuliers » [5]. L'Attorney fit plus. Pour appuyer par des actes la Proclamation royale, il profita d'un cas de provocation en duel. Les deux intéressés furent traduits devant la Chambre Étoilée, qui les condamna à la prison et à l'amende (26 janvier 1614). Bacon soutint lui-même l'accusation, et la Chambre rendit un décret longuement motivé, dont elle ordonna la publication dans tous les comtés du royaume. Ce réquisitoire et ce décret donnaient à la Proclamation de Jacques Ier un commentaire autorisé et une sanction effective. Bacon prit soin de les livrer ensemble à l'impression [6]. Ses louables efforts ne réussirent pas à guérir un mal si profondément enraciné. Les raisons élevées qu'il alléguait dans sa « charge » contre le duel étaient trop en avance sur son siècle. Les « personnes de qualité » [7] étaient bien loin de comprendre que le point d'honneur particulier doit céder devant l'intérêt du bien public [8].

1. *The Maske of Flowers, by the Gentlemen of Graie's Inne, at the Court of Whitehall, in the banquetting House...* London, Printed by N[icholas] O[kes] for Robert Wilson and are to be sold at his shop at Graie's Inn new-gate, 1614.

2. Bacon, *Essays*, XXXVII. *Of Masques and Triumphs*, Sp. VI, 467-468.

3. A very splendid trifle and answering very well to be general description in Bacon's Essays of what a Masque should be (Spedding, Sp. L. IV, 395, § *circa finem*). On trouve le texte du « Masque des Fleurs » dans J. Nichols, *The Processions and Magnificent Festivities of the King James, the first...*, t. II, p. 735-745, Londres, 1628.

4. Cf. *Lettre de Chamberlain à Carleton*, 9 sept. 1613, dans *State Papers, Dom. Ser.*, vol. LXXIV, n° 56.

5. Bacon, *A Proposition for the repressing of singular Combats or Duels*, Sp. L. IV, 397.

6. *The Charge of* Sir Francis Bacon... *touching Duells upon an information in the Star-Chamber against* Priest *and* Wright. *With the Decree of the Star-Chamber in the same cause*, Londres, 1614. — On trouvera ces deux pièces dans Sp. L. IV, 399-409 ; 409-416.

7. Le décret de la Chambre Étoilée note que le duel « régnait principalement parmi les personnes d'honneur et de qualité » (wich reigneth chiefly amongst persons of honour and quality. Sp. L. IV, 409-410).

8. The sense of honour, which made men duellists, would only give way before a larger conception of the duty of self-sacrifice in the public service, and this conception hath little place in Jame's court. (Gardiner, *History*, t. II, ch. xvi, p. 213, § *It was*).

Pendant que Bacon s'initiait à ses nouvelles fonctions, la politique ne chômait pas. Le roi s'était décidé enfin à convoquer un nouveau Parlement. Les élections eurent lieu dans le courant de mars 1614. Les candidats du gouvernement furent battus en beaucoup d'endroits. Mais Bacon fut élu par Saint-Albans, Ipswich et l'université de Cambridge. Il opta pour sa chère université, qui l'avait déjà fait entrer dans son Conseil permanent. Cependant, à la Chambre des Communes, on posa cette question préalable : l'Attorney du roi est-il éligible ? Une commission fut nommée pour examiner le cas. Sa solution conciliante, toute à l'honneur de Bacon, montre quelle grande place il occupait dans l'estime de l'Assemblée. L'Attorney fut déclaré inéligible en principe à raison de sa position officielle, *ex officio* ; mais exception était faite en faveur de l'Attorney actuellement en exercice.

Dès le début de la session, le nouveau Secrétaire d'État, Sir Ralph Winwood présenta une demande de subsides. Après avoir aimablement remercié les Communes « de l'avoir retenu » dans leurs rangs, l'Attorney soutint de son mieux la motion du gouvernement [1]. Mais elle avait le grave tort d'être prématurée. Le ministre l'avait déposée pendant la première semaine de la session. C'était sans précédent. L'état de paix dont jouissait le pays ne justifiait pas une pareille précipitation. L'Attorney, après une vive peinture de l'état politique du continent, eut beau en tirer habilement des pronostics de guerre dont les complications pouvaient s'étendre à l'Angleterre elle-même, l'Assemblée ne se laissa pas émouvoir par ces prévisions problématiques. Elle renvoya l'examen de la demande après Pâques, qui tombait dix jours plus tard. Ce n'était pas un refus, mais un simple ajournement.

Les Communes avaient résolu de traiter d'abord les problèmes d'intérêt public : le droit de régler les impôts, la réforme des abus d'ordre ecclésiastique. Elles proposèrent à la Chambre des Lords une conférence sur les impositions. Les Lords déclinèrent la proposition. L'un des « speakers », Neile, évêque de Lincoln [2], se permit de dire que, le droit d'imposer étant une prérogative de la Couronne, les Communes n'avaient pas à s'en mêler. Ces paroles imprudentes furent rapportées à la Chambre Basse, où elles soulevèrent de violentes protestations. Elle exigea de la Chambre Haute la punition du coupable. L'évêque, la larme à l'œil, fit des excuses dont les Communes auraient dû se contenter. Mais, convaincues que les Lords étaient de connivence avec le roi pour confisquer à son profit le droit d'imposition, elles se raidirent et décrétèrent une enquête sur les antécédents de Neile. De son côté Jacques Ier, perdant son sang-froid, adressa le 3 juin un message hautain à la Chambre Basse, où il lui enjoignait,

1. Bacon, *Speech in support of a Motion for Supply*, Sp. L., V, 36-38. — Cf. *Ibidem*, p. 35.

2. C'était un personnage très peu recommandable. Gardiner le qualifie ainsi : « De tous les adulateurs qui recherchèrent le pouvoir et les places durant les règnes de Jacques et de son fils, l'évêque Neile est avec raison regardé comme le pire. » (Of all the sycophants who sought for power and place during the reigns of James and of his son, Bishop Neile was justly regarded as the worst. (*History...*, t. II, ch. XVII, p. 243.)

sous peine de dissolution, de procéder immédiatement au vote des subsides. Elle n'obéit point à la sommation. Passant de la menace à l'exécution, le roi, quatre jours après, prononça la dissolution du Parlement, qui n'avait vécu que deux mois et demi. Il fit jeter à la Tour quatre députés qui s'étaient signalés par la véhémence de leur opposition, et défendit à plusieurs autres de quitter la capitale sans son autorisation. C'était le régime du bon plaisir.

Décidément, Jacques Ier ne connaissait pas l'art de manier les hommes. Si Bacon avait été consulté, il aurait assurément déconseillé, comme souverainement impolitique, cette brusque dispersion du Parlement, lui qui avait engagé le roi, on s'en souvient, à « le traiter avec amour et respect », estimant cette conduite « d'un prix inappréciable pour sa sécurité et son service ».

« Encore une fois, il [Jacques Ier] se retrouvait libre de tout contrôle, mais face à face avec les mêmes difficultés financières. Alors recommença la perception illégale des *benevolences* et de certains impôts sur les vins, sur les bois et les cuirs... A la fois avare et dépensier, le roi faisait argent de tout, exploitait à outrance les forêts de l'État, vendait des pairies, imaginait, pour en faire trafic, un nouvel ordre de noblesse, celui des baronnets. Il obligeait tous les gentilshommes à prendre la chevalerie, et, s'ils voulaient se soustraire aux charges qu'imposait ce titre, à payer une grosse somme ; c'est ce qu'on appelait *composition for knighoot*. Enfin, sous prétexte de salubrité publique, il défendit de bâtir à Londres de nouvelles maisons et vendit très cher des dispenses contre cette prohibition absurde. Malgré tout, le trésor se vidait plus vite qu'il ne s'emplissait » [1].

Pendant que Bacon était Attorney, il eut à intervenir dans un grand nombre d'actions judiciaires, où la politique était mêlée. Ne pouvant les étudier toutes, il suffira à notre but de passer en revue les causes les plus retentissantes, celles de Talbot, de Somerset et de Coke.

Tandis qu'une députation catholique d'Irlande, venue à Londres pour soumettre ses doléances au Conseil privé, conférait avec lui, un grave incident vint troubler les négociations qui avaient pris un cours favorable. Le primat d'Angleterre Abott avait extrait d'un ouvrage de Suarez, la *Defensio Fidei* [2], récemment paru, quelques propositions relatives à la suprématie pontificale, au droit de déposer les rois indignes et à la légitimité du tyrannicide en des cas extrêmes [3]. Le prélat les montra à quelques membres de la Députation et leur demanda ce qu'ils en pensaient. L'un d'eux hésita à répudier d'une

1. A. Filon, *Histoire générale...*, t. V, ch. xiii, p. 600.

2. *Defensio Fidei catholicæ et apostolicæ adversus Anglicanæ sectæ errores, cum Responsione ad Apologiam pro Juramento fidelitatis et Præfationem monitoriam Serenissimi Jacobi Angliæ Regis. Ad Serenissimos totius Christiani Orbis catholicos Reges et Principes*, Coïmbre, 1613 ; Cologne, 1614, etc...

3. Cf. *Defensio Fidei*, lib. III et VI. On en trouvera un bon résumé dans R. de Scorraille, *François Suarez, de la Compagnie de Jésus, d'après ses lettres, ses autres écrits inédits et un grand nombre de documents nouveaux*, t. II, l. IV, ch. iv, p. 182-186, Paris, 1913.

façon nette ces doctrines jugées criminelles par les protestants. C'était William Talbot, membre du Parlement irlandais, l'un des chefs du parti catholique, écouté « comme le principal oracle dans les questions juridiques » [1]. Quelques jours après, Talbot signa une déclaration où il disait : N'étant qu'un ignorant en ces matières controversées qui supposent la connaissance de l'Écriture et des Conciles, je n'en puis juger, mais je me soumets au jugement de l'Église romaine. Pour ce qui regarde mon loyalisme, je reconnais Jacques comme mon légitime et incontestable souverain [2].

Le Conseil privé trouva cette déclaration insuffisante et envoya le député irlandais à la Tour (17 juillet 1613). Le prisonnier refusa de souscrire une déclaration plus explicite. Ordre fut donné en conséquence de procéder contre lui devant la Chambre Étoilée (19 novembre 1613) [3]. Mais la cause ne fut appelée que le 31 janvier de l'année suivante. Bacon soutint l'accusation au nom du gouvernement. Il a dû composer son réquisitoire sans lire le livre lui-même, comme semblent l'indiquer quelques-unes de ses affirmations. D'abord, il estropie le nom de Suarez qui devient Zuarez. Il fait de ce jésuite espagnol un Portugais, sans doute parce que Suarez enseignait alors à l'université de Coïmbre. Il le caractérise ainsi : « C'est un écrivain confiant en lui-même et audacieux, semblable à celui que Tullius a tourné en dérision, *parce qu'il ne craignait rien tant que de paraître douter de quelque chose* » [4]. Ce portrait est une grossière caricature. Evidemment Bacon n'a point pris un contact direct avec l'auteur qu'il travestit de la sorte. Car tous ceux qui ont fréquenté le « Docteur éminent », amis ou ennemis, sont unanimes à reconnaître sa maîtrise de lui-même et sa modération, pour ne pas dire sa modestie. Même dans l'ouvrage incriminé par Bacon, Suarez, quand il s'adresse à Jacques Ier, le fait toujours avec courtoisie. Il a vraiment quelque mérite à traiter ainsi un adversaire, oublieux de sa dignité royale, dont il était si fier, jusqu'à s'abandonner à des invectives et à des injures contre les Pontifes romains.

L'Attorney général aura sans doute travaillé sur des extraits fournis par d'autres, probablement par Abott lui-même. C'est pourquoi l'on constate qu'il s'est borné à résumer brièvement en trois assertions l'enseignement de Suarez sur la résistance à la tyrannie [5]. Cette façon de procéder, à la fois sommaire et abstraite, sans tenir compte ni des nombreuses et fortes considérations qui justifient une doctrine, ni des circonstances concrètes qui l'expliquent, ni des conditions qui sont requises pour que son application soit licite, simplifie à l'extrême une

1. Their Chief oracle for law. Cf. Sp. L. V, 5 § 3.
2. Voir le texte dans Sp. L., V, 10, § *May it please.*
3. T. B. Howell, *A complete Collection of State Trials...*, t. II, col. 717-784. Londres, 1809.
4. There hath been published lately to the world a work of Zuarez, a Portuguese, a professor in the university of Coimbra, a confident and daring writer, such a one as Tully describes in derision, *nihil tam verens, quam ne dubitare aliqua de re videretur.* (Bacon, *Charge against W. Talbot*, Sp. L. V, 9, § *But now*).
5. Bacon, *Charge against William Talbot*, Sp. L., V, 5-12.

question très complexe et dénature nécessairement la pensée d'un auteur aussi ample que Suarez. Ce n'est pas à dire que Bacon ait fait ce raccourci, de mauvaise foi, avec une arrière-pensée perfide. Son zèle aveugle pour la Prérogative royale et ses préjugés protestants le rendaient incapable de comprendre les opinions défendues par Suarez. Aussi conclut-il son résumé par ces paroles quelque peu étranges : « Vos Seigneuries voient combien ces opinions sont monstrueuses et comment ces deux bêtes, la bête aux sept têtes et la bête aux têtes multiples, le Pape et le peuple, se réunissent pour assaillir les personnes sacrées des rois » [1]. Il avait déjà affirmé, presque en commençant son réquisitoire, que ces opinions faisaient courir « un danger extrême et imminent » à « tous les souverains des deux religions [la catholique et la protestante], dont la cause est commune » [2]. En agitant cet épouvantail, Bacon était-il bien convaincu ? Si le danger eût été aussi extrême et aussi imminent qu'il le dit, si même il y avait eu quelque danger, est-ce que les rois très absolus d'Espagne auraient toléré un instant les ouvrages de Mariana [3] et de Suarez [4] ? De fait, ils n'en ressentirent aucune inquiétude.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, l'Attorney du roi obtint gain de cause. Les juges de la Chambre Étoilée infligèrent à Talbot 10.000 livres d'amende. Il semble que le gouvernement n'en exigea point le paiement. Et le prisonnier, après une détention qui avait duré plus de six mois, put retourner en Irlande avec les autres membres de la Députation.

La Cour se montra moins indulgente pour l'ouvrage de Suarez. L'ambassadeur d'Espagne, Sarmiento, écrit à Philippe III, le 1er décembre 1613 : « On m'a dit, il y a deux heures, qu'on venait de brûler le livre du Père Suarez avec plusieurs autres. Je me suis hâté de m'en informer et j'ai appris avec certitude qu'aujourd'hui à midi, par ordre de l'archevêque de Cantorbéry de qui Londres dépend, un ministre a prêché dans le cimetière de l'église de Saint-Paul [au pied de la croix, érigée en 1239, qui servait de chaire pour la prédication], qu'au milieu de son sermon, il a montré le livre du Père Suarez, avec un autre de Bécan et un autre de Scioppius, et qu'après avoir dit au peuple ce qu'ils contenaient, il les a jetés du haut de la chaire, en ordonnant

1. Your Lordships see what monstrous opinions these are, and how both these beasts, the beast with seven heads, and the beast with many heads, Pope and people, are at once let in and set upon the sacred persons of kings. (Bacon, *Charge against W. Talbot*, Sp. L., V, 10, à la fin du premier paragraphe).

2. ... But I must express unto your Lordships the extreme and imminent danger wherein our dear and dread Sovereign and in him we all, nay all Princes of both religions (for it is a common cause) do stand at this day... (Bacon, *loco citato*, p. 6-7).

3. L'ouvrage du Père Jean Mariana, S. J., est dédié à Philippe III : *De Rege et Regis institutione Libri III. Ad Philippum III Hispaniæ Regem Catholicum.* Tolède, 1599.

4. L'ambassadeur d'Espagne à Londres, Sarmiento, rapporte « qu'il fut dit à Jacques Ier que l'ouvrage [de Suarez], objet de tous ses ressentiments, avait valu à l'auteur, de la part de Philippe III, des remerciements et des félicitations. » (*Sarmiento à Philippe III*, 1er mars 1614. Arch. de Simancas, Secret. de Estado, Leg. 2592, fol. 38. Cité par R. de Scorraille, *François Suarez...*, t. II, p. 196. Cf. *Ibidem*, p. 188, la lettre de Philippe III à Suarez).

de les brûler. Aussitôt, en effet et sur place, on a livré aux flammes deux sacs de ces livres. On me dit que de la même manière furent brûlés, il y a quelques années, ceux du cardinal Bellarmin » [1].

Cependant Jacques Ier trouva mieux que cette exécution sommaire. Il chargea Robert Abott, frère du primat d'Angleterre, alors professeur à Oxford et, depuis, évêque de Salisbury, de soutenir des thèses sur la suprême puissance du roi pour réfuter Robert Bellarmin et François Suarez [2]. Il essaya même de faire désavouer la *Defensio Fidei* par le roi d'Espagne. Celui-ci nomma une commission, présidée par le cardinal-archevêque de Tolède, pour examiner la *Defensio Fidei*. La commission déclara, après examen, « que non seulement ce livre ne renferme que la doctrine commune, vraie, classique et admise par l'ensemble des Docteurs de l'Église, mais qu'il ne s'y trouve rien de nuisible ou de déplacé en ce qui concerne le roi d'Angleterre » [3]. Philippe III fit transmettre cette réponse à Jacques Ier, l'assurant que la sécurité et la félicité du roi d'Angleterre lui tenaient à cœur, mais qu'à son avis le meilleur moyen pour les obtenir était de montrer de la confiance à ses sujets catholiques [4]. Jacques Ier communiqua sans doute à Bacon la lettre écrite au nom du roi d'Espagne. Ce dénouement dut leur être fort désagréable. L'affaire de la *Defensio Fidei* se terminait à l'honneur de Suarez, mais à la confusion de Jacques Ier et de l'Attorney qui avait si vivement épousé sa querelle.

Le procès du comte et de la comtesse de Somerset [5] eut un retentissement considérable à cause de l'importance des accusés [6] et du crime mystérieux qu'on leur reprochait.

Sir Thomas Overbury, grand ami de Somerset et son conseiller, était mort à la Tour en 1613. Deux ans après, le Secrétaire d'État Winwood fut averti qu'il y avait des raisons de croire que la mort d'Overbury n'avait point été naturelle. Ces soupçons se changèrent en certitude par le témoignage qu'apporta spontanément au Secrétaire d'État Sir Gervais Helwysse, Lieutenant de la Tour. Informé de cette déposition, le roi ordonna à Helwysse de la lui adresser par écrit. Elle est datée du 10 septembre 1615. Le Lieutenant de la Tour y disait en substance [7] : Je surpris un jour l'envoi de mets empoisonnés, que recevait du dehors Richard Weston, sous-gardien de la prison, pour Overbury ; je le détournai de son projet criminel et je pris des mesures pour empêcher le crime. Cependant il fut commis par le garçon d'un apothicaire, qui avait échappé à ma surveillance.

1. *Lettre de Sarmiento à Philippe III*, Archives de Simancas, Secret. de Estado, Leg. 2590, fol. 4. Cité par R. de Scorraille, *François Suarez...*, t. II, p. 194.

2. *De suprema potestate regia Exercitationes habitæ in Academia Oxoniensi contra Robertum Bellarminum et Franciscum Suarez, auctore* Roberto Abbot, *tum professore regio, nunc episcopo Sarisburiensi.* Londres, 1619.

3-4. Cf. R. de Scorraille, *François Suarez...*, t. II, p. 196-197.

5. Cf. Gardiner, *History of England*, t. II, ch. xx, p. 331-363.

6. Jacques Ier avait nommé Lord Chambellan le comte de Somerset, en 1614, l'année qui précéda son arrestation.

7. *State Papers, Dom. Ser.* [James I], vol. LXXXI, nº 86.

Helwysse mêla aussi à l'affaire une dame Turner et, pour se justifier d'avoir gardé si longtemps le silence sur l'attentat, il allégua la crainte de compromettre « de grands personnages ». Ces paroles furent interprétées comme une allusion à Somerset [1].

Après avoir pris connaissance de cette lettre, Jacques Ier chargea quelques Conseillers de vérifier si l'insinuation contre le Lord Chambellan était fondée ou non. Leurs recherches les convainquirent qu'il y avait des présomptions contre Somerset. C'est pourquoi le roi confia à Coke lui-même, Chef de la Justice, le soin de pousser l'enquête à fond. Au bout d'une semaine, l'enquêteur, convaincu lui aussi que les présomptions étaient sérieuses, demanda à être aidé, dans sa délicate besogne, par quelques personnages de qualité. Jacques Ier lui adjoignit le Chancelier Ellesmere, le duc de Lenox et Lord Zouch. Les Commissaires se réunirent pour la première fois le 15 octobre.

Ayant eu vent de ce qui se tramait, Somerset écrivit au roi pour le prier d'arrêter l'enquête commencée, lui faisant observer qu'elle était conduite par ses ennemis personnels. Il citait nommément le Lord Chancelier et rappelait à l'oublieux fils de Marie Stuart le rôle odieux qu'en qualité de Solicitor général Ellesmere avait joué dans le procès de la reine d'Écosse. Le roi refusa catégoriquement d'interrompre l'œuvre des Commissaires. Le favori, comprenant que son crédit, depuis longtemps battu en brèche par des courtisans jaloux, était décidément perdu, prit sur l'heure certaines mesures que les juges devaient tourner contre lui : destruction de correspondances, saisie de papiers concernant Mrs Turner, envoi d'un message à cette dame prisonnière à la Tour. L'ayant appris, les Commissaires consignèrent le comte et la comtesse d'abord dans leurs appartements, puis dans la maison du Doyen de Westminster et les firent garder à vue.

On procéda sans retard au procès de Richard Weston. Avant l'ouverture des débats il avait exprimé l'espoir qu'on n'avait pas jeté le filet pour prendre seulement les « petits poissons » et laisser échapper « les gros ». Au cours de ses interrogatoires il affirma que les mets empoisonnés, qu'il avait reçus à la Tour pour faire disparaître Overbury, lui avaient été envoyés par le comte et la comtesse de Somerset. C'étaient les « gros poissons » qu'il avait d'abord vaguement désignés. En ce qui le concerne, il s'en tint à la version déjà présentée par Helwysse, son chef [2]. Deux faits seulement étaient établis contre lui : l'intention qu'il avait eue, à un moment donné, d'empoisonner le prisonnier, et sa connivence avec ceux qui avaient accompli le crime. Mais la preuve ne fut point acquise qu'il ait administré lui-même le poison ou assisté celui qui l'administra. Il n'y avait que des présomptions [3]. Aux yeux de Coke, qui orienta le jury dans ce sens, elles

1. Cf. Sp. L. V, 208, au bas.

2. Examination of Weston, 27, 28, 29 sept. ; 2 oct. 1615. Cf. *State Papers, Dom. Ser.* [James I], vol. LXXXI, nos 111, 117, 118 ; vol. LXXXII, no 3.

3. Proof that Weston administred the poison or was present when anyone else was administering it, existed only in the vivid imagination of Coke and those who worked with him, though it was made evident that he had at one time intended to poison Overbury and that he had at least connived at proceedings which enabled others

suffisaient pour conclure à la culpabilité de l'accusé et justifier la peine capitale. Aussi Weston fut-il condamné à mort (24 octobre) et exécuté dès le lendemain.

Les révélations de Weston et son attitude avaient vivement frappé l'imagination du public et surexcité sa curiosité. Des doutes subsistaient en certains esprits [1]. Le matin de l'exécution, des amis d'Overbury et de Somerset entourèrent l'échafaud dressé à Tyburn et posèrent cette question au condamné : « Avez-vous, oui ou non, empoisonné Overbury ? » A quoi il répondit : « J'ai laissé mon esprit en arrière entre les mains du Lord Chef de la Justice » [2].

La question fut regardée comme offensante pour les magistrats qui avaient jugé Weston, et les délinquants jetés en prison. Deux d'entre eux, Sir John Wentworth et Sir John Hollys, comparurent devant la Chambre Étoilée. L'Attorney ne dédaigna pas de requérir lui-même contre ces accusés secondaires. Il qualifia leur conduite en termes si solennels et si sévères qu'ils nous paraissent aujourd'hui tout à fait disproportionnés à l'offense, et feraient croire que la conscience de juges si chatouilleux n'était pas parfaitement tranquille sur la légitimité de leur sentence. « Comme nous ne connaissons pas, s'écriait Bacon en terminant, les inquisitions espagnoles, ni ne rendons la justice dans un coin, de même nous ne baillonnons pas la bouche des hommes condamnés au moment de leur mort. Ils peuvent parler librement à leur dernière heure. Mais alors les paroles ne doivent pas être provoquées par des questions captieuses ; c'est à l'intéressé d'en prendre l'initiative. Les questions à poser doivent tendre à obtenir des condamnés des révélations ultérieures sur leur propre culpabilité ou sur celle des autres. Mais faire une question de nature à contredire l'interrogatoire pour convaincre de faux ce qui a force de chose jugée, c'est intolérable. Car c'est ériger une cour ou commission de révision à Tyburn contre les Cours qui siègent à Westminster. De plus, c'est vain et inutile. Car une réponse conforme au jugement rendu ne lui ajoute aucune valeur ; une réponse contraire ne lui enlève rien de sa force. Mais c'est soumettre la majesté de la loi aux propos et à l'opinion du peuple et du vulgaire. Ce sont là, Mes Seigneurs, de grandes et dangereuses offenses. Car si vous ne soutenez pas la justice, la justice ne nous soutiendra pas » [3].

actually to do so (GARDINER, *History...*, t. II, ch. XX, p. 341, § *No trial*). — Le même historien dit plus haut : « La raison principale était que Weston, étant un vilain, méritait d'être pendu. » (The main point was Weston was a villain, and deserved to be hanged...) (*Ibidem*, p. 339, § *At the present, in fine*).

1. Thomas Lumsden avait envoyé au roi une pétition où il disait : Weston a déclaré que le Rapport fait sur ses interrogatoires était infidèle. — Cette déclaration semble fondée, car, à l'audience, Sir Laurence Hyde, dans son Rapport, affirma catégoriquement que Weston avait empoisonné Overbury, ce qui, nous l'avons vu, n'était point établi. En tout cas, la pétition fut jugée offensante pour les magistrats, et son auteur comparut devant la Chambre Étoilée en compagnie de Wentworth et de Hollys. — Cf. *State Papers, Dom. Ser.* [JAMES I], 21 oct. 1615 (*Lettre du Roi aux Commissaires*), vol. LXXXII, n° 80. — *State Trials*, vol. II, p. 1021.

2. *State Papers, Domest. Series* (JAMES I), vol. LXXXII, n° 109.

3. I know well that as we have no Spanish inquisitions, nor justice in a corner, so we have no gagging of men's mouths at their death ; but that they may speak freely at

La Chambre Étoilée s'empressa de venir au secours de la justice en condamnant les accusés à l'amende et à la prison.

Après l'exécution de Weston les Commissaires désignés par le roi interrogèrent Somerset. La conclusion de leur enquête fut qu'il était « véhémentement suspect d'avoir participé à l'empoisonnement d'Overbury »[1]. En conséquence, le 2 novembre, on lui enleva les sceaux et le bâton, symbole de sa charge de Chambellan, et il fut conduit à la Tour.

Les acteurs subalternes du drame, gens de petite ou moyenne condition, R. Weston, le sous-gardien de la Tour, qui recevait les plats empoisonnés, Mrs Turner, qui introduisait le poison dans les mets, G. Helwysse, le Lieutenant de la Tour, qui était coupable de connivence, et l'apothicaire Franklin, qui fournissait le poison à Mrs Turner, furent sans retard examinés, jugés, condamnés et pendus. Bacon n'intervint pas en personne dans ces procès d'un intérêt secondaire, qui se déroulèrent au Guildhall devant un tribunal présidé par Coke. Il se réserva la cause du comte et de la comtesse de Somerset.

L'acte d'accusation fut dressé le 19 janvier 1616. Etant membres de la Pairie, le comte et la comtesse de Somerset devaient être jugés par leurs égaux. En pareille circonstance le roi choisissait lui-même le président du tribunal qui prenait le titre de Grand Sénéchal et choisissait à son tour, parmi les Pairs, un certain nombre d'assesseurs. Dès le 22, dans une lettre adressée à Jacques Ier, l'Attorney exposait ses vues sur la manière de conduire le procès. Il priait sa Majesté de désigner « un Sénéchal de jugement » capable de bien diriger les débats et « de couper court aux digressions », car il importait « de limiter » le procès au point précis de l'empoisonnement[2]. C'était pleinement entrer dans les intentions du roi, parce qu'on pouvait craindre des indiscrétions de la part de Somerset qui détenait des secrets d'État. Il « priait ensuite humblement » sa Majesté d'enjoindre au Chancelier, Garde du Sceau privé, lord Ellesmere, et au Chef de la Justice, Coke, de conférer avec lui pour s'entendre sur la marche à suivre[3].

the last hour. But then is must come from the free motion of the party, not by temptations of questions. The questions that are to be asked ought to tend to further revealing of their own or others' guiltiness. But to use a question in the nature of a cross interrogatory, to falsify that which is *res judicata*, is intolerable. For that were to erect a court or commission of review at Tyburn against the Courts at Wesminster. And besides it is a thing vain and idle. For if they answer according to the judgment past, it adds no credit ; nor, if it be contrary, it derogateth nothing. But yet it subjecteth the masjesty of justice to popular and vulgar talk and opinion. My Lords, these are great and dangerous offences. For if we do not maintain justice, justice will not maintain us. (Bacon, *Accusation of Sir John Wentworth, Sir John Hollys and Mr Lumsden*, Sp. L., V, 222-223).

1. *State Papers, Domest. Ser.* (Jacques Ier), vol. LXXXII, nº 58.

2-3. *Bacon à Jacques Ier*, 22 janvier 1616. Sp. L. V, 231-232. — Dans une lettre à Sir George Villiers, du 10 mai, Bacon parle plus explicitement : « Maintenant que je suis garanti, je n'hésiterai pas à dire ouvertement que j'ai reçu l'ordre de ne pas exaspérer ni aggraver l'accusation d'empoisonnement en y mêlant des charges subsidiaires de trahison ou autrement... » (Now I am warranted, I will not stick say openly that I am commanded not to exasperate nor to aggravate the matter in question of the impoisonment with any other collateral charge of disloyalty or othervise...)... (Sp. L., V, 291, § *Now*).

Sur ces entrefaites, la Cour reçut une dépêche de Sir John Digby, ambassadeur d'Angleterre à Madrid, qui révélait l'existence de relations clandestines entre Somerset et Sarmiento, ambassadeur d'Espagne à Londres. Une enquête s'imposait. D'autres affaires réclamaient aussi un règlement : la plus importante *(De Rege inconsulto)*, dont nous aurons à parler bientôt, concernait un conflit entre la Couronne et la Cour du Banc du Roi. Pour ces motifs le procès fut remis.

La position délicate où se trouvait le gouvernement fut peut-être aussi pour quelque chose dans ce délai, qui laissait du temps pour la réflexion. L'Attorney, pour débrouiller la question, adressa au roi un Mémoire où il passait en revue les diverses hypothèses qui pouvaient se produire et indiquait pour chacune d'elles la conduite à tenir qui lui semblait la meilleure [1].

Les hypothèses étaient ramenées à quatre : 1° Somerset avouera sa faute avant le procès. C'est ce que Bacon désire. — 2° La comtesse avouera, tandis que le comte plaidera non-coupable, mais sera condamné. C'est à quoi les magistrats s'attendent. — 3° Somerset restera muet et ne voudra pas plaider. — 4° Somerset sera acquitté. Bacon en serait « très désolé ; mais cela rentre dans les futurs qui peuvent arriver » *(very sorry... ; but it is a future contingent)* [2]. Bacon se montre disposé à l'indulgence. Il la conseille, dans une mesure beaucoup plus large, si l'accusé fait des aveux avant l'ouverture du procès. Mais, même au cas où Somerset, plaidant la non-culpabilité, serait condamné, l'Attorney est d'avis qu'on n'exécute pas la sentence de mort.

La manière dont Bacon motive son sentiment est à considérer, car elle met en pleine lumière l'état d'esprit des magistrats à cette époque. Il avoue sans ambages que la nature des preuves apportées contre Somerset « repose principalement sur des présomptions. La valeur des témoignages se balance de telle sorte qu'il y a raison suffisante pour les consciences des Pairs de le condamner, et pour la conscience du Roi de lui faire grâce de la vie... Tout son souci sera de tempérer de telle sorte la manière de charger Somerset, que l'odieux du réquisitoire ne dépasse pas l'étendue de la clémence » [3].

Après avoir interrogé Somerset et l'avoir confronté avec ceux qui pouvaient fournir des renseignements, Coke estima que les dépositions recueillies autorisaient son renvoi devant le jury. Bien plus, à son instigation, « pour donner satisfaction à la multitude », il fut déclaré, en pleine Cour de justice, que la complicité du comte et de la comtesse de Somerset était clairement établie [4]. Cette déclaration imprudente

1. *Lettre de Bacon au roi*, 28 avril 1616, Sp. L., V, 275-280. Le roi la retourna à Bacon après l'avoir apostillée.

2. Même Lettre, *ibidem*, p. 279, § *The fourth case.*

3. ... It [the proof] resteth chiefly upon presumptions. For certainly there may be an evidence so balanced, as it may have sufficient matter for the consciences of the Peers to convict him [Somerset], and yet leave sufficient matter in the conscience of the King upon the same evidence to pardon his life... It shall be my care so to moderate the manner of charging him, as it make him not odious beyond the extent of mercy. (Bacon, même Lettre, *ibidem*, p. 278, § *Secondly, circa medium*).

4. *State Papers, Domest. Ser.* (Jacques Ier), vol. LXXXII, n° 71. Cf. Sp. L., V, 229. — Coke alla plus loin lui-même. Le 27 novembre, à la fin du procès de Franklin,

et tendancieuse, qui préjugeait la sentence des juges, allait jeter le gouvernement dans un grand embarras. Car, fort de l'opinion catégorique du Lord Chef de la Justice, dont le crédit était considérable, le peuple escomptait une condamnation et s'impatientait du retard apporté au procès, voyant dans cette temporisation un moyen de permettre aux « gros poissons » de passer à travers le filet de la procédure. Le retrait de l'accusation lui aurait paru une iniquité, et l'acquittement aurait fait scandale. Le gouvernement d'ailleurs ne semble pas avoir jamais songé au désistement. Mais, en réalité, les preuves alléguées contre Somerset n'avaient point, examinées de près, la valeur probante que l'ardeur passionnée de Coke leur prêtait : elles formaient simplement, au jugement de Bacon lui-même, un ensemble « de présomptions ». Un acquittement, comme il le note dans sa quatrième hypothèse, n'était donc pas absolument impossible. Aussi l'aveu du coupable, avant l'ouverture du procès, était-elle la solution préférée par le roi et son conseiller. Ils y voyaient tout avantage. D'abord, cette confession eût pleinement justifié l'acte d'accusation. De plus et surtout peut-être, on prévenait de la sorte les indiscrétions qu'on redoutait de la part de Somerset, dont la longue intimité avec Jacques Ier lui avait valu d'importantes confidences. Enfin, pour user de la prérogative de gracier, le roi avait besoin d'une raison plausible au regard de l'opinion. Or, dans l'opinion du temps, un aveu net et humble passait pour une raison suffisante. Ces motifs réunis dictèrent au gouvernement son plan de conduite : provoquer une confession préalable. Tout son effort sera tendu vers ce but. Toute la tactique de l'accusé sera au contraire d'obtenir par prières ou d'arracher par menaces l'abandon du procès. Pendant plusieurs semaines une lutte émouvante se livre entre le roi et son ancien favori.

Avec l'approbation de l'Attorney, Jacques Ier dépêcha coup sur coup (le 9 et le 13 mai) des messagers officieux à Somerset pour lui faire entendre que, s'il confesse sa culpabilité devant les Commissaires qui l'ont déjà interrogé, la clémence du roi pourra s'exercer librement. Bacon comptait beaucoup sur l'efficacité de cette promesse de pardon, « versée secrètement comme un petit charme dans l'oreille de Somerset » [1]. Mais le charme royal n'opéra point. Le prisonnier resta sourd à ces offres tentantes.

C'est alors que l'Attorney lui-même, accompagné de quelques

il parla de l'existence d'un complot et déclara que « s'il n'avait pas été découvert, ni la Cour, ni la Cité, ni beaucoup de maisons particulières n'auraient échappé à la malice de cette bande malfaisante. » [Somerset et ses complices] (If this plot had not been found out, neither Court, City, nor many particular houses had escaped the malice of that wicked crew). Cf. *State Papers, Dom. Ser.* (Jacques Ier), vol. LXXXIII, nº 73. Howell, *State Trials*, t. II, col. 948, au bas. — La déclaration de Coke doit être singulièrement exagérée. En tout cas, ce grief ne fut pas mentionné au cours du procès.

1. That same little charm which may be secretly infused into Somerset's ear some few hours before his trial, was excellently well thought of by his Majesty, and I do approve it both for matter and time ; only, if it seem good to his Majesty, I would wish it a little enlarged. (*Bacon à G. Villiers*, 2 mai 1616. Sp. L. V, 281). Bacon reparle de l'envoi du premier messager dans ses lettres à Villiers des 5 et 10 mai. Sp. L., V, 285 ; 290. — Cf. Spedding, Sp. L., V, 280-281 ; 290 ; 292 ; 294-295.

« Hauts Commissaires », essaya de vaincre l'obstination de Somerset. Après quelques considérations sur la gravité des charges qui pèsent sur lui, il l'assure « néanmoins qu'une franche et claire confession peut ouvrir la porte de la miséricorde et l'aider à satisfaire au point d'honneur » [1]. Dans son Rapport au roi, Bacon dépeint ainsi l'attitude du prisonnier : « Elle a été vraiment calme, modeste et douce (bien différente, en apparence du moins, de celle qu'il eut en d'autres temps) ; cependant, à ce qu'il semble, il est résolu à attendre le procès » [2].

Ces démarches pressantes et réitérées firent croire à l'accusé que la Cour craignait le plein jour de l'audience. Elles l'encouragèrent à poursuivre la réalisation de son plan, qui consistait à esquiver la honte d'un débat public, mais sans faire, au préalable, aucun aveu. Dans ce but il avait déjà, antérieurement à l'envoi des messagers officieux, allégué son état d'épuisement ; après, il en vint à menacer le roi de révélations compromettantes ; enfin, la veille même de sa comparution, il mit de nouveau en avant sa mauvaise santé. Ses instances, comme ses menaces, restèrent vaines.

Le roi décida de donner suite au procès sans plus tarder. Il fut sans doute rassuré sur son issue par l'exposition que lui fit Bacon « des chefs d'accusation » [3] qu'il comptait développer dans son réquisitoire.

La comtesse [4] comparut la première, le 24 mai 1616, dans la Salle de Westminster *(Westminster Hall)*, devant la Cour, composée de Pairs, que présidait le Lord Chancelier Ellesmere, choisi comme Grand Sénéchal pour la circonstance. Les spectateurs se pressaient nombreux dans l'enceinte réservée au public. Des places furent payées jusqu'à 10 livres. L'accusée, que sa conduite déréglée et sans scrupule avait fini par conduire au crime, était pâle et visiblement émue. Quand le nom de Weston, son complice, fut prononcé dans l'acte d'accusation, elle se couvrit le visage de son éventail. Son procès n'offrait pas de difficulté, car elle avait déjà fait des aveux complets.

Après la lecture de l'accusation, Bacon se leva pour la soutenir. Il débuta ainsi : « Je suis très heureux d'entendre que cette malheureuse Dame a pris ce double parti, d'avouer pleinement et librement, et, par là même, de rendre gloire à Dieu et à la justice. Avouer, c'est, je puis parler ainsi, la noblesse du coupable. C'est pourquoi ces gens de rien, sur lesquels la justice a déjà prononcé, n'ont pas avoué : elle avoue. Je sais que vos Seigneuries ne peuvent la regarder sans compassion. Beaucoup de choses sont capables de vous émouvoir, sa jeunesse, sa personne, son sexe, sa noble famille ; en vérité, les provocations

1-2. But nevertheless that frank and clear confession might open the gate of mercy and help to satisfy the point of honour... His behaviour was wery sober, and modest, and mild (differing apparently from other times), but yet, as it seemed, resolved to expect his trial (*A Letter from the King's Attorney and some great Lords Commissioners concerning the persuasion used to the Lord of Somerset to a frank confession*, Sp. L., V, 293, vers le milieu de la page, et § *Not to trouble*).

3. *Somerset's Business and Charges, with the King's postiles. The heads of the Charge (Affaire de Somerset et accusation, avec les apostilles du Roi. Chefs d'accusation)*, Sp. L., V, 286-289).

4. Howell, *State Trials*, t. II, col. 951-966.

reçues (si je voulais entrer dans l'examen de la cause) et les furies déchaînées autour d'elle ; surtout son repentir et sa confession. Mais aujourd'hui la justice fait son œuvre. Le siège de la clémence a été placé dans l'intérieur du temple ; le trône de la justice est à l'extérieur » [1].

Ce début compatissant annonçait un discours modéré au lieu d'un réquisitoire. L'attitude de la coupable facilitait la tâche de l'Attorney et celle des juges. Aussi Bacon se borna-t-il, par égard au repentir de l'accusée, à retracer brièvement les faits publics de la cause, ce qu'il appelle la mise en scène, l'aspect théâtral, en réservant pour le lendemain le côté ténébreux et souterrain [2]. Après avoir rappelé la procédure suivie contre Weston, Turner, Helwysse et Franklin, il ajouta : « Comme tous ces coupables n'ont été que les organes et instruments du meurtre, ses agents et non ses auteurs, l'œuvre de la justice ne pourrait avoir son couronnement si son dernier acte n'atteignait pas les grands personnages » [3], et il termina en priant les Lords de rendre leur jugement contre Frances, comtesse de Somerset.

Alors, selon l'usage, on demanda à l'accusée si elle avait quelque chose à dire. Elle répondit : « Je puis aggraver beaucoup l'accusation portée contre moi, mais aucunement la diminuer. J'implore miséricorde. Que les Lords veuillent bien intercéder pour moi auprès du roi ». Ces paroles furent prononcées avec tant de trouble et si bas que le Grand Sénéchal, n'ayant pu les entendre, l'Attorney dut les répéter [4]. La malheureuse fut condamnée à la pendaison. Mais cette sentence de mort ne fut point exécutée.

Le tour du comte de Somerset [5] vint le lendemain, 25 mai. Comme la veille, l'assistance fut nombreuse et choisie : « Jamais, je pense, écrit Chamberlain à son correspondant habituel, on n'a vu, dans aucun procès, plus de dames et de grands personnages » [6]. Quoique fatigué

1. I am very glad to hear this unfortunate Lady doth take this course, to confess fully and freely, and thereby to give glory to God and to justice. It is, as I may term it, the nobleness of an offender to confess ; and therefore those meaner persons, upon whom justice passed before, confessed not ; she doth. I know your Lordships cannot behold her without compassion. Many things may move you, her youth, her person, her sex, her noble family ; yea, her provocations (if I should enter in to the cause itself) and furies about her ; but chiefly her penitency and confession. But justice is the work of this day ; the mercy-seat was in the inner part of the temple ; the throne is public. But since this Lady hath by her confession prevented my evidence and your verdict, and that this day's labour is eased, there resteth, in the legal proceeding, but for me to pray that her confession may be recorded, and judgment thereupon. (Bacon, *Charge against the countess of Somerset*, S p. L., V, 297-298).

2. The great frame of justice (my Lords) in this present action hath a Vault, and it hath a Stage ; a Vault vherein these works of darkness were contrived ; and a Stage, with steps, by which they were brought to light... Therefore I will reserve that till to-morrow, and hold myself to that which I called the stage or theatre... (Bacon, *Charge against the Countess...*, Sp. L., V, 299, § *But* et § *For, circa medium*).

3. But all these being but the organs and instruments of this fact, the actors and not the authors, justice could not have been crowned without this last act against these great persons. (Bacon, *Charge...*, *ibidem*, p. 302, § *But all.*)

4. Howell, *State Trials*, t. II, col. 957.

5. Howell, *State Trials*, t. II, col. 965-1022.

6. *Chamberlain à Carleton*, 25 mai 1616. *State Papers*, *Dom. Ser.* (James I), vol. LXXXVII, n° 28.

par la détention et accablé de soucis, l'accusé se montra digne, ferme, courageux à l'audience pendant ces terribles débats qui durèrent treize heures. Selon les usages d'une justice encore rudimentaire, il n'avait reçu communication d'aucune pièce du procès et ne pouvait réclamer le secours d'un avocat. C'était le sort commun des inculpés à cette époque. Mais la situation de Somerset avait un caractère particulièrement critique. Au temps de la faveur royale, son crédit avait provoqué bien des jalousies, et ses fautes lui avaient suscité beaucoup d'adversaires. Parmi les juges, ces Pairs du royaume dont il était l'égal en dignité, il ne comptait guère que des ennemis, pour lesquels l'impartialité était bien difficile. Les débats furent dirigés par le Lord Chancelier Ellesmere, qui avait été le chef de la coalition formée pour provoquer la chute du favori. Evidemment, dans cette lutte pathétique, dont l'honneur et la vie du comte de Somerset étaient l'enjeu, les armes n'étaient pas égales de part et d'autre.

Après les préliminaires habituels, l'Attorney du roi prit la parole pour plaider la culpabilité « de Robert, comte de Somerset, accusé de complicité dans l'empoisonnement de Sir Thomas Overbury, alors prisonnier du roi dans la Tour de Londres » [1]. Il ne faut pas chercher dans ce réquisitoire, dont le ton reste modéré, quoique parfois incisif comme un bistouri, des effets oratoires. Non ; c'est, dans un style élégant et précis, un discours méthodique, où, « par amour de l'ordre » [2], l'orateur a multiplié outre mesure les divisions et les subdivisions, qu'il a même le souci de numéroter.

Le début laisse paraître une discrète émotion : « Vos Seigneuries, je le sais, ne peuvent regarder ce haut personnage sans se rappeler sa grande faveur auprès du Roi et la grande place qu'il a occupée dans l'État. Elles ne peuvent être insensibles à cette circonstance qu'il est membre de votre corps, étant Pair comme vous-mêmes. Vous ne pouvez le retrancher de votre corps qu'à regret. Aussi ce que vous attendez de nous ce sont des preuves de sa complicité dont la solidité suffise à satisfaire votre honneur et vos consciences » [3].

Puis, parlant en son nom et au nom des deux Sergeants-at-law qui l'assistent, l'Attorney s'empresse, après avoir brûlé quelques grains d'encens en l'honneur de Jacques Ier, de circonscrire les débats : « Sur la façon d'établir la preuve, le Roi, notre maître (qui, parmi ses autres vertus, excelle dans cette vertu, apanage du trône royal, la justice) nous a commandé d'éviter les invectives et de ne pas nous étendre au delà du point précis tel qu'il a été établi par les témoi-

1. *The Charge of Sir Francis Bacon, His Majesty's Attorney General, by way of evidence, before the Lord High Steward and the Peers, against Robert, Earl of Somerset, for the poisoning of Overbury*, Sp. L., V, 307-320.

2. For I love order. (Bacon, *The Charge, ibidem*, p. 308, § *My Lords.*)

3. I know your Lordships cannot behold this nobleman, but you must remember his great favour with the King, and the great place that he hath had and borne, and must be sensible that he is yet of your number and body, a Peer as you are ; so as you cannot cut him off from your body but with grief ; and therefore that you will expect from us that give in the King's evidence sound an sufficient matter of proof to satisfy your honours and consciences. (Bacon, *The Charge against the Earl of Somerset*, Sp. L., V, 307, § *I know.*)

gnages [1]. Nous sommes heureux d'avoir un aussi bon mandat. Mais, spontanément, nous aurions suivi ce plan, car loin de nous la pensée de chercher, par des efforts d'esprit ou d'art, à gagner des prix, ou bien à blasonner nos noms dans le sang, ou encore à remporter une victoire qui ne soit pas fondée en justice » [2].

Dans une narration rapide mais vivante, Bacon exposa la suite des faits, pour donner de la cause une vue d'ensemble [3].

Sir Thomas Overbury fut d'abord très lié avec Somerset qui le consultait volontiers et l'écoutait comme « une espèce d'oracle » [4]. D'un naturel vantard, il prétendait que « la fortune, la réputation, l'esprit du comte étaient dus à l'heureuse influence de sa compagnie et de ses conseils » [5]. La confiance de Somerset alla si loin que, au temps où il remplissait provisoirement les fonctions de Secrétaire d'État, il lui communiquait les dépêches diplomatiques venues d'Espagne, de France, des Pays-Bas et autres pays.

Selon l'ordre de la nature, la corruption des choses les meilleures est la pire et le vin le plus doux devient le plus âcre vinaigre. Leur amitié excessive se changea en mortelle inimitié. L'occasion de la rupture fut le mariage projeté entre le comte de Somerset et lady Essex, Frances Howard, de laquelle il fallait tout d'abord provoquer le divorce. Ce projet rencontra de la part d'Overbury la plus vive opposition. Il mettait en avant des motifs vertueux, disant que lady Essex était une femme indigne. En réalité, « possédé par l'ambition et la vaine gloire » [6], il redoutait de rencontrer des concurrents dans la faveur de Somerset, spécialement chez les membres de la famille Howard, pour laquelle il avait une haine invétérée. Au fond de tout cela il n'y a qu'un misérable calcul de visées ambitieuses. Sans doute

1. Cette recommandation expresse de Jacques Ier montre sa volonté d'écarter du débat l'accusation sensationnelle de complot, que Coke avait mise en avant, on ne sait sur quels indices plus ou moins risqués. C'était un moyen d'empêcher les indiscrétions que le roi craignait, surtout sur les négociations avec l'Espagne. — Après que Bacon, dans son réquisitoire, eut rappelé que Somerset avait communiqué à Overbury les dépêches diplomatiques, il s'empressa d'ajouter, conformément à la consigne reçue, qu'il n'a pas l'intention de mettre en suspicion aujourd'hui [ce mot laisse planer une incertitude habile] le loyalisme du comte. (But understand me (my Lord) I shall not charge you this day with any disloyalty). (*The Charge, ibidem*, p. 313, § *But understand*).

2. And for the manner of *the evidence* also, the King our master (who among his others virtues excelleth in that virtue of the imperial throne, which is justice) hath given us commandment that we should not expatiate nor make invectives, but materially pursue *the evidence*, as it conduceth to the point in question ; a matter that (though we are glad of so good a warrant) yet we should have done of ourselves ; for far be it from us, by any strains of wit or art, to seek to play prizes, or to blazon our names in blood, or to carry the day otherwise than upon just grounds. (Bacon, *The Charge..., ibidem*, p. 307, § *And for.*)

3. Dans la narration sommaire qui suit on a utilisé le plus possible les expressions mêmes de Bacon. Cf. *The Charge..., ibidem*, p. 312, § *First*, à 317, § *Now.*

4-5. ... He [Overbury] was a kind of oracle of direction unto him [Somerset]... He took upon him that the fortune, reputation and understanding of this gentleman... proceeded from his company and counsel. (Bacon, *The Charge, ibidem*, p. 312, § *First*).

6. [Overbury] was a man possessed with ambition and vainglory. (Bacon, *The Charge, ibidem*, p. 313, § *This marriage*).

le souvenir de la fin tragique de ce pauvre gentleman Overbury devrait en quelque manière faire oublier ses fautes. Mais il ne s'agit pas ici de politesse et de compassion ; il faut dévoiler la vérité en face de la justice. C'est nécessaire pour bien comprendre l'état de la cause. Overbury était mauvais et corrompu. On doit amender les romances qui l'ont embelli à plaisir.

L'attitude d'Overbury lui suscita trois ennemis puissants : Lady Essex, dont il avait gravement médit pour traverser ses plans d'amour ; le comte de Somerset, qui, connaissant la nature impétueuse et sans frein de son ancien confident, craignait que le ressentiment ne le poussât à des révélations capables d'entraîner sa disgrâce et d'empêcher son mariage ; enfin Henri Howard, comte de Northampton, Lord du sceau privé, grand-oncle de lady Essex, qui n'ignorait pas la haine qu'Overbury lui avait vouée ainsi qu'à sa maison.

Ces trois personnages résolurent de se débarrasser d'un obstacle aussi gênant pour leurs desseins. Après diverses combinaisons rejetées comme inefficaces, ils s'arrêtèrent à l'emploi du poison. Mais, afin d'opérer avec succès, il fallait avant tout s'assurer de la personne d'Overbury, le sevrer de toute communication avec ses proches et ses amis qui pourraient éventer le complot. « Pour le faire tomber dans un piège »[1], ils ourdirent un plan perfide : Overbury serait nommé à un emploi honorable à l'étranger, et, sous main, on l'engagerait à ne point l'accepter. Le malheureux, donnant dans le piège, repoussa la charge offerte. Sous couleur que ce refus était méprisant pour le roi, il fut envoyé à la Tour. Il fallait ensuite chercher des instruments dociles. Les conjurés réussirent à remplacer le Lieutenant de la Tour par G. Helwysse et le sous-gardien par R. Weston. Tout étant bien préparé, ils trouvèrent dans Franklin un fournisseur de poisons et dans Mrs Turner une entremetteuse complaisante. Du poison fut mis dans le sel, les mets, les plats sucrés, les médecines destinés à Overbury. Pendant ce temps, Somerset s'employait à empêcher la libération du prisonnier, et, pour endormir ses soupçons, il le berçait par des lettres fréquentes de la douce illusion d'une libération prochaine.

Après ce récit émouvant, l'Attorney trace la marche de son réquisitoire. Il ramène à quatre chefs les preuves qu'il croit avoir de la complicité de Somerset dans l'empoisonnement d'Overbury :

1° Dispositions haineuses de Somerset à l'égard de la victime.

2° Somerset a rendu possible l'empoisonnement par ses démarches pour faire emprisonner Overbury et remplacer les gardiens de la Tour.

3° Il est responsable de l'empoisonnement lui-même parce que, sans l'avoir accompli en personne, il a tout mis en œuvre pour son accomplissement.

4° Certains actes postérieurs à l'empoisonnement : Tentative pour supprimer un témoignage, destruction ou altération de lettres, efforts

1. ... To get him [OVERBURY] into a trap... (BACON, *The Charge*, *ibidem*, p. 315, § *Therefore*).

pour obtenir son pardon du roi, révèlent une conscience coupable et désireuse d'échapper au châtiment [1].

L'Attorney se réserva les deux premiers « points » [2], laissant le troisième au Sergent Montagu et le quatrième au Sergent Crew.

Bacon s'était attribué le rôle le plus facile, car les deux premiers griefs étaient suffisamment prouvés. L'inimitié de Somerset pour Overbury, l'importance des secrets d'État qu'il lui avait livrés, ses manœuvres clandestines pour l'envoyer à la Tour et écarter de lui parents et amis, le déplacement du Lieutenant et du sous-gardien de la prison, tous ces faits étaient établis par des témoignages recevables, par les lettres d'Overbury, par les réponses de Somerset aux lettres de Northampton, qu'avait livrées à Coke la personne même à laquelle le comte trop confiant avait demandé de les cacher. L'accusé reconnut l'authenticité de ces réponses, mais il leur donna une signification bien différente de celle que Bacon croyait y découvrir.

L'Attorney conclut fermement que Somerset avait l'intention de faire disparaître son adversaire. C'était préjuger la question en litige, car c'était tirer de prémisses incontestées une conclusion qui n'en découlait pas nécessairement. Convaincu de la participation du comte à l'empoisonnement, Bacon était enclin à interpréter dans ce sens unique tous les indices rencontrés, transformant ainsi en certitudes de simples probabilités. Mais les faits avoués étaient susceptibles d'une autre interprétation, comme le montra Somerset dans sa défense. C'est pour mettre Overbury dans l'impossibilité de divulguer les secrets d'État dont il avait reçu confidence, et d'entraver ses projets de mariage avec lady Essex par cette divulgation, qu'il avait résolu de le faire emprisonner. Dès lors il n'avait plus à craindre d'indiscrétion de la part d'un homme sans relations avec le dehors et sous la surveillance de gardiens sûrs. L'emprisonnement suffisait à Somerset pour atteindre son but. C'est pourquoi il put soutenir avec vraisemblance qu'il était resté étranger à toutes les manœuvres relatives à l'empoisonnement, et même qu'il les avait complètement ignorées. Le comte avait habilement choisi le terrain de sa défense et s'y tint résolument. Les fautes qu'il avait reconnues étaient assurément fort graves ; mais, malgré leur gravité, elles n'entraînaient point la peine de mort.

Nous n'avons pas à insister sur les deux derniers griefs, puisqu'ils ne furent pas présentés par Bacon. C'est le Sergent Montagu qui essaya de démontrer que le comte avait vraiment coopéré à l'empoisonnement. Mais il ne produisit aucune preuve positive, et l'accusé répondit de façon plausible à ses allégations [3].

Somerset fut moins heureux dans sa réponse au Sergent Crew. Celui-ci lui opposa notamment qu'il avait détruit certaines lettres et changé les dates de plusieurs autres, au moment même où des soupçons commençèrent à circuler sur sa complicité dans le crime. Somerset

1. Bacon, *The Charge, ibidem*, p. 317, § *Now for the distribution.*
2. Bacon, *The Charge, ibidem*, p. 317, § *For the first*, à 320.
3. Cf. Sp. L. V, 325-326, n. 13.

ne trouva pas de raison pleinement satisfaisante pour justifier cette fâcheuse coincidence [1].

L'Attorney jugea inutile de répliquer à la défense de l'accusé. Les juges se retirèrent pour délibérer. Après une heure de délibération, pendant laquelle les Chefs de la Justice furent appelés en consultation, ils rentrèrent en séance et déclarèrent l'un après l'autre, à l'unanimité, que Robert, comte de Somerset, était coupable de complicité dans l'empoisonnement d'Overbury. Enfin, à la requête de Bacon, ils lui appliquèrent la peine de la pendaison. Alors le condamné pria les Pairs de s'interposer en sa faveur auprès du roi, et fut reconduit à la Tour.

Jacques Ier dut se sentir incliné à la clémence, non seulement au souvenir de sa longue intimité avec l'ancien favori, mais encore parce que ce dernier avait eu la prudence de ne laisser échapper, au cours du procès, aucune indiscrétion qui pût rejaillir sur son royal ami. La sentence de mort ne fut pas mise à exécution. Bien plus, le roi ne permit point qu'on enlevât les armes du comte de la chapelle Saint-George à Windsor, où elles figuraient parmi celles des autres chevaliers de la Jarretière. N'ayant pas voulu cependant subir certaines conditions onéreuses [2], qu'on mettait à son élargissement, le prisonnier resta à la Tour, avec la comtesse, jusqu'en janvier 1622. Au sortir de la prison, certains lieux de résidence leur furent assignés. Quelques mois avant sa mort (1625), Jacques Ier octroya à Somerset un pardon plénier.

« Le roi montra son immoralité profonde en laissant s'exécuter la sentence de mort contre les complices secondaires, tandis qu'il épargnait la grande coupable et son misérable mari » [3]. La justice n'eut donc pas « le couronnement » que Bacon avait solennellement annoncé, ou plutôt ce fut un couronnement tronqué, puisqu'elle ne fut impitoyable que pour les comparses.

Cependant il convient, ce semble, d'atténuer la rigueur de cette appréciation. Car en Angleterre, à cette époque, la notion de la justice distributive paraît encore bien confuse, obscurcie qu'elle est par des préjugés traditionnels. Malgré la supériorité de son intelligence, Bacon ne secoua point leur joug impérieux. Dans le Mémoire adressé au roi sur les éventualités possibles du procès de Somerset, il invoque, sans le moindre scrupule, les raisons suivantes pour justifier l'octroi du pardon royal, si le coupable avoue sa faute : « Le sang d'Overbury a été déjà vengé par plusieurs exécutions ». — « La grande chute de si grands personnages est en elle-même un lourd châtiment, c'est une sorte de mort civile, quoique leurs vies soient épargnées » [4].

Les tribunaux d'alors condamnaient sans scrupule, sur de simples

1. Cf. Sp. L., V, 326-330, n. 14.
2. Cf. Gardiner, *History of England*, t. II, ch. xx, p. 361-363.
3. A. Filon, *Histoire générale...*, t. V, ch. xiii, p. 601.
4. That the blood of Overbury is already revenged by divers executions. — That the great downfall of so great persons carrieth in itself a heavy punishment, and a kind of civil death, although their lives should not be taken. (*Bacon à Jacques Ier*, 28 avril 1616, Sp. L., V, 276, au bas ; 277, § *That the great*).

présomptions, à la peine capitale. On l'a vu pour Somerset. De nos jours, cette peine, faute de preuves péremptoires, ne lui aurait pas été appliquée. Il faut faire effort pour se mettre au point de vue, d'où les juges du temps de Bacon, et Bacon lui-même, envisageaient l'administration de la justice [1]. D'après les idées courantes, le devoir des Cours judiciaires et du Jury était de condamner les accusés contre lesquels on avait réuni un ensemble de présomptions sérieuses, à moins qu'on n'apportât une raison positive qui établît leur innocence. Un verdict de culpabilité paraissait nécessaire pour donner satisfaction, soit au peuple, quand l'objet du procès faisait scandale, soit au roi, quand l'honneur ou l'intérêt de la Couronne y était engagé.

Pour juger équitablement Bacon, l'on doit se rappeler cette mentalité des légistes. Il put croire de bonne foi que son devoir d'Attorney général était de requérir la condamnation de Somerset, parce qu'il était convaincu de sa culpabilité et sûr que le roi lui ferait grâce de la vie. Lui-même avait conseillé la clémence à Jacques Ier. Il reconnaît sans doute que l'échafaudage de l'accusation repose sur des présomptions ; mais leur nombre et leur force lui semblèrent, comme aux contemporains, constituer une preuve suffisante contre l'accusé.

Le dernier cas que nous avons à examiner mérite de l'être avec soin et en détail, parce qu'il met dans tout leur jour les physionomies si diverses de Bacon et de Coke.

Après avoir congédié le Parlement, Jacques Ier, privé de ce concours, devait naturellement chercher à transformer les juges en instruments dociles de ses desseins, en vue d'obtenir, à l'occasion, de leur complaisance, des décisions pouvant couvrir, aux yeux du peuple, certaines mesures prises par la Couronne. De fait, les magistrats se montrèrent quelque temps disposés à favoriser les exigences présentées au nom de la Prérogative. Ainsi, dans la question des *Post-Nati*, ils adoptèrent l'avis du gouvernement [2], et, en 1606, ils lui reconnurent le droit de lever certains impôts sans l'agrément de la Chambre des Communes [3].

1. Cf. GARDINER, *History...*, t. II, ch. XVIII, p. 349-351.

2. On appelait *Post-Nati* les Écossais qui étaient *nés après* l'avènement de Jacques Ier au trône d'Angleterre. La question de leur naturalisation fut posée devant la Chambre des Communes (1607). Bacon soutint qu'ils étaient naturalisés par le fait même qu'ils étaient nés sujets du roi. Il apporta en faveur de sa thèse de nombreuses décisions judiciaires. (Voir son *Discours* dans Sp. L. III, 307-325.) Les Communes n'admirent point qu'on fondât la naturalisation sur ce principe, parce qu'il la faisait reposer sur la prérogative royale. Elles proposèrent de recourir à un Statut légal. Mais la question resta en suspens jusqu'au jour où surgit un cas particulier qui força de la résoudre. Elle fut portée devant le Chancelier et les douze Juges réunis à la Chambre de l'Échiquier. Bacon y soutint brillamment la même thèse que devant les Communes : de tous ses discours juridiques c'est peut-être le plus considérable, en tout cas le plus intéressant pour les non-professionnels. (Cf. Sp. VII, 641-679.) Les juges tranchèrent la question, à l'unanimité moins deux voix, dans le sens de l'Attorney général. Pour une fois Coke et Bacon se trouvèrent d'accord, quoiqu'ils fussent arrivés à la même conclusion par des voies différentes. (Cf. GARDINER, *History of England*, t. I, ch. VIII, p. 334-335.)

3. En novembre 1606, la Chambre de l'Échiquier décida que le roi, de par sa seule Prérogative, avait le droit d'imposer les importations et les exportations. Le Parlement prétendait au contraire que ces impôts ne pouvaient être levés sans son agrément. (Cf. GARDINER, *History of England*, t. II, ch. XI, p. 6, § *A few days*).

Pour arriver à ses fins le roi demandait aux Juges, quand une affaire importante surgissait, de venir conférer avec lui ou avec son Conseil avant de rendre leur jugement. Ces relations antécédentes à l'arrêt de justice faisaient courir un grave danger à l'indépendance de la magistrature. Aussi, tôt ou tard, une lutte devait éclater entre le pouvoir royal et le pouvoir judiciaire. Elle se personnifia en deux hommes diversement remarquables : l'Attorney du roi et le Chef de la justice, président la Cour du Banc, Bacon et Coke, ces deux irréconciliables.

Sous l'impulsion de Coke un esprit d'opposition commença à souffler dans les Cours de justice contre les prétentions royales. Bacon était tout naturellement indiqué pour lui tenir tête. Ses idées sur le rôle des Juges vis-à-vis des Princes on les trouve nettement formulées dans ses *Essays*. Les Juges et les Princes doivent souvent conférer ensemble [1]. Les Juges sont une grande force, mais cette force doit être au service de la Prérogative. Une ingénieuse comparaison leur fait clairement entendre cette vérité capitale aux yeux de Bacon : « Que les Juges se souviennent que le trône de Salomon était soutenu de chaque côté par des lions ; qu'ils soient eux-mêmes des lions, mais des lions sous le trône, très attentifs à ne faire échec ou opposition à aucun point de la souveraineté » [2]. Ce programme est juste le contrepied de celui de Coke.

L'occasion de la première rencontre entre les deux adversaires fut l'octroi par Jacques Ier d'une patente en faveur d'un nommé John Michell, accordée à la requête de Sir John Murray, gentilhomme de la Chambre du roi. Cette patente donnait au concessionnaire le droit exclusif de faire les écritures à la Cour des Plaids Communs. Mais le protonotaire de cette Cour, Brownlow, se trouvant lésé, cita Michell devant les assises à l'effet d'être rétabli dans la jouissance des honoraires dont ladite concession l'avait privé. Le sujet était brûlant, car il s'agissait de savoir si la patente était légale ou si le roi avait outrepassé ses pouvoirs en l'octroyant.

L'affaire traîna en longueur. Elle fournissait à Coke un terrain propice pour discuter les droits de la Prérogative sur un point particulier. Quand la cause fut enfin introduite devant la Cour du Banc présidée par Coke, Bacon essaya d'arrêter la procédure en produisant l'ordonnance *De non procedendo ad assisam Rege inconsulto*. Aux termes de cette ordonnance, les Juges avaient défense d'intervenir dans les questions où l'intérêt de la Couronne était engagé, avant que le Chancelier (qui « est toujours le principal conseiller et instrument de la monarchie sous la dépendance immédiate du roi ») [3] eût autorisé

1. L'exposé de ce devoir se trouve déjà dans l'édition de 1612 : *Essays*, XXVI. *Of Judicature*. Sp. VI, 585, § *Lastly*.

2. Let judges also remember that Salomon's throne was supported by lions on both sides ; let them be lions, but yet lions under the throne, being circumspect that they do not check or oppose any points of sovereignty. (Edit. de 1625 : *Essays*, LVI, *Of Judicature*, Sp. VI, 510).

3. And your Majesty knoweth your Chancellor is ever a principal counsellor and instrument of monarchy, of immediate dependence upon the King. (*Bacon au Roi*, 27 janvier 1616, Sp. L., V, 236, fin du premier paragraphe).

la poursuite de l'affaire. Mais Coke souleva la question préalable de la légalité de l'ordonnance. Des débats contradictoires s'ouvrirent devant la Cour du Banc. Mr George Crook, « savant comme un livre » [1], soutint la négative. L'Attorney général prononça un grand discours [2], où il fit preuve d'une vaste érudition juridique, apportant en faveur de l'ordonnance de nombreux précédents. Sa voix le servit bien pendant les deux heures et demie qu'il garda la parole. Pas une défection dans son nombreux auditoire qui l'écouta jusqu'au bout. Coke lui-même se plut à dire que ce discours était « un fameux argument » [3].

Mais ce ne fut qu'un succès d'estime. L'orateur le sentit bien lui-même : ses adversaires n'étaient point convaincus. Aussi, dans la lettre où il donne au roi ces détails sur sa plaidoirie, il le prie de renouveler à Coke la défense de procéder au jugement de la cause avant d'avoir conféré avec sa Majesté [4].

En fait, il n'y eut pas de jugement. Cette affaire, qui resta pendante de longues années, finit par un compromis. Brownlow abandonna ses revendications, et le roi s'engagea à ne pas approuver la création de nouveaux offices qui diminueraient les appointements des fonctionnaires en exercice.

De cette première rencontre le roi et Bacon, son porte-parole, sortaient vaincus, car ils n'avaient pu obtenir des Juges qu'ils reconnussent la validité de l'ordonnance *De Rege inconsulto*. Mais une autre affaire, celle des Commendes *(Commendams)*, offrit bientôt à l'Attorney le moyen de prendre une revanche éclatante. Il y tenait d'autant plus qu'à ses yeux « l'amoindrissement ou l'entière conservatiou de la Prérogative était en jeu » [5].

Le roi avait donné un bénéfice en commende à Neile, alors évêque de Lichfield, pour en jouir tant qu'il occuperait ce siège. Mais les nommés Colt et Glover protestèrent contre cette collation, alléguant que certaines formalités n'avaient pas été remplies et que, d'ailleurs, le droit de présentation à ce bénéfice leur appartenait et non au roi.

Comme le cas était nouveau et, selon Jacques Ier, « concernait non pas un simple particulier, mais Dieu et le Roi, le pouvoir de la Couronne et l'état de son Église dont il était Protecteur » [6], l'examen

1. An able book-man (*Bacon au Roi*, 27 janvier 1616. Sp. L., V, 235, ligne 2).

2. Bacon, *The Argument in the case De Rege inconsulto*, Sp. VII, 687-725.

3. ... And of myself I will not nor cannot say any thing, but that my voice served me well for two hours and a half ; and that those that understood nothing could tell me that I lost not one auditor that was present in the beginning, but staid till the later end... My Lord Coke was pleased to say that it was a famous argument. (*Bacon au Roi*, Sp. L., V, 235, au milieu du premier paragraphe et § *My Lord*).

4. *Bacon au Roi, ibidem*, p. 235, fin du § *Sire*.

5. ... And the die [les cas *De Rege inconsulto*, des *Commendams* et de l'*Habeas corpus*] runneth upon your royal prerogative diminution or entire conservation (*Bacon au Roi*, 27 janvier 1616, Sp. L., V, 234, § *It pleased*, fin).

6. ... That he [Jacques Ier] called them [les 12 juges] together concerning a question that had relation to no private person, but concerned God and the King ; the power of the Crown and the state of his Church whereof he was Protector (*Act of Council on Commendam case*, Sp. L., V, 357). Ce long Rapport (*loco cit.*, p. 357-369) adressé au roi sur le cas des Commendes fut rédigé par Bacon.

en fut renvoyé à tous les Juges [1] réunis à la Chambre de l'Échiquier. Pour être tenu au courant de leurs délibérations, le roi chargea le secrétaire d'État Winwood et Bilson, évêque de Winchester, membre du Conseil privé, d'y assister. L'évêque lui rapporta que le sergent Chibborne avait soutenu cette double thèse : La translation des évêques d'un siège à un autre est contraire aux lois canoniques. Il n'appartient pas au roi de conférer des commendes, sauf le cas de nécessité, lequel d'ailleurs est chimérique [2]. C'était toucher Jacques Ier au point sensible, car c'était limiter notablement l'étendue de sa chère Prérogative. Aussi, pour prévenir toute décision contraire à ses désirs, ordonna-t-il à l'Attorney de signifier à Coke et à ses collègues qu'ils eussent, avant de procéder au jugement, à venir lui parler. Le 25 avril, Bacon notifia le commandement royal au Chef de la Justice, le priant d'en aviser les autres juges [3]. Celui-ci chargea le porteur de la lettre de dire à son maître : S'il désire que les juges en soient informés, mieux vaut qu'il leur transmette lui-même par écrit l'ordre du roi [4].

Cet ordre exaspéra Coke. Il y vit une habile manœuvre de l'Attorney pour réparer son échec dans l'affaire *De Rege inconsulto*. Evidemment, Bacon cherchait à obtenir par une voie détournée le résultat auquel il n'avait pu arriver alors directement. Si les Juges avaient reconnu la validité de l'ordonnance *De Rege inconsulto*, eux-mêmes se seraient légalement obligés à ne point procéder dans les questions administratives ou politiques sans l'autorisation préalable de la Chancellerie. Mais si, faute de protestation, l'usage s'établit peu à peu qu'à la demande du gouvernement, dans les cas qui touchent aux intérêts de la Couronne, les Juges confèrent avec lui avant de rendre leur sentence, il s'ensuivra que le gouvernement, maître des faveurs et de l'avancement, finira par domestiquer les Cours judiciaires et leur dicter d'avance leurs arrêts. C'est pourquoi le Chef de la Justice se décida à une démarche hardie pour affirmer leur légitime indépendance.

A l'instigation de Coke, les Juges passèrent outre au commandement royal. L'affaire des Commendes fut traitée, sans remise, au jour qui avait été annoncé (26 avril 1616). Pour justifier leur conduite, les douze magistrats adressèrent le lendemain au roi une lettre signée

1. Les juges étaient au nombre de douze, répartis entre quatre Cours, siégeant à Westminster Hall. Deux Cours jugent au civil : les Plaids communs *(Common Pleas)* et la Chambre de l'Échiquier *(the Exchequer)* ; les deux autres, au criminel : la Chambre Étoilée *(Starchamber)* et le Banc du Roi *(King's Bench)*. Il y avait deux Chefs de la justice, l'un pour le civil, l'autre pour le criminel. Mais le principal, celui dont on entendait parler quand on disait sans qualificatif : *Lord Chief of Justice*, c'était le président de la Cour du Banc, et, à cette date, c'était Coke. — La Cour de la Chancellerie, sous la dépendance immédiate du roi, avait peu à peu assumé le rôle de redresser les jugements des Cours judiciaires. Aussi Jacques Ier, qui encourageait cette coutume, l'appelle « Cour d'équité ». Cf. *Jacques Ier, Opera, Discours à la Chambre Etoilée*, p. 550, § *Videndum*, à 553, § *Mementote*). Coke contesta vivement la légalité de ce rôle.

2. Cf. *Act of Council on Commendam Case*, Sp. L., V, 358, § *Whereupon the*.

3. Cf. *Act of Council, ibidem*, p. 359 : *Lettre de Bacon à Coke*.

4. He [Coke] directed the messenger who brought the letter to tell his master [Bacon] that, if he wished the judges to receive the information which he had just given him, he had better write to them himself. (GARDINER, *History of England...*, t. III, ch. XXII, p. 15.)

de tous, rédigée sans doute par le Chef de la Justice qui était l'âme de l'opposition. D'après deux actes du Parlement, disent-ils en substance, nous sommes tenus par serment à rendre une fidèle et droite justice. Or le cas, qui nous était soumis, concernait des personnes privées et réclamait une prompte expédition. Ayant considéré attentivement la lettre de Mr. l'Attorney, nous l'avons estimée contraire à la loi et à nos serments qui nous défendent d'y obéir. Aussi connaissant le zèle de votre Majesté pour la justice, et le grand renom qui lui en revient, nous avons donné suite à la procédure, le jour qui avait été publiquement fixé d'avance [1].

A cette lettre, courtoise dans la forme, mais raide pour le fond, Jacques Ier répondit vertement. Depuis qu'il est monté sur le trône, son principal souci a été de veiller à ce que justice fût faite à ses sujets le plus promptement possible, sans jamais demander aucun délai quand il s'est agi d'intérêts particuliers. Mais, dans le cas en question, les droits de la Couronne sont intéressés. Sa Majesté ne peut souffrir qu'ils soient « blessés à travers des personnes privées » qui s'y trouvent mêlées. La Prérogative de la Couronne a été discutée à Westminster Hall sous son règne plus que du temps de ses prédécesseurs immédiats. Il avertit les Juges « qu'il n'endurera pas plus longtemps cette liberté populaire et illégale ». Quant à l'allégation de leur serment, c'est un prétexte impertinent [2].

Le 6 juin les douze Juges furent mandés devant le Conseil. Sa Majesté leur fit une vigoureuse admonestation [3], leur reprochant en détail les erreurs et les fautes qu'ils avaient commises dans la conduite de l'affaire des Commendes. Après avoir longuement relevé ces griefs de fond, elle critiqua la forme de leur Lettre : « C'est chose nouvelle, très inconvenante et déplacée pour des sujets de désobéir au commandement du roi, mais par-dessus tout de continuer la procédure et de lui en adresser un simple certificat » [4].

Après cette mercuriale, « tous les Juges se jetèrent à genoux, reconnaissant leur erreur pour le fond et la forme, et implorèrent humblement la faveur et le pardon de sa gracieuse Majesté » [5].

Coke essaya de défendre le fond de la Lettre : le délai requis par sa Majesté était contraire à la loi et à leur serment. L'affaire n'impliquait pas (telle que les Juges l'avaient envisagée) l'examen du droit de collation des commendes par sa Majesté. Il leur était impossible de prononcer l'ajournement, parce que tout ajournement doit être à jour fixe. Or la lettre de Mr. l'Attorney ne mentionnait aucun jour [6].

1. *Lettre des Juges au Roi.* Cf. *Act of Council...*, *loco cit.*, p. 359-360.

2. *Réponse du Roi aux Juges.* Cf. *Act of Council...*, *loco cit.*, p. 361-363.

3. Quelques jours avant la tenue de ce Conseil, Bacon avait soumis au roi un Mémoire où il indiquait la déclaration qu'il était opportun de faire aux juges. Cf. Sp. L., V, 352-354.

4. As for the form of the letter, his Majesty noted that is was a new thing, and very undecent and unfit, for subjects to disobey the King's commandment, but most of all to proceed in the meantime and to return to him a bare certificate (*Act of Council...*, *loco cit.*, p. 365, § *As for*).

5-6. Cf. *Act of Council...*, *loco cit.*, p. 365, § *After* et § *But for.*

Le roi, qui aimait à discourir et à discuter, donna la réplique au Chef de la Justice. Cette dernière affirmation, dit-il, est un pur sophisme, car il appartenait aux Juges de choisir eux-mêmes une date convenable pour l'ajournement. Quant au point de savoir si sa requête était contraire à la loi et à leur serment, il enjoignit au Lord Chancelier d'émettre son opinion [1].

Lord Ellesmere, qui était vieux et sortait à peine de maladie, ne se souciait guère d'entrer en contestation avec le terrible Coke. Il esquiva l'ordre en disant qu'il fallait, dans une question de légalité, prendre d'abord l'avis du « Docte Conseil ». C'était passer la parole à l'Attorney et à ses collaborateurs. Bacon reprit les arguments allégués par Jacques Ier. Il conclut son discours en souhaitant que les Juges considèrent sérieusement s'ils ne s'exposent pas davantage à faire brèche à leur serment par la continuation d'un procès que par sa suspension, car, de par leur serment, ils sont tenus de conseiller sa Majesté, quand elle les y invite [2].

Dans tout ce débat, il y eut, de chaque côté, des parties faibles ou sophistiques. Le roi et Bacon étaient fondés à soutenir que le cas des Commendes n'était pas une affaire entre particuliers, mais entre des particuliers et la Couronne, et que le refus de la remettre à un autre jour n'était qu'un prétexte. Cependant, derrière ce prétexte, on devinait aisément le motif qui inspirait la résistance de Coke et de ses collègues. L'usage insensiblement introduit, que Jacques Ier s'appliquait à maintenir, de convoquer les Juges chez le roi, sous couleur de leur demander conseil, avait souvent pour but inavoué d'influencer leur décision. Coke avait donc raison de s'insurger contre une procédure, qui portait atteinte à la dignité de la magistrature, dont l'État voulait obtenir non des arrêts justes, mais des services utiles. La conclusion du discours de Bacon offrait au Chef de la Justice un excellent argument en faveur de sa cause. Il n'avait qu'à dissiper l'équivoque dans laquelle l'Attorney avait adroitement enveloppé l'attitude du roi. A l'entendre, quand le prince appelait les magistrats devant lui, c'était à ce titre de conseillers [3]. Mais, en réalité, c'était trop souvent pour leur imposer par voie d'influence son propre sentiment. Au lieu de donner des conseils, ils recevaient des ordres déguisés.

Coke ne sut ou n'osa pas profiter de son avantage. Cédant à son caractère impétueux, il répondit avec insolence : « Le Docte Conseil est fait pour plaider devant les Juges et non pour discuter avec eux » [4]. Piqué au vif dans son honneur professionnel, l'Attorney riposta « qu'il trouvait cette fin de non-recevoir étrange, car le Docte Conseil du Roi, de par son serment et son office, avait pour mission (surtout quand il y avait commandement exprès du Roi) de procéder ou de se

1. Cf. *Act of Council...*, *loco cit.*, p. 365-366, § *Unto* et § *And for.*

2. Cf. *Act of Council...*, *loco cit.*, p. 366, § *The Lord.*

3. ... For that it is part of their [Judges] oath to counsel his Majesty when they are called (*Bacon*, cf. *Act of Council...*, *loco cit.*, p. 366, *circa finem*).

4. ... He [Coke] said they [Counsel learned] were to plead before the Judges and not dispute with them. (Cf. *Act of Council...*, *loco cit.*, p. 367, au haut, ligne 3.)

déclarer, sans crainte de personne, non seulement contre n'importe quel particulier, fût-ce le plus grand pair ou sujet du royaume, mais aussi contre les corps constitués, les Juges ou les Chambres Haute et Basse du Parlement, dans le cas où ils excéderaient les bornes de leur autorité ou tenteraient d'empiéter sur le pouvoir royal de sa Majesté ou prérogative » [1]. Pour conclure, Bacon en appela au roi de l'insolence de Coke et demanda réparation pour l'affront fait au Docte Conseil. Le roi intervint pour affirmer que l'Attorney avait bien tracé le rôle et le devoir du Conseil.

Après cette altercation, le Lord Chancelier se décida à formuler son opinion dans le même sens que l'Attorney : La requête du Roi aux Juges n'avait rien d'illégal et n'ébréchait pas leur serment.

Alors le Roi et les Lords du Conseil privé jugèrent bon de poser à chaque juge, séparément, la question suivante : Si, à l'avenir, sa Majesté, estimant son pouvoir ou ses intérêts engagés dans une cause pendante devant les Juges, leur demandait de surseoir au jugement pour conférer avec elle, ne devraient-ils pas accorder le sursis ? Tous, sauf le Chef de la Justice, répondirent que c'était leur devoir. Coke, sans oser dire catégoriquement non, en face de sa Majesté, fit cette réponse qui reste digne sous sa forme évasive : « Le cas échéant, je ferai ce qu'il conviendra que fasse un juge » [2]. Cette attitude fuyante du Chef de la Justice et la capitulation complète de tous ses collègues montrent éloquemment combien ces conférences souhaitées par le roi étaient dangereuses pour l'indépendance des magistrats. Argument décisif en faveur de l'opinion défendue par Coke.

Mis en goût par ce premier succès, Jacques Ier voulut savoir ce que ces juges dociles pensaient du cas des Commendes, dont le jugement avait été renvoyé à une audience ultérieure. Ils assurèrent sa Majesté que le droit royal de collation des bénéfices ne serait aucunement affaibli ou mis en doute ; leur intention était seulement d'insister sur certains vices de formes, qui rendaient caduque la collation faite à Neile [3].

C'était trop peu pour leur zèle de nouveaux convertis au culte de la Prérogative. S'élevant au-dessus du cas particulier des Commendes, ils tinrent à définir comment ils entendaient leur servitude, décorée

1. Where unto the King's Attorney replied that he found that exception strange ; for that the King's learned Counsel were by oath and office (and much more where they had the King's express commandment), without fear of any man's face, to proceed or declare against any the greatest peer or subject of the Kingdom ; and not only any subject in particular, but any body of subjects or persons, were they Judges, or were they an upper or a lower house of Parliament, in case that they exceed the limits of their authority, or take anything from his Majesty's royal power or prerogative. And so concluded that this challenge, and that in his Majesty's presence, was a wrong to their places, for which he and his fellows did appeal to his Majesty for reparation. (Cf. *Act of Council...*, *loco cit.*, p. 367).

2. They all (the Lord Chief Justice only except) yielded that they would, and acknowledged it to be their duty so to do ; only the Lord Chief Justice of the King's Bench said for answer, that when that case should be, he would do that should be fit for a Judge to do. (Cf. *Act. of Council...*, *loco cit.*, p. 367, au bas).

3. De fait, le jugement fut contraire à Neile ; mais les droits de la Prérogative restèrent intacts.

du nom sacré de devoir : « Si, à la barre, un conseiller avait, quelque jour, la présomption de mettre en question les hautes prérogatives et droits régaliens de sa Majesté, ils devraient le réprimander et lui imposer silence. Et tous promirent de faire ainsi à l'avenir » [1].

Avant de congédier ces serviteurs complaisants, le roi leur donna quelques avis et les assura de sa protection, s'ils étaient fidèles à les suivre [2].

Ces avis donnés dans le huis-clos du Consil privé ne pouvaient avoir un grand retentissement. C'est pourquoi, à l'instigation de Bacon[3], Jacques Ier résolut de prononcer un discours solennel pour justifier sa conduite dans l'affaire des Commendes et donner une leçon à la Magistrature. Quinze jours après la réunion du Conseil, le roi vint à la Chambre Étoilée (20 juin) pour débiter le discours qu'il avait soigneusement préparé sous l'inspiration, semble-t-il, de son Attorney [4]. Cette royale allocution nous intéresse surtout parce que Jacques Ier y expose officiellement, en termes bien pesés, cette doctrine sur l'autorité monarchique, dont il avait parlé dans ses ouvrages antérieurs. Il y croyait fermement, et de bonne foi. Pour comprendre sa conduite et ne pas la juger trop sévèrement, il faut tenir grand compte de cette conviction sincère, dans laquelle les théologiens de l'Église anglicane l'entretenaient fidèlement, non sans mêler des flatteries [5] (dont le ton, alors reçu, nous semble aujourd'hui si choquant) à leurs considérations scripturaires et philosophiques.

L'orateur commence par expliquer le long silence qu'il a cru devoir garder depuis quatorze ans qu'il est monté sur le trône. Venant d'Écosse, il s'est trouvé en Angleterre « comme un hôte, non pas à raison du sang, mais par suite de son ignorance des lois et des coutumes du pays » [6]. Aujourd'hui, après avoir beaucoup observé, il peut parler en connaissance de cause.

« Les Rois tiennent leur pouvoir de Dieu ; les Juges le tiennent des Rois. Les Rois ont à rendre compte de leur administration à Dieu ; les Juges, à Dieu et aux Rois » [7]. Voilà le principe qui dirigea toute la politique de Jacques Ier et qui anime tout son discours.

Jacques Ier « est résolu non seulement à maintenir le droit municipal

1. Also all the Judges did in general acknowledge and profess with great forwardness that it was their duty, if any counsellor at the bar presumed at any time to call in question his Majesty's high prerogatives and regalities, that they ought to reprehend them and silence them ; and all promised so to do hereafter. (Cf. *Act of Council...*, *loco citato*, p. 368, § *Also*).

2. Cf. *Act of Council...*, *loco cit.*, p. 369, § *The Judges.*

3. Cf. Spedding, Sp. L., V, 381, note 1.

4. Cf. Spedding, Sp. L., V, 381, § *This step.*

5. Cf., par exemple, la *Préface* [non paginée], p. 14-16, 25-26, que J. Montague, évêque de Winchester, a mise en tête des *Opera* de Jacques Ier, Londres, 1619.

6. In hoc regno [Anglia] tamen hospes eram, non sanguinis ratione, sed hujus reipublicæ ignoratione. (Jacques Ier, *Oratio habita in Camera Stellata XII kalend. Julii* 1616, *Ospera*, p. 545, § *Cur igitur*).

7. Reges a Deo mutuantur postestatem, Judices a Regibus. Reges administrationis suæ rationem reddunt Deo, Judices Deo et Regibus. (Jacques Ier, *Oratio*, *loc. cit.*, p. 545 au commencement).

de l'Angleterre, par lequel le roi gouverne, et le peuple est gouverné, mais encore à l'épurer, sans quoi il ne saurait être conservé. Deux vices doivent en être bannis, l'incertitude et la nouveauté. Le premier réside dans le droit lui-même et ne peut disparaître qu'en éclaircissant le droit, ce qui est l'œuvre du Parlement aidé par les conseils des Juges. L'autre vient des Juges eux-mêmes et a sa source dans une crainte excessive des difficultés » [1].

Le prince, après s'être expliqué « sur les devoirs qu'il s'est lui-même imposés » [2], en vient aux devoirs qui incombent aux magistrats. Sur leur office en général il leur donne ces sages avis : « Dans les conflits qui s'élèvent entre le Roi et ses sujets, ou entre les sujets eux-mêmes, rendez justice également, sans retard, sans crainte, sans complaisance, avec fermeté, avec droiture, d'une main incorruptible. En vous recommandant la force d'âme, je ne dois pas omettre de vous prescrire une réserve craintive et la circonspection. Car vous n'avez pas à exprimer votre sentiment personnel, mais le sens de la loi, puisque vous n'êtes pas législateurs, mais interprètes de la loi, dont le rôle est non de faire le droit, mais de le dire » [3]. C'est parler d'or. Pourquoi faut-il que la pression exercée parfois sur les Juges par le roi ou son Conseil les ait empêchés de remplir ce beau programme !

Parmi les devoirs particuliers, que Jacques Ier rappelle aux Cours judiciaires, il en est un qu'il leur inculque avec une force et une insistance spéciales, répétant, sous une forme plus solennelle, ce qu'il avait déjà dit aux Juges appelés devant le Conseil. Qu'ils se gardent d'empiéter sur la Prérogative. S'il surgit un procès, dans lequel cette Prérogative se trouve mêlée, ils ne doivent pas procéder avant d'avoir interrogé le roi ou son Conseil, ou l'un et l'autre, car ces questions les dépassent. L'affaire doit être traitée sans entêtement, avec lenteur et délicatesse. « Je vous recommande instamment, ajoute-t-il, d'émousser le tranchant et de réprimer l'humeur vaniteuse de certains avocats, avides de popularité, qui ne se croient jamais éloquents ou intrépides s'ils n'agitent la question de la Prérogative royale avec impertinence. C'est à vous qu'il appartient de les bâillonner, comme j'ai appris avec plaisir que quelques-uns d'entre vous l'ont fait récemment » [4].

1. Jus autem intelligo Angliæ municipale, quo Rex regit, populus regitur... Id jus ut conservare, ita expurgare constitui, quod alias conservari non posset. Duobus autem vitiis purgari oportet, incertitudine et novitate. Incertitudo in ipso jure est, nec nisi jure illustrato tolli potest, quod in Conventu Ordinum, adhibitis in consilium Judicibus, faciendum est. Novitas a Judicibus est ex scrupulorum nimia anxietate... (Jacques Ier, *Oratio, loco citato*, p. 546, § *Primo mihi credite; circa medium* ; p. 548, § *Itaque*).

2. Primo mihimet ipse nonnihil dabo in mandatis. (Jacques Ier, *Oratio, loco cit.*, p. 546).

3. ... Ut Regi et subditis, aut subditis inter se jus dicatis æquabiliter sine mora, sine metu, sine largitione, forti animo, recto corde, manu incorrupta. Cum fortitudinem vobis commendo, timorem quoque et cautionem præcipio. Nec enim vestri animi sed legis sensa tradenda sunt, cum vos legum latores non sitis sed interpretes, quorum non est jus dare sed dicere. (Jacques Ier, *Oratio, loco cit.*, p. 549, § *Secundo*).

4. Hoc igitur vestræ fidei etiam atque etiam commendo, quod a vestrum nonnullis libenter audio nuper factitatum, ut popularia et vana quorundam causidicorum ingenia

Puis, avec l'assurance tranquille d'un homme qui a conscience de sa dignité suréminente, il fait, sans sourciller, cette pompeuse déclaration d'absolutisme : « Quant à cette suprême et absolue prérogative du Sceptre, elle n'est point soumise à l'examen des jurisconsultes, étant au-dessus de toute contestation. Rechercher ce que Dieu peut, c'est impie et blasphématoire : il convient à des Chrétiens d'acquiescer à sa seule volonté révélée dans sa parole. De même, se mettre en quête de ce que le Roi peut, ou affirmer qu'il peut faire ceci et pas cela, c'est dans un sujet un comble d'audace et d'insolence. On doit acquiescer à la volonté royale révélée dans ses lois » [1].

Cette conception absolutiste du pouvoir, professée avec une sérénité imperturbable, indique à quel point Jacques Ier méconnaissait les conditions dans lesquelles la dynastie des Stuarts aurait pu s'implanter dans le sol anglais. Au lieu de cette hauteur et de cette inflexibilité olympienne, qui devaient tout compromettre, il fallait montrer de la souplesse et de la condescendance, comme le conseillait Bacon. A ce prix, un accord fécond aurait pu s'établir entre les deux pouvoirs en lutte, la Royauté et le Parlement.

Cette manifestation devant la Chambre Étoilée ne fit point oublier à Jacques Ier ses démêlés avec Coke. Six jours s'étaient à peine écoulés (26 juin) que le Chef de la Justice comparut devant le Conseil. Le Solicitor général, Sir Henry Yelverton, énuméra les griefs relevés à sa charge. On lui reprochait notamment d'avoir contesté la juridiction de la Chancellerie et opposé à cette Cour les statuts de *Præmunire* [1], d'avoir refusé de paraître devant le roi pour entendre les arguments de l'Attorney dans l'affaire des Commendes, enfin d'avoir répondu évasivement à la question posée par le roi. Coke essaya d'expliquer ou plutôt d'excuser sa conduite ; puis il promit que personne désormais ne serait reçu devant la Cour du Banc à faire

reprimere, acumen retundere velitis. Hi sunt qui se nunquam facundos aut animosos putant, ni Regis prærogativam procaciter sollicitent. Vestrum est talibus capistrum injicere... (Jacques Ier, *Oratio, loco citato*, p. 550, § *Hæc de officio, circa medium*).

1. At suprema illa et absoluta Sceptri prærogativa jurisperitorum non subjacet examini extraque omnem disputationis aleam posita est. Quærere quid Deus possit impietatis est et blasphemiæ : sola ejus voluntate in verbo revelata Christianos decet acquiescere. Similiter quid Rex possit inquirere, aut hoc posse, illud non posse affirmare, audaciæ est in subdito et procacitatis extremæ. Regis in legibus suis revelata voluntate acquiescendum est. (Jacques Ier, *Oratio, loco citato*, p. 551, § *Vestris igitur*).

2. On nommait ainsi, en Angleterre, les Statuts qui, à partir du XIVe siècle, avaient pour objet de s'opposer à ce que les légistes, favorables à l'omnipotence royale, regardaient comme des empiétements du pouvoir ecclésiastique sur le pouvoir civil. Par la suite, comme dans le cas actuel, cette expression fut étendue à d'autres espèces d'empiétement. Elle est venue du premier mot du mandat *(writ)*, qui sommait les délinquants de répondre à l'accusation formulée contre eux (*Præmunire*, corruption de *Præmonere*, prévenir). Peu à peu le mot en vint à signifier le délit lui-même visé par le *writ*, et aussi la pénalité encourue. — Dans la troisième Partie de ses *Institutes*, ouvrage posthume, Coke a consacré un long chapitre à l'étude des Statuts de *Præmunire* : *The third Part of the Institutes of the Laws of England*, ch. LIV, p. 119-127, Londres, 1648. Cf. Spedding, Sp. L., V, 396-398. — Il fait sur le mot cette réflexion : And rightly it is so called, for the that is *præmonitus* is *præmunitus*. (*Loco citato*, p. 120, § *This offence*).

opposition aux décisions de la Chancellerie. Ce faisant, le Chef de la Justice se soumettait d'avance au Décret royal [1], prêt à paraître, qui consacrait le droit de la Chancellerie à redresser les jugements des Cours judiciaires et interdisait d'invoquer contre elle les bills de *Præmunire*.

Le Conseil envoya un Rapport au roi sur l'attitude de Coke. Ce dernier comparut de nouveau, le 3 juillet suivant, pour connaître la sentence royale. Elle lui interdisait de siéger au Conseil, tant que le roi le jugerait bon, et d'aller tenir les assises des Comtés de son ressort, pendant l'été de 1616. C'était la condamnation du juge. Le légiste ne fut pas épargné. Son recueil de Décisions judiciaires *(Reports)* avait été minutieusement examiné, probablement par Ellesmere, Bacon et Yelverton. Cet examen leur révéla « un bon nombre d'opinions exorbitantes et dangereuses » [2], qui avaient trait principalement « aux droits et libertés de l'Église, à la Prérogative du roi et à la juridiction des autres Cours » [3]. En conséquence, ordre lui fut intimé de consacrer ses vacances à corriger ses *Reports*.

Ces *Reports* étaient une œuvre considérable, « qui comptait environ cinq cents cas » [4]. Quand l'auteur, après trois mois de considération, vint rendre compte au Chancelier et à l'Attorney de son travail de révision, il déclara n'avoir découvert d'erreurs que dans l'affaire de Plowden. « Heureux homme ! » [5] s'écrie Bacon. « Il présenta au roi cinq critiques seulement à faire dans ses œuvres. C'était plutôt se moquer de sa Majesté que lui donner satisfaction » [6].

La question était délicate. Coke était regardé comme le premier jurisconsulte de l'Angleterre. Bacon reconnaissait son mérite, et le roi lui-même le qualifiait de « bon justicier » [7]. Son indépendance l'avait

1. *The King's Decree touching the granting of* Præmunire *against any for sueign in Chancery after a judgment at Common Law*, Sp. L., V, 385-395. Ce décret, en date du 18 juillet 1616, fut rédigé par Bacon. — Sur les avis antécédents qu'il donna au roi, cf. Sp. L., V, 246-248 ; 249-254.

2. « Many exorbitant and extravagant opinions ». (*Proceedings in Council*, 30 juin 1616. Cité dans *Biographia Britannica*, Londres, 1748, t. II, art Coke, p. 1390, note R, col. 2).

3. ... For that of those three heads, which we [Ellesmere et Bacon] principally respected, which were the rights and liberties of the church, your prerogative [of his Majesty] and the jurisdiction of other your courts... (*Lettre du Chancelier et de l'Attorney au Roi*, 2 octobre 1616, Sp. L. VI, 77.) — Bacon avait dressé pour le roi une liste des « Innovations introduites par Coke dans les lois et le gouvernement». Cf. Sp. L. VI, 90-93.

4-5. His [Coke] speech was, that there were of his Reports eleven books, that contained about five hundred cases... ; and thereupon delivered in to us [Bacon et Ellesmere] the inclosed paper, wherein your Majesty may perceive that my Lord is an happy man, that there should be no more errors in his five hundred cases than in a few cases of Plowden. (Même lettre, p. 76, § *His speech*).

6. For as to his Reports, after three months time and consideration, he had offered his Majesty only five animadversions, being rather a scorn than a satisfaction... (Bacon, *Remembrances of his Majesty's Declarative touching the Lord Coke*, Sp. L. VI, 96, § *That his, circa medium*). Cette pièce indique les raisons que le roi avait de révoquer Coke.

7. Quand le roi annonça au Conseil son dessein de révoquer Coke, il l'apprécia ainsi : « Yet gave him », dit Chamberlain, « this character, that he thought him no way cor-

rendu populaire. Mais, précisément, la vivacité et la persévérance de son opposition avaient fini par exaspérer Jacques Ier. Le Chef de la Justice fut une troisième fois cité devant le Conseil (17 octobre). Quelques passages de ses *Reports*, soigneusement choisis par Bacon et Yelverton, lui furent objectés [1]. Le 21 octobre, il envoya une « réponse humble et directe » [2], qui était pratiquement le désaveu de ses opinions. Etant donné le caractère emporté et opiniâtre de Coke, cette soumission ne désarma point le roi, qui redouta sans doute des retours offensifs de son humeur combative. Aussi, le 10 novembre, annonça-t-il au Conseil son intention de le révoquer de ses fonctions de Chef de la Justice. L'Attorney s'occupa des formalités du renvoi *(a form of discharge)* [3]. Le 15 novembre Coke reçut notification de sa disgrâce. Sur le conseil de Bacon [4], le roi lui donna pour successeur Sir Henry Montagu, Sergent, qui, ayant toujours marché d'accord avec la Cour dans des causes variées, lui avait fourni des gages rassurants de fidélité. Bien inférieur à Coke en science juridique, il avait sur lui l'avantage d'avoir un caractère doux et des manières aimables et conciliantes.

Cette chute était un triomphe pour Bacon qui avait concouru à l'amener. Il ne fut point fâché sans doute de voir abattu un rival qui s'était toujours montré arrogant ; et réduit à l'inaction, un juge qui fomentait l'opposition contre le roi son maître et bienfaiteur. Mais, comme il était juste appréciateur des choses de l'esprit, l'Attorney avait, en plus d'une circonstance, proclamé la valeur juridique de Coke, et, au moment de la disgrâce, à la différence de ceux qui dénigraient maintenant l'homme naguère si redouté, il s'honora en disant : « On ne trouve pas tous les jours quelqu'un ayant tant de science et de ressources ; il est plus aisé d'en médire que de le faire » [5].

Bacon avait quelque mérite à rester impartial en jugeant la valeur intellectuelle de Coke, car le caractère du savant légiste lui était profondément antipathique : « Sa nature, écrit-il au roi, n'a aucune de ces qualités qui sont populaires parmi les hommes : il n'est ni libéral, ni affable, ni magnifique. Il a recherché, de propos délibéré, la popularité en abaissant le gouvernement » [6].

rupt, but a good justicer, with so many other good words, as if he meant to hang him with a silken halter. » (*Chamberlain à Carleton*, 26 oct. 1616, dans *Court and Times of James I*, t. I, p. 431, Londres, 1848. Cf. Lettre du 14 novembre, *ibidem*, p. 439).

1. Cf. Sp. L. VI, 88-89.

2. Cf. Sp. L. VI, 89, § *The passages*, à la fin, et note 1.

3. *Bacon au Roi*, 13 nov. 1616. Sp. L. VI, 97.

4. Cf. *Bacon au Roi*, 13 nov. 1616, Sp. L. VI, 97, § *If your*.

5. The Attorney is thought to be come about, as well for that he ever used him with more respect than the rest, as for divers speeches he gives out in his favour, as that a man of his learning and parts is not every day found nor so soon made as marred. (*Chamberlain à Carleton*, 26 oct. 1616, dans *Court and Times*..., t. I, p. 431).

6. ... He [Coke] having in his nature not one part of those things which are popular in men, being neither liberal, nor affable, nor magnificent, he hath made himself popular by design only, in pulling down government (Bacon, *Remembrances*..., Sp. L. VI, 95, § *That besides*). — Après sa disgrâce, Coke reçut une lettre anonyme. L'auteur, qui se donne pour un ami désintéressé, y témoigne à l'ancien Chef de la Justice

Cette popularité lui a survécu. Ce n'est pas à Bacon, malgré ses qualités d'esprit supérieures, qu'est allée la sympathie de la postérité, parce que trop souvent il les a mises au service du bon plaisir royal. C'est à Coke, malgré ses défauts rebutants de caractère, parce que, à une époque d'abaissement presque général, il a osé quelquefois rester debout en face d'un pouvoir qui voulait courber toutes les têtes devant lui. Il convient d'enregistrer ici le témoignage de Macaulay : « Il [Coke] traitait avec une grossière brutalité les membres de la Cour qui n'étaient pas ses égaux, et avec une exécrable cruauté les prisonniers dont la vie était en jeu. Mais il savait résister courageusement au roi et à ses favoris. Nul autre, à cette époque, ne se montrait sous un jour plus défavorable, quand il avait à combattre un inférieur et quand il était dans son tort. Mais, d'un autre côté, il est juste de reconnaître que nul autre, à cette époque, ne paraissait plus à son avantage, quand il résistait à un supérieur et qu'il lui arrivait d'avoir raison. Dans de telles occasions, son insolence à demi contenue et son obstination intraitable avaient quelque chose de respectable et d'intéressant, lorsqu'on les comparait à l'abjecte servilité des avocats et des juges » [1].

L'un des derniers actes de Bacon comme Attorney, et non le moindre en lui-même, fut de présenter au roi un projet « de compilation et d'amendement des lois de l'Angleterre ». On peut dire que cette révision fut l'une des grandes préoccupations de sa vie, et de celles qui font le plus d'honneur à sa mémoire. On trouve la trace écrite de ce louable souci, dès l'année 1593, dans un discours au Parlement [2]. Depuis lors, il ne laissa échapper aucune occasion de montrer la nécessité de cette réforme [3]. Citons seulement quelques exemples de sa propagande infatigable. En 1599, Bacon publiait ses *Maximes de la Loi (Maxims of the Law)* [4], collection des règles et fondements principaux de la Législation anglaise, jusque-là dispersés dans l'ensemble des décisions judiciaires. Cet ouvrage était non seulement une contribution importante à la science juridique de son temps; mais il le com-

une vive sympathie pour son attitude d'opposition ; mais, d'autre part, il fait une longue énumération des défauts qui gâtent ses qualités. Cette Lettre a été attribuée à Bacon par des écrivains éminents. Cependant M. Spedding fait valoir de bonnes raisons contre cette attribution. Cf. Sp. L. VI, 121-129, § 5.

1. He [Coke] behaved with gross rudeness to his juniors at the bar, and with execrable cruelty to prisoners on trial for their lives. But he stood manfully against the king and the king's favourites. No man of that age appeared to so little advantage when he was opposed to an inferior, and was in the wrong. But, on the other hand, it is but fair to admit that no man of that age made so creditable a figure, when he was opposed to a superior, and happened to be in the right. On such occasions, his half-suppressed insolence and his impracticable obtinacy had a respectable and interesting appearance, when compared with the abject servility of the bar and of the bench. (Macaulay, *Bacon, loco cit.*, p. 363 (bas)-364). La traduction est de Guizot, *Opere citato*, p. 117.

2. Cf. Sp. L. VI, 214, § *I did.*

3. On trouvera la mention détaillée de ces efforts de Bacon dans Spedding, Sp. L. VI, 57-60.

4. Cf. Sp. VII, 325-387.

posa en vue d'en faire un instrument utile à la préparation de la réforme projetée. Dans la Dédicace à Élisabeth il fait ressortir vivement les services multiples et éminents que cette réforme est appelée à rendre [1].

Parlant le 28 mars 1607, devant les Communes, sur l'unification des législations anglaise et écossaise, il remarquait justement que sa préface nécessaire était la révision préalable des lois de l'Angleterre. Puis, laissant déborder son enthousiasme, il s'écria : « Sa Majesté ne saurait entreprendre, en ce temps de paix, une œuvre plus politique, plus honorable, plus bienfaisante pour ses sujets dans tous les siècles, que cette révision... Car cet entassement continuel de lois sans lien entre elles n'a formé qu'un chaos plein de confusion... C'est pourquoi j'estime qu'il convient d'appeler ce travail de révision un travail héroïque. S'il m'était donné de vivre assez pour le voir accompli, je ne désirerais pas lui survivre » [2].

Parmi les bills présentés au Parlement de 1614, l'un d'eux autorisait certains commissaires à réviser les lois pénales. La prompte dissolution du Parlement empêcha le projet d'aboutir. Mais Bacon pressa le roi de nommer des Commissaires chargés de préparer les voies à cette œuvre d'amendement, et de l'étendre à toute la législation [3]. Deux ans après, il revenait à la charge dans un nouveau Mémoire, plus étudié, où il entrait dans le détail des mesures à prendre [4].

L'œuvre est encore à faire. Bacon avait vu plus juste qu'il ne pensait : c'est vraiment une œuvre « héroïque ». Il a eu le mérite, en ce point comme en plusieurs autres, de devancer son siècle et d'amorcer le plan de la réforme. A la Chambre des Communes, le 9 mars 1826, Sir Robert Peel, alors Secrétaire d'État pour l'intérieur, a rendu à l'Attorney de Jacques Ier ce magnifique hommage : « Le laps de 250 ans », qui s'est écoulé depuis la tentative de Lord Bacon, « n'a fait qu'accroître la nécessité de la mesure qu'il avait alors proposée. Mais ni un argument pour, ni une objection contre le principe n'ont été produits, qu'il n'ait prévus » [5].

Au moment où la fortune de Coke s'écroulait, celle d'un personnage, inconnu la veille, George Villiers, allait sans cesse s'affermissant.

1. Bacon, *The Maxims of the Law, The Epistle dedicatory*, Sp. VII, 316.

2. ... I think there cannot be a work, that his Majesty can undertake in these his times of peace, more politic, more honourable, nor more beneficial to his subjects for all ages... For this continual heaping up of laws without digesting them maketh but a chaos and confusion... And therefore this work I esteem to be indeed a work (rightly to term it) heroical, and that which if I mought live to see, I would not desire to life after. (Bacon, *Discours sur la motion concernant l'unification des Lois*, Sp. L. III, 336 et note 2, § *Lastly*).

3. Bacon, *A Memorial touching the review of Penal Laws and the amendment of the Common Law*, Sp. L., V, 84-86.

4. Bacon, *A Proposition to his Majesty touching the compiling and amendment of the Laws of England*, Sp. L. VI, 61-71.

5. The lapse of two hundred and fifty years has increased the necessity of the measure which Lord Bacon then proposed ; but it has produced no argument in favour of the principle, no objection adverse to it, which he did not anticipate. (Robert Peel, cité par Spedding, Sp. L. VI, 61, fin du premier paragraphe).

L'éducation première de Villiers avait été négligée. Son intelligence, sans être remarquable, était ouverte et prompte à saisir les explications qu'on lui fournissait. Il avait des manières élégantes, qu'un voyage en France avait encore affinées, un commerce affable, un air avenant et modeste, et surtout une beauté de visage qui séduisait. Ce jeune homme, d'un extérieur si distingué, conquit du premier coup l'affection de Jacques Ier [1]. Ce fut bientôt de l'engouement. Le roi le combla de titres, d'honneurs et de pensions. Il devint baron Blechly, chevalier de la Jarretière, vicomte Villiers, comte, marquis et duc de Buckingham. Il fut nommé Echanson, Gentilhomme de la Chambre, Maître des écuries, Lord Grand Amiral, Gardien des Cinq Ports. A ces charges lucratives s'ajoutèrent des libéralités royales et de fructueux monopoles [2].

Sans emploi officiel à la Cour, le nouveau favori servait de secrétaire au roi qui le tenait au courant de toutes les affaires d'État. Si bien que « toutes choses, écrit un contemporain, passent et doivent passer par ses mains ; il l'emporte de beaucoup sur son prédécesseur (Somerset) en crédit et en affection » [3]. L'ascension si peu justifiée d'un inconnu, qui en quelques bonds parvint au sommet du pouvoir, fut un sujet d'étonnement et de scandale aux yeux mêmes d'écrivains favorables, comme Clarendon, à la dynastie des Stuarts : « Jamais, dit-il, à aucune époque et dans aucun pays, on ne vit un homme faire un chemin aussi rapide, ni s'élever, par sa seule beauté et sa bonne grâce, à une si haute fortune » [4].

En psychologue perspicace, Bacon avait pressenti les grandes destinées de ce gentleman séduisant. Il sut s'attirer ses bonnes grâces [5] et en profiter en vue de l'avenir. Villiers était jeune, sans expérience, sans instruction, sans antécédents. Bacon avait l'autorité, l'âge mûr, était expérimenté, possédait de vastes connaissances et jouissait d'un grand prestige. Il mit avec tact ces brillantes ressources au service de son nouvel ami, sur lequel il acquit vite un véritable ascendant. Ce dernier accueillait volontiers les avis que son Mentor bénévole lui adressait spontanément.

Villiers fut créé vicomte le 27 août 1616. De ce jour date son installation définitive dans l'office de « Favori », qui devenait une institution

1. Jacques Ier fit sa connaissance durant l'automne de 1614.

2. « L'historien Brodie évalue le produit de toutes ces charges à la somme de 284.395 livres sterling, qui équivaudraient à plus de vingt millions de francs de notre monnaie. » (A. Filon, *Histoire générale*, t. V, p. 601.)

3. This [Villiers] is now the man, by whom all things do and must pass ; and he for exceeds the former in favour and affection. (*Sherbun à Carleton*, 20 août 1616, dans *State Papers, Domestic Series* (James I), vol. LXXXVIII, n° 57).

4. The duke was indeed a very extraordinary person; and never any man, in any age, nor, I believe, in any country or nation, rose, in so short a time, to so much greadness of honour, fame and fortune, upon no other advantage or recommendation than of the beauty, and gracefulness and becomingness of his person. (Clarendon, *The History of the Rebellion and Civil Wars in England begun in the year* 1641, Livre I, § 14. Edit. W. Dunn Macray, t. I, p. 10, Oxford, 1888).

5. On ne sait quand ni comment commencèrent les relations entre Bacon et Villiers. Cf. Spedding, Sp. L., V, 225-227, § 4.

d'État. Jacques Ier avait déjà usé Essex et Somerset. Plus heureux, le futur duc de Buckingham devait survivre à son bienfaiteur et se maintenir sous Charles Ier.

Ayant eu connaissance de cette création prochaine, encouragé d'ailleurs par l'accueil fait à ses précédentes communications, l'Attorney adressa, le 12 août, au nouveau vicomte, une lettre, écrite de la campagne, d'où il lui envoie « les fruits de son domaine, qui sont ses bonnes méditations » [1]. Ces « méditations » sont pleines d'élévation et de franchise. Après avoir dit à son correspondant que, dans la haute position qui lui échoit, il ne doit pas songer à sa fortune privée, mais rapporter surtout ses actions au bien de son souverain et de son pays, Bacon ajoute : « Dans cette consécration de vous-même au public, je vous recommande principalement une chose qui, je pense, n'a jamais été faite, depuis que je suis né : C'est de patronner, d'encourager, de faire avancer les hommes capables et les hommes vertueux et les hommes méritants en tout genres, rangs et professions. Car, au temps des Cecils, le père et le fils, les hommes capables étaient, de propos délibéré, mis de côté ; et quoique les derniers choix relatifs à l'église et à la cité soient meilleurs, cependant l'argent, l'égoïsme, les brigues astucieuses et l'importunité ont encore une influence beaucoup trop prépondérante. » [2]. Après ce retour offensif contre les Cecils qui l'avaient laissé languir dans la pénombre des postes secondaires, Bacon termine ainsi : « Par-dessus tout, soyez entièrement (après Dieu) sous la dépendance du roi et réglez-vous (comme vous avez fait jusqu'ici) sur ses instructions ; c'est ce qu'il y a de mieux pour vous-même. Car les soins et les pensées du roi en ce qui vous concerne sont les pensées d'un grand prince ; mais vos pensées par rapport à vous-même sont et doivent être conformes aux pensées d'un homme modeste. Je ne veux pas vous fatiguer. Voici l'essentiel : penser que la bonté est la meilleure part de la grandeur, vous souvenir d'où vient votre élévation, et conséquemment payer de retour le bienfaiteur. Que Dieu vous garde toujours » [3].

Villiers ne se contenta point de ces conseils généraux. Sentant à la fois et son inexpérience en politique et la responsabilité qui pesait

1. And now, because I am in the country, I will send you some of my country fruits, which with me are good meditations. (*Bacon à Villiers*, Gorhambury, 12 août 1616, Sp. L. VI, 6, § *And now*).

2. And in this dedication of yourself to the public, I recommend unto you principally that which I think was never done since I born..., which is that you countenance, and encourage and advance able men, and virtuous men and meriting men in all kinds, degrees and professions. For in the time of the Cecils, the father and the son, able men were by design and of purpose suppressed ; and though of late choice goeth better both in church and commonwealth, yet money, and turn-serving, and cunning canvasses, and importunity prevail too much. (*Même Lettre, ibidem*, p. 6-7).

3. Above all, depend wholly (next to God) upon the King, and be ruled (as hitherto you have been) by his instructions ; for that is best for yourself. For the King's care and thoughts concerning you are according to the thoughts of a great King ; whereas your thoughts concerning yourself are and ought to be according to the thoughts of a modest man. But let me not weary you. The sum is, that you think goodness the best part of greatness, and that you remember whence your rising comes, and make return accordingly. God ever keep you. (*Même Lettre, ibidem*, p. 7).

sur lui, il pria Bacon de l'initier plus à loisir et en détail au maniement des affaires. C'est la démarche d'un homme « modeste », défiant de lui-même, désireux de s'éclairer.

Bacon répondit avec empressement à cette preuve de haute confiance. Ce n'est pas qu'il goûtât le système des « favoris ». Il était au contraire partisan d'un Conseil d'État [1]. Mais, le fait étant là et n'y pouvant rien, il fallait tirer le meilleur parti possible de cette fâcheuse fonction en donnant au nouveau titulaire une sage direction. L'Attorney essaya de le faire dans une longue Lettre d'avis, où il traite successivement de ce qui regarde l'*Eglise*, les *Lois*, les *Affaires d'Etat*, les *Négociations avec les princes étrangers*, la *Guerre sur mer ou sur terre*, les *Colonies*, le *Commerce* et la *Cour* [2]. A côté d'idées contestables, on y rencontre d'excellents conseils, où la morale projette heureusement sa lumière sur la politique. Dans la pratique, le maître et le disciple oublièrent trop souvent de s'y conformer.

Consulté par le nouveau favori, très apprécié du prince, ayant plus que jamais conscience de ses grands mérites, Bacon avait un ardent désir de les utiliser dans le poste de Chancelier, où il pourrait donner toute sa mesure. C'est la meilleure excuse des démarches qu'il tenta pour obtenir cette dignité suprême. Apprenant que le Lord Chancelier Ellesmere était gravement malade, il écrivit à Jacques Ier une lettre dont les termes paraissent étranges aujourd'hui, mais qui durent le paraître moins alors, car il ne semble pas que le roi en ait été choqué. Cette supplique confidentielle débute ainsi : « Votre digne Chancelier, je le crains, touche à son dernier jour... Mais le service de votre Majesté ne doit pas être mortel » [3]. Après avoir rappelé que son père avait été Garde du Sceau et qu'on attribue toujours cette charge à un membre du « Docte Conseil » [4], et jamais à un Juge, il s'enhardit à passer en revue les candidats possibles et à discuter leurs titres : Coke, qui était encore Chef de la Justice au Banc du roi, Hobart, Chef de la Justice aux Plaids communs, Abbot enfin, archevêque de Cantorbéry et membre du Conseil privé. Choisir Coke serait placer « un caractère dominateur dans un poste de domination ». Ses talents pour les finances semblent le désigner pour une autre place que celle de Chancelier. D'ailleurs, « les hommes populaires ne sont pas de sûres montures pour la selle de sa Majesté » [5]. Hobart est incompétent :

1. Cf. Bacon, *Essays*, XX. *Of Counsel*. Sp. VI, 423-427.

2. *A Letter of Advice, written by Sir Francis Bacon to the Duke of Buckingham, when he became Favourite to king James*, Sp. L. VI, 13-26. — Il y a une autre version, revue et augmentée (cf. Spedding, *ibidem*, p. 9-13) de cette Lettre. On en trouvera le texte, *ibidem*, p. 27-56.

3. Your worthy Chancellor, I fear, goes his last day... But your Majesty's service must no be mortal. (*Bacon au Roi*, 12 février 1616, Sp. L. V, 241).

4. *Bacon au Roi*, Même Lettre, p. 242, § *I hope*.

5. If you take my Lord Coke, this will follow : first, your Majesty shall put an over-ruling nature into an over-ruling place, which may breed an extreme. Next, you shall blunt his industries in matter of your finances, which seemeth to aim at another place. And lastly, popular men are no sure mounters for your Majesty's saddle. (*Bacon au Roi*, Même Lettre, p. 242, § *Now*).

« Ce n'est pas un homme d'État, mais un économe, tout entier à ses intérêts » [1]. « Si vous prenez le Lord de Cantorbéry, je n'ai à dire qu'une chose : la place de Chancelier requiert tout l'homme ; avoir, à cette hauteur, double juridiction, la spirituelle et la temporelle, ne convient qu'à un roi » [2].

Ayant ainsi écarté sans ménagement et sans vergogne les concurrents de taille à lui barrer la route, Bacon s'abaisse jusqu'à dire : « Pour moi, je mets *ma gloire à servir* ; c'est tout ce que je puis offrir à votre Majesté » [3].

Trois jours après, Villiers annonça à l'Attorney, de la part du roi, qu'il pouvait compter sur la succession d'Ellesmere. La réponse de Bacon est une explosion de gratitude [4]. Cependant le Chancelier se remit. Sa guérison ajournait la réalisation des espérances de l'Attorney.

Bacon remplissait depuis quelque temps déjà, auprès de Jacques Ier, le rôle de conseiller officieux. Trouvant cette situation trop effacée, il pria Villiers de le faire entrer dans le Conseil privé [5]. On lui proposa le choix entre le poste de conseiller et la succession d'Ellesmere. Tout mûrement pesé, Bacon opta pour la place au Conseil [6]; comptant bien que, lors de la vacance de la Chancellerie, la charge de Chancelier lui serait donnée par surcroît. Il prêta le serment de Conseiller privé le 9 juin 1616.

L'université de Cambridge s'empressa de le congratuler, laissant percer la crainte que sa nouvelle dignité ne l'empêchât de remplir ses devoirs de membre du Conseil universitaire. En remerciant l'illustre Académie, Bacon mit toute sa bonne grâce à la rassurer : « Parmi les divers départements de la chose publique, aucun n'est plus cher à mon cœur que les Académies et les Lettres. Ma vie passée et mes écrits l'attestent. Aussi vous pouvez regarder comme vôtre tout ce qui a pu s'ajouter à mon influence. Et vous ne devez pas croire que mon patronage est enlevé à l'Université ou qu'il est diminué » [7].

Cependant lord Ellesmere, sentant de plus en plus le poids de l'âge et des infirmités, pria le roi d'accepter sa démission (5 mars 1617). Les contemporains mirent en avant les noms de plusieurs compéti-

1. He [Hobart] is not statesman, but an œconomist, wholly for himself. (*Bacon au Roi*, Même Lettre, p. 243.)

2. If you take my Lord of Canterbury, I will say no more but the Chancellor's place requires an whole man ; and to have both jurisdictions, spiritual and temporal, in that height, is fit but for a king. (*Bacon au Roi*, même Lettre, p. 243).

3. For myself, I can only present your Majesty with *gloria in obsequio* (*Bacon au Roi*, même Lettre, p. 243). Bacon « ne rougissait pas à la seule pensée d'emprunter ainsi les paroles d'un ami de Séjan forcé de se justifier devant Tibère ». (Ch. de Rémusat, *Bacon*, L. I, ch. iv, p. 77-78). Voici le texte de Tacite (*Ann.*, VI, 8) : *Tibi summum rerum judicium Dii dedere ; nobis obsequii gloria relicta est.*

4. *Bacon à Villiers*, 15 février 1616, Sp. L., V, 245.

5. *Lettres de Bacon à Villiers*, Sp. L., V, 255 ; 260 ; 347-348.

6. *Bacon à Villiers*, Sp. L. V, 348.

7. Inter partes autem reipublicæ, nulla animo meo carior est quam academiæ et literæ. Idque et vita mea anteacta declarat, et scripta. Itaque quicquid mihi accesserit, id etiam vobis accessisse existimare potestis. Neque vero patrocinium meum vobis sublatum aut diminutum esse credere debetis. (Bacon, *Rescriptum Procuratoris Regis Primarii ad Academiam Cantabrigiensem*, 5 juin 1616, Sp. L. VI, 131-132)

teurs : Sir John Bennet, qui aurait offert de payer la place 30.000 livres sterling, Hobart que Bacon considérait comme un rival possible, Sir Henry Montagu, qui avait remplacé Coke à la Cour du Banc du Roi. Mais tous ces candidats n'avaient pas de chances sérieuses. Le choix de Bacon s'imposait. Voyant dans l'Attorney général un *alter ego*, qui avait comme lui le culte de la Prérogative et la volonté de contenir les empiétements des Juges, Ellesmere l'avait indiqué à Jacques Ier comme le plus digne de recueillir sa succession [1]. Le tout-puissant favori Villiers le patronnait. Le roi n'avait eu qu'à se louer de son intervention dans les grandes causes des « Benevolences », de Somerset et des « Commendes ». Comment aurait-il hésité ? Aussi, deux jours après la retraite d'Ellesmere, il confia le grand sceau à Bacon (7 mars 1617) avec le titre, inférieur il est vrai, de Lord Garde du Sceau *(Lord Keeper)*. En réservant le titre de Chancelier, on dirait que le roi voulut tenir en haleine le zèle de Bacon.

Attribuant une grande part dans sa nomination à Villiers, il le remercia le jour même, le proclamant « le plus fidèle et le plus parfait miroir et exemple de ferme et généreuse amitié qu'on ait jamais vu à la Cour » [2].

V. — BACON GARDE DU GRAND SCEAU (1617-1618) ET CHANCELIER (1618-1621).

Quelque temps après sa promotion, le nouveau Garde du Sceau indiquait lui-même au roi l'effet produit sur le public : si elle a suscité « une violente envie chez quelques particuliers », « l'opinion générale a manifesté de la sympathie » [3]. Cette impression semble conforme à la réalité historique. Un contemporain, anecdotier, dont le témoignage est souvent fantaisiste et passionné, Sir Anthony Weldon, s'est fait l'écho des envieux quand il dit en parlant du Lord Keeper : « Il n'y a qu'un siècle indigne et dont les hommes et les mœurs sont corrompus, qui ait pu juger Bacon digne d'un poste si honorable » [4]. John Aubrey donne la note opposée : « Tout ce qui était grand et bon l'aimait et l'honorait » [5].

1. Bacon fait allusion à la bienveillante intervention d'Ellesmere dans sa Lettre au Roi du 12 février 1616 : and with the favour and countenance of a Chancellor much more (Sp. L., V, 242, § *I shall now*).

2. ... I must profess thus much, that in this day's work you are the truest and perfectest mirror and example of firm and generous friendship that ever was in court. (*Bacon à Villiers*, 7 mars 1617, Sp. L. VI, 152). — Bacon répondit gracieusement aux félicitations de sa « chère et révérende Mère l'Université de Cambridge » (Sp. L. VI, 164-165) et « de la révérende Université d'Oxford ». (*Ibidem*, p. 165).

3. For I am not so ignorant of mine own case but that I know I am come in with as strong an envy of some particulars, as with the love of the general (*Bacon au Roi*, vers le 12 août 1617, Sp. L. VI, 239-240).

4. ... Nor could any age but a worthlesse and corrupt in men and manners, have thought him [Bacon] whorty such a place of honour (ANTHONY WELDON, *The Court and Character of king James*, p. 128, § *You must*, à la fin, Londres, 1650).

5. In short, all that were great and good loved and honoured him [Bacon]. (AUBREY, *Letters... and Lives*, t. II, p. I, p. 223, vers le haut).

Bacon avait le goût du faste. Aussi tint-il à prendre possession de son siège (7 mai) avec une solennité inusitée jusque-là. Il se rendit de Gray's Inn à Westminster Hall, entouré des Lords membres du Conseil, des Juges, des fonctionnaires de la Chancellerie. Des chevaliers et des gentilshommes l'accompagnaient, montés sur des chevaux caparaçonnés [1]. Le grand sceau était porté devant lui. A la vue de ce pompeux cortège un de ses confrères de Gray's Inn ne put s'empêcher de dire aux autres membres de cette École de Jurisprudence : « Nous vivrons bien peu, si nous ne le voyons revenir ici en plus modeste équipage » [2].

Le Lord Keeper prononça un grand discours, où il exposa, dans un beau langage, avec force et dignité, l'importance et la gravité des obligations qui lui incombaient. Au cours de sa harangue, il n'avait pas ménagé les éloges au roi. Il la termina par ce compliment : « Cette pensée me soutient : je dépends d'un tel maître que mon rôle se bornera à servir de canal pour transmettre ses bontés à son peuple. Je tends et j'aspire sincèrement à bien réaliser cette maxime, qui s'applique vraiment à sa Majesté : *Le meilleur magistrat l'emporte sur la meilleure loi.* Pour moi, je doute que je puisse atteindre cet idéal. Cependant pour m'y aider j'ai à suivre l'exemple de mon père » [3].

Assurément, Bacon entrait en charge avec une vue claire de ses devoirs et avec l'intention de les bien remplir [4]. Il n'ignorait pas les abus que la corruption et la vénalité des magistrats avaient introduits dans l'administration de la justice. Si donc il faillit à sa noble tâche, ce ne fut point faute de lumière.

Bacon, cependant, n'était pas au comble de ses vœux : le titre de Lord Chancelier lui manquait encore. Il le reçut le 4 janvier 1618. La pairie ne tarda pas à lui échoir (12 juillet) avec la dignité de Baron Verulam de Verulam [5]. Ce titre est emprunté à une ancienne ville romaine dont les ruines subsistaient au nord de Saint-Albans, dans

1. Cf. les Lettres contemporaines de G. Garrard et de Chamberlain à Carleton, 9 et 10 mai 1617, dans *State Papers, Domest. Ser.* (JAMES I), vol. XCII, nos 15 et 18. — J. CAMPBELL, *The Lives of the Lords Chancellors*, t. II, ch. LV, p. 359-360.

2. Cf. CH. DE RÉMUSAT, *Bacon*, L. I, ch. V, p. 90.

3. ... It being my comfort that I serve such a master, that I shall need to be but a conduit for the conveying only of his goodness to his people. And it is true that I do affect and aspire to make good that saying, that *Optimus magistratus præstat optimæ legi* ; which is true in his Majesty. But for myself, I doubt I shall not attain it. But yet I have a domestic example so follow. (BACON, *Speech on taking his seat in Chancery*, Sp. L. VI, 193, § *There be*).

4. Un grand nombre d'affaires, à cause de la maladie d'Ellesmere et de la nonchalance des juges, étaient restées en souffrance à la Chancellerie. Trois mois après sa nomination à la Chancellerie, Bacon pouvait écrire à Buckingham qu'il avait liquidé tout cet arriéré. C'était un début splendide. Cf. *Bacon à Buckingham*, 8 juin 1617. Sp. L. VI, 208-209).

5. « Même en Angleterre, on appelle encore quelquefois le chancelier lord Bacon ; mais cela n'est pas plus régulier que si l'on donnait à Lord Chatham le nom de Lord Pitt. Bacon s'est appelé successivement Bacon, Sir Francis, Lord Verulam, Lord Saint-Albans ». (CH. DE RÉMUSAT, *Opere cit.*, L. I, ch. V, p. 93, n. 1.) — Quand, dans la suite des temps, ses titres de Verulam et de Saint-Albans eurent passé à d'autres, on prit l'habitude de l'appeler Lord Bacon. Cf. SPEDDING, Sp. L. VI, 317.

le Hertfordshire. Sur ces ruines le nouveau baron fit construire Verulam House par Dobson, son architecte [1].

Pendant que Bacon gardait le sceau, il eut à s'occuper de causes importantes. Pour achever de mettre en relief les traits de sa physionomie judiciaire et politique, il est nécessaire d'avoir une idée exacte de son rôle dans un nouveau démêlé avec Coke, l'examen du cas de Ralegh et le procès intenté à Sir Yelverton.

Coke avait conservé, dans sa disgrâce, des amis puissants, entre autres le Secrétaire d'État Winwood [2]. Une circonstance imprévue vint lui fournir l'occasion de recouvrer la faveur royale. De sa seconde femme, Lady Hatton, petite-fille de Lord Burghley [3], il avait eu deux filles, dont la plus jeune, Frances, belle comme sa mère, attirait tous les regards. C'était de plus une riche héritière. Sa beauté et sa richesse fascinèrent Sir John Villiers, frère aîné du favori. Lady Compton demanda la main de Frances pour son fils. Sir Edouard Coke, qui tenait à l'argent, marchanda sur le montant de la dot, et les négociations furent rompues. C'était maladroitement se fermer le chemin le plus sûr pour rentrer en grâce.

Des mois se passèrent qui parurent bien longs à l'ancien Chef de la Justice. Car, s'il aimait l'argent, il aimait plus encore les honneurs et la vie active. Le repos sans gloire de sa retraite forcée lui pesait chaque jour davantage. Ses amis, spécialement Winwood, s'interposèrent pour la reprise des pourparlers. Lady Compton fut avertie que Coke était prêt à accepter ses conditions. Il y eut, de part et d'autre, promesse de mariage.

Le roi et la Cour voyageaient alors en Écosse (1617). Coke écrivit à Buckingham pour le prier de faire connaître au roi ce projet matrimonial et solliciter son agrément [4]. Le roi, qui ne voyait que par les yeux de son favori, donna une chaleureuse approbation.

Restait un obstacle à vaincre : obtenir le consentement de Lady Hatton. Rien ne rapprochait Coke et sa femme, ni l'âge, ni les goûts, ni le caractère. Aussi les querelles étaient fréquentes dans ce ménage si mal assorti. Lady Hatton s'opposa résolument au mariage projeté. Prières, menaces, interventions amicales comme celle de Winwood, rien ne put la fléchir. Pressée de toute part, elle emmena sa fille à la campagne, aux Oatlands, pour en finir ou avoir quelque répit.

1. On trouvera des détails sur Verulam House dans J. Aubrey, *Letters... and Lifes*, t. II, p. I, p. 228-231.

2. De l'affaire de Coke on se bornera à rappeler les faits qui sont nécessaires pour bien saisir le rôle que Bacon y a joué. Pour les détails, cf. Spedding, Sp. L. VI, 217-257. — Gardiner, *History of England...*, t. III, ch. xxiv, p. 84-99.

3. Cette petite-fille de Burghley, cousine de Bacon, avait épousé Sir William Hatton. Veuve de bonne heure, elle devint la femme de Coke. Bacon, qui avait recherché sa main, eut toujours pour elle une grande affection. Il prit fait et cause pour lady Coke contre Coke et lui laissa un legs dans son testament, ainsi qu'à sa fille Anne et à son fils Charles. Cf. Sp. L. II, 53-54 ; 56, § *If Bacon's.* — VII, 542, I give to my Lady Coke..., vers le commencement.

4. *Coke à Buckingham*, 15 juillet 1617, dans J. Campbell, *The Lives of the Chief Justices of England from the Norman Conquest till the death of Lord Mansfield*, t. I, ch. ix, p. 298-299, Londres, 1845.

Bacon n'avait pas tardé à être mis au courant des démarches de Coke et de Lady Compton. Leur dessein lui était profondément antipathique. Il y voyait une intrigue montée par l'ancien Chef de la Justice et le Secrétaire d'État. Sa répugnance était motivée par un ressentiment personnel et par une raison politique qui servait peut-être de masque à son ressentiment. Il s'indignait à la pensée de voir son rival disgracié reprendre crédit auprès du roi avec l'aide de Buckingham. Il se borna d'abord à décharger sa mauvaise humeur sur Winwood en lui décochant des observations désobligeantes [1]. Mais, quand il apprit que Lady Hatton avait éloigné sa fille de la maison paternelle, il crut le moment propice pour provoquer l'intervention du favori. Le ton décidé de la lettre montre qu'il ignorait les vraies dispositions de Jacques Ier et de son conseiller intime. D'après lui, Sir John Villiers serait bien mal avisé s'il entrait dans une famille aussi désunie, où les disputes troublent constamment la paix. De plus, tous les amis de Buckingham sont les adversaires de Coke. Enfin et surtout la rentrée en faveur de Coke serait grandement dommageable au service du roi. Pour toutes ces raisons il insiste près du favori, afin qu'il écrive à sa mère d'empêcher le mariage ou du moins d'y surseoir jusqu'à son retour à Londres [2].

Cette lettre était à peine expédiée que Lady Compton parut chez le Lord Keeper, le priant de délivrer un mandat qui permette à Coke de ramener sa fille chez lui. Bacon refusa en termes peu courtois. La requête de Lady Compton fut au contraire favorablement accueillie par Winwood. Munie du mandat, elle part avec Coke pour les Oatlands. Une escorte de serviteurs armés, conduite par le fils de Coke (que ses camarades surnommaient Clément le batailleur), les accompagnait. Trouvant porte close, Coke parlemente en vain pour qu'on lui ouvre. Saisissant alors un soliveau qui traînait à terre, il enfonce la porte, pénètre à l'intérieur, entraîne Frances toute tremblante et la conduit à la voiture [3], où Lady Compton l'attendait [4]. Lady Hatton se mit à la poursuite des ravisseurs, et si son attelage les eût atteints, il y aurait eu entre les deux escortes « d'étranges tragédies » [5].

Le lendemain de l'enlèvement, Lady Hatton se présenta devant le Conseil et fit d'un ton indigné le récit des événements. Le Conseil ordonna à Coke de venir rendre compte de sa conduite. Au jour fixé (le mardi 15 juillet), Coke comparut et soutint que, légalement parlant, un père avait le droit de reprendre même par la force la fille qui lui

1. Cf. Spedding, Sp. L. VI, 222, *circa medium*, et note 2.

2. *Bacon à Buckingham*, 12 juillet 1617, Sp. L. VI, 223-225.

3. ... With his son [« Fighting Clem »] and ten or eleven servants weaponed, in a violent manner, [Coke] repaired to the house where their daughter [Frances] was remaining, and with a piece of timber or form broke open the door and dragged her along to his coach. (*Rapport du Conseil au Roi*, Sp. L. VI, 227, § *There was, in fine*).

4. *G. Gerrard à Carleton*, 22 juillet 1617. *State Papers, Domest. Ser.* (James I), vol. XCII, n° 101. — Sp. L. VI, 226, § *The mother*.

5. His Lady [Hatton] was at his heels [of Coke], and if her coach had not tired in the pursuit after him, there was like to be strange tragedies (*Chamberlain à Carleton*, 19 juillet 1617, *State Papers, Dom. Ser.* (James I), vol. XCII, n. 96).

a été ravie. Comme cette assertion parut contestable à l'Attorney général, Sir Henry Yelverton, le Conseil décida que Coke serait traduit devant la Chambre Étoilée « pour violence et vacarme » *(for the force and riot)* [1].

Quelques jours après cette décision, un coup de théâtre se produisit en plein Conseil. Winwood, appuyé par quelques autres conseillers, se plaignit des mesures prises contre Coke et, après avoir motivé ses plaintes, il exhiba, pour conclure, une lettre du roi approuvant sa conduite dans toute cette affaire [2]. Bacon et les conseillers qui avaient suivi sa direction comprirent dans quelle grave méprise ils étaient tombés. Sur l'heure, « toute information et autres procédures concernant cette affaire furent suspendues et complètement laissées au plaisir de sa Majesté » [3].

Bacon, maintenant informé des sentiments de la Cour, écrivit, par le même courrier, au roi et à son favori. Il manifeste à Buckingham le regret de n'avoir point reçu de réponse à sa lettre précédente et proteste de la « sincérité » des motifs qui lui inspirent son opposition au projet de mariage [4].

Avec le roi Bacon est beaucoup plus explicite. Il revient et insiste sur les arguments qu'il a déjà fait valoir contre le mariage ; mais il se déclare tout prêt, quand le roi aura pris connaissance de ses raisons, à seconder de son mieux les désirs de sa Majesté. Il offre même d'user de son influence sur Lady Hatton pour obtenir le consentement qu'elle a jusqu'ici refusé. Puis il se rend le témoignage que sa conduite à l'égard de Buckingham a été celle d'un ami véritable « qui va plutôt contre le désir de son ami que contre son bien » [5]. Il termine en « priant très humblement sa Majesté de lui pardonner s'il a commis quelque erreur » [6].

La réponse de Jacques Ier fut très mortifiante pour le Lord Keeper. Il rejetait avec quelque dédain les raisons que Bacon avait mises en avant dans l'intérêt de la Couronne ; il justifiait l'attitude de Coke ; il reprochait même à Bacon d'avoir manqué de respect et de gratitude à l'endroit de Buckingham [7].

Quand le favori, qui avait d'abord marqué son irritation par un silence prolongé, se décida à le rompre, il le fit en termes d'un laconisme hautain et menaçant [8].

1. *Rapport du Conseil au Roi*, Sp. L. VI, 229, fin du § premier.

2. *Chamberlain à Carleton*, 19 juillet 1617. *State Papers, Dom. Ser.* (James I), volume XCII, n. 96. — Sp. L. VI, 230, § *He and.*

3. And the information and all other proceedings in the business is suspended and left wholly to his Majesty's pleasure. (*Rapport du Conseil au Roi*, Sp. L. VI, 231, § *But now*, à la fin).

4. *Bacon à Buckingham*, 25 juillet 1617, Sp. L. VI, 235.

5. ... The answer of a true friend ought to be, that I had rather go against his mind than against his good (*Bacon au Roi*, 25 juillet 1617, Sp. L. VI, 233, § *My third, circa finem*).

6. I most humbly pray your Majesty to pardon me if in any thing I have erred (*Même Lettre, ibidem*, p. 234, § *It may*).

7. Cf. Spedding, Sp. L. VI, 234, § *To this.*

8. *Buckingham à Bacon*, vers le commencement d'août 1617. Sp. L. VI, 237. Cf. *ibidem*, p. 243, une autre lettre encore plus courte et plus dédaigneuse.

Ces réponses jetèrent Bacon dans un grand trouble. Il s'empressa d'envoyer au roi une longue apologie. Serviteur dévoué, il a agi pour le mieux et s'en remet « au jugement de sa Majesté » sur la valeur des raisons qu'il avait exposées. Il « la prie très humblement de lui conserver sa grâce et sa faveur » [1].

Dans sa lettre à Buckingham, où il l'assure de ses « bons offices » pour le succès du mariage, on est heureux de découvrir un sursaut de fierté : « J'espère, bien que je sois le fidèle serviteur de Votre Seigneurie, que vous ne voudrez pas me faire le vassal de leurs passions [de Lady Compton et de Sir John Villiers], surtout tant qu'ils seront gouvernés par Sir Edouard Coke et le Secrétaire Winwood » [2].

La Cour ne devait pas tarder à rentrer à Londres. Néanmoins le roi tint à répliquer immédiatement à Bacon dans une longue épître, où les « observations » désobligeantes ne lui sont pas ménagées [3].

Cependant Coke ne restait point inactif : il alla au devant de Jacques Ier qui le reçut très bien à Coventry [4].

De son côté, l'Attorney Yelverton, poussé sans doute par Bacon et d'autres membres du Conseil, se hâta de rejoindre le roi pour contrebalancer l'impression que la visite de Coke ne pouvait manquer de produire sur sa Majesté et son favori. Après avoir observé l'état des esprits, le messager en rendit compte à Bacon dans une lettre confidentielle, où il ne lui cachait pas ses appréhensions. Buckingham est très échauffé contre lui *(very fervent)*. « Il dit ouvertement à qui veut l'entendre que vous êtes oublieux de ses bontés » et que « selon une coutume invétérée, vous lui êtes infidèle, comme vous l'avez été aux comtes d'Essex et de Somerset » [5]. « Comme des chiens », qui « aiment à se jeter sur celui qu'ils voient saisi », les courtisans rivalisent sur le compte de Bacon « en propos malicieux et détracteurs » [6]. C'est un bruit trop répandu parmi eux « que votre grandeur sera abattue et

1. *Bacon au Roi*, vers le 12 août 1617, Sp. L. VI, 241, § *As for*, et 242, § *To conclude*.

2. But I hope, though I be true servant to your Lordship, you will not have me vassal to their passions, especially as long as they [are] governed by Sir Edward Coke and Secretary Winwood (*Bacon à Buckingham*, 23 août 1617, Sp. L. VI, 243).

3. *Jacques Ier à Bacon*, vers le 25 août 1617, Sp. L. VI, 243-245. — Bacon répondit qu'il attendrait le retour du roi pour lui présenter sa défense : *Bacon au Roi*, 31 août 1617, Sp. L. VI, 245-246.

4. *Lake à Winwood*, 28 août 1617, *State Papers, Dom. Ser.* (James I), vol. XCIII, n° 69.

5. ... Every courtier is acquainted that the Earl [Buckingham] professeth openy against you as forgetful of his kindness... Not forbearing in open speech... to tax you, as if it were an inveterate custom with you, to be unfaithful to him as you were to the Earls of Essex and Somerset (*Yelverton à Bacon*, 3 septembre 1617, Sp. L. VI, 248, § 1st et 2nd).

6. Buckingham, dans sa lettre de réconciliation à Bacon, confirme le témoignage d'Yelverton sur l'attitude des courtisans : ... And I protest all this time past it was no small grief unto me to hear the mouth of so many upon this occasion open to load you with innumerable malicious and detracting speeches, as if no music were more pleasing to my ears than to rail of you ; which made me rather regret the ill nature of mankind, what like dogs love to set upon him that they see once snatched at. (*Buckingham à Bacon*, 22 septembre 1617. Sp. L. VI, 252, § *Thus*).

que, comme votre langue a été un rasoir pour quelques-uns, la leur le sera pour vous-même » [1].

Cette lettre, datée du 3 septembre, plongea le Lord Keeper dans la consternation. On le conçoit aisément. Dans cette affaire, Bacon en définitive n'avait fait que son devoir comme homme de loi et comme ami. L'antipathie qu'il éprouvait pour Coke le lui avait sans doute rendu facile, peut-être même malignement agréable. Comment, dans l'ignorance des intentions royales, le Lord Keeper et le Conseil auraient-ils pu laisser sans protestation les violences intolérables de l'ancien Chef de la Justice et le scandale qui en était résulté ? Bacon estimait d'autre part que l'union projetée n'avait rien d'honorable pour les Villiers. En s'y opposant, il avait cru bien servir les intérêts véritables de Buckingham. Mais la lecture du rapport d'Yelverton lui montrait avec une douloureuse évidence qu'il avait mal calculé. Il n'avait pas pénétré à fond l'âme du favori. L'expérience cruelle qu'il venait de faire à ses dépens lui ouvrit les yeux. Il comprit alors, pour ne l'oublier jamais, que Buckingham, qui jusque-là avait reçu ses avis avec une déférente gratitude, n'était pas d'humeur, malgré ses instincts généreux, à souffrir qu'on contrariât les desseins qu'il avait à cœur de voir réussir, comme l'avancement et l'enrichissement de sa parenté. Bacon dut se dire qu'il y allait de sa place et penser qu'une soumission complète pouvait seule le sauver.

Que le Lord Keeper ait réellement, à un instant donné, couru ce péril, c'est vraisemblable. Mais, au moment où la lecture du rapport de l'Attorney lui causait les plus vives inquiétudes, le péril était écarté. Au fond, le roi tenait à conserver Bacon dont il avait eu tant de fois l'occasion de priser le zèle et les services. L'irritation de Buckingham n'avait pas éteint dans son cœur l'ardente sympathie que Bacon lui avait inspirée. Puis, la loyale défense, qu'Yelverton avait présentée de l'attitude du Lord Keeper [2], n'avait pas laissé que de produire un effet calmant sur l'esprit surexcité de Buckingham et, par ricochet, sur celui de Jacques Ier. Car, deux jours seulement après l'envoi du rapport de l'Attorney, le favori par ordre du roi adressait à Bacon quelques mots bienveillants, qui présageaient une prochaine réconciliation : « Sa Majesté, disait-il, est, vous le savez, si judicieuse que, quelle que chose qu'elle entende, elle gardera une oreille ouverte pour vous écouter. Telle étant sa disposition princière, vous pouvez être assuré de sa gracieuse faveur en ce cas » [3].

La Cour rentra à Londres le 15 septembre. Quelques jours après, Bacon eut avec Buckingham une entrevue, dont ce dernier parle dans sa lettre de réconciliation. Après avoir expliqué sa conduite,

1. ... Is it too common in every man's mouth in court, that your greatness shall be abated, and as your tongue hath been as a razor to some, so shall theirs be to you (*Yelverton à Bacon, Ibidem*, p. 248, § 3rd.).

2. *Lettre d'Yelverton à Bacon*, Sp. L. VI, 247, § *In the passage.*

3. That you know his Majesty to be so judicious that, whatsoever he heareth, he will keep one ear open to you ; which being indeed his own princely disposition, you may be assured of his gracious favour in this kind. (*Buckingham à Bacon*, 5 septembre 1617, Sp. L. VI, 249, *circa finem*).

Bacon « offrit de lui faire sa soumission, même par écrit », si le favori « le voulait ainsi » [1]. Cette démarche toucha Buckingham et fit jaillir « des étincelles de sa vieille affection » [2]. Il alla trouver le roi. Celui-ci lui déclara son intention formelle « de donner au Lord Keeper, pour servir d'exemple, une marque publique » [3] de désapprobation. Mais le favori intercéda si vivement à genoux sa Majesté qu'elle consentit à tempérer ses rigueurs. Elle se bornera à signaler, en plein Conseil, quelques-unes des erreurs commises dans cette affaire du mariage et infligera une réprimande aux conseillers qui se sont mal comportés en la circonstance, mais sans nommer personne. « Vous avez, mon Seigneur, concluait Buckingham, une belle occasion d'acquérir une bonne réputation par votre dévouement sincère au service de sa Majesté » [4].

La lettre de réconciliation, où Buckingham donnait à Bacon tous ces détails, est conçue en termes qui ne laissent aucun doute sur la loyauté de son retour. Désormais rien ne viendra troubler leur amitié.

Dans la réponse de Bacon éclate une joie si vive qu'on devine qu'il est à la fois ravi et étonné d'un revirement aussi complet :

« Mon Seigneur toujours très bon, maintenant meilleur que vous-même,

« La plume ou plutôt le pinceau de votre Seigneurie a tracé des traits si ressemblants de la magnanimité, de la noblesse et de la véritable bonté à mon égard, qu'il m'a semblé voir dans votre attitude l'image d'une vertu antique et non un acte du temps présent. C'est la ligne de conduite de ma vie, et non les lignes de ma lettre, qui doit exprimer ma reconnaissance : si je viens à y manquer, qu'alors Dieu me manque et me rende aussi malheureux que je me trouve heureux en ce moment de cette réviviscence due à la singulière clémence de sa Majesté ainsi qu'à votre incomparable amour et faveur. Que Dieu vous garde, vous fasse prospérer et vous récompense de votre bonté envers votre ami et serviteur ressuscité et infiniment obligé » [5].

Mais un nuage vint promptement assombrir ce ciel radieux. Ce que Bacon avait tant redouté arriva. Coke reprenait sa place à la table du

1. ... Your offer of submission unto me, and in writing (if so I would have it... (*Buckingham à Bacon*, 22 septembre 1617, Sp. L. VI, 251, § *But his*).

2. ... The sparks of my old affection towards you. (*Même Lettre, ibidem*, p. 251.)

3. ... He [James I] would put some public exemplary mark upon you. (*Même Lettre, ibidem*, p. 251.)

4. And, to conclude, my Lord, you have hereby a fair occasion so to make good hereafter your reputation by your sincere service to his Majesty... (*Buckingham à Bacon, même lettre, ibidem*, p. 252, § *Thus*, vers la fin).

5. My ever best Lord, now better than yourself,

Your Lordship's pen or rather pencil hath pourtrayed towards me such magnanimity and nobleness and true kindness, as methinketh I see the image of some ancient virtue, and not any thing of these times. It is the line of my life, and not the lines of my letter, that must express my thankfulness : wherein if I fail, then God fail me and make me as miserable as I think myself at this time happy by this reviver, through his Majesty's singular clemency and your incomparable love and favour. God preserve you, prosper you and reward you for your kindness to

Your raised and infinitely obliged friend and servant.

(*Bacon à Buckingham*, 22 septembre 1617, Sp. L. VI, 252-253).

Conseil, le 28 septembre. Le lendemain, Frances épousait Sir J. Villiers à Hampton Court. Le roi avait daigné conduire lui-même la mariée à l'autel.

Le bruit de ce mariage et des démêlés auxquels il donna lieu ne dépassa guère le monde de la Cour et de la ville. L'affaire Ralegh eut au contraire dans tout le pays un immense retentissement. Néanmoins nous glisserons sur ce procès, parce que Bacon n'y eut qu'un rôle secondaire.

Sir Walter Ralegh, compromis dans la rébellion du comte de Somerset (1603) [1], languissait depuis 15 ans à la Tour, toujours sous le coup de la sentence de mort qu'il avait encourue. C'était un homme vraiment extraordinaire : guerrier, explorateur, colonisateur, historien, poète à ses heures, politique, courtisan et conspirateur, il avait dépensé, dans une vie pleine d'aventures, les ressources d'un esprit souple et d'un caractère entreprenant. Il avait tenté quelques expériences en chimie, et Bacon l'estimait assez pour le juger digne de participer à l'œuvre de la « Grande Restauration » [2].

Pour tromper l'ennui de sa longue captivité, Ralegh composa plusieurs ouvrages, notamment une *Histoire du Monde* [3]. C'était un dérivatif insuffisant à son besoin d'activité. Il finit par obtenir du gouvernement l'autorisation d'aller à la recherche d'une mine d'or, dont il garantissait l'existence, sur les bords de l'Orénoque. La « Commission » officielle qu'il reçut lui défendait d'attaquer les possessions que l'Espagne avait dans ces parages. L'expédition partit de Plymouth le 12 juin 1617. En dépit de la défense, les explorateurs incendièrent une ville espagnole. Contraints de rebrousser chemin, ils rentrèrent en Angleterre sans avoir découvert la fameuse mine. Ralegh fut arrêté et reconduit à la Tour, où il composa une *Apologie* [4] de son expédition. L'ambassadeur d'Espagne réclama énergiquement sa condamnation. Le cas fut examiné par des Commissaires, dont le Chancelier Bacon faisait partie. C'est ce dernier qui composa le rapport. Les Commissaires estimèrent que Ralegh était coupable d'avoir abusé de la confiance de Jacques Ier et d'avoir sans raison guerroyé contre les sujets de Philippe III. En conséquence, la Cour du Banc reçut l'ordre de faire exécuter la sentence capitale prononcée en 1603 contre l'accusé. L'exécution eut lieu le 29 octobre 1618. Ralegh montra du courage et harangua éloquemment la foule qui entourait l'échafaud.

La nouvelle de cette mort provoqua dans toute l'Angleterre une immense émotion. Oublieux ou inconscient des fautes et des crimes que l'histoire a le droit de reprocher à Ralegh, le peuple ne vit dans le

1. Le procès de Ralegh avait été jugé à Winchester. Cf. Howell, *State Trials*, t. II, col. 1-60.

2. The setting on work my Lord of Northumberland, and Ralegh and therefore Haryott, themselves being already inclined to experiments. (Bacon, *Commentarius solutus*, Sp. L. IV, 63.)

3. *History of the World*, Londres, 1614.

4. W. Ralegh, *Apology for his Voyage to Guiana*, dans ses *Works*, t. VIII, p. 477-507, Oxford, 1829.

condamné qu'une victime de son dévouement à la grandeur du pays. Une Déclaration royale [1] parut le 27 novembre pour éclairer et calmer l'opinion.

On s'accorde à reconnaître que ce document officiel a été rédigé par Bacon. Il est modéré et digne. Mais, comme tous les documents officiels de ce genre, il a semblé suspect de partialité. Il n'y a cependant aucune raison de suspecter la bonne foi des Commissaires et de leur porte-parole. Sans doute ils ont pu se tromper en concluant des interrogatoires, auxquels Ralegh fut soumis, que la mine d'or dont il parlait n'avait d'existence que dans son imagination. Là n'était pas le grief qui constituait à leurs yeux sa culpabilité. On peut taxer de bizarrerie juridique les motifs légaux qui interdisaient d'intenter à Ralegh un nouveau procès. Mais les Commissaires, en y adhérant, ne firent que se conformer aux lois existantes. Leur rôle n'était pas de les modifier. Un nouveau procès d'ailleurs n'eût point profité à l'accusé, car il ne niait pas le fait matériel de l'agression. Conséquemment il eût été déclaré coupable d'avoir violé le droit des gens en attaquant sans raison les sujets d'un pays avec lequel l'Angleterre était en paix [2].

Le Chancelier Bacon regardait comme un devoir indispensable de déférer aux réquisitions et même aux simples désirs « de la personne sacrée de sa Majesté » : pratiquement ce devoir primait à ses yeux tous les autres [3]. Cet état d'esprit l'exposa plus d'une fois à froisser les plus légitimes délicatesses de la reconnaissance. Mais il était décidé à tout sacrifier au service du roi, ce qui était le plus sûr moyen de conserver sa place.

C'est précisément ce qui arriva dans la cause de l'Attorney général, Yelverton. On n'a pas oublié avec quel dévouement, pendant l'orage soulevé par le projet de mariage de John Villiers, il plaida en faveur de Bacon devant Jacques Ier et son favori, ni quelle lettre, pleine d'un affectueux intérêt, il avait écrite à son ami pour l'informer de la gravité de la situation.

Dans l'exercice de ses fonctions, Yelverton commit une erreur imputable à sa négligence : « En dressant une nouvelle charte pour la Cité de Londres, Yelverton inséra des clauses pour lesquelles il était incapable de produire un mandat qui les justifiât. Le pire qu'on pût alléguer contre lui, c'est qu'il avait, par inadvertance, mal saisi les directions orales reçues du roi » [4].

La Cour ne pouvait cependant accuser Yelverton de mollesse à soutenir les droits de la Prérogative. En 1610, il avait revendiqué

1. *A Declaration...*, cf. Sp. L. VI, 384-413.
2. Cf. Sp. L. VI, 358-360.
3. On se rappelle que Bacon écrivait un jour au roi que le servir était sa fin.
4. In drawing up a new charter for the city of London, Yelverton inserted clauses for which he was unable to produce a warrant. The worst that could be said was that he had, through inadvertence, misunderstood the verbal directions of the king. (GARDINER, *History of England*, t. IV, ch. XXXIII, p. 23, vers le haut).

pour le roi le droit de lever des impôts. En 1616, il avait assisté Bacon dans sa lutte vigoureuse contre les empiétements que Jacques Ier reprochait au Chef de la Justice, Coke. Il avait donné son assentiment aux patentes et aux monopoles. Mais il trouvait intolérable l'intervention de Buckingham pour faire concéder certains monopoles (par exemple : fabrication des fils d'or et d'argent, droit d'ouvrir des auberges et des cabarets) [1], qui étaient exploités par les frères du favori et leurs agents. Aussi ne se prêta-t-il qu'avec mauvaise grâce à ces concessions et ne cacha point sa répugnance à envoyer en prison les habitants de Londres qui n'en tenaient pas compte. Grave imprudence. Car « dès lors c'était chose connue que montrer de la tiédeur dans la défense des monopoles, c'était faire un affront direct à Buckingham » [2]. Le favori le prouva à Yelverton. L'octroi de la patente à la Cité lui fournit une occasion, qu'il ne laissa point échapper, d'assouvir son ressentiment.

L'Attorney fut suspendu de ses fonctions. Comprenant le danger qui le menaçait, il offrit de confesser son erreur et de faire sa soumission par écrit. De son côté, la Cité était prête à renoncer à la patente. C'était, semble-t-il, une sanction bien suffisante pour une faute commise par négligence. Mais Bacon et les Conseillers, que le roi chargea d'examiner le cas, trouvèrent que ce n'était assez « pour l'honneur de sa Majesté » [3]. Ils proposèrent de citer le coupable devant la Chambre Étoilée [4]. Conformément à cet avis, Yelverton comparut devant cette Cour le 27 octobre 1620. L'acte de soumission de l'accusé fut lu à l'audience, et Yelverton, « debout à la barre parmi les Conseillers ordinaires », parla « brièvement », mais d'une façon si « éloquente » [5] que, malgré l'opposition du Chancelier [6], il obtint l'ajournement de l'affaire pour savoir si le roi se contenterait de cette soumission publique.

C'était un succès qui lui donna quelque espérance d'échapper à une condamnation. Mais ce ne fut qu'une lueur. Car le 10 novembre « le délinquant » comparut de nouveau. L'audience fut solennelle et très longue. Les Juges, au nombre de douze, étaient des personnages marquants : Sir Edouard Coke ; Sir Fulke Greville, Chancelier de l'Échiquier ; Sir Henry Hobart, Chef de la Justice des Plaids communs ;

1. Cf. *infra*, p. 197 sqq.

2. Already it was known to be lukewarm in the defence of monopolies was to offer a direct insult to Buckingham. (GARDINER, *History of England*, t. IV, ch. XXXIII, p. 22, § *Small*, vers le commencement).

3. ... The submission by letter offered by Mr Attorney is no way satisfactory for your Majesty's honour. (*Lettre des Conseillers au Roi*, 16 juin 1620, Sp. L. VII, 99, § *That the*).

4. HOWELL, *State Trials*, t. II, col. 1135-1146.

5. Cf. Sp. L. VII, 134, § *Only*. — Discours d'Yelverton, dans *State Papers, Dom. Ser.* (JAMES I), vol. CXVII, nº 35.

6. Cet échec ajournait la vengeance de Buckingham. Bacon lui en fit part dans une lettre où il marque aussi son mécontentement : This was against my opinion, then declared plain enough ; but put to votes and ruled by the major part ; though some concurred with me. I do not like of this course... — Il semble que Bacon sente le besoin de se justifier, car il ajoute : I have *cor unum et via una* ; and therefore did my part as a Judge and the King's Chancellor. (*Lettre* du 28 octobre 1620. Sp. L. VII, 135, § *To make*).

Sir Julius Cæsar, Maître des Rôles ; Sir Henry Montagu, Chef de la Justice du Banc du Roi ; Sir George Calvert, Secrétaire d'État ; Sir Thomas Edmunds, Trésorier de la Maison du Roi ; le Docteur Andrewes, évêque de Winchester ; le comte d'Arundel, comte Maréchal ; le comte de Pembroke, Lord Chambellan ; le Docteur Abbot, archevêque de Cantorbéry ; enfin Lord Verulam, Chancelier. Après l'exposé des charges, chacun des Juges prit la parole et motiva son jugement. Le Chancelier parla le dernier. Il débuta ainsi : « Reste à porter la sentence relative à Mr l'Attorney, dont je vous dirai ce que mon cœur me dit à moi-même : je suis cordialement peiné pour lui. Il était de ceux qui m'assistaient quand j'étais Attorney. Il m'a témoigné un grand respect professionnel, et j'observai alors qu'il était homme de grande intégrité et d'excellent jugement » [1]. C'est tout ce que l'amitié et le souvenir des services rendus inspirèrent au cœur sec de Bacon [2]. Il soutint, d'une façon très brève, mais sans ménagement, que « la faute d'Yelverton était grande » [3]. Il s'estima heureux cependant de reconnaître qu'il n'y avait pas eu corruption par présent. Pour la sentence, il « agréa » les sanctions qu'on avait proposées avant lui : amende de 4.000 livres et emprisonnement, dont la durée est abandonnée au bon plaisir du roi. « Quant à la place d'Attorney, je déclare qu'il est impropre à la remplir, et je laisse à sa Majesté le soin d'en disposer » [4].

Ce trait final, le plus cruel pour l'accusé, donne à penser que dans toute cette affaire, dont il fut l'âme, Bacon s'appliqua à servir les basses rancunes de Buckingham. Dès le lendemain, il lui fit part allègrement du succès remporté : « Hier soir, nous avons terminé la cause de Sir Henry Yelverton... Je me suis tué moi-même en siégeant presque huit mortelles heures. Mais j'avais résolu de siéger jusqu'au bout... Je laisse à d'autres de dire comment j'ai remué la Cour ; mais je puis dire que tout s'est passé au grand honneur de sa Majesté » [5]. Bacon n'avait pas besoin d'ajouter : « et pour la plus grande joie » de son correspondant. Le roi allait retirer l'emploi d'Attorney général à Yelverton. Buckingham, qui n'avait pu empêcher la promotion de ce magistrat, tenait enfin sa vengeance [6].

1. The sentence rests on Mr Attorney, of whom I shall tell you that my heart tells me, that I am heartily sorry for him. He was one that served with me when I was attorney, and gave me many respects in my place, and I observed him then to be a man of great integrity and excellent judgment. (Bacon, *Discours sur le cas d'Yelverton*, Sp. L. VII, 138).

2. Dans le canevas de Discours préparé pour la première comparution, Bacon est moins sec. Cf. Sp. L. VII, 133, *Notes*.

3. His offence is great, and I am sorry for it. (*Même discours*, p. 138).

4. Therefore I agree to the least fine of 4.000 l. and to the rest of punishment ; for his place, I declare him unfit for it, and so leave it to his Majesty to dispose of it. (*Même Discours*, p. 139, fin).

5. Yesternight we made an end of Sir Henry Yelverton's cause. I have almost killed myself with sitting almost eight hours. But I was resolved to sit it through... How I stirred the court, I leave it to others to speak ; but things passed to his Majesty's great honour. (*Bacon à Buckingham*, 11 novembre 1620, Sp. L. VII, 140).

6. Sur le procès d'Yelverton on peut consulter *Lettres de Chamberlain à Carleton*, 28 juin, 8 juillet, 9 septembre, 28 octobre 1620, dans *State Papers, Dom. Ser.* (James I),

Malgré les tracas de la vie publique, Bacon n'avait pas cessé, comme nous l'apprennent ses lettres et l'atteste Rawley, son biographe, de travailler à l'*Instauratio Magna*. Quinze ans s'étaient écoulés depuis l'apparition de son premier livre philosophique : *Of Proficience and Advancement of Learning*, quand il se décida, vers la fin de 1620, à publier le *Novum Organum* [1]. De tous ses ouvrages c'est celui qu'il prisait le plus. La première ébauche remonte à l'opuscule l'*Enfantement viril du siècle* [2]. Le *Novum Organum*, remis une douzaine de fois par Bacon sur le métier, est vraiment l'œuvre de sa vie et l'expression longuement mûrie de sa pensée. Il écrivait au roi dans une lettre particulière *(private lines)* distincte de la *Dédicace* publique : « Deux membres de votre Conseil et un évêque de ce pays savent que je travaille à cet ouvrage depuis près de trente ans. Je l'ai fait sans hâte. La raison qui m'a porté à le publier maintenant, malgré son état de grande imperfection, c'est, pour parler franchement, que je compte mes jours, et je voudrais le sauver » [3].

Le titre, à lui seul, révélait clairement les hautes visées de l'auteur : supplanter l'Ὄργανον d'Aristote, de celui qu'il appelait outrageusement le dictateur des sciences. Le *Novum Organum* « n'est qu'une logique nouvelle, qui apprend à faire des découvertes et à juger par voie d'induction (car je trouve que le syllogisme ne convient pas aux sciences de la nature) et qui par là même rend la philosophie et les sciences à la fois plus vraies et plus actives » [4].

Le *Novum Organum* forme la seconde Partie de l'œuvre intégrale, l'*Instauratio Magna*, qui devait en comprendre six. Mais Bacon était tellement pressé de prendre position qu'il ne voulut pas attendre l'achèvement de la première Partie, le *De Augmentis scientiarum*. Il tint cependant à placer, avant le *Novum Organum*, le *Prologue*, la *Préface* et le *Plan (Distributio Operis)* [5], qui se rapportent à l'ensemble de l'ouvrage. Le tout est pompeusement dédié « au Sérénissime et Très Puissant Prince et Maître, Jacques, par la grâce de Dieu, Roi de

vol. CXV, n° 112; CXVI, n^es 13, 92; CXVII, n° 37. — *Lettre de Thos. Locke à Carleton*, 11 novembre 1620, *ibidem*, vol. CXVII, n° 71.— Lettre anonyme, 15 novembre *ibidem*, vol. CXVII, n° 76.

1. *Pars Secunda Operis* [Instauratio Magna] *quæ dicitur* Novum Organum *sive Indicia vera de Interpretatione Naturæ*, Londres, 1620, Sp. I, 147-365. — B. II, 1-233.

2. *Temporis Partus Masculus*, Sp. III, 527-539. — B. II, 341-353. C'est l'écrit le plus ancien de Bacon, s'il doit être identifié, comme il semble, avec le *Temporis Partus Maximus*, dont Bacon parle dans sa *Lettre au Père Fulgenzio*. Cf. Sp. L. VII, 532, vers la fin ; Sp. I, 104, § 3. — B. III, 552. — D'après cette *Lettre* l'opuscule *Temporis Partus Maximus* a été composé en 1585.

3. There be two of your council, and one other bishop of this land, that known I have been about some such work near thirty years ; so as I have made no haste. And the reason why I have published it now, specially being unperfect, is, to speak plainly, because I number my days, and would have it saved. (*Lettre* de Bacon, qui accompagnait l'envoi au Roi du *Novum Organum*, 12 octobre 1620, Sp. L. VII, 120, § *There*).

4. The work, in what colours soever it may be set forth, is no more but a new logic, teaching to invent and judge by induction (as finding syllogism incompetent for sciences of nature), and thereby to make philosophy and sciences both more true and more active. (*Même Lettre*, *ibidem*, p. 119-120).

5. Cf. S Ip., 121-145. — B. I, 5-32.

Grande-Bretagne, de France et d'Hibernie, Défenseur de la Foi ». Les compliments étaient un tribut imposé par l'étiquette. Bacon les distribue d'une plume généreuse. Il n'a garde d'oublier le titre de nouveau Salomon, dont le roi était si friand et qui lui convenait si peu. « C'est au siècle du plus sage et du plus savant des Rois que revient à juste titre l'honneur de voir cette Régénération et Restauration des Sciences » [1]. Après cet hommage, il soumet au prince « une demande qui n'est point indigne de sa Majesté et dont le succès contribuerait plus efficacement que tout le reste au but poursuivi ». La voici : « Vous, qui en tant de manières reproduisez Salomon, par la gravité des jugements, le règne pacifique, l'ampleur des sentiments et la noble variété des livres composés, daignez encore, à l'exemple du même roi, avoir soin qu'on assemble et coordonne les matériaux d'une Histoire naturelle et expérimentale [2], vraie et sévère (sans ornement de style), destinée à servir de base à la philosophie, telle enfin que nous la décrirons en son lieu » [3].

Mais le nouveau Salomon resta sourd à cette juste requête, à laquelle Bacon attachait la plus grande importance [4]. Il n'avait ni l'intelligence assez ouverte pour comprendre la longue portée de l'entreprise, ni la volonté prête à y coopérer efficacement, car ses ressources pécuniaires étaient employées à satisfaire ses goûts dépensiers et à combler son favori.

Jacques Ier répondit à l'envoi du *Novum Organum* par une lettre aimable, écrite de sa main. La lecture du livre a confirmé à ses yeux une observation déjà faite : « Vous vous rencontrez avec moi pour garder le milieu entre les deux extrêmes » [5]. Cependant le roi, en lisant certains passages, avait lancé cette réflexion, où on peut voir une pointe malicieuse : « L'ouvrage ressemble à la paix de Dieu qui passe tout entendement » [6]. Bacon déclara, dans sa réponse, qu'il ne sait comment exprimer sa reconnaissance. Les hyperboles ne lui coûtent pas. Il compare Sa Majesté à « un astre, d'un aspect bienfaisant, dont la gra-

1. Merito autem temporibus regis omnium sapientissimi et doctissimi Regeneratio ista et Instauratio scientiarum debetur. (Bacon, *Instauratio Magna, Dédicace au Roi*, Sp. I, 124. — B. 1, 7, à la fin).

2. Bacon fait suivre le *Novum Organum* d'une Description de l'*Histoire naturelle* telle qu'il la conçoit : *Parasceve ad Historiam naturalem et experimentalem* (Sp. I, 391-411. — B. II, 234-254).

3. Superest petitio, Majestate tua non indigna, et maxime omnium faciens ad id quod agitur. Ea est ut, quando Salomonem in plurimis referas, judiciorum gravitate, regno pacifico, cordis latitudine, librorum deniquè quos composuisti nobili varietate, etiam hoc ad ejusdem regis exemplum addas, ut cures Historiam naturalem et experimentalem, veram et severam (missis philologicis), et quæ sit in ordine ad condendam philosophiam, denique qualem suo loco describemus, congeri et perfici. (Bacon, *Dédicace au Roi*, Sp. I, 124. — B. I, 7-8).

4. Bacon insiste sur cette même demande dans sa *Lettre au Roi* du 12 octobre, Sp. L. VII, 120, § *There*, fin, et dans celle du 20 octobre, *ibidem*, p. 130, § *This comfortable*.

5. ... I have already observed that you jump with me in keeping the mid way between the two extremes. (*Jacques Ier à Bacon*, 16 octobre 1620, Sp. L. VII, 122, vers la fin).

6. And yet for all these special favours the King cannot forbear sometimes in reading his last book to say that it is like the peace of God, that passeth all understanding. (*Chamberlain à Carleton*, 3 février 1621, *State Papers, Dom. Ser.* (James I), vol. CXIX, n° 64).

cieuse influence se répand sur toute chose »[1]. Puis, venant au *Novum Organum* : « Quoique cet ouvrage, par thèse et principe, récuse toute autre épreuve que l'expérience et les résultats de l'expérience conduite dans la vraie voie, cependant la vivacité et la profondeur de jugement de votre Majesté doivent faire exception à cette loi générale, et vos questions, observations et avertissements peuvent faire un bien infini »[2].

Bacon fit hommage du *Novum Organum* aux universités de Cambridge et d'Oxford. Dans sa lettre d'envoi à la première, il tâcha de calmer les appréhensions des Cambridgemen fortement attachés à la philosophie antique : « J'ai suivi une voie nouvelle, mais que cela ne vous émeuve pas. Car le cours des âges et des siècles amène nécessairement de pareils changements. L'antiquité cependant a une gloire en propre, celle du génie ; mais la foi n'est due qu'à la parole de Dieu et à l'expérience. Ramener les sciences, telles qu'on nous les a transmises, à l'expérience est chose impossible ; les refondre entièrement au moyen de l'expérience est une entreprise laborieuse sans doute, mais praticable »[3].

L'université d'Oxford fut si charmée du présent qu'elle créa Maître ès arts le jeune homme, William Moyle, qui lui apporta le livre de Bacon[4].

« Les réponses », que Bacon « reçut, contiennent plutôt des compliments que d'intelligents éloges. Pas plus le roi que le favori[5], pas plus le favori que les universités ne devaient comprendre la portée de l'œuvre nouvelle »[6].

Parmi les autres destinataires du *Novum Organum* deux doivent être mentionnés, Sir Henry Wotton et Sir Edouard Coke.

Le premier, alors en ambassade à Vienne, était cousin de Bacon, Homme instruit et versé dans les sciences, il était « fier » d'avoir avec Bacon « une certaine conformité d'études »[7] et saluait le *Novum Organum* comme « un grand et immortel bienfait pour tous les enfants de la nature et pour la nature elle-même jusqu'à ses extrémités les plus reculées »[8].

1. I see your Majesty is a star, that hath benevolent aspect and gracious influence upon all things that tend to a general good. (*Bacon à Jacques Ier*, 20 octobre 1620, Sp. L. VII, 130).

2. For though this work, as by position and principle, doth disclaim to be tried by any thing but by experience and the resultats of experience in a true way, yet the sharpness and profoundness of your Majesty's judgment ought to be an exception to this general rule, and your questions, observations and admonishments may do infinite good. (*Même Lettre, ibidem*, p. 130, § *Your*).

3. Nec vos moveat quod nova via sit. Necesse est enim talia per ætatum et sœculorum circuitus evenire. Antiquis tamen suus constat honos, ingenii scilicet ; nam fides Verbo Dei et experientiæ tantum debetur. Scientias autem ad experientiam retrahere non conceditur ; at easdem ab experientia de integro excitare operosum certe sed pervium. (*Bacon à l'université de Cambridge*, Sp. L. VII, 136. — B. III, 545).

4. Anthony Wood, *Athenæ Oxonienses, Fasti*, t. I, col. 838, § *Creations*, 4 novembre 1620. Londres, 1691.

5. Bacon fait allusion à la lettre aimable qu'il reçut de Buckingham « sur son livre » dans sa réponse du 19 octobre 1620, Sp. L. VII, 129.

6. Ch. de Rémusat, *Bacon*, l. I, ch. v, p. 98-99.

7-8. The pride I take in a certain congeniality, as I may term it, with your Lordship's studies... — Wotton avait reçu trois exemplaires : three copies of that work,

Depuis la rentrée en faveur de Coke, il semble que le Chancelier ait tenu à entretenir avec lui de courtoises relations. Le fait est qu'il lui adressa un exemplaire de son nouveau livre. On conserve cet exemplaire dans la bibliothèque du comte de Leicester, à Holkham, dans le Norfolkshire. Ce délicat hommage n'apaisa point les rancunes du rude légiste. Sur la page du titre, on lit : *Edw. C. ex dono auctoris* (Don de l'auteur) ; puis, au-dessous, deux vers latins précédés de ces mots : *Conseil à l'auteur* :

> Tu entreprends de restaurer les enseignements des anciens Sages.
> Restaure auparavant les lois et la justice [1].

C'était une leçon clairvoyante mais durement administrée. Coke ne s'en tint pas là. En tête du livre, portant ce titre plein de promesses : *Instauratio Magna*, Bacon a mis une gravure qui représente un navire franchissant à toutes voiles les colonnes d'Hercule. En vue de cette vignette, d'un symbolisme provocant, l'impitoyable magistrat, cette fois peu perspicace, mais aiguillonné peut-être par la jalousie, ne rougit pas d'écrire un distique outrageant :

> Il ne mérite point d'être lu dans les Ecoles,
> Mais de prendre place dans la cargaison du Navire des Fous [2].

Cependant le Chancelier menait une vie princière [3], tantôt à la ville, dans une somptueuse demeure, York House, tantôt à la campagne, au milieu des splendeurs de Gorhambury ou de Verulam House, résidences d'été très voisines. Dans cette dernière, tout entière construite par lui, il s'était ménagé, pour l'étude et le repos, une petite retraite, entourée de beaux étangs, « si ingénieusement imaginée » qu'Aubrey déclare n'avoir « jamais vu rien de pareil » [4]. A Gorhambury [5], il avait ajouté à la « maison gothique », bâtie par son père, « un portique plein

wherewith your Lordship hath done a great and ever-living benefit to all the children of nature and to nature herself in her uttermost extent and latitude. (*Wotton à Bacon*, 20 novembre 1916, dans B. Montagu, *The Works of Francis Bacon*, t. XVI, 2e Partie, note BBB, Londres, 1834). — Izaac Walton a publié *Reliquiæ Wottonianæ or a Collection of Lives, Letters, Poems...*, Londres, 1651.

1. *Auctori consilium.*
Instaurare paras veterum documenta Sophorum.
Instaura leges justitiamque prius.

2. It deserves not to be read in Schooles,
But to be freighted in the *Ship of Fools.*

Cf. J. Campbell, *The Lives of the Chief Justices...*, t. I, ch. ix, p. 307. — Coke fait allusion au poème d'Alexandre Barcla. : *The Shyp of Folys of the Worlde* (Londres, 1509), qui est une traduction de la *Stultifera Navis* ou *Narragonia* (parue en 1497), de Jacob Locher, traduite elle-même du *Narrenschiff (Nef des fous)* publié à Bâle en 1494 par Sébastien Brant (1457-1521), né et mort à Strasbourg.

3. On a la liste des employés, au service du chancelier, qui composaient sa maison. Elle comprend, depuis les chapelains jusqu'aux cuisiniers, 72 personnes. Cf. *State Papers, Dom. Ser.* (James I), vol. XCV, n° 64. Spedding la reproduit, Sp. L. VI, 336-338).

4. ... Verulam House, about 1/2 a mile from St. Alban's, which his Lordship built, the most ingeniously contrived little pile, that ever I saw (J. Aubrey, *Letters... and Lives*, t. II, Part. I, p. 228-229).

5. Les traits de la description qui suit sont tirés d'Aubrey, dont l'ouvrage cité raconte sa visite à Verulam House (p. 228-231) et à Gorhambury (p. 231-235).

de noblesse » ; orné l'intérieur de peintures symboliques, de bustes antiques, de portraits de personnages contemporains (vg. Jacques Ier) ; dessiné de superbes jardins dans le goût de l'*Essai* qu'il a consacré à cet art [1] ; embelli le parc, où l'on rencontrait une agréable variété d'oiseaux et un grand choix « d'arbres fruitiers » ou « forestiers ». Sous les magnifiques ombrages « d'un bois de chênes, aux pieds desquels il avait planté quelque fleur délicate ou des fleurs communes comme la pivoine, la tulipe, Bacon trouvait ses délices » [2] ; il aimait à s'y promener, devisant avec ses secrétaires, dont l'un, Thomas Hobbes, devint illustre, ou ses amis, tels Rawley, le chapelain du manoir, le poète Ben Jonson.

A Londres, Bacon logea longtemps à Gray's Inn, où il conserva toujours son appartement. Mais il avait gardé la nostalgie de la maison habitée par son père, où s'était agréablement écoulée sa jeunesse. Elle appartenait aux archevêques d'York, d'où son nom d'York House [3]. A la mort de Lord Brackley, Chancelier, qui l'occupait, Bacon, devenu son successeur, songea à y rentrer. Buckingham lui servit d'intermédiaire auprès de T. Matthew, l'archevêque actuel d'York. Celui-ci, qui connaissait la généreuse amitié de Bacon pour son fils Tobie, fit répondre « qu'il remettait la maison tout entière entre les mains de sa Seigneurie, qui en pouvait disposer à son gré » [4]. Bacon conclut un bail de 21 ans. « C'est là qu'il était né ; c'est là qu'il désirait finir ses jours » [5].

Ce vœu ne devait point être exaucé. Mais du moins, le 22 janvier 1621, York House fut témoin d'une fête charmante. Le Chancelier célébra, dans une réunion d'amis et d'admirateurs, le soixantième anniversaire de sa naissance. Ben Jonson se fit, dans une pièce de vers [6], l'interprète des sentiments de tous les joyeux convives.

1. Bacon, *The Essayes or Counsels*, XLVI. *Of Gardens*, Sp. VI, 485-492. — B. III, 343-350 (*Sermones fideles : XLIV. De Hortis*).

2. The oakes of this wood are very great and shadies. His Lordship much delighted himselfe here ; under every tree he planted some fine flower or flowers, some vhere of are there till (1656), viz. Pæonies, tulips (Aubrey, *Letters... and Lives*, p. 234).

3. « Cette maison, autrefois Norwich-House, changea de nom quand la reine Marie la donna à Heath, archevêque d'York, lequel l'habita comme chancelier. Elle demeura pendant un temps la résidence de ses successeurs Nicolas Bacon, Egerton [Lord Ellesmere, puis vicomte Brackley], lord Bacon, jusqu'à ce qu'elle fût comprise dans l'hôtel de Buckingham ». (Ch. de Rémusat, *Bacon...*, l. I, ch. I, p. 10, note 3). Cet hôtel fut bâti pour G. Villiers, premier duc de Buckingham, par Inigo Jones. Le n° 15 de la rue de Buckingham contient un reste d'York House.

4. I spake at York, with the Archbishop, touching his house, which he hath wholly put into your hands, to do with it what your Lordship shall be pleased. (*Buckingham à Bacon*, 18 avril 1617, Sp. L. VI, 168.)

5. ... I was born there, and am like to end my days there. (*Bacon à l'archevêque d'York*, octobre 1617, Sp. L. VI, 271, vers la fin du premier paragraphe).

6. Voici les derniers vers de cette courte pièce :

'Tis a brave cause of joy, let it be known,
For 'twere a narrow gladness, kept thine own.
Give me a deep-crown'd bowl, that I may sing,
In raising him, the widsom of my King.

(*The Works of Ben Jonson*, édition W. Gifford, *Underwoods*, LXX, *On Lord Bacon's Birth-day*, t. VIII, p. 442, Londres, 1816).

Quelques jours après cette fête intime (le 27 janvier), Bacon recevait, dans une cérémonie publique, les lettres patentes qui le créaient vicomte de Saint-Albans [1]. Le prince de Galles et d'autres grands personnages lui servaient de témoins, le baron de Wentworth portait sa couronne, et le marquis de Buckingham, sa robe. Débordant de reconnaissance, le nouveau titulaire remercia le Roi dans une lettre émue. Après avoir complaisamment énuméré les sept faveurs reçues de sa Majesté : charges de *Solicitor*, d'*Attorney*, de *Conseiller privé*, de *Gardien du Sceau*, de *Chancelier* ; *titres de baron et de vicomte*, il s'écrie : « Alors je dois dire : *Que pourrai-je faire en retour ?* Je n'ai rien en propre. Ce que Dieu m'a donné, je l'offre en présent à votre Majesté, c'est-à-dire le soin, le zèle, l'effort assidu, et, ce qui est le capital, *un seul cœur et une seule voie* » [2].

Bacon atteignit alors le point culminant de sa fortune. Un rare concours d'événements heureux le servit à souhait. Il avait pleinement gagné la confiance du monarque qui le consultait volontiers. Il était avec le favori sur le pied d'une familiarité affectueuse, qu'entretenait un libre échange de vues sur tous les sujets d'un intérêt actuel. Il était membre du Consil privé, occupait la première place de la magistrature. Le titre de vicomte de Saint-Albans l'avait fait monter, il y a quelques jours, dans la hiérarchie de la Pairie. Jouissant de revenus considérables, il menait une vie de grand seigneur à l'hôtel d'York ou dans les délices champêtres de Gorhambury et de Verulam House. Ses discours devant les Cours de Justice et devant le Parlement l'avaient placé au premier rang des orateurs. Les *Essays* et l'*Of Proficience*, écrits dans la langue nationale, l'avaient posé comme écrivain ; la publication toute récente du *Novum Organum*, son chef-d'œuvre, avait consacré sa réputation de philosophe, entourant son front d'une auréole. Toute une clientèle se rangeait à ses côtés. L'affabilité de son commerce lui attirait des amis ; la distinction et les ressources variées de son esprit, des admirateurs. Il n'est pas jusqu'à sa faiblesse de caractère, se traduisant par une indulgente bonhomie, qui ne lui ménageât des sympathies. Assurément, son influence n'était pas sans inspirer à certains une crainte révérentielle ; ni ses succès, sans provoquer chez d'autres des mouvements de jalousie. Il comptait quelques ennemis déclarés, comme le comte de Southampton [3], le comte de Suffolk [4], Sir Edouard Coke. Mais ces notes discordantes se perdaient dans l'harmonie de l'ensemble.

1. On Saturday, the Lord Chancellor was created Viscount St. Alban's, with all the ceremonies of robes and coronet, whereas the rest only done by patent. (*Chamberlain à Carleton*, 3 février 1621, *State Papers, Dom. Ser.* (James I), vol. CXIX, n° 64).

2. Then I must say : *Quid retribuam ?* I have nothing of mine own. That that God hath given me I shall offer and present unto your Majesty, which is care, and diligence, and assiduous endeavour, and that which is the chief, *cor unum et viam unam*... (*Bacon au Roi*, janvier 1621, Sp. L. VII, 169, § *Then*).

3. Compromis dans la révolte d'Essex, Bacon avait requis contre lui : The two late Earls of Essex and Southampton... Cf. Sp. L. II, 275 sqq.

4. Thomas Howart, comte de Suffolk, Lord Trésorier, fut condamné pour exactions. Cf. Sp. L. VII, p. 1, 2, 8, 74. Son fils n'oublia pas, au moment du procès de Bacon, que le Chancelier avait contribué à cette condamnation. Cf. *infra*, p. 229.

Magistrat, politique, écrivain, philosophe, Bacon était le personnage le plus en vue de l'Angleterre, au début du XVIIe siècle, et le plus en droit de s'estimer heureux selon les maximes du monde. Arrivé au but de ses hautes ambitions, il était sur le pinacle. De ce sommet, dans la rencontre de tant de circonstances favorables qui formaient à sa vie un splendide décor et, semblait-il, un rempart inexpugnable, l'avenir lui apparaissait souriant et assuré. Mirage décevant ! Trois jours après la réception des lettres royales lui conférant le titre de vicomte, se réunit le Parlement qui allait le traduire en jugement. « Sa chute soudaine et inattendue, si étonnante et si irréparablement complète, est l'un des événements les plus étranges de ce temps encore imparfaitement compris. On avait vu, et l'on verra encore, de nombreux exemples d'effondrement de pouvoir aussi désastreux et même plus tragiques ; on en trouvera difficilement un autre dont l'imprévu et la honte soient plus pathétiques » [1].

VI. — PROCÈS ET CONDAMNATION DU CHANCELIER (1621).

Dans les derniers mois de l'an 1620, alors que la réunion d'un nouveau Parlement était prochaine, diverses questions, notamment celle des patentes et monopoles, furent, dans l'entourage royal, l'objet d'un sérieux examen. Comme plusieurs patentes furent concédées, et d'autres recommandées par Bacon, tandis qu'il détenait le grand sceau, il est nécessaire de connaître quelle fut son attitude en cette délicate matière [2].

C'est un fait que les patentes avec monopoles étaient odieuses au peuple. On contestait même leur légalité, parce qu'elles mettaient obstacle à la liberté du commerce qui, d'après la tradition anglaise, appartient à chaque citoyen. Une exception était admise en faveur de celui qui inventait un procédé nouveau ou en introduisait un, importé de l'étranger, dont le pays pouvait bénéficier. C'est ainsi que s'exprimait Bacon [3], devant les Communes, en 1601. Mais à cette déclaration très acceptable on a opposé un texte ultérieur, qui semble la contredire. En 1619 ou 1620, Bacon fit, sans doute pour son usage personnel, une nouvelle copie, mais en l'amplifiant, de l'*Avis* que Buckingham lui avait demandé quelques années auparavant. Or on y

1. His [Bacon] sudden and unexpected fall, so astonishing and so irreparably complete, is one of the strangest events of that till imperfectly comprehended time. There had been, and were still to be, plenty of instances of the downfall of power, as ruinous and even more tragic ; though scarcely any one more pathetic in its surprise and its shame. (R. W. CHURCH, *Bacon*, ch. VI, p. 125, § *His sudden*).

2. GARDINER (*History of England...*, t. IV, ch. XXXIII, p. 1-22) a fort bien étudié l'attitude de Bacon dans la question des monopoles.

3. ... If any man out of his own wit, industry or endeavour, find out anything beneficial to the Commonwealth, or bring any new invention which every subject of this kingdom may use, yet, in regard of his pains and travel therein, her Majesty perhaps is pleased to grant him a privilege to use the same only by himself or his deputies for a certain time. (BACON, *Discours* du 20 novembre 1601, Sp. L. III, 27, § *For the second*).

découvre cette addition : « On doit apporter un soin spécial à ne point admettre de monopoles (qui sont le chancre de tout commerce) sous prétexte ou couleur spécieuse de bien public »[1]. Cette condamnation des monopoles est absolue et générale. Comment expliquer ce revirement complet ? L'expérience avait sans doute instruit Bacon : ayant constaté les graves abus auxquels avait donné lieu la concession de certaines patentes, depuis l'intervention de Buckingham en faveur de ses parents et de ses clients, il ne croyait plus que les monopoles fussent profitables au bien public.

Trois monopoles surtout étaient alors l'objet des plus vives récriminations : ceux qui concédaient le droit d'ouvrir des auberges *(Inns)*, des cabarets *(Alehouses)* et de fabriquer des fils d'or et d'argent *(Manufacture of gold and silver thread)*[2].

Giles Mompesson, parent de Buckingham, était le principal concessionnaire de la patente pour les auberges. Ce fut le roi qui fit apposer le grand sceau sur la concession, pendant l'intervalle qui s'écoula entre la démission d'Ellesmere et la nomination de Bacon comme Lord Keeper. Mais, comme Attorney, d'accord avec d'autres magistrats, Bacon avait émis l'avis que l'établissement de ce monopole par le gouvernement était légal[3]. Le but visé était excellent : remédier aux désordres qui s'étaient introduits dans la tenue des hôtelleries et, pour cela, réserver à quelques commissaires le droit d'accorder la licence d'ouvrir des auberges aux seules personnes recommandables. Mais, dans la pratique, les commissaires poussés par Mompesson se rendirent coupables d'excès intolérables. Comme la patente n'avait pas prévu l'échelle des prix, ils vendaient le plus cher possible les licences. Une bonne partie de l'argent, qui devait revenir à la Cour de l'Echiquier, passa dans leur poche. Ils se montraient très coulants sur le choix des tenanciers qui les payaient largement, et vexatoires pour ceux qui refusaient de se soumettre à leurs exigences tyranniques. Entre les mains de ces commissaires corrompus le remède devint pire que le mal.

Les cabarets avaient plus besoin encore que les auberges d'une surveillance sévère pour ne pas « dégénérer en repaires de voleurs et d'ivrognes »[4]. Les nommés Dixon et Almon, concessionnaires de la patente, furent chargés de cette inspection et de veiller à ce que les cabaretiers en faute n'échappassent pas, par la mollesse ou la connivence des juges, aux châtiments mérités. L'irritation fut vive en Angleterre quand on sut que le produit des confiscations, qui devait être

1. But especially care must be taken that monopolies (which are the canker of all trades), be by [no] means admitted under the pretence or the specious colour of the public good. (Bacon, *Advice to Villiers. — The second Version*, § VI, Sp. L. VI, 49, n° 20).

2. Le monopole pour la fabrication du verre *(Monopoly of glass)* ne donna lieu comparativement qu'à peu d'objections. Aussi ne fut-il pas compris, en 1624, dans l'Acte contre les monopoles. Cf. Gardiner, *History of England...*, t. IV, p. 8-10.

3. Voir *Lettres de Bacon à Buckingham*, 18 octobre et 13 novembre 1616, Sp. L. VI, 85 et 99.

4. ... Alehouses, which might so easily degenerate into haunts of thieves and drunkards. (Gardiner, *History of England*, t. IV, p. 4, § *Whatever*).

remis à l'Echiquier, était partagé entre quelques courtisans, parmi lesquels figurait Christophe Villiers [1].

Le monopole pour la fabrication des fils d'or et d'argent passa en 1616 aux nommés Dike, Fowle et Dorrington, qui acceptèrent le concours d'Edouard Villiers, demi-frère de Buckingham. Il rencontra une résistance opiniâtre de la part des orfèvres. L'entreprise ne réussissant pas entre les mains de simples particuliers, le roi, encouragé par Bacon, Montagu et Yelverton [2], se substitua aux concessionnaires et se réserva le monopole [3]. Les agents royaux, parmi lesquels Michell et Mompesson se distinguèrent par leur rudesse, eurent beau faire du zèle : ni les perquisitions domiciliaires, ni la saisie des instruments de fabrication, ni les amendes, ni les emprisonnements ne purent dompter l'opposition des orfèvres et des marchands de soieries. A la demande d'Edouard Villiers, Yelverton envoya plusieurs des opposants à la prison de la Fleet, mais en réservant la décision dernière au Chancelier. Celui-ci n'hésita pas à ratifier la mesure prise par son Attorney. La Cité était dans l'exaspération. Quatre Aldermen offrirent une caution de cent mille livres pour les prisonniers. Une députation dénonça au roi les agissements des Commissaires. Le roi ordonna la mise en liberté immédiate des marchands emprisonnés, mais il maintint le monopole au profit du gouvernement [4].

Dans cette affaire on doit reprocher d'abord au Chancelier de n'avoir pas veillé à la répression des abus dont les agents du roi s'étaient rendus coupables ; ensuite et surtout d'avoir soustrait ceux qui bravaient le monopole à la juridiction des Cours ordinaires de justice pour les renvoyer devant une Commission royale, tribunal d'exception, qui ne présentait pas des garanties suffisantes d'indépendance. Enclin à favoriser les droits de la Prérogative même poussés à l'extrême, il faisait trop bon marché des droits des simples particuliers. Cette conception politique explique sa conduite sans la justifier.

Le mécontentement causé par les monopoles était si général que le Chancelier, les deux Chefs de la Justice, Montagu, au Banc du Roi, Hobart, aux Plaids communs, Crew, Sergent du Roi, et Coke, le prince des juristes, furent invités à donner leur avis spécialement sur la question des patentes. Cette consultation était motivée par la convocation du Parlement, que Jacques Ier venait de lancer le 7 novembre 1620. Bacon et ses collègues furent unanimes à conseiller la révocation des patentes qui avaient le plus indisposé le peuple, à savoir « celles dont l'exécution avait entraîné des abus ou que l'expérience avait révélées onéreuses au pays »[5]. Cette réponse collective

1. Cf. *Buckingham à Bacon*, 11 janvier 1618 et *Bacon à Buckingham*, 25 janvier, Sp. L. VI, 289 et 294, § *For the suit*.

2. Cf. Spedding, Sp. L. VI, 338-341.

3. *Proclamation royale*, 22 mars 1618. Cf. *State Papers, Dom. Ser.* (James I), volume XCVI, nº 72.

4. *Proclamation royale*, 10 octobre 1619. Cf. *State Papers, Dom. Ser.* (James I), vol. CX, nº 127.

5. ... Or found since to have been abused in the execution, or otherwise by experience discovered to be burdensome to the country (*Lettre collective à Buckingham de Bacon, Montagu*, etc., 29 novembre 1620, Sp. L. VII, 146-147).

était adressée à Buckingham qui devait la communiquer au roi.

Le même jour, Bacon écrivit une lettre particulière au favori, où il donnait des précisions propres à le convaincre de la nécessité d'adopter la mesure proposée. Malgré la délicatesse du sujet, il osait lui signaler sans détour les monopoles relatifs aux auberges et aux cabarets, dans lesquels Mompesson et Christophe Villiers, parents de Buckingham, étaient intéressés, il aurait pu dire compromis. « Le devoir l'empêchait de les omettre, parce que ce sont les plus décriés qu'on ait vus jusqu'ici au jugement tout ensemble du vulgaire et des gentlemen, voire même des magistrats. C'est pourquoi j'ai pensé que l'affection et l'amour singulier que je vous porte, fondé sur tant d'obligations, devait adresser à votre Seigneurie (que Dieu a si bien faite en toute chose pour être aimée) ce souhait et cet avis : qu'elle écarte l'envie que lui attirent les patentes (dont le bénéfice, je pense, n'est pas grand en lui-même) ; qu'elle préfère, au profit qu'il y aurait à les maintenir, les remerciements que lui vaudra leur suppression. Toutefois, que votre Seigneurie me fasse connaître sa manière de voir, et elle me trouvera prêt à la suivre » [1].

L'affaire fut discutée par le Conseil privé. La majorité opina pour le maintien des patentes. Mais, conséquent avec lui-même, le Chancelier vota, avec la minorité, pour leur révocation. Il sentit le besoin de se justifier auprès de Buckingham en lui exposant les « raisons », qui avaient déterminé son suffrage. En manière d'excuse il débute ainsi : « J'ai opiné oui [c'est-à-dire pour que les patentes fussent révoquées par acte du Conseil avant la réunion du Parlement], semblable en quelque façon à la maîtresse d'Ovide, qui lutta, mais avec le désir d'être vaincue » [2].

Ne pas s'entêter à maintenir des monopoles condamnés par l'expérience, c'était sagesse. Mais, probablement, des motifs, moins désintéressés, de prudence personnelle dictèrent aussi la conduite de Bacon. Voyant grandir sans cesse l'impopularité de certaines patentes, il craignit sans doute que les critiques, dont les Communes ne manqueraient pas de se faire l'écho, ne retombassent sur lui. L'événement devait justifier la justesse de ce pressentiment.

L'ouverture du Parlement fut définitivement fixée au 30 janvier 1621. Envisageant le résultat des élections, le Chancelier écrivait à Buckingham : « Les pronostics ne sont pas aussi bons que je l'espérais ;

1. These [patents] in duty could not [be] omitted, for that (specially the first two of them) are more rumoured, both by the vulgar and by the gentlemen, yea, and by the Judges themselves, than any other patents at this day. Therefore I thought it appertained to the singular love and affection which I bear you, upon so many obligations, to wish and advise that your Lordship (whom God hath made in all things so fit to be beloved) would put off the envy of these things (which I think in themselves bear no great fruit), and rather take the thanks for ceasing them than the note for maintaining them. But howsover let me know your mind, and your Lordship shall find I will go your way (*Bacon à Buckingham*, 20 novembre 1620, Sp. L. VII, 148-149).

2. I opined (but yet somewhat like Ovid's mistress, that stroke, but yet as one that would be overcome) that yes (*Bacon à Buckingham*, 16 décembre 1620, Sp L. VII, 151, § *The King*, à la fin).

et cela pour deux causes : les derniers événements survenus au dehors, et, au dedans, la liberté de langage sur les matières politiques poussée jusqu'à la licence »[1]. Le Chancelier visait évidemment certains pamphlets qui, comme *Vox Populi*[2], avaient eu un grand retentissement.

Pour obvier à cet excès Bacon suggéra au roi d'adresser à la nation une proclamation. L'idée fut agréée, et le Chancelier reçut avis de rédiger le morceau. Le roi jugea le projet présenté « si bien de tout point, et pour le fond et pour la forme, qu'il n'y trouva pas un mot à changer »[3]. La Proclamation contre les excès de langage en matière politique fut publiée le 24 décembre. Le souverain y « commandait strictement à ses sujets aimants, à chacun d'eux, depuis le plus élevé jusqu'au plus infime, d'avoir soin de ne pas s'immiscer, par écrit ou discours, dans les matières d'État ou secrets d'empire concernant le pays ou l'étranger, mais de se maintenir, comme il appartient à des sujets bons et soumis, dans les limites de cette modeste et respectueuse réserve sur des questions au-dessus de leur portée ou de leur profession »[4]. Il était peu politique de souligner aussi fortement ce dernier trait, quoiqu'il fût exact, comme on le verra.

Mais le point inquiétant, le point noir qui assombrissait surtout les pronostics de Bacon, regardait la politique extérieure. L'attitude du nouveau Parlement dépendrait de l'attitude que le roi prendrait lui-même vis-à-vis des princes étrangers. Jacques Ier n'avait point les qualités d'un guerrier. On dit même qu'il ne pouvait supporter la vue d'une épée nue. En tout cas, il prétendait ressembler à Salomon le pacifique et avait adopté comme devise : *Beati pacifici*. A une époque où les souverains, par avidité conquérante ou par point d'honneur, jetaient si aisément leurs peuples dans des conflits sanglants, l'exemple donné par Jacques Ier était en lui-même une opportune leçon. Mais il y a une mesure à garder, et la nation anglaise estimait que son chef l'avait dépassée. Elle lui reprochait d'exposer à des risques graves la religion nationale en négociant le mariage du prince

1. The prognosticks are not so good as I expected, occasioned by late occurrences abroad, and the general licentious speaking of state matters, of which I vrote in my last. (*Bacon à Buckingham*, 16 décembre 1620, Sp. L. VII, 152, à la fin du § *For other*). On n'a pas retrouvé cette « dernière » lettre à laquelle Bacon fait allusion.

2. *Vox Populi or Newes from Spagne translated according to the Spanish coppie*, publié à Londres en 1620 par Thomas Scott, ministre à Norwich. L'auteur raconte la réception faite par le Conseil d'État à Gondomar, ambassadeur d'Espagne à Londres, quand il revint à Madrid en 1618. Ce récit, fait pour exciter l'opinion anglaise contre l'Espagne, est « une impudente invention » *(an impudent fabrication)*. (Cf. Gardiner, *History of England*, t. III, p. 393, § *With Gondomar's*).

3. ... Which [the draught of the Proclamation] his Majesty liketh in every point so well, both in matter and form, that he findeth no cause to alter a word in it. (*Buckingham à Bacon*, 21 décembre 1620, Sp. L. VII, 154-155).

4. ...We have thought it necessary, by advice of our Privy Councell, to give forewarning unto our loving subjects of this excess and presumption, and straitly to command them and every of them from the highest to the lowest to take heed how they intermeddle by pen or speech with causes of state and secrets of empire either at home or abroad, but contain themselves within that modest and reverend regard of matters above their reach or calling that to good and dutiful subjects appertaineth. (Bacon, *A Proclamation again excess of lavish speech of matters of State*, Sp. L. VII, 156, § *And although*, au milieu).

de Galles avec une infante de la catholique Espagne. Elle lui reprochait plus encore de n'avoir rien tenté d'efficace pour soutenir les intérêts de la cause protestante compromis sur le continent dans la personne de l'électeur palatin, Frédéric V, qui avait épousé Élisabeth Stuart, fille de Jacques Ier.

Après la Défénestration de Prague, les protestants révoltés avaient, sous l'inspiration de l'ambitieux comte de Thurn, proclamé Frédéric roi de Bohême, et pour le soutenir avaient pris les armes contre Ferdinand II, empereur d'Allemagne. Le sort des batailles ne fut point propice au gendre de Jacques Ier. Le 24 novembre arriva à Londres la nouvelle que l'armée de Frédéric avait été complètement battue à la Montagne Blanche par l'armée impériale, que commandaient Maximilien de Bavière, Tilly et Bucquoy. L'annonce de cette défaite causa dans la capitale et, bientôt, dans tout le royaume la plus vive agitation, parce que ce revers devait aggraver singulièrement le danger que courait le Palatinat, état héréditaire de Frédéric. Déjà attaqué par le général espagnol Spinola, qui était accouru de Belgique à l'appel de l'empereur, il allait être envahi par les troupes victorieuses de Maximilien et de Tilly. Ce danger touchait particulièrement Jacques Ier, parce que l'héritage de son gendre et de son petit-fils était en jeu. C'est ce qui le décida à réunir le Parlement et à provoquer des contributions [1] pour la défense du Palatinat.

La situation était délicate. Quel langage le roi devait-il tenir ? Toujours attentif à se rendre utile, Bacon composa un projet de Proclamation royale destinée à la nation. C'est un document précieux, pas précisément parce qu'il est élégamment rédigé (c'est un caractère qui ne lui est point spécial), mais parce qu'il nous renseigne sur les idées politiques du Chancelier.

La Proclamation débute par cette déclaration solennelle : « A notre jugement princier, nous estimons que rien n'est plus digne d'un monarque chrétien que la conservation de la paix au dedans et au dehors » [2]. Suit une brillante description des grands avantages de la paix, ce qui sert à justifier la conduite pacifique du roi [3].

Dans l'affaire de Bohême Jacques Ier s'était borné à permettre de lever en faveur de Frédéric des secours volontaires en hommes et en argent. Bacon met dans la bouche du roi d'excellentes raisons pour expliquer cette abstention : « Ni la gloire de voir nos très chers fille et gendre porter une couronne ; ni la très grande allégresse de notre peuple tout dévoué à cette cause ; ni la représentation du danger qu'il y aurait à souffrir que dans la Chrétienté un parti, qui est communément regardé comme un adversaire mal disposé pour notre état et gouvernement, grandisse en réputation et en force, rien n'a pu nous

1. Cf. *Circulaire du Conseil à la Noblesse*, Sp. L. VII, 132.

2-3. As in our princely judgment we hold nothing more worthy of a Christian Monarch than the conservation of peace at home and abroad... So in our own practice we suppose there hath been seldom any king that hath given more express testimonies and real pledges of this desire to have peace conserved, than we have done in the whole course of our regiment. (*Draught of a Proclamation for a Parliament*, Sp. L. VII, 124).

engager à soutenir cette querelle par le secours de nos armes. Trouvant, au contraire, que la justice de la cause n'avait pas la clarté que présentement nous avons la satisfaction d'apercevoir ; considérant pareillement que, si le royaume de Bohême avait continué à faire partie de la maison d'Autriche, l'équilibre de la Chrétienté ne serait pas néanmoins différent de celui qui a existé auparavant durant de longues années, sans accroissement de ce parti qui nous est défavorable ; craignant surtout que les guerres dans ces régions de la Germanie, qui ont été jusqu'ici le boulevard de la Chrétienté contre l'avance du Turc, et les dissensions intestines n'attirent l'ennemi commun et ne lui ouvrent la porte, nous nous sommes abstenu de nous déclarer ou engager dans cette guerre » [1].

Mais l'invasion du Palatinat avait grandement « changé le cas ». Le roi est décidé à soutenir par les armes la cause de l'Électeur Palatin. Tout lui en fait un devoir : « la religion » : le Palatinat est attaqué par les princes catholiques ; « la nature » : c'est l'héritage de son petit-fils qu'il défend ; « l'honneur » : la bonne renommée de la famille royale est intéressée dans cette lutte ; « la raison d'État enfin », parce que, si « la Contrée Palatine » passait dans les mains de la maison d'Autriche, l'équilibre de la Chrétienté serait gravement modifié. En conséquence, il demande au Parlement de lui accorder les subsides nécessaires pour cette expédition guerrière. Mais, avant d'en venir à cette extrémité, il s'efforcera d'obtenir une solution pacifique en continuant les négociations commencées. Le moment est propice, car la venue de l'hiver va ralentir les opérations militaires [2].

Après « ces considérations » sur la politique étrangère, le roi en vient aux affaires intérieures. Il annonce sa résolution, après avis du Conseil privé, de convoquer dans « sa cité de Westminster » un nouveau Parlement et se déclare tout prêt à donner « gracieuse satisfaction aux désirs modérés de ses sujets aimants qui lui seront respectueusement signalés » [3]. Il termine en les exhortant à envoyer une « Chambre basse composée des membres les plus graves, les plus capables et les plus dignes qu'ils pourront trouver ». Pour les guider dans leur choix le souverain leur donne de sages conseils, qui montrent bien l'esprit pratique et modéré de Bacon :

1. ... Neither did the glory of having our dearest daughter and son-in-law to wear a crown ; nor the extreme alacrity of our people devoted to that cause ; nor the representations which mought be set before us of dangers (if we should suffer a party in Christendom, held commonly adverse and ill-affected to our state and government, to gather further reputation and strength) transport us to enter into an auxiliary war in prosecution of that quarrel ; but, contrariwise, finding the justice of the cause not so clear as that we could be presently therein satisfied ; and weighing with ourselves likewise that, if the kingdom of Bohemia had continued in the house of Austria, yet nevertheless the balance of Christendom had stood in no other sort than it had done for many years before, without increase of party ; and chiefly fearing that the wars in those parts of Germany, which have been hitherto the bulwark of Christendom against the approaches of the Turk, mought by the intestine dissensions allure and let in the common enemy, we did abstain to declare or engage ourselves in that war... (Bacon, *Draught of a Proclamation*, Sp. L. VII, 125, vers le haut).

2. Bacon, *Proclamation, ibidem*, p. 125-127, § *But while* au § *Upon these.*

3. Bacon, *Proclamation, ibidem*, p. 127, § *Upon these.*

« 1° Qu'ils jettent les yeux sur les hommes les plus dignes en tout genre : chevaliers et gentlemen, qui sont les lumières et les guides de leurs contrées ; parlementaires expérimentés ; hommes d'État capables et prudents « qui ont pratiqué les affaires publiques, soit au dedans, soit au dehors » ; légistes graves et éminents ; citoyens et bourgeois aisés, et généralement ceux qui ont quelque intérêt et part dans l'État.

« 2° Qu'ils choisissent des hommes bien posés en fait de religion, qui ne soient enclins, ni, d'un côté, à l'aveuglement et à la superstition, ni, de l'autre, au schisme ou à la turbulence.

« 3° Enfin qu'ils aient vraiment à cœur de ne pas déprécier ou déparer la Chambre en y envoyant des personnes ruinées et nécessiteuses qui peuvent désirer de longs Parlements uniquement pour obtenir secours et protection ; des légistes de médiocre valeur et considération ; des hommes jeunes qui ne sont pas mûrs pour les graves consultations ; d'humbles clients sous la dépendance de grands personnages qui pourraient disposer de leurs voix à volonté, et autres gens pareils, de condition obscure et inférieure » [1].

Buckingham transmit à Jacques Ier ce projet de Proclamation au peuple anglais. Le roi ne jugea point à propos de s'en servir. Il trouvait que « les matières d'état et les raisons d'appeler le Parlement », qui y étaient exposées, « dépassaient la capacité du peuple. Conformément à la tradition établie par ses prédécesseurs, il se réservait de s'ouvrir » sur ces sujets délicats « devant le Parlement assemblé » [2]. Mais Jacques Ier avait pour agir ainsi d'autres motifs qu'il n'avouait pas à Bacon, mais que celui-ci dut facilement deviner. Le passage relatif à la guerre du Palatinat, bien qu'il fût pour le fond en harmonie avec ses sentiments, était d'un ton trop décidé pour un prince aussi circonspect. De plus, Jacques Ier, n'aimant point à s'engager d'avance, préférait voir venir les événements. C'était sagesse d'ailleurs, au point de vue de la politique extérieure, dans les conjonctures critiques où se trouvait alors le continent. Les faits pouvaient marcher vite et la situation s'éclaircir. Il en fut ainsi, car un mois s'était à peine écoulé depuis que Bacon avait envoyé sa Proclamation au roi, qu'on apprit (24 no-

1. First, That they cast their eyes upon the worthiest men of all sorts : knightt and gentlemen, that are lights and guides in their countries ; experienced parliamensmen ; wise and discreet statesmen, that have been practised in public affairs, whether at home or abroad ; grave and eminent lawyers ; substantial citizens and burgesses, and generally such as are interessed and have portion in the estate.

Secondly, That they make choice of such as are well affected in religion, without declining either on the one hand to blindness and superstition, or on the other hand to schism or turbulent disposition.

Thirdly and lastly, That they be truly sensible not to disvalue or disparage the House with bankrupts and necessitous persons, that may desire long parliaments only for protection ; lavyers of mean account and estimation ; young men that are not ripe for the grave consultations ; mean dependents upon great persons, that may be thought to have their voices under command, and such like obscure and inferior persons... (Bacon, *Proclamation, ibidem*, p. 127-128, depuis § *First*).

2. ... [Proclamation] containing matter of state and the reasons of calling the Parliament, where of neither the people are capable, nor is it fit for his Majesty to open now unto them, but to reserve to the time of their assembling, according to the course of his predecessors... (*Buckingham à Bacon*, 19 octobre 1620, Sp., L. VII, 128).

vembre) l'irrémédiable défaite de l'Electeur Palatin et sa fuite précipitée en Hollande.

En souple courtisan, Bacon s'inclina devant « le jugement et la sagacité de sa Majesté ». Sur un point cependant il osa défendre son œuvre : « Je n'aurais pas songé à insérer des matières d'état pour le vulgaire : mais, à l'heure présente, il n'y a plus de vulgaire ; tout le monde est homme d'état » [1].

Cette réflexion montre que la nation anglaise avait pris goût aux choses de la politique. Mieux au courant de la situation, Jacques Ier aurait peut-être publié la Proclamation suggérée par Bacon. C'eût été, au point de vue de la politique intérieure, tout profit pour la Couronne. Car « un roi, qui agirait franchement avec ses sujets, qui dirait nettement quels sont ses desseins et comment il est possible de les accomplir, qui mettrait les deux Chambres en confiance, qui leur parlerait comme Bacon eût voulu qu'il parlât, qui les traiterait comme l'eût désiré Digby, un tel roi manierait à son gré les forces de l'Angleterre » [2].

Jacques Ier n'entendait pas ainsi son métier de roi. Cependant dans son Discours prononcé à l'ouverture du Parlement, « l'un de ses meilleurs » [3], il fit un effort dans le sens qui vient d'être indiqué.

Le 30 janvier 1621, après avoir assisté à un sermon, tout émaillé ou plutôt tout hérissé de citations hébraïques et grecques, qui fut donné par le savant évêque de Winchester, Andrewes, le roi se rendit à la Chambre des Lords pour ouvrir le Parlement. Il commença son discours en rappelant quelles doivent être les relations entre le Souverain et le Parlement. Au roi il appartient de faire les lois ; au Parlement « de l'aviser afin qu'il puisse faire de bonnes lois pour la communauté » [4]. Ce sont les Communes qui peuvent lui donner les meilleurs avis, parce qu'elles connaissent le mieux les désirs et les nécessités du pays. Leur devoir est de lui « offrir ce qu'elles estiment convenable pour subvenir à ses besoins » [5] ; le sien, « de leur faire, en retour, justice et merci » [6].

S'il a convoqué un nouveau Parlement, ce n'est pas en vue d'aggraver les lois contre les catholiques. En matière de conscience, il croit que la persuasion est préférable à la compression. On a répandu le bruit que le mariage projeté entre le prince de Galles et une infante d'Espagne

1. ... Do approve his Majesty's judgment and foresight above mine own. Neither would I have thought of inserting matter of state for the vulgar, but that now-a-days there is no vulgar, but all statesmen. (*Bacon à Buckingham*, 19 octobre 1620, Sp. L. VII, 129, § *I did*).

2. A king, who would deal frankly with his subjects, who would tell them plainly what his objects were and how it was possible to accomplish them, who would take the two Houses into his confidence, who would speak as Bacon would have had him speak, and act as Digby would have had him act, might have wielded the strength of England at his pleasur. (Gardiner, *History of England*, t. IV, ch. xxxiii, p. 36, § *With such*).

3. One of his best speeches. (Spedding, Sp. L. VII, 169, § *On the*).

4-5-6. ... To advise him to make such as were good for the commonwealth. — ...Offer what they thought fit to supply his wants. ... — In lieu there of to afford them justice and mercy. (Jacques Ier, dans *State Papers, Dom. Ser.*, vol. CXIX, n° 47).

aurait pour conséquence l'adoucissement des mesures contre les catholiques. Le Parlement peut être sûr « qu'il ne fera rien qui ne soit honorable et pour le bien de la religion » [1].

Après cette promesse qui parut évasive, le roi expose les deux principaux motifs qui l'ont amené à réunir le Parlement : les besoins de la Trésorerie et l'état troublé de la Chrétienté.

Pour stimuler la générosité des Communes, Jacques Ier fit observer que depuis dix ans il ne leur avait pas demandé un penny. Depuis deux ans il était parvenu à diminuer de cent mille livres *per annum* les dépenses de sa Maison et, avec l'aide du jeune Lord Amiral (c'était Buckingham, qui siégeait à ses côtés), à économiser vingt-huit mille livres sur la Marine. L'argent donné par les Communes ne tombera donc pas dans des bourses sans fond [2].

Quant au bouleversement dont gémissait la Chrétienté, il n'en était point responsable. Ambassades, emprunt au roi de Danemark, autorisation de lever des contributions volontaires, il n'a rien épargné pour arranger la querelle entre l'Empereur et les Bohémiens. Du jour où les États de Bohême ont mis la couronne sur la tête de l'Electeur Palatin, il s'est abstenu de toute intervention, pour plusieurs motifs : il a toujours regardé comme un mal de déposer les Princes pour cause de religion ; il n'était pas assez au courant de la loi bohémienne pour juger entre les partis ; enfin il avait déjà assumé le rôle de médiateur. Mais le Palatinat, héritage de son petit-fils, a été envahi : il est résolu à le reconquérir par les armes, s'il le faut. Cependant il espère y parvenir par la voie des négociations. Il ne négligera aucune peine pour obtenir une heureuse paix. Il a toujours pensé qu'il était bon d'être armé en prévision d'une mauvaise tournure des événements : le mieux est de traiter de la paix avec une épée à la main. Cependant, si les moyens pacifiques échouent, il est prêt à épuiser pour cette cause sa couronne, son sang, le sang de son fils, parce que les intérêts de la religion y sont engagés [3].

Mais, pour atteindre son but, il a besoin qu'on lui accorde de prompts subsides. *Bis dat qui cito dat.* On attend beaucoup de ce Parlement. Quand le roi réunit le premier, il ignorait les coutumes du royaume. Pendant la tenue du second, une espèce d'êtres étranges, nommés entrepreneurs *(Undertakers)*, s'est placée entre lui et ses sujets. C'est de son propre mouvement qu'il a convoqué le Parlement actuel, dans l'espérance que le roi et ses sujets se montreront animés des

1. He would do nothing therein which should not be honourable and for the good of religion. (Jacques Ier, *loco citato*).

2. Le mauvais état du Trésor préoccupait Bacon. Il conseilla de faire des économies sur le train de la maison du roi. Cf. Sp. L. VI, 275-277 ; 279-284 ; 289-290. — Les difficultés financières l'inquiétaient, à la veille de la réunion du Parlement. Cf. Sp. L. VII, 116-117, § *The state.*

3. I will leave no travail untried to obtain a happy peace. But I have thought it good to be armed against a worse turn, it being best to treat of peace with a sword in my hand. Now I shall labour to preserve the rest ; wherein I declare that, if by fair means I cannot get it, my crown, my blood, and all shall be spent, with my son's blood also, but I will get it for him. And this is the cause of all, that the cause of religion is involved in it... (Jacques Ier, *loco citato*).

mêmes sentiments. Il est tout disposé à entendre les griefs et à y faire droit. « Là où l'information sera vraie, la réforme sera faite comme il faut » [1]. Son plus grand bonheur serait de constater qu'il a acquis le respect et l'amour de son peuple.

Les nouveaux élus des Communes arrivaient à Westminster avec le désir d'unir loyalement leurs efforts à ceux de la Couronne pour le bien du pays. Ils ne songeaient pas à raviver les discussions constitutionnelles sur la Prérogative qu'avaient soulevées leurs prédécesseurs. Aussi le discours royal fut-il favorablement accueilli. Le langage du prince avait été à la fois honnête et habile. L'aveu de l'économie introduite dans sa Maison lui fit pardonner ses anciennes prodigalités. Il avait demandé le concours du Parlement pour l'aider dans le redressement des abus ; il s'était résolument engagé à soutenir, même par les armes, la cause protestante dans le Palatinat. Ces fermes déclarations donnaient dès l'abord une opportune satisfaction aux vœux principaux que les représentants du pays apportaient de leurs provinces.

En fait de politique étrangère, leur ignorance était grande et leur mentalité simpliste : « Le noir et le blanc sont les seules couleurs qu'on perçoit sur leur tableau. Pour eux chaque Protestant était un modèle de sainte vertu ; chaque Catholique, un sombre conspirateur contre la paix et la religion du monde. De la faiblesse et de l'imprudence de Frédéric, des intrigues qui avaient précédé son élection, du caractère anarchique de l'aristocratie bohémienne ils n'avaient pas la moindre idée. Comme ils ne pouvaient voir que lumière d'un côté, ils ne pouvaient voir, de l'autre, que ténèbres. Au milieu d'une obscurité plus que « Rembrantesque », dont une partie de leur tableau était enveloppée, se dressait le roi d'Espagne, non tel qu'il était en réalité, soucieux d'éviter la guerre, hésitant à dépenser son argent et tremblant de faire quelque démarche qui pourrait diviser l'Europe en deux camps hostiles, mais conforme à l'image que, quarante ans auparavant, les imaginations anglaises s'étaient formée de son père : aspirant, par la force et la fraude, à l'empire universel pour réaliser ses mauvais desseins ; vicaire remuant, ambitieux, insatiable, de Satan sur la terre » [2].

Etant donné cet état d'esprit, les passages du discours royal relatifs

1. ... If truly informed, he would rightly reform. (JACQUES Ier, *loc. cit.*).

2. Black and white were the only colours on their canvas. To them every Protestant was a model of saintly virtue ; every Catholic a dark conspirator against the peace and religion of the world. Of the weakness and rashness of Frederick, of the low intrigues by which his election had been preceded, of the anarchical character of the Bohemian aristocracy, they had simply no conception whatever. And as they could see nothing but light on one side, they could see nothing but darkness on the other. In the very centre of the more than Rembrantesque gloom, in which one part of their picture was shrouded, stood the King of Spain, not as he really was, anxious to avoid war, hesitating to spend his money and shrinking from doing anything which would split up Europe into two hostile camps, but bearing the likeness which his father had borne in the imaginations of Englishmen forty years before — the aspirant, by force or fraud, to universal empire for his own bad purposes — the restless, ambitious, insatiable vicegerent of Satan upon earth. (GARDINER, *History of England*, t. IV, p. 35, § *The merits*, vers le milieu, à p. 36, § *With such*).

aux Catholiques et à l'Espagne ne pouvaient plaire au Parlement. Mais ayant obtenu satisfaction sur les points qui les touchaient davantage, la réforme à l'intérieur et la défense des intérêts protestants à l'extérieur, les représentants étaient disposés à donner au souverain des preuves de loyalisme et de fidélité.

Il était d'usage qu'après le discours du roi, le Chancelier, président de la Chambre Haute, prît la parole. Bacon fut très bref. « Quand un tel Roi a si bien exprimé les oracles de son esprit », il convient à un Chancelier « de garder le silence » [1]. Aussi se borna-t-il à adresser ce conseil à chacune des deux Chambres : « *Connais-toi toi-même* ». La meilleure marque qu'un Parlement puisse fournir qu'il se connaît bien, c'est d'avoir « une attitude modeste devant un si gracieux Souverain » [2].

Le 3 février, le Sergent Richardson fut élu speaker de la Chambre Basse, c'est-à-dire sa « commune bouche » [3]. En entrant en charge, le nouveau speaker fit le speech traditionnel, auquel répondit le Chancelier. Le discours de Bacon, très étudié, est conforme à sa manière sobre et nerveuse qui ne développe pas les idées, mais les exprime avec un saisissant relief. On y retrouve aussi son goût pour les divisions et subdivisions multipliées à l'excès et même numérotées. Le Chancelier y fait l'éloge de la monarchie en général et du gouvernement de Jacques Ier en particulier ; puis, il esquisse le rôle du Parlement ; il parle enfin, en y insistant, sur les pétitions adressées au roi par les Communes. Je détache la conclusion : « Que la liberté du langage ne tourne pas en licence, mais qu'elle soit accompagnée de gravité et de discrétion, comme le demandent le sentiment du devoir et l'amour pour votre souverain, la révérence pour votre propre assemblée et le respect des matières que vous maniez » [4].

Le Chancelier n'eut qu'à se louer des premières séances du Parlement. Sur le rapport de Mr Hackwill, les Communes chargèrent six légistes d'étudier les Statuts du royaume en vue de préparer leur codification. C'était faire un pas en avant dans le sens où Bacon n'avait cessé de pousser [5].

Ce que Jacques Ier, dans le discours d'ouverture, avait dit des Papistes, parut trop modéré aux protestants fanatiques. Une pétition « pour une meilleure exécution des lois actuellement en vigueur

1. For myself I hold it as great commendation in a Chancellor to be silent when such a King is by, who can so well deliver the oracles of his own mind, as for me to speak. (Bacon, *Discours à l'ouverture du Parlement*, Sp. L. VII, 173, § *For myself*).

2. ... *Nosce teipsum*. I would have the Parliament know itself, first in a modest carriage to so gracious a Sovereing... (Bacon, *Même Discours, ibidem*, § *Only*).

3. ... To elect one to be your common mouth or speaker. (Bacon, *Même Discours*, § *Only*, à la fin).

4. ...That liberty of speech turn not into licence, but be joined with that gravity and discretion, as may taste of duty and love to your sovereing, reverence to your own assembly and respect of the matters ye handle. (Bacon, *Réplique au Discours du Speaker*, Sp. L. VII, 179, § *For the four*).

5. Cf. Spedding, Sp. L. VII, 181, § 5.

contre les Jésuites, le Séminaire de Prêtres et les Papistes dissidents »[1] fut adressée aux Communes pour être présentée au roi. Les Lords se joignant aux Communes appuyèrent la pétition et la formulèrent en cinq articles. Le quatrième portait « qu'aucun catholique ne pourra aller dans les maisons des ambassadeurs pour y entendre les messes »[2]. Les deux Chambres firent au Chancelier l'honneur de le choisir pour leur porte-parole. Le 17 février Jacques Ier vint au Parlement[3]. Bacon exposa les cinq articles. Le roi répondit qu'il les agréait en substance. Mais il n'était pas nécessaire de recourir à une Proclamation nouvelle, car les lois existantes (on sait à quel point elles étaient cruelles) y avaient suffisamment pourvu. Il donnerait avis à son Conseil de veiller à leur exécution. Il désirait aussi qu'on prît les moyens de faire élever les enfants des Papistes dans la religion établie. D'ailleurs une certaine modération lui était imposée à l'égard des catholiques anglais pour assurer le succès de ses démarches en faveur des protestants auprès des souverains étrangers.

La joie que ces heureux débuts apportèrent au Chancelier fut de courte durée. Deux jours après l'affaire des dissidents *(recusants)*, le 19 février, un légiste, William Noy, souleva devant les Communes la question des patentes et monopoles. Comme les patentes n'avaient été concédées qu'après un rapport favorable (au double point de vue de leur légalité et de leur convenance pour le bien du pays), présenté par les magistrats et les hommes politiques[4], auxquels le gouvernement en avait « référé », l'orateur proposa à la Chambre d'appeler devant elle ces autorités ou arbitres garants *(referees)*, pour savoir sur quelles bases ils avaient établi leur approbation. Edouard Coke, qui allait devenir le leader de l'opposition et se montrer plus que jamais l'adversaire implacable du Chancelier, appuya fortement cette proposition. La tactique adoptée par Noy était hardie jusqu'à la témérité, car, au lieu de s'en prendre aux patentés, il s'attaquait directement aux personnages qui avaient approuvé la concession des patentes. Le roi ne manquerait pas d'y voir une atteinte à ses Préro-

1. For the better execution of the laws now in force against the Jesuits, Seminary Priests and Popish Recusants. (Sp. L. VII, 181, § *They were*).

2. That none shall resort to ambassadors' houses for the hearing of masses. (Sp. L. VII, 182).

3. *Thomas Murray à Carleton*, 17 février 1621, *State Papers, Dom. Ser.* (James I), vol. CXIX, n° 101.

4. Avant d'être octroyées par le roi, les patentes subissaient un double examen : au point de vue légal *(for matter of law)* et au point de vue de la convenance *(for matter of conveniency)*. Exemple : le compte rendu des débats devant les Communes pour les patentes des auberges s'exprime ainsi : The course that was taken before the patent was granted : it being referred first, for matter of law, to the Lord Chancellor that now is [Bacon], then being the King's Attorney General, to the Lord Chief Baron of the Exchequer [Fulke Greville] and Justice Nicolls ; the second time, for matter of conveniency, to Suffolk, then Lord Treasurer of England, to Secretary Winwood, Secretary Lake and Serjeant Finch.) (*Proceedings and Debates of the House of Commons in* 1620 and 1621, *collected by a member of that House*, t. I, p. 77, 2 tomes, Oxford, 1766. Gardiner dit que ce recueil anonyme est d'Edward Nicholas. Cf. *History of England*, t. IV, Préface, p. v, § *In telling*, fin.

gatives, parce qu'elle mettait en cause des fonctionnaires qui n'étaient comptables de leur conduite qu'à sa Majesté. Aussi les Communes, qui avaient intérêt à rester en bons termes avec le souverain, firent la sourde oreille à la demande de Noy et de Coke.

Mais, dès le lendemain, elles se réunirent en comité pour examiner la patente relative à l'ouverture des auberges. Les exactions du principal concessionnaire, Giles Mompesson, membre de la Chambre, furent révélées. Chargé du rapport, Coke déclara que la concession de cette patente et la façon dont elle avait été exploitée constituaient des abus exorbitants [1]. La Chambre passa ensuite à la patente relative aux cabarets. Ici, les critiques ne portèrent que sur l'exécution. Le plus compromis était Sir Francis Michell, légiste et juge de paix, qui avait reçu une large part du butin pour payer ses complaisances à couvrir les injustices des concessionnaires. Ce magistrat prévaricateur fut envoyé à la Tour [2]. En prenant cette décision, sous le coup d'une indignation bien naturelle, les Communes avaient outrepassé leurs droits, car, dans le cas d'un grief ayant un caractère général, elles ne pouvaient agir sans le concours de la Chambre Haute. Les Communes reconnurent leur erreur et demandèrent une conférence aux Lords pour s'entendre avec eux sur les moyens de répression.

Informé de ce qui se préparait à la Chambre Basse, le roi s'empressa de prévenir Bacon. Ce renseignement nous est fourni par la réponse du Chancelier à Jacques Ier, où il se montre plein d'assurance [3].

Buckingham, si arrogant jusque-là, commençait au contraire à concevoir des inquiétudes. Si les Communes le signalent aux Lords comme l'auteur véritable des patentes incriminées, il craint de ne pas rencontrer dans la Chambre Haute des juges équitables, parce qu'il sait que son étonnante fortune a suscité contre lui un parti considérable d'opposition. Pour détourner le coup, il prit une détermination habile, mais égoïste. Il choisit le moment, où Coke présenta à la barre de la Chambre Haute (3 mars) la requête des Communes en vue d'une conférence, pour placer la déclaration suivante : Il avait toujours cru que l'établissement des patentes était utile au pays. S'il n'en est pas ainsi, le blâme doit retomber sur ceux qui ont émis à leur sujet un avis favorable [4]. En essayant de se sauver, il exposait son ami Bacon et les autres arbitres.

L'attitude de Buckingham n'était dans sa pensée qu'une manœuvre pour faire oublier la part de responsabilité qui lui incombait, ainsi qu'à ses parents et amis, dans les abus qu'on reprochait aux patentés. La ligne de conduite, que les Communes allaient finir par adopter, leur était au contraire recommandée par le respect de la justice et le souci de la logique. Au lieu d'inculper d'abord les subalternes, exécuteurs des concessions, elle devait réviser les approbations que les plus hauts fonctionnaires de l'État avaient accordées aux patentes les

1. *Proceedings and Debates*, t. I, p. 77.
2. *Proceedings and Debates*, t. I, p. 84.
3. *Bacon au Roi*, 1er mars 1621, Sp. L. VII, 190, § *We agreed.*
4. *Journals of House of Commons*, Londres, 1742 et sqq., t. I, p. 537, col. 1.

plus impopulaires. Mais, soucieuse d'éviter tout ce qui pourrait froisser le roi et gâter les bons rapports qu'elle entretenait avec sa Majesté, elle n'avait pas osé accueillir la motion de Noy et de Coke. Et c'est en vain que le *Maître des Pupilles (Master of Wards)*, Lionel Cranfield, l'adversaire le plus décidé de Bacon après Coke, insista deux fois, les 24 et 27 février, pour la faire accepter. Il semble qu'il fallut l'exemple donné de si haut par Buckingham pour enhardir les Communes et lever leur indécision.

Le 3 mars, le jour même où le tout-puissant favori avait fait sa déclaration inattendue, les Communes, sur la proposition de l'un de leurs membres les mieux posés, Sir Robert Phelips, nomma des Commissaires pour enquêter sur le monopole concernant la fabrication des fils d'or et d'argent. Le Chancelier, dont l'intervention pour dompter la résistance des orfèvres avait laissé de pénibles souvenirs, allait être impliqué dans l'affaire. Bacon cependant conservait son robuste optimisme. Il écrivait le 7 mars à Buckingham : « Sir Lionel Cranfield, qui avait été antérieurement la trompette de l'opposition, a dit hier qu'il inclinait maintenant à ne point mêler les arbitres »[1] à l'affaire des patentes. « Je doute seulement, ajoute-t-il, de Sir Edouard Coke ; je souhaite qu'il reçoive du roi un net *caveat*. Votre Seigneurie n'a pas grande influence sur lui ; mais je pense qu'un mot venant du roi l'aplatira »[2]. Quand le rapport des Communes viendra à la Chambre des Lords, si Buckingham intervient (et Bacon le souhaite) pour leur commune défense, voici l'attitude qui lui semble convenir : « Ne nous laissons pas mettre *en pourpoint* ». Qu'il se souvienne cependant que « les manières douces et modérées valent toujours mieux dans les affaires d'État »[3].

Quelle illusion ! Le lendemain du jour où Bacon s'épanchait plein de confiance dans cette lettre à Buckingham, les Communes transmettaient leur rapport à la Chambre Haute. Les résultats de l'enquête étaient défavorables aux accusés. On avait constaté des abus très répréhensibles chez les concessionnaires du monopole pour les fils d'or et d'argent : malversation, mélange de plomb à l'or et à l'argent, fonte du coin officiel. On faisait grief au Chancelier Bacon, à l'ancien Chef de la Justice, Sir Henry Montagu, aujourd'hui Lord Trésorier avec le titre de vicomte Mandeville, et à Sir Henry Yelverton, alors Attorney général, d'avoir approuvé ce monopole, qui choquait surtout les partisans de la liberté du travail. On en voulait particulièrement à Bacon d'avoir créé, pour juger des délits, un tribunal arbitraire qui envoyait les délinquants en prison sans l'intervention du jury. En conséquence, les Communes décidèrent non seulement de dénoncer

1. Sir Lionel Cranfield, who hath been formerly the trumpet, said yesterday that he did now incline to Sir John Walter's opinion and motion not to have the referees meddled with... (*Bacon à Buckingham*, 7 mars, 1621, Sp. L. VII, 192, § *I do*).

2. ... I have doubt only of Sir Edward Coke, who I wish had some round *caveat* given him from the king ; for your Lordship hath not great power with him ; but I think a word from the king mates him. (*Bacon à Buckingham, ibidem*, § *I do*, à la fin).

3. ... Let us not all be put *es pourpoint*. Fair and moderate courses are ever best in causes of estate. (*Bacon à Buckingham, ibidem*, § *Always*).

les fautes des simples concessionnaires à la Chambre des Lords, mais même de demander une enquête sur la façon dont les arbitres avaient procédé. Il devenait manifeste que le coup qu'on voulait porter visait surtout le Chancelier.

Le 8 mars, à la Conférence entre les deux Chambres, les légistes Thomas Crew et Heneage Finch, firent connaître aux Lords les charges qui pesaient sur les concessionnaires, mais ne dirent mot des reproches adressés aux arbitres. Attitude étrange, qui provoqua une discussion désordonnée à la Chambre des Communes [1]. Les deux envoyés durent expliquer pourquoi ils n'avaient accompli que la moitié du mandat qui leur avait été confié. On ne sait au juste à quel motif il faut attribuer leur silence : c'est peut-être la crainte de déplaire aux grands personnages mis en cause et surtout au roi. Ils alléguèrent comme excuse que le cas des arbitres ne leur était pas suffisamment connu pour en parler pertinemment. Les Communes décidèrent que Coke irait demander aux Lords une seconde conférence pour le jour suivant, afin de permettre à Crew et à Finch, dûment préparés cette fois, de réparer leur regrettable omission. La Chambre Haute accueillit bien la demande des Communes. Mais cette façon de procéder n'était pas du goût de Jacques Ier. Laisser les Communes accuser les ministres de la Couronne, qui n'étaient responsables que devant le roi, c'était remettre en question la légitimité de la politique constitutionnelle introduite par les Tudors. Il s'efforça donc d'empêcher cette immixtion par un long discours prononcé, le 10 mars, devant les deux Chambres réunies [2]. Au dire d'un contemporain bien informé, le roi déclara « qu'il n'était point coupable de ces abus qu'on avait découverts » en enquêtant sur les monopoles, car pour autoriser les patentes « il avait fondé son jugement sur les rapports de tiers qui l'avaient égaré » [3]. En condamnant lui-même publiquement les arbitres (dont il prétendait être le seul juge), Jacques Ier espérait peut-être arrêter les poursuites commencées contre eux. Vain effort. Il ne réussit même pas à faire différer la conférence : elle se tint dans l'après-midi de ce même jour, comme c'était convenu entre les deux Chambres.

Crew et Finch exposèrent les griefs qui avaient été relevés contre les arbitres. Deux d'entre eux étaient présents : le Lord Chancelier Bacon et le Lord Trésorier Mandeville. Les inculpés « offrirent de faire leur propre apologie et de justifier le certificat qu'ils avaient donné comme arbitres ; mais ils renvoyèrent l'exécution de cette offre à un moment plus opportun » [4]. Sur l'heure, ils se bornèrent à une brève défense, dont le texte n'a pas été conservé. Cependant les accusés

1. *Commons' Journals*, t. I, p. 546-547. — Cf. *Proceedings and Debates*, t. I, p. 135.

2. Cf. GARDINER, *History of England*, t. IV, ch. XXXIII, p. 49, § *James* et § *Before*.

3. Jacques Ier prononça « a long speech, the effect vhereof was (as I hear) to satisfy the Upper House that he was not guilty of those grievances which are now discovered, but that the grounded his judgment upon others who have misled him. (*Thomas Locke à Carleton*, 12 mars 1621, *State Papers, Dom. Ser.* (JAMES I), vol. CXX, n° 15).

4. C'est le Rapport que Coke fit aux Communes : « That both the Lord Treasurer and the Lord Chancellor did offer to make apologies for themselves and to justify what they certified as Referees ; but they deferred it to a more seasonable time ». (*Proceedings and Debates*, t. I, p. 143).

eurent tort de parler, même brièvement. A la séance suivante de la Chambre Haute, le comte de Pembroke, Lord Chambellan, reprocha aux « deux grands Lords » d'avoir enfreint le règlement en prenant la parole sans y avoir été autorisés, quand l'assemblée fixa les conditions de la conférence. Les deux « grands Lords » confessèrent leur erreur [1]. Mais Lord Spencer se leva aussitôt pour protester contre l'appellation de « grands » appliquée au Chancelier et au Trésorier. La Chambre Haute fut unanime à voter cette motion : « Aucun Lord de cette Chambre ne doit être appelé grand Lord, car les Lords sont tous égaux » [2].

Ce furent de tristes journées pour Bacon. Autour de lui ses meilleurs amis s'alarmaient. Lui s'étudiait à calmer leurs craintes. C'est à ce moment, semble-t-il, qu'il disait à l'un d'eux, probablement Tobie Matthew [3] : « *Homme de peu de foi, pourquoi doutez-vous* ? Je voudrais que mes amis (quoiqu'ils obéissent, je le sais, à un sentiment d'affection) ne fussent pas trop inquiets de moi ou pour moi ; car, j'en remercie Dieu, mes voies sont pures et bonnes, et j'espère que Dieu me bénira en elles » [4].

Cette quiétude n'était pas aussi grande qu'il affectait de le faire paraître. En réalité, son âme se trouvait partagée entre l'espérance et la crainte.

Bacon était naturellement porté à la confiance. Dans le cas présent cette confiance avait des points d'appui qui lui paraissaient solides. D'abord, il n'avait personnellement à répondre que pour les monopoles des auberges et des fils d'or. Or l'un et l'autre étaient en eux-mêmes très justifiables à ses yeux, aussi bien sous le rapport de la légalité qu'au regard de leur utilité générale pour le pays. Quant aux irrégularités abusives qu'une mauvaise pratique avait introduites dans leur exploitation, il en déclinait la responsabilité. En outre, ces monopoles si critiqués n'avaient pas été approuvés par lui seul, mais aussi par une élite de magistrats et d'hommes politiques d'une incontestable valeur. La solitude l'eût effrayé ; cette compagnie le rassurait.

Cependant, à l'encontre de ces raisons d'espérer se présentaient à son esprit d'autres considérations bien propres à les ébranler. Il se disait qu'on ne lui pardonnerait pas d'avoir institué un tribunal d'exception pour juger les contrevenants au monopole des fils d'or, ni d'avoir engagé le roi à s'attribuer finalement ce monopole. Pour échapper à ces griefs il aurait beau se retrancher derrière les droits de la Prérogative, dont il s'était fait, dans la circonstance, le docile serviteur, cet argument défensif paraîtrait d'un faible poids à des enquêteurs

1. *Journals of House of Lords*, t. III, p. 42, col. 1, § *The Lord Chamberlain* et *Whereupon*.

2. No Lords of this House are to be named great Lords, for they are all peers. (*Lords' Journals*, t. III, p. 42, col. 2).

3. Cf. Spedding, Sp. L. VII, 200-201.

4. I say to you, upon the occasion which you give me in your last, *Modicæ fidei, quare dubitasti ?* I would not have my friends (though I know it to be out of love) too apprehensive either of me or for me ; for I thank God my ways are sound and good, and I hope God will bless me in them. (*Bacon à Tobie Matthew*, mars 1621, Sp. L. VII, 201).

qui lui reprochaient ses complaisances pour le bon plaisir de sa Majesté. Il comprenait enfin que l'attaque contre les arbitres était, sous d'habiles apparences de répression commune, dirigée contre lui seul, dont les mécontents voulaient faire le bouc émissaire portant les fautes de tous.

La crainte finit par l'emporter sur l'espérance. Dans sa perplexité Bacon se tourna de nouveau vers le favori, son refuge habituel, le priant de lui obtenir l'appui du roi. L'anecdote est joliment contée dans une lettre de « M. le Chevalier Digby à M. de Fermat » : « ... J'étois avec le Duc [de Buckingham] ayant dîné avec lui ; le Chancelier survint et l'entretint de l'accusation qu'un de ceux de la Chambre Basse avoit présentée contre lui, et il supplia le Duc d'employer son crédit auprès du Roi pour le maintenir toujours dans son esprit. Le duc lui répondit qu'il étoit si bien avec le Roi leur maître, qu'il n'étoit pas besoin de lui rendre de bons offices aupres de sa Majesté : ce qu'il disoit, non pas pour le refuser, car il l'aimoit beaucoup, mais pour lui faire plus d'honneur. Le Chancelier lui repondit de très-bonne grâce qu'en effet il croyoit être parfaitement bien dans l'esprit de son Maître, mais aussi qu'il avoit toujours remarqué que, pour si grand que soit un feu et pour si fortement qu'il brûle de lui-même, il ne laissera pourtant pas de brûler mieux et d'être plus beau et plus clair, si on le souffle comme il faut » [1].

Bacon pensa qu'il ferait bien de souffler lui-même sur le feu. Le roi lui accorda une audience, dont il n'est pas resté de trace. C'est probablement dans cet entretien que ces paroles mémorables furent prononcées avec l'accent d'un homme qui se voyant près de sombrer cherche une planche de salut : « Ceux qui frapperont votre Chancelier, frapperont aussi, c'est bien à craindre, votre Couronne. Je suis le premier sacrifice ; puissé-je être le dernier. C'est mon souhait » [2].

Buckingham était plus inquiet encore que le Chancelier. Son nom, il est vrai, n'avait pas été prononcé dans les rapports sur les monopoles faits à la Chambre Haute. Mais il avait senti, à l'attitude des

1. *Kenelm Digby à Pierre de Fermat*, 5 décembre 1657, dans *Œuvres de Fermat*, t. II. *Correspondance*, p. 360, édition P. Tannery et Cl. Henry, Paris, 1894. — Le chevalier Kenelm Digby, né (1603) et mort (1665) à Londres, fut diplomate et auteur. En 1623, il donna à la Bodléienne d'Oxford les 238 manuscrits que lui avait légués son maître, Thomas Allen. Pendant l'exil que lui valurent ses croyances catholiques et sa fidélité monarchique, il eut, en 1644, à Paris, des conférences avec Descartes. (Cf. Baillet, *La Vie de M. Descartes*, 2e part., l. VII, ch. III, p. 244-245). Il était versé dans la philosophie et les sciences. Son principal ouvrage philosophique est intitulé : *Two Treatises, in the one of which, the Nature of Bodies, in the other, the Nature of Mans Soule, is looked into : in way of Discovery of the Immortality of reasonable Soules*, Paris, 1644 ; Londres, 1645, 1658. Traduction latine par T. L., Paris, 1655. Il fut membre de la Société Royale des Sciences, lors de sa fondation officielle (1662). Il avait des lubies scientifiques, comme le montre son *Discours touchant la guérison des playes par la Poudre de Sympathie : où la Composition est enseignée et plusieurs autres Merveilles de la Nature sont développées*, Rouen, 1660. Il était cousin germain de Lord John Dibgy, premier comte de Bristol, dont il sera parlé plus loin. Nous retrouverons Sir Kenelm à propos du *Cartésianisme en Angleterre*.

2. Those that will strike at your Chancellor, it is much to be feared, will strike at your Crown. I wish that, as I am the first, I may be the last of sacrifices. (Cf. Basil Montagu, *The Works of Francis Bacon*, t. XVI, 2e partie, note GGG, Londres, 1834).

Lords et des Communes, que sa situation, qui excitait tant l'envie, était en danger. Il lui revenait aussi quelques échos des conversations particulières, où l'on osait dire que les sanctions, qui seraient prises contre les arbitres, auraient nécessairement pour épilogue la disgrâce du favori.

Dans ces conjonctures critiques Buckingham alla demander conseil à un personnage ecclésiastique, qui avait une réputation de prudence avisée, le Doyen de Westminster, John Williams [1]. En homme positif, le Doyen lui dit en substance : N'ayez pas de démêlés avec le Parlement, dans la chasse aux délinquants. C'est là sa besogne. N'ayez peur que votre réputation en souffre. Mettez-vous vous-même à la tête du mouvement. En allant dans le sens du courant, vous ne pouvez être submergé. Que ces cormorans voraces, Mompesson et Michell, soient livrés, comme victimes, à la colère publique. A leur suite jetez tous les monopoles dans la Mer Profonde. J'ai fait des recherches à l'office du Sceau et j'en ai compté presque quarante. Révoquez-les tous [2].

C'était conseiller à Buckingham une volte-face. Quelques jours auparavant il avait sacrifié les arbitres. Williams lui suggérait d'abandonner les bénéficiaires les plus compromis de certains monopoles. Versatile, comme le sont ceux dont l'intérêt est l'unique guide, le favori se rangea sans peine [3] à l'avis du Doyen et le pria d'engager le roi à l'adopter. Jacques Ier accueillit le messager comme s'il lui tombait du ciel. Cette satisfaction partielle donnée au ressentiment populaire était assurément, au point où l'opinion était montée, le moyen le plus efficace de la calmer, et le détour le mieux choisi pour arrêter l'enquête inquiétante ouverte contre les arbitres. Aussi, le 12 mars, au lendemain de son entrevue avec Williams, le roi adressa aux Communes un message où il les remerciait de l'empressement allègre qu'elles avaient mis à voter les subsides et se montrait tout disposé à redresser les abus qu'elles lui signaleraient [4].

1. John Williams (1582-1650) reçut le Grand Sceau, après la chute de Bacon, avec le titre de Lord Keeper ; il fut nommé évêque de Lincoln (1621), puis archevêque d'York (1641). Quand Bacon apprit que Williams, qui ignorait la jurisprudence, lui succédait comme Lord Garde du sceau, il se permit de lui décocher cette raillerie : I had thought that I should have know my successor.

2. Cf. John Hacket, *The Life of Arch-Bishop Williams*, Part. I, § 60, p. 49-50, dans *Scrinia reserata : A Memorial offer'd to the Great Deserving of John Williams..., containing a series of the most remarkable occurrences and transactions of his Life in relation both to Church and State*, Londres, 1693.

3. Il semble que Buckingham était déjà résolu à prendre ce parti et que l'avis de Williams ne fit que le confirmer dans sa résolution. Cela paraît résulter d'une lettre de Bacon, écrite quelques jours auparavant, où il le félicite de « sa noble proposition » qui le porte « à faire plus de cas de la fraternité qui l'unit aux grands conseillers que des intérêts de son frère naturel ». (When your Lordship, according to your noble proposition, shall shew more regard of the fraternity you have with great counsellors, than of the interest of your natural brother) (Sp. L. VII, 192, § *If things*). — On se rappelle que Buckingham avait, le 3 mars, *lâché* les arbitres, par conséquent Bacon, devant les Lords. Si, changeant d'avis, il n'avait pas « proposé » au Chancelier de soutenir « les grands conseillers », qui avaient approuvé les monopoles, plutôt que son propre frère, on ne comprendrait pas que Bacon ait pu lui écrire cette lettre du 7 mars, sur ce ton affectueux et familier qui lui était habituel avant la séance du 3 mars.

4. Cf. *Proceedings and Debates*, t. I, p. 143.

Dès le 13, « devant la Chambre Haute, Buckingham », entrant hardiment dans la voie indiquée par le Doyen et suivie la veille par le roi, « joua sa partie avec l'aisance d'un acteur accompli » [1]. Les noms de Christophe et d'Edouard Villiers, dit-il avec le ton d'une vertueuse indignation, ont suscité des plaintes à la Chambre des Communes. Si leur père a eu deux fils nuisibles au bien public, le même père en a eu un troisième qui aidera à les punir.

La manœuvre réussit pleinement. Le 14, le Bill contre les Monopoles, que Coke avait déposé trois jours auparavant, eut les honneurs d'une seconde lecture. Le 15, l'accusation contre Mompesson, mise au point, fut transmise aux Lords [2]. Satisfaite de la promesse royale, la Chambre Basse laissa tomber la plainte contre les arbitres.

L'opportune intervention de Jacques Ier et de Buckingham avait sauvé le Chancelier. Mais le danger couru montrait que sa situation était précaire. Les relations intimes, qui unissaient Bacon à Buckingham, lui nuisaient dans l'estime des Lords que l'insolente fortune du favori exaspérait. Si les Communes avaient abandonné, par déférence pour le roi, les poursuites contre les arbitres, elles n'étaient pas d'humeur à étouffer les plaintes qui n'impliqueraient pas une attaque contre la Prérogative. Elles ne tardèrent point à le prouver [3].

Le Comité établi, dès le début de la session, pour mener une enquête sur les Cours de Justice, découvrit qu'un employé de la Chancellerie, John Churchill, avait pour grossir ses honoraires inscrit, sur les Registres, des « Ordres » imaginaires, comme s'ils avaient été réellement « délivrés » [4]. Cette découverte d'abus notables dans l'administration de sa propre Cour n'entachait pas sans doute l'honorabilité personnelle du Chancelier. Mais elle dénotait une véritable incurie dans la surveillance de ses subordonnés, d'autant plus choquante chez cet homme d'État que les réformes administratives étaient l'une de ses préoccupations favorites.

Le 14 mars, le lendemain du jour où Buckingham avait fait sa véhémente sortie contre les Monopoles, Cranfield, qui avait déjà affiché son hostilité à l'égard de Bacon dans la question des arbitres, l'attaqua de plus belle à propos de l'émission des « Bills de conformité ». Par ces Bills la Chancellerie étendait sa protection sur les débiteurs insolvables, qui lui semblaient la mériter. « Cranfield regardait Bacon avec ce hautain mépris qu'un homme, qui s'est élevé dans le monde par une connaissance approfondie du détail des affaires, a trop souvent l'habitude de ressentir pour l'intelligence plus cultivée d'un

1. In the Upper House Buckingham played his part with the readness of an accomplished actor. (GARDINER, *History of England*, t. IV, ch. XXXIII, p. 53, § *If James*, vers le milieu).
2. Cf. *Proceedings and Debates*, t. I, p. 150 ; II, App. VI.
3. GARDINER, *History of England*, t. IV, ch. XXXIV, p. 56-107.
4. Cf. *Proceedings and Debates*, vol. I, p. 109.

homme d'État philosophe »[1]. A cette antipathie naturelle venait s'ajouter le stimulant de rancunes personnelles. Son langage fut violent et passionné : à l'en croire, les friponneries de Mompesson n'étaient que bagatelles en comparaison des méfaits de la Chancellerie. Il réclama une enquête. Sa demande, soutenue avec impétuosité par Coke et avec modération par Dudley Digges, fut accueillie par la Chambre des Communes[2].

Cet accueil ne pouvait qu'encourager les dénonciateurs. Les cas de Christophe Aubrey[3] et d'Edouard Egerton[4] furent coup sur coup portés devant les Communes (15 mars). Le Comité enquêteur déclara que le Chancelier avait reçu de l'argent de ces deux plaideurs, tandis que leur cause était pendante. Le rapporteur, Sir Robert Phelips, concluait qu'il y avait eu corruption de la justice : « Cela intéresse chacun ici. Car, si les sources sont troubles, quels seront les ruisseaux ? Si le grand interprète de la conscience du Roi est corrompu, qui aura le courage de plaider devant lui ? »[5] Mais, comme les Communes ne pouvaient citer un membre de la Pairie à leur barre, elles décidèrent de soumettre l'affaire au jugement des Lords dans un exposé des faits, « sans rien préjuger ni opiner en aucun sens »[6]. Le Chancelier présidait la Chambre Haute (ce devait être la dernière fois), quand Phelips y apporta son rapport.

Pour comprendre l'attitude de Bacon en sa propre cause, il est nécessaire de savoir dans quels cas il y avait, selon les idées de l'époque, corruption ou simple rémunération pour services rendus[7]. Quand un magistrat ou un fonctionnaire acceptait un présent qui était offert en vue d'influencer sa décision, il était regardé comme coupable de s'être laissé corrompre. La coutume ou des règlements administratifs considéraient comme honoraires, parfaitement légitimes, certains paiements faits à des fonctionnaires pour les rémunérer de leurs bons offices. Enfin l'usage s'était établi d'offrir des « gratuités » à des personnes haut placées, comme les Secrétaires d'État, pour les remercier de la peine qu'ils avaient prise en faveur d'un tiers qui avait recouru à leur intervention. Il arrivait même que des dons leur étaient faits d'avance pour stimuler leur bonne volonté, au cas où l'intéressé aurait besoin d'y recourir de nouveau. C'est par cette fissure que les abus se glissèrent, quand cet usage dangereux s'étendit aux Juges.

1. ... Cranfield regarded Bacon with that supercilious contempt which a man, who has risen in the world by a thorough knowledge of the details of business, is too frequently accustomed to feel for the more polished intellect of a philosophic statesman. (Gardiner, *History of England*, t. IV, ch. xxxiii, p. 46, § *In spite*, vers le haut).

2. Cf. *Proceedings and Debates*, t. I, p. 157-159.

3. Cf. *Proceedings and Debates*, t. I, p. 160 et 164.

4. Cf. *Proceedings and Debates*, t. I, p. 161. — *Commons' Journals*, t. I, p. 554, col. 1. — *Lords' Journals*, t. III, p. 53-54.

5. It concerns every man here. For, if the fountains be muddy, what will the streams be ? If the great dispenser of the King's conscience be corrupt, who can have any courage to plead before him ? (*Proceedings and Debates*, t. I, p. 188). Cf. *Commons' Journals*, t. I, p. 560, col. 2, § *That here Charges*.

6. Without prejudice and opinion (*Proceedings*, *ibidem*).

7. Cf. Gardiner, *History of England*, t. IV, ch. xxxiv, p. 78-80.

Si les présents offerts à un magistrat étaient postérieurs à la chose jugée, il pouvait les recevoir sans encourir le reproche de corruption, parce qu'on les assimilait à des honoraires. Il en allait autrement, s'ils étaient acceptés au cours de la procédure. Ces distinctions nous permettront d'apprécier plus équitablement les états d'esprit, étranges de prime abord, par lesquels passa le Chancelier durant son procès.

Convaincu qu'il n'avait accueilli des présents que dans des conditions avouables, excluant toute accusation fondée de vénalité, Bacon ne vit d'abord dans l'enquête réclamée par les Communes qu'une manœuvre pour le punir de son attitude dans l'affaire des Monopoles, qui, grâce au roi, avait échappé à la censure des deux Chambres. Bien plus, la conduite des Communes lui paraissait factieuse, parce que attaquer un ministre de la Couronne, c'est viser, à travers sa personne, la Couronne elle-même. Aussi sans changer ses façons d'agir, il continua tranquillement son chemin. Tel est le témoignage, concordant avec ses paroles de cette époque, que lui rend Thomas Meautys, son secrétaire : « Il suivit la voie toute tracée déjà » [1].

Ce n'est pas à dire que ces attaques le laissent indifférent. S'emparant d'un mot employé par Buckingham, Bacon lui écrit le 14 mars, le jour même où Aubrey l'a dénoncé aux Communes : « Votre Seigneurie a parlé de purgatoire. J'y suis maintenant. Mais mon âme est dans le calme, car ma fortune n'est pas mon bonheur. Je sais que j'ai les mains et le cœur purs, et j'espère, quant à mes amis ou à mes serviteurs, que ma maison est pure aussi. Mais Job lui-même, ou le juge le plus juste qui soit, si on les pourchassait comme on en a usé envers moi, pourrait passer momentanément pour mauvais, surtout dans un temps où la grandeur sert de cible, et l'accusation est le jeu. Et si c'est là être Chancelier, je pense que le grand sceau, fût-il gisant sur la bruyère de Hounslow, personne ne voudrait le ramasser. Mais le Roi et votre Seigneurie mettront, je l'espère, un terme à ces misères de façon ou d'autre » [2].

Ces événements, si pénibles pour une nature sensible et une vive imagination, ébranlèrent la santé de Bacon qui n'était pas résistante. Il tomba malade le 18 et dut rester à York House. Cette indisposition, pour n'être pas diplomatique, lui arrivait à point nommé. Ne pouvant plus, dans la position critique qui lui était faite, présider la Chambre des Lords, elle fournissait un motif plausible, sans rien préjuger, pour lui donner un remplaçant sur le sac de laine.

De son côté le roi, persuadé de l'innocence de son Chancelier, ne

1. He seeth the way is already chalked out. (Cf. édition MONTAGU, *The Works...*, t. XVI, p. II, note G. G. G.).

2. Your Lordship spake of purgatory. I am now in it, but my mind is in a calm, for my fortune is not my felicity. I know I have clean hands and a clean heart, and, I hope, a clean house for friends or servants. But Job himself, or whosoever was the justest judge, by such hunting for matters against him as hath been used against me, may for a time seem foul, specially in a time when greatness is the mark, and accusation is the game. And if this be to be a Chancellor, I think if the great seal lay upon Hounslow Heath, nobody would take it up. But the King and your Lordship will, I hope, put an end to these miseries one way or other. (*Bacon à Buckingham*, 14 mars 1621, Sp. L. VII, 213).

restait point inactif. Désireux que les graves imputations, auxquelles Bacon était en butte, « ne pesassent pas longtemps sur un si grand personnage », il proposa, pour aller plus vite, de nommer des Commissaires, dont douze pris dans la Chambre des Communes et six parmi les Lords poursuivraient l'affaire, même pendant les vacances de Pâques qui approchaient. Il voulait une procédure sérieuse et se montrait résolu à faire justice, si le Chancelier était reconnu coupable. Mais, devant l'accueil dilatoire que les Communes firent à cette proposition en subordonnant leur adhésion à celle des Lords [1], le roi n'insista pas. Les deux Chambres préféraient suivre la marche accoutumée, se rappelant sans doute qu'à propos des arbitres Jacques Ier avait mis beaucoup d'empressement à sauver ses ministres en danger.

C'est pourquoi Phelips, au nom des Communes, demanda aux Lords une conférence [2]. Ellle eut lieu dans l'après-midi du 19 mars. Phelips mit sous les yeux de la Chambre Haute les accusations formulées par Aubrey et Egerton contre le Chancelier, et la pria respectueusement d'ouvrir une enquête [3].

Après la conférence, Buckingham se rendit à York House pour informer Bacon de ce qui venait de se passer. Le Chancelier rédigea séance tenante une lettre pour les Lords, dont Buckingham voulut bien se charger. En la remettant le lendemain, 20 mars, il dit aux Lords que, sur le désir du roi, il avait deux fois visité le Chancelier. A sa première visite, il l'avait trouvé « vraiment malade et accablé » [4] ; mais à la seconde, hier, il lui avait paru en meilleur état, tout ranimé par sa confiance en la justice de la Chambre Haute. Alors Sir Jacques Ley, Chef de la Justice au Banc du Roi, que les Lords avaient choisi pour remplacer Bacon comme président intérimaire, donna lecture de la lettre.

« Ayant ouï-dire que quelques plaintes de vile corruption ont été portées devant leurs Seigneuries », le Chancelier leur présentait plusieurs « requêtes ». Il les priait « d'abord de vouloir bien garder bonne opinion de lui, sans rien préjuger, jusqu'à ce que sa cause ait été entendue » [5]. Il les priait ensuite de lui accorder « le temps convenable » pour préparer sa réponse. Il leur demandait encore, si d'autres pétitions de même nature leur étaient adressées contre lui, de ne pas se laisser influencer par leur nombre, précisément parce qu'il s'agit « d'un juge qui a fait deux mille décrets et ordres par an ». Il compte bien « répondre, selon les règles de la justice, à chacune d'elles respectivement ». D'ailleurs « il s'estime heureux d'avoir de si nobles Pairs et révérends Prélats pour connaître de sa cause, et ne désire aucun des

1. *Commons' Journals*, t. I, p. 563.
2. *Proceedings and Debates*, t. I, p. 193.
3. *Proceedings and Debates*, t. I, p. 194. — *Commons' Journals*, t. I, p. 563. — *Lords' Journals*, t. III, p. 51, col. 2 ; 52, col. 2 ; 53-54.
4. *Very sick and heavy.* (*Déclaration de Buckingham*, dans *Lords' Journal*, t. III, p. 54, col. 2, § *The Report*).
5. My requests unto your Lordships are : first, that you will maintain me in your good opinion, without prejudice, until my cause be heard (*Bacon aux Lords*, 19 mars 1621, Sp. L. VII, 215, § *I humbly*, vers le milieu).

privilèges dont bénéficie la grandeur des inculpés pour échapper à la responsabilité de leurs fautes »[1].

Après la lecture de la supplique de Bacon, la Chambre, sur la motion de Lord Southampton, lui envoya la réponse suivante : « Les Lords ont l'intention de procéder dans la cause de sa Seigneurie (pendante maintenant devant eux) conformément à la règle d'une droite justice, et ils seront heureux de voir sa Seigneurie laver son honneur de toute imputation : à cette fin ils la prient de pourvoir à sa défense »[2]. Le Chancelier remercia les Lords de cette réponse : « Leur promesse de droite justice le rassure ; leurs vœux pour le succès de sa cause le réconfortent »[3].

Bacon avait prévu juste : des « pétitions » nouvelles arrivèrent. Le 21, les Communes reçurent une demande d'enquête sur le cas de lady Wharton, qui avait remis trois cents livres au Chancelier au cours d'un procès jugé par lui[4]. Les cas de Holman et de Smithwick vinrent ensuite[5]. Dans l'espace de quelques jours, cinq plaintes avaient été portées devant la Chambre Basse par les plaideurs mêmes qui se disaient lésés. Après examen sérieux, les trouvant fondées, elle les avait communiquées, en les appuyant, à la Chambre Haute. Enfin Churchill, cet employé indélicat de la Chancellerie dont il a été question, dressa aussi une longue liste d'autres méfaits attribués à Bacon. Le témoignage de Churchill était suspect. Aussi les Communes, sans se départir des règles de l'équité et de la modération qu'elles avaient observées jusqu'ici, se contentèrent de transmettre simplement aux Lords la liste de l'accusateur, sans notes ni commentaires, leur laissant le soin de la contrôler[6].

Tenu au courant de ce qui se passait et se disait, le Chancelier n'a plus la belle assurance des premiers jours. Il laisse voir sa perplexité dans une longue lettre au roi, datée du 25 mars, qui lui parvint par l'entremise de Buckingham. Après avoir pris le prince à témoin qu'il a toujours été modéré, ami « des procédés suaves », qu'il n'a pas « opprimé le peuple par avarice », qu'il ne s'est montré, « dans sa conversation ou sa conduite, ni hautain, ni insupportable, ni haineux », « qu'il n'a point hérité de son père la haine, mais qu'il est né bon patriote »[7],

1. And so thinking myself happy to have so noble Peers and reverend Prelates to discern of my cause, and desiring no privilege of greatness for subterfuge of guiltiness... (*Même Lettre*, *ibidem*, p. 216, fin de la Lettre).

2. They [the Lords] intended to proceed in his Cause (now before their Lordships) according to the right Rule of Justice, and they shall be glad if his Lordship shall clear his Honour therein ; to which End they pray his Lordship to provide for his Defence. (*Lords' Journals*, t. III, p. 55, col. 2, § *Moved by the Earl of Souh'ton*).

3. The one [assurance of justice] secures ; other [well wishes of the success] comforts him. (*Réponse de Bacon aux Lords*, Sp. L. VII, 221, § *That the*).

4. *Proceedings and Debates*, t. I, p. 202 sqq. — Cf. GARDINER, *History of England*, t. IV, ch. XXXIV, p. 72-78.

5. Cf. GARDINER, *Opere citato*, p. 81, § *As it*.

6. *Proceedings and Debates*, t. I, p. 206. — *Lords' Journals*, t. III, p. 61.

7.... Always desired to have things carried *suavibus modis*. I have been no avaricious oppressor of the people. I have been no haughty or intolerable or hateful man in my conversation or carriage. I have inherited no hatred from my father, but I am a good patriot born. (*Bacon au Roi*, 25 mars 1621, Sp. L. VII, 225-226).

le Chancelier aborde le sujet brûlant des accusations dont il est l'objet : « Quant aux charges de vénalité au moyen de présents, lorsque les livres des cœurs seront ouverts, on ne découvrira pas en moi, je l'espère, la source trouble d'un cœur corrompu ayant l'habitude dépravée de recevoir des dons pour pervertir la justice. Cependant j'ai pu faiblir et participer aux abus de l'époque. C'est pourquoi j'ai résolu, quand viendra l'heure de répondre, de ne point chercher (comme je l'ai écrit aux Lords) à les tromper sur mon innocence au moyen de sophismes ou de subterfuges, mais de leur tenir le langage que me parle mon cœur, excusant, atténuant ou confessant avec ingénuité mes torts. Je prie Dieu qu'il me fasse la grâce de voir le fond de mes fautes... »[1]. Puis, le malheureux accusé en vient aux supplications : « Ce dont je suis altéré, comme le cerf l'est d'eau vive, c'est d'apprendre, par l'incomparable ami qui vous a présenté cette lettre, que le cœur de votre Majesté (qui est un *abîme* de bonté, comme je suis un *abîme* de misère) est tout près de moi. J'ai toujours été votre homme, me regardant comme simple usufruitier de moi-même et comme votre propriété. Maintenant je fais l'oblation de moi-même pour que Votre Majesté fasse de moi ce qui peut contribuer davantage à l'honneur de sa justice, à l'honneur de sa miséricorde et à l'avantage de son service, restant comme un argile dans les mains de votre gracieuse Majesté »[2].

Le roi fut touché de cette humble supplique. C'est elle qui lui inspira sans doute la tentative indirecte de sauvetage qu'il fit, dès le lendemain, en parlant aux deux Chambres. Il reconnaît l'autorité de la Chambre Haute comme Cour suprême de Justice et rappelle aux Lords leurs devoirs de juges dans les affaires qui leur sont soumises. Dans l'affaire actuelle, de justes griefs se trouvent mêlés à des plaintes passionnées. Qu'ils la traitent sans se laisser entraîner par des discours en dehors du sujet et prennent pour guides les précédents qu'ont laissés les époques de bon gouvernement. Pour lui, il est disposé à exécuter leur sentence. En retour des bons procédés dont les Chambres ont usé à son égard, il leur annonce son intention de supprimer les trois patentes qui ont provoqué le plus d'opposition[3].

1. And for the briberies and gifts wherewith I am charged, when the books of hearts shall be opened, I hope I shall not be found to have the troubled fountain of a corrupt heart in a depraved habit of taking rewards to pervert justice ; howsoever I may be frail and partake of the abuse of the times. And therefore I am resolved, when I come to my answer, not to trick up my innocency (as I writ to the Lords) by cavillations or voidances, but to speak to them the language that my heart speaketh to me, in excusing, extenuating or ingenuous confessing ; praying to God to give me the grace so see to the bottom of my faults... (Bacon, *Même Lettre*, *ibidem*, p. 226, § *And for* et § *And therefore*).

2. That which I thirst after, as the hart after the streams, is that I may know by my matchless friend that presenteth to you this letter, your Majesty's heart (which is an *abyssus* of goodness, as I am an *abyssus* of misery) towards me. I have been ever your man, and counted myself but an usufructuary of myself, the property being yours ; and now making myself an oblation to do with me as may best conduce to the honour of your justice, to honour of your mercy and the use of your service, resting as clay in your Majesty's gracious hands. (Bacon, *Même Lettre*, *ibidem*, p. 226, § *But not*).

3. *Discours de Jacques 1er*, 26 mars 1621. Cf. *Lords' Journals*, t. III, p. 68-70.

Ce discours de Jacques Ier était loyal et habile. Malgré son vif désir de voir son Chancelier échapper à une condamnation, il se montre décidé à respecter la liberté des juges. « C'est une justice à lui rendre : pendant tout le cours de son règne, il n'a jamais employé sa faveur personnelle pour couvrir quelqu'un qu'il avait des raisons de croire coupable d'un crime réel » [1].

Le roi était content de ses fidèles Communes qui lui avaient accordé deux subsides avec un empressement sans exemple. La suppression [2] des patentes les plus odieuses était une façon adroite de leur témoigner sa reconnaissance. Elle avait en outre l'avantage de mettre le pays en belle humeur et d'incliner les juges à la modération et à l'équité envers Bacon. Tout en restant dans les limites de la justice, le roi ne pouvait rien faire de mieux en faveur de son Chancelier.

Le jour même où Jacques Ier harangua les Chambres, les Lords rendirent leur sentence contre le plus décrié des monopoleurs, Giles Mompesson, membre des Communes, qui avait eu soin de fuir à l'étranger : dégradation (il était chevalier), mise hors la loi, emprisonnement s'il rentre, exclusion de tout pardon, confiscation des biens, amende de 10.000 livres. Le roi approuva la sentence par une proclamation en date du 30 mars [3] et y ajouta le bannissement perpétuel.

Les Chambres suspendirent leurs séances, du 27 mars au 17 avril, pour prendre leurs vacances pascales. Néanmoins les trois comités, que les Lords avaient établis pour instruire la cause du Chancelier, siégèrent en permanence.

Cependant des bruits alarmants parvenaient aux oreilles de Buckingham. Le parti influent, qui s'était formé contre lui dans les deux Chambres, comptait bien, disait-on, tourner contre le favori du roi les armes qui avaient si bien servi contre son Chancelier. Buckingham ne vit de salut que dans la dissolution du Parlement. Il déploya tout son ascendant pour arracher au roi cette mesure radicale. Tous ses efforts se brisèrent contre la ferme résolution de Jacques Ier, qui ne voulait pas que les représentants de la nation pussent dire qu'il les avait renvoyés dans leurs foyers pour soustraire aux rigueurs de la justice un ministre accusé de corruption. Il fallait trouver autre chose.

Nature protéiforme, caractère impulsif, les changements d'attitude ne coûtaient pas à Buckingham. Quand il s'était senti menacé, il avait, on l'a vu, déserté la cause des arbitres ; puis, tenté de se rendre populaire en réprouvant les monopoles. Il n'avait pas obtenu le renvoi du Parlement. Que faire ? Désespérant de sauver Bacon, il crut prudent, pour ne pas être enveloppé dans sa ruine, de condamner son administration, en alléguant l'intérêt supérieur du pays. C'est du moins (car il est difficile de démêler sûrement les mobiles compli-

1. ... To do James justice, during the whole course of his reign he never once allowed personal favour to shield anyone whom he had reason to believe guilty of actual crime. (Gardiner, *History of England*, t. IV, ch. xxxiv, p. 84, § *A speech*, vers le milieu).

2. Par une *Proclamation*, en date du 30 mars 1621, le roi supprima les patentes *for gold and silver thread*, *for inns* et *for ale-houses*. Cf. *State Papers*, *Dom. Ser.* (James I), vol. CXX, nº 54.

3. *Proclamation royale*, dans *State Papers*, *Dom. Ser.* (James I), vol. CXX, nº 54.

qués de sa conduite) ce que le comte de Tillières, ambassadeur de France, mandait à son gouvernement : « Pour le Chancellier, il nest remis sur le trotoir ; mais il y sera bientost avec asseurance de sa perte. Je l'ay apris de Monsr le marquis de Bouquinqam, qui est son amy, et lequel m'a tesmoigné de recepvoir a deplaisir, non pas sa ruyne, car il dit quil l'a bien merittée, mais son mauvais gouvernement, estant homme qui avoit de bonnes partyes et mis de sa main en la charge quil possede, mais que pour luy il est si affectionné au service de son m^e [maistre] et du bien de son pays, quil abandonneroit son propre frère s'il avoit malversé. Quelques uns croyent que ceste sincerité n'est qu'en parolles, et que en effect il a fait son pouvoir pour le sauver, mais quil ne la peu... [1]. »

Pendant les vacances parlementaires, l'enquête menée par les Comités avança. De nouvelles charges, et en grand nombre, furent réunies contre le Chancelier. Celui-ci, voyant le danger grandir, sollicita une audience du roi. Après quelque hésitation, Jacques Ier, ayant pris l'avis des membres du Conseil qui faisaient partie de la Chambre Haute, accorda l'entrevue. Elle eut lieu le 16 avril, dernier jour des vacances. Bacon ne nous a pas laissé le récit de cet entretien [2]. Mais, le lendemain, jour où se réunissaient les Chambres, le roi chargea le Trésorier Mandeville de raconter aux Lords ce qui s'était passé entre lui et le Chancelier, et de leur communiquer cette double requête : Que Bacon puisse librement prouver son innocence contre les allégations mal fondées, et, dans les autres cas, qu'on le laisse plaider les circonstances atténuantes ou confesser ingénuement ses torts [3]. D'après ces demandes, qu'il avait prié le roi de présenter à la Chambre Haute, le Chancelier semble craindre que la liberté de sa défense ne soit entravée.

Mais les Lords ne songeaient aucunement à étouffer la discussion. Aussi ordonnèrent-ils aux trois Comités de s'entendre pour rédiger un rapport d'ensemble sur le cas du Chancelier. Ce rapport lui serait communiqué pour qu'il pût prendre connaissance des charges formulées contre lui. Les Lords s'ajournèrent au 24 avril pour donner aux Comités le temps de composer leur rapport.

Pendant ces jours d'attente anxieuse Bacon fit son testament [4] et composa une prière. Cette prière, sorte de psaume, est vraiment belle et touchante [5]. Elle nous renseigne mieux sur le véritable état d'âme

1. *Le comte de Tillières à M. de Puysieux*, 2 mai 1621, Bibliothèque Nationale, Ms. fonds français, 15989, fol. 60, recto et verso.

2. Mais Bacon a laissé dans ses papiers une double version du *Memorandum*, où il avait consigné ce qu'il se proposait de dire au roi dans l'entrevue du 16 avril. Cf. Sp. L. VII, 235-238.

3. *Lords' Journals*, vol. III, p. 75, § *That Yesterday*.

4. Cf. Sp. L. VII, 228-229. Ce testament est du 10 avril 1621. Inutile d'en parler ici, parce que nous aurons à citer plus tard le testament définitif de Bacon. Cf. *infra*, p. 267-268.

5. Cette prière de Bacon « semble à Addison, par l'élévation de la pensée et la grandeur de l'expression, être l'œuvre pieuse d'un ange plutôt que d'un homme. » (... a Prayer of his own composing, which for the elevation of thought and greatness of expres-

de Bacon, durant ce temps d'épreuve, que les anecdotes plus ou moins fantaisistes qui coururent alors sur son compte, car elle fut écrite pour lui-même dans l'intimité d'un tête-à-tête avec la pensée de Dieu, son Juge et son Sauveur. L'accent en paraît sincère, aussi bien quand il énumère ses qualités que lorsqu'il confesse ses défauts. On trouvera peut-être qu'il se complaît dans la longue énumération des premières. Mais, dans les moments de grande détresse et d'abandonnement de la part des hommes, n'est-il pas naturel de chercher dans le bien qu'on a fait comme un voile pour couvrir nos misères et une recommandation auprès de Dieu pour qu'il daigne en détourner sa face ? Qu'on en juge d'ailleurs : « O Seigneur Dieu très bon, mon Père plein de miséricorde depuis ma jeunesse, mon Créateur, mon Rédempteur, mon Consolateur... Rappelle-toi, ô Seigneur, comment ton serviteur a marché devant toi ; rappelle-toi quelles furent ma première recherche et ma principale intention. J'ai aimé les assemblées de tes fidèles, j'ai déploré les divisions de ton Église, j'ai été ravi de l'éclat de ton sanctuaire... Le sort et le pain du pauvre et de l'opprimé ont eu du prix à mes yeux. J'ai haï toute cruauté et dureté de cœur ; j'ai fait du bien à tout le monde, sans autre profit que leur dédain. Quand j'ai rencontré quelques ennemis, je ne les ai pas regardés comme tels, et le plus souvent le soleil ne s'est pas couché sur ma colère. J'ai été comme une colombe, sans excès de malignité. Ta création et bien plus encore tes Écritures ont été mes livres. Je t'ai cherché dans les cours, les champs et les jardins, mais je t'ai trouvé dans tes temples.

« J'ai commis mille péchés et dix mille transgressions. Cependant tes grâces sanctificatrices me sont restées fidèles, et mon cœur par ton secours a été sur ton autel un charbon qui ne s'est pas éteint... Si tes faveurs versées sur moi ont grandi, tes corrections ont grandi de même. Tu as toujours été près de moi, ô Seigneur ; et, lorsque les bienfaits temporels augmentaient pour moi, les traits que tu m'as lancés secrètement m'ont percé. Quand je m'élevais devant les hommes, l'humiliation m'abaissait devant toi... Tes jugements sur moi sont justes à cause de mes péchés, dont le nombre passe celui des grains de sable de la mer. Mais entre ces péchés et tes miséricordes il n'y a pas de proportion. Car que sont les sables de la mer comparés à la mer, à la terre, aux cieux ? Et tout cela n'est rien auprès de tes miséricordes.

« Outre mes innombrables péchés, je confesse que je suis ton débiteur pour l'excellent talent de tes dons et grâces, car je ne l'ai ni conservé en portefeuille, ni (comme je le devais) placé chez les banquiers où il aurait pu grandement fructifier ; mais je l'ai gaspillé en des choses pour lesquelles j'étais le moins fait. Aussi puis-je dire en vérité : « Mon âme a été une étrangère dans le cours de mon pélerinage. » Sois plein de miséricorde pour moi, ô Seigneur, par égard pour mon Sauveur, et reçois-moi dans ton sein ou dirige-moi dans tes voies » [1].

sion seems rather the devotion of an angel than a man. (ADDISON, *The Tatler*, n° 267, 23 décembre 1710. Londres, 1728, t. IV, p. 332, § *I was*). — Sur la sincérité religieuse de Bacon, cf. *infra*, ch. VI, sect. III, p. 397.

1. Most gracious Lord God, my merciful Father, from my youth up, my Creator, my Redeemer, my Comforter... Remember (O Lord) how thy servant hath walked before

Bacon fut sans doute informé de l'effet déplorable que fit sur la Chambre des Lords la lecture du rapport des enquêteurs, car il disait au roi : « Je vois que votre Majesté a imité Celui qui ne voudrait pas rompre le roseau déjà brisé, ni éteindre la mèche encore fumante. Comme votre Majesté a imité le Christ, j'espère fermement que les Lords de la Chambre Haute vous imiteront »[1]. Cette lettre était à peine partie que Bacon reçut une copie des accusations contenues dans le rapport. L'effet de cette communication fut foudroyant. Tout ce qui avait été le plus blâmable dans ses actes de premier magistrat du royaume était révélé au grand jour avec une précision accablante. Sans doute, sa conscience lui rendait toujours le témoignage que les présents acceptés n'avaient pas influé sur ses jugements. Mais les faits articulés contre lui étaient (il le savait bien) légalement répréhensibles. On ne lui reprochait pas d'avoir rendu des arrêts injustes, mais d'avoir accepté de l'argent dans l'exercice de ses fonctions. Sous le coup de son émotion, il crut, contrairement à ce que la veille encore il disait au roi [2], qu'il n'y avait plus place pour des excuses et des atténuations, encore moins pour une défense. Aussi dans une nouvelle lettre à Jacques Ier (qui n'est qu'une longue imploration) il le prie en grâce d'intervenir auprès des Lords pour qu'ils lui épargnent la honte d'une condamnation (c'est le plus vif de ses désirs) [3] et se contentent d'une

thee ; remember what I have first sought and what hath been principal in mine intentions. I have loved thy assemblies, I have mourned for the divisions of thy Church, I have delighted in the brightness of thy sanctuary... The state and bread of the poor and oppressed have been precious in mine eyes ; I have hated all cruelty and hardness of heart ; I have (though in a despised meed) procured the good of all men. If any have bee mine enemies, I thought not of them ; neither hath the sun almost set upon my displeasure ; but I have been as a dove, free from superfluity of maliciousness. Thy creatures have been my books, but the thy Scriptures much more. I have sought thee in the courts, fields and gardens, but I have found thee in thy temples.

Thousand have been my sins, and ten thousand my transgressions , but thy sanctifications have remained with me, and my heart, through thy grace , hath been an unquenched coal upon thy altar... As thy favours have increased upon me, so have thy corrections ; so as thou hast been always near me, O Lord ; and ever as my worldly blessings were exalted, so secret darts from thee have pierced me ; and when I have ascended before men, I have descended in humiliation before thee... Just are thy judgments upon me for my sins, which are more in number than the sands of the sea, but have no proportion to thy mercies ; for what are the sands of the sea to the sea, earth, heavens ? and all these are nothing to thy mercies.

Besides my innumerable sins, I confess before thee that I am debtor to thee for the gracious talent of thy gifts and graces, which I have neither put into a napking, nor put it (as I ougth) to exchangers, where it might have made best profit ; but misspent it in things for which I have least fit, so as I may truly say : My soul hath been a stranger in the course of my pilgrimage. Be merciful into me (O Lord) for my Saviour's sake, and receive me into thy bosom or guide me in thy ways. (Bacon, *A Prayer or Psalm*, Sp. L. VII, 229-231).

1. I see your Majesty imitateth him that would not break the broken reed, nor quench the smoking flax ; and, as your Majesty imitateth Christ, so I hope assuredly my Lords of the Upper House will imitate you. (*Bacon au Roi*, 20 avril 1621, Sp. L. VII, 240).

2. ... I shall without fig-leaves or disguise excuse what I can excuse, extenuate what I can extenuate, and ingenuously confess what I can neither clear nor extenuate. (*Même Lettre, ibidem*, p. 240, vers le milieu).

3. It is the utmost of my desires. (*Bacon au Roi*, 21 avril 1621, Sp. L. VII, 241, § *But now*).

soumission générale et de la résignation du grand sceau. Au milieu même de ses angoisses il garde encore assez de maîtrise de lui-même pour montrer son esprit : « Comme celui qui a reçu des présents, dit-il en terminant, est en état d'en faire, j'irai de l'avant et j'offrirai un présent à votre Majesté. Car, si votre Majesté me procure paix et loisir, si Dieu me prête vie, j'offrirai à votre Majesté une bonne histoire de l'Angleterre et un meilleur Digeste de vos lois » [1].

Le lendemain, 22 avril, le Chancelier envoya aux Lords une supplique dans le sens qu'il avait indiqué au roi.

L'entrée en matière a quelque chose d'étrange. « Au sein même de l'affliction, la plus grande, pense-t-il, qu'un mortel puisse endurer (car l'honneur est au-dessus de la vie) », Bacon trouve deux sujets de « joie » et de « réconfort ». C'est d'abord l'assurance « que désormais la situation élevée d'un juge ou magistrat ne sera pas un sanctuaire qui abrite sa culpabilité ». C'est ensuite l'espoir « qu'après l'exemple de son cas, vraisemblablement, les juges fuiront l'apparence même de la corruption (bien que l'apparence soit fort loin de la réalité), comme on fuit à la vue d'un serpent » [3].

Il n'essaiera pas de se défendre, car il ne veut d'autre justification que celle de Job : « *Je n'ai pas dissimulé mon péché comme Adam, ni caché mes fautes dans mon sein* » [4]. Tout le reste de la supplique est soigneusement calculé pour faire agréer cette conclusion : « Mon humble prière à vos Seigneuries est donc que ma soumission repentante puisse me servir de sentence, et la perte du sceau, de châtiment » [5].

Le Chancelier se faisait encore illusion sur l'état d'esprit des Lords. Il ne soupçonnait pas quelle profonde impression avaient produite sur eux le nombre et la gravité des griefs énumérés contre lui. Comment la Chambre Haute aurait-elle pu, à la demande de l'accusé, s'abstenir de porter une sentence de condamnation sur des actes que lui-même déclarait indéfendables ?

La lettre du Chancelier fut transmise aux Lords par le prince de Galles en personne [6]. Un long silence en suivit la lecture. Puis, le comte

1. But because he that hath taken bribes is apt to give bribes, I will go furder and present your Majesty with a bribe. For, if your Majesty give me peace and leasure, and God give me life, I will present your Majesty with a good history of England and a better digest of your laws. (*Même Lettre, ibidem*, p. 241-242).

2. For in the midst of state of as great affliction as I think a mortel man can endure (honour being above life...) (Bacon, *Lettre de soumission aux Lords*, 22 avril 1621, Sp. L. VII, 242, § *This being*, à la fin).

3. The first is that hereafter the greatness of a judge or magistrate shall be no sanctuary or protection of guiltiness... The next, that, after this exemple, it is like that judges will fly from any thing that is in the likeness of corruption (though it were at a great distance), as from a serpent... (Bacon, *Même Lettre, ibidem*, p. 242, § *The first* et § *The next*).

4. ... I hope I may say and justify with Job in these words : *I have not hid my sin as did Adam, nor concealed my faults in my bosom.* (*Même Lettre, ibidem*, p. 243, § *But*, à la fin).

5. And therefore my humble suit to your Lordships is that my penitent submission may be my sentence, and the loss of the seal my punishment. (Bacon, *Même Lettre*, p. 245, § *And therefore*).

6. *Lords' Journals*, t. III, p. 84-85.

de Pembroke (ce n'était point un adversaire) se levant posa cette question : Est-il possible de se contenter d'une soumission aussi indéterminée ? Suffit-elle pour que les Lords puissent, sans enquête ultérieure, prononcer leur sentence ? La Chambre se réunit alors en comité et, après examen, la soumission présentée par Bacon fut rejetée d'une voix unanime comme trop générale. Lord Spencer (c'était un des fidèles du comte de Southampton, défavorable à l'accusé) souleva une autre question : Le Chancelier doit-il être cité à la barre de la Chambre ? Buckingham s'empressa d'intervenir : d'après lui il conviendrait de faire un exposé charitable de la cause, où, par respect pour la qualité de la personne, les manquements seraient attribués à la corruption du temps [1] ; puis, avant d'en venir à l'extrémité de faire comparaître le Chancelier à la barre, il faudrait lui demander un aveu plus complet de ses fautes. Saye et Suffolk insistèrent pour qu'on lui infligeât cette humiliante comparution. Grâce à l'intervention d'Arundel, de Pembroke et de Wallingford, la motion fut, pour le moment, écartée [2].

La Chambre Haute communiqua à Bacon la liste des charges apportées contre lui *(Collection of corruptions)* pour lui permettre de rédiger une réponse particulière et appropriée [3].

La justice anglaise ouvre deux voies à l'accusé : plaider coupable ou plaider non-coupable, c'est-à-dire avouer ou se défendre. Pour connaître d'avance le sens de la réponse du Chancelier, les Lords résolurent, sur l'initiative du Prince de Galles appuyé par Southampton, de lui poser cette question : A-t-il l'intention d'avouer ou de se défendre ? Les messagers rapportèrent immédiatement cette déclaration écrite : « Le Lord Chancelier n'opposera pas de défense contre l'accusation, mais il a l'intention de reconnaître qu'il y a eu corruption, de faire une confession particulière pour chaque point et ensuite une humble soumission. Mais, dans les cas où la charge lui paraît dépasser la vérité du fait, il sollicite humblement la liberté de pouvoir énoncer la vérité dans ces cas particuliers, étant donné que l'accusation est brève et ne contient pas toutes les circonstances » [4].

Malgré un retour offensif de Suffolk qui demanda que le Chancelier vînt en personne faire sa soumission, la Chambre décida qu'il la ferait par écrit, en la manière qu'il avait déclarée, et qu'on lui accorde-

1. Buckingham emprunte cette considération à la Lettre de Bacon aux Lords : Neither will your Lordships forget that there are *vitia temporis* as well as *vitia hominis*... (*Bacon aux Lords*, Sp. L. VII, 244, § *Neither*).

2. *Lords' Journals*, t. III, p. 85. — Cf. *Notes of the Debates in the House of Lords, officialy taken by* Henry Elsing, *Clerk of the Parliaments, A. D.* 1621, *edited by* Samuel Rawson Gardiner, *for the* Camden Society, Londres, 1870, p. 13-17.

3. *Lords' Journals*, t. III, p. 85-86. — Cette liste, remise à Bacon, n'était pas accompagnée des preuves qui s'y trouvaient jointes dans le rapport officiel présenté aux Lords.

4. The Lord Chancellor vill make no manner of defence to the charge, but meaneth to acknowledge corruption, and to make a particular confession to every point, and after that an humble submission. But humbly craves liberty that, where the charge is more full than he finds the truth of the fact, he may make declaration of the truth in such particulars, the charge being brief and containing not all circumstances. (Cf. *Lords' Journals*, t. III, p. 87, col. 2, § *Answer*).

rait jusqu'au 30 avril (c'est-à-dire cinq jours) pour la préparer [1].

Au jour fixé, le Chancelier envoya « sa confession et humble soumission aux Très Honorables Lords spirituels et temporels, dans la Haute Cour du Parlement assemblé ». Il débute ainsi : « Après une considération attentive de l'accusation, descendant dans ma propre conscience et faisant appel à ma mémoire pour pousser l'examen aussi loin que possible, je confesse nettement et ingénument que je suis coupable de corruption, renonce à toute défense et m'en remets à la grâce et clémence de vos Seigneuries » [2].

Puis, conformément au programme que la Chambre avait agréé, l'accusé rapporte les 28 chefs d'accusation dressés contre lui et, à la suite de chacun d'eux, fait sa confession [3].

Il y avait dix cas [4] qui, d'après les usages reçus, ne souffraient pas difficulté : il s'agit des dons acceptés après la clôture de la cause et qui étaient regardés comme des paiements légitimes de la peine prise par les fonctionnaires. Cinq autres, sans réelle importance, étaient négligeables [5]. Restaient douze cas [6], plus ou moins graves, de corruption : les présents avaient été acceptés avant le prononcé du jugement. Bacon s'efforça de donner, comme il avait demandé la liberté de le faire, des explications atténuantes.

Le 28e et dernier article formait une espèce à part : Le Chancelier est responsable des « grandes exactions » commises par les employés de la Chancellerie. L'accusé confesse « que ce fut une grande faute de négligence de n'avoir pas mieux surveillé ses serviteurs » [7].

Après cette longue et douloureuse revue, le Chancelier renouvelle la soumission faite au début et conclut en implorant de la pitié des Juges une sentence qui ne soit pas trop lourde, mais tempérée de miséricorde [8].

Quand la lecture de cette Lettre fut achevée, les Lords choisirent un comité de douze membres, qui furent députés à Bacon pour lui signifier que la Chambre avait trouvé « sa confession sincère et pleine », et pour vérifier ensuite sa signature. A la question posée à ce sujet, le Chancelier répondit avec émotion : « Mes Seigneurs, cette lettre

1. Cf. *Lords' Journals*, t. III, p. 87, col. 2, § *The Lords sent.*

2. Upon advised consideration of the charge, descending into my own conscience and calling my memory to account do far as I am able, I do plainly and ingenuously confess that I was guilty of corruption, and do renounce all defence and put myself upon the grace and mercy of your Lordships. (Bacon, *Lettre de soumission*, Sp. L. VII, 252).

3. Bacon les fait précéder de numéros d'ordre auxquels nous renverrons. Sp. L. VII, p. 252-261. — Gardiner (*History of England*, t. IV, ch. xxxiv, p. 95-99) passe en revue les divers cas.

4. Ce sont les cas de : *Hodie* (3), *Monk* (5), *Holman* (7), *Fisher* (8), *Scott* (11), *Lentall* (12), *Wroth* (13), *Dunch* (18), *Ruswell* (22) et *Barker* (23).

5. Ce sont les cas de : *Rowland Egerton* (1), *Smithwick* (21), *Compagnies de commerce rivales* (24, 25, 26).

6. Ce sont les cas de : *Edward Egerton* (2), *Wharton* (4), *Trevor* (6), *Kenneday* (9), *Vanlore* (10), *Hansby* (14), *Compton* (15), *Awbrey* (16), *Mountague* (17), *Reneyll* (19), *Peacock* (20), *Marchands français* (27).

7. *Lettre de soumission de Bacon*, Article 28, Sp. L. VII, 261, n° 28.

8. *Même Lettre, ibidem*, p. 261-262.

c'est mon acte, ma main, mon cœur. Je supplie vos Seigneuries d'être compatissantes pour un roseau brisé » [1].

Le pauvre Chancelier n'était pas au bout de ses humiliations. Le 2 mai, le Lord Trésorier, vicomte de Mandeville, le Lord Sénéchal, duc de Lenox, le Lord Chambellan, comte de Pembroke et le Lord Maréchal, comte d'Arundel, se présentèrent à York House pour prendre le grand sceau [2]. Le Chancelier était souffrant. L'un des envoyés lui dit charitablement : « Nous souhaitons que cela aille mieux pour vous ». Il répondit : « Le pire est le mieux. » Et, après un silence : « Par la grande faveur du roi j'ai reçu le grand sceau : par ma grande faute je l'ai perdu » [3]. Sur cette mélancolique réflexion les messagers s'éloignèrent, emportant le symbole de l'autorité royale.

Certains Lords, les adversaires de Bacon avant son procès, n'étaient pas encore satisfaits. A la demande de Southampton, des fonctionnaires de la Chambre allèrent le 2 mai prévenir l'accusé qu'on le mandait à la barre de l'assemblée. Ils le trouvèrent alité. Le malade s'excusa de ne pouvoir obtempérer à la volonté des Lords [4].

Le lendemain, 3 mai, l'excuse du Chancelier fut acceptée [5], et la Chambre entra en délibération. A cette question : Le Chancelier est-il coupable des charges qui lui sont imputées? la réponse affirmative fut unanime. Puis la Chambre se réunit en comité pour délibérer sur la peine. L'entente fut facile pour infliger l'amende, l'emprisonnement et l'incapacité d'exercer aucune charge. Mais un long et vif débat s'engagea sur la motion de Saye, qui demandait que Bacon fût dépouillé de la pairie. Cette motion fut appuyée par Spencer et Southampton, leaders de l'opposition contre la Cour. Mais elle fut fortement critiquée par Arundel, Pembroke, Lenox, Mandeville, Hamilton et le Prince de Galles. Hamilton proposa un compromis : laisser à l'accusé son titre de pair, mais lui refuser le droit de siéger. Arundel et Neile combattirent cette proposition. L'assemblée était hésitante. Craignant que l'accusé n'échappât à cette flétrissure mitigée, Southampton lança cette question dont la justesse mit fin aux hésitations : « Est-il convenable que celui dont cette Chambre pense qu'il est incapable d'être un simple constable, puisse venir au Parlement ? » [6] L'exclusion du Parlement fut votée sans opposition.

Voulant empêcher sans doute l'adjonction de nouvelles pénalités, Buckingham se leva pour dire que Bacon était si malade qu'il n'avait pas longtemps à vivre [7].

1. My Lords, it is my act, my hand, my heart. I beseech your Lordships be merciful unto a broken reed. (*Lords' Journals*, t. III, p. 101, col. 1, § *My Lords*).

2. *Lords' Journals*, t. III, p. 104, col. 1, § *The First is.*

3. When we wyshed that y had ben better with him, he answered, the worse, the better... By the Kinge's greate favour I received the greate Seale, by my owne greate faulte I have loste it. Cf. *Elsing's Notes*, p. 54, § *We founde.* (Nous avons respecté la vieille orthographe).

4-5. *Lords' Journals*, t. III, p. 104, col. 2, § *Agreed* ; p. 105, col. 2, § *The Gentleman.*

6. Whether he, whom this House thynkes unfyt to be a constable, shall come to the Parlement ? Cf. *Elsing's Notes*, p. 63 (vers le bas).

7. Sur toute cette délibération des Lords, cf. *Elsing's Notes*, p. 61-64, cité par Sp. L. VII, 267-269.

Le moment de conclure était venu. A cette question : Le Lord Chancelier est-il coupable des fautes qui lui sont imputées ? les Lords répondirent affirmativement, sans qu'une voix discordante s'élevât [1]. L'application des peines fut ensuite votée à l'unanimité des suffrages, moins celui de Buckingham [2], qui tint à honneur, peut-être pour réparer son attitude parfois bien égoïste, de donner à son ami malheureux ce témoignage d'affection à l'heure du dénouement tragique.

Tout semblait fini, quand le fils de Lord Suffolk, Lord Howard de Warden, héritier des rancunes paternelles, proposa d'aggraver la sentence en demandant que le coupable fût privé de ses titres de noblesse. Combattue par Buckingham et le Prince de Galles, cette aggravation fut repoussée par la majorité *(ad plures)* [3], grâce, dit-on, à l'appoint des Lords spirituels.

Comme les poursuites avaient été engagées sur la plainte des Communes, elles furent convoquées pour entendre la sentence. Le Lord Chef de la Justice, Ley, en fit la lecture solennelle : La Haute Cour décide que « le Lord Vicomte Saint-Albans, Lord Chancelier : 1° Supportera une amende de 40.000 livres. — 2° Sera emprisonné à la Tour, tant qu'il plaira au Roi. — 3° Sera à jamais incapable de remplir aucun office, place ou emploi dans l'État ou République. — 4° Ne pourra jamais siéger au Parlement ni approcher, au delà de 12 milles, du lieu où réside la Cour » [4]. C'était le 3 mai 1621.

Le Prince de Galles, escorté de plusieurs Lords, se chargea de communiquer la sentence au Roi.

Pendant toute la durée de l'enquête et du procès, Bacon garda vis-à-vis de ses juges une attitude digne. Il n'affirma jamais que ses actions étaient innocentes, mais il prétendit toujours que ses intentions avaient été pures. Ayant conscience que ses arrêts n'étaient point dictés par l'injustice, et s'inquiétant peu des formes légales, il ne s'était pas fait scrupule d'accepter les présents qui lui étaient offerts dans le but de le corrompre. Mais ce détestable exemple, partant de si haut, était un encouragement à la vénalité.

Comptant sur l'appui du roi et fort d'un long passé irréprochable, le Chancelier nourrit l'illusion que la Chambre Haute aurait égard à ses intentions. Mais il oubliait que Jacques Ier, pour ne pas se compromettre lui-même, devait laisser libre cours à la justice, et que les

1. Agreed by all, *nemine dissentiente*, *Lords' Journals*, t. III, p. 105, col. 2, § *The Lords resolved*. — Spedding a critiqué comme trop générale la sentence des Lords : « La pleine et ingenue confession » du coupable, qu'ils adoptèrent pour fondement de leur sentence, suffisait pour les justifier quand ils prononcèrent, sans information ultérieure, que Bacon était coupable « de corruption »; mais la détermination du degré et de la nature de cette corruption exigeait un long supplément d'information (ce qui était nouveau pour eux) et demandait (pour proportionner dûment la peine au crime) des considérations prolongées... » L'auteur regrette que les Lords n'aient pas procédé à un examen plus approfondi et apporte ensuite ses preuves à l'appui de cette affirmation. Cf. Sp. L. VII, 262, § *The things*, à 267).

2. *Dissentiente* L[ord] Admyrall (*Elsing's Notes*, p. 64). Cf. Sp. L. VII, 270, au haut.

3. *Lords' Journals*, t. III, p. 105, col. 2, au bas, § *The House*.

4. *Lords' Journals*, t. III, p. 106. Cf. Sp. L. VII, 270, § *The Lords having*.

tribunaux humains ne peuvent tenir compte des motifs qui inspirent les actes, parce qu'ils échappent totalement à leur contrôle.

Malgré la pression du parti opposé au gouvernement, qui trouvait dans le procès intenté au Chancelier du royaume une occasion propice pour satisfaire ses rancunes, la Haute Cour ne se départit pas de l'impartialité à laquelle tout accusé a droit, ni des égards que réclamait une si grande infortune.

La sentence, qui devait être exemplaire, n'est point disproportionnée à la faute. Sa sévérité est d'ailleurs plus apparente que réelle. Car, selon les usages du temps, le roi ne manquait pas d'adoucir la peine, quand les coupables imploraient sa miséricorde en termes humbles et soumis. Les Lords savaient bien que Jacques Ier, au souvenir d'une vieille amitié et en considération d'un dévouement absolu à son service, userait largement, en faveur du Chancelier déchu, du droit de grâce.

Quelques semaines après sa condamnation, Bacon, remis de cette grande secousse morale, reconnut dans une lettre datée de la Tour, que la sentence portée contre lui était « juste et utile en vue des réformes à opérer ». Cependant, ajoute-t-il, « dans la série des Chanceliers, depuis la mort de son père, on n'a pas vu de Chancelier plus juste que lui » [1]. « Ce jugement, prononcé par lui-même, peut être accepté comme définitif par l'histoire » [2].

VII. — LES DERNIÈRES ANNÉES DE BACON (1621-1626).

Malgré les adoucissements que la clémence royale y apporta, et les efforts désespérés du coupable pour échapper à ses conséquences, l'arrêt rendu contre Bacon était, au point de vue politique, un véritable arrêt de mort. Il jeta par contre-coup dans ses affaires privées, déjà mal en point, un trouble profond, dont elles se ressentirent jusqu'à la fin de ses jours.

Par crainte de compromettre sa réputation le roi avait mollement soutenu devant les Juges son fidèle serviteur. Il avait laissé la justice exercer ses droits. C'était maintenant le tour de la miséricorde : à elle de tempérer les rigueurs.

A la Chambre des Lords, le 12 mai, Southampton manifesta son étonnement que l'ex-Chancelier ne fût pas encore prisonnier à la Tour. Buckingham répliqua que le roi lui avait accordé quelque répit à cause de son état de santé [3]. Mais, pour ne pas indisposer les Juges,

1. ... Howsoever I acknowledge the sentence just and for reformation sake fit, the justest Chancellor that hath been in the five changes since Sir Nicholas Bacon's time. (*Bacon à Buckingham*, 31 mai 1621, à la Tour. Sp. L. VII, 280, à la fin). Plus tard Bacon fit cette même déclaration en termes plus catégoriques : I was the justest judge that was in England these fifty years. But it was the justest censure in Parliament that was these two hundred years.

2. This judgment thus recorded by himself may be accepted by history as final. (Gardiner, *History of England*, t. IV, ch. xxxiii, p. 103, § *When*).

3. Cf. Spedding, Sp. L. VII, 279, § *The following*.

il importait qu'avant la séparation du Parlement, le condamné eût commencé à purger sa peine. A la fin du mois il était rendu à la Tour. Son emprisonnement ne dura que quelques jours, sans qu'on en puisse préciser la durée. On sait seulement par ses lettres que le 31 mai il était à la Tour et que le 4 juin il n'y était plus.

Le 31, en effet, il écrivait à Buckingham : « Procurez-moi l'autorisation pour être élargi aujourd'hui. La mort, j'en remercie Dieu, est si loin d'être pour moi une importune, que je l'ai appelée de mes vœux (dans la mesure où ce vœu est permis à un chrétien) pendant ces deux mois. Mais mourir, avant d'avoir obtenu ma grâce de sa Majesté, dans cette situation déshonorante, c'est ce qui pourrait m'arriver de pire » [1]. Le 4 juin il remerciait le roi et son favori de sa délivrance [2].

L'habitation de Sir John Vaughan, gentilhomme attaché à la suite du prince de Galles, lui fut assignée comme résidence temporaire. Un court délai lui était concédé pour mettre ordre à ses affaires. Il demanda la permission de prolonger son séjour à Parson's Green [3]. Mais, sur l'avis du Garde du Sceau, successeur de Bacon, Williams, promu en même temps évêque de Lincoln, qui redoutait qu'une nouvelle faveur n'irritât le Parlement encore assemblé, le roi fit connaître à l'ex-Chancelier son désir de le voir se retirer à Gorhambury. Ce fut pour lui une cruelle déception. Il s'empressa cependant d'écrire à Buckingham : « Les désirs de sa Majesté ont toujours été pour moi comme des ordres » [4]. Il ajoute mélancoliquement : « Mes lettres, depuis ma sortie de la Tour, ont été des *De profundis*. Le monde est pour moi une prison s'il ne m'est pas donné d'approcher Sa Majesté » [5]. Vers la fin de juin il était à Gorhambury, d'où il envoie quelques lignes à Buckingham pour annoncer son arrivée : « Etant maintenant hors d'usage et hors de vue, je me recommande à l'amour et à la faveur de votre Seigneurie pour me maintenir dans les bonnes grâces et attentions de Sa Majesté » [6].

L'indulgence du roi lui valut bientôt d'autres faveurs. La lourde amende de 40.000 livres qui pesait sur Bacon lui fut virtuellement remise par un warrant en date du 20 septembre 1621 [7]. Jusqu'au paiement de cette amende, la Cour avait le privilège de passer avant

1. Procure the warrant for my discharge this day. Death, I thank God, is so far from being unwelcome to me, as I have called for it (as Christian resolution would permit) any time these two months. But to die before the time of his Majesty's grace, and in this disgraceful place, is even the worst that could be. (*Bacon à Buckingham*, 31 mai 1621, Sp., L. VII, 280).

2. *Bacon à Buckingham et au Roi*, 4 juin 1621, Sp. L. VII, 281.

3. Dans la lettre, où Bacon remercie le Prince de la sympathie que celui-ci lui a montrée pendant son procès, il parle des bons offices de Sir Vaughan (Lettre du 7 juin 1621, Sp. L. VII, 288, § *I am much*).

4-5. ... His Majesty's inclinations have ever been with me instead of directions... My letters out of the Tower were *de profundis*, and the world is a prison if I may not approach his Majesty... (*Bacon à Buckingham*, 22 juin 1621, Sp. L. VII, 292, § *I perceive* ; p. 293, § *Only*).

6. Being now out of use and out of sight, I recommend myself to your Lordship's love and favour to maintain me in his Majesty's grace and good intention. (*Bacon à Buckingham*, juin 1621, Sp. L. VII, 293, *Post-Scriptum*).

7. Cf. Sp. L. VII, 301, § *A warrant*.

tout autre créancier. Le roi consentit à transférer l'amende à des personnes désignées par Bacon lui-même. Cette combinaison le protégeait contre les exigences de ses autres créanciers, qui étaient nombreux et dont quelques-uns réclamaient bruyamment leur dû. Le Lord Keeper Williams jugeait le procédé malhonnête, comme il ne craignit pas de le dire à Buckingham : « On critique beaucoup la remise de l'amende, non pas la chose elle-même (car personne n'élève d'objection), mais la manière dont elle a eu lieu, qui est pleine de fourberie et constitue un mauvais précédent. Par le transfert de son amende Lord Saint-Albans est à l'abri des réclamations de tous ses créanciers, ce qui (j'ose le dire) n'était l'intention ni de sa Majesté ni de votre Seigneurie [1]. »

Le roi lui octroya en outre, à la même époque, un pardon général pour tous les actes de sa carrière judiciaire. Quoique ce pardon ne dérogeât pas à la sentence récente de la Chambre Haute, expressément réservée, c'était pourtant une faveur précieuse, car, en absolvant en bloc son passé, il le mettait à couvert contre toute enquête et poursuite ultérieures.

Le pardon, accordé par un warrant du 12 octobre et rédigé en conformité avec ce warrant par l'Attorney général Sir Thomas Coventry, fut signé le 17 par le roi. Pour lui donner force exécutive, il n'y avait plus qu'à y apposer le grand sceau. On se heurta aux objections du Lord Keeper, qui écrivit à Bacon : « Je trouve qu'à l'approche de la réunion du Parlement, cette apposition ne peut être que très préjudiciable au service du roi, à l'honneur de Lord Buckingham, à cette commisération que l'état présent de votre Seigneurie ne saurait manquer d'exciter, et spécialement à mon jugement et à ma fidélité [2]. »

Williams d'ailleurs n'opposait pas un refus ; il demandait « un délai » *(short delay)*. Mais Bacon était impatient. Il essaya de faire intervenir le favori [3], dont Williams était la créature. Le moment était mal choisi pour obtenir un concours efficace de Buckingham, car Bacon venait de le froisser à propos de la cession d'York House, dont nous aurons à parler bientôt. Force lui fut donc de patienter. Il n'eut pas longtemps à attendre : quelques semaines après, le pardon était scellé.

Bacon dut très probablement l'heureuse et prompte conclusion

1. The pardoning of his fine is much spoken against, not for the matter (for no man objects to that) but for the manner, which is full of knavery, and a wicked precedent. For by this assignation of his fine he is protected from all his creditors, which (I dare say) was neither his Majesty's nor your Lordship's meaning. (*Williams à Buckingham*, octobre 1621, Sp. L. VII, 306-307). — M. Spedding critique ce jugement de Williams et cherche à justifier la combinaison adoptée. Cf. *Ibidem*, p. 307.

2. ... I find that the passing of the same [seal] (the assembly in parliament so near approaching) cannot but be much prejudicial to the service of the King, to the honour of my Lord of Buckingham, to that commiseration which otherwise would be had of your Lordship's present estate, and especially to my judgment and fidelity. (*Williams à Bacon*, 18 octobre 1621, Sp. L. VII, 308).

3. Cf. *Lettres de Bacon à Buckingham, de Buckingham à Bacon et de Williams à Buckingham*, Sp. L. VII, 309-312.

de cette affaire au comte de Gondomar, ambassadeur d'Espagne [1], avec lequel il avait toujours eu de cordiales relations. Lord Saint-Albans semble en effet faire allusion à ce service, quand il remercie chaleureusement l'ambassadeur « d'avoir pris soin de lui et d'avoir accompli en sa faveur ce que ses autres amis ou bien n'ont pas osé tenter ou n'ont pu obtenir [2]. »

La sentence, qui frappa Bacon, lui causa une si rude secousse qu'elle fut suivie d'une profonde dépression. Tout autre aurait courbé tristement la tête sous l'infortune et eût traîné misérablement les restes d'une vie inactive et déshonorée. Mais Lord Saint-Albans était doué d'une énergie dont les ressorts momentanément comprimés se tendirent de nouveau avec une étonnante élasticité. Durant les cinq ans qu'il avait encore à vivre, son activité se déploya dans les sens les plus divers.

Avant tout, il multiplia lettres et démarches pour avoir l'autorisation de revenir à Londres et de séjourner dans le voisinage de la Cour. Il se donna aussi beaucoup de peine pour mettre de l'ordre et de l'aisance dans sa fortune. Avec plus d'ardeur encore il chercha à se procurer un emploi qui le rendît à la vie publique et fût comme le sceau royal attestant sa réhabilitation. Enfin, malgré ces multiples soucis qui auraient absorbé les ressources d'une nature moins riche, il sut garder un calme d'esprit assez grand et trouver des loisirs assez nombreux pour continuer ses travaux intellectuels. Liberté à recouvrer, fortune à raffermir, honneur à réhabiliter, études à poursuivre, c'est dans ces quatre directions que se dépensa l'activité de Lord Saint-Albans. Ce déploiement de vie intense par un sexagénaire est un spectacle intéressant et une leçon précieuse d'énergie.

En sortant de la Tour, Bacon ne jouit point d'une complète liberté. Il restait toujours astreint à l'obligation de ne pas venir dans les parages habités par la Cour. Vivre loin de Londres, c'était pour lui l'exil. Aussi point de repos qu'il n'ait obtenu la rémission de cette pénalité, qui lui était sensible entre toutes.

L'obstacle qui pouvait, sur la suggestion de Williams, arrêter la clémence du roi, c'était la crainte de blesser la Chambre Haute en atténuant trop tôt ou trop complètement les effets de la sentence portée contre l'ex-Chancelier. Aussi l'idée vint-elle à Bacon de s'adresser directement aux Lords pour les prier d'intervenir auprès du roi en sa faveur. Son appel est fort éloquent : « Je suis vieux, leur dit-il,

1. C'est une hypothèse que M. Spedding a rendue très vraisemblable. Cf. Sp. L. VII, 317-318.

2. Perspexi et agnosco providentiam divinam, quod in tanta solitudine mihi tanquam cœlitus suscitaverit talem amicum, qui tantis implicatus negotiis et in tantis temporis angustiis curam mei habuerit idque pro me effecerit quod alii amici mei aut non ausi sunt tentare, aut obtinere non potuerunt. (*Bacon à Gondomar*, Lettre non datée, Sp. L. VII, 318, § *Illustrissimo*).

faible, ruiné, dans le besoin, un véritable objet de pitié [1]. » Le « confinement », auquel il est assujéti, est pire que l'emprisonnement à la Tour, car, là du moins, « je pouvais avoir de la compagnie, des médecins, conférer avec mes créanciers et amis au sujet de mes dettes et des besoins de mon état, trouver des secours pour mes études et les écrits qui sont en train [2]. » A Gorhambury, au contraire, « je vis exposé au souffle, pénétrant comme un glaive, d'un air âpre, courant des risques si je sors, alourdi si je reste à la maison, solitaire, triste, sans compagnie, loin de toute occasion de traiter avec quelqu'un qui puisse me rendre service et m'aider dans mon naufrage. Enfin (et c'est l'une de mes plus grandes peines), ma femme, qui n'a point eu part à ma faute, doit partager cette contrainte qui me rend malheureux [3]. »

Si les Lords veulent bien appuyer sa requête auprès du roi, « ils feront une œuvre pleine de charité et de noblesse, qui sera bonne pour lui, bonne pour ses créanciers, bonne peut-être pour la postérité elle-même, si, de la carcasse d'un mort et d'une grandeur pourrie (comme du lion de Samson), du miel peut être recueilli pour l'usage des temps à venir [4]. »

Par malheur pour Bacon le Parlement avait été dissous (6 janvier 1622), avant que sa pressante supplique parvînt aux Lords. Sans se décourager, il pria Lord John Digby [5] de lui prêter son concours pour recouvrer le droit de circuler librement. Il est pénible de l'entendre (lui qui s'est montré et se montre encore si indifférent aux cruelles persécutions endurées par les Jésuites et les Papistes) parler ainsi : « Je ne suis ni Jésuite, ni lépreux, mais l'un des serviteurs de sa Majesté pendant seize années, depuis la constitution du comité pour l'Union de l'Écosse à l'Angleterre jusqu'au dernier Parlement [6]. »

Il y avait cependant quelqu'un qui aurait pu mener promptement à terme cette affaire : c'était le favori. Mais Bacon avait eu la maladresse de le blesser récemment. Buckingham l'avait prié de lui céder

1-2-3. I am old, weak, ruined, in want, a very subject of pity... There [à la Tour] I could have company, physicians, conference with my creditors and friends about my debts and the necessities of my estate, helps for my studies and the writings I have in hand. Here [à Gorhambury] I live upon the sword-point of a sharp air, endangered if I go abroad, dulled if I stay withing, solitary and comfortless without company, banished from all opportunities to treat with any to do myself good and to help out my wrecks ; and, that which is one of my greatest griefs, my wife, that hath been no partaker of my offending, must be partaker of this misery of my restraint. (Bacon, *Pétition aux Lords*, décembre 1621, Sp. L. VII, 321-322).

4. Herein your Lordships shall do a work of charity and nobility, you shall do me good, you shall do my creditors good, and it may be you shall do posterity good, if out the carcase of dead and rotten greatness (as out Samson's lion) there may be honey gathered for the use of future times. (Bacon, *Pétition aux Lords*, *ibidem*, p. 322, § *Herein*).

5. Sir John Digby, créé Lord en 1618 et comte de Bristol en 1622, fut ambassadeur en Espagne.

6. I am no Jesuit nor no leper, but one that served his Majesty these sixteen years, even from the commission of the Union till this last Parliament... (*Bacon à Digby*, 31 décembre 1621, Sp. L. VII, 322, au bas).

York House en lui passant la suite de son bail [1]. Il comptait sur un acquiescement empressé, car cette proposition était avantageuse à Lord Saint-Albans qui, dans sa situation gênée, ne pouvait raisonnablement conserver une résidence aussi considérable et aussi dispendieuse. Sans essuyer un refus formel, il se heurta à des objections de sentiment que Bacon fit valoir : « York House est la maison où mon père est mort, où moi-même j'ai respiré pour la première fois et où je veux rendre le dernier soupir, s'il plaît à Dieu et si le roi me permet d'y rester [2]. » Buckingham n'insista pas, mais fit sentir son mécontentement. Il avait promis à Bacon d'avoir une entrevue avec lui à Londres. Celui-ci prépara soigneusement l'entretien, comme l'atteste le Mémorial [3] rédigé en vue de la rencontre si vivement souhaitée. Buckingham fut infidèle au rendez-vous. Inquiet, Bacon envoya à son ancien protecteur une lettre désolée, où il se demande quelle cause a pu « changer ou refroidir l'affection de sa Seigneurie pour lui [4]. » « Commençant la recherche par l'examen de lui-même » [5], il se hasarde à dire : « Si votre Seigneurie éprouve quelque désagrément à propos d'York House, je la prie de se faire là-dessus une idée plus juste. Cette proposition était pour moi une seconde sentence plus douloureuse que la première, étant donné l'état des choses alors et maintenant. Car c'était me condamner à perdre, et dans ma propre opinion et beaucoup plus dans l'opinion des autres, la seule chose que la sentence antérieure m'avait sauvegardée et qui m'était plus chère que tout ce qu'elle m'a ravi, à savoir l'amour et la faveur de votre Seigneurie [6]. » Cette explication dut paraître bien alambiquée à Buckingham.

Bacon examine ensuite ce qui a pu amener Buckingham lui-même à changer d'attitude à son égard. Voici ce qui lui paraît « vraisemblable » : « Votre Seigneurie est, je le sais, d'une nature généreuse et constante, mais moi je suis maintenant hors de vue et hors d'usage ; un flot d'amis nouveaux vous entoure, et ceux qui ont votre oreille ne laissent peut-être pas de place pour un ami ancien. Etant donnés le cours naturel du monde et la situation supérieure des autres, il est possible que votre affection se soit détournée de moi ; le contraire

1. Cf. *Lettre de Buckingham à Bacon*, 12 octobre 1621, Sp. L. VII, 305, § *And I am the more sorry (circa finem)*.

2. York-house is the house where my father died, and where I first breathed, and there will I yield my last breath, if it so please God and the king will give me leave. (*Bacon au duc de Lenox*, 30 janvier 1621, Sp. L. VII, 327).

3. *Memorial for conference with Buckingham*, Sp. L. VII, 312-314.

4-5. ... A change or cooling in your Lordship's affection towards me... — I ought first to examine myself... (*Bacon à Buckingham*, décembre 1621. Sp. L. VII, 316, fin du § *Your Lordship* et commencement du § *The cause*). — Comme cette lettre était difficile à rédiger, Bacon fit trois rédactions (*Ibidem*, p. 314-317). Nous citons celle qu'il semble avoir préférée.

6. If your Lordship take any insatisfaction touching York-house, I pray think better of it. For that motion to me was a second sentence more grievous than the first as things then stood and do yet stand : for it sentenced me have lost both in mine own opinion and much more in the opinion of others, that which was saved to me only in the former sentence and which was more dear to me than all that was taken from me, which is your Lordship's love and favour. (*Bacon à Buckingham, Même Lettre, ibidem*, p. 316-317).

serait presque un miracle [1]. » Malgré cela, « comme votre Seigneurie, conclut Bacon, a l'esprit assez héroïque pour résister à ces violents assauts qui peuvent l'avoir indisposé contre votre ami, voici mon humble prière : qu'en souvenir de notre ancienne amitié, qui a commencé avec votre fortune et, depuis lors, a toujours persévéré sans défaillance de ma part, votre Seigneurie agisse franchement avec moi et me fasse savoir si je puis encore compter sur sa faveur... Autrement, ce serait, de ma part, une sorte de stupidité de ne pas discerner le changement, et une source d'embarras pour votre Seigneurie qui aurait affaire à un importun au lieu de traiter avec un ami et un solliciteur [2]. »

Buckingham ne s'attendrit qu'à moitié. Sans consentir à voir Bacon lui-même, il l'autorisa à lui « adresser un homme intelligent », avec lequel il puisse parler « à cœur ouvert en toute liberté », afin que « sa Seigneurie reçoive satisfaction » [3]. Lord Saint-Albans s'empressa d'offrir les noms de plusieurs personnages au choix du favori [4]. Nous rencontrerons bientôt sur notre chemin l'un d'eux, Sir Edouard Sackville, qui se montrera l'ami dévoué de Bacon.

Ayant rompu brusquement toute négociation avec Lord Saint-Albans pour la cession d'York House, Buckingham chercha une autre demeure. Au début de février 1622 il annonçait sèchement à Bacon qu'il avait traité avec Lord Wallingford et « assurait sa Seigneurie qu'il n'avait jamais voulu lui causer la moindre incommodité » [5]. Lord Saint-Albans comprit que, sous ces formes froidement polies, se cachait une blessure toujours irritée. Dans sa réponse il s'efforça de calmer cette irritation : « Je n'userai point de la communication que vous êtes pourvu d'une maison, pour traiter avec quelque autre [6].

1. It is like, on the other part, that, though your Lordship in your nature I know to be generous and constant, yet I being now become out of sight, out of use, your Lordship having a flood of new friends, and your ears possessed perhaps by such as would not leave room for an old, you may, even by the course of the world and the over-bearing of others, be turned from me, and it were almost a miracle if it should otherwise be. (*Bacon à Buckingham, Même Lettre, ibidem*, p. 317).

2. Nevertheless, because your Lordship may have that heroical spirit, as to stand out all these violent assaults, which may have alienated you from your friend, my humble suit to your Lordship is, that remembering our former friendship, which began with your beginnings and since never failed on my part, your Lordship would deal clearly with me, and let me know whether I continue in your favour... For otherwise it were a kind of stupidness in me and a trouble to your Lordship; for me, not to discern the change; for your Lordship, to have an importuner instead of a friend and a suitor. (*Bacon à Buckingham, Même Lettre, ibidem*, p. 317).

3. Therefore if your Lordship will be pleased to send any understanding man unto me, to whom I may in discourse open myself, I will by that means so discover my heart with all freedom..., that your Lordship shall receive satisfaction. (*Buckingham à Bacon*, 16 décembre 1621, Sp. L. VII, 319).

4. *Bacon à Buckingham*, décembre 1621, Sp. L. VII, 320.

5. ... I assure your Lordship I never desired to put you to the least inconvenience. (*Buckingham à Bacon*, fin janvier ou commencement de février 1622, Sp. L. VII, 328).

6. Cette promesse était sincère, car, quelques jours auparavant, il n'avait pas voulu céder York House au duc de Lenox, lui disant pour s'excuser : « Je ne l'ai jamais refusée à mon Lord Marquis ; cependant, comme la difficulté que je lui ai faite ressemblait à un refus, je dois à mon grand amour et respect pour sa Seigneurie d'opposer un refus à tous mes autres amis. » (... As I never denied it [York-House] to my Lord

Car çà toujours été ma résolution que personne, sauf votre Seigneurie, n'aurait York House... Plaise d'ailleurs à votre Seigneurie recevoir de moi l'assurance que j'ai toujours désiré voir cette maison entre vos mains et que mon intention est encore la même [1]. »

Buckingham ne se laissa point prendre à ces mielleuses protestations. Il répliqua avec quelque ironie à Lord Saint-Albans qu'il était enchanté de sa nouvelle installation et que lui est pleinement libre de disposer d'York House, comme bon lui semblera [2].

Une fois encore Bacon voulut se servir de Gondomar, qui lui avait témoigné une égale estime et bienveillance « dans ses deux fortunes », dans la mauvaise comme dans la bonne. Il en fait le plus bel éloge dans une lettre à Tobie Matthew : « Etant homme d'études, j'ai observé que sa Seigneurie possède la magnanimité de sa propre nation et la cordialité de la nôtre ; et en ce temps je pense qu'il a l'intelligence des deux [3]. » Aussi, « dans la solitude sans amis, qu'est la Basse-Cour de l'Adversité » [4], l'ambassadeur d'Espagne était pour lui un secours précieux. Il songea à l'utiliser comme intermédiaire, goûté de part et d'autre, pour offrir à Buckingham sa maison et ses terres de Gorhambury. Ce don (car c'était « pour rien ») [5] devait, dans sa pensée, préparer la réconciliation et, par ricochet, lui valoir enfin sa liberté.

Mais la liberté devait lui revenir par une autre voie, où l'attendait une cruelle humiliation. Au fond, malgré ses dires, Buckingham était très désireux d'avoir la magnifique résidence d'York, mais il ne voulait pas la recevoir des mains de Bacon.

Après une attente de plusieurs semaines, Lord Saint-Albans fut autorisé à venir jusqu'à Highgate, à cinq milles de Londres. L'ayant appris, Sir Sackville, ce représentant fidèle que Bacon avait accrédité près de Buckingham, pria ce dernier d'étendre la permission « aux

Marquis, so yet the difficulty I made was so like a denial, as I owe unto my great love and respect to his Lordship a denial to all my other friends. (*Bacon à Lenox*, 30 janvier 1622). Sp. L. VII, 327). — Buckingham eut connaissance de ce refus opposé à Lenox, et le procédé de Bacon lui plut. Cf. *Sackville à Bacon*, 11 mars 1622, Sp., L. VII, 343, fin du premier §.

1. ... I shall make no use of this notice as to deal with any other. For I was ever resolved your Lordship have had it, or no man... May it please your Lordship likewise to be assured from me that I ever desired you should have it, and do still continue of the same mind. (*Bacon à Buckingham*, 3 février 1622. Sp. L. VII, 329, § *Your*).

2. Pour souligner discrètement le ton ironique de sa réponse Buckingham affecte de reprendre, en la corrigeant légèrement, une expression de la lettre de Bacon que je marque d'un trait : *I continue still in the same mind*, for, I thank God, I am settled to my contentment, and so I hope you shall enjoy yours with the more, because I am so well pleased in mine. (*Buckingham à Bacon*, commencement de février 1622, Sp. L. VII, 329).

3. I that am a man of books, have observed his Lordship to have the magnanimity of his own nation and the cordiality of ours ; and by this time I think he hath the wit of both. Sure I am that for myself I have found him, in both my fortunes, to esteem me so much above value, and to love me so much above possibility of deserving or obliging of my part, as if he were a friend reserved for such a time as this. (*Bacon à T. Matthew*, 28 février 1622, Sp., L. VII, 335-336).

4. In this solitude of friends, which is the Base-Court of Adversity. (*Bacon à T. Matthew, Même Lettre, ibidem*, p. 335).

5. For nothing. (Bacon, *Notes*, Sp. L. VII, p. 338, fin du premier paragraphe).

cinq milles restants » [1]. Buckingham lui répondit : « Sir Edouard, vous remplissez l'office d'un bon ami pour mon Lord Saint-Albans ; je vous dirai cependant qu'il n'en a pas bien usé envers moi. » [2] L'allusion était transparente. Sur cette réplique, le Marquis quitta Sir Edouard pour aller dîner à l'ambassade d'Espagne, mais il lui donna rendez-vous, après le dîner, à sa nouvelle habitation, Wallingford House : « il lui dirait alors plus complètement sa pensée » [3].

C'était une pensée de vengeance. Buckingham déclara à Sackville que si Bacon tenait à obtenir l'autorisation de vivre à Londres, il lui fallait céder York House non pas à lui, mais à Sir Lionel Cranfield. C'était le nouveau Lord Trésorier qui venait de remplacer Mandeville [4]. Cette condition était singulièrement blessante pour l'ex-Chancelier, car, on s'en souvient, Cranfield se signala par son acharnement à le dénoncer aux Communes.

En rendant compte de cet entretien à Bacon, Sackville le pressait d'accepter cette condition, quelque pénible qu'elle fût, parce que c'était le prix de sa liberté : « Si York House est perdue, la ville est à vous » [5]. Cédant à la nécessité, Bacon passa le bail d'York House à Cranfield [6]. Mais le Lord Trésorier avait dans cette affaire joué le rôle de personne interposée. Le dénouement habilement machiné était mortifiant pour Bacon. Cranfield n'obtint York House que pour la transmettre à Buckingham, qui n'avait pas voulu la tenir directement de Bacon. De simple locataire il en devint propriétaire, l'ayant achetée en 1624 à l'archevêque d'York. « Il y construisit un hôtel fastueux, dont les bâtiments et les jardins occupaient tout le terrain de Hungerford Market, de George, Villiers, Duke, Buckingham-street. De ce somptueux *Jorschaux* (York House), dont Bassompierre vante la magnificence, il ne reste qu'une porte ornée de colonnes donnant sur la rivière, *Water-gate*, construite sur les dessins d'Inigo Jones » [7].

Bacon avait retrouvé la liberté. Mais cette faveur ne lui rendait ni la fortune ni l'honneur. Aussi, désormais, tous ses efforts viseront à obtenir ce double résultat : « Vivre en dehors du besoin et mourir en dehors de l'ignominie » [8].

1-2. ... And Sir Edward Sackville speaking for the other five miles, my Lord [Buckingham] commended his care and zeal for your Lordship [Bacon]... But my Lord Marquis saying farther to him : « Sir Edward, however you play a good friend's part for my Lord St. Alban, yet I must tell you I have not been well used by him. » (*T. Meautys à Bacon*, Lettre reçue le 11 mars 1622, Sp. L. VII, 342, *circa medium*).

3. ... Then he [Buckingham] would tell Sir Edward more of his mind. (*Meautys à Bacon, même Lettre, ibidem*, p. 342).

4. Cf. *Lettre de Sackville à Bacon*, reçue le 11 mars 1622, Sp. L. VII, 342-344.

5. If York-house were gone, the town were yours (*Sackville à Bacon, même Lettre, ibidem*, p. 343, § *My Lord*).

6. *Lettres de Bacon au Lord Trésorier Cranfield*, Sp. L. VII, 346-347.

7. L'auteur ajoute ces curieux détails : « Cromwell donna cette habitation à Fairfax, dont la fille avait épousé le second duc de Buckingham, et celui-ci la vendit, en 1672, à des particuliers qui convertirent tout en rues et en maisons encore nommées *York Buildings*. (Ch. de Rémusat, *Bacon*, l. I, ch. vii, p. 125, note 1).

8. *Bacon à Buckingham*, 19 juin 1624, Sp. L. VII, 516, § *I am*.

Jusqu'à présent, Bacon avait traité à la légère la question de ses dettes. Mais, depuis sa chute, elle devint pour lui un souci cuisant. Le crédit qu'on avait fait à sa haute position dans l'État allait lui manquer. Il était privé des émoluments réguliers qui venaient de sa charge, et la source des gains illicites qu'elle lui avait valus était complètement tarie. Aussi on le voit importuner le Roi, Buckingham, le nouveau Trésorier Cranfield pour leur arracher quelques secours. Il se fait mendiant [1]. Quelques citations suffiront pour montrer à nu son état d'âme, dont la fierté et le courage ne sont pas les traits caractéristiques. Il ne sut pas se contenter de la modeste aisance du sage. Privé d'York House, l'ex-Chancelier logea quelquefois chez Sir Julius Cæsar, Maître des Rôles, qui avait épousé une nièce de Bacon [2]. Finalement il occupa son ancien appartement à Gray's Inn, logement professionnel, auquel lui donnait droit sa qualité de membre de cette École juridique où il avait professé [3]. Comme ressources, il avait une pension de 1.200 livres octroyée par le Roi et les rentes qui lui revenaient de ses biens, surtout de Gorhambury. Mais il avait des dettes et sa pension n'était pas payée régulièrement ; sa femme, qui manquait d'ordre, avait une ferme *(Farm of the Petty Writs)* sous séquestre ; lui-même conservait des goûts de luxe qui choquaient ses protecteurs et refroidissaient sans doute leur générosité.

Il « sait », écrit-il au roi, dès le mois de juillet 1621, « par son noble et constant ami le Marquis » [de Buckingham] que « sa Majesté prend soin de lui, qui a été pendant quinze ans l'objet de sa faveur et l'est maintenant de sa compassion. » Il le supplie « de ne jamais souffrir qu'il meure dans le besoin ou le déshonneur » [4].

« Un misérable détracteur » [5], voulant sans doute dériver d'un autre côté les bienfaits de Buckingham, lui avait dit qu'il serait étrange que Bacon fût endetté. L'ayant appris, ce dernier s'empressa de protester « contre cet abominable mensonge » [6]. Buckingham a lui-même constaté l'existence des dettes de son ami, « quand il a vu la petite maison et la galerie » [7], que Bacon avait fait construire à Verulam House et qui n'étaient pas encore payées.

Le 19 janvier 1622, Jacques Ier ordonna au Lord Trésorier de solder

1. Il signe ainsi une demande de secours au roi : Your Majesty's poor ancient servant and beadsman (Sp. L. VII, 386).

2. Bacon date plusieurs lettres de Bedford-House, qui était sans doute la résidence de J. Cæsar. Celui-ci avait obtenu à Paris le grade de Docteur ès lois que l'université d'Oxford reconnut en 1683.

3. « Sur les terrains dépendant de l'établissement, il [Bacon] avait tracé des allées, planté des arbres qui ont récemment disparu. C'était au lieu qu'on nomme encore le mont Bacon. Il s'était, pendant son ministère, occupé d'obtenir l'autorisation de convertir en promenade les champs de Lincoln's Inn-Fields, et, parmi ses innovations, on lui attribue la création du premier de ces squares ombragés qui sont le plus grand embellissement de la ville de Londres. » (Ch. de Rémusat, *Bacon*, l. I, ch. vii, p. 126).

4. ... Your Majesty... taketh care of me, for fifteen years the subject of your favour, now of your compassion... Your Majesty will never suffer me to die in want or dishonour. (*Bacon au Roi*, 16 juillet 1621, Sp. L. VII, 296-297, 297, § *Utar*, vers le milieu).

5-6-7. Some wretched detractor... Is an abominable falsehood... As for my debts, I shewed them your Lordship, when you saw the little house and the gallery... (*Bacon à Buckingham*, juillet 1621, Sp. L. VII, 296, vers le commencement et vers la fin).

à Bacon l'arriéré de sa pension. Cela n'empêcha point le pensionnaire du Roi de solliciter quelques jours après le favori : « Un petit secours pour mes dettes me serait plus utile maintenant que le double dans un an [1]. » Par la même occasion il s'informe près de Buckingham s'il peut demander au Prince de Galles de lui venir en aide. Puis il ajoute : « Du reste le Roi est la fontaine, et je sais qu'elle est bonne [2]. » On voit cependant qu'il ne négligeait pas les autres sources où il espérait pouvoir puiser.

En réalité, « la fontaine royale » n'avait que des jets intermittents et très parcimonieux. En mars, sa Majesté avait dit au Trésorier Cranfield « de prendre en considération l'adoucissement de l'état pauvre » [3] de l'ex-Chancelier. Celui-ci, aussitôt, écrit deux lettres à Cranfield pour stimuler son zèle, « le priant humblement d'agir avec promptitude, car son âge, sa santé, sa fortune lui rendent en cette affaire le temps précieux [4]. » On est choqué de l'obséquiosité qu'il montre à ce personnage qui avait mis tant de passion dans ses attaques contre lui devant les Communes : « Le monde verra », lui dit-il, à la façon dont sera traité l'ex-Chancelier, « que vous avez, parmi d'autres qualités, un grand et noble cœur [5]. »

« Le grand et noble cœur » du Lord Trésorier resta insensible aux louanges et aux prières. La pension de Bacon avait un arriéré de 800 livres. La ferme de Petty Writs était toujours séquestrée. L'entrevue avec le Roi, qu'il avait fait demander par Buckingham, ne lui avait point été accordée. C'est alors qu'il se décide à écrire au Roi une longue lettre [6], où il oppose, avec une touchante éloquence, l'éclat de ses services passés et l'état misérable où il languit présentement. Elle se termine par cette phrase où il ramasse toute l'amertume de son âme en détresse : « Aidez-moi (cher souverain Seigneur et Maître) et prenez pitié de moi, afin qu'après avoir porté un sac, je ne sois pas en réalité contraint de porter maintenant une besace, et que moi, qui désire vivre pour étudier, je ne sois pas réduit à étudier pour vivre [7]. » Cette lettre ne fut point envoyée. A la réflexion, Bacon sentit que le ton de sa requête éplorée ne convenait plus à l'adresse d'un prince, dont les sentiments d'affection avaient sensiblement baissé. Il y substitua une « Pétition » précise, où il formule une plainte et une demande. Il réclame un arriéré qui lui est dû sur sa pension, et il

1.-2. ... A small matter for my debts would do me more good now than the double a twelvemonth hence... But the king is the fountain, who I know is good. (*Bacon à Buckingham*, 30 janvier 1622, Sp. L. VII, 328, vers le début et à la fin).

3. ... His Majesty hath referred unto your Lordship the consideration of the relief of my poor state. (*Bacon à Cranfield*, 12 mars 1622, Sp., L. V, 346, vers le milieu).

4. I humbly pray your Lordship to give it despatch, my age, health and fortunes making time to me therein precious. (*Bacon à Cranfield*, mars 1622. Sp. L. VII, 347, § *For the reference*, vers le milieu).

5. ... The world shall see in this, amongst other things, that you have a great and noble heart. (*Bacon à Cranfield, même Lettre, ibidem*, p. 347, fin du § *Lord Marquis*).

6. *Bacon au Roi*, vers septembre 1622, Sp. L. VII, 382-386.

7. Help me (dear sovereign lord and master) and pity me so far as I that have borne a bag be not now in my age forced in effect to bear a wallet ; nor I that desire to live to study, may not study to live. (*Bacon au Roi*, vers septembre 1622, Sp. L. VII, 386).

postule la grâce de rentrer en jouissance de la ferme de *Petty Writs* [1].

A la lettre que Bacon écrivit à Jacques Ier en lui envoyant le *De Augmentis*, « pauvre fruit de son loisir » [2], il ajouta, pour fixer l'attention de plus en plus distraite du prince, cet émouvant post-scriptum : « Avec du pain toutes les afflictions sont bonnes : c'est pourquoi que votre Majesté donne une obole à Bélisaire [3]. » Bacon s'était résigné à « porter la besace » et à tendre la main ; mais ne dirait-on pas, à le voir présenter sa supplique sous le voile de deux idiomes étrangers, qu'il cherche à cacher son embarras et sa honte ?

Quand on entend Bacon crier misère, il ne faut pas prendre cette plainte à la lettre. C'était assurément, depuis sa chute, un homme dans une position gênée, aux prises avec de graves difficultés financières, n'ayant pas sous la main d'argent comptant, et harcelé par les réclamations de ses créanciers. Néanmoins Bacon conserva, à Gray's Inn, un train de maison confortable. Il jouit jusqu'à sa mort de Gorhambury, y recevant ses amis, fidèles courtisans du malheur ; il eut à son service un secrétaire et des traducteurs pour l'aider dans ses travaux. Même dans sa disgrâce, il garda l'amour du grand et du luxueux ; il aurait eu besoin de sommes considérables pour pousser ses travaux « d'Histoire de la nature ». Aussi, quand il se rapplle son ancienne opulence, il trouve sa situation actuelle misérable et la qualifie de « pauvre » [4]. Mais c'est par comparaison. Qu'il s'agisse d'une pauvreté relative, c'est ce que montrent clairement ses dispositions testamentaires. Il parle, dans ce testament, « de ses quatre chevaux hongres pour voiture et de son meilleur carrosse » [5]. Outre d'innombrables legs, il fonde deux chaires pour enseigner la philosophie naturelle dans les universités [6]. On avouera que ce n'est point là le testament d'un homme pauvre.

Bacon tenait plus à l'honneur qu'à l'argent. Aussi son plus ardent désir était d'être complètement réhabilité. Pour y réussir il se dépensa jusqu'à la veille de sa mort, sollicitant tantôt un emploi honorable, tantôt une indulgence plénière pour le passé. Conservant, dans la mauvaise fortune, la confiance sans bornes en lui-même qu'il avait montrée au temps de sa prospérité, il comptait sur le succès. Il ne craignait point de se comparer à Démosthène, à Marcus Livius Salinator, à Sénèque, faisant remarquer au roi que ces grands personnages, quoique condamnés pour corruption, avaient vu se rouvrir devant eux la carrière des charges et des honneurs [7]. Parmi ses contemporains,

1. *Pétition de Bacon au Roi*, Sp. L. VII, 387-388.

2. The poor fruits of my leisure. (*Bacon au Roi*, octobre 1623, Sp. L. VII, 436).

3. *Todos duelos con pan son buenos : itaque det vestra Majestas obolum Belisario.* (*Même Lettre, ibidem*, p. 436).

4. Cette expression « mon état pauvre » *(my poor estate)* revient trois fois dans les deux lettres écrites à Cranfield. Cf. Sp. L. VII, 346 ; 347.

5. I give also to my wise my four coach geldings and my best caroache... (Bacon, *Dernier testament*, Sp. L. VII, 541).

6. Bacon, *Dernier testament, ibidem*, p. 544, § *And because.*

7. Cf. *Bacon au Roi*, 16 juillet 1621, Sp. L. VII, 297, § *Utar.* — Il développe longuement ce thème dans la *Dédicace* de son opuscule sur « la *Guerre Sainte* », Sp. VII, 11-13. — B. III, 489-491, § 2. — Cf. *infra*, p. 250.

« Sir John Bennet, Lord Somerset et Lord Suffolk n'ont-ils pas été pardonnés [1] ? » Ce dernier est revenu siéger au Parlement [2]. Plein d'assurance, Bacon ne faisait point mystère de ses désirs et de ses espérances, sans s'émouvoir de ce qu'on pensait de lui : « On dit que j'ai une plume sur la tête [3]. » Cette attitude choquait autour de lui : « Bacon n'a pas, écrivait Chamberlain, les manières et les sentiments qui lui conviendraient depuis sa chute ; mais son humeur est vaine et frivole comme au temps de son apogée [4]. »

Le roi eut l'imprudence de l'engager dans une voie pleine d'illusions, où il ne devait guère rencontrer que d'amères déceptions et finalement un échec complet. Moins de deux mois après la condamnation de l'ex-Chancelier, Jacques Ier n'eut-il pas l'idée assez étrange de lui demander son avis sur les réformes à introduire dans les Cours de Justice ? En réponse [5], Bacon se borna à quelques indications générales, trouvant lui-même que sa position actuelle *(as I now stand)* ne lui permet pas d'entrer dans le détail [6].

Cette marque de confiance, suivant de si près sa ruine, était de nature à encourager ses espérances. Il s'attendait à être bientôt admis, par l'intermédiaire de Buckingham, à l'honneur « de baiser les mains du roi » [7]. Aussi, fidèle à son habitude, il prépara soigneusement l'entretien, mettant d'avance par écrit, sous forme de discours à la première personne, ce qu'il comptait dire au roi. Ce Mémorial confidentiel (Bacon l'avait écrit en caractères grecs), où il avait consigné ses requêtes, est très révélateur de son état d'âme dans les premiers mois de 1622, bien que l'entrevue ne semble pas avoir eu lieu. S'adressant au roi, il débute ainsi : « Je puis maintenant chanter en quelque manière *Nunc dimittis*, car maintenant je vous ai vu [8]. » Après avoir remercié le roi de ses bontés, il cite ce mot d'Aristote : « *Les hommes vieux vivent de souvenirs ; les jeunes, d'espérances.* » Pour lui, deux souvenirs l'ont soutenu. Pendant la durée des fonctions nombreuses et importantes qu'il a exercées, jamais sa Majesté ne l'a réprimandé, jamais aucun service public n'a échoué entre ses mains [9]. Tel est le souvenir des temps prospères. Voici celui de l'adversité : « Comme ma faute n'a point été commise contre votre Majesté, ainsi ma chute n'est pas votre œuvre ; c'est pourquoi j'espère vivre et mourir dans votre faveur [10]. »

1-2. *Bacon à Humphrey May*, décembre 1625, Sp. L. VII, 549, vers le haut.

3. I am said to have a feather in my head (Bacon, cité par Church, *Bacon*, ch. VII, p. 164, au haut).

4. He [Bacon] has no manner of feeling of his fall, but continuing vain and idle in all his humours as when he was at the highest (*Chamberlain*, cité par Church, *ibidem*).

5. Bacon, *Avis au Roi sur la Réforme des Cours de justice*, Sp., L. VII, 289-291.

6. Bacon, *Avis au Roi..., ibidem*, p. 291, § *For the particulars.*

7.... For kissing the King's hands presently. (Bacon, *Notes...*, Sp. L. VII, 338, § *This as his*).

8. It may please your Majesty, I may now in a manner sing *Nunc dimittis*, now I have seen you (Bacon, *Memorial of access*, Sp. L. VII, 349).

9-10. *Old men live by remembrance, young men by hope....* Two remembrances have sustained me : the one that... having passed a number of services of importance, your Majesty never chid me, neither did ever any public service miscarry in my hands ; this was the remembrance of my prosperity ; the second was of my adversity, which

Après ce préambule, Bacon ose aborder ce qui fait l'objet de tous ses désirs et le fond de l'entretien : « Si Votre Majesté trouve quelque jour qu'il convient pour vos affaires de m'employer de nouveau sur la scène publique, je vivrai et passerai mon temps de telle sorte qu'aucune traverse ne me démontera, aucune adversité ne me découragera, aucun de mes actes ne provoquera derechef le scandale ou l'envie [1]. »

Mais de graves objections s'opposent à cette « restauration ». Elle exciterait l'envie et froisserait le Parlement dont la sentence serait ainsi annulée. Bacon a une réponse toute prête, mais qui sans doute aurait semblé faible au roi. Depuis sa chute, le temps a changé l'envie en pitié. « L'envie, c'est un almanach de l'année ancienne, et, comme l'a dit un de mes amis, le Parlement est mort tout repentant à mon sujet [2]. »

Mais si sa Majesté ne juge pas à propos de le rétablir dans un emploi public, il est tout disposé à donner des avis privés sur les questions qui lui seraient soumises : « Je serai heureux d'être un laboureur ou un pionnier à votre service [3]. »

Enfin, s'il ne peut servir comme conseiller, sa plume est à la disposition de sa Majesté. Il adoptera volontiers « la province littéraire » [4] qui lui sera assignée. Et, pour faciliter la besogne au roi, il dresse la liste de sept ouvrages, qu'il se sent capable de composer [5].

Toujours plein de confiance et d'illusion, Bacon conclut : « Votre Majesté a la puissance ; j'ai la foi. Dès lors un miracle peut promptement se produire [6]. »

Un moyen, qui lui sembla des meilleurs pour rentrer en grâce, fut d'écrire l'*Histoire du règne du Roi Henri VII*. C'était un ancêtre de Jacques Ier. Aussi l'auteur écrivait-il au roi en lui envoyant le manuscrit de l'ouvrage : « Ce prince est en quelque sorte votre précurseur : son esprit, aussi bien que son sang, se retrouve chez votre Majesté [7]. »

in few words is this, that as my fault was not against your Majesty, so my fall was not your act ; and therefore I hope I shall live and die in your favour. (Bacon, *Memorial, ibidem*, p. 349, § *I beseech*).

1. If your Majesty do at any time find it fit for yours affairs to employ me again publicly upon the stage, I shall so live and spend my time, as neither discontinuance shall disable me, nor adversity shall discourage me, nor any thing that I shall do give any new scandal or envy upon me. (Bacon, *Memorial, ibidem*, p. 349, § *If your*).

2. For envy, it is an almanack of the old year, and, as a friend of mine said, the Parliament died penitent towards me. (Bacon, *Memorial, ibidem*, p. 351, § *For envy*).

3. I shall be glad to be a labourer or pioneer in your service. (Bacon, *Memorial, ibidem*, p. 350, § *Secondly*, à la fin).

4. ... Your Majesty would appoint me some task or literary province, that I may serve you *calamo*, if not *consilio*. (Bacon, *Memorial, ibidem*, p. 350, § *Lastly*, à la fin).

5. Cf. Bacon, *Memorial, ibidem*, p. 351-352, § *For my Pen*.

6. Your Majesty hath power ; I have faith. Therefore a miracle may be soon wrought. (Bacon, *Memorial, ibidem*, p. 351, § *Your Majesty*, vers le bas).

7. I have therefore chosen to write the Reign of King Henry the 7th, who was in a sort your forerunner and whose spirit, as well as his blood, is doubled upon your Majesty. (*Bacon au Roi*, 8 octobre 1621, Sp. L. VII, 303, § *I have*). — Dans la *Dédicace* de la *Guerre Sacrée* à Andrewes, Bacon met en avant un motif plus désintéressé : « Etant dans ma situation actuelle incapable de rendre service à mon pays, il me reste à lui rendre honneur ». (... So now being (as I am) no more able to do my country service, it remained unto me to do it honour, *The Epistle dedicatory*, Sp. VII, 14, vers le bas. — B. III, 493, § 3). Spedding donne l'*Histoire de Henri VII* au t. VI, p. 23-263.

Il prie ensuite le roi de lui communiquer ses remarques et corrections. Celui-ci confia l'examen de l'œuvre à Lord Brooke qui en fut très satisfait. Le manuscrit revint à Bacon au commencement de janvier 1622 [1]. Quoique l'évêque de Londres [2], on ne sait pour quel motif, eût fait obstacle à sa publication, le livre parut avant la fin de mars et fut mis en vente au prix de six schillings [3]. Bacon donnait là une preuve éclatante de son énergie, car c'est pendant l'été et l'automne qui suivirent sa condamnation, que, malgré ses soucis et ses déplacements, loin des secours intellectuels que Londres aurait pu lui fournir, il trouva le moyen de composer cet ouvrage, dont des juges compétents ont proclamé la valeur relativement à l'époque où il fut publié. En moins de cinq mois Bacon avait achevé « cette noble histoire du règne de Henri VII, qui, de l'avis de tous, occupe un rang d'élite parmi les primeurs de l'ample moisson de la littérature historique anglaise » [4].

Bacon fit hommage du livre à la reine de Bohême, Élisabeth, fille aînée de Jacques Ier, épouse de l'électeur Palatin Frédéric. La lettre d'envoi est significative, parce qu'elle indique quels sont ses désirs et quelle haute idée il a de son œuvre : « Je trouve dans les livres... que l'on regarde comme une grande bénédiction pour un homme d'avoir *Loisir avec Honneur*. Ce ne fut jamais mon sort dans le passé ni présentement. Pendant un temps j'ai eu *Honneur sans Loisir* ; maintenant j'ai *Loisir sans Honneur*... Mon désir actuel est d'avoir *Loisir sans flânerie*, et de ne pas devenir, comme disait le vieux proverbe, un moine fainéant, mais de récolter quelque fruit de ma vie privée... Si le Roi Henri VII revenait à la vie, il serait, je l'espère vraiment, moins fâché contre moi parce que je n'ai point flatté son portrait, que satisfait de se voir si fidèlement peint sous des couleurs qui dureront et seront jugées exactes [5]. »

Vers la fin de 1622 (la publication de l'*Histoire de Henri VII* y contribua sans doute) une meilleure fortune commença à briller pour Bacon. Le Roi, en date du 14 novembre, signifia à l'évêque de Lincoln, Williams, Garde du Grand Sceau, au vicomte de Mandeville, Président

1. Cf. *Meautys à Bacon*, 7 janvier 1622, Sp. L. VII, 325-326, § *Mr Murray*.

2. Cf. *Bacon à Meautys*, 21 mars 1622, Sp. L. VII, 355, § *For my Lord*.

3. Bacon, *The Historie of the Raigne of King Henry the seventh*, Londres, 1622. — Cf. Spedding, Sp. L. VII, 353. — Le Prince de Galles demanda à Bacon d'écrire l'*Histoire du règne de Henri VIII*. Bacon se mit à la recherche des documents (cf. Sp. L. VII, 405, note 1), mais l'ouvrage ne fut pas composé. Dans une lettre au Prince Bacon allègue sa mauvaise santé (octobre 1623, cf. Sp. L. VII, 436, vers le bas). En fait Bacon n'écrivit que deux pages de cette *Histoire*, cf. Sp. t. VI, 269-270.

4. ... That noble history of the reign of Henry VII, which stands confessedly amongst the choicest first fruits of the long harvest of English historical literatur. (Gardiner, *History of England*, t. IV, ch. xxxv, p. 132).

5. I find in books... that it is accounted a great bliss for a man to have Leisure with Honour. That was never my fortune ; nor is. For time was, I have Honour without Leisure ; and now I have Leisure without Honour... But my desire is now to have Leisure without Loitering, and not to become an abbey-lubber, as the old proverb was, but to yield some fruit of my private life... If King Henry the seventh were alive again, I hope verily he could not be so angry with me for not flattering him as well-pleased in seeing himself so truly described in colours that will last and be believed. (*Bacon à la Reine de Bohême*, 20 avril 1622, Sp. L. VII, 364-365 ; 365). — La Reine le remercia très gracieusement. Cf. Sp., L. VII, 366.

du Conseil, à Sir John Suckling, Contrôleur de la Maison du Roi et à Sir Julius Cæsar, Maître des Rôles, de venir en aide à Bacon pour composer avec ses créanciers [1].

Sir Edouard Conway, très bien disposé à l'égard de l'ex-Chancelier, venait d'être nommé Secrétaire d'État [2].

Buckingham donnait à sa correspondance un ton qui rappelle l'ancienne cordialité. Il procura à son vieil ami une audience royale qui eut lieu le 20 janvier 1623. Ce fut un grand jour pour Bacon. Dans une lettre écrite deux mois après au comte de Gondomar, on trouve un écho encore vibrant de la joie que lui causa cette faveur si longtemps désirée : « Depuis que, par la faveur de l'excellent Marquis de Buckingham, j'ai été admis à voir et à entretenir mon Roi, il me semble que je suis en état de grâce [3]. Sa Majesté m'a parlé non comme à un criminel, mais comme à un homme renversé par une tempête. Elle a aussi reconnu amplement et, me paraît-il, avec beaucoup d'affection, la constance inépuisable de l'ardeur et de l'intégrité que j'ai mises à la servir. J'ai donc meilleur espoir : si la faveur royale me reste fidèle et si le temps éteint à la longue toute envie, la peine que votre illustre Seigneurie pourra prendre dans mon intérêt, ne le sera pas en vain [4]. »

Mais cet espoir n'était qu'une lueur trompeuse qui s'éteignit bientôt. Le départ de Buckingham pour l'Espagne fut un contretemps fâcheux : le favori absent, qui serait là pour stimuler le mauvais vouloir du Lord Trésorier, lequel ne donnait pas de suite aux requêtes de Bacon ou traînait ses affaires en longueur ?

Le gouvernement payait l'ex-Chancelier de bonnes paroles et l'aspergeait, comme on dit vulgairement, d'eau bénite de Cour. Si, de temps à autre, on gratifiait de quelque aumône ce mendiant infatigable, c'était pour sauver les apparences. Mais, en réalité, le Roi était bien décidé (on le conçoit du reste) à ne plus utiliser les services de son ancien ministre, parce que c'était un homme compromis et par là même compromettant. Il avait laissé tomber plusieurs offres de Bacon, malgré son insistance à les renouveler : écrire l'histoire d'Angleterre et réunir en corps homogène les lois disparates du royaume [5]. D'ailleurs,

1. *King's Warrant touching the Lord St. Alban's debts*, Sp. L. VII, 393-394.

2. Conway fut nommé Secrétaire d'État le 30 janvier 1623.

3. Bacon tient à cette expression, car, le lendemain de l'audience, il écrit à Conway : So as now methinks I am in the state of grace. (*Lettre* du 21 janvier 1623, Sp. L. VII, 402).

4. Postremum accedit et illud, quod postquam ex favore excellent. Dom. Marchionis ad Regis mei conspectum et colloquium admissus fuerim, videar mihi in statu gratiæ collocatus. Non me allocutus est Rex ut criminosum, sed ut hominem tempestate dejectum; et simul constantem meum et perpetuum in servitio suo industriæ et integritatis tenorem prolixe agnovit, cum insigni ut videbatur affectu : unde major mihi oboritur spes, manente ejusdem erga me gratia et extincta omni ex diuturnitate invidia, labores ill. Dom. tuæ pro me non incassum iri. (*Bacon au comte de Gondomar en Espagne*, 28 mars 1623, Sp. L. VII, 411, vers le milieu).

5. On se rappelle qu'au cours même de son procès Bacon avait fait au Roi cette double proposition. Il la renouvela depuis. Cf. *Lettre au Roi*, 20 mars 1622, Sp. L. VII, 357-358. — Il adressa même au Roi un Mémoire où il exposait comment il entendait composer un *Digeste* anglais. Cf. Sp. L. VII, 358-364.

Jacques 1er n'avait plus besoin de Bacon. Ses ministres de confiance étaient Cranfield, adversaire irréductible de l'ex-Chancelier, et Williams, dissimulant sous des dehors corrects l'antipathie qu'il éprouvait à l'égard de son prédécesseur. Mais Bacon ne se lassait pas d'offrir des services, dont on ne voulait plus. Profitant de l'arrivée de Conway à la Secrétairerie d'État, il s'empressa d'adresser à Jacques 1er, par ce bienveillant intermédiaire, un Mémoire sur la réglementation de l'intérêt [1].

Le prince de Galles et le duc de Buckingham [2] étaient partis incognito pour l'Espagne, le 18 février 1623, pour y négocier le mariage du futur Charles 1er avec une infante. Ce projet de mariage de l'héritier présomptif de la Couronne avec une princesse catholique était fort mal vu de la masse protestante de l'Angleterre. Il semble bien que l'habile duc entreprit le voyage de Madrid avec l'arrière-pensée de faire échouer cette alliance matrimoniale impopulaire. Toujours est-il que sa tenue impertinente et ses querelles avec le comte de Gondomar, ambassadeur d'Espagne à Londres, et le comte d'Olivarès, premier ministre de Philippe IV, amenèrent la rupture définitive des négociations. Cette nouvelle fut accueillie outre-Manche avec des transports de joie, et Buckingham, naguère si détesté, fut pour un temps l'homme le plus populaire de l'Angleterre. L'occasion était trop bonne pour que l'inlassable donneur d'avis qu'était resté Bacon, n'adressât pas à Buckingham une lettre de conseils, au moment où celui-ci devenait le favori du peuple [3], comme il avait fait jadis quand son protecteur devint le favori du roi.

La rupture des négociations avec Philippe IV pouvait, d'un jour à l'autre, entraîner la guerre. Aussi les Communes votèrent des subsides payables à partir du moment où les traités qui unissaient l'Espagne et l'Angleterre seraient dénoncés [4]. Cette perspective fut saluée avec enthousiasme par la nation, qui alluma des feux de joie et fit de bruyantes libations. Bacon tint à s'associer à l'allégresse générale en donnant quatre douzaines de fagots et douze gallons de vin [5].

En prévision des débats qui eurent lieu à la Chambre Basse, le 1er mars 1624, Bacon avait préparé des notes où il avait indiqué les idées qu'il aurait désiré qu'on exposât sur « la guerre avec l'Espagne » [6].

1. Bacon, *Usury and the use thereof*, Sp. L. VII, 415-420. Cf. *Lettres à Conway* : 29 mars 1623, Sp. L. VII, 410, § *I was* ; 2 avril 1623, *ibidem*, p. 414.

2. Buckingham fut créé duc le 18 mai 1623. Bacon lui envoya ses félicitations. Cf. Sp. L. VII, 426.

3. Cf. *Minute pour un Avis au duc de Buckingham*, Sp. L. VII, 441. — *Notes pour Conférences avec le même*, *ibidem*, p. 442-447. — *Lettre d'Avis au même*, *ibidem*, p. 447-451.

4. Cf. Spedding, Sp. L. VII, 465-466 ; 466-469. Mais les Communes de 1624 n'avaient pas l'ardeur belliqueuse des Communes de 1621 : elles renoncèrent au projet de recouvrer le Palatinat. Cf. *Ibidem*, p. 505-509.

5. The general joy was expressed in bonfires, and Lord Verulam ran into debt to give four dozen faggots and twelve gallons of wine. (*Edward Conway* [le jeune] *à Carleton*, 23 mars 1624, *State Papers, Dom. Ser.* (James I), vol. CLXI, n° 30).

6. Bacon, *Notes of a Speech concerning a war with Spain*, Sp. L. VII, 460-465. — Ces *Notes* servirent peut-être à un orateur des Communes. On a mis à tort en avant le nom de Sir Edward Sackville, car, à ce moment, il était en Italie. Cf. Spedding, Sp. L. VII, 465, note 2.

Il estimait cette guerre légitime « au point de vue du droit et de la nature et des gens », parce qu'elle aurait pour but, si on la déclarait, de recouvrer le Palatinat, « ancien patrimoine des enfants du Roi, qu'une épée usurpatrice et un traité insidieux leur avaient arraché » [1]. Pour la préparation de l'expédition, il conseillait à la Chambre de constituer « un comité choisi » *(to make a selected committee)* avec plein pouvoir de conférer avec des hommes de guerre ou autres pris en dehors des Communes [2].

Bacon reprit la question et la traita à fond dans un Mémoire qu'il adressa au Prince de Galles [3]. Mais on ignore quel accueil lui fit ce dernier.

Le projet de mariage du Prince n'ayant pas réussi du côté de l'Espagne, la Cour se tourna vers la France. Bacon « s'offrit » à Buckingham « pour passer un été à Paris, en apparence pour son propre plaisir, en réalité pour établir un solide accord entre la France et l'Angleterre »[4]. Et, afin de gagner le favori à son projet, il ajoutait : « J'ai quelque chose de Français. J'aime les oiseaux, comme le Roi [5]. » Buckingham ne se laissa pas convaincre par de pareils arguments.

Le Directeur ou Prévôt d'Eton, Thomas Murray, étant venu à mourir, Bacon demanda à le remplacer à la tête de cette maison d'éducation, la plus importante du royaume. Cette place n'eût pas seulement été pour lui « une jolie cellule » [6], mais encore une retraite très honorable. Il se flattait d'ailleurs « de rendre le collège florissant » [7]. Mais ses instances près de Conway, de Buckingham et du Roi furent inutiles [8]. La fonction échut finalement à Sir Henry Wotton, son parent et son admirateur.

Après tant d'échecs et de refus, Bacon comprenant enfin qu'il ne réussirait pas à triompher de la froide indifférence qui le tenait à l'écart, renonça, trop tard pour sa dignité, à solliciter des emplois et des secours. Mais, jusqu'à la fin, il s'efforça (rien de plus naturel) d'obtenir un pardon plénier. Sa dernière supplique à Jacques Ier a l'accent navré du désespoir : « Je me prosterne aux pieds de votre Majesté, moi votre ancien serviteur, vieux de soixante-quatre ans d'âge, et de trois ans cinq mois de misère. Je ne désire de Votre Majesté ni ressources, ni place, ni emploi, mais seulement, après une si longue expiation, la rémission complète et totale de la sentence de la Chambre

1. There cannot be a more just quarrel by the laws both of nature and nations than for recovery of the ancient patrimony of the King's children gotten from them by an usurping sword and an insidious treaty. (Bacon, *Notes...*, Sp. L. VII, 461, § *For the Quarrel*).

2. Bacon, *Notes...*, *ibidem*, p. 464-465.

3. Bacon, *Considerations touching a War with Spain. To the Prince.* Sp. L. VII, 469-505. Bacon fit aussi hommage de ces *Considerations* à la reine de Bohême, *ibidem*, p. 535-536.

4-5. The offer of my service to live a summer, as upon mine own delight, at Paris, to settle a fast intelligence between France and us. I have somewhat of the French ; I love birds, as the King doth... (Bacon, *Notes pour conférences avec Buckingham*, 2 janvier 1624, Sp. L. VII, 444, § *The offer*).

6-7. It were a pretty cell for my fortune. The college and school I do not doubt but I shall make to flourish. (*Bacon à Conway*, 25 mars 1623, Sp. L. VII, 408).

8. Cf. Sp. L. VII, 406-407, § 13 ; 407-408 ; 408 ; 409-410 ; 421 ; 438, § *For the business* ; 451, § 3.

Haute, afin que cette tache d'ignominie soit éloignée de moi et de ma mémoire devant la postérité. Alors je ne mourrai pas comme un homme condamné, mais je pourrai être pour votre Majesté une *créature nouvelle*, comme je le suis pour Dieu... Accordée, cette très humble requête peut me faire vivre heureux un an ou deux ; un refus me tuera promptement [1]. »

Le roi resta sourd à cette prière suprême de son ancien et malheureux serviteur, car il n'y a pas trace de pardon dans les documents officiels de l'époque [2].

Bacon, tout en conservant son titre de Pair, avait perdu, on s'en souvient, le droit de siéger à la Chambre Haute. Pour faire lever cette exclusion il recourut à deux Lords très influents, le comte de Southampton et le comte d'Oxford [3]. L'un et l'autre avaient pris une part active à sa condamnation et menaient l'opposition contre Buckingham et le parti de la Cour. Ce choix paraissait habile dans sa hardiesse. Cependant la démarche resta sans effet.

A l'avènement de Charles Ier, Bacon se reprit à espérer. Le Prince de Galles s'était montré très dévoué au cours de son procès ; il avait applaudi à son œuvre historique. Buckingham lui témoignait de l'intérêt dans sa correspondance. Sir Humphrey May, Chancelier du duché de Lancastre et membre important de la Chambre des Communes, était un ami fidèle. Le marquis d'Effiat, cet ambassadeur français qui avait négocié l'union de la princesse Henriette, sœur de Louis XIII, avec le Prince de Galles [4], avait lu les ouvrages de Bacon et faisait traduire le *De Augmentis*. Il poussait si loin l'admiration et la révérence pour l'auteur qu'il le nommait « son père ». Aussi Bacon le pria de le faire bénéficier de son influence :

« MONS. L'AMBASSADEUR MON FILZ,

« Vous scavez que le comencement est la moytié du fait. Voyla pourquoy je vous ay escrit ce petit mot de lettre, vous priant de vous

1. I prostrate myself at your Majesty's feet, I, your ancient servant, now sixty-four years old in age, and three years five months old in misery. I desire not from your Majesty means, nor place, nor employment, but only, after so long a time of expiation, a complete and total remission of the sentence of the Upper House, to the end that blot of ignominy may be removed from me and from memory with posterity ; that I die not a condemned man, but may be to your Majesty, as I am to God, *nova creatura*... This my most humble request granted may make me live a year or two happily ; and denied will kill me quickly. (*Bacon au Roi*, vers août 1624, Sp. L. VII, 518-519).

2. Bacon avait préparé un projet de réponse à sa demande de pardon. Il l'avait envoyé pour que Jacques Ier y apposât sa signature, mais le Roi ne le signa jamais. Cf. SPEDDING, Sp. L. VII, 519, note 2 ; 519-520. — Au commencement de 1626, trois mois avant sa mort, sous le règne de Charles Ier, il fait de nouvelles démarches en vue d'obtenir son pardon. Cf. *Lettre à Humphrey May*, Sp. L. VII, 548-549.

3. *Bacon à Southampton et à Oxford*, 31 janvier et 2 février 1624, Sp. L. VII, 454-455.

4. Bacon lui fit hommage de la nouvelle édition de ses *Essais* : « Voyant que vostre Excellence faict et traite mariages, non seulement entre les Princes d'Angleterre et de France, mais aussi entre les langues (puis que faictes traduire mon livre de l'*Advancement des sciences* en François), j'ai bien voulu vous envoyer mon livre dernierement imprimé que j'avais pourveu pour vous... C'est un *Recompilement de mes Essays Morales et Civiles*, mais tellement enlargiés et enrichiés, tant de nombre que de poix, que c'est de fait un œuvre nouveau. » (*Bacon à d'Effiat*, 1625, Sp. L. VII, 536).

souvenir de vostre noble promesse de me mettre en la bonne grace de nostre tres-excellente Royne, et m'en faire recevoir quelque gracieuse demonstration. Votre Exce prendra auxi, s'il vous plaist, quelque occasion de prescher un peu à mon advantage en l'oreille du Duc de Buckingham en general. Dieu vous ayt en sa saincte garde »[1].

En souhaitant à Sir Humphrey May une bonne année nouvelle (1626) Bacon le charge de sonder les dispositions du duc de Buckingham à son endroit, car il songe à le prier d'obtenir de Charles Ier la rémission entière de la sentence qui l'a frappé : « Je mérite, conclut-il, de n'être pas traité seulement en proscrit [2]. »

Mais, dès le début de son règne, Charles Ier fut aux prises avec de gros embarras. Son père avait laissé pendante la question du Palatinat. Très désireux de le recouvrer, Charles Ier fit appel dans ce but à un nouveau Parlement. De sorte que, absorbé par des affaires d'État pressantes, le temps lui manqua, s'il en eut le désir, pour s'occuper des intérêts particuliers de Bacon.

A l'accent de ses lettres à Jacques Ier et à Buckingham on voit qu'au fond du cœur l'ex-Chancelier les trouve ingrats. Ecrivant le 19 juin 1624 au favori, il exhale cette plainte où perce quelque amertume : « Voilà trois ans pleins que je vieillis dans la misère, et rien encore n'a été fait pour que je puisse mourir hors de l'ignominie ou vivre hors du besoin [3]. » Ce double but, poursuivi avec tant d'efforts et au prix de démarches humiliantes, ne fut jamais atteint. En mourant, il aurait pu répéter sa plainte, car, jusqu'au bout, sa situation financière fut embarrassée, la Chambre Haute resta toujours fermée pour lui, et le pardon total ne vint jamais.

Bacon écrivait un jour à Buckingham qu'il avait manifesté le désir de voir sa Majesté lui fixer une tâche ; sinon, il la choisirait lui-même [4]. Nous savons que le roi n'accepta point l'offre d'une *Histoire d'Angleterre* et d'un *Digeste*. On ne peut que s'en réjouir, parce que l'abstention royale, laissant le champ libre, permit à Bacon de consulter ses goûts et de suivre ses aptitudes.

Bacon avait soixante et un ans au moment de sa condamnation : il n'avait plus que cinq années à vivre. Les circonstances étaient à certains égards très propices à la reprise du travail intellectuel. Rendu, bien malgré lui, à la vie privée, l'ex-Chancelier fut contraint de chercher dans l'étude des consolations à sa disgrâce. La retraite forcée lui donnait plus d'indépendance et lui procurait de nombreux loisirs. Il avait gagné à ses fréquentations dans le monde politique et judiciaire une connaissance approfondie des personnes et des choses de

1. *Bacon au marquis d'Effiat*, 18 juin 1625. — Cf. Sp. L. VII, 527-528.

2. *Bacon à Humphrey May*, 31 décembre 1625 : I hope I deserve not to be the only outcast. (Sp. L. VII, 549).

3. I am now full three years old in misery, neither hath there been any thing done for me, whereby I might die out of ignominy or live out of want. (*Bacon à Buckingham*, Sp. L. VII, 516).

4. I have desired his Majesty to appoint me the task, otherwise I shall use mine own choice... (*Bacon à Buckingham*, 20 mars 1622, Sp. L. VII, 356-357).

son temps. Enfin, ramassés au cours d'une existence déjà longue, durant laquelle il n'avait jamais perdu complètement de vue sa grande entreprise philosophique, des matériaux de toute sorte, notes, observations, plans, esquisses, attendaient d'être mis en œuvre.

Le premier fruit de ses loisirs fut l'*Histoire de Henri VII*, dont il a été question plus haut [1].

De la même époque (1622) date un opuscule inachevé : *Avertissement relatif à une Guerre Sainte* [2]. Bacon l'a dédié à Lancelot Andrewes, « évêque de Winchester et Conseiller d'État de sa Majesté », « à cause de leur ancienne amitié et parce que, entre les hommes de son temps, il le tient en particulière vénération » [3]. Cette Dédicace a son importance. Bacon y évoque d'abord, pour se consoler lui-même, le souvenir des infortunes de Démosthène, de Cicéron et de Sénèque : « Ces exemples me confirmèrent fortement dans la résolution (vers laquelle d'ailleurs mes goûts m'inclinaient) de consacrer tout mon temps à écrire, et de placer ce pauvre talent ou demi talent, ou quel qu'il soit, ce don que Dieu m'a confié, non plus sur des banques particulières, mais sur des banques ou monts de perpétuité qui ne peuvent faire faillite [4]. » Puis, Bacon prend occasion de cette déclaration pour nous donner des renseignements, pleins d'intérêt, sur l'ensemble de ses travaux déjà terminés ou en cours d'exécution [5].

Après avoir passé en revue ses ouvrages déjà publiés ou en train, Bacon ajoute : « Il me semblait qu'ils allaient tous à la cité et aucun au temple. Cependant, parce que j'ai trouvé dans le temple de si grandes consolations, je veux aussi y déposer ma pauvre offrande. C'est pourquoi j'ai choisi un sujet où les considérations religieuses se mêlent aux considérations politiques et qui tient le milieu entre la contemplation et l'action. Car qui peut dire s'il n'y aura pas un *Exoriere aliquis* ? » [6]

Il semble étrange, à première vue, que Bacon agite la question

1. Cf. *supra*, p. 243-244.

2. *Advertisement touching an Holy Warre, written in the yeare* 1622, Londres, 1629. Ce fragment fut publié à cette date par Rawley avec quelques autres. Il avait été traduit en latin par ordre de Bacon et sans doute sous son contrôle. Cette traduction diffère çà et là de l'anglais. Le texte anglais avec les variantes de la traduction latine est dans Sp. VII, 9-36. — Traduction dans B. III, 489-518.

3. This work... I have dedicated to your Lordship, in respect of our ancient and private acquaintance, and because amongst the men of our times I hold you in special reverence. (Bacon, *The Epistle dedicatory*, Sp. VII, 15, à la fin. — B. III, 494, § 4).

4. These examples confirmed me much in a resolution (whereunto I was otherwise inclined) to spend my time wholly in writing, and to put forth that poor talent, or half talent, or what it is, that God hath given me, not as heretofore to particular exchanges, but to banks or mounts of perpetuity, which will not break. (Bacon, *The Epistle...*, *ibidem*, p. 13. — B. III, 491, § 3).

5. Bacon, *The Epistle dedicatory*, *ibidem*, p. 13-15. — B. III, 491-493, § 3.

6. But revolving with myself my writings, as well those which I have published, as those which I had in hand, methought they went all into the city and none into the temple ; where because I have found so great consolation, I desire likewise to make some poor oblation. Therefore I have chosen an argument mixt of religious and civil considerations, and likewise mixt between contemplative and active. For who can tell whether there may not be an *Exoriere aliquis ?* (Bacon, *The Epistle dedicatory*, *ibidem*, p. 15. — B. III, 493, § 4).

d'une Croisade contre les Turcs. Cependant, malgré l'indifférence croissante de l'Europe, l'idée d'une guerre sainte n'est pas encore morte. Bacon rappelle trois événements mémorables qui l'attestent : la victoire de Lépante (1572), la malheureuse expédition de Sébastien, roi de Portugal, en Afrique (1577), et les exploits de Sigismond Bathory, voïvode de Transylvanie, à la fin du XVIe siècle. En 1618, quelques années avant que Bacon écrive son opuscule, le conseiller de Richelieu, le Père Joseph, au nom de la France, allait à Rome et à Madrid préparer les voies à une croisade contre les Turcs [1].

Plus tard, le cardinal Mazarin laissait par testament six cent mille livres tournois au Pape pour les frais d'une expédition contre les Turcs.

La « Guerre Sainte » répondait donc; en quelque manière, à une préoccupation contemporaine. En entreprenant cet ouvrage, Bacon obéissait encore à une autre considération. Le projet d'une croisade contre l'ennemi commun de la Chrétienté lui semblait un terrain où l'Angleterre et l'Espagne pourraient se rencontrer et s'unir. Cette idée avait déjà été émise par Bacon. Lorsqu'en mars 1617 John Digby était en partance pour l'Espagne, afin d'y négocier le mariage du prince Charles avec une infante, et un arrangement avec la Cour de Madrid pour la répression de la piraterie à Alger et à Tunis, Bacon, qui venait d'être élevé à la charge de Gardien du Sceau, remit à l'ambassadeur une note où il lui exposait ses vues sur la portée des négociations. A ses yeux l'entente des deux pays peut avoir, entre autres, cette conséquence heureuse, rendre possible « une guerre sainte contre le Turc, à laquelle les événements contemporains semblent inviter les rois chrétiens [2]. »

Si Bacon résolut, en 1622, de reprendre ce dessein et de le formuler dans un opuscule, c'est qu'à cette date, les relations entre l'Angleterre et l'Espagne étant les mêmes qu'en 1617, le plan d'une alliance contre les Turcs avait quelques chances d'aboutir. La rupture des négociations, qui eut lieu avec éclat l'année suivante, ruinant cette espérance, fut sans doute la cause qui détermina Bacon à interrompre la rédaction de « la Guerre Sainte » [3].

Notre auteur avait commencé son travail sous la forme d'un Dialogue, dont la scène se passe à Paris dans la maison d'Eupolis, qui représente la politique et semble être le porte-parole de Bacon. Voulant sans doute envisager la question sous tous ses aspects, il introduit cinq autres personnages : « un théologien modéré, un pro-

1. R. Richard, *Histoire de la Vie du Révérend Père Joseph Le Clerc du Tremblay, capucin*, t. I, ch. XVIII, p. 238-250, Paris, 1702. — « Le thème de la croisade et celui de la paix perpétuelle appartiennent, l'un et l'autre, à la littérature d'imagination de cette époque. On en trouve de nombreux *spécimens* chez des contemporains de Sully... » (Yves de la Brière, La « Société des Nations » ? ch. III, p. 43. — Par exemple, le Père Joseph a fait un poème intitulé : *La Turciade*.

2. ... That it may be a beginning and seed (for the like actions before have had less beginnings) of a holy war against the Turk, whereunto it seems the events of time doth invite Christian Kings... (Bacon, *Instructions additionnelles à Digby*, 23 mars 1617, Sp., L. VI, 158, § *Also that it*).

3. Cf. Spedding, *Preface of the Advertisement...*, Sp. VII, 3-7. — Sp. L. VII, 367-371.

testant ardent, un catholique romain ardent, un militaire et un courtisan »[1]. Ils s'entretiennent sur l'état de la Chrétienté et gémissent de voir les peuples épuiser leurs forces en guerres intestines ou en guerres de conquêtes qui ressemblent à celles que faisaient les païens. De pareils combats sont indignes de la Chrétienté. Il faudrait réveiller le zèle des princes et des nations de l'Europe. « Ils trouvent moyen de verser le sang chrétien en combattant entre eux, et pas une goutte ne coule pour la cause du Christ[2]. »

Ces réflexions amènent la conversation sur la guerre sainte contre les Turcs. Tous sont d'accord que cette guerre serait utile ; mais les difficultés à éclaircir portent sur sa légitimité et sur les chances de succès. Le sujet étant délicat et complexe, pour mettre de l'ordre dans la discussion, le maître de la maison, Eupolis, série les questions et distribue à chaque personnage son rôle[3].

Des cinq questions proposées la première seule a été, non pas traitée, mais entamée : « Une guerre pour la propagation de la Foi chrétienne, sans autre cause d'hostilité, est-elle légitime ou non, et dans quels cas ? »[4]

Le portrait des Turcs et de leur gouvernement, tracé par le Militaire, est loin d'être flatté : « Cruelle tyrannie, baignée dans le sang de leurs empereurs à chaque succession ; amas de vassaux et d'esclaves ; peuple sans affection naturelle, qui *ne compte pour rien*, comme dit l'Écriture, *les désirs des femmes*, sans soin de leurs enfants ; nation sans moralité, sans lettres, arts ou sciences, qui sait à peine mesurer un arpent de terre ou une heure du jour, sordide et malpropre dans sa manière de vivre, de se loger, et choses semblables : en un mot, c'est vraiment l'opprobre de la société humaine. Et cependant cette nation a changé le jardin du monde en un désert »[5]. « Une guerre pour supprimer un tel empire, même en laissant de côté la cause de la religion, est une guerre juste »[6], car les Turcs rentrent évidemment dans la catégorie « des nations qui sont mises hors la loi et proscrites par le droit de la nature et des gens »[7].

L'opuscule étant resté inachevé, il est impossible de savoir au juste

1. Sp. L. VII, 370, § *Whether*.

2. Nay they can make shift to shed Christian blood so far off amongst themselves, and not a drop for the cause of Christ. (Bacon, *An Advertisement touching an holy war*, Sp. VII, 19, vers le milieu. — B. III, 497).

3. Bacon, *An Advertisement*, Sp. VII, p. 23-24. — B. III, 503, § 20.

4. Bacon, *An Advertisement*, Sp. VII, 23, § *I think*. — B. III, 503, § 20.

5. A cruel tyranny, bathed in the blood of their emperors upon every succession ; a heap of vassals and slaves ;... a people that is without natural affection and, as the Scripture saith, that *regardeth not the desires of women* ; and without piety or care towards their children ; a nation without morality, without letters, arts or sciences ; that can scarce measure an acre of land or an hour of the day ; base and sluttish in buildings, diets and the like ; and, in a word, a very reproach of human society. And yet this nation hath made the garden of the world a wilderness. (Bacon, *An Advertisement*, Sp. VII, 22, vers le milieu. — B. III, 501).

6-7. ... A war to suppress that empire, though we set aside the cause of religion, were a just war. (Bacon, *An Advertisement*, Sp. VII, 28.—B. III, 508, § 25, à la fin).— ... Are there nations that are utlawed and proscribed by the law of nature and nations... (Bacon, *ibidem*, Sp. VII, 31, à la fin. — B. III, 513, § 29, à la fin).

quel était le sentiment personnel de Bacon. Néanmoins, d'après les instructions envoyées à Digby, on peut conjecturer qu'il aurait approuvé la conclusion précédente.

Mais comment aurait-il répondu à la question religieuse soulevée par « la Guerre Sainte », et qui est posée en ces termes : « Faut-il imposer par force une nouvelle croyance, et tirer vengeance de l'incrédulité ? ou seulement soumettre les contrées et le peuple, afin que l'épée temporelle fraye un chemin à l'épée spirituelle qui pénétrera par persuasion, instruction et tous les moyens qui conviennent proprement aux âmes et aux consciences ? [1] » Bacon aurait sans doute, comme la raison et la foi le demandent, choisi le second membre de l'alternative. Ce choix semble impliqué dans cette belle réflexion que Bacon met dans la bouche du théologien catholique : « Prenons garde, en nous rappelant que nous sommes chrétiens, d'oublier que les autres sont hommes » [2].

Le manuscrit de l'*Histoire de Henri VII* était encore entre les mains de Jacques Ier, quand Bacon, sans retard, revint à la Philosophie. Le Plan de la Grande Restauration comptait six Parties : I. *Divisions des Sciences.* — II. *Le Nouvel Instrument.* — III. *Les Phénomènes de l'Univers ou Histoire naturelle et expérimentale pour fonder la Philosophie.* — IV. *L'Echelle de l'Intelligence.* — V. *Les Prodromes ou Anticipations de la Philosophie seconde.* — VI. *La Philosophie seconde ou Science active* [3].

C'est alors que Bacon se décida à insérer dans ce cadre l'*Of Proficience and Advancement of Learning divine and humane*, qu'il avait publié plus de quinze ans auparavant. Mais pour cela deux choses lui parurent nécessaires : développer considérablement l'ouvrage et le traduire en latin.

L'idée d'habiller ses ouvrages anglais en latin était ancienne chez Bacon. Après l'apparition de l'*Of Proficience*, il pria Thomas Playfere, professeur de théologie au collège Saint-John, à l'université de Cambridge, de vouloir bien le traduire. Voici en quels termes imagés il motive sa demande : « N'ayant pris pour moi que la plus modeste fonction, celle qui consiste à sonner la cloche pour réunir les autres, c'est se conformer à mon désir de la faire entendre aussi loin que possible. Ne produisant que des étincelles, qui s'éteindront si elles ne tombent sur des matières préparées, j'ai d'autant plus raison de souhaiter que ces étincelles puissent voltiger au loin, afin qu'elles atteignent plus facilement et enflamment les intelligences et les esprits susceptibles de prendre feu. Or le caractère particulier du langage dans lequel mon livre a été écrit écarte un grand nombre de lecteurs, et, d'autre

1. ... The question how far an Holy War is to be pursued... whether to enforce a new belief and to vindicate or punish infidelity, or only to subject the countries and people, and so by the temporal sword to open a door for the spiritual sword to enter by persuasion, instruction and such means as are proper for souls and consciences ? (Bacon, *Advertisement*, Sp. VII, 26, § *Eupolis.* — B. III, 506, § 24).

2. ... Lest, whilst we remember we are Christians, we forget that others are men ? (Bacon, *An Advertisement*, Sp. VII, 27, à la fin. — B. III, 508, § 25, vers le haut).

3. Bacon, *Distributio Operis*, Sp. I, 134. — B. I, 19.

part, l'obscurité de beaucoup de questions qui y sont traitées, en a éloigné encore nombre d'autres. C'est pourquoi j'en viens à penser que ce serait donner à cette œuvre une seconde naissance que de la traduire en latin, pourvu qu'elle ne perde pas trop sous le rapport du sens et de la matière [1]. »

Au moment où Bacon faisait cette ouverture au professeur de Saint-John's College, le latin était l'idiome universellement usité dans les Universités et parmi les savants. Il est donc certain que, pour la plus grande diffusion de ses ouvrages au delà de la Manche, la langue de Cicéron était indispensable. Voilà ce qui faisait dire à l'auteur en adressant le *De Augmentis* au Prince de Galles : « C'est un livre qui vivra, je pense, et deviendra citoyen de l'univers, ce qui n'arrive pas aux livres anglais [2]. » Bacon estimait non seulement que le latin était nécessaire pour atteindre ses contemporains sur le continent, mais il le regardait encore comme le véhicule le meilleur pour parvenir à une lointaine postérité [3]. Ce dernier jugement paraît contestable [4].

Quoi qu'il en puisse être, le Docteur Playfere accepta la tâche offerte et se mit allègrement à l'œuvre. La traduction cependant n'aboutit pas, probablement à cause de la santé précaire du traducteur et de sa mort prématurée [5].

Bacon sera plus heureux dans une nouvelle tentative. Il commença par remanier l'*Of Proficience*. Les développements ajoutés furent si considérables que « c'est presque un nouvel ouvrage » [6] qui sortit de ce remaniement. Il compte neuf livres, dont huit sont consacrés à la revue des sciences, tandis que l'*Of Proficience* n'en renferme que deux.

Restait à traduire l'œuvre si complètement transformée. Bacon, tout en y travaillant lui-même sans se ménager [7], eut « recours à

1. Wherefore, since I have only taken upon me to ring a bell to call other wits together (which is the meanest office), it cannot but be consonant to my desire to have that bell heard as far as can be. And since that they are but sparks, which can work but upon matter prepared, I have the more reason to wish that those sparks may fly abroad, that they may the better find and light upon those minds and spirits which are apt to be kindled. And therefore the privateness of the language considered wherein it is written, excluding many readers (as, on the other side, the obscurity of the argument in many parts of it excludeth many others), I must account it a second birth of that work, if it might be translated into Latin, without manifest loss of the sense and matter. (*Bacon à Playfere*, vers septembre 1606, Sp. L. III, 301, vers le haut).

2. It is a book I think will live and be a citizen of the world, as English books are not. (*Bacon au Prince de Galles*, octobre 1623, Sp. L. VII, 436).

3. Quinetiam solebat [Bacon] subinde dicere *libros modernis linguis conscriptos non ita multo post decocturos*. (Rawley, *Avertissement*, en tête du *De Augmentis*, Sp. I, 421. — B. I, 35).

4. For the preservation of his writings to posterity, English was probably the safer vehicle. (Spedding, Sp. L. VII, 435, fin du § *Scholars*).

5. Cf. Spedding, Sp. L. III, 302.

6. It is a translation, but enlarged almost to a new work. (Bacon, *Lettre d'envoi du* De Augmentis *au Roi*, octobre 1623, Sp. L. VII, 436).

7. Intervenerat opus *De Augmentis Scientiarum*, in quo e lingua vernacula proprio marte in Latinam transferendo honoratissimus auctor plurimum desudavit... (Rawley, *Vie de Bacon*, B. I, LXXIX, § 10, vers la fin. Cf. Sp. I, 10, note 1, § *We learn also*).

quelques bonnes plumes qui ne l'ont pas abandonné »[1]. On ne sait pas d'une manière certaine quels furent ses collaborateurs. On cite les noms suivants : George Herbert, alors jeune poète, plus tard théologien et pasteur de Bemerton, près Salisbury[2], Ben Jonson, le grand dramaturge qui nous est déjà connu, et Hobbes, avec lequel nous aurons à faire ample connaissance. Ce n'est pas uniquement pour l'*Avancement des Sciences*, que Bacon fit appel à leur intelligente et dévouée collaboration, mais aussi pour l'*Histoire de Henri VII* et les *Essais*[3].

Le travail marchait si bien pour la traduction de l'ouvrage sur l'*Accroissement des sciences*, que Bacon, écrivant, le 30 juin 1622, au Père Baranzani[4], religieux Barnabite, professeur de philosophie à Annecy, en laissait prévoir l'achèvement vers la fin de l'été[5]. Cette prévision était beaucoup trop optimiste. La traduction ne parut que plus d'un an après, en octobre 1623, sous ce titre : *Œuvres de* FRANCIS, BARON DE VERULAM, VICOMTE DE SAINT-ALBANS, *Tome Ier, qui contient les neuf Livres sur l'Accroissement des Sciences*[6]. Bacon dédia à Jacques Ier cette nouvelle édition, comme il avait fait pour la première, et il a reproduit, au Livre Ier, l'éloge pompeux et hyperbo-

1. It is true my labours are now most set to have those works, which I had formerly published, as that of Advancement of Learning, that of Henry 7th, that of the Essays being retractate and made more perfect, well translated into Latin by the help of some good pens, which forsake me not. (*Bacon à Tobie Matthew*, 26 juin 1623, Sp. L. VII, 429, § *It is*). Il dit aussi dans sa *Lettre au Roi* : I had good helps for the language, *Ibidem*, p. 436).

2. GEORGE HERBERT, né à Montgomery Castle (3 avril 1593), fut élève de Trinity College, à Cambridge Il fut enterré dans son église à Bemerton le 3 mars 1633. — Ses poésies, publiées après sa mort, ont pour titre : *The Temple*, Cambridge, 1633.

3. Plus tard Bacon s'occupa de la traduction de *An Advertisement touching an Holy War* et de *New Atlantis*. Cf. *infra*, p. 000.

4. REDENTO BARANZANI, né en 1590 à Serravalle, bourg du diocèse de Verceil, en Italie, entra chez les Barnabites, où il fit sa profession en 1609. Professeur de Philosophie à Annecy, il se signala par sa subtilité et son indépendance à l'égard d'Aristote. Envoyé en France pour y établir son Ordre, il contribua à la fondation du collège de Montargis, où il mourut le 23 décembre 1622, à l'âge de 33 ans. Cette mort prématurée l'empêcha de réaliser les espérances que son talent avait fait concevoir. *Ouvrages philosophiques* : *Uranoscopia seu de Cœlo, in qua universa Cœlorum doctrina clare, dilucide et breviter traditur*, Genève, 1617. — *Summa Philosophica Anneciacensis.... Introductio Porphiriana.* — *Prima Summæ Philosophicæ Pars seu Logica clare, breviter et subtiliter explicata*, Lyon, 1618. — *Novæ Opiniones Physicæ seu Tomus I secundæ Partis Summæ Philosophiæ Anneciensis et Physica auscultatoria octo Physicorum Libris explanandis accommodata*, Lyon, 1619. — *Campus philosophicus, in quo omnes Dialecticæ Quæstiones breviter et subtiliter agitantur*, Lyon, 1620, Cf. NICERON, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres dans la République des Lettres*, t. III, p. 43-51. Paris, 1727. C'est Niceron qui a publié la Lettre si intéressante que le P. Baranzani avait reçue de Bacon.

5. Librum meum de progressu Scientiarum traducendum commisi. Illa translatio, volente Deo, sub finem æstatis perficietur : eam ad te mittam. (*Bacon à Baranzani*, 30 juin 1622, Sp. L. VII, 376, § *Librum meum.* — B. III, 547).

6. *Opera* FRANCISCI BARONIS DE VERULAMIO, VICE-COMITIS SANCTI-ALBANI, *Tomus primus. Qui continet* De Augmentis Scientiarum *libros IX. Ad Regem suum. Londini, in officina Joannis Haviland, MDCXXIII.* Cette édition ne se rapporte pas à l'*Instauratio*, mais aux œuvres latines de Bacon, qui songeait alors à les publier à part. Ce projet n'eut pas de suite : l'édition en resta à ce premier volume. — Quand l'ouvrage fut incorporé dans l'*Instauratio Magna*, le titre primitif a été modifié ainsi : *De Dignitate et Augmentis Scientiarum Libri IX.* Ce nouveau titre concorde bien avec le contenu

lique [1], qu'il avait adressé au Roi en tête de l'*Advancement of Learning*.

Les causes qui retardèrent l'apparition du *De Augmentis* sont diverses. Bacon révisa avec soin l'œuvre de ses aides [2]. Il est probable que cette révision ne consista pas seulement en corrections verbales ; elle dut entraîner des modifications plus profondes et des additions plus ou moins considérables [3]. Enfin, et surtout peut-être, parce que, comme Bacon l'écrit à Buckingham, « l'extrême rigueur de l'hiver » de 1622-1623, ayant « changé sa faiblesse de corps en un état qu'il ne peut appeler santé mais plutôt maladie » [4], cet état maladif était incompatible avec un travail rapide et intense.

Bacon fit hommage du *De Augmentis* à Jacques Ier, au Prince de Galles, au duc de Buckingham, aux Universités d'Oxford et de Cambridge, au Collège de la Sainte et Indivisible Trinité, où il avait été élevé. Chaque envoi est accompagné d'une lettre [5]. Dans les Epîtres élégantes qu'il adresse en latin à ces Universités et à son Collège, l'auteur leur recommande instamment la culture des sciences et s'étudie, pour ne pas les offusquer, à concilier « le respect des anciens » et « la liberté d'esprit » dans les recherches intellectuelles. Il dit, par exemple, aux Oxfordiens : « Comme j'ai exhorté vos collègues de Cambridge, ainsi je vous exhorte à vous appliquer courageusement à faire progresser les Sciences, vous persuadant que les travaux des anciens ne sont ni rien ni tout [6]. »

L'université d'Oxford, dont la lettre nous a été conservée, répondit à Bacon par des remerciements et des éloges où l'hyperbole et l'emphase tiennent vraiment trop de place. Exemple : « Intrépide Hercule intellectuel, de votre propre main vous avez reculé les colonnes, jusque-là immobiles, du monde scientifique... Impuissants à égaler nos actions de grâces à vos bienfaits, que le siècle suivant unisse ses efforts aux nôtres et nous vienne en aide : ne pouvant payer à vous-

de l'ouvrage, le *De Dignitate* correspondant au Livre I qui fait l'éloge des Sciences, le *De Augmentis* aux huit autres Livres, qui les passent en revue pour montrer leurs progrès possibles. — C'est peut-être en souvenir du titre primitif qu'on cite ordinairement l'ouvrage en disant seulement : *De Augmentis*.

1. Cf. Sp. I, 431-433. — B. I, 37-39, § 1-2.

2. Ejus [*De Augmentis*] igitur translationem, ab insignioribus quibusdam eloquentia viris elaboratam, propria quoque recensione castigatam, jam emittit. (Rawley, *Avertissement* en tête du *De Augmentis*, Sp. I, 421, vers le milieu. — B. I, 35).

3. I have been also mine own *Index expurgatorius*, that it may be read in all places. (*Bacon au Roi* en lui adressant le *De Augmentis*, Sp. L. VII, 436).

4. This extreme winter hath turned with me weakness of body into a state that I cannot call health but rather sickness... (*Bacon à Buckingham*, vers décembre 1622 ou janvier 1623, Sp. L. VII, 398).

5. Cf. Sp. L. VII, *Lettres* : *au Roi* (p. 436), *au Prince* (p. 436-437), *à Buckingham* (p. 437), *aux Universités et à son Collège* (p. 438-440).

6. Sicut autem eos [Academiæ Cantabrigiensis Doctores] hortatus sum, ita et vos hortor ut scientiarum Augmentis strenue incumbatis et veterum labores neque nihil neque omnia esse putetis... (*Bacon à l'Université d'Oxford*, *ibidem*, p. 439). — Quod vero facio, idem et vos hortor, ut... in animi modestia libertatem ingenii retineatis, neque talentum a veteribus concreditum in sudario reponatis. (*Bacon à l'Université de Cambridge*, *ibidem*, p. 438-439). — Quamobrem et vos hortor ut salva animi modestia et erga veteres reverentia... (*Bacon à son Collège*, *ibidem*, p. 440).

même ce reliquat de notre reconnaissance, il le paiera du moins à votre mémoire [1]. »

Bacon avait eu l'idée d'écrire un ouvrage, à la fois juridique et philosophique, qui aurait pu servir d'introduction générale au *Digeste* des lois anglaises. Lui-même nous en a retracé les vicissitudes : « Ne pouvant abandonner complètement le rôle politique que j'avais rempli (si j'en perdais le souvenir, assez d'autres s'en souviendraient), je me mis à composer un ouvrage sur les *Lois*. Mon but était de caractériser la Justice d'une façon qui tînt le milieu entre les raisonnements spéculatifs et vénérables, que les philosophes nous ont laissés, et les écrits des jurisconsultes qui se sont soumis et attachés aux lois particulières de leurs pays [2]. » L'ouvrage ne fut point terminé, parce que son achèvement aurait absorbé trop de temps et que d'autres travaux méritaient de passer avant lui, au jugement de Bacon. Seulement il en détacha une faible partie pour l'insérer, comme exemple, au VIIIe Livre du *De Augmentis* sous ce titre : *Traité de la Justice universelle ou des Sources du Droit* [3], où il a établi les règles que doivent suivre les législateurs et où il a « dicté les lois des lois » [4].

L'*Instauratio Magna* commençait à prendre corps. Le *De Augmentis*, qui en forme la première Partie, est « comme la clef » de l'édifice. La seconde Partie doit traiter de la *Nouvelle Méthode ou Indices vrais de l'Interprétation de la Nature*. Bacon n'en avait publié qu'un fragment en 1620, se réservant de la compléter plus tard.

Comme la Méthode ne peut s'exercer à vide, parce que le raisonnement a besoin d'une matière à élaborer, Bacon jugea donc préférable d'interrompre la rédaction du *Novum Organum* pour s'occuper de la troisième Partie de l'*Instauratio*, c'est-à-dire d'une *Histoire naturelle et expérimentale qui doit servir de fondement à la Philosophie*. Il s'agit de recueillir des faits, observations, expériences de toute sorte concernant « les phénomènes de l'Univers ». Ces matériaux sont innombrables et dispersés. L'œuvre est immense et, pour la mener à terme, il faut

1. ... Tanquam strenuus litterarum Alcides, columnas tuas, mundo immobiles, propria manu in orbe scientiarum plus ultra statuisti... Quin ergo, si gratiarum talioni impares sumus, juncto robore alterius seculi nepotes succurrant, qui reliquum illud, quod tibi non possunt, saltem nomini tuo persolvent. (*L'Académie d'Oxford à Francis Bacon*, B. III, 550).

2. Again, because I cannot altogether desert te civil person that I have borne, wich, if I should forget, enough would remember, I have also entered into a work touching Laws, propounding a character of Justice in a middle term between the speculative and reverend discourses of philosophers, and the writings of lawyers which are tied and obnoxious to their particular laws. (Bacon, *An Advertisement, Epistle Dedicatory*, Sp. VII, 14, vers le haut. — B. III, 492, vers la fin).

3. Bacon, *De Augmentis*, l. VIII, ch. III, Sp. I, 803-827. — B. I, 451-472 : *Exemplum Tractatus de Justitia universali sive de Fontibus Juris, in uno titulo, per Aphorismos*. — A. M. J. J. Dupin l'a publié, avec des notes latines, sous ce titre : *Leges legum sive Exemplum Tractatus de Justitia universali*, Paris, 1822.

4. Dictabimus igitur, pro judicii nostri modulo, quasdam tanquam *Legum Leges*, ex quibus informatio peti possit quid in singulis legibus bene aut perperam positum aut constitutum sit. (Bacon, *De Augmentis*, l. VIII, ch. III, *Tractatus de Justitia universali*, Aphor. VI, Sp. I, 805. — B. I, 452).

une légion de travailleurs. C'est pourquoi, par manière d'Appendice au *Novum Organum*, Bacon expliqua comment il concevait la composition de cette *Histoire naturelle* [1] et dressa un long *Catalogue* des recherches à entreprendre [2]. Il espérait par ce moyen s'attirer le concours de collaborateurs dévoués et nombreux. Il promettait d'ailleurs de mettre lui-même la main à l'œuvre, quand il aurait plus de loisirs [3].

Sa condamnation lui fournit, plus tôt qu'il ne pensait, ces loisirs indispensables. Bacon se souvint de sa promesse. Le plan à réaliser comportait une *Histoire générale* et des *Histoires particulières*.

L'*Histoire générale*, que Bacon appelle *Histoire première*, *Histoire mère* [4], a pour but de réunir une ample moisson de matériaux, entassés sans ordre, où l'on puisse trouver les éléments nécessaires à constituer les *Histoires particulières*. C'était une œuvre de longue haleine, à laquelle, aidé de Rawley, Bacon travailla, à bâtons rompus, tout le reste de sa vie [5]. Rawley la publia l'année qui suivit la mort de Bacon, sous ce titre : *Forêt des forêts ou Histoire naturelle* [6]. Les faits, qui y sont colligés au hasard de la rencontre, se répartissent en dix centuries subdivisées en mille paragraphes.

Dans les *Histoires particulières*, Bacon se proposait, au contraire, de rassembler d'une façon méthodique, les faits relatifs à un seul et même sujet ou à des sujets connexes, afin d'en tirer des inductions provisoires. Ici encore notre philosophe voulut joindre l'exemple au précepte en fournissant lui-même quelques spécimens du genre, tel qu'il l'entendait, dans l'espérance que son initiative susciterait peut-être des imitateurs [7].

Dès 1622, Bacon publia, comme premier spécimen, une monographie intitulée : *Histoire des vents* [8]. En offrant au Prince de Galles « les prémices de son *Histoire Naturelle* », Bacon « s'engageait par une sorte de vœu à composer et à publier tous les mois, pendant lesquels la bonté de Dieu (dont la gloire est ici célébrée comme dans un cantique nouveau) daignera prolonger sa vie, une ou plusieurs parties de l'œuvre projetée, selon qu'elles seront plus ou moins ardues ou

1. Bacon, *Parasceve ad Historiam naturalem et experimentalem*, Sp. I, 391-403. — B. II, 234-247.

2. Bacon, *Catalogus Historiarum particularium secundum Capita*, Sp. I, 405-410. — B. II, 247-254.

3. Bacon, *Aphorismi de conficienda Historia prima*, Sp. I, 403, Aph. X, § *Verum*. — B. II, 246-247.

4. Historiam autem istam *Historiam Primam* sive *Historiam matrem* appellare consuevimus. (Bacon, *Descriptio Historiæ naturalis*..., Sp. I, 394, *ad finem*. — B. II, 236, § *Historiam*).

5. Ultimum locum tenuit *Sylva sylvarum*... (Rawley, *Vie de Bacon*, B. I, LXXX, § 10. — Sp. I, 10).

6. Bacon, *Sylva Sylvarum or a Naturall History. In ten Centuries*, Londres, 1627. Cf. Sp. II, 331-680. Rawley a aussi collaboré à la *Préface* et a dédié l'ouvrage à Charles Ier. — Jacques Gruter l'a traduit en latin et a publié sa traduction en 1648 à Leyde.

7. Moti etiam fortasse erunt alii nostro exemplo ad similem industriam. (Bacon, *Dédicace de l'Histoire naturelle au Prince de Galles*, Sp. II, 9, vers la fin. — B. II, 257.

8. Bacon, *Historia Ventorum*, Londres, 1622. Cf. Sp. II, 19-78.

abondantes [1]. » Et, pour donner plus de poids à cet engagement, il indiquait « les titres des histoires et recherches destinées aux six premiers mois » : *Histoire des Vents*, — *Histoire de la Densité et de la Rareté, ainsi que de la Réunion et de l'Expansion de la Matière à travers les espaces*, — *Histoire de la Gravité et de la Légèreté*, — *Histoire de la Sympathie et de l'Antipathie des choses*, — *Histoire du Soufre, du Mercure et du Sel*, — *Histoire de la Vie et de la Mort* [2].

Cette belle promesse, faite dans un accès de confiance enthousiaste, était téméraire. Elle ne fut point tenue. Bacon commença par intervertir l'ordre qu'il avait fixé lui-même. L'*Histoire de la Vie et de la Mort* [3], renvoyée à la sixième et dernière place, parut en second lieu l'année suivante, et ce fut un an après l'*Histoire des Vents*. Cette anticipation est d'ailleurs justifiée par l'importance immédiatement pratique du sujet. Les médecins d'alors se bornaient à soigner un petit nombre de maladies, déclarant les autres incurables. Bacon, dans un but d'humanité, avait hâte de combattre cette idée préconçue.

Dans cet opuscule Bacon s'occupe des causes qui peuvent prolonger la vie ou l'abréger. Il a réuni un grand nombre de cas de longévité. « Aucun de ses écrits n'apparaît plus documenté » [4]. A côté de théories fantaisistes, par exemple, celle des esprits animaux, on y trouve des remarques utiles sur l'art de conserver la santé. Sous ce rapport le célèbre médecin Haller lui a décerné de grands éloges [5].

Pas plus que Descartes [6], qui fut lui aussi tourmenté par le problème de la longévité, Bacon ne sut prolonger ses jours [7]. Pendant le printemps et l'été de 1623 sa santé fut languissante. Cet état maladif est l'une des causes qui l'empêchèrent de tenir sa solennelle promesse. Il ne donna au public aucune autre « prémice » de son *Histoire naturelle*. Il ne laissa pas cependant d'y travailler, comme le révélèrent les papiers trouvés après sa mort. Bacon avait rédigé l'*Histoire de la Densité et de la Rareté* [8] ; mais elle n'a été publiée qu'en 1658 par Rawley. Celui-ci nous atteste que l'*Histoire de la Gravité et de la*

1. Obstrinximus enim nos ipsos tanquam voto, singulis nos mensibus, ad quot Dei bonitas (cujus agitur gloria tanquam in cantico novo) vitam nostram produxeris, unam aut plures ejus partes, prout fuerint magis aut minus arduæ aut copiosæ, confecturos et edituros. (Bacon, *Dédicace*..., Sp. II, 9. — B. II, 257).

2. *Tituli Historiarum*..., cf. Sp. II, 11. — B. II, 257.

3. Bacon, *Historia Vitæ et Mortis*, Londres, 1623. Cf. Sp. II, 101-226.

4. In none of Bacon's writings is there more appearance of research. (R. L. Ellis, *Préface à l'Historia Vitæ et Mortis*, Sp. II, 92, § *The Historia*).

5. Ces éloges sont cités dans la *Préface* susdite, *ibidem*, p. 93-94.

6. A. de Haller (*Boerhavii Methodus Studii Medici*, Amsterdam, 1751, t. I, p. 57-58, cite ce jugement contestable de Boerhaave : « Quidquid Cartesius habet, si quid boni habet, hoc unice isti [Bacon] debet, neque melior autor haberi potuit, licet ejus nomen ab imperitis adeo supprimatur. »

7. Il ne négligeait pourtant aucun moyen. Aubrey (*Letters... and Lives*, t. II, P. II, p. 235, vers le bas), nous raconte que, au printemps, Bacon ne manquait pas de se promener en voiture découverte pour recevoir la pluie, parce qu'elle était, disait-il, très salutaire *à cause du nitre de l'air* (because of the niter of the aire and *the universal spirit of the world*).

8. Bacon, *Historia Densi et Rari*, Sp. II, 241-305. — Il semble à R. L. Ellis que cet opuscule est inachevé, *ibidem*, *Préface*, p. 229, § *It has*.

Légèreté a péri [1]. De l'*Histoire de la Sympathie et de l'Antipathie*, comme de l'*Histoire du Soufre, du Mercure et du Sel*, Bacon n'avait écrit que les *Préfaces* ou *Entrées en matière (Aditus)* [2].

« Pour se reposer » [3] de ses préoccupations savantes, notre philosophe aimait à composer de nouveaux *Essais*. Les *Essais* avaient déjà eu deux éditions. La première, en 1597, est dédiée à son frère Anthony [4] et n'a que 10 *Essais* [5]. La deuxième, en 1612, est dédiée à son beau-frère Sir John Constable et se compose de 38 *Essais* [6]. Une dernière édition, parue en 1625, s'est encore enrichie : elle en compte 58 [7]. Elle a gagné non seulement « en nombre mais en valeur » [8] ; car l'auteur a soigneusement revu son œuvre. « De tous ses ouvrages, c'est celui, dit-il dans la *Dédicace* au duc de Buckingham, qui a été le mieux accueilli, parce que, comme il semble, il s'adresse à ce que les hommes ont de plus cher, leurs affaires et leurs affections [9]. »

Outre ces trois éditions faites par lui-même, nombre d'autres parurent de son vivant, et, plus encore, après sa mort, sans parler des traductions en diverses langues de l'Europe. Bacon avait pressenti ce succès : « Je n'ignore pas que ce genre d'écrits, sans m'avoir coûté autant de peine et d'efforts que les ouvrages que j'ai sur le métier, apportera peut-être à mon nom plus d'éclat et de réputation [10]. » Pour faciliter ce succès, il s'occupa concurremment d'une traduction des *Essais* en latin, persuadé que « dans cette langue universelle le volume durerait autant que dureront les livres [11]. » Il profita de l'occasion pour donner à l'ouvrage un « titre plus grave », mieux en har-

1. Which is also last. (Rawley, *Vie de Bacon*, Sp. I, 9, note 4. — B. I, LXXIX, § 10).
2. Cf. Sp. II, 80-83.
3. ... I count them [my Essays] but as the recreations of my other studies... (*Dédicace de la Guerre Sainte*, Sp. VII, 14, fin. — B. III, 493, § 3).
4. Cf. Sp. VI, 523-524. Cette *Dédicace* est intéressante. Ce qui détermina Bacon à publier ses *Essais* malgré leur petit nombre, c'est qu'il apprit qu'on s'apprêtait à les imprimer à son insu. « La seule répugnance qu'il éprouve à publier maintenant ces pensées c'est qu'elles ressembleront à ces *demi-pence* qu'on vient de frapper et qui, pour être en bon argent, n'en sont pas moins de petites pièces. » (Only I disliked now to put them [conceites] out because they will be like the late new halfe-pence, which, though the silver were good, yet the peeces were small. Cf. Sp. VI, 523, vers le bas).
5. Cf. Sp. VI, 525-534.
6. Bacon, *The Essaies*, Londres, 1612, Sp. VI, 537-588.
7. *The Essayes or Counsels civill and morall. Newly enlarged.* Londres, 1625. — Sp. VI, 371-517. — Un fragment sur la *Renommée* (Sp. VI, 519-520) semble un *Essai* commencé. — Deux *Essais*, l'un sur le *Roi*, l'autre sur la *Mort*, sont attribués à Bacon sans preuve (Sp. VI, 592-604).
8-9. I do now publish my Essays, which, of all my other works, have been most current ; for that, as it seems, they come home to men's business and bosoms. I have enlarged them both in number and weight. (*Dédicace à Buckingham*, Sp. VI, p. 373).
10. ... Though I am not ignorant that those kind of writings would with less pains and embracement (perhaps) yield more lustre and reputation to my name that those other which I have in hand. (Bacon, *Dédicace de la Guerre Sainte*, Sp. VII, 15, au haut. — B. III, 493, § 3, vers la fin).
11. For I do conceive that the Latin volume of them [Essays] (being in the universal language) may last as long as books last. (*Dédicace à Buckingham*, Sp. VI, 373, vers le milieu. — B. III, 213).

monie avec le sujet : *Discours fidèles ou Intérieur des choses* [1]. On a observé que la première partie du nouveau titre rappelle ces mots fameux de Montaigne présentant ses *Essais* : « C'est icy un livre de bonne foy ». Cette traduction latine [2] ne fut imprimée qu'en 1638 par les soins du fidèle Rawley.

Les dernières œuvres que Bacon ait publiées lui-même sont une collection d'*Apophthegmes* et une traduction en vers anglais de sept Psaumes de David. L'une et l'autre furent composées en 1624, dans un temps où la santé précaire de Bacon ne lui permettait pas un travail soutenu.

La première est un recueil de 280 « sentences nouvelles et anciennes »[3] que Bacon s'amusa à dicter de mémoire.

La seconde [4] est une bluette où brillent çà et là quelques beaux vers. C'est l'unique échantillon, certainement authentique, de la veine poétique de Bacon qui soit parvenu jusqu'à nous [5]. Il composa aussi un sonnet, qui est perdu, et certains lui attribuent deux autres pièces [6]. Aubrey dit que Bacon était un bon poète, qui dissimulait son talent pour les vers [7]. La traduction des *Psaumes* est dédiée à G. Herbert, en reconnaissance « de la peine qu'il avait prise » pour aider Bacon à traduire quelques-uns de ses ouvrages [8], notamment l'*Histoire de Henri VII*.

Enfin, Bacon révisa une dernière fois son « livret » sur la *Sagesse des Anciens* et, pour le mieux assurer contre l'oubli, voulut qu'il fût édité, à la suite de ses *Essais*, dans le volume consacré à ses *Œuvres morales et politiques* [9]. Mais ce volume, publié par Rawley, ne parut

1. Verum illi libro [*Essays*] nomen gravius impono, scilicet ut inscribatur « *Sermones fideles sive Interiora rerum* » (*Bacon au Père Fulgenzio*, Sp. L. VII, 531. — B. III, 551).

2. Bacon, *Sermones fideles sive Interiora rerum*, dans ses *Opera Moralia et Civilia* (publiés par Rawley), Londres, 1638. — B. III, 211-381. — Deux *Essais*, l'un sur les *Prophéties*, l'autre sur les *Masques et Triomphes*, sont omis dans la traduction latine. Cf. Bouillet, III, 381, § *Præter hos*). — Outre ces retranchements, Bacon modifia çà et là le texte anglais. Aussi une traduction anglaise du texte latin des *Essais* fut-elle faite par W. Willymott, 2 vol. Londres, 1720.

3. Bacon, *Apophthegmes new and old*, Londres, 1625, Sp. VII, 121-165. — Dans la seconde édition de *Resuscitatio* (Londres, 1661), Rawley publia une collection d'*Apophthegmes* différente de l'édition de 1625. Cf. Spedding, *Préface*, Sp. VII, 114-115. On en trouve le texte, *Ibidem*, p. 166-173. Apophthegmes publiés par Tenison, *ibidem*, p. 174-178. Apophthegmes tirés du *Common-place Book* de Rawley, *ib.*, p. 179-184.

4. Bacon, *Translation of certaine Psalmes into English Verse*, Londres, 1625. Cf. Sp. L. VII, 273-286.

5. Spedding, *Preface to the Translation of certain Psalms*, Sp. VII, 265.

6. Spedding, *Preface, ibidem*, p. 268-272.

7. His Lordship was a good poet, but conceal'd, as appeares by his letters. (Aubrey, *Letters... and Lives*, t. II, P. II, p. 224, § *His Lordship was*).

8. The pains that it pleased you [G. Herbert] to take about some of my writings I cannot forget. (Bacon, *Dédicace à G. Herbert*, Sp. VII, 275).

9. Quinetiam libellum meum *De Sapientia Veterum*, ut ab interitu tutior esset, in tomo Operum meorum moralium et civilium rursus edendum curavi. (Bacon, *Dédicace de la Guerre Sainte*, B. III, 493, § 3, fin). — Ce passage manque dans la *Dédicace* en anglais.

qu'en 1638 : le *De Sapientia*, revu par Bacon, y figure à la place qu'il avait indiquée [1].

Ces travaux secondaires ne faisaient point oublier à Bacon l'œuvre principale de sa vie intellectuelle. Ecoutons plutôt ses confidences :

« Il y a quarante ans, je composai avec une confiance audacieuse, sur le sujet de l'*Instauratio*, un opuscule juvénile sous ce titre fastueux : Le plus grand enfantement du siècle » [2]. Les embarras financiers, la disgrâce, les épreuves morales, la maladie, l'âge, rien n'a pu briser l'énergique volonté du philosophe : « L'ardeur et la constance de son esprit n'ont pas vieilli et un si long espace de temps n'a pu les refroidir [3]. »

C'est avec cette belle assurance que Bacon s'épanche dans une lettre au Père Fulgenzio Micanzio, religieux servite, qui enseigna la théologie à Mantoue et fut partisan de Galilée [4]. Cette lettre est précieuse, parce qu'elle révèle quel était l'état d'âme de Bacon et quels projets il formait encore, six mois environ avant sa mort. Il est bien décidé à poursuivre son œuvre philosophique. On le conçoit, parce que sa vigueur intellectuelle n'est point affaiblie, ni sa verve d'écrivain tarie. « Si les écrits composés dans ces dernières années se distinguent de ceux qui appartiennent aux premières, c'est plutôt par une plus grande concision, fermeté et rapidité de style que par quelques signes d'épuisement ou de décadence » [5]. Mais il a compris qu'à son âge les longs espoirs sont interdits et qu'il doit limiter son effort.

En conséquence, notre philosophe renonce à traiter la 3e Partie de l'*Instauratio (Histoire naturelle)* et la 6e, qui doit contenir la conclusion *(Philosophie seconde)*. Il considère la 1re Partie, représentée par le *De Augmentis*, comme terminée. Il espère venir à bout des trois

1. *Francisci Baconi Operum moralium et civilium Tomus qui continet Historiam Regni Henrici Septimi*, etc., Londres, 1638. — Le *De Sapientia* fait suite au *Sermones fideles*, p. 264-324.

2-3. ... Propter ardorem et constantiam mentis nostræ, quæ in hoc instituto non consenuit nec tanto temporis spatio refrixit. Equidem memini me, quadraginta abhinc annis, juvenile opusculum circa has res confecisse, quod magna prorsus fiducia et magnifico titulo « Temporis Partum Maximum » inscripsi. (*Bacon au Père Fulgenzio*, vers septembre 1625, Sp. L. VII, 532, vers la fin. — B. III, 552, § *Conamur*).

4. Le Père Fulgenzio Micanzio, né le 8 juin 1570 à Passirano, dans la province de Brescia, entra de bonne heure dans l'Ordre des Servites de Marie. Il enseigna la théologie à Mantoue et à Bologne. Son confrère, Fra Paolo Sarpi, s'était fait le défenseur téméraire de la République de Venise contre l'interdit jeté sur elle en 1605 par Paul V. Il appela à Venise pour l'aider dans cette lutte Micanzio, qui devint, à la mort de Sarpi (1623), le théologien de l'État vénitien. Micanzio mourut à Venise en 1654. Il fut l'ami et le correspondant de Galilée. Cf. leur correspondance dans *Opere di Galileo Galilei*, édit. nationale, t. XX, Florence, 1909, *Indice dei Nomi*, p. 255-257, *Indice biografico*, p. 434).

5. ... If the compositions of his last years are distinguishable at all from those of his prime, it is rather by their greater conciseness, solidity and rapidity of style than by any signs of exhaustion or decay. (Spedding, Sp. L. VII, 530, § *It is*, vers le milieu). — Church dit de son côté : His [Bacon] mind was never more alert than in these years of adversity, his labour never more indefatigable, his powers of expression never more keen and versatile and strong. (Church, *Bacon*, ch. vii, p. 172, vers la fin).

autres Parties, mais surtout du *Novum Organum*, parce qu' « il a déjà embrassé et mesuré dans son esprit » le complément qui lui manque encore [1].

Pour réussir dans une entreprise colossale comme la composition d'une *Histoire naturelle*, Bacon comprit vite la nécessité de s'adjoindre des collaborateurs. Il tenait d'ailleurs à se décharger le plus possible du travail matériel que suppose la confection de cet immense répertoire. Voici en quels termes significatifs il s'en est expliqué : « ... Nos seules forces ne sauraient suffire à une si grande entreprise. Quant à la partie intellectuelle du travail, peut-être notre effort personnel triomphera-t-il des difficultés. Mais les matériaux que nous voulons fournir à l'entendement sont si dispersés qu'il nous faut l'aide de correspondants et de marchands, afin de les rechercher et de les importer de toutes parts. Ajoutons que ces recherches, qui sont à la portée de presque tout le monde, ne semblent pas mériter que nous y consacrions notre temps, qui serait plus dignement employé à poursuivre ce que nous avons commencé [2]. »

C'est pourquoi Bacon, à plusieurs reprises, pressa Jacques Ier de lui donner des aides et de lui procurer des ressources [3]. Par sa lettre au Père Baranzani on voit qu'il cherche des collaborateurs à l'étranger [4]. En publiant en 1620, à la suite du *Novum Organum*, son appel aux hommes de bonne volonté, il émet l'espoir que l'*Histoire naturelle*, cette partie si variée et si lourde, pourra, même de son vivant, avec le concours de coopérateurs nombreux et diligents, être préparée [5]. Cinq ans plus tard, il a perdu cette douce illusion, car il dit catégoriquement au Père Fulgenzio que force lui est d'abandonner ce projet : « C'est tout à fait l'œuvre d'un Roi ou d'un Pape, de quelque Corpo-

1. Sur ces résolutions et projets de Bacon, voir sa *Lettre au Père Fulgenzio*. Sp. L. VII, 531-532. — B. III, 551-552).

2. « ... Quum vires nostræ (si in hoc soli fuerimus) vix tantæ provinciæ sufficere videantur. Etenim quæ ad opus ipsum intellectus pertinent, nos marte nostro forte vincemus. At intellectus materialia tam late patent ut ea (tanquam per procuratores et mercatores) undique conquiri et importari debeant. Accedit etiam illud, quod cœptis nostris vix dignum esse æstimemus ut, in re tali quæ fere omnium industriæ pateat, nos ipsi tempus teramus. » (*Parasceve ad Historiam naturalem et experimentalem : Descriptio Historiæ naturalis et experimentalis...*, Sp. I, 393-394. — B. II, 234-235).

3. Cf. *Epître dédicatoire de l'Instauratio*, Sp. I, 124. — B. I, 8. — Lettre au Roi en lui envoyant le *Novum Organum*, Sp. L. VII, 120, § *There be*. — Cf. tout le préambule du L. II du *De Augmentis*, Sp. I, 485-493. — B. I, 99-109 ; mais ici Bacon demande la protection du roi pour l'avancement des sciences et des lettres en général, sans mentionner expressément l'*Histoire naturelle*.

4. *Bacon au Père Baranzani*, Sp. L. VII, 376, § *Historiam naturalem*. — B. III, 546-547. — L'appel adressé à Isaac Casaubon est général. (*Bacon à Casaubon*, vers décembre 1609, Sp. L. IV, 146. — B. III, 543).

5. ... Quod hujusmodi historia... res perquam magnæ sit molis nec sine magnis laboribus et sumptibus confici possit, ut quæ multorum opera indigeat et (ut alibi diximus) opus sit quasi regium. Itaque occurrit illud non abs re fore experiri si forte hæc aliquibus aliis curæ esse possint, ita ut, dum nos destinata ordine perficiamus, hæc pars, quæ tam multiplex est et onerosa, etiam vivis nobis (si ita divinæ placuerit majestati) instrui et parari possit, aliis una nobiscum in id sedulo decumbentibus... (Bacon, *Descriptio Historiæ naturalis*, Sp. I, 393, vers le milieu. — B. II, 234, vers le milieu).

ration ou Ordre. L'activité d'un simple particulier ne peut l'accomplir comme il faut [1]. »

Frappé de cette impuissance des efforts isolés, Bacon rêva d'une association scientifique dont il a décrit l'organisation dans la *Nouvelle Atlantide*. Cet opuscule est une sorte de roman philosophique : notre auteur s'y propose de tracer le plan d'une société idéale, où l'avancement des sciences serait assuré par des mesures bien appropriées, et le bonheur des citoyens procuré par des lois bien ménagées. C'est du moins le but avoué. Certains croient y découvrir une arrière-pensée cabalistique [2]. Par malheur ce travail, comme tant d'autres de Bacon, est demeuré incomplet. La partie relative au progrès des sciences a été seule traitée. La partie politique qui eût présenté, dans une vue d'ensemble, les idées de l'homme d'État, n'a pas même été abordée. Peut-être fut-il arrêté par la difficulté du sujet. Telle n'est pas cependant la raison mise en avant par Rawley qu'il avait chargé de faire paraître le fragment déjà composé. Pressé par le temps et par l'âge, Bacon jugea préférable de réserver ses loisirs et ses forces à la continuation de l'*Histoire naturelle* et des autres parties de l'*Instauratio* [3].

Ce fragment, écrit en anglais, est du nombre de ses œuvres qu'il fit traduire en latin, « en faveur des étrangers qui, lui avait-on dit, désiraient les connaître [4]. » Le texte anglais [5] fut publié en 1627 à la suite de la *Sylva sylvarum* : c'est la place que Bacon avait lui-même désignée [6]. La *New Atlantis*, où l'imagination inventive se joue parfois dans la chimère, est d'une tenue littéraire très soignée [7].

La traduction ne parut qu'en 1638, toujours par les soins de Rawley, dans le volume des *Œuvres morales et politiques* de Bacon [8].

L'Atlantide, au dire de Platon dans le *Critias* et le *Timée*, est une île immense, séjour d'un peuple très puissant et très civilisé, qui fut brusquement engloutie dans la mer. La nation, dont Bacon raconte les aventures extraordinaires, ne disparaît pas subitement comme

1. Quod ad tertiam partem Instaurationis attinet, Historiam scilicet Naturalem, opus illud est plane regium aut papale, aut alicujus collegii aut ordinis, neque privata industria pro merito perfici potest. (*Bacon au Père Fulgenzio*, Sp. L. VII, 531, au bas. — B. III, 551, vers la fin). — En comparant les textes de cette note et de la note 5, p. 263, on constate que l'expérience avait instruit Bacon : dans le premier il dit : Opus *quasi* regium ; dans le second : Opus *plane* regium.

2. Cf. *infra*, p. 265, note 1.

3. In animo etiam habuit, hac ipsa in fabula, librum *De Legibus sive de Optimo Civitatis statu* exarasse ; sed, quum opus hoc prolixum futurum prævideret, necnon *Historiæ naturalis* colligendæ aliarumque *Instaurationis* partium contexendarum (quas longe potiores duxit) desiderio abriperetur, hic pedem fixit. (Rawley, *Avertissement en tête de la Nouvelle Atlantide*, B. III, 157. — Sp. III, 127).

4. In gratiam exterorum, apud quos expeti inaudiverat (Rawley, *Vie de Bacon*, B. I, LXXIX-LXXX, Sp. I, 10, note 3).

5. *New Atlantis*, Sp. III, 125-166.

6. Cf. Rawley, *Avertissement* en tête de *New Atlantis*. — La raison de ce choix c'est que la partie de *New Atlantis* qui concerne l'*Institut de Salomon* a « de l'affinité avec l'*Histoire Naturelle* qui précède. » (In regard it hath so near affinity (in one part of it) with the preceding *Natural History*, Sp. III, 127, § *This work*).

7. Cf. Spedding, *Préface à la New Atlantis*, Sp. III, 124, § *Among*, à la fin.

8. Fr. Baconi *Operum moralium et civilium Tomus*..., Londres, 1638, p. 351-386. — Bouillet reproduit cette traduction, t. III, p. 158-207.

l'Atlantide de Platon ; mais elle vit très prospère, volontairement séparée du reste du monde. Cette prospérité rappelle la grandeur de l'ancienne Atlantide : d'où le titre de l'opuscule : la *Nouvelle Atlantide*.

En retraçant, avec quelque longueur, l'histoire de cette nation singulière, où ne manquent ni le merveilleux ni le bizarre [1], Bacon explique ses institutions, marquées au coin d'une perfection qui n'est pas de ce monde. Mais il en est une à laquelle vont toutes les sympathies de notre philosophe : c'est une association dont le but est d'étudier et d'interpréter la nature. Il l'appelle l'*Institut de Salomon* ou *Collège de l'Œuvre des six jours*, pour bien montrer que son programme s'étend à toute la Création [2].

Cette association, dans l'idée de l'auteur, offre la mise en pratique de l'*Instauratio* entière. Aussi la classification de ses membres répond-elle aux diverses phases par lesquelles doit passer l'œuvre scientifique [3].

L'interprétation de la nature requiert le concours « des sens, de la mémoire et de la raison ». Ce triple office est distribué entre les neuf classes des savants de l'Institut de Salomon.

Il faut d'abord préparer « une *Histoire naturelle* suffisante et bonne : c'est le fondement de l'édifice ». Ce premier office est rempli par les quatre premières catégories de travailleurs : les *Marchands de lumière*, les *Maraudeurs*, les *Chasseurs* et les *Mineurs*, qui tous s'emploient à recueillir les matériaux de l'*Histoire naturelle*, dans des directions et selon des méthodes différentes, que signifient les noms imagés dont Bacon les a affublés.

Il faut ensuite « coordonner » cette copieuse moisson de faits en dressant « des Tables ». C'est la fonction des *Répartiteurs*.

Il faut enfin, au moyen « d'une induction légitime », dégager des faits « les axiomes » et les lois. C'est l'œuvre de la raison, œuvre délicate et complexe.

On doit : 1° par une conjecture heureuse, imaginer la loi qui régit les phénomènes en question. C'est le rôle des *Bienfaiteurs*.

On doit : 2° vérifier l'hypothèse imaginée, en fournir la preuve. Cette preuve ne peut résulter que d'une expérience bien conduite. Les *Porte-flambeaux* sont chargés de trouver cette expérience décisive, et les *Greffeurs* de l'exécuter.

1. L. Hacault, *La Nouvelle Atlantide. François Bacon Kabbaliste, Rose-Croix*, dans Revue Internationale des Sociétés secrètes, t. III, p. 252-294. Paris, 1913. Parmi des rapprochements forcés cet article fournit certaines indications, desquelles il semble résulter que la *Nouvelle Atlantide* contient des allusions mystérieuses à la Cabale et aux Rose-Croix. Mais cela ne ressort pas avec une pleine évidence. Cf. Max Doumic, *Le Secret de la Franc-Maçonnerie*, ch. II, p. 26-46, Paris, 1910 [2].

2. La description de l'*Institut de Salomon* se trouve dans Sp. III, *New Atlantis*, p. 156-166. — B. III, *Nova Atlantis*, p. 193-207, § 28-66. — Bacon insiste longuement (Sp. p. 156-164, B, p. 194-204, § 30-52) sur les aménagements et instruments qui servent aux expériences; il y fait montre d'un esprit inventif, tour à tour ingénieux ou fantaisiste.

3. Cf. *Novum Organum*, l. II, aph. X, Sp. I, 235-236. — B. II, 91-92. C'est à cet aphorisme qu'est emprunté ce qui est dit ici de l'*Interprétation de la nature* et c'est à lui que se rapportent les passages entre guillemets.

On doit : 3° ériger en axiomes et en aphorismes les observations et expériences précédentes. Ce sont les *Interprètes de la nature*[1] qui, après en avoir conféré avec tous les associés, rendent l'arrêt définitif. Cet arrêt est la loi, l'axiome, l'aphorisme cherché.

La marche générale assignée par Bacon dans le *Novum Organum* est bien celle que les savants suivent aujourd'hui : observation, hypothèse, expérimentation. Mais, dans la *Nouvelle Atlantide*, la division du travail est poussée beaucoup trop loin : cette répartition des travailleurs en neuf classes est artificielle. De plus, sur un fond solide, l'imagination de notre philosophe-poète a brodé des ornements, je veux dire a créé ces noms métaphoriques dont le pittoresque, tout charmant qu'il est, donne à sa pensée des contours flottants.

Cette idée d'une coopération scientifique[2] prit corps plus tard, sous une forme plus simple et plus pratique, quand la *Société Royale* de Londres fut définitivement constituée (1662). Dans l'ode, où il célèbre cette fondation, Abraham Cowley évoque le souvenir de l'auteur de la *Nouvelle Atlantide* :

« Enfin, un homme puissant, Bacon, se leva. Un Roi avisé et la Nature le choisirent pour le commun Lord Chancelier de leurs lois[3]. »

La *Nouvelle Atlantide* a suscité quelques œuvres analogues. D'abord, des *Continuations*[4] : celle de Joseph Glanvill doit surtout être signalée[5].

L'hommage rendu, dans l'Ode précitée, au zèle de Bacon pour l'avancement des sciences, n'empêcha pas Cowley de juger impraticable le projet de l'*Institut de Salomon* et de le critiquer dans un

1. Cette classification des membres de l'*Institut de Salomon* se trouve dans Sp. III, § *For the several*, 164-165. — B. III, 204-205, § 53-61. Voici les noms anglais et latins des différentes classes : *Merchants of light*, *Mercatores lucis*. — *Depredators*, *Deprædatores*. — *Mystery-men*, *Venatores*. — *Pioners or Miners*, *Fossores sive Operatores in mineris*. — *Compilers*, *Divisores*. — *Dowry-men or Benefactors*, *Euergetes*. — *Lamps*, *Lampades*. — *Inoculators*, *Insitores*. — *Interpreters of Nature*, *Interpretes Naturæ*. M. Ch. Adam explique bien ces noms métaphoriques, *La Philosophie de Bacon*, l. III, ch. III, p. 322-324.

2. Bacon n'a pas eu la primeur de cette idée féconde, car des Académies scientifiques existaient avant lui : *Academia Secretorum Naturæ*, fondée à Naples, en 1560, par Porta. — *Academia Telesiana* ou *Cosentina*, établie par Bernard Telesio (1509-1588), de Cosenza. — *Accademia dei Lyncci*, ayant pour symbole un œil de lynx, qui fut fondée à Rome, en 1603, par le prince Cesi. Cf. J. C. Poggendorff, *Histoire de la Physique*, traduction G. Bibart et E. de la Quesnerie, Paris, 1883, n. 156, p. 214.

3. Bacon at last, a mighty Man, arose,
Whom a wise King and Nature chose
Lord Chancellour of both their Laws...

(Abraham Cowley, *To the Royal-Society*, § II, à la fin, placé par *Thomas Sprat* en tête de : *The History of the Royal-Society for the improving of Natural Knowledge*, Londres, 1667. — Ou bien cf. *The Works of Abraham Cowley*, t. II, 10e édit., Londres, J. Tonson, 1707, p. 602).

4. G. B. Raguet, *La Nouvelle Atlantide de François Bacon, chancelier d'Angleterre, traduite en François et continuée avec des Réflexions sur l'institution et les occupations des Académies Françoise, des Sciences et des Inscriptions*, Paris, 1702. — *New Atlantis. Begun by the Lord Verulam, Viscount St. Albans, and continued by H. R. Esquire*, 1660.

5. J. Glanvill, Essay VII : *Anti-fanatical Religion and Free Philosophy. In a continuation of the New Atlantis. The Summe of my Lord Bacon's New Atlantis*, dans *Essays on several important subjects in Philosophy and Religion*, Londres, 1676.

opuscule intitulé : *Proposition pour l'avancement de la Philosophie expérimentale* [1]. Il lui substitue un plan beaucoup plus modeste, dont tous les détails sont prévus et calculés.

En France, à la suite de son *Tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Condorcet a placé une petite composition qui a pour titre : *Fragment sur l'Atlantide* [2], où, après avoir résumé à grands traits la conception de Bacon et célébré la hauteur de ses vues, il présente lui-même un projet nouveau qui verse aussi dans la chimère.

Durant l'été de 1625, la peste sévit cruellement à Londres. Vers cette époque, Bacon fut lui-même atteint « d'une maladie très grave » [3]. Sa constitution, qui avait toujours été assez débile, en resta profondément ébranlée, à la merci de la première secousse ou imprudence.

Quelques mois avant sa mort, sentant ses forces décliner, Bacon écrivit son testament définitif (19 décembre 1625) [4]. Il commence par remettre son âme et son corps entre les mains de Dieu, l'une pour le moment de sa mort, l'autre pour le moment de sa résurrection. Puis il confie son nom et sa mémoire à la postérité. Il fait des legs à ses amis, par exemple, au marquis d'Effiat, au comte de Dorset, à Lord Cavendish, à Mr. Thomas Meautys, à Sir Toby Matthew, à Lady Coke et à ses deux enfants. Il n'oublie ni les pauvres, ni ses serviteurs parmi lesquels figure Rawley, son ancien chapelain. Il laisse une somme de quatre cents livres pour fonder deux chaires, dont l'une devra être consacrée à l'enseignement de la Philosophie naturelle et des sciences qui s'y rattachent, dans l'une ou l'autre des Universités, c'est-à-dire soit à Oxford, soit à Cambridge. Pour l'organisation des cours et la nomination des professeurs (le choix peut porter sur des étrangers) ses exécuteurs testamentaires devront prendre l'avis des évêques de Lincoln, de Coventry et de Lichtfield [5]. Les ressources de la succession ne permirent pas d'exécuter cette clause intéressante du testament : dernière preuve du peu d'ordre que Bacon, qui voyait toujours grand, savait mettre dans ses affaires.

Une autre clause mérite une attention particulière. Bacon avait

1. *A Proposition for the Advancement of experimental Philosophy*, dans *The Works of Abraham Cowley*, t. II, 10e édit., Londres, J. Tonson, 1707, p. 605-623.

2. Condorcet, *Esquisse d'un Tableau historique des progrès de l'Esprit humain*. En appendice : *Fragment sur l'Atlantide ou Efforts combinés de l'espèce humaine pour le progrès des Sciences*, p. 383-431. Paris, 1829.

3. Fateor me literarum tibi debitorem esse ; suberat excusatio justa nimis ; implicatus enim fueram gravissimo morbo, a quo necdum liberatus sum. (*Bacon au Père Fulgenzio*, Sp. L. VII, 531. — B. III, 550-551). Dans une lettre à la reine de Bohême Bacon parle « d'une maladie dangereuse et lente », qui semble bien être la même que celle dont il fait mention en répondant au P. Fulgenzio (cf. Sp. L. VII, 533-534) : It was at a time when the great desolation of the plague was in the city, and when myself was ill of a dangerous and tedious sickness. (*Bacon à la reine de Bohême*, octobre 1625, Sp. L. VII, 535-536). D'après cela, ce n'est pas, comme le dit de Rémusat (*Bacon*, l. I, ch. VII, p. 142), de la peste que Bacon fut atteint. Pendant qu'elle faisait rage à Londres, il devait être à Gorhambury. Cf. Sp. L. VII, 530, § 4.

4. *The Last Will of Francis Bacon*, Sp. L. VII, 539-545.

5. *The Last Will*, *ibidem*, p. 544, § *And because*. Cf. *Lettre de Bacon à l'évêque de Lincoln*, décembre 1625, *ibidem*, p. 546, vers la fin.

pris soin de dresser « deux registres » : l'un contenait ses discours, l'autre ses lettres. Il veut qu'on les confie à des personnages graves, Sir Humphrey May, Chancelier du Duché de Lancastre, et Williams, évêque de Lincoln, ancien Garde du Sceau [1]. Il écrivit même une lettre à ce dernier pour avoir son assentiment. Elle montre à quel point il avait conscience de son mérite et avec quel naturel il en parlait : « Je vois que les anciens (comme Cicéron, Démosthène, Pline le Jeune et d'autres) ont préservé de l'oubli et leurs discours et leurs épîtres. Imitant leur exemple, j'ai fait quelque chose de semblable pour mes propres discours et épîtres, lesquels cependant je ne veux pas publier durant ma vie. Mais j'ai eu la hardiesse de les léguer à votre Seigneurie et à Mr. le Chancelier du Duché. Pour mes discours, vous trouverez peut-être à propos de les publier. Quant à mes lettres, beaucoup d'entre elles touchent trop aux récentes affaires d'État pour être publiées ; cependant je voudrais qu'elles ne fussent pas perdues [2]. »

Quand il était Lord Keeper, Williams, on s'en souvient, avait parlé de l'ex-Chancelier en termes très défavorables. La marque de confiance, dont témoigne la lettre qu'on vient de citer, prouve à la fois que les dispositions de l'évêque de Lincoln s'étaient modifiées à l'égard de Bacon et que celui-ci n'eut pas la rancune tenace. Comprenant quelle valeur le précieux dépôt qui lui était confié pourrait avoir un jour comme document historique [3], Williams « accueillit avec gratitude l'honneur qui lui était fait, et avec un religieux dévouement la charge qui lui était imposée » [4].

Au printemps de 1626 Bacon se trouvait mieux. Présumant trop de ses forces, il fit, par un jour très froid de la fin de mars, une promenade en voiture, dans les environs de Londres, accompagné du Docteur Witherborne, médecin du roi. Quand il approchait de Highgate, la neige se mit à tomber. Toujours à l'affût d'expériences à faire, l'idée vint à notre promeneur d'essayer la neige comme moyen d'empêcher la putréfaction de la viande. Il descendit aussitôt de carrosse, entra dans une chaumière, sise au bas de Highgate Hill, pour acheter une poule à une pauvre femme et, avec son aide, tenta sur place l'expérience. Notre expérimentateur, qui sans doute avait pris froid, se sentit bientôt si incommodé qu'au lieu de rentrer à Gray's Inn, il jugea prudent de chercher un abri dans la résidence que le comte d'Arundel avait à Highgate. Le noble Lord était absent. En lui écrivant

1. *The Last Will, ibidem*, p. 540, § *Also.*

2. I find that the ancients (as Cicero, Demosthenes, Plinius Secundus and others) have preserved both their orations and their epistles. In imitation of whom I have done the like to my own, which nevertheless I will not publish while I live. But I have been bold to bequeath them to your Lordship and Mr Chancellor of the Duchy. My speeches (perhaps) you will think fit to publish. The letters, many of them, touch too much upon the late matters of state to he published ; yet I was willing they should not be lost. (*Bacon à l'évêque de Lincoln*, décembre 1625, Sp. L. VII, 546, § *I find*).

3. *L'évêque de Lincoln à Bacon*, 31 décembre 1625, Sp. L. VII, 547, § *It is true.*

4. For my part therein, I do embrace the honour with all thankfulness, and the trust imposed upon me with all religion and devotion. (*L'évêque de Lincoln à Bacon, ibidem*, 547, § *Your Lordship*).

pour exposer les circonstances imprévues qui l'avaient contraint, voyageur surpris par une indisposition, à se réfugier chez lui, Bacon constate avec satisfaction que « l'expérience a excellemment réussi » et se compare complaisamment à Pline l'ancien : « J'ai été sur le point d'éprouver le sort » de ce savant, « qui perdit la vie quand il était en train d'observer l'éruption brûlante du mont Vésuve [1]. » Au moment où il dictait cette lettre au Maître des Rôles, Julius Cæsar, son parent dévoué, accouru auprès de lui pour le soigner, le malade ne pressentait aucunement qu'elle devait être la dernière.

Plein d'égards pour son hôte illustre, le gardien de la maison l'avait installé dans la meilleure chambre. Mais cette chambre, inhabitée en l'absence de la famille, était froide et difficile à chauffer. Bientôt se déclarait une bronchite qui, après quelques jours, provoqua une suffocation subite [2]. C'était le 9 avril 1626, à la première aube des fêtes pascales.

Bacon ne laissait pas d'enfant [3]. On dirait qu'il a cherché à s'en consoler par ces considérations qu'on lit dans ses *Essais* : « Les enfants augmentent les soucis de la vie, mais ils adoucissent le souvenir de la mort. Se perpétuer par la génération est chose commune à l'homme et à la bête ; mais se perpétuer par sa renommée, son mérite et de nobles œuvres est le propre de l'homme. Assurément l'on voit que les plus belles œuvres et fondations ont été faites par des hommes n'ayant point d'enfant, qui, à défaut d'images de leur corps, se sont efforcés de laisser des images de leur âme. Ainsi la sollicitude de la postérité se rencontre surtout chez ceux qui n'ont pas de postérité [4]. »

Sa veuve lui survécut vingt-quatre ans [5]. A la fin de son testament, « pour de justes et grandes raisons », Bacon révoqua les legs qu'il lui avait faits au commencement [6], ne lui laissant que son dû [7].

1. I was likely to have had the fortune of Caius Plinius the elder, who lost his life by trying an experiment about the burning of the mountain Vesuvius... As for the experiment itself, it succeeded excellently well. (*Bacon au comte d'Arundel*, avril 1626, Sp. L. VII, 550).

2. La plupart de ces détails sur la promenade et la maladie de Bacon sont empruntés à Aubrey (*Letters... and Lives*, t. II, P. II, p. 227) qui dit les tenir de Hobbes.

3. Aubrey cependant mentionne une fille de Bacon qui aurait épousé un huissier de Bacon (*her gentleman usher*, AUBREY, *Letters... and Lives*, t. II, p. 226). Ce doit être une confusion, car c'est la veuve de Bacon qui épousa sir John Underwood, son huissier.

4. They [children] increase the cares of live ; but they mitigate the remembrance of death. The perpetuity by generation is common to beasts ; but memory, merit and noble works, are proper to men. And surely a man shall see the noblest works and foundations have proceeded from childless men, which have sought to express the images of their minds, where those of their bodies have failed. So the care of posterity is most in them that have no posterity. (BACON, *Essays* : VII. *Of Parents and Children*, Sp. VI, 390).

5. Son tombeau est dans l'église d'Eyworth (Bedforshire). La plaque mortuaire, en marbre gris, porte la date du 29 juin 1650. Cf. MONTAGU, *The Works*, t. XVI, p. II, note HHH.

6. BACON, *The last Will*, Sp. L. VII, 541, § *Devises*.

7. Whatsoever I have given, granted, confirmed or appointed to my wife in the former part of this my will, I do now, for just and great causes, utterly revoke and make void, and leave her to her right only. (BACON, *The last Will*, *ibidem*, p. 545, § *Whatsoever*). Bacon n'a pas fait connaître quelle étaient ces « justes et grandes causes ».

Bacon fut enterré sans éclat dans l'église Saint-Michel, près de Saint-Albans, où sa mère l'avait précédé. C'est la place qu'il avait choisie lui-même [1].

Son parent et ancien secrétaire, Sir Thomas Meautys, lui érigea un modeste monument en marbre blanc [2], où il est représenté assis, dans l'attitude d'un homme qui médite.

Un autre parent, Sir Henry Wotton, fervent admirateur de son génie, lui composa cette épitaphe :

« Francis Bacon, baron de Verulam, vicomte de Saint-Albans, ou, sous des titres plus illustres, lumière des sciences, modèle de l'éloquence, s'asseyait ainsi. Après avoir débrouillé tous les mystères de la sagesse naturelle et politique, il a obéi à ce décret de la nature : Ce qui est composé sera dissous. L'an du Seigneur MDCXXVI, de son âge le LXVIme. A la mémoire d'un si grand homme, Thomas Meautys, dans le culte de ce qui survit, dans l'admiration de ce qui n'est plus, a élevé ce monument [3]. »

Après la condamnation de Bacon, un certain vide se fit autour de lui. Pour beaucoup de ceux qui l'avaient fréquenté au temps de sa puissance, il était comme mort. Aussi sa disparition réelle de ce monde semble avoir fait peu d'impression sur les contemporains.

Dans son testament Bacon avait prié le duc de Buckingham de surveiller l'exécution des dispositions qu'il renfermait [4]. Mais d'autres soucis absorbaient le favori : il avait à préparer sa réponse à l'accusation en trente articles, que le nouveau Parlement, réuni le 6 février, avait formulée contre lui. Quant à ses parents ou amis, que Lord

1. *The last Will...*, Sp. L. VII, 539, § *First.*

2. C'est, d'après Montagu (*The Works*, t. XVII, p. II, p. CCCCXLVII), l'œuvre d'un artiste italien, dont il ne donne pas le nom. Œuvre médiocre, quoi qu'en dise Montagu, toujours disposé à voir en beau tout ce qui se rapporte à Bacon. — Le fidèle Meautys voulut être enterré aux pieds de son Maître. Bacon lui a rendu ce beau témoignage : « Ma richesse dans mon adversité a été d'avoir un bon maître [Jacques Ier], un bon ami [Buckingham] et un bon serviteur [Meautys]. » My riches in my adversity have been that I have a good master, a good friend and a good servant. (*Bacon à Buckingham*, 22 juin 1621, Sp. L. VII, 292, § *I humbly*, à la fin).

3. FRANCISCUS BACON, BARO DE VERULAM S^t^. ALBANI VIC^mes^,
SEU NOTIORIBUS TITULIS
SCIENTIARUM LUMEN FACUNDIÆ LEX
SIC SEDEBAT
QUI POSTQUAM OMNIA NATURALIS SAPIENTIÆ
ET CIVILIS ARCANA EVOLVISSET
NATURÆ DECRETUM EXPLEVIT
COMPOSITA SOLVANTUR
AN. DNI M.DC.XXVI.
ÆTAT^is^ LXVI.
TANTI VIRI
MEM.
THOMAS MEAUTUS
SUPERSTITIS CULTOR
DEFUNCTI ADMIRATOR
H. P.

4. *The last Will...*, Sp. L. VII, 544-545.

Saint-Albans avait désignés comme exécuteurs testamentaires [1], ils se récusèrent ou firent attendre leur acceptation, si bien qu'après quinze mois d'attente le testament n'était pas encore exécuté.

Les propriétés de luxe qu'étaient Gorhambury [2] et Verulam House [3], furent vendues dans des conditions défavorables. Aussi le produit de la vente, qui resta au-dessous de leur valeur, ne suffit point à payer intégralement les créanciers de Bacon.

La vie de Bacon, philosophe et chancelier, laisse une impression pénible, parce qu'elle présente un singulier alliage, où les qualités les plus éminentes de l'intelligence se trouvent mêlées à de profondes défaillances de la volonté. Ce contraste violent évoque avec un à-propos terrible le souvenir de ce passage du *De Augmentis* qu'on dirait écrit par un autre à l'adresse de Bacon lui-même : « Il n'est pas, dans tout l'univers, de sympathie aussi intime que celle qui existe entre le vrai et le bien. Raison de plus pour faire rougir les hommes doctes, s'ils ressemblent par la science aux anges qui ont des ailes, mais par les passions aux serpents qui rampent sur la terre » [4].

Avec la légèreté dont il est coutumier, Voltaire, au lieu de « circonstancier l'infamie du chancelier Bacon », a trouvé spirituel d'appliquer au magistrat coupable « le bon mot de milord Bolingbroke » sur Malborough : « C'est un si grand homme que j'ai oublié ses vices [5]. »

Plus soucieux de la loi morale et des droits de l'histoire, Macaulay,

1. Ses exécuteurs testamentaires étaient Sir Humphrey May, le juge Hutton, Sir Thomas Crewe, Sir Euball Thelwall, Sir Francis Barneham et Sir John Constable (*The last Will, ibidem*, p. 544, § *I constitute*). Ces deux derniers étaient beaux-frères de Bacon.

2. Thomas Meautys, qui était l'un des créanciers de Bacon, eut l'usage de Gorhambury. Il avait épousé l'unique fille survivante du demi-frère de Bacon, Nathaniel, fils de Sir Nicholas Bacon par sa première femme. A la mort de Meautys, Sir Harbottle Grimstone, qui épousa sa veuve, acheta Gorhambury. (Cf. Sp. L. VII, 551, n. 4). — « Les deux titres successifs de la pairie de Bacon sont divisés : un Grimston est comte de Verulam, un Aubrey de Vere Beauclerk, duc de Saint-Albans ». (Ch. de Rémusat, *Bacon*, l. I, ch. vii, p. 131, n. 1). — Aujourd'hui *Gorhambury House* (il ne reste rien de la résidence de Bacon) et son beau parc appartiennent au comte de Verulam.

3. Pour la construction et l'embellissement de Verulam House, Bacon, qui jetait l'argent sans compter, dépensa neuf ou dix mille livres, somme énorme surtout pour l'époque. Vers 1665 le nouveau propriétaire de Verulam House la vendit à deux charpentiers pour quatre cents livres. (Cf. Aubrey, *Letters... and Lives*, t. II, p. 229, § *This house*). Cette somme représentait la valeur des matériaux. *Sic transit gloria mundi !*

4. Neque datur in universitate rerum tam intima sympathia quam illa veri et boni. Quo magis rubori fuerit viris doctis, si scientia sint tanquam angeli alati, cupiditatibus vero tanquam serpentes qui humi reptant... (Bacon, *De Augmentis*, l. V, ch. i, § *Doctrina*, à la fin, Sp. I, 614. — B. I, 243, § 1).

5. « Si on me demande ce que j'en pense [de la culpabilité de Bacon], je me servirai pour répondre d'un mot que j'ai ouï dire à milord Bolingbroke. On parlait en sa présence de l'avarice dont le duc de Malborough avait été accusé, et on en citait des traits sur lesquels on appelait au témoignage de milord Bolingbroke, qui, ayant été d'un parti contraire, pouvait peut-être avec bienséance dire ce qu'il en était. « C'est un si grand homme, répondit-il, que j'ai oublié ses vices. » (Voltaire, *Lettres philosophiques*, Lettre XII, Rouen, 1734. Edit. Garnier, t. XXII, p. 117-118, Paris, 1879). — « J'aime mieux rapporter le bon mot de milord Bolingbroke que de circonstancier l'infamie du chancelier Bacon. » (*Voltaire à Thierot*, 24 février 1733, *ibidem*, t. XXXIII, p. 327, Paris, 1880).

après avoir cité les paroles accusatrices, burinées par Bacon lui-même dans le *De Augmentis*, ajoute avec une juste sévérité : « Il [Bacon] n'avait pas besoin de son admirable sagacité et de sa connaissance étendue de l'humanité pour faire cette découverte. Il n'avait qu'à s'observer lui-même. La différence entre l'ange qui plane et le serpent qui rampe n'était qu'une image de la différence qui sépare Bacon philosophe » et savant « de Bacon Attorney général » [1] et Chancelier.

Il faut citer, pour finir, un passage tout à l'honneur de Bacon, où il se juge sévèrement lui-même. Au début de la *Nouvelle Atlantide*, (écrite quelques années après la sentence rendue contre lui), l'on voit un navire qui s'apprête à aborder ce rivage inconnu. Avant de permettre aux passagers de descendre à terre, un magistrat vient faire une enquête. Au moment où, sa tâche accomplie avec bienveillance, il va se retirer, Bacon glisse cette réflexion significative : « Comme nous lui offrions quelques pistoles, il dit en souriant : « Je n'ai pas droit à double paye pour une seule besogne », signifiant sans doute par là que l'État salariait suffisamment ses services. Car j'ai appris dans la suite qu'ils qualifient d'homme *à double paye* le fonctionnaire qui reçoit des présents [2]. »

Cette condamnation implicite de sa conduite est un hommage discret à la vertu, qui doit nous incliner à l'indulgence. Faute désavouée n'est-elle pas à moitié pardonnée ?

L'homme, le magistrat, le politique nous sont suffisamment connus. Etudions de plus près le philosophe et le savant [3].

1. ... It did not require his admirable sagacity and his extensive converse with mankind to make the discovery. Indeed, he had only to look within. The difference between the soaring angel and the creeping snake was but a type of the difference between Bacon the philosopher and Bacon the Attorney-General. (MACAULAY, *Essays : Lord Bacon*, p. 366, col. 1, § *Bacon*).

2. ... And when we offered him [an magistrat] some pistolets, he smiling said : « He must not be twice paid for one labour » ; meaning (as I take it) that he had salary sufficient of the state for his service. For (as I after learned) they call an officer, that taketh rewards, *twice paid*. (BACON, *New Atlantis*, Sp. III, 132, fin du premier paragraphe. — B. III, 162, § 2, à la fin).

3. Le portrait de Bacon, placé en face de la page 99, est la reproduction du portrait que Rawley a mis en tête de l'ouvrage intitulé : *Resuscitatio....* (1657).

Tombeau de Bacon

TABLEAUX DES ŒUVRES DE BACON

Ier Tableau : ŒUVRES DE BACON PUBLIÉES DE SON VIVANT

1. — *A Brief Discourse upon the Commission of Bridewell*, Londres, 1587.

2. — *Certain Observations upon a Libell published this present Year*, 1592... Londres, 1592. — Cf. Sp. L. t. I, p. 146-208.

3. — *Essayes. Religious Meditations. Places of Perswasion and Disswasion (Of the Coulers of Good and Evill)*, Londres, 1597. — Du vivant de Bacon, de nouvelles éditions des *Essais* parurent en 1598, 1606, 1612, 1613, 1624, 1625 (Londres), 1614 (Edimbourg).

4. — *A Declaration of the Practices and Treasons attempted and committed by Robert late Earl of Essex and his Complices against Her Majesty and Her Kingdoms...*, Londres, 1601.

5. — Sir Francis Bacon. *His Aologie* [*sic* pour Apologie] *in certaine Imputations concerning the late Earle of Essex...*, Londres, 1604.

6. — *The two Bookes of Francis Bacon. Of Proficience and Advancement of Learning Divine and Humane*, Londres, 1605.

7. — *De Sapientia Veterum Liber. Ad Inclytam Academiam Cantabrigiensem*, Londres, 1609. — *The Wisdome of the Ancients. Dedicated to the Famous University of Cambridge. Done into English by* Sir A. Gorges, Knight, Londres, 1619. — Spedding en a donné une traduction nouvelle. Cf. Sp. VI, 687-764.

8. — *The Charge of* Sir Francis Bacon, Knight, *His Majesties Attourney Generall, touching Duells upon an Information in the Star-Chamber against* Priest *and* Wright. *Whit the Decree of Star-Chamber in the same Cause*, Londres, 1614.

9. — *Pars Secunda Operis* [Instauratio Magna] *quæ dicitur Novum Organum sive Indicia Vera de Interpretatione Naturæ*, Londres, 1620.

10. — *Parasceve ad Historiam Naturalem et Experimentalem*, Londres, 1620.

11. — *The Historie of the Raigne of King Henry the Seventh*, Londres, 1622.

12. — *Historia Ventorum*, Londres, 1622.

13. — *De Dignitate et Augmentis Scientiarum Libri IX. Ad Regem suum*, Londres, 1623.

14. — *Historia Vitæ et Mortis*, Londres, 1623.

15. — *Apophthegmes New and Old*, Londres, 1625.

16. — *Translation of Certaine Psalmes into English Verse*, Londres, 1625.

IIe Tableau : ŒUVRES DE BACON D'APRÈS LA NATURE DES MATIÈRES[1]

SECTION I. — ŒUVRES PHILOSOPHIQUES

§ A. — Œuvres se rapportant à l' « Instauratio Magna », publiées ou désignées pour l'être.

1. — *Pars secunda Operis, quæ dicitur* Novum Organum *sive Indicia vera de Interpretatione Naturæ*, Londres, 1620. Cet ouvrage est précédé de plusieurs morceaux qui regardent l'*Instauratio Magna* en général : *a) Proœmium. — b) Epître dédicatoire à Jacques Ier. — c) Prœfatio. — d) Distributio operis.* — Cf. SPEDDING, *The Works of Francis Bacon*, t. I, p. 119-365.

2. — *Parasceve ad Historiam Naturalem et Experimentalem*, Londres, 1620. Cet opuscule (37 pages) fut publié dans le même volume que le *Novum Organum*, à la suite, avec pagination distincte. — Cf. Sp., t. I, p. 391-411.

3. — *De Dignitate et Augmentis Scientiarum Libri IX. Ad Regem suum*, Londres, 1623. — Cf. Sp., t. I, p. 423-840. — *The two Bookes of Francis Bacon. Of Proficience and Advancement of Learning Divine and Humane*, Londres, 1605. Cet ouvrage est comme l'ébauche du *De Dignitate.* — Cf. Sp. t. III, p. 259-491.

4. — *Historia naturalis et experimentalis ad condendam Philosophiam sive Phænomena Universi, quæ est Instaurationis Magnæ Pars tertia*, Londres, 1622. Cet ouvrage annonçait les titres des Histoires et Enquêtes qui devaient se succéder dans l'espace de six mois *(Tituli Historiarum et Inquisitionum in primos sex menses destinatarum)*. Mais Bacon ne publia alors que *Historia Ventorum* et les Préfaces de : *a) Historia Densi et Rari. — b) Historia Gravis et Levis. — c) Historia Sympathiæ et Antipathiæ Rerum. — d) Historia Sulphuris, Mercurii et Salis.* — Cf. Sp., t. II, p. 7-83.

5. — On peut rapporter à l'*Historia naturalis* le fragment qui reste d'un ouvrage intitulé : *Abecedarium Naturæ.* — Cf. Sp., t. II, p. 85-88. — Ce Fragment a été publié par T. TENISON dans *Baconiana. Or Certain Genuine Remains of Sr. Francis Bacon..., in Arguments Civil, Moral, Natural, Medical, Theological and Bibliographical, now for the first time faithfully published*, Londres, 1679.

6. — *Historia Vitæ et Mortis sive Titulus secundus in Historia naturali et experimentali ad condendam Philosophiam, quæ est Instaurationis Magnæ Pars tertia*, Londres, 1623. Cet opuscule est la réalisation de la promesse faite dans l'ouvrage précédent : *Historia naturalis*, qui n'avait publié que la Préface de l'*Historia Vitæ et Mortis.* — Cf. Sp., t. II, p. 101-226.

7. — *Historia Densi et Rari*, publié par WILLIAM RAWLEY dans *Opuscula Varia Posthuma, Philosophica, Civilia et Theologica*, Londres, 1658. — Cf. Sp., t. II, p. 241-305.

8. — *Inquisitio de Magnete*, publié par RAWLEY, dans *Opuscula*, 1658. — Cf. Sp., t. II, p. 311-312.

9. — *Topica Inquisitionis de Luce et Lumine*, publié par ISAAC GRUTER, dans FRANCISCI BACONI DE VERULAMIO *Scripta in naturali et universali Philosophia*, Amsterdam, 1653. — Cf. Sp., t. II, p. 317-322.

1. Ce tableau est dressé d'après l'édition des *Œuvres de Bacon* par J. SPEDDING, à laquelle nous renvoyons constamment dans cette étude.

10. — *Sylva Sylvarum or A Naturall History. In ten Centuries*, Londres, 1627, publié par RAWLEY l'année qui suivit la mort de Bacon. — Cf. Sp., t. II, p. 331-680.

11. — *Scala Intellectus sive Filum Labyrinthi*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf. Sp., t. II, p. 687-689.

12. — *Prodromi sive Anticipationes Philosophiæ Secundæ*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf. Sp., t. II, p. 690-692.

§ B. — Œuvres dont les sujets ont du rapport avec l' « Instauratio Magna », mais qui n'étaient pas destinées à en faire partie.

13. — *Cogitationes de Natura Rerum*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf. Sp., t. III, p. 15-35.

14. — *De Fluxu et Refluxu Maris*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf. Sp., t. III, p. 47-61.

15. — *De Principiis atque Originibus secundum Fabulas Cupidinis et Cœli, sive Parmenidis et Telesii et præcipue Democriti Philosophia, tractata in Fabula de Cupidine*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf. Sp., t. III, p. 79-118.

16. — *New Atlantis. A worke unfinished*, publié par RAWLEY à la suite de *Sylva Sylvarum*, Londres, 1627. — A la suite de *New Atlantis* : *Magnalia Naturæ præcipue quoad usus humanos* (2 pages). — La traduction latine *Nova Atlantis* fut publiée par RAWLEY, dans *Operum Moralium et Civilium Tomus*, Londres, 1638. — Cf. Sp., III, p. 125-166 ; 167-168.

§ C. — Œuvres originairement destinées à l' « Instauratio Magna », puis écartées ou abandonnées.

17. — *Cogitationes de Scientia humana*, publié par SPEDDING. — Cf. Sp., t. III, p. 183-198.

18. — *Valerius Terminus. Of the Interpretation of Nature with the Annotations of Hermes Stella*, publié par ROBERT STEPHENS, dans *Letters, Memoirs, Parliamentary Affairs, State Papers*, etc., *with some Curiouses Pieces in Law and Philosophy*, Londres, 1736, p. 398-450. — Cf. Sp., t. III, p. 215-252.

19. — *Filum Labyrinthi sive Formula Inquisitionis* (en anglais), publié par STEPHENS, *Letters...*, p. 452-464. — Cf. Sp., t. III, p. 496-504.

20. — *De Interpretatione Naturæ Proœmium*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf. Sp., t. III, p. 518-520.

21. — *Temporis Partus Masculus sive de Interpretatione Naturæ Libri 3*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf. Sp., t. III, p. 527-539.

22. — *Partis Instaurationis Secundæ Delineatio et Argumentum*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf. Sp., t. III, p. 547-557.

23. — *Redargutio Philosophiarum*. Une petite partie a été publiée par GRUTER, *Scripta...*, puis le tout par STEPHENS, *Letters...*, d'après un manuscrit découvert par lui dans la collection de Lord OXFORD. — Cf. SPEDDING, t. III, p. 557-585.

24. — *Cogitata et Visa de Interpretatione Naturæ sive de Scientia Operativa*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf. Sp., t. III, p. 591-620.

25. — *Filum Labyrinthi sive Inquisitio Legitima de Motu*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf. Sp., t. III, p. 625-640.

26. — *Inquisitio legitima de Calore et Frigore* (en anglais), publié par STEPHENS, *Letters...*, p. 465-476. — Cf. Sp., t. III, p. 644-652.

27. — *Historia et Inquisitio prima de Sono et Auditu, et de Forma Soni, et Latente Processu Soni, sive Sylva Soni et Auditus*, publié par RAWLEY dans *Opuscula...* — Cf. Sp., t. III, p. 657-680.

28. — *Phænomena Universi sive Historia Naturalis ad Condendam Philosophiam*, publié par GRUTER, *Scripta...* C'est un projet de Préface pour la 3e Partie de l'*Instauratio* et un rudiment de l'*Historia Densi et Rari*. — Cf. Sp., t. III, p. 685-712.

29. — *Descriptio Globi Intellectualis*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf. Sp., t. III, p. 727-768.

30. — *Thema Cœli*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf. Sp., t. III, p. 769-780.

31. — *De Interpretatione Naturæ Sententiæ XII*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf Sp , t III, p. 785-788.

32. — FRANCISCI BACONI *Aphorismi et Consilia de Auxiliis Mentis et Accensione Luminis Naturalis*, publié par GRUTER, *Scripta...* — Cf. Sp., t. III, p. 793-794.

33. — *Physiological and Medical Remains*, publié par TENISON dans *Baconiana*. — Cf. Sp., t. III, p. 799-836.

SECTION II. — ŒUVRES LITTÉRAIRES

1. — *The Historie of the Raigne of King Henry the Seventh*, Londres, 1622. — Cf. Sp., t. VI, p. 22-263.

2. — *The History of the Reigne of King Henry the Eight.* Bacon n'en a écrit que deux pages. Publié par RAWLEY dans *Certaine Miscellany of the Right Hon. Francis Lord Verulam, Viscount St Alban*, Londres, 1629. — Cf. Sp., t. VI, p. 269-270. — *Considerations touching a Warre with Spaine.* Cf. Sp., t. VII, p. 469-505.

3. — *The History of Great Britain.* Bacon n'en a écrit que 4 ou 5 pages. Publié par RAWLEY dans *Resuscitatio or Bringing into Publick Light severall Pieces of the Works Civil, Historical, Philosophical and Theological, hitherto sleeping, of the* RIGHT HONOURABLE FRANCIS BACON, Londres, 1657. — Cf. Sp., t. VI, p. 275-279.

4. — *In Felicem Memoriam Elizabethæ Angliæ Reginæ.* Publié par RAWLEY dans *Opuscula*, 1658. — Cf. Sp., t. VI, p. 291-303 ; 305-318.

5. — *In Henricum Principem Walliæ. Elogium* FRANCISCI BACONI. Publié par T. BIRCH dans son édition des *Œuvres de Bacon*, 5 vol. Londres, 1765. — Cf. Sp., t. VI, p. 323-325 ; 327-329.

6. — *Imago Civilis Julii Cæsaris.* — *Imago Civilis Augusti Cæsaris.* Publié par RAWLEY dans *Opuscula*, 1658. Il en inséra la traduction anglaise dans la 2e édition de *Resuscitatio*, Londres, 1661. — Cf. Sp., t. VI, p. 335-347.

7. — *Additions and Corrections inserted by Bacon in a manuscript Copy of Camden's Annals of Queen Elizabeth.* Publié par THOMAS HEARNE, Londres, 1717. — Cf. Sp., t. VI, p. 353-364. — *Letters and Life of Francis Bacon*, t. IV, ch. VI, p. 211-214.

8. — *Essayes. Religious Meditations. Places of Perswasion and Disswasion*, Londres, 1597. Ce triple titre indique trois ouvrages distincts. Cette édition *princeps* des *Essais* n'en contient que 10. (Cf. Sp., t. VI, p. 523-534.) — Dans le corps de l'ouvrage, *Religious Meditations* est remplacé par : *Meditationes sacræ* (elles sont en latin au nombre de 12), et *Places...*, par : *Of the Colours of Good and Evill, a Fragment.*

L'édition de 1612 ne contient que les *Essais*, mais au nombre de 38. — Cf. Sp., t. VI, p. 537-588.

The Essayes or Counsels Civill and Morall, newly enlarged, Londres, 1625.

Cette édition, la dernière qu'ait publiée Bacon, compte 58 *Essays*. — Cf. Sp., t. VI, p. 371-517.

Rawley publia en 1638, dans les *Opera Moralia et Civilia*, la traduction latine des *Essais*, faite par Bacon ou revue par lui, sous ce titre : *Sermones Fideles sive Interiora Rerum*. — Spedding ne reproduit pas cette traduction ; on la trouve dans Bouillet, *Œuvres philosophiques de Bacon*, t. III, p. 211-382.

9. — *De Sapientia Veterum Liber, Ad Inclytam Academiam Cantabrigiensem*, Londres, 1609. — Cf. Sp., t. VI, p. 617-686. — Traduction anglaise : *The Wisdome of the Ancients... Dedicated to the Famous University of Cambridge. Done into English by Sir* A. Gorges Knight, Londres, 1619. — Cf. Sp., t. VI, p. 687-764.

10. — *An Advertisement Touching an Holy Warre, written in the yeare* 1622. *Whereunto the Author prefixed an Epistle to the Bishop of Winchester last deceased*, Londres, 1629. Publié par Rawley dans ses *Certaine Miscellany Works*, Londres, 1629. Ouvrage inachevé. — Cf. Spedding, t. VII, p. 9-36. — Rawley en publia une traduction latine, faite ou révisée par Bacon, dans ses *Opera Moralia et Civilia*, 1638. Cf. Bouillet, *Œuvres...*, t. III, p. 485-518.

11. — *Of the True Greatness of the Kingdom of Britain*. Publié par Stephens, 1736. — Cf. Sp., t. VII, p. 45-64.

12. — *Of the Colours of Good an Evill. A Fragment*, Londres, 1597. Publié dans le même volume que les *Essais* avec les *Meditationes sacræ*, et souvent réimprimé avec eux. — Cf. Sp., t. VII, p. 73-92.

13. — *A Letter and Discourse to Sir Henry Savill touching Helps for the Intellectual Powers*. Publié par Rawley dans *Resuscitatio*, 1657. Inachevé. — Cf. Sp., t. VII, p. 97-103. — Traduction latine par Sim. Joh. Arnold dans son édition des *Œuvres de Bacon*, Leipzig, 1694. Cf. Bouillet, *Œuvres...* t. III, p. 521-528.

14. — *Short Notes for Civil Conversation*, publié par l'auteur anonyme de *The Remaines... of Francis Lord Verulam*, Londres, 1648. — Cf. Sp., t. VII, p. 109-110.

15. — *Apophthegmes* : 1° *Apophthegmes New and Old*, Londres, 1625. — Cf. Sp., t. VII, p. 121-165. — 2° *Apophthegmes* contained in the second edition of the *Resuscitatio*, 1661. Cf. Sp., t. VII, p. 166-173. — 3° *Apophthegmes* published by Dr Tenison in the *Baconiana*, 1679. Cf. Sp., t. VII, p. 174-178. — 4° *Some Additional Apophthegmes selected from a Common-Place Book in the Hand-Writing of* Dr. Rawley, *preserved at Lambeth*. Mss. n° 1034. Cf. Sp., t. VII, p. 179-184.

16. — *Extracts from the Promus of Formularies and Elegancies*, d'après un ms. du British Museum. — Cf. Sp., t. VII, p. 197-211. Publié pour la première fois par H. Pott, Londres, 1883.

SECTION III. — ŒUVRES RELIGIEUSES

1. — *A Confession of Faith by Mr. Bacon*. Publié dans *The Remaines*, 1648. — Cf. Sp., t. VII, p. 219-226. — Traduction latine par Rawley, dans *Opuscula*, 1658. Cf. Bouillet, t. III, p. 478-486.

2. — *Meditationes Sacræ*, en latin, publié par Bacon en 1597 dans le même volume que les *Essais*. Cf. Sp., t. VII, p. 231-242. — L'année suivante parut une traduction anglaise sous le titre : *Religious Meditations*. On ne sait si Bacon en eut connaissance et y donna son consentement. — Cf. Sp., t. VII, p. 243-254.

3. — *Prayers* : 1° *The Student's Prayer*. — 2° *The Writer's Prayer*, publié par TENISON dans *Baconiana*. Cf. Sp., t. VII, p. 259-260. — 3° *Prayer made and used by the late Lord Chancellor*, publié dans *The Remaines*. Cf. Sp., t. VII, p. 260-262. — Traduction latine par S. J. ARNOLD, dans son édition des *Œuvres de Bacon*, Leipzig, 1694. Cf. BOUILLET, t. III, p. 476-477.

4. — *Translation of Certaine Psalmes into English Verse*, Londres, 1625. Cf. Sp., t. VII, p. 273-286.

5. — *The Characters of a Believing Christian in Paradoxes and Seeming Contradictions*. L'authenticité en est contestée. L'opuscule parut en 1645 sous le nom de Bacon. — Il est reproduit en 1648 dans *The Remaines*. — Cf. Sp., t. VII, p. 289-297.

SECTION IV. — ŒUVRES PROFESSIONNELLES OU JURIDIQUES

1. — *Maximes of the Law*, Londres, 1630. — Cf. Sp., t. VII, p. 313-387. — Les Maximes de la Loi parurent avec la seconde édition de *Use of the Law*, sous ce titre commun : *The Elements of the Common Lawes*.

2. — *The Learned Reading of Mr Francis Bacon, one of Her Majesty's Counsel at Law, upon the Statute of Uses, being his double reading to the Honourable Society of Gray's Inn*. 42 Eliz., Londres, 1642. — Cf. Sp., t. VII, p. 395-445.

3. — *The Use of the Law...*, Londres, 1629. — Cf. Sp., t. VII, p. 459-504. — L'authenticité de cet opuscule est contestée. Cf. Sp., t. VII, p. 453-457.

4. — *A Brief Discourse upon the Commission of Bridewell*. Publié, en 1587, par Mr. MARTIN dans son Rapport sur l'Hôpital Bridewell, 32e Rapport de la Commission de Charité, part. VI, p. 576. — Cf. Sp., t. VII, p. 509-516.

5. — *The Arguments of Law* : *a) Case of Impeachment of Waste*. Cf. Sp., t. VII, p. 521-545. — *b) Lowe's Case of Tenures*. Cf. Sp., t. VII, p. 546-556. — *c) The Case of Revocation of Uses*. Cf. Sp., t. VII, p. 557-566. — *d) The Juridiction of the Marches*. Cf. Sp., t. VII, p. 587-611. Les *Arguments* de ces quatre *Cas* ont été publiés par J. Blackbourne, Londres, 1730. — *e) Chudleigh's Case*. « Cet Argument a été découvert par Mr. SPEDDING et traduit des Lois Françaises où il a été conservé, Lansd, Mss. 1121 ». (DOUGLAS DENON HEATH. Cf. Sp., t. VII, p. 615). Cf. Sp., t. VII, p. 617-636. — *f) Case of the Post-Nati of Scotland*, Londres, 1641. — Cf. Sp., t. VII, p. 641-679. — *g) Case de Non Procedendo Rege Inconsulto*. Dernier discours prononcé par Bacon comme Solicitor général du Roi, le 25 janvier 1516, et paru dans les *Collectanea Juridica*. — Cf. Sp., t. VII, p. 687-725.

6. — *A Preparation toward the Union of Laws....* — Cf. Sp., t. VII, p. 731-743.

7. — *The Answers to Questions propounded by* SIR ALEXANDER HAY, KNT. *touching the Office of Constable*. A. D., 1608. — Cf. Sp., t. VII, p. 749-754.

8. — *Ordinances made by the* LORD CHANCELLOR BACON *for the better and more regular Administration of Justice in the Chancery, to be daily observed, saving the Prerogative of the Court*, Londres, 1642. — Cf. Sp., t. VII, p. 759-774.

9. — *Cases of Treason, written by Sir Francis Bacon H. M.'S Solicitor-General*, Londres, 1641. — Cf. Sp., t. VII, p. 775-781.

10. — *An Offer to our late Souveraigne King James of a Digest to be made of the Lawes of England*, publié par RAWLEY dans *Miscellany*, p. 135-159.

CHAPITRE II

Le But utilitaire de la Science

I. — LA PHILOSOPHIE NOUVELLE ET LA SCIENCE

La première Renaissance, au cours du XIVe et du XVe siècles, fut surtout littéraire. « Par la bonté divine la lumière et la dignité a esté de mon eage rendue ès lettres [1]. » Pendant le XVIe siècle, la seconde Renaissance, dont Bacon est le brillant produit, fut principalement scientifique. De toutes parts, alors, le désir de réformer la philosophie régnante se fait jour et éclate sous diverses formes. Les uns, comme Erasme, Vivès, Agrippa, Nizolius, attaquent furieusement la doctrine péripatéticienne. D'autres, Nicolas de Cusa, Telesio, Patrizzi, Cardano, Bruno, Campanella, désireux de remplacer ce qu'ils renversent, construisent de toutes pièces des théories nouvelles, sans parvenir à se dépouiller complètement de l'esprit systématique et de l'apriorisme, que ces réformateurs de la philosophie ont si vivement critiqués chez les Scolastiques [2]. Moins ambitieux, Ramus, Sanchez, Acontio, Temple, Hemmingsen portent leurs efforts sur un point particulier, la rénovation de la Méthode. Copernic, Képler, Galilée, Gilbert, Harvey firent mieux : au lieu de disserter sur la meilleure Méthode à suivre, guidés par des éclairs de génie, ils l'appliquèrent d'instinct, et leurs découvertes retentissantes en justifièrent l'emploi.

L'atmosphère de l'époque où vécut Bacon était donc toute imprégnée des idées de réforme et de progrès. Il aspira avidement, comme beaucoup de ses contemporains, l'air vif de ce milieu intellectuel ; mais, mieux que la plupart d'entre eux, il sut se l'assimiler. La découverte du Nouveau Monde excitait aussi son enthousiasme. C'était un champ immense ouvert à l'observation. Non seulement la superficie connue de la terre en était presque doublée ; mais, grâce aux voyages de circumnavigation, les bornes assignées par les anciens à la sphère céleste étaient magnifiquement reculées : une brillante armée d'étoiles fut révélée aux profanes et aux savants. Bacon ravi épanche en ces termes une admiration qu'il ne peut contenir : « De notre temps, le globe terrestre est merveilleusement ouvert à

1. Rabelais, *Pantagruel*, ch. VIII.

2. R. Leslie Ellis : « Nevertheless the systematising spirit of the schoolmen still survived, and of the reformers of philosophy not a few attempted to substitute a dogmatic system of their own for that from wich they dissented. » *(Préface générale aux œuvres philosophiques de Bacon*, édit. Spedding, t. I, p. 65).

notre curiosité et les fenêtres s'y sont pour ainsi dire multipliées... Qu'un petit vaisseau, émule du ciel lui-même, ait pu faire le tour entier du globe terrestre par un chemin plus oblique et plus sinueux encore que celui des corps célestes, c'est une prérogative qui était réservée à notre siècle. Aussi cet âge du monde a le droit de prendre pour devise non seulement *Plus ultra* (Plus avant), tandis que les anciens prenaient celle-ci *Non ultra* (Pas au delà)..., mais encore cette autre, qui passe toute admiration : *Imitabile cœlum* (l'Imitable ciel), à cause de ces circumnavigations par lesquelles nous faisons, comme les corps célestes, le tour complet de la terre [1]. »

Vivement frappé par le spectacle des progrès déjà obtenus, Bacon conçoit la haute ambition de les étendre encore et d'assurer l'empire de l'homme sur toute la nature. L'heure lui semble venue de mettre la main à l'œuvre et de concourir pour sa part à la réalisation d'une prophétie de Daniel : « Ces heureux succès dans l'art de naviguer et d'explorer le globe font naître une grande espérance pour le progrès et l'accroissement ultérieurs des sciences, surtout parce qu'il semble que Dieu dans ses conseils a décrété que la même époque verrait la réalisation de ce double avantage. Car c'est ainsi que, parlant des derniers temps, le prophète Daniel prophétise : « Un très grand nombre voyageront et la science sera augmentée [2]. » Comme si la complète exploration du monde et les multiples accroissements des sciences étaient réservés au même siècle. Déjà nous voyons que la prédiction est en grande partie accomplie [3]. »

Depuis longtemps les lettres et les arts ont conquis l'estime universelle et sont traités comme ils le méritent. Bacon rêve un pareil honneur pour les sciences et il ambitionne la gloire d'être le héraut qui proclame leur « dignité et leurs progrès ». C'est le titre même qu'il met en tête de l'ouvrage publié en 1623 : *De Dignitate et Augmentis Scientiarum.* C'est l'esprit qui inspire et anime l'*Instauratio Magna* (« la Grande Restauration ») [4].

1. Orbis enim terrarum factus est hac nostra ætate mirum in modum fenestratus atque patens... Verum ut carina aliqua parva cœlum ipsum æmularetur, atque universum globum terrestrem, magis etiam obliquo et flexuoso quam cœlestia solent itinere, circumiverit : ea est nostri sæculi prærogativa ita ut præsens ætas jure in symbolo suo usurpare possit non tantum illud *Plus ultra*, ubi antiqui usurpabant *Non ultra*..., verum et illud, quod omnem admirationem superat, *Imitabile cœlum* ; propter navigationes nostras, quibus circa universum terræ ambitum, cœlestium corporum more, volvi et circumagi sæpius concessum fuit. *(De Augmentis Scientiarum*, L. II, C. x, Sp. I, 514 — B. I, 131-132, § 2).

2. Ces mots de Daniel, XII, 4 : *Plurimi pertransibunt et augebitur scientia*, servent d'épigraphe à la gravure que Bacon fit mettre en tête de l'édition *princeps* du *Novum Organum* (Londres, 1620).

3. Atque hæc præclara in re nautica atque in orbe perlustrando fœlicitas, de ulterioribus etiam progressibus et augmentis scientiarum spem magnam facere possit, præsertim cum divino videatur consilio esse decretum ut hæc duo coæva sint. Sic enim Daniel Propheta, de novissimis temporibus verba faciens, prædicit : *Plurimi pertransibunt et augebitur scientia* ; quasi pertransitus sive perlustratio mundi atque multiplex augmentum scientiarum eidem sæculo destinarentur ; sicut magna ex parte jam completum videmus. *(De Augmentis*, L. II, C. x, Sp. I, 514 — B. I, 132, § 3).

4. Au haut de la gravure, placée en tête de l'édition *princeps* du *Novum Organum*, on lit : *Francisci* DE VERULAMIO *Summi Angliæ Cancellarii Instauratio Magna.*

Il convient d'analyser l'idée dominante de l'*Instauratio Magna*, avant d'en retracer le plan. « Personne, dit Bacon, n'ayant encore assigné aux sciences leur fin véritable, rien d'étonnant si l'on s'est égaré dans tout ce qui est subordonné à la fin [1]. » A ses yeux ce point est capital et commande tout le reste. Aussi a-t-il fréquemment signalé le mal ; mais il en indique avec non moins d'insistance le remède. Voici l'un des passages les plus nets : « Une cause grande et puissante du peu de progrès des sciences se montre à nous : il est impossible de marcher droit dans la carrière, tant que la borne est mal posée et déterminée. Or la fin véritable et légitime des sciences consiste à doter la vie humaine de nouvelles inventions et ressources [2]. » Lui-même le déclare solennellement : « Il ne vient pas fonder une secte philosophique ; mais il veut asseoir sur des fondements solides l'utilité et la grandeur humaines [3]. » Il s'estime né pour être utile à l'humanité [4]. C'est pourquoi la rénovation de la Philosophie qu'il médite n'aura rien de vain ni d'abstrait, mais elle rendra meilleures les conditions de la vie humaine [5]. Il ne cède point au simple désir « d'innover [6] » : ce qu'il veut trouver et répandre, ce n'est pas une science purement théorique, bonne uniquement à satisfaire la curiosité de l'esprit, mais avant tout une science pratique, active *(scientia activa)* qui produise des inventions bienfaisantes. Rien ne vaut les inventions pour accroître la puissance de l'homme et améliorer sa vie. « Aussi, remarque-t-il, dans les temps anciens, les hommes encore primitifs ont mis au rang des dieux universels les inventeurs et révélateurs des choses rudimentaires : ils étaient sacrés à leurs yeux, tandis que les actions des héros, fondateurs de villes, législateurs, souverains intègres ou adversaires des dominations injustes, ont été renfermées dans les limites étroites des temps et des lieux [7]. »

Jusqu'ici les inventions qu'on regarde comme les plus nobles

1. Itaque, si finis scientiarum a nemine adhuc bene positus sit, non mirum est si in iis, quæ sunt subordinata ad finem, sequatur aberratio. *(Novum Organum*, L. I, § 81. Sp. I, 188 — B. II, 43).

2. Rursus se ostendit alia causa potens et magna, cur scientiæ parum promoverint. Ea vero hæc est : quod fieri non possit ut recte procedatur in curriculo, ubi ipsa meta non recte posita sit et defixa. Meta autem scientiarum vera et legitima non alia est quam ut dotetur vita humana novis inventis et copiis. *(Novum Organum, Ibidem*, Sp. I, 188 — B. II, 42).

3. ...Ac pro certo habeant [homines] non sectæ nos alicujus aut placiti, sed utilitatis et amplitudinis humanæ fundamenta moliri. *(Instaurationis Magnæ Præfat.*, Sp. I, 132. Cf. *Cogitata et Visa*, Sp. III, 618. — B. I, 18, § 18. Cf. II, 388, § 19.)

4. Ego cum me ad utilitates humanas natum existimarem... *(De Interpretatione naturæ proœmium*, Sp. III, 518 — B. II, 399, § 1).

5. ... Meditor Instaurationem Philosophiæ, quæ nihil inanis aut abstracti habeat, quæque vitæ humanæ conditiones in melius provehat. *(Redargutio Philosophiarum*, Sp. III, 559 — B. II, 418, § 3).

6. *De Augmentis*, L. IX, C. I, Sp. I, 837 — B. I, 484, § 12.

7. Nam et priscis temporibus, apud homines rudes, rudium rerum inventores et monstratores consecratos fuisse et in deorum numerum optatos animadverti ; et acta heroum, qui vel urbes condiderunt, vel legumlatores extiterunt, vel justa imperia exercuerunt, vel injustas dominationes debellarunt, locorum et temporum angustiis circumscripta esse notavi. *(De Interpretatione Naturæ Proœmium*, Sp. III, 518. Cf. *De Augmentis*, L, I. Sp. I, 470 — B. II, 399, § 1. Cf. I, 81, § 65.)

sont dues au hasard *(omnino per casum)* [1]. Il faut donc trouver le moyen de faire aisément et sûrement des découvertes utiles ; il faut fixer les règles de l'art d'inventer *(Ars inveniendi)*. Ce n'est pas un art particulier, mais un art universel, l'art des arts. « Nous voulons que par cet art l'esprit devienne l'égal de la nature : c'est un art indicateur et directeur qui servira à découvrir les autres arts, leurs axiomes et leurs œuvres et les mettra en pleine lumière [2]. » Bref, « la fin de la science nouvelle est de trouver non pas des arguments, mais des arts ; non pas des choses conformes aux principes, mais les principes mêmes ; non des probabilités, mais des indications d'œuvres nouvelles [3] ».

Le but poursuivi par Bacon est manifeste : il ne court pas après des explications plus ou moins plausibles qui peuvent charmer les dilettanti de la science, mais restent improductives ; il recherche avant tout des résultats pratiques. Son désir est (il le répète sans cesse) de produire des choses et non de formuler des théories. Il assigne donc à la philosophie nouvelle, et partant à la science qu'il identifie avec elle, une fin utilitaire : *Res et opera* [4]. Voilà vraiment pour lui l'étoile directrice.

En prenant cette attitude décidée, Bacon entendait réagir contre Aristote et la Scolastique, qui donnaient à la connaissance un caractère désintéressé. La science par excellence, qui est la spéculative, a en elle-même sa propre fin : on la cultive, non pour agir, mais pour connaître ; non pour des avantages extrinsèques, mais pour elle-même [5]. Aussi l'activité intellectuelle est-elle pour l'homme, être raisonnable, la source principale de son bonheur. C'est de la contemplation de la vérité que proviennent nos joies les plus vives et les plus durables, parce que la vie contemplative est le déploiement le plus parfait de notre énergie la plus relevée. L'acte contemplatif se rapproche de l'acte divin, de « l'Acte pur » [6]. Les applications de la science ne sont qu'une fin dérivée et secondaire [7].

Cependant Bacon n'a pas été sans reconnaître et indiquer, en passant, le côté supérieur et désintéressé de la science. Voici un passage très explicite : « Pour dire la vérité tout entière, si nous

1. *Novum Organum*, L. II, § 31. Sp. I, 285. Cf. N. O., L. I, § 73, Sp. I, 183 — B. II, 144. Cf. 36.

2. ... Ut scilicet mens per artem fiat rebus par, utque inveniatur Ars quædem indicii et directionis, quæ cæteras artes earumque axiomata atque opera detegat et in conspectum det. *(De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 622 — B. I, 252, § 4).

3. Nam huic nostræ scientiæ finis proponitur ut inveniantur non argumenta sed artes, nec principiis consentanea sed ipsa principia, nec rationes probabiles sed designationes et indicationes operum. *(Distributio Operis*, Sp. I, 135-136 — B. I, 21, § 6.)

4. *Partis Instaurationis Secundæ Delineatio et Argumentum*, Sp. III, 548 — B. II, 404, § 2.

5. Aristote, *Métaphysique*, L, I. C. II, n. 3. (Edit. Didot, t. II, p. 470). Cf. L. V, C. I, n. 7. *Ibidem*, p. 535. — *Ethique à Nicomaque*, L. X, C. VII. *Ibidem*, t. II, p. 124-125.

6. Aristote, *Ethique à Nicomaque*, L. I, C. VII, n. 13-17. *Ibidem*, t. II, p. 6-7. — L. X, C. VII. *Ibidem*, p. 124-125 — C. VIII, n. 7-8, p. 126.

7. « L'*utilité* est à ses yeux [de Bacon] le but que doivent se proposer toutes les opérations de l'intelligence ; en sorte que leur valeur doit être mesurée d'après le degré de

avons de grandes obligations à la lumière, parce que, grâce à elle, nous pouvons diriger notre marche, exercer les différents arts, lire et nous distinguer les uns des autres, néanmoins la vision même de la lumière est quelque chose de plus remarquable et de plus beau que ses multiples usages. Pareillement, certes, la contemplation même des choses telles qu'elles sont, sans superstition ni imposture, sans erreur ni confusion, a en soi une dignité plus haute que tout le fruit des inventions [1]. »

Malgré ces belles paroles, il est certain que Bacon a eu pour la contemplation un amour plutôt platonique, car il a toujours donné à ses recherches une orientation utilitaire. Notre philosophe a prévu qu'on l'attaquerait sur ce point : « On nous objectera sans doute (comme nous l'avons reproché aux autres) que nous-même n'avons pas fixé aux sciences leur fin véritable et la meilleure. Car la contemplation de la vérité l'emporte en dignité et élévation sur toute l'utilité et la grandeur des œuvres : le contact prolongé et inquiet avec l'expérience, la matière et la multitude des faits particuliers tient, pour ainsi dire, l'esprit attaché à la terre..., l'écarte et l'éloigne de cette tranquillité sereine que procure la philosophie abstraite, état qui rapproche davantage de la Divinité [2]... » Voici sa réponse : « Volontiers nous donnons notre assentiment à la raison alléguée : nous voulons faire principalement et avant tout ce qu'insinuent et préfèrent les objectants. En effet, nous cherchons à fixer dans l'esprit humain l'image vraie du monde, c'est-à-dire du monde tel qu'il est, et non tel que la raison d'un chacun la lui suggère. Or ce résultat ne peut être atteint sans faire très soigneusement une dissection et une anatomie de l'univers. Quant à ces petits mondes imaginaires, qui singent le véritable, constructions fantaisistes des philosophes, nous déclarons qu'il faut les mettre en pièces. Que les hommes sachent donc (comme nous l'avons déjà dit) quel abîme sépare les fantômes de l'esprit humain et les idées de l'esprit divin ! Les premiers ne sont rien autre que des abstractions arbitraires, tandis que les dernières sont les

leur utilité pratique... Quant à ce qui est de considérer l'*utile* comme le *but* et la *mission* de la science, c'est une erreur qui a duré bien des siècles... L'utilité est le but de l'art ; l'art s'attache à un objet matériel et cherche une *chose*. Le but de la *science*, c'est l'exploration de la vérité, l'investigation d'un *principe*... Aucun homme de science n'a eu et n'a en vue une considération d'*utilité*. » (Liebig, *Lord Bacon*, p. 105 ; 118 ; 169).

1. Et tamen (ut verum omnino dicamus) quemadmodum luci magnam habemus gratiam, quod per eam vias inire, artes exercere, legere, nos invicem dignoscere possimus ; et nihilominus ipsa visio lucis res præstantior et pulchrior quam multiplex ejus usus ; ita certe ipsa contemplatio rerum prout sunt, sine superstitione aut impostura, errore aut confusione, in seipsa magis digna est quam universus inventorum fructus. (*Novum Organum*, L. I, § 129. Sp. I, 222. Cf. *Essays or Counsels civil and moral*, § I, t. VI, p. 378 — B. II, 81-82. Cf. III, p. 216, § 2.)

2. Occurret procul dubio et illud : nec metam aut scopum scientiarum a nobis ipsis (id quod in aliis reprehendimus) verum et optimum præfixum esse. Esse enim contemplationem veritatis omni operum utilitate et magnitudine digniorem et celsiorem : longam vero istam et sollicitam moram in experientia et materia et rerum particularium fluctibus mentem veluti humo affigere..., atque ab abstractæ sapientiæ serenitate et tranquillitate (tanquam a statu multo diviniore) arcere et summovere. (*Novum Organum*, L. I, § 124, Sp. I, 217-218 — B. II, 76.)

vraies empreintes du Créateur sur les créatures, telles qu'il les a gravées et déterminées dans la matière en lignes vraies et exquises. C'est pourquoi, en ce genre, vérité et utilité sont une seule et même chose, et les œuvres elles-mêmes doivent être plus estimées pour les gages qu'elles fournissent à la vérité que pour les commodités qu'elles procurent à la vie [1]. »

Que vaut, au fond, cette réponse, si on la dépouille de ses ornements ? D'après la dernière phrase, qui résume en termes lapidaires la pensée de l'auteur, les œuvres *(opera)* servent de preuves aux vérités théoriques qu'il appelle ailleurs axiomes *(axiomata)*. Mais, une fois vérifiés par l'expérience, ces axiomes sont convertibles en règles ou canons de la pratique, et ils deviennent ainsi la source féconde des applications utiles. Donc, en dernière analyse, les vérités théoriques sont des moyens destinés à atteindre une fin, et cette fin c'est la réalisation des œuvres [2]. Cette conclusion concorde parfaitement avec l'attitude prise par Bacon dans l'exposé de sa méthode : contrairement à Aristote, il subordonne la théorie à la pratique, la science à l'art [3]. L'action, et non pas la contemplation, est le but ultime de la science. C'est l'un des motifs qui lui permettent d'affirmer hautement que son entreprise est tout à fait nouvelle et même de tout point *(Sunt certe prorsus nova, etiam toto genere)* [4].

II. — CARACTÈRES DE L'UTILITARISME BACONIEN

La philosophie baconienne est donc, bel et bien, foncièrement utilitaire. Mais il convient d'ajouter que l'utilitarisme de Bacon n'est pas cet utilitarisme impatient et vulgaire qui ne sait pas attendre le temps de la moisson, mais se hâte, avec une « ardeur puérile », de

1. Nos vero huic rationi libenter assentimur ; et hoc ipsum, quod innuunt ac præoptant, præcipue atque ante omnia agimus. Etenim verum exemplar mundi in intellectu humano fundamus, quale invenitur, non quale cuipiam sua propria ratio dictaverit. Hoc autem perfici non potest, nisi facta mundi dissectione atque anatomia diligentissima. Modulos vero ineptos mundorum et tanquam simiolas, quas in philosophiis phantasiæ hominum extruxerunt, omnino dissipandas edicimus. Sciant itaque homines (id quod superius diximus) quantum intersit inter humanæ mentis idola et divinæ mentis ideas. Illa enim nihil aliud sunt quam abstractiones ad placitum ; hae autem sunt vera signacula Creatoris super creaturas, prout in materia per lineas veras et exquisitas imprimuntur et terminantur. Itaque ipsissimæ res sunt (in hoc genere) veritas et utilitas ; atque opera ipsa pluris facienda sunt, quatenus sunt veritatis pignora quam propter vitæ commoda. *(Novum Organum, Ibidem.* Cf. L. II, § 4 : ... Et quod in operando utilissimum, id in sciendo verissimum. Sp. I, 230 — B. II, 76-77. Cf. 86.)

2. Axiomata autem recte inventa et constituta praxin non strictim sed confertim instruunt, et operum agmina ac turmas post se trahunt. *(Novum Organum,* L. I, § 70, Sp. I, 180 — B. II, 33.)

3. Cf. *De Augmentis,* L. VII, C. I, Sp. I, 718. *Novum Organum,* L. II, § 4, *Ibidem* p. 229 — B. I, 354, § 9 ; II, 84-85.

4. Cf. *Epistola Dedicatoria,* Sp. I, 123 — B. I, 7.

« couper le blé en herbe » [1]. Aussi, conformément à cette déclaration, il affirme « qu'il faut premièrement dégager des faits de toute sorte les vrais causes et axiomes, s'attacher d'abord aux expériences lumineuses et non aux fructueuses » [2]. Cette affirmation semble en contradiction avec son but avant tout pratique. Il n'en est rien : elle est dictée au contraire par une préoccupation intéressée. Au lieu de cueillir immédiatement des fruits hâtifs et rares, on doit temporiser jusqu'à la découverte des principes et axiomes, parce qu'ils traînent à leur suite des légions d'œuvres et présentent ces œuvres en masse et non une à une [3]. A ce prix, la récolte est meilleure et plus abondante. L'utilitarisme ainsi entendu est un instrument efficace pour étendre l'empire de l'homme sur la nature.

Ce n'est pas non plus un utilitarisme égoïste. Bacon ne court pas « après des pommes d'or comme Atalante [4] ». La science ne doit pas servir à procurer le bonheur d'un homme, ni d'une nation particulière, mais de l'humanité [5]. Bacon se pose en philanthrope [6]. Cependant il parle, à plusieurs reprises [7], des alchimistes qui cherchaient à faire de l'or, non pour enrichir les autres hommes, mais pour augmenter la somme de leurs jouissances personnelles. Ce n'est point là, comme certains l'ont prétendu, la fin intéressée que Bacon assigne à la science. Non ; l'exemple emprunté à l'alchimie n'est qu'une comparaison pour élucider sa pensée. « Les commodités que l'on procure à un petit nombre, remarque justement M. Fonsegrive, au moyen des fatigues du plus grand nombre, pourraient être le lot de tous les hommes au moyen de peu de fatigue, si l'homme avait plus de puissance et d'empire sur la nature [8]. » D'après notre philosophe, « les

1. ... Puerilem affectum ..—segetem herbidam demetere. Cf. *Distributio Operis*, Sp. I, 141 — B. I, 26-27, § 20.

2. ... Ex omnimoda experientia, primum inventio causarum et axiomatum verorum elicienda est ; et lucifera experimenta, non fructifera quærenda. *(Novum Organum*, L. I, § 70, Sp. I, 180 — B. II, 33).

3. Satis enim scimus axiomata recte inventa tota agmina operum secum trahere, atque opera non sparsim sed confertim exhibere *(Distributio Operis*, Sp. I, 141 — B. I, 26-27, § 20).

4. Nos vero, cum ad majora contendamus, moram omnem præproperam et præmaturam in istiusmodi rebus tanquam Atalantæ pilas (ut sæpius solemus dicere) damnamus. Neque enim aurea poma pueriliter affectamus, sed omnia in victoria cursus artis super naturam ponimus ; neque muscum aut segetem herbidam demetere festinamus, sed messem tempestivam expectamus. *(Novum Organum*, L. I, § 117, Sp. I, 213 — B. II, 70-71.)

5. *Cogitata et Visa*, Sp. III, 611. Cf. *Novum Organum*, L. I, § 129, Sp. I, 222 — B. II, 379. Cf. 81.

6. *Cogitata et Visa*, Sp. III, 618. Cf. *Instaurat. Magn. Præfatio*, I, 132 — B. II, 388, § 19. Cf. I, 18, § 18. — Jeune encore, Bacon écrivait à lord Burghley : « J'ai fait de la science entière ma province... Que ce soit curiosité, vaine gloire, nature, ou (pour parler plus favorablement), *philanthropie*, c'est un point tellement fixe dans mon esprit qu'il n'en peut plus être arraché. » ... I have taken all knowledge to be my province... This, whether it be curiosity, or vain glory, or nature, or (if one take it favourably) *philanthropia*, is so fixed in my mind as it cannot be removed. *(Bacon à Lord Burghley*, 1592. Cf. Sp. L. I, 109.)

7. *De Augmentis*, L. I, Sp. I, 456-457. *Natural History*, n. 326, Sp. II, 448-450 — B. I, 66-67, § 35.

8. G. Fonsegrive, *François Bacon*, p. 20, Paris, 1893.

bienfaits de ceux qui inventent des arts nouveaux ressemblent aux présents du soleil et des cieux : ils sont perpétuels par leur durée et infinis par leur extension[1] ». Voilà le noble idéal que Bacon fait miroiter aux yeux des savants.

Bacon a un sentiment très vif de la misère humaine[2]. Dans l'état d'innocence, Adam, roi de la création, avait sur les créatures dociles à sa voix une grande autorité. Par suite de son péché, il a perdu tout ensemble l'innocence et le privilège qui s'y trouvait attaché, cette merveilleuse souveraineté sur la nature. Ces pertes sont en partie réparables. Par la foi et la religion l'innocence est rendue ; par les arts et la science l'empire sur les créatures peut être rétabli partiellement[3]. Le philosophe ne doit pas se borner à contempler les œuvres de Dieu, mais il doit faire servir la science qu'il a retirée de cette contemplation à soulager les hommes[4], et concourir ainsi pour sa part à restaurer dans ses descendants la royauté du premier homme. Bref, Bacon voudrait en quelque manière replacer l'humanité dans la condition heureuse du paradis terrestre. Qu'on ne lui objecte pas, avec certains théologiens d'un zèle amer *(zelotypia)*, que la science produit l'enflure et l'orgueil, comme le prouve la révolte du premier homme. Sa réponse est toute prête. Ce qui a causé la chute d'Adam, ce n'est point cette science de la nature qu'il préconise ici et qui a permis au roi de la création d'imposer aux animaux des noms appropriés, quand il passa en revue une partie de ses sujets. C'est la science du bien et du mal[5]. Il reconnaît d'ailleurs que « la qualité de la science, absorbée sans l'antidote convenable, a une influence maligne et je ne sais quoi de vénéneux, qui gonfle l'esprit. Cet antidote ou arome, qui mêlé à la science la tempère et la rend très salutaire, se nomme *la charité*... Car, si l'activité de l'esprit est séparée de la charité et n'est pas dirigée vers le bien commun du genre humain, elle produira une vaine gloire plutôt que des fruits solides[6] ». Aussi le savant

1. Posteriorum vero [inventores novarum artium] beneficia, ut ipsius solis et cœlestium munera, temporibus perpetua, locis infinita sunt. *(De Augmentis*, L. I, Sp. I, 470 — B. I, 82, § 65.)

2. The principal speaker in the *Redargutio Philosophiarum*, and the son [father] of Salomon's House in the *New Atlantis*, both express Bacon's idea of what the philosopher ought to be ; and of both it is said that their countenance was as the countenance of one who pities men (R. L. Ellis, *General Preface...*, Sp. I, 58).

3. ... Unde [de l'application du *Novum Organum*] necesse est sequi emendationem status hominis et ampliationem potestatis ejus super naturam. Homo enim per lapsum et de statu innocentiæ decidit et de regno in creaturas. Utraque autem res etiam in hac vita nonnulla ex parte reparari potest : prior per religionem et fidem, posterior per artes et scientias. *(Novum Organum*, L. II, § 52, Sp. I, 364-365 — B. II, 233).

4. Caventes tantum ne scientia utantur ad tumorem, non ad charitatem ; ad ostentationem, non ad usum *(De Augmentis*, L. I, Sp. I, 437 — B. I, 44, § 5).

5. *De Augmentis*, L. I, Sp. I, 433-435 — B. I, 40-44, § 5.

6. ... Nullum esse periculum a quantitate scientiæ..., sed a qualitate tantum, quæ quantulacunque sit, si absque antidoto sua sumatur, malignum quid habet atque venenosum, flatuosis symptomatis plenissimum. Hæc antidotus sive aroma (cujus mixtio temperat scientiam eamque saluberrimam efficit) est *charitas*... Si segregetur a charitate neque ad commune humani generis bonum dirigatur, potius inanem gloriam exhibebit quam solidum fructum. *(De Augmentis*, L. I, Sp. I, 435 — B. I, 41-42, § 5).

moderne apparaît à Bacon sous les traits d'un homme dont le visage respire une pitié secourable [1].

Le but de la science est donc de travailler au bonheur de l'homme. Comment y parviendra-t-elle ? En prolongeant la vie humaine et en lui procurant, pour l'embellir, mille avantages et commodités.

S'il ne rêve pas, comme les alchimistes, d'inventer l'élixir de vie, Bacon, comme plus tard Descartes, vise du moins à prolonger la vie en mettant au service de l'homme les ressources d'une science perfectionnée [2]. De là l'importance capitale qu'il attache à la médecine ; de là les recherches curieuses consignées dans l'opuscule intitulé : *Histoire de la Vie et de la Mort (Historia Vitæ et Mortis)* [3].

Mais ce n'est pas assez de vivre, fût-ce de longs siècles ; il faut encore vivre agréablement. Pour obtenir ce résultat si désiré, il suffit de dérober à la nature le secret de ses opérations afin de vaincre ses résistances : à ce prix, elle sera, entre les mains de l'homme, un instrument docile et puissant par lequel il apaisera la soif de bonheur qui le tourmente. Pour faire de la nature cet auxiliaire efficace, il faut la connaître, étudier de près ses tendances. L'esprit doit donc devenir l'égal de la nature *(ut scilicet mens per artem fiat rebus par)* [4], mais il ne le deviendra qu'en se mettant humblement à son école. « Car on n'entre dans le royaume humain, fondé sur les sciences, que comme on entre dans le royaume céleste, en se faisant petit enfant [5]. » Bref, l'homme doit se faire le disciple modeste de la nature pour être un jour son maître et seigneur ; il doit découvrir ses lois, c'est-à-dire ses façons régulières d'agir, et, pour les utiliser à son profit, s'y conformer rigoureusement, « parce que, aucune force n'étant capable de relâcher ou de rompre la chaîne des causes, on ne triomphe de la nature qu'en lui obéissant *(neque natura aliter quam parendo vincitur)*. C'est pourquoi ces deux efforts, la science et la puissance humaines, coïncident parfaitement, car, si l'on manque les effets, c'est surtout parce qu'on ignore les causes [6] ».

1. ... Had an aspect as if he pitied men. *(New Atlantis*, Sp. III, 154). — Vultum præ se ferens quasi miserantis. *(Nova Atlantis*, B. III, 191, § 26).

2. *De Augmentis*, L. III, C. v, Sp. t. I, p. 574 — B. I, 197-198, § 3.

3. Cf. Spedding, II, 101-226. Dans l'entrée en matière *(Aditus)* Bacon indique nettement le but de l'opuscule : Videtur igitur esse tanquam ex congruo ut nos, qui pro viribus incumbimus ad artes perficiendas, etiam de *vita hominum producenda* cogitationem suscipiamus, favente et veritatis et vitæ Authore. *(Loco citato*, p. 105).

4. *De Augmentis*, L. V, C. ii, Sp. I, 622 — B. I, 252, § 4.

5. ... Ut non alius fere sit aditus ad regnum hominis, quod fundatur in scientiis, quam ad regnum cœlorum, *in quod, nisi sub persona infantis, intrare non datur. (Novum Organum*, L. I, § 68, Sp. I, 179 — B. II, 31).

6. Neque enim ullæ vires causarum catenam solvere aut perfringere possint, neque natura aliter quam parendo vincitur. Itaque intentiones geminæ illæ, humanæ scilicet *Scientiæ* et *Potentiæ*, vere in idem coincidunt ; et frustratio operum maxime fit ex ignoratione causarum *(Distributio operis*, Sp. I, 144 — B. I, 31, § 29). Bacon répète volontiers cet axiome à peu près sous la même forme : Naturæ enim non imperatur nisi parendo *(Novum Organum*, L. I, § 129, *Ibid.*, p. 222. Cf. *Cogitata et Visa*, Sp. III, p. 611 — B. I, 31, § 29 ; II, 81, 379). — Bacon dit encore, d'une façon plus énergique que dans le texte cité ci-dessus : Scientia et potentia humana in idem coincidunt, quia ignoratio causæ destituit effectum *(Novum Organum*, L. I, § 3, Sp. I, 157. — B. II, 9).

Par la science nouvelle l'homme pourra conquérir un empire illimité sur la nature. Car ce que la magie superficielle promet de réaliser par des moyens occultes et superstitieux, sera accompli par cette magie naturelle, c'est-à-dire par la science qui emploie la connaissance des *Formes cachées* à opérer des merveilles *(ut sit scientia quæ cognitionem Formarum abditarum ad opera admiranda deducat)* [1]. La science sera, aux mains du savant, la baguette magique qui produira cette enchanteresse transformation du monde, et l'*homme deviendra ainsi pour l'homme un dieu bienfaisant (ut merito hominem homini Deum esse, non solum propter auxilium et beneficium, sed etiam per status comparationem, recte dici possit)* [2].

Confiant dans l'avenir, Bacon s'est complu à tracer par avance, dans la *Nouvelle Atlantide*, un séduisant tableau des progrès scientifiques, où se rencontrent le réel et le chimérique. On pourra voler dans l'air et naviguer sous l'eau. On aura des mouvements perpétuels. On fabriquera à volonté des pierres précieuses et des eaux minérales. On modifiera les espèces actuelles de plantes et d'animaux de façon à en produire de nouvelles, etc. [3]. Et, pour qu'on n'accuse pas ses promesses de transformation d'être fallacieuses, Bacon rappelle que les découvertes de l'imprimerie, de la poudre à canon et de la boussole ont changé la face de la terre et accompli une révolution dans le domaine des lettres, de la guerre et de la navigation *(Hæc enim tria... rerum faciem et statum in orbe terrarum mutasse : primum in re literaria, secundum in re bellica, tertium in re navali)* [4].

III. — ATTAQUES CONTRE LES PHILOSOPHIES ANTÉRIEURES

« Les sciences que nous possédons aujourd'hui nous sont presque entièrement venues des Grecs [5]. » Mais la sagesse des Grecs est disputeuse et sophistique ; elle préfère la subtilité dialectique aux découvertes utiles. Les philosophes, fondateurs de sectes, sont plus occupés

1. *De Augmentis*, L. III, C. v, Sp. I, 573 — B. I, 196, § 3.

2. *Novum Organum*, L. I, § 129, Sp. I, 221-222, Cf. *Cogitata et Visa*, III, 611 — B. II, 80-81 ; 380, § 16. — Fowler, dans son édition du *Novum Organum*, p. 336, note 72 (Oxford, 1889), remarque que cet aphorisme est emprunté au poète Cæcilius Statius, prédécesseur de Térence.

3. Imitamur ibi avium volatus... Naves habemus et scaphas quæ subter aquas navigare possint... Habemus... motus perpetuos... Habemus etiam gemmas omnium generum... Plantas ex una specie in aliam transmutamus... Procuramus etiam mixturas et copulationes animalium diversarum specierum, quæ novas species produxerunt, neque tamen eas steriles, prout communis fert opinio. *(Nova Atlantis*, B. III, 203, § 50 ; 201, § 47 ; 197, § 38 ; 197, § 39. Cf. 195-204. — *New Atlantis*, Sp. III 157-164).

4. *Cogitata et Visa*, Sp. III, 611 — B. II, 379.

5. Scientiæ quas habemus fere a Græcis fluxerunt *(Nov. Org.*, L. I, § 71, Sp. I, 181 — B. II, 34).

à soutenir leurs opinions personnelles qu'à rechercher la vérité [1]. Aristote lui-même, qui s'est montré si bon observateur dans son histoire des animaux [2], a négligé l'expérience dans sa philosophie. Car, en s'efforçant d'expliquer le monde par des catégories abstraites, il a transformé les réalités en abstractions et ouvert par là même une source intarissable de discussions verbales et de distinctions raffinées [3].

On ne peut espérer que Bacon soit équitable à l'égard des Scolastiques, héritiers de l'esprit et de la méthode d'Aristote : « ... Une connaissance saine et solide des choses finit souvent par se corrompre et se résoudre en questions subtiles, vaines, insalubres et (si l'on peut parler ainsi) vermoulues ; questions auxquelles un certain mouvement donne un semblant de vie, mais qui sont, en réalité, rances et de nul usage. Ce genre de doctrine moins saine et qui se corrompt elle-même s'est principalement développé chez beaucoup de Scolastiques : maîtres d'abondants loisirs et doués d'un esprit pénétrant, mais ayant très peu de lecture (car leurs intelligences étaient emprisonnées dans les écrits d'un petit nombre d'auteurs, surtout dans ceux d'Aristote leur dictateur, comme leurs corps l'étaient dans les cellules de leurs couvents), ils ignoraient presque complètement l'histoire et de la nature et des temps ; mais, avec une faible quantité de matière, leur esprit, vivement agité comme une navette, a fabriqué ces toiles compliquées qui composent le tissu de leurs livres. [4] » Leur méthode minutieuse et morcelant la doctrine par des distinctions sans nombre a énervé la force des sciences *(Quæstionum minutiis scientiarum frangunt robur)* [5].

Bref, à en croire Bacon, les Scolastiques, en suivant aveuglément Aristote, au lieu de se faire les dociles disciples de la nature, ont enseigné une philosophie abstraite qui a empêché les sciences de progresser et n'a produit rien d'utile. C'est grand dommage, car, « si les Scolastiques, à cette soif inextinguible de la vérité et à cette continuelle activité de l'esprit qui leur sont propres, avaient joint des lectures et des observations variées et nombreuses, ils eussent été très certainement de grandes lumières, et, grâce à eux, tous les

1. *Novum Organum*, L. I, § 71, Sp. I, 181-182 — B. II, 34-35.

2. In quo sane elucescit Aristotelis sapientia et integritas, qui, cum diligentem scripserit atque accuratam historiam Animalium, tam parce ficta aut fabulosa admiscuerit... *(De Augmentis*, L. I, Sp. I, 456 — B. I, 66, § 34).

3. Bacon s'est bien gardé de prouver les griefs qu'il articule contre Aristote. M. Fonsegrive montre clairement l'injustice de ce « réquisitoire ». Cf. *François Bacon*, p. 79-90.

4. ... Sana et solida rerum cognitio sæpenumero putrescit et solvitur in subtiles, vanas, insalubres et (si ita loqui licet) vermiculatas quæstiones ; quæ motu quodam et vivacitate nonnulla præditæ videntur, sed putidæ sunt et nullius usus. Hoc genus doctrinæ minus sanæ et seipsam corrumpentis invaluit præcipue apud multos ex Scholasticis, qui summo otio abundantes atque ingenio acres, lectione autem impares (quippe quorum mentes conclusæ essent in paucorum authorum, præcipue Aristotelis dictatoris sui, scriptis, non minus quam corpora ipsorum in cœnobiorum cellis), historiam vero et naturæ et temporis maxima ex parte ignorantes, ex non magno materiæ stamine, sed maxima spiritus, quasi radii, agitatione, operosissimas illas telas, quæ in libris eorum exstant, confecerunt. *(De Augmentis*, L. I, Sp. I, 453 — B. I, 63, § 31).

5. *De Augmentis*, L. I, Sp. I, 453-455 — B. I, 63-65, § 32.

arts et toutes les sciences auraient fait de merveilleux progrès [1] ». Sur la stérilité scientifique du Moyen Age, Bacon a rendu un jugement (comme il avait fait pour Aristote) qui n'est appuyé d'aucune preuve. Ce préjugé, fondé sur l'ignorance, a prévalu jusqu'à nos jours [2].

Les Philosophies du passé doivent donc être rejetées, parce qu'elles sont restées stationnaires [3]. A la différence des arts mécaniques, qui ont été sans cesse en progressant et ont rendu tant de services, « la philosophie et les sciences intellectuelles, semblables à des statues, sont adorées et encensées, mais demeurent immobiles [4] ». Les Philosophies antérieures méritent encore d'être répudiées à cause de la stérilité de leurs œuvres *(propter operum sterilitatem)* [5]. « Car, dans la nature, les œuvres ne sont pas seulement des bienfaits de la vie, mais des gages de vérité. Et ce qui, en matière de religion, est très justement requis, à savoir que la foi se montre par les œuvres, est de même applicable en philosophie naturelle : la science doit pareillement se montrer par les résultats. La vérité en effet se manifeste et se prouve plus sûrement par les œuvres que par l'argumentation ou même par les observations des sens [6]. »

1. Nihilominus certissimum est, si modo Scholastici ad inexplebilem sitim veritatis et continuam agitationem ingenii varietatem et multiplicitatem lectionis et contemplationum adjunxissent, insignia profecto illi exstitissent lumina, omnesque artes et scientiæ mirifice provexissent. *(De Augmentis*, L. I, Sp. I, 455 — B. I, 65, § 32).

2. Ce préjugé tenace commence à être ébranlé, grâce surtout aux savants travaux de M. Pierre Duhem, membre de l'Académie des sciences. « Jusqu'à ces dernières années, la Science du Moyen Age était tenue pour inexistante. Un philosophe, qui connaît admirablement l'histoire de la Science dans l'Antiquité et durant les temps modernes, écrivait naguère : « Supposez que l'imprimerie eût été trouvée deux siècles plus tôt ; elle eût aidé à renforcer l'orthodoxie et eût servi surtout à propager, en dehors de la *Somme* de saint Thomas et de quelques ouvrages de ce genre, les bulles d'excommunication et les décrets du Saint-Office. » (G. Milhaud, *Etudes sur la pensée scientifique chez les Grecs et les Modernes*, Paris, 1906, pp. 268-269). Aujourd'hui, croyons-nous, il nous est permis de dire : Si l'imprimerie avait été trouvée deux siècles plus tôt, elle eût publié, au fur et à mesure qu'elles étaient composées, les œuvres qui, sur les ruines de la Physique d'Aristote, ont posé les fondements d'une Mécanique dont les temps modernes sont justement fiers. Cette substitution de la Physique moderne à la Physique d'Aristote a résulté d'un effort de longue durée et d'extraordinaire puissance. Cet effort, il a pris appui sur la plus ancienne et la plus resplendissante des Universités médiévales, sur l'Université de Paris. Comment un Parisien n'en serait-il pas fier ? Ses promoteurs les plus éminents ont été le Picard Jean Buridan et le Normand Nicole Oresme. Comment un Français n'en éprouverait-il pas un légitime orgueil ? Il a résulté de la lutte opiniâtre que l'Université de Paris, véritable gardienne en ce temps-là de l'orthodoxie catholique, mena contre le paganisme péripatéticien et néoplatonicien. Comment un chrétien n'en rendrait-il pas grâce à Dieu ? » (P. Duhem, *Etudes sur Léonard de Vinci*. Troisième Partie : *Les Précurseurs parisiens de Galilée*, p. xiii-xiv, Paris, 1913.)

3. Atque quæ tradita et recepta sunt, ad hunc fere modum se habent : quoad opera, sterilia, quæstionum plena ; incrementis suis tarda et languida. *Præfatio*, Sp. I, 127 — B. I, 12, § 9).

4. Philosophia contra et scientiæ intellectuales, statuarum more, adorantur et celebrantur, sed non promoventur. *Præfatio*, Sp. I, 126. Cf. *Nov. Org.*, L. I, § 74, Sp. I, 183-184 — B. I, 10, § 5 ; II, 36-37).

5. *Cogitata et Visa*, Sp. III, 608 — B. II, 375, § 14.

6. Etenim in natura, opera non tantum vitæ beneficia, sed et veritatis pignora esse. Et quod in religione verissime requiritur, ut fidem quis ex operibus monstret ; idem in

Si donc les philosophes n'ont pas atteint jusqu'ici le but que Bacon assigne à la science, c'est qu'ils se sont trompés sur la route à suivre. Ils se sont étudiés eux-mêmes au lieu de travailler sur les données des choses. A chaque question qu'éveillait en eux la vue des phénomènes naturels, après un rapide coup d'œil accordé aux choses et à l'expérience, ils s'empressaient, pour ainsi dire, d'invoquer leurs propres esprits, afin d'en tirer des oracles, comme si, pour inventer des arts nouveaux, il suffisait d'y penser [1]. Aussi quelles désastreuses conséquences n'entraîne pas ce procédé arbitraire ! « Quand l'esprit humain, en effet, agit sur une matière en observant la nature des choses et les œuvres de Dieu, son opération est réglée et déterminée par cette matière même. Mais, s'il s'agite sur lui-même (comme l'araignée qui tisse sa toile), il travaille alors sans limites précises et ourdit certaines toiles doctrinales, admirables sans doute par la finesse du fil et de la main-d'œuvre, mais frivoles et sans utilité [2]. » Ces philosophes, amoureux des inventions de leur intelligence et professant pour elles une admiration voisine de l'adoration [3], trouvaient réponse à tout. Mais ces réponses *a priori*, « n'ayant aucun fondement dans la réalité [4] », ne peuvent être utilisées. Il n'est donc pas étonnant que notre science ne soit qu'un ramassis de creuses subtilités et d'imaginations stériles.

La cause du mal une fois découverte, il est facile de trouver le remède. Trop longtemps on s'est contenté d'interroger l'esprit, il faut « enfin consulter la nature elle-même sur la nature [5] », puisqu'aussi bien c'est elle qu'il s'agit de connaître. L'on doit suivre une méthode complètement opposée à celle qui a été adoptée jusqu'ici. L'édifice scientifique est à refaire de fond en comble. Une « Grande Restauration » des sciences est nécessaire. C'est le titre même, titre pompeux, que Bacon a donné à son œuvre : *Instauratio Magna.*

naturali philosophia competere, ut scientia similiter ex operibus monstretur. Veritatem enim per operum indicationem, magis quam ex argumentatione aut etiam ex sensu et patefieri et probari. *(Cogitata et Visa*, Sp. III, 612 — B. II, 380, § 16).

1. Omnes enim ante nos, qui ad artes inveniendas se applicuerunt, conjectis paulisper in res et exempla et experientiam oculis, statim, quasi inventio nihil aliud esset quam quædam excogitatio, spiritus proprios ut sibi oracula exhiberent quodammodo invocarunt. *(Præfat.*, Sp. I, 130 — B. I, 15, § 15. Cf. *Nov. Organum*, L. I, § 82, Sp. I, 189 — B. II, 43).

2. Etenim mens humana, si agat in materiam (naturam rerum et opera Dei contemplando), pro modo materiæ operatur atque ab eadem determinatur ; sin ipsa in se vertatur (tanquam aranea texens telam), tum demum interminata est et parit certe telas quasdam doctrinæ tenuitate fili operisque admirabiles, sed quoad usum frivolas et inanes. *(De Augmentis*, L. I, Sp. I, 453 — B. I, 63, § 31).

3. Utcunque enim homines sibi placeant et in admirationem mentis humanæ ac fere adorationem ruant... *(Distributio*, Sp. I, 139 — B. I, 24, § 14).

4. Quæ res omnino sine fundamento est et in opinionibus tantum volvitur *(Novum Organum*, L. I, § 82, Sp. I, 189 — B. II, 43).

5. ... Et simul perspicient homines, tanquam ex profundo somno excitati, quid inter ingenii placita et commenta ac veram et activam philosophiam intersit, et quid demum sit de natura naturam ipsam consulere. *(Parasceve ad Historiam naturalem et experimentalem*, Sp. I, 394 — B. II, 235).

CHAPITRE III

L'Ordre et le Plan de l' « Instauratio Magna ».

L'*Instauratio Magna* est précédée d'un Préambule *(Proœmium)* [1], d'une Préface générale *(Præfatio generalis)* [2] et du Plan de l'ouvrage *(Distributio Operis)* [3]. Ces trois morceaux, avec la Dédicace [4] au roi Jacques Ier, parurent en 1620 dans l'édition *princeps* du *Novum Organum.*

Dans le Préambule, Bacon annonce, avec l'autorité d'un homme ayant conscience de sa valeur, qu'il est nécessaire de reprendre par les bases l'édifice des connaissances humaines, qui repose sur des fondements ruineux *(... fiat scientiarum et artium atque omnis humanæ doctrinæ in universum Instauratio a debitis excitata fundamentis)* [5].

La Préface générale s'élève, à l'entrée de l'édifice, comme un vestibule grandiose. Jusqu'ici, d'après Bacon, « les hommes n'ont bien connu ni leurs richesses ni leurs forces [6] ».

D'abord, ils se sont fait une idée trop favorable de leurs richesses, car la sagesse, dont ils sont fiers, est fertile en disputes et stérile en œuvres *(Controversiarum enim ferax, operum effœta est)* [7]. A la différence des arts mécaniques, qui ont peu à peu progressé, la philosophie et les sciences intellectuelles sont restées stationnaires et incomplètes, tournant sans cesse dans le même cercle de questions et entretenant les difficultés au lieu de les résoudre. A cause du prix excessif qu'ils attachaient à leurs connaissances acquises, les Anciens dédaignaient de pousser plus loin leurs recherches.

De plus, les hommes n'estimant pas leurs forces, comme elles le méritent, la plupart les ont consumées dans des bagatelles qui passaient à leurs yeux pour de grandes choses. Ceux mêmes qui avaient résolu de reculer les limites des sciences, n'ont pas osé quitter les sentiers battus et puiser aux sources mêmes des choses *(nec illi a receptis prorsus desciscere ausi sunt, nec fontes rerum petere)* [8]. La construction de cet univers semble à l'intelligence humaine compliquée comme un labyrinthe *(Ædificium autem hujus universi structura*

1. *Proœmium*, Sp. I, 121-122 — B. I, 5-6.
2. *Præfatio generalis*, Sp. I, 125-133 — B. I, 9-18.
3. *Distributio Operis*, Sp. I, 134-145 — B. I, 19-32.
4. *Epistola dedicatoria*, Sp. I, 123-124 — B I, 7-8.
5. *Proœmium*, Sp. I, 121 — B. I, 6.
6, 7. *Præfatio generalis*, Sp. I, 125 ; 126 — B. I, 9, § 1 ; 10, § 4.
8. *Præfatio generalis*, Sp. I, 128 — B. I, 12, § 10.

sua, intellectui humano contemplanti, instar labyrinthi est) [1]. Faute d'un fil conducteur, les esprits se sont égarés dans les méandres du labyrinthe. Ce fil conducteur *(vestigia filo regenda sunt)* [2], c'est une méthode sûre qu'il s'agit de trouver, une méthode qui permette d'aborder aux parties les plus reculées et les plus secrètes de la nature *(... ad remotiora et occultiora naturæ liceat appellere)* [3]. Tel est l'objet capital de la Restauration des Sciences.

La DISTRIBUTIO OPERIS sera notre principal guide pour dessiner le plan de l'*Instauratio Magna*. L'ouvrage y est présenté comme devant contenir six Parties.

PREMIÈRE PARTIE

DE LA DIGNITÉ ET DE L'AVANCEMENT DES SCIENCES, EN NEUF LIVRES

(DE DIGNITATE ET AUGMENTIS SCIENTIARUM LIBRI NOVEM [4]*)*

La première idée de ce travail doit remonter assez haut dans les préoccupations de Bacon [5], car une revue des sciences existantes était la préface nécessaire de la grande Restauration. Mais ce n'est qu'en 1605 que parut l'ouvrage intitulé : *Du Progrès et de l'Avancement de la Science divine et humaine (Of the Proficience and Advancement of Learning divine and humane* [6]*)* en deux Livres. Le premier présente le panégyrique des sciences et l'apologie de l'instruction ; le second passe en revue les diverses branches des connaissances humaines et en signale les lacunes.

En ruminant son grand projet de réforme philosophique, Bacon se convainquit de la difficulté de l'entreprise. Pour la mener à bout, spécialement pour rassembler les matériaux de l'Histoire naturelle, il a compris que la protection et la munificence d'un pape ou d'un

1-2. *Præfatio generalis*, Sp. I, 129 — B. I, 14, § 14.

3. *Præfatio generalis*, Sp. I, 130 — B. I, 15, § 14.

4. *De Dignitate et Augmentis Scientiarum Libri IX*, Sp. I, 423-840 — B. I, 33-488.

5. R. LESLIE ELLIS dit, après d'autres, BOUILLET par exemple (t. I, p. CXI), que dans l'opuscule de Bacon intitulé : *Valerius Terminus. Of the interpretation of nature* (Cf. Sp. III, 215-252), le 10e chapitre (ayant pour titre : *The Inventory or an enumeration and view of inventions already discovered and in use, together with a note of the wants and the nature of the supplies.* Cf. *Ibidem*, p. 234), correspond au Livre II de l'*Advancement*. Spedding conteste la valeur de ce rapprochement *(Ibidem*, p. 209-211), et ce semble, avec raison, car, dans le *Valerius*, il s'agit de faire l'inventaire des *Inventions*, tandis que l'*Advancement* se propose de passer en revue les *Sciences*. On ne possède, d'ailleurs, qu'un court fragment de ce chapitre X. Ce qui fait le principal intérêt du *Valerius Terminus*, c'est qu'il est la première ébauche de l'*Instauratio*. Des fragments en furent publiés en 1734 dans *Stephen's Letters and Remains*. Cf. ELLIS, *Preface to Valerius Terminus*, Sp. III, 201-205.

6. *Of the Proficience and Advancement of Learning...*, Sp. III, 259-491.

roi [1] seraient nécessaires. Aussi, quand il voit monter sur le trône d'Angleterre (1603) un prince qui, comme Jacques Ier, s'intéresse aux choses de l'esprit, cet avènement lui paraît propice à la réalisation de son projet. C'est le motif qui le poussa sans doute à rédiger immédiatement le premier Livre de l'*Advancement* [2], où il montre que favoriser le développement des connaissances est un but digne des princes et des hommes d'Etat. Les agitations de la vie publique l'empêchèrent de composer, en 1604, le second Livre qui ne fut prêt que l'année suivante. L'ouvrage est dédié au roi et débute par un éloge pompeux, où Bacon lui octroie, au degré le plus éminent, toutes les qualités que « les philosophes appellent intellectuelles [3] ». Ces flatteries excessives attirèrent la bienveillance royale sur la personne de Bacon ; mais Jacques Ier, engagé dans les controverses religieuses, ne seconda point l'entreprise de l'*Instauratio*.

Comme on parlait peu l'anglais sur le continent, Bacon, désireux de répandre au loin l'*Advancement*, pria le Docteur Thomas Playfere, professeur de Théologie au collège de Saint-John, à l'université de Cambridge, de le traduire en latin [4]. Mais l'échantillon que Playfere envoya était d'un style si affecté, au dire de Tenison [5], que Bacon renonça pour le moment à son dessein.

Plus tard, en 1612, Bacon songea à développer, dans un ouvrage spécial, le second Livre de l'*Advancement* qui contenait la revue des sciences. Cet ouvrage, intitulé *Descriptio Globi Intellectualis* [6] *(Description du Globe Intellectuel)*, fut conçu d'après un plan très vaste. L'auteur se proposait de visiter toutes provinces qui composent le globe intellectuel, c'est-à-dire l'empire des sciences, pour en tracer les divisions et les limites, dresser l'inventaire de leurs richesses et indiquer leurs déficits.

Après avoir divisé les productions de l'esprit humain en trois classes : *Histoire*, *Poésie*, *Philosophie*, et subdivisé l'*Histoire* en plusieurs sections, Bacon avait commencé à écrire l'*Histoire naturelle des corps célestes* selon l'ampleur du plan projeté. Mais, désespérant bientôt de pouvoir conserver à l'ensemble du travail les proportions considérables données aux premiers développements, il abandonna son dessein. Sept chapitres seulement étaient écrits, qui furent publiés en 1653 par Isaac Gruter [7].

1. Il l'écrira explicitement un jour au Père Fulgenzio : Quod ad tertiam partem Instaurationis attinet, Historiam scilicet Naturalem, illud opus est plane regium aut papale, aut alicujus collegii aut ordinis ; neque privata industria pro merito perfici potest. *(Epistola ad Fulgentium*, 1625. Sp. L. VII, 531).

2. Telle est la conjecture très vraisemblable proposée par Spedding, *Preface to De Augmentis*, I, 416-418. Cf. Sp. L. III, 88.

3. *Of the Advancement...*, L. I, Sp. III, 261.

4. *Bacon à Playfere*, 1606. Sp. L. III, 300-301.

5. Tenison, *Baconiana*, p. 25. — Spedding croit que la cause qui fit interrompre la traduction, fut la mauvaise santé de Playfere. Sp. L. III, 302.

6. *Descriptio Globi Intellectualis*, Sp. III, 727-768 — B. III, 3-49.

7. Le travail ne fut pas complètement perdu. Bacon reproduisit presque textuellement dans le *De Augmentis* une grande partie de la *Descriptio*. Les quatre premiers chapitres de la *Descriptio* ont servi à former les trois premiers du Livre II du *De Augmentis*.

Bacon publia, en octobre 1620, son *Novum Organum*, qui était précédé de la *Distribution de l'Ouvrage* en six Parties. Mais la session du Parlement (1621), le procès et la condamnation du chancelier détournèrent son esprit des travaux philosophiques. Quand il voulut y revenir, il avait soixante-deux ans, sa santé était ébranlée, ses revenus suffisaient à peine à son entretien. Dans ces conditions, que faire ? Le mieux lui sembla d'utiliser l'*Advancement*. Pour en faire la première Partie de l'*Instauratio*, il résolut de le développer et de traduire en latin l'ouvrage ainsi transformé. L'inventaire des sciences, qui n'occupait que le second Livre de l'*Advancement*, en contient huit dans le *De Augmentis*. La traduction lui coûta beaucoup de peine [1]. Cependant, pour ménager son temps en vue de l'*Histoire naturelle* qu'il avait à cœur de voir promptement paraître (il la considérait comme la base de toute l'entreprise, « *basis totius negotii* ») [2], Bacon réclama « l'aide d'hommes insignes par leur éloquence ; mais il revisa soigneusement leur travail [3] ». On met, au rang de ces collaborateurs illustres, le poète George Herbert, Ben-Johnson, l'auteur dramatique, grand ami du philosophe, Hobbes, qui fut son secrétaire préféré. L'ouvrage parut à l'automne de 1623.

Bacon a indiqué lui-même, dans une Lettre à Lancelot Andrewes, évêque de Winchester, le rapport que le *De Dignitate et Augmentis Scientiarum* soutient avec le reste de l'*Instauratio* : « Comme mon ouvrage sur l'*Accroissement des Sciences* peut être regardé comme une préparation et une sorte de clef pour mieux découvrir le sens de la *Restauration* (car le premier est un mélange de notions anciennes et nouvelles, tandis que la *Restauration* ne renferme que des notions purement nouvelles, sauf quelques anciennes, éparses çà et là, uniquement pour exercer le goût), j'ai jugé convenable de traduire cet ouvrage de l'anglais en une langue universelle, avec des additions nombreuses et importantes, surtout dans le second Livre relatif à la répartition des sciences. Ces additions ont été si abondantes que ce Livre, divisé maintenant en plusieurs autres, me semble pouvoir tenir lieu de la Première Partie de la *Restauration*, que j'avais d'abord intitulée : *Divisions des Sciences* [4]. Je crois donc avoir sur ce point dégagé ma parole [5]. »

1. ... Intervenerat opus *De Augmentis scientiarum*, in quo e lingua vernacula proprio marte in latinam tranferendo honoratissimus auctor plurimum desudavit (Rawley, *Nobilissimi Auctoris Vita*, B. I, LXXIX, § 10 — *The Life of the Honourable Author*, Sp. I, 10, n. 1).

2. Cf. *infra*, p. 298.

3. Ejus igitur translationem, ab insignioribus quibusdam eloquentia viris elaboratam, propria quoque recensione castigatam, jam emittit [Bacon] (Rawley, Avertissement en tête du *De Augmentis*, Sp. I, 421 — B. I, 35). Dans une Lettre à T. Matthew, 1623, Bacon parle « de quelques bonnes plumes qui ne l'ont pas abandonné » dans ce travail de traduction : « ... well translated into Latin by the help of some good pens wich forsake me not ». (Sp. L. VII, 429, § *It is true.*)

4. Cf. *Distributio Operis*, Prima Pars, Sp. I, 134 — B. I, 19.

5. Rursus, quia opus meum *De Augmentis scientiarum* parasceve quædam et tanquam clavis esse possit ad *Instaurationis* sensum melius reserandum (quippe quod notionum et veterum et novarum mixturam recipiat ; ubi *Instauratio* novas tantum notiones proponat meras, nisi quod hinc et inde inspergantur veteres ad gustum tantum),

Bacon dédia au roi Jacques cette nouvelle édition [1], comme il avait fait pour la première.

Le titre lui-même [2] indique les deux grandes Sections qui partagent le sujet. Dans la première (L. I), qui correspond au *De Dignitate*, Bacon s'attache d'abord à justifier les sciences des reproches qu'on leur adresse, et ensuite il en fait l'éloge. Cette justification et ce panégyrique, qui seraient à peu près hors de saison aujourd'hui où les sciences ont conquis partout droit de cité, n'étaient pas déplacés quand parut l'ouvrage. Mais on peut regretter que l'auteur ait parfois étayé sa thèse d'arguments bizarres.

Dans la deuxième Section (L. II à IX), qui correspond au *De Augmentis*, Bacon expose sa *Classification des sciences* [3], qui sera examinée plus loin [4].

IIe PARTIE

LE NOUVEL INSTRUMENT OU INDICATIONS POUR INTERPRÉTER LA NATURE

(NOVUM ORGANUM SIVE INDICIA DE INTERPRETATIONE NATURÆ)

Après le travail préliminaire consacré au panégyrique et à la revue des sciences, il est nécessaire de tracer la Méthode qui doit permettre de constituer les sciences et, en s'appuyant sur elles, les arts utiles. La Logique d'Aristote, consignée dans l'Ὄργανον, roule presque tout entière sur le Syllogisme *(In logica enim vulgari opera fere universa circa Syllogismum consumitur)* [5] : elle est très apte à exercer l'esprit et à réduire un adversaire. Mais, aujourd'hui qu'on se propose, non pas de terrasser un adversaire, mais de dompter la nature *(Illic enim adversarius disputatione vincitur et constringitur, hic natura opere)* [6] ; maintenant qu'il s'agit non pas d'inventer des arguments

consentaneum putavi illud opus in linguam generalem ex vernacula vertere, non sine multis et magnis additionibus, præsertim in libro secundo, qui partitiones scientiarum complectitur ; idque ita cumulate præstiti, ut judicem librum illum, jam in plures divisum, pro prima *Instaurationis* parte haberi posse, quam *Partitiones scientiarum* nomine antea insignivi ; et sic fidem meam in hac parte liberari confido *(Dialogus de Bello sacro, Epistola dedicatoria*, B. III, 492. *Advertisement touching an holy warre. The Epistle dedicatory*, Sp. VII, 13-14).

1. Le livre I débute par la reproduction de l'éloge pompeux et hyperbolique (Sp. I, 431-433 — B. I, 37-39), que Bacon avait placé en tête de l'*Advancement of Learning*.

2. Dans l'édition *princeps* le titre porte seulement *De Augmentis*. Le voici : *Opera Francisci Baronis de Verulamio, vice-comitis Sancti Albani, Tomus primus. Qui continet* De Augmentis Scientiarum Libros IX. *Ad Regem Suum. Londini, in officina Joannis Haviland, MDCXXIII*. Cette édition se rapporte, non à l'ensemble de l'*Instauration*, qui n'était pas prête, mais aux œuvres latines de Bacon qui songeait alors à les publier à part. Ce projet n'eut pas de suite.

3. Bacon a dressé lui-même une Table détaillée de la deuxième section (L. II à IX), qui était à ses yeux l'essentielle: *Partitiones Scientiarum et Argumenta singulorum capitum*, Sp. I, 425-430.

4. Cf. *infra*, Ch. IV, p. 313.

5-6. *Distributio Operis*, Sp. I, 136 — B. I, 21, § 7, 6.

pour alimenter les discussions, mais des arts pour produire des œuvres, la déduction n'est plus de mise. Le vieil instrument doit céder la place à un instrument nouveau, l'induction, qui seule est appropriée au but véritable de la science : inventions et découvertes utiles à l'humanité. Voilà le sujet du *Novum Organum* ou *Logique Nouvelle* en deux Livres.

C'est l'œuvre capitale de Bacon, celle qui avait ses préférences [1]. L'auteur l'a récrite une douzaine de fois [2]. Cependant le *Novum Organum* est resté inachevé.

Le premier Livre sert d'introduction : il est divisé en deux Parties. L'une, *Partie destructive (Pars destruens)*, a pour but de détruire les causes qui peuvent s'opposer aux progrès des sciences : ces causes sont les erreurs de toutes sortes que l'auteur nomme *idoles*. L'autre, *Partie préparatoire (Pars præparatoria)*, tend à prédisposer les esprits à bien accueillir la nouvelle Méthode, en dissipant les idées fausses qu'on aurait pu s'en forger.

Le second Livre, (que Bacon appelle *informans)*, devait renfermer l'exposition complète de la nouvelle Méthode. Après quelques considérations générales sur le but de la science et ses divisions, Bacon arrive à l'objet spécial du Livre, c'est-à-dire aux préceptes qui peuvent servir à la réalisation de l'œuvre scientifique telle qu'il vient de la définir. C'est ce qu'il appelle l'Art d'interpréter la Nature *(Ars quam* INTERPRETATIONEM NATURÆ *appellare consuevimus)* [3].

Cet Art comprend deux Parties : 1° Dégager de l'expérience des vérités générales. 2° Tirer de nouvelles expériences et des applications pratiques des vérités générales ainsi dégagées [4]. Bacon n'a abordé que la première Partie.

L'Art de dégager de l'expérience les vérités générales a besoin d'un triple secours : secours pour les sens, secours pour la mémoire, secours pour la raison. Au lieu de se conformer à cet ordre logique, Bacon déclare qu'il commencera par les secours qui regardent la raison, sauf à traiter plus tard des secours relatifs aux sens et à la mémoire [5]. Mais cet engagement n'a point été rempli. Bacon arrêta

1. Quod quidem opus inter opera mea illud est, *si nunquam fallit imago*, cui plurimum tribuo *(Epître dédicatoire* au *Dialogus de Bello sacro*, B. III, 491, § 3 — *Epistle dedicatory*, Sp. VII, 13).

2. Cf. RAWLEY'S, *Life of Bacon*, Sp. I, 11. — *Nobilissimi Auctoris Vita*, B. I, LXXX-LXXXI, § 12.

3. *Distributio Operis*, Sp. I, 135 — B. I, 20-21, § 5.

4. Bacon appelle souvent la première Partie « l'Echelle ascendante » *(Scala ascensoria)*, parce qu'elle enseigne à s'élever du particulier au général ; et la seconde Partie, « l'Echelle descendante » *(Scala descensoria)*, parce qu'elle enseigne à descendre du général au particulier. Cf. *Partis Instaurationis secundæ Delineatio et Argumentum*, Sp. III, 556 ; B. II, 415, § 14). La première Partie est aussi appelée « contemplative » *(contemplativa)*, et la seconde, « active » ou « opérative » *(activa, operativa)*, *Ibidem*, Sp. 553-554 ; B. 411-413, § 11 et 12). Bacon n'a point exécuté cette seconde Partie. Mais on peut y suppléer dans une certaine mesure par les indications qu'il a données ici ou là : cf. *Delineatio*, *Ibidem*, Sp. 556-557 — B. 415-416, § 14 et 15. Voir BOUILLET, t. II, p. 487-488, Aph. X.

5. Incipiendum autem est a fine et retro pergendum ad reliqua *(Novum Organum*, L. II, Aph. X, à la fin, Sp. I, 236 — B. II, 92). *Reliqua*, c'est-à-dire les secours pour les sens et la mémoire).

brusquement la composition du *Novum Organum* pour vaquer à un travail qui lui sembla plus pressé.

PRÉPARATION DE L'HISTOIRE NATURELLE [1]

Si Bacon jugea bon d'interrompre la rédaction du *Novum Organum*, c'est qu'il crut urgent de s'occuper sans retard de l'*Histoire naturelle et expérimentale* qui devait former la troisième Partie de l'*Instauratio Magna*. Aussi, dans l'édition *princeps* du *Novum Organum* (1620), publia-t-il la *Préparation à l'Histoire naturelle et expérimentale (Parasceve ad Historiam naturalem et experimentalem)*. Dans la Préface qui la présente il remarque qu'elle fait partie intégrante de l'*Organum* : sa place normale eût été au paragraphe huitième annoncé comme devant exposer la manière de préparer les recherches *(Parascevæ inquisitionum)* [2]. S'il tient à combler cette lacune avant les autres, et à tracer de suite une esquisse de l'Histoire naturelle telle qu'il la conçoit, c'est qu'à ses yeux la composition d'une histoire de ce genre est d'une souveraine importance *(quod hujusmodi historia, qualem animo metimur et mox describemus, res perquam magnæ molis sit)* [3]. Rien en effet de plus pressé que de recueillir une grande quantité de matériaux, sur lesquels puisse s'exercer l'induction. « C'est l'unique fondement solide de la philosophie vraie et active [4] ». Le plus profond génie ne peut suppléer à la connaissance des faits. Il faut donc exécuter « cette *Histoire première* » ou « *Histoire mère* » ou abandonner l'entreprise *(Itaque aut hoc agendum est, aut negotium deserendum)* [5].

Une autre raison décisive poussa Bacon à hâter la publication de la *Parasceve*. La composition d'une Histoire naturelle est une œuvre immense, puisqu'il s'agit de rassembler des matériaux innombrables et disséminés. Elle exige le concours de zélés collaborateurs. Cette besogne est du reste à la portée de presque tout le monde. De la sorte, Bacon pourra consacrer ses loisirs à l'achèvement de l'œuvre principale, la Méthode, qui doit guider l'intelligence dans ses recherches [6].

Quand cette Histoire, fournie de matériaux abondants et bien disposés, sera terminée, la connaissance de la nature et l'invention des sciences seront l'affaire d'un petit nombre d'années [7].

Après avoir mis en lumière, dans cette Préface, la nécessité et les avantages d'une *Histoire naturelle*, l'auteur se charge lui-même d'exécuter la partie capitale du travail *(Quod autem caput rei est)* [8]. Il

1. *Parasceve ad Historiam naturalem et experimentalem*, Sp. I, 391-411 — B. II 234-254.
2. Cf. *infra*, p. 368.
3. *Descriptio Historiæ naturalis et experimentalis, qualis sufficiat et sit in ordine ad basin et fundamenta Philosophiæ veræ*, Sp. I, 393 — B. II, 234.
4. Hoc enim solo et unico modo fundamenta philosophiæ veræ et activæ stabiliri possunt *(Descriptio...*, Sp. I, 394 — B. II, 235).
5. *Descriptio...*, Sp. I, 394 — B. II, 235.
6. *Descriptio...*, Sp. I, 393-394 — B. II, 234-235.
7. *Descriptio...*, Sp. I, 394 — B. II, 235.
8. *Descriptio...*, Sp. I, 394 — B. II, 235.

explique donc de quelle façon il faut entendre et rédiger cette Histoire [1], afin que ceux qui voudront bien recueillir les faits soient dirigés dans leur choix et fassent une œuvre qui réponde au but scientifique qu'il poursuit [2].

Bacon se réserve d'écrire lui-même un jour l'Histoire des forces cardinales ou primordiales et universelles de la nature [3]. En attendant, il se contente de dresser un *Catalogue* des *Histoires particulières*, au nombre de cent trente [4], promettant d'esquisser plus tard, dès qu'il aura des loisirs, quelques-unes de ces histoires particulières.

IIIe PARTIE

PHÉNOMÈNES DE L'UNIVERS OU HISTOIRE NATURELLE ET EXPÉRIMENTALE POUR POSER LES FONDEMENTS DE LA PHILOSOPHIE

(PHÆNOMENA UNIVERSI SIVE HISTORIA NATURALIS ET EXPERIMENTALIS AD CONDENDAM PHILOSOPHIAM [5])

Le *Novum Organum* a indiqué comment se fait la science. Mais l'édifice scientifique reste tout entier à construire. Cette construction exige, d'après Bacon, plusieurs opérations préparatoires. Avant tout, on doit constituer un vaste recueil de faits et d'observations et passer en revue « l'armée des œuvres divines très sévèrement triées » *(... justum divinorum operum exercitum severissimo delectu comparavimus)* [6], afin de « fournir à l'intelligence une matière de choix bien préparée » *(... materiam intellectui præberi probam et præparatam)* [7]. Bref, la troisième Partie de la *Restauration* sera une *Histoire naturelle* qui puisse servir de base à la Philosophie véritable.

Bacon attache une telle importance à cette Histoire, qu'il a exposé, à plusieurs reprises, la façon dont elle doit être exécutée, et la nature des matériaux qui doivent en faire partie [8]. Le but n'est point de piquer la curiosité, comme il a été jusqu'ici de mode, par des descriptions de phénomènes rares et de choses amusantes. Mais il s'agit d'instruire et d'accumuler des matériaux pour le travail de l'induction, en formant un vaste répertoire des faits que présente l'univers, quelque vulgaires qu'ils puissent sembler à première vue, car il faut

1. *Aphorismi de conficienda Historia prima*, Sp. I, 395-403 — B. II, 236-247.
2. *Descriptio...*, Sp. I, 394 — B. II, 235.
3. *Aphorismi...*, X, Sp. I, 403 — B. II, 246. Cf. *Distributio Operis*, Sp. I, 142, § *Neque* — B. I, 27, § 22.
4. *Catalogus Historiarum particularium secundum capita*, Sp. I, 405-410 — B. II, 247-254. Cf. *supra*, p. 299, § *Bacon se réserve*.
5. *Historia naturalis et experimentalis...*, Sp. II, 7-680 — B. II, 255-292.
6-7. *Distributio Operis*, Sp. I, 143 — B. I, 29, § 26 ; 25.
8. Cf. *Distributio Operis*, Sp. I, 140-143 — B. I, 25-29, § 16-26. — Cf. *Novum Organum*, L. I, § 98-102, Sp. I, 202-204 — B. II, 59-61. — *Parasceve ad Historiam naturalem...*, Sp. I, 393-403 — B. II, 234-247 — *Præfatio Historiæ naturali destinata*, Sp. III, 685-691 — B. II, 264-272.

rechercher les expériences lumineuses plus que les expériences fructueuses [1].

Il convient d'énumérer maintenant les divers morceaux terminés, ébauchés ou interrompus que Bacon avait destinés à cette troisième Partie :

1° Dédicace au Prince Charles, fils de Jacques Ier [2].

Dans cette Epître, écrite en 1622 et mise en tête de l'*Histoire des Vents*, Bacon s'engage à rédiger chaque mois un ou plusieurs traités [3] (selon la difficulté et longueur du sujet) sur une des parties de l'*Histoire naturelle*. Imprudente promesse qui n'a eu, nous le savons, qu'un commencement d'exécution.

2° Avertissement touchant l'Histoire naturelle et expérimentale *(De Historia naturali et experimentali Monitum)* [4].

Dans cet Avertissement qui, comme la Dédicace et le morceau suivant, parut avec l'*Histoire des Vents*, Bacon, après avoir blâmé la manie de faire des systèmes et montré la nécessité de recourir à l'expérience, annonce qu'il va commencer la IIIe Partie de la *Restauration*, quoique la IIe ne soit pas encore achevée, parce que l'on ne saurait guère utiliser la Méthode nouvelle, fût-elle complète, si l'on n'a pas de matériaux à sa disposition. L'*Histoire naturelle* au contraire, même sans la Méthode, peut rendre de grands services aux sciences. *(Itaque huc res redit, ut Organum nostrum, etiamsi fuerit absolutum, absque Historia naturali non multum ; Historia naturalis absque Organo non parum instaurationem scientiarum sit provectura)* [5]. Son exemple d'ailleurs décidera, il l'espère du moins, quelques personnes à l'aider dans sa lourde entreprise.

3° Règle de la présente Histoire *(Norma Historiæ præsentis)* [6].

Bacon y expose le plan qu'il compte suivre en rédigeant son Histoire naturelle. Mais cette Histoire, telle qu'elle est ici conçue, n'est pas conforme à l'Histoire Naturelle, promise ailleurs pour la IIIe Partie et telle qu'elle est réalisée dans *Sylva sylvarum*. C'est déjà une ébauche de la IVe Partie et même de la VIe, car il y est question de dresser les Tables des objets à rechercher sur une matière déterminée *(Topica sive Articuli inquisitionum)* et de formuler des Règles provisoires *(Canones mobiles)* [6].

4° Abécédaire de la Nature *(Abecedarium Naturæ)*.

Bacon nous dit, au début de la *Règle de son Histoire naturelle* [8], qu'il compte ajouter, au *Catalogue* [9] des Histoires placé à la suite de l'*Organum*, un *Abécédaire de la Nature*. Le *Catalogue* contient une liste des choses *concrètes*. L'*Abécédaire* devait contenir la liste

1. *Præfatio Historiæ naturalis...*, Sp. III, 685-688 — B. II, 265-268, § 18-20.
2. Cf. Sp. II, 9 — B. II, 257.
3. Cf. Sp. II, 9 — B. II, 257.
4. *Monitum*, Sp. II, 13-16 — B. II, 258-261.
5. *Monitum*, Sp. II, 16 — B. II, 261.
6. *Norma...*, Sp. II, 17-18 — B. II, 261-263.
7. *Norma...*, Sp. I, 18 — B. II, 263, § 16.
8. *Norma...*, Sp. II, 17 — B. II, 261, § 4.
9. *Catalogus*, Sp. I, 405-410 — B. II, 247-254.

des qualités *abstraites* ou métaphysiques de la matière, qu'il appelle aussi les « conditions des êtres qui semblent transcendants » *(conditiones entium quæ videntur esse tanquam transcendentia)* [1], à savoir : *l'être et le non être, le possible et l'impossible, le beaucoup et le peu, le durable et le transitoire, le naturel et le monstrueux, le naturel et l'artificiel.* Cet *Abécédaire* devait être une introduction à la partie de l'*Histoire naturelle* qui s'occupait des natures abstraites *(Tituli de naturis abstractis)* [2]. Comparant les qualités les plus simples de la matière, d'où résultent les phénomènes de la nature, aux lettres élémentaires dont les combinaisons variées produisent les écrits de toute espèce [3], Bacon avait adopté le nom d'*Abécédaire* pour caractériser le genre de l'ouvrage.

Mais, au témoignage de Rawley [4], « cet écrit métaphysique » a été perdu, on ne sait comment. Deux courts fragments [5], retrouvés plus tard par le Docteur Tenison, semblent se rapporter à l'original disparu. Le premier se réfère à l'*Abécédaire* lui-même ; le second, à la manière de traiter le sujet : Règle de l'Abécédaire *(Norma Abecedarii)*, qui fait pendant à la Règle de son Histoire naturelle *(Norma præsentis Historiæ)*. Cette manière est conforme, en effet, à celle que Bacon a suivie pour les *Histoires particulières.*

5° Préface destinée a l'Histoire naturelle *(Historiæ naturalis ad condendam Philosophiam Præfatio destinata)* [6].

Ce morceau fut écrit par Bacon pour servir de Préface à l'*Histoire Naturelle* : il y fait ressortir son importance et y décrit la façon de la composer, comme on l'a dit plus haut [7]. Mais l'*Histoire Naturelle* n'ayant point été terminée, cette Préface resta sans objet.

Après ces œuvres préliminaires viennent les travaux que Bacon entreprit sur l'*Histoire Naturelle* elle-même. Ils forment deux catégories : les *Histoires particulières* et l'*Histoire première.*

A. — **Histoires particulières**, méthodiquement ordonnées, où l'auteur a colligé et classé tous les faits relatifs à un même sujet, avec le souci d'en dégager quelques inductions provisoires. Telles sont :

1° Histoire des Vents *(Historia Ventorum*, Londres, 1622) [8].

2° Histoire de la Vie et de la Mort *(Historia Vitæ et Mortis*, Londres, 1623) [9].

Ces deux histoires furent publiées par Bacon lui-même.

1. *Abecedarium*, Sp. II, 86-87 — B. II, 288-290.
2. *Norma...*, Sp. II, 17 — B. II, 261, § 4.
3. ... Ut liquido appareat ea [experimenta longe subtiliora et simplicia] non propter se quæsita esse, sed ita prorsus se habeant illa ad res et opera, quemadmodum literæ alphabeti se habeant ad orationem et verba... *(Distributio Operis*, Sp. I, 142 — B. I, 28, § 23. Cf. *Cogitationes de Natura rerum*, Cogit. IV, Sp. III, 22 — B. III, 92, § 3).
4. *Abecedarium naturæ*, scriptum metaphysicum, quod nescio quo malo fato periit (Rawley, *Nobilissimi auctoris vita*, B. I, lxxix, § 10 — Sp. I, 9).
5. *Abecedarium naturæ*, *Norma Abecedarii*, Sp. II, 85-88 — B. II, 288-292.
6. *Præfatio destinata...*, Sp. III, 685-691 — B. II, 264-272. Voir la Préface de Spedding, Sp. III, 683-684.
7. Cf. *supra*, p. 299-300.
8. *Historia Ventorum*, Sp. II, 19-78.
9. *Historia Vitæ et Mortis*, Sp. II, 101-226.

3° Histoire de la Densité et de la Rareté *(Historia Densi et Rari)* [1], publiée en 1658 par RAWLEY.

4° Histoire du Son et de l'Audition *(Historia Soni et Auditus)* [2]. Elle n'est pas complètement achevée. Rawley l'édita en 1658.

Des autres Histoires particulières, Bacon n'a écrit que l'entrée en matière *(aditus)* ou de courts fragments. Ce sont :

a) Histoire de la Pesanteur et de la Légèreté *(Historia Gravis et Levis)* [3].

b) Histoire de la Sympathie et de l'Antipathie des choses *(Historia Sympathiæ et Antipathiæ rerum)* [4].

c) Histoire du Soufre, du Mercure et du Sel *(Historia Sulphuris, Mercurii et Salis)* [5].

d) Recherche sur l'aimant *(Inquisitio de Magnete)* [6].

e) On peut rapporter ici, comme étant en connexion avec l'*Histoire naturelle*, un certain nombre de Notes, sans grande valeur, que Tenison publia, en 1679, sous ce titre : *Physiological and Medical Remains* [7]. On y trouve, par exemple, des questions sur les minéraux, des expériences sur le poids dans l'air et dans l'eau, des observations sur l'attraction.

B. — **Histoire première ou brute** *(Historia prima, pura)*, où sont relatés, au fur et à mesure qu'ils se rencontrent, les faits de toute sorte qui peuvent fournir des matériaux aux diverses Histoires particulières. Ce projet a trouvé sa réalisation dans l'ouvrage intitulé : *Sylva sylvarum* [8] (Forêt de forêts) [9]. C'est en effet un répertoire considérable d'observations et d'expériences, accumulées sans ordre, pour alimenter les Histoires particulières méthodiquement disposées. Il est divisé en dix centuries subdivisées en mille paragraphes.

Dans ce recueil de matériaux amassés pêle-mêle, sans critique suffisante, les faits extraordinaires abondent [10]. Pour le remplir, outre ses propres observations, Bacon a fait des emprunts surtout aux ouvrages suivants : *Problemata Meteorologica* (ARISTOTE), *De Mirabilibus Auscultationibus* (attribué alors à ARISTOTE), *Historia naturalis* (de PLINE), *Magiæ naturalis Libri XX* (1589, de PORTA), *A Relation of a Journey begun an. Dom.* 1610, *in Four Books* (1615, de GEORGE SANDYS), *De Subtilitate Libri XXI* (1545, de CARDANO), *Adversus Cardanum* (1557, de J.-C. SCALIGER).

C'est le dernier ouvrage qu'ait composé Bacon. Il n'a été publié

1. *Historia Densi et Rari*, Sp. II, 241-305. — Cf. un fragment qui se rapporte à ce sujet : *Phænomena Universi*, Sp. III, 691-712.
2. *Historia Soni et Auditus*, Sp. III, 657-680.
3. *Historia Gravis et Levis*, Sp. II, 80.
4. *Historia Sympathiæ et Antipathiæ rerum*, Sp. II, 81.
5. *Historia Sulphuris, Mercurii et Salis*, Sp. II, 82-83.
6. *Inquisitio de Magnete*, Sp. II, 311-312.
7. Cf. Sp. III, 799-836.
8. *Sylva Sylvarum*, Sp. II, 331-680.
9. Bacon compare les faits qui s'entremêlent dans la nature à des forêts touffues (*sylvæ opacæ*. Cf. *infra*, p. 303). De là ce titre, étrange à première vue, « *Forêt de forêts* », donné au recueil qui doit contenir l'ensemble de ces faits.
10. Cf. R. LESLIE ELLIS, *Preface to the Sylva sylvarum*, Sp. II, 325-329.

qu'en 1627, l'année qui suivit sa mort, par Rawley [1]. Celui-ci avait d'ailleurs collaboré à la rédaction. La *Préface* mise en tête est aussi leur œuvre commune. Paru en anglais, *Sylva sylvarum* fut traduit plus tard (Leyde, 1648) par JACQUES GRUTER.

IVe PARTIE

ÉCHELLE DE L'INTELLIGENCE OU FIL DU LABYRINTHE

(SCALA INTELLECTUS SIVE FILUM LABYRINTHI)

Les phénomènes une fois recueillis, on doit les hiérarchiser selon le plan tracé dans le *Novum Organum*. Tel est l'objet de cette quatrième Partie. Il faut montrer, non plus d'une façon théorique, comme dans la seconde Partie, mais d'une façon pratique, par de nombreux exemples, comment l'esprit humain, aidé de l'induction, doit s'élever des faits individuels aux vérités générales ou descendre des vérités générales aux applications particulières. Cette double opération serait assez bien figurée par une échelle, ascendante et descendante. De là ce titre métaphorique donné à la quatrième Partie : *Scala Intellectus*. Les exemples ainsi proposés serviront de fil conducteur pour guider la marche à travers le dédale des faits réunis pêle-mêle dans l'*Histoire naturelle*. De là cette seconde appellation : *Filum labyrinthi*.

Bacon s'est plusieurs fois nettement expliqué sur son but, notamment dans la Préface projetée pour cette quatrième Partie. Après avoir décrit les abords des chemins à suivre dans le second Livre *(initia viarum secundo libro descripsimus)* [2], Bacon, dans le troisième, qui traite des phénomènes et de l'histoire de l'univers, a pénétré dans les forêts touffues et obscures de la nature *(in quo certe sylvas naturæ, et variatione infinita experimentorum veluti foliis opacas et obscuras... penetravimus et præterivimus)* [3]. Maintenant l'entreprise devient plus ardue *(nunc... ad magis ardua pervenimus)* [4]. Il s'agit de passer, par un sentier sûr mais encore inexploré, des faits particuliers aux considérations générales *(Nam ab historia ad universalia certo atque constanti tramite (licet via nova et intentata) ducemus)* [5]. « Celui qui saura maîtriser son jugement et, dans l'ascension qu'il tente, s'astreindre, au prix d'une infatigable patience, à ne franchir les sommités des choses que graduellement, l'une après l'autre, comme on fait pour les cimes des monts, celui-là atteindra en temps opportun les pics les plus élevés de la nature, station sereine, d'où, après avoir contemplé le magnifique ensemble des choses, il pourra par une pente douce descendre à toutes les applications usuelles [6]. »

1. Ultimum locum tenuit *Sylva sylvarum sive Historia naturalis*, opus anglicum (RAWLEY, *Nobiliss. Viri Vita*, B. I, LXXX, § 10 — Sp. I, 10).

2-3-4-5. *Præfatio destinata*, Sp. II, 688-689 — B. II, 297, § 2. — Cf. *Distributio Operis*, Sp. I, 143 — B. I, 29-30, § 27.

6. Qui autem judicium cohibere et gradatim adscendere et rerum veluti montium juga, unum primo, deinde alterum ac rursus alterum superare cum patientia vera et indefessa sustinuerit, ille ad summitates et vertices naturæ mature perveniet, ubi et statio serena, et pulcherrimus rerum prospectus, et descensus molli clivo ducens ad omnes practicas *(Præfat. destinata*, Sp. II, 689 — B. II, 297, § 2).

Après cette envolée poétique (notre philosophe abuse des images et des comparaisons), il exprime sa pensée en termes plus prosaïques et plus nets : « De même qu'au second Livre nous avons consigné les préceptes de l'investigation vraie et légitime sur les choses, ici notre dessein est d'en proposer et décrire, selon la variété des sujets, les modèles sous la forme, éprouvée et choisie, qui nous paraît parfaitement concorder avec la vérité [1]. » Ailleurs il précise mieux encore sa pensée : « Nous ne parlons pas de ces exemples qu'on ajoute à chaque précepte et à chaque règle pour les éclaircir (car nous l'avons déjà fait abondamment dans la seconde Partie) ; mais nous entendons fournir des types et modèles proprement dits, qui mettent sous les yeux toute la marche, la continuité du procédé d'invention et l'ordre que l'esprit humain doit suivre, pour inventer, dans certains sujets variés et remarquables. Car (ce rapprochement me vient à l'esprit), en Mathématique, quand la figuration se dresse devant vous, la démonstration suit facile et limpide ; sans ce secours, tout semble, au contraire, enveloppé et plus subtil qu'il ne l'est réellement. C'est pourquoi nous avons consacré à cette sorte d'exemples la quatrième Partie de notre ouvrage, qui n'est, en réalité, qu'une application particulière et développée de la seconde Partie [2]. »

Pour réaliser ce but, Bacon avait le projet de faire entrer dans cette quatrième Partie des *Topiques* et des *Tables* :

1° **Topiques** ou **Articles de recherches** *(Topica sive Articuli inquisitionum)*, qui devaient indiquer les plus importantes questions à traiter sur chacune des *Histoires particulières* [3], dont il avait composé le *Catalogue*. On rencontre déjà, dans les *Histoires particulières* qu'il a composées, quelques exemples de ces Topiques [4]. Aussi les présente-t-il comme une préparation à la quatrième Partie [5].

1. Itaque consilium nostrum est veræ et legitimæ de rebus inquisitionis, ut in secundo libro præcepta, ita hic exemplaria proponere et describere pro varietate subjectorum, idque ea forma, quam cum veritate summum consensum habere putamus atque ut probatam et electam tradimus *(Præf. destinata*, Sp. II, 689 — B. II, 297-298, § 3).

2. Neque de iis exemplis loquimur quæ singulis præceptis ac regulis illustrandi gratia adjiciuntur (hoc enim in secunda parte operis abunde præstitimus) ; sed plane typos intelligimus et plasmata, quæ universum mentis processum atque inveniendi continuatam fabricam et ordinem in certis subjectis, iisque variis et insignibus, tanquam sub oculos ponant. Etenim nobis in mentem venit, in mathematicis, adstante machina, sequi demonstrationem facilem et perspicuam ; contra, absque hac commoditate, omnia videri involuta et quam revera sunt subtiliora. Itaque hujusmodi exemplis quartam partem nostri operis attribuimus ; quæ revera nil aliud est quam secundæ partis applicatio particularis et explicata *(Distributio Operis*, Sp. I, 143, § *Horum* — B. I, 29-30, § 27).

3. *Parasceve ad Historiam naturalem*, § X, Sp. I, 403 — B. II, 246-247.

4. Voir : *Topica particularia sive Articuli inquisitionis de Ventis*, Sp. II, 20-25. — *Topica particularia sive Articuli inquisitionis de Vita et Morte*, Sp. II, 108-110 — On en trouve aussi un exemple dans le *De Augmentis*, L. V, C. III (Sp. I, 635-639 — B. I, 265-270, § 4-6) : *Topica particularia sive Articuli inquisitionis de Gravi et Levi.*

5. Patet, ex antedictis, Historiam præsentem, non tantum Tertiæ Partis Instaurationis vices supplere, sed præparationem esse non contemnendam ad Quartam propter titulos ex Abecedario et Topica... *(Norma Historiæ præsentis*, Sp. II, 18 au bas — B. II, 263, § 16).

2° **Tables d'invention** *(Tabulæ inveniendi)*, qui devaient contenir, pour répondre aux questions posées dans les *Topiques*, tous les faits pouvant servir à résoudre ces questions [1]. Les faits auraient été rangés dans un ordre analogue à celui qu'on trouve dans le *Novum Organum* pour la recherche de la forme de la chaleur [2]. C'est le seul modèle complet de ce genre de Tables que nous ait laissé Bacon. La confection des Tables est une partie importante dans l'art d'interpréter la nature, puisqu'elles sont destinées à préparer le travail de l'induction. « C'est pourquoi il faut dresser les Tables et Coordinations d'exemples en les disposant de telle façon que l'intelligence puisse agir facilement sur eux [3]. »

Trois morceaux seulement semblent appartenir proprement à cette Quatrième Partie :

1° Préface projetée *(Præfatio destinata)* [4]. Elle fut publiée pour la première fois en 1653 par I. Gruter. Son objet est d'indiquer les ouvrages que doit renfermer la Quatrième Partie.

2° Fil du Labyrinthe ou Recherche régulière sur le Mouvement *(Filum Labyrinthi sive Inquisitio legitima de Motu)* [5]. Ce fragment, qui fut aussi publié par I. Gruter, porte le titre que Bacon avait donné subsidiairement à la Quatrième Partie.

Le Fil du Labyrinthe, qui doit signaler les diverses recherches à faire sur le mouvement, et tracer le plan à suivre dans cette enquête, est précédé d'un *Avis au lecteur (Fr. Bacon Lectori)*. Bacon y déclare qu'il inaugure une voie complètement nouvelle d'exposition appropriée à la réalité même : il ne dispute pas et n'apporte point des exemples rares et épars ; mais il s'appuye sur des expériences accumulées, s'efforçant de conduire les hommes à la source des choses [6].

Le morceau lui-même débute par une liste des Tables qu'il faut dresser en vue des recherches à faire sur le mouvement. Ces Tables forment deux Séries :

1re **Série** : elle comprend les Tables où doivent être relatés, tels qu'ils s'offrent, les faits, les plus ostensibles, se rapportant à un objet déterminé de recherche. L'auteur l'appelle Machine inférieure de l'entendement ou suite de Cahiers relatifs à l'apparence première *(Machina intellectus inferior seu sequela Chartarum ad apparentiam*

1. ... Visum est ei *Tabulas inveniendi* sive legitimæ inquisitionis formulas, hoc est materiem particularium ad opus intellectus ordinatam, in aliquibus subjectis, proponi tanquam ad exemplum et operis descriptionem fere visibilem *(Cogitata et Visa*, Sp. III, 619, et note 4, — B. II, 389 — Cf. *Novum Organum*, L. I, § 92 et 117, Sp. I, 199 ; 212 — B. II, 55, 70.

2. *Novum Organum*, L. II, § 11-20, Sp. I, 236-268 — B. II, 92-125. — Cf. Sp. III, 644-652, un fragment : *Inquisitio legitima de Calore et Frigore.*

3. Itaque formandæ sunt Tabulæ et Coordinationes instantiarum tali modo et instructione ut in eas agere possit intellectus *(Novum Organum*, L. II, § 10, Sp. I, 236 — B. II, 92. — Cf. N. O, L. I, § 102, Sp. I, 204 — B. II, 61).

4. *Præfatio destinata*, Sp. II, 687-689 — B. II, 295-298.

5. *Filum Labyrinthi*, Sp. III, 632-640 — B. II, 299-314. — Cf. Sp. III, 625-631.

6. Itaque et novam prorsus tradendi viam ingressi sumus, rei ipsi convenientem : non disputando, aut exempla rara et sparsa adducendo... ; sed experientiam coacervatam et continuam adhibuimus atque homines ad fontes rerum adduximus... (*Fr. Bacon Lectori*, Sp. III, 633 — B. II, 300, § 2).

primam), parce qu'elles sont surtout destinées à aider la mémoire et ne mènent pas l'intelligence au delà de ce qui apparaît de prime abord. Dans cette première classe sont énumérées dix-neuf Tables, où devra prendre place tout ce que l'on pourra découvrir sur le mouvement envisagé dans ses diverses espèces, dans ses causes, dans ses moyens, dans ses effets, etc. [1]. Bacon signale ensuite les nombreux avantages qu'on peut retirer de l'usage de ces Tables.

2e **Série** : Bacon l'appelle Machine supérieure de l'entendement ou suite de Cahiers relatifs à la deuxième apparence *(Machina intellectus superior sive sequela Chartarum ad apparentiam secundam)*. Cette seconde Série devait comprendre des Tables ou Cahiers [2] nouveaux *(Chartæ novellæ)*, dont la destination est plus haute que celle assignée aux Tables de la première Série : leur rôle sera d'aider l'intelligence à connaître ce qui est caché, à pénétrer jusqu'à la *forme* ou essence des choses. L'auteur n'a donné que le titre de la Machine supérieure, sans mentionner aucune des Nouvelles Tables, où les faits, empruntés aux Tables de la première Série, auraient été disposés de la façon la plus apte à préparer le travail de l'induction. Ces Tables nouvelles, que Bacon nomme aussi *Tables d'invention*, ne sont rien autre que les *Tables de présence, d'absence et de degrés*. Il en a présenté quelques spécimens, notamment dans le *Novum Organum* [3] à propos de la chaleur. Mais leur place propre était dans la Quatrième Partie. Bacon a décrit, en plusieurs endroits [4], la fonction que devait remplir cette double Série de Tables dans le mécanisme de la nouvelle Méthode.

3o Modèle d'une recherche sur la Lumière *(Topica inquisitionis de Luce et Lumine)* [5]. Après avoir appliqué aux faits de lumière la méthode des trois tables *(présence, absence* et *degrés)*, Bacon envisage la lumière sous différents aspects *(couleur, réflexion, multiplication*, etc.). Mais l'application de la méthode reste incomplète, parce qu'il ne dégage des faits aucune conclusion sur la *forme* ou nature de la lumière. I. Gruter publia ce morceau en 1653, et Rawley, en 1658, d'après une autre copie [6].

1. Cf. Bouillet, t. II, p. 505-507, § 3.
2. Bacon emploie comme synonymes Table et Cahier. Cf. *infra*, note 4.
3. *Novum Organum*, L. II, Aph. 11-20, Sp. I, 236-268 — B. II, 92-125.
4. Primo docebimus qualia sint ea, quæ circa subjectum datum sive propositum (discurrendo per historiam) inquiri debeant, quod est instar Topicæ. Secundo, quo ordine illa disponi oporteat et in tabulas digeri. Neque tamen ullo modo speramus veram rei venam, quæ ex analogia universi sit, jam a principio inveniri posse, ut eam partitio sequatur, sed tantum apparentem, ut res aliquo modo secetur in partes... Tertio itaque ostendemus quo modo et quo tempore inquisitio sit reintegranda, et chartæ sive tabulæ præcedentes in chartas novellas transportandæ, et quoties inquisitio sit repetenda. *(Secundæ Partis Delineatio*, Sp. III, 553 — B. II, 411, § 10. — Cf. *De Interpretatione Naturæ Sententiæ* XII, § 10, Sp. III, 787 — B. II, 338).
5. *Topica inquisitionis de Luce...*, Sp. II, 317-322 — B. II, 309-314.
6. Cf. Spedding, *Preface to Topica inquisitionis de luce...*, T. II, 315-316.

Ve PARTIE

PRODROMES OU ANTICIPATIONS DE LA PHILOSOPHIE SECONDE

(PRODROMI SIVE ANTICIPATIONES PHILOSOPHIÆ SECUNDÆ)

Bacon avait l'intention de mettre, dans cette Ve Partie, les résultats *(inventions, jugements, additions)* qu'il avait obtenus par l'emploi de la méthode ordinaire [1]. Cette méthode, fruit d'une expérience imparfaite, telle qu'on la pratique communément, est une sorte de divination qu'un long commerce avec la nature fait peu à peu acquérir. Il l'appelle *Anticipation* pour la distinguer de la méthode véritable, méthode inductive, qui est l'*Interprétation* légitime de la nature.

L'édifice de la science est encore à construire : c'est le travail réservé à la VIe Partie. Mais, avant d'être en état de mettre la main à l'œuvre, Bacon a jugé convenable de ne pas rejeter les observations et inventions déjà faites au moyen de la méthode commune. En attendant la construction définitive, elles serviront d'abri provisoire : il les regarde comme des tentes placées sur la route *(veluti tabernaculorum in via positorum vicè fungi)* [2], où l'esprit, en quête de connaissances plus certaines, puisse se reposer quelque peu *(ut mens, ad certiora contendens, in iis paulisper acquiescat)* [3].

Lorsque Bacon parle de ses *Prodromes*, il en parle, non comme d'une idée à réaliser, mais comme d'une œuvre déjà en voie d'exécution et même assez avancée [4]. Cependant il n'a pas explicitement indiqué les opuscules qui devaient composer cette Ve Partie, se contentant d'en fournir ce signalement général : ceux qui traitent de la philosophie naturelle selon les principes de la méthode vulgaire, lesquels ne confèrent aux résultats qu'une valeur plus ou moins probable [5]. Or, d'après ce critérium, il convient de ranger dans cette Ve Partie les travaux suivants, que Bacon présente comme des œuvres provisoires ou de simples anticipations, ce qui constitue précisément la caractéristique des *Prodromi* [6] :

1° Pensées sur la Nature des choses *(Cogitationes de Natura rerum)* [7].

1. Quamobrem quintam partem operis ex iis conficimus, quæ a nobis aut inventa, aut probata, aut addita sunt ; neque id tamen ex rationibus atque præscriptis interpretandi, sed ex eodem intellectus usu, quem alii in inquirendo et inveniendo adhibere consueverunt. Etenim cum, ex perpetua nostra cum natura consuetudine, majora de meditationibus nostris quam pro ingenii viribus speramus ; tum poterunt ista veluti tabernaculorum in via positorum vice fungi, ut mens ad certiora contendens in iis paulisper acquiescat. *(Distributio Operis*, Sp. I, 144 — B. I, 30, § 28).

2-3. *Distributio Operis*, Sp. I, 144 — B. I, 30, § 28.

4. *Novum Organum*, L. I, § 116, Sp. I, 212 — B. II, 69.

5. Quamobrem nos quoque rationis ipsius communis et demonstrationum vulgarium (abdicato licet imperio earum) honesta opera utimur, atque ea, quæ nobis secundum eas inventa et judicata sunt, quæque plurimum et veritatis et utilitatis habere possunt, pari cum cæteris jure proponemus *(Præfatio destinata*, Sp. II, 691 — B. II, 318, § 2).

6. Cf. Spedding. II, 684-685 — B. II, xlii-xliv.

7. *Cogitationes de Natura rerum*, Sp. III, 15-35 — B. III, 83-107.

Ce court Traité en dix chapitres contient des vues détachées sur certaines questions de physique générale : atomes, vide, mouvement universel, repos apparent, ressemblances entre les corps célestes et les corps sublunaires, etc.

J. Spedding place la composition de cet opuscule vers 1605 [1]. Il fut publié par I. Gruter parmi les *Impetus philosophici* en 1653.

2° Du Flux et du Reflux de la Mer *(De Fluxu et Refluxu Maris)* [2].

Bacon soutient dans cette Dissertation que le flux et reflux ont pour cause la force qui, imprimant au ciel entier un mouvement de rotation, se propage jusqu'à la terre, mais en décroissant à mesure qu'elle approche du globe terrestre, qui est complètement immobile. Cet opuscule fut connu de Galilée, qui ne le jugea pas indigne d'une réfutation, comme Tobie Matthew en informa Bacon [3]. Galilée attribuait le mouvement de la mer à la rotation de la terre, en supposant que la marée n'a lieu que toutes les vingt-quatre heures. Ayant découvert la fausseté de cette affirmation [4], il supprima sa réfutation et donna plus tard une autre explication dans son *Dialogo... sopra i due massimi sistemi del mondo, tolemaico e copernicano* (1632).

Le *De Fluxu* a été écrit probablement vers 1616 [5].

3° Système du Ciel *(Thema Cœli)* [6].

Cet opuscule, publié par I. Gruter (1653), fut vraisemblablement composé vers 1612 [7], comme la *Descriptio Globi Intellectualis*, à laquelle il fait suite. Bacon y dresse le bilan provisoire [8] de ses opinions astronomiques. Il y traite de la matière ou substance des corps célestes et de leurs mouvements. Les astres sont formés d'une matière ignée condensée. Ils obéissent à deux sortes de mouvements : a) Cosmisques *(cosmici)*, qui appartiennent au monde entier. Le principal est celui par lequel tout le ciel, tournant sur les deux pôles, se dirige en vingt-quatre heures d'orient en occident. — b) Relatifs *(ad invicem)* : au nombre de quatre. Les corps célestes se meuvent autour de la terre ; mais, comme on ne peut complètement bannir le repos de l'univers, il convient de l'attribuer à la terre. La terre est immobile : c'est actuellement ce qui semble à Bacon le plus conforme à la vérité *(id enim nunc nobis videtur verius)* [9].

1. Spedding, *Preface to the Cogitationes...*, III, 14.
2. *De Fluxu et Refluxu Maris*, Sp. III, 47-61 — B. III, 65-82.
3. *Tobie Matthiew à Bacon*, Bruxelles, 4 avril 1619. Sp. L. VII, 36-37.
4. Bacon réfuta, à son tour, la solution de Galilée. Pour le faire, il a tort de nier la rotation de la terre ; mais il a raison de contester la supposition de Galilée sur le retour de la marée toutes les vingt-quatre heures. Cf. *Novum Organum*, L. II, § 46, Sp. I, 327 — B. II, 190-191.
5. L. Ellis, *Preface to the De Fluxu...*, Sp. III, 44.
6. Sp. III, 769-780 — B. III, 50-64.
7. *Preface to the Descriptio globi intellectualis*, Sp. III, 715 ; 716.
8. Constituemus itaque et nos *Thema Universi* pro modo historiæ quæ nobis hactenus cognita est ; omnia integra servantes judicio nostro, postquam historia et per historiam philosophia nostra inductiva magis adulta sit... Attamen testamur iterum nos hic teneri nolle. In his enim, ut in aliis, certi viæ nostræ sumus, certi sedis nostræ non sumus *(Thema cœli*, Sp. III, 769 et 780 — B. III, 50 et 64 ; § 1 et 27). Cf. *Præfatio destinata Prodromis*, Sp. II, 691-692 — B. II, 319, § 2.
9. *Thema cœli*, Sp. III, 773 — B. III, 55, § 8. — Dans ses ouvrages ultérieurs, Bacon se prononce plus catégoriquement contre la rotation de la terre. Cf. *Novum Organum*,

On doit mentionner ici la *Descriptio Globi Intellectualis*. Dans l'édition originale de la *Descriptio* et du *Thema cœli* due à I. Gruber, ces deux morceaux se suivent, uniquement séparés par le titre. Il y a entre eux une étroite connexion. Dans les derniers chapitres (V, VI et VII) [1] de la *Description*, Bacon s'était posé plusieurs questions relatives aux corps célestes. Or le *Système du ciel* s'efforce précisément de résoudre deux de ces questions : celles qui concernent la matière et le mouvement des astres [2].

4° Des Principes et des Origines selon les fables de l'Amour et du Ciel ou Philosophie de Parménide, de Telesio et surtout de Démocrite traitée sous la forme allégorique de la fable de l'Amour *(De Principiis atque Originibus secundum fabulas Cupidinis et Cœli sive Parmenidis et Telesii et præcipue Democriti Philosophia tractata in fabula de Cupidine)* [3].

Comme beaucoup d'ouvrages de Bacon, le *Traité des Principes et des Origines* est resté inachevé. On ne sait au juste à quelle époque remonte sa composition [4]. Il est certain cependant qu'elle est postérieure au *De Sapientia Veterum* (1609), car le *De Principiis et Originibus* ne fait que développer la XIIe fable : *Cœlum sive Origines*, et la XVIIe : *Cupido sive Atomus*, esquissées dans le *De Sapientia* [5]. C'est I. Gruter qui publia en 1653 le *De Principiis*.

Cet opuscule ne ressemble point aux précédents : on y trouve un chapitre d'histoire de la philosophie mêlé à des explications allégoriques. Son objet est d'étudier les deux questions fondamentales de la Philosophie naturelle : celle des principes des choses et celle de leurs origines ou formation. La théorie atomistique de Démocrite semble à Bacon la meilleure réponse. Cette réponse est déjà contenue, sous le voile de l'allégorie, dans l'antique fable d'Eros ou de l'Amour, où est résolue la question des principes, et dans celle d'Uranus ou du Ciel, où est contenue la vérité sur la question des origines.

Bacon n'a même pas terminé la première partie. Après avoir décrit et réfuté les systèmes des philosophes, Thalès (l'eau), Anaximène (l'air), Héraclite (le feu), qui ne reconnaissent qu'un seul principe des choses, il commence l'exposition des systèmes, qui admettent plusieurs principes, par celui de Parménide (le ciel ou le feu, la terre ou le froid) que Telesio [6] a renouvelé. Des quatre objections formulées contre l'opinion de Parménide-Telesio, il n'en a développé qu'une

L. II, § 46, Sp. I, 327 — B. II, 190-191. — Après avoir rappelé la complication du système de Ptolémée, il dit : Atque harum suppositionum absurditas in motum terræ diurnum (quod nobis constat falsissimum esse) homines impegit. (*De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 552 — B. I, 175). — Laplace a pris la peine de réfuter Bacon. Cf *Essai philosophique sur les probabilités*, Paris, 1825[5], p. 255-256.

1. *Descriptio Globi Intellectualis*, Sp. III, 734-768 — B. III, 11-49.
2. Cf. Spedding, *Preface to the Descriptio Globi Intellectualis*, Sp. III, 716 sqq.
3. *De Principiis atque Originibus*... Sp., III, 79-118 — B. III, 109-155.
4. R. Leslie Ellis, *Preface to De Principiis atque Originibus*, Sp. III, 65.
5. *De Sapientia Veterum Liber ad Inclytam Academiam Cantabrigiensem*, Sp. VI, 649-650 ; 654-657 — B. III, 416-418 ; 422-425.
6. Cf. *supra*, p. 7-8.

seule. Le reste de la première question et toute la seconde se font désirer.

Il manque par conséquent la démonstration directe de la thèse chère à l'auteur : à savoir que la doctrine, voilée dans la fable de l'Amour et manifeste dans le système de Démocrite, est celle qui semble supérieure à toutes les autres sur la difficile question de l'essence de la matière. Il a simplement laissé un témoignage de son admiration excessive pour le philosophe d'Abdère. Sa philosophie, nous dit-il, n'a pu être détruite ni par le respect que provoquait la majestueuse doctrine de Platon, ni par les assauts violents d'Aristote, qui, à la manière des princes ottomans, ne croyait pouvoir assurer son règne qu'en égorgeant tous ses frères [1]. Si plus tard on a fini par lui préférer Platon et Aristote, c'est qu'au temps de l'invasion de Genséric, d'Attila et autres barbares, dans le lamentable naufrage de la science humaine, les philosophies platonicienne et aristotélicienne ont surnagé, comme il arrive aux corps légers et creux, tandis que les doctrines solides coulent au fond [2]. On trouvera sans doute que comparaison ne vaut pas raison.

Bacon avait déjà donné dans le *De Sapientia Veterum* un échantillon de ce genre hybride, qui consiste à mélanger mythologie et philosophie. Il était convaincu que certaines vérités, dont l'humanité avait perdu le souvenir précis, se retrouvaient, sous un voile allégorique, dans les fables des anciens poètes [3]. Cette conviction, dont il confesse l'ingénuité, le porta à se servir de ces fables pour expliquer les mystères de la nature. Mais qui ne voit combien il est difficile de démêler, à travers les broderies mythologiques, ce qui peut survivre, plus ou moins altéré, des traditions primitives ? En tout cas, cet amalgame de mythes et de philosophie n'est point de nature à favoriser la clarté de l'exposition.

Ce qui fait aujourd'hui l'intérêt de cet opuscule, c'est qu'on y rencontre un spécimen de la manière d'écrire l'histoire critique de la philosophie : après avoir dessiné la physionomie des divers systèmes, Bacon en fait ressortir les côtés faibles et leur oppose un petit nombre d'arguments qu'il juge péremptoires.

Malgré cette allure spéciale du *De Principiis*, on a cru pouvoir le rattacher à la Ve Partie de l'*Instauratio*. Bacon en effet comptait introduire dans ses *Prodromi* non seulement ses inventions, additions

1. Neque Aristotelis pugnæ et dimicationes (qui Ottomannorum more de regno suo philosophiæ anxius erat, nisi fratres trucidasset ; cui etiam curæ erat, ut ex ejus verbis liquet, ne quid posteri scilicet dubitarent) tantum sua violentia, nec etiam Platonis majestas et solennia tantum reverentia potuerunt, ut philosophiam hanc Democriti delerent (*De Principiis*..., Sp. III, 83-84 — B. III, 114, § 8).

2. Itaque non Aristoteles aut Plato, sed Gensericus et Attila et barbari hanc philosophiam [Democriti] pessumdederunt. Tum enim, postquam doctrina humana naufragium perpessa esset, tabulæ istæ Aristotelicæ et Platonicæ philosophiæ, tanquam materiæ cujusdam levioris et magis inflatæ, servatæ sunt et ad nos pervenerunt, dum magis solida mergerentur et in oblivionem fere venirent. Nobis vero digna videtur Democriti philosophia quæ a neglectu vindicetur, præsertim quando cum authoritate prisci seculi in plurimis consentiat. (*De Principiis*..., Sp. III, 84 — B. III, 115, § 8).

3. Bacon, *De Sapientia Veterum*, *Præfatio*, Sp. VI, 625 — B. III, 388.

ou opinions personnelles, mais encore les jugements qu'il portait sur les opinions des autres (... Ea quæ nobis secundum eas [*demonstrationes vulgares*] *inventa* et *judicata* sunt) [1]. Les opuscules : *Cogitationes de Natura rerum, De Fluxu et Refluxu maris, Thema Cœli* rentrent dans la première catégorie *(inventa)* ; le *De Principiis et Originibus* appartient à la seconde *(judicata)*.

Règles provisoires (*Canones mobiles*).

Les *Prodromi* auraient sans doute contenu un recueil de ce que Bacon appelle des Axiomes ébauchés *(Axiomata inchoata)* ou Règles provisoires *(Canones mobiles)*, parce qu'ils doivent céder la place aux axiomes parfaits ou règles définitives, que la VIe Partie a pour but de formuler.

Or, à la fin de trois ouvrages antérieurs, Bacon a dressé une liste de ces Règles mobiles : *Canones mobiles de Ventis* [2], *Canones mobiles de Duratione Vitæ et Forma Mortis* [3], *Canones mobiles de Denso et Raro* [4]. Comme ils peuvent donner une idée des *Canones mobiles* qu'auraient présentés les *Prodromes* ; comme, de plus, Bacon les appelle « une préparation non méprisable à la VIe Partie » *(præparationem esse non contemnendam... ad sextam* [Partem], *propter... canones)* [5], on a cru bon de les mentionner ici.

VIe PARTIE

PHILOSOPHIE SECONDE OU SCIENCE ACTIVE

(PHILOSOPHIA SECUNDA SIVE SCIENTIA ACTIVA)

La sixième et dernière Partie de l'*Instauratio Magna*, à laquelle toutes les autres sont subordonnées comme des servantes, devait dévoiler enfin cette Philosophie, qui est le résultat de la Méthode de recherche, seule légitime et féconde, telle que Bacon l'a exposée sous le titre de *Novum Organum*. S'il ne compte pas mener l'œuvre à terme, il espère du moins en offrir les prémices [6].

Les travaux d'approche (c'est-à-dire les cinq premières Parties),

1. *Præfatio destinata Prodromis*, Sp. II, 691 — B. II, 318, § 2. — Dans un passage parallèle *(Distributio Operis*, Sp. I, 144 — B. I, 30, § 28), au lieu de *judicata* on trouve *probata* ; de plus, une troisième catégorie est mentionnée *(addita)* ; ces additions aux inventions faites par d'autres rentrent dans la classe générale des *inventa* qui sont seuls signalés dans la *Préface destinée aux Prodromes*.

2. *Historia Ventorum*, Sp. II, 75-77 — B. II, 323-325.

3. *Historia Vitæ et Mortis*, Sp. II, 212-226 — B. II, 325-327.

4. *Historia Densi et Rari*, Sp. II, 302-304 — B. II, 327-329.

5. *Norma Historiæ præsentis*, Sp. II, 18 — B. II, 263, § 16.

6. Sexta tandem pars operis nostri (cui reliquæ inserviunt ac ministrant) eam demum recludit et proponit philosophiam, quæ ex hujusmodi (qualem ante docuimus et paravimus) inquisitione legitima et casta et severa educitur et constituitur. Hanc vero postremam partem perficere et ad exitum perducere res est et supra vires et ultra spes nostras collocata. Nos ei initia (ut speramus) non contemnenda... *(Distributio Operis*, Sp. I, 144 — B. I, 30-31, § 29.)

faits pour aplanir le terrain et le préparer à recevoir le grand édifice de la Philosophie nouvelle, ont été plus ou moins commencés ou dessinés. Aucun n'a été complètement exécuté, pas même le moins incomplet de tous, le *De Augmentis*, qui n'est qu'une réduction du vaste plan tracé dans la *Descriptio Globi Intellectualis*. Quant à la dernière Partie, le temple sacré, que Bacon voulait élever à la Science, il n'a même pas eu un commencement d'exécution. Ni une note, ni une préface ; rien.

Bacon a exprimé quelles magnifiques espérances il fondait sur la réalisation de cette VIe Partie ; mais il ne nous a point confié de quelle manière il fallait la réaliser. Nous savons qu'elle devait offrir toutes les vérités générales *(axiomata)*, découvertes par l'emploi de la Méthode nouvelle, c'est-à-dire la Méthode expérimentale, inductive, et dont l'ensemble constitue la Philosophie. Bacon appelle cette dernière Partie : *Philosophie seconde ou active.*

C'est une *Philosophie*, car, tandis que l'*Histoire naturelle* se borne à réunir des faits, elle vise à rassembler les lois qui rendent compte des faits.

C'est une Philosophie *seconde*, car, à la différence de la Philosophie *première* qui a pour rôle de recueillir les lois universelles régissant tous les ordres de faits [1], elle collige les lois s'appliquant aux divers ordres de faits.

C'est une Philosophie *active*, parce que la vraie science, au lieu d'être purement spéculative et conséquemment oiseuse, a l'action pour but et fournit des moyens aptes à produire des œuvres utiles.

Si Bacon caressa quelque temps l'illusion de traiter cette sixième Partie [2], il vit nettement un jour qu'une pareille entreprise dépassait de beaucoup ses forces et exigeait une longue série d'années [3], qu'il ne pouvait espérer. Comprenant enfin qu'elle doit être l'œuvre collective des siècles [4], il se consola ainsi : « Comme les plus grandes choses dépendent de leurs commencements, il me suffira d'avoir semé pour la Postérité et pour Dieu [5]. »

1. *De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. I, 542-543 — B. I, 164-165.

2. Il eut du moins l'espérance de la commencer : Nos ei [sextæ parti] initia (ut speramus) non contemnenda... *(Distributio Operis*, Sp. I, 144 — B. I, 31, § 29).

3. Quin nec spem habemus vitæ producendæ ad sextam Instaurationis partem... absolvendam... *(Novum Organum*, L. I, § 116, Sp. I, 212 — B. II, 69).

4. « De qua [sexta parte] spem omnino abjecimus ; sed a sæculis et posteritate fortasse pullulabit *(Epistola ad Patren Fulgentium*, 1625, Sp. VII, 532 — B. III, 552).

5. ... Sæculum forte integrum ad probandum ; complura autem sæcula ad perficiendum. Attamen, quoniam etiam res quæque maximæ initiis suis debentur, mihi satis fuerit sevisse Posteris et Deo Immortali... (*De Augmentis*, L. IX, C. I, Sp. I, 837 — B. I, 485.)

CHAPITRE IV

La Classification des Sciences.

Dans la seconde Partie du *De Augmentis* (L. II à IX) [1], Bacon se propose d'indiquer les moyens les plus propres à procurer l'avancement des sciences.

Il faudrait créer des établissements spéciaux pour la culture des sciences et des lettres (Collèges, Académies, Bibliothèques) ; accorder aux professeurs et aux savants des traitements plus élevés ; les mettre à même de faire, en les indemnisant des frais, toutes les recherches et expériences utiles ; examiner si les « prélections », disputes et autres exercices scolastiques sont en harmonie avec les besoins actuels et l'état des connaissances ; établir des communications régulières entre les divers Instituts scientifiques disséminés dans toute l'Europe [2]. Au début du Livre II, Bacon, qui avait cherché par des flatteries à intéresser l'amour-propre de Jacques Ier en faveur des sciences et des lettres, achève son préambule en affirmant que les remèdes, qu'il vient d'énumérer, exigent pour être bien appliqués une puissance vraiment royale *(opera sunt vere basilica)* [3].

Mais il est à la portée d'un simple particulier de passer en revue les sciences. Malgré la grandeur du travail, Bacon, stimulé par son ardent amour pour les choses de l'esprit, se décide à entreprendre ce voyage au long cours dans le monde scientifique *(Mihi igitur in anima est perambulationem doctrinarum et lustrationem generalem et fidelem aggredi)* [4], afin de distinguer les parties déjà cultivées de celles qui sont encore incultes et négligées. Un exact recensement des sciences peut seul permettre de noter les lacunes et les *desiderata* qu'elles présentent actuellement.

ARTICLE PREMIER. — EXPOSÉ DE LA CLASSIFICATION BACONIENNE

« La division la plus vraie de la science humaine est celle qui est tirée des trois facultés de l'âme raisonnable, siège de la science [5]. »

1. *De Augmentis*, L. II-IX, Sp. I, 485-840 — B. I, 99-488.
2. *De Augmentis*, L. II, Sp. I, 485-491 — B. I, 99-107, § 1-12.
3. *De Augmentis*, L. II, Sp. I, 492 — B. I, 107, § 14.
4. *De Augmentis*, L. II, Sp. I, 492 — B. I, 108, § 14.
5. Partitio doctrinæ humanæ ea est verissima, quæ sumitur ex triplici facultate animæ rationalis, quæ doctrinæ sedes est. Historia ad Memoriam refertur, Poësis ad Phantasiam ; Philosophia ad Rationem *(De Augmentis*, L. II, C. I, Sp. I, 494 — B. I, 109, § 1).

Ces trois facultés, communément admises par les philosophes d'alors, sont la *Mémoire*, l'*Imagination* et la *Raison*. La Science sera donc divisée en trois grandes branches : l'*Histoire*, la *Poésie*, la *Philosophie* ou *Science proprement dite*.

Les sensations venues du dehors se fixent dans la mémoire. Le souvenir les évoque fidèlement, l'imagination les transforme en se jouant, la raison en dégage les idées et les jugements [1]. La division proposée semble donc adéquate aux yeux de l'auteur, car de ces trois sources, la Mémoire, l'Imagination et la Raison, découlent naturellement l'Histoire, la Poésie et la Philosophie, et il ne peut y en avoir d'autres, ni en plus grand nombre [2].

Cette division convient même à la Théologie, car celle-ci comprend également des faits relatés dans l'histoire sainte, des paraboles, sorte de poésie divine, enfin des préceptes et des dogmes qui sont comme une philosophie éternelle *(tanquam perenni quadam philosophia)* [3].

Chacune de ces trois grandes branches se ramifie en nombreuses subdivisions. Il suffira d'en mentionner ici les principales.

I. — MÉMOIRE ET HISTOIRE

L'Histoire est ou *naturelle* [4] (c'est le récit des événements qui se rapportent à la nature), ou *civile* [5] (c'est le récit des actions humaines).

A. — *HISTOIRE NATURELLE*

Une première subdivision de l'Histoire naturelle se tire de l'objet lui-même. La nature s'offre à nous sous un triple aspect dans ses productions : tantôt elle suit sans entrave son cours normal ; tantôt elle s'en écarte, contrainte par la résistance d'une matière rebelle ; tantôt elle s'en éloigne encore, mais cette fois sous la pression de l'industrie humaine. L'Histoire naturelle étudiera donc d'abord les

1. Individua sola sensum percellunt, qui intellectus janua est. Individuorum eorum imagines sive impressiones a sensu exceptæ figuntur in memoria atque abeunt in eam a principio tanquam integræ, eodem quo occurrunt modo. Eas postea recolit et ruminat anima humana ; quas deinceps aut simpliciter recenset, aut lusu quodam imitatur, aut componendo et dividendo digerit. *(De Augmentis*, L. II, C. I, Sp. 494-495 — B. I, 110, § 5).

2. Itaque liquido constat ex tribus his fontibus *Memoriæ*, *Phantasiæ* et *Rationis* esse tres illas emanationes *Historiæ*, *Poeseos* et *Philosophiæ* ; nec alias aut plures esse posse *(De Augmentis*, L. II, C. I, Sp. I, 495 — B. I, 110, § 5).

3. Cette expression : *Perennis Philosophia* est antérieure à Bacon. Agostino Steuco, né à Gubbio (1496) dans l'*Ombrie*, a publié un livre intitulé : *De Perenni Philosophia Libri X*, Lyon, 1540 ; Bâle, 1552 ; Paris, 1577. Nommé évêque de Chisamo, dans l'île de Candie (1538), il succéda à Aleandro comme Préfet de la Bibliothèque vaticane (1542) et mourut à Venise en 1549. — Mais c'est Leibniz qui a rendu cette expression célèbre. Il écrit à Remond de Montmort : « En faisant remarquer ces traces de la vérité dans les Anciens, ou (pour parler plus généralement) dans les anterieurs, on tirerait l'or de la boue, le diamant de sa mine et la lumiere des tenebres ; et ce seroit en effect *perennis quædam Philosophia.* » (Vienne, 26 aoust 1714. Edit. Gehrardt, t. III, 624-625). — Cf. *De Augmentis*, L. II, C. I, Sp. I, 495 — B. I, 111, § 6.

4. *De Augmentis*, L. II, C. II et III, Sp. I, 495-502 — B. I, 111-118.

5. *De Augmentis*, L. II, C. IV à XII, Sp. I, 502-517 — B. I, 118-135.

produits réguliers de la nature opérant librement *(Historia Generationum)*, ensuite les déviations de la nature *(Historia Præter-Generationum)*, enfin les modifications profondes imposées à la nature par l'intervention artificielle de l'homme *(Historia Artium)* [1].

Tout le pouvoir de l'homme sur la nature se réduit à provoquer des mouvements : en rapprochant certains corps il leur permet d'agir les uns sur les autres et fournit ainsi à la nature la possibilité de produire des corps nouveaux. L'art est donc l'action de l'homme venant en aide à la nature : *Ars, sive additus rebus homo* [2]. Aussi importe-t-il souverainement, d'après Bacon, pour le progrès « de la Philosophie naturelle », de recueillir les recettes et procédés en usage dans l'industrie, car la nature dévoile mieux ses secrets dans les expériences provoquées par l'homme que dans le laboratoire compliqué de l'univers. Comme « le Protée » de la fable, « la nature irritée et tourmentée par l'art se manifeste plus clairement que si on l'abandonne sans obstacle à elle-même [3] ».

Une seconde subdivision de l'Histoire naturelle se prend de son usage et de sa fin. De ce point de vue, ou bien l'Histoire de la nature se borne à rassembler des faits, et elle est alors purement *narrative* ; ou bien elle s'efforce de ramener les faits à des lois, et dans ce cas elle est *inductive*. Cette dernière est la plus importante, puisque l'induction doit servir de base à la Philosophie.

B. — *HISTOIRE CIVILE*

L'*Histoire civile* ou des hommes en société comprend trois espèces dans son domaine : *Histoire sacrée* ou *ecclésiastique*, *Histoire civile strictement dite*, *Histoire des lettres et des arts*.

Bacon commence par l'Histoire littéraire, parce que jusqu'ici elle a fait complètement défaut. Il en souligne l'importance en la saluant comme la parure et l'âme de l'Histoire civile *(decus et quasi anima)* [4]. Il en montre la difficulté, car elle a pour mission d'évoquer de tous les textes d'une époque déterminée, comme par un enchantement magique, le génie même de cette époque [5].

Bacon a aussi très bien caractérisé ce qu'il appelle « la dignité et la difficulté de l'Histoire civile » proprement dite. « C'est à sa foi que sont confiés les exemples des ancêtres, les vicissitudes des choses,

1. Harum prima *Libertatem naturæ* tractat ; secunda, *Errores* ; tertia, *Vincula (De Augmentis*, L. II, C. II, Sp. I, 496 — B. I, 111-112, § 2).

2. *De Augmentis*, L. II, C. II, Sp. I, 497 — B. I, 112, § 2 : Itaque natura omnia regit ; subordinantur autem illa tria : *cursus naturæ*, *exspatiatio naturæ* et *ars*, sive additus rebus *homo*.

3. ... Neque Proteus se in varias rerum facies vertere solitus est, nisi manicis arcte comprehensus ; similiter etiam natura arte irritata et vexata se clarius prodit, quam cum sibi libera permittitur *(De Augmentis*, L. II, C. II, Sp. I, 500 — B. I, 116, § 6).

4. *De Augmentis*, L. II, C. IV, Sp. I, 503 — B. I, 119, § 2.

5. ... Ut ex eorum [libri] non perlectione (id enim infinitum quiddam esset) sed degustatione, et observatione argumenti, stili, methodi, Genius illius temporis literarius veluti incantatione quadam a mortuis evocetur *(De Augmentis*, L. II, C. IV, Sp. I, 504 — B. I, 120, § 3).

les fondements de la sagesse civile, enfin le nom et la réputation des hommes. A la dignité de l'œuvre s'ajoute la difficulté qui n'est pas moindre. Car, pour reporter en écrivant son esprit dans le passé et le faire ancien en quelque sorte, pour scruter avec diligence, relater avec autant de fidélité que de liberté, mettre enfin sous les yeux, grâce à l'éclat de l'expression, les mouvements des époques, les caractères des personnages, les agitations des conseils, les conduits secrets des actions, semblables à des aqueducs, l'intérieur des prétextes et les mystères du gouvernement, il faut beaucoup de travail et de jugement, surtout si l'on considère l'incertitude qui enveloppe les événements éloignés, et le péril auquel expose le récit des faits récents [1]. » Après avoir signalé les imperfections des œuvres historiques qu'on possède, Bacon fait de judicieuses remarques sur les divisions, les formes et les matériaux que comporte l'Histoire civile.

L'Histoire ecclésiastique est répartie sous trois chefs : *Histoire de l'Eglise*, *Histoire des Prophéties*, *Histoire de Némésis ou de la Providence*. Cette dernière a pour but de réunir, en un faisceau saisissant, « les conseils et les jugements de Dieu », ordinairement impénétrables, « qu'il a plu quelquefois à la divine Sagesse, pour confirmer les siens et confondre ceux qui vivent comme sans Dieu en ce monde, d'écrire en plus gros caractères, tellement visibles que, selon le mot du prophète, « tout homme pût les lire en courant » [2].

II. — IMAGINATION ET POÉSIE

Par Poésie Bacon entend ici une « histoire feinte, des fables », « une imitation libre de l'histoire » [3]. Sous ce rapport la Poésie se présente comme *narrative*, *dramatique* ou *parabolique*.

L'histoire nous apprend qu'ici-bas les hommes ne sont pas traités selon leurs mérites : trop souvent les mauvais semblent l'emporter sur les bons. Le propre de la Poésie *narrative* ou *héroïque* est de corriger l'histoire en idéalisant la vie. Elle répond, en rétablissant dans ses fictions l'ordre moral violé par les faits, à l'impérieux besoin de justice inné dans l'âme humaine [4].

1. Hujus enim fidei, exempla majorum, vicissitudines rerum, fundamenta prudentiæ civilis, hominum denique nomen et fama commissa sunt. Ad dignitatem rei accedit difficultas non minor. Etenim animum in scribendo ad præterita retrahere et veluti antiquum facere, temporum motus, personarum characteres, consiliorum trepidationes, actionum (tanquam aquarum) ductus, prætextuum interiora, imperii arcana cum diligentia scrutari, cum fide et libertate referre, denique verborum lumine sub oculos ponere, magni utique laboris et judicii, præsertim cum antiquiora quæque incerta, recentiora periculo obnoxia reperiantur. *(De Augmentis*, L. II, C. v, Sp. I, 504-505 — B. I, 121.)

2. ... Divinæ tamen sapientiæ visum aliquando per vices, ad suorum confirmationem et confusionem eorum qui tanquam sine Deo sunt in mundo, ea [consilia et judicia Dei], quasi majoribus characteribus descripta, sic proponere conspicienda, ut (sicuti loquitur Propheta) *quivis etiam in cursu ea perlegere possit (De Augmentis*, L. II, C. xi, Sp. I, 516 — B. I, 134, § 4).

3. Per Poësim autem hoc loco intelligimus non aliud quam historiam confictam sive fabulas. — Historiæ imitatio ad placitum *(De Augmentis*, L. II, C. i et xiii, Sp. I, 494 et 518 — B. I, 109, § 1 ; 136, § 1).

4. *De Augmentis*, L. II, C. xiii, Sp. I, 518 — B. I, 137, § 3.

La Poésie *dramatique*, si elle était saine, pourrait rendre d'éminents services, faisant vibrer les âmes pour la vertu *(veluti animorum plectrum quoddam)* [1]. Car il est hors de doute que les hommes assemblés sont plus susceptibles d'émotions que dans la solitude. « Mais, de nos jours, la discipline des mœurs est complètement négligée, et la corruption a envahi le théâtre [2]. » On voit que Bacon se montre très défavorable au théâtre de son époque, dont Shakespeare fut le plus illustre représentant. Néanmoins il s'est trouvé des critiques pour attribuer à Bacon lui-même la composition des drames shakspeariens [3].

Toute la sympathie de Bacon va au genre *parabolique*, parce qu'il met en valeur les mythes de la poésie primitive. Nous avons déjà noté la raison de ce goût prononcé chez notre philosophe [4]. Voyant dans certaines traditions mythologiques des symboles mystérieux de vérités cachées, il s'était complu à les interpréter dans le *De Sapientia Veterum* et le *De Principiis et Originibus*. Ici même il a tenu à donner de nouveaux exemples de ces interprétations plus ou moins fantaisistes : De l'*Univers* d'après la fable de PAN, De la *Guerre* d'après la fable de PERSÉE, De la *Cupidité* d'après la fable de BACCHUS [5]. Bacon y déploie plus d'ingéniosité aventureuse que de ferme bon sens.

Cependant Bacon n'est pas entièrement dupe de ce mirage décevant. La Poésie parabolique est pour lui une philosophie secrète qu'il aime à dévoiler. Sa douceur, sa variété, sa prétention à paraître divine l'attire ; mais les songes ont aussi cette prétention, et la poésie est comme le songe de la science. Il est donc temps de s'éveiller et de s'élever de terre pour fendre l'air pur de la *Philosophie* et des *Sciences* [6].

1-2. *De Augmentis*, L. II, C. XIII, Sp. I, 519 — B. I, 138, § 4.

3. Dans cette hypothèse, il faudrait dire que Bacon poète s'est mis en singulière contradiction avec Bacon philosophe, car celui-ci assigne à la poésie dramatique un rôle moral, que les pièces de Shakespeare sont très loin de remplir. Cette attribution, malgré son invraisemblance, a trouvé, depuis une trentaine d'années, des défenseurs convaincus qui apportent un certain nombre de rapprochements spécieux. Pour connaître l'état de la controverse, on lira avec profit les articles publiés, sous ce titre : *Shakespeare ou Bacon ?* par le P. JOSEPH BOUBÉE, dans les *Etudes*, 1903, t. XCV, p. 449-468 ; 679-696 — T. XCVI, p. 87-110. Cf. STRONACH, *Pioneers of the Delusion* (cet article fait l'historique de la controverse), dans *The Academy and Literature*, 18 avril 1903. — F. ROZ, *Le troisième centenaire de Shakespeare et la Question Shakespearienne*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1916, t. II, p. 818-844. — SYDNEY LEE, *A Life of William Shakespeare*, Londres, 1915². — ABEL LEFRANC, *Sous le masque de William Shakespeare, William Stanley, VIe Comte de Derby*, 2 vol., Paris, 1918. Cf. la critique de cet ouvrage par ANDRÉ BEAUNIER, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1819, p. 698-709. « Comme en réponse aux critiques qui veulent enlever à Shakespeare ses drames pour en faire honneur à Bacon, un Allemand a prétendu, au contraire, disputer à Bacon le *Novum Organum*, dont le véritable auteur serait, bien qu'il n'ose pas l'affirmer, précisément Shaskespeare lui-même ! » (CH. ADAM, *Philosophie de François Bacon*, p. 73, n. 1). Cf. E. REICHEL, *Wer schrieb das Novum Organum ?* Stuttgart, 1886.

4. Voir *supra*, p. 310. Cf. *De Augmentis*, L. VI, C. II, Sp. I, 667 — B. I, 299, § 7.

5. *De Augmentis*, L. II, C. XIII, Sp. I, 521-538 — B. I, 140-160. — Cf. P. STAPFER, *Qualis sapientiæ antiquæ laudator, qualis interpres Fr. Baconus extiterit*, Paris, 1870.

6. Poësis autem doctrinæ tanquam somnium ; res dulcis, et varia et volens videri aliquid in se habere divini ; quod etiam somnia vindicant. Verum jam tempus est mihi ut evigilem, et me humo attollam, *Philosophiæ* et *Scientiarum* liquidum æthera secans *(De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. I, 539 — B. I, 161, § 1).

III. — RAISON ET PHILOSOPHIE

Comme les eaux descendent du ciel ou sourdent de la terre, ainsi la science est inspirée d'en haut ou tire son origine de l'expérience sensible. Il faut donc diviser tout d'abord la science en *Théologie* et en *Philosophie*. Il est ici question non pas de la Théologie naturelle, mais de la Théologie sacrée. Bacon se réserve de parler de la Théologie inspirée, tout à la fin, pour clore ses discours, « parce qu'elle est le port et le repos de toutes les contemplations humaines » *(cum sit portus et sabbatum humanarum contemplationum omnium)* [1].

L'objet de la Philosophie est triple : Dieu, la Nature, l'Homme. La raison connaît ce triple objet par trois rayons différents : la nature, par un rayon direct ; Dieu, par un rayon réfracté ; l'homme, par un rayon réfléchi [2]. Que signifient ces métaphores ? Nous n'avons qu'à ouvrir nos sens pour connaître la nature. Ce rayon, qui nous vient directement du monde sensible, se réfracte dans notre intelligence pour nous conduire à Dieu : c'est-à-dire que notre intelligence doit recourir au raisonnement pour connaître Dieu. Quant à l'homme, il se connaît lui-même en s'étudiant par la réflexion.

Il y a donc trois grandes subdivisions de la Philosophie : *Science de la Divinité*, *Science de la Nature*, *Science de l'Homme* [3]. On dirait aujourd'hui : Théologie rationnelle ou Théodicée, Cosmologie, Anthropologie.

Ces trois sciences ressemblent non à des lignes convergeant vers un même angle, mais à des branches qui poussent sur un même tronc. Ce tronc commun c'est la Science universelle, mère de toutes les autres [4]. Bacon l'appelle Sagesse ou Philosophie première et propose de la constituer à neuf pour remplacer l'ancienne Métaphysique.

TRONC COMMUN : PHILOSOPHIE PREMIÈRE [5]

Elle sera composée de deux Parties. La première formera un réservoir d'axiomes communs à plusieurs sciences *(receptaculum axiomatum quæ particularium scientiarum non sint propria, sed pluribus earum in commune competant)* [6]. La seconde traitera des conditions adventices des êtres *(inquisitio de conditionibus adventitiis entium)* [7].

Bacon cite un assez grand nombre d'axiomes qui lui semblent rentrer dans ce cadre. Les exemples choisis ont pour but de montrer

1. *De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. I, 539-540 — B. I, 161-162, § 2.

2-3. Philosophiæ autem objectum triplex : Deus, natura, homo ; et triplex itidem radius rerum : natura enim percutit intellectum *radio directo* ; Deus autem, propter medium inæquale (creaturas scilicet), *radio refracto*; homo vero sibi ipsi monstratus et exhibitus, *radio reflexo*. Convenit igitur partiri Philosophiam in doctrinas tres : Doctrinam de *Numine*, Doctrinam de *Natura*, Doctrinam de *Homine (De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. I, 540 — B. I, 162, § 3).

4. *De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. I, 540 — B. I, 162, § 4.

5. *De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. 540-544 — B. I, 162-166, § 4 sqq.

6-7. *De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. 540-541 et 543 — B. I, 162-163 et 165, § 4 et 6.

que les mêmes règles régissent et le monde physique et le monde intellectuel ou moral. Car, à ses yeux, ces rapprochements ne sont pas de simples similitudes ou analogies, mais bien des vestiges ou caractères identiques de la nature imprimés sur des matières et sujets divers [1]. L'idée de Bacon était excellente ; mais l'application n'est point acceptable. C'est une tentative chimérique de vouloir soumettre à des lois identiques *(plane una eademque...)* les corps et les esprits [2].

La seconde Partie de la Philosophie première (« elle est ancienne, si l'on ne regarde qu'aux mots ; elle est neuve, si l'on considère la chose que nous avons en vue [3] ») fera des recherches sur les conditions accidentelles ou transcendantes des êtres, c'est-à-dire sur *le peu* et *le beaucoup*, *le semblable* et *le divers*, *le possible* et *l'impossible*, même sur *l'être* et *le non être*, etc. [4]. On croirait, à première vue, que Bacon recommande de dresser une liste des catégories, comme faisait la philosophie traditionnelle. Mais ce n'est qu'une apparence, car, plus loin, il déclare que ces questions veulent « être traitées d'après la méthode de la Physique, et non pas d'après les procédés de la Logique [5] ». Aussi, sans se préoccuper de définir ce qu'est *le peu* et *le beaucoup*, *le semblable* et *le divers*, etc., il s'agit d'expliquer pourquoi, dans la nature, certaines choses sont en si grande abondance, et les autres, en si petite quantité ; pourquoi, par exemple, il ne peut y avoir autant d'or que de fer, autant de roses que de gazon ; pourquoi l'on trouve presque toujours interposée entre les espèces différentes une espèce ambiguë qui sert d'intermédiaire [6].

Longtemps il fut d'usage dans les Ecoles d'enseigner la Métaphysique en commentant les traités d'Aristote qui s'y rapportent. Les professeurs ajoutaient au commentaire des *Questions* destinées à élucider les problèmes laissés dans l'ombre par le Philosophe. Ce système avait l'inconvénient de trop assujettir l'esprit à une explication textuelle et de disperser l'attention. Mais, à coup sûr, rien ne saurait justifier Bacon d'en avoir dessiné cette caricature : « Je trouve [sous le nom de Philosophie première] un certain fatras, une masse indigeste de doctrines tirées de la Théologie naturelle, de la Logique, et de certaines parties de la Physique, comme celles qui traitent des principes et de l'âme. C'est un pareil amas d'idées, qu'à l'aide de ce style élevé propre aux hommes qui aiment à s'admirer eux-mêmes, on a placé comme au sommet des sciences [7]. »

1. Neque hæc omnia quæ diximus et alia hujus generis similitudines meræ sunt..., sed plane una eademque naturæ vestigia aut signacula diversis materiis et subjectis impressa *(De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. I, 542-543 — B. I, 164-165).

2. Aristote, auquel Bacon emprunte ce nom d'axiomes donné aux principes communs, a sagement ramené ce qu'ils ont de commun à une certaine analogie : κοινὰ δὲ κατ' ἀναλογίαν *(Derniers Analytiques*, L. I, C. x, § 3. Edidion Didot. T. I. p. 130).

3-4. *De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. I, 543 — B. I, 165, § 6. — Cf. *Abecedarium naturæ*, Sp. II, 86-87 — B. II, 288-290.

5. ... Id solummodo cavendo ut physice, non logice, tractentur *(De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. 550 — B. I, 172, § 2).

6. *De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. I, 543-544 — B. I, 165-166, § 6.

7. Equidem invenio farraginem quandam et massam inconditam doctrinæ ex Theologia naturali, ex Logica, ex partibus quibusdam Physicæ (veluti de Principiis et de Anima) compositam et congestam, et sublimitate quadam sermonis hominum qui seip-

Un contemporain de notre philosophe, FRANÇOIS SUAREZ, professeur éminent au Collège romain et à l'Université de Coïmbre, avait publié une magnifique synthèse des questions de Métaphysique sous le titre de *Disputationes Metaphysicæ* (Salamanque, 1597) [1]. Au lieu de se livrer à d'injustes récriminations contre la Scolastique, Bacon eût mieux fait de s'inspirer du plan si magistralement tracé par SUAREZ [2]. Il a préféré démolir et innover. Sa construction est assez misérable. Il rattache, comme nous le verrons, l'étude des causes à ce qu'il appelle la Physique et la Métaphysique. Sous le nom de Philosophie première, il semble (autant qu'on peut percer l'obscurité dont s'enveloppe sa pensée) qu'il ait tenu à garder quelques bribes de l'ancienne Métaphysique. Mais le point de vue de Bacon est, ici comme ailleurs, réaliste et pratique. Au lieu de justifier les principes directeurs de la pensée humaine, il vise à réunir une collection d'axiomes qui soient comme un sommaire des sciences [3] ; au lieu de dresser une liste des catégories logiques d'après lesquelles l'intelligence cherche à classer ses connaissances, il veut qu'on fournisse les raisons positives qui expliquent l'existence réelle, dans la nature, de telle quantité, qualité ou ressemblance, plutôt que de telle autre quantité, qualité ou ressemblance Son horizon est manifestement très restreint. Nous sommes loin de l'ampleur du plan suarézien.

Bacon conclut ainsi : « C'est pourquoi nous voulons agréer, comme Philosophie première, une recherche vraie et solide sur les transcendantaux ou conditions accidentelles des êtres, c'est-à-dire faite, non d'après les lois du discours, mais d'après les lois de la nature [4]. » Ces derniers mots insinuent que, jusqu'à l'apparition de notre philosophe, les études métaphysiques n'ont été que des enquêtes verbales conduites *a priori*. Cette affirmation est erronée. SUAREZ note expressément que la Métaphysique s'occupe de l'être réel et non de l'être

sos admirari amant, tanquam in vertice scientiarum collocatam *(De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. I, 540 — B. I, 162, § 4). — Cf. DOMET DE VORGES, *Abrégé de Métaphysique. Etude historique et critique des doctrines de la Métaphysique scolastique d'après les enseignements des principaux Docteurs*, 2 vol., Paris, Lethielleux, 1906. — *Essai de Métaphysique positive*, Paris, Perrin, 1883.

1. Cf. R. DE SCORRAILLE, *François Suarez, de la Compagnie de Jésus, d'après ses lettres, ses autres écrits inédits et un grand nombre de documents nouveaux*, t. I, p. 328-334, Paris, Lethielleux, 1912.

2. Voici les grandes lignes du plan de SUAREZ : Objet de la Métaphysique — De l'Etre — Propriétés transcendantes de l'être : unité, vérité, bonté — Des causes de l'être : matière, forme, cause efficiente, cause finale, cause exemplaire — Distinction de l'essence et de l'existence — Des catégories : la substance et les accidents (quantité, qualité, relation, action, passion, durée, lieu, état, possession) — Des êtres de raison.

M. DOMET DE VORGES dit à propos du plan de SUAREZ : « Nous avons gardé son plan, qui nous a paru excellent. » *(Abrégé de Métaphysique*, T. I, p. VI.)

3. Corpus vero aliquod talium Axiomatum, quæ vim habeant quandam primitivam et summariam ad scientias, nemo composuit *(De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. I, 543 — B. I, 165, § 5).

4. Quamobrem horum *Transcendentium* sive *Conditionum entium* adventitiarum inquisitionem veram et solidam, secundum naturæ non sermonis leges, Philosophiam primam recipere volumus *(De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. I, 544 — B. I, 166).

abstrait [1]. Son but étant de découvrir la nature des principes et des causes qui rendent les choses réelles, elle doit s'appuyer sur l'observation de la réalité et non sur les abstractions du langage. Les termes abstraits qu'elle emploie forcément, comme l'être, la substance, la cause, etc., pour exprimer le résultat de ses investigations, se rapportent à des êtres, à des substances, à des causes qui existent réellement. Bref, aux yeux des Scolastiques, la Métaphysique n'est point, comme l'Algèbre par exemple, un système de données abstraites ; c'est une science portant sur le réel et s'appliquant au réel.

Après ce préambule, Bacon revient à sa division tripartite de la Philosophie : A) *Divine*, B) *Naturelle*, C) *Humaine*.

A. — *SCIENCE DE DIEU OU THÉOLOGIE NATURELLE* [2]

La raison ne peut nous donner sur Dieu qu'une étincelle de science *(scientiæ scintilla)*. La théologie considérée ici est une science divine quant à son objet, et naturelle quant à son origine, puisqu'elle s'acquiert par le moyen de la raison humaine et la contemplation des choses créées. Ce que les lumières rationnelles nous apprennent sur Dieu suffit pour réfuter l'athéisme et manifester l'existence de la loi naturelle. Il est facile, en contemplant les œuvres que nous avons sous les yeux, de s'élever à la connaissance de Dieu, car les œuvres montrent la puissance et l'habileté de l'ouvrier. On peut même dégager de ce spectacle un grand nombre de vérités admirables sur les attributs de Dieu, spécialement sur la façon dont il gouverne l'univers. « Mais, partir de la vue des choses naturelles et des principes de la raison pour raisonner sur les mystères de la foi ou même les persuader avec plus de force ou encore les scruter et discuter trop curieusement et s'enquérir du mode du mystère, c'est, à mon sens, une entreprise dangereuse... Cet excès aura pour résultat d'enfanter l'hérésie ainsi qu'une philosophie fantastique et superstitieuse [3]. »

Bacon approuve, au contraire, l'idée d'une science des anges et des esprits, parce que l'étude de leur nature n'est ni impossible ni interdite. Pour établir cette *Pneumatologie*, il faut s'aider d'abord de l'affinité que les esprits ont avec l'âme humaine, ensuite des manifestations diverses par lesquelles ils se sont plus ou moins révélés. Parmi les écrivains, qui se sont occupés de cette science des anges et des démons, un bon nombre ont fait preuve de vanité, de supersti-

1. Suarez, *Disputationes Metaphysicæ*, Disput. I, Sect. I, n. 26 : Dicendum est ergo ens, in quantum ens reale, esse objectum adæquatum hujus scientiæ [Metaphysicæ]...

2. Cf. *De Augmentis*, L. III, C. II, Sp. I, 544-547 — B. I, 166-169.

3. Verum ex intuitu rerum naturalium atque humanæ rationis principiis, de fidei mysteriis vel ratiocinari vel etiam suadere vehementius, aut rursus ea curiosius introspicere et ventilare et de modo mysterii inquirere, haud tutum meo judicio fuerit... Utpote qui [excessus] et religionem hæreticam procudet, et philosophiam phantasticam et superstitiosam *(De Augmentis*, L. III, C. II, Sp. I, 545 ; 545-546 — B. I, 167 ; 168, § 1).

tion et de frivole subtilité [1]. Cette science des esprits est un appendice de la Théologie naturelle.

B. — *SCIENCE DE LA NATURE*

La Philosophie naturelle est *spéculative* en tant qu'elle a pour but la découverte des causes, et *opérative* en tant qu'elle se propose la production des effets. L'une fouille les entrailles de la nature ; l'autre forge pour ainsi dire la nature sur l'enclume. Ces deux sciences, la spéculative et l'opérative, sont étroitement unies. Cependant toute philosophie naturelle, solide et fructueuse, emploie deux échelles différentes, l'une *ascendante*, l'autre *descendante*, car elle doit monter de l'expérience aux axiomes, c'est-à-dire aux lois des phénomènes ; puis descendre des axiomes aux inventions nouvelles pour le profit et l'agrément de l'humanité. Aussi convient-il de les distinguer et d'en traiter séparément [2].

§ I. — *PHILOSOPHIE NATURELLE SPÉCULATIVE* [3]

La Philosophie naturelle, *spéculative et théorique*, comprend la PHYSIQUE et la MÉTAPHYSIQUE, qui, l'une et l'autre, recherchent les causes. Mais la Physique s'occupe des causes efficientes et matérielles, tandis que la Métaphysique étudie les causes formelles et finales. A chaque science spéculative correspond une science active : à la Physique fait pendant la Mécanique ; à la Métaphysique, la Magie naturelle [4].

1. — Physique concrète et abstraite.

Après avoir glissé sur quelques subdivisions sans importance [5], Bacon distingue dans la Physique la *Science des concrets* et la *Science des abstraits*.

La Physique *concrète* traite des êtres réels formés par l'agrégation de diverses propriétés. Elle a les mêmes objets que l'Histoire naturelle, avec laquelle elle se confond presque. Aussi Bacon passe vite ; il ne s'étend que sur les déficits de l'*Astronomie* et de l'*Astrologie*. Jusqu'à présent, l'Astronomie, asservie aux Mathématiques, s'est

1. Cf. *De Augmentis*, L. III, C. II, Sp. I, 546-547 — B. I, 168-169, § 2.

2. Altera naturæ viscera perscrutatur ; altera naturam veluti super incudem efformat... Attamen quandoquidem omnis solida et fructuosa Naturalis Philosophia duplicem adhibeat scalam eamque diversam, *ascensoriam* et *descensoriam* : ab *experientia* ad *axiomata*, et ab *axiomatibus ad nova inventa*, consultissimum judico, ut hæ duæ partes... separentur *(De Augmentis*, L. III, C. III, Sp. I, 547 — B. I, 169).

3. *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 548-571 — B. I, 170-195.

4. *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 548-550 — B. I, 170-172, § 1-2.

5. Bacon ne fait qu'indiquer cette triple subdivision de la Physique en sciences : 1° des principes des choses *(de principiis rerum)* ; 2° du système du monde *(de fabrica universi)* ; 3° de la variété des choses *(de natura multiplici et sparsa)*. C'est cette dernière qu'il subdivise en Physique *concrète* et *abstraite*. *(De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 551 — B. I, 173, § 3).

bornée à imaginer des hypothèses dont l'absurdité a conduit à l'idée très certainement fausse du mouvement diurne de la terre *(Quod nobis constat falsissimum esse)* [1]. Les observations et démonstrations qu'elle nous offre n'indiquent que les mouvements apparents, l'arrangement artificiel et arbitraire des phénomènes. Il faut donc constituer une « Astronomie vivante » [2], qui explique « les causes mêmes et la vérité des choses » [3].

Pour l'Astrologie, tout en reconnaissant qu'elle est infectée de superstitions, Bacon ne laisse pas d'admettre que les astres influent sur les saisons, sur les végétaux et même sur les révolutions des peuples. En conséquence, il demande qu'on compose une « Astrologie saine », qui aurait pour objet la recherche de ces diverses influences [4].

La Physique *abstraite* fait une enquête sur les qualités accidentelles qui peuvent se rencontrer dans les substances les plus variées *(inquirit... de accidentibus per omnem varietatem substantiarum)* [5]. Elle a un double objet [6] : la structure ou modifications que peut recevoir la matière *(Doctrina de schematismis)*, telles que la densité, la rareté, la pesanteur, la légèreté, le chaud, le froid, le dur, le mou, etc. ; puis, les tendances et mouvements de la matière *(Doctrina de appetitibus et motibus)*, entre lesquels on doit soigneusement distinguer les mouvements simples et les mouvements composés *(summæ motuum simplicium)*, dont Bacon fait une longue énumération. Il rappelle, en finissant, que la Physique est limitée à la recherche des causes matérielles et efficientes.

Bacon suggère d'ajouter, comme « appendices remarquables » [7], à la Physique, un double recueil. D'abord, un Recueil des *Problèmes de la Nature*, tel que celui dont Aristote a donné l'exemple. Ensuite, un Recueil des *Opinions des anciens Philosophes*, lequel manque entièrement. Notre réformateur explique comment il conviendrait de composer cette histoire de la Philosophie sur la nature des choses. Il recommande par-dessus tout de donner, pour chaque doctrine philosophique, un exposé distinct et suivi *(ita ut singulæ philosophiæ seorsum componantur et continuentur)* [8]. Bacon a lui-même parlé plus d'une fois, sur un ton passionné et méprisant, des « révolutions de doctrines » *(doctrinarum revolutiones)* [9] antérieures à son époque. Cette injustice est surtout flagrante dans ses œuvres de jeunesse [10].

1. *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 552 — B. I, 175.
2-3. *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 554 ; 553 — B. I, 176, § 4 ; 175.
4. *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 554-560 — B. I, 176-183, § 5-7.
5. *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 551 — B. I, 173, § 4.
6. *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 560-561 — B. I, 183-185, § 8.
7. *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 561-564 — B. I, 185-188, § 9-10.
8. *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 564 — B. I, 187.
9. *Cogitata et Visa*, Sp. III, 614 — B. II, 382.
10. Cf. *Temporis Partus Masculus*, Sp. III, 528-539 — B. II, 341-353 — *Redargutio Philosophiarum*, Sp. III, 557-585 — B. II, 416-451.

2. — Métaphysique.

Bacon a soin de nous avertir lui-même qu'il prend le mot Métaphysique dans un sens bien différent de l'acception commune *(attendant homines nos vocabulum Metaphysicæ usurpare sensu a recepto et vulgato discrepanti)* [1]. Il en prend occasion pour signaler la règle qu'il a adoptée dans le choix de son vocabulaire : « Pour ce terme même de Métaphysique, comme pour les autres, lorsque nos conceptions et idées sont nouvelles et s'éloignent des conceptions et idées reçues, nous conservons les anciens termes avec la plus grande religion [2]. » Voilà une religion bien mal placée. Ce respect verbal du passé semble suspect sous une plume, qui trop souvent dénigre le fond des doctrines. Du reste, en affectant, sous prétexte « d'accompagner l'antiquité jusqu'aux autels [3] », de maintenir l'ancien vocabulaire, quoiqu'il en change souvent le sens, Bacon emploie un moyen très propre à obscurcir les problèmes philosophiques. Car mettre des idées différentes sous des expressions identiques, n'est-ce pas provoquer à plaisir dans l'esprit du lecteur une fâcheuse confusion, ou exiger de lui un effort d'attention qu'on aurait pu lui épargner ?

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, Bacon a dépécé le corps de doctrines de la Métaphysique péripatéticienne. Ses membres disloqués ont été ainsi répartis. La Philosophie première s'est vue assigner la recherche des axiomes communs aux sciences et l'étude des conditions adventices des êtres. Ce qui regarde Dieu, l'Unité, la Bonté, les Anges, les Esprits, a été dévolu à la Théologie naturelle. Que reste-t-il pour la Métaphysique ? Une portion de la nature, et la plus importante. La Physique, traitant des choses mobiles et entièrement plongées dans la matière, ne suppose dans la nature que l'existence, le mouvement et la nécessité. La Métaphysique, considérant plutôt les choses abstraites et constantes, suppose en outre l'intention et l'idée. C'est pourquoi la Physique a pour domaine la recherche des causes efficientes et matérielles, tandis que la Métaphysique est la science des causes formelles et finales [4].

La Métaphysique a pour premier objectif la recherche des causes formelles [5]. Il y a deux sortes de formes : les formes simples et les espèces, c'est-à-dire les formes des substances ou créatures déterminées.

Les premières, par exemple : formes du dense, du rare, du chaud, du froid, du pesant, du léger, du tangible, du pneumatique, du volatil, du fixe, et autres semblables manières d'être, soit modifications de la matière, soit mouvements, peuvent être actuellement découvertes.

1-2. Id hujusmodi est ut, tam in præmisso vocabulo Metaphysicæ quam in aliis, ubi conceptus et notiones nostræ novæ sunt et a receptis recedunt, maxima certe cum religione antiqua vocabula retineamus *(De Augmentis*, L. III, C. iv, Sp. I, 548 — B. I, 170).

3. *De Augmentis*, L. III, C. iv, Sp. I, 549 — B. I, 171.

4. *De Augmentis*, L. III, C. iv, Sp. I, 549-550 — B. I, 172, § 2.

5. *De Augmentis*, L. III, C. iv, Sp. I, 564-568 — B. I, 188-192, § 11-12.

Semblables aux lettres de l'alphabet [1], dont le nombre limité suffit à composer les mots, elles sont peu nombreuses et constituent les essences de toutes les substances. « Ces formes de la première classe » sont les natures simples ou propriétés constitutives des choses. Comme elles servent, malgré leur petit nombre, à constituer toute la variété des choses par leurs proportions et coordinations *(licet numero paucæ, tamen commensurationibus et coordinationibus suis omnem varietatem constituunt)* [2], celui qui connaît quelqu'une de ces formes, connaît par là même, au plus haut degré, la possibilité ultime d'introduire la nature ou propriété en question dans toute espèce de matière *(at qui formam aliquam novit, novit etiam ultimam possibilitatem superinducendi naturam illam in omnigenam materiam* [3]*)*.

La recherche des causes de la seconde catégorie ou est tout à fait vaine, ou dans la faible mesure où elle est possible, ne doit venir qu'après la découverte des formes simples [4].

La seconde Partie de la Métaphysique a pour objet les causes finales [5] : après les formes, les fins de la nature. La recherche des fins, attribuée jusqu'à présent à la Physique, y est déplacée, car elle en a banni l'étude des causes physiques, c'est-à-dire efficientes et matérielles *(inquisitionem causarum physicarum expulit et dejecit)* [6]. Cette préoccupation malfaisante a fait que les hommes, au grand préjudice de la science, s'arrêtant à des ombres de causes *(umbratilibus causis)*, ont négligé de s'enquérir des causes réelles et vraiment physiques. Platon, Aristote, Galien et d'autres ont donné dans ce travers. Mais, ici, Aristote est plus coupable que Platon, parce que, « après avoir montré la nature grosse de causes finales et ne faisant rien en vain..., il s'est passé complètement de Dieu [7] ». Platon du moins met en Dieu la source des causes finales.

Bacon, ne l'oublions pas, poursuit un but tout pratique : augmenter l'empire de l'homme sur la nature. Or, à ses yeux, la connaissance de la finalité est improductive et, partant, inutile à son dessein : « La recherche des causes finales est stérile : comme une vierge consacrée à Dieu, elle n'enfante rien [8]. » Ce n'est pas à dire pourtant que

1. Bacon, dans cette comparaison, s'est inspiré de Platon, *Philèbe*, VIII. Edit. Didot, T. I, p. 403.

2-3. *De Augmentis*, L. III, C. iv, Sp. I, 568 — B. I. 191 et 192, § 12.

4. Substantiarum enim formæ..., species, inquam, creaturarum (prout nunc per compositionem et transplantationem inveniuntur multiplicatæ) ita perplexæ sunt et complicatæ, ut aut omnino de iis inquirere frustra sit, aut inquisitio earum, qualis esse potest, seponi ad tempus et, postquam formæ simplicioris naturæ rite exploratæ sint et inventæ, tum demum institui debeat. *(De Augmentis*, L. III, C. iv, Sp. I, 565, au milieu — B. I, 189, vers le milieu).

5. Cf. *De Augmentis*, L. III, C. iv. Sp. I, 568-571 — B. I, 192-195, § 13.

6. *De Augmentis*, L. III, C. iv, Sp. I, 569 — B. I, 192, § 13.

7. Scilicet Aristotcli, postquam naturam finalibus causis impregnasset *naturamque nihil frustra facere...*, amplius Deo non fuit opus *(De Augmentis*, L. III, C. iv, Sp. I, 570-571 — B. I, 194).

8. Nam causarum finalium inquisitio sterilis est et tanquam virgo Deo consecrata nihil parit. *(De Augmentis*, L. III, C. v, Sp. I, 571 — B. I, 195, § 1). L'abus que l'ancienne Physique faisait des causes finales en les déterminant *a priori* poussa Descartes à renchérir sur Bacon, car il bannit complètement de la science les causes finales. (Cf.

notre philosophe utilitaire méconnaisse absolument la valeur des causes finales et en proscrive l'étude. Non ; mais, comme elles restent sans application usuelle, il les enlève à la Physique pour les donner à la Métaphysique. Là est leur vraie place, à son point de vue particulier.

Ces deux genres de causes, efficientes et finales, s'accordent d'ailleurs fort bien *(conspirantibus optime utrisque causis)* [1] : après avoir recherché ce qui a produit tel objet, on peut rechercher pourquoi il a été produit. Car l'explication, qui affirme que les paupières sont faites pour protéger les yeux, n'a rien d'incompatible *(nequicquam sane repugnat)* [2] avec l'explication de leur cause efficiente. La causalité physique ne suffit pas à tout expliquer. Aussi, quand Démocrite et Epicure prétendirent rendre compte de la structure des choses par le concours fortuit de leurs atomes, sans qu'une intelligence y eût la moindre part, un rire universel accueillit leur affirmation *(ab omnibus risu excepti sunt)* [3]. « Tant s'en faut que la considération des causes physiques détourne les hommes de Dieu et de la Providence, qu'au contraire il faut plutôt dire que les philosophes, qui se sont appliqués à les découvrir, ne peuvent trouver d'autre issue que de recourir enfin à Dieu et à la Providence [4]. »

§ II. — *PHILOSOPHIE NATURELLE OPÉRATIVE*

La division de la Science *opérative* ou *active* de la nature est subordonnée à la division de la science spéculative. La Physique produit la *Mécanique* [5], et la Métaphysique, la *Magie* [6].

Meditationes, IV. Edit. Adam, T. IV, p. 55, l. 19. *Principia Philosophiæ*, P. I, § XXVIII, T. VIII, 15-16). Cette manière de voir a été repoussée par : Boyle, *Dissertation about the final Causes of natural Things*, Conclusion, *Works*, t. IV, p. 551, Londres, 1744. — Newton : Hunc [Deum] cognoscimus solummodo per proprietates ejus et attributa, et per sapientissimas et optimas rerum structuras et causas finales, et admiramur ob perfectiones ; veneramur autem et colimus ob dominium. Colimus enim ut servi, et Deus sine dominio, providentia et causis finalibus nihil aliud est quam fatum et natura *(Philosophiæ Naturalis Principia Mathematica*, L. III, Scholium generale, vers la fin — Cf. *Optics...*, L. III, Quæst. XXVIII.— Quant au reproche de stérilité, certaines découvertes faites à la lumière de la finalité donnent un démenti formel à l'affirmation de Bacon. Ecoutons Leibniz : « ... Et il est surprenant que par la seule considération des *causes efficientes* ou de la matière, on ne saurait rendre raison de ces lois du mouvement découvertes de notre temps, et dont une partie a été découverte par moy même. Car j'ay trouvé qu'il y faut recourir aux *causes Finales*, et que ces lois ne dépendent point du *principe de la nécessité*, comme les vérités Logiques, Arithmétiques et Géométriques, mais du *principe de la convenance*, c'est-à-dire du choix de la sagesse. Et c'est une des plus efficaces et des plus sensibles preuves de l'existence de Dieu pour ceux qui peuvent approfondir ces choses » *(Principes de la Nature et de la Grâce fondés en raison*, § 11. Edit. Gerhardt, T. VI, p. 603. Cf. t. IV, p. 344, § Et en bannissant). — C'est par l'application du principe de finalité que Cuvier découvrit la corrélation des organes.

1-2. *De Augmentis*, L. III, C. iv, Sp. I, 570 — B. I, 194, vers le haut ; 193 au bas.

3-4. Adeo ut tantum absit ut causæ physicæ homines a Deo et Providentia abducant, ut contra potius philosophi illi, qui in iisdem eruendis occupati fuerunt, nullum exitum rei reperiant, nisi postremo ad Deum et Providentiam confugiant. *(De Augmentis*, L. III, C. iv, Sp. I, 571 — B. I, 194).

5. *De Augmentis*, L. III, C. v, Sp. I, 571-572 — B. I, 195-196, § 2.

6. *De Augmentis*, L. III, C. v, Sp. I, 572-575 — B. I, 196-198, § 3.

Il ne s'agit pas ici de la Mécanique purement empirique, qui doit être placée dans l'*Histoire naturelle* ; mais de la *Mécanique* que l'on rattache aux causes physiques et qui n'a point été traitée séparément par Aristote *(tractavit Aristoteles promiscue)* [1].

Par *Magie* Bacon entend non cette étude occulte et superstitieuse des forces cachées qui est suspecte, mais l'art de produire à volonté dans les corps toutes sortes de qualités nouvelles, au moyen des causes formelles que la Métaphysique a découvertes. Il attend de la combinaison des formes une fois connues des transformations si merveilleuses dans l'industrie, qu'il n'hésite pas à nommer *Magie naturelle* l'art qui en sera l'instrument. Les magiciens de l'avenir seront les savants.

Bacon semble avoir entrevu le rôle futur de la Mécanique rationnelle et de la Chimie.

APPENDICE DE LA PHILOSOPHIE SPÉCULATIVE ET OPÉRATIVE :

Mathématiques [2].

Dans la Philosophie jusqu'ici reçue, les Mathématiques, considérées comme une science substantielle *(scientia substantiva)* [3], prennent rang, comme troisième partie, après la Physique et la Métaphysique. C'est une place usurpée, car elles ne sont qu'une science auxiliaire *(scientia auxiliaris)* [4] de la Philosophie naturelle, tant spéculative qu'opérative. Si elles méritaient d'être rangées parmi les sciences substantielles et principales, on devrait les rattacher à la Métaphysique, car la quantité, dont elles s'occupent, étant « comme la dose de la nature » *(veluti dosis naturæ)* [5], il convient de la compter parmi les formes essentielles. De toutes les formes naturelles, c'est la plus abstraite et la plus séparable de la matière. C'est pourquoi les hommes s'en sont occupés avec plus de soin que des autres « plus immergées » *(magis immersæ)* [6] dans la matière. « Car, comme l'esprit humain, en vertu d'un instinct profondément enraciné, très préjudiciable aux sciences, aime à se mouvoir dans le champ ouvert des généralités, plutôt que dans l'enclos, enchevêtré comme une forêt, des faits particuliers, on n'a rien trouvé de plus agréable que les Mathématiques pour satisfaire ce besoin de se donner libre carrière en méditant [7]. » A nous, poursuit Bacon, qui n'envisageons pas seulement la vérité, mais aussi l'utilité des hommes, il a paru préférable de désigner les Mathématiques comme un appendice utile de la Physique et de la Métaphysique, de la Mécanique et de la Magie. Nous y avons été

1. *De Augmentis*, L. III, C. v, Sp. I, 572 — B. I, 195-196.
2. *De Augmentis*, L. III, C. vi, Sp. I, 576-578 — B. I, 199-202.
3-4. *De Augmentis*, L. III, C. vi, Sp. I, 576 — B. I, 200 ; 199.
5-6. *De Augmentis*, L. III, C. vi, Sp. I, 576 — B. I, 200.
7. Cum enim id hominum animis plane insitum sit (plurimo certe cum scientiarum detrimento) ut generalium quasi *campis liberis* magis quam particularium *silvis et septis* delectentur, nihil repertum est Mathematicis gratius et jucundius quo appetitus iste expatiandi et meditandi expleretur (*De Augmentis*, L. III, C. vi, Sp. I, 576 — B. I. 200).

contraint en quelque manière par l'orgueil des mathématiciens, car voici « que les Mathématiques et la Logique, qui devraient se conduire en servantes vis-à-vis de la Physique, se targuant de leur certitude, sont au contraire assez présomptueuses pour vouloir la dominer [1] ».

Les Mathématiques sont *pures* ou *mixtes*. Les premières, qui ont pour objet la quantité abstraite ou continue *(Géométrie)*, ou discrète *(Arithmétique)*, sont restées stationnaires depuis Euclide et Proclus. Les secondes, qui ont pour objet « les axiomes et certaines portions physiques », sont appelées à une grande extension. Car il y a beaucoup de parties dans la nature qui ont besoin des mathématiques mixtes pour être comprises subtilement, démontrées lucidement et accommodées à la pratique avec dextérité et sûreté [2]. Leur domaine croîtra en proportion même des développements de la Physique, dont elles sont l'auxiliaire.

C. — *SCIENCE DE L'HOMME*

Après Dieu et la Nature, reste à étudier l'Homme. La connaissance de l'homme se divise : 1° en Science de l'homme considéré en lui-même, comme individu : c'est la *Philosophie de l'humanité* ; 2° en Science de l'homme considéré en société : c'est la *Philosophie civile* [3].

SECTION Ire

SCIENCE DE L'HOMME INDIVIDUEL

Elle comprend trois grandes subdivisions : a) *Science de l'homme en général* — b) *Science du corps humain* — c) *Science de l'âme humaine.*

1. — Science de l'homme en général [4].

Cette science, traitant de la nature et de l'état de l'homme, mérite d'être émancipée *(digna enim certe res est ut emancipetur)* [5] et constituée à part. Elle embrasse ce qui est commun au corps et à l'âme.

En conséquence, Bacon parle des misères de l'homme et des prérogatives qui constituent sa supériorité. Puis, il expose en quoi consiste la science de l'alliance ou union de l'âme et du corps *(Doctrina de fœdere)* [6], dans laquelle entrent l'étude de la physionomie, l'interprétation des songes, l'examen de l'influence exercée par les passions et les maladies.

1. Nescio enim quo fato fiat ut Mathematica et Logica, quæ ancillarum loco erga Physicam se gerere debeant, nihilominus certitudinem suam præ ea jactantes, dominatum contra exercere præsumant *(De Augmentis*, L. III, C. VI, Sp. I, 577 — B. I, 200-201).

2. *De Augmentis*, L. III, C. VI, Sp. I, 578 — B. I, 201, § 3.

3. *De Augmentis*, L. IV, C. I, Sp. I, 580 — B. I, 204, § 2.

4-5-6. *De Augmentis*, L. IV, C. I, Sp. I, 580-586 — B. I, 204-211, § 3-8.

2. — Science du corps humain [1].

Elle comprend le soin de la santé *(Médecine)*, le soin de la beauté *(Cosmétique)*, le soin de la force *(Athlétique)*, la recherche du plaisir ou *Science voluptuaire* qui a trait notamment à la Peinture, à la Sculpture, à la Musique.

Bacon insiste complaisamment sur la Médecine, parce qu'elle a un but essentiellement utilitaire. Il mentionne, chemin faisant, un certain nombre de lacunes à remplir : relevé des cas nosologiques, anatomie comparée, indication des remèdes spécifiques, imitation des eaux thermales, etc.

3. — Science de l'âme humaine.

Bacon la répartit en nombreuses subdivisions, dont voici les principales : *Science de la substance de l'âme — Science de ses facultés — Science de l'usage et de l'objet de ses facultés.*

Il faut distinguer dans l'âme humaine [2] : l'esprit ou âme rationnelle qui, émanant d'un souffle divin, est divine ; et l'âme irrationnelle, qui étant tirée des matrices des éléments, nous est commune avec les brutes.

A ceux mêmes qui philosophent d'après les sens *(secundum sensum philosophantibus)* [3] l'excellence des dons qui constituent l'âme de l'homme ne peut échapper. Il y a entre elle et l'âme des bêtes une différence non seulement de degré, mais d'espèce [4].

Sans doute, la Philosophie pourrait élucider, par des recherches plus diligentes et plus profondes que celles tentées jusqu'ici, ce qui concerne la substance de l'âme, son origine, sa séparabilité d'avec le corps, son immortalité. Cependant, comme l'âme intelligente est immédiatement produite par Dieu, il est plus sûr, pour éviter nombre d'erreurs et d'illusions, de renvoyer la solution de ces problèmes à la religion et à la théologie [5].

Quant à l'âme sensible, qui sert uniquement d'organe à l'âme rationnelle *(animæ rationali organum tantum est)* [6], les recherches dont elle a été l'objet paraissent insuffisantes. « En quoi la doctrine sur la substance de l'âme est-elle plus avancée, quand on parle d'acte dernier, de forme du corps et de fadaises logiques du même genre ? » *(Quid enim ad doctrinam de substantia animæ faciunt Actus ultimus et Forma corporis, et hujusmodi nugæ logicæ ?)* [7] Car l'âme sensible

1. *De Augmentis*, L. IV, C. II, Sp. I, 586-604 — B. I, 211-232.
2. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 604-607 — B. I, 232-235, § 1-4.
3-4. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 605 — B. I, 233, § 1.
5. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 605-606 — B. I, 233-234, § 3.
6. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 604-605 — B. I, 232, § 1.
7. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 606 — B. I, 234, § 4. — C'est en ces termes, d'une impertinente légèreté, que Bacon fait allusion à la profonde définition qu'Aristote a donnée de l'âme humaine : Ψυχή ἐστιν ἐντελέχεια ἡ πρώτη σώματος φυσικοῦ δυνάμει ζωὴν ἔχοντος *(Anima primus est actus perfectioque corporis naturalis potentia vitam habentis). De Anima*, L. II, C. I, n. 5. Edit. Didot, T. III, p. 444. Cf. G. Sortais, *Traité de Philosophie*, T. II, *Métaphysique spéciale*, n. 21. — On remarquera que Bacon a mis *ultimus* au lieu de *primus*.

ou l'âme des brutes doit être considérée comme une substance tout à fait corporelle, raréfiée par la chaleur et rendue invisible. *(Anima siquidem sensibilis sive brutorum plane substantia corporea censenda est, a calore attenuata et facta invisibilis)* [1]. Bacon n'hésite pas à déterminer les éléments qui la composent, en s'inspirant des idées fantaisistes de B. Telesio [2] et de A. Donio [3] sur ce point. Il reconnaît cependant la nécessité de pousser plus loin les recherches.

Les facultés de l'âme rationnelle [4] les plus connues sont l'Entendement, la Raison, l'Imagination, la Mémoire, l'Appétit, la Volonté. Il manque une étude qui remonte à leur origine et montre qu'elles sont innées dans l'âme. Il ne suffit pas de les décrire ; il faut les étudier comme les choses physiques.

La science des facultés de l'âme rationnelle comporte deux appendices : l'un sur la *Divination* naturelle, qui est l'art de pressentir l'avenir ; l'autre sur la *Fascination*, c'est-à-dire la puissante influence que l'imagination d'un homme peut exercer sur le corps d'un autre homme.

A la Science des facultés de l'âme sensible [5] appartient l'examen de deux questions encore incomplètement étudiées : *Du Mouvement volontaire*. — *De la Sensibilité*. Bacon demande de nouvelles investigations pour établir en quoi diffèrent le sentiment et la faculté de percevoir qu'il accorde libéralement à presque tous les corps naturels *(Videmus enim quasi omnibus corporibus naturalibus inesse vim manifestam percipiendi)* [6].

La *Science de l'usage et de l'objet des facultés* a deux Parties : la Logique et la Morale. Elles sont étroitement unies, car « il n'est point, dans l'universalité des choses, d'aussi intime sympathie que celle du vrai et du bon *(Neque datur in universitate rerum tam intima sympathia quam illa veri et boni)* [7]. Néanmoins la Logique et la Morale ont chacune leur province propre. La première, qui traite de l'entendement et de la raison, éclaire les décisions à prendre ; la seconde, qui considère la volonté, l'appétit et les affections, aboutit aux actions. « Mais l'imagination ou phantaisie s'exerce dans les deux provinces, allant de l'une à l'autre, comme une messagère, une médiatrice ou une pourvoyeuse. Les sens en effet livrent à l'imagination des images de toute espèce ; la raison les soumet à son jugement ; puis, à son tour, après un choix et un contrôle, elle les transmet à l'imagination, avant que la décision soit exécutée. Car le mouvement

1. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 606 — B. I, 234, § 4.
2. B. Telesio, *De rerum natura juxta propria principia Libri IX*, Naples, 1586. Cf. L. V, p. 177 sqq. Cf. T. Campanella, *De Sensu rerum et Magia Libri IV*, L. II, C. IV, p. 54-56, Francfort, 1620.
3. Augustini Donii, *Consentini, Medici et Philosophi De Natura Hominis Libri duo*, Bâle, 1581, L. II, C. IV et V, p. 65-69. Agostino Donio, disciple de Telesio, naquit à Cosenza.
4. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 607-609 — B. I, 235-237, § 5-7.
5. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 609-613 — B. I, 238-242, § 8-11.
6. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 610-611 — B. I, 239-240, § 10.
7. *De Augmentis*, L. V, C. I, Sp. I, 614 — B. I, 243, § 1.

volontaire est toujours précédé d'une excitation de la phantaisie [1]. » Mais l'imagination ne se contente pas de ce rôle subordonné ; elle joue parfois un rôle supérieur en religion, en éloquence, en poésie [2].

Première Partie : LOGIQUE.

La Logique est peu goûtée de ceux qu'attirent l'Histoire civile, la Morale et la Politique, parce qu'elle ne donne qu'une lumière sèche et froide *(lumen siccum*[3]*)*. Cependant les sciences rationnelles sont les clefs des autres sciences et les Arts des arts.

D'après les fins auxquelles ils tendent, les Arts logiques ou rationnels sont au nombre de quatre : *Art d'inventer soit des procédés, soit des arguments — Art de juger par induction ou par syllogisme — Art de retenir — Art de communiquer les pensées.* De là quatre sortes de Logique.

§ 1. *Art d'inventer.*

Il faut distinguer l'*Invention des arts et des sciences* [4] et l'*Invention des arguments et des discours.* La première fait complètement défaut. C'est pourtant la plus importante des deux, car elle sert à inventer tous les autres arts. L'histoire nous atteste, en effet, que les découvertes passées sont plutôt dues au hasard qu'à une méthode intelligente *(casum potius quam artem celebrarunt)* [5]. De plus, la forme d'induction, que propose la Dialectique pour trouver et vérifier les principes des sciences, « est tout à fait vicieuse et incompétente » *(vitiosa plane est et incompetens)* [6]. Elle pervertit l'œuvre de la nature au lieu de la parfaire. De la simple énumération de faits particuliers il ne saurait résulter qu'une conjecture probable. Car quelle assurance nous donne une telle induction qu'un fait, qui répugne à ses conclusions, n'a pas été omis [7] ?.

Mais supposons que les principes soient dûment établis par l'induction en usage, il est cependant très certain que, dans les choses naturelles participant de la matière, on ne peut déduire sûrement de ces principes, au moyen du syllogisme, les axiomes inférieurs. Le procédé syllogistique est à sa place dans les sciences populaires, telles que la Morale, la Politique, le Droit, même en matière théologique. « Mais, en Physique, où il s'agit de contraindre la nature par des œuvres et non un adversaire par des arguments, si l'on s'en tient au syllogisme, la vérité échappe complètement des mains, parce que la sub-

1. Verum quidem est quod phantasia in utraque provincia, tam judiciali quam ministeriali, legati cujusdam, aut internuncii, aut procuratoris reciproci vices gerit. Nam sensus idola omnigena phantasiæ tradit, de quibus postea ratio judicat ; at ratio vicissim idola electa et probata phantasiæ transmittit, priusquam fiat executio decreti. Siquidem motum voluntarium perpetuo præcedit eumque incitat phantasia *(De Augmentis*, L. V, C. I, Sp. I, 615 — B. I, 243-244, § 2).

2. *De Augmentis*, L. V, C. I, Sp. I, 615-616 — B. I, 244-245.

3. *De Augmentis*, L. V, C. I, Sp. I, 616 — B. I, 245, § 3.

4. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 617-633 — B. I, 246-262.

5-6-7. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 618 ; 620 — B. I, 247 ; 249, § 3.

tilité des paroles est loin d'égaler celle des opérations de la nature [1]. » « Les syllogismes se composent de propositions ; les propositions, de mots ; les mots sont les étiquettes des notions. Si les notions mêmes, qui sont l'âme des mots, sont abstraites des choses sans méthode fixe et sans soin, l'édifice croule tout entier [2]. » L'examen attentif des propositions et des conséquences ne saurait remédier au mal, car le mal a sa source dans le manque d'une bonne méthode qui préserve de l'erreur l'entendement, quand il est en quête de notions exactes. Pour tirer une ligne bien droite ou décrire un cercle parfait, la main de l'homme a besoin d'une règle ou d'un compas. De même l'esprit, pour se placer au niveau des choses, a besoin d'un instrument, d'un art *(ut scilicet mens per artem fiat rebus par)* [3]. Bacon entreprend d'exposer cet art nouveau, art d'indication et de direction, qui servira à découvrir et à mettre en évidence les autres arts, leurs axiomes et leurs œuvres *(Ars quædam indicii et directionis, quæ cœteras artes earumque axiomata atque opera detegat et in conspectum det)* [4].

Cet *Art d'Indication* est double. Il y a d'abord l'Expérience écrite *(Experientia literata)* [5], art par lequel d'expériences connues on peut en déduire de nouvelles. C'est à peine un art ; c'est plutôt affaire de « sagacité [6] » : d'où le nom de « chasse de Pan [7] » que Bacon lui donne quelquefois. L'expérience écrite traite des différentes manières de faire des expériences avec ordre et dans une direction déterminée. Voici les divers modes d'expérimenter : comment il faut *varier* les expériences, les *prolonger*, les *transporter d'un genre dans un autre*, les *renverser*, les *pousser aux dernières limites*, les *appliquer à la pratique*, les *accoupler*, enfin les *essayer au hasard*, car il importe de remuer toutes les pierres de la nature *(... omnem lapidem in natura moveas)* [8].

Il y a ensuite le Nouvel Instrument *(Novum Organum)* : art par lequel on déduit les axiomes ou lois générales de la nature d'expériences particulières ; puis, des axiomes ainsi obtenus, de nouvelles expériences à faire. Bacon promet de consacrer à cette partie, à cause de son importance souveraine *(cum sit res omnium maxima* [9]*)* un ouvrage entier. Il s'agit de montrer comment l'on doit interpréter la nature.

L'*Invention des Arguments* [10] forme la seconde Partie de l'Art d'inventer. Elle comprend deux procédés : la Provision *(Promp-*

1. At in Physicis, ubi natúra opere, non adversarius argumento constringendus est, elabitur plane veritas ex manibus, propter longe majorem naturalium operationum quam verborum subtilitatem *(De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 621 — B. I, 250, § 4).

2. Nam syllogismi ex propositionibus consistunt ; propositiones ex verbis ; verba notionum tesseræ sunt ; quare, si notiones ipsæ (quæ verborum animæ sunt) male et varie a rebus abstrahantur, tota fabrica corruit *(De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 621 — B. I, 250-251. Cf. *Novum Organum*, L. I, § 13 et 14, Sp. I, 158 — B. II, 10-11.

3-4. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 622 — B. I, 252, § 4.

5. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 622-633 — B. I, 252-262, § 5-15.

6-7. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 623 — B. I, 252, § 5.

8. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 632 — B. I, 261, § 14.

9. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 633 — B. I, 262, § 15.

10. *De Augmentis*, L. V, C. III, Sp. I, 633-639 — B. I, 262-270.

tuaria), qui rassemble des arguments pour et contre appropriés à tous les cas ; ensuite la TOPIQUE *(Topica)*, méthode qui indique la manière de trouver des raisons. Comme exemple de *Topique particulière*, Bacon énumère quelles questions soulève le problème de la pesanteur et de la légèreté.

§ 2. *Art de juger.*

La seconde Logique ou *Art de juger* se divise en Jugement par *Induction* (Bacon renvoie ce sujet au *Novum Organum)* et en Jugement par *Syllogisme* [1]. Sur cette seconde partie, rien de bien saillant à noter.

§ 3. *Art de retenir.*

La troisième Logique ou l'*Art de retenir* [2] indique, comme principal secours de la mémoire, l'écriture. Quant à la mémoire elle-même, jusqu'ici, dans la manière de la cultiver, on a plutôt visé à obtenir des tours de force, comparables à l'agilité des danseurs de corde, que des résultats utiles.

L'art d'aider la mémoire s'appuie sur deux moyens : la *Prénotion* et l'*Emblème*. L'Emblème c'est l'assimilation des choses intellectuelles aux choses sensibles, qui frappent plus fortement la mémoire. La Prénotion est une connaissance anticipée qui sert à limiter une recherche sans fin *(Prænotionem vocamus abscissionem quandam investigationis infinitæ)* [3]. Bacon fait à ce propos une remarquable observation : « Lorsque quelqu'un s'efforce de rappeler un souvenir, s'il n'a aucune prénotion ou perception de ce qu'il cherche, certes il cherche, peine, erre çà et là comme dans l'infini. A-t-il une certaine prénotion, de suite une coupure est faite dans l'infini et la mémoire s'exerce dans le voisinage du souvenir, comme la chasse au daim dans un parc [4]. »

§ 4. *Art de transmettre.*

La quatrième Logique ou l'*Art de transmettre les inventions et jugements* que la mémoire a recueillis, se divise en trois Parties : Sciences de l'INSTRUMENT, de la MÉTHODE, de l'EMBELLISSEMENT du discours. Bien que la raison soit l'âme du discours, il importe de parler séparément de l'une et de l'autre, comme on fait pour l'âme et le corps de l'homme.

La *Science de l'Instrument du discours* [5] doit renfermer trois Sec-

1. *De Augmentis*, L. V, C. IV, Sp. I, 640-646 — B. I, 270-278.
2. *De Augmentis*, L. V, C. V, Sp. I, 647-649 — B. I, 278-281.
3-4. Cum enim quis aliquid revocare in memoriam conatur, si nullam prænotionem habeat aut perceptionem ejus quod quærit, quærit certe et molitur et hac illac discurrit tanquam in infinito. Quod si certam aliquam prænotionem habeat, statim abscinditur infinitum et fit discursus memoriæ magis in vicino, ut venatio damæ intra septa. *(De Augmentis*, L. V, C. V, Sp. I, 648 — B. I, 280, § 3.)
5. *De Augmentis*, L. VI, C. I, Sp. I, 650-662 — B. I, 282-294.

tions : Science des *Signes réels* — Science de la *Parole* ou *Grammaire proprement dite* — Science de l'*Ecriture*. Relevons çà et là quelques passages plus importants.

Bacon, après avoir noté que la première Section n'a pas été traitée, distingue les Signes naturels et analogues *(ex congruo)*, comme les gestes et les hiéroglyphes, et les Signes conventionnels et arbitraires *(ad placitum)*, tels que les alphabets vulgaires et les alphabets chiffrés.

Il voudrait qu'on composât une grammaire philosophique, qui rechercherait l'analogie entre les mots et les choses. « Car les mots sont assurément des vestiges de la raison ; or les vestiges fournissent quelques indications sur le corps même qui a passé [1]. » Par l'étude comparée des différentes langues, on pourrait, en prenant ce qu'il y a de plus beau en chacune d'elles, former une image et un modèle insigne du langage. De l'examen des divers idiomes on pourrait aussi tirer des indices, dignes d'observation, sur les mœurs et le génie des peuples [2].

A propos de l'écriture, Bacon cite un modèle d'alphabet chiffré [3], qu'il avait imaginé, au temps où Sir Paulet, ambassadeur d'Angleterre à Paris, l'attacha à son service.

La *Science de la Méthode du discours* ou *Connaissance de la Traditive (Prudentia Traditivæ)* [4] est l'élément substantiel et principal de l'Art de transmettre la pensée. Bacon considère successivement dans cette Méthode ses espèces et ses parties. Les subdivisions des espèces sont nombreuses et compliquées. Il est assez piquant de constater que Bacon, qui condamne la méthode dichotomique [5] et blâme Ramus [6] de l'avoir employée, ne s'est pas fait faute d'en user lui-même et même d'en abuser dans sa Classification des Sciences. Il est mieux inspiré quand il donne son avis sur la méthode d'exposition : « La science, qu'on transmet comme une toile à tisser, *doit être insinuée* (autant que faire se peut) *dans l'esprit des autres par la même méthode qui a servi à la découvrir*... Chacun est à même, plus ou moins, de revoir sa propre science, de repasser par la route qu'il a suivie en acquérant ses connaissances et de renouveler ses assentiments : par ce moyen la science est transplantée dans l'esprit des disciples de la même façon qu'elle s'est développée dans l'esprit du maître [7]. »

1. Vestigia certe rationis verba sunt ; itaque vestigia etiam aliquid de corpore indicant *(De Augmentis*, L. VI, C. I, Sp. I, 654 — B. I, 286).
2. *De Augmentis*, L. VI, C. I, Sp. I, 654-655 — B. I, 286-287.
3. *De Augmentis*, L. VI, C. I, Sp. I, 659-661 — B. I, 290-292, § 11-16.
4. *De Augmentis*, L. VI, C. II, Sp. I, 662-669 — B. I, 294-301.
5. *De Augmentis*, L. VI, C. II, Sp. I, 663 — B. I, 294, § 1.
6. *De Augmentis*, L. VI, C. II, Sp. I, 668 — B. I, 300, § 9.
7. Scientia, vero, quæ aliis tanquam tela pertexenda traditur, *eadem Methodo* (si fieri possit) *animo alterius est insinuanda, qua primitus inventa est*... Attamen sane secundum majus et minus possit quis scientiam propriam revisere et vestigia suæ cognitionis simul et consensus remetiri ; atque hoc pacto scientiam sic transplantare in animum alienum sicut crevit in suo *(De Augmentis*, L. VI, C. II. Sp. I, 663-664 — B. I, 295).

La *Science de l'Embellissement du discours* s'appelle *Rhétorique* ou *Art oratoire* [1]. Quoique l'éloquence soit inférieure à la sagesse, seule l'éloquence peut faire valoir les mérites de la sagesse. « L'office de la Rhétorique est de faire agréer et d'appliquer à l'imagination les préceptes de la raison, afin de stimuler le désir et la volonté [2]. » Platon s'est montré injuste envers la Rhétorique : « On ne doit pas plus lui reprocher de savoir donner des apparences honnêtes à une mauvaise cause qu'à la Dialectique d'apprendre l'art d'ajuster des sophismes [3]. »

Après les travaux d'Aristote, après les discours de Démosthène et de Cicéron, rien n'est à suppléer dans les préceptes relatifs à l'éloquence. Il suffira d'ajouter, par manière d'appendices, quelques collections de Provisions oratoires :

1° Provision d'arguments contenant l'exposition et la réfutation de ces sophismes populaires qui servent à colorer de fausses apparences le bien et le mal, tant absolu que relatif *(Colores boni et mali, tam simplicis quam comparati)* [4]. Bacon expose et réfute avec beaucoup de finesse et de vivacité douze sophismes de ce genre.

2° Provision d'arguments destinés à mettre en lumière les avantages et inconvénients d'une même chose. Bacon apporte quarante-sept spécimens de ces arguments pour et contre *(Antitheta rerum)* [5] : la noblesse, la beauté, la jeunesse, la santé, etc. Bacon a très bien réalisé lui-même le programme qu'il avait tracé sur « la meilleure manière de composer cette collection : resserrer ces Lieux communs en sentences pénétrantes et concises [6] ». On rencontre, en effet, dans cette longue liste, bon nombre de sentences brillantes, frappées en relief comme des monnaies.

3° Provision de petites formules oratoires *(Formulæ minores)* [7], dont Bacon donne quatre échantillons.

Bacon achève ce qui regarde la Traditive par deux appendices généraux sur la *Critique* [8] et la *Pédagogique* [9]. A la Critique revient le soin de publier des éditions correctes, de commenter les auteurs, de les apprécier et comparer. « Pour ce qui concerne l'Art d'instruire la jeunesse, le plus court serait de dire : Prenez modèle sur les écoles

1. *De Augmentis*, L. VI, C. III, Sp. I, 670-674 — B. I, 301-306, § 1-5.

2. ... Officium et munus Rhetoricæ non aliud quam ut rationis dictamina phantasiæ applicet et commendet ad excitandum appetitum et voluntatem *(De Augmentis*, L. VI, C. III, Sp. I, 671 — B. I, 302, § 2).

3. ... Non deberi magis vitio verti Rhetoricæ, quod deteriorem partem cohonestare sciat, quam Dialecticæ, quod sophismata concinnare doceat *(De Augmentis*, L. VI, C. III, Sp. I, 673 — B. I, 305, § 5).

4. *De Augmentis*, L. VI, C. III, Sp. I, 674-688 — B. I, 306-321, § 6-8. — Les anciens appelaient *colores* les apparences que les rhéteurs savent donner au bien et au mal.

5. *De Augmentis*, L. VI, C. III, Sp. I, 688-706 — B. I, 321-342, § 9-11.

6. *De Augmentis*, L. VI, C. III, Sp. I, 688 — B. I, 322 : Modum autem hujus collectionis... optimum fore censemus, si hujusmodi Loci contrahantur in sententias quasdam acutas et concisas.

7. *De Augmentis*, L. VI, C. III, Sp. I, 707 — B. I, 342-343, § 12-13.

8-9. *De Augmentis*, L. VI, C. IV, Sp. I, 708-712 — B. I, 343-348.

des Jésuites, car, jusqu'ici, on n'a rien fait de mieux [1]. » Après cet hommage loyal au mérite pédagogique de la Compagnie de Jésus, Bacon énonce quelques sages conseils sur l'éducation de la jeunesse. Citons ce qu'il dit de la déclamation sur la scène ou action théâtrale. « Les Jésuites ne semblent pas dédaigner ce genre d'exercice, et en cela ils font preuve, à mon avis, d'un grand sens, car l'action théâtrale fortifie la mémoire, règle l'énergie et le ton de la voix et de la prononciation, donne de la grâce au geste et au visage, inspire une grande assurance et accoutume les jeunes gens à soutenir les regards des hommes [2]. »

Deuxième Partie : Morale.

Après avoir terminé ce qui a trait aux « Sciences rationnelles », Bacon aborde l'étude de la science morale qui a pour objet la volonté. La *Morale* traite d'abord du Modèle ou Image du bien [3] ; puis, de la Culture ou *Géorgique* de l'âme.

La première Partie a été développée avec complaisance par les philosophes, parce qu'elle leur a semblé une matière brillante, propre à faire valoir la pénétration de leur esprit ou la vigueur de leur éloquence. La seconde, toute pratique, qui ne se prête point aussi aisément à de belles amplifications, a été négligée [4]. Bacon se dévouera donc à combler cette lacune.

Sans doute en parlant de la Partie qui étudie le Modèle du bien, les Anciens se sont montrés admirables *(antiquos in ea re mirabiles se viros præstitisse...)* [5]. Cependant leur doctrine, pour être moins prolixe, aurait plus de profondeur, si, afin d'explorer les racines mêmes du bien et du mal, ils avaient, avant tout, non moins consulté la nature des choses que les axiomes moraux. Bacon, avant d'en venir à la *Géorgique*, tient à réparer cette négligence [6].

On doit distinguer deux sortes de bien : le bien individuel ou relatif à un seul être *(Bonum suitatis)*, et le bien de la communauté ou relatif à la collection d'êtres dont l'individu est partie intégrante *(Bonum communionis)*. « Ce dernier l'emporte en dignité et en puissance, parce qu'il tend à la conservation d'une forme plus vaste *(dignior est et potentior, cum tendat ad conservationem formæ amplioris)* [7]. « Dans toute la suite des siècles, on n'a trouvé aucune philosophie,

1. Ad Pædagogicam quod attinet, brevissimum foret dictu : *Consule scholas Jesuitarum* ; nihil enim quod in usum venit, his melius *(De Augmentis*, L. VI, C. IV, Sp. I, 709 — B. I, 344-345, § 5).

2. ... Jesuitæ eandem disciplinam non videntur aspernari ; sano (ut nobis videtur) judicio... Intelligimus autem *Actionem theatralem*, quippe quæ memoriam roborat ; vocis et pronunciationis tonum atque efficaciam temperat ; vultum et gestum ad decorum componit ; fiduciam non parvam conciliat ; denique oculis hominum juvenes assuefacit *(De Augmentis*, L. VI, C. IV, Sp. I, 711 — B. I, 346-347).

3. *De Augmentis*, L. VII, C. I et II, Sp. I, 713-731 — B. I, 349-369.

4. *De Augmentis*, L. VII, C. I, Sp. I, 715 — B. I, 351, § 2.

5. *De Augmentis*, L. VII, C. I, Sp. I, 716 — B. I, 352, § 6.

6. *De Augmentis*, L. VII, C. I, Sp. I, 716-717 — B. I, 353, § 7.

7. *De Augmentis*, L. VII, C. I, Sp. I, 717 — B. I, 353, § 8.

secte, religion, loi ou discipline, qui ait, autant que la sainte Foi chrétienne, exalté le bien commun et rabaissé le bien individuel [1]. »

Cette prépondérance du bien commun, une fois posée comme un principe inébranlable, permet de trancher certaines questions de Philosophie morale controversées dans les Ecoles de l'antiquité : Péripatéticienne, Stoïcienne, Cyrénaïque, Epicurienne. Par exemple : La vie contemplative est-elle supérieure à la vie active ? Où placer le bonheur : dans la vertu, le plaisir, la sérénité, les choses qui ne dépendent pas des hommes ? Le sage doit-il prendre part aux affaires publiques ?

Après ces généralités Bacon descend aux questions particulières qui se rapportent au bien individuel et au bien commun. Il prodigue les divisions relatives au bien individuel [2]. Il est plus économe en traitant du bien commun [3], car tout est ramené au devoir de l'homme en tant qu'homme *(de Officio hominis in communi)* et aux devoirs spéciaux *(de Officiis specialibus)*, eu égard à la profession, à la vocation, à l'état, à la personne, au rang. « A propos de livres de ce genre », qui traitent des devoirs spéciaux, notre philosophe, toujours courtisan, « se reprocherait comme un sacrilège de ne pas mentionner [4] », en les couvrant d'éloges les plus outrés [5], les deux ouvrages de Jacques Ier, qui ont pour titres : Βασιλικὸν Δῶρον et *Jus liberæ Monarchiæ.*

La *Géorgique* de l'âme [6] ou Art de former la volonté au bien manque totalement. Bacon va donc en présenter une esquisse partielle *(aliqua ex parte adumbrabimus)*. « Dans la culture de l'âme et la cure de ses maladies trois choses sont à considérer : les différences caractéristiques des dispositions, les affections ou passions et les remèdes, de même que dans le traitement des maladies corporelles on envisage la complexion ou constitution du malade, la maladie et le traitement. De ces trois choses la dernière seule est en notre puissance ; les deux autres, non [7]. » Mais il est indispensable de s'enquérir diligemment de celles mêmes qui ne dépendent pas de nous, car leur connaissance exacte doit faciliter l'application et le succès des remèdes *(ut eadem* (remedia) *commodius et fœlicius applicentur)* [8].

1. Nulla, omnibus sæculis, reperta est vel philosophia vel secta vel religio vel lex aut disciplina, quæ in tantum communionis bonum exaltavit, bonum vero individuale depressit, quantum sancta Fides christiana *(De Augmentis*, L. VII, C. I, Sp. I, 717 — B. I, 354, § 8).

2. *De Augmentis*, L. VII, C. II, Sp. I, 722-726 — B. I, 358-363, § 1-6.

3. *De Augmentis*, L. VII, C. II, Sp. I, 726-731 — B. I, 363-369, § 7-12.

4. In hoc genere librorum piaculum foret non meminisse (honoris causa) excellentissimi illius operis... *De Officio Regis*... (*De Augmentis*, L. VII, C. II, Sp. I, 727-729 — B. I, 365-366).

5. Bacon a certainement conscience de ces outrances, car il va bravement au devant du reproche : Neque vero me movet decorum illud, quod vulgo præscribitur, ne quis coram laudetur ; modo laudes illæ nec modum excedant... *(De Augmentis*, L. VII, C. II, Sp. I, 729 — B. I, 366, § 9). En affirmant, contre l'évidence, qu'il n'a pas dépassé la mesure, Bacon sans doute cherche à donner le change aux autres par une attitude affectant l'assurance.

6. *De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 731-744 — B. I, 369-383, § 1-16.

7. 8. At in cultura animi et morbis ejus persanandis, tria in considerationem veniunt : Characteres diversi dispositionum, Affectus et Remedia ; quemadmodum et in corpo-

Bacon indique d'abord comment doit se faire une savante et soigneuse dissection *(artificiosa et accurata dissectio)* [1] non seulement des caractères que la nature a empreints elle-même, mais encore de ceux que le sexe, l'âge, la patrie, la santé, la forme, la fortune, etc., sont venus surajouter [2].

Après la doctrine des caractères Bacon passe à celle des affections ou passions [3], qui sont comme les maladies de l'âme *(qui loco morborum animi sunt)*. Aristote, au lieu d'en parler à leur vraie place, dans ses livres de Morale, s'en occupe accessoirement dans sa Rhétorique. « Car ses dissertations sur le plaisir et la douleur ne répondent aucunement au but du Traité que nous avons en vue ; pas plus que celui, qui écrirait seulement sur la lumière et la matière lumineuse, ne serait censé avoir écrit sur la nature des couleurs particulières. Or le plaisir et la douleur sont aux affections particulières ce que la lumière est aux couleurs [4]. » C'est dans les poètes et les historiens qu'on trouvera la peinture et l'analyse la plus vivante des passions. De toutes les questions qui s'y rapportent Bacon signale la suivante comme la plus importante en Morale et en Politique : « Comment peut-on ramener à l'ordre une affection par une affection et faire servir l'une à subjuguer l'autre ?... Souvent il arrive, dans le gouvernement d'un État, qu'une faction contienne l'autre dans le devoir. Il en va de même dans le gouvernement intérieur de l'âme » [5].

Bacon énumère enfin les principaux remèdes qui peuvent conserver ou faire recouvrer la santé de l'âme [6]. Pour ne pas rester dans le vague, il applique d'abord ses préceptes à l'habitude et conclut par cette judicieuse réflexion : « Si l'habitude est introduite avec prudence et adresse, alors elle devient en vérité (comme on dit communément) *une seconde nature* ; mais, si l'on procède maladroitement et au hasard, elle ne fera plus que singer la nature... [7] » Bacon parle ensuite de l'influence des livres et de l'étude sur les mœurs et termine en indiquant le remède qui lui semble contenir tous les autres et devoir être le plus efficace pour former l'âme à la vertu : Fixer à nos actions

ribus medicandis proponuntur illa tria : Complexio sive Constitutio ægri, Morbus et Curatio. Ex illis autem tribus postremum tantum in nostra potestate situm est ; priora duo non item *(De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 733 — B. I, 370-371, § 3.)

1-2. *De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 733-735 — B. I, 371-373, § 4-5.

3. *De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 735-737 — B. I, 374-375, § 6.

4. Nam disceptationes ejus [Aristoteles] de voluptate et dolore huic tractatui nullo modo satisfaciunt ; non magis quam qui de luce et lumine tantum scriberet, de particularium colorum natura scripsisse diceretur ; siquidem voluptas et dolor erga affectus particulares ita se habent, ut lux erga colores. *(De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 736 — B. I, 374).

5. Qualiter (inquam) affectus affectum in ordinem cogat et alterius auxilio ad alterum subjugandum uti liceat?... Etiam sicut in regimine status non raro fit ut factio factione in officio contineatur, similiter fit et in regimine mentis interno *(De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 736-737 — B. I, 375, § 6).

6. *De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 737-742 — B. I, 375-382, § 7-15.

7. Consuetudo enim, si prudenter et perite inducatur, fit revera (ut vulgo dicitur) *altera natura* ; quod si imperite et fortuito administretur, erit tantum *simia* naturæ... *(De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 738 — B. I, 377, § 12).

et à notre vie des fins droites, honnêtes et qui soient, en quelque manière, proportionnées à nos forces [1].

SECTION IIe

SCIENCE CIVILE OU DE L'HOMME CONSIDÉRÉ COMME MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

La *Science civile* a trois Parties : Le Commerce des hommes *(De Conversatione)* — La Conduite des affaires *(De Negotiis)* — Le Gouvernement *(De Imperio sive Republica)*.

1° Art de vivre dans le monde [2].

Bacon reconnaît que cette Partie a été élégamment traitée. Aussi sa contribution se borne-t-elle à quelques remarques sur la bonne tenue et le décorum. Il résume ainsi sa pensée : « En un mot, l'urbanité des mœurs est comme l'habit de l'âme ; il faut donc qu'elle reproduise les avantages de l'habit. D'abord, elle doit se conformer à l'usage commun. En second lieu, elle ne doit être ni trop recherchée, ni trop somptueuse. De plus, si l'âme a quelque perfection, elle doit la faire ressortir avec éclat ; si elle a quelque difformité, son rôle est d'y suppléer et de la voiler. Enfin, et par-dessus tout, qu'elle ne soit pas trop stricte et ne mette pas l'âme à l'étroit au point que ses mouvements et ses actions en soient gênés et empêchés [3]. »

2° Art de traiter les affaires.

Il se divise ainsi : Art de se conduire dans les différentes occasions de la vie *(De Occasionibus sparsis)* [4] — Art de s'avancer dans le monde *(De Ambitu vitæ)* [5].

Bacon, constatant que Salomon a laissé dans ses aphorismes une ébauche de la manière dont il convient de se comporter, selon les circonstances diverses de la vie, se contente d'en choisir trente-quatre et de les commenter. Le commentaire n'est pas toujours d'une moralité exemplaire. Exemple : si l'on a encouru l'indignation d'un prince pour quelque faute, Bacon conseille de rejeter adroitement la faute sur autrui *(culpam ipsam aut sagaciter in alios transferat...)* [6].

1. *De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 740-742 — B. I, 379-382, § 15.
2. *De Augmentis*, L. VIII, C. I, Sp. I, 746-749 — B. I, 386-388, § 3-4.
3. Ut verbo dicamus, urbana ista morum compositio veluti vestis animi est, et proinde vestis commoditates referre debet. Primum enim talis esse debet, ut sit in usu communi ; rursus, ut non sit nimis delicata aut sumptuosa ; deinde ita conficienda ut, si qua sit in animo virtus, eam exhibeat maxime conspicuam ; si qua deformitas, eandem suppleat et occultet ; postremum, et super omnia, ne sit nimis arcta atque ita animum angustiet ut ejusdem motus in rebus agendis cohibeat et impediat *(De Augmentis*, L. VIII, C. I, Sp. I, 748-749 — B. I, 388, § 4).
4. *De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 749-769 — B. I, 388-412, § 1-5.
5. *De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 769-791 — B. I, 412-438, § 6-39.
6. *De Augmentis*, L. VIII, C. II, Parabola 16, Sp. I, 760 — B. I, 401.

Sous ce titre : *L'Artisan de sa fortune*, Bacon présente un petit Traité sur l'art de s'avancer dans le monde. Les préceptes énumérés se rapportent à deux chefs principaux : *connaître les autres, se connaître soi-même*. Dans ce sujet, comme dans le précédent, notre philosophe fait preuve de cette finesse d'observation et de cette sagacité pratique, que l'expérience du monde et la conduite des affaires avaient développées en lui. Bacon éprouve, en terminant, le besoin d'avertir le lecteur que les préceptes qu'il a proposés appartiennent tous au genre des procédés honnêtes *(illud utique monendum... omnia ex genere eorum esse quæ bonæ artes vocantur)* [1]. Il blâme, en passant, Machiavel d'avoir recommandé l'hypocrisie et les moyens malhonnêtes *(malas artes)* [2].

Le philosophe anglais se fait-il vraiment illusion à ce point ou cherche-t-il à jeter de la poudre aux yeux ? Toujours est-il qu'on rencontre, dans l'*Art de s'avancer*, certains préceptes d'une moralité condamnable. La tendance et la promptitude à se venger des affronts n'est-elle pas, pour lui, une nécessité qui s'impose à certaines catégories de personnes, comme les bâtards et les difformes [3] ? Les conseils qu'il donne sur l'art de se faire valoir et d'attirer les louanges, et l'insistance qu'il y met, ne sont-ils pas choquants [4] ? On sent trop l'utilitaire et l'égoïste. Quant aux préceptes, qui ne prêtent pas à la critique, leur ensemble constitue ce que l'on pourrait appeler le code de la prudence mondaine. C'est dire qu'ils s'autorisent d'un idéal vulgaire, incapable d'inspirer de hautes vertus et de former des caractères généreux. Ce niveau si terre à terre se relève, vers la conclusion, quand Bacon engage les mortels, qui s'agitent pour procurer leur avancement, à tourner leurs regards vers les jugements divins et l'éternelle Providence, dont la justice déjoue les machinations des impies et les desseins pervers [5]. Mais cette évocation, où il est question d'impiété et de perversité, s'harmonise assez mal avec ce qui précède, où Bacon se vante de n'avoir fait appel qu'aux moyens avoués par l'honnêteté. C'est pourquoi elle fait quelque peu l'effet d'un pur ornement de rhétorique, plaqué là pour couvrir la médiocrité de la doctrine qui vient d'être exposée.

3° Science du gouvernement.

En faisant l'inventaire des sciences et des arts, Bacon s'accuse d'avoir oublié l'art de se taire. Conduit par la suite des choses à parler

1-2. *De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 789 — B. I, 435, § 38. — On voit que Bacon critique Machivel comme moraliste ; s'il le loue, c'est comme observateur. Cf. *ibidem*, Sp. I, 769 — B. I, 411, § 4.

3. Quæ quidem munita vitæ ratio, una cum prompto et parato ad se a contumeliis vindicandum animo, aliquibus ex accidente imponitur et necessitate quadam inevitabili..., veluti fit in deformibus et spuriis et ignominia aliqua mulctatis *(De Augmentis*, L. VIII, C. II. Sp. I, 782 — B. I, 427, § 27.)

4. *De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 779-780 — B. I, 424, § 25. — Bacon ajoute : Verum hujusmodi ostentationem virtutis utcunque aliquis infirmiore judicio et nimium fortasse ethicus improbaverit ... *(Ibidem)*.

5. *De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 790 — B. I, 437.

de l'art du gouvernement, il va enseigner, en se taisant sur ce sujet, l'art de se taire [1]. Sans doute, les hautes charges qu'il a remplies, sa longue étude de l'histoire et des lois, ses entretiens avec Jacques Ier l'avaient préparé à discourir sur cette délicate matière avec quelque compétence et utilité [2]. Mais comment oserait-il en parler devant un aussi grand roi, un maître aussi consommé dans cet art, que celui auquel son livre est dédié ? *(cumque ad tantum regem scribam, qui perfectus adeo in ea arte sit magister)* [3]. Il ne traitera donc point de la Politique proprement dite. Lui-même, on le voit, pratique ponctuellement la prudence qu'il a prescrite aux autres.

En conséquence, Bacon n'abordera que deux questions qui ne touchent pas aux secrets d'Etat *(quæ ad arcana imperii non pertinent)* [4].

Les Etats, comme les individus, doivent bien faire leurs affaires. L'art de gouverner renferme trois devoirs politiques : *Conserver l'Etat, le rendre heureux et florissant, l'agrandir et reculer ses frontières.* Les deux premiers devoirs ont été suffisamment exposés avant lui ; notre philosophe se contente d'étudier le troisième sous ce titre :

Exemple d'un Traité sommaire sur l'art de reculer les limites d'un empire [5].

Bacon passe en revue les différentes causes qui constituent la force d'un Etat et le rendent propre à l'expansion et à la conquête :

Ce n'est pas le nombre, mais les habitudes militaires et le courage qui font les bonnes armées.

Un peuple accablé d'impôts [6] est inapte à commander aux autres.

Que la noblesse ne soit pas trop nombreuse. Quand les patriciens sont multipliés à l'excès, le peuple du royaume devient vil, abject, lâche, par conséquent impropre à la guerre. Quoique l'Angleterre soit inférieure à la France pour l'étendue du territoire et le nombre des habitants, elle ne laisse pas cependant d'avoir presque toujours l'avantage dans les batailles. La raison en est que, chez les Anglais, les cultivateurs sont aptes à la guerre, tandis que les paysans de France ne le sont pas [7].

Le nombre des indigènes doit être suffisant pour maintenir les peuples conquis. Il faut donc, comme les Romains, accorder largement le droit de cité et tirer de la mère patrie de quoi fonder des colonies.

1. *De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 745 — B. I, 384.
2. *De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 792 — B. I, 438-439, § I.
3. *De Augmentis*, L. VIII, C. I, Sp. I, 745 — B. I, 384.
4. *De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 792 — B. I, 439, § I.
5. *De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 793-803 — B. I, 439-451, § 3-4.
6. Bacon remarque que les impôts consentis par la nation sont mieux supportés que ceux qui sont établis d'autorité : Verum est collationes publico consensu factas minus animos subditorum dejicere et deprimere, quam quæ ex imperio mero indicuntur *(De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 795, § 2 — B. I, 442, § II). — S. Thomas d'Aquin avait déjà fait cette observation. Cf. *De Regimine Principum*, L. I, C. IV.
7. *De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 796, § 3 — B. I, 443, § III.

Les travaux sédentaires préparent mal à la guerre. Qu'à défaut des esclaves, grande ressource pour Athènes, Sparte et Rome, on fasse appel à des étrangers pour ce genre de travaux. De la sorte, les citoyens pourront se livrer aux professions qui développent les forces physiques.

Une nation, qui vise à s'agrandir, doit estimer le plus noble de tous le métier des armes.

Qu'elle soit toujours prête à combattre et que ses lois et coutumes lui fournissent aisément des causes justes ou du moins des prétextes pour faire la guerre *(quæ justas illi causas aut saltem prætextus arma capessendi tanquam in promptu ministrent)* [1]. Qu'elle se fasse une loi de venger immédiatement les injustices faites à ses nationaux, marchands ou fonctionnaires. Ce fut la pratique des Romains. On sait avec quelle fermeté fière l'Angleterre a marché sur leurs traces.

Une guerre juste est au corps social ce qu'un sage exercice est au corps humain. « Non pas la guerre civile, qui est comme la chaleur de la fièvre ; mais la guerre au dehors, qui, comme la chaleur produite par le mouvement, contribue plus que tout le reste à la santé [2]. » Il faut, à l'exemple des Espagnols, avoir une armée permanente de vétérans.

L'empire de la mer constitue une sorte de monarchie universelle *(Maris dominium monarchiæ quædam epitome est)* [3]. Son importance a grandi depuis la découverte des Indes et par le fait du commerce qui s'est établi entre elles et l'Europe. Il faut donc développer cette puissance navale, qui est aujourd'hui le partage et comme la dot de l'Angleterre *(quæ quidem huic regno Britanniæ in dotem cessit)* [4].

On doit, comme jadis, accorder aux exploits guerriers des récompenses éclatantes et en perpétuer le souvenir par de magnifiques monuments.

Bacon termine cet exposé brillant par cette interrogation mélancolique : « A quoi bon toute cette dissertation, puisque la monarchie romaine doit être (croit-on) la dernière des monarchies mondiales [5] ? »

Dans l'Art de faire son chemin, Bacon avait employé plus d'une comparaison inquiétante. La science, et particulièrement la science de l'avancement personnel, n'a rien de commun avec la théorie pure qui va se perdre dans les nues. Car « elle ne doit pas du tout ressembler à tel oiselet qui, comme l'alouette, monte très haut dans les airs, se délecte dans son ramage et ne voit rien au delà ; mais bien plutôt à l'épervier, qui sait prendre un essor élevé, puis, quand il lui plaît, s'abattre pour ravir sa proie [6] ». Voilà, certes, une façon d'entendre

1. *De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 800, § 7 — B. I, 447, § VII.

2. Bellum civile profecto instar caloris febrilis est ; at bellum externum instar caloris ex motu, qui valetudini inprimis conducit. *(De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 801, § 8 — B. I, 448, § VIII).

3-4. *De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 801, § 9 — B. I, 448 ; 449, § IX.

5. Verum quorsum ista commentatio, cum Monarchia Romana futura sit inter mundanas (ut creditur) ultima ? (*De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 803 — B. I, 450, § 4).

6. Interest enim inprimis honoris literarum, ut homines isti pragmatici sciant eruditionem haudquaquam aviculæ, qualis est alauda, similem esse, quæ in sublime ferri et

les affaires peu rassurante pour les particuliers. Mais le manifeste belliqueux de Bacon, où s'étalent l'âpre ambition de dominer les autres peuples et le ferme dessein de s'agrandir à leurs dépens, à tout prix, (car, au besoin, des prétextes suffisent pour prendre les armes), est moins rassurant encore pour la sécurité des nations, voisines ou éloignées. On y chercherait vainement la moindre réserve pour sauvegarder le droit des gens. Dans le Traité, qui suit immédiatement, sur la *Justice universelle*, Bacon aurait eu l'occasion toute naturelle de proclamer les droits des nations. Mais, sauf ces mots : *Justice universelle*, rien ne laisse soupçonner qu'il ait eu pareille préoccupation.

Exemple d'un Traité sur la Justice universelle ou les sources du Droit [1].

Tel est le titre du second Traité, dont Bacon a promis de fournir un exemple. Sur la Législation il ne se croit pas tenu à la même réserve qu'en Politique, sujet toujours plus ou moins brûlant.

Dans un court *Préambule*, notre juriste dit quelques mots sur le Droit privé et sur le Droit public. Le Droit public n'est pas uniquement destiné à garantir le Droit privé *(tanquam custos Juri privato)* [2] ; il s'étend à tout ce qui concerne le bien-être de la Cité *(sed extenditur... ad omnia circa bene esse civitatis)* [3]. Puis, après avoir indiqué le but des lois, qui n'est autre que de concourir au bonheur des citoyens *(non alius est quam ut cives fœliciter degant)* [4], il fait connaître son propre dessein : rédiger certains aphorismes, qui, étant comme les *Lois des lois (Legum Leges)*, permettront de discerner le bien ou le mal que renferme chaque loi particulière [5]. Il indique enfin les cinq conditions qu'une loi doit remplir pour être bonne. Elle doit être : *Certaine dans ce qu'elle intime — Juste dans ce qu'elle prescrit — Facile dans l'exécution — En harmonie avec les institutions politiques — Propre à faire naître la vertu chez les sujets* [6]. Tel est en cinq Titres le plan de l'ouvrage. Mais l'auteur n'en a composé que le premier Titre.

Titre Ier. — *Du premier mérite des Lois, leur Certitude.*

Les lois sont incertaines de deux manières : quand elles se taisent et quand elles sont obscures. Aussi l'auteur ramène-t-il tous ses développements à ces deux points : *Du Silence des lois ou des Cas omis par le législateur — De l'Obscurité des lois.*

Ce fragment, relatif à la rédaction des lois, fait honneur à l'esprit juridique de Bacon, que de longues années de pratique avaient fami-

cantillando se oblectare soleat, at nihil aliud ; quin imo ex accipitris potius genere esse, qui et in alto volare ac subinde, cum visum fuerit, descendere et prædam rapere novit *(De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 771-772 — B. I, 414-415, § 9).

1. *De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 803-827 — B. I, 451-472, § 6.
2-3. *De Augmentis*, L. VIII, C. III, Aphorisme 4, Sp. I, 805 — B. I, 452.
4. *De Augmentis*, L. VIII, C. III, Aphor. 5, Sp. I, 805 — B. I, 452.
5-6. *De Augmentis*, L. VIII, C. III, Aph. 6 et 7, Sp. I, 805 — B. I, 452.

liarisé avec les questions de droit. Aussi jouit-il d'une réputation méritée [1].

Pour couronner dignement cette longue revue des sciences humaines, Bacon, dans un passage d'une ampleur magnifique, après avoir énuméré les raisons qui lui font croire que le monde est en train d'accomplir une révolution philosophique, dont la splendeur éclipsera la gloire « des deux périodes antérieures », laisse éclater sa joie en ces termes optimistes : « Quand je réfléchis à tout cela, mon espoir grandit, et je ne puis me défendre de penser que cette troisième période des Lettres l'emportera de beaucoup sur les deux périodes antérieures, la grecque et la romaine, pourvu que les hommes veuillent bien connaître, avec autant de sincérité que de prudence, et leurs forces et leurs déficits ; pourvu que, se passant de main en main le flambeau de la science et non le tison ardent de la contradiction, ils regardent la recherche de la vérité comme la plus noble des entreprises et non comme un amusement ou une parure, et qu'ils déploient leurs ressources et leur munificence, en faveur de choses solides et remarquables, au lieu de les prodiguer au profit de choses vulgaires et triviales [2]. »

THÉOLOGIE INSPIRÉE [3]

Après avoir navigué sur le vaisseau de la raison humaine, Bacon monte sur le vaisseau de l'Eglise, qui seul est muni d'une boussole divine pour diriger sûrement sa course *(transeundum in Ecclesiæ navem, quæ sola acu nautica divina pollet ad cursum recte dirigendum)* [4]. Car les étoiles philosophiques *(Stellæ Philosophiæ)* [5], qui jusqu'ici ont éclairé sa route, ne lui suffiront plus.

Mais, pour ne point empiéter sur le domaine des théologiens, qui n'ont laissé complètement inculte aucune partie du champ théologique, mais y ont semé le bon grain ou l'ivraie, notre philosophe n'indiquera même pas les divisions de la Théologie sacrée. Il se con-

1. A. M. J. J. Dupin fit imprimer le *Tractatus de Justitia universali*, sous le titre *Legum leges*... en y ajoutant des notes latines, à Paris, 1822. — Il a été traduit à part et publié par J. Baudoin, Paris, 1646 ; puis par J.-B. de Vauzelles, Paris, 1824. — Fr. Lorry avait déjà publié, à Paris, en 1752, le *Tractatus de Justitia universali*.

2. Hæc (inquam) cum cogitamus, non possumus non in eam spem animum erigere, ut existimemus tertiam hanc Literarum periodum duas illas priores apud Græcos et Romanos longo intervallo superaturam, modo saltem homines et vires suas atque defectus etiam virium suarum probe et prudenter nosse velint ; atque alii ab aliis inventionis lampada, non contradictionis torres, accipiant ; atque inquisitionem veritatis pro incœpto nobili, non pro delectamento aut ornamento putent ; atque opes ac magnificentiam impendant in res solidas et eximias, non in pervulgatas et obvias. *(De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 828 — B. I, 473-474*)*.

3. *(De Augmentis*, L. IX, Cap. unic, Sp. I, 829-836 — B. I, 475-484, § 1-11.— Bacon a supprimé ou adouci, dans la traduction latine de 1623, certains passages du texte anglais *(Of the Advancement)* qui étaient agressifs contre le Catholicisme, parce qu'il désirait accroître le nombre de ses lecteurs, comme il le dit au roi Jacques : « I have been also mine own *Index expurgatorius*, that it may be read in all places (Cf. Sp. III, 277, n. 1, et Sp. L. VII, 436).

4-5. *De Augmentis*, L. IX, C. I, Sp. I, 829 — B. I, 475, § 1.

tentera de formuler le vœu qu'on compose trois Traités relatifs non à la matière de la Théologie, mais à la manière de l'étudier et de l'enseigner.

1° Traité du légitime usage de la raison humaine dans les choses divines.

La prérogative de Dieu s'étend à l'homme tout entier : de même que nous sommes tenus d'obéir à la Loi de Dieu, malgré les résistances de la volonté, nous le sommes également de croire à sa parole, malgré les répugnances de la raison. Car, si nous croyons seulement aux choses conformes à notre raison, cet assentiment va aux choses mêmes et non à l'auteur de la révélation, déférence qu'on ne refuse même pas aux témoins d'une bonne foi suspecte. Plus un mystère divin paraît étrange et incroyable, plus, en le croyant, on fait honneur à Dieu, et plus noble est la victoire de la foi. Il faut donc conclure que les sources de la Théologie sacrée sont la parole et les oracles de Dieu, mais non la lumière naturelle ou le *dictamen* de la raison. Car, s'il est écrit que les *cieux racontent la gloire de Dieu*, il ne l'est nulle part qu'ils racontent sa volonté [1].

Cependant la Religion est un culte raisonnable rendu à Dieu. Aussi, quand on a puisé dans la parole divine les enseignements de la foi, un certain usage de la raison est autorisé par le Christianisme. Cet emploi légitime est double. D'abord, la raison rend plus accessible l'énoncé des mystères. Ensuite, les mystères étant pris comme principes et propositions subsistantes par elles-mêmes *(authypostatæ sunt atque per se subsistentes)* [2], la raison, à l'aide du syllogisme, peut en tirer des conséquences, selon les lois de l'analogie.

Mais cet usage de la raison doit être circonspect, car il peut tomber dans un double excès : l'un consiste à s'enquérir trop curieusement du mode du mystère ; l'autre, à attribuer aux conséquences autant d'autorité qu'aux principes eux-mêmes. C'est pourquoi la composition d'un Traité, qu'on nommerait *Sophron* ou *De l'usage légitime de la raison humaine dans les choses divines*, paraît à Bacon éminemment utile. Ce serait une espèce de Logique divine *(tanquam Divina quædam Dialectica)* [3], « sorte d'opiat, qui aurait la propriété non seulement d'assoupir les vaines spéculations qui tourmentent l'Ecole de temps à autre, mais encore de calmer quelque peu la fureur des controverses qui agitent tumultueusement l'Eglise » [4].

1. Prærogativa Dei totum hominem complectitur... Quare, sicut Legi divinæ obedire tenemur, licet reluctetur voluntas ; ita et Verbo Dei fidem habere, licet reluctetur ratio. Etenim, si ea duntaxat credamus quæ sunt rationi nostræ consentanea, rebus assentimur, non authori ; quod etiam suspectæ fidei testibus præstare solemus... Quanto igitur mysterium aliquod divinum fuerit magis absonum et incredibile, tanto plus in credendo exhibetur honoris Deo et fit victoria Fidei nobilior... Concludamus igitur Theologiam sacram ex verbo et oraculis Dei, non ex lumine naturæ aut rationis dictamine hauriri debere. Scriptum est enim, *Cœli enarrant gloriam Dei* (Ps. IX, 1) ; at nusquam scriptum invenitur, *Cœli enarrant voluntatem Dei (De Augmentis*, L. IX, C. 1, Sp. I, 830 — B. I, 476, § 3 et 4).

2. *De Augmentis*, L. IX, C. 1, Sp. I, 833 — B. I, 479, § 7.

3-4. ..... tanquam Divina quædam Dialectica ; utpote quæ futura sit instar *opiatæ* cujusdam *medicinæ*, quæ non modo speculationum, quibus Schola interdum laborat,

2° Traité sur les degrés d'unité dans la Cité de Dieu [1].

Il définirait quels sont les articles dont le rejet entraînerait le retranchement du corps de l'Eglise et de la communion des fidèles.

3° Émanations des Écritures [2].

Ce Traité comprendrait une collection de notes et d'observations, succinctes, simples et judicieuses, sur les textes des Ecritures. Ce serait un moyen de remédier au double excès qui résulte d'une interprétation sans méthode *(Modus solutus)* de la Parole sacrée. Le premier (l'école de PARACELSE est ici la principale coupable) consiste à présupposer qu'on doit tirer des Ecritures toute espèce de philosophie. Le second, à expliquer les écrits d'inspiration divine de la même manière que les écrits humains.

Après avoir achevé la description de « ce petit globe du monde intellectuel », Bacon proteste que ses innovations sont toutes inspirées par le désir du progrès. « L'équité de mon attitude à cet égard, ajoute-t-il, ressort manifeste de ce fait : partout j'ai proposé mes opinions personnelles nues et désarmées, sans chercher à porter atteinte à la liberté d'autrui par des réfutations agressives. Car, sur les points traités avec justesse, j'ai quelque espoir, s'il surgit, à une première lecture, une inquiétude ou une objection, qu'à une seconde lecture la réponse se présentera d'elle-même [3]. »

A la suite du *De Augmentis*, Bacon, sous le titre : *Le Nouveau Monde des Sciences* ou *Desiderata* [4], a dressé le Catalogue des lacunes qu'il a découvertes en faisant le dénombrement général des sciences.

ARTICLE II. — EXAMEN CRITIQUE

Nous avons tenu à analyser longuement le *De Augmentis*, et à en citer un bon nombre de passages saillants, parce que c'est l'œuvre non seulement la plus considérable de Bacon, mais encore la plus riche en remarques ingénieuses et en vues originales. Il nous reste à examiner quels sont ses défauts et ses qualités.

Cette Classification des sciences, patronnée par d'Alembert et par lui reproduite, avec de légères modifications, en tête de l'Encyclo-

inania consopiat, verum etiam controversiarum furores, quæ in Ecclesia tumultus cient, nonnihil mitiget *(De Augmentis*, L. IX, C. I, Sp. I, 833 — B. I, 480, § 8).

1. *De Augmentis*, L. IX, C. I, Sp. I, 833-834 — B. I, 480-481, § 9.

2. *De Augmentis*, L. IX, C. I, Sp. I, 834-836 — B. I, 481-484, § 10-11.

3. Quam autem in hac re aequus fuerim, vel ex hoc apparet, quod opiniones meas proposuerim ubique nudas et inermes, neque alienæ libertati per confutationes pugnaces præjudicare contenderim. Nam in iis quæ recte a me posita sunt, subest spes id futurum, ut, si in prima lectione emergat scrupulus aut objectio, at in lectione iterata responsum se ultro sit exhibiturum. *(De Augmentis*, L. IX, C. I, Sp. I, 837 — B. I, 484, § 12).

4. *De Augmentis*, Appendice, Sp. I, 838-840 — B. I, 487-488.

pédie, fut longtemps acceptée de confiance, sans réserve. Mais, au XIXe siècle, elle fut vivement contestée, en même temps que le *Système figuré des Connaissances humaines*, de d'Alembert [1].

Si l'on considère cette division des sciences en soi, indépendamment de l'usage particulier auquel Bacon la destinait, elle mérite de nombreuses critiques.

La première, et la principale, regarde le fondement même de cette classification. Condillac l'a nettement formulée : « Je ne sais même si, en divisant les sciences et les arts par rapport aux trois facultés de l'entendement, la mémoire, l'imagination et la raison, Bacon a suivi l'ordre le plus simple et le plus naturel. Cette division est au moins tout à fait arbitraire, et il me semble qu'il eût été mieux de considérer les sciences en elles-mêmes ; car on les confond quand on les distingue par rapport à trois facultés qui ne s'occupent pas d'objets tout à fait différents, et dont au contraire le concours est nécessaire dans toutes nos études. Je pourrais ajouter que le nombre de trois, auquel on réduit les facultés de l'entendement, n'est pas lui-même une division exacte. Ce n'est que le résultat d'une analyse grossièrement faite... [2]. » Cette critique de Condillac a été répétée à l'envi par D. DE TRACY, DUGALD STEWART, J. BENTHAM, AMPÈRE, DE GÉRANDO, etc. Elle est, d'ailleurs, justifiée. Car, d'une part, les trois facultés choisies ne représentent pas fidèlement les différentes fonctions qui correspondent à l'évolution de la connaissance : il faut l'acquérir, puis la conserver et la combiner, enfin l'élaborer. D'autre part, aucune science n'est l'œuvre exclusive d'une seule faculté. Même les sciences abstraites, comme les Mathématiques, exigent le concours de la mémoire, de l'imagination et de la raison.

Ce faux point de départ a entraîné, chemin faisant, de fâcheuses conséquences. Des matières disparates se trouvent rapprochées : vg. l'Histoire naturelle et l'Histoire civile. Des matières analogues ou connexes se trouvent séparées : vg. le recueil des faits qui constituent l'Histoire naturelle, et leur explication par la Philosophie naturelle spéculative. De là proviennent de fatigantes répétitions. Les sciences et les arts, au lieu d'être soigneusement distingués, sont étrangement mêlés [3] ; trop souvent le nom de science est abu-

1. Cf. A. L. C. DESTUTT-TRACY, *Eléments d'Idéologie*, 3e Partie : *Logique. Discours préliminaire*, p. 80, note 1. Paris, 1805. — DUGALD STEWART, *Histoire abrégée des Sciences métaphysiques, morales et politiques depuis la Renaissance des Lettres*. Traduct. de J. A. BUCHON, Préface, t. I, p. 1-33, Paris, 1820. — J. BENTHAM, *Essai sur la Nomenclature et la Classification des principales branches d'art-et-science. Ouvrage extrait de la* Chrestomathia *de* JÉRÉMIE BENTHAM *par* GEORGE BENTHAM, Ch. II, p. 22-60, Paris, 1823. — A.-M. AMPÈRE, *Essai sur la Philosophie des Sciences*, Introduction, p. 2-3, Paris, 1834. — J.-M. DE GÉRANDO, *Histoire comparée des Systèmes de Philosophie...*, IIe P. : *Histoire de la Philosophie moderne*, T. II, Ch. X, p. 30-31. Paris, 1847.

2. CONDILLAC, *Cours d'Etudes pour l'instruction du Prince de Parme* : *Histoire moderne*, Livre XX, Ch. XII. *Œuvres complètes*, T. XIV, p. 572-573, Paris, 1822.

3. Dans le *De Augmentis* Bacon emploie, avec une certaine indifférence, les mots sciences, lettres et arts. On dirait parfois qu'ils lui paraissent synonymes. Toujours est-il qu'il n'a pas une idée nette de ce qui différencie les sciences et les arts.

sivement donné à des procédés ou arts opératoires. Bacon a beau prendre la Poésie dans un sens très spécial (c'est pour lui « une imitation libre de l'histoire »), elle occupe parmi les sciences une place usurpée. Enfin, le nombre des subdivisions est parfois d'une disproportion choquante : certaines branches sont sommairement indiquées, tandis que d'autres sont détaillées jusqu'aux dernières ramifications [1].

Si l'on envisage, au contraire, l'époque où écrivait Bacon et la fin particulière qui l'a guidé dans sa revue générale des sciences, plusieurs des critiques précédentes vont disparaître ou s'atténuer.

De prime abord, on est scandalisé de voir Bacon, qui ne cesse de nous renvoyer à l'étude de la nature, mettre, à la base même de sa division des sciences, les facultés du sujet connaissant, au lieu de l'emprunter aux objets étudiés. Mais on doit dire, à sa décharge, que, vu l'état peu avancé des connaissances scientifiques à son époque, il lui était impossible de proposer une classification objective. Cette tentative suppose que la plupart des sciences sont déjà suffisamment constituées. Il ne faudrait pas s'imaginer, du reste, qu'en se plaçant au point de vue subjectif, Bacon ait cédé à la tendance idéaliste qui caractérise nombre de philosophes modernes. Car, dès qu'il en vient aux subdivisions, elles sont tracées du point vue objectif : vg. la Philosophie a un triple objet : Dieu, la Nature, l'Homme.

Notre philosophe n'a pas eu l'intention de tracer la mappemonde du globe intellectuel pour elle-même. Une exploration théorique ne forme pas le sujet spécial du *De Augmentis*. Le dénombrement méthodique, qu'il a entrepris, n'est aux yeux de Bacon qu'un moyen pratique en vue d'une fin particulière. Cette fin particulière c'est la critique des sciences et des arts. La pensée du philosophe anglais regarde l'avenir plus que le passé. Il ne s'agit pas de faire simplement l'inventaire des connaissances antérieurement acquises ; il s'agit encore et surtout de préciser les lacunes qu'il importe de combler ; il s'agit même de remplir quelques-uns des vides indiqués. Aussi, comme l'auteur le déclare lui-même, l'un des motifs, qui l'ont dirigé dans le choix des divisions à établir, c'est le constant souci d'ajouter aux sciences existantes les sciences qui manquent encore, de façon qu'elles fassent corps avec les autres [2].

La préoccupation utilitaire explique aussi le rôle subordonné que Bacon a départi aux Mathématiques, dont il fait les humbles servantes de la Physique. Son horizon étroit l'a empêché d'entrevoir

1. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un simple coup d'œil sur le *Tableau synoptique* (spécialement à la 3e Division *Ratio*), que Bouillet a fait de la Classification baconienne. Cf. *Œuvres philosophiques de Bacon*, T. I, à la suite de la page 488. On peut voir, dans ce *Tableau synoptique*, les subdivisions accessoires que nous avons omises en analysant la Classification de Bacon. — On trouve, immédiatement après, le *Système figuré des Connaissances humaines*, selon l'Encyclopédie.

2. Altera necessitas partitiones mutandi est, quia desideratorum ad scientias adjectio et eorum cum reliquis in integrum corpus redactio, etiam, per consequentiam, scientiarum ipsarum partitiones transtulit *(De Augmentis*, L. VI, C. IV, Sp. I, 712 — B. I, 348.)

le grand rôle, que, sous l'impulsion de Descartes, elles devaient jouer un jour dans la Physique moderne.

La même préoccupation explique enfin pourquoi notre philosophe empiriste n'a pas même soupçonné le rôle capital que l'imagination créatrice est appelée à tenir dans l'œuvre littéraire et artistique. En conséquence, il restreint arbitrairement le domaine naturel de la Poésie, la dépouillant des genres satirique, élégiaque, épigrammatique et lyrique [1] ; puis, il relègue la peinture, la sculpture, la musique, l'ornementation, au rang inférieur des arts d'agrément.

Telle qu'elle est, cette classification répond fidèlement à l'idée que Bacon s'était formée de la méthode et de la science. Toute science a pour point de départ l'expérience et pour terme d'arrivée l'invention d'un art. C'est pourquoi il a logiquement placé à la base le recueil des faits et observations conservés par la mémoire. De même, les sciences pratiques ou arts opératoires viennent naturellement se ranger à la suite des sciences théoriques qui leur fournissent leurs principes et les dirigent dans leurs applications. Quoi d'étonnant, après cela, que Bacon ait mis sous la dépendance de la mémoire, faculté conservatrice, l'Histoire, sous toutes ses formes, qui réunit et garde pour l'avenir l'ensemble des expériences passées ?

Envisagée dans sa marche ascendante, la classification baconienne ne manque ni d'unité ni de grandeur. Une fois que l'esprit possède dans sa mémoire, comme un trésor où il peut puiser sans cesse, une riche collection de matériaux, une double voie s'ouvre devant lui pour s'élever plus haut. L'une, suivie par les Anciens, est celle de l'imagination capricieuse. La Poésie, qui dépend de la phantaisie, est un jeu agréable du génie ; elle ne fait pas œuvre de science proprement dite [2].

La Poésie parabolique, dans les premiers siècles, remplit un double office. Tantôt elle mit à la portée des intelligences encore peu subtiles les inventions et les conclusions de la raison en les présentant sous forme d'exemples et de similitudes. Tantôt elle enveloppa d'un vêtement symbolique les traditions des peuples les plus anciens [3]. Ce n'était là que des ombres de vérité. Ces tentatives de l'imagination sont à la science véritable ce qu'est un songe à la réalité *(Poësis autem doctrinæ tanquam somnium)* [4].

L'autre voie, que Bacon promet de tracer, est celle de la raison qui mène aux inventions utiles et bienfaisantes.

Ainsi se superposent les sciences : à la base, les recherches expérimentales que la mémoire emmagasine ; au milieu, les fictions et symboles qu'enfante l'imagination ; au sommet, les découvertes que fait la raison.

1. *De Augmentis*, L. II, C. XIII, Sp. I, 518 — B. I, 136, § 1. Bacon les renvoie à la Philologie et aux arts du discours (ad Philologiam et artes orationis rejicimus).

2. Nam phantasia scientias fere non parit ; siquidem poësis (quæ a principio phantasiæ attributa est) pro lusu potius ingenii quam pro scientia habenda *(De Augmentis*, L. V, C. I, Sp. I, 615-616 — B. I, 245, § 2).

3. *De Augmentis*, L. II, C. XIII, Sp. I, 520-521 — B. I, 138-140, § 5-6.

4. *De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. I, 539 — B. I, 161, § 1.

En dessinant la carte « du Nouveau Monde des Sciences » *(Novus Orbis Scientiarum)*, Bacon n'a pas seulement marqué la place des régions connues ; il a en outre essayé de décrire la physionomie des sciences futures qui doivent y figurer. Le Catalogue, qu'il a laissé de ces *terræ ignotæ*, compte cinquante articles d'inégale portée. On y rencontre l'énoncé de quelques *desiderata* puérils ou insignifiants. Mieux vaut nous arrêter à ceux qui ont une réelle importance.

En tête de cette nomenclature apparaissent l'*Histoire des erreurs de la nature* ou Etude des monstruosités, l'*Histoire mécanique* ou Description des arts et métiers, l'*Histoire inductive*.

Bacon a compris que l'histoire ne doit pas seulement contenir les hauts faits d'armes et les habiles combinaisons de la Politique ; elle doit encore faire une place au mouvement des idées, aux grandes inventions, aux belles œuvres littéraires et artistiques. Aussi son Catalogue mentionne l'*Histoire des Lettres et des Sciences*, l'*Histoire de la Philosophie*, l'*Inventaire des ressources et richesses humaines*.

L'*Astronomie physique*, les *Narrations médicinales* ou Descriptions cliniques des maladies, l'*Art de prolonger la vie*, l'*Anatomie comparée*, la *Grammaire philosophique*, l'*Usage légitime de la raison humaine dans les choses divines*, etc., sont signalés comme autant de créations désirables.

Quelques articles de cette longue liste portent les titres de certaines œuvres de Bacon. Notre réformateur, en les composant, a rempli la dernière partie de la tâche qu'il s'était imposée : combler lui-même quelques vides ou du moins offrir plusieurs esquisses des recherches à entreprendre. Deux ouvrages répondent au premier but : le *Novum Organum* et les *Essais de Morale et de Politique*, que dans la traduction latine il a intitulé : *Sermones fideles sive Interiora rerum*. En inscrivant, parmi les *Desiderata*, la peinture des mœurs et des caractères, Bacon formule ainsi son désir : *La Satire sérieuse ou l'Intérieur des choses*. Façon fort claire de renvoyer à ses *Essais*.

Parmi les esquisses ou spécimens on peut citer : *La Philosophie selon les paraboles de l'antiquité* [1] — *Les Opinions des anciens Philosophes* [2] — *L'Expérience écrite ou la chasse de Pan* [3] — *Les Couleurs du bien et du mal* [4] — *Les Antithèses des choses* [5] — *Le Consul armé ou De l'Extension des frontières de l'empire* [6] — *Idée d'une Justice universelle* [7].

1. *De Augmentis*, L. II, C. XIII, Sp. I, 521-538 — B. I, 140-160. Bacon a traité ce sujet plus amplement dans le *De Sapientia veterum*.
2. *Redargutio Philosophiarum*, Sp. III, 557-585 — B. II, 342-353.
3. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 622-633 — B. I, 252-262, § 5-15.
4. *De Augmentis*, L. VI, C. III, Sp. I, 674-688 — B. I, 307-321. — Bacon avait traité ce sujet dans un opuscule publié à la suite de la première édition des *Essais*.
5. *De Augmentis*, L. VI, C. III, Sp. I, 689-706 — B. I, 321-342.
6. *De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 793-803 — B. I, 439-451. — Ce morceau a été transporté des *Essais* dans le *De Augmentis*. Cf. *Sermones fideles*, XXIX, Sp. VI, 419-423, — B. III, 297-308.
7. *De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 803-827 — B. I, 451-472.

La Classification baconienne est le premier essai sérieux qu'on ait tenté pour organiser l'ensemble du savoir humain d'après un plan encyclopédique [1]. Aussi Leibniz, pourtant sobre dans l'éloge, ne craint pas d'appeler le *De Augmentis* « un Traité incomparable » [2]. Malgré les défauts inséparables d'une première tentative, ce Traité était vraiment, pour l'époque où il parut, et resta longtemps encore « incomparable ». Porter sans faiblir le poids de tant de divisions et de subdivisions, dessiner d'un trait net les caractères des sciences connues et marquer le point où chacune est parvenue dans son développement, découvrir les sciences de l'avenir, en esquisser les contours et déterminer leur place et leur rôle, se mouvoir avec ordre et aisance dans ce dédale de connaissances complexes, n'est-ce pas l'allure d'un esprit supérieur ? Des aperçus originaux, des vues profondes, des remarques ingénieuses, une érudition classique très étendue, un désir intense du progrès viennent encore renforcer les mérites précédents. Enfin, pour parer ce fond déjà si riche par lui-même, se succèdent des comparaisons judicieuses empruntées à la nature ou à la vie familière, des figures saisissantes, des antithèses imprévues et piquantes, des mots qui frappent et s'enfoncent comme des traits dans la mémoire. Sans doute ce cortège de qualités brillantes traîne après lui des ombres. Parfois, les similitudes sont recherchées, les rapprochements forcés, l'érudition s'étale sans discrétion, le style est dur et heurté ; l'imagination, prodigue de ses ressources, multiplie les métaphores aux dépens de la clarté. Mais, somme toute, la lumière l'emporte de beaucoup sur les ombres.

Quiconque aura souvenance de ce bel ensemble de rares mérites, ne sera point choqué de voir un homme, qui a conscience de sa valeur, écrire, avec une tranquille assurance, au prince de Galles en lui adressant un exemplaire du *De Augmentis* : « C'est un livre qui, je pense, vivra et deviendra citoyen du monde ; ce qui n'arrive pas aux livres anglais [3]. »

1. On doit noter cependant que saint Thomas a donné le principe et les grandes lignes d'une division des sciences qu'on peut adapter à la division plus complète proposée par les modernes. (S. Thomas, *Expositio et Quæstiones in Librum Boetii de Trinitate*, Quæst. V, Art. I. — Cf. Suarez, *Disputationes Metaphysicæ*, Disput. I. *De Anima*, L. II, C. II, nos 3 sqq.) — On rencontre, au XVIe siècle, quelques essais pour coordonner l'ensemble du savoir philosophique. Giordano Bruno, par exemple, a indiqué trois divisions principales de la science. La seconde, qui classe les objets des connaissances humaines par rapport aux facultés, a quelque ressemblance avec le principe de la classification baconienne. « Quand il [Bruno] se fonde sur les facultés de l'âme, il signale trois branches de connaissances. L'une tient à la volonté, l'autre à l'entendement, la troisième à un ordre de faits qu'il comprend tantôt sous le terme de sensibilité, tantôt sous celui de mémoire. » (Chr. Bartholmèss, *Jordano Bruno*, t. II, p. 246-247). — Un Espagnol, Juan Huarte (né, entre 1530 et 1535, à Saint-Jean-Pied-de-Port, il exerça la médecine à Baeza, en Andalousie), rattache « les différentes provinces des sciences » *(cada provincia de las sçiencias)* aux mêmes facultés que Bacon. Cf. *Examen de ingenios para las sciencias*, C. VIII, p. 126 sqq., de l'édition d'Amsterdam, 1662, que j'ai sous les yeux. L'ouvrage parut d'abord à Baeza en 1575. Il a été souvent réimprimé : vg. à Pampelune (1578), à Baeza (1594), etc.

2. In tractatu incomparabili *De Augmentis scientiarum*. Cf. *Methodi novæ discendæ docendæque Jurisprudentiæ*, Pars I, § 33. Edit. Dutens, T. IV, P. III, p. 176, Genève, 1768.

3. It is a book I think will live and be a citizen of the world, as English books are not (Sp. L. VII, 436).

CHAPITRE V

La Nouvelle Méthode des Sciences

Il ne suffit pas d'indiquer aux savants des contrées nouvelles à cultiver ; il faut encore et surtout leur montrer le moyen de les rendre productives *(Aliud est inculta loca indicare, aliud culturæ modum corrigere)* [1]. Jusqu'ici, d'après Bacon, les procédés de culture employés ont été défectueux. Mais il se croit en possession d'une méthode excellente qui conduira sûrement l'homme à la connaissance de la nature.

Les créatures sont la réalisation des idées de Dieu, qui est leur cause exemplaire et efficiente. Au lieu de découvrir les idées que le Créateur a imprimées sur les créatures comme sa signature et son sceau, le philosophe qui étudie la nature est exposé à prendre les rêves de son imagination pour l'exacte représentation du monde *(phantasiæ nostræ somnium pro exemplari mundi)* [2]. Il faut donc, avant tout, purger l'esprit *(absolutis istis... expurgationibus mentis)* [3], rendre net et sec l'œil de l'âme brouillé par l'humidité des passions humaines [4], afin qu'il puisse refléter purement et simplement la vérité. Pour faciliter l'exorcisme de ces fantômes *(idola)* [5], que l'imagination crée à sa guise *(ad placitum)* [6], Bacon présente une classification des principales erreurs. C'est un prélude nécessaire à l'Induction. La Méthode baconienne comprendra donc deux grandes divisions : 1° *Doctrine des Idoles*, — 2° *Théorie de l'Induction.*

I. — DOCTRINE DES IDOLES

Pour se rendre compte du sens précis que Bacon attache au terme *idola* (de Εἴδωλα, images), il suffit de rapprocher les traductions diverses qu'il en a données : *fictions*, *fausses apparences* [7], *fantômes*

1. *De Augmentis*, L. II, Sp. I, 492 — B. I, 108, § 14.
2. *Distributio Operis*, Sp. I, 145 — B. I, 31, § 30.
3. *Novum Organum*, L. II, § 69, Sp. I, 179 — B. II, 32, § 69. — Le terme *expurgatio* est emprunté aux auteurs mystiques, qui distinguent, dans la vie spirituelle, trois phases : *purgative, illuminative, unitive.* De même, pour s'élever au sommet de la perfection intellectuelle, il faut d'abord « purger » l'âme des erreurs qui troublent son regard, afin que l'esprit, illuminé par la vérité, s'unisse à elle par la contemplation.
4. Intellectus humanus luminis sicci non est, sed recipit infusionem a voluntate et affectibus... *(Novum Organum*, L. I, § 49, Sp. I, 167 — B. II, 18.)
5-6. *Novum Organum*, L. I, § 124, Sp. I, 218 — B. II, 77. Cf. § 23, Sp. I, 160 — B. II, 12.
7. *Valerius Terminus*, Sp. III, 241 ; 241-242. Cf. *Of the Advancement*, L. II, Sp. III, 396.

Frontispice du NOVUM ORGANUM

voltigeants [1], *images* [2], *spectres* [3]. Il les oppose fréquemment aux idées divines. A ses yeux les *idoles* signifient donc les représentations fausses, qui, semblables à des ombres ou fantômes trompeurs, empêchent l'esprit d'atteindre le réel et le vrai.

Bacon distribue ces fantômes en quatre classes, d'après leur provenance, en allant de l'intérieur à l'extérieur, de ce qui est inné à ce qui s'acquiert [4]. L'ensemble des erreurs, qui découlent de ces différentes sources, tient dans la Méthode baconienne la place que les sophismes occupent dans la Dialectique péripatéticienne [5].

Les premiers proviennent de la nature même de l'esprit humain. Ce sont les fantômes de la race : *Idola tribus*.

Les seconds proviennent de la nature propre à chaque individu. Semblable aux prisonniers de Platon [6], chacun de nous est enclos dans une enceinte particulière, d'où il regarde tout le reste. Ce sont les fantômes de la caverne : *Idola specus*.

Les troisièmes proviennent du langage. Ce sont les fantômes de la place publique : *Idola fori*.

Les quatrièmes enfin proviennent des Ecoles philosophiques. Ils sont l'œuvre des philosophes qui, pour donner un éclat spécieux à leurs systèmes, montent sur la scène, comme des acteurs [7], et les débitent, au grand ébahissement des spectateurs. Ce sont les fantômes du théâtre : *Idola theatri* [8].

Les fantômes de la tribu tiennent à la constitution même de l'esprit humain. L'esprit humain, en effet, ressemble à un miroir faux, qui, mêlant sa propre nature à la nature des choses, fait dévier et défigure les rayons qu'il en reçoit. Conséquemment, toutes nos perceptions, tant sensibles qu'intellectuelles, sont relatives à l'homme et non à l'univers [9].

1. Undequaque volantes phantasias *(Præfatio Generalis*, Sp. I, 130 — B. I, 15, § 15).

2. *De Augmentis*, L. V, C. IV, Sp. I, 643 — B. I, 274, § 8.

3. ... Vim quandam seductoriam et quasi dæmonem familiarem adesse, qui mentem variis et vanis spectris ludat et turbet *(Cogitata et Visa*, Sp. III, 607 — B. II, 374). Cf. CICERON, *Epistol. ad diversos*, L. XV, 16, C. Cassio. Edit Lemaire, T. II, p. 157.

4. Idola vel adscititia sunt, vel innata *(Distributio Operis*, Sp. I, 139 — B. I, 24, § 14).

5. Pour l'ensemble de la doctrine des idoles, voir *Novum Organum*, L. I, § 38-68, Sp. I, 163-179 — B. II, 14-31. Cf. *De Augmentis*, L. V, C. IV, Sp. I, 643-646 — B. I, 274-277, § 8-11. — SPEDDING indique les variations de Bacon relatives à la doctrine des idoles. Voir *Notes to Preface to the Novum Organum*, Note C, Sp. I, 113-117.

6. Platon appelle εἴδωλα les ombres, que les prisonniers de la caverne voient défiler sur le mur en face d'eux. Cf. *De Republica*, L. VII, Edit DIDOT, T. II, p. 125, ligne 3.

7. *Novum Organum*, L. I, § 62, Sp. I, 173 — B. II, 25.

8. *Novum Organum*, L. I, § 39, Sp. I, 163 — B. II, 15. — Avant de s'arrêter à cette classification des erreurs, Bacon en avait indiqué d'autres plus ou moins approchantes. Cf. *Of the Advancement*, Sp. III, 395-397 — *Valerius Terminus*, Sp. I, 240-241 — *Partis Secundæ Delineatio*, Sp. III, 548 — B. II, 404-405, § 4 — *Distributio Operis*, Sp. I, 139 — B. I, 24-25, § 14-15.

9. ... Omnes perceptiones tam sensus quam mentis sunt ex analogia hominis, non ex analogia universi. Estque intellectus humanus instar speculi inæqualis ad radios rerum, qui suam naturam naturæ rerum immiscet eamque distorquet et inficit *(Novum Organum*, L. I, § 41, Sp. I, 163-164 — B. II, 15).

Les erreurs qui dérivent des dispositions natives de notre esprit sont nombreuses. L'intelligence de l'homme, étant une substance égale et homogène, est naturellement portée à trouver partout dans les choses plus d'égalité et d'uniformité qu'il n'y en a réellement [1] ; elle imagine un parallélisme, des analogies, des correspondances qui n'existent pas dans le monde. Ainsi, les Anciens ont supposé que la densité des éléments croît de dix en dix.

L'intelligence, une fois qu'elle a adopté certaines idées qui lui agréent, ramène tout à ces idées de prédilection, sans tenir aucun compte des faits qui les contredisent. C'est encore une illusion inhérente à l'esprit humain d'être plus vivement affecté par les preuves affirmatives que par les négatives [2].

Notre entendement est surtout mis en branle par ce qui le frappe subitement et se rattache aux images dont l'imagination est habituellement remplie [3].

Il s'agite sans cesse, impatient d'aller de l'avant. Sa répugnance à poser des limites le pousse à concevoir toujours quelque chose au delà, et c'est ainsi que naissent les idées d'infini et d'éternité [4].

La plus grande aberration de l'esprit humain a sa source dans les illusions des sens dont il est la dupe. Les sens sont par eux-mêmes faibles et trompeurs, et les instruments, qu'on emploie pour accroître leur portée ou leur acuité, n'ont pas grande valeur [5].

Enfin, l'intelligence humaine aime à forger des abstractions et à considérer comme constant ce qui est transitoire. Mieux vaut disséquer la nature que la résoudre en abstractions [6].

Les fantômes de la caverne ont leur origine dans la nature de l'âme et du corps propres à chaque individu, auquel l'éducation, l'habitude et les circonstances fortuites impriment un cachet particulier [7].

Certains, entichés d'un objet d'étude spécial, s'ils viennent à se tourner vers la philosophie et les considérations générales, y transportent la préoccupation qui les domine. ARISTOTE, par exemple, asservit la Philosophie naturelle à sa Logique, et GILBERT, après ses laborieuses recherches sur l'aimant, forgea aussitôt un système philosophique conforme à son sujet favori [8].

Les uns ont une aptitude marquée pour observer les différences ; les autres, pour saisir les ressemblances. Les premiers, doués pour

1. *Novum Organum*, L. I, § 45, Sp. I, 165 — B. II, 16-17. Cf. *Of the Advancement*, L. II, Sp. III, 395 : The that spirit of man, being of an equal and uniform substance, doth usually suppose and feing in nature a greater equality and uniformity than is in truth.

2. *Novum Organum*, L. I, § 46, Sp. I, 166 — B. II, 17.

3. *Novum Organum*, L. I, § 47, Sp. I, 166 — B. II, 18.

4. *Novum Organum*, L. I, § 48, Sp. I, 166-167 — B. II, 18.

5. *Novum Organum*, L. I, § 50, Sp. I, 168 — B. II, 19 : Sensus enim perse res infirma est et aberrans ; neque organa ad amplificandos sensus aut acuendos multum valent.

6. *Novum Organum*, L. I, § 51, Sp. I, 168-169 — B. II, 19-20 : Melius autem est naturam secare quam abstrahere.

7. *Novum Organum*, L. I, § 53-58, Sp. I, 169-170 — B. II, 20-22.

8. *Novum Organum*, L. I, § 54, Sp. I, 169 — B. II, 20.

l'analyse, tombent facilement dans les subtilités ; les seconds, faits pour la synthèse, conçoivent aisément de vastes chimères [1].

Ceux-ci s'éprennent d'admiration pour l'antiquité ; ceux-là sont amoureux de leur siècle et de ses nouveautés. Combien peu savent garder un juste tempérament entre ces extrêmes : arracher ce que les Anciens ont planté de meilleur ou mépriser ce que les modernes proposent de plus juste. Ce manque de pondération est grandement dommageable aux sciences et à la philosophie [2].

En conséquence, quiconque s'adonne à l'étude de la nature, doit tenir pour suspect ce qui charme et captive davantage son intelligence. Autrement, l'intelligence perd sa limpidité et son impartialité [3].

De tous les fantômes les plus fâcheux sont ceux qui, à la faveur de l'alliance des mots et des idées, se sont insinués dans l'intelligence. Les mots, n'exprimant d'ordinaire que le côté vulgaire et sensible des choses, exercent une véritable tyrannie sur les esprits. Telle est la cause qui rend sophistiques les sciences et la philosophie et fait dégénérer les discussions les plus solennelles en disputes verbales [4].

Tantôt les mots signifient des choses qui n'existent pas, comme le destin, le premier mobile, les orbites des planètes. Tantôt ils représentent des notions, fruit d'abstractions hasardées, ou des réalités mal observées, comme l'humidité [5].

Enfin, *les fantômes du Théâtre* ou *des Théories* sont le produit des fausses doctrines et des fausses méthodes qui ont régné jusqu'ici *(ex fabulis theoriarum et perversis legibus demonstrationum)* [6]. Ils sont de trois sortes, comme les trois grands systèmes, auxquels Bacon ramène la Philosophie antérieure. Systèmes *sophistiques*, qui expliquent tout par quelques principes généraux dérivés de notions vulgaires et superficielles ; systèmes *empiriques*, qui, partant d'un petit nombre d'expériences faites soigneusement, osent en tirer toute une philosophie ; systèmes *superstitieux*, qui mêlent la Théologie, les traditions sacrées et les observations naturelles, et parfois même recourent aux esprits et aux génies pour découvrir la vérité scientifique [7].

Les erreurs, qui découlent des fausses philosophies et des fausses

1. *Novum Organum*, L. I, § 55, Sp. I, 169 — B. II, 20-21.

2. Reperiuntur ingenia alia in admirationem antiquitatis, alia in amorem et amplexum novitatis effusa ; pauca vero ejus temperamenti sunt ut modum tenere possint, quin aut quæ recte posita sunt ab antiquis convellant, aut ea contemnant quæ recte afferuntur a novis. Hoc vero magno scientiarum et philosophiæ detrimento fit. *(Novum Organum*, L. I, § 56, Sp. I, 170 — B. II, 21).

3. Generaliter autem pro suspecto habendum unicuique rerum naturam contemplanti, quicquid intellectum suum potissimum capit et detinet ; tantoque major adhibenda in hujusmodi placitis est cautio, ut intellectus servetur æquus et purus *(Novum Organum*, L. I, § 58, Sp. I, 170 — B. I, 21-22).

4. *Novum Organum*, L. I, § 59, Sp. I, 170-171 — B. II, 22.

5. *Novum Organum*, L. I, § 60, Sp. I, 171-172 — B. II, 22-23.

6. *Novum Organum*, L. I, § 61, Sp. I, 172 — B. II, 23.

7. *Novum Organum*, L. I, § 62-67, Sp. I, 173-179 — B. II, 24-31. — Bacon parle encore des erreurs des philosophes aux § 45, 46, 48, 51, 57, 60, 75, 76, 77, 95, etc.

méthodes, sont, pour Bacon, les plus nuisibles à l'avancement des sciences, parce que ces erreurs, ayant pris corps dans un système et propagées par les sectateurs du système, tirent de là un prestige séduisant et une force d'expansion pernicieuse. Aussi notre philosophe a-t-il fortement, et à plusieurs reprises, insisté sur la critique des Ecoles philosophiques qui ont précédé sa réforme [1].

Jusqu'ici, ceux qui se sont occupés des sciences ont agi en *Empiriques* ou en *Dogmatiques*. Les premiers fondent tout leur système sur quelques expériences ; les seconds ne s'appuient que sur des raisonnements *a priori*. Bacon n'imitera ni les uns ni les autres ; mais il promet d'unir étroitement ce qu'ils ont séparé, la faculté expérimentale et la faculté rationnelle. Une ingénieuse comparaison, qu'il s'est plu à répéter, traduit agréablement sa pensée : « Les Empiriques, semblables à la fourmi, se contentent d'amasser des provisions et d'en user ensuite. Les Dogmatiques, semblables aux araignées, ourdissent des toiles tirées de leur propre substance. Le procédé de l'abeille tient le juste milieu : elle emprunte la matière aux fleurs des champs et des jardins ; mais, par un art qui lui est propre, elle la transforme et la digère. Le travail, qu'on attend de la vraie philosophie, n'est pas différent : il ne repose pas uniquement ni principalement sur les forces de l'esprit, et cette matière, que lui fournissent l'histoire naturelle et les expériences mécaniques, il ne la dépose pas telle quelle dans la mémoire, mais, une fois modifiée et maîtrisée, dans l'intelligence [2]. » Bacon propose donc comme modèle aux savants et aux philosophes l'abeille industrieuse.

Bacon prend position entre les *Dogmatiques*, qui ont l'affirmation facile, s'élevant sans intermédiaire jusqu'aux principes les plus généraux, et les *Sceptiques*, qui rejettent toute certitude. Le tort des premiers a été de trop se fier à la raison ; le tort des seconds,

1. Les jugements portés par Bacon sur la Philosophie ancienne et sur la Philosophie médiévale sont, en général, injustes et dénotent beaucoup d'ignorance et de parti pris. Cf. G. Fonsegrive, *François Bacon*, L. I. *La Polémique* : *Les Grecs méditatifs* — *Les Sophistes* — *Platon* — *Aristote* — *La Scolastique*, p. 33-120. — Dans le *Temporis Partus Masculus*, Bacon traite ainsi Aristote et Platon : Aristoteles pessimus sophista... verborum vile ludibrium... Plato, cavillator urbanus, tumidus poëta, theologus mente captus (Sp. III, 529-530 — B. II, 343-344, § 2-4). — Dans la *Redargutio Philosophiarum*, s'il les traite encore indignement, il proclame cependant la grandeur de leur génie : Platonem et Aristotelem, si quis inter maxima mortalium ingenia non numeret, aut minus perspicit aut minus æquus est (Sp. III, 565 — B. II, 426, § 18). — Dans le *Novum Organum*, L. I, § 63 (Sp. I, 173-174 — B. II, 25-26), si les termes sont moins durs que dans les ouvrages précédents à l'égard d'Aristote, le fond reste très injuste. Cf. R. Leslie Ellis, *Preface to the Historia Densi et Rari*, Sp. II, 234-237.

2. Empirici, formicæ more, congerunt tantum et utuntur ; Rationales, aranearum more, telas ex se conficiunt ; apis vero ratio media est, quæ materiam ex floribus horti et agri elicit, sed tamen eam propria facultate vertit et digerit. Neque absimile philosophiæ verum opificium est ; quod nec mentis viribus tantum aut præcipue nititur, neque ex historia naturali et mecanicis experimentis præbitam materiam, in memoria integram, sed in intellectu mutatam et subactam, reponit. Itaque ex harum facultatum (experimentalis scilicet et rationalis) arctiore et sanctiore fœdere (quod adhuc factum non est) bene sperandum est. (*Novum Organum*, L. I, § 95, Sp. I, 201 — B. II, 57). Cf. *Redargutio Philosophiarum*, Sp. III, 583 — B. II, 449, § 60. — *Cogitata et Visa*, Sp. III, 616 — B. II, 385.

de trop se défier des sens. Pareille attitude aboutit à la destruction des sciences [1]. Il faut contrôler le témoignage des sens par des expériences appropriées, et diriger la raison en lui procurant le secours d'une bonne méthode. Car il s'agit d'arriver non pas à l'*Acatalepsie*, qui déclare tout incompréhensible et s'enferme dans le doute perpétuel, mais bien à l'*Eucatalepsie*, qui n'affirme rien qu'à bon escient [2].

II. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Après avoir débarrassé le terrain philosophique des constructions vieillies des Anciens, Bacon juge le moment venu de proposer sa Méthode. Cette Méthode donnera des règles d'une application *certaine, libre, facilitant l'action* [3]. Pour la mettre en œuvre, elle n'exigera pas une grande pénétration intellectuelle, car ses qualités merveilleuses ont pour conséquence de rendre les esprits presque égaux. Grâce à elles, tous les hommes sont également à même, ou à peu près, de produire des arts nouveaux. Muni de la Méthode, chacun découvre aisément et sûrement le vrai, comme celui, qui a une règle ou un compas, trace sans peine une ligne droite ou un cercle parfait. Sans Méthode, il ressemble à celui qui n'a que sa main pour tracer ces figures [4].

Mais, pour bien saisir la pensée de Bacon, il importe de se rappeler la fin pratique qu'il assigne à la science. Les Alchimistes se proposaient de convertir en or les autres corps. Plus ambitieux, notre philosophe agrandissant l'horizon de la science ne vise à rien moins qu'à enseigner le moyen de « transmuter » les êtres matériels. Le savant ne sera pas seulement capable de produire l'or à volonté, mais d'introduire une nature ou propriété quelconque dans n'importe quel être matériel. « Produire une ou plusieurs natures nouvelles, et les enter sur un corps donné, c'est l'œuvre et le but de la puissance humaine [5] », et voilà l'art supérieur, dont Bacon a la prétention généreuse mais illusoire de doter l'humanité.

Pour parvenir à ce résultat magnifique le savant a besoin de con-

1. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 622 — B. I, 251-252. — Cf. *Scala Intellectus*, Sp. II, 687-688 — B. II, 295-297, § 1.

2. Nos vero non *Acatalepsiam*, sed *Eucatalepsiam* meditamur et proponimus ; sensui enim non derogamus, sed ministramus ; et intellectum non contemnimus, sed regimus (*Novum Organum*, L. I, § 126, Sp. I, 219 — B. II, 78). — *Acatalepsia*, de ἀκατάληψία, impossibilité de comprendre — *Eucatalepsia*, de εὐκατάληψία, heureuse possibilité de comprendre.

3. Itaque de præcepto vero et perfecto operandi pronuntiatum erit tale : ut sit *certum, liberum et disponens sive in ordine ad actionem* (*Novum Organum*, L. II, § 4, Sp. I, 229-230 — B. II, 85).

4. Nostra vero inveniendi scientias ea est ratio, ut non multum ingeniorum acumini et robori relinquatur, sed quæ ingenia et intellectus fere exæquet. Quemadmodum ad hoc ut linea recta fiat aut circulus perfectus describatur, multum est in constantia et exercitatione manus, si fiat ex vi manus propria ; sin autem adhibeatur regula aut circinus, parum aut nihil ; omnino similis est nostra ratio. (*Novum Organum*, L. I, § 61, Sp. I, 172 — B. II, 24. Cf. *Ibidem*, § 122, Sp. 217 — B. 75-76).

5. Super datum corpus novam naturam sive novas naturas generare et superinducere, opus et intentio est humanæ Potentiæ (*Novum Organum*, L. II, § 1, Sp. I, 227 — B. II, 83.)

naître : 1° Le Progrès caché *(latens Processus)* [1], c'est-à-dire la suite des opérations insensibles et continues par lesquelles les êtres acquièrent les propriétés que nous apercevons en eux. 2° Le Schématisme latent *(latens Schematismus)* [2], c'est-à-dire la constitution intime des corps ou la disposition intérieure des éléments qui les composent.

De cette double connaissance résulteront deux sortes de Lois :

1° Lois qui régissent la production des êtres : elles expliquent comment la cause efficiente agit sur la cause matérielle. Elles sont l'objet de la Physique.

2° Lois qui régissent la constitution intime ou texture cachée des êtres. Ces lois ou causes formelles sont l'objet de la Métaphysique.

La Physique cherche à découvrir les axiomes efficients et matériels du Processus latent ; la Métaphysique, les axiomes formels du Schématisme latent. Ce sont des axiomes théoriques qui doivent diriger la pratique : les axiomes efficients et matériels s'appliquent à la Mécanique ; les formels, à la Magie [3].

Bref, en d'autres termes, la recherche des *Formes*, objet principal de la science, constitue la Métaphysique ; la recherche des *Causes efficientes* et de leurs opérations cachées *(latens Processus)*, ainsi que l'étude de la *Matière* et de la texture cachée des corps *(latens Schematismus)*, objets secondaires de la science, constituent la Physique. Telles sont les divisions de la science spéculative que Bacon rappelle en passant [4].

Le savant doit donc connaître avant tout les formes (c'est-à-dire les lois de l'acte pur qui ordonnent et constituent quelque nature ou propriété), ainsi que les natures ou propriétés essentielles des corps [5]. Tel est le fondement de la théorie et de la pratique, de la science et de l'art [6]. Car, comment reproduire ces propriétés, si l'on ne connaît pas leur essence et leur mode de production ? Cette connaissance est donc la condition nécessaire et suffisante de leur reproduction. Ainsi, la science et l'art, la contemplation et l'action en viennent pratiquement à se confondre.

1. *Novum Organum*, L. II, § 6; Sp. I, 232-233 — B. II, 88-89. Cf. *Ibidem*, § 1, Sp. 227 — B. 83.

2. *Novum Organum*, L. II, § 7-8, Sp. I, 233-235 — B. II, 89-91. Cf. *Ibidem*, § 1, Sp. 228 — B. 83.

3. Cf. *supra*, p. 000. — Les Scolastiques, après Aristote *(Analyt. Post.*, L. I, C. II, n. 1. Edit. Didot, t. I, p. 122), disaient : *Scientia est cognitio rerum per causas.* Bacon semble leur faire écho quand il dit à son tour : *Vere scire, esse per causas scire (Novum Organum*, L. II, § 2, Sp. I, 228 — B. II, 83). Mais, comme on le verra, il ne fait que semblant.

4. *Novum Organum*, L. II, § 9, Sp. I, 235 — B. II, 91.

5. Nos enim, quum de formis loquimur, nihil aliud intelligimus quam leges illas et determinationes actus puri, quæ naturam aliquam ordinant et constituunt, ut calorem, lumen, pondus, in omnimoda materia et subjecto susceptibili *(Novum Organum*, L. II, § 17, Sp. I, 257-258 — B. II, 115. Cf. L. I, § 51 ; L. II, § 2 et 5, Sp. I, 168-169 ; 228 ; 230 — B. II, 19-20 ; 83-84 ; 86).

6. ... Illa ipsa lex [forma] ejusque inquisitio et inventio atque explicatio pro fundamento est tam ad sciendum quam ad operandum *(Novum Organum*, L. II, § 2, Sp. I, 228 — B. II, 84).

En effet, *savoir et contempler*, *agir et produire* sont les fins que l'homme poursuit. Connaître les causes d'une nature ou d'un effet donné, voilà le but de la science humaine. Enter sur une base matérielle une nature ou un effet quelconque (dans les limites du possible), voilà le but de la puissance humaine. Mais pour celui qui a quelque pénétration et justesse d'esprit ces deux buts coïncident. Car ce qui est cause dans la contemplation, sert de moyen dans l'action. Nous savons par les causes ; nous agissons par les moyens [1].

La Méthode baconienne pour inventer des arts se ramène donc à un procédé de découverte scientifique. Savoir, c'est pouvoir [2].

Bacon appelle *axiomes* [3] les propositions générales auxquelles la science aboutit. Deux voies s'ouvrent devant le philosophe pour parvenir à ces propositions scientifiques. Toutes deux ont pour point de départ les sensations et les faits particuliers. Mais l'une, suivie par Aristote et ses disciples, s'élance et vole d'un bond jusqu'aux axiomes les plus éloignés et les plus généraux ; puis, de ces principes et de leur vérité inébranlable, elle tire les axiomes moyens. L'autre, que Bacon va proposer, s'élève peu à peu, comme par degrés ininterrompus, sans heurt, à des axiomes infimes, dont la généralité diffère à peine des cas particuliers ; puis à des axiomes moyens ; enfin à des axiomes très généraux, jusqu'à ce qu'elle parvienne à embrasser, dans un axiome suprême, l'unité de la nature [4]. Elle permet ensuite, après cette ascension aux propositions générales, de descendre aisé-

1. Aut enim *scire et contemplari*, aut *agere et efficere* homini pro fine est. Itaque aut causæ expetitur cognitio et contemplatio ; aut effecti potestas et copia. Quamobrem dati effectus vel naturæ in quovis subjecto causas nosse, intentio est humanæ scientiæ. Atque rursus super datam materiæ basin effectum quodvis sive naturam (inter terminos possibilis) imponere vel superinducere, intentio est humanæ potentiæ. Atque hæ intentiones acutius inspicienti et vere æstimanti in idem coincidunt. Nam quod in contemplatione instar causæ est, in operatione est instar medii ; scimus enim per causas, operamur per media *(Partis Secundæ Delineatio*, Sp. III, 553-554 — B. II, 412, § 11. — Cf. *Novum Organum*, L. I, § 124 ; L. II, § 4, Sp. I, 218 et 230 — B. II, 77 et 86).

2. Scientia et potentia humana in idem coincidunt, quia ignoratio causæ destituit effectum... Quod in contemplatione instar causæ est, id in operatione instar regulæ est *(Novum Organum*, L. I, § 3, Sp. I, 157 — B. II, 9).

3. Bacon a peut-être emprunté le mot *axioma* à Ramus (Cf. *supra*, Introduction, p. 25). Mais, pour les Ramistes, il signifie proposition ou jugement, tandis que Bacon l'applique aux simples propositions générales. On le réserve aujourd'hui aux propositions nécessaires, indémontrables. (Cf. Thomas Fowler, *Bacon's Novum Organum*, p. 194, n. 7, 2e Edit., Oxford, 1889). — D. Stewart blâme Newton d'avoir étendu le sens du mot axiome aux lois ou propositions générales des sciences physiques. Bacon lui avait donné l'exemple. (Dugald Stewart, *Eléments de la Philosophie de l'Esprit humain*, Partie II, Ch. I, Sect. I. Traduct. de L. Peisse, T. II, p. 29-30, Paris, 1843).

4. Duæ viæ sunt... ad inquirendam et inveniendam veritatem. Altera a sensu et particularibus advolat ad axiomata maxime generalia atque ex iis principiis eorumque immota veritate judicat et invenit ; atque hæc via in usu est. Altera a sensu et particularibus excitat axiomata, ascendendo continenter et gradatim, ut ultimo loco perveniatur ad maxime generalia ; quæ via vera est, sed intentata *(Novum Organum*, L. I, § 19. Cf. § 22, 104, Sp. I, 159, 160, 204 — B. II, 11, 12, 62). — ... Ut per veros et nusquam intermissos gradus scalæ adscensoriæ ad unitatem naturæ perveniatur *(Partis Secundæ Delineatio*, Sp. III, 555 — B. II, 413, § 13).

ment aux expériences particulières [1]. Voilà la voie véritable, mais pas encore essayée. C'est la Méthode inductive légitime *(Inductio vera et legitima)* ou Art de l'Indication *(Ars Indicii)*, parce qu'elle fournit des indications vraies pour interpréter la nature *(Indicia vera de Interpretatione Naturæ)*.

III. — LA MÉTHODE INDUCTIVE NOUVELLE

Bacon suppose l'âme délivrée des fantômes qui troublent la limpidité de son regard. Une fois arrivée à cet état « eucataleptique », sans préjugés et sans parti pris, elle pourra, avec la candeur de l'enfant, interroger le seul et véritable maître, la nature, écouter ses réponses et les enregistrer. C'est à la Méthode qu'il appartient de fournir aux facultés cognitives des secours efficaces qui les empêchent de substituer aux enseignements certains de la nature les fantaisies de l'imagination individuelle [2]. Or nos connaissances s'acquièrent par les sens, se conservent par la mémoire et se transforment par la raison. Aussi la phase spéculative de la Méthode, (la seule que Bacon ait traitée, et encore partiellement,) dont le but est de dégager de l'expérience une série d'axiomes d'une généralité ascendante, a-t-elle pour objectif de venir en aide aux sens, à la mémoire et à la raison [3], afin que ces facultés puissent atteindre, avec certitude, liberté et facilité, ce but élevé de la science, qui permettra au philosophe de maîtriser la nature et de la faire servir au bonheur du genre humain.

1. Atque indicia de Interpretatione naturæ complectuntur partes in genere duas : primam de educendis aut excitandis axiomatibus ab experientia ; secundam de deducendis aut derivandis experimentis novis ab axiomatibus *(Novum Organum*, L. II, § 10, Sp. I, 235 — B. II, 91). La première partie, qui est relative à la spéculation, a été seule traitée par Bacon, et encore très incomplètement. C'est d'elle qu'il sera question ici. Quant à la partie active, Bacon n'a fait qu'en esquisser le plan *(Partis Secundæ Delineatio*, Sp. III, 556-557 — B. II, 415-416, § 14 et 15).

2. Quemadmodum in generatione luminis requiritur ut corpus lumen recepturum poliatur atque deinde in debito ad lucem situ sive conversione ponatur, antequam lucis ipsius fiat immissio ; prorsus ita est operandum. Primo enim mentis area æquanda et liberanda ab eis quæ hactenus recepta sunt ; tum conversio mentis bona et congrua facienda est ad ea quæ afferuntur ; postremo menti præparatæ informatio exhibenda *(Partis secundæ delineatio*, Sp. III, 548 — B. II, 404, § 3).

3. ... Ministrationem ad Sensum, ministrationem ad Memoriam, ministrationem ad Mentem sive Rationem *(Novum Organum*, L. II, § 10, Sp. I, 235 — B. II, 91) — Superest ministratio ad Rationem, cui ministrationes duæ priores subministrant *(Partis Secundæ Delineatio*, Sp. III, 553 — B. II, 411, § 11). Non seulement Bacon, embarrassé ou courant au plus pressé, commence par indiquer les secours à la raison, abandonnant l'ordre logique qui subordonne les sens et la mémoire à la raison ; mais il n'a nulle part traité *ex professo* des secours nécessaires aux sens et à la mémoire. La promesse qu'il a faite, d'en parler plus tard, n'a donc pas été tenue. *(Novum Organum*, L. II, § 10, Sp. I, 236 — B. II, 92). Plus loin, dans le *Novum Organum*, L. II, à la fin des § 42 et 43 (Sp. I, 319 et 320 — B. II, 182 et 183), qui se rapportent aux sens, il renvoie, pour plus amples indications, au Traité *De Adminiculis Inductionis (Des Auxiliaires de l'Induction)*. C'est là évidemment qu'il devait parler *ex professo* des secours à donner aux sens, et peut-être aussi, par concomitance, à la mémoire. Mais ce traité n'a pas été composé. — Cependant, on peut suppléer en partie à cette double lacune, en réunissant les idées que Bacon a émises çà et là sur le rôle des sens et de la mémoire. Cf. BOUILLET, T. II, p. 488-489.

1° — *SECOURS AUX SENS*

Bacon a ramené les services qu'il compte rendre aux sens aux trois suivants : « On doit fournir aux sens des matériaux ou des secours, soit pour suppléer à leur impuissance, soit pour redresser leurs déviations. Le défaut de matière est comblé par l'histoire et les expériences ; on remédie à l'impuissance par des substitutions, aux déviations par des rectifications [1]. »

Pour parer aux déviations Bacon recommande de rectifier les premières données des sens par des expériences nouvelles. Il ne cesse de mettre l'observateur en garde contre les illusions des sens et de lui rappeler que leur témoignage doit être contrôlé par l'expérience [2].

Pour suppléer à l'insuffisance des sens, Bacon a proposé, sous le nom d'INSTANCES DE LA LAMPE *(Instantiæ Lampadis* [3]*)*, une série de secours qui ont pour but : d'étendre l'action des sens au moyen du microscope, du télescope, etc., — de rendre sensible ce qui autrement leur échapperait, au moyen de signes de toute espèce, vg. le pouls pour l'état de santé, le poids pour la densité ; — d'indiquer les moyens de substituer aux objets, dont l'observation directe est impossible, des équivalents, etc.

Pour former convenablement un recueil de faits aussi vaste que possible, Bacon a donné des indications suffisantes dans la *Préparation de l'Histoire naturelle* [4]. Il répète volontiers que cette « Histoire est le fondement de toute l'entreprise, car il ne s'agit pas d'imaginer ou de deviner, mais de découvrir ce que la nature fait ou laisse faire [5] ».

Cependant il ne suffit pas de rassembler n'importe quels faits ; il faut savoir discerner ceux qui peuvent apporter quelque lumière *(lucifera experimenta)* [6]. Ce n'est point ici une question de méthode, mais de flair, de sagacité semblable à celle qui guida Pan dans sa chasse et lui fit trouver Cérès, laquelle avait échappé aux recherches des autres dieux. Aussi Bacon appelle-t-il cette chasse aux faits « la Chasse de Pan » [7]. Pour apprendre l'art de choisir ou de provoquer

1. Aut enim sensui materia præbetur, aut juvamentum, nimirum vel ubi deficit, vel ubi declinat. Materiæ, historia et experimenta ; defectui sensus, substitutiones ; declinationi, rectificationes debentur. *(Partis Secundæ Delineatio*, Sp. III, 552 — B. II, 410, § 9).

2. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 622 — B. I, 251-252.

3. *Novum Organum*, L. II, § 38-43, Sp. I, 306-320 — B. II, 168-183.

4. *Parasceve ad Historiam naturalem et experimentalem*, Sp. I, 393-403 — B. II, 234-247. Voir *supra*, Ch. III, p. 298 ; 299. — Cf. *Novum Organum*, L. I, § 98, 99 et 100, Sp. I, 202-203 — B. II, 59-60.

5. Historia naturalis..., quod fundamentum rei est ; neque enim fingendum est aut excogitandum, sed inveniendum quid natura faciat aut ferat *(Novum Organum*, L. II, § 10, Sp. I, 236 — B. II, 91).

6. *Novum Organum*, L. I, § 99, Sp. I, 203 — B. II, 60. Cf. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 633 — B. I, 262, § 15.

7. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 623 — B. I, 252, § 5. — Bacon joue sur les mots *Panis* et *Ceres*, parce que *Venatio Panis* est aussi *Inventio Cereris*, c'est-à-dire du pain *(panis)*, car Inventio Cereris = rerum utilium ad vitam et cultum inventio, qualis fuit segetum *(De Sapientia Veterum*, § VI, Sp. VI, 640. Cf. 635-636 — B. III, 406, § 13. Cf. 400-401). Cf. *De Augmentis*, L. II, C. XIII, Sp. I, 522 — B. I, 141, § 1.

les observations utiles, il a décrit huit procédés d'expérimentation : *Variation*, *Prolongation*, *Translation*, *Renversement*, *Compulsion*, *Application*, *Combinaison* et *Hasards* de l'expérience [1].

Ces opérations ou *experimenta* sont les auxiliaires qui doivent aider les sens à recueillir des faits lumineux à travers les forêts de l'expérience. Bacon a donné à ce mode d'expérimentation qui procède avec ordre le nom d'EXPÉRIENCE LETTRÉE, c'est-à-dire écrite [2] *(Literata Experientia, sive Venatio Panis, modos experimentandi tractat)*.

2° — *SECOURS A LA MÉMOIRE*

Il est manifeste que la mémoire est incapable de retenir cette multitude innombrable de faits réunis par les sens ; de plus, s'il s'agit de mettre à part les faits qui se rapportent à une recherche délimitée, il est clair aussi qu'elle est inhabile à suggérer précisément ceux dont l'expérimentateur a besoin [3].

Il est facile d'obvier au premier inconvénient. Jusqu'ici, dans l'art d'inventer, on a fait jouer un plus grand rôle à la méditation qu'à l'écriture. Désormais qu'on n'entreprenne aucune recherche ou invention sans s'aider de l'écriture [4].

Pour apporter un remède au second inconvénient, Bacon prescrit une double opération. Il faut d'abord constituer des *Histoires particulières*. Pour cela, on détachera de l'*Histoire naturelle générale* (dont

1. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 624-632 — B. I, 253-262, § 7-14 — Cf. pour le détail des *Experimenta*, G. SORTAIS, *Traité de Philosophie*, T. I, *Logique*, n. 66, Section I, *L'observation provoquée*, § IV, p. 779-780, 4e Edit., Paris, 1911. — E. RABIER, *Logique*, C. VII, Sect. II, p. 111-114, 3e Edit., Paris, 1894.

2. Cum vero [quis] *nonnulla utatur in experimentando directione et ordine*, perinde est ac si manu ducatur ; atque hoc est illud quod per Experientiam literatam intelligimus *(De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 623 — B. I, 253, § 5). Dans le *Novum Organum*, L. I, § 101 (Sp. I, 204 — B. II, 61), Bacon entend par *Experientia literata*, l'Expérience écrite, dont jusqu'ici on ne s'est pas servi, mais dont l'usage sera profitable à la science (... neque adhuc Experientia literata facta est ; atqui nulla nisi de scripto inventio probanda est. Illa vero in usum veniente, ab Experientia facta demum literata melius sperandum). Ces deux définitions ne semblent pas concorder : l'une parle *d'expériences conduites avec méthode* ; l'autre, *d'expériences consignées par écrit*. Toutes deux cependant supposent (comme le mot *literata* l'indique) l'emploi de l'écriture pour mettre de l'ordre dans l'expérience. Mais la définition donnée dans le *De Augmentis* implique en outre huit modes particuliers d'expérimentation. Les deux définitions ont donc un élément générique commun *(nulla* nisi *de scripto* inventio probanda est). Ce qui prouve que, dans la pensée de Bacon, il n'y a pas entre elles d'opposition radicale, c'est que, dans la même page du *Novum Organum* (L. I, § 101 et 103, Sp. I, 204 — B. II, 61), une seule et même locution *(Experientia literata)* est employée pour exprimer : 1° l'Expérience *écrite* (§ 101) et 2° l'Expérience écrite *avec les huit modes d'expérimentation* (§ 103) telle que Bacon la décrit dans le *De Augmentis*, L. V, C. II. Cf. TH. FOWLER, *Novum Organum*, p. 306, notes 87 et 88.

3. Manifestum autem est memoriam tum in rerum multitudine comprehendenda incapacem et incompetentem ; tum in rerum delectu, quæ ad inquisitionem aliquam definitam faciant suggerendo imparatam atque inhabilem esse *(Partis Secundæ Delineatio*, Sp. III, 552-553 — B. II, 410, § 10).

4. Atque hactenus tamen potiores meditationis partes quam scriptionis in inveniendo fuerunt... (*Novum Organum*, L. I, § 101, Sp. I, 204 — B. II, 61). ... Unico enim remedio absolvitur : ut nulla nisi de scripto inquisitio aut inventio recipiatur *(Partis Secundæ Delineatio*, Sp. III, 553 — B. II, 410, § 10).

la *Sylva sylvarum* peut donner quelque idée) tous les faits qui concernent un objet de recherche déterminé [1]. Bacon a lui-même donné l'exemple en composant l'*Historia Vitæ et Mortis*, l'*Historia Ventorum*, etc. [2]. Ce premier classement est un excellent moyen fourni à la mémoire pour se retrouver au milieu de l'immense dédale des faits accumulés.

Il faut ensuite, quand l'objet de la recherche a été séparé de la masse totale, il faut répartir les faits qui s'y rapportent entre les *Tables d'absence, de présence et de degrés*. C'est ce que Bacon appelle la coordination des faits *(Coordinationes instantiarum)* [3].

Pour préciser le problème il convient d'en indiquer les éléments et d'apporter quelques définitions. Supposons qu'on veuille découvrir la forme ou cause formelle de la chaleur *(forma calidi)*. Cette forme sera la nature *cherchée*. Les natures *données* seront tous les faits où le phénomène de chaleur sera présent, absent ou variable. Le tort de Bacon a été d'appliquer le même mot *nature* pour signifier et le phénomène et sa cause ou loi. Afin d'éviter l'équivoque on accolera le mot *propriété* à celui de nature pour exprimer le phénomène dont on cherche la cause ou loi. Désireux de connaître la forme, c'est-à-dire la loi ou cause de cette nature ou propriété de certains corps qu'on nomme chaleur, le savant doit trouver une autre nature qui soit avec la chaleur en rapport constant : présente quand elle est présente, absente quand elle est absente, croissante ou décroissante quand elle croît ou décroît, une nature enfin qui soit plus connue et plus générale que la chaleur, c'est-à-dire qui soit un genre dans lequel celle-ci rentre comme une espèce. Pour obtenir ce résultat, Bacon propose d'abord de dresser trois Tables [4], où les faits relatifs à un objet de recherche déterminé seront soigneusement coordonnés et comparés. De la sorte la mémoire sera soulagée et l'intelligence pourra travailler utilement sur des matériaux aussi bien préparés [5].

1° Table de Présence. — On groupera dans cette première

1. Ministratio ad memoriam hoc officium præstat ut ex turba rerum particularium et naturalis historiæ generalis acervo particularis historia excerpatur atque disponatur eo ordine ut judicium in eam agere et opus suum exercere possit. *(Partis secundæ delineatio*, Sp. III, 552 — B. II, 410, § 10). — Bacon parle aussi de dresser une première série de Tables pour mettre de l'ordre dans les faits que rassemblent les *Histoires particulières* (Cf. *supra*, Chapitre III, p. 305-306). Il range ce genre de Tables parmi les secours à la mémoire : Secundo [docebimus] quo ordine illa [circa subjectum datum] disponi oporteat et in tabulas digeri *(Partis Secundæ Delineatio*, Sp. III, 553 — B. II, 411, § 10). La seconde série de Tables comprend les Tables d'invention, c'est-à-dire de présence, d'absence et de degrés (Cf. *infra*, note 3, et *supra*, p. 306).

2. Cf. *supra*, Ch. III, p. 301-302.

3. Tertio itaque ostendemus quo modo et quo tempore inquisitio sit reintegranda et chartæ sive tabulæ præcedentes in chartas novellas transportandæ et quoties inquisitio sit repetenda *(Partis secundæ delineatio*, Sp. III, 553 — B. II, 411, § 10) — ... Non bene sperandum, nisi fiat instructio et coordinatio per tabulas inveniendi idoneas et bene dispositas... *(Novum Organum*, L. I, § 102, Sp. I, 204 — B. II, 61). Cf. N. O., L. II, § 10, Sp. I, 236 — B. II, 92).

4. *Novum Organum*, L. II, § 11, 12 et 13, Sp. I, 236-256 — B. II, 92-113.

5. Itaque formandæ sunt Tabulæ et Coordinationes instantiarum tali modo et instructione ut in eas agere possit intellectus *(Novum Organum*, L. II, § 10, Sp. I, 236 — B. II, 92).

Table tous les faits, les plus dissemblables par ailleurs, où se rencontre cette nature ou propriété dont on cherche la forme. *(Facienda est comparentia ad intellectum omnium instantiarum notarum, quæ in eadem natura conveniunt, per materias licet dissimillimas.)*

2° Table de Déclinaison ou d'Absence dans les analogues. — On groupera dans cette deuxième Table tous les exemples où cette nature ou propriété est absente, en ne considérant que ceux qui ont le plus d'analogie avec les autres exemples où la propriété donnée est présente. *(Comparentia ad intellectum instantiarum, quæ natura data privantur... Privationes inspiciendæ [sunt] tantum in illis subjectis quæ sunt maxime cognata illis alteris in quibus natura data inest et comparet.)*

3° Table de Degrés ou de Comparaison. — On groupera dans cette troisième Table tous les cas où la nature ou propriété, dont on cherche la forme, existe plus ou moins, croît ou décroît. *(Comparentia ad intellectum instantiarum in quibus natura, de qua fit inquisitio, inest secundum magis et minus ; sive facta comparatione incrementi et decrementi in eodem subjecto, sive facta comparatione ad invicem in subjectis diversis)* [1].

Joignant l'exemple au précepte, Bacon dresse lui-même trois Tables pour préparer la recherche de la forme de la chaleur. Dans la Table de *Présence* il inscrit les faits où l'on a observé un phénomène quelconque de chaleur. Dans la Table d'*Absence*, il range les faits où le phénomène de chaleur n'est pas donné. Mais, comme les faits de cette sorte sont innombrables, il faut, dans l'énumération de ces exemples négatifs, se limiter à ceux qui ont le plus d'analogie avec les exemples où la chaleur se rencontre. C'est pourquoi cette seconde Table porte le nom de Tabula absentiæ *in proximo*. Elle oppose aux faits positifs de la première Table une série de faits négatifs *(Instantiæ negativæ)*. Enfin dans la Table de *Degrés*, il note les variations de la chaleur qu'on a remarquées en diverses expériences [2].

La confection des Tables est une œuvre indispensable, mais préliminaire. Avec elle finit le rôle de l'*Expérience écrite* qui dispose, dans un ordre propre à favoriser le travail de l'intelligence, la matière de l'induction. L'*Expérience écrite* va des expériences aux expériences *(ab experimentis ad experimenta)* et n'énonce aucun axiome. Le *Novum Organum* ou « l'Induction vraie et légitime », qui est la clef de l'Interprétation de la Nature *(Inductio legitima et vera, quæ ipsa clavis est Interpretationis)* [3], va des expériences aux axiomes, et des axiomes à de nouvelles expériences *(ab experimentis ad axiomata, quæ et ipsa nova experimenta designent)* [4].

1. C'est à propos de cette 3e table que Bacon décrit un thermomètre à air. Cf. *Novum Organum*, L. II, § 13, n° 38, Sp. I, 254-255 — B. II, 112-113.
2. *Novum Organum*, L. II, § 11, 12 et 13, Sp. I, 236-256 — B. II, 92-113.
3. *Novum Organum*, L. II, § 10, Sp. I, 236 — B. II, 92.
4. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 622-623 — B. I, 252, § 5.

3° — *PREMIERS SECOURS A LA RAISON*

Recherche des Formes par la Méthode inductive.

Les Tables une fois dressées, la recherche de la forme, cause ou loi d'une nature déterminée, peut commencer. Sa découverte permettra de constituer un premier axiome, qui sera une première interprétation de la nature. Le rôle de la raison commence aussi avec cette recherche de la forme. Pour le bien remplir Bacon lui offre l'aide de « l'Induction vraie et légitime » et celui d'auxiliaires variés. L'art d'aider la raison comporte donc deux sortes de secours : d'abord, la recherche des formes au moyen du procédé inductif ; ce sont les premiers secours [1] ; ensuite, une longue série d'auxiliaires de l'Induction *(reliqua auxilia intellectus circa Interpretationem Naturæ et Inductionem veram et perfectam)* [2]. Ce sont les secours de renfort.

Bacon définit ainsi les formes, dans le *Novum Organum* : « Ce sont les lois et déterminations de l'acte pur qui ordonnent et constituent une nature simple, comme la chaleur, la lumière, la pesanteur [3]. » Bref, les formes ce sont les lois en vertu desquelles existent la chaleur, la lumière, etc. ; ce sont les principes constitutifs des natures ou propriétés simples.

Après que les faits consignés dans les trois Tables ont comparu devant le tribunal de l'intelligence, il faut leur appliquer la méthode d'induction *(Facta autem comparentia, in opere ponenda est ipsa Inductio)* [4].

L'esprit humain, laissé à lui-même, irait de suite et d'emblée à des affirmations. C'est une pente pleine de dangers et d'illusions. Il n'appartient qu'à Dieu et peut-être aux esprits angéliques de connaître immédiatement les Formes par affirmation, dès le début de la contemplation. « Procéder d'abord par négatives pour aboutir, en dernier lieu, à des affirmatives, c'est la seule voie accessible à l'intelligence de l'homme » *(Cui* (homo) *tantum conceditur procedere primo per negativas et postremo loco desinere in affirmativas, post omnimodam exclusionem)* [5]. Le savant doit donc commencer par pratiquer l'*exclusive*. C'est la première instance.

« Ainsi il faut analyser et séparer les opérations de la nature, non pas à l'aide du feu matériel, mais de l'esprit, qui est comme un feu divin » *(Itaque naturæ facienda est prorsus solutio et separatio, non per ignem certe, sed per mentem, tanquam ignem divinum)* [6]. « Le premier procédé de l'Induction (en ce qui regarde la découverte

1. *Novum Organum*, L. II, § 15-20, Sp. I, 256-268 — B. II, 114-125.
2. *Novum Organum*, L. II, § 21, Sp. I, 268 — B. II, 125.
3. Nos enim quum de Formis loquimur, nihil aliud intelligimus quam leges illas et determinationes actus puri, quæ naturam aliquam simplicem ordinant et constituunt, ut calorem, lumen, pondus, in omnimoda materia et subjecto susceptibili *(Novum Organum*, L. II, § 17, Sp. I, 257-258 — B. II, 115).
4. *Novum Organum*, L. II, § 15, Sp. I, 256 — B. II, 114.
5. *Novum Organum*, L. II, § 15, Sp. I, 256-257 — B. II, 114.
6. *Novum Organum*, L. II, § 16, Sp. I, 257 — B. II, 114.

des Formes) est donc de rejeter ou exclure chacune des natures [propriétés ou phénomènes] qui ne se trouvent point dans tel cas où la la nature donnée [par exemple, le phénomène de chaleur ou de lumière] est présente, ou bien qui se trouvent dans tel cas où la nature donnée est absente, ou bien encore qui se trouvent croître quand la nature donnée décroît, ou décroître quand elle croît [1]. »

Appliquant ces règles à l'exemple concret qu'il a choisi pour illustrer sa théorie, Bacon élimine les natures ou propriétés qui n'ont rien de commun avec la nature donnée, c'est-à-dire les phénomènes de chaleur relatés dans la première Table. C'est ainsi qu'il exclut, comme étant étrangères à la forme de la chaleur, un grand nombre de propriétés, telles que la lumière, la ténuité, le mouvement local [2]. C'est la première phase de l'opération inductive : « On a jeté les fondements de l'Induction véritable » *(Atque in exclusiva jacta sunt fundamenta Inductionis veræ)* [3].

Bacon, après ce travail négatif d'élimination, passe à la seconde phase ou opération : déterminer la vraie forme. Elle consiste à dégager ce qu'il y a de commun à tous les exemples consignés dans les Tables ou connus par ailleurs, en s'attachant de préférence aux exemples où le phénomène dont on cherche la cause se montre avec éclat et qu'on nomme *ostensifs (Instantiæ ostensivæ* vel *Elucescentiæ)* [4]. Voici la formule baconienne : « Alors, en seconde instance, après les réjections et exclusions faites selon les modes convenables, restera, au fond du creuset (les opinions volatiles s'étant dissipées en fumée) la forme affirmative, solide, vraie, bien délimitée [5]. »

Bacon nous présente un essai de cette seconde opération en se servant toujours du même exemple [6]. Par la comparaison de tous les cas, où se rencontre le phénomène de la chaleur, il parvient à en dégager la forme, c'est-à-dire sa loi ou principe constitutif. Voici à quelle conclusion aboutit cette étude comparative :

1° La nature, dont la chaleur est une limitation ou espèce, est le mouvement.

2° Le mouvement, qui joue le rôle de *genre*, doit, pour produire la chaleur, être déterminé par quatre différences qui le *spécifient*. C'est un mouvement : a) expansif — b) se dirigeant vers la circonférence, mais de bas en haut — c) n'atteignant pas uniformément le tout mais les particules plus petites du corps, et, en même temps,

1. Est itaque inductionis veræ opus primum (quatenus ad inveniendas formas) rejectio sive exclusio naturarum singularum quæ non inveniuntur in aliqua instantia ubi natura data adest, aut inveniuntur in aliqua instantia ubi natura data abest, aut inveniuntur in aliqua instantia crescere cum natura data decrescat, aut decrescere cum natura data crescat. *(Novum Organum*, L. II, § 16, Sp. I, 257 — B. II, 114).

2. *Novum Organum*, L. II, § 18, Sp. I, 258-260 — B. II, 116-118.

3. *Novum Organum*, L. II, § 19, Sp. I, 260 — B. II, 118.

4. *Novum Organum*, L. II, § 20, Sp. I, 261 — B. II, 119.

5. Tum vero post rejectionem et exclusivam debitis modis factam, secundo loco (tanquam in fundo) manebit (abeuntibus in fumum opinionibus volatilibus) forma affirmativa, solida et vera et bene terminata. *(Novum Organum*, L. II, § 16, Sp. I, 257 — B. II, 114).

6. *Novum Organum*, L. II, § 18-20, Sp. I, 258-268 — B. II, 116-125.

repoussé de manière qu'il devienne alternatif et trépidant — d) assez rapide.

De cette opération résulte donc « la Forme ou définition vraie de la chaleur, (de celle qui est relative à l'univers et pas seulement aux sens ») ... *Forma sive definitio vera caloris (ejus qui est in ordine ad universum, non relativus tantummodo ad sensum...* [1]).

Ce résultat théorique doit, selon l'esprit qui inspire la philosophie de Bacon, servir de règle pour la pratique. Aussi conclut-il l'exposé de sa Méthode inductive par cette indication d'ordre utilitaire : Pour produire la chaleur il suffit de produire un mouvement qui réalise les quatre conditions décrites ci-dessus [2].

Bacon ne présente sa définition de la chaleur que comme un axiome provisoire [3]. Les noms mêmes, qu'il donne au procédé mis en œuvre pour l'obtenir, l'indiquent clairement. Il l'appelle : un Permis accordé à l'intelligence de faire un essai *(utile putamus ut fiat permissio intellectus... accingendi se et tentandi opus Interpretationis Naturæ in affirmativa)*, une Interprétation ébauchée *(Interpretatio inchoata)*, une Première Vendange *(Vindemiatio prima)* [4]. La précarité de cette première conclusion tient à ce que la base, sur laquelle elle repose, est incertaine. Cette base c'est l'opération que Bacon nomme, d'un mot, l'*Exclusive*, c'est-à-dire le rejet des natures ou propriétés simples *(Est enim Exclusiva... rejectio naturarum simplicium)* [5], qui ne sont pas la forme ou loi du phénomène, objet de la recherche. Or jusqu'ici, parmi les notions qu'on possède des natures simples, combien sont vagues et indéterminées ! *(notiones vagæ nec bene terminatæ)* [6]. Dans ces conditions, comment contrôler l'exactitude de l'Exclusive et la rectifier au besoin ? *(quomodo rectificari potest Exclusiva)* ? [7] Elle ne saurait donc être parfaite dès le commencement *(Neque adeo esse potest sub initiis)* [8].

Aussi, en vue de remédier à cette imperfection, Bacon, poursuivant son œuvre, va-t-il ajouter aux secours déjà fournis à l'intelligence des secours plus puissants *(fortiora auxilia in usum intellectus machinamur et ministramus)* [9].

4° — *SECOURS DE RENFORT A LA RAISON*

Bacon énumère neuf autres espèces de secours [10], qui ont pour but d'aider l'intelligence à perfectionner les résultats obtenus par la Première Vendange. Ce perfectionnement consiste à obtenir la cer-

1. *Novum Organum*, L. II, § 19, Sp. I, 266 — B. II, 124. — Les mots, que Bacon a placés entre parenthèse, sont assez obscurs. Voici, semble-t-il, leur signification : La définition vraie ne s'applique pas seulement à l'acte pur individuel qui tombe sous les *sens*, mais aussi à la nature simple *universelle* (ici, c'est la chaleur), résultat de l'induction qui précède.

2. *Novum Organum*, L. II, § 20, Sp. I, 267 — B. II, 124-125.

3. Cette affirmation contredit le passage cité plus haut (p. 366), où Bacon dit qu'en « seconde instance » on découvre la forme « vraie ».

4. *Novum Organum*, L. II, § 20, Sp. I, 261 — B. II, 118-119.

5-6-7-8-9. *Novum Organum*, L. II, § 19, Sp. I, 260-261 — B. II, 118.

10. *Novum Organum*, L. II, § 21, Sp I 268 — B. II, 125.

titude, la liberté et la facilité, qui sont les fruits naturels de l'Induction vraie et parfaite *(circa Inductionem veram ac perfectam)*. Voici l'énumération :

1° Prérogatives des faits *(Prærogativæ instantiarum)*.
2° Appuis de l'Induction *(Adminicula Inductionis)*.
3° Rectification de l'Induction *(Rectificatio Inductionis)*.
4° Variation des recherches selon la nature du sujet *(Variatio inquisitionis pro natura subjecti)*.
5° Prérogatives des natures ou propriétés, c'est-a-dire l'ordre dans lequel il faut diriger les recherches *(Prærogativæ naturarum quatenus ad inquisitionem, sive de eo quod inquirendum est prius et posterius)*.
6° Limites des recherches, c'est-a-dire Tableau d'ensemble de toutes les natures ou propriétés de l'univers *(Termini inquisitionis, sive Synopsis omnium naturarum in universo)*.
7° Manière d'arriver a la pratique, c'est-a-dire de ce qui est applicable a l'usage de l'homme *(Deductio ad praxin, sive de eo quod est in ordine ad hominem)*.
8° Préliminaires des recherches *(Parascevæ inquisitionum)*.
9° Echelle ascendante et descendante des axiomes *(Scala ascensoria et descensoria axiomatum)*.

Premier renfort : **Faits privilégiés**

Bacon eut une idée féconde quand il songea à établir une sorte de hiérarchie dans la foule innombrable des faits, car tous n'ont pas la même valeur, au point de vue scientifique. Les uns n'offrent par eux-mêmes aucune indication utile au savant. Les autres, au contraire, sont aptes à mettre le chercheur sur la véritable piste des découvertes. Ces faits étant plus significatifs et plus instructifs, Bacon les appelle *privilégiés* ou *prérogatifs (Prærogativæ instantiarum)* [1]. Cette élite doit passer avant le reste qui forme la masse commune. Un petit nombre de ces faits choisis tient lieu d'une multitude de faits vulgaires [2], pris au hasard.

Bacon ramène à vingt-sept espèces les « faits décorés d'un tel privilège » ; il leur donne parfois des noms pittoresques (vg. faits de *migration*, de *crépuscule*, de la *croix*, etc.), les définit et éclaire leur définition par des exemples, dont plusieurs sont bien appropriés.

1. *Novum Organum*, L. II, § 22 à 52, Sp. I, 268-365 — B. II, 125-233. — Bacon a donné à ces faits le nom de *prérogatifs* par analogie avec la tribu dite *prærogativa*, qui, aux *comitia tributa* de Rome, était appelée à voter avant les autres tribus *(prærogata)*. — Bacon emploie encore les expressions suivantes : *Dignitates* instantiarum *(Novum Organum*, L. II, § 44 et 52, Sp. I, 320 et 363 — B. II, 184 et 231). — Instantiarum etiam *præeminentias* observabit... *(De Interpretatione Naturæ Sententiæ XII*, § 10, Sp. III, 787 — B. II, 338).

2. Sunt enim instantiæ, Prærogativis istis insignitæ et donatæ, animæ instar inter vulgares instantias comparentiæ ; et, ut ab initio diximus, paucæ illarum sunt vice multarum *(Novum Organum*, L. II, § 52, Sp. I, 364 — B. II, 232).

On peut lui reprocher de n'avoir pas mis assez d'ordre dans son énumération et de tomber çà et là dans la minutie.

Bacon range les faits privilégiés en deux grandes classes : ou bien ils servent à éclairer la spéculation, ou bien ils sont propres à diriger la pratique. Ceux qui se rapportent à la partie spéculative sont au nombre de vingt : les uns, réunis sous le nom commun de FAITS DE LA LAMPE *(Instantiæ lampadis)* [1], prêtent secours aux sens ; les autres [2] rendent à l'intelligence des services nombreux et variés [3]. Il en reste sept [4] pour guider la partie « opérative » [5].

Parmi ces faits à privilège, les faits cruciaux ou décisifs *(Instantiæ crucis seu decisoriæ)* [6] sont les plus célèbres. Bacon les nomme ainsi par analogie avec ces poteaux indicateurs en forme de croix, qui sont élevés dans les carrefours pour montrer aux voyageurs leur chemin. Voici leur rôle : « Lorsque dans la recherche de la forme de quelque nature [ou propriété, vg. le phénomène de la chaleur], l'intelligence, pour ainsi dire en équilibre, se demande incertaine laquelle de deux (ou quelquefois plus) natures doit être attribuée ou assignée comme cause de la nature en question, par suite de la concurrence fréquente et habituelle d'un grand nombre de natures, les faits cruciaux montrent qu'un lien sûr et indissoluble unit l'une de ces natures à la nature dont on cherche la cause, tandis que le lien de l'autre est variable et séparable. Dès lors la question est terminée : on accepte comme cause la première de ces natures et l'on rejette la seconde [7]. » Les faits cruciaux servent donc à décider entre des hypothèses opposées.

Bacon applique ce procédé à la recherche de la cause : des marées et du mouvement diurne, du mouvement de l'aiguille aimantée, de la pesanteur, etc. Soit à trouver la cause de la pesanteur. Il s'agit de vérifier cette hypothèse : la pesanteur est produite par l'attraction de la masse terrestre. Pour s'en assurer Bacon propose d'observer si une horloge à poids marche plus vite au fond d'une mine qu'au sommet d'un édifice élevé. Si elle marche plus vite dans le souterrain qu'au haut de la tour, l'attraction exercée par la masse corporelle de la terre devra être regardée comme la cause de la pesanteur [8].

1. *Novum Organum*, L. II, § 38 à 43, Sp. I, 306-320 — B. II, 168-183. — Il est à remarquer que Bacon, qui n'avait annoncé des secours que pour la raison, ne laisse pas d'en glisser quelques-uns pour les sens. C'est une preuve, avec beaucoup d'autres, que son plan n'était pas encore suffisamment digéré.

2. *Novum Organum*, L. II, § 22 à 37, Sp. I, 268-306 — B. II, 125-168.

3. *Novum Organum*, L. II, § 52, Sp. I, 364 — B. II, 232.

4. *Novum Organum*, L. II, § 44-51, Sp. I, 320-363 — B. II, 183-231.

5. *Novum Organum*, L. II, § 52, Sp. I, 364 — B. II, 232.

6. *Novum Organum*, L. II, § 36, Sp. I, 294-304 — B. II, 154-166.

7. Cum in inquisitione naturæ alicujus intellectus ponitur tanquam in æquilibrio, ut incertus sit utri naturarum e duabus, vel quandoque pluribus, causa naturæ attribui aut assignari debeat, propter complurium naturarum concursum frequentem et ordinarium, Instantiæ Crucis ostendunt consortium unius ex naturis (quoad naturam inquisitam) fidum et indissolubile, alterius autem varium et separabile ; unde terminatur quæstio et recipitur natura illa prior pro causa, missa altera et repudiata *(Novum Organum*, L. III, § 36, Sp. I, 294 — B. II, 154).

8. Quodsi inveniatur virtus ponderum minui in sublimi, aggravari in subterraneis, recipiatur pro causa ponderis attractio a massa corporea terræ. *(Novum Organum*, L. II, § 36, Sp. I, 299 — B. II, 160).

Après s'être complaisamment étendu, avec une abondance parfois excessive, sur les Faits privilégiés, Bacon nous affirme qu'il va passer aux autres points indiqués dans l'Aphorisme XXI, « afin que, dit-il expressément, comme des curateurs probes et fidèles, nous mettions enfin l'homme en possession de ses ressources, après l'émancipation de son intelligence devenue, pour ainsi parler, majeure. D'où résulteront nécessairement une amélioration dans l'état de l'humanité et un accroissement de son pouvoir sur la nature [1] ». Mais cette belle promesse n'a point été tenue. Notre réformateur n'a offert à la raison aucun des huit autres secours imprudemment annoncés [2].

Bacon n'a même pas achevé ce qui regarde les *Instantiarum Prærogativæ*. Nulle part il n'a expliqué l'usage qu'on en doit faire. Quelques-unes *(Instantiæ crucis)* peuvent servir à décider entre plusieurs hypothèses, que le savant imagine pour expliquer un fait, laquelle est juste. C'est ici que notre philosophe a montré le plus d'originalité. D'autres *(Instantiæ conformes)* peuvent être employées pour elles-mêmes, sans viser à déterminer une nature particulière. Bacon apporte comme exemple les analogies que présentent les nageoires des poissons, les ailes des oiseaux et les pieds des animaux. La plupart semblent destinées à guider l'expérimentateur dans la formation des Tables de comparaison, où il faut ne rassembler que les faits utiles [3].

Mais quelle règle suivre pour discerner ce qui mérite à un fait l'honneur d'être classé parmi les Instances privilégiées ? Il n'y a pas de règle à tracer ; ce n'est pas une question d'art et de méthode, mais de perspicacité individuelle. Bacon ne paraît pas s'en douter, car on croirait, à le lire, que le secours des *Instances* est doué par lui-même d'une parfaite efficacité. En réalité, les *Instances*, dans leur ensemble, ne sont qu'un recueil d'exemples, d'un choix plus ou moins heureux, qui peuvent suggérer l'idée de quelque expérience.

IV. — CRITIQUE DE LA NOUVELLE MÉTHODE

De l'exposé précédent on est obligé de conclure que Bacon ne nous a pas expliqué le mécanisme de la Méthode, dont il avait si pompeusement célébré les mérites. En fermant le *Novum Organum* le lecteur reste sur une déception. Il doit se contenter du vin aigrelet « de la Première Vendange », c'est-à-dire, pour parler sans figure, d'axiomes vagues et précaires, que l'auteur lui-même qualifie de « mobiles » [4]. Comme ce point de départ modeste est distant du magnifique terme

1. ... Ut tandem (tanquam curatores probi et fideles) tradamus hominibus fortunas suas, emancipato intellectu et facto tanquam majore ; unde necesse est sequi emendationem status hominis et ampliationem potestatis ejus super naturam *(Novum Organum*, L. II, § 52, Sp. I, 364-365 — B. II, 233).

2. Cependant on peut suppléer, dans une certaine mesure, à cette lacune considérable en rapprochant divers passages des écrits de Bacon. Cf. Bouillet, *Œuvres*, T. II, p. 490-494, Aphorisme XXI.

3. Cf. Ellis, *General Preface...*, Sp. T. I, p. 44.

4. Par exemple, *Canones mobiles de Duratione Vitæ et Forma Mortis*, Sp. II, 212-226 — B. II, 325-327.

d'arrivée que Bacon a fait miroiter devant nos yeux ! Car, enfin, il avait annoncé une Méthode qui, par une série de degrés ininterrompus *(per veros et nusquam intermissos gradus)* [1], devait nous mener, des axiomes inférieurs, en passant par les axiomes moyens, jusqu'aux axiomes généralissimes qui exprimeront la majestueuse unité de la nature ; il avait solennellement promis un *Instrument Nouveau*, cette Induction merveilleuse, presque magique, qui devait égaliser les esprits, dévoiler les secrets de la nature et assurer à l'homme une maîtrise souveraine.

Le *Novum Organum* parut en 1620 et l'auteur mourut en 1626. S'il avait eu une idée nette des phases diverses de sa Méthode, les six années qui lui restaient à vivre lui eussent amplement suffi pour en tracer au moins l'esquisse. S'il ne l'a pas même essayé, après les bruyantes promesses du début, c'est évidemment qu'il ne réussit point à se former un concept définitif de cette « Induction vraie et parfaite », dont il n'entrevit, comme dans un rêve, que les lignes confuses. Car qui croira jamais qu'un homme aussi ambitieux que Bacon, engagé d'honneur devant le public, lui eût obstinément caché la trouvaille mirobolante qu'il aurait faite [2] ? La seule chose que Bacon, en avançant dans son travail, a découverte, c'est que son entreprise était chimérique et sa méthode impraticable. On peut le montrer en rapprochant certain passage du plan primitif de la seconde Partie de l'*Instauratio* et l'ébauche informe que nous offre le *Novum Organum*.

Bacon eut en effet l'incroyable prétention de fournir une Méthode qui fût absolument certaine et que tous les esprits, tant soit peu attentifs, pussent appliquer avec facilité, comme mécaniquement. Tels sont les deux avantages qui rendront cette Méthode tout à fait nouvelle *(Sunt certe prorsus nova)* [3]. Elle a pour but essentiel de déterminer les formes des natures simples, telles que la chaleur, la lumière, la pesanteur, etc. Comment y parvenir ? En éliminant, par des exclusions successives, tout ce qui n'est pas la cause formelle de la nature en question. Quand l'exclusive sera complète, il n'y aura plus en présence que la cause et l'effet. On aboutira donc à une certitude absolue. En outre, le maniement du mécanisme qui opère les exclusions nécessaires ne demande qu'un effort d'attention ordinaire. L'application de la Méthode est donc à la portée de tous.

1. *Partis Secundæ Delineatio*, Sp. III, 555 — B. II, 413, § 13.

2. Pour aider Bacon à sauver la face, on a prétendu qu'il avait réellement mené à bonne fin son entreprise, mais qu'il tenait soigneusement cachée la formule de la découverte *(formula interpretationis)*, ne voulant point la livrer au public. On a tâché d'appuyer cette supposition sur quelques textes d'une allure un peu mystérieuse. Mais M. Ellis a fort bien prouvé que Bacon entendait parler du public vulgaire incapable de le comprendre, et non des lecteurs intelligents. Il faut écarter le premier et réserver aux seconds la révélation de la découverte. Les textes rapprochés n'établissent donc pas que la découverte a été faite ; ni qu'une fois faite, il faut la garder secrète, sauf pour les initiés ; ils disent simplement qu'on ne doit pas prendre pour confident de ses découvertes le public profane, mais le public éclairé. Cf. Ellis, *Notes to Preface to the Novum Organum*, Note, B., Sp. I, 107-113.

3. *Epistola Dedicat. Jacobo I*, Sp. I, 123 — B. I, 7.

Mais, quand Bacon en vint à l'exécution, il se convainquit que ses espérances étaient bien difficiles à réaliser. Voici comment il s'en aperçut.

Pour rejeter sûrement les natures simples qui ne sont pas la forme cherchée *(est enim Exclusiva, ut plane liquet, rejectio naturarum simplicium)* [1], il faut avant tout avoir des notions justes de ces natures. Autrement, on marche à l'aventure et l'on conclut au hasard, car on n'a rien pour rectifier l'exclusive [2]. Or Bacon constatait que les notions reçues de son temps relativement aux natures simples sont vicieuses et confuses [3]. Aussi, dans le plan primitif du *Novum Organum*, se préoccupe-t-il tout d'abord de la formation de concepts justes *(In ministratione ad sensum tria docebimus. Primo, quomodo bona notio constituatur et eliciatur)* [4]. Mais, quand notre philosophe mit la main à l'œuvre, il ne suivit point ce plan qu'il avait si soigneusement esquissé. Au lieu de débuter par le chapitre sur les sens et d'indiquer immédiatement la manière scientifique de constituer des notions vraies et bien délimitées, il commença par la fin [5], c'est-à-dire par la théorie de l'Induction. Le reste, concernant les sens et la mémoire, fut renvoyé à plus tard ; mais, en fait, ne fut jamais traité.

Comment, dans ces conditions, établir les premiers axiomes ? Force fut à Bacon de se servir des notions communément adoptées, dont il avait cependant dénoncé l'insuffisance notoire. Que pouvait-il sortir de ce premier essai d'Induction ? Des conclusions précaires et provisoires, car, à défaut de notions sûres, « l'Exclusive au début ne saurait être parfaite » [6].

Le contact avec les difficultés de la pratique révéla donc au réformateur que le beau plan primitivement rêvé était irréalisable. Comment fournir, dès le principe, une collection de concepts irréprochables ? Ce résultat ne pouvant être obtenu qu'au terme, quand la science sera achevée, comment y suppléer, au point de départ, quand la science fait ses premiers pas ? Pour se dégager de l'impasse où il s'était étourdiment fourvoyé, Bacon n'eut d'autre expédient que de promettre des « secours plus puissants » [7], qui permettront à l'intel-

1-2. *Novum Organum*, L. II, § 19, Sp. I, 260 — B. II, 118.

3. ... Propterea quod notiones rerum primæ, quas mens haustu facili et supino excipit, recondit atque accumulat (unde reliqua omnia fluunt), vitiosæ sint et confusæ et temere a rebus abstractæ *(Proœmium*, Sp. I, 121 — B. I, 5). Voir *Novum Organum*, L. I, § 15 et 16 ; L. II, § 19, Sp. I, 159 et 260 — B. II, 11 et 118. Cf. *Novum Organum* L. I, § 14 et 18, Sp. I, 158 et 159 — B. II, 10-11 et 11.

4. *Partis Secundæ Delineatio*, Sp. III, 552 — B. II, 409, § 9. — Cette théorie de la formation des concepts scientifiques a complètement disparu dans le programme de la *Ministratio ad sensum*, tel qu'on le lit dans le *Novum Organum*, L. II, § 10, Sp. I, 236 — B. II, 91.

5. *Novum Organum*, L. II, § 10, Sp. I, 236 — B. II, 92 : Incipiendum autem est a fine, et retro pergendum ad reliqua.

6. Neque vero ipsa Exclusiva ullo modo perfecta est, neque adeo esse potest sub initiis... Itaque nos, qui nec ignari sumus nec obliti quantum opus aggrediamur (videlicet ut faciamus intellectum humanum rebus et naturæ parem), nullo modo acquiescimus in his quæ adhuc præcepimus *(Novum Organum*, L. II, § 12, Sp. I, 260-261 — B. II, 118).

7... Sed et rem in ulterius provehimus, et fortiora auxilia in usum intellectus machinamur et ministramus quæ nunc subjungemus *(Novum Organum*, L. II, § 19, Sp. I, 261 — B. II, 118). Il se contenta, comme on l'a vu, d'en dresser la liste, au § 21, et de parler des *Prærogativæ Instantiarum*.

ligence de contrôler les conclusions « de la Première Vendange » et de mettre en œuvre « l'Induction vraie et parfaite » [1]. Mais, n'ayant jamais indiqué ces « secours plus puissants » (parce qu'il ne réussit point à les découvrir) [2], notre réformateur n'a laissé, de son propre aveu, qu'une induction imparfaite, au lieu de transmettre à la postérité cette Méthode absolument certaine et facilement applicable, comme il s'en est tant de fois vanté.

La Méthode inductive, préconisée par Bacon, est encore caduque pour un autre motif. Il ne s'est pas fait scrupule de railler l'induction antérieure à la sienne, lui reprochant de s'élancer d'un bond aux axiomes les plus généraux [3]. Il oppose à ce procédé une généralisation graduelle, qui, pour s'élever du particulier à l'universel, devra passer par tous les degrés intermédiaires *(ascendendo continenter et gradatim)* [4]. Une pareille induction se ramène forcément à l'induction par *énumération complète* de tous les cas possibles. Car c'est uniquement, lorsqu'on a passé en revue tous les faits susceptibles d'entrer en ligne de compte, qu'on acquiert la certitude d'avoir atteint l'universel. Supposons que le nombre des hypothèses à examiner soit de 100. On s'élèvera *continenter et gradatim* de la connaissance de 1 à celle de 2, de la connaissance de 2 à celle de 3, et ainsi de suite jusqu'à épuisement des hypothèses, c'est-à-dire, ici, jusqu'à 100. Alors seulement la conclusion sera rigoureusement certaine ; mais elle restera précaire *(precario concludit)* [5] jusqu'à 99. Or Bacon n'a indiqué nulle part à quel signe on peut reconnaître que la série des expériences *négatives* a été épuisée. C'est pourquoi la méthode baconienne d'élimination n'aboutit qu'à une probabilité plus ou moins grande, selon le nombre des exclusions effectuées, car on n'est jamais sûr d'avoir fait *une énumération complète*, faute de critérium décisif. Il faut donc renoncer à parvenir par cette voie *(per gradus continuos et non intermissos)* [6] à la certitude parfaite que Bacon se flattait d'obtenir. Notre réformateur circonspect s'est gravement mépris en recommandant « d'ajouter à l'intelligence humaine, non des plumes, mais du plomb et des poids, afin de comprimer tout bond et vol de l'esprit » [7]. Il n'a que trop bien réussi à entraver son propre essor.

1. ... Reliquæ auxilia intellectus circa Interpretationem naturæ et Inductionem veram ac perfectam *(Novum Organum*, L. II, § 21, Sp. I, 268 — B. II, 125).

2. Cf. Ellis, *General Preface*, Sp. I, 36-41.

3. Altera a sensu et particularibus advolat ad axiomata maxime generalia... *(Novum Organum*, L. I, § 19, Sp. I, 159 — B. II, 11). Cf. *Ibidem*, § 22, 69, 104, Sp. I, 160, 179, 204-205 — B. II, 12, 32, 62.

4. *Novum Organum*, L. I, § 19, Sp. I, 159 — B. II, 11.

5. *Partis Secundæ Delineatio*, Sp. III, 554 — B. II, 412-413, § 12.

6. *Novum Organum*, L. I, § 104, Sp. I, 205 — B. II, 62.

7. Itaque [c'est la conclusion de ce que Bacon dit de la marche lente et graduée de l'induction] hominum intellectui non plumæ addendæ, sed plumbum potius et pondera, ut cohibeant omnem saltum et volatum *(Novum Organum*, L. I, § 104, Sp. I, 205 — B. II, 62). — La mentalité de Galilée est bien différente : lui, il veut qu'on ajoute à l'esprit humain « les ailes des mathématiques » : E però dopo l'aversi impennate l'ali colle penne delle Matematiche, senza le quali è impossibile sollevarsi un sol braccio da

Bacon, en effet, n'a même pas entrevu en quoi consiste la vraie nature de l'Induction, car il n'a pas compris pourquoi elle peut légitimement conclure de quelques cas bien observés, et même d'un seul, à tous les cas du même genre non observables. Son empirisme borné en est la cause : lui seul l'a empêché de voir qu'il fallait chercher pour le procédé inductif une garantie certaine, non dans l'expérience toujours particulière et contingente, mais dans un principe nécessaire et universel. De fait, il est impossible de réaliser une énumération complète des cas particuliers qui composent une espèce d'êtres ou de faits, puisque, par nature, ils sont en nombre illimité. Or Bacon n'a indiqué dans aucun de ses ouvrages ce qui peut remplacer cette énumération impraticable. Aristote, au contraire, si injustement attaqué par lui, a su découvrir un fondement rationnel à l'Induction, qui dispense de l'énumération complète en la rendant inutile [1].

Bacon, loin d'avoir inventé l'Induction, s'est donc complètement trompé sur la nature même de ce raisonnement et n'a pas soupçonné quels délicats problèmes il soulève. Comment, après cela, ose-t-il répéter à tout venant que jusqu'à lui personne n'a eu encore l'idée de la vraie et légitime Induction [2] ?

En attribuant à ses prédécesseurs l'emploi d'un procédé inductif qui consiste à énumérer les cas favorables, sans tenir aucun compte des cas contraires, Bacon a beau jeu pour traiter leur méthode de « puérile ». A parler de la sorte, il n'a montré que son ignorance ou son parti pris de dénigrement. Je l'ai déjà constaté pour Aristote. Mais le témoignage d'un savant de profession viendra confirmer à propos ce que j'ai établi ci-dessus : « ... La vraie méthode ne procède donc point, ainsi que le veut Bacon, d'une multitude de cas [3], mais seulement d'un cas particulier ; quand celui-ci est expliqué, tous les autres le sont également ; notre méthode est l'ancienne méthode d'Aristote, mais pratiquée avec beaucoup plus d'art et d'expérience qu'autrefois [4]. »

terra, ha tentato di scoprire almeno qualche particella degl'infiniti abissi della scienza naturale... (B. Castelli, *Riposta a Lodovico delle Colombe*, dans *Opere di Galileo*, Edit. de Florence, 1854, T. XII, p. 465).

1. Cf. G. Fonsegrive, *François Bacon*, p. 208-211 ; 215-217. — Em. Boutroux, *Etudes d'Histoire de la Philosophie* : *Aristote*, p. 121-123, Paris, 1897. — G. Sortais, *Traité de Philosophie*, T. I, Logique, n° 70, § V.

2. Verum ad hujus inductionis sive demonstrationis instructionem bonam et legitimam quam plurima adhibenda sunt quæ adhuc nullius mortalium cogitationem subiere ; adeo ut in ea major sit consumenda opera, quam adhuc consumpta est in syllogismo. — C'est à peine s'il fait exception, et dans une faible mesure, pour Platon : ...Quod adhuc factum non est, nec tentatum certe, nisi tantummodo a Platone, qui ad excutiendas definitiones et ideas hac certe forma inductionis aliquatenus utitur (*Novum Organum*, L. I, § 105, Sp. I, 205-206 — B. II, 62-63). — S'il est vrai que Platon, pour définir une idée, procède par exclusion, néanmoins son induction diffère grandement de l'induction baconnienne. — Bacon critique encore l'induction péripatéticienne et scolastique dans : *Distributio Operis*, Sp. I, 137 — B. I, 22-23, § 9-10 — *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 619-621 — B. I, 249-250, § 3.

3. Bacon fait effectivement ce reproche à l'induction ancienne : ... Plerumque secundum pauciora quam par est... pronunciat (*Novum Organum*, L. I, § 105, Sp. I, 205 — B. II, 62. Cf. *Ibidem*, § 64, Sp. I, 174-175 — B. II, 26).

4. Justus de Liebig, *Lord Bacon*, Trad. de P. de Tchihatchef, p. 109. Paris, 1866.

Nous sortirions de notre sujet en faisant ici la preuve que les Logiciens, antérieurs à Bacon, qui ont suivi Aristote, n'ont pas réduit l'Induction à une énumération pure et simple des cas particuliers. « Tous ont » en effet « reconnu qu'un certain nombre d'expériences bien faites ou même une seule suffisaient à donner l'assurance de la vérité d'une proposition » [1].

Bacon s'était non seulement engagé à donner une Méthode conduisant à la certitude absolue, mais une Méthode applicable à toutes les sciences [2]. Or l'ébauche qu'il a laissée ne s'applique qu'aux sciences physiques, car il emprunte presque exclusivement ses exemples aux choses de la nature. Parmi les secours que Bacon devait fournir à l'intelligence, l'un devait lui apprendre à varier les recherches selon la nature du sujet *(De Variatione inquisitionis pro natura subjecti)* [3]. Mais ce Traité, comme tant d'autres, est resté à l'état vague de projet.

Bacon voulait que, pour préparer les découvertes, on composât une *Histoire naturelle*, c'est-à-dire un recueil de faits et d'expériences aussi étendu que possible. Très entiché de tout ce qui est procédé et réglementation, notre réformateur attache une importance tout à fait excessive à la composition de cette *Historia naturalis*. Il dit naïvement que, ce travail préparatoire une fois achevé, il suffira d'un petit nombre d'années pour connaître la nature et toutes les sciences, si l'on s'aide des expériences auxiliaires et lumineuses qui s'offriront au cours de l'interprétation des faits [4]. Pour construire la Méthode nouvelle, il faut un architecte, et ce sera Bacon. Pour recueillir les matériaux de l'*Histoire naturelle*, c'est assez d'un simple maçon. Mais, comme il ne voit autour de lui aucun ouvrier capable, l'architecte se fera lui-même maçon pour composer quelques *Histoires particulières* et la *Sylva sylvarum* [5].

Ce manœuvre improvisé s'est fort mal acquitté de sa tâche : « L'HISTOIRE NATURELLE de Bacon n'est point le monde tel que Dieu l'a créé ; au contraire, dans tout ce que Bacon y a ajouté du sien, c'est un monde d'erreurs et d'impostures [6]. » Cette « Forêt des forêts »

1. G. FONSEGRIVE, *François Bacon*, p. 215. Il cite (p. 215-217) à l'appui de son dire : B. KECKERMANN, *Systema log. minus*, L. I. Opera omnia, Genève, 1614, I, p. 259-260. — MELANCHTHON, *Dialectices*, L. III, p. 100-101, Lyon, 1534, ou *Eretomata Dialectices*, L. III, *De Inductione*, T. XIII, col. 620-621, dans *Corpus Reformatorum*. Edidit. C. G. BRETSCHNEIDER, Halis Saxonum, 1846.

2. Etiam dubitabit quispiam, potius quam objiciet, utrum nos de Naturali tantum Philosophia, an etiam de scientiis reliquis, Logicis, Ethicis, Politicis, secundum viam nostram perficiendis loquamur. At nos certe de universis hæc quæ dicta sunt intelligimus, atque quemadmodum vulgaris Logica, quæ regit res per Syllogismum, non tantum ad naturales sed ad omnes scientias pertinet, ita et nostra, quæ procedit per Inductionem, omnia complectitur *(Novum Organum*, L. I, 127, Sp. I, 219-220 — B. II, 78).

3. *Novum Organum*, L. II, § 21, Sp. I, 268 — B. II, 125.

4. ... Comparata et bene instructa hujusmodi historia, additis experimentis auxiliaribus et luciferis quæ in ipso interpretationis curriculo occurrent aut eruenda erunt, paucorum annorum opus futuram esse inquisitionem naturæ et scientiarum omnium *(Parasceve ad Historiam naturalem*, Sp. I, 394 — B. II, 235).

5. Préface de W. RAWLEY à *Sylva sylvarum*, Sp. II, 336.

6. J. DE LIEBIG, *Lord Bacon*, p. 46. — « Tous les moyens proposés par lui, pour la fabrication de l'or, ne sont qu'erreurs et impostures... » (p. 31 ; cf. 29-31). Il cite des exemples de faits faux, *Ibidem*, p. 14, 21, 22, 24-25, etc.

est un véritable fouillis, où abondent les faits bizarres ou erronés, les contes acceptés aveuglément, les explications simplistes ou plutôt verbales, les recours aux forces occultes. Comme on n'est pas tenu de me croire sur parole, il convient de faire comparaître quelques témoins, c'est-à-dire quelques échantillons pris à peu près au hasard. La *Sylva sylvarum* est particulièrement riche en produits de ce genre.

« La putréfaction est l'œuvre d'esprits volatils qui tendent constamment à s'affranchir des corps pour jouir des rayons du soleil en se mettant à l'air [1]. »

« On estime que les sources et les eaux douces, qui jaillissent de la terre, proviennent de l'air renfermé dans les cavités terrestres (surtout les cavités des montagnes) coagulé et condensé par le froid [2]. »

« On a remarqué que de petites flèches de bois sans pointe de fer, partant de grandes arbalètes, pénètrent plus profondément dans le bois (vg. le flanc des navires, etc.) que si elles étaient armées de pointes de fer. » Et pourquoi donc ? « C'est à cause de l'affinité de substance de bois à bois, quoique cette affinité fût cachée dans le bois, avant qu'on en eût fait l'expérience [3]. »

« Il a été observé que, dans les années pestilentielles et malsaines, il y avait abondance de grenouilles, de mouches, de sauterelles, etc. La raison en est claire. C'est parce que ces créatures, étant engendrées par la putréfaction, foisonnent dès que la disposition générale de l'année et la constitution de l'air tournent à la corruption [4]. »

« Ceux qui ont écrit sur la magie naturelle rapportent que le cœur d'un singe, appliqué sur le cœur, le fortifie et accroît son audace [5]. »

« Seuls entre les animaux, les chiens prennent plaisir aux odeurs fétides. Cela montre qu'il y a dans l'odorat des chiens quelque chose qui ne se trouve pas dans l'odorat des autres animaux [6]. »

Après avoir rappelé que la salamandre, selon les Anciens, vit dans le feu et a la force de l'éteindre, Bacon fait cette réflexion : « Si la chose est vraie, cela prouve que le corps de la salamandre est doué d'une vertu extinctive *(quenching virtue)* [7]. »

On rencontre même parfois l'indication de procédés manifestement impraticables. Voulez-vous savoir quelle est la nature ligneuse d'un arbre (est-il noueux ou lisse à l'intérieur ?), Bacon vous conseillera, « comme une bonne épreuve, de parler à l'une des extrémités de la pièce de bois et d'appliquer votre oreille à l'autre » [8]. Bacon avait évidemment reçu le don de dédoublement.

Après ces quelques échantillons, qu'il serait facile de multiplier [9], on est stupéfait d'entendre l'auteur apprécier ainsi une compilation aussi peu recommandable : « Notre *Sylva sylvarum* n'est point (à

1. *Sylva sylvarum*, Sp. II, 151, avant le n. 329.
2. *Historia Densi et Rari*, Sp. II, 293, n. 15.
3. *Novum Organum*, L. II, § 25, Sp. I, 274 — B. II, 132.
4. *Sylva sylvarum*, n. 736, Sp. II, 576.
5. *Sylva sylvarum*, n. 978, Sp. II, 665.
6. *Sylva sylvarum*, n. 835, Sp. III, 611.
7. *Sylva sylvarum*, n. 860, Sp. III, 626.
8. *Sylva sylvarum*, n. 658, Sp. III, 543.
9. On en trouvera un grand nombre d'autres dans LIEBIG, *Lord Bacon*, p. 6-47.

dire vrai) une simple *Histoire naturelle*, mais un spécimen distingué de magie naturelle. Car elle n'est pas seulement une description de la nature ; c'est la révélation de ses œuvres grandes et étranges [1]. » Conçoit-on pareille infatuation ? Elle n'a d'égale que l'inqualifiable légèreté avec laquelle notre inconscient réformateur juge ses devanciers : « Les savants (race crédule et superficielle) ont prêté l'oreille, en fait d'expérience, à des contes et à des ouï-dire et les ont utilisés soit pour constituer, soit pour confirmer leur philosophie, accordant à de tels matériaux la valeur de témoignages légitimes [2]. »

L'un des meilleurs critériums pour juger de la bonté d'une Méthode, c'est d'en examiner les résultats. Quel parti Bacon a-t-il tiré de la sienne ? Quelles découvertes a-t-il faites au moyen du *Novum Organum* ? Amis et adversaires sont à peu près unanimes à dire aujourd'hui que l'ensemble de sa Méthode est impraticable [3]. Dans toutes les recherches scientifiques, que Bacon a dirigées lui-même *(Historia Ventorum, Historia Vitæ et Mortis, Historia Densi et Rari, Inquisitio de Luce et Lumine, De Fluxu et Refluxu maris)*, il « ne paraît pas dépasser l'expérience lettrée qu'il nous a décrite dans le *De Augmentis* comme devant servir de préface à la véritable méthode. Il n'applique même pas les Tables, et le seul exemple qu'il nous ait laissé de leur usage se trouve, non dans ses ouvrages scientifiques, mais au Livre II du *Novum Organum* (Aphorismes 11 et suivants) sur la forme de la chaleur [4] ». Nouvelle preuve que Bacon n'eut jamais qu'une idée confuse de sa Méthode.

Rien d'étonnant après cela qu'on ne puisse mettre à son actif aucune découverte marquante. Les vues qu'il a émises sur la chaleur [5] et sur le son [6] peuvent être considérées, si on les interprète avec bienveillance, comme des pressentiments vagues de la thermodynamique et de l'acoustique modernes.

La valeur du psychologue, du moraliste et de l'écrivain a été déjà ou sera mise en lumière. Laissant donc de côté ces traits accessoires

1. *Sylva sylvarum*, n. 93, Sp. II, 378.

2. Sed contra homines docti (supini sane et faciles) rumores quasdam experientiæ, et quasi famas et auras ejus, ad philosophiam suam vel constituendam vel confirmandam exceperunt atque illis nihilominus pondus legitimi testimonii attribuerunt *(Novum Organum*, L. I, § 98, Sp. I, 202 — B. II, 59. Cf. *Ibidem*, § 96, Sp. I, 201 — B. II, 58.)

3. Des admirateurs comme WHEWELL, ELLIS, le reconnaissent loyalement. Bornons-nous au témoignage peu suspect de R. LESLIE ELLIS : « Je ne pense pas qu'on puisse nier que la Méthode de Bacon est impraticable, si nous réfléchissons que non seulement elle n'a jamais produit aucun résultat, mais encore que la façon, dont les vérités scientifiques ont été établies, ne saurait être présentée comme étant, même en apparence, en conformité avec elle. » (For that his [of Bacon] method is impracticable, cannot I think be denied, if we reflect not only that it never has produced any result, but also that the process by which scientific truths have been established cannot be so presented as even to appear to be in accordance with it). *(General Preface to Bacon's Philosophical Works*, Sp. I, 38).

4. G. FONSEGRIVE, *François Bacon*, p. 260-261 et n. 1.

5. *Novum Organum*, L. II, § 11 à 13 ; 18 à 20, Sp. I, 236-256 ; 258-268 — B. II, 92-113 ; 116-125.

6. *Historia Soni et Auditus*, Sp. III, 655-680.

de la physionomie intellectuelle de Bacon, nous allons, pour conclure, en faire ressortir le trait dominant : propagande en faveur de la Philosophie naturelle.

L'auteur du *Novum Organum* n'avait pas les qualités requises pour accomplir la tâche ardue qu'il s'était présomptueusement adjugée : la *restauration* de la Science. L'esprit scientifique, en effet, apparaît très peu développé chez lui.

On sait le cas qu'il faisait des Mathématiques, les reléguant au rang subalterne de servantes de la Physique [1]. Cette façon de voir montre combien il était loin de pressentir le rôle prépondérant qui leur était réservé dans la Physique à venir. Lui-même n'était pas versé dans les sciences exactes, et Huygens signale cette ignorance comme la cause de ses jugements erronés sur le système de Copernic [2]. Il rapporte, sans broncher, les faits les plus invraisemblables, comme on l'a noté plus haut [3]. Nombre d'expériences qu'il relate n'ont pas été contrôlées par lui ; aussi Liebig le prend, plus d'une fois, en flagrant délit d'erreur [4]. Infidèle à l'esprit de la Méthode expérimentale qu'il exalte sans cesse, il se laisse emporter loin des faits par sa fougueuse imagination et se livre, sans assez de retenue, à sa passion pour les métaphores, les analogies et les effets d'éloquence. Qualités brillantes assurément, mais qui sont celles d'un poète et d'un orateur plus que d'un philosophe et d'un savant. Le talent de Bacon est plus littéraire que scientifique.

Un autre indice de son état d'esprit nous est fourni par l'attitude qu'il a prise à l'égard des savants, ses devanciers ou ses contemporains. Bacon ignore l'existence de leurs travaux et découvertes, ou parfois, quand il ne les méconnaît pas, il s'en empare sans indiquer la source. Ignorance, injustice, plagiat, triple grief qui pèse sur sa renommée scientifique.

« Le fatras d'érudition qu'il exhibe dans ses *Historia naturalis*, *Historia Ventorum*, *Historia Soni et Auditus*, *Historia Densi et Rari*, etc., n'est, ce que d'ailleurs il ne dissimule guère, que l'œuvre d'un plagiaire qui emprunte en grande partie à ses contemporains. Ainsi sa table des corps électriques et non électriques, de même que les phénomènes relatifs à l'aimant *(Inquisitiones de Magnete)* sont littéralement extraits du célèbre ouvrage de Gilbert *(De Magnete magneticisque corporibus et de magno magnete tellure Physiologia nova*, Londres, 1600). Il décrit le thermoscope [5] avec les propres termes de Drebbel, son inventeur, qu'il a soin de ne pas nommer. A cet

1. Cf. *supra*, Ch. IV, p. 327-328.

2. « ... Il [Verulamius] n'entendoit point les Mathématiques et manquoit de penetration pour les choses de Physique, n'ayant pas pu concevoir seulement la possibilité du mouvement de la Terre, dont il se moque comme d'une chose absurde ». *(Christian Huygens à P. Bayle*, 26 février 1693, dans ses *Œuvres complètes*, publiées par la Société Hollandaise des Sciences, T. X, p. 404, La Haye, 1905). — Hume affirme aussi que Bacon ne savait pas la Géométrie. Cf. *infra*, Ch. VIII, p. 000.

3. Cf. *supra*, p. 376.

4. Cf. *supra*, p. 375 et note 6.

5. Cf. *Novum Organum*, L. II, § 13, nº 38, Sp. I, 254-255 — B. II, 112-113. — D'autres attribuent l'invention du thermomètre à Galilée. Cf. Sp. I, 255, n. 1.

égard il se montre fidèle à la maxime qu'il recommande souvent, savoir : « De renoncer à citer toute autorité et de ne se laisser conduire que par soi-même » ; car jamais il ne mentionne l'auteur d'un ouvrage dont il s'empare, jamais il ne daigne lui adresser quelque parole reconnaissante [1]. »

Bacon a souvent parlé de son compatriote et contemporain, William Gilbert ; s'il rend justice à la fermeté de son jugement, il n'a point saisi la portée de ses « admirables expériences », qui sont le point de départ « de nos connaissances actuelles du magnétisme et de l'électricité » [2]. Il se méprend sur son compte jusqu'à le soupçonner d'être un vulgaire empiriste [3].

Bacon ne connaît ni Simon Stevin [4], qui s'était distingué, en 1596, par ses études sur le mouvement et l'équilibre des corps liquides fluides ; ni Thomas Harriot [5], son compatriote (1560-1621), qui s'était signalé par des découvertes remarquables en optique ; ni même Képler [6], dont il passe sous silence les magnifiques travaux.

En revanche, Bacon n'ignore ni Copernic, ni Galilée ; mais les jugements qu'il porte sur eux donnent une idée très fâcheuse de son aptitude pour les sciences. Il se montra jusqu'à la fin partisan obstiné du système de Ptolémée. Passe encore. Mais notre rigide expérimentateur s'oublie jusqu'à traiter Copernic de charlatan ou peu s'en faut, car il est pour lui « un de ces hommes qui ne reculent devant aucune fiction, pourvu que leurs calculs y trouvent leur compte [7] ».

Galilée est traité en suspect. Après avoir énuméré la série des

1. J. de Liebig, *Lord Bacon*, p. 33-34. — Cf. Kuno Fischer, *Francis Bacon und seine Schule*, Heidelberg, 1904³, L. II, Ch. xxvi, p. 316 sqq. Ch. xxvii, p. 332 sqq. — F.-A. Lange, *Histoire du Matérialisme*, Traduct. de B. Pommerol, Paris, 1910, T. I, p. 474, note 60.

2. J. de Liebig, *Lord Bacon*, 82-84. — W. Whewell, cependant favorable à Bacon, dit de Gilbert : « Le plus grand de ces réformateurs pratiques de la science est notre compatriote, W. Gilbert. » (*History of the inductive sciences from the earliest to the present time*, T. II, L. XII, C. x, A. 7, p. 212, Londres, 1847). — Bacon parle de Gilbert dans : *De Augmentis*, L. II, C. xiii ; L. III, C. iv, Sp. I, 526, 564 — B. I, 145, § 6, 188, § 10. — *Novum Organum*, L. I, § 54 et 64, Sp. I, 169 et 175 — B. II, 20 et 26-27. — *Historia Gravis et Densi*, Sp. II, 80. — *De Principiis...*, Sp. III, 112. — *De Fluxu...*, Sp. III, 58. — *Redargutio Philosophiarum*, Sp. III, 571. — *Cogitata et Visa*, Sp. III, 603. — *Descriptio Globi Intellectualis*, Sp. III, 738, 742-743, 757, 759, 760. — *Thema Cœli*, 771, etc. Cf. B. III, 147, § 49 ; 78, § 23 — II, 433, § 30 ; 370 — III, 16 ; 20-21, 36, § 23 ; 38 et 39, § 27 et 28 ; 53, § 5. Cf. Spedding, *Preface to the De Interpretatione Naturæ Proœmium*, III, 516.

3. *Novum Organum*, L. I, § 64, Sp. I, 174-175 — B. II, 26-27.

4. Simon Stevin, né à Bruges (1548) et mort à Leyde (1620), fut ingénieur des digues de Hollande. Snellius a réuni et traduit ses ouvrages sous ce titre : *Hypomnemata, nempe de Cosmographia, de Praxi Geometrica, de Statica, de Optica cœterisque miscellaneis*, Willebrordo Snellio *interprete latino*, Amsterdam, 1608.

5. Thomas Harriot, né à Oxford en 1560 et mort en 1621 à Sion House, près de Isleworth, résidence mise à sa disposition par la munificence de Henri, comte de Northumberland. Mathématicien et astronome distingué, il correspondit avec Képler sur les questions d'Optique. Cf. Képler, *Opera omnia*, t. II, p. 67-74. Edit. de Ch. Frisch, Francfort-sur-le-Mein, 1859.

6. Sur cette ignorance étrange des découvertes de Képler, cf. Ellis, *Preface to the Descriptio Globi Intellectualis*, Sp. III, 723-726.

7. ... Et alia nonnulla, quæ ille [Copernicus] sumit, ejus sunt viri qui quidvis in natura

découvertes du grand Florentin, Bacon ajoute négligemment : « Toutes ces inventions sont distinguées assurément, autant qu'il est permis de se fier à des démonstrations de cette espèce. Car elles nous sont très suspectes, surtout pour ce motif qu'on s'en est tenu à un petit nombre d'expériences et qu'on n'a pas su trouver par cette même voie beaucoup d'autres choses aussi dignes d'investigation [1]. »

Trop longtemps on a fait à Bacon l'honneur immérité d'avoir découvert la Méthode expérimentale. Mais, quand on s'est avisé de rechercher les titres de cette glorieuse paternité, on n'a rien trouvé en sa faveur. On vient de rappeler que d'illustres savants, ses prédécesseurs ou ses contemporains, avaient pratiqué, avant lui ou sans lui, cette Méthode et avaient obtenu des résultats remarquables, quelques-uns même merveilleux.

Du moins, dira-t-on, force est bien d'accorder à l'auteur du *Novum Organum* et du *De Augmentis* le mérite d'avoir influé *directement* sur le mouvement scientifique qui a suivi son apparition. Ici même la légende a sa part, et il mporte d'abord d'en démêler l'origine.

Bacon a fait la peinture la plus sombre de l'état des sciences à l'époque où il vivait et dans les temps antérieurs. « Jusqu'ici on ne trouve pas de Philosophie naturelle pure. Celle que nous avons est infectée et corrompue, dans l'école d'Aristote, par la Logique ; dans la première Ecole de Platon, par la Théologie naturelle ; dans la seconde, celle de Proclus et autres philosophes [les *Néo-Platoniciens*], par les Mathématiques... Il ne s'est encore rencontré personne d'un esprit assez constant et assez rigoureux pour s'imposer la loi d'effacer entièrement de sa mémoire les théories et notions communes, afin de pouvoir appliquer à neuf son entendement, pour ainsi dire tout ras et uni, aux faits particuliers. Aussi les connaissances de la raison humaine, où la crédulité, le hasard et les premières notions de notre enfance ont une si large part, ne sont-elles qu'un fatras et un ramassis [2]. »

Enfin Bacon parut... Il ajoute en effet immédiatement : « Mais, s'il paraissait un homme d'un âge mûr qui, avec des sens sains et une intelligence purifiée de toute prévention, s'appliquât, sur nouveaux

fingere, modo calculi bene cedant, nihil putet *(Descriptio Globi Intellectualis*, C. VI, Sp. III, 741, en haut — B. III, 18, § 8). — Cf. *Novum Organum*, L. II, § 36, Sp. I, 297-298 — B. II, 158-159. — *Thema Cœli*, Sp. III, 772-780 — B. III, 54-64, § 6-27.

1. ... Omnia certe inventa nobilia, quatenus fides hujusmodi demonstrationibus tuto adhiberi possit. Quæ nobis ob hoc maxime suspectæ sunt, quod in istis paucis sistatur experimentum, neque alia complura investigatu æque digna eadem ratione inventa sint *(Novum Organum*, L. II, § 39, Sp. I, 308 — B. II, 170). — Cf. *Descriptio Globi Intellectualis*, C. VI, Sp. III, 737 sqq. ; 766 ; 767 — B. III, 15 sqq. ; 46, § 41 ; 47, § 43. — J. SPEDDING, *Preface to Parasceve ad Historiam naturalem*, Sp. I, 373 ; 376.

2. Naturalis Philosophia adhuc sincera non invenitur, sed infecta et corrupta : in Aristotelis schola per Logicam ; in Platonis schola per Theologiam naturalem ; in secunda schola Platonis, Procli et aliorum per Mathematicam... Nemo adhuc tanta mentis constantia et rigore inventus est, ut decreverit et sibi imposuerit theorias et notiones communes abolere et intellectum abrasum et æquum ad particularia de integro applicare. Itaque ratio illa humana quam habemus, ex multa fide et multo etiam casu, nec non ex puerilibus quas primo hausimus notionibus, farrago quædam est et congeries *(Novum Organum*, L. I, § 96-97, Sp. I, 201 — B. II, 58).

frais, à l'expérience et à l'examen des faits particuliers, on devrait attendre de lui beaucoup mieux [1]. » Semblable à Colomb, il va, dans l'ordre intellectuel, découvrir un Nouveau Monde [2].

Avec une constance infatigable et une rare puissance d'affirmation, qui finit par s'imposer, Bacon ne cessa de répéter que jusqu'à son avènement les sciences et la philosophie avaient lamentablement fait fausse route, mais qu'il était l'homme prédestiné à les remettre dans le vrai chemin. En termes pleins d'assurance et de splendeur, il annonçait qu'une ère nouvelle allait se lever sur le monde [3].

D'autre part, les sciences ayant pris, après Bacon, au XVIIe et au XVIIIe siècles, un magnifique essor, les Encyclopédistes, qui crurent trouver dans sa philosophie des arguments en faveur du matérialisme et de l'athéisme, le firent passer pour le père de la Philosophie expérimentale [4]. C'est le sophisme connu : *Post hunc, ergo propter hunc.*

La réponse de l'histoire est bien différente. Galilée, Descartes, Leibniz, Newton, ces grands initiateurs de la Science moderne, ne sont aucunement les tributaires de Bacon. Le grand mouvement scientifique, commencé au XVIe siècle, avant Bacon, s'est donc développé, dans les siècles suivants, en dehors de son influence.

Il est, du reste, très heureux, pour la science qu'elle n'ait pas suivi l'impulsion que notre confiant réformateur voulut lui imprimer. Dédaigneux des causes efficientes, qui ne sont que les « véhicules des formes ou essences », c'est la recherche même des formes ou essences qu'il a proposée comme le grand objectif de la science [5]. Mieux avisés, les savants se sont contentés de rechercher les conditions nécessaires et suffisantes de l'apparition des phénomènes, car, ces conditions une fois connues, l'expérimentateur est à même de reproduire les phénomènes. Cette méthode inductive a été féconde en résultats : grâce à elle, chaque génération a vu s'accroître le nombre de ces lois générales, dont la conquête a marqué, pour les sciences physiques et naturelles, les étapes successives de leurs étonnants progrès. A la différence de Bacon, les savants de nos jours laissent aux Métaphysiciens le soin de découvrir les formes ou essences des choses [6].

1. Quod si quis ætate matura et sensibus integris et mente repurgata se ad experientiam et ad particularia de integro applicet, de eo melius sperandum est *(Novum Organum*, L. I, § 97, Sp. I, 201 — B. II, 58).

2. *Novum Organum*, L. I, § 92, Sp. 199 au bas, — B. II, 56.

3. And when it was found that the prophecy was verified, when it appeared that an immense change in the methods of scientific research really *had* occurred..., it was natural that men should hail him [Bacon] as the leader of revolution ; that they should identify him with the event which he was the first to announce (W. Whewell, *On the Philosophy of Discovery*, Ch. XV, § 3, p. 128).

4. Cf. *infra*, Ch. VIII, p. 478-479.

5. At manifestum est Platonem... in sua de Ideis doctrina *Formas esse verum scientiæ objectum* vidisse. *(De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 565 — B. I, 188, § 11). — Parlant de la recherche de la forme de la lumière, il gémit de voir que jusqu'ici on ait étudié les radiations de la lumière, au lieu de s'occuper de ses origines et de sa forme. Cf. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 612 — B. II, 240, § 11.

6. « ... Si, d'ailleurs, il [Bacon] écarte les causes finales, comme appartenant à un domaine où il ne veut pas pénétrer, il écarte également comme périssables et changeantes les causes matérielles et efficientes ; il s'attache aux causes formelles, comme

Bacon s'était naïvement imaginé (nouvelle preuve qu'il n'y avait point en lui l'âme d'un vrai savant), qu'on pouvait édicter des règles précises qui conduiraient sûrement et, pour ainsi dire, automatiquement, à découvrir les secrets de la nature. Mais de pareilles recettes n'existent pas. « Non seulement il n'y a pas, mais de plus il ne saurait y avoir de méthode d'inventer [1]. » Bacon n'a pas aperçu le rôle du génie que J. de Maistre a si bien mis en lumière [2]. C'est par une intuition, vive et rapide comme l'éclair, que le savant devine la cause du phénomène étudié. Puis, transformé en expérimentateur, il combine des expériences pour vérifier l'hypothèse que l'observation lui a suggérée. Pour ces méthodes de vérification, les Logiciens peuvent tracer quelques règles très larges et très générales, qui, à l'occasion, fourniront au savant de profession une indication utile. Le reste doit être abandonné à son initiative intellectuelle, car les cas particuliers sont trop complexes et trop variés pour se prêter à une minutieuse réglementation[3].

La vérité et la justice nous empêchent d'adhérer au jugement que V. Brochard a porté sur l'auteur du *Novum Organum* : « Si Bacon a gardé une place dans l'histoire », il le doit « à cette théorie de la méthode expérimentale qui porte légitimement son nom [4] ». Les savants s'inscrivent en faux contre ce verdict beaucoup trop bienveillant, car ils ne reconnaissent point leurs procédés dans l'induction décrite par Bacon [5].

étant le digne objet de la science. Or ce qui caractérise la science moderne, c'est beaucoup moins l'exclusion des causes finales que celle des causes formelles. Depuis Descartes, nous ne savons plus ce que c'est et, précisément pour cela, nous avons grand' peine à comprendre ce que veulent dire par là soit les scolastiques, soit Bacon. Nous ne connaissons aujourd'hui que les causes matérielles et efficientes... » (Paul Tannery, *Revue philosophique*, 1891, T. II, p. 106).

1-2. J. de Maistre, *Examen de la Philosophie de Bacon*, Ch. ii, p. 64. Voir tout ce chapitre intitulé : *De l'expérience et du génie des découvertes*, p. 54-76.

3. Claude Bernard, lui aussi théoricien de la Méthode expérimentale, le déclare sagement : « Je serais bien loin d'avoir la prétention de croire que j'ai donné des règles et des préceptes qui devront être suivis d'une manière rigoureuse et absolue par un expérimentateur. ... Je crois, en un mot, que la vraie méthode est celle qui contient l'esprit sans l'étouffer, et, en le laissant autant que possible en face de lui-même, qui le dirige, tout en respectant son originalité créatrice et sa spontanéité qui sont les qualités les plus précieuses. » (*Introduction à l'étude de la Médecine expérimentale*, IIIe Partie, Ch. iv, § IV, p. 358-359, Paris, 1900).

4. V. Brochard, *La Philosophie...*, p. 319.

5. Paul Tannery est leur écho fidèle quand il écrit : « ... Le point essentiel dans les ouvrages du chancelier, c'est sa théorie des *formes*, nullement sa méthode qui d'ailleurs n'est vraiment compréhensible que si le but est l'invention des formes, telle que l'entendait Bacon ; or, comme il faut bien le reconnaître, ces formes, de fait, ne répondent à rien dans la science moderne ; on a là l'explication de cette circonstance singulière qu'une œuvre aussi répandue et aussi célèbre de bonne heure, grâce au talent littéraire de l'auteur, n'a exercé aucune influence directe sur la constitution des méthodes scientifiques, qu'elle avait la prétention de tracer *a priori*... A la vérité, lorsque les apparences sont tellement complexes et le terrain encore assez peu exploré pour que l'on ne puisse reconnaître avec sûreté quels sont les faits réellement du même ordre, il faut avant tout les recueillir pour les classer et dès lors procéder suivant une méthode qui offre quelque analogie avec celle que décrit Bacon. Mais il s'agit alors simplement d'obtenir des notions abstraites et générales qui serviront à poser les problèmes de la science, avant de les résoudre par une voie toute différente et que le chancelier ne paraît avoir connue ni en théorie, ni en pratique. » (Paul Tannery, *Revue philosophique*, 1891, T. II, p. 106 et 107.)

CHAPITRE VI

Le Monde, l'Ame et Dieu.

Nous avons étudié l'œuvre capitale de Bacon, la *Nouvelle Méthode*. Il nous reste à examiner ses idées secondaires. Sans doute, il serait excessif de parler, au sens propre, d'une Cosmologie, d'une Psychologie et d'une Théodicée de Bacon. Mais on peut glaner dans ses divers ouvrages un certain nombre de textes qui rapprochés nous feront au moins entrevoir ce que notre philosophe pensait de la constitution des corps, de l'essence et de la destinée de l'âme, enfin de l'existence de Dieu, de sa nature et de ses attributs.

I. — LA CONSTITUTION DES CORPS

Les corps étant composés de deux choses, d'une matière et d'une forme, on peut réduire aux deux questions suivantes la doctrine de Bacon sur la constitution intime des corps : 1° Qu'entend-il par *Matière ?* — 2° Qu'entend-il par *Forme ?*

1° — *QU'EST-CE QUE LA MATIÈRE ?*

Procédons par élimination. Bacon rejette l'hypothèse des quatre éléments adoptée par les Anciens [1]. Malgré sa sympathie pour Démocrite, il répudie sans ménagement la théorie des atomes [2]. La Triade des Alchimistes : soufre, mercure et sel, principes de tous les corps, ne trouve pas non plus grâce à ses yeux [3].

Selon lui, tout corps renferme deux éléments, tous deux matériels : l'un qu'il nomme « essence tangible », et l'autre, « esprit » [4]. Le premier est visible, palpable, grossier ; le second, invisible, impalpable, ténu. La matière est le principe d'un grand nombre de mouvements. Bacon compte arbitrairement jusqu'à quinze mouvements simples [5] : par

1. *Historia Densi et Rari*, Sp. II, 248, n. 2. — *Redargutio Philosophiarum*, Sp. III, 575 — B. II, 438-439, § 40.
2. *Novum Organum*, L. II, Aph. 8, Sp. I, 234 — B. II, 90.
3. *Historia Sulphuris, Mercurii et Salis*, Sp. II, 82.
4. *Novum Organum*, L. II, Aph. 7, Sp. I, 234 — B. II, 90, § 7. — Cf. Pierre Janet, *Baco Verulamius Alchemicis Philosophis quid debuerit*, C. vi, p. 43-47, Angers, 1889.
5. *De Augmentis*, L. III, C. iv, Sp. I, 560-561 — B. II, 184-185. — Dans une autre énumération Bacon compte dix-neuf espèces de mouvements. Cf. *Novum Organum*, L. II, § 48, Sp. I, 330-346 — B. II, 193-212.

exemple, le mouvement d'*antitypie*, d'où résulte l'impénétrabilité des corps ; le mouvement de *connexion* ou *cohésion*, connu sous le nom d'horreur du vide, etc. Il prête aux corps des perceptions, des appétits et des désirs. « Nous voyons qu'il existe, dans presque tous les corps naturels, une faculté manifeste de percevoir, et une sorte d'élection qui les porte à rechercher les substances amies, à fuir les substances ennemies et étrangères [1]. » C'est l'élément esprit [2] qui perçoit les autres corps et, en vertu de sympathies ou de répugnances particulières, s'unit aux uns ou s'écarte des autres.

L'ensemble des qualités ou propriétés, qui affectent la substance matérielle, portent, chez Bacon, le nom de *natures*. Tout corps est un assemblage de natures simples *(Turma seu conjugatio naturarum simplicium* [3]*)*. Ces natures simples sont des qualités ou propriétés physiques, telles que la chaleur, la densité, la pesanteur, etc. [4]. La réunion d'un certain nombre de ces natures constitue le *Latens Schematismus*. Les corps ne sont donc pas formés par un assemblage d'atomes, mais par un ensemble de propriétés coordonnées. Le *Latens Processus* signifie pour Bacon la manière dont les natures ou propriétés diverses s'unissent entre elles pour former un corps. C'est à quoi il ramène la cause efficiente.

2° — *QU'EST-CE QUE LA FORME ?*

On trouve dans Bacon le mot *Forme* pris en trois sens principaux, qu'on peut essayer de concilier.

D'abord, la forme est la *différence vraie (differentia vera)* [5] : c'est elle qui, dans une définition, joue le rôle de différence spécifique. Bacon, par exemple, définit la chaleur un mouvement expansif, qui est empêché et fait effort dans les particules de la matière [6]. *Mouvement*, voilà le genre, qui est une notion plus connue. *Expansif*, etc., voilà la différence qui limite et détermine la notion générale de mouvement [7].

Ensuite, il appelle la forme *essence* [8] : c'est la chose elle-même dans

1. Videmus enim quasi omnibus corporibus naturalibus inesse vim manifestam *percipiendi* ; etiam electionem quandam amica amplectendi, inimica et aliena fugiendi *(De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 610 — B. I, 239).

2. « Les esprits ne sont que des corps naturels, à divers degrés de ténuité, et renfermés, comme sous une enveloppe, dans les parties tangibles des corps ». For spirits are nothing else but a natural body, rarified to a proportion and included in the tangible parts of bodies, as in an integument *(Sylva sylvarum...*, n. 98, Sp. II, 381). Cf. *infra*, p. 391 note 1.

3. *Novum Organum*, L. II, § 5, Sp. I, 230 — B. II, 86.

4. *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 560 — B. I, 183, § 8.

5. *Novum Organum*, L. II, § 1, Sp. I, 227 — B. II, 83. — *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 564 — B. I, 188, § 11.

6. *Novum Organum*, L. II, § 20, Sp. I, 266 — B. II, 124.

7. ... Ut inveniatur natura alia, quæ sit cum natura data convertibilis, et tamen sit *limitatio naturæ notioris, instar generis veri (Novum Organum*, L. II, § 4, Sp. I, 230 — B. II, 86).

8. Rerum formas essentiales... *(De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 564 — B. I, 188, § 11 — Essentias et formas... *(Ibidem*, Sp. 566 — B. 190).

sa constitution intime *(ipsissima res)* [1]. Partout où une chose (vg. la chaleur) est présente, la forme ou essence s'y rencontre nécessairement, cachée derrière la chose qui apparaît, car l'essence d'une chose en est inséparable [2]. La forme est la cause invisible de la nature ou propriété ; la nature est l'apparence visible qui manifeste l'existence de la forme.

La forme a un caractère général : la forme de la lumière, par exemple, est ce qu'il y a de commun à tous les corps lumineux et existe réellement en chacun d'eux [3]. La forme n'est donc pas une fiction de l'esprit ; elle fait partie des choses elles-mêmes, car Bacon professe qu'il ne fait pas abstraction de la réalité [4]. La nature a, au contraire, un caractère individuel [5], c'est-à-dire qu'elle existe, selon un degré précis, dans chaque corps déterminé ; un corps lumineux possède non la lumière, mais tel degré de lumière.

Dans cette seconde appellation *(essence)*, comme dans la première *(différence vraie)*, la forme se comporte comme la *définition*. Car, de même qu'une définition doit convenir à tout le défini et au seul défini, ainsi la forme est présente dans tous les cas où la chose apparaît et n'est présente que dans ces cas, *inest omni*, *inest soli* [6].

Bacon emploie, comme à peu près synonymes de *différence vraie*, pour caractériser la forme, deux autres expressions assez bizarres. La forme peut être appelée *nature naturante (natura naturans)* et source d'émanation *(fons emanationis)* [7]. Elle est nature naturante [8]

1. Cum enim forma rei sit ipsissima res, neque differat res a forma aliter quam differunt apparens et existens, aut exterius et interius, aut in ordine ad hominem et in ordine ad universum... *(Novum Organum*, L. II, § 13, Sp. I, 248 — B. II, 104).

2. Etenim forma naturæ alicujus talis est ut, ea posita, natura data infallibiliter sequatur. Itaque adest perpetuo quando natura illa adest, atque eam universaliter affirmat atque inest omni. Eadem forma talis est ut, ea amota, natura data infallibiliter fugiat. Itaque abest perpetuo quando natura illa abest, eamque perpetuo abnegat atque inest soli *(Novum Organum*, L. II, § 4, Sp. I, 230 — B. II, 85).

3. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 612 — B. I, 241.

4. ... Neque vero a rebus ipsis et parte operativa unquam nos abstrahimus aut recedimus *(Novum Organum*, L. II, § 17, Sp. I, 258 — B. II, 115).

5. Licet enim in natura nihil vere existat præter corpora individua edentia actus puros individuos ex lege... *(Novum Organum*, L. II, § 2, Sp. I, 228 — B. II, 84).

6. Cf. *supra*, note 2.

7. ... Formam, sive differentiam veram, sive naturam naturantem, sive fontem emanationis (ista enim vocabula habemus quæ ad indicationem rei proxime accedunt... *(Novum Organum*, L. II, § 1, Sp. I, 227 — B. II, 83).

8. G. Bruno avait déjà employé cette expression. Cf. Bartholmèss, *J. Bruno*, T. II, p. 341, n. 1, Paris, 1847. Nous la retrouverons chez Spinoza. — On la rencontre aussi chez les Scolastiques : « *Naturans* exponitur Deus, *naturatum* creatura. Hac mente Scholastici distinguere solent naturam in naturantem et naturatam. » (G. J. Vossius, *De Vitiis sermonis et glossematis latino-barbaris Libri quatuor*, L. IV, C. XIV, p. 716, Amsterdam, 1645). Exemples : Unde non vult dicere [Magister Sententiarum] quod generatio Filii sit supra naturam æternam, quæ est natura naturans, sed super naturam creatam, quæ consuevit dici natura naturata. (S. Bonaventure, *In Libr. Sentent. III*, Dist. VIII, Exposit. Textus, Dub. II, § *Resp.*, Lyon, 1668, T. V, p. 91, col. 1). — ... Natura primo dicitur dupliciter. Uno modo natura naturans, id est ipsa summa lex naturæ quæ Deus est... Aliter vero dicitur natura naturata, et hæc multipliciter ... (Vincent de Beauvais, *Speculi Majoris Tomus secundus Speculum Doctrinale nuncupatus*, Lib. XV, C. IV, col. 1372, § *Auctor*, Douai 1624. Cf. H., Siebeck, *Ueber die Entstehung der Termini* natura naturans *und* natura naturata dans *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 1890, T. III, p. 370-371).

en tant que nature ou propriété fondamentale qui produit les autres natures ou propriétés secondaires des corps. Elle est source d'émanation en tant que les propriétés de chaque objet en découlent.

La différence spécifique a la part prépondérante dans une définition : on voit pourquoi Bacon a pu prendre la forme pour l'équivalent de la définition. La forme étant inséparable de la chose qu'elle détermine, lui est essentielle : on comprend pourquoi il prend la forme pour la chose même et la nomme essence [1].

Mais cette variété de locutions trahit l'embarras extrême que Bacon éprouvait à traduire clairement sa pensée qui resta toujours nuageuse. Finalement, si l'on en juge par le tour décisif de la phrase *(nihil aliud intelligimus quam leges)*, notre philosophe a donné, ce semble, ses préférences à un troisième sens : la forme est une loi, loi de l'acte pur. « Quand nous parlons de formes, nous n'entendons rien autre chose que ces lois et déterminations de l'acte pur, qui ordonnent et constituent quelque nature simple, telles que la chaleur, la lumière, la pesanteur, dans toute espèce de matière ou sujet qui en est susceptible. C'est pourquoi la forme de la chaleur ou la forme de la lumière c'est là même chose que la loi de la chaleur ou la loi de la lumière [2]. » Nous avons déjà cité cette solennelle déclaration de Bacon. Il faut maintenant essayer de la tirer au clair.

La matière et son *Schématisme latent* [3] c'est la disposition intérieure des parties ou éléments dont se composent les corps. Mais pour recevoir une forme cette matière doit être mise en état *(subjecto susceptibili)*. Comment une matière quelconque *(in materia omnimoda)* deviendra-t-elle « susceptible » d'une forme déterminée [4] ? Par l'intervention de la cause efficiente et de la cause formelle.

La cause efficiente ou *latens processus* (mouvement caché) opère dans les corps des changements insensibles qui les prédisposent à recevoir telle ou telle forme [5]. Quand les conditions requises pour

1. Bacon laisse de côté la matière, c'est-à-dire l'autre partie essentielle.

2. Nos enim quum de formis loquimur, nihil aliud intelligimus quam leges illas et determinationes actus puri, quæ naturam aliquam simplicem ordinant et constituunt, ut calorem, lumen, pondus, in omnimoda materia et subjecto susceptibili. Itaque eadem res est forma calidi aut forma luminis, et lex calidi sive lex luminis... *(Novum Organum*, L. II, § 17, Sp. I, 257-258 — B. II, 115).

3. Bacon ne sépare pas de la matière le *schematismus*, c'est-à-dire l'arrangement ou contexture intime qu'elle peut recevoir : Materia potius considerari debet et ejus schematismi... *(Novum Organum*, L. I, § 51, Sp. 168 — B. II, 19). Cf. *Ibidem*, L. II, § 9, Sp. 235 — B. 91, où le *latens Processus* est rapporté à la cause efficiente, et le *latens Schematismus*, à la cause matérielle — *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 560 — B. I, 183, § 8.

4. Dans sa critique des idées platoniciennes, Bacon dit en effet que les formes doivent être « déterminées dans la matière » : At manifestum est Platonem, virum sublimis ingenii (quique veluti ex rupe excelsa omnia circumspiciebat) in sua de Ideis doctrina *Formas esse verum scientiæ objectum* vidisse ; utcunque sententiæ hujus verissimæ fructum amiserit, Formas penitus a Materia abstractas, non in Materia determinatas, contemplando et prensando... *(De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 565 — B. I, 188-189).

5. Bacon se représente le *latens processus* comme un mouvement qui *prépare* l'introduction de la forme : ... latenti processu *ad* formam *(Novum Organum*, L. II, § 2, Sp. I, 228 — B. II, 83). La cause formelle est la vraie cause ; la cause efficiente lui donne seule.

l'existence de la forme, par exemple, du chaud, sont réalisées, cette forme apparaît, et aussitôt l'acte pur, c'est-à-dire une nature ou qualité simple, ici, la chaleur, se produit.

La forme ou cause formelle est donc, selon Bacon, ce qui détermine la constitution des natures simples ou actes purs [1]. Comme cette détermination se fait d'une façon constante et ordonnée pour chaque espèce de nature ou qualité sensible, on conçoit que Bacon ait adopté de préférence le nom de *loi* pour qualifier la forme. Elle est, à ses yeux, la loi suivant laquelle se constituent les natures simples, comme la chaleur, la lumière, la pesanteur.

Ce sens de *loi* appliqué à la forme n'est pas incompatible avec les deux premiers *(différence vraie* et *essence)*, car la forme est bien ce qui distingue spécifiquement, vg. la chaleur, des autres natures ; elle peut aussi, quoique avec moins d'exactitude, être nommée *essence*, parce que, dans une définition, la différence spécifique est l'*un* des deux éléments *essentiels* de la chose définie.

Pour que la forme puisse exister, il faut préalablement que la cause efficiente *(latens processus)* dispose d'une façon spéciale, en harmonie avec la dite forme, les particules de la matière *(latens schematismus)*. La cause matérielle et la cause efficiente concourent donc, d'une manière insensible et cachée, à préparer les voies à la forme. Comme elles servent à l'introduire, Bacon les qualifie de « véhicules de la forme » [2].

Bref, la forme est la loi générale suivant laquelle se produisent et se manifestent les natures ou qualités sensibles (= actes purs) dans tous les corps individuels. C'est pourquoi la recherche, la découverte et l'explication de cette loi sont le fondement même et de la science et de la pratique *(Licet enim in natura nihil vere existat præter corpora individua edentia actus puros individuos ex lege ; in doctrinis tamen illa ipsa lex, ejusque inquisitio et inventio atque explicatio, pro fundamento est tam ad sciendum quam ad operandum)* [3]. Ce texte met en vif relief l'importance prépondérante que Bacon attribue à la forme. Il indique en même temps les rôles plus effacés de la matière *(corpora individua)* et de la cause efficiente *(edentia)*. Les actes purs ou natures simples jaillissent de la matière, façonnée par la cause efficiente, d'après une loi déterminée *(ex lege)*, c'est-à-dire la forme.

ment occasion d'agir ; elle en est le véhicule. Bacon prémunit son lecteur contre le danger de les confondre. Cf. *Novum Organum*, L. II, § XXIII, Sp. I, 270 — B. II, 127, vers le milieu.

1. Les interprètes sont très divisés sur le sens exact d'actus *purus*. Il me semble évident que Bacon, en rapprochant natura *simplex* d'actus *purus*, détermine clairement le sens qu'il attache au terme actus *purus*. C'est un acte qui est pur de tout mélange ou complexité et, par conséquent, se trouve dans les natures *simples*, comme la chaleur. Il s'oppose donc aux actes *complexes* qui se rencontrent dans les natures *composées*, comme un lion, un chêne, de l'or. *(De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 565-566 — B. I, 189-190).

2. At qui efficientem et materialem causam tantummodo novit (quæ causæ fluxæ sunt et *nihil aliud quam vehicula* et causæ formam deferentes in aliquibus... *(Novum Organum*, L. II, § 3, Sp. I, 228 — B. II, 84) — Efficiens vero semper ponitur nil aliud esse quam vehiculum sive deferens formæ *(Novum Organum*, L. II, § 23, Sp. I, 270 — B. II, 127). Cf. *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 566 — B. I, 190, § 11.

3. *Novum Organum*, L. II, § 2, Sp. I, 228 — B. II, 84.

Voilà, me semble-t-il, tout ce que l'on peut légitimement dégager des textes de Bacon relatifs à la forme, sans les torturer. MM. ADAM [1] et BROCHARD [2] ont voulu pousser plus loin l'interprétation de la pensée baconienne. L'un et l'autre inclinent fortement à voir, dans la forme ou loi, « en dernière analyse... un rapport mécanique ou mathématique », et, dans la recherche des formes, « un pressentiment, aussi vague et confus que l'on voudra, de la physique mathématique ». De sorte que la doctrine de Bacon, qui « se présente comme une philosophie de la qualité », serait « au fond une philosophie de la quantité aboutissant au mécanisme ». Par là Bacon irait rejoindre Descartes et son siècle.

Cette interprétation nous paraît bien hasardée. Elle se présente comme une divination plus ou moins conjecturale d'une arrière-pensée que Bacon n'aurait pas su faire sortir de la pénombre. Nos deux interprètes n'auraient-ils pas inconsciemment cédé eux-mêmes à cette « tendance, à la vérité bien naturelle », qui porte « tous les historiens à attribuer aux philosophes anciens, sur de trop faibles indices, certaines vues qui nous sont devenues familières [3] ? » Tout d'abord, en effet, les indices invoqués sont bien faibles [4]. L'explication de la doctrine de Bacon dans le sens du mécanisme ne repose en somme que sur une phrase, on pourrait dire sur deux mots jetés en passant [5]. Ensuite, de l'aveu même de M. Adam, cette explication

1. CH. ADAM, *Philosophie de François Bacon*, p. 300-301.
2. V. BROCHARD, *La Philosophie de Bacon*, dans *Etudes...*, p. 312-318.
3. BROCHARD, *La Philosophie...*, p. 315.
4. M. Brochard reproche à M. Adam « de n'avoir pas assez justifié et étayé de preuves une assertion aussi importante » [le mécanisme de Bacon], *Opere citato*, p. 312-314. Lui-même n'apporte aucune preuve décisive tirée des textes baconiens, mais se contente de rapprochements ingénieux, qui constituent des indices très problématiques.
5. Je cite M. Adam : « Rappelons tous ces textes. *Nov. Org.*, l. II, aph. 5 : « ... *Leges fundamentales et communes*, quæ constituunt *formas* ». Aph. 17 : « Nos enim quum de formis loquimur... » [texte cité plus haut, p. 386]. Ces deux textes, qui cadrent parfaitement avec l'explication que j'ai proposée, n'ont rien qui favorise spécialement celle de M. Adam. Mais arrivons à l'argument péremptoire : « Enfin, le texte capital est celui-ci, *ib.*, l. I, aph. 51 : « Materia potius considerari debet... atque actus purus, et *lex actus sive motus* [voilà les deux mots magiques] ; formæ enim commenta animi humani sunt, nisi libeat *leges illas actus formas* appellare ». On peut donc identifier l'acte pur avec la cause de la chaleur, de la lumière et du poids ; identifier le mouvement avec cet acte pur *(lex actus sive motus)* et les lois de cet acte pur, c'est-à-dire les *formes*, avec les lois du mouvement, et l'on a comme l'indication des théories futures de Joule et de Robert Mayer sur la chaleur, de Fresnel et de Newton sur la lumière, de Newton sur la pesanteur. » (ADAM, *Philosophie...*, p. 301, n. 1). — Qui ne voit tout d'abord la disproportion énorme entre cette conclusion magnifique [« les théories futures de Joule... »] et les humbles prémisses qui lui servent de support ? De plus, et surtout, l'exégèse de M. Adam repose sur une erreur qui vicie tout son raisonnement. Il « identifie l'acte pur avec la cause de la chaleur », c'est-à-dire la forme. Il y a là une confusion manifeste. Le texte identifie formes et lois (formes = lois) et les distingue de leurs effets, qui sont les actes purs ou natures simples, comme la chaleur : *leges illas* actus *formas* appellare. Or M. Adam confond *leges* ou *formas* avec *actus*, c'est-à-dire la cause de l'acte avec l'acte lui-même. M. Brochard ne commet pas ce contresens, car il accepte, comme nous, la distinction repoussée par M. Adam. « Bacon admet que les qualités des corps ; ou, pour parler son langage, les natures telles que la couleur, la chaleur, le feu, dépendent de certaines conditions mécaniques. » *(Opere cit.*, p. 315). Ces conditions mécaniques sont pour lui les formes : Dieu n'agit « dans le monde que d'après les causes

contredit deux points essentiels et très nets de la méthode baconienne : les procédés de généralisation graduelle et d'élimination [1].

Ce que l'on peut dire c'est que Bacon fait, dans sa Physique, une place très large au mouvement. Il compte (arbitrairement d'ailleurs, mais peu importe pour ce qui est en question ici) jusqu'à quinze [2] et même dix-neuf [3] espèces de mouvements simples, lesquels sont « la racine » de tous les autres. Mais, remarquons-le bien, il rattache ces mouvements aux causes matérielle et efficiente. De plus, la chaleur, la pesanteur, l'humidité, etc., sont énumérées parmi les modifications ou schématismes de la matière et non parmi ces mouvements variés, qui sont pourtant décrits dans le même paragraphe [4].

On ne saurait d'ailleurs mieux saisir la pensée de Bacon qu'en rapportant le texte même où il a comparé, dans un exemple concret, les rôles joués par les causes formelle, efficiente et matérielle : « Cherche-t-on la cause de la blancheur qu'on observe dans la neige ou dans l'écume, on en donne une juste explication en disant : c'est un subtil mélange de l'air avec l'eau. Mais il s'en faut de beaucoup que cette mixtion soit la forme de la blancheur, attendu que l'air mêlé aussi avec le verre ou le cristal pulvérisé produit tout aussi bien la blancheur que par son mélange avec l'eau. Nous n'avons là que la cause efficiente, qui n'est rien autre chose que le véhicule de la forme. Mais, si vous faites cette même recherche en Métaphysique, vous trouverez un résultat de cette sorte : deux corps diaphanes entremêlés, leurs portions optiques étant disposées dans un ordre simple ou uniforme, constituent la blancheur [5]. »

Il ressort de ce texte que le mouvement est attribué à la cause efficiente. C'est plus net encore dans ce passage parallèle : « Le verre intact et l'eau ordinaire sont diaphanes sans être blancs ; mais le verre pulvérisé et l'eau écumante sont blancs sans être diaphanes. Il faut donc chercher ce qui est survenu, par suite de cette migration, au verre ou à l'eau. Car il est évident que la forme de la blancheur

secondes, c'est-à-dire selon certaines lois qui sont précisément les conditions mécaniques ou les formes » *(Ibidem*, p. 317). Or « ce ne sont pas seulement les conditions de la lumière, de la chaleur et du son qui existent objectivement hors de nous : c'est la chaleur, la lumière... En un mot à ces conditions mécaniques dont nous avons parlé [c'est-à-dire aux formes] s'ajoute quelque chose [c'est-à-dire la chaleur, la lumière...], et c'est précisément l'acte pur. » *(Ibid.*, p. 316). Il ressort de ces citations que, pour M. Brochard, comme pour nous, l'acte pur, vg. la chaleur, ne doit pas être identifié (ainsi que le prétend M. Adam) avec la forme ou cause de la chaleur, mais en doit être soigneusement distingué, comme l'effet doit l'être de sa cause.

1. Adam, *Philosophie...*, p. 302-304. L'auteur prend trop facilement son parti de cette contradiction : « Il y a là un manque d'accord, que Bacon n'a pas aperçu sans doute, et pour lequel nous ne devons pas nous montrer trop sévères » (p. 303-304).

2. *De Augmentis*, L. III, C. iv, Sp. I, 560-561 — B. I, 183-185, § 8.

3. *Novum Organum*, L. II, § 48, Sp. I, 330-346 — B. II, 193-212.

4. Cf. *supra*, notes 2 et 3.

5. Exempli gratia, si de *causa* inquiratur *albedinis* in nive vel spuma, recte redditur quod sit subtilis intermixtio aëris cum aqua. Hæc autem longe abest ut sit forma albedinis, cum aër etiam pulveri vitri aut crystalli intermixtus *albedinem* similiter procreet, non minus quam si admisceatur aquæ ; verum *causa efficiens* illa tantum est, quæ nihil aliud quam vehiculum est formæ. At, in Metaphysica, si fiat inquisitio,

est apportée et introduite par cette pulvérisation du verre et cette agitation de l'eau [1]. »

Les particules de la matière doivent recevoir un arrangement particulier *(corpora duo per se diaphana, sed secundum magis et minus (aër scilicet et aqua, aut aër et vitrum), simul posita per minutas portiones...)* [2]. La forme est la loi suivant laquelle se constitue cet arrangement.

La cause efficiente peut varier, c'est ou la pulvérisation ou l'agitation, etc. ; de même, la cause matérielle : ici, air et eau ; là, air et verre, etc. ; il suffit que ce soit deux corps transparents. La cause formelle, au contraire, c'est-à-dire la loi qui détermine la disposition spéciale de la matière d'où résulte la blancheur, reste la même, quels que soient les corps mêlés, ou les modes d'action qui ont opéré le mélange.

Cet exemple fait bien comprendre pourquoi Bacon appelle les causes matérielle et efficiente des causes variables *(causæ fluxæ)* [3], tandis qu'il réserve aux formes les qualifications suivantes : lois fondamentales, communes, immobiles, éternelles *(leges fundamentales* [4], *communes* [5], *immobiles* [6], *æternæ)* [7]. Les formes sont des principes de stabilité, d'ordre [8] et d'unité [9]. Cet exemple confirme aussi l'interprétation que nous avons proposée de la pensée baconienne. Mais on y chercherait vainement quelque indice qui mette sur la voie de l'explication patronnée par MM. Adam et Brochard.

De la comparaison des passages, où Bacon parle des causes, il semble qu'on peut dégager cette conclusion. Les causes matérielles et efficientes président au devenir de l'être et de ses qualités. Les formes sont les lois permanentes d'après lesquelles l'être et ses qualités se constituent et restent constitués. Dans leur langage technique les Scolastiques auraient dit : *in fieri* et *in facto esse.*

Une chose demeure certaine. Si l'on prétend en venir aux détails et aux précisions, les idées de Bacon sur la constitution intime des corps et la collaboration des causes appelées à y concourir appa-

hujusmodi quidpiam reperies : corpora duo diaphana intermixta, portionibus eorum opticis simplici ordine sive æqualiter collocatis, constituere albedinem *(De Augmentis,* L. III, C. iv, Sp. 566 — B. I, 190, § 11).

1. Vitrum enim integrum et aqua simplex diaphana sunt, non alba ; at vitrum pulverizatum et aqua in spuma, alba, non diaphana. Itaque quærendum est quid acciderit ex ista migratione vitro aut aquæ. Manifestum enim est formam albedinis deferri et invehi per istam contusionem vitri et agitationem aquæ *(Novum Organum,* L. II, § 23, Sp. I, 270 — B. II, 127).

2. *Novum Organum,* L. II, § 23, Sp. I, 270 — B. II, 127.

3. *Novum Organum,* L. II, § 3, Sp. I, 228 — B. II, 84. Cf. *De Augmentis,* L. III, C. iv, Sp. I, 566 — B. I, 190, § 11.

4-5. *Novum Organum,* L. II, § 5, Sp. I, 232 — B. II, 87.

6-7. *Novum Organum,* L. II, § 9, Sp. I, 235 — B. II, 91.

8. ... Quum de formis loquimur, nihil aliud intelligimus quam leges illas et determinationes actus puri, quæ naturam aliquam simplicem *ordinant et constituunt (Novum Organum,* L. II, § 17, Sp. 257-258, — B. II, 115).

9. At qui formas novit, is naturæ unitatem in materiis dissimillimis complectitur *(Novum Organum,* L. II, § 3, Sp. I, 229 — B. II, 84). — Certissimum enim est ista, utcunque heterogenea et aliena, coire in formam sive legem eam quæ ordinat... *(Novum Organum,* L. II, § 17, Sp. I, 258 — B. II, 116).

raissent confuses, indécises [1], juxtaposées [2]. Notre réformateur n'avait pas encore réussi à les fondre dans un système bien coordonné.

Nous avons constaté qu'il avait fait la part belle au mouvement dans sa Physique [3]. Mais de là à prétendre qu' « il a entrevu la grande philosophie mécanique qui devait être la gloire du XVIIe siècle [4] », il y a une distance qu'il serait, nous croyons l'avoir prouvé, illogique et téméraire de franchir.

Cependant M. Brochard a cru pouvoir tirer en faveur de sa thèse un argument de ce passage : « L'étude de la nature marche très bien quand la physique s'achève par les mathématiques. » *(Optime cedit inquisitio naturalis, quando physicum terminatur in mathematico. (Novum Organum*, L. II, § 8.) « S'il [Bacon] a parfois des paroles dures pour les mathématiques, c'est qu'il songe à ceux qui les mettent à l'origine de la science. Mais il consent à ce que la science s'achève par les nombres. La science moderne ne lui a-t-elle pas donné raison [5] ? »

Cette grave conclusion, déduite de deux lignes du *Novum Organum*,

1. Nous avons vu (Cf. *supra*, p. 383) que Bacon distinguait dans la matière « l'essence tangible » et « l'esprit ». Sans doute ce second élément, l'esprit, a ensuite embarrassé Bacon. Ne sachant quel rôle lui confier, il n'en parle plus dès qu'il s'agit de préciser les relations de la matière avec les formes, les natures et les causes efficientes. Le système est resté indécis dans la pensée de son auteur qui n'a pu l'amener à une netteté et cohérence suffisantes.

2. Bacon ne nous présente qu'une théorie hybride, mélange de notions nouvelles et de notions scolastiques mal assorties, qu'il n'a pas su fondre ensemble. Ces traces de Péripatétisme sont çà et là très reconnaissables. Par exemple, les deux premiers sens qu'il donne à la forme *(differentia vera* et *essentia)* sont empruntés au rôle que, selon Aristote, l'espèce joue dans la définition. On trouve même des réminiscences péripatéticiennes dans le troisième sens : Nihil aliud intelligimus quam leges illas et determinationes actus puri, quæ naturam aliquam simplicem ordinant et constituunt... in omnimoda materia et subjecto susceptibili. Les termes : *determinationes quæ constituunt* sont conformes à l'idée que les Scolastiques se font de la forme qu'ils regardent comme ce qui *détermine* (principium *determinans)*. M. Hans Natge a rapproché Bacon de Gilbert de la Porrée (1076-1154). Cf. *Ueber Francis Bacon's Formenlehre*, Leipzig, 1890, p. 12 et 75. Les mots suivants : *in omnimoda materia et subjecto susceptibili* évoquent, sous quelque rapport, le souvenir de la *matière* au sens scolastique. — M. de Rémusat constate que certaines définitions de Bacon « sont composées de termes scolastiques, entendus dans un sens particulier » *(Bacon...*, p. 248, n. 1), et M. Pierre Janet abonde dans le même sens. : Ita fit ut bene de Bacone opinetur Rémusat... *(Bacó Verulamius Alchemicis philosophis quid debuerit*, C. v, p. 41, Angers, 1889).

3. Leibniz dit dans *Confessio naturæ contra atheistas* : A principio hodiernis philosophis, Democriti et Epicuri resuscitatoribus, quos Robertus de Boyle corpusculares non inepte appellat, ut Galilæo, Bacono, Gassendo, Cartesio, Hobbesio, Digbæo facile condescendendo assensus sum, in reddendis corporalium Phænomenorum rationibus neque ad Deum, neque aliam quamcumque rem, formamque aut qualitatem incorporalem, sine necessitate confugiendum esse (Nec Deus intersit, nisi dignus vindice nodus Inciderit), sed omnia, quoad ejus fieri possit, ex natura corporis primisque ejus qualitatibus, Magnitudine, Figura et Motu deducenda esse. (Part. I, *Œuvres*, T. IV, p. 106). — Cf. *Lettre à* J. Thomasius, 20/30 avril 1669, *Ibid.*, T. I, p. 16. — Lettre probablement au gérant du *Journal des Savants*, t. IV, p. 343-344. — M. Adam invoque ces textes de Leibniz pour confirmer sa thèse, que Bacon a entrevu la philosophie mécanique. Mais, en vérité, le témoignage de Leibniz est trop vague (il n'y a que le terme *Motus* qui soit, vaille que vaille, c'est-à-dire d'une façon imprécise, applicable à Bacon), pour qu'on puisse en déduire un argument décisif. Cf. Adam, *Philosophie...*, p. 426, n. 1.

4-5. Brochard, *La Philosophie...*, p. 319 et 315.

nous semble aller directement contre la pensée de Bacon. Que reproche-t-il en effet aux Mathématiciens et quel rôle assigne-t-il aux Mathématiques ? S'il traite si durement les Mathématiciens, c'est qu'ils ont la prétention de régenter la Physique, au point que les Mathématiques unies à la Logique devraient lui commander en souveraine [1]. Pour lui, s'il considérait les Mathématiques « comme une science substantielle et principale [2] », il en ferait « une subdivision de la Métaphysique [3] ». Mais il lui paraît plus convenable à son but, avant tout utilitaire, « d'en faire les simples auxiliaires de la Physique et de la Métaphysique, de la Mécanique et de la Magie [4] ». Leur office est celui de servante et non de reine. Les services qu'elles sont destinées à rendre, dans le système baconien, consisteront à préciser, au moyen des nombres, les résultats obtenus par les recherches du physicien [5], à élucider et démontrer certains axiomes de la Physique, enfin à faciliter les applications pratiques qu'on en peut tirer [6]. Voilà dans quel sens la Physique s'achèvera utilement par les Mathématiques. Bacon les relègue, au rang d' « appendices », comme des auxiliaires précieuses mais modestes. Nous sommes bien loin du rôle dominateur que MM. Adam et Brochard ont cru leur découvrir dans quelques mots ambigus de Bacon. Mais l'équivoque s'est dissipée à la lumière de textes catégoriques.

« Ainsi Bacon... n'a aucune idée du rôle que les Mathématiques seront appelées à jouer dans la Physique moderne [7]. » Se fait-il au moins une idée claire de la Mécanique en particulier, dont il aurait, nous dit-on, pressenti l'importance et le rôle dans la Philosophie corpusculaire ? « Il ne voit dans la science qu'il appelle de ce nom que l'art de construire des machines *(Machinaria)* ou de produire des effets physiques *(Mechanica)* » [8].

II. — L'AME ET SES FACULTÉS

Nous avons vu [9] que, s'inspirant de Telesio, Bacon admet dans l'homme deux âmes : l'une irrationnelle ou sensible qui lui est com-

1. Nescio enim quo fato fiat ut Mathematica et Logica, quæ ancillarum loco erga Physicam se gerere debeant, nihilominus certitudinem suam præ ea jactantes, dominatum contra exercere præsumant (De Augmentis, L. III, C. vi, Sp. I, 577 — B. I, 200-201.

2-3-4. *De Augmentis*, L. III, C. vi, Sp. I, 576 — B. I, 200.

5. *Novum Organum*, L. II, § 8, Sp. I, 234-235 — B. II, 90-91.

6. *De Augmentis*, L. III, C. vi, Sp. I, 578 — B. I, 201, § 3 : Mixta [Mathematica] habet pro subjecto axiomata et portiones physicas ; quantitatem autem considerat, quatenus est ad ea elucidanda et demonstranda et actuanda auxiliaris. Multæ siquidem naturæ partes nec satis subtiliter comprehendi, nec satis perspicue demonstrari, nec satis dextre et certo ad usum accommodari possint sine ope et interventu Mathematicæ. Cujus generis sunt Perspectiva, Musica, Astronomia, Cosmographia, Architectura, Machinaria et nonnullæ aliæ. — Cette énumération indique clairement ce que Bacon entend par ces « parties physiques » ou « parties de la nature », auxquelles les Mathématiques sont appelées à rendre service. Or aucune mention n'est faite de la constitution intime des corps. Ce texte semble donc être décisif contre l'interprétation de MM. Adam et Brochard.

7-8. G. Fonsegrive, *François Bacon*, p. 262.

9. Cf. *supra*, p. 329.

mune avec les bêtes ; l'autre rationnelle qui tire son origine du souffle divin *(a Spiraculo Dei)*.

§ 1. — *NATURE DE L'AME*

Sur la nature de l'âme rationnelle, notre philosophe se pose ces questions : *Cette âme est-elle créée au moment de la conception ou vient-elle se joindre plus tard au corps ? Est-elle séparable ou inséparable du corps ? Est-elle mortelle ou immortelle ? Jusqu'à quel point est-elle assujettie aux lois de la matière ou en est-elle affranchie* [1] ?

Au lieu de répondre à ces questions, d'une nature philosophique, en philosophe, Bacon se dérobe et, sous prétexte d'éviter des erreurs, il en renvoie la solution à la Théologie inspirée. La raison qu'il donne pour justifier son abstention est sans valeur : « Comme la substance de l'âme intelligente, au moment de sa création, ne fut pas extraite ou tirée de la masse du ciel et de la terre, mais immédiatement « inspirée » *(inspirata)* par Dieu, et que d'ailleurs les lois du ciel et de la terre sont l'objet propre de la Philosophie, comment celle-ci pourrait-elle avoir et fournir des lumières sur la substance de l'âme intelligente ? Ne cherchons donc à la connaître que par la même « inspiration » divine d'où elle a tiré son origine [2]. » Aussi appelle-t-il cette partie de la doctrine sur l'âme raisonnable la *doctrine du souffle (doctrinam de Spiraculo appellabimus)* [3].

Cependant, pour légitimer cette origine divine de l'âme, Bacon, dans un autre ouvrage, allègue timidement un motif d'ordre naturel et philosophique : « Il semble presque dur et incroyable que de principes bruts et sourds aient pu sortir la raison et l'esprit [4]. » Par contre [5], dans le *De Augmentis* même, on dirait que Bacon met le rationnel au nombre des attributs de la matière, car après avoir énuméré un grand nombre de ces attributs, il ajoute les suivants : « Quant au *sensible* et à l'*insensible*, au *rationnel* et à l'*irrationnel*, nous le renvoyons à la science de l'*Homme* [6]. » Si les attributs *sensible* et *insensible*, *rationnel* et *irrationnel* faisaient corps avec l'énumération des attributs de la matière, le texte où ils sont mentionnés serait décisif pour la thèse de ceux qui prétendent que la doctrine de Bacon est matérialiste. Mais l'énumération se termine ainsi : « ... *animé*, *inanimé*. Nous n'allons pas au delà. Quant au sensible et à l'insensible... [7] »

1. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 605 — B. I, 233, § 3.

2. Etenim cum substantiæ animæ in creatione sua non fuerit extracta aut deducta ex massa cœli et terræ, sed immediate inspirata a Deo ; cumque leges cœli et terræ sint propria subjecta philosophiæ, quomodo possit cognitio de substantia animæ rationalis ex philosophia peti et haberi ? Quinimo ab eadem inspiratione divina hauriatur, a qua substantia animæ primo emanavit. *(De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 605-606 — B. I, 234, § 3).

3. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 605 — B. I, 233, § 1.

4. ... Durum quodammodo videtur et incredibile ex principiis brutis et surdis excitare et educere rationem et mentem... *(De Sapientia Veterum*, § XXVI, Sp. VI, 670 — B. III, 441-442).

5. Cette objection est faite par M. Fonsegrive, *François Bacon*, p. 245.

6-7. Schematismi Materiæ sunt... *Animatum*, *Inanimatum*, neque ultra rem extendimus. *Sensibile* enim et *Insensibile*, *Rationale* et *Irrationale* ad doctrinam de *Homine* rejicimus *(De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 560 — B. I, 183-184).

Or, dans la science de l'âme, Bacon déclare nettement qu'entre l'âme raisonnable et l'âme sensible (commune à l'homme et à l'animal) il y a une différence, non de degré, mais d'espèce [1].

Cependant la façon prudente, dont Bacon esquisse les questions relatives à la spiritualité et à l'immortalité de l'âme, est bien faite pour inspirer quelque inquiétude. Cette inquiétude grandit lorsqu'on voit avec quelle netteté notre philosophe se plaît au contraire à affirmer la matérialité de l'âme sensible. « C'est une substance, qui doit être considérée comme purement corporelle *(plane corporea)*, atténuée et rendue invisible par la chaleur. Sorte de fluide mêlé d'air et de feu, cette âme est douée de la mollesse de l'air pour recevoir les impressions, et de la vigueur du feu pour lancer son action. Nourrie de principes huileux et aqueux, cachée sous l'enveloppe du corps, ayant, chez les animaux parfaits, son siège principal dans la tête, elle parcourt les nerfs, s'alimente et se refait grâce au sang spiritueux des artères [2]. » Cette description bizarre fait songer aux élucubrations des alchimistes, qui présentent l'âme sensible comme un assemblage d'esprits animaux.

En préconisant l'existence, dans l'homme, de deux âmes distinctes, Bacon se place parmi les précurseurs du dualisme vitaliste [3].

§ 2. — *LES FACULTÉS DE L'AME*

Bacon a renvoyé à la Théologie les problèmes qui regardent la nature de l'âme raisonnable. Mais ses facultés et leurs opérations, tombant sous l'observation, sont objets de science : on doit les étudier comme des choses physiques. Les facultés les plus connues sont : l'intelligence, la raison, l'imagination, la mémoire, l'appétit, la volonté [4]. Notre philosophe s'est contenté de cette simple énumération sans entrer dans les détails.

Il est moins sommaire en parlant des facultés de l'âme sensible. Ce qu'il dit relativement à la sensation et à la perception mérite d'être rapporté, car on y voit se dessiner nettement les tendances [5] matérialistes de la psychologie baconienne. La sensation est entièrement matérielle comme l'âme sensible qui la produit.

1. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 605 — B. I, 233, § 1.

2. Anima siquidem sensibilis sive brutorum plane substantia corporea censenda est, a calore attenuata et facta invisibilis ; aura (inquam) ex natura flammea et aërea conflata, aëris mollitie ad impressionem recipiendam, ignis vigore ad actionem vibrandam dotata ; partim ex oleosis, partim ex aqueis nutrita ; corpore obducta atque in animalibus perfectis in capite præcipue locata, in nervis percurrens et sanguine spirituoso arteriarum refecta et reparata... *(De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 606 — B. I, 234, § 4).

3. L'Ecole de Montpellier s'est réclamée de Bacon. Cf. Fr. Bouillier, *Le Principe vital et l'Ame pensante*, Ch. X, p. 178-180, Paris, 1873².

4. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 607 — B. I, 235, § 5.

5. Ce mot seul nous paraît rendre exactement la nuance de la doctrine baconienne. Nous repoussons donc, comme extrêmes, les deux appréciations suivantes : « Personnellement, Bacon n'est pas matérialiste, mais sa doctrine l'est ». (J. Barthélemy-Saint-Hilaire, *Etude sur François Bacon*, p. 62, Paris, 1890). — « Elle [la doctrine de Bacon] ne l'est [matérialiste] à aucun degré ». (V. Brochard, *La Philosophie...*, p. 317). — Les Encyclopédistes ont naturellement adopté l'interprétation purement matérialiste.

Bacon attribue à la matière des « appétits », sorte d'affinités, qui cherchent leur satisfaction. Pour l'obtenir, tout corps doit pouvoir discerner, d'une façon sûre, les corps capables de la lui procurer. Ce discernement est nommé *perception* par Bacon, et il la met partout *(ubique denique est perceptio)* [1]. Si la perception est une faculté commune à tous les corps, il n'en va pas de même de la sensation. Bien plus, même dans les êtres sensibles, beaucoup d'actions s'accomplissent sans être ressenties. C'est que la sensation est un redoublement d'impression, qui exige du temps et certain genre de corps pour se produire : posées ces conditions, le plaisir ou la douleur s'ensuit [2].

Bacon n'a point exposé *ex professo* une théorie de la connaissance. Il importe cependant de rechercher quelle théorie de la connaissance est impliquée dans sa Méthode.

La connaissance a son point de départ dans les sens [3]. Mais Bacon se défie des sens et maintes fois il en dénonce les erreurs [4]. Les sens nous font défaut ou ils nous trompent. En effet, une infinité de choses échappent aux sens, même bien disposés et débarrassés de tout obstacle. Ensuite, quand ils saisissent leur objet, cette prise de possession manque de fermeté, car leur témoignage est relatif à l'homme et non à l'univers. C'est donc une grande illusion de croire que les sens sont la mesure des choses. Cependant Bacon ne rejette pas absolument leur témoignage, comme les Pyrrhoniens et les Académiciens. Mais il s'efforce de venir au secours des sens, soit en leur substituant des instruments pour remédier à leur impuissance [5], soit en contrôlant les données sensibles par des expériences bien appropriées [6]. Il conclut ainsi : « Nous ne donnons pas beaucoup à la perception immédiate et propre des sens ; mais nous amenons la chose à tel point que les sens jugent seulement de l'expérience, et l'expérience de la chose même [7]. »

D'autre part, Bacon se défie également de la raison : les perceptions de l'esprit, comme celles des sens, nous font connaître les choses dans leur relation à l'homme et non dans leur relation à l'univers. L'intelligence humaine ressemble à un miroir faux qui déforme les objets [8]. Nous avons vu en effet que, sous le nom d'idoles de la tribu, Bacon a indiqué un certain nombre d'erreurs qui proviennent de la consti-

1. *De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 611 — B. I, 239.

2. ... Quod genus corporis, quæ mora, quæ conduplicatio impressionis ad hoc requirantur ut dolor vel voluptas sequatur ? *(De Augmentis*, L. IV, C. III, Sp. I, 611 — B. I, 240, § 10).

3. ... oritur a sensu *(De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. 539 — B. I, 161, § 2. — Cf. *Distributio Operis*, Sp. I, 138-139 — B. I, 24, § 13).

4. *Distributio Operis*, Sp. I, 138, — B. I, 23, § 12. — Cf. *De Augmentis*, L. V, C. II, Sp. I, 622 — B. I, 251-252.

5. *Novum Organum*, L. II, § 39, Sp. I, 306-309 — B. II, 168-170.

6-7. *Distributio Operis*, Sp. I, 138 — B. I, 24, § 13 : Itaque perceptioni sensus immediatæ ac propriæ non multum tribuimus ; sed eo rem deducimus ut sensus tantum de experimento, experimentum de re judicet.

8. ... Omnes perceptiones *tam sensus quam mentis* sunt ex analogia hominis, non ex analogia universi. Estque intellectus humanus instar speculi inæqualis ad radios rerum, qui suam naturam naturæ rerum immiscet, eamque distorquet et inficit *(Novum Organum*, L. I, § 41, Sp. I, 163-164 — B. II, 15).

tution native de l'esprit [1]. Mais alors comment purifier et rectifier l'esprit ? Ici, encore, Bacon recourt à l'expérience.

Notre philosophe a souvent répété que, pour atteindre un résultat certain, il fallait associer la raison aux sens, dès le début de l'observation. Mais, pour obtenir ce résultat certain qu'il escompte du commerce entre les sens et la raison concourant à la recherche de la vérité scientifique, Bacon doit avoir à sa disposition un moyen sûr de se garantir contre les erreurs auxquelles les sens et la raison sont, d'après lui, également sujets. Comment corriger leur vice originel et leur constitution déformante, c'est-à-dire comment transformer, en représentations objectives des choses telles qu'elles sont, leurs perceptions subjectives qui, comme des miroirs inégaux, nous les font voir d'une façon inexacte ? Bref, comment passer de ce qui est « relation à l'homme » à ce qui est « relation à l'univers » ?

Notre réformateur ne connaît qu'un remède, le contrôle par l'expérience, qu'il applique et aux sens [2] et à la raison [3]. Mais comment n'a-t-il pas remarqué que l'expérience ne nous arrive que par le moyen des sens ? Or, d'après lui, le témoignage des sens est suspect ; l'expérience, qui nous vient par leur canal, sera donc suspecte comme eux. Comment n'a-t-il pas remarqué aussi que l'expérience n'existe pour nous que si elle est pensée par nous ? Or, toujours d'après Bacon, l'esprit est un miroir qui fausse les objets : dès lors l'expérience qu'il reflète, étant viciée par lui, ne saurait ni le rectifier ni le purifier. L'auteur du *Novum Organum* s'est lui-même enfermé dans une impasse : ayant révoqué en doute la véracité et des sens et de la raison, ces deux sources de toute connaissance, il n'a plus aucun témoin sincère auquel il puisse faire appel pour attester et garantir la vérité. La conclusion logique de son empirisme serait le scepticisme, l'*acatalepsie*. Mais il y échappe par une inconséquence inaperçue qui est, chez lui, une secrète revanche du bon sens. Car c'est à l'*eucatalepsie* qu'il compte parvenir ; c'est d'une Méthode certaine, « l'induction vraie et parfaite », qu'il prétend bien doter la science. Que n'a-t-il admis, comme un postulat nécessaire, la rectitude native de l'esprit humain [4] ! Cette légitime confiance dans la valeur de la raison (lorsqu'elle s'exerce normalement, c'est-à-dire sans rien précipiter et qu'elle est attentive à se tenir en garde contre l'influence troublante de la volonté et des passions), l'aurait tiré du mauvais pas où il s'est

1. Cf. *supra*, Ch. v, p. 353-354.

2. Neque id molimur [contrôler les sens] tam instrumentis quam experimentis. Etenim experimentorum longe major est subtilitas quam sensus ipsius, licet instrumentis exquisitis adjuti *(Distributio Operis*, Sp. I, 138 — B. I, 24, § 13). Après avoir déclaré dans ce passage qu'il faut contrôler les sens par l'expérience, Bacon, quelques lignes plus loin, fait les sens juges de l'expérience *(ut sensus tantum de experimento.,,* judicet). C'est un cercle vicieux.

3. Contemplationes naturæ et corporum in simplicitate sua intellectum frangunt et comminuunt ; contemplationes vero naturæ et corporum in contemplatione et configuratione sua intellectum stupefaciunt et solvunt... Itaque alternandæ sunt contemplationes istæ et vicissim sumendæ ut intellectus reddatur simul penetrans et capax... *(Novum Organum*, L. I, § 57, Sp. I, 170 — B. II, 21).

4. Cf. G. Sortais, *Traité de Philosophie*, T. II, *Métaphysique*, L. I, Ch. ii, Art. III.

fourvoyé. La raison, mise en possession de sa droiture naturelle (vérité fondamentale dont la nécessité s'impose sous peine d'irrémédiables contradictions), lui aurait fourni une excellente pierre de touche pour éprouver la véracité du témoignage qui nous vient par les sens.

III. — L'EXISTENCE DE DIEU ET SES ATTRIBUTS

Dieu ne peut être connu que par un rayon réfracté [1]. Cela veut dire, dans le langage imagé de Bacon, que le rayon direct envoyé par la nature se réfracte dans notre esprit et nous conduit à la connaissance de Dieu par voie de raisonnement. Or « la contemplation de la nature, quant aux créatures elles-mêmes, produit la science ; mais, quant à Dieu, elle produit seulement l'admiration, qui est une sorte de science abrupte [2] », parce que « si les sens manifestent les choses naturelles, ils voilent les choses divines [3] ». Après de telles déclarations, on ne peut s'attendre à trouver sur Dieu, dans les ouvrages de Bacon, ni des vues bien nettes, ni une étude complète.

Par la lumière naturelle et la contemplation des créatures, nous pouvons parvenir à la connaissance de l'existence de Dieu et de ses attributs, comme on arrive à connaître par ses œuvres l'existence et les qualités d'un ouvrier [4]. A cette lumière, Dieu nous apparaît comme souverainement puissant, sage, prévoyant et bon, comme le rémunérateur et vengeur suprême, comme régissant et dispensant toute chose dans l'univers [5]. Il est le principe et l'archétype des créatures [6]. Il a créé la matière et sa force primordiale [7]. La quantité de matière

1. *De Augmentis*, L. III, C. I, Sp. I, 540 — B. I, 162, § 3.

2-3. Etenim contemplatio creaturarum, quantum ad creaturas ipsas, producit scientiam ; quantum ad Deum, admirationem tantum, quæ est quasi abrupta scientia... Sic sensus reserant naturalia, divina occludunt *(De Augmentis*, L. I, Sp. I, 436 — B. I, 43). Voici comment J. de Maistre interprète *abrupta scientia* : « ... Il [Bacon] appelle la Théologie une science *abrupte* (c'est un de ses termes favoris), c'est-à-dire une science détachée de toutes les autres, et qui ne tient point à la racine-mère ; une science par conséquent qui n'a rien de commun avec la raison et qui repose tout entière sur l'autorité, en sorte qu'on peut l'abandonner au syllogisme. » « Il n'y a pas le moindre doute sur ce point ». *(Examen...*, Ch. XIII, p. 256-257 et p. 273, n. 2). Pardon, le doute est permis.

4-5. *De Augmentis*, L. III, C. II, Sp. I, 544-545 — B. I, 166-167.

6. Illa enim [Idola humanæ mentis] nihil aliud sunt quam abstractiones ad placitum ; hæ autem [Ideæ divinæ mentis] sunt vera signacula Creatoris super creaturas... *(Novum Organum*, L. I, § 124, Sp. I, 218 — B. II, 77. Cf. *Ibidem*, § 23, Sp. 160 — B. 12).

7. Materiæ autem primæ, et virtutis atque actionis propriæ ejus, causa nulla esse potest in natura (Deum enim semper excipimus) ; nihil enim hac ipsa prius. (*De Principiis atque Originibus*, Sp. III, 80 — B. III, 110, § 4). Il ajoute un peu plus bas que la matière première est « après Dieu, cause des causes, elle-même sans cause » *(post Deum causa causarum, ipsa incausabilis)*. Il l'appelle encore *primum ens, authupostaton* (être premier, subsistant par soi-même, de αὐτὸς et ὑφίστημι. *Ibidem*, Sp. 85 — B. 116). J. DE MAISTRE *(Examen...*, Ch. XVII) s'est autorisé de ces expressions hardies, et même fausses si on les prend isolément, pour soutenir que Bacon admet l'éternité de la matière. Mais il n'a pas tenu compte des déclarations formelles de Bacon (qu'il estime à tort n'être que des précautions habiles) : Deum enim *semper* excipimus — *Post* Deum. Ce contexte (si on le prend au sérieux, comme il semble équitable de le faire) rend tolérables les termes impropres que Bacon emploie pour qualifier la matière.

reste constante dans l'univers, sans aucune déperdition ou addition [1]. Dieu a fait de l'homme le centre du monde, car tout est destiné au service de l'homme [2]. Bacon se représente enfin Dieu comme optimiste, choisissant et réalisant ce qui est le meilleur et le plus harmonieux [3].

Telle est l'esquisse sommaire que notre philosophe nous a tracée de la Divinité. Mais quel chemin a-t-il suivi pour parvenir à ces conclusions ? Au lieu de faire sous nos yeux les raisonnements qui y mènent, il s'est borné à en consigner les résultats, à décrire le plan de la Théologie naturelle, à marquer enfin les étroites limites de cette science.

On doit noter néanmoins que, pour l'existence de Dieu, Bacon, dans un autre endroit, a donné en passant une preuve pour l'établir. La voici en substance. Il constate, en apportant des exemples, que l'explication des choses par les causes efficientes est parfaitement conciliable avec l'explication finaliste : on peut rechercher, à propos d'un même objet, quel agent l'a produit et à quel usage il est destiné. La preuve de l'existence de Dieu résulte précisément de la coïncidence et de l'accord entre ces deux ordres de causalité, car seule l'existence d'un Dieu provident peut expliquer cette corrélation harmonieuse [4].

Cette preuve ne saurait avoir aux yeux de Bacon la même valeur que les démonstrations scientifiques, car pour lui, une démonstration scientifique doit reposer sur la vérification expérimentale d'une hypothèse donnée. L'existence de Dieu est la seule explication qui rend compte de l'unité de la nature. Mais cette hypothèse explicative est invérifiable par l'expérience [5]. De là vient, sans doute, que Bacon n'accorde pas à la Théologie naturelle le titre de science proprement dite. Il a recours à des diminutifs : c'est « une étincelle de science » *(scintilla scientiæ)* ; c'est « une science abrupte » *(scientia abrupta)*, qui n'est pas la vraie science, mais le germe d'où elle peut sortir *(semen scientiæ)*.

1. Omnia mutari et nil vere interire ac summam materiæ prorsus eandem manere satis constat *(Cogitationes de natura rerum*, § V, Sp. III, 22 — B. III, 92). Cf. *Historia Densi et Rari*, Sp. II, 243 : Nil deperdi aut addi summæ universali.

2. Verum et hoc præcipue proponitur quod homo veluti centrum mundi sit, quatenus ad causas finales... Omnia enim subserviunt homini... *(De Sapientia Veterum*, § XXVI, Sp. VI, 670 — B. III, 442).

3. Cf. *Novum Organum*, L. II, § 48, p. 343 — B. II, 208 : Etenim hoc fieri existimamus ex quadam harmonia et consensu mundi, qui adhuc non venit in observationem.

4. *De Augmentis*, L. III, C. IV, Sp. I, 569-571 — B. I, 192-195, § 13. — Cf. *De Augmentis*, L. I : ... Sin quis ulterius pergat causarumque dependentiam, seriem et concatenationem atque opera Providentiæ intueatur, tunc, secundum poetarum mythologiam, facile credet summum naturalis catenæ annulum pedi solii Jovis affigi (Sp. I, 436-437 — B. I, 44, § 5).

5. Dans le même chapitre, Bacon admet que l'on peut connaître la nature des esprits bons et mauvais, anges et démons, en leur attribuant les qualités et les défauts que l'on découvre dans l'âme humaine. Mais il ajoute aussi, comme source de renseignements, l'expérience, c'est-à-dire les faits qui attestent les manifestations des esprits *(De Augmentis*, L. III, C. II, Sp. I, 546-547 — B. I, 168-169, § 2). Comme pour l'existence de Dieu, Bacon estime que cette vérification expérimentale fait défaut, la connaissance relative à Dieu lui paraît moins solidement appuyée que celle relative aux esprits.

Ces expressions, qui ressemblent à des réticences, et certains passages, qui prêtent à l'équivoque, ont éveillé les soupçons de quelques critiques et les ont portés à révoquer en doute la sincérité des affirmations de Bacon par rapport à Dieu et à ses perfections. Voici l'un de ces textes ambigus : « Si quelqu'un, de la seule intuition des choses sensibles et matérielles espère tirer autant de lumière qu'il en faut pour découvrir la nature ou la volonté divine, celui-là se laisse « abuser par une vaine philosophie [1]. » En voici un autre, peut-être encore plus explicite : « On n'apprend rien que par le rapprochement des choses ; quoiqu'elles paraissent très dissemblables, elles ont cependant une ressemblance de famille qui n'échappe pas à l'interprète de la nature. Mais Dieu, ne ressemblant qu'à lui-même, ne peut être comparé à rien. C'est pourquoi on ne doit pas attendre de l'interprétation des choses naturelles une lumière qui suffise à le faire connaître. Donnez à la foi ce qui appartient à la foi [2]. »

Ces passages manquent de précision. S'il s'agit de scruter la vie intime de Dieu (c'est-à-dire l'unité de nature dans la trinité des personnes) et sa volonté relativement au culte positif qu'il exige [3], il est certain que les seules lumières de la raison et le spectacle de la création sont absolument insuffisants pour résoudre ces questions. Elles ressortissent à la Théologie inspirée : une révélation est nécessaire. Dans ce cas Bacon aurait pleinement le droit de dire : *Da fidei, quæ fidei sunt.*

Mais, s'il s'agit uniquement de rechercher, du point de vue naturel, quelle est l'essence de Dieu : est-ce un être matériel ou spirituel, fini ou infini ? le philosophe peut donner une solution à ces problèmes par les seules forces de sa raison et la contemplation des choses créées. Bacon est resté dans le vague, au lieu de distinguer les deux cas à envisager.

Par ailleurs, n'est-il pas étrange qu'il ne mentionne, comme échelon pour s'élever à la connaissance de Dieu, que les créatures sensibles et matérielles *(ex rerum sensibilium et materiatarum intuitu)*, oubliant l'âme humaine [4] ? Comme si la connaissance de nous-mêmes n'était

1. S. Paul, *Coloss.*, II, 8. — Si quis enim enim ex rerum sensibilium et materiatarum intuitu tantum luminis assequi speret quantum ad patefaciendam divinam naturam aut voluntatem sufficiet, nae iste *decipitur per inanem philosophiam (De Augmentis*, L. I, Sp. I, 436 — B. I, 43).

2. Nihil hic nisi per rerum inter se similitudines addiscitur ; quæ licet dissimillimæ videantur, premunt tamen similitudinem germanam interpreti notam. Deus autem sibi tantum similis est, absque tropo. Quare nullam ad ejus cognitionem hinc lucis sufficientiam exspecta. Da fidei, quæ fidei sunt. *(De Interpretatione Naturæ Sententiæ XII*, § 12, Sp. III, 788 — B. II, 340).

3. ... Non sufficit lumen naturæ Dei voluntati declarandæ, aut cultui ejus legitimo prodendo *(De Augmentis*, L. III, C. II, Sp. I, 545 — B. I, 167).

4. Bacon l'a, au contraire, mentionnée à propos des anges : Cæterum sobria circa illos [Angelos] inquisitio, quæ vel per rerum corporearum scalam ad eorum naturam pernoscendam ascendat, vel in anima humana veluti in speculo eam intueatur, neutiquam prohibetur *(De Augmentis*, L. III, C. II, Sp. I, 546 — B. I, 168, § 2). — C'est ainsi que Descartes procéda pour Dieu : « Pour connoistre la nature de Dieu autant que la miene en estoit capable, je n'avois qu'à considerer, de toutes les choses dont je trouvois en moy quelque idée, si c'estoit perfection ou non de les posséder, et j'estois

pas la voie principale pour nous conduire à Dieu et nous faire entrevoir sa nature spirituelle ! En la suivant, Bacon eût marché sagement sur les traces de saint Augustin et des Scolastiques, et, par là même, il aurait devancé Descartes et Leibniz. Il est donc incontestable que Bacon n'a pas tracé une ligne de démarcation nette entre le champ ouvert à l'investigation rationnelle et le domaine réservé à la Révélation.

On doit lui faire encore un autre reproche. S'il avait simplement affirmé que la Philosophie et la Théologie sont deux sciences distinctes, que les mystères proprement dits sont indémontrables directement, qu'enfin certains théologiens scolastiques ont abusé du raisonnement dans l'exposé du dogme qu'ils rationalisent, c'eût été faire œuvre légitime et utile. Mais notre critique ne se contente pas de distinguer, il sépare [1]. On dirait qu'il cherche à établir une cloison étanche entre la raison et la foi, car il va jusqu'à prétendre que la Théologie rationnelle est impuissante à prouver le bien fondé de la Religion [2], et que celui qui fait appel à la raison pour mieux inculquer les mystérieux enseignements de la révélation entreprend une œuvre dangereuse [3]. Double erreur. Car il appartient à l'intelligence de montrer la nécessité et la vérité de la Religion, et de mettre dans tout leur jour les harmonies et les convenances qu'elle présente avec la nature de l'homme et ses facultés intellectuelles et morales.

La Théologie de Bacon renferme donc des erreurs, des lacunes, des obscurités. Mais tous ces déficits n'autorisent pas à rejeter en bloc toute cette Théologie comme suspecte d'athéisme déguisé [4]. Car Bacon regarde comme possibles la démonstration de l'existence de Dieu et la détermination de ses attributs d'une façon rationnelle [5] ; il déclare en outre que cette Théologie, qui n'est pourtant à ses yeux qu'une étincelle de science, est apte à réfuter l'athéisme et à faire connaître la loi naturelle. Les assertions contestables ou équivoques,

assuré qu'aucune de celles qui marquoient quelque imperfection n'estoit en luy, mais que toutes les autres y estoient. » *(Discours de la Méthode*, IVe P., Edition Adam-Tannery, t. VI, p. 35, l. 8).

1. En paroles, Bacon n'admet que la distinction (car il se sert des mots *distinguere, distinctus*. Cf. *De Augmentis*, L. I, Sp. I, 437 — B. I, 44, § 5. — *De Interpretatione Naturæ Sententiæ XII*, § 12, Sp. III, 788 — B. II, 340). Mais, en fait, il établit, entre la Philosophie et la Théologie, la Raison et la Foi, une véritable séparation, quand il en vient à préciser leur domaine réciproque. Cf. *De Augmentis*, L. III, C. II, Sp. I, 544-546 — B. I, 166-168, § 1. — *De Interpretatione...*, § 12, Sp. III, 788 — B. II, 340.

2. Hujus scientiæ [Theologia naturalis] limites ita vere signantur ut ad atheismum confutandum et convincendum, et ad legem naturæ informandam se extendant ; ad religionem autem adstruendam non proferantur *(De Augmentis*, L. III, C. II, Sp. I, 544 — B. I, 166-167).

3. Haud tutum meo judicio fuerit *(De Augmentis*, L. III, C. II, Sp. I, 545 — B. I, 167, vers le bas).

4. Telle est l'interprétation tendancieuse donnée par les Philosophes du XVIIIe siècle. Elle a été reprise par J. de Maistre ; il n'a pas réussi, me semble-t-il, à la prouver d'une façon péremptoire. Mais, par certains rapprochements de textes, il éveille quelque doute sur la sincérité de Bacon relativement à l'existence et à la nature de Dieu. — Cf. J. de Maistre, *Examen...*, Ch. XIII, p. 252 sqq.

5. Cf. *supra*, p. 397.

alléguées en sens contraire, ne me semblent pas détruire les affirmations catégoriques que je viens de rappeler.

On a douté également de la sincérité du Christianisme de Bacon. « Son mépris des autorités scolastiques, sa prédilection pour les sciences positives et les recherches expérimentales, le caractère pour ainsi dire terrestre de sa philosophie, les conséquences que les doctrines empiriques en ont tirées, les hommages que lui a rendus notre XVIIIe siècle, et l'honneur suspect d'avoir été pris pour maître par d'Alembert et Diderot avaient pu donner des doutes plausibles sur la nature ou la réalité de sa foi religieuse [1]. » Cependant on peut citer, en faveur du Christianisme, un très grand nombre de passages dans les œuvres de Bacon [2]. On y trouve des prières à Dieu, des invocations à la Sainte Trinité [3], des citations fréquentes de la Sainte Ecriture. Mais, dit-on, il y a dans ce souci même de multiplier les suppliques une certaine ostentation qui fait naître quelque défiance. Car Bacon n'a pas rougi de recommander l'usage de la dissimulation et de la simulation, quand il est expédient [4]. Cet opportunisme donne à craindre qu'il n'ait professé qu'un Christianisme de façade. Les passages sympathiques à la Religion chrétienne n'étaient sans doute que des précautions de style, comme on en rencontre chez d'autres écrivains qui masquent leurs vrais sentiments derrière des protestations d'orthodoxie, en un temps où, le Protestantisme étant religion d'Etat, il eût été dangereux de penser tout haut [5].

Il est facile, ajoute-t-on, de signaler des textes compromettants où, malgré sa prudence habituelle, Bacon trahit sa pensée de derrière la tête. Mais on peut répondre que ces textes, rapprochés de

1. Ch. de Rémusat, *Bacon*, L. I, Ch. VII, p. 149.

2. Voir Emery (l'abbé), *Le Christianisme de François Bacon*, 2 vol., Paris 1799. — Cf. *Præfat. general.*, Sp. I, 131-132 — B. I, 17-18, § 17. — *De Augmentis*, L. IX, C. I, Sp. I, 829-837. — B. I, 475-483. — *Ibidem*, L. II, C. XI, Sp. I, 515-516 — B. I, 133-134. — *Ibidem*, L. VII, C. I, II, III, Sp. I, 715 ; 717-718 ; 718-719 ; 724 ; 728 ; 741-742 — B. I, 351-352, § 5 ; 354, § 8 ; 355, § 9 ; 361, § 3 ; 365 ; 381-382. — *Meditationes sacræ*, Sp. VII, 233-254 — B. III, 463-475. — *De Sapientia Veterum*, § XXVI, *Prometheus sive Status Hominis*, Sp. VI, 668-676 — B. III, 439-449. — *Prayers*, Sp. VII, 259-262. — *Translation of certaine Psalmes into english verse*, *Ibidem*, 277-286. Voir ses *Lettres*, *passim*.

3. *Præfat. general.*, Sp. I, 131 — B. I, 16, § 16.

4. Optimum fuerit temperamentum, si quis veracitatis famam obtineat, taciturnitatis habitum, dissimulationis usum tempestivum et facultatem simulationis, ubi opus fuerit *(Sermones fideles...*, § VI, B. III, 230. — Cf. *Essays...*, Sp. VI, 389, au bas).

5. Celui qui attribue le plus crûment cette attitude hypocrite à Bacon c'est, je crois, Antoine Lasalle, traducteur de ses œuvres. Pour la caractériser, il met en scène Bacon, qui expose ainsi son secret dessein : « Parlant à un roi théologien et dévot, devant des prêtres tyranniques et soupçonneux, je ne pourrai manifester entièrement mes opinions ; elles heurteraient trop les préjugés dominants. Obligé souvent de m'envelopper dans des expressions générales, vagues et même obscures, je ne serai pas d'abord entendu, mais j'aurai soin de poser des principes dont ces vérités, que je n'oserai dire, seront les conséquences éloignées, et tôt ou tard ces conséquences seront tirées... » etc. *(Œuvres de Bacon, Chancelier d'Angleterre*, 15 vol., Paris, 1800-1803, Préface générale, p. XLIV). — J. de Maistre incline vers l'hypothèse de l'hypocrisie *(Examen...*, Ch. XX, p. 511). Cependant il ne regarde pas comme impossible l'explication qui consiste à rejeter sur l'inconstance de l'esprit humain et le principe protestant du libre examen « les contradictions de Bacon, en fait de religion ». *(Ibidem*, p. 502 sqq.).

leur contexte, ne sont pas aussi significatifs qu'on le prétend [1].

Arrivons à l'argument capital : « Il [Bacon] nous a laissé un opuscule infiniment suspect, intitulé : *Caractères d'un chrétien croyant, exprimés en paradoxes et en contradictions apparentes* [2]. Nul ouvrage de ce malheureux écrivain ne m'a rendu sa religion plus suspecte [3] »... Si cet écrit était authentique, il serait, en effet, contre la foi religieuse de Bacon un redoutable accusateur, car il est bien difficile de voir dans ces *Paradoxes*, avec le bénévole M. Emery, le résultat d'une confrontation entre les dogmes révélés et la raison, d'où l'auteur serait « sorti aussi humble, aussi fidèle, aussi pénétré de la vérité du Christianisme qu'il l'étoit auparavant [4] ». Mais cet opuscule bizarre, publié seulement après la mort de Bacon, en 1648, a été rejeté comme apocryphe par Rawley et Tenison. De fortes raisons s'élèvent contre l'authenticité [5].

Cet écrit, d'une origine douteuse, ne saurait infirmer la valeur des passages nombreux où Bacon se montre chrétien fidèle [6]. On peut lui opposer d'ailleurs une « Confession de Foi » [7], écrite, ce semble, en 1603, dont l'authenticité n'est point contestée. Sa publication posthume, en 1658, fait présumer qu'elle ne fut pas rédigée en vue du public. Indice excellent de sincérité. Cette « Confession » est une adhésion calme, réfléchie, entière à la vérité du Christianisme [8].

Rawley, secrétaire et chapelain du Chancelier, s'est porté garant de son orthodoxie anglicane et de la fidélité qu'il mettait à remplir ses devoirs religieux [9]. Si, dans le domaine philosophique, Bacon a étalé et recommandé une indépendance excessive, on ne doit pas oublier par contre qu'il s'est plu à répéter souvent cette belle déclaration : « Une faible dose de Philosophie naturelle fait pencher vers l'athéisme ; mais une science plus profonde ramène à la Religion.

1. Cf. *Sermones fideles*, § XVI, B. III, 261, § 5. — *Essays*, Sp. VI, 414. — *Novum Organum*, L. II, § 29, Sp. I, 283 — B. II, 142. — *Sermones fideles*, § II, B. III, 217. — *Essays*, Sp. VI, 379. — On trouvera ces textes, qui m'ont semblé les plus suspects, et d'autres encore, cités et commentés par J. de Maistre, dans *Examen...*, Ch. xx, p. 490-501). Mais, pour en juger équitablement, il faut les rapprocher du contexte.

2. *The Characters of a believing Christian in paradoxes and seeming contradictions.* Paru séparément en 1645, puis publié dans les *Bacon's Remains* en 1648.

3. J. de Maistre, *Examen...*, Ch. xx, p. 503.

4. Emery, *Le Christianisme...*, T. I, Discours préliminaire, p. xlvii, Paris, an VII.

5. Spedding, VII, 289-291. — *Ibidem*, p. 292-297, texte de *The Characters...*

6. Cf. *supra*, p. 401, n. 2.

7. Spedding, VII, 217-226 *(Confession of Faith)* — B. III, 478-486 *(Confessio Fidei)*. Cette traduction latine est de Rawley, qui la publia dans *Opuscula varia posthuma, philosophica, civilia et theologica*, Londres, 1658, p. 205-216. — Rawley n'édita le texte anglais qu'en 1661 dans *Resuscitatio* (2e Edition).

8. « ... Quoique l'auteur vécût dans la communion de l'église protestante, il seroit difficile d'y trouver quelque article qui ne pût être avoué par un théologien de l'église romaine. » (Emery, *Le Christianime...*, Discours prélim., p. xlvi). Il est certain que cette « Confession de Foi » se rapproche beaucoup du dogme catholique. Elle pèche surtout par omission en ce qui concerne l'Eglise et l'interprétation de l'Ecriture. Cf. Sp. VII, p. 224, § *That the word of God* ; p. 225, § *That there is.* — B. III, 485-486, § 19 et 20.

9. Rawley, *Life of Bacon*, Sp. I, 14 — B. I, lxxxiii, § 20 : Interesse frequenter solebat (quum per valetudinem liceret) divinis officiis, sive privatim, sive publice celebratis, concionibus audiendis, sacræ Eucharistiæ participandæ, et tandem in fide vera, in ecclesia anglicana stabilita, placide obdormivit.

Car, tant que l'intelligence humaine n'envisage que les causes secondes, qui lui paraissent disséminées sans ordre, elle peut s'y arrêter quelque temps sans pénétrer au delà ; mais lorsqu'enfin sa contemplation s'élève à considérer l'enchaînement de ces causes liées entre elles et pour ainsi dire confédérées, force lui est de recourir à la Providence et à la Divinité [1]. » Rappelons enfin que, en 1621, Bacon composa une prière [2], pleine de foi et de confiance dans le Christ Sauveur. Après Addison on peut la trouver admirable par « l'élévation de la pensée et la grandeur de l'expression [3] ». Il était alors dans les transes du procès qui devait briser sa fortune. Cette redoutable épreuve, réveillant ses sentiments religieux, assoupis sans doute par la prospérité, lui inspira cette sorte de psaume où s'exhalent les regrets sincères d'un pécheur repentant. Dieu avait daigné le punir.

Un juge qualifié en fait de théologie protestante, le Doyen CHURCH, a porté sur la religion de Bacon un jugement qui, dans son ensemble, concorde avec celui que nous venons de formuler, et mérite d'être rapporté :

« La réponse obvie et superficielle consiste à dire que la religion de Bacon était purement officielle, simple tribut à la coutume et à l'opinion. Mais il n'en était pas ainsi. Dans sa pensée philosophique, aussi bien que dans les sentiments de son âme qui percent à travers les incidents et circonstances variés de sa vie, Bacon fut un homme religieux, d'une religion sérieuse et sincère. Son sens de la vérité et de la grandeur de la religion était aussi réel que son sens de la vérité et de la grandeur de la nature : entremêlés et inséparables, ils demandent néanmoins à être étudiés indépendamment et à part. L'appel à la maxime : *Donnez à la Foi ce qui est à la Foi*, répété dans toutes ses œuvres, depuis les premières jusqu'aux dernières, n'était pas seulement un avertissement pour empêcher de les confondre [nature et religion, raison et foi], mais encore une reconnaissance empressée des droits de chacune [4]. Les solennelles paroles religieuses : action de grâce, espérance, prière, par lesquelles se terminent souvent ses préfaces et ses exposés généraux, ne sont pas des paroles de pure

1. Verum est tamen parum philosophiæ naturalis homines inclinare in atheismum ; at altiorem scientiam eos ad religionem circumagere. Etenim intellectus humanus, dum causas secundas intuetur sparsas, interdum iis acquiescere possit nec ulterius penetrare ; verum quum tandem catenam earum connexarum inter se et confœderatarum contemplari pergat, necesse habet confugere ad Providentiam et Deitatem (*Sermones fideles*, § XVI, B. III, 259. — *Essays*, Sp. VI, 413). — Bacon a plusieurs fois exprimé cette pensée à peu près dans les mêmes termes. Cf. *De Augmentis*, L. I, Sp. 1, 436-437 — B. I, 43-44 — *Meditationes sacræ*, X, Sp. VII, 240 et 252 — B. III, 473.

2. *A Prayer or Psalm* (Sp. L. VII, 229-231) — *Precatio sive Psalmus* (B. III, 476-477). Cf. *supra*, p. 222-223, la traduction de cette prière.

3. I was infinitely pleased to find among the works of this extraordinary man a prayer of his own composing : which, for the elevation of thought and greatness of expression, seems rather the devotion of an Angel than a man (*The Tatler or Lucubrations of Isaac Bickerstraff*, n° 267, 23 Décembre 1710. Edition de Londres, 1759, t. IV. p. 444).

4. Nous avons noté que Bacon allait trop loin : il ne se contente pas de distinguer les domaines respectifs de la raison et de la foi ; il va jusqu'à les séparer. Cf. *supra*, p. 490.

commande ; elles expriment l'ardeur d'une conviction très profonde. Il est vrai qu'il accepte la religion chrétienne comme il la découvre. Les bases de la croyance, la relation entre la foi et la raison, les enquêtes plus approfondies sur le fondement de la connaissance humaine de l'Eternel et de l'Invisible, sont en dehors du cercle des choses dont il traite. Ce que nous appelons maintenant la philosophie de la religion manque dans ses écrits. En vérité, son esprit n'était pas préparé à étreindre de pareilles questions... Sa religion cependant n'était pas simplement un vague sentiment, mais le fruit d'une délibération mûrement réfléchie. C'était la religion de Hooker et d'Andrewes, religion judicieuse et comprenant les besoins de l'Eglise d'Angleterre, qui était retournée à une conception du Christianisme plus profonde et plus noble que le Calvinisme populaire de la première Réformation, et qui, quoique rudement hostile au système de la Papauté, s'efforçait, sur le terrain religieux et politique, de le juger en connaissance de cause et avec justice [1]. Le caractère délibéré de sa croyance se montre dans la remarquable Confession de Foi qu'il a laissée après lui, examen de théologie chrétienne, dont le raisonnement est serré et le style noble... Assurément sa religion a été compatible, comme elle l'a été chez d'autres, avec de graves fautes de tempérament et de caractère. Mais il est impossible de douter qu'elle ait été sincère, qu'elle ait élevé ses pensées, qu'elle ait été un refuge et un soutien au temps de l'affliction [2]. »

1. Cet effort n'apparaît pas dans les œuvres de Bacon.

2. The obvious and superficial thing to say is that his religion was but an official one, a tribute to custom and opinion. But it was not so. Both in his philosophical thinking, and in the feelings of his mind in the various accidents and occasions of life, Bacon was a religious man, with a serious and genuine religion. His sense of the truth and greatness of religion was as real as his sense of the truth and greatness of nature; they were interlaced together and could not be separated, though they were to be studied separately and independently. The call, repeated through all his works from the earliest to the last, *Da Fidei quæ Fidei sunt*, was a warning against confusing the two, but was an earnest recognition of the claims of each. The solemn religious words in wich his prefaces and general statements often wind up with thanksgiving and hope and prayer, are no mere words of course ; they breathe the spirit of the deepest conviction. It is true that he takes the religion of Christendom as he finds it. The grounds of belief, the relation of faith to reason, the profounder inquiries into the basis of man's knowledge of the Eternal and Invisible are out of the circle within which he works. What we now call the philosophy of religion is absent from his writings. In truth, his mind was not qualified to grapple with such questions... His religion was not one of mere vague sentiment ; it was the result of reflection and deliberate judgment. It was the discriminating and intelligent Church of England religion of Hooker and Andrewes, which had gone back to something deeper and nobler in Christianity than the popular Calvinism of the earlier Reformation ; and though sternly hostile to the system of the Papacy, both on religious and political grounds, attempted to judge it with knowledge and justice. This deliberate character of his belief is shown in the remarkable Confession of Faith which he left behind him : a closely-reasoned and nobly-expressed survey of Christian theology... Doubtless it was a religion which in him was compatible, as it has been in others, with grave faults of temperament and character. But it is impossible to doubt that it was honest, that it elevated his thoughts, that it was a refuge and stay in the time of trouble. » (R. W. Church, *Bacon*, Ch. vii, p. 174-176).

CHAPITRE VII

Bacon Moraliste

Ce que Bacon a dit de la Morale peut se ramener à ces deux questions :

1° Quelle fin doit être proposée aux actions humaines ? C'est ce que notre moraliste appelle la *Doctrine du modèle.*

2° Par quels moyens l'homme peut-il atteindre cette fin et réaliser dans sa conduite ce modèle ? C'est la *Géorgique* ou culture de l'âme.

Les philosophes païens se sont épuisés en disputes interminables et stériles à la recherche du souverain bien [1]. Bacon est moins ambitieux : il ne vise point à l'absolu, pas plus en morale qu'en physique. Soucieux, non pas du beau, mais de l'utile et du vrai [2], un bien relatif lui suffit, comme il se contente d'une vérité relative. « Pour découvrir les racines mêmes du bien et du mal et scruter les fibres de ces racines [3] », il restera fidèle à sa méthode expérimentale. Ne séparant point l'homme de l'univers, c'est dans les lois régissant la nature que Bacon va chercher des lumières pour établir la loi qui doit régler l'activité humaine. Avant d'en venir à la culture de l'âme, il va donc « s'efforcer d'ouvrir et de purifier les sources mêmes où nous devons puiser les notions de l'ordre moral [4] ». Il faut, pour cela, « consulter avant tout la nature des choses [5] ».

I. — DOCTRINE DU MODÈLE

« En vertu d'un appétit inné, chaque chose tend vers un double bien : l'un par lequel elle est en elle-même un tout ; l'autre par lequel elle fait partie d'un tout plus grand. Ce dernier bien est d'une nature plus noble et plus puissante, parce qu'il est ordonné à la conservation d'une forme plus vaste. Appelons le premier, bien individuel ou

1. *De Augmentis*, L. VII, C. I, Sp. I, 715-716 — B. I, 351-353, § 5-6.

2. Interim illud meminerit, quod ab initio monuimus, propositum a nobis esse non rerum pulchritudinem, sed usum et veritatem sectari. *(De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 743 — B. I, 382, § 16).

3-4-5. ... Si illi [Philosophi antiqui] (antequam ad populares et receptas notiones virtutis, vitii, doloris, voluptatis et cæterorum se applicassent), supersedissent paulisper et radices ipsas boni et mali et radicum illarum fibras indagassent, ingentem meo judicio lucem illis omnibus, quæ postea in inquisitionem ventura fuissent, affudissent ; ante omnia, si naturam rerum non minus quam axiomata moralia consuluissent... Quod, cum ab illis aut omnino omissum est aut confuse admodum tractatum fuerit, nos breviter retractabimus et fontes ipsos rerum moralium aperire et purgare conabimur *(De Augmentis*, L. VII, C. I, Sp. I, 716-717 — B. I, 353, § 7).

personnel, et le second, bien de la communauté [1]. » Ce sont des faits que Bacon invoque pour établir sa thèse. Par exemple, les corps pesants se dirigent vers la terre ; mais, pour empêcher la formation du vide, ils se porteront vers la région supérieure, « cessant de remplir leur devoir envers la terre, afin de rendre au monde entier ce qui lui est dû [2] ». Mais c'est principalement dans l'homme qu'apparaît cette prééminence du bien commun sur le bien individuel, et, dans toute la suite des siècles, aucune Religion ne l'a exaltée autant que la Religion chrétienne [3].

Ayant donc constaté qu'un appétit inné nous pousse vers un double bien, Bacon aboutit à cette formule de la Loi morale : Le bien général l'emporte sur le bien particulier. L'individu doit par conséquent se dévouer au bien de la société ; chacun doit travailler au bonheur des autres, car chaque homme n'est qu'une partie d'un tout plus grand qui est l'humanité.

A la lumière de ce principe de la supériorité du bien commun sur le bien individuel, Bacon se flatte de mettre fin à quelques-unes des plus graves controverses de la Philosophie morale [4]. Ainsi, la vie contemplative doit-elle être préférée à la vie active ? Bacon décide contre Aristote que la vie active est préférable, parce que toutes les raisons alléguées en faveur de la contemplative ne regardent que le bien privé, la dignité ou le plaisir de l'individu.

On a prétendu que notre moraliste faisait là une application antichrétienne de son principe : « Bacon a bien senti que ce n'était pas Aristote que sa critique atteignait ici, mais l'essence même du Christianisme [5]. » C'est beaucoup dire. Car l'idéal de la vie parfaite consiste en ce que les ascètes appellent la vie mixte, c'est-à-dire celle qui unit la contemplation et l'action, selon l'exemple donné par le divin Modèle, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Bacon, d'ailleurs, fait justement observer que les Ordres contemplatifs, dans l'Eglise, ne poursuivent pas seulement un but personnel, leur propre perfectionnement. Ils « répandent en outre des rayons de chaleur ou de lumière sur la société humaine [6] ». Loin de se désintéresser du bonheur de l'humanité, leur amour a, au contraire, une ampleur catholique, c'est-à-dire universelle, car ils offrent leurs prières, leurs souffrances, leurs mortifications pour attirer sur le monde les grâces et les bénédictions du Père commun.

1. Inditus est atque impressus unicuique rei appetitus ad duplicem naturam boni : alteram qua res totum quiddam est in seipsa ; alteram, qua est pars totius alicujus majoris. Atque posterior hæc illa altera dignior est et potentior, cum tendat ad conservationem formæ amplioris. Nominetur prima *Bonum individuale* sive *Suitatis*; posterior *Bonum communionis*. (*De Augmentis*, L. VII, C. I, Sp. I, 717 — B. I, 353, § 8).

2-3. *De Augmentis*, L. VII, C. I, Sp. I, 717-718 — B. I, 353-354, § 8. Cf. *infra*, p. 410.

4. *De Augmentis*, L. VII, C. I, Sp. I, 718-721 — B. I, 354-358, § 9-13. — Cf. *supra*, p. 337.

5. G. Fonsegrive, *François Bacon*, p. 292.

6. Contemplativam vero quod attinet meram et in seipso terminatam, quæque radios nullos sive caloris sive luminis in societatem humanam diffundat, nescit eam certe Theologia. (*De Augmentis*, L. VII, C. I, Sp. I, 719 — B. I, 355, § 9).

Pour traiter du bien individuel Bacon part également d'un fait que lui fournit l'observation de la nature. Toute chose recherche instinctivement un triple bien : se conserver, se perfectionner et se multiplier. Il en va de même pour l'homme. La conservation de l'être et son perfectionnement constituent le bien passif [1] ; la multiplication de l'être, le bien actif. Ce dernier l'emporte sur les précédents, parce que, pour l'obtenir, l'homme est obligé de sortir de lui-même et d'agir au dehors. Aussi ce bien actif, quoique individuel, coïncide parfois avec le bien général, parce qu'il produit souvent des œuvres de bienfaisance. Il y a cependant entre eux cette différence que la plupart des hommes accomplissent ces œuvres de bienfaisance, non pour aider les autres et les rendre heureux, mais en vue d'accroître leur propre puissance [2]. De là les funestes conséquences qu'entraîne la gigantesque ambition qui emporte les grands perturbateurs du monde, tel Sylla et bien d'autres [3].

D'après Bacon, le nom de *vertu* s'applique proprement à l'état d'une âme bien disposée par rapport à elle-même, tandis que le nom de *devoir* convient mieux à l'état d'une âme bien disposée à l'égard des autres [4]. Il distingue les devoirs en deux grandes catégories : devoirs communs à tous les hommes et devoirs professionnels, relatifs aux divers emplois et situations [5]. Il regrette qu'en parlant des devoirs particuliers on ait jusqu'ici négligé de signaler les ruses, les manquements, les vices qui y sont opposés, et il demande qu'on comble ce « desideratum » en composant « une *Satire sérieuse* ou *Traité de l'intérieur des choses* [6] ». Lui-même s'est chargé de la besogne, en publiant ses *Essais*, que nous apprécierons tout à l'heure.

II. — GÉORGIQUE DE L'AME

Après avoir déterminé et décrit le bien, qu'on doit se proposer comme modèle et idéal, Bacon en vient à indiquer les moyens de le réaliser [7]. Ici encore il s'appuie sur des exemples tirés de l'observation des choses de la nature.

« Le cultivateur n'a aucune prise ni sur la nature du sol ni sur la

1. *De Augmentis*, L. VII, C. II, Sp. I, 724-726 — B. I, 360-363, § 3-6.
2. *De Augmentis*, L. VII, C. II, Sp. I, 723-724 — B. I, 360, § 2.
3. Siquidem gigantea illa animi conditio, qua abripiuntur magni isti orbis terrarum perturbatores, (qualis fuit L. Sylla et plurimi alii)... *(De Augmentis*, L. VII, C. II, Sp. I, 724 — B. I, 360, § 2).
4. Siquidem vocabulum *officii* magis proprie attribuitur animo bene disposito erga alios ; vocabulum *virtutis* animo intra se recte formato et composito (De *Augmentis*, L. VII, C. II, Sp. I, 726 — B. I, 363, § 7).
5. *De Augmentis*, L. VII, C. II, Sp. I, 727-731 — B. I, 364-369, § 8-12.
6. Hanc autem partem de cautelis et vitiis respectivis inter desiderata numeramus, eamque nomine *Satiræ seriæ* sive *Tractatus de interioribus rerum* appellabimus. *(De Augmentis*, L. VII, C. II, Sp. I, 730 — B. I, 367-368).
7. Bacon s'étonne qu'on ait jusqu'à lui négligé cette partie de la morale. Il montre par là sa complète ignorance des œuvres ascétiques, où les maîtres de la vie spirituelle ont indiqué en détail les moyens de « cultiver l'âme » pour lui faire produire des actes de vertu *(De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 732 — B. I, 370, § 2).

température de l'air, pas plus que le médecin sur le tempérament et la constitution naturelle du malade ou sur les divers accidents. Or, s'il s'agit de la culture de l'âme et de la cure de ses maladies, trois considérations viennent à l'esprit : les différences caractéristiques des dispositions, les passions et les remèdes ; de même dans la médication des corps, on envisage trois choses : la complexion ou constitution du malade, la maladie et le traitement. De ces trois choses la dernière seule est en notre pouvoir ; les deux autres ne dépendent pas de nous. Cependant il ne faut pas s'enquérir avec moins de diligence des choses qui ne sont pas en notre pouvoir que de celles qui lui sont soumises. Car la connaissance exacte et lucide de la complexion et de la maladie doit servir de base à la science des remèdes, pour en faciliter l'application et en assurer le succès [1]. »

Ce passage est singulièrement significatif : la morale pratique y apparaît comme la médecine de l'âme. Aussi Bacon recommande, pour l'étude de l'âme, des procédés analogues à ceux qui sont employés pour connaître le corps.

De même que le médecin, pour pénétrer les secrets de l'organisme humain, dissèque des cadavres, ainsi, pour scruter les mystères du cœur et de l'esprit de l'homme, le moraliste doit en faire une savante et fidèle dissection [2]. Autrement, il imiterait la téméraire conduite des empiriques, qui administrent les mêmes remèdes à tous les malades, quelle que soit leur constitution [3].

Le médecin étudie ensuite les symptômes, les progrès et les complications des différentes maladies. Le moraliste fera de même pour les affections et les passions qui sont les maladies de l'âme [4].

Enfin, pour aider la nature à vaincre les maux qui l'épuisent, le médecin emprunte à la nature même des remèdes appropriés. De même Bacon énumère les causes qui ont le plus d'efficacité pour la réforme des mœurs : la coutume, l'exercice, l'habitude, l'éducation, l'émulation, la vie en commun, l'amitié, la louange, le blâme, l'exhortation, la réputation, les lois, les livres, les études [5]. Tous ces remèdes

1. Agricolæ nullum est imperium aut in naturam soli aut in aëris temperies ; itidem nec medico aut in crasin et constitutionem naturalem ægri aut in accidentium varietatem. At, in cultura animi et morbis ejus persanandis, tria in considerationem veniunt : characteres diversi dispositionum, affectus et remedia, quemadmodum et in corporibus medicandis proponuntur illa tria, complexio sive constitutio ægri, morbus et curatio. Ex illis autem tribus postremum tantum in nostra potestate situm est, priora duo non item. Verum et in illis ipsis, quæ in potestate nostra non sunt, non minus diligens facienda est inquisitio, quam in illis quæ potestati nostræ subjiciuntur. Etenim illorum perspicax et accurata cognitio substernenda est doctrinæ de remediis, ut eadem commodius et fœlicius applicentur *(De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 733 — B. I, 370-371, § 3).

2. ... Ut fiat tanquam artificiosa et accurata ingeniorum et animorum dissectio, atque ut dispositionum in hominibus individuis secreta prodantur... *(De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 734 — B. I, 372, § 4).

3. Id autem nunc tandem fieri oportet, nisi forte imitari velimus temeritatem empiricorum, qui iisdem utuntur medicamentis ad ægrotos omnes, cujuscunque sint constitutionis *(De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 735 — B. I, 373).

4. *De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 735-737 — B. I, 374-375, § 6.

5. *De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 737-738 — B. I, 375-377, § 7-12.

moraux agissent plus ou moins sur l'âme, sa volonté, ses tendances. Bacon n'insiste que sur l'habitude, dont il montre bien la puissance thérapeutique. C'est un remède particulièrement efficace, parce que l'habitude, finissant par devenir une seconde nature, supplante la première. Notre moraliste recommande quatre moyens pratiques pour contracter des habitudes nouvelles [1].

Dernière similitude : il y a entre le bien de l'âme et le bien du corps une certaine relation et convenance. Quand l'âme est en parfait état, soit qu'elle ne l'ait jamais perdu, soit qu'elle l'ait recouvré par une complète guérison, elle jouit, comme le corps bien dispos, d'un quadruple avantage : santé, beauté, vigueur et vive sensibilité pour le plaisir honnête. Mais il est rare que tout cet ensemble de qualités soit réuni dans le même individu, parce que l'état parfait n'est réalisé qu'exceptionnellement [2].

Bacon propose, en terminant, un chemin qui lui semble le plus court et le meilleur pour arriver à l'état le plus voisin de la perfection. Le voici : Il faut diriger ses actions et sa vie par des fins droites et honnêtes. L'âme constamment fidèle à cette résolution se formera peu à peu par le même acte à toutes les vertus à la fois. Au contraire, quand on veut les acquérir une à une par l'habitude, pendant qu'on s'exerce à la tempérance, on fait peu de progrès dans la force et les autres vertus [3].

Bacon tâche d'éclaircir sa pensée par une double comparaison. « Lorsqu'il sculpte ou grave le portrait d'un homme, le statuaire ne façonne que la partie dont sa main est actuellement occupée, et non les autres : par exemple, s'il figure la face, le reste du corps demeure une pierre informe et grossière, tant qu'il n'en est pas encore arrivé là. Tout autrement procède la nature : quand elle forme une fleur ou un animal, sa vertu féconde ébauche en même temps toutes les parties [4]. »

Cependant l'idée de Bacon ne se dégage nettement que lorsqu'il ajoute plus loin, sans ambages, qu'il faut aspirer à devenir semblable à Dieu par l'amour et la charité [5]. Car la charité, « lien de perfection » (S. Paul, *Ep. aux Coloss.*, III, 14), unit et coordonne toutes les vertus [6]. Aussi quiconque sera embrasé du feu de la charité vraie, s'élèvera, grâce à elle, à une perfection plus haute que par tout l'appareil compliqué de la science morale [7].

1. Voir note 5, page précédente.
2. *De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 743-744 — B. I, 383, § 17.
3. *De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 740-742 — B. I, 379-383, § 15-16.
4. Quemadmodum enim statuarius, quando simulachrum aliquod sculpit aut incidit, illius solummodo partis figuram effingit circa quam manus occupata est, non autem cæterarum, (veluti si faciem efformet, corpus reliquum rude permanet et informe saxum, donec ad illud quoque pervenerit) ; e contra vero natura, quando florem molitur aut animal, rudimenta partium omnium simul parit et producit. *(De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 741 — B. I, 380).
5-6. *De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 741-742 — B. I, 381.
7. Sic proculdubio , si animus cujuspiam fervore charitatis veræ incendatur, ad majorem perfectionem evehetur quam per universam Ethicam doctrinam... *(De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 742 — B. I, 381).

III. — CRITIQUE GÉNÉRALE

Au cours de cette esquisse de la Morale individuelle et sociale, Bacon s'autorise plus d'une fois de la Religion chrétienne. Nous constations tout à l'heure qu'il semble faire de la charité le couronnement de l'édifice dessiné par lui. Il lui a donné pour base ce principe fondamental : Le bien général l'emporte sur le bien particulier. Ici encore il se réclame solennellement du Christianisme : « Aucune philosophie, aucune secte, aucune religion, aucune loi, aucune discipline, n'a, dans toute la suite des âges, exalté le bien commun et rabaissé le bien individuel, autant que la sainte Foi chrétienne [1]. »

Ailleurs Bacon fait cette déclaration : « Il est hors de doute qu'une grande partie de la loi morale est trop sublime pour que la lumière naturelle puisse s'élever jusque-là [2]. » Sans doute une lumière naturelle, lumière intérieure de la conscience, éclaire l'âme humaine ; mais ce n'est qu'une étincelle et comme un reste de notre première pureté. Grâce à elle l'âme peut entrevoir la perfection de la loi morale. A cette lueur elle discerne, jusqu'à un certain point, les vices que la loi morale réprouve, plutôt que les devoirs qu'elle prescrit [3]. Aussi c'est à la Révélation divine qu'il appartient d'interpréter plus parfaitement la loi morale [4].

Traitant des rapports de la Science et de la Foi, de la Philosophie et de la Théologie, Bacon, nous l'avons vu, ne se borne pas, comme il conviendrait, à les distinguer ; il se prononce pour la séparation [5]. Ici, il est plus circonspect. Après avoir constaté que la Morale naturelle et la Théologie sacrée ont des domaines différents, il proclame la subordination de la Morale à la Théologie. « La cure des âmes » est la fonction propre de la Théologie. Mais qui empêche la Théologie de recevoir à son service la Philosophie morale comme une prudente domestique et une suivante fidèle, toujours prête à lui obéir au moindre signe ? Cependant, dans une maison, bien des choses sont abandonnées au jugement et aux soins de la servante. De même, la Morale, tout en rendant obéissance à la Théologie et en se montrant docile à ses préceptes, peut, sans sortir de ses propres limites, lui fournir des docu-

1. Nulla omnibus sæculis reperta est vel philosophia, vel secta, vel religio, vel lex aut disciplina, quæ in tantum communionis bonum exaltavit, bonum vero individuale depressit, quantum sancta Fides Christiana *(De Augmentis*, L. VII, C. I, Sp. I, 717 — B. I, 354, § 8).

2. Quare nec illud dubitandum magnam partem legis moralis sublimiorem esse, quam quo lumen naturæ ascendere possit... Lumen naturæ... quatenus animæ humanæ interno affulget instinctu, secundum legem conscientiæ, quæ scintilla quædam est et tanquam reliquiæ pristinæ et primitivæ puritatis. In quo posteriore sensu præcipue particeps est anima lucis nonnullæ ad perfectionem intuendam et discernendam legis moralis ; quæ tamen lux non prorsus clara sit, sed ejusmodi ut potius vitia quadamtenus redarguat, quam de officiis plane informet. Quare Religio, sive mysteria spectes sive mores, pendet ex Revelatione divina *(De Augmentis*, L. IX, C. I, Sp. I, 831 — B. I, 477-478).

3-4. *De Augmentis*, L. IX, C. I, Sp. I, 830-831 — B. I, 476-478, § 4.

5. *Novum Organum*, L. I, § 89, Sp. I, 196-197 — B. II, 52.

ments sains et utiles [1]. Bref, la Théologie est et reste la maîtresse ; la Morale doit se conduire en servante soumise, mais sans perdre toute initiative.

Assurément la Théologie et la Morale naturelle se meuvent dans des sphères différentes. Bacon a donc raison de distinguer leur domaine respectif. Il reconnaît à la première la prééminence qui lui est due. C'est fort bien. Mais cet hommage semble demeurer platonique. Sans doute, la morale évangélique ne détruit pas les éléments sains de la morale naturelle. Non ; elle les englobe, les complète et les surélève. Bacon, se posant comme chrétien, devait savoir que, dans l'ordre actuel, qui est celui de la Révélation, la morale purement rationnelle est tout à fait insuffisante. Sans doute encore, la fin immédiate et directe de la société civile est de procurer le bien public en ce monde. Mais, en s'efforçant de promouvoir la prospérité temporelle, c'est-à-dire en mettant les citoyens dans des conditions qui favorisent leur développement physique, intellectuel et moral, un Etat chrétien ne saurait perdre de vue la fin dernière de l'homme, la béatitude extra-temporelle, qui domine et doit régler toute activité, soit privée, soit sociale. Par conséquent, tout en procurant aux associés les moyens nécessaires à leur perfectionnement naturel sur cette terre, son devoir est d'écarter tout ce qui pourrait faire obstacle à l'obtention de la fin suprême surnaturelle.

Or, malgré ses protestations verbales de respect envers le Christianisme, Bacon, pratiquement, fait abstraction de l'ordre surnaturel. En paroles il décerne les plus beaux éloges à la charité ; mais, en fait, c'est à l'amour de l'humanité, à la philanthropie qu'il pousse. Dans le but qu'il fixe à la morale comme à la science, notre réformateur, trop préoccupé de l'utilité sociale, borne son horizon à la terre, sans aucun souci de la félicité éternelle. Par la science il rêve d'établir le règne de l'homme sur la nature sensible ; par la morale il veut procurer le bonheur terrestre de l'humanité.

Cependant, comme la position prise par Bacon n'est pas exclusive de la Religion révélée, je n'irai pas, avec quelques-uns [2], jusqu'à qualifier sa Morale d'antichrétienne. Je l'appellerai plutôt neutre, ou, comme on dit aujourd'hui, areligieuse.

La maxime de la prédominance du bien commun sur le bien particulier forme vraiment le trait caractéristique de la Morale baconienne. Autrement dit, Bacon, repoussant le principe de l'intérêt

1. Quod si quis objiciat animorum curationem Theologiæ sacræ munus esse, verissimum est quod asserit ; attamen Philosophiam moralem in famulitium Theologiæ recipi instar ancillæ prudentis et pedissequæ fidelis, quæ ad omnes ejus nutus præsto sit et ministret, quid prohibeat ? Etenim quemadmodum in Psalmo habetur, quod *oculi ancillæ perpetuo ad manus dominæ respiciunt*, cum tamen minime dubium sit, quin haud pauca ancillæ judicio et curæ relinquantur ; eodem modo et Ethica obsequium Theologiæ omnino præstare debet ejusque præceptis morigera esse ; ita tamen ut et ipsa, intra suos limites, haud pauca sana et utilia documenta continere possit. *(De Augmentis*, L. VII, C. III, Sp. I, 732 — B. I, 370, § 1).

2. Cf. G. Fonsegrive, *François Bacon*, p. 302 sqq.

personnel, fait reposer la Morale sur l'utilité sociale ou même sur le bonheur de l'humanité. C'est là un fondement ruineux. L'intérêt même général ne peut être le principe de la loi morale, ni la source des droits et des devoirs. La loi morale doit être obligatoire, absolue, claire et pratique. Or l'intérêt même général n'a point ces caractères. Bien plus, il peut être en contradiction avec la justice : par exemple, la motion de Thémistocle, proposant aux Athéniens de brûler la flotte de leurs alliés, était une iniquité favorable aux intérêts immédiats d'Athènes. Cette doctrine ouvre la porte à toutes les injustices et à toutes les tyrannies, en vertu de la maxime : *Salus populi suprema lex esto.* La théorie de Bacon méconnaît donc brutalement la valeur et la dignité de la personne humaine, et partant le droit individuel et le droit familial. Ce n'est pas en tant qu'être sociable, mais en tant qu'être moral que l'homme possède des droits. L'individu est logiquement et réellement antérieur à la société, et par conséquent aussi ses droits naturels et primitifs, qui sont fondés sur sa nature de personne morale. De même pour la famille. La société ne crée pas ces droits primordiaux : son rôle est de les reconnaître et de les protéger.

La grande erreur de Bacon a été de vouloir tirer, par voie d'induction et d'analogie, les principes du bien moral, du devoir et du droit, des lois physiques de l'univers, sous prétexte que l'homme n'est qu'une partie de ce grand tout. Une fois de plus son empirisme étroit l'a égaré. Ce n'est pas par le dehors, par ses côtés extérieurs, qu'il fallait considérer l'homme. C'est la conscience que Bacon aurait dû interroger, c'est la nature intime de l'homme qu'il aurait dû scruter. Observateur attentif, il eût alors découvert que le bien en soi ou bien rationnel, c'est-à-dire ce qui est conforme à la nature raisonnable de l'homme, est le principe de la loi morale [1]. Conséquemment, la convenance ou la disconvenance avec la nature raisonnable de l'homme est le fondement prochain et immédiat de la distinction du bien et du mal. Mais le fondement ultime c'est Dieu lui-même, car l'ordre essentiel des choses repose, en dernière analyse, sur l'essence même de Dieu. En procédant ainsi, Bacon aurait vraiment tenu la solennelle promesse qu'il avait faite de consulter « la nature des choses » *(natura rerum)* [2] mieux que ses devanciers, pour « explorer les racines mêmes du bien et du mal » *(radices ipsas boni et mali... indagare)* [3]. Mais, pour cet empiriste borné, l'étude « de la nature des choses » ne s'étendait pas au delà des lois physiques qui régissent le monde visible.

Après cette critique générale, il convient d'examiner à part le Traité que Bacon a intitulé l'*Artisan de sa fortune* ou l'*Art de s'avancer dans la vie*, et ses *Essais politiques et moraux.*

IV. — L'ARTISAN DE SA FORTUNE

Fondée sur l'intérêt, la Morale de Bacon ne saurait avoir de consistance, car l'intérêt n'a pas de règles fixes : il s'inspire des circon-

1. Cf. G. Sortais, *Traité de Philosophie*, T. II, Morale, nos 41, 43, § C, 44, § B, 2-3. *De Augmentis*, L. VII, C. I, Sp. I, 716-717 — B. I, 353, § 7.

stances. Il ne faut donc pas s'étonner si nous voyons notre moraliste utilitaire, oubliant en pratique le grand principe qu'il a si fortement prôné : la supériorité du bien public sur le bien privé, montrer une singulière complaisance à réduire en préceptes l'art de faire son chemin. Bien plus, l'on doit s'attendre à le trouver assez coulant sur l'emploi des moyens. Pour faire la preuve de cette double assertion, il suffit de feuilleter le Traité qu'il a esquissé sur *l'Art de s'avancer dans la vie* [1]. Ses *Essais de Politique et de Morale* fournissent aussi un appoint qui n'est pas négligeable, sans compter certaines maximes équivoques qu'on peut glaner çà et là [2]. Bacon sera lui-même son accusateur : nous allons le juger d'après ses propres paroles.

A qui veut devenir un bon artisan de sa fortune *(Faber fortunæ)*, il ne suffit pas de se bien connaître soi-même ; « il faut encore qu'il sache se faire valoir, se produire, se façonner et se modeler avantageusement et prudemment [3] ». Pour former son apprenti politique, c'est-à-dire un homme capable d'asseoir sa propre fortune [4], Bacon l'initie à mille petites roueries et manèges. Par-dessus tout qu'il s'étudie à en jouer avec à-propos et décence. Il y parviendra si les louanges qu'il se donne ont un certain air de candeur et d'ingénuité plein de naturel ; s'il hasarde ces éloges quand il est environné de périls (comme c'est le cas, dans une expédition, au milieu de gens de guerre), ou lorsqu'il est en butte aux traits brûlants de l'envie ; si les paroles à son avantage semblent lui avoir échappé, comme s'il les disait en pensant à autre chose, sans paraître les prendre au sérieux, et en se gardant bien d'insister ; s'il mêle adroitement aux éloges quelques critiques et plaisanteries ; si enfin il paraît ne pas se louer de son propre mouvement, mais y avoir été provoqué par les insolences et les outrages dont les autres l'ont harcelé. Tout cela ne contribue pas peu à augmenter la réputation d'un homme [5].

Ces conseils sur l'art de se pousser dans le monde, l'insistance et la désinvolture que Bacon met à décrire ces raffinements de vanité égoïste, ne laissent pas que de choquer. Sentant qu'il a dépassé les bornes, notre philosophe va au-devant du reproche qu'il mérite :

1. *Faber Fortunæ* sive *Doctrina de Ambitu Vitæ*. Cf. *De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 771-791 — B. I, 414-438, § 9-39.

2. Par exemple, voir dans *De Augmentis*, L. VI, C. III, *Exempla Antithetorum*, XVII et XVIII, Sp. I, 695 — B. I, 329-330.

3. Neque vero *nosse seipsum* homini sufficit ; sed ineunda etiam est ratio secum quomodo se *ostentare, declarare*, denique *flectere se et effingere* commode et prudenter possit. *(De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 779 — B. I, 424, § 25).

4. Idem et nos in politico instruendo præstitimus ; *politico* (inquam) quoad fortunam propriam *(De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 789 — B. I, 435, § 37).

5. Quod si ista, de qua loquimur, *sui ostentatio* decenter et cum judicio regatur : exempli gratia, si nativum quendam pectoris candorem et ingenuitatem præ se ferat ; aut si illis temporibus adhibeatur, vel cum pericula circumstent (ut apud viros militares in bellis) aut cum alii invidia flagrent ; aut si verba, quæ ad laudes proprias pertinent, tanquam aliud agenti excidisse videantur minimeque vel serio vel prolixe nimis iis insistatur ; aut si ita quis se laudibus honestet, ut simul etiam censuris et jocis erga se non abstineat ; aut si denique hoc facit non sponte, sed tanquam lacessitus et aliorum insolentiis et contumeliis provocatus ; non parvum certe hæc res existimationi hominis cumulum adjicit. *(De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 780 — B. I, 424-425).

« Le blâme, déclare-t-il sans façon, ne peut venir que d'un esprit faible ou d'un moraliste sans doute trop rigide [1]. » Mais Bacon se critique lui-même en appelant l'art, qu'il recommande, de ce mot malsonnant : *Ostentatio virtutis*. La vérité d'ailleurs lui a arraché cet aveu qui le condamne : « Il faut certainement quelque art pour se faire valoir sans s'attirer le mépris des autres ni provoquer leur dégoût ; et toute ostentation, allât-elle jusqu'au premier degré de la vanité, est plutôt un vice en Morale qu'en Politique [2]. » Comme si la Politique était en dehors ou au-dessus de la Morale ! En entendant émettre cette maxime étrange, on ne peut se défendre d'en faire l'application au Chancelier d'Angleterre : ne serait-elle pas un écho discret de la manière dont il comprit et pratiqua la vie publique ?

Mais ce n'est point assez de savoir mettre en évidence ses qualités ; le soin de cacher ses défauts n'a pas une moindre importance. « Si donc nous apercevons en nous quelque déficit, efforçons-nous de le dissimuler à l'ombre de la vertu voisine, en lui empruntant son habit et son rôle. Par exemple, l'homme tardif et pesant se fera passer pour grave ; l'indolent pour un homme doux, et ainsi des autres défauts [3]. »

Il est une qualité qu'il faut acquérir et développer, fût-ce au prix des plus grands efforts, si l'on tient à réussir. C'est la souplesse, la versatilité qui permet de se plier « aux occasions opportunes [4] ». Il est des natures « pour ainsi dire visqueuses et noueuses [5] », partant incapables de s'adapter aux circonstances changeantes de la vie. Rien de plus préjudiciable à l'avancement que « cette raideur et cette viscosité [6] ». Aussi, en vertu des contraires, « rien de plus politique que de rendre les roues de son âme concentriques aux roues de la fortune et tournant avec elles [7] ». Voilà Bacon passé maître en fait d'opportunisme. Ici encore on a la pénible impression que le philosophe n'a eu qu'à se souvenir du chancelier.

Bacon ne s'en est point tenu là. Quand l'intérêt est en jeu, il ne se fait pas scrupule d'approuver l'emploi de moyens condamnables, comme le mensonge, la dissimulation, la haine, la vengeance, la perfidie. Quelques citations d'une clarté accablante vont justifier cette grave accusation.

1. Verum hujusmodi *ostentationem* virtutis utcunque aliquis infirmiore judicio et nimium fortasse ethicus improbaverit... *(De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 780 — B. I, 425, § 26).

2. Indiget certe res hæc arte nonnulla, ne tædium et contemptum pariat ; ita tamen ut ostentatio quæpiam, licet usque ad vanitatis primum gradum, vitium sit potius in Ethicis quam in Politicis. *(De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 780 — B. I, 424, § 25).

3. Quare, si quem defectum in nobis ipsis perceperimus, opera danda ut personam et prætextum virtutis finitimæ mutuemur, sub cujus umbra lateat. Verbi gratia, tardo gravitas prætexenda, ignavo lenitas, et sic de cæteris, *(De Augmentis*, L. VIII, C II, Sp. I, 781 — B. I, 426).

4-5-6. Totis viribus certe incumbendum ut animus reddatur occasionibus et opportunitatibus obsequens... Suopte ingenio sunt viscosi et nodosi et ad versandum inepti... Verum ista animi viscositas et renitentia, a quacunque illa tandem radice pullularit, rebus gerendis et fortunæ hominum est damnosissima. *(De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 783 et 784 — B. I, 429 et 430, § 29).

7. ... Nihilque magis politicum quam animi rotas reddere cum rotis fortunæ concentricas et simul volubiles *(De Augmentis*, L. VIII, C. II, 784 — B. I, 430, § 29).

De tous les moyens propres à dérober aux autres leurs secrets, le meilleur est d'opposer la feinte à la feinte, conformément à ce proverbe espagnol : « Dis un mensonge, et tu arracheras la vérité [1]. »

Mieux vaut traiter une affaire verbalement que par lettre, « lorsqu'on veut se réserver la liberté de désavouer ou d'interpréter ce que l'on aura avancé [2] ».

« Il est des cas, comme le remarque Tite-Live à propos d'Antiochus et des Etoliens, où des mensonges, répandus des deux côtés à la fois, peuvent être d'une grande utilité [3]. »

« Le meilleur tempérament et la meilleure combinaison c'est d'avoir une réputation de franchise, l'habitude de la discrétion, le talent de dissimuler à propos et même de feindre, s'il n'y a pas d'autre remède à la situation [4]. »

« Pour donner de soi aux autres une haute idée et maintenir son droit en toutes circonstances, rien, à mon avis, n'importe plus que de ne pas désarmer, mû par un sentiment excessif de douceur et de bonté qui nous expose aux injustices et aux affronts. Bien plus, il est avantageux, en toute occasion, de lancer quelques étincelles, de montrer qu'on a une âme libre et généreuse, où le piquant et le mielleux se trouvent en proportion égale. Cette attitude pleine de vigueur d'une âme toujours prête et prompte à se venger des affronts s'impose comme une nécessité inévitable à certaines gens, à cause d'une tache inhérente à leur personne ou à leur situation. Tel est le cas des difformes, des bâtards et de ceux qui sont marqués d'une note infamante. Aussi voit-on communément cette sorte de gens, si le courage ne leur manque pas, parvenir au succès [5]. »

Bacon conseille au courtisan, qui a encouru la colère du prince, de l'apaiser par les moyens suivants, dont il ne semble pas soupçonner l'odieux : « Qu'adroitement il rejette la faute elle-même sur les autres,

1. Ac ante omnia sinus animi excutit, si simulatio simulationem impulerit, juxta adagium illud Hispanorum : *Dic mendacium et erues veritatem. (De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 774 — B. I, 418, § 13).

2. It is generally better to deal by speech than by letter..., where a man will reserve to himself liberty either to disavow or to expound. *(Essays,,,.* § XLVII. *Of Negociating*, Sp. VI, 492-493. — Cf. *Sermones fideles*, § XLV, B. III, 350-351).

3. Again, as Titus Livius noteth in the case of Antiochus and the Ætolians, *The are sometimes great effects of cross lies. (Essays...,* § LIV. *Of Vain-Glory*, Sp. VI, 503. Cf. *Sermones fideles*, § LII, B. III, 364).

4. The best composition and temperature is to have openness in fame and opinion, secrecy in habit, dissimulation in seasonable use and a power to feing, if there be no remedy *(Essays...*, § VI. *Of Simulation and Dissimulation*, Sp. VI, 389. — Cf. *Sermones fideles*, § VI, B. III, 230).

5. ... Ut scilicet specimen sui quis edat coram aliis illustre et jus suum in omnibus retineat, nihil magis interesse judico quam ne quis per nimiam suam naturæ bonitatem et suavitatem se exarmet et injuriis et contumeliis exponat ; quin potius in omnibus aliquos animi liberi et generosi, et non aculei minus quam mellis intra se gestantis, igniculos subinde emittat. Quæ quidem munita vitæ ratio, una cum prompto et parato ad se a contumeliis vindicandum animo, aliquibus ex accidente imponitur et necessitate quadam inevitabili, propter aliquid infixum in persona aut fortuna sua ; veluti fit in deformibus et spuriis et ignominia aliqua mulctatis ; unde hujusmodi homines, si virtus non desit, fœlices plerumque evadunt *(De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 782 — B. I, 427, § 27).

ou qu'il insinue qu'elle a été commise sans mauvaise intention, ou encore qu'il fasse ressortir la malice de ceux qui l'ont dénoncé au roi ou ont démesurément aggravé la chose [1]. »

En terminant son Traité sur l'*Art de faire sa fortune* (qu'en style familier on qualifierait aujourd'hui de Code de « l'arrivisme »), Bacon croit bon d'avertir le lecteur que les préceptes choisis et proposés par lui appartiennent tous au genre des procédés honnêtes *(omnia ex genere eorum esse quæ bonæ artes vocantur)* [2]. Il blâme Machiavel d'avoir approuvé l'hypocrisie et l'usage des moyens malhonnêtes *(malæ artes)* [3]. Puis, il recommande à ceux qui s'agitent et se dépensent pour établir leur fortune, d'avoir sans cesse présente à la pensée cette maxime : « Tout n'est que vanité et tourment d'esprit [4]», et il les engage à « élever leurs regards vers les jugements divins et l'éternelle Providence, dont la sagesse déjoue très souvent les machinations des impies et réduit à néant leurs desseins pervers, bien qu'ils soient combinés avec profondeur [5] ». Enfin, il en appelle successivement à la Théologie, qui publie ce précepte : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et le reste vous viendra par surcroît », et à la Philosophie, qui ordonne quelque chose de semblable : « Cherchez d'abord les biens de l'âme ; quant aux autres, ou ils viendront aussi, ou ils ne nuiront pas [6]. »

Après avoir formulé des préceptes ou des conseils d'une moralité suspecte ou même absolument condamnable, dont on a lu plus haut des échantillons très suggestifs, comment Bacon peut-il se targuer de n'avoir inculqué que des procédés du genre honnête ? Après avoir montré tant d'admiration pour le bien commun et l'intérêt général, comment ose-t-il afficher tant de complaisance pour le bien individuel et l'intérêt privé ? Après avoir étalé une condescendance si encourageante à l'égard des utilitaires et des « arrivistes », comment se permet-il d'évoquer brusquement, aux yeux de ces égoïstes résolus, la perspective des jugements de Dieu, et de leur rappeler les plus hautes maximes de la Théologie sacrée et de la Philosophie profane ?

De bonne foi, le philosophe anglais, si perspicace, a-t-il pu vraiment se faire une illusion aussi grossière sur la valeur de ses préceptes et de ses conseils ? On dirait plutôt qu'il veut jeter de la poudre aux yeux et cherche à donner le change aux lecteurs superficiels. Cette conjecture trouve une sérieuse confirmation dans l'insistance même avec laquelle notre moraliste donne son avertissement final [7],

1. ... Culpam ipsam aut sagaciter in alios transferat, aut animo illam non malo commissam esse insinuet, aut etiam malitiam illorum, qui ipsum regi detulerunt vel rem supra modum aggravarunt, indicet. *(De Augmentis*, L. VIII, C. II, Parab. XVI, Sp. I, 760 — B. I, 401.)

2-3. *De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 789 — B. I, 435, § 38. — Auparavant, Bacon loue Machiavel comme observateur. Cf. *De Augmentis, Ibidem*, Sp. I, 769 — B. I, 411, § 4.

4-5. ... Ad divina judicia et providentiam æternam oculos attolere debent, quæ sæpissime impiorum machinationes et consilia prava, licet profunda, subvertit et ad nihilum redigit... *(De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 790 — B. I, 436, 437).

6. *De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 791 — B. I, 438.

7. Enimvero illud utique monendum... *(De Augmentis*, L. VIII, C. II, Sp. I, 789-790 — B. I, 435-436, § 38).

et aussi dans l'étrangeté de l'évocation des jugements divins, laquelle est si mal amenée qu'elle produit l'effet d'un pur ornement de rhétorique, plaqué là pour couvrir la médiocrité et l'inconvenance de la doctrine utilitaire qui vient d'être exposée.

Quant aux préceptes et aux conseils qui ne prêtent pas le flanc à la critique, leur ensemble constitue ce que l'on pourrait nommer le manuel de la prudence et de l'habileté mondaines. Un plat égoïsme les inspire et les imprègne. C'est dire qu'ils s'autorisent d'une conception étroite, terre à terre, incapable de suggérer de hautes vertus et de former des caractères généreux.

V. — LES ESSAIS POLITIQUES ET MORAUX

Il ne faudrait pas croire que les *Essais* de Bacon soient uniquement « l'expression d'une sagesse quelque peu cynique, qui s'intéresse vivement à l'inconstance, aux illusions et à la déloyauté régnant dans le monde, et qui incline à s'amuser de leur spectacle [1] ». C'est bien la note dominante. Mais on y trouve aussi des accents plus relevés.

Pour faire diversion à ses travaux de philosophie naturelle et aux soucis de ses fonctions publiques, Bacon aimait à écrire, au jour le jour, les réflexions que lui suggéraient ses lectures variées ou les incidents de la vie réelle. Il était en bonne place pour observer la conduite des grands personnages et découvrir les secrets ressorts qui les font mouvoir.

Si Bacon se décida à publier, dès 1597, les fruits de ses réflexions, avant leur parfaite maturité, c'est, déclare-t-il à son frère aîné, pour devancer une édition furtive qui pourrait nuire à sa réputation : « Je fais en ce moment comme le propriétaire d'un verger mal entouré, qui, pour prévenir les voleurs, cueillerait ses fruits avant qu'ils fussent mûrs [2]. » Le recueil, qui ne comptait que dix morceaux ou fragments, parut sous le titre modeste d'*Essais*. Ce titre semble emprunté au livre de Montaigne [3], que Bacon cite plusieurs fois et qui lui était familier [4]. Il l'intitula plus tard : *Essais ou Conseils civils et*

1. It is none the less that their wisdom [of *Essays*] is of a somewhat cynical kind, fully alive to the slipperiness and self-deceits and faithlessness, which are in the world, and rather inclined to be amused at them. (R. W. Church, *Bacon*, Ch. ix, p. 216).

2. I doe nowe like some that have an Orcharde il neighbored, that gather their fruit before it is ripe, to prevent stealing. (*The Epistle Dedicatorie*, 30 janv. 1597). Cf. Sp. VI, 523.

3. La première édition des *Essais* de Montaigne est de 1580.

4. « Montaigne a, je crois, préparé les voies à la méthode de Bacon. Ce n'est pas qu'il ait partagé les espérances illimitées qu'éveille dans l'imagination de Bacon l'idée de la science expérimentale... Il n'a pas non plus formulé la méthode... Mais il a très bien senti le dérèglement de l'esprit lorsqu'il ne se soumet à aucune discipline, et il a montré la vanité des disciplines en faveur. C'était un premier pas, pour qu'on songeât à constituer une méthode nouvelle, pour qu'on en sentît le besoin. Sa critique de l'esprit humain et des moyens de connaissance dont nous disposons contient en substance presque toute la théorie de Bacon sur les fantômes et ses attaques contre la logique d'Aristote. Or nous avons vu que les *Essais* étaient familiers à Bacon. Aucune lecture

moraux[1]. Enfin, il choisit comme titre définitif pour la traduction latine préparée sous ses yeux et avec sa collaboration : *Discours véridiques ou Intérieur des choses*[2]. Ces deux derniers titres indiquent assez bien la nature et le but de l'ouvrage. Bacon se proposait de dévoiler les fraudes, les ruses, les impostures et les vices qui sont propres aux différentes professions ou conditions, et en même temps il comptait fournir des conseils utiles au maniement des affaires et au gouvernement des Etats[3]. Ces *Essais* semblent « véridiques » et montrent les dessous des choses, parce qu'ils peignent la société anglaise telle qu'elle était à cette époque. Bacon avait pris comme modèle Machiavel, qu'il félicite d'avoir représenté ouvertement les hommes tels qu'ils sont et non tels qu'ils devraient être[4]. C'est pourquoi le tableau de mœurs tracé par notre perspicace observateur ne manque point de fidélité ; mais on voudrait y voir reluire l'éclat d'un idéal moral élevé, dont les purs rayons assainiraient cette atmosphère trouble où s'agitent tant d'intrigues, d'ambitions et de vilainies.

L'intérêt, qui s'attache au contenu des *Essais*, tient surtout à la position de l'auteur. Les conseils qu'ils donnent et les remarques qu'ils contiennent n'ont pas une origine livresque. Ce n'est pas l'œuvre d'un moraliste en chambre, qui n'a vu les hommes et les événements que du fond de son cabinet, à travers ses lectures. L'écrivain est un personnage qui a été mêlé aux grandes affaires de l'Etat et nous livre le fruit d'une longue expérience mûrie par la réflexion.

Par sa nature même l'ouvrage échappe à l'analyse. Autour de 58 sujets, d'ordre politique ou moral, Bacon a groupé, sans beaucoup d'ordre, les pensées que ces sujets divers lui ont suggérées. Qu'il nous suffise d'attirer l'attention sur les *Essais* les plus saillants et de citer quelques sentences bien frappées.

Les *Essais* concernant la Politique sont assurément, dans leur

ne pouvait mieux le préparer à écrire le premier livre du *Novum Organum* ; et le premier livre du *Novum Organum*, qui dénonce les vices de la science humaine et les écueils contre lesquels échoue la pensée, est comme la pierre fondamentale de toute l'*Instauration magna* : il faut bien connaître un mal avant de songer à y porter remède. » (PIERRE VILLEY, *Montaigne en Angleterre*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1er sept. 1913, p. 129-130).

1. *The Essayes or Counsels civill and morall. Newly enlarged*, London, 1625.

2. *Sermones fideles sive Interiora rerum.* Cette traduction ne fut publiée qu'en 1638 par W. RAWLEY. — Cf. Sp. VI, 369-370. — Ce titre de la traduction paraît à Bacon plus conforme à la gravité du sujet : *Verum illi libro nomen gravius impono...* (Lettre au PÈRE FULGENZIO, 1625. Cf. *Letters*, Sp. VII, 531 — B. III, 551). Dans la traduction latine l'Essai XXXV sur les *Prophéties* et l'Essai XXXVII sur les *Bals masqués et les Fêtes publiques* ont été supprimés. Voilà pourquoi l'édition latine des *Essais* n'en contient que 56. — Dans cette traduction Bacon a modifié çà et là le texte anglais de l'édition de 1625. Aussi nous citerons la traduction latine, de préférence au texte anglais, quand elle présentera quelque modification un peu notable. — Plus tard, à cause des changements introduits, une traduction anglaise du texte latin a été publiée, à Londres, en 1720, par WILLYMOTT, sous ce titre : *Lord Bacon's Essays or Counsels Moral and Civil, translated from the Latin.*

3. Cf. *supra*, p. 260-261.

4. Est itaque quod gratias agamus Macciavello et hujusmodi scriptoribus, qui aperte et indissimulanter proferunt quid homines facere soleant, non quid debeant. (*De Augmentis*, L. VII, C. II, Sp. I, 729 — B. I, 367).

ensemble, les plus remarquables. On trouvera toujours agrément et profit à lire les considérations sur la *Noblesse (Essai* XIV), les *Troubles et Séditions* (XV), la *Souveraineté et l'Art de commander* (XIX), les *Conseils d'Etat* (XX), les *Innovations* (XXIV), la *Véritable Grandeur des Royaumes et des Etats* (XXIX), les *Plantations de peuples ou Colonies* (XXXIII), les *Factions* (LI), les *Devoirs des Juges* (LVI).

Sans doute on rencontre dans ces *Essais* des vues contestables ; mais on y trouve aussi des vues pénétrantes. Ils sont, en général, marqués au coin de la sagesse et de la modération.

L'*Essai* dans lequel Bacon a montré peut-être le plus de perspicacité, est celui (XV) où, après avoir décrit « les pronostics des tempêtes politiques » et les causes qui les préparent, il énumère les remèdes capables de prévenir de si grands maux.

Le fragment relatif aux *Colonies* (XXXIII) est également très judicieux et très suggestif pour l'époque.

Dans l'*Essai* XIV, malgré sa haute situation, notre politique sait garder l'impartialité en indiquant le fort et le faible de la classe nobiliaire : « La noblesse tempère, délaye la dignité royale... Une puissante et grande noblesse ajoute de la splendeur à la majesté du prince, mais amoindrit son pouvoir ; elle donne plus de vie et de ressort au peuple, mais pressure sa fortune... Une noblesse nombreuse, qui est la plupart du temps moins puissante, appauvrit complètement l'Etat [1]... » Ses naturelles préférences ne l'ont pas empêché de rendre justice au gouvernement démocratique : « Nous voyons que la république des Suisses est assez florissante, nonobstant la diversité de religion et de cantons. C'est que, chez eux, ce qui vaut c'est l'utilité et non la dignité [2]. » Voici comment il caractérise le sort des princes : « C'est un misérable état d'esprit que d'avoir peu à désirer et beaucoup à craindre. Tel est pourtant le cas le plus ordinaire des rois [3]. » En ce qui regarde les réformes à introduire, il s'efforce de tenir le juste milieu entre la routine stagnante et le changement perpétuel : « Il est expédient de ne point tenter de nouvelles expériences sur les corps politiques, pour guérir leurs maux, hors le cas d'une urgente nécessité ou d'une utilité évidente. Il faut avec grand soin s'assurer que c'est le désir de réformer qui attire le changement, et non le désir de changer qui sert de prétexte à la réforme [4]. »

A propos des colonies, il trace cette sage ligne de conduite : « J'aime

1. Dignitatem enim regalem diluit nobilitas... Nobilium potentia et auctoritas in monarchia principi ipsi impertit splendorem, sed potestatem imminuit ; populi vero animos auget, fortunas illorum deprimit... Rursus numerosa nobilitas quæ plerumque minus potens est, Statum prorsus depauperat... *(Sermones fideles*, XIV, B. III, 250, § 1. Cf. *Essays*, XIV, Sp. VI, 405-406).

2. Helvetiorum rempublicam satis florentem videmus, licet religionis pagorumque diversitas obstare videatur. Utilitas enim apud illos valet, non dignitas. *(Sermones*, XIV, B. III, 250, § 1. Cf. *Essays*, XIV, Sp. VI, 405).

3. It is a miserable state of mind to have few things to desire, and many things to fear ; and yet that commonly is the case of kings. *(Essays*, XIX, Sp. VI, 419. — *Sermones*, XIX, B. III, 266).

4. Expedit præterea experimentis novis, in corporibus politicis medendis, non uti, nisi urgens incumbat necessitas, aut evidens se ostendat utilitas ; et sedulo cavere

une plantation de peuple dans un sol pur ; je veux dire dans un sol où l'on ne déplante pas un peuple pour en planter un autre ; ce qui serait une extirpation plutôt qu'une plantation [1]. »

Enfin, à certains détails expressifs qui frappent, notamment dans les *Essais* sur les *Délais* (XXI), la *Ruse* (XXII), la *Prudence égoïste* (XXIII), l'*Expédition des affaires* (XXV), on admire avec quelle vigilance Bacon avait observé les faits et gestes des trésoriers, des secrétaires et des intrigants à la cour d'Elisabeth et de Jacques Ier.

Parmi les *Essais* qui se rapportent plus directement à la Morale, on peut nommer les suivants : *De la Vérité (Essai* I), *De la Simulation et de la Dissimulation* (VI), *De l'Athéisme* (XVI), *De l'Amitié* (XXVII), *De la Conversation* (XXXII), *Du Naturel dans l'homme* (XXXVIII), *De l'Habitude et de l'Education* (XXXIX), *Des Etudes et de la Lecture* (L), *De la Vicissitude des choses* (LVIII). Cueillons ici et là quelques pensées.

« La vérité (qui seule est juge d'elle-même) nous apprend que la recherche de la vérité, qu'on tâche de mériter à la manière d'un prétendant qui fait sa cour, la connaissance de la vérité, qui nous la rend présente, et l'assentiment donné à la vérité, qui en est la jouissance, constituent le souverain bien de la nature humaine [2]. »

« La vertu ressemble en quelque manière à ces précieuses substances odorantes, qui brûlées ou broyées exhalent un plus suave parfum. Car la prospérité fait mieux ressortir les vices des hommes, et l'adversité, leurs vertus [3]. »

« La nudité de l'âme, pour dire vrai, n'est pas moins malséante que celle du corps, tandis qu'un peu de réserve dans les manières et les actions des hommes leur attire un plus grand respect [4]. »

« Personne ne nie l'existence de Dieu s'il n'a intérêt à le faire. L'athéisme est plutôt sur les lèvres qu'au fond du cœur. Rien ne le prouve mieux que l'attitude des athées qui parlent toujours de leur opinion, comme s'ils se défiaient d'eux-mêmes sur ce point et étaient heureux de s'y fortifier par l'approbation des autres [5]. »

ut reformationis studium mutationem inducat, non autem studium mutationis reformationem prætexat. (*Sermones*, XXIV, B. III, 284. — Cf. *Essays*, XXIV, Sp. VI, 433-434).

1. I like a plantation in a pure soil ; that is, where people are not displanted to the end to plant in others. For else it is rather an extirpation than a plantation. (*Essays*, XXXIII, Sp. VI, 457. — *Sermones*, XXXIII, B. III, 314, § 2).

2. ... Yet truth, wich only doth judge itself, teacheth that the inquiry of truth, which is the love-making or wooing of it, the knowledge of truth, which is the presence of it, and the belief of truth, which is the enjoying of it, is the sovereign good of human nature. (*Essays*, I, Sp. VI, 378. — *Sermones*, I, B. III, 216, § 1).

3. Certainly virtue is like precious odours, most fragrant when they are incensed or crushed, for Prosperity doth best discover vice, but Adversity doth best discover virtue. (*Essays*, V, Sp. VI, 386. — *Sermones*, V, B. III, 227).

4. Besides (to say truth) nakedness is uncomely, as well in mind as body ; and it addeth no small reverence to men's manners and actions, if they be not altogether open. (*Essays*, VI, Sp. VI, 388. — *Sermones*, VI, B. III, 228, § 4).

5. For none deny there is a God, but those for whom it maketh that there were no God. It appeareth in nothing more, that atheism is rather in the lip than in the heart of man, than by this : that atheists will ever be talking of that their opinion, as if they fainted in it within themselves, and would be glad to be strengthened by the consent of others. (*Essays*, XVI, Sp. VI, 413. — *Sermones*, XVI, B. III, 260, § 1 et 2).

« Si le satirique fait craindre aux autres son esprit, il doit à son tour craindre leur mémoire [1]. »

« Ne différez pas vos œuvres de charité jusqu'à l'article de la mort ; car, à juger sainement des choses, celui qui agit de la sorte, se montre plutôt libéral du bien d'autrui que de son propre bien [2]. »

« ..... L'éducation n'est en réalité qu'une habitude contractée de bonne heure [3]. »

« Si quelqu'un manque d'aptitude à découvrir les différences et les distinctions des choses, qu'il étudie les Scolastiques, habiles à couper en quatre une graine de cumin [4]. »

Mentionnons, pour finir, les *Essais* d'un intérêt plus piquant, où l'on entend comme un écho de l'histoire personnelle de Bacon, de ses passions, de ses souffrances et de ses goûts. Ainsi, quand il parle des traits envenimés de l'Envie *(Essai* IX), des inconvénients de la Grandeur (XI), des tourments de l'Ambition (XXXVI), de l'infortune de ceux dont le genre de vie est contraire à leur penchant naturel (XXXVIII), de la Beauté, de la Laideur, des Bâtiments et des Jardins (XLIII-XLVI), on devine, à l'accent de l'écrivain, qu'il évoque des souvenirs intimes et révèle ses inclinations particulières. Composons une dernière gerbe.

« On observe que les hommes d'une naissance illustre sont envieux des hommes nouveaux qu'ils voient s'élever, parce que la distance qui les en sépare est modifiée. Illusion morale semblable à l'illusion d'optique qui nous fait croire que nous reculons, tandis que les autres avancent [5]. » « Pareils aux rayons du soleil, les feux de l'envie sont plus brûlants pour les coteaux que pour les plaines [6]. »

« L'ambition ressemble à la bile. Cette humeur rend les hommes actifs, ardents, allègres, entreprenants, si son cours reste libre. Mais, quand il est contrarié et ne trouve point d'issue, elle devient brûlante, maligne et venimeuse [7]. »

« Heureux les hommes dont le genre de vie s'harmonise avec leur

1. Certainly, he that hath a satirical vein, as he maketh others afraid of his wit, so he had need be afraid of others' memory *(Essays*, XXXII, Sp. VI, 456.— *Sermones*, XXXII, B. III, 312, § 1).

2. ... Defer not charities till death ; for, certainly, if a man weigh it rightly, he that doth so is rather liberal of another man's than of his own. *(Essays*, XXXIV, Sp. VI, 462. — *Sermones*, XXXIV, B. III, 320-321).

3. Certainly custom is most perfect when it beginneth in young years : this we call education, which is, in effect, but an early custom *(Essays*, XXXIX, Sp. VI, 471. — *Sermones*, XXXVII, B. III, 326, § 2).

4. Si cuipiam ingenium sit minus aptum ad rerum differentias et distinctiones eruendas, ad Scholasticos se conferat ; illi enim *cymini sectores* sunt *(Sermones*, XLVIII, B. III, 358. — *Essays*, L, Sp. VI, 498).

5-6. Men of noble birth are noted to be envious towards new men when they rise. For the distance is altered ; and it is like a deceit of the eye, that when others come on, they think themselves go back. *(Essays*, IX, Sp. VI, 393.— *Sermones*, IX, B. III, 235, § 5). — Invidia autem, more radiorum solis, in clivo ardentior est quam in plano *(Sermones*, IX, B. III, 236, § 11. — *Essays*, IX, Sp. VI, 394-395).

7. Ambition is like choler ; which is an humour that maketh men active, earnest, full of alacrity, and stirring, if it be not stopped. But if it be stopped and cannot have his way, it becometh adust, and thereby malign and venomous. *(Essays*, XXXVI, Sp. VI, 465. — *Sermones*, XXXV, B. III, 321, § 1).

penchant naturel ! Autrement ils peuvent s'écrier : Mon âme n'a été pour moi qu'une étrangère [1]. » *(Psaume* CIX, v. 5).

« En fait de beauté, on préfère les formes gracieuses à la couleur, les mouvements agréables et harmonieux du visage et du corps à la grâce même des formes. La peinture ne peut rendre cet aspect principal de la beauté [2]. »

« Il est plus agréable de respirer le parfum des fleurs, qui se répand dans l'air et ondule comme l'harmonie de la musique, que de les cueillir [3]. »

Nulle part Bacon n'a proposé aux puissants de ce monde un idéal moral aussi pur que celui dont il a tracé l'esquisse dans le fragment sur les *Grandes Places*. En l'écrivant, il s'appliqua sans doute le mot du poète : *Videa meliora proboque, Deteriora sequor* ; car, à la lecture de cet *Essai*, on est frappé du contraste que présente la vie politique du chancelier confrontée avec le modèle dessiné par le moraliste.

Il a dépeint en ces termes énergiques le bonheur apparent et la servitude réelle, servitude dorée, de ceux qui exercent les charges les plus hautes et les plus enviées : « Les hommes, qui occupent de grandes places, sont trois fois esclaves : esclaves du prince ou de l'Etat, esclaves de l'opinion, esclaves des affaires. Aussi ne sont-ils jamais maîtres ni de leurs personnes, ni de leurs actes, ni de leur temps. N'est-ce pas un désir étrange d'ambitionner le pouvoir en perdant sa liberté, d'ambitionner le pouvoir sur les autres en perdant le pouvoir sur soi-même ? On ne monte qu'avec effort aux grands emplois ; par des travaux pénibles on parvient à de plus rudes travaux, et parfois on n'arrive aux dignités que par des indignités, qui servent de marchepied. Il est difficile de se maintenir sur ces sommets glissants, et la descente ressemble à une chute ou du moins à une éclipse : triste condition !...

« Les grands personnages ont besoin d'emprunter l'opinion des autres pour s'estimer heureux ; car, s'ils en jugent par leur propre sentiment, ils ne peuvent se croire tels. Mais, lorsqu'ils songent à ce que les autres pensent de leur sort et combien de gens envient leur place, alors ils se disent heureux sur le rapport d'autrui, quoique peut-être ils éprouvent intérieurement l'impression contraire. Ne sont-ils pas les premiers à sentir leurs peines, et les derniers à sentir leurs fautes [4] ? »

1. They are happy men whose natures sort with their vocations ; otherwise they may say : *Multum incola fuit anima mea. (Essays,* XXXVIII, Sp. VI, 470. — *Sermones,* XXXVI, B. III, 325, § 2).

2. In pulchritudine præfertur venustas colori, et decorus ac gratiosus oris et corporis motus ipsi venustati : ea præcipua pulchritudinis portio, quam pictura repræsentare non potest... *(Sermones,* XLI, B. III, 336, § 2 — *Essays,* XLIII, Sp. VI, 479).

3. And because the breath of flowers is far sweeter in the air (where it comes and goes like the warbling of music) than in the hand... *(Essays,* XLVI, Sp. I, 487. — *Sermones,* XLIV, B. III, 344-345, § 3).

4. Men in great place are thrice servants : servants of the sovereign or state, servants of fame and servants of business. So as they have no freedom, neither in their persons, nor in their actions, nor in their times. It is a strange desire to seek power and to lose liberty, or to seek power over others and to lose power a man's self. The rising unto

Les *Essais* de Bacon obtinrent le plus vif succès en Angleterre. De son vivant même il en parut de nombreuses éditions [1]. « C'est, au dire de DUGALD STEWART, le plus connu et le plus populaire de ses ouvrages ; c'est celui dans lequel brille le mieux la supériorité de son génie... On peut lire ce livre en quelques heures ; et cependant, après l'avoir lu vingt fois, on y trouve toujours quelque chose de nouveau [2]. » Les *Essais* ont contribué à la formation de la langue anglaise et sont devenus classiques. Ils furent aussi goûtés à l'étranger et traduits en plusieurs langues [3].

L'auteur avait prévu ce succès : « Je n'ignore pas, confie-t-il à son ami LANCELOT ANDREWES, que ce genre d'écrits, sans m'avoir coûté autant de labeur et de peine que les autres ouvrages dont je m'occupe, pourra plus qu'eux peut-être illustrer et grandir mon nom [4]. » Pour cela il comptait surtout sur la traduction latine : « J'espère, dit-il dans la *Dédicace* au duc de Buckingham, que ce volume traduit en latin, langue universelle, durera autant que dureront les livres [5]. »

Le fond et la forme des *Essais* expliquent très bien leur vogue, surtout dans le milieu anglais. Ici encore Bacon s'est montré perspicace, car il ajoute dans la même Epître dédicatoire : « De tous mes ouvrages, c'est le mieux accueilli, parce que, ce me semble, il va droit aux affaires des hommes et répond à leurs désirs [6]. »

« La trivialité du sujet [7] » le met à la portée de tout esprit un peu

place is laborious, and by pains men come to greater pains ; and it is sometimes base, and by indignities men come to dignities. The standing is slippery, and the regress is either a downfall, or at least an eclipse, which is a melancholy thing...

Certainly great persons had need to borrow other men's opinions, to think themselves happy ; for if they judge by their own feeling, they cannot fint it ; but if they think with themselves what other men think of them, and that other men would fain be as they are, then they are happy as it were by report ; when perhaps they find the contrary within. For they are the first that find their own griefs, though they be the last that find their own faults (*Essays*, XI, Sp. VI, 398-399. — *Sermones*, XI, B. III, 241-242).

1. BACON en a publié trois en anglais, en 1597, 1612 et 1625. Il a préparé la traduction latine, qui n'a été imprimée qu'en 1638 par RAWLEY. Cf. SPEDDING, *Preface to Essays*, VI, 367-370.

2. DUGALD STEWARD, *Histoire abrégée des Sciences métaphysiques, morales et politiques depuis la Renaissance des Lettres*, I Partie, Ch. II, Sect. I. Traduction de J. A. BUCHON, T. I, p. 109-110, Paris, 1820.

3. Dès 1618, TOBY MATTHEW publia une traduction en italien : *Saggi morali del Signore Francesco Bacono*, Londres, 1618. Il fait l'éloge de Bacon dans la Dédicace à Côme de Médicis. — En 1619, J. BAUDOIN donna une traduction française : *Les Essays politiques et moraux de messire Fr. Bacon*, Paris, 1619, 1621, 1622. — De même, ARTHUR GORGES, *Essays moraux du très honorable Seigneur Fr. Bacon*, Londres, 1619, etc.

4. ... Though I am not ignorant that those kind of writings [*Essays*] would with less pains and embracement, (perhaps) yield more lustre and reputation to my than those other which I have in hand. (*The Epistle dedicatory to Lancelot Andrewes touching an Holy Warre*, Sp. VII, 15. — *Epistola dedicatoria...*, B. III, 493, § 3).

5. For I do conceive that the Latin volume of them [*Essays*] (being in the universal language) may last as long as books last. (*The Epistle dedicatory to the Duke of Buckingham*, Sp. VI, 373. — *Epistola dedicatoria...*, B. III, 213).

6. I do now publish my Essays, which, of all my other works, have been most current ; for that, as it seems, they come home to men's business and bosoms (*The Epistle dedicatory...*, Sp. VI, 373. — *Epistola dedicatoria...*, B. III, 213.)

7. DUGALD STEWARD, *Histoire...*, p. 110.

cultivé. La composition n'a pas une allure bien méthodique : les *Essais* comptent une soixantaine de dissertations détachées, généralement assez courtes, qui se déroulent avec un certain laisser-aller. Rien de cet appareil abstrait, technique, hérissé parfois de néologismes rébarbatifs, qu'on rencontre dans le *Novum Organum* ou même, çà et là, dans le *De Augmentis*, et qui peuvent rebuter bien des lecteurs. Aucune de ces questions difficiles et compliquées, comme on en trouve dans les ouvrages relatifs à l'*Instauratio Magna*, et qui demandent un effort d'attention soutenue. Non ; mais le lecteur assiste tranquillement à un spectacle instructif [1] et varié : il voit défiler alternativement une suite de peintures où sont vivement représentés les travers, les défauts et les vices des gens du monde, et une série de recettes pour la conduite de la vie, dont la hauteur ne dépasse point le niveau moyen d'une sagesse et d'une prudence vulgaires. Toutes choses en parfaite harmonie avec les tendances utilitaires qui constituent le fond même du tempérament anglais. Bacon avait visé juste : ses *Essais* donnent ample satisfaction aux désirs et à la passion des affaires qui travaillent le commun des hommes : *They come home to men's business and bosoms.*

Ce contenu, ce menu si l'on veut, déjà par lui-même fort appétissant pour beaucoup de lecteurs, est encore relevé par tous les assaisonnements d'un style très personnel. Rapidité de l'exposition, vivacité des antithèses, tours frappants ou pittoresques empruntés à la vie journalière, formules incisives, allusions transparentes, citations heureuses, quoique trop multipliées, bref, toutes les ressources de l'imagination la plus opulente donnent tour à tour du relief, de l'imprévu, du piquant, de l'éclat à des observations ou à des préceptes qui d'ordinaire n'ont rien en eux-mêmes de bien original ni de bien profond [2].

On répète depuis longtemps que Bacon a imité les *Essais* de Montaigne. Cette affirmation, pour être fidèlement transmise et recueillie, d'historien en historien, n'en est pas plus vraie. Si l'on veut s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir les dix brefs fragments qui composent toute la première édition anglaise de 1597 [3]. C'est une petite collection de sentences, dont la formule vise à l'énergie du style lapidaire, en général dénuées d'ornement, sans exemples et sans considérations qui les « illustrent » ou les expliquent. Rien qui rappelle le chef-d'œuvre de Montaigne, sinon le titre : *Essais*. Et il semble bien que ce fut la modestie même de ce titre qui détermina Bacon à l'adopter pour son très modeste opuscule. Sans doute, les éditions ultérieures des *Essais* baconiens, considérablement « élargies », se « rapprocheront légèrement » de l'ouvrage français. « Peu à peu la pensée se fera de moins en moins nue, se chargera d'exemples, de souvenirs personnels ; il (Bacon) s'orientera insensiblement vers la

1. « Ces *Essais* sont très estimés, mais ils sont faits plutôt pour instruire que pour plaire ». (VOLTAIRE, *Lettres sur les Anglais*, XIVe.)

2. Cf. JAMES SETH, *English Philosophers and Schools of Philosophy*, P. I, § I, p. 54, Londres, 1912.

3. On en trouve le texte dans SPEDDING, VI, 523-534. — Le texte de l'édition de 1612 fait suite, *Ibidem*, p. 535-591.

forme de la dissertation, et à cette transformation il est parfaitement possible, même il est probable que l'exemple de Montaigne n'a pas été étranger. Nous savons en effet que Bacon a apprécié et étudié les *Essais* de Montaigne. Des réminiscences nombreuses relevées dans son œuvre invitent même à penser qu'ils lui étaient familiers, qu'à tout le moins il est revenu à eux à diverses reprises. Jamais pourtant Bacon ne se proposera d'imiter Montaigne, d'acclimater sa forme littéraire sur le sol anglais, et sa philosophie diffère de celle de Montaigne plus encore peut-être que leurs cadres. Tandis que la philosophe français se donne tout entier à l'analyse intérieure et, à la manière des anciens, cherche en lui-même les conditions du bonheur, le futur chancelier d'Angleterre est occupé surtout des moyens de parvenir à une haute situation dans le monde. Le succès est sa grande affaire, et ce qu'il collectionne avant tout, ce sont les recettes qui permettront de l'assurer [1]. »

Les recueils d'*Essais* se succédèrent nombreux en Angleterre, et, sous la plume d'*Essayists* comme Addison et Macaulay, ce nouveau genre littéraire y produisit des chefs-d'œuvre. Mais c'est notre Montaigne qui fut le principal inspirateur et reste le maître incontestable du genre [2].

1. P. Villey, *Montaigne en Angleterre, Loco citato*, p. 127.
2. Cf. P. Villey. *Artic. cit., Ibidem*, p. 127-129.

CHAPITRE VIII

Le Legs a la Postérité.

Souvent, dans ses ouvrages, Bacon en appelle avec confiance à la postérité : « Quant à mes travaux, si quelqu'un s'avise de les critiquer pour son plaisir ou celui des autres, ils lui adresseront cette vieille demande, preuve d'une extrême patience : *Frappe, mais écoute.* Que les hommes nous critiquent autant qu'il leur plaira, pourvu qu'ils fassent attention à ce qui est dit et le pèsent avec soin. Assurément il aura été légitime (quoique la chose ne semble pas nécessaire) d'en appeler des premières pensées des hommes à leurs secondes pensées, et du siècle présent aux siècles postérieurs [1]. »

Dans son testament Bacon ne craignit pas de léguer son nom et sa mémoire « aux discours des hommes charitables, aux nations étrangères et aux âges futurs [2] ». Ce legs a reçu des accueils divers. Certains l'ont agréé pieusement, avec enthousiasme : ce sont les amis et admirateurs ardents. D'autres l'ont rejeté avec colère : ce sont les adversaires passionnés. Ceux-ci ne l'ont accepté que sous bénéfice d'inventaire : ce sont les esprits pondérés. Ceux-là enfin n'y ont prêté que peu ou point d'attention : ce sont les indifférents. Voilà les diverses attitudes de l'opinion, qu'il nous reste à considérer, soit en Angleterre, soit sur le continent, en France, en Allemagne, en Hollande et en Italie.

I. — INFLUENCE DE BACON EN ANGLETERRE

Ben Jonson [3] et Sir Henry Wotton [4] professent une admiration

1. Ad labores meos quod attinet, si cui libeat in eorum reprehensione aut sibi aut aliis placere, veterem certe et ultimæ patientiæ petitionem exhibebunt illi : *Verbera, sed audi.* Reprehendant homines quantum libuerit, modo attendant et perpendant quæ dicuntur. Appellatio sane legitima fuerit (licet res fortasse minus ea indiguerit), si a primis cogitationibus hominum ad secundas provocetur, et ab ævo præsenti ad posteros *(De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 828 — B. I, 474, § 7). — Cf. *De Augmentis*, L. IX, Sp. I, 837 — B. I, 485 : Certe objici mihi... — *Epître dédicatoire de l'Instauratio*, Sp. I, 123, bas — B. I, 7... : Et mortuus fortasse id effecero... — *Lettre à Fulgenzio*, Sp. L. VII, 531. — B. III, 551 : ... Posteritati (sæcula enim ista requirunt) inservio.

2. Bacon, *Last Will and Testament*, Sp. L. VII, 539, § *For my name.*

3. Ben Jonson : *Novum Organum* is not penetrated or understood by superficial men, who cannot get beyond *Nominals, but it really openeth all defects of knowledge whatsoever*; and is a book

Qui longum noto scriptori proroget ævum.

(Timber and Discoveries..., *Works*, t. IX, p. 185). Cf. d'autres témoignages de Jonson, *supra*, Ch. I, p. 194 et note 6, et *infra*, Ch, IX. p. 527-528 ; 530.

4. H. Wotton, Cf. *supra*, Ch. I, p. 192 et notes 7-8. — Voici un extrait complémentaire de la lettre, déjà citée, où Wotton remercie Bacon de l'envoi de trois exemplaires

sans nuage pour le génie de Bacon. THOMAS BODLEY [1] et TOBIE MATTHEW [2] ne laissent pas que de mêler à leurs louanges l'expression de l'inquiétude qu'éveillaient en eux les nouveautés de leur savant ami.

JOHN BEALE [3], écrivain scientifique, membre de la Société Royale, l'ami et le correspondant de Boyle, n'éprouvait pas les mêmes scrupules que Bodley et Matthew à l'endroit des innovations baconiennes, comme il ressort de ce curieux passage d'une lettre adressée à Boyle : « Quand je vous vis la première fois à Eton, j'avais la réputation d'être scolastique. J'avais pourtant déjà lu alors à fond beaucoup plus de Bacon qu'il n'en a été encore imprimé, ayant eu sous les yeux toutes ses ébauches, ses *gradus rerum et gradus verborum*, ses préfaces..., ce qui m'élevait un peu au-dessus d'un simple scolastique. Malgré cela, Sir Henry Wotton s'est souvent plu à battre les Scolastiques sur mon dos et il a fait souvent cette déclaration, la donnant pour une prédiction sérieuse : leur renommée s'évanouira, en cet âge, devant une philosophie plus fructueuse [4]. »

ISAAC WALTON et SAMUEL COLLINS sont plus explicites. Le premier, littérateur plein d'*humour*, saluait l'auteur du *Novum Organum* comme « le grand Secrétaire de la nature et de toute science [5] ». Le

du *Novum Organum* : For it [*Novum Organum*] is not a banquet, that men may superficially taste and put up the rest in their pockets ; but, in truth, a solid feast, which requireth due mastication. Therefore, when I have once myself perused the whole, I determine to have it read piece by piece at certain hours in my domestick College, as an ancient Author. For I have learned thus much by it already, that we are extremely mistaken in the computation of Antiquity, by searching it backwards, because indeed the first times were the youngest ; especially in points of natural discovery and experience... There [à Linz] I found Kepler, a man famous in the Sciences, as your Lordship knows, to whom I purpose to convey from hence one of your Books, that he may see we have some of our own that can honour our king, as well as he hath done with his Harmonica (*Wotton à Bacon*, vers la fin de 1620, *Reliquiæ Wottonianæ*..., p. 298-299 ; 299-300.)

1. Bodley est effrayé des réformes audacieuses que Bacon préconise : s'il faut, pour entrer dans le *royaume de la nature*, redevenir enfants, comme l'Ecriture le prescrit pour le *royaume des cieux*, « there is nothing more certain in my understanding, than that it would instantly bring us to Barbarism, and after many thousand years leave us more improvided of theorical furniture, than we are at this present ». (*Bodley à Bacon*, 19 février 1607, dans *The Works of Fr. Bacon*, Edit. MONTAGU, T. XII, p. 85, au milieu, Londres, 1830. — Traduct. latine dans B. II, 393, § 5).

2. MATTHEW, Cf. *supra*, Ch. I, p. 128-129 ; 129-130.

3. J. BEALE (1603-vers 1683), né dans le Herefordshire, fut élève à Eton, puis à King's College de Cambridge. Maîtres ès Arts et Docteur en Théologie, il fut Recteur de Yeovil, dans le Somersetshire, et chapelain de Charles II. Il a écrit dans les *Philosophical Transactions*. Ses *Lettres* à Boyle ont été publiées dans les *Œuvres* de ce dernier. Cf. *The Works of the Honourable Robert Boyle*, T. VI, p. 325-451, Londres, 1772.

4. When you first saw at Eton, I was reputed a schoolman (though I had then read throughly much more of Bacon than is yet printed, having seen in manuscript all his embryos, his *gradus rerum et gradus verborum* ; and the prefaces, and joints, and anacephalæosis to all his judgments as lord chancellor, which raised me a little above a mere schoolman), yet Sir H. Wotton would often please himself in lasking the schoolmen upon my back, and would often declare it, as a serious prediction, that, in this age, their reputation should yield to more useful Philosophy (*Beale à Boyle*, 9 nov. 1663, dans *Works* de BOYLE, t. VI, p. 355, § *Sir when*).

5. The great Secretary of Nature and all Learning (IZAAK WALTON, *The Life of Mr George Herbert*, p. 37, Londres, 1670). IZAAK WALTON, né à Stafford, en 1593, et

second, professeur de Théologie à l'université de Cambridge, disait, moitié plaisant, moitié sérieux, à Rawley qu'après avoir lu l'*Of the Proficience and Advancement of Learning*, il avait senti la nécessité de refaire complètement ses études [1].

Nous avons déjà signalé l'accueil flatteur que les universités de Cambridge et d'Oxford firent aux ouvrages de Bacon [2]. Celui-ci, dans une lettre à Jacques Ier, constate lui-même « que l'*Advancement of Learning* a été très goûté dans les Universités nationales et dans les Collèges anglais à l'étranger [3] ». En remerciant de l'envoi du *De Augmentis*, les professeurs d'Oxford s'étonnent, « comme d'un miracle, de trouver tant de science dans les rangs de la noblesse [4] ».

Ces compliments sont sans doute suspects de partialité. Mais il y a aussi des signes non équivoques de la faveur que Bacon rencontra dans le milieu universitaire. Pendant que la société civile, entre 1640 et 1650 [5], s'agite et subit de profondes transformations, un souffle de liberté commence également à se répandre dans les Ecoles. Des témoignages [6] et des faits révèlent cet éveil et cette orientation nouvelle.

En 1648 et 1649, plusieurs savants, membres d'une réunion scientifique de Londres, WILKINS, WALLIS, GODDARD, vinrent s'établir à Oxford. L'un d'eux nous raconte qu'ils y firent de précieuses recrues : « le Dr WARD (qui devint ensuite évêque de Salisbury), le Dr Ralph BATHURST (actuellement président du Collège de la Trinité à Oxford), le Dr PETTY (plus tard Sir William Petty), le Dr WILLIS (alors éminent médecin d'Oxford), et d'autres personnes [7] ». Ce fut l'origine « de la Société Philosophique » d'Oxford, qui eut une organisation

mort à Winchester en 1683, a écrit, outre la vie de G. Herbert (1670), celles du poète J. Donne (1640), de H. Wotton (1651), de R. Hooker (1655), de R. Saunderson, évêque de Lincoln (1678), souvent réimprimées. L'ouvrage qui l'a rendu populaire et qu'on lit encore, est le *Parfait pêcheur à la ligne ou la Récréation de l'homme contemplatif (The Compleat Angler or the contemplative man's recreation...*, Londres, 1653), où il a résumé avec *humour* ce que la pratique de son art favori lui avait appris. On l'a surnommé le *Père de la Pêche à la ligne (Father of Angling)*.

1. RAWLEY, *Life of Bacon*, Sp. I, 16, § *But*, à la fin — B. I, p. LXXXV, § 23, à la fin.

2. Cf. *supra*, Ch. I, p. 192 ; 256. On en trouve le texte complet dans *Baconiana* de TENNISON, p. 204-206.

3. ... I hear my former book of the Advancement of Learning is well tasted in the Universities here and the English colleges abroad *(Bacon à Jacques I*, octobre 1620. Sp. L. VII, 120, au bas).

4. Prænobilis et (quod in nobilitate pene miraculum est) scientissime vicecomes ! (*L'Université d'Oxford à Bacon*, 20 décembre 1623, B. III, 549).

5. J. CHILDREY donne la date de 1646. Cf. Lettre à Oldenburg, dans *Athenæ Oxonienses*, Ed. Bliss, 1817, t. III, p. 904.

6. NAPIER apporte les témoignages de Baker, de Glanvill, de Sprat. Cf. Macvey NAPIER, *Remarks illustrative of the Scope and Influence of the Philosophical Writings of Lord Bacon*, dans *Transactions of the Royal Society of Edinburgh*, Edinburgh, 1818, T. VIII, p. 394 et note X. Publié à part sous ce titre : *Essay on Lord Bacon*, Londres, 1853.

7. Dr WALLIS'S *Account of some passages of his own Life*. Ce récit fut écrit par Wallis le 7 janvier 1697. On trouvera le texte anglais dans CH.-R. WELD, *A History of the Royal Society with Memoirs of the Presidents*, T. I, Ch. II, p. 32-33, Londres, 1848, ou en Appendice (no 9) à la Préface de THOMAS HEARNE à PETERS LANGTOFT'S *Chronicle*, Londres, 1725.

indépendante de celle de la société Scientifique de Londres, dont elle était l'essaim. Ses réunions continuèrent jusqu'en 1690 [1]. L'esprit qui les animait était celui « de la Philosophie nouvelle », dont la méthode avait une allure plus libre [2] que la méthode d'Aristote.

De son côté, la Société Royale, grâce au zèle de John Beale, fit à Oxford de nombreuses et importantes conquêtes. Chaque collège fournit son contingent. L'ensemble des adhérents se composait d'excellents professeurs, de quelques conférenciers et d'un grand nombre d'étudiants [3].

Au dire de Glanvill, « la Nouvelle Philosophie et l'art de philosopher étaient encore plus en honneur à Cambridge qu'à Oxford [4] ». Thomas Baker, qui fut *fellow* de Saint John's College à Cambridge, après d'intéressantes considérations sur la Méthode de Bacon, ajoute : « Quand la voie de la pensée libre eut été ouverte par lui, cette voie fut bientôt avidement suivie [5]. » En 1652, Isaac Barrow, le prédécesseur immédiat de Newton dans la chaire de Mathématiques à l'université de Cambridge, composa un exercice académique intitulé : *Cartesiana hypothesis de materia et motu haud satisfacit præcipuis naturæ phænomenis.* Or il parle du *Novum Organum* d'une manière qui prouve que cet ouvrage était familier à ses auditeurs, et des idées baconiennes en termes qui montrent aussi qu'elles étaient courantes parmi la jeunesse studieuse [6].

L'influence de Bacon fut beaucoup plus manifeste et plus étendue sur ce groupe de savants qui, au milieu du XVIIe siècle, se réunissaient à Londres pour « traiter de matières philosophiques ». Ces réunions ont été le noyau primitif de la Société Royale, qui fut officiellement reconnue par une charte de Charles II en date du 15 juillet 1662. Voici comment l'un des premiers membres, le Dr Wallis, qui occupa la chaire de Mathématiques fondée à Oxford par Sir H. Savile, nous raconte les origines de la Société : « Aux environs de 1645, lorsque j'habitais Londres, à une époque où, par suite de nos guerres civiles, le cours académique des études était considérablement interrompu dans nos deux Universités [d'Oxford et de Cambridge], je pus jouir

1. Cf. P. Florian, *De Bacon à Newton. L'Œuvre...*, dans *Revue de Philosophie*, 1914, T. I, p. 157-158.

2. ... The *University* had, at that time, many Members of its own, who had begun a *free way* of reasoning... (Th. Sprat, *The History...*, p. 53).

3. At my request, a young *Oxonian* prepared me a list of fit, capable and hopeful persons, addicted to the design of the Royal Society and willing to entertain correspondencies and to assist in them. They seemed to me, by their qualifications and number, very considerable ; some in every college, and in every hall... There are excellent professors, some lecturers and very many students of useful arts amongst them *(Beale à Boyle*, 27 novembre 1671, *Works of Boyle*, T. VI, p. 434, § *At my request)*.

4. ... As he [Glanvill] used to say hat new philosophy and the art of philosophising were there [Exeter College, Cambrigde] more than here in Oxon *(*A. Wood, *Life of Glanvill*, dans *Athenæ Oxonienses*, Ed. Bliss. Londres, 1817, T. III, p. 1244).

5. After the way of free thinking had been lai'd open by my Lord Bacon, it was soon after greedily follow'd, for the Understanding affects Freedom as well as the Will, and men will pursue the liberty, tho it ends in confusion (Thomas Baker, *Reflections upon Learning*, p. 53, s. l., 1700).

6. Cf. Whewell, *Philosophy of Discovery*, Ch. XVII, § 10, p. 177-180.

de la conversation de théologiens éminents touchant la Théologie ; j'eus en outre l'occasion de faire connaissance avec plusieurs personnes de mérite, qui s'occupaient de philosophie naturelle et d'autres branches du savoir humain, et spécialement de ce qu'on a appelé la « Nouvelle Philosophie » ou « Philosophie expérimentale... » Nous écartions la Théologie et la Politique : notre besogne consistait à discourir et à traiter de matières philosophiques, telles que physique, anatomie, géométrie, astronomie, navigation, statique, magnétisme, chimie, mécanique, expériences sur la nature, d'une façon appropriée à l'état actuel de ces études chez nous et à l'étranger... Depuis l'époque où Galilée vivait à Florence et Sir Francis Bacon en Angleterre, cette nouvelle philosophie a été cultivée avec ardeur en Italie, en France, en Allemagne et dans d'autres pays, ainsi que chez nous en Angleterre [1]. »

Un des écrits de Bacon contribua à la fondation de la Société Royale. Les fondateurs et les premiers membres de cette Académie des Sciences avaient pour l'auteur du *Novum Organum* une vive admiration. Ils exécutèrent certains travaux en conformité avec la méthode et l'esprit baconiens.

La *Nouvelle Atlantide*, publiée en 1627 par Rawley, décrit, nous l'avons vu, un collège scientifique destiné « à interpréter la nature et à produire des œuvres grandes et puissantes [2] ». Bacon avait conçu « la Maison de Salomon » d'après un plan tout à fait grandiose. Il l'avait dotée avec une munificence dont son imagination inventive faisait les frais : souterrains vastes et profonds, tours élevées, grands lacs et étangs, puits, fontaines artificielles, salles d'expériences, laboratoires, collections, hospices, bains, jardins et vergers, parcs, apothicaireries, fourneaux, machines et instruments de toute sorte [3], rien ne manque à cet Institut imaginaire.

Les membres de la Société ne songèrent pas sans doute à réaliser ce plan d'une ampleur chimérique. Cependant il agit sur eux, à la façon d'un idéal, qui les stimula. Glanvill l'atteste : « La Maison de Salomon dans la Nouvelle Atlantide fut le projet prophétique de la Société Royale [4] ». Dans l'*Ode*, où il célèbre la fondation de la Société, Abraham Cowley revendique pour elle le patronage de Bacon. Il compare la Philosophie à un pupille opprimé par ses tuteurs et Bacon à un preux chevalier qui s'arme pour défendre le pupille et l'émanciper. [5]

1. Dr Wallis, *Account of some passages...*, cité et traduit par Florian, *art. cit.*, p. 153; 154. Pour le texte anglais, cf. Weld. *A History...*, T. I, Ch. II, pp. 30-31; 31; 32.

2. Fabulam hanc *Novæ Atlantidis* eo animo confinxit honoratissimus auctor ut in ea modulum quemdam et descriptionem Collegii ad interpretationem naturæ et operum magnitudinem ac potentiam instituti exhiberet. (Rawley, *Avis préalable* de la Traduction latine (1638). B. III, 157. — Texte anglais (1627). Cf. Sp. III, 127.

3. *New Atlantis*, Sp. III, 156, § *The Preparations*, à 164, § *These are*. — Texte latin, B. III, 194-204, § 30-52.

4. ... Salomons House in the *New Atlantis* was a Prophetick Scheam of the Royal Society (J. Glanvill, *Scepsis scientifica...*, Dédicace à la Société Royale [non paginée], p. 22, Londres, 1665).

5. And boldly undertook the injur'd Pupil's caus. (A. Cowley, *Ode à la Société Royale*, § II, fin, dans Sprat, en tête de son *History...*)

SPRAT, le premier historien de la Société, constate que Bacon « a vraiment imaginé cette entreprise dans toute son étendue [1] », et il ajoute : « Inventer une telle institution convenait à l'ampleur de son génie [2] ».

Les adhérents de la Société, au XVIIe siècle, avaient lu les ouvrages de Bacon, les tenaient en haute estime et s'en inspiraient dans leurs recherches. Quelques citations caractéristiques suffiront à le prouver. SPRAT, par exemple, déclare que, « si ses désirs, partagés par plusieurs de ses excellents amis qui l'encourageaient, avaient prévalu, il aurait mis comme Préface à l'*Histoire de la Société Royale* quelques-uns des écrits de Bacon [3] ». OLDENBURG, premier Secrétaire de la Société, écrivait en 1672 : « Quand notre renommé Lord Bacon eut démontré quelles étaient les méthodes pour une parfaite restauration de toutes les parties de la connaissance réelle..., le succès arriva avec une soudaineté stupéfiante, et la Philosophie efficace commença à étinceler et même à répandre des rayons de resplendissante lumière sur le monde entier [4]. »

ROBERT BOYLE, qui a été considéré comme un nouveau Bacon et regardé, à un titre spécial, comme son disciple [5], invoque souvent dans ses ouvrages l'autorité de notre philosophe et lui prodigue les qualifications les plus élogieuses : « notre grand Verulam », « le profond naturaliste », « l'ami si judicieux de la philosophie et de l'humanité », « notre fameux expérimentateur [6] », etc.

L'enthousiasme de ROBERT HOOKE, second Secrétaire de la Société, n'est pas moins chaleureux que celui d'Oldenburg : « Personne, sauf l'incomparable Verulam, n'a eu quelque idée d'une Méthode ou Instrument pour régler les démarches de l'intelligence. En vérité, il s'est élevé dans cette voie à une haute perfection. Son œuvre cependant a besoin d'un complément, que, faute de temps, ce semble, il

1-2. ... One great Man, who had the true imagination of the whole extent of this Enterprize, as it is now set on foot ; and that is the *Lord Bacon* (SPRAT, *History*..., p. 35) — ... Royal Society, which was a work well becoming the largeness of his [Bacon] wit to devise. (SPRAT, *Ibidem*, p. 144).

3. ... If my desires could have prevailed with some excellent friends of mine, who engaged me to this work, there should have been no other Preface to the *History* of the *Royal Society* but some of this [Bacon] writings (SPRAT, *History*.... p. 35-36).

4. ... When our renowned Lord Bacon had demonstrated the Methods for a perfect Restauration of all parts of real knowledge.... the success became on a sudden stupendious, and effective Philosophy began to sparkle and even to flow into beams of brightshining light, all over the World (OLDENBURG, *Philosophicals Transactions*, 1672, T. VII, Preface, p. 4002, § *But when*).

5. It has been observed that Mr Boyle was born the same year that Lord Bacon died, as if he had been destin'd to carry on his plan (COLIN MACLAURIN, *An Account of Sir Isaac Newton's Philosophical Discoveries*, p. 61, Londres, 1748). — Beale écrit à Boyle : You have particularized, explicated, appropriated and exemplified those fair encouragements and affectionate directions, which my Lord *Bacon* in a wide and spacious generality essayed or conjecturaly proposed. (*Beale à Boyle*, 13 juillet 1666, dans *Boyle's Works*, t. VI, p. 405, § 1).

6. Our great Verulam (*Boyle's Works*, t. II, p. 468) — That profound naturalist (T. I, p. 364, Sect. XIII). — Boyle parle encore de Bacon ou le cite *passim* : Cf. T, I. p. 302 ; 335-336. — T. II, p. 57-58 ; 243-244 — T. V, p. 488 ; 511 ; 567.

n'a pu lui donner [1]. » L'ouvrage intitulé : *Plan général ou Idée de l'état présent de la Philosophie naturelle; comment on peut remédier à ses défauts par des procédés méthodiques et par des collections d'observations, qui aideront à compiler une histoire naturelle, seule base solide de la vraie Philosophie* [2], se déroule, comme le titre le laisse entendre, dans le sens du *Novum Organum* et vise à l'adapter aux besoins de l'époque post-baconienne [3]. Quoique Hooke nomme rarement Bacon, de nombreux passages du « Plan général » sont une simple traduction du *Novum Organum* [4].

John Evelyn [5] et Joseph Glanvill [6] font de fréquentes allusions à Bacon, qu'ils considèrent comme une brillante lumière de la Philosophie moderne.

Le Dr Joshua Childrey, qui « s'éprit de la Philosophie de Lord Bacon en 1646 [7] », publia plus tard une *Bretagne Baconienne ou Raretés naturelles de l'Angleterre, de l'Ecosse et du Pays de Galles, relatées historiquement, d'après les préceptes de Lord Bacon* [8].

Henry Power (1623-1668), Docteur en médecine, dans un ouvrage sur la *Philosophie expérimentale*, où il passe en revue les expériences faites par Galilée, Torricelli, Pascal, etc., honore Bacon du titre solennel de « Patriarche de la Philosophie expérimentale [9] ».

Cet ensemble imposant de témoignages, dont il serait facile d'allonger la liste, prouve que les membres de la Société Royale, pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, furent animés au travail par la lecture de Bacon, qui leur communiqua le feu sacré dont il brûlait, et se plurent à proclamer leur dépendance du *Novum Organum* et leurs obligations envers son auteur.

Les efforts déployés par la Société Royale ne furent pas stériles. « Toutes les idoles dénoncées par Bacon furent peu à peu soumises à l'épreuve de l'expérience. — Cette histoire de la Nature, qui devait

1. R. Hooke, *A General Scheme...*, dans *The Posthumous Works*, Edit. R. Waller, Londres, 1705, p. 6, vers le bas.

2. R. Hooke, *A General Scheme or Idea of the present state of Natural Philosophy, and how its defects may be remedied by a Methodical Proceeding in the making Experiments and collecting Observations ; whereby to compile a Natural History as the solid basis for the superstructure of true Philosophy*, dans *The Posthumous Works*, p. 1-70.

3. Cf. W. Whewell, qui décrit l'ouvrage comme « an attempt to adapt the *Novum Organum* to the age which succeeded its publication ». *(On the Philosophy of Discovery Chapters historical and critical*, Ch. XVII, § 6, p. 171, Londres, 1860).

4. On trouvera une analyse détaillée de l'ouvrage de Hooke dans les articles cités de P. Florian, *Revue de Philosophie*, 1914, T. I, p. 397-406.

5. Cf. *Sylva* (Londres, 1664), Préface au Lecteur [non paginée], p. 12 ; 16, de la 3e édit. 1679. — *Numismata* (Londres, 1697), Ch. IX, p. 340.

6. Cf. *Plus ultra or the Progress of Knowledge since the days of Aristotle*, Londres, 1668, p. 87-88.

7. *Lettre de Childrey à Oldenburg*, 12 juillet 1669, cf. Wood, *Athenæ Oxonienses*, Edit. Bliss, T. III, p. 904. — Dans l'Edit. de 1690, T. II, col. 339, § *Britannia Baconica...* : ... I first fell in love with the Lord *Bacons* philosophy in the year 1646.

8. J. Childrey, *Britannia Baconica or the Natural Rarities of England, Scotland and Wales... historically related... according to the precepts of the Lord Bacon...*, Londres, 1660. — Cet ouvrage a été traduit en français par P. Briot, Paris, 1667.

9. Patriarch of Experimental Philosophy (H. Power, *Experimental Philosophy in three Books*, L. I, p. 82, vers le bas, Londres, 1664).

continuer la *Sylva sylvarum* ou IIIe Partie de l'*Instauratio*, la Société Royale s'en occupa activement, dressant un catalogue de tous les êtres et phénomènes qu'il était possible de connaître, écrivant des relations sur les arbres, les métaux, la température, et même sur les productions de l'activité humaine, comme la poudre ou le vin. — Quant aux préceptes du *Novum Organum*, ils étaient strictement appliqués ; la façon dont on rapportait les expériences et dont on les enregistrait tenait lieu des fameuses tables. La subtilité avec laquelle on poursuivait la nature, l'ingéniosité avec laquelle on renouvelait et discutait les expériences, la manière scrupuleuse dont on recherchait les causes et dont on s'efforçait d'écarter tout soupçon d'erreur, eussent pu illustrer un à un tous les axiomes de ce second livre de l'*Instauratio*. — Une conférence de Hooke ou de Wallis, telles pages de Boyle ou de Wren, eussent, à coup sûr, été reconnues par Bacon comme les meilleurs exemples d'*Anticipations de la Philosophie*, ou comme la plus remarquable illustration de l'*Echelle de l'Intellect*. — Quant à la sixième partie de l'*Instauratio*, que Bacon déclinait d'exécuter, cette « nouvelle philosophie » ou « science active », qui devait contenir les axiomes les plus hauts qu'il soit possible à la connaissance naturelle d'atteindre, elle prenait déjà forme dans l'esprit d'un Hooke ou d'un Wallis, en attendant que Newton en révélât toute la splendeur. — Tous les vides, que le premier livre de l'*Instauratio* avait notés sur le territoire de la science, commençaient à se combler. L'on découvrait même des parties du savoir que Bacon n'avait pas soupçonnées. Les discussions stériles tombaient en désuétude. Les barrières, que des croyances, des opinions ou des nationalités diverses opposaient jadis à l'union des efforts, étaient renversées. De toutes parts, les découvertes se multipliaient et des instruments nouveaux étaient imaginés ; la nature apprenait à obéir à l'homme, qui avait su se soumettre à elle. — Bacon avait été véritablement prophète [1]. »

Cependant l'attitude à l'égard de Bacon adoptée par le membre le plus illustre de la Société Royale, Newton, a donné lieu à de grandes controverses. L'illustre savant passe complètement sous silence le nom de l'auteur du *Novum Organum*. Les uns, comme Sir David Brewster, interprètent cette omission comme un signe non équivoque « de dédain » [2]. A l'entendre, les philosophes et savants postérieurs à Bacon n'ont pas « retiré le plus léger profit de ses préceptes [3] ». Par contre, Horace Walpole nous présente Bacon comme « le pro-

1. P. Florian, *De Bacon à Newton, Artic. cit.*, T. I, p. 484-485.

2. « Boyle a traité Bacon avec le même dédaigneux silence » [celui de Newton]. Boyle treated him with the same disrespectful silence (D. Brewster, *Memoirs of the Life, Writings and Discoveries of Sir Isaac Newton*, Ch. XXVII, T. II, p. 403, Londres, 1855). Nous avons vu que Boyle parle, au contraire, souvent de Bacon, et dans les termes les plus élogieux. Le silence que Brewster impute à Boyle est donc imaginaire. On tâchera de montrer plus bas que le silence de Newton, quoique réel, n'est pas irrespectueux.

3. Philosophes et savants n'ont pas « derived the slightest advantage from his [Bacon] precepts » (D. Brewster, *Memoirs...*, T. II, p. 402, au bas. C'est la conclusion à laquelle, Brewster arrive, cf. p. 402-406.

phète des Arts que Newton est venu ensuite révéler [1] ». THOMAS REID assure que « Newton, dans le troisième Livre de ses *Principes* et dans son *Optique*, a eu constamment devant les yeux les règles du *Novum Organum* [2] ». Entre ces deux partis extrêmes, certains ont cherché une voie intermédiaire qui semble conduire à la vraie solution. Pour mesurer, aussi exactement que possible, l'influence que Bacon a exercée sur Newton, ils citent des témoins autorisés et en appellent aux œuvres mêmes du grand astronome [3].

Dans la Préface de son livre : *Vue de la Philosophie de Sir Isaac Newton* [4], PEMBERTON nous fait cette confidence : « Il [Newton] avait approuvé ce Traité, dont nous avons lu ensemble une grande partie [5]. » De plus, dans l'Introduction, Pemberton parle longuement du premier Livre du *Novum Organum* et laisse clairement entendre que Newton avait tenu compte des préceptes et des avis que ce Livre renferme [6]. Si l'on suppose, comme c'est vraisemblable, que Newton a eu connaissance de cette Introduction, avant l'impression de l'ouvrage, ce laissez-passer, qu'il lui a accordé, montre évidemment qu'il ne rougissait pas de relever, dans une certaine mesure, de Bacon. En tout cas, on ne voit pas qu'il ait jamais formulé contre elle quelque protestation, après l'apparition du volume de Pemberton. Ce silence n'a-t-il pas, lui aussi, son éloquence ?

D'un autre côté, dans son Exposé des *Découvertes philosophiques de Sir Isaac Newton*, non seulement MACLAURIN fait grand état de Bacon, qui « est justement regardé comme l'un des restaurateurs du vrai savoir et, plus spécialement, comme le fondateur de la Philosophie expérimentale », mais il insiste sur le lien étroit qui rattache l'auteur des *Principes mathématiques de la Philosophie naturelle* à celui du *Novum Organum* [7].

Les œuvres mêmes de Newton présentent quelques traces de l'influence baconienne : par exemple, les 3e et 4e *Règles pour philosopher* [8]. On cite aussi un passage sur la Méthode analytique qui

1. The Prophet of Arts, which Newton was sent afterwards to *reveal* (H. WALPOLE, *A Catalogue of the Royal and Noble Authors*, T. I, p. 162, Strawberry-Hill, 1758).

2. Reid parle de Newton comme « having, in the third book of his *Principia* and in his *Optics*, had the rules of the *Novum Organum* constantly in his eye (*Account of Aristotle's Logic*, Ch. VI, Sect. II). — Dans les *Œuvres* de Reid, traduites par Jouffroy, cf. T. I, p. 207, Paris, 1836.

3. Cf. TH. FOWLER, *Bacon's...*, Introduction, § 14, p. 121-126.

4. HENRY PEMBERTON, *A View of Sir Isaac Newton's Philosophy*, Londres, 1728.

5. Newton avait « approved of the following treatise, a great part of which we read together (PEMBERTON, *A View...*, Préface, à la fin. — Cf. Traduction française sous ce titre : *Eléments de la Philosophie newtonienne*, p. XI. Amsterdam et Leipzig, 1755.

6. PEMBERTON, *A View...*, Introduction ; dans la traduction, p. 4-15, 30-31.

7. Sir Francis Bacon, Lord Verulam, who was cotemporary with Galileo and Kepler, is justly held amongst the restorers of true learning, but more especially the founder of experimental philosophy... (MACLAURIN, *Account...*, Cf. p. 56-62).

8. NEWTON, *Regulæ Philosophandi*, 3a et 4a, *Principia Mathematica...*, L. III, au commencement. Voici la Règle 4e : In Philosophia experimentali, propositiones ex phænomenis per inductionem collectæ, non obstantibus contrariis hypothesibus, pro veris aut accurate aut quam proxime haberi debent, donec alia occurrerint phænomena, per quæ aut accuratiores reddantur aut exceptionibus obnoxiæ. — Newton commente ainsi cette Règle : Hoc fieri debet ne argumentum inductionis tollatur per hypotheses.

vaut d'être reproduit intégralement : « Dans la Philosophie naturelle, comme en Mathématique, la Méthode analytique devrait toujours précéder la Méthode synthétique pour la recherche des choses difficiles. L'Analyse consiste à faire des expériences et des observations, à en tirer par induction des conclusions générales, à n'admettre à l'encontre de ces conclusions aucune objection si ce n'est celles qui sont prises de l'expérience ou de quelque autre vérité certaine. Car la Philosophie expérimentale ne doit pas tenir compte des hypothèses. Quoique le raisonnement inductif fondé sur des expériences et des observations n'établisse pas démonstrativement des conclusions générales [1], cette méthode est cependant la meilleure manière de raisonner que fournisse la nature des choses, et elle doit être réputée d'autant plus solide que l'induction a été plus générale [2]. Et si les phénomènes n'y opposent aucune exception, la conclusion peut être déclarée générale. Mais si ensuite quelque exception surgit de l'expérience, il faut alors commencer à restreindre la conclusion, dans la mesure où les exceptions se présentent. Par cette voie de l'analyse on peut passer des composés aux éléments, des mouvements aux forces motrices et, généralement, des effets à leurs causes, de quelques causes particulières à des causes plus générales, jusqu'à ce que le raisonnement parvienne à la plus générale. Telle est la Méthode analytique. Quant à la Synthèse, elle consiste à prendre pour principes des causes connues et établies, à expliquer par elles les phénomènes qui en procèdent et à prouver ces explications [3]. » Ce que dit Newton de la Méthode analytique fait assurément songer à la Méthode inductive de Bacon. Cependant les différences, qu'on a relevées en note, nous paraissent l'emporter sur les analogies.

Reste à expliquer le silence, étrange à première vue, que Newton

1-2. Du rapprochement de ces deux textes il ressort que Newton n'accordait pas de valeur démonstrative à l'induction, parce qu'il semble ne connaître ou du moins n'admettre que l'induction *per enumerationem simplicem*. A ses yeux, en effet, l'induction croît en force dans la mesure où elle se rapproche de l'énumération complète des cas. Cela prouve que Newton ignorait le second Livre du *Novum Organum* ou qu'il en rejetait la doctrine.

3. As in Mathematicks, so in Natural Philosophy, the investigation of difficult things by the method of analysis ought ever to precede the method of composition. This analysis consists in making experiments and observations, and in drawing general conclusions from them by induction, and admitting of no objections against the conclusions, but such as are taken from experiments or other certain truths. For hypotheses are not to be regarded in Experimental Philosophy. And although the arguing from experiments and observations by induction be no demonstration of general conclusions ; yet it is the best way of arguing which the nature of things admits of, and may be looked upon as so much the stronger, by how much the induction is more general. And if no exception occur from phænomena, the conclusion be pronounced generally. But if at any time afterwards any exception shall occur from experiments, it may then begin to be pronounced, with such exceptions as occur. By this way of analysis we may proceed from compounds to ingredients, and from motions to the forces producing them ; and, in general, from effects to their causes ; and from particular causes to more general ones, till the argument end in the most general. This is the method of Analysis. And the Synthesis consists in assuming the causes discovered and established as principles, and by them explaining the phænomena proceeding from them, and proving the explanations (Newton, *Optics...*, vers la fin du Livre III, Londres, 3e Edition, 1721, p. 380-381).

a gardé vis-à-vis de Bacon. Est-ce vraiment un silence affecté ? Plusieurs raisons donnent une sérieuse probabilité à la réponse négative. D'abord, la réputation de l'auteur du *Novum Organum* était alors si bien établie et répandue qu'il n'était pas nécessaire de le nommer : les lecteurs instruits, auxquels s'adressait Newton, étaient en état de comprendre, à demi-mot, les allusions au *Novum Organum*. Ensuite, les auteurs de cette époque sont, relativement aux usages actuels, économes de références aux écrivains contemporains ou récents. Ainsi, dit Fowler [1], ni Hooke ni Locke ne citent le nom de Bacon ; Galilée, pas davantage. Descartes ne mentionne point Képler. Enfin (et c'est, selon nous, la meilleure explication), Newton n'est pas proprement le tributaire de Bacon ; on ne peut signaler aucun emprunt direct et précis. Son génie est la cause nécessaire et suffisante de ses découvertes. Seulement l'on peut, l'on doit même, semble-t-il, penser que la connaissance du *Novum Organum* fit sur Newton une vive impression. Si elle fut heureuse, c'est que l'intelligence supérieure, qui l'a reçue, était plus que d'autres capable de la féconder.

Le concert d'admiration, dont nous venons de recueillir les principaux témoignages parmi les membres de la Société Royale, sembla, en dehors d'elle, passer inaperçu pour quelques-uns et fut même troublé par des voix discordantes. Si Carpenter et Hakevill s'inspirent de certaines tendances baconiennes, Pemple échappe complètement à leur influence, et les Logiciens anglais du XVIIe siècle composent leurs traités scolaires sans utiliser le *Novum Organum*, soit qu'ils ne le connaissent point, soit qu'ils le négligent de parti pris. Il y a plus, parmi les savants et les théologiens de la même époque, le Baconisme rencontre la critique et l'opposition.

Nathanaël Carpenter (1589-vers 1628) [2], se souvenant sans doute des attaques de Bacon contre Aristote et les Péripatéticiens, se piqua d'émulation et partit en guerre contre leurs modernes disciples, qu'il appelle dédaigneusement « les philosophes vulgaires du temps présent ». Fièrement, il intitule son livre : *La Philosophie libre* [3], indiquant, dès le frontispice, que le souffle de l'esprit nouveau l'a touché. Cependant il ne pousse point encore la bravoure jusqu'à combattre l'ennemi à visage découvert. Car l'ouvrage paraît (1621) en pays étranger, à Francfort, avec les simples initiales N. C., suivies du qualificatif « Cosmopolite » pour accentuer l'allure indépendante que le titre promet. La *Philosophie libre* comprend deux Décades

1. Cf. Fowler, *Bacon's..., Introduction*, p. 125, § *In the second place.*

2. N. Carpenter, né à Northleigh, près de Culleton, dans le Devonshire, en 1589, devint fellow du collège d'*Exeter* à Oxford (1607). Il acquit quelque notoriété comme philosophe, poète, mathématicien et géographe. Calviniste ardent, il embrassa l'état ecclésiastique et fut reçu Docteur en Théologie (1626). Le Docteur Usher, primat d'Irlande, ayant fait sa connaissance à Oxford, l'emmena avec lui, en fit son chapelain, le nomma directeur des *King's Wards* à Dublin et enfin Doyen d'une église de la ville. Il mourut à Dublin vers 1628. Cf. Wood, *Athenæ Oxonienses*, T. I, col. 440-441.

3. *Philosophia libera duplici exercitationum decade proposita, in qua paradoxa quædam ad exercenda juvenum ingenia adversus vulgares hujus temporis Philosophos suscipiuntur validisque rationibus confirmantur.* Authore N. C. Cosmopolitano, Francfort, 1621.

« d'exercices », dont chacune a la prétention de mettre au point quelque thèse enseignée sous le patronage d'Aristote.

Loin de rester inconnu, le livre de Carpenter est immédiatement attaqué. Sur-le-champ il en prépare une nouvelle édition, augmentée d'une troisième Décade. Dès l'année suivante (1622), elle paraît, mais en Angleterre et signée de son nom en toutes lettres [1]. La Préface est adressée « à la très florissante jeunesse de l'Académie d'Oxford ». Les uns lui avaient reproché d'avoir traité de paradoxes les doctrines qu'ils considéraient comme vraies ; les autres l'accusaient de témérité, parce qu'il osait se mettre en opposition avec des Philosophes de grand renom. Carpenter s'efforce de répondre à ce reproche et à cette accusation dans la Préface, où se voit clairement l'esprit qui l'anime. A lui seul, le titre de son livre suffit, déclare-t-il, à suggérer son apologie. La liberté philosophique, dont il fait preuve ou qu'il recherche en chaque question, montre assez que l'ouvrage est sorti d'un cerveau qui, ne jurant sur la parole de personne, n'attend la certitude que des critères de la raison et de la Sainte Ecriture. Au culte trop superstitieux du Péripatétisme, il a opposé une « Philosophie libre », qui ne brille pas par l'éclat splendide des grands noms, mais se recommande par une simplicité sans ornement et par un amour plus vif de la sincérité que de l'autorité. Elle ne récuse pas le jugement des doctes et ne craint pas les préjugés des demi-savants [2].

Parmi les thèses défendues par Carpenter j'ai relevé les suivantes, qui m'ont paru plus significatives de sa mentalité et dont quelques-unes ont bien ce tour paradoxal qui lui fut reproché.

Decas I. — Exercitatio 1 : *Duo tantum entium sunt genera* (Des dix catégories d'Aristote Carpenter n'en retient que deux : la substance et la qualité).

Exercit. 2 : *Locus est nihil* (Le lieu n'est rien).

Exercit. 5 : *Non datur motus a loco in locum* (Il n'y a pas de mouvement d'un lieu à un autre).

Decas II. — Exercit. 5 : *Bruta rationis quodammodo sunt capacia* (Les animaux sont en quelque manière capables de raison).

Exercit. 10 : *Intellectus agens ad intellectionem non est necessarius* (L'intellect agent n'est pas nécessaire à l'intellection).

Decas III. — Exercit. 3 : *Contradictio est oppositionum minima* (La contradiction est la moindre des oppositions).

1. *Philosophia libera triplici exercitationum decade proposita, in qua adversus hujus temporis philosophos dogmata quædam nova discutiuntur*, Oxford, 1622. — On remarquera que dans ce titre le mot blessant de la première édition semi-anonyme : *adversus* vulgares *philosophos* a disparu. — L'ouvrage fut réédité à Oxford en 1636 et 1675.

2. In utriusque generis censores Apologiam suggerere potuit sola libri nostri inscriptio, quæ libertatem in singulis philosophicam aut ostendit aut venatur; ut quam ab ejus profectam crederent cerebro qui, in nullius juratus verba, non nisi in Rationis et Sacræ Scripturæ criteriis sperarit certitudinem... Huic superstitioso nimis Peripati [sic] cultui liberam nostram opponimus Philosophiam, non splendidis magnorum Nominum coloribus adornatam, sed nudam et simplicem, synceritatis [sic] potius quam authoritatis consciam, ut quæ nec doctorum recuset judicium, nec sciolorum metuat præjudicium (Carpenter, *Philosophia libera*, Préface (non paginée), p. 2 et 4, Oxford, 1622).

Exercit. 4 : *Probabile est Terram circulariter esse mobilem* (Il est probable que la Terre se meut circulairement).

Parmi nombre de critiques portant à faux, je signalerai une opinion judicieuse qui, d'ailleurs, est soutenue par plusieurs Scolastiques. Carpenter rejette la distinction réelle entre l'intellect actif et l'intellect passif, parce qu'un intellect unique, caractérisé par une double opération, lui paraît suffisant [1].

Membre de l'Eglise établie comme Carpenter et, comme lui, *fellow* de l'Université d'Oxford, George Hakewill (1578-1649) [2], archidiacre de Surrey, devint recteur du collège d'Exeter. Il voulut mettre en relief une idée chère à Bacon : l'idée du progrès. Fatigué d'entendre le refrain des pessimistes sur « le perpétuel et universel déclin de la nature », Hakewill se chargea de discréditer cette lamentation, qui lui semblait un outrage permanent à la sagesse et à la bonté du gouvernement divin. Cette « Apologie », divisée en quatre Livres, l'auteur la fit paraître en 1627 à Londres, sous les auspices de « sa vénérable Mère, la fameuse et florissante Université d'Oxford [3] ».

Le premier Livre discute, d'une façon générale, l'objection tirée du « prétendu déclin de la nature ». Puis, descendant au particulier, Hakewill la réfute successivement par rapport à l'univers physique (Livre II), à l'humanité considérée au point de vue de l'âge, de la durée, de la force et de la stature (L. III), enfin au point de vue des mœurs. Il termine par des considérations sur la manière dont finira le monde (L. IV).

Il est impossible d'analyser ici cet ouvrage considérable [4], qui dénote chez Hakewill des connaissances variées et un sentiment très vif de la grandeur du Christianisme, mais dont les Parties, étant donné l'état encore rudimentaire des sciences à cette époque, sont d'une valeur et d'un intérêt très inégaux. Pour donner une idée du genre de l'auteur, nous citerons quelques passages de l'*Apologie*.

Si on lui objecte que le continuel échange qui se fait entre les éléments dans la nature doit entraîner la dégénérescence des qualités des corps, il répond, sans se troubler, que cette perpétuelle agitation a, au contraire, pour effet de les purifier et de les régénérer [5].

1. Dicimus enim unum et eundem quoad substantiam esse intellectum, qui duplici distinguitur operatione, passione nimirum et actione (Carpenter, *Philosophia libera*, Dec. II, Exercitat. X, p. 223).

2. G. Hakewill, né en 1578 à Exeter, devint fellow du collège de ce nom à Oxford en 1596. Entré dans le clergé, il fut reçu docteur en Théologie en 1611 et nommé archidiacre de Surrey en 1617. Elu, en 1642, Recteur du collège d'Exeter, ce fut dans la maison rectorale qu'il mourut en 1649 à Oxford.

3. Nous renverrons à la seconde édition, revue et augmentée : *An Apologie or Declaration of the Power and Providence of God in the government of the world, consisting in an examination and censure of the common error touching natures perpetuall and universall decay, divided into foure bookes*, Oxford, 1630. — 3e édit. à Londres, 1635, considérablement augmentée.

4. C'est un volume in-quarto de 523 pages.

5. For though it be true that such a continuall traffique and inter-change there is betwixt the *Elements*, yet doth it not therefore follow that their *qualities* should thereby degenerate, or become more impure, inasmuch as that impurity, wich by inter-

On n'est pas surpris de trouver sous la plume de Hakewill une critique injuste de la Logique péripatéticienne et un éloge bien senti de Bacon. Les hommes de l'Ecole *(Schoole-men)* passent leur vie dans des querelles et altercations perpétuelles, dont le but est plutôt de faire montre d'esprit et de triompher des opposants, que de rechercher sérieusement la vérité [1]. Mais, par contre, « quelle noble et digne entreprise que celle de milord de Saint-Albans, qui a si bien su unir et mêler la pratique et la spéculation, qu'elles marchent la main dans la main, s'embrassent et se prêtent une mutuelle assistance [2] ».

La Partie de l'ouvrage la plus intéressante pour nous est peut-être celle où Hakewill décrit les progrès des sciences, des lettres et des arts de son temps [3]. Là il est sur un terrain plus solide et plus accessible que lorsqu'il traitait du monde physique. Nous voyons défiler, dans une revue rapide mais brillante, les illustrations en tout genre. Il faut noter surtout la façon dont il caractérise la marche en avant de l'humanité. Il a trouvé une formule qui fait songer aux *corsi e ricorsi* de Vico : « Dans les choses de l'esprit et de l'art, comme dans toutes les autres, il y a (semble-t-il) une sorte de progrès circulaire. Elles naissent, grandissent, fleurissent, défaillent et se flétrissent ; puis, après quelque intervalle, elles renaissent et se rétablissent [4]. »

Somme toute, on doit reconnaître que l'action exercée par Bacon sur Carpenter et Hakewill a été vraiment faible. Elle n'est pas saisissable chez William Pemble, qui fit, non sans éclat, ses études à *Magdalen College* d'Oxford [5]. Lui aussi fut ministre de l'Eglise établie. Ses œuvres ne parurent qu'après sa mort, qui survint prématurément : il n'avait que trente-deux ans (1623). Le succès en fut considérable, car, douze ans après (1635), elles atteignaient leur troisième édition [6]. On y remarque surtout, au point de vue philosophique,

course they have contracted, by perpetuall agitation they purge out againe, and by continuall generation each out of other renew their parts, and so by degrees return to their former estate and purity. *(An Apologie...*, Livre II, C. vi, Sect. III, p. 115).

1. *Logicke* indeed is it, wherein wee are thought to be most defective in regard of former ages ; and it is true, that the *Schoole-men* had sed their stocke, the utmost of their endeavours upon this part of learning, their whole life being in a manner little else but a perpetuall wrangling and altercation, and that many times rather for victory and ostentation of *wit*, than a sober and serious search of *truth* : so as their entrance being vaine, their end was likewise fruitlesse. *(An Apologie...*, L. III, Ch. ix, Sect. I, p. 261).

2. It is therefore a noble and worthy endeavour of my Lord of S. Albanes so to mixt and temper practice and speculation together, that they may march hand in hand, and mutually embrace and assist each other. *(An Apologie*, L. III, Ch. ix, Sect. II, p. 265).

3. Hakewill, *An Apologie...*, L. III, C. vi-x, p. 225-288.

4. There is (it seemes) both in *wits* and *Arts*, as in all things besides, a kinde of *circular progresse* : they have their *birth*, their *growth*, their *flourishing*, their *fayling*, their *fading*, and within a while after their *resurrection* and *restoureshing* againe. *(An Apologie...*, L. III, C. vi, S. II, p. 230).

5. William Pemble, né vers 1592, à Egerton dans le Kent, mourut en 1623 à Eastington dans le Gloucestershire. Elève à Magdalen College d'Oxford, il devint professeur de Théologie à Magdalen Hall, où il exposa d'une façon remarquable le Calvinisme. Pemble se fit une réputation comme prédicateur. Un travail excessif amena sa mort prématurée.

6. *The Workes of that learned Minister of God's Holy Word*, M. William Pemble,

une *Somme de Philosophie morale*, des *Traités* sur la *Providence de Dieu*, l'*Origine des formes* et les *Sens internes*. Ses opinions sont dans le sens traditionnel de l'Ecole, mais avec la préoccupation visible de renouveler l'interprétation de la Philosophie péripatéticienne en y introduisant sans scrupule des modifications. C'est un signe manifeste que l'autorité d'Aristote commençait à faiblir, même à Oxford plus conservateur que Cambridge [1], puisqu'elle ne s'y maintenait qu'au prix de quelques transformations dans la doctrine. A part ce besoin d'innover, que l'*Of Proficience and Advancement of Learning* avait peut-être éveillé chez Pemble, l'on ne peut découvrir dans ses œuvres aucune trace d'influence baconienne. Rien de surprenant, puisqu'elles portent sur des sujets, dont Bacon ne s'est pas occupé.

Ce qui au contraire surprend, à première vue, c'est que le *Novum Organum* semble complètement ignoré des Logiciens qui écrivirent des livres sur la Logique, pendant le XVIIe siècle, en Angleterre [2]. Mais l'étonnement diminuera si l'on se rappelle qu'alors les matières traitées dans le *Novum Organum* relevaient plutôt de la Philosophie naturelle.

La Logique était enseignée avec un soin particulier à l'université d'Oxford [3]. Trois Logiciens y acquirent une célébrité passagère à l'époque qui nous occupe : RICHARD CRAKANTHORPE, ROBERT SANDERSON et HENRI ALDRICH.

RICHARD CRAKANTHORPE (1567-1624) [4] était *fellow* du Collège de la Reine à Oxford et devint chapelain ordinaire du roi Jacques Ier. Il publia une *Introduction à la Métaphysique* et un *Traité sur la Providence divine*, où il se montre fidèle à la Philosophie scolastique. Sa *Logique*, divisée en cinq Livres, parut en 1622 [5]. C'est un bon résumé

Londres, 1635 (3e édit.). — *A Summe of Morall Philosophy...*, Oxford, 1632. — *Tractatus de Providentia Dei...*, Londres, 1631. — *De Formarum Origine...*, Londres, 1629. — *De Sensibus internis...*, Oxford, 1629.

1. L'autorité d'Aristote fut maintenue officiellement dans les Universités anglaises, même après la Réforme. La liste des livres de classe *(Text-books)*, dressée pour Oxford en 1549 par ordre d'Edouard VI, se retrouve identique dans le Statut de 1636. Pour la Philosophie on désigne l'Introduction de Porphyre et tous les grands traités d'Aristote. Même règlement à Cambridge. Mais peu à peu on interpréta les textes sous l'influence de préoccupations novatrices. Cf. A. V. HUBER, *The English Universities*, T. II, P. II, p. 427, Note 48, Londres, 1843. C'est une traduction abrégée par F. W. NEWMAN de l'ouvrage allemand de HUBER : *Englischen Universitäten*, Cassel, 1839.

2. Cf. CH. DE RÉMUSAT, *Histoire...*, T. I, L. I, Ch. IV, p. 182-183 ; 189-202.

3. Cambridge, par contre, « n'a jamais brillé spécialement par l'enseignement de la Logique. Aucune chaire ne lui est exclusivement consacrée... » (CH. DE RÉMUSAT, *Histoire...*, T. I, p. 198).

4. Né à Strickland dans le Westmoreland, en 1567; il étudia au *Collège de la Reine* à Oxford et devint zélé puritain sous l'influence de J. Reynolds, Président de *Corpus Christi College*. Il prit plus tard ses grades de Théologie à l'université de Cambridge, à laquelle il se fit incorporer. Sa mort survint en 1624, à Black Notley, dans l'Essex ; il fut enterré dans le sanctuaire de l'église dont il était recteur.

5. Nous renverrons à la 2e édition : *Logicæ Libri quinque de Prædicabilibus, Prædicamentis, Syllogismo ejusque speciebus... Huc accessit Introductio ad Metaphysicam* (p. 475-536) et *Tractatus de Providentia Dei* (p. 537-580), Londres, 1641. — L'*Introductio ad Metaphysicam* avec ce sous-titre : *Metaphysica, reliquarum scientiarum apex et culmen, judex et præses*, parut isolément d'abord à Oxford, en 1619 — Le *De Dei Providentia Tractatus* parut primitivement à Cambridge, en 1623.

classique de l'*Introduction* de Porphyre et de l'*Organon* d'Aristote. Le philosophe écossais Hamilton en fait cas comme d'une œuvre sérieuse [1]. Crakanthorpe est un anglican très agressif contre le Catholicisme : aussi se complaît-il à tirer des dogmes catholiques, qu'il ne comprend pas ou qu'il défigure, ses exemples de fautes contre la logique. Il aurait mieux fait d'étudier les ouvrages de Bacon, car, « quand on lit son maigre chapitre sur l'induction [2], on ne saurait soupçonner que, depuis trente-sept ans, un *Novum Organum* avait paru [3] ».

Aux termes des Statuts de l'université d'Oxford, les professeurs devaient prendre comme matière de leurs cours le texte même d'Aristote. Cette manière de procéder exigeait des maîtres éminents et imposait aux élèves un labeur salutaire mais pénible. Aussi, peu à peu, au lieu d'aller s'abreuver à la source originale, on préféra recourir à ses dérivations, je veux dire aux commentaires qui simplifiaient et diluaient la pure doctrine du Maître. Cependant le Traité de Crakanthorpe, au dire de Hamilton, sembla encore trop ardu et trop considérable à certains professeurs qui avaient reculé devant le texte austère du Stagirite [4]. Il y avait place pour un simple manuel. Sanderson le leur fournit.

Robert Sanderson (1587-1662) [5], élève du collège de Lincoln, à Oxford, en devint *fellow* et y professa la Logique. Le fruit de son enseignement fut la publication d'un *Abrégé de l'Art logique*, en 1615, à Oxford [6]. Il laissa de nombreux écrits qui comprennent des sermons, des questions de Théologie morale, etc. [7]. Le seul qui nous intéresse, son *Logicæ Artis Compendium*, est une œuvre claire, mais très élémentaire et très brève. Elle est divisée en trois Parties. La première traite des termes simples *(De Simplicibus Terminis)* ; la deuxième des propositions *(De Propositionibus)* et la troisième, du raisonnement *(De Discursu)*. Le demi chapitre consacré à l'induction est insignifiant [8] : pas la moindre allusion au *Novum Organum*. L'ouvrage est suivi de deux courts Appendices. Dans l'un, il est question de l'usage de la Logique. Dans l'autre, où entrent des matières mélangées *(Miscella)*, je remarque un chapitre sur l'histoire de la Logique.

1. W. Hamilton, *Discussions of Philosophy...*, § IV, p. 123, Londres, 1852.
2. Crakanthorpe, *Logicæ Libri quinque*, L. III, C. xx, p. 288-290.
3. Ch. de Rémusat, *Histoire...*, T. I, L. I, Ch. iv, p. 183.
4. W. Hamilton, *Discussions...*, § IV, p. 123-124. L'édition in-4° de Crakanthorpe, imprimée en caractères fins et serrés a 474 pages.
5. Robert Sanderson naquit, en 1587, probablement à Sheffield, dans le Yorkshire, et mourut à Lincoln en 1662. Il devint pro-recteur du collège de Lincoln, à Oxford, et chapelain de Charles I. Nommé professeur royal de Théologie à l'université oxonienne (1642), il resta fidèle au parti de la Cour et suivit Charles I à l'île de Wight. Il fut privé de sa chaire et disgrâcié en 1648. Rentré en grâce, au moment de la restauration des Stuarts, il occupa le siège épiscopal de Lincoln.
6. *Logicæ Artis Compendium*, Oxford, 1615. Nous renverrons à la 2e édition, Oxford, 1618.
7. *The Works of* Robert Sanderson *now first collected by* W. Jacobson, 6 vol., Oxford, 1854. Cette édition contient la *Vie de Sanderson*, par Isaak Walton, revue et augmentée.
8. R. Sanderson, *Logicæ Artis Compendium*, P. III, C. x, p. 150-151.

Sanderson constate que les Scolastiques ont « un style sans élégance et sans apprêt ; mais ce défaut est abondamment compensé par leur admirable profondeur de jugement et la très heureuse facilité avec laquelle ils scrutent à fond les choses [1] ». Il distribue équitablement la louange et le blâme à Ramus [2] ; mais, ici encore, silence absolu sur l'entreprise de Bacon, au moment où l'on s'attend à voir Sanderson mentionner ce philosophe [3].

Ce Manuel bref et simple, que l'enseignement oral devait compléter, finit par l'emporter sur les Traités plus étendus et plus approfondis de BREREWOOD [4] et de CRAKANTHORPE, de SMIGLECKI et de BURGERSDIJK, jusqu'au jour où il fut lui-même détrôné par un autre manuel, très élémentaire aussi, celui d'ALDRICH : *Abrégé de l'Art logique (Artis logicæ Compendium*, Londres, 1691), dont la vogue devait être contrebalancée par le succès de la *Logique* de Watts [5].

HENRY ALDRICH (1647-1710) [6], Doyen de Christ Church, acquit également quelque célébrité comme musicien et architecte. « Son

1. ... Sæculum Scholasticum, in quo Logica et Philosophia peripatetica a plurimis fuit illustrata stylo quidem ineleganti nec elaborato ; sed quem abunde compensavit admirabilis judicii profunditas et in rebus perscrutandis omnino felix subtilitas. (R. SANDERSON, *Logicæ Artis...*, Appendix 2a, § 3, p. 117).

2. R. SANDERSON, *Logicæ Artis...*, Appendix 2a, § 6, p. 121-122.

3. Il est manifeste qu'il exista un courant parallèle à celui qui était favorable au Manuel de Sanderson, car nous voyons qu'au milieu du XVIIe siècle on fait réimprimer des *Traités* de Logique beaucoup plus considérables. Seulement on les emprunte à l'étranger. Ainsi l'ouvrage très volumineux du jésuite polonais, MARTIN SMIGLECKI (né en 1564 à Lemberg et mort en 1618 à Kalisch), édité en 1618 à Ingolstadt, sous ce titre : *Logica Martini Smiglecii Societatis Jesu, Sacræ Theologiæ Doctoris, selectis Disputationibus et Quæstionibus illustrata*, fut réédité en 1634 et en 1658 à Oxford (in-4°, 761 pages). Cf. SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, T. VII, col. 1326, n° 21. — Ainsi encore l'ouvrage *Institutionum Logicarum Libri duo* du Hollandais FRANCO DE BURGERSDIJK (né à Liers près de Delft en 1590 et mort à Leyde en 1629, professeur de Philosophie à Saumur, puis de Logique et de Physique à Leyde), publié à Leyde en 1626, fut réimprimé à Cambridge en 1637, 1666 ; à Londres, en 1651.

4. EDWARD BREREWOOD (vers 1565-1615), mathématicien et antiquaire, a écrit sur la Logique : *Elementa Logicæ in gratiam studiosæ juventutis in Academia Oxoniensi*, Londres, 1614, 1615, *etc. Tractatus quidam Logici de Prædicabilibus et Prædicamentis*, Oxford, 1628, 1637, etc.

5. La Logique d'ISAAC WATTS (1676-1748) est intitulée : *Logick or the right use of reason in the inquiry after truth*, Londres, 1725. J'ai sous les yeux la 4e édition, Londres, 1731. Bacon est pour Watts, comme pour Aldrich, un inconnu. Cependant Watts avait l'occasion de citer la théorie des *Idoles* dans le Chapitre III de la 2e Partie consacré aux Préjugés. — Sur le conseil de THÉODORE JOUFFROY, M. E. JOUFFROY a traduit en français la *Logique* de Watts *ou le légitime usage de la raison dans la recherche de la vérité*, Paris-Dôle, 1846. M. J. TISSOT écrit dans la Préface : « C'est la Logique de Port-Royal de l'Angleterre, avec cette différence toutefois qu'elle renferme un bien plus grand nombre de règles pratiques et qu'elle contient beaucoup moins d'ingénieuses mais inutiles subtilités » (p. VII).

6. Né à Westminster (1647) et mort à Oxford (1710), Aldrich devint en 1689 Doyen de Christ Church, à la place de Massey, catholique romain, qui l'avait été sous le règne de Charles II. Son *Artis Logicæ Compendium* est resté un *Text-Book* classique jusqu'au milieu du XIXe siècle. On en trouve encore une édition, annotée par H.-L. MANSEL, en 1862, à Oxford. — J. WESLEY a traduit, abrégé et annoté le *Compendium*, Londres, 1836.

Aldrich a écrit aussi *Elementa Architecturæ civilis ad Vitruvii Veteremque Disciplinam*,

manuel, qu'il est accusé d'avoir composé sans connaître Aristote ni ses meilleurs interprètes, réussit par sa clarté, par une exposition sensée, enfin par cette facilité raisonnable que, de son temps, on demandait avant tout à l'exposition des questions scientifiques. Inférieur à la Logique de Port-Royal qu'il accable avec arrogance de critiques injustes, Aldrich est cependant parvenu à dominer pendant plus d'un siècle l'enseignement universitaire. On a regardé son livre comme le bréviaire des Logiciens. Il y a quarante ans on en était encore à l'abréger pour rendre la science plus aisée [1]. »

Il faut signaler enfin, dans le monde universitaire, une logique due à un mathématicien célèbre, l'un des fondateurs de la Société royale de Londres, JOHN WALLIS, qui enseigna les Mathématiques à Oxford et à Cambridge. C'est d'Oxford [2] qu'il a daté la Dédicace de cette Logique aux membres de la Société royale. L'ouvrage a pour titre : *Institution de Logique accommodée aux communs usages* [3]. Ce titre indique déjà le but pratique que l'auteur s'est proposé. Il s'en explique d'ailleurs avec toute la netteté désirable dans la Dédicace qui sert de Préface au livre. Il rappelle d'abord aux membres « très célèbres » qui composent leur Société, qu'elle a été fondée pour promouvoir avec zèle la vraie Philosophie et l'adapter aux usages humains en lui faisant respirer un air plus libre que celui des Ecoles où elle est renfermée [4]. Le Traité qu'il leur offre, écrit aussi simplement que possible, n'est point fait pour alimenter les discussions stériles ; il est destiné à former l'esprit des étudiants de telle sorte qu'ils sachent, pour toute la vie, disposer leurs concepts dans un ordre lucide et logique [5]. « Il se gardera bien d'inventer des noms nouveaux et plus encore (car l'inconvénient serait plus grave) de donner aux noms anciens des significations nouvelles [6] ». Ce dernier trait semble dirigé

et recentiorum, præsertim A. Palladii, exempla probatiora concinnata, Oxford, 1789. Ces *Elementa* ont été traduits en anglais par Philip SMYTH, Oxford, 1789. On dit que les plans de la chapelle de Trinity College et du clocher de l'église de Tous les Saints *(All Saints)* d'Oxford lui sont dus.

1. CH. DE RÉMUSAT, *Histoire...*, T. I, L. I, Ch. IV, p. 199-200, Paris, 1875. — WILLIAM HAMILTON trouve que le *Compendium* d'Aldrich et la *Logique* de Wallis, dont il sera parlé plus bas, sont des œuvres qui « ne s'élèvent pas au-dessus d'une humble médiocrité ». Aldrich, en particulier, « a écrit son livre sans connaître Aristote et les principaux auteurs qui ont traité de la science ». (Neither of them [Aldrich et Wallis] rising above a humble mediocrity, even at the date of its composition ; and Aldrich... had himself written his book in ignorance of Aristote and of all the principal authors on the science... (W. HAMILTON, *Lectures on Logic*, T. I, Sect. II, p. 29-30, 2e Edit., Edimbourg et Londres, 1866).

2. Oxford, 30 novembre 1686.

3. *Institutio Logicæ ad communes usus accommodata*, Oxford, 1687. On trouve aussi cette Logique dans JOHANNIS WALLIS *Miscellanea*, p. 81-210, Oxford, 1699. Elle est suivie d'un Appendice : *Cum subjunctis tribus Thesibus congeneris materiæ*. Nos citations renverront aux *Miscellanea*.

4. Cum ea est Instituti Vestri ratio (Viri celeberrimi) ut veram Philosophiam sedulo promoveatis eamque ex Scholarum adytis in liberiorem aerem evocatam humanis usibus accommodetis *(Miscellanea*, p. 83).

5. J. WALLIS, *Miscellanea*, p. 83.

6. Retineo tamen receptas loquendi formulas solitaque artis vocabula, ut nec opus sit nova nomina comminisci, nec (quod gravius est incommodum) antiqua nomina novis significationibus adhibere. (WALLIS, *Miscellanea*, p. 84).

contre Bacon qui, nous l'avons vu, a délibérément fait ce mélange équivoque. Il « retiendra pareillement les exemples usités dans la Philosophie qu'on appelle ancienne et péripatéticienne, parce qu'il livre ici au public une Logique péripatéticienne et non un traité de Philosophie naturelle [1] ».

Dans ces conditions, on ne doit pas espérer découvrir, dans l'ouvrage de Wallis, quelque vestige de l'influence baconienne. Aussi le Chapitre relatif à l'Induction [2] ne fait pas la moindre allusion au *Novum Organum*. Cette abstention voulue, de la part d'un savant qui, au sein de la Société Royale de Londres, faisait profession ouverte de suivre la méthode de Bacon, montre à l'évidence que la Logique ancienne et classique était encore, à la fin du XVIIe siècle, fermée obstinément aux règles de la Logique nouvelle et savante.

Parmi les trois thèses, qui remplissent l'Appendice de la Logique de Wallis, la dernière est ainsi formulée : La quantité ne diffère pas réellement de la chose étendue. Wallis prend nettement position contre l'opinion contraire, alors commune dans l'Ecole, car il soutient qu'il y a seulement une différence rationnelle appuyée sur un fondement réel *(tantum ratione ratiocinata)* [3].

Si maintenant nous jetons un coup d'œil en dehors du cercle officiel de l'enseignement universitaire, deux noms surtout attirent l'attention, les noms de HOBBES et de MILTON.

La *Logique* de Hobbes, que nous aurons à examiner à fond dans la suite, ne nous occupera ici qu'un moment. Qu'il suffise d'y constater l'absence complète du souvenir de Bacon. Pour Hobbes, la Logique est purement déductive : c'est un calcul, une computation : *Computatio sive Logica* [4]. Pour Bacon, elle est avant tout inductive. Naturellement l'induction n'a point de place dans la Logique de Hobbes. Il n'en parle qu'une fois, ailleurs et incidemment, pour critiquer Wallis d'avoir établi par voie inductive une règle de la progression arithmétique des nombres : « L'induction n'est pas démonstrative, dit-il, à moins que l'énumération des cas particuliers ne soit complète, ce qui est impossible ici [5]. »

L'auteur du *Paradis perdu* a été aussi logicien dans les derniers temps de sa vie. Le titre de l'ouvrage (qui parut en 1672, deux ans avant la mort de l'auteur) est assez significatif : *Institution plus complète de l'Art logique arrangée selon la méthode de Pierre Ramus* [6].

1. Exempla item retineo quæ apud Logicos trita sunt, ex Philosophia, quam vocant veterem et peripateticam, petita, quia Logicam hic trado et quidem peripateticam, non naturalem Philosophiam (WALLIS, *Miscellanea*, p. 84).

2. J. WALLIS, *Miscellanea*, p. 167-169 : *Logica*, P. III, C. XV.

3. J. WALLIS, *Miscellanea*, p. 210 ; *Logica*, Appendix, Thes. 3^a : *Quantitatem non differre realiter a re quanta.*

4. Cette Logique parut en 1655 à Londres dans : *Elementorum Philosophiæ Sectio prima* : DE CORPORE, P. I.

5. Inductio autem demonstratio non est, nisi ubi particularia omnia enumerantur, quod hic est impossibile *(Examinatio et Emendatio Mathematicæ hodiernæ...*, Dialog. V. Edit. de MOLESWORTH, T. IV, p. 179, Londres, 1845).

6. *Artis Logicæ plenior Institutio ad P. Rami Methodum concinnata. Adjecta est praxis annalytica* [sic] *et P. Rami vita. Libris duobus.* Londres, 1672.

Dans la Préface, Milton, vieux républicain, ne craint pas de faire profession de ses convictions politiques en déclarant qu'il pense comme son cher Sidney : *Cum Sidneio nostro sentio* [1]. ALGERNON SIDNEY, deuxième comte de Leicester, était, comme Milton, défavorable aux Stuarts. Il vivait en exil [2], quand la Logique de son ami parut. Le poète logicien, qui osait se réclamer d'un ami suspect, invoquait en même temps le patronage d'un philosophe novateur. Peu sympathique à la Philosophie scolastique, dont le style inculte et pédantesque l'avait rebuté dès sa jeunesse [3], il est naturel que son goût littéraire l'ait porté vers Ramus, qui emprunte ses exemples aux poètes et aux orateurs. Néanmoins cette préférence pour le maître français ne l'aveugle pas sur ses défauts et ne lui enlève pas toute indépendance. Ainsi, maintenant le terme : Logique, il rejette le terme : Dialectique, adopté par Ramus ; il lui reproche de manquer de clarté à force de viser à la brièveté. Cependant Milton est un homme pratique qui veut assurer le succès de son livre. Aussi, craignant que le dédain, affiché par Ramus à l'endroit d'Aristote, ne nuise à sa Logique, comme il avait fait à l'œuvre de son modèle, notre auteur déclare ouvertement que, pour écarter le soupçon de nouveauté téméraire, il s'est astreint à corroborer presque chaque règle par les témoignages autorisés d'Aristote et des Anciens [4].

Par exemple, il en appelle au Stagirite dans ce passage remarquable : « La Raison ou Logique, d'abord naturelle, puis artificielle, emploie quatre auxiliaires, selon Aristote (*Métaphy.*, L. I, C. I) : la sensation, l'observation, l'induction et l'expérience. Les préceptes des arts étant généraux doivent se tirer des choses particulières qui ne peuvent être perçues qu'au moyen des sens. La sensation, sans l'observation qui confie à la mémoire les exemples individuels ; l'observation, sans l'induction qui infère du plus grand nombre possible de faits individuels quelque règle générale ; l'induction, sans l'expérience qui juge de la convenance de tous les faits individuels et les ramène à une commune ressemblance, n'est utile à rien [5] ».

1. MILTON, *Artis Logicæ...*, Préface [non paginée], p. 1-2.

2. Rentré, en 1677, de l'exil, SIDNEY, que son passé républicain rendait suspect à la Cour, fut impliqué dans le complot de la Rye-House et enfermé à la Tour. Aucune preuve de trahison ne put être établie contre lui. Mais on argua d'un manuscrit intitulé : *Discours sur le Gouvernement*, qui fut découvert chez Sidney à la campagne. Comme il y réfutait les théories absolutistes soutenues par R. FILNER dans son *Patriarcha* (1680), ces discours inédits furent estimés l'œuvre d'un traître, et, sur cette présomption tendancieuse, leur auteur fut condamné à mort (26 nov. 1682) et exécuté (7 déc.). Les *Discourses concerning Government*, qui est son principal ouvrage, ne parurent à Londres qu'en 1698. — Sur R. FILNER, cf. T. II de cette Histoire. — Traduction française : *Discours sur le Gouvernement*, par P. A. SAMSON, La Haye, 1702.

3. MILTON donne ce renseignement dans un de ses discours de jeunesse : *Prolusiones quædam oratoriæ*. Cf. *The Prose Works of J. Milton*, Edit. de ROBERT FLETCHER, p. 847. Londres, 1835. Ces *Prolusiones* furent publiées à la suite de l'*Epistolarum Familiarium Liber unus*, Londres, 1674.

4. Quod autem *Aristotelis* aliorumque veterum auctoritatem ad singulas fere Logicæ regulas adjungimus, id quidem in tradenda arte supervacuum fuisset, nisi novitatis suspicio, quæ *Petro Ramo* hactenus potissimum offuit, adductis ipsis veterum authorum testimoniis, esset amolienda (MILTON, *Artis logicæ...*, Præf., p. 4).

5. Ratio autem sive Logica, primum illa naturalis, deinde artificiosa, quatuor

Aristote, à l'endroit allégué, est loin d'être aussi explicite et complet que Milton le prétend. Celui-ci nous donne un résumé saisissant des grandes règles qui dirigent la Méthode des sciences physiques. C'est Bacon que notre logicien aurait dû appeler en témoignage. Lui aussi l'ignore ou le méconnaît et lui préfère Ramus.

La *Logique* de Milton, écrite dans un latin facile, clairement disposée, agrémentée de citations empruntées aux poètes, ne fit point concurrence aux livres classiques qui régnaient dans les Universités. Dans les milieux non-universitaires, elle ne dut pas faire grand bruit, si l'on songe que le *Paradis perdu*, publié quelques années auparavant, avait reçu un accueil plein de froideur, et qu'il fallut le goût judicieux d'Addison pour le mettre en évidence après une assez longue obscurité.

Certains savants et théologiens ne se contentèrent pas, comme les Logiciens, dont il vient d'être question, de passer sous silence l'œuvre de Bacon ; ils allèrent jusqu'au blâme et à la contradiction, exprimés parfois sous une forme très acrimonieuse.

L'illustre Harvey, qui compta Bacon au nombre de ses clients, porta un jour sur lui un jugement qu'Aubrey rapporte ainsi : « Harvey, qui avait été médecin du Lord Chancelier Bacon, l'estimait grandement pour son esprit et son style ; mais il lui refusait le titre de grand philosophe. « Bacon écrit la Philosophie comme un Lord Chancelier », me dit-il par manière de dérision [1] ». Dans cette boutade Lewes trouvait un fond de vérité [2].

Alexander Ross, ardent péripatéticien, publia une réfutation de l'*Histoire Naturelle* de Lord Bacon [3], où il fait cette confidence : « Je m'étais précipité sur la Nouvelle Philosophie de mon Lord. » Mais il constata « que la philosophie ressemble au vin : la plus vieille est la meilleure au goût ». Il en veut surtout « aux nouveaux philosophes » d'avoir « tellement mêlé et confondu les prédicaments que leurs élèves ne peuvent jamais trouver le vrai genre des choses [4] ».

Francis Osborn nous apprend qu'une accusation d'athéisme pesa sur la mémoire du « vénérable Bacon jusqu'au jour où la gloire,

adhibuit sibi quasi adjutores, *teste Aristotele (Metaphys.*, I, C. I), sensum, observationem, inductionem et experientiam. Cum enim præcepta artium generalia sint, ea nisi ex singularibus, singularia nisi sensu percipi non possunt ; sensus sine observatione, quæ exempla singula memoriæ committat ; observatio sine inductione, quæ singularia quam plurima inducendo generalem aliquam regulam constituat ; inductio sine experientia, quæ singulorum omnium convenientiam in commune et quasi consensum judicet, nihil juvat. (Milton, *Artis logicæ...*, Præfat., p. 7).

1. He [Harvey] had been physician to Lord Ch. Bacon, whom he esteemed much for his witt and style, but would not allow him to be a great philosopher. Said he to me : « He writes philosophy like a Ld Chancellor », speaking in derision (J. Aubrey, *Letters... and Lives...*, T. II, Part. II, p. 391).

2. Cf. *infra*, p. 460.

3. Alexander Ross (1590-1654), maître de l'Ecole de Grammaire de Southampton, a écrit l'*Arcana Microcosmi or the hid secrets of man's body disclosed... With a refutation of Dr Brown's Vulgar Errors, the Lord Bacon's Natural History...* Londres, 1652². I have cursorily run over my Lord Bacon's *New Philosophy...* and find that philosophy is like wine, the older the better to the taste (p. 263).

4. New Philosophers... jumblind the predicaments so together that their scholars can never find out the true genus of things. (Ross, *Arcana Microcosmi*, p. 263).

qui lui vint de l'étranger, l'emporta [1] » et fit taire la calomnie.

Le célèbre RALPH CUDWORTH, l'honneur de l'université de Cambridge, ne pardonne pas à Bacon d'avoir mis en question la doctrine traditionnelle sur les causes finales ; mais il le combat indirectement, sans le nommer [2].

L'auteur du *Novum Organum* trouva, au contraire, dans HENRY STUBBE [3] un adversaire violent et infatigable, qui, en l'espace de deux ans, lança cinq ouvrages ou plutôt cinq pamphlets [4]. Ses attaques sont dirigées contre la Société Royale en général, spécialement contre Sprat et Glanvill ; mais elles n'épargnent pas Bacon qu'il considère comme leur ancêtre philosophique. Elles sont « trop grossières et trop décousues pour mériter d'être transcrites [5] ». Dans sa jeunesse Stubbe avait servi comme aumônier dans l'armée parlementaire qui combattait la dynastie des Stuarts, et se montrait chaud partisan du Baconisme. « Au temps où je pensais, raconte-t-il lui-même, que notre intérêt était de renverser la monarchie et le crédit du clergé, j'étais passionnément attaché à cette *nouvelle philosophie* [6]. » Mais, après la Restauration de 1660, il s'était rallié à la Monarchie et à la

1. A like censure [accusation d'athéisme semblable à celle portée contre W. Ralegh] fell to the share of venerable *Bacon*, till over-balanced by a greater weight of glory from Strangers (FR. OSBORN, Préface de *A Miscellany of Sundry Essayes*, *Paradoxes and Problematicall Discourses*, *Letters and Characters...*, Londres, 1659. Ces *Mélanges* ont été insérés dans les *Works* de Fr. Osborn. Dans l'édition de 1682, que nous avons consultée, la Préface de *A Miscellany* n'est pas paginée. Le passage cité est en haut de la page 3.

2. R. CUDWORTH, *The True Intellectual System of the Universe...*, Londres, 1678, Ch. V, p. 680-682. Cf. Traduction latine par MOSHEIM, Iéna, 1733, T. II, Ch. v, Sect. I, § 61-62, p. 820, note 2, et 822, note 2. La pensée de Cudworth d'ailleurs n'est pas très limpide; cf. FOWLER, *Bacon's...*, p. 136-137. — DUGALD STEWART reproche à Cudworth de biaiser dans sa façon de traiter Bacon. Cf. *Elements of the Philosophy of the Human Mind*, IIe P., Ch. IV, Sect. VI, Edit. HAMILTON, Edimbourg, 1854, T. II, p. 337-339. — L'attitude, que Cudworth a prise à l'égard de Bacon, sera étudiée de plus près, quand on traitera de l'*Ecole platonicienne de Cambridge*. Cf. T. III de cette Histoire.

3. H. STUBBE, né à Portney, dans le Lincolnshire, en 1632, et mort près de Bath en 1676, servit dans l'armée du Parlement et se rallia ensuite à la royauté des Stuarts, lors de la Restauration (1660) et à l'Eglise officielle qu'il avait attaquée en même temps que les Universités. C'était « l'helléniste et le latiniste le plus célèbre de son époque », au dire de son ami A. WOOD (*Athenæ...*, T. II, col. 414, au milieu). Il étudia aussi la médecine et la pratiqua. Il était Maître ès Arts de Christ Church College à Oxford et Bibliothécaire adjoint de la Bodléienne. EDWARD REYNOLDS, Doyen de Christ Church, le renvoya de son Collège et de la Bodléienne, en 1654, après qu'il eut publié ses attaques contre le Clergé et les Universités.

4. Voici les titres des pamphlets de STUBBE : *Legends no Histories : or a Specimen of some Animadversions upon the History of The Royal Society* [par Sprat]..., Londres, 1670. — *A Censure upon certaine passages contained in the History of The Royal Society as being destructive to the Established Religion and Church of England*, Oxford, 1670. — *The Plus Ultra reduced to a Non The Plus...*, Londres, 1670. — *The Lord Bacon's Relation of the Sweating-Sickness examined...* Londres, 1671. — *An Epistolary Discourse concerning Phlebotomy. In opposition to George Thompson, Pseudo-Chymist, a pretended Disciple to the Lord Verulam*, Londres, 1671.

5. His [STUBBE] diatribes... are, however virulent, too dull and rambly to be worth transcription (FOWLER, *Bacon's...*, Introd., p. 137, § *On of the most)*.

6. In such times, as I thought it our interest to subvert the monarchy of England and the repute of the clergy, I was passionately addicted to this *new philosophy* (H. STUBBE, *Legends no Histories or a Specimen of some animadversions upon the History of the Royal Society*, Préface, Londres, 1670).

Philosophie ancienne. Avec la fougue d'un transfuge, qui veut faire oublier sa première attitude, il déclara une guerre implacable à l'Ecole nouvelle qui, selon lui, était essentiellement malfaisante, parce qu'elle visait à donner aux hommes une « éducation mécanique [1] ». Ces diatribes, malgré leur virulence, ou plutôt sans doute à cause d'elle, n'eurent pas une vogue durable. Beale écrit à Boyle que, grâce à la propagande faite à Oxford en faveur de la Société Royale, « les ailes des partisans de Stubbe sont déjà brisées et que leur réputation dépérit, comme le lui a dit le Dr Bathurst [2] », Président de Trinity College. La véhémence et la multiplicité des pamphlets de Stubbe attestent à leur manière les progrès du Baconisme, et l'inquiétude que lui causait cette prospérité croissante.

Au début du XVIIIe siècle, en 1710, le grand critique anglais ADDISON donne à l'auteur du *Novum Organum* des louanges qui sentent l'emphase et l'exagération : « Sir Francis Bacon, écrit-il dans le *Tatler* (le Babillard), est un homme qui par la grandeur de son génie et l'étendue de ses connaissances a fait honneur à son siècle et à son pays ; je pourrais presque dire à la nature humaine elle-même. Il réunissait tous ces talents extraordinaires qui furent partagés entre les plus grands auteurs de l'antiquité. Il joignait aux connaissances solides, claires, vastes d'Aristote les beautés éclatantes, les grâces et les ornements de Cicéron [3] ». Un peu plus tard, dans le *Spectator*, l'éloge précédent est renouvelé en d'autres termes, mais il s'achève par une constatation qui ressemble à une réserve et, en tout cas, limite la portée du génie de Bacon : « Sa capacité semble avoir embrassé tout ce qu'avaient fait connaître les livres parus avant lui ; et, non content de cela, il a ouvert un trop grand nombre de routes nouvelles à la science pour qu'un seul homme, jouît-il de la vie la plus longue, puisse les parcourir toutes. De là vient qu'il pouvait seulement les indiquer, à la manière des cartes qui dessinent vaguement les côtes ou les pointes de terre supposées, laissant à l'activité des âges futurs le soin des découvertes et vérifications ultérieures, grâce aux indications ou conjectures qu'il leur a léguées [4]. » Puis

1. Mechanical education (STUBBE, *Legends...*, *Ibidem.)*

2. ... The wings of *the Stubbians* are already broken and their reputation withers, as Dr *Bathurst* told me *(Beale à Boyle*, 27 nov. 1671, dans *The Works of R. Boyle*, t. VI, p. 434, § *At my*, vers la fin).

3. ... Sir Francis Bacon, a man who for the greatness of genius and compass of knowledge did honour to his age and country ; I shall most say to human nature itself. He possessed at once all those extraordinary talents which were divided amongst the greatest authors of Antiquity : He had the sound, distinct, comprehensive knowledge of ARISTOTLE with all beautiful lights, graces and embellishments of CICERO. *(The Lucubrations of* ISAAC BICKERSTAFF [ADDISON] : *The Tatler*, n° 267, article du 23 déc. 1710. Londres, 1728, t. IV, p. 332, § *I shall.*

4. ... His capacity seems to have grasped all that was revealed in books before his time, and not satisfied with that, he began to strike out new tracks of science, too many to be travelled over by any one man in the compass of the longest life. These, therefore, he could only mark down, like imperfect coastings in maps or supposed points in land, to be further discovered and ascertained by the industry of after-ages, who should proceed upon his notices or conjectures (ADDISON, THE SPECTATOR, n° 554, 5 déc. 1712. Tome VII, p. 314-315, Londres, 1726).

Addison présente Boyle comme le digne continuateur de Bacon [1].

Jusqu'en 1730, aucune édition d'ensemble des *Œuvres* de Bacon n'avait été publiée à Londres. Depuis lors elles se multiplièrent [2]. C'est dans la seconde moitié du XVIIIe siècle que l'auteur du *Novum Organum* « atteint le zénith de sa gloire [3] ». Il en fut redevable, en France, aux Encyclopédistes ; à l'Ecole écossaise, en Angleterre.

THOMAS REID se pose comme le disciple enthousiaste de Bacon : « J'ai déjà fait observer, dit Dugald Stewart, que le trait distinctif de la philosophie de Reid est la fidélité systématique avec laquelle il a suivi la méthode d'investigation qui est décrite dans le *Novum Organum*, et dont un si heureux exemple a été donné en physique par Newton et son école. Faire reconnaître ce procédé comme le seul moyen de parvenir à la connaissance de la nature, tel était le but favori de ses travaux et le sujet sur lequel il pensait ne pouvoir trop s'étendre dans sa correspondance avec ses jeunes amis. Dans une de ses lettres au docteur Gregory, que j'ai eue entre les mains, il le félicite particulièrement de ce qu'il aime les écrits de Bacon : « Je suis très porté, dit-il, à mesurer l'intelligence d'un homme par l'opinion qu'il a conçue de cet auteur [4]. »

Entendons Reid lui-même : « Son *Novum Organum* imprima une nouvelle direction à la pensée et aux travaux des hommes spéculatifs. De cette impulsion, plus juste et plus féconde que celle que l'*Organum* d'Aristote avait imprimée, date la seconde grande ère des progrès de la raison humaine [5]. »

DUGALD STEWART, disciple et ami de Reid, ne pousse pas l'enthousiasme aussi loin. A la différence de Bacon, il donne un grand rôle aux mathématiques [6] et n'approuve pas sa condamnation des hypothèses [7]. Mais ces réserves et d'autres encore ne l'empêchent pas de s'inspirer de Bacon pour traiter du raisonnement inductif [8], et d'affir-

1. The excellent Mr *Boyle* was the person, who seems to have been designed by Nature to succeed to the labours and enquiries of that extraordinary genius [BACON]. I have just mentioned. (ADDISON, *The Spectator*, *Ibidem*, p. 315).

2. Il en paraît à Londres : en 1730 (Edit. BLACKBOURNE) ; 1733 (SHAW) ; 1740 (MILLAR ; 1753²) ; 1765 (R. STEPHENS, J. LOCKER, TH. BIRCH ; 1778²). Cf. BOUILLET, *Œuvres...*, T. I, LXVI-LXVII.

3. Passing to the middle of the eigtheenth century, when Bacon was at the zenith of his glory... (FOWLER, *Bacon's...*, p. 138, § *Passing*).

4. DUGALD STEWART, *Vie de Reid*, Sect. II. Traduction Jouffroy dans les *Œuvres complètes de Reid*, T. I, p. 27-28, Paris, 1836. — Cf. *The collected Works*, Edit. de W. HAMILTON, T. X, p. 266, Edimbourg, 1858.

5. TH. REID, *Analyse de la Logique d'Aristote*, Ch. VI, Sect. II. *Œuvres...*, Traduction de JOUFFROY, T. I, p. 205, Paris, 1636. — Cf. *Essais sur les Facultés de l'Esprit humain*, *Préface*, *Ibidem*, T. III, p. 11. (Paris, 1828). Essai VI, Ch. IV, T. V, p. 77 (Paris, 1829). — Cf. *The Works of Thomas Reid*, Edit. de W. HAMILTON, Edimbourg, 1846, A brief Account of Aristotle's Logic, p. 711-712. — *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Préface, p. 217. — Essay VI, Ch. IV, p. 436.

6. DUGALD STEWART, *Elements...*, dans ses *Works*, Edit. W. HAMILTON, Tome III, Edimbourg, 1854, Part. II, Ch. II, Sect. III, p. 113 sqq. — Cf. L. PEISSE, *Eléments de la Philosophie de l'Esprit humain*, Paris, 1844, T. II, P. II, p. 105 sqq.

7. D. STEWART, *Elements...*, P. II, Ch. IV, Sect. IV, § 2, p. 298 sqq. — PEISSE, *Ibidem*, p. 282 sqq.

8. D. STEWART, *Elements...*, P. II, Ch. IV, Sect. I, p. 230 sqq. — PEISSE, *Ibidem*, p. 216 sqq.

mer la supériorité de l'induction baconienne sur l'induction aristotélicienne [1].

Stewart a condensé en ces termes son jugement d'ensemble sur les services rendus par l'auteur du *Novum Organum* : « L'influence du génie de Bacon sur le développement des sciences physiques n'a été que très rarement appréciée avec justesse : les uns l'ont presque entièrement méconnue ; les autres l'ont considérée comme la seule cause de la réforme qui s'est depuis introduite dans les sciences. De ces deux opinions extrêmes, la dernière est certainement la moins éloignée de la vérité ; car, dans toute l'histoire des lettres, on ne peut citer un homme dont les travaux aient exercé une action aussi incontestable sur les progrès intellectuels de l'humanité. Toutefois, il faut reconnaître qu'avant l'époque de Bacon, divers philosophes, dans les différentes parties de l'Europe, avaient déjà pris la bonne voie ; et peut-être ses ouvrages ne contiennent-ils pas une seule règle importante sur la vraie méthode d'investigation, dont la trace ne puisse se retrouver dans les écrits de ses prédécesseurs. Son grand mérite est d'avoir concentré ces lueurs faibles et dispersées, et d'avoir fixé l'attention des philosophes sur les caractères distinctifs de la vraie et de la fausse science, par une clarté d'exposition qui lui est particulière et à laquelle se joint le pouvoir entraînant d'une éloquence hardie et figurée [2]. »

Un autre professeur de l'université d'Edimbourg, où il enseigna les Mathématiques et la Philosophie naturelle, John Playfair [3], place si haut l'auteur du *Novum Organum* dans son estime qu'il lui paraît plus facile de trouver des Galilée que des Bacon. Cet engouement néanmoins ne l'a pas aveuglé sur certaines lacunes ou visées du réformateur. Il lui reproche, par exemple, de n'avoir pas même soupçonné la possibilité de généraliser l'induction par le calcul, et,

1. D. Stewart, *Elements...*, P. II, Ch. iv, Sect. II, p. 253 sqq. — Peisse, *Ibidem*, p. 238 sqq. — Cf. D. Stewart, *Dissertation. Progress of metaphysical, ethical and political Philosophy*, I P., Ch. ii, Sect. I. — Works, T. I, p. 63-79.

2. The influence of Bacon's genius on the subsequent progress of physical discovery has been seldom fairly appreciated ; by some writers almost entirely overlooked, and by others considered as the sole cause of reformation in science which has since taken place. Of these extremes the latter certainly is the least wide of the truth ; for, in the whole history of letters, no other individual can be mentioned whose exertions have had so indisputable an effect in forwarding the intellectual progress of mankind. On the other hand, is must be acknowledged that, before the ear when Bacon appeared, various philosophers in different parts of Europe had struck into the right path ; and it may perhaps be doubted whether any one important rule with respect to the true method of investigation be contained in his works, of which no hint can be traced in those of his predecessors. His great merit lay in concentrating their feeble and scattered lights ; — fixing the attention of philosophers on the distinguishing characteristics of true and of false science, by a felicity of illustration peculiar to himself, seconded by the commanding powers of a bold and figurative eloquence. (D. Stewart, *Account of the Life and Writings of Thomas Reid*, Sect. II, dans *The Collected Works by* W. Hamilton, T. X, p. 267, § *The influence.* — La traduction est de Jouffroy, *Œuvres de Reid*, T. I, p. 28-29).

3. J. Playfair, né en 1748 à Benvie, près Dundee en Ecosse et mort à Edimbourg en 1819. — Ses *Outlines of Natural Philosophy* (2 vol., Edimbourg, 1812-1816) renferment les propositions et formules qui servirent de base à son cours.

en donnant pour but à la science la découverte des formes ou essences, de lui avoir assigné une tâche qui semble irréalisable. Cette critique est fort judicieuse. « Il semble, remarque Playfair, que Bacon a placé l'objet final de la philosophie trop haut et trop en dehors de la portée de l'homme, même quand ses efforts sont le plus habilement combinés. Il paraît avoir pensé qu'en imprimant à nos recherches une direction convenable et en les conduisant selon les règles de la méthode inductive, on arriverait à connaître l'essence des forces et qualités qui résident dans les corps ; qu'on saurait, par exemple, quelle est l'essence de la chaleur, du froid, de la couleur, de la transparence. Le fait est cependant que, si loin que la science soit déjà parvenue, on n'a encore découvert aucune essence, soit en ce qui concerne la matière en général, soit par rapport à ses modifications les plus étendues [1]. »

Pendant le XIXe siècle, la philosophie de Bacon a été soumise à un examen plus rigoureux, dont le résultat est une distribution plus équitable du blâme et de la louange.

Le célèbre chimiste JOSEPH BLACK [2], après avoir résumé les expériences de Bacon sur la chaleur, constate qu'il n'a pu tirer de cet ensemble de faits rassemblés par lui qu'une conclusion générale, à savoir que la chaleur est un mouvement [3], et il ajoute que, sur ce point, « cet éminent philosophe a eu un grand nombre de disciples [4] ».

L'approbation si flatteuse de JAMES MACKINSTOSH [5], dans sa vague généralité, s'applique surtout à la philosophie morale de Bacon. Etant

1. It also appears that Bacon placed the ultimate object of philosophy too high, and too much out of the reach of man, even when his exertions are most skilfully conducted. He seems to have thought, that by giving a proper direction to our researches and carrying them on according to the inductive methode, we should arrive at the knowledge of the essences of the powers and qualities residing in bodies ; that we should, for instance, become acquainted with the essence of heat, of cold, of colour, of transparency. The fact, however, is that, in as far as science has yet advanced, no one essence has been discovered, either as to matter in general, or as to any of its more extensive modifications. (J. PLAYFAIR, *Dissertation exhibiting a General View of the Progress of Mathematical and Physical Science since the Revival of Letters in Europe*, Part. I, Sect. III, dans *The Works of J. Playfair*, T. II, p. 130-131, Edimbourg, 1822. Cette Dissertation a été publiée aussi dans les 2e et 4e volumes du Supplément de l'*Encyclopædia Britannica*, Edimbourg, 1824).

2. J. BLACK, né à Bordeaux (1728) et mort à Edimbourg (1799), succéda à V. CULLEN dans la chaire de Chimie à Glasgow, puis à Edimbourg.

3-4. J. BLACK, *Lectures on Elements of Chemistry delivered in the University of Edinburgh, now published from his Manuscripts by* J. ROBISON, *professor of Natural Philosophy in the University Edinburgh*, 2 vol., Edimbourg, 1803, T. I, p. 31-32.

5. J. MACKINSTOSH, né à Aldourie (1765), à sept milles d'Inverness, et mort à Londres (1832), étudia la médecine, le droit et la philosophie. C'était une nature élevée, généreuse et candide. Sa grande culture, sa vive éloquence, son beau caractère lui acquirent une notable influence à la Chambre des Communes dans les rangs des whigs. Il fit améliorer et adoucir les lois pénales et soutint la cause de l'émancipation des catholiques. Pour 1822-1823 il fut nommé Recteur de l'université de Glasgow. Son ouvrage *Vindiciæ Gallicæ* (Dublin, 1791), où il réfute les *Reflections* de BURKE et défend contre lui la Révolution, fut traduit en français par un anonyme sous ce titre : *Apologie de la Révolution française et de ses Défenseurs Anglais, en réponse aux attaques d'Edmund Burke, avec quelques Remarques sur le dernier ouvrage de M. de Calonne*, par JACQUES MACKINSTOSH, Traduit sur la 3e Edition, Paris, 1792. Les *Vindiciæ* lui valurent le titre de citoyen français, décrété d'enthousiasme par l'Assemblée nationale.

davantage à la portée de tous les esprits cultivés, c'est par là qu'il est devenu populaire. « Ses ouvrages, dit Mackinstosh, causent toujours le même plaisir et la même admiration, et son autorité n'aura pas de fin [1]. »

L'appréciation de HENRY HALLAM [2] a une tout autre portée, parce qu'elle est le fruit d'une étude attentive sur l'œuvre générale de Bacon, au lieu d'être une phrase jetée en passant.

« Ce ne serait pas, nous déclare ce grave historien, faire preuve d'une connaissance solide de la philosophie de Lord Bacon, que de déifier son nom comme faisaient les Ecoles anciennes à l'égard de leurs fondateurs, ou même d'exagérer la puissance de son génie. Cette puissance fut sans doute étonnamment grande ; elle était cependant limitée dans sa sphère et n'était point égale sous tous les rapports ; elle ne fut pas capable non plus de surmonter tous les obstacles venus des circonstances. On peut même dire de Bacon qu'il tenta plus de choses qu'il n'en a achevé, et plus peut-être qu'il n'en a nettement conçu. Les buts qu'il poursuit n'apparaissent pas toujours d'une façon distincte, et je ne suis pas sûr qu'il soit toujours conséquent à cet égard [3]. »

Hallam ne manque pas d'ailleurs d'indiquer d'autres déficits de Bacon : il ignore les Mathématiques et ne soupçonne pas leur utilité pour le développement de la Physique [4] ; il est « quelquefois trop métaphorique et trop spirituel [5] » ; il abuse « des analogies capricieuses et forcées » qui sont érigées « en arguments [6] ». Sa terminologie affectée

1. J. MACKINSTOSH, *Dissertation on the Progress of Ethical Philosophy chiefly during the Seventeenth and Eighteenth Centuries*, p. 37, note. Edimbourg, 1830. Traduit par HENRI PORET, sous ce titre : *Histoire de la Philosophie moderne particulièrement aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, 1834. Cf. Section IV, p. 89, note 2. — En 1799, Mackinstosh publia un important Discours prononcé à Lincoln's Inn, l'une des Ecoles de Droit : *Discourse on the Study on the Law of Nature and Nations.*

2. H. HALLAM, né à Windsor (1777) et mort à Pickhurst, dans le Kent (1859), fit ses études à Eton et à Oxford, puis fut avocat pendant quelques années. Ayant été muni, par le parti whig auquel il appartenait, d'un emploi rémunérateur et peu chargé *(Commissioner of Stamps)*, Hallam se consacra aux études historiques. L'*Introduction to the Literature*, que nous citons, parut, en 3 volumes à Londres, 1839-1840 et obtint un succès durable. Il publia en outre : *The View of State of Europe during the Middle Ages*, Londres, 1818. — *The Constitutional History of England from the Accession of Henry VII to the death of George II*, 4 vol., Londres, 1827, etc. Traduction française par GUIZOT, 5 vol., Paris, 1829. Hallam fut élu en 1838 membre associé de l'Académie des Sciences morales et politiques.

3. It is no proof of a solid acquaintance with Lord Bacon's philosophy, to deify his name as the ancient schools did those of their founders, or even to exaggerate the powers of his genius. Powers they were surprisingly great, yet limited in their range, and not in all respects equal ; nor could they overcome every impediment od circumstance. Even of Bacon it may be said, that he attempted more than he has achieved, and perhaps more than he clearly apprehended. His objects appears sometimes indistinct, and I am not sure that they are always consistent. (H. HALLAM, *Introduction to the Literature of Europe in the fifteenth, sixteenth and seventeenth centuries*, Part. III, Ch. III, § 77: Londres, 1873[5], T. II, p. 429). Cet ouvrage a été traduit en français sous ce titre : *Histoire de la Littérature en Europe pendant les XVe, XVIe et XVIIe siècles*, par ALPHONSE BORGHERS, 4 vol., Paris, 1839-1840.

4-5. H. HALLAM, *Introduction...*, T. II, *Ibidem*, n. 78, p. 431-432 ; n. 79, p. 432.

6. His remarkable talent for discovering analogies seems to have inspired him with too much regard to them as arguments, even when they must appear to any common reader fanciful and far-fetched. (H. HALLAM, *Introduction.. , Ibidem*, n. 79, p. 432).

est d'un latin assez barbare. « Ni lui ni ses auxiliaires ne possédaient bien le latin, lequel, en mettant les choses au mieux, n'a ni la souplesse ni l'abondance suffisantes pour notre philosophie. De là l'obscurité générale du style qui rend la lecture de ses deux grands ouvrages [*Novum Organum* et *De Augmentis*] trop laborieuse pour le lecteur impatient [1]. »

A propos de la grande édition des *Œuvres* de Bacon par Basil Montagu, Lord Macaulay publia, en 1637, dans la *Revue d'Edimbourg*, un long et brillant *Essai* sur le caractère et sur la philosophie de Lord Verulam. Faute de connaître certains documents inédits, publiés plus tard, et, peut-être aussi, faute d'avoir assez étudié les documents déjà imprimés, il a choisi, pour stigmatiser la conduite de Bacon, des termes si forts qu'ils ressemblent à des notes infamantes. Sa généreuse indignation n'a pas toujours été suffisamment contrôlée. Mais, s'il flétrit le magistrat et le politique, il exalte l'écrivain et le philosophe. « Ce qu'Aristote avait fait pour le procédé syllogistique, Bacon l'a fait pour le procédé par voie d'induction dans le second Livre du *Novum Organum*, c'est-à-dire qu'il l'a bien analysé. Ses règles sont parfaitement justes... [2] » Macaulay y note cependant un défaut : Elles « sont trop générales pour être d'une grande utilité pratique. La question c'est : ... Qu'est-ce qu'une trop petite collection de faits ? Faut-il dix exemples, ou cinquante ou cent [3] ? » Mais il ne tient pas rigueur à Bacon de cette lacune, car « il croit qu'il est impossible d'établir des règles précises pour l'emploi de cette partie de la méthode d'induction [4]... »

L'originalité de Bacon n'est pas d'avoir donné des préceptes relatifs à l'induction, mais d'avoir assigné à la science une fin toute pratique : « la découverte des vérités nouvelles et utiles [5] » au bien-être de l'humanité. Voilà ce qui lui est « vraiment propre dans son système [6] » ; c'est par là « qu'il fut si grandement utile à la société [7] ».

Quoiqu'on puisse contester certaines appréciations de Macaulay, l'on ne saurait nier que son étude, écrite dans cette langue lumineuse, imagée, vivante, dont il est coutumier, abonde en pensées élevées et en remarques judicieuses. Aussi eut-elle un retentissement considérable et contribua fortement à tourner l'attention publique vers Bacon et son œuvre.

Un poète, tout féru de Platonisme, Samuel Taylor Cole-

1. And the general obscurity of the style, neither himself nor his assistants being good masters of the Latin language, which at the best is never flexible and copious enough for our philosophy, renders the perusal of both his great works too laborious for the impatient reader (H. Hallam, *Introduction...*, n. 79, p. 432).

2. Traduct. G. Guizot, *Essais politiques et philosophiques*, Paris, 1862, p. 208. — Macaulay, *Critical and Historical Essays*, Londres, 1850, Longman, Brown, Green and Longmans, p. 399, col. 1, § *What Aristotle.*

3-4. G. Guizot, *Ibidem*, p. 211. — Macaulay, *Ibidem*, p. 400, col. 1 et 2, § *It appears* et *We think.*

5. G. Guizot, *Ibidem*, p. 213. — Macaulay, *Ibidem*, p. 401, col. 1, § *It will*, vers le milieu.

6-7. G. Guizot, *Essais*, p. 213 ; 214. — Macaulay, *Essays...*, p. 407, col. 1, § *That* ; p. 408, col. 1, § *What*, fin.

RIDGE[1], chercha naturellement à retrouver Platon dans la méthode baconienne. Abusant de certains rapprochements, il affiche la prétention « d'avoir proclamé de nouveau la coïncidence des préceptes du Verulam Athénien et du Platon britannique [2] ». Cependant son enthousiasme pour le philosophe ne l'a point rendu indulgent pour l'homme, car, ayant reproché à Bacon d'avoir qualifié Platon de « sophiste », il ajoute : « Rappelons que cette partialité ne s'est pas moins laissée voir à l'égard de ses contemporains : la façon dont il a traité Gilbert est froide, envieuse, injuste ; et il semble avoir dédaigné de connaître soit l'existence, soit le nom de Shakespeare. Mais cette conduite ne paraîtra pas surprenante à celui qui a étudié la vie *du plus sage, du plus brillant, du plus vil des hommes* [3]. »

Coleridge était poète, Macaulay littérateur, Hallam historien. Sans dédaigner leurs suffrages, Bacon sans doute eût attaché plus de prix à l'opinion d'hommes plus compétents dans les sciences ou la philosophie, comme Herschel, Whewell, Hamilton, Brewster, Mill et Bain.

JOHN HERSCHEL [4], fils de l'astronome Frédéric William Herschel, astronome lui-même et physicien, reporte à son « immortel compatriote Bacon » l'honneur d'avoir proclamé « ce grand et fertile principe et annoncé le développement de l'idée, que le tout de la Philosophie naturelle consiste entièrement dans une série de généralisations inductives [5] ».

Imbu des préjugés qui régnaient encore contre Aristote, Herschel félicite hautement Bacon d'avoir combattu victorieusement la philosophie péripatéticienne : « Cette tâche importante fut remplie par Lord Verulam qui sera justement considéré par tous les siècles comme

1. COLERIDGE, né à Ottery-Saint-Mary dans le Devonshire (1772) et mort à Highgate près de Londres (1834), est surtout connu comme l'auteur de la ballade romantique l'*Ancien Marinier*. Il composa aussi des ouvrages de philosophie et de politique.

2. ... We rest our strongest pretensions to approbation on the fact that we have only re-proclaimed the coïncinding precepts of the Athenian Verulam and the British Plato. (COLERIDGE, *A Treatise on Method*, qu'il écrivit en 1818 et qui fut placé en tête de l'*Encyclopædia Metropolitana or Universal Dictionary of Knowledge*, Londres, 1845, T. I, Introduction, Sect. II, p. 17, § *Had Plato*, fin).

3. Be it remembered however that this unfairness was not less manifested to his contemporaries ; that his treatment of Gilbert was cold, invidious, injust and that he seems to have disdained to learn either the existence or the name of Shakespeare. At this conduct no one come be surprised, who has studied the life of this wisest, brightest, meanest of mankind. (COLERIDGE, *A Treatise...*, *Ibidem*, p. 16, § *What*, vers la fin. — Coleridge s'est approprié le vers hyperbolique de Pope).

4. JOHN FREDERIC VILLIAM HERSCHEL, né à Slough (1792) et mort au manoir de Collingwood (1871) dans le Kent, fut président de la Société Royale. Des funérailles nationales lui furent décernées et ses restes reposent à Westminster.

5. It is to our immortal countryman Bacon that we owe the broad announcement of this grand and fertile principle and the development of the idea, that the whole of natural philosophy consists entirely of a series of inductive generalisations (J. HERSCHEL, *A Preliminary Discourse on the Study of Natural Philosophy*, Londres, 1835². Part. II, Ch. III, p. 104, n° 96, paru déjà, en 1831, dans *The Cabinet Encyclopædia* dirigé par LARDNER. — Une traduction française par B* a été publiée sous ce titre : *Discours sur l'Etude de la Philosophie naturelle*, Paris, 1834.

le grand réformateur de la philosophie [1]. » Il reconnaît d'ailleurs loyalement que Bacon « a petitement contribué à augmenter la masse des vérités physiques et que ses idées sur certains points sont fortement imprégnées de méprises et d'erreurs, qui sont imputables à l'absence générale d'information physique à cette époque plutôt qu'à une étroitesse de vues [2] ». Son mérite n'est pas d'avoir introduit le raisonnement inductif comme procédé nouveau et inusité jusqu'alors, puisqu'il avait déjà été employé en beaucoup d'occasions par les anciens et les modernes. Ce qui caractérise la philosophie de Bacon, c'est une grande perspicacité, un esprit large et émouvant, surtout l'enthousiasme avec lequel il annonce sa souveraine importance : elle sera l'alpha et l'omega de la science, la grande et unique chaîne qui doit unir ensemble les vérités physiques, la clef définitive de toute découverte et de toute application [3].

William Whewell [4], Directeur de Trinity College à Cambridge, a donné dans ses travaux sur les Sciences inductives [5] une attention particulière à Bacon. Sans doute, remarque-t-il [6], les plus grands investigateurs du XVIe siècle savaient parfaitement qu'une révolution dans la méthode des recherches scientifiques se préparait. Cependant les gens du monde et les gens de lettres n'étaient point familiers avec les ouvrages abstrus où ces savants livraient leurs vues au public. « L'éloquence pleine de dignité de Bacon, ses vastes connaissances, ses vues compréhensives, ses descriptions pleines d'assurance du futur état des choses étaient propres au contraire à faire jeter sur le changement en train de s'accomplir un regard beaucoup plus général et plus ardent. Lorsqu'un homme, ayant son instruction, ses talents,

1. This important task was executed by Francis Bacon, Lord Verulam, who will therefore justly be looked upon in all future ages as the great reformer of the Philosophy... (J. Herschel, *Preliminary...*, *Ibidem*, p. 113-114, nº 105).

2. ... His own actual contributions to the stock of physical truths were small and his ideas of particular points strongly tinctured with mistakes and errors, which were the fault rather of the general want of physical information of the age than any narrowness of view on his own part... (J. Herschel, *Opere citato*, *Ibidem*, p. 114, nº 105).

3. It has been attempted by some to lessen the merit of this great achievement, by showing that the inductive method had been practised in many instances, both ancient and modern, by the mere instinct of mankind ; but is not the introduction of inductive reasoning as a new and hitherto untried process, which caractérises the Baconian philosophy, but his keen perception, and his broad and spirit-stirring, almost enthusiastic announcement of its paramount importance, as the alpha and omega of science, as the grand and only chain for the linking together of physical truths, and the eventual key to every discovery and every application. (J. Herschel, *Opere citato*, *Ibidem*, p. 114, nº 105).

4. W. Whewell, né à Lancaster en 1794 et mort à Cambridge en 1866, enseigna, à Trinity College (Cambridge), d'abord la Minéralogie, ensuite la Philosophie morale, depuis 1838 à 1855. Il devint Directeur *(Master)* de Trinity College en 1841. Il fit don à la chapelle du collège d'une copie en marbre, exécutée par Weekes, de la statue de Bacon érigée à Saint-Albans.

5. *The History of the Inductive Sciences from the Earliest to the Present Time*, 3 vol. Londres, 1837 ; 1847², 1857³. — *The Philosophy of the Inductive Sciences founded upon their History*, 2 vol., Londres, 1840 ; 1847 ². Il publia plus tard cet ouvrage en 3 volumes sous ces titres : I. *History of Scientific Ideas*, Londres, 1858. — II. *Novum Organum Renovatum*, Londres, 1858. — III. *On the Philosophy of Discovery*, Londres, 1860.

6. W. Whewell, *On the Philosophy...*, Ch. xv, § 3, p. 127.

son rang et sa position, sa gravité et sa circonspection, employait les expressions les plus fortes et les plus élevées, que son esprit pouvait lui fournir, pour dépeindre « la Grande Restauration » qu'il annonçait..., il était impossible pour les lecteurs de toute classe que leur attention ne fût pas fixée, leurs esprits remués, leurs espérances réchauffées, et qu'ils n'entendissent pas avec surprise et plaisir les accents d'une prophétique éloquence qui leur présentait un si grand sujet [1]. »

Whewell fait un mérite à Bacon d'avoir montré, dans sa philosophie spéculative, qu'il faut combiner les faits et les idées [2]. Si l'auteur du *Novum Organum* avait achevé son plan, il est probable qu'il aurait accordé aux idées, non moins qu'aux faits, l'attention qui leur est due comme élément de notre connaissance [3].

Par contre, l'éminent professeur de Cambridge constate que, si Bacon « a déployé une sagacité vraiment merveilleuse dans la Méthode générale pour s'élever des faits aux principes », il a échoué, en revanche, dans sa tentative d'illustrer par des exemples l'emploi de cette méthode. Ce qui d'ailleurs n'est pas pour surprendre, parce que cette illustration ne peut s'obtenir qu'au moyen de quelque importante découverte en physique. Or les grandes découvertes, même si la Méthode est parfaite, ne se font pas au commandement de l'observateur [4].

La raison principale de cet échec de Bacon, c'est que, dans ses préceptes comme dans ses exemples, il vise à trouver d'abord la cause des phénomènes, au lieu de commencer par déterminer leur mesure et établir leur loi [5].

Ayant relevé d'autres déficits, Whewell arrive à cette conclusion : « Quoique les maximes générales de Bacon soient sagaces et vivifiantes, ses préceptes particuliers ont fait faillite entre ses mains et sont maintenant pratiquement hors d'usage [6] ». L'œuvre baconienne doit donc être renouvelée par une adaptation aux exigences

1. But Bacon's lofty eloquence, wide learning, comprehensive views, bold pictures of the coming state of things, were fitted to make men turn a far more general and earnest gaze upon the passing change. When a man of his acquirements, of his talents, of his rank and position, of his gravity and caution, poured forth the strongest and loftiest expressions and images which his mind could supply, in order to depict the « Great Instauration » which he announced..., it was impossible that readers of all classes should not have their attention arrested, their minds stirred, their hopes warmed ; and should not listen with wonder and with pleasure to the strains of prophetic eloquence in which so great a subject was presented. (W. Whewell, *On the Philosophy...*, Ch. xv, § 3, p. 127-128).

2-3. Bacon had the merit of showing that Facts and Ideas must be combined... In his speculative philosophy took firmly hold of both the handles of science [Facts and Ideas], and if he had completed his scheme, would probably have given due attention to Ideas, no less than to Facts, as an element of our knowledge (W. Whewell, *On the Philosophy...*, Ch. xv, § 21, p. 145, § *Again* ; et § 13, p. 136).

4. W. Whewell, *On the Philosophy...*, Ch. xv, § 13 vers la fin, p. 136.

5. W. Whewell, *On the Philosophy...*, Ch. xv, § 15, p. 137.

6. We know that, though Bacon's general maxims are sagacious and animating, his particular precepts failed in his hands and are now practically useless. (V. Whewell, *Novum Organum Renovatum*, Preface, p. III, Londres, 1858³.

de la science actuelle. Voilà pourquoi le critique bienveillant de Bacon a publié un *Novum Organum Renovatum*.

William Hamilton, la gloire de l'Ecole écossaise au XIXe siècle, n'a pas pour l'auteur du *Novum Organum* la même sympathie intellectuelle que Reid et Stewart. Il assure que « Bacon s'est entièrement mépris, à certains égards, sur le caractère et la nature de la Logique [1] ». Cependant, il n'hésite pas à proclamer que, si « la Logique syllogistique doit principalement à Aristote son développement systématique, c'est à Bacon que la Logique inductive est surtout redevable du sien [2] ».

Le savant auteur de la *Vie de Newton*, Sir David Brewster [3], est plus sévère dans son jugement que Hamilton et Whewell. Le principe fondamental de la Méthode baconienne est le suivant : la recherche expérimentale est nécessaire et l'on doit aller graduellement de l'étude des faits à la détermination de leur cause. Or cette doctrine a non seulement été inculquée, mais encore suivie en pratique par les savants qui ont précédé Bacon. Et Brewster cite à l'appui de cette assertion Léonard de Vinci, Copernic, Képler, Gilbert et Galilée [4]. Il ajoute : « Le procédé de Lord Bacon n'a été essayé, croyons-nous, par aucun philosophe, sauf par lui-même [5]. » Ayant analysé l'application compliquée que l'auteur du *Novum Organum* en a faite à la chaleur, Brewster conclut ainsi : « Après tout ce déploiement de logique physique, il interrogea la nature, et la nature est demeurée silencieuse... Bref, ce spécimen de l'application de son système restera pour les âges futurs comme un mémorable exemple de l'absurdité qu'il y a à tenter d'asservir la découverte à des règles artificielles [6]. » Cela n'empêche pas ce critique de reconnaître, par ailleurs, les plus éminentes qualités à Lord Verulam : « Que Bacon ait été un homme d'un génie puissant, doué de talents variés et profonds, le logicien le plus habile, l'écrivain le plus nerveux et éloquent de l'époque dont il fut l'ornement, ce sont là des points établis par un suffrage universel [7]. »

Stuart Mill et Alexandre Bain [8], tout en faisant les réserves

1. Bacon wholly misconceived its character [of Logic's nature] in certain respects (W. Hamilton, *Lectures on Logic*, T. II, Lect. II, p. 29, Edimbourg, 1859).

2. Of these two sciences of the conditions of knowledge, the one (Logic deductive] owes its systematic development principally to Aristotle, the other [Logic inductive] to Bacon. (W. Hamilton, *Lectures on Logic*, T. II, Appendice I, p. 231).

3. David Brewster, né à Jedburgh (1781) et mort à Allerby, Montrose (1868), devint membre de la Société Royale, vice-chancelier de l'université d'Edimbourg et vice-président de l'Association Nationale des Sciences sociales.

4. D. Brewster, *Memoirs...*, T. II, Ch. XXVII, p. 401-402.

5-6. The process of Lord Bacon was,we believe, never tried by any philosopher but himself... But, after all this display of physical logic, nature thus interrogated was still silent... This example, in short, of the application of his system will remain to future ages as a memorable instance of the absurdity of attempting to fetter discovery by any artificial rules (Brewster, *Memoirs...*, T. II, p. 404).

7. That Bacon was a man of powerful genius and endowed with varied and profound talent, the most skilful logician, the most nervous and eloquent writer of the age which he adorned, are points which have been established by universal suffrage (Brewster, *Memoirs...*, T. II, p. 400, § *That Bacon)*.

8. Fonsegrive *(Bacon*, p. 366-370) montre « en quoi la Logique de Mill et de Bain se rattache à Bacon et en quoi elle s'en sépare ».

nécessaires, ont rendu justice à l'auteur du *Novum Organum*.

Le premier s'exprime ainsi : « C'est pour avoir signalé l'insuffisance » de l'induction par simple énumération, « que Bacon mérita le titre qu'on lui donne si généralement de Fondateur de la Philosophie Inductive. La valeur de ses propres contributions à ce résultat a certainement été exagérée. Bien que ses écrits contiennent (avec quelques erreurs capitales) plusieurs des plus importants principes plus ou moins développés de la Méthode Inductive [1], les Sciences physiques ont maintenant dépassé de beaucoup la conception baconienne de l'Induction [2] ».

Le second est non moins formel : « Avant M. Mill, les philosophes, qui ont contribué le plus aux progrès de la Logique inductive, sont Bacon, Newton, Herschel et Whewell. Le service essentiel que Bacon a rendu à la science a été sa vive protestation en faveur de la Méthode qui fonde les généralisations sur une accumulation patiente et une comparaison soigneuse [3]. » Après avoir brièvement résumé la Méthode baconienne, il conclut en ces termes : « ... Le grand mérite de Bacon consiste, non pas dans les procédés qu'il a indiqués, ni dans les exemples [*instantiæ*] qu'il a donnés, mais dans la grande impulsion qu'il a donnée à l'étude des faits [4]. » Car, à propos de ces exemples, Bain s'exprime ainsi : « En réalité, ces exemples contiennent tout ce qu'exigent les méthodes de concordance et de différence. Mais, entre les mains de Bacon, ils restent relativement sans résultat et ne peuvent même pas, dans sa Méthode, suggérer l'idée de procédés plus parfaits. La raison en est que Bacon n'a conçu de l'induction qu'une idée très vague [5]. »

Nous mettrons fin à cette longue nomenclature d'écrivains anglais en produisant les témoignages de deux éditeurs de Bacon et d'un historien de la Philosophie.

Le savant éditeur des *Œuvres* complètes de Bacon et le consciencieux historien de sa *Vie*, James Spedding [6], fellow honoraire de Trinity College à Cambridge, n'a point surfait le mérite de son héros. Voici en quels termes, arrivé au bout de sa rude tâche, il résume l'impression dernière qu'il emporte de sa longue fréquentation de Bacon : « Laissant de côté sa méthode particulière de procéder, c'est-à-dire son nouvel *organum* ou machine logique qui n'est pour nous

1. Mill a corrigé le défaut signalé par Macaulay dans la Méthode des coïncidences constantes de Bacon, en lui substituant la Méthode de coïncidence solitaire.

2. Traduction Louis Peisse, *Système de Logique déductive et inductive*, L. III, Ch. III, § 2, T. I, p. 353, Paris, 1889³. — S. Mill, *A System of Logic ratiocinative and inductive*, Londres, 1875⁹, T. I, p. 361. — Cf. L. VI, C. v, § 5 ce que dit Mill de la valeur des *Axiomata media* de Bacon, T. II, p. 458.

3-4. A. Bain, *Logique déductive et inductive*, Traduction G. Compayré, Paris, 1881², T. II, Appendice G, p. 597-598 ; 605.

5. A. Bain, *Logique...*, T. II, Append. G, p. 601.

6. J. Spedding (1808-1881) fut grand ami d'Edward Fitzgerald et de Tennyson. Ce dernier disait de lui : « C'est l'homme le plus sage que je connaisse » *(The wisest man I know)*. — Avec l'aide de R. L. Ellis et de D. D. Heath, Spedding édita *The Works of Francis Bacon*, 7 vol., Londres, 1857 sqq. Nouvelle édition, 1887-1892. — Il publia seul *The Letters and the Life of Francis Bacon*, 7 vol., Londres, 1861-1872. Nouvelle édition, 1890 sqq.

qu'un nom et semble avoir été une méprise, nous trouvons que son énoncé des principes généraux de l'investigation philosophique est une lumière capable tout ensemble de guider et d'animer les pas de tous les explorateurs de la nature, et à laquelle sont dues sans doute et l'impulsion et la direction du progrès général. S'il n'a point réussi à faire lui-même quelque découverte, ni même à indiquer la marche particulière qui eût permis à d'autres d'en faire, il a formulé, pour l'usage de l'entendement humain, une série de précautions, applicables à la recherche de la vérité dans tous les domaines, auxquelles c'est à peine si, depuis lors, quelque addition ou perfectionnement est venu s'ajouter. Quoique ces préceptes n'aient pas été découverts par lui..., ils avaient cependant grand besoin d'être exposés à nouveau... Cette exposition a été faite de façon réellement et entièrement neuve. Elle est si solide, si nette, si frappante, si émouvante et, en même temps, si sobre, simple et intelligible que ces préceptes ont emporté la conviction et sont devenus le patrimoine commun de l'humanité [1]. »

Il convenait que l'université rivale, à laquelle Bacon avait aussi offert quelques-uns de ses ouvrages, lui payât à son tour un tribut d'hommage. Le docte annotateur du *Novum Organum*, M. Thomas Fowler, Président de *Corpus Christi College* et professeur de Logique à Oxford, s'en est chargé : « La plus caractéristique école de psychologues et moralistes anglais [Locke, Hobbes, Cumberland, Butler, Bentham], et, par eux, une très importante école de philosophie européenne, en général, ont profondément ressenti l'influence de la méthode et des spéculations de Bacon... La Philosophie anglaise ou, au moins, de beaucoup la plus grande partie, me semble être complètement baconienne dans ses aspirations, son esprit et sa méthode [2]. » L'auteur affirme sa conviction sans la prouver.

Il en va autrement quand M. Fowler passe du terrain proprement philosophique sur le domaine de la science. « Le titre de fondateur ou père de la Philosophie expérimentale, attribué à Bacon par Maclaurin et autres, exprime la nature de son influence en gros et peut-

1. Setting aside his particular *method* of proceeding — his new *organum* or logical machine, which is to us only a name and appears to have been a mistake — we find in his enunciation of the general principles of philosophical inquiry a light both to guide and cheer the steps of all explorers of nature, which must no doubt have given both impulse and direction to the general progress. If he did not succeed in making any scientific discoveries himself, or even in pointing out the particular steps by which others were to make them, he delivered a set of cautions as to use of the human understanding, applicable to the pursuit of truth in all departments, which have scarcely been added to or improved upon since his time. And although they were not in themselves new discoveries..., they were nevertheless very much in want of a new expositor... ; and the manner of exposition was really and entirely new : an exposition so sound, so clear, so impressive, so moving, and at the same time so sober, simple and intelligible, that they have carried conviction with them and become the common possession of mankind. (James Spedding, *The Letters...*, T. VII, Ch. x, p. 574, § *I speak*, vers le début).

2. ... The most characteristic school of English psychologists and moralists, and, through them, a most important school of European philosophy, in general, has been profoundly influenced by the method and speculations of Bacon... English Philosophy or, at least, much the larger portion of it, seems to me thoroughly Baconian in its aims, in its spirit and in its method (Fowler, *Bacon's...*, Introd., § 14, p. 98-99 ; 99-100.)

être sous une forme en quelque manière exagérée aussi bien qu'inadéquate, mais qui est, je pense, vraie pour le fond [1]. » Cette fois, M. Fowler motive copieusement et soigneusement sa façon de voir [2]. Son appréciation est beaucoup plus optimiste que celle de Spedding.

Citons enfin un historien de la Philosophie, estimé pour sa science et sa modération : George Henry Lewes : « Quoique la Méthode de Bacon n'ait pas l'efficacité qu'il lui a attribuée avec assurance, son éloquence et ses pensées d'une grande portée ont puissamment agi sur sa propre génération et sur les su vantes. Il a donné de la dignité à l'attitude scientifique ; il a rendu les hommes fiers de s'adonner à des investigations qui sans lui auraient pu être dédaignées ; il leur a représenté la vanité de la Méthode subjective et il a insisté passionnément sur la nécessité d'interroger patiemment la Nature. La splendeur de son style a communiqué à ses idées une force irrésistible [3]. » Après avoir montré que « le plan, tracé par Bacon pour la *Recherche de la nature de la chaleur*, dénote une complète méconnaissance des procédés scientifiques », Lewes conclut ainsi : « Ce n'est donc pas sans quelque juste raison que Harvey, qui savait ce qu'est la science et mieux que la plupart des hommes comment se font les découvertes, disait de Bacon : Il a écrit sur la science comme un Lord Chancelier [4] ».

Parmi ces jugements divers, celui porté par Spedding nous semble représenter le plus fidèlement l'opinion qui a prévalu en Angleterre sur le mérite et l'influence de Bacon [5].

1. The title of founder or father of experimental philosophy, ascribed to him by Maclaurin and others, expresses the nature of his influence in a rough and, perhaps, a somewhat exaggerated as well as a somewhat inadequate form, but one which, I think, is, in the main, true (Fowler, *Bacon's...*, Introd., § 14, p. 126, § *Having now.)*

2. Cf. Fowler, *Bacon's...*, Introd., § 14, p. 126-131.

3. In conclusion it may be said that, although his Method had not the power which he confidently assigned to it, his eloquence and far-reaching thoughts powerfully affected both his own and succeeding generations. He dignified the scientific attitude; he made men proud of investigations which otherwise they might have disdained; he kept before them the Subjective Method, and passionately urged upon them the necessity of patient interrogation of Nature. The splendor of his style gave irresistible power to his ideas (G. H. Lewes, *The History of Philosophy from Thales to Comte*: T. II. *Modern Philosophy*, First Epoch, Ch. II, p. 138. Londres, 1871.)

4. In his [Bacon] plan for an *Inquisition into the nature of heat*, we see a total misconception of the scientific process... It was with some justification, therefore, that Harvey, who knew what science was, and knew better than most men how discoveries were made, said of him that he wrote of science like a Lord Chancellor (Lewes, *The History...*, T. II, p. 122).

5. Un distingué professeur de Philosophie à l'université de Cambridge, Mr W. R. Sorley, a porté sur Bacon ce jugement, qui en somme ne fait que confirmer celui de Spedding : His [Bacon] real contribution to intellectual progress does not consist in scientific discoveries or in philosophical system ; nor does it depend on the value of all the details of his method. But he had the insight to discover, the varied learning to illustrate and the eloquence to enforce certain principles regulative of the mind's attitude to the world, which, once grasped, became a permanent possession. He did more than anyone else to help to free the intellect from preconceived notions and to direct it to the unbiassed study of facts, whether of nature, of mind or of society ; he vindicated an independent position for the positive sciences ; and to his, in the main, he owes his position in the history of modern thought. (W. R. Sorley, *The Beginnings of English Philosophy*, dans *Cambridge History...*, T. IV, Ch. XIV, p. 292, § *Bacon's*, à la fin, Cambridge, 1909).

Nous avons achevé la revue des principaux écrivains anglais qui ont donné leur avis sur l'auteur du *Novum Organum*. Reste à examiner la valeur d'une thèse émise par quelques admirateurs de Bacon.

Père de l'Empirisme, Bacon aurait pour héritiers *directs* HOBBES, LOCKE et HUME. Cette thèse est soutenue notamment par le célèbre professeur de l'université d'Heidelberg, KUNO FISCHER [1] et par FOWLER [2]. Ainsi posée, elle n'est pas admissible. Ici, comme dans le domaine scientifique et plus encore peut-être, l'influence de Bacon a un caractère général. C'est un esprit qu'il répand, c'est une tendance qu'il imprime : esprit utilitaire, tendance pratique. De cet esprit et de cette tendance, et non de ses théories particulières s'inspirent plus ou moins Hobbes, Locke et Hume. Entre eux et lui il n'y a pas filiation proprement dite, mais un lien plus ou moins lâche de parenté collatérale.

HOBBES a été, dans sa jeunesse, le disciple et le confident de Bacon. On s'attend naturellement à retrouver dans sa vie et dans ses œuvres le souvenir et l'empreinte du Maître. Lui-même a narré sa propre histoire et en vers et en prose ; mais il n'y rappelle pas ses relations ni ses doctes entretiens avec l'auteur du *Novum Organum* sous les ombrages de Gorhambury. Dans la Dédicace de ses *Elementa Philosophiæ*, où il maltraite Aristote et la Scolastique (fidèle en ce point à la manière baconienne), où il mentionne avec éloge Copernic, Képler, Harvey, Gassendi, Mersenne lui-même, où il célèbre le renouvellement de la science, le nom de Bacon n'est même pas prononcé [3]. Au cours de ses ouvrages, il le cite deux fois, à propos des causes des mouvements de la mer [4] et au sujet d'une expérience qu'on peut faire dans un verre d'eau [5]. Pas une phrase de Hobbes n'indique qu'il ait attaché quelque importance aux nouveautés de Bacon.

Bien plus, si l'on compare les procédés de ces deux philosophes, on constate qu'ils divergent complètement. Sans doute l'un et l'autre prennent comme point de départ la sensation ; mais, ce point de départ franchi, Hobbes abandonne le terrain de l'empirisme pour tout ramener à la Méthode déductive et au raisonnement. Il va, avant tout, comme Descartes, des causes aux effets, et non, comme Bacon, des effets aux causes. Aussi la Philosophie est-elle pour lui, tout d'abord, la connaissance des effets tirée des concepts des causes au moyen d'un raisonnement correct. La connaissance des causes tirée des effets, toujours grâce au raisonnement, ne vient qu'au second rang [6]. Pour lui, raisonner c'est calculer, car le raisonnement

1. KUNO FISCHER, *Geschichte der neuern Philosophie*, Tome X : *Francis Bacon und seine Schule*, L. III, p. 349 sqq. Heidelberg, 1904³.

2. TH. FOWLER, Cf. *supra*, p. 459.

3. *Epistola dedicatoria* du *De Corpore*.

4. *Problemata physica*, C. II, circa finem. Edit. MOLLESWORTH, *Opera philosophica*, t. IV, p. 317.

5. *Decameron physiologicum*, C. V. Edit. MOLLESWORTH, *English Works*, t. VII, p. 112.

6. Philosophia est effectuum sive Phænomenon ex conceptis eorum causis seu generationibus, et rursus generationum quæ esse possunt ex cognitis effectibus per rectam ratiocinationem acquisita cognito (*Elementa Philosophiæ*, Sect. I, *De Corpore*, Pars I, *Logica*, C. I, § 2).

procède par addition et soustraction [1]. La Logique, on l'a vu, est par définition un calcul : *Computatio sive Logica.* Hobbes ne recommande que la déduction. Nous sommes aux antipodes de Bacon qui ne jure que par l'induction. Bacon tient les Mathématiques en médiocre estime [2] ; Hobbes les regarde comme le type de la véritable science [3]. En Physique, Hobbes emprunte à Bacon, non pas à la lettre mais dans leur esprit, les principes de son mécanisme universel. Dans ses théories sociales et politiques il s'inspire aussi du Chancelier, car, comme lui, il fait reposer la société sur un contrat, tout en le comprenant autrement ; comme lui encore, il fait dériver le droit privé du bien public. Pour le reste, il y a indépendance, quand ce n'est pas antithèse.

On rencontre dans Locke un certain nombre d'idées baconiennes, mais pour ainsi dire à l'état sporadique. Cependant si l'on confronte le système de Locke et celui de Bacon, force est bien de conclure qu'ils se heurtent et s'opposent violemment. « Il n'y a rien de commun entre Bacon et Locke [4] ».

Le but de la science est tout utilitaire d'après Bacon : faire des inventions propres à procurer les commodités de la vie présente. Après avoir repoussé cette conception, Locke conclut « que notre véritable occupation consiste dans ces recherches et dans cette espèce de connaissance qui est la plus proportionnée à notre capacité naturelle et d'où dépend notre plus grand intérêt, je veux dire notre condition dans l'éternité. Je crois donc être en droit d'inférer de là que la Morale est la propre science et la grande affaire des hommes en général, qui sont intéressés à chercher le souverain bien [5]... » Sans dédaigner la recherche des vérités pratiques et l'étude de la nature, c'est aux sciences morales que Locke donne le premier rang.

Pour Bacon, la Méthode scientifique c'est l'induction ; pour Locke, c'est la déduction, qui brille surtout dans la « démonstration mathématique [6] ». L'Auteur de l'*Essai sur l'Entendement humain* est si loin de croire que Bacon a découvert une nouvelle Méthode pour l'avancement des sciences qu'il cite du « judicieux Hooker » le passage où « ce grand homme » réclame l'invention de « secours utiles au savoir et à l'art de raisonner [7] ». Puis, il conclut : « Mais j'ose dire qu'il y a dans ce siècle quelques personnes d'une telle force de jugement et d'une si grande étendue d'esprit, qu'ils pourraient tracer, pour l'avancement de la connaissance, des chemins nouveaux et qui

1. Per Ratiocinationem autem intelligo computationem. Computare vero est plurium rerum simul additarum summam colligere, vel una re ab alia detracta cognoscere residuum. Ratiocinari igitur idem est quod *addere* et *subtrahere*... (Hobbes, *Elementa*..., *Ibidem*).

2. Cf. *supra*, Ch. iv, p. 327-328.

3. Cf. Hobbes, *Human Nature*, Ch. xiii, § 3 et 4.

4. V. Brochard, *Etudes*... : *La Philosophie de Bacon*, p. 309, Paris, 1912. — Cf. Fonsegrive, *Francis Bacon*, p. 356-361.

5. Locke, *De l'Entendement humain*, L. IV, C. xii, § 11. Traduction Coste. Nouv. édition par Thurot, Paris, 1824, T. VI, p. 85-86.

6. Locke, *De l'Entendement*..., L. IV, Ch. xvii, § 3. Trad. t. VI, p. 154.

7. Locke, *De l'Entendement*..., L. IV, Ch. xvii, § 7. Trad. t. VI, p. 189 et 190-191.

n'ont point encore été découverts, s'ils voulaient prendre la peine de tourner leurs pensées de ce côté-là [1]. » Bacon est pour lui comme non avenu. Quoiqu'il ne soit point chiche de citations, Locke « ne cite Bacon qu'une seule fois, et encore à titre d'historien [2] ».

Pour Bacon la science véritable, la science-mère c'est la Physique ; la Métaphysique n'est qu'une Physique supérieure, et la Morale elle-même se tire, par analogie, des lois physiques qui régissent le monde. Aux yeux de Locke, « la vraie méthode d'avancer dans la connaissance, c'est de considérer nos idées abstraites [3] ». Or « pour apprendre par quels degrés on doit avancer dans cette recherche, il faut s'adresser aux mathématiciens [4]... » La méthode des mathématiciens est applicable à la Morale « qui est aussi capable de démonstration que les Mathématiques [5] ». Elle ne l'est point à la Physique, car, pour connaître les corps, on doit se servir de l'expérience [6] ; mais ce procédé « peut nous procurer des commodités et non une connaissance générale [7] ». Voilà ce qui fait croire à Locke que « la Philosophie naturelle n'est pas capable de devenir une science entre nos mains [8] ». L'opposition, on le voit, est aussi accusée que possible ; elle éclate dans cette antithèse : Bacon donne la Physique ou Philosophie naturelle comme le type de la science et relègue les Mathématiques à l'arrière-plan. Locke répond que la Physique n'est pas une science et n'est pas susceptible de le devenir ; mais qu'il faut chercher le modèle de la science dans les Mathématiques.

Du moins, dira-t-on, Bacon et Locke sont tous deux empiristes : là est leur point de contact. Ici, comme pour Hobbes, le contact n'existe qu'au départ : tous deux s'appuient sur les sensations. Mais l'écart commence aussitôt. L'empirisme de Bacon est et reste réaliste. L'empirisme de Locke aboutit à l'idéalisme. Car, d'après lui, nos sensations ne sont que les signes des choses [9], notre connaissance ne s'étend pas au delà de nos idées [10] et elle ne saisit que les rapports de convenance ou de disconvenance entre nos idées [11]. L'empirisme lockien est donc finalement idéaliste [12].

A plus forte raison devons-nous dire de Hume ce que nous avons dit de Locke, puisque le caractère idéaliste de l'empirisme est bien plus saillant chez le premier que chez le second.

Il faut donc renoncer à voir en eux des continuateurs de Bacon. Au lieu de le suivre, ils contredisent les visées fondamentales

1, Voir note 7, page précédente.
2. Fonsegrive, *François Bacon*, p. 357.
3-4. Locke, *De l'Entendement...*, L. IV, Ch. xii, § 7. Trad. t. VI, p. 74 et 77.
5. Locke, *De l'Entendement...*, L. IV, Ch. xii, § 8. Trad. t. VI, p. 79.
6-7. Locke, *De l'Entendement...*, L. IV, Ch. xii, § 9, 10. Trad. t. VI, p. 80 et 83.
8. Locke, *De l'Entendement...*, L. IV, Ch. xii, § 10, Trad. t. VI, p. 84.
9. Locke, *De l'Entendement...*, L. IV, Ch. iv, § 4. Trad. t. V, p. 247.
10-11. Locke, *De l'Entendement...*, L. IV, Ch. iii, § 1 et 2. Trad. t. V, p. 170-171.
12. « ... Il se peut, il est même nécessaire que Locke ait subi à quelque degré l'influence de cette apologie [faite par Bacon] de la méthode inductive, si retentissante et qui venait de si haut ; mais on en peut dire autant de toute sa génération, et Bacon ne fut nullement pour lui en particulier un révélateur. » (H. Marion, *John Locke, sa Vie et son Œuvre...*, IIe Partie, § II, p. 84, Paris, 1878.)

de sa philosophie. Hume, il est vrai, cite Bacon plus souvent que Locke ; mais ces citations (on en a relevé cinq) [1] sont sans importance.

Dans son *Histoire de la Grande-Bretagne sous les Stuarts*, Hume institue, à propos de la Philosophie naturelle, un parallèle entre Galilée et Bacon, où celui-ci n'a point l'avantage. Malgré sa longueur, il est utile de le reproduire intégralement : « La grande gloire littéraire dans cette île, durant le règne de Jacques, fut Bacon. La plupart de ses œuvres ont été composées en Latin ; cependant il ne possédait l'élégance ni de cette langue, ni de sa langue native. Si nous considérons la variété des talents déployés par lui comme orateur public, homme d'affaires, homme d'esprit, homme de cour, compagnon, auteur, philosophe, il est justement l'objet d'une grande admiration. Si nous le considérons simplement comme auteur et comme philosophe, quoique, dans la lumière où nous le voyons présentement, il apparaisse très estimable, il fut cependant inférieur à Galilée, son contemporain, peut-être même à Képler. Bacon a montré de loin la route de la vraie philosophie ; Galilée l'a non seulement montrée aux autres, mais lui-même y a fait des progrès considérables. L'Anglais ignorait la géométrie ; le Florentin a renouvelé cette science, y excella et fut le premier qui l'ait appliquée, en même temps qu'à l'expérience, à la philosophie naturelle. Le premier a rejeté avec le plus formel dédain le système de Copernic ; le dernier l'a fortifié de nouvelles preuves tirées de la raison et des sens. Le style de Bacon est guindé et rude. Son esprit souvent étincelle ; mais, souvent aussi, il manque de naturel et sent la recherche ; il semble être le modèle de ces comparaisons alambiquées et de ces allégories traînant en longueur qui distinguent si nettement les auteurs anglais. Galilée est un écrivain vif et agréable, encore qu'un peu prolixe. Mais l'Italie, n'étant point unifiée sous un seul gouvernement, et rassasiée peut-être de la gloire littéraire qu'elle a possédée à la fois dans les temps anciens et modernes, a trop négligé le renom qu'elle s'est acquis en donnant le jour à un si grand homme. L'esprit national, qui prévaut parmi les Anglais et constitue leur grand avantage, leur fait accorder à tous leurs écrivains éminents, et, entre autres à Bacon, des louanges et des acclamations, qui peuvent souvent paraître partiales et excessives [2]. »

1. Cf. Fonsegrive, *Fr. Bacon*, p. 362 et n. 1.

2. The great glory of literature in this island, during the reign of James, was Lord Bacon. Most of his performances were composed in Latin ; though he possessed neither the elegance of that, nor of his native tongue. If we consider the variety of talents displayed by this man, as a public speaker, a man of business, a wit, a courtier, a companion, an author, a philosopher, he is justely the object of great admiration. If we consider him merely as an author and philosopher, in the light in which we view him at present, though very estimable, he was yet inferior to his contemporary Galileo, perhaps even to Kepler. Bacon pointed out at a distance the road to true philosophy ; Galileo both pointed it out to others, and made himself considerable advances in it. The Englishman was ignorant of geometry ; the Florentine revived that science, excelled in it and was the first that applied it, together with the experience, to natural philosophy. The former rejected, with the most positive disdain, the system of Copernicus ; the latter fortified it with new proofs, derived both from reason and the senses.

II. — INFLUENCE DE BACON A L'ÉTRANGER

Il est temps de passer sur le continent pour y rechercher les traces de l'influence baconienne. Bacon écrivait en 1622 à son ami Andrewes : « J'ai reçu des pays d'outre-mer pour cet ouvrage [le *Novum Organum*] de très nombreux témoignages d'approbation et d'honneur, si remarquables que je ne pouvais en attendre, au début, de plus grands pour un sujet si abstrus [1]. » Le succès, dont l'auteur du *Novum Organum* fut témoin, se prolongea, après sa mort, avec une intensité variable, en France, en Allemagne, en Hollande, en Italie. C'est en France surtout qu'il fut durable et étendu.

§ 1. — INFLUENCE DE BACON EN FRANCE

Un fait frappe tout d'abord : c'est le grand nombre de traductions françaises d'œuvres diverses de Bacon qui parurent à Paris [2] dans la première moitié du XVIIe siècle. Les *Essays* furent traduits par JEAN BAUDOIN, de l'Académie française, en 1619 (Réimpression en 1621, 1622, 1633, 1637) — le *De Sapientia Veterum* [3], par BAUDOIN, en 1619, 1641 — l'*Of Proficience and Advancement...*, par ANDRÉ MAUGARS, en 1624 — les *Œuvres morales et politiques de Messire François Bacon* [4], par BAUDOIN, en 1626, 1633, 1637 — l'*History of Henry VII* [5], par LA TOUR HOTMAN, en 1627 — la *Sylva sylvarum* [6] et la *New Atlantis*,

Bacon's style is stiff and rigid : his wit, though often brilliant, is also often unnatural and far-fetched ; and he seems to be the original of those pointed similes and long-spun allegories, which so much distinguish the English authors. Galileo is a lively and agreeable, though somewhat a prolix writer. But Italy, not united in any single government, and perhaps satiated with that literary glory which it has possessed both in ancient and modern times, has too much neglected the renown which it has acquired by giving birth to so great a man. That national spirit, which prevails among the English, and which forms their great happiness, is the cause why they bestow on all their eminent writers, and on Bacon among the rest, such praises and acclamations, as may often appear partial and excessive. (HUME, *The History of Great Britain under the House of Stuart. Appendix to the Reign of James I*, T. I, p. 129, Londres, 1759 [2]).

1. Etsi autem de illo opere [il s'agit du *Novum Organum*] testimonia plurima ex partibus transmarinis receperim (talia certe, quibus non potuerim majora, cum tam insigni approbatione et honore, sub initiis, in argumento tam abstruso, exspectare)... (*Epistola dedicatoria de Bello Sacro*, B. III, 491-492. — *The Epistle dedicatory*, Sp. VII, 13, § *The examples*, vers le début).

2. Une traduction française des *Essais* par le sieur ARTHUR GORGES parut à Londres en 1619.

3. Cette traduction est intitulée : *La Sagesse mystérieuse des Anciens.*

4. Cette traduction comprend : *les Essays, la Sagesse mystérieuse des Anciens, le Recueil d'Apophtegmes vieux et nouveaux, le Tableau des Couleurs ou des Apparences du bien et du mal, l'Explication morale de quelques Paraboles de Salomon.*

5. L'*Histoire du Règne de Henri VII, traduicte de l'Anglois de Messire François Bacon*, parut aussi à Bruxelles, mais sans nom et sans date. La Dédicace est adressée ici à Charles II, et non à Jacques I ; elle est signée P. D. D. Après le titre on lit : Corrigé et augmenté d'un Abrégé ou Table fort nécessaire audit [*sic*] Histoire. — Réimpression à Bruges en 1724.

6. Le titre français de la traduction : *Histoire naturelle* est le second titre du texte anglais : *Sylva sylvarum or a Natural Historie.*

par PIERRE D'AMBOISE, sieur de La Magdelaine, en 1631 — le *De Augmentis*, par le sieur DE GOLEFER, conseiller et historiographe du Roi, en 1632 — les *Considérations politiques pour entreprendre la guerre contre l'Espagne*, par MAUGARS, en 1634 — le *Faber fortunæ* [1], par BAUDOIN, en 1640 — le *Tractatus de Justitia universali* [2], en 1646 ; l'*Historia Vitæ et Mortis* [3], en 1647, 1653 ; l'*Historia Ventorum*, en 1649, 1650, par BAUDOIN. Le *Novum Organum* n'eut pas, alors, les honneurs de la traduction [4]. Malgré cette lacune, l'énumération précédente permet déjà de conclure que Bacon rencontra de bonne heure, chez nous, la faveur des gens instruits. Les témoignages particuliers, qui vont être allégués en suivant l'ordre chronologique, depuis 1624 jusqu'à la fin du siècle, confirmeront amplement cette induction.

XVIIe SIÈCLE

NICOLAS-CLAUDE DE FABRI, SEIGNEUR DE PEIRESC [5], était un fervent admirateur de Bacon. Son suffrage n'est point méprisable. Car ce Conseiller au Parlement de Provence n'était pas un simple Mécène, encourageant de ses largesses les recherches scientifiques. Depuis le début du XVIIe siècle jusqu'à sa mort (1637), il prit la direction du mouvement intellectuel, avec l'assentiment des hommes d'étude et de savoir [6]. Erudit et savant lui-même, il s'occupait d'astronomie [7], d'histoire naturelle, de numismatique, etc. et amassait des collections précieuses qu'on venait visiter de loin. « En somme, il [Peiresc] consacra sa vie à réunir d'immenses matériaux, et la mort l'enleva avant qu'il pût les mettre en œuvre. Contemporain du chancelier Bacon, il lui ressemble par bien des côtés et peut être mis au nombre de ses premiers disciples. Doué d'un sens profond de

1. *L'Artisan de sa Fortune ; ensemble avec les Antithèses des choses, les Sophismes ou Apparences du bien et du mal, les Caractères de l'Esprit.* — Une autre traduction, anonyme, parut en 1689 à Paris : *L'Artisan de sa fortune ou les Moyens de s'avancer dans le monde.*

2. Ce *Tractatus* parut sous ce titre : *Les Aphorismes du Droit.*

3. L'*Historia Vitæ* parut en 1653 sous ce nouveau titre : *Le Médecin françois qui enseigne la manière de conserver la santé.*

4. Il existe à la Bibliothèque Nationale (Fonds Fr. 19092) un manuscrit anonyme qui contient la traduction française de la Dédicace et de la Préface du *Novum Organum*, et le Sommaire en français de 111 Aphorismes (100 du Livre I, 11 du L. II). Mr FOWLER (*Bacon's...*, Introduction, p. 147-148, note 80) signale ce manuscrit et incline à attribuer ces fragments de traduction à BAUDOIN.

5. NICOLAS-CLAUDE DE FABRI DE PEIRESC, né à Beaugensier, dans la Basse Provence, en 1580, et mort à Aix, en 1637. TAMIZEY DE LARROQUE a commencé la publication de sa Correspondance dans la *Collection des Documents inédits de l'Histoire de France* (Paris, 1888-1898), 7 volumes in-4. Elle devait comprendre 10 volumes ; le docte éditeur a laissé son œuvre inachevée. — Tamizey a publié en divers lieux, de 1879 à 1894, en vingt opuscules, les Lettres de vingt correspondants de Peiresc sous ce titre : *Les Correspondants de Peiresc.*

6. Sequitur... illum [Peireskium] ex hoc tempore (1601) viri studiosi eruditique arripere agnoverint gubernaculum literarum (GASSENDI, *De Vita Peireskii*, *Opera*, T.V, p. 253, col. 2).

7. G. BIGOURDAN, *Les travaux astronomiques de Fabri de Peiresc*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 1915, T. CLXI p. 513-519 ; 541-546.

l'observation, d'un jugement sûr, il rejette sans bruit la méthode syllogistique d'Aristote, dont on abusait tant alors, et prône de tout « vérifier sur le grand Livre de la Nature ou du Ciel mesmes, qui n'est pas subject à errer, comme l'escriture des livres qui ont esté si souvent coppiez et transcrits bien négligemment quelque foys [1]. »

Ami de Gassendi et de Galilée, en relation avec les principaux hommes de lettres et savants de l'Europe, on peut s'étonner qu'il n'ait pas correspondu avec Bacon. La haute situation politique du Chancelier d'Angleterre l'intimida peut-être. Toujours est-il que Peiresc préféra s'adresser à Boswell [2], l'un des secrétaires de Bacon. « M. Bosweld m'escript que le Chancellier de Verulan a mis soubs la presse son Traicté du progrez des sciences traduit en latin augmenté de six livres. Ce sera une bien curieuse pièce [3]. » Trois mois plus tard il dit au même correspondant : « Je vous felicite la jouyssance de ce bel ouvrage du Chancellier d'Angleterre du progrez des sciences et me console au moings mal que je peus en attendant que ceux de Paris se resolvent enfin de le contrefaire comme ils doivent [4]. Et vouldrois bien que vous eussiez desia persuadé quelqu'un pour la traduction de son Henry VII [5]. » Le 3 juin 1624, l'un des frères Dupuy lui envoya son exemplaire du *De Augmentis*. Peiresc le « remercie trez humblement » de l'envoi : « Vous m'avez bien obligé et avez obligé tout le public de sacrifier pour sa commodité l'exemplaire que vous en [du livre] aviez, car ce seroit daumage que les curieux ne peussent voir une si jolie piece [6]. » Ayant reçu une autre œuvre de Bacon, il marque ainsi son contentement : « J'ay veu avec un grand plaisir ce peu que j'ay peu parcourir de l'Histoire du regne de Henry VII : c'est grand daumage que l'autheur soit mort avant que finir les beaux ouvrages qu'il avoit commancez [7]. »

Gassendi, qui vécut dans l'intimité de Peiresc, lui a rendu ce beau témoignage : « Aucun homme n'a fait plus d'observations ou n'en a provoqué davantage, afin qu'au moins quelques notions concernant la nature, plus vraies et plus pures que celles alors communément

1. G. BIGOURDAN, *Sur les Observations astronomiques faites en France avant la fondation de l'Académie des Sciences*, *Ibidem*, p. 474.

2. TAMIZEY DE LARROQUE signale dans la Bibliothèque d'Inguimbert à Carpentras (second volume des minutes, folio 438) deux lettres de Peiresc à Boswell, l'une datée de Paris, 19 août 1623 ; l'autre, d'Aix, 25 janvier 1624. Cf. *Lettres de Peiresc aux Frères Dupuy*, T. I, p. 20, note 3. Paris, 1888. (Edit. TAMIZEY DE LARROQUE).

PIERRE DUPUY, avocat au Parlement, puis conseiller d'Etat, et son frère JACQUES, prieur de Saint-Sauveur, devinrent gardes de la Bibliothèque du Roi en 1645 et le restèrent jusqu'à leur mort, arrivée pour Pierre en 1651 et pour Jacques en 1656. Peiresc les appelait de « grands hommes de lettres ».

3. *Peiresc à Dupuy*, 25 janvier 1624, *Lettres aux frères Dupuy*, T. I, p. 21.

4. La traduction de l'*Of Proficience* par MAUGARS est de 1624, l'année même où cette lettre est écrite. Peiresc devait attendre jusqu'à 1627 la traduction de l'*History of Henry VII* par LA TOUR HOTMAN, et jusqu'à 1632 la traduction du *De Augmentis* par GOLEFER.

5. *Peiresc à Dupuy*, 21 avril 1624, *Lettres...*, T. I, p. 31.

6. *Peiresc à Dupuy*, 27 juin 1624, *Lettres...*, T. I, p. 35.

7. *Peiresc à Dupuy*, 10 février 1627, *Lettres...*, T. I, p. 142. — Peiresc parle encore de Bacon, *Correspondance*, T. I, pp. 121, 132, 231, 248, 293, 320, 417, 692. — T. II, pp. 126, 136-137, 150, 217. — T. III, pp. 52, 242, 252-253, 267, 275.

reçues, puissent être rassemblées. C'est pourquoi il admira le génie et approuva le dessein du grand chancelier d'Angleterre, Sir Francis Bacon [1]. »

Dès 1625, le marquis d'EFFIAT, ambassadeur de France à Londres, qui traitait Bacon comme « son filz », s'employait à procurer une édition du *De Augmentis* [2].

Le Père MARIN MERSENNE, de l'Oratoire, grand ami de Gassendi, de Descartes et de Hobbes, réunit longtemps chez lui les « curieux » de science pour conférer ensemble [3]. Dans son ouvrage sur *La Vérité des Sciences contre les Septiques ou Pyrrhoniens*, il consacre un chapitre entier à Bacon. C'est la première mention publique qui ait été faite, en France, de l'*Instauratio Magna* par un homme de science. Mersenne commence par défendre « Verulamius » contre le reproche de scepticisme : « Il [Bacon] confesse que nous scavons fort peu de chose, mais il ne détruit pas l'authorité des sens, de la raison, au contraire il s'efforce de trouver des moyens propres pour venir à la cognoissance de la nature et de ses effets [4]. » Mersenne appelle les quatre espèces d'idoles « les quatre arcs-boutans de l'organe de Verulamius [5] » ; mais il s'élève contre une conclusion tirée par Bacon de l'analyse de ces sources d'erreurs : « ... Je puis facilement nier que ces idoles nous empeschent de connoître la vérité et la nature des choses que nous recherchons, car, avant que d'établir un axiome, nous examinons les effets et les causes non seulement entant qu'elles se rapportent à nous, ou qu'elles nous servent, mais entant qu'elles font parties de tout l'univers [6]. »

Mersenne est d'une sobriété extrême dans l'éloge. Il ne trouve à louer que quelques expériences relatives à la chaleur et à la raréfaction des liquides [7]. Ses autres appréciations sont remplies de critiques et de réserves qui sont généralement judicieuses. Tout d'abord Mersenne défend Aristote contre le reproche de n'avoir pas fait d'expériences « avant que de poser ou avancer quelque maxime [8] ». La plupart des expériences rapportées par Bacon « dans le 2 livre de sa methode ou *grande instauration* ont déjà été faites [9] ». Bacon a eu tort de « s'amuser aux dictions », parce « qu'il n'y a rien si puissant pour detourner son dessein et pour empescher le progrez de sa methode

1. Memorare id sufficit, neminem plura aut observasse aut observari procuasse, ut aliquæ tandem saniores purioresque vulgaribus notiones rerum elicerentur : qua de causa suspexit genium comprobavitque institutum Cancellarii Anglorum magni, Francisci Verulamii, quem sæpius doluit non convenisse, superstitem adhuc, cum fuit venitque postremum Parisiis (GASSENDI, *De Vita Peireskii*, L. VI, dans *Opera*, T. V, p. 343, col. 1, § *Eodem*).

2. Cf. *supra*, Ch. I, p. 248-249.

3. Cf. l'ouvrage anonyme de MERSENNE : *Questions inouyes ou Recreations des Scavans, qui contiennent beaucoup de choses concernantes la Theologie, la Philosophie et les Mathematiques*, Paris, 1634.

4. MERSENNE, *La Vérité...*, L. I, Ch. XVI, p. 206. Paris, 1625.

5-6. MERSENNE, *La Vérité...*, *Ibidem*, p. 207.

7. MERSENNE, *La Vérité...*, *Ibidem*, p. 211-212 ; 213-214 ; 214.

8. MERSENNE, *La Vérité...*, *Ibidem*, p. 208.

9. MERSENNE, *La Vérité...*, *Ibidem*, p. 209-210.

que d'innover les termes [1] ». Mersenne cite et signale un bon nombre de passages des œuvres baconiennes comme entachés d'erreurs théologiques [2]. Voici enfin deux critiques foncières : « Il [Bacon] a proposé quantité de regles, d'avertissemens et d'instances, desquels il n'est pas besoin, ou parce qu'elles sont déjà en pratique parmi les doctes, ou parce qu'elles sont inutiles, ce qui a été cause que plusieurs n'ont pas fait état de son livre du progrez des sciences, d'autant qu'il se trompe en plusieurs choses, comme quelques excellens medecins ont remarqué [3]... » Mersenne a eu assez de perspicacité pour voir que le but poursuivi par Bacon : la recherche des formes ou essences, est une chimère, car il a émis cette observation qui n'est pas sans profondeur : « ... Quelques phénomènes qu'on puisse proposer dans la philosophie, il ne faut pas penser que nous puissions penétrer la nature des individus ni ce qui se passe interieurement en iceus ;... jamais nous n'arriverons à ce point que de rendre notre intellect pareil à la nature des choses, c'est pourquoy je croy que le dessein de Verulamius est impossible, et que ces instructions ne seront causes d'autre chose que de quelques nouvelles experiences, lesquelles on pourra facilement expliquer par la philosophie ordinaire [4]. »

GABRIEL NAUDÉ, l'érudit bibliothécaire du cardinal Mazarin, fait une place aux œuvres de Bacon, à côté de celles de Telesio, de Patrizzi, de Campanella, dans la bibliothèque dont il a tracé le plan [5].

On sait que Descartes lisait peu. A voir la façon dont il parle de Bacon, il est clair qu'il avait au moins feuilleté les ouvrages du philosophe anglais. Sir William Boswell, dépositaire des papiers inédits de Bacon [6], fut envoyé à La Haye, peu après la mort de ce dernier, comme résident du Roi d'Angleterre auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. Il fit la connaissance de Descartes [7] et l'entretint sans doute du précieux trésor confié à sa garde. Quoi qu'il en puisse être, voyons ce que Descartes lui-même a écrit sur Bacon.

Il a dressé une liste de « qualitez », « partie tirée de Verulamio, partie de sa teste [8] ». A Mersenne lui exprimant le désir de « sçavoir un moyen de faire des experiences utiles », il répond modestement : « A cela je n'ay rien à dire, aprés ce que Verulamius en a écrit, sinon que sans estre trop curieux à rechercher toutes les petites particularitez touchant une matiere, il faudroit principalement faire des Recueils generaux de toutes les choses les plus communes, et qui sont tres-certaines, et qui se peuvent sçavoir sans dépense [9]. » Cette restriction est peut-être une critique de la manière dont Bacon a composé ces sortes de Recueils. Il souhaite voir quelqu'un « entre-

1. MERSENNE, *La Vérité...*, *Ibidem*, p. 210.
2. MERSENNE, *La Vérité...*, *Ibidem*, p. 216-218.
3. MERSENNE, *La Vérité...*, *Ibidem*, p. 209.
4. MERSENNE, *La Vérité...*, *Ibidem*, p. 212.
5. G. NAUDÉ, *Advis pour dresser une Bibliothèque, présenté à Monseigneur le President de Mesme*, Paris, 1627, p. 135.
6. Cf. *Testament* de Bacon, Sp. L. VII, 539, § *For my*. — Sp. III, Preface, p. 3-4.
7. Cf. *Œuvres de Descartes*, Edit. ADAM, T. II, p. 153 ; T. IV, pp. 684 ; 692-693.
8. *Descartes à Mersenne*, janvier 1630, *Œuvres*, T. I, p. 109, ligne 21.
9. *Descartes à Mersenne*, 23 décembre 1630, *Ibidem*, p. 195-196, ligne 28.

prendre d'écrire l'histoire des apparences celestes, selon la méthode de Verulamius [1] ». On rencontre encore sous sa plume cette expression baconienne : « Je n'ay point encore eu assés de loysir pour mettre l'eau de mer à la question [2]. » Mais depuis lors (19 mai 1635), le souvenir de Bacon ne reparaît plus dans la correspondance de Descartes.

La Mothe Le Vayer [3], ce sceptique qui goûtait le proverbe espagnol : « Des choses plus sûres la plus sûre est de douter [4] », lisait volontiers Bacon et le prisait fort à cause de la nouveauté des aperçus et de l'éclat du style. Il le cite dès son premier ouvrage [5] et dans plusieurs autres [6].

Dans son jugement motivé sur le Cid, l'Académie Française invoque l'autorité de Bacon sur un point particulier : « De celles-là [avantures] qui sont estimées pour Fables, il n'y en a pas une, quelque bizarre et extravagante qu'elle soit, qui n'ait un fondement dans l'histoire, si l'on veut croire Bacon, et qui n'ait esté desguisée de la sorte par les Sages du vieux Temps, pour la rendre plus utile aux Peuples [7]. » Si Chapelain et Conrart, qui tinrent la plume au nom de leurs confrères, purent procéder ainsi par allusion au *De Sapientia Veterum* que Baudoin avait traduit dès 1619, n'est-ce pas l'indice que cet opuscule était connu des esprits cultivés ?

Dans un billet de 1648, transmis sans doute par Mersenne ou Clerselier à Descartes, l'illustre mathématicien Fermat pose quelques difficultés sur les termes asymétriques ; puis il ajoute : « Vous pourrez mesme en écrire en Italie et en Hollande, afin que la Prophetie du Chancelier d'Angleterre s'accomplisse : *Multi pertransibunt. et augebitur scientia* [8] » (« Beaucoup passeront et la science sera augmentée »). Bacon affectionnait cette devise. Il l'a reproduite dans ses œuvres [9] et l'a placée au bas de la vignette mise en tête du premier volume

1. *Descartes à Mersenne*, 10 mai 1632, *Ibidem*, p. 251, ligne 16.

2. *Descartes à Golius*, 19 mai 1635, *Ibidem*, p. 318, ligne 2.

3. François de La Mothe Le Vayer, né et mort à Paris (1588-1672), plein de défiance à l'égard de la raison, est l'un des représentants du scepticisme au XVIIe siècle. Nous le retrouverons plus loin.

4. De las cosas mas seguras La mas segura es dudar.

5. *Cinq Dialogues faits à l'imitation des Anciens* par Orasius Tubero, Cf. Dialogue I, p. 27. Dialogue V, p. 316. Nous renvoyons à l'édition de Mons, 1671. Mais c'est en 1630 que furent publiés *en réalité* d'abord Cinq Dialogues, et en 1631 quatre autres, quoique l'ouvrage porte faussement, pour donner le change, Francfort, 1506. L'auteur prit le pseudonyme d'Orasius (de Ὅρασις, vue), parce que le nom primitif de la famille aurait été Le Voyer, — Tubero, qui en latin signifie : Motte. Cf. R. Kerviler, *François de La Mothe Le Vayer, Précepteur du duc d'Anjou et de Louis XIV. Etude sur sa Vie et sur ses Ecrits*, Ire P., § II, p. 27-33. Paris, 1879.

6. Par exemple, *De l'Instruction de Monseigneur le Dauphin* (Paris, 1640). Cf. dans ses *Œuvres*, Edit. de 1669, T. I, p. 270-271.

7. *Les Sentimens de l'Académie françoise sur la Tragi-Comédie du Cid*, Paris, 1638, p. 44. — Chose curieuse, dans l'édition de 1678, qui parut après la mort de Chapelain et de Conrart, le passage cité plus haut a été modifié ainsi : « De celles-là qui sont estimées pures Fables, il n'y en a pas une, quelque bizarre et avantageante [*sic*] qu'elle soit, qui n'ait été desguisée de la sorte par les Sages du vieux Temps pour la rendre plus utile aux Peuples » (p. 42-43). On voit que l'appel à l'autorité de Bacon a été rayé.

8. Fermat, *Œuvres*, Edit. de P. Tannery et Ch. Henry, T. II, p. 283, Paris, 1894. Il l'avait déjà dit à Roberval, Lettre d'août 1636, *Ibidem*, p. 35.

9. Les paroles en sont empruntées au prophète Daniel, XII, 4. Bacon les cite dans le

de l'*Instauratio Magna*, qui représente un navire poussé par un vent propice et franchissant à pleines voiles les colonnes d'Hercule [1]. Les savants aimaient à se rappeler entre eux cette encourageante prédiction de Bacon [2].

Un bel esprit du temps, PIERRE COSTAR [3], disait à un autre bel esprit, M. de Voiture : « J'ay leu depuis quelques mois le livre que le Chancelier Bacon a fait du progrez des sciences, où j'ay trouvé beaucoup de choses admirables », dont il donne de nombreux échantillons [4]. A quoi M. de Voiture répond : « J'ay trouvé parfaitement beau tout ce que vous me mandez de Bacon. Mais ne vous semble-t-il pas qu'Horace, qui disoit *Visam Britannos hospitibus feros*, seroit bien estonné d'entendre un Barbare discourir comme cela ? [5] »

GASSENDI est le premier qui ait fait une analyse détaillée [6] du *Novum Organum*. La tentative hardie du réformateur lui inspire une admiration nuancée de quelque inquiétude : « Il a osé (audace vraiment héroïque) tenter une voie nouvelle et concevoir l'espérance que, si l'on y marche avec courage et zèle, une nouvelle et parfaite Philosophie pourra être fondée [7]. » Il institue une comparaison entre les Méthodes de Bacon et de Descartes. Tous deux s'accordent à dire (et en cela Descartes imite Bacon) que pour bien penser il faut commencer par se dépouiller de tous les préjugés. Mais, quand il s'agit de la recherche de la vérité, l'accord cesse. Bacon estime que l'intelligence doit s'appuyer sur les choses elles-mêmes ; Descartes croit au contraire que c'est de la pensée qu'il faut tirer la connaissance des choses les plus abstruses. Les préférences de Gassendi vont, sur ce point, à la Méthode baconienne [8], et elles sont justifiées.

Un ami de Mersenne, de Gassendi et de Hobbes, en correspondance

De Augmentis, L. II, C. x, Sp. I, 514, § *Atque hæc* — B. I, 132, § 3 ; puis dans le *Novum Organum*, L. I, § XCIII, Sp. I, 200 — B. II, 56, sous cette forme : *Multi pertransibunt et multiplex erit scientia.*

1. Cette vignette est reproduite dans Sp. I, 119.

2. Pour Descartes, cf. *infra*, p. 475.

3. Né à Paris (1603) et mort au Mans (1660).

4. P. COSTAR, *Les Entretiens de Monsieur de Voiture et de M. Costar*, Paris, 1654, Lettre XXV, p. 173-183. — Bayle rapporte un propos intéressant : « J'ai ouï dire que les Œuvres de Bacon étoient un des Livres que Costar manioit le plus et qu'il en tiroit le fond ou la base de ses Recueils. » *(Dictionnaire...*, art. BACON, note B).

5. P. COSTAR, *Les Entretiens...*, Lettre XXVI, p. 206, § *J'ay.*

6. GASSENDI, *Syntagma philosophicum*, P. I, Logica : Proœmium, L. I, *De Origine et Varietate Logicæ*, C. x, Ed. de Lyon, 1658, T. I, p. 62-65.

7. ...Ausu vere heroico novam tentare viam est ausus [Verulamius] sperareque fore ut, modo illi strenue diligenterque insistatur, nova tandem, eaque perfecta, condi haberique Philosophia possit. (GASSENDI, *Opere citato*, C. x, p. 62).

8. Is [Cartesius] Verulamium ea in re imitatus est quod, novam quoque philosophiam a fundamentis excitaturus, omne omnino præjudicium exuere imprimis voluit... Non eandem tamen viam est quam Verulamius ingressus ; sed cum Verulamius auxilia a rebus ad perficiendam intellectus cogitationem petierit, ipse, omni rerum cogitatione ablegata, censuit in ipsa cogitatione satis esse præsidii ut intellectus possit vi sua in omnium rerum etiam abstrusissimarum, hoc est, non modo corporum, sed Dei etiam ac animæ notitiam perfectam venire (GASSENDI, *Opere cit.*, C. XI, p. 65). Ici, Gassendi s'abstient de manifester de quel côté il incline ; mais revenant plus loin à la comparaison de deux procédés, il donne la préférence au procédé baconien. Cf. *Opere citato, Ibidem*, L. II, *De Logicæ Fine*, C. VI, p. 90, § *Denique Logica Cartesii.*

avec l'élite intellectuelle de l'Europe, SAMUEL SORBIÈRE [1], n'était qu'un personnage de second plan, mais très actif et assez en vue pour devenir le secrétaire de la Société des Physiciens qui se réunissait chez M. de Monmort et fut le germe d'où devait sortir l'Académie des Sciences. Dans la *Relation* de son Voyage en Angleterre, où ce pays n'est point flatté, on lit cependant cet éloge trop flatteur de Bacon : « De tout temps l'Angleterre a produit d'excellents esprits, qui se sont pleus à l'estude des choses naturelles ; et quand elle n'auroit donné à cette science que Gilbert, Harvæus et Bacon, elle auroit dequoy le disputer à la France et à l'Italie, qui nous ont donné Galilée, Descartes et Gassendi. Mais, à dire le vray, Bacon le Chancelier l'a emporté par dessus tous les autres en grandeur de dessein, et en cette docte et judicieuse tablature qu'il nous a laissée pour reduire utilement en pratique et tirer hors des disputes de l'Escole ce que l'on a de connoissances de la Nature, afin de les appliquer à la Méchanique, et en applanir les difficultez que l'on rencontre dans la vie. Ce grand homme est sans doute celuy qui a le plus puissamment solicité les interests de la Physique et excité le monde à faire des expériences [2]. »

Dans l'un des premiers numéros du *Journal des Sçavans*, son directeur, l'abbé GALLOYS, rendant compte de l'édition des *Œuvres* de Bacon publiée à Francfort-sur-le-Mein en 1665, débute ainsi : « On peut dire que ce grand Chancelier est un de ceux qui ont le plus contribué à l'avancement des sciences. Car reconnoissant que les Anciens nous les ont laissé tres imparfaites et que les Modernes n'y ont pas fait de grands progrez, il a composé deux livres pour enseigner par quels moyens on les peut perfectionner. » Puis, après avoir affirmé arbitrairement qu'Aristote « a accommodé sa Physique à sa Logique », au lieu de composer sa Logique en vue de sa Physique, et « a assujéty » par ce renversement de l'ordre naturel « la fin aux moyens », il poursuit : « C'est pour réparer ce désordre que Bacon a fait un second livre, intitulé *Novum Organum*, dans lequel il enseigne une Logique nouvelle, dont le principal but est de monstrer la maniere de faire une bonne Induction, comme la fin principale de la Logique d'Aristote est de faire un bon Syllogisme. Cet Ouvrage est excellent [3]... »

JEAN-BAPTISTE DU HAMEL, qui fut le premier Secrétaire de notre Académie des Sciences, est l'auteur estimé de la *Philosophia Vetus et Nova*, où il aime à jouer le rôle de conciliateur entre les Anciens et les Modernes. Dans son ouvrage sur l'*Esprit humain*, publié en 1672, il fait un long exposé de la Méthode inductive en s'inspirant de

1. Cf. T. II, Art. II, Ch. VI, Influence de Gassendi.

2. S. SORBIÈRE, *Relation d'un Voyage en Angleterre*, Paris, 1664, p. 77-78. — Dans une lettre à Mersenne, écrite de Hollande et datée du 4 octobre 1647, Sorbière juge en passant la *Sylva sylvarum* de Bacon : Sed, quæso te, an unquam vidisti versionem latinam Silvæ Sylvarum Verulamii ? dignissimus est liber cui vertendo incumberet vir aliquis doctus *(Epistolæ.....*, Biblioth. Nation., Ms. Fonds latin, 10352, T. I, fol. 114 recto). La traduction latine, dont la *Sylva sylvarum* semblait « très digne » aux yeux de Sorbière, parut en 1648 à Leyde. Elle est l'œuvre de JACQUES GRUTER. Une nouvelle édition parut à Amsterdam en 1661 chez Elzévier.

3. *Journal des Sçavans*, lundi, 8 mars 1666, p. 118-119.

Bacon [1]. « Ce genre d'argumentation a été traité très copieusement, dit-il, par Vérulam, tandis que les autres l'ont à peu près négligé [2]. »

Deux ans après le *De Mente Humana* de Du Hamel, paraissait le premier volume *De la Recherche de la Vérité*, contenant les trois Livres sur les *Sens*, l'*Imagination* et l'*Entendement ou Esprit pur*. On constate, en le feuilletant, que Malebranche a fréquenté les œuvres de Bacon. Pour donner le signalement des causes d'erreurs, il s'est manifestement aidé de la doctrine des *Idoles*, tout en gardant son originalité propre. Parfois il cite textuellement les paroles mêmes du « Chancelier ». Il déclare « fort judicieuses [3] » celles où Bacon compare l'entendement à un miroir qui déforme les objets. Il appuie, d'un texte emprunté au *Novum Organum* [4], cette réflexion : « Lorsque l'erreur porte les livrées de la vérité, elle est souvent plus respectée que la vérité même, et ce faux respect a des suites très dangereuses [5]. » Il commente ainsi le mot de Bacon : *Veritas filia temporis, non auctoritatis* : « On ne considère pas... qu'au temps où nous sommes, le monde est plus âgé de deux mille ans, qu'il a plus d'expérience, qu'il doit être plus éclairé, et que c'est la vieillesse du monde et l'expérience qui font découvrir la vérité [6]. »

Le savant Père HONORÉ FABRI [7], qui enseigna la Philosophie et les Mathématiques au collège de la Trinité à Lyon, dirigé par les Jésuites, déclare « qu'il a fait toujours le plus grand cas » des ouvrages de Bacon relatifs à la Physique ainsi que de ses essais moraux et politiques [8]. Une autre fois, après avoir énuméré un certain nombre d'auteurs qui ont écrit depuis Aristote sur la Logique, il clôt sa liste en disant : « J'omets les autres, car je n'ai pas entrepris de dresser un catalogue ; cependant il ne faut pas omettre le *Novum Organum* de Verulamius [9]. »

Pendant toute la seconde moitié du XVIIe siècle, les Académiciens

1. J.-B. DU HAMEL, *De Mente Humana Libri Quatuor...*, Paris, 1672, L. III, C. VII, VIII et IX, pp. 346-423. Il en appelle nommément à Bacon pp. 350, 352, 363, 365, 367, 383, 387, 390.

2. Cum præcipuum scientiis provehendis et utilissimum organum sit Inductio, si modo caute fiat, et ex ordine, illud operæ pretium facturi sumus, si hoc argumentationis genus a Verulamio tractatum uberrime et ab aliis fere neglectum, quam poterimus dilucide et breviter explicemus. (DU HAMEL, *De Mente...*, L. III, C. VIII, p. 359).

3. MALEBRANCHE, *De la Recherche de la Vérité*, L. II, P. II, Ch. II, à la fin. Edit FR. BOUILLIER, Paris, s. d. [1879], T. I, p. 200. Cf. BACON, *Novum Organum*, L. I, Aphor. 41. Sp. I, 164 — B. II, 15.

4. *Novum Organum*, L. I, § 65 : Pessima enim res est errorum *Apotheosis*, et pro peste intellectus habenda est, si vanis accedat veneratio (Sp. I, 175, § *Hujus* — B. II, 27).

5. MALEBRANCHE, *De la Recherche...*, L. II, P. II, Ch. VIII, § III, p. 227-228.

6. MALEBRANCHE, *De la Recherche...*, *Loco citato*, Ch. III, § II, p. 203 (En septième lieu, à la fin).

7. Sur le Père FABRI (vers 1607-1688), cf. G. SORTAIS, *Histoire de la Philosophie...*, n. 86, § VIII, p. 425.

8. ... Hujus vero [Verulamius] tum historiam ventorum, tum cœptum apparatum ad rem physicam, tum etiam specimina moralia et politica nunquam non maxime feci... (*Honorati Fabri... ad Patrem Ignatium Gastonem Pardesium... Epistolæ tres de sua Hypothesi philosophica*, Mayence, 1674, Epist. I, § 7, p. 20).

9. Omitto alios, nec enim catalogum describendum suscepi ; non tamen est omittendum novum organum Verulamii (*Tomus Philosophiæ Primus, qui complectitur*

de Paris unissaient l'amour des raisonnements mathématiques et le goût des expériences. Ils se disaient cartésiens, parce qu'ils attribuaient à Descartes le mérite d'avoir mis en honneur et la Méthode géométrique et la Méthode expérimentale. L'autorité de Descartes avait en effet donné à la géométrie une vogue extraordinaire [1] ; mais elle n'était pas seule à agir sur les savants. Les exemples de Galilée, qui fait si large la part à l'observation et à l'expérience, et les Aphorismes de Bacon relatifs à l'induction exercèrent aussi une sérieuse influence sur le mouvement scientifique. « ... Les Académiciens de Paris, en se croyant cartésiens, étaient en même temps fidèles à l'esprit de Bacon, comme ceux de Londres, en pensant ne suivre que celui-ci, ne laissaient pas que de se rapprocher de Descartes [2]. »

Après avoir cité les Philosophes modernes, dont la liste s'ouvre par les noms de Galilée et de Bacon, le Père Rapin continue ainsi : « Galilei paroist le plus bel esprit de tous : c'est aussi, ce me semble, celuy qu'on peut appeler le pere de la Philosophie Moderne. Sa Methode a bien du rapport à celle des Platoniciens ; son stile est agreable, et par sa maniere d'écrire il cache bien des défaux... Bacon est un esprit vague qui n'approfondit rien : sa trop grande capacité l'empêche d'être exact. La pluspart de ses sentimens sont plûtost des ouvertures à mediter, que des maximes à suivre ; ses opinions ont quelque chose de subtil et de brillant, et, à les bien prendre, elles sont plus semblables à des étincelles de feu qu'à une lumiere unie et naturelle [3]. » Le jugement porté plus loin sur le *Novum Organum* est superficiel et injuste : « L'organe de Bacon n'est pas methodique : ce sont des imaginations curieuses, qui ne partent que d'une passion excessive qu'a cet auteur de se signaler par de nouveaux sentimens, et de dire ce que les autres n'ont point dit. Il n'y a rien de moins solide que ces quatre idoles, qu'il fait les principes de toutes choses. Tout y est metaphorique, et rien presque n'y est dans le propre [4]. »

Le consciencieux biographe de Descartes, Adrien Baillet, nous apprend que ce dernier était à Paris quand y arriva la nouvelle de la mort de Bacon. Echo fidèle des gens doctes qui l'entouraient, il ajoute : « Ceux qui avoient esperé de le voir venir à bout d'une entreprise si extraordinaire [le rétablissement de la véritable Philosophie] regrétérent sa perte plus particuliérement que les autres [5]... » Son jugement sur le *Novum Organum*, qui reflète évidemment l'opinion

Scientiarum Methodum sex Libris explicatam..., Auctore Petro Mosnerio, Doctore Medico. *Cuncta excerpta ex Prælectionibus* R. P. Hon. Fabry, Soc. Jesu, Lyon, 1646, L. II, *De Methodo Logices*, C. II, Art. III, § V, p. 58).

1. « Les Mathématiques sont si à la mode depuis quelque tems qu'il n'est presque personne qui n'en veuille avoir quelque connoissance. » *(Bibliothèque universelle et historique de l'an* 1691, T. XXI, p. 101).

2. Ch. Adam, *Philosophie...*, L. IV, Ch. I, § 2, p. 342, au bas.

3. René Rapin, *Réflexions sur la Philosophie Ancienne et Moderne... : Réflexions sur la Philosophie en général*, § XVIII, p. 54-55, Paris, 1676.

4. R. Rapin, *Réflexions sur la Logique*, § VIII, *Ibidem*, p. 122.

5. A. Baillet, *La Vie de Monsieur Des-Cartes*, 1re Partie, L. II, Ch. XI, p. 147, § *M. Descartes*, Paris, 1691.

ambiante, est d'une sévérité proche de l'injustice. Baillet trouve en effet que Bacon « n'y approfondit rien ; que les propositions et les axiomes qu'il y avance sont plûtôt des avis et des expédiens pour donner des ouvertures à méditer que des maximes [1] propres à établir des principes [2] ». Aussi, en fervent disciple de Descartes, il conclut « que l'exécution d'un dessein aussi héroïque que celuy de rétablir la vraye Philosophie étoit réservée à un génie encore plus extraordinaire que le sien... M. Descartes n'eût aucun besoin de son exemple, si ce n'est peut être pour justifier la hardiesse qu'il avoit euë d'abandonner le chemin des Anciens, comme avoit fait ce Chancelier. Mais, quoyqu'il se fût fait une route toute nouvelle, avant que d'avoir jamais oüy parler de ce grand homme, ni de ses desseins, il paroît néanmoins que ses écrits ne lui furent pas entiérement inutiles [3]. ... Quand les vûës de Bacon,... luy auroient été absolument inutiles, on peut dire que la devise ou plûtôt la prophétie de ce Magistrat, *Multi pertransibunt et augebitur scientia*, servit beaucoup à l'encourager dans l'espérance que d'autres qui viendroient aprés luy pourroient continuer ce qu'il auroit commencé [4] ».

BAYLE, dont le *Dictionnaire* parut en 1697, est très bref sur Bacon. Mais cette brièveté vaut un long discours. L'auteur du *Novum Organum* « a été un des plus grans esprits de son siècle, et l'un de ceux qui connurent le plus doctement l'imperfection où étoit la Philosophie. Il travailla fortement aux moiens d'y remédier et il forma de tres beaux plans de réformation. Le public reçut favorablement ses Ouvrages [5] ». Bayle dit ailleurs : « Ses œuvres morales et politiques traduites en François plurent si fort à notre nation, qu'elles furent plusieurs fois imprimées à Paris [6]. »

Pour en finir avec le XVIIe siècle, il faut signaler un fait étrange. Malgré les indications données par Bacon sur l'induction scientifique au moyen des diverses Tables de comparution, des esprits aussi pénétrants que Pascal, les auteurs de la Logique de Port-Royal et Gassendi continuent à ne reconnaître comme légitime que l'induction qui procède par l'énumération complète de tous les cas.

PASCAL écrit dans la *Préface sur le Traité du Vide* : « ... Dans toutes les matieres, dont la preuve consiste en experiences et non en desmonstrations, on ne peut faire aucune assertion universelle que par la generale enumeration de toutes les parties et de tous les cas differents [7]. »

La *Logique de Port-Royal* enseigne que « l'induction n'est un moyen certain de connaître une chose, que quand nous sommes assurés que

1. Ce membre de phrase est une réminiscence du jugement du P. RAPIN cité *supra*.
2. A. BAILLET, *La Vie...*, *Ibidem*, p. 147, au bas.
3. Cf. *supra*, p. 469-470.
4. A. BAILLET, *La Vie...*, *Ibidem*, pp. 148 ; 148-149.
5. BAYLE, *Dictionnaire...* : Article BACON.
6. BAYLE, *Réponses aux Questions d'un Provincial*, Ch. X, § 5. *Œuvres*, Edit. d'Amsterdam, 1707, T. IV, p. 118.
7. PASCAL, Fragment de *Préface sur le Traité du Vide*, qu'on croit avoir été écrit vers la fin de 1647. *Œuvres de Blaise Pascal*. Edit. L. BRUNSCHVICG et P. BOUTROUX, T. II, p. 144, Paris, 1908.

l'induction est entière », et, après une allusion [1] à la récente découverte de Rohault sur les tubes communiquants, qui contredisait « une infinité d'observations » antérieures, elle conclut ainsi : « Tout cela fait voir que les seules inductions ne nous sauroient donner une certitude entière d'aucune vérité, à moins que nous ne fussions assurés qu'elles fussent générales, ce qui est impossible [2]... »

Le cas de GASSENDI est plus étonnant encore. Il connaît et admire, nous l'avons vu, la nature de la réforme tentée par Bacon ; il déclare même que « sa Logique emploie une induction très soignée [3] ». Et cependant, quand notre logicien en vient à définir l'induction légitime, il édicte la règle suivante : « L'Induction, pour être légitime, doit contenir l'énumération de toutes les espèces ou parties, de peur que, si une quelconque fait défaut, elle ne fasse exception et ruine la preuve [4]. » Il ajoute que, cette énumération complète étant le plus souvent difficile ou même impossible, on a coutume, après avoir énuméré quelques cas, de supposer qu'aucun autre ne surgira en sens contraire [5].

D'après les nombreux auteurs, appartenant à diverses catégories intellectuelles, que nous avons appelés en témoignage, il est évident que les écrits de Bacon étaient lus en France dès le XVIIe siècle, et que leur mérite était reconnu. MONTUCLA cependant a prétendu que « la célébrité de Bacon en France n'a guère pour date que celle de l'Encyclopédie [6] ». Ce jugement, si peu conforme à la réalité, a été accepté, de confiance, par Dugald Stewart [7] et bien d'autres. Pour en expliquer l'origine il suffira de rappeler un fait.

Voltaire, les Encyclopédistes et d'autres écrivains plus ou moins sous leur influence organisèrent une telle réclame autour du nom et des œuvres de Bacon, que « le XVIIIe siècle s'imagina le découvrir, comme si un tel personnage eût été jusqu'alors ignoré en France... Bacon n'avait pas eu sans doute, au XVIIe siècle, la réputation bruyante et par là même un peu suspecte que lui fit le XVIIIe siècle aux dépens de tous les autres philosophes ; mais il était plus étudié peut-être et mieux compris. Dans la suite, on le lut beaucoup moins [8], si on le célébra davantage [9] ».

1-2. *Logique de Port-Royal*, IVe P., Ch. VI, Edit. C. JOURDAIN, Paris, 1843, pp. 303 et 304.

3. ... Ejus [Verulamius] Logica... Inductione, et ipsa quidem castigatissima, utitur (GASSENDI, *Syntagma* : P. I, *Logica*, *Proœmium*, L. I, C. X, *Oper*. T. I, p. 63, col. 1).

4-5. Unde et licet intelligi debere Inductionem, ut legitima sit, continere omnium specierum partiumve enumerationem, ne, si una quæpiam deficiat, ea exceptionem faciat probationemque lafebactet. Quanquam, quia, ut superius semel iterumque monuimus, difficile plerumque, aut impossibile etiam est enumerationem omnium fieri, dici, aliquibus enumeratis, solet quod Lucretius et Horatius, *Cætera de genere hoc*, supponendo videlicet, præter membra enumerata, occurrere nullum quod secus se habeat (GASSENDI, *Opere cit.*, *Institutio Logica*, P. III, Can. XI, T. I, p. 113, col. 1).

6. J. F. MONTUCLA, *Histoire des Mathématiques*, Paris, 1758, T. I, Préface, p. IX, § *Ce sont.* — Ce passage a été supprimé dans la Préface de l'édition de l'an VII.

7. DUGALD STEWART, *Dissertation...*, P. I, Ch. II, Sect. I. Edit. W. HAMILTON, T. I, p. 76, § *When from.*

8. D'ALEMBERT a avoué que les ouvrages de Bacon « si justement estimés » sont « plus estimés pourtant qu'ils ne sont connus ». (*Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, T. I, p. XXIV, § *A la tête*... Paris, 1751).

9. CH. ADAM, *Philosophie...*, L. IV, Ch. II, p. 346.

XVIIIe SIÈCLE

Tout un ensemble de circonstances prédisposèrent le XVIIIe siècle en faveur de Bacon [1]. L'engouement devint si vif que l'auteur du *Novum Organum* fut jugé supérieur à l'auteur du *Discours de la Méthode*.

L'ardeur pour les études géométriques, qui avaient passionné le XVIIe siècle, allait s'affaiblissant. Le goût pour les observations et les expériences prenait le dessus. La physique systématique cédait le pas à la physique expérimentale. Certaines découvertes vinrent à propos répandre dans le public des idées qui se réclamaient de Bacon. Par exemple, les voyages de Maupertuis au cercle polaire et de La Condamine aux environs de l'équateur avaient eu comme résultat de confirmer les vues émises, pour des raisons surtout théoriques, par Huygens et Newton, sur l'aplatissement de la terre aux pôles et son renflement à l'équateur. C'était donc à l'observation et à l'expérience, selon l'esprit de la méthode baconienne, qu'était dû l'établissement définitif de la vérité formulée par les deux illustres savants. Préférant, comme Bacon, les sciences du réel aux sciences abstraites, les esprits étaient alors mieux préparés à le suivre qu'au siècle précédent, dont le courant les portait surtout vers les mathématiques mises en vogue par les Cartésiens.

En outre, pour se maintenir plus fidèlement sur le terrain de l'observation et de l'expérience, où ils s'étaient établis, bien des gens, à la suite de Voltaire, soutinrent qu'on devait impitoyablement bannir de la science les hypothèses. Nouveau motif de vanter Bacon, qui les avait depuis longtemps proscrites. « La proscription des hypothèses entraînait celle des systèmes, qui ne sont que des hypothèses agrandies, qu'on imagine pour introduire un ordre plus ou moins artificiel dans la confusion des faits. Les systèmes étaient mal vus, en effet, au XVIIIe siècle, et on n'en estimait que davantage Bacon qui les avait autrefois dénoncés [2]. » Bien des faits paraissaient justifier cet ostracisme trop radical [3]. « En vain, par exemple, les observations astronomiques de Roemer, en 1675, et, plus récemment, de Bradley, en 1725, avaient prouvé que la lumière met un certain temps à parvenir des astres jusqu'à nos yeux, sept minutes et demie, selon les calculs : en 1730, conformément au système de Descartes, on conti-

1. M. Adam a traité en détail cette question. Cf. *Philosophie...*, L. IV, Ch. II, § 2-5, p. 351-375.

2. Adam, *Philosophie*, L. IV, Ch. II, § 3, p. 359.

3. « Condillac et Lavoisier laissaient les encyclopédistes partir en guerre contre les hypothèses et l'esprit de système ; ils se réclamaient, au besoin, de Bacon, mais sans suivre servilement les maximes qu'on débitait en son nom, et, tandis que l'un pratiquait sans scrupule l'art de conjecturer et de généraliser à point, l'autre en reconnaissait le légitime usage. Bacon régnait donc, au XVIIIe siècle, de nom encore plus que de fait, et les esprits de réelle valeur n'hésitaient pas à se permettre plus d'une infraction à des règles qu'on donnait comme de lui ; en cela ils étaient fidèles à sa vraie pensée, sinon à celles que lui supposaient de prétendus sectateurs. Buffon en offre un exemple encore plus éclatant. » (Adam, *Philosophie...*, *Ibidem*, p. 367-368).

nuait de publier dans des ouvrages de science que la transmission de la lumière est instantanée [1]. »

Enfin, si le XVIIIe siècle fait si bon accueil à la science, ce n'est pas que l'étude spéculative et désintéressée du vrai l'enthousiasme ; non, il escompte avant tout les avantages et profits qu'on peut tirer des découvertes scientifiques. Dernier lien qui le rattache étroitement à Bacon. Car, on s'en souvient, Bacon avait donné à la science un but tout utilitaire : augmenter la somme des jouissances humaines.

FONTENELLE, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, vulgarisa dans ses ouvrages, surtout dans ses *Eloges des Académiciens* [2], une notion de la science qui se rapproche de celle que Bacon avait adoptée.

Mais c'est le patronage bruyant de VOLTAIRE et des Encyclopédistes qui mit à la mode la philosophie et, plus encore, le nom de Bacon. Le prestige incontesté qu'ils exerçaient sur une grande partie de l'opinion, contribua beaucoup à la célébrité de commande dont le Chancelier d'Angleterre jouit au XVIIIe siècle [3]. Cependant leur ascendant personnel ne suffit pas à rendre compte de la facilité empressée avec laquelle leurs contemporains acceptèrent la maîtrise d'un philosophe étranger, au préjudice de Descartes, une gloire nationale. Les tendances générales, qui viennent d'être analysées, secondèrent puissamment leurs visées secrètes : couvrir d'un grand nom, comme d'un pavillon respecté, l'entreprise antichrétienne qu'ils poursuivaient avec précaution par des voies détournées [4]. Ils exploitèrent habilement ces tendances à leur profit.

L'initiative du mouvement revient à VOLTAIRE. C'est dans la société des Collins et des Bolingbroke, où il fréquentait pendant son exil en Angleterre, qu'il apprit à connaître Bacon, et c'est dans ses entretiens avec les amis d'Addison qu'il entendit faire du philosophe-chancelier les plus vifs éloges. Dans ses *Lettres sur les Anglais*, publiées en 1734, on retrouve un écho sonore de ces fréquentations. Le jugement, qu'il y porte sur Bacon, montre qu'il en parlait sans compétence et par ouï-dire : « Le fameux baron de Verulam... trouva le temps d'être grand philosophe, bon historien et écrivain élégant... Le plus singulier et le meilleur de ses ouvrages est celui qui est aujourd'hui le moins lu et le plus utile, je veux parler de son *Novum scientiarum*

1. ADAM, *Philosophie...*, *Ibidem*, § 3, p. 361.

2. Les Eloges académiques, prononcés par Fontenelle, se rapportent aux Académiciens morts entre 1699 et 1739. Cf. ses *Œuvres*, T. V et VI, Paris, 1742.

3. « L'influence personnelle de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot l'explique en partie : ne régnaient-ils pas en effet sur l'opinion ? Mais ils ne réussissaient à la diriger, comme il arrive souvent, qu'en la suivant d'abord. » (ADAM, *Philosophie...*, L. IV, Ch. II, p. 351).

4. Dans son réquisitoire (qui provoqua l'arrêt du Parlement, toutes Chambres assemblées, ordonnant que les sept volumes parus de l'*Encyclopédie* fussent examinés et que la vente en fût suspendue, 6 février 1759), l'avocat général Omer Joly de Fleury déclare qu' « on ne peut se dissimuler qu'il n'y ait un projet conçu, une société formée pour soutenir le matérialisme, pour détruire la religion, pour inspirer l'indépendance et nourrir la corruption des mœurs. » (Cité par BRUNETIÈRE, *Histoire de la Littérature française classique*, T. III, L. III, Ch. IV, p. 358, Paris, s. d.).

organum [1]. C'est l'échafaud [2] avec lequel on a bâti la philosophie nouvelle ; et quand cet édifice a été élevé au moins en partie, l'échafaud n'a plus été d'aucun usage. Le chancelier Bacon ne connaissait pas encore la nature ; mais il savait et indiquait tous les chemins qui mènent à elle. Il avait méprisé de bonne heure ce que des fous en bonnets carrés enseignaient sous le nom de philosophie dans les petites-maisons appelées collèges [3]. » Ce mépris de l'autorité et de la tradition, que Voltaire constatait, en l'exagérant, dans l'auteur du *Novum Organum*, justifiait à ses yeux le titre qu'il lui donne ensuite de « père de la philosophie expérimentale [4] ».

Dans son *Dictionnaire philosophique*, Voltaire, à l'article de FRANÇOIS BACON, a reproduit le jugement qui précède, en y ajoutant quelques pages sur l'attraction, dont voici le début : « Le plus grand service peut-être que François Bacon ait rendu à la philosophie a été de deviner l'attraction [5]. » Cette prétendue divination se borne à une vague indication : c'est « une espèce de force magnétique qui opère entre la terre et les choses pesantes, entre la lune et l'océan, entre les planètes [6]... » Voltaire ne se doutait pas que Bacon avait trouvé cette idée, dont il lui fait honneur, dans le *De Magnete* [7] de son compatriote Gilbert ; et les idées de ce dernier sont, comme le remarque ELLIS [8], plus nettes que celles de Bacon.

Pour juger Bacon, CONDILLAC avait plus de compétence que Voltaire. Dans son *Essai sur l'Origine des Connaissances humaines*, il s'exprime ainsi : « Personne n'a mieux connu que lui [Bacon] la cause

1. En voyant Voltaire donner ce titre faux à l'ouvrage de Bacon, on peut se demander s'il avait ouvert le *Novum Organum*. Dans le *Dictionnaire philosophique* (article BACON), il dit : *Nouvelle Méthode de savoir*, ce qui est encore fautif.

2. Cette comparaison semble avoir inspiré THOMAS quand il écrit : « Si on cherche les grands hommes modernes avec qui on peut le [Descartes] comparer, on en trouvera trois : Bacon, Leibnitz et Newton. Bacon parcourut toute la surface des connaissances humaines : il jugea les siècles passés et alla au-devant des siècles à venir ; mais, il indiqua plus de grandes choses qu'il n'en exécuta ; il construisit l'échafaud d'un édifice immense et laissa à d'autres le soin de construire l'édifice » (A.-L. THOMAS, *Eloge de René Descartes, Œuvres complètes*, Paris, 1825, T. III, p. 314. Cf. *Ibidem*, Note 2, p. 342, vers le bas).

3-4. VOLTAIRE, *Lettres sur les Anglais ou Lettres philosophiques*, Lettre XII, Amsterdam [Paris et Rouen], 1734. — Dans l'édition de l'*Analyse de la Philosophie de Bacon*, publiée à Leyde en 1778, DELEYRE, en rapportant le jugement de Voltaire sur Bacon, a cru opportun d'atténuer ainsi une phrase dont l'exagération par trop violente trahissait le parti pris du juge : « Il avoit méprisé de bonne heure ce que les Universités appeloient la Philosophie. » *(Opere citato*, T. I, p. 237).

5. La première section de l'article est consacrée à l'Attraction d'après Bacon ; la seconde n'est que la reproduction de la *Lettre XII sur les Anglais*.

6. Bien plus, cette traduction de Voltaire est une trahison du texte qui porte simplement : Ea est actio magnetica, per quam ferrum fertur ad magnetem, gravia ad globum terræ *(Novum Organum*, L. II, § 37, Sp. I, 305, § *Similiter* — B. II, 167). Même en rapprochant ce texte du § 36 (Sp. I, 298, § *Similiter* — B. II, 159-160), tous conviennent, même M. FOWLER, très bien disposé pour Bacon, que l'assertion de Voltaire est « grandement exagérée » *(greatly exaggerated*, FOWLER, *Bacon's...*, Introduction, p. 106, § *In the Dictionnaire)*.

7. *De Magnete*, notamment L. VI, C. I.

8. ... It cannot be affirmed that Bacon's ideas on the subject were as clear as those of his predecessor William Gilbert (R. ELLIS, cité par FOWLER, *Bacon's...*, p. 477, note 99).

de nos erreurs ; car il a vu que les idées, qui sont l'ouvrage de l'esprit, avaient été mal faites, et que, par conséquent, pour avancer dans la recherche de la vérité, il fallait les refaire. C'est un conseil qu'il répète souvent. Mais pouvait-on l'écouter ? Prévenu, comme on l'était, pour le jargon de l'école et pour les idées innées, ne devait-on pas traiter de chimérique le projet de renouveler l'entendement humain ? Bacon proposait une méthode trop parfaite pour être l'auteur d'une révolution, et celle de Descartes devait réussir, parce qu'elle laissait subsister une partie des erreurs [1]. » Cependant la sympathie qu'il a pour l'auteur du *Novum Organum* ne l'empêche point d'ouvrir les yeux sur certains déficits : ainsi, on a lu plus haut [2] la critique judicieuse qu'il adresse à la classification baconienne des sciences. Il résume de la sorte son sentiment sur l'œuvre entreprise [perfectionner l'art du raisonnement] : elle « demandait un génie sage, juste, étendu. Tel fut Bacon... Il s'est surtout appliqué à la philosophie expérimentale. Il en a été le restaurateur ou plutôt le créateur : car, si avant lui on avait des morceaux d'histoire naturelle, ce n'étaient que des matériaux pour la philosophie naturelle, qu'on ne connaissait pas encore. Depuis ce philosophe, cette science n'a fait des progrès qu'autant qu'on s'est tenu dans la route qu'il avait ouverte [3]. »

Le jugement de Condillac ne dut guère franchir le cercle restreint des hommes instruits. Il n'en fut pas de même de l'appréciation des « éditeurs » de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, car Diderot et d'Alembert s'adressaient au grand public. Le *Prospectus*, qui annonça l'ouvrage, vantait déjà les mérites de l'auteur du *Novum Organum* : « Nous avons avoüé, en plusieurs endroits du *Prospectus*, que nous avions l'*obligation principale* de notre Arbre encyclopédique au Chancelier Bacon. L'éloge qu'on a lu de ce grand homme dans le *Prospectus* paroît même avoir contribué à faire connoître à plusieurs personnes les Ouvrages du Philosophe Anglois [4]. » Non seulement d'Alembert, l'auteur du *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, y reconnaît cette dette [5], mais il entonne, en l'honneur de Bacon, un véritable dithyrambe : « A considérer les vûes saines et étendues de ce grand homme, la multitude d'objets sur lesquels son esprit s'est porté, la hardiesse de son style qui réunit par-tout les plus sublimes images avec la précision la plus rigoureuse, on seroit tenté de le regarder comme le plus grand, le plus universel et le plus éloquent des Philosophes. Bacon, né dans le sein de la nuit la plus profonde, sentit que la Phi-

1. Etienne Bonnot de Condillac, *Essai sur l'Origine des Connoissances humaines. Ouvrage où l'on réduit à un seul Principe tout ce qui concerne l'Entendement humain*, IIe Partie, Sect. II, Ch. III, § 44. Amsterdam, 1646, T. II, p. 279-280. Cf. Introduction, T. I, p. XVI.

2. Cf. *supra*, Ch. IV, Art. II, p. 347.

3. Condillac, *Histoire moderne*, L. XX. Ch. XII, *Œuvres complètes*, T. XIV, p. 571 et 581, Paris, 1822.

4. Diderot, *Observations sur la division des Sciences du Chancelier Bacon*, § I, dans l'*Encyclopédie*, T. I, p. LI. Nous renvoyons à la 1re édition, Paris, 1751.

5. D'Alembert, *Discours préliminaire*, *Ibidem*, T. I, p. XV-XVI.

losophie n'étoit pas encore, quoique bien des gens sans doute se flattassent d'y exceller [1]... » Il qualifie « d'admirable ouvrage » le *De Augmentis*. « Ses autres écrits sont fondés sur le même plan ; tout, jusqu'à leurs titres, y annonce l'homme de génie, l'esprit qui voit en grand [2]. » « Tout semble avoir été du ressort de cet esprit lumineux et profond ; et l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou des richesses qu'il répand sur tous les sujets qu'il traite, ou de la dignité avec laquelle il en parle [3]. » « Nous oserions même faire quelque reproche au Chancelier Bacon d'avoir été peut-être trop timide, si nous ne savions avec quelle retenue et, pour ainsi dire, avec quelle superstition, on doit juger un génie si sublime [4]. » D'Alembert « ose » cependant lui reprocher d' « avoir marqué trop de ménagement ou de déférence pour le goût dominant de son siècle... par l'emploi fréquent qu'il fait des termes de l'Ecole, quelquefois même par celui des principes scholastiques [5] ». On se rappelle sans doute avec quelle violente injustice Bacon a traité Aristote et la Scolastique. Mais aux yeux des Encyclopédistes, c'est encore se montrer « trop timide ».

Dans le corps du *Dictionnaire*, l'article sur le *Baconisme ou Philosophie de Bacon* n'est qu'un panégyrique sans la moindre réserve [6].

Pour appuyer ses attaques contre les *Causes finales*, Diderot cherche du renfort dans l'autorité du chancelier Bacon : « ... Ce génie sublime ne paroît pas faire grand cas de l'usage des *causes finales* en Physique... Bacon avoit bien senti que nous voyons la nature trop en petit pour pouvoir nous mettre à la place de son auteur [7]... »

Plus tard, en 1753, Diderot revint encore à Bacon. La lecture des *Cogitata et Visa* du philosophe anglais lui suggéra l'idée de composer ses *Pensées sur l'interprétation de la Nature*, qui se déroulent, selon la manière du *Novum Organum*, en une série d'Aphorismes. C'est « un livre qui respire l'athéisme [8] ». Obligé de garder quelque retenue dans l'*Encyclopédie* pour faire réussir l'entreprise, « tout ce qu'il n'avait pas pu dire dans ses articles, il le jetait dans d'autres ouvrages[9]», par exemple dans ces *Pensées*.

Etant prieur de Sorbonne, TURGOT [10] eut à prononcer deux *Discours* « pour l'ouverture et la clôture des Sorbonniques ». Il semble « probable » à Brunetière « que ce sont ces *Discours* qui ont engagé Diderot

1-2-3-4-5. D'ALEMBERT, *Discours...*, *Ibidem*, p. XXIV-XXV.

6. Cet article, signé (C.), a pour auteur l'abbé Pestré, comme le révèle la liste des noms placée à la page 872 du Tome II. Cet auteur cite un passage de Condillac en le nommant. Mais il lui fait quelques autres emprunts textuels sans l'indiquer. Voir T. II, p. 9, col. 2, au § qui commence ainsi : « On voit... » Cf. *Essai sur l'Origine des Connoissances humaines*, Introd., p. 7-8 ; puis, le passage que nous citons plus haut.

7. DIDEROT, article *Causes finales*, T. II, p. 789, col. 1.

8. CH. DE RÉMUSAT, *Bacon...*, L. IV, Ch. III, p. 425.

9. G. LANSON, *Histoire de la Littérature française*, Ve P., L. IV, Ch. II, p. 742. Paris, 1912.

10. ANNE-ROBERT-JACQUES TURGOT (1727-1781), destiné à l'Eglise par sa famille, ntra à Saint-Sulpice, puis à la maison de Sorbonne, où il fut élu prieur, à l'âge de vingt-deux ans (décembre 1749). C'est en cette qualité qu'il prononça les Discours mentionnés ci-dessus, en juillet et décembre 1750. L'année suivante il abandonna l'état ecclésiastique. On sait qu'il devint successivement maître des requêtes, intendant de la généralité de Limoges et contrôleur général, c'est-à-dire ministre des finances. Il

à offrir à Turgot de collaborer à l'*Encyclopédie* [1] ». Dans l'un d'eux, celui qui roule « sur les *Progrès successifs de l'Esprit humain* », Turgot décerne à l'auteur de l'*Instauratio Magna* ce bref et juvénile éloge : « Bacon a tracé à la postérité la route qu'elle doit suivre [2]. »

Malgré la réclame chaleureuse des Encyclopédistes, bien peu de lecteurs auraient eu le courage de lire Bacon en entier, et surtout de l'affronter dans son texte latin. La façon la plus efficace de propager la philosophie baconienne était d'en présenter au public un abrégé et une traduction. En 1755, ALEXANDRE DELEYRE fit paraître, sous le voile de l'anonyme, son *Analyse de la Philosophie de Bacon* [3], qui fut plusieurs fois réimprimée. « Cet ouvrage eut un grand succès, et cela n'est point étonnant : il est très-bien écrit, et il étoit entièrement monté au ton qui dominoit alors parmi les gens de lettres ; on conçoit donc facilement qu'il a dû puissamment concourir, avec le discours préliminaire de l'Encyclopédie, à étendre parmi nous la réputation du chancelier Bacon, et à lui assurer le premier rang que les encyclopédistes lui ont adjugé parmi les restaurateurs des sciences dans ces derniers siècles [4]. »

Deleyre, dans l'article sur le Fanatisme qu'il a donné à l'Encyclopédie, laisse voir lui-même son *fanatisme* antireligieux. Dans l'*Analyse*, il procède avec prudence. « ... Cet ouvrage, loin de faire connoître le christianisme de Bacon, donneroit plutôt lieu de soupçonner qu'il étoit un incrédule. Nous devons montrer que le soupçon en lui-même seroit parfaitement injuste, et nous ne craignons pas d'avancer que toutes les parties de l'analyse qui tendroient à l'autoriser, sont ou des parties de la doctrine de Bacon infidèlement rendues, ou des additions pures de l'auteur de l'analyse [5]. »

Dix ans après l'*Analyse* de Deleyre, MARY DU MOULIN fit imprimer des *Fragmens extraits des Œuvres du Chancelier Bacon* (Amsterdam

ne suivit point les Encyclopédistes dans leur guerre contre le Christianisme. Malesherbes, l'ami des Encyclopédistes, disait de Turgot qu'il avait le cœur de L'Hospital et la tête de Bacon.

1. BRUNETIÈRE, *Histoire de la Littérature...*, T. III, L. III, Ch. VI, p. 370.

2. TURGOT, *Les Progrès...*, *Œuvres Complètes*, Paris, 1844, T. II, p. 610, fin du § *Temps, déploie...*

3. A. DELEYRE, *Analyse de la Philosophie du Chancelier François Bacon*, 2 vol., Amsterdam et Paris, 1755. — Une autre édition, toujours anonyme, publiée à Leyde, en 1778, est augmentée : 1° de la *Vie de Bacon*, qui a pour auteur l'Anglais DAVID MALLET et pour traducteur POUILLOT ; 2° de quelques Eloges de Bacon empruntés à Descartes, à Gassendi, au *Journal des Savants*, à Voltaire. La biographie de Bacon par Mallet figure en tête de l'édition des *Œuvres* de Bacon publiées par Millar à Londres, en 1740. Elle est tendancieuse : l'auteur, ami de Bolingbroke, invective la Papauté et reste muet sur les sentiments religieux de Bacon.

4. J.-A. EMERY, *Le Christianisme de François Bacon, Chancelier d'Angleterre, ou Pensées et Sentimens de ce grand homme sur la Religion*, T. I, *Discours Préliminaire*, p. II-III, Paris, an VII (1799).

5. EMERY, *Le Christianisme...*, *Ibidem*, p. LXVI-LXVII. Emery prouve son affirmation, p. LXVII-LXXXII. J.-A. NAIGEON lui-même accuse Deleyre d'infidélité, cf. *Ibidem*, p. LXXXII-LXXXIV. — M. ADAM dit de l'*Analyse* de Deleyre : « Une analyse valait mieux qu'une traduction ; elle était plus courte d'abord ; puis elle permettait de retrancher les parties faibles de l'œuvre, et surtout celles qui s'accordaient mal avec le rôle qu'on voulait faire jouer au philosophe.» (ADAM, *Philosophie...*, Livre IV, Ch. II, § 1, p. 350).

et Paris, 1765), traduits sur l'édition anglaise du Docteur Peter Shaw [1].

Un autre publiciste, que La Harpe appelle « le singe de Diderot [2] », JACQUES-ANDRÉ NAIGEON [3], fournit à l'*Encyclopédie méthodique* [4] le *Dictionnaire de la Philosophie ancienne et moderne* (3 volumes, Paris, 1791-1793). Il ne trouva rien de mieux que de reproduire dans ce *Dictionnaire*, à l'article BACON, l'*Analyse* de Deleyre [5]. Mais, pour tirer le philosophe anglais du côté des « philosophes » du XVIIIe, il y met moins de façons que le prudent analyste, car les notes ajoutées par lui au texte sont dépouillées de tout artifice et ménagement. Bacon croit en Dieu et professe le Christianisme, et il ne s'en cache pas. Cette croyance et cette profession dérangent le dessein de Naigeon. Il est instructif de relever les efforts qu'il tente pour se débarrasser des passages gênants.

D'après Bacon, une connaissance superficielle de la philosophie naturelle incline les hommes à l'athéisme, tandis qu'une connaissance approfondie les convainc de l'existence de Dieu et de sa Providence [6]. Ce passage exaspéra l'athée Naigeon, qui s'oublie jusqu'à dire : « On ne reconnoît point, dans cette page de Bacon, ce jugement si droit, cette supériorité de raison qui caractérisent les ouvrages de ce philosophe. Si on y rencontroit souvent des assertions telles que celles qui font l'objet de cette note, on seroit tenté de croire qu'à l'exemple de Cardan, de Van Helmont, de Pascal, etc., il n'étoit pas

1. SCHAW, *The Philosophical Works of Francis Bacon*, 3 vol. in-4°, Londres, 1733.

2. Cité par DAMIRON dans *Mémoire sur Naigeon et accessoirement sur Sylvain Maréchal et Delalande*, dans *Séances et Travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, T. XXXIX de la Collection (XIXe de la 3e série), p. 10. Paris, 1857.

3. J.-A. NAIGEON, né (1738) et mort (1810) à Paris, ami de Diderot et de d'Holbach, collabora à l'*Encyclopédie*, où il donna, par exemple, l'article *Unitaires*. — AD. FRANCK apprécie ainsi le *Dictionnaire de Philosophie Ancienne et Moderne* : « On se ferait difficilement une idée de l'arbitraire, du désordre, de la passion et des brutales doctrines qu'il [Naigeon] a apportés dans cette compilation... » *(Dictionnaire...*, Art. NAIGEON).

4. *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières, par une Société de Gens de Lettres, de Savans et d'Artistes*, Paris, Panckoucke, 1782-1793, et Agasse, 1793-1832, 166 vol. et demi. — Ainsi, par exemple, L'Economie politique comprend 4 tomes en 8 parties ; la Philosophie par Naigeon a 3 tomes en 6 parties, etc.

5. Naigeon, après avoir déclaré que l'analyste [Deleyre] « joignoit par-tout ses propres pensées à celles du philosophe anglois », ajoute : « Nous avons eu soin de retrancher de cette *Analyse* de sa Philosophie la plupart des idées et des réflexions qui appartiennent à son élégant paraphraste. » (NAIGEON, *Dictionnaire...*, T. I, p. 438, col. 2 ; et 439, col. 1). — Naigeon n'est guère qu'un copiste dans son *Dictionnaire* : « ... Le plus souvent il se borne à copier Diderot, qui lui-même avait copié Brucker. A défaut de Diderot, c'est Deleyre qu'il transcrit dans l'article *Bacon*, de Brosses dans l'article *Fétichisme*, Saint-Lambert dans l'article *Helvétius*, d'Alembert dans l'article *Dumarais*, Condorcet dans les articles *d'Alembert*, *Buffon* et *Pascal*. Quelquefois, ce sont les ouvrages mêmes des philosophes dont il parle qu'il se contente de reproduire. C'est ainsi qu'il fait connaître Berkeley, Fréret et Mirabeau. » (AD. FRANCK, *Dictionnaire...*, Article NAIGEON).

6. Le passage visé par Naigeon est dans l'*Essai* XVI sur l'*Athéisme*. — Cf. Sp. VI, 413, vers le début — B. III, 259. — Emery remarque à propos que cette pensée, qui attire à Bacon, de la part de Naigeon, l'épithète de fou, lui vaut, de la part de Leibniz, la qualification de génie *divin* : Divini ingenii Vir Franciscus Baconus (de Verulamio) recte dixit philosophiam obiter libatam a Deo abducere, penitus haustam reducere ad eumdem (LEIBNIZ, *Confessio naturæ contra Atheistas*, Pars I, début. Edit. GERHARDT, T. IV, p. 105).

toujours dans son bon sens et que les grandes vues, les pensées fines, profondes et hardies, répandues dans tous ses écrits, avec cette profusion et cet abandon qui annoncent les richesses et même l'abondance, lui étoient pour ainsi dire inspirées dans les intervalles lucides, où sorti de cet état d'orgasme [*sic*] et maître de lui-même *(sui compos)*, il pouvoit faire usage de toutes les forces de son entendement [1]. »

Dans le but d'annuler le témoignage du philosophe anglais en faveur de la religion chrétienne, Naigeon fait une supposition presque aussi odieuse que la précédente : « Au reste, toutes les fois que Bacon parle du christianisme, l'homme de génie disparoît, et l'on ne voit plus qu'un vieil enfant qui répète avec une confiance aveugle les contes absurdes dont sa nourrice l'a bercé [2]. »

Naigeon a imaginé une autre hypothèse plus blessante encore : « Bacon ne paroît pas exempt des préjugés superstitieux, soit qu'à cet égard, peu différent de quelques philosophes de nos jours, il ait en effet pensé comme le peuple ; soit que sur ces mêmes objets, élevé au-dessus de son siècle et des opinions peu réfléchies de la multitude, il aît cru néanmoins devoir s'exprimer comme elle et payer en public son tribut à l'erreur commune [3]. »

Ainsi donc, pour le besoin de sa cause, l'auteur du *Dictionnaire* travestit Bacon en fou à intervalles lucides, en vieillard radoteur, en plébéien superstitieux et en politique hypocrite. Tactique misérable et simpliste ! Comment, à nous présenter Bacon, quand il raisonne sur la Théologie naturelle et sur la Religion révélée, sous des traits si pitoyables ou si vils, comment Naigeon n'a-t-il pas vu qu'il lui enlève du même coup toute autorité dans les autres domaines de l'intelligence ? Malgré ses excès de langage, Naigeon eut, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, une certaine influence. A l'époque où il écrivait, l'impiété notoire et affectée n'était pas un obstacle au succès ; elle était même, aux yeux des gens, nombreux alors, que les écrits des « philosophes » avaient atteints, un titre de recommandation. Aussi rien de surprenant si l'auteur du *Militaire philosophe*, de la *Théologie portative* et du *Dictionnaire*, fut nommé, le 14 décembre 1795, membre de l'Institut (Classe des Sciences morales et politiques). Mais les audaces impies de Naigeon expliquent aussi pourquoi Taine l'a rangé parmi « les fanatiques qui érigent l'athéisme en dogme obligatoire et en devoir supérieur [4] ».

Condorcet s'est montré plus judicieux que les Encyclopédistes, car son hommage au philosophe anglais est tempéré d'une restriction significative : « Bacon a révélé la véritable méthode d'étudier la nature... Mais Bacon, qui possédait le génie de la philosophie au degré le plus élevé, n'y joignit point celui des sciences ; et ces méthodes de découvrir la vérité, dont il ne donne point l'exemple, furent admirées

1. Naigeon, *Dictionnaire...*, T. I, p. 369, col. 1, note 1.
2. Naigeon, *Dictionnaire...*, T. I, p. 340, col. 2, note 2.
3. Naigeon, *Dictionnaire...*, T. I, p. 337, col. 1, note 1.
4. Taine, *L'Ancien Régime*, Tome II, L. III , Ch. III, §VII, p. 44. Paris, 1899[22].

des philosophes, mais ne changèrent point la marche des sciences [1]. »

Tandis que Condorcet donnait au public son *Tableau historique des Progrès de l'Esprit humain*, un autre grand admirateur de Voltaire et des Encyclopédistes, collaborateur à l'*Encyclopédie méthodique*, GARAT [2], était chargé par la Convention d'enseigner la philosophie à l'Ecole Normale qui venait d'être fondée (1794). Dans son cours, qui eut pour sujet l'*Analyse de l'Entendement humain*, il parle de Bacon avec cet enthousiasme excessif et grandiloquent, très à la mode pendant la Révolution : « ... La méthode de Bacon a changé la face des sciences, et les sciences, depuis Bacon, ont changé la face du monde... Les sciences physiques et la science de l'entendement, dont l'étendue est immense, ne pouvaient pas contenir encore tout le génie de Bacon... Bacon, également placé entre les érudits et les philosophes, a cela de particulier entre tous les écrivains, qu'il est en même tems et celui qui a ouvert le plus de routes et de vues nouvelles aux siècles à venir, et celui qui a le mieux possédé tout ce que les siècles passés avaient produit de grand et de beau [3]... » Le morceau s'achève par la comparaison de Bacon à Janus.

La faveur, que le XVIIIe siècle témoigna à Bacon, fut, pour ainsi dire, officiellement ratifiée par la Convention dans la séance du 25 brumaire an III (1794). LAKANAL parla ainsi : « Citoyens, depuis long-tems la partie éclairée de la Nation demande une bonne traduction de Bacon, l'illustre philosophe anglais. Cet ouvrage est indispensable aujourd'hui pour les écoles normales que vous avez fondées. Il existe une version des écrits de ce célèbre analyste dans les papiers d'un des conspirateurs que vous avez frappés. Cette version est attribuée à un littérateur distingué. Votre Comité d'instruction, propagateur de toutes les lumières, nous a chargés, Deleyre, notre collègue, et moi, d'examiner cette traduction, de la comparer avec l'original et de présenter sans délai le résultat de notre travail. On sait que Deleyre a donné aux lettres l'*Analyse de la Philosophie de Bacon* ; ainsi son opinion, dans cet examen, doit être d'un grand poids.

1. CONDORCET, *Esquisse d'un Tableau historique des Progrès de l'Esprit humain*, VIIIe Epoque, vers la fin. Paris, 1794. Dans l'édition de Paris, 1829, p. 175 ; 176.

2. DOMINIQUE-JOSEPH GARAT (1749-1833) changea d'opinion avec les régimes qui se succédèrent en France depuis 1789. La Convention le nomma en 1795 professeur « d'analyse de l'entendement humain » à l'Ecole Normale. Napoléon le fit comte et il devint membre de l'Institut. Il a laissé de nombreux ouvrages, vg. *Considérations sur la Révolution française et sur la conjuration des Puissances de l'Europe contre la liberté et les droits des hommes ou Examen de la proclamation des Gouverneurs des Pays-Bas*, Paris, 1792. — Il a laissé aussi les *Eloges de Fontenelle, de Michel de L'Hôpital, de Suger, de Joubert*, etc.

3. GARAT, *Analyse de l'Entendement*, Ire leçon, dans *Séances des Ecoles Normales, recueillies par des Sténographes et revues par les Professeurs*, Ire Partie, T. I, p. 159 et 160, Paris, s. d. — Garat a pris pour épigraphe de ses Leçons une sentence de Bacon *(Loco citato*, p. 138) ; il parle de Bacon (p. 150) et le cite (p. 151). L'analyse, qu'il fait du *De Augmentis* (p. 155-156), est précédée d'éloges excessifs. L'analyse du *Novum Organum* (p. 156-159) se termine par des louanges outrées dont nous avons donné quelques échantillons. En voici un dernier exemple : « Eh bien ! Newton, en découvrant ces trois grandes lois de la nature, [*l'attraction, le flux et le reflux, le principe des couleurs dans l'analyse de la lumière*] n'a fait que soumettre aux expériences et au calcul trois vues de Bacon » (p. 159-160).

« Bacon, pauvre, négligé dans sa patrie, légua en mourant son nom et ses écrits aux Nations étrangères : c'est à nous, c'est aux hommes de la liberté à recueillir la succession des martyrs de la philosophie. Je demande que la Convention nationale autorise son Comité d'instruction publique à faire imprimer aux frais du gouvernement la traduction dont il s'agit, si, d'après le rapport des commissaires nommés, le Comité estime que cet ouvrage n'est pas indigne du philosophe anglais, et qu'il peut contribuer aux progrès de la philosophie et de la raison. » — « La proposition faite par Lakanal est adoptée [1]. »

Cette proposition n'eut pas de suite. Mais, quelques années plus tard, quand ANTOINE LASALLE, de 1799 à 1802, publia en quinze volumes, à Dijon, la traduction des *Œuvres* de Bacon, avec des *Notes critiques, historiques et littéraires*, il se sentit tellement encouragé dans son entreprise qu'il se crut et se dit « chargé par le vœu général et, en quelque manière, par le gouvernement d'interpréter les ouvrages de ce grand homme [2]. » Cette traduction, œuvre d'un disciple de Diderot, est faite d'une façon tendancieuse. Lasalle, en effet, « s'est permis... d'altérer ou de retrancher quelques passages qui s'accordaient peu avec ses opinions hostiles à toute idée religieuse. Il a en outre accompagné les principaux ouvrages de notes et de commentaires qui tendent trop souvent à dénaturer les intentions de l'auteur [3] ».

Il ne faudrait pas croire que les Encyclopédistes et leurs amis furent seuls, au XVIIIe siècle, à admirer Bacon. Non ; (en voici une preuve assez piquante) : il trouva des admirateurs parmi les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* [4] qui n'échappèrent point à l'emballe-

1. *La Gazette Nationale ou Moniteur Universel*, 27 brumaire, An III (1794), p. 245, col. 2.

2. ANTOINE LASALLE, *Œuvres de François Bacon*, T. I, Préface, pp. LIII-LIV, Dijon, An VIII (1800).

3. BOUILLET, *Œuvres...*, T. I, p. LXXI. — Lasalle indique sans sourciller à quel genre de manipulations il s'était livré. Voici quelques-unes de ses indications : « Elle [la traduction] est d'autant plus fidèle que nous avons eu l'attention d'y faire tous les contre-sens nécessaires. Lorsque l'auteur, après avoir posé un principe, en tire une conséquence directement opposée, nous supposons une faute de copiste..., et nous le forçons d'être conséquent. » (Tome X, *Préface*, p. XXV). « ... Lorsqu'il [Bacon] se contente de simples lueurs et d'à peu près, j'intercale quelques mots afin de rapprocher un peu plus ce qu'il dit de ce qu'il veut dire et de la vérité. » (T. VIII, *Sylva sylvarum*, n° 704, p. 6, note). « Comme il a presque toujours écrit avant d'avoir achevé sa pensée, je suis obligé de l'achever moi-même. » (T. XV, *Sagesse des Anciens*, Art. XII, p. 175-176, note), etc. Il est malaisé d'être plus cyniquement candide.

4. *Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux-Arts, commencés d'être imprimés l'an* 1701 *à Trévoux*. Ce journal littéraire paraissait sous les auspices du duc du Maine, souverain de la principauté de Dombes, dont Trévoux était la capitale. En 1731, il s'imprima à Lyon et, à partir de 1734, à Paris. Les *Mémoires* furent rédigés par les Jésuites jusqu'en 1762, date de leur suppression en France ; sous des titres et des directeurs variés, ils parurent jusqu'en 1782. La rédaction des *Mémoires* avait son siège à Paris, au Collège Louis-le-Grand. Le succès de « ce journal curieux et trop peu connu aujourd'hui » (H. RIGAUD, *Œuvres*, T. I, p. 243, Paris, 1859) fut grand. On le conçoit quand on sait qu'il compta, parmi ses rédacteurs, les Pères HARDOUIN, DANIEL, BOUHOURS, TOURNEMINE, BRUMOY, BOUGEANT, DE CHARLEVOIX, DU CERCEAU, CASTEL, l'ami de Fontenelle et de Montesquieu qui lui confia l'éducation de son fils et lui donna à réviser les *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains* (Cf. SOMMERVOGEL, *Opere infra citato*, p. XLIV-XLIX), BERTHIER enfin, lequel dirigea les *Mémoires*, de 1745

ment général. Les Jésuites eurent surtout l'occasion d'en parler à propos du *Prospectus* lancé, en novembre 1750, pour attirer des souscripteurs à l'*Encyclopédie*, et lors de l'apparition du premier volume. L'annonce faite par d'Alembert et Diderot de prendre le philosophe anglais pour guide dans leur entreprise suspecte ne leur parut pas une recommandation compromettante. Ils rivalisèrent dans la louange, louange excessive, avec leurs adversaires, si même ils ne les dépassèrent pas.

Les journalistes de Trévoux établissent un long parallèle entre la *Classification des sciences* de Bacon et l'*Arbre* de l'Encyclopédie, et ce parallèle tourne à l'avantage du philosophe anglais. Voici quelques spécimens des éloges. A propos du dénombrement des sciences : « Le Chancelier Bacon jette un coup d'œil sur toutes les connoissances humaines : c'est comme le regard de ce spectateur dont parle Homère, lequel, placé sur la cime d'une montagne, contemple les espaces immenses de la terre, de la mer et des cieux [1]. » Ailleurs : « Il [Bacon] prétendoit donner le plan d'une Bibliothèque immense... il tenoit un compte exact de l'état actuel de toutes les Sciences... il poussoit les recherches et les attentions jusqu'aux premiers principes de nos connoissances. Et tout ceci s'exécutoit avec la sagacité propre de ce puissant génie, qui mériteroit, peut-être autant qu'Aristote, d'être appellé *le terme de l'entendement humain*, si cet éloge n'étoit pas plus emphatique que raisonnable, et plus gigantesque que solide [2]. » Dernier échantillon : « Son génie, immense en quelque sorte comme la durée des siècles, perce les obscurités, prévient les événemens et se fait le contemporain de tous les âges [3]. »

De prime abord on serait tenté de croire que, si les journalistes de Trévoux ont tant exalté Bacon, c'est pour empêcher les Encyclopédistes de l'accaparer au profit de leur cause, et de l'enrégimenter dans le camp de l'irréligion. Cette supposition, vraisemblable *a priori*, n'est pas conciliable avec les faits. Les rédacteurs des *Mémoires* n'ont pas attendu l'apparition de l'*Encyclopédie* pour louer Bacon avec un enthousiasme qui semble immodéré. Ils en parlent dès 1702, puis en 1735 et en 1741, à propos de quelques-uns de ses ouvrages traduits en français. A l'occasion de la *Nouvelle Atlantide*, on lit : « Le nom seul de François Bacon fait estimer un livre à la tête duquel on le trouve [4]. » Les *Essais* sont recommandés en ces termes : « ... Ils

à 1762, avec une maîtrise qui lui attira la haine des Encyclopédistes. Parmi les collaborateurs étrangers à la Compagnie de Jésus, citons GALLAND, SAURIN, MIRON, DE CORDEMOY, LEIBNIZ, DE L'ISLE, ROLIN, LE MONIER, LE MAIRE, DE LA CROIX, GUYOT DE MARNE, PRIVAT, DE MOLIÈRES, RAMEAU, RIBAUD DE ROCHEFORT, DE RAMSAY, D'ALEMAN, DE CAUMONT, TITON DU TILLET, etc. Cf. C. SOMMERVOGEL, *Essai historique sur les Mémoires de Trévoux*, en tête de la *Table méthodique des Mémoires*, Ire Partie, Paris, 1864.

1. *Mémoires*, janvier 1751, p. 308. Cet article et le suivant sont anonymes. On les attribue au P. Berthier, qui était alors directeur des *Mémoires*, lesquels sont souvent cités, à tort, sous le titre de *Journal de Trévoux*.

2. *Mémoires*, mars 1751, p. 712-713.

3. *Mémoires*, mars 1751, p. 720.

4. *Mémoires*, oct. 1702, p. 353. Cette traduction anonyme est de l'abbé Rajet.

[les Lecteurs] admireront presque par tout dans Bacon le Philosophe profond, l'habile politique, le bel esprit et l'excellent Citoyen [1]. » Encore : « Ce sont des pensées, généralement parlant, sages, judicieuses, vraies et solides sur toutes les circonstances et les situations de la vie... C'est le fruit » des réflexions « d'un des plus beaux génies de son tems [2]. »

En faisant connaître le *Prospectus*, qui annonçait l'*Encyclopédie*, les journalistes de Trévoux manifestèrent une sympathie véritable : « On nous promet 10 tomes in-folio, et nous ne devrions pas nous plaindre quand il y en auroit trente... Nous disons tout ceci à cause de la grande idée que nous avons conçue de cette vaste entreprise [3]. » Les rédacteurs étaient si peu défiants qu'ils offrirent d'insérer dans leurs *Mémoires* « quelques-uns des plus beaux Articles de l'*Encyclopédie* [4] », avant qu'ils fussent imprimés dans le « grand Dictionnaire ». « Mais cette offre très-ample et très-sincère » demeura « sans effet [5] ». Diderot et d'Alembert jugèrent sans doute que cette réclame serait compromettante aux yeux de leur clientèle.

Quand le premier volume parut, le P. Berthier analysa le *Discours préliminaire* avec une bienveillance qui nous semble actuellement exagérée [6]. En tout cas, il put répondre en toute vérité aux Encyclopédistes qui s'en offusquèrent : « ... Avec quelle attention et quel zèle on y rend compte des pensées de l'Auteur ; avec quels égards on y insinue trois ou quatre Observations trop légères pour mériter le nom de Critiques [7] », c'est ce dont tout lecteur non prévenu témoignera sans hésitation.

Puis, quand les rédacteurs des *Mémoires* pénétrèrent dans l'intérieur du *Dictionnaire*, ils y découvrirent quelques propositions répréhensibles en matière de Religion [8], et ils constatèrent qu'un bon nombre d'articles ont été ou bien textuellement empruntés à d'autres ouvrages, notamment aux *Dictionnaires* de Moréri et de Trévoux, ou bien servilement imités, sans qu'aucune référence indique les sources de ces emprunts et de ces imitations [9].

1. *Mémoires*, mai 1735, p. 804. Cette traduction anonyme des *Essais* parut à Paris en 1734.

2. *Mémoires*, décembre 1741, p. 2119. Cette traduction anonyme, intitulée : *La Politique du Chevalier Bacon*, parut à Londres en 1741.

3. *Mémoires*, janvier 1751, p. 326 ; 327.

4-5. *Mémoires*, novembre 1753, p. 2663. Ces citations et plusieurs de celles qui vont suivre sont une réplique à la réponse des Encyclopédistes aux observations que les *Mémoires* avaient faites sur le *Prospectus* et le Tome I de l'*Encyclopédie*. Cf. *Ibidem*, p. 2659-2677. Cette réplique est du P. Berthier.

6. *Mémoires*, octobre 1751, p. 2250 sqq.

7. *Mémoires*, novembre 1753, p. 2664.

8. *Mémoires*, novembre 1753, p. 2664. Les propositions critiquées se trouvent surtout dans les articles : *Aius-Locutius* (Cf. *Mémoires*, nov. 1751, p. 2439 sqq.). — *Amour des Sciences et des Lettres (Mém.*, févr. 1752, p. 311 sqq.). — *Aristotélisme (Mém.*, mars 1752, p. 431 sqq.). — *Athée (Ibidem*, p. 450 sqq.). — *Autorité (Ibid.*, p. 456 sqq.). — Cf. *Mémoires*, nov .1753, p. 2666-2670).

9. Les rédacteurs ont multiplié les exemples. Cf. *Mémoires*, oct. 1751, p. 2290 sqq. — Novembre, p. 2428 sqq. — Décembre, p. 2594 sqq. — Janvier 1752, p. 147-148 ; 149-151 ; 152-153 ; 154-157, etc., etc. — Novembre, 1753, p. 2670-2675.

« Ici, écrit le P. Berthier parlant au nom de la rédaction, nous l'avouons, notre ardeur se ranima, tant pour relever les Articles où la Religion étoit blessée, que pour opposer une digue à la liberté de copier, de transcrire sans mesure, sans citations [1]. »

Quand on lit aujourd'hui la critique des « propositions répréhensibles », elle apparaît si calme et si modérée qu'on y cherche en vain la trace de cette ardeur belliqueuse dont les journalistes de Trévoux se croient et se disent animés.

Les Encyclopédistes furent particulièrement sensibles au reproche, parce qu'il était trop bien mérité, de plagiat. On le comprend sans peine, car, en transcrivant, à la suite de nombreux passages de l'*Encyclopédie*, les textes des ouvrages copiés, les rédacteurs des *Mémoires* mettaient ces emprunts subreptices en une lumière crue, dont l'évidence était implacable [2].

L'attitude réservée, que les rédacteurs des *Mémoires* prirent en signalant le premier volume de l'*Encyclopédie* (le seul dont ils s'occupèrent) [3], s'explique par l'attitude même que d'Alembert et Diderot avaient adoptée. Au début, les Encyclopédistes se montrèrent prudents et circonspects pour masquer leur dessein antireligieux. Ce dessein, dans le premier volume, ne perce que discrètement çà et là dans quelques propositions incidentes habilement glissées au milieu de phrases orthodoxes. Tactique sournoise, qui leur réussit quelque temps. Les journalistes de Trévoux ne purent donc deviner dès l'abord que les Encyclopédistes avaient arboré le nom de Bacon comme une enseigne pour autoriser leurs visées secrètes. C'est pourquoi l'admiration ardente qu'ils professent pour l'auteur du *De Augmentis* n'est point suspecte d'arrière-pensée : ils ne songent pas à le disputer aux Encyclopédistes ; ils le goûtent pour lui-même, pour son mérite propre.

Lorsque l'*Analyse de la Philosophie de Bacon* par DELEYRE parut, les *Mémoires* en firent le compte rendu. A l'auteur de l'article le dessein tendancieux de l'analyste n'a point échappé, car, après quelques réflexions préliminaires où l'éloge a sa part, il continue : « Venons-en

1. *Mémoires*, Nov. 1753, p. 2664, § *Mais bientôt.*

2. On trouvera les plaintes des auteurs de l'*Encyclopédie* contre les *Mémoires*, dans l'*Avertissement* placé en tête du Tome III de l'*Encyclopédie* qui parut en 1753. Dans les *Errata*, qui sont aux pages XV-XVI, les Encyclopédistes présentent des explications ou atténuations relativement à quelques passages critiqués par les *Mémoires*. La réponse des *Mémoires* à l'*Avertissement* est de décembre 1753, p. 1659-1677. Œuvre du P. Berthier, elle est pleine de dignité et de modération.

3. La révélation des nombreux plagiats commis par les collaborateurs de l'*Encyclopédie* fut pour les Encyclopédistes un coup si rude qu'ils résolurent de se débarrasser d'un adversaire aussi redoutable que le P. Berthier : « Ils eurent recours à une manœuvre qu'ils ont mise en usage bien souvent dans la suite. Ils s'adressèrent au Magistrat alors chargé de l'inspection de la Librairie, pour qu'il fît défense au P. Berthier de continuer la censure qu'il avoit promise ; et ce Magistrat complaisant la donna cette défense. Ainsi ces hommes, qui ont tant crié contre le despotisme, ont été eux-mêmes les premiers à en donner un exemple odieux. » *(Du Rétablissement des Jésuites et de l'Education publique*, Emmerick, 1800, Edition in-12, p. 54.) Cet ouvrage anonyme est de LOUIS ABEL DE BONAFOUS, abbé de Fontenay. Ce magistrat, complice des Encyclopédistes, était de Malesherbes. — On comprend pourquoi, à partir de 1753, les Jésuites ne parlèrent plus de l'*Encyclopédie* dans les *Mémoires*.

maintenant aux endroits de Bacon dont on paroît abuser dans cette Analyse, c'est-à-dire aux pensées de ce philosophe qu'on prend dans un sens étendu au delà de ses intentions ou même étranger et contraire à son texte [1]. » En preuve de cette affirmation quelques passages sont rapportés et discutés. Ici même, quoique le but de Deleyre soit transparent, les journalistes de Trévoux ne se départent pas de la modération et de la courtoisie avec lesquelles ils ont traité le premier volume de l'Encyclopédie. La manœuvre louche de l'analyste ne pouvait que les confirmer dans leur admiration pour Bacon. Aussi l'article s'achève-t-il sur ces mots : « .... Ce qui l'a [Bacon] le plus immortalisé, ce ne sont pas ses grands emplois ; c'est son grand génie et son grand sçavoir [2]. »

Le dessein d'accommoder Bacon pour le faire servir à l'entreprise encyclopédique, déjà visible dans l'*Analyse* de Deleyre, éclate avec une évidence brutale dans les Notes dont Naigeon accompagne cette *Analyse*. Voilà pourquoi M. l'abbé Emery, Supérieur général de Saint-Sulpice, essaya de réagir contre cette mainmise sur Bacon par l'incrédulité. C'est le commencement de la réaction qui ira en grandissant.

« Il n'est point, déclare-t-il dans le *Discours préliminaire* de son livre [3], d'auteur plus célèbre et plus fréquemment cité dans les ouvrages de la philosophie moderne que le chancelier Bacon. L'époque de sa grande réputation parmi nous remonte à l'Encyclopédie. Les auteurs de ce fameux dictionnaire le comblèrent d'éloges qui furent, comme on l'imagine facilement, accueillis et répétés à l'envi par le cercle nombreux de leurs admirateurs [4]. » C'était la conspiration de la louange. Lui-même aurait été la dupe de ces affirmations intéressées s'il n'avait pris le parti de les contrôler. « Tant d'éloges donnés à Bacon par des ennemis du christianisme nous avoient presque rendu sa foi suspecte, nous l'avouons ingénument, et c'est dans cet état de prévention que nous avons entrepris la lecture de toutes ses œuvres ; mais quelle a été notre surprise à la vue des sentimens de religion, de piété même qu'on y voit éclater de toute part [5] ! »

Cette découverte donna à Emery l'idée d'écrire *Le Christianisme de François Bacon*, où il a aligné les extraits des œuvres baconiennes qui reflètent les « pensées ou sentimens de ce grand homme sur la Religion ». Il faut reconnaître d'ailleurs que, dans la composition de ce Recueil, l'auteur, âme très bienveillante [6] et ingénue, est tombé quelquefois dans l'excès opposé à celui qu'on reproche aux Encyclopédistes : il est enclin à tirer dans le sens de l'orthodoxie tout ce que Bacon a écrit sur les matières qui touchent à la Religion.

Ce fut un savant génevois, Jean-André De Luc, qui se chargea

1. *Mémoires*, janvier 1756, p. 311.
2. *Mémoires*, *Ibidem*, p. 325.
3. J.-A. Emery, *Le Christianisme...*, Paris, an VII (1799). Cette édition est anonyme.
4. Emery, *Le Christianisme...*, *Discours préliminaire*, p. I.
5. Emery, *Le Christianisme...*, *Discours...*, p. III-IV.
6. Emery traite avec une charité tout apostolique Deleyre (*Le Christianisme...*, *Discours...*, p. LXVI-LXVII), et même Naigeon, qu'il ne nomme pas (*Ibidem*, p. CII-CVI).

de protester contre les commentaires irréligieux, que Lasalle a joints à sa traduction, et les graves altérations de texte commises par le traducteur. Il le fit dans une brochure intitulée : *Bacon tel qu'il est ou Dénonciation d'une Traduction française des Œuvres de ce philosophe...* (Berlin, Hambourg et Paris, 1800). Il publia ensuite l'ouvrage suivant : *Précis de la Philosophie de Bacon et des Progrès qu'ont faits les Sciences Naturelles par ses Préceptes et son Exemple* (2 vol., Paris, 1802), où le mérite scientifique de Bacon, est fortement exagéré [1]. L'intervention de De Luc contribuà sans doute à discréditer la traduction de Lasalle, qui se vendit très peu et dont la plus grande partie « fut mise au pilon [2] ».

XIXe SIÈCLE

La réaction est commencée ; elle ne fera que s'accentuer au cours du XIXe siècle, soit parmi les savants, soit parmi les philosophes et autres publicistes. Ce sont les savants qui se montreront le plus sévères, car, sauf Laplace, ils s'accordent à dire que la Méthode exposée par Bacon n'est point la Méthode en usage dans les sciences. La gloire du philosophe anglais sera moins entamée par les philosophes ; nous rencontrerons encore, parmi eux, des panégyristes qui ne font que peu ou point de réserves ; mais, à partir de Joseph de Maistre, la critique sera la note dominante.

MARIE-JOSEPH DE CHÉNIER, dans un « Discours prononcé à la Distribution des Prix des Ecoles Centrales du Département de la Seine, le 29 thermidor an IX », fit, en passant, cet éloge emphatique de Bacon : « ... Bacon, génie vaste, élevé, profond comme elle [la nature], osa la parcourir toute entière ; non lentement et en détail, mais comme l'aigle planant sur les hauteurs, et franchissant d'un vol rapide l'espace immense qu'il embrassait d'un coup-d'œil. Ce génie vraiment philosophique accéléra les progrès des sciences naissantes, dirigea les anciennes dans leurs véritables sentiers, devina celles qui n'existaient pas encore, proclama la vanité des fausses sciences, analysa nos facultés, refit l'entendement humain..., etc. [3] »

1. Un autre savant génevois, ami de De Luc, GEORGES-LOUIS LE SAGE, avait, avant lui, publié sur Bacon un article, dans le tome IX, pp. 26-46, de la *Bibliothèque Britannique* (Genève, 1798), où il exalte également outre mesure la valeur scientifique du philosophe anglais. C'est le Chapitre I d'un travail intitulé : *Suffrages britanniques favorables à la Physique spéculative.* — Cette *Bibliothèque Britannique ou Recueil extrait des Ouvrages anglais périodiques...* comprend deux Séries, l'une consacrée aux Lettres, l'autre aux Sciences et aux Arts, ayant chacune la même tomaison.

2. « M. Frantin père, imprimeur du Roi à Dijon, était décédé sans fortune, laissant une dernière publication, sa belle édition des *Œuvres complètes de Bacon*, traduites en français par Lasalle... Un libraire de Paris offrait de ces livres de fonds un prix assez élevé. Malheureusement, les notes du traducteur, beaucoup trop nombreuses, étaient on ne saurait moins chrétiennes. MM. Frantin [ses deux fils] ne crurent pas que leur conscience leur permît de laisser mettre dans le commerce ce qui était à leurs yeux un mauvais livre, et l'édition tout entière, encore presque intacte, fut mise au pilon. » (TH. FOISSET, *Notice sur M. Frantin*, p. 10, Dijon, 1864).

3. M.-J. CHÉNIER, *Discours sur les Progrès des Connaissances en Europe, et de l'Enseignement public en France*, p. 18-19, de l'Imprimerie de Didot jeune, An IX. — Chénier supprimait alors la particule devant son nom.

Le médecin-philosophe CABANIS appartient par l'esprit au XVIIIe siècle. On retrouve en ses écrits un écho fidèle des admirations et des injustices alors en vogue : « L'immortel Bacon avait découvert ou pressenti presque tout ce que pouvait exiger la refonte totale, non seulement de la science, mais, suivant son expression, de *l'entendement humain* lui-même [1]... Bacon vient tout à coup, au milieu des ténèbres et des cris barbares de l'école, ouvrir de nouvelles routes à l'esprit humain [2]... »

DESTUTT DE TRACY, encore qu'ami et admirateur de Cabanis, auquel il a dédié ses *Eléments d'Idéologie* [3], ne l'a point suivi dans sa façon de juger Bacon. Après avoir analysé [4] l'*Instauratio Magna*, il fait entendre ce cri d'admiration : « Assurément, il est impossible de n'être pas pénétré de respect pour le génie qui a produit une conception aussi vaste et aussi utile aux hommes [5]. » Mais le ton change, quand Tracy en vient à examiner l'exécution. La critique, qu'il adresse à la classification des sciences du *De Augmentis*, de reposer sur une séparation arbitraire de nos facultés de connaître, est judicieuse [6]. Pour la seconde Partie de l'*Instauratio*, il est d'une sévérité simpliste : « Il est aisé de voir que l'ouvrage est incomplet, même suivant les idées de l'auteur, qu'il renferme une bien mauvaise manière de procéder dans la recherche des lois de la nature, qu'il ne montre point les caractères de la vérité et de la certitude [7]... » La remarque suivante est, au contraire, précise et fondée : « ... Ce qui prouve le plus contre la prétendue nouvelle machine intellectuelle *(Novum Organum)* et contre la méthode qu'elle renferme, c'est que même dans ces traités [*Histoire des Vents*, etc.] destinés à en montrer l'emploi, l'auteur s'est affranchi de presque toutes les formalités qu'elle prescrit. Il n'y est seulement pas question ni de ces tables successives, ni de ces procédés d'élimination tant recommandés, et qui sont réellement d'un usage impraticable [8]. » Parlant de la 6e Partie de l'*Instauratio*, qui devait contenir les résultats définitifs *(Philosophia secunda)*, Tracy a bien vu qu'étant donnés la complexité de la Méthode et le but à atteindre (connaissance des causes formelles), Bacon n'aurait jamais pu aboutir, quand même il « n'aurait pas été enlevé au milieu de ses travaux [9] ».

Dans le *Discours* qu'il prononça, le 26 avril 1811, pour l'ouverture du Cours de Philosophie à la Faculté des Lettres de Paris, LAROMI-

1-2. P.-J.-G. CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme* (nous renvoyons à la 4e Edit., Paris, 1824. La 1re édition parut en 1802 sous le titre : *Traité du physique...*), T. I, p. VII ; Ier *Mémoire*, § II, p. 31. — Cabanis parle encore de Bacon : *Ibidem*, § I, p. 2 ; 3 ; § II, p. 31-32. — IIe *Mém.*, § V, p. 117. — IVe *Mém.*, Conclusion, p. 267. — Ve *Mém.*, Conclusion, p. 339.

3. ANTOINE-LOUIS-CLAUDE DESTUTT-TRACY, *Eléments d'Idéologie*, Troisième Partie : *Logique*, Paris, an XIII (1805), p. V-VIII. Ce n'est que plus tard, en tête de la 4e et 5e Parties de son Idéologie (Paris, 1815), qu'il reprit son titre et signa : Comte Destutt de Tracy.

4. DESTUTT-TRACY, *Logique*, *Discours préliminaire*, p. 60-78.

5-6-7. DESTUTT-TRACY, *Logique*, *Ibidem*, p. 78 ; 80, note 1, § *En second lieu ;* 87. Voir p. 57 ; 58-59, d'autres passages élogieux.

8. DESTUTT-TRACY, *Logique*, *Ibidem*, p. 95.

9. DESTUTT-TRACY, *Logique*, *Ibidem*, p. 96. — Tracy donne un *Sommaire raisonné de l'Instauratio Magna*, à la fin de sa *Logique*, Appendice I, p. 563-588.

GUIÈRE dénie à Bacon l'honneur qu'il réserve à Descartes, d'avoir été le promoteur du progrès scientifique dans la seconde moitié du XVIIe siècle : « Qu'on ne dise pas que c'est à Bacon qu'est due la révolution qui se fit alors. Bacon, il est vrai, ne s'est pas trompé sur l'origine de nos connaissances ; il a mieux signalé que Descartes les vices des fausses méthodes qu'on suivait depuis des siècles, et il lui est antérieur de plusieurs années ; mais à ces titres il fallait joindre l'ascendant d'une grande renommée pour opérer une révolution ; et Bacon, qui devait un jour avoir dans les sciences un nom si imposant, était à peine connu quand la philosophie de Descartes retentissait partout, agitait tous les esprits et imprimait aux sciences l'heureuse direction qu'elles suivent depuis cette époque [1]. »

L'année suivante, dans ses Leçons de Philosophie à la même Faculté, le grave ROYER-COLLARD, parlant incidemment de Bacon, ne lui accorde qu'une phrase, mais combien élogieuse, dans son laconisme : « La logique du raisonnement inductif a été créée par Bacon dans le *Novum Organum* [2]. »

Le VICOMTE DE BONALD n'a pas pour Bacon la sévérité de Joseph de Maistre [3]. Il ne lui vient pas en pensée de suspecter sa foi religieuse, car il dit expressément que « l'attachement de Bacon au christianisme ne lui avait pas permis de voir ou de redouter les dernières conséquences de ses principes [4] ».

NICOLAS BOUILLET, l'estimable « professeur de philosophie au collège royal de Charlemagne », qui publia les *Œuvres philosophiques* de Bacon, « instituait encore en 1834 un parallèle entre Bacon et Descartes où il donnait l'avantage au premier [5]. C'est le dernier jugement de ce genre que l'on rencontre dans un livre sérieux [6] ».

JOUFFROY semble avoir visé l'affirmation trop catégorique de Laromiguière quand il écrit : « La plupart [des sciences] n'ont démêlé leur véritable but, ne se sont renfermées dans leurs véritables limites, n'ont connu leur véritable méthode, n'ont commencé d'avoir une marche régulière et des progrès constants et suivis que dans les temps modernes, et l'opinion générale, qui attribue à l'influence des écrits de Bacon sur la méthode cette espèce de révolution, ne saurait être un pur préjugé sans fondement [7]. » Et plus loin : « Il ne pouvait se

1. LAROMIGUIÈRE, *Leçons de Philosophie ou Essai sur les Facultés de l'âme*, Discours d'ouverture, T. I, p. 19-20, Paris, 1820.

2. ROYER-COLLARD, *Les Fragments philosophiques : Fragments théoriques* (1812-1813), p. 63, § *Ainsi l'induction*, *Fragments* publiés par A. SCHIMBERG, Paris, 1913. — Cités aussi par Jouffroy, *Œuvres de Reid*, t. IV, p. 279.

3. BONALD a d'ailleurs mal compris certains points du Baconisme : « ... Il [Bacon] était lui-même d'accord avec ce philosophe [Aristote] sur le point fondamental de sa doctrine, l'origine des idées » et « dans l'empire du péripatéticisme, il était à bon droit regardé comme un second Aristote. » (DE BONALD, *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales*. Ch. I, Paris, 1818. Cf. *Œuvres*, Paris, 1845, T. V, p. 24).

4. DE BONALD, *Recherches philosophiques...*, *Loco citato*, p. 22.

5. N. BOUILLET, *Œuvres...*, T. I, p. LIV-LVI.

6. FONSEGRIVE, *François Bacon*, p. 327.

7. JOUFFROY, Préface à la traduction des *Œuvres* de REID, T. I, p. LVIII et CXVII. Paris, 1836.

faire qu'il n'y eût pas quelque excès, quelque exagération dans la réaction écossaise, comme il y en avait eu dans la réaction de Bacon [1] ».

Cette « opinion générale », dont parle Jouffroy et à laquelle il n'accorde déjà qu'un crédit limité, va se restreindre de plus en plus après l'apparition de l'ouvrage de J. DE MAISTRE si fortement documenté. A sa mort, ce dernier laissait en manuscrit un *Examen de la Philosophie de Bacon où l'on traite différentes questions de Philosophie rationnelle*, qui ne fut publié, à Paris et à Lyon, qu'en 1836.

« M. de Maistre n'a pas été amené d'emblée à combattre Bacon... Il aimait évidemment à le lire et à le citer. Cette belle parole du moraliste, que *la religion est l'arome qui empêche la science de se corrompre*, lui revient souvent. Pourtant, il nous l'avoue, à voir les éloges universels et assourdissants décernés à Bacon par tout le XVIIIe siècle encyclopédique, il entra en véhémente suspicion à son égard, et depuis ce moment le procès du chancelier commença [2]. »

Dans les *Soirées*, il l'avait déjà, mais sommairement, exécuté : « ... Le XVIIIe siècle, qui n'a jamais aimé et loué les hommes que pour ce qu'ils ont de mauvais, a fait son Dieu de Bacon, tout en refusant néanmoins de lui rendre justice pour ce qu'il a de bon et même d'excellent. C'est une très grande erreur que celle de croire qu'il a influé sur la marche des sciences ; car tous les véritables fondateurs de la science le précèdèrent ou ne le connurent point [3]. Bacon fut un baromètre qui annonça le beau temps ; et, parce qu'il l'annonçait, on crut qu'il l'avait fait. Walpole, son contemporain, l'a nommé *le prophète de la science*, c'est tout ce qu'on peut lui accorder. J'ai vu le dessin d'une médaille frappée en son honneur, dont le corps est un soleil levant, avec la légende : *Exortus uti œthereus sol.* Rien n'est plus évidemment faux ; je passerais plutôt une aurore avec cette inscription : *Nuntia solis* ; et même encore on pourrait y trouver de l'exagération ; car, lorsque Bacon *se leva*, il était au moins dix heures du matin [4]. »

Mais c'est dans l'*Examen de la Philosophie de Bacon* que le procès a été instruit en forme et à fond. Dans cet examen suraigu, auquel de Maistre soumet la doctrine baconienne, il convient de distinguer deux parts d'inégale valeur. Dans l'une, qui tourne au réquisitoire [5] et dégénère en procès de tendance, il tire des écrits de Bacon de nombreux passages, lesquels sont à ses yeux des « preuves » convaincantes, non « pas seulement d'une incrédulité anti-chrétienne, mais d'une impiété fondamentale et d'un véritable matérialisme [6]. »

1. Voir note 7, page précédente,

2. SAINTE-BEUVE, *Joseph de Maistre*, article écrit en 1843. Cf. *Portraits littéraires*, T. II, p. 451-452. Paris, 1884.

3. De Maistre cite plus haut Copernic, Képler, Galilée et Descartes, cf. *Les Soirées de Saint-Pétersbourg ou Entretiens sur le Gouvernement temporel de la Providence*, Ve *Entretien*, dans l'édition de Lyon, 1884, T. IV, p. 269.

4. J. DE MAISTRE, *Les Soirées...*, Ve *Entretien*, *Ibidem*, p. 272.

5. Cf. *supra*, Ch. VI, § III, p. 397, notes 2-3, 7 ; 400 et note 4 ; 401, note 5 ; 402 et note 3.

6. J. DE MAISTRE, *Examen...*, Ch. XX. Edit. de Lyon, T. VI, p. 501. — Il reconnaît d'autre part que les écrits de Bacon « présentent en même temps assez de traits religieux pour avoir fourni à l'estimable abbé Emery le sujet de son livre intéressant, intitulé

Dans l'autre, où le rôle scientifique de Bacon est jugé, son ardeur combative l'a mieux servi, car, avec une pénétration qui n'appartient qu'au génie, il a devancé le verdict porté froidement, après lui, par nombre de savants et d'historiens de la Philosophie. M. Fonsegrive a fort bien mis ce point en lumière : « J. de Maistre soutient que Bacon n'a pas plus inventé un *Organum* nouveau qu'une « nouvelle jambe. » Sauf le burlesque de l'expression, que disent autre chose Whewell, Macaulay et Rémusat ? J. de Maistre accuse Bacon d'avoir rapporté des expériences ridicules et de parler de la méthode expérimentale en homme qui ne l'a jamais pratiquée. C'est ce que disent Liebig et Claude Bernard. Liebig se rencontre encore avec J. de Maistre pour donner à peu près les mêmes exemples des erreurs de Bacon. J. de Maistre soutient que Bacon n'a eu aucune influence sur les progrès ultérieurs de la science, c'est bien aussi ce que disent la plupart des historiens de la science positive. Enfin J. de Maistre regarde Bacon comme le promoteur de l'empirisme et de l'utilitarisme modernes. Mais tous les historiens de la philosophie, depuis Lewes à Lange et à Kuno Fischer, sont de cet avis... Il semble donc que l'ouvrage de Joseph de Maistre ait porté ses fruits et que notre époque, tout en paraissant blâmer la forme de l'*Examen*, finisse par en adopter à peu près les conclusions [1]. »

L'ouvrage de J. de Maistre produisit sur COMTE une si vive impression qu'il s'en fit, dit-on [2], le propagateur [3]. C'est très vraisemblable, car plusieurs points de la doctrine baconienne ne plaisaient pas au fondateur du Positivisme. Comte donnait aux Mathématiques une part prédominante : comment aurait-il pardonné à Bacon son dédain et son incompétence à leur endroit ? Il ne pouvait lui pardonner davantage d'avoir méconnu Copernic et Galilée. Sa classification des sciences a une base objective : comment aurait-il goûté la classification baconienne qui repose sur le fondement subjectif des facultés de l'âme ?

Cependant le Positivisme a aussi quelques affinités avec le Baconisme. Le philosophe anglais est l'adversaire des hypothèses et il rejette résolument la métaphysique. Au P. Baranzani, qui l'avait interrogé sur ce point, il répond de manière à donner pleine satisfaction

Christianisme de Bacon. » *(Ibidem)*. — Comment va-t-il expliquer cette attitude double qui constitue pour lui une antinomie ? « La première idée qui se présente à l'esprit, c'est celle de l'hypocrisie » *(Ibidem*, p. 502).... « Comme je crois à ce vice hideux aussi peu qu'il m'est possible, je ne refuse point de mettre sur le compte des contradictions humaines tout ce qu'elles peuvent expliquer... Croyons donc, puisque la chose n'est pas impossible, que Bacon en soutenant alternativement le vrai et le faux a toujours ou souvent dit ce qu'il pensait » *(Ibidem*, p. 502-503).

1. FONSEGRIVE, *François Bacon*, p. 325-326 ; 331.

2. Fonsegrive « tient ce détail d'un disciple direct de Comte ». *(François Bacon*, p. 326, note 1).

3. Comte sympathisait avec certaines théories de J. de Maistre : « ... Sous l'aspect politique, Condorcet dut être, pour moi, complété par de Maistre, dont je m'appropriai, dès mon début, tous les principes essentiels, qui ne sont plus appréciés à présent que dans l'Ecole pôsitive » (COMTE, *Le Catéchisme positiviste*, Préface de la première édition, Paris, 1852, dans la 3e édit. Paris, 1890, p. 10).

au Positivisme : « Ne vous préoccupez pas de la métaphysique ; la vraie physique une fois trouvée, il n'y en aura plus [1]. » Aussi, d'après Comte, Bacon, Galilée et Descartes sont les « trois immortels philosophes... que la postérité la plus lointaine proclamera toujours les premiers fondateurs immédiats de la philosophie positive [2]. » Et il fait suivre cette solennelle déclaration d'un long parallèle entre Bacon et Descartes [3] où, si l'avantage reste, en définitive, à Descartes, Bacon l'emporte cependant sur certains points. Voici quel fut « le premier résultat général de la haute impulsion philosophique imprimée par Bacon et par Descartes, sous l'influence spontanée de l'évolution scientifique : l'esprit positif, ayant enfin conquis son émancipation partielle, devenait seul maître de la philosophie naturelle proprement dite ; l'esprit métaphysique, dès lors essentiellement isolé, exerçait sur la philosophie morale sa vaine domination provisoire, dont le terme naturel était déjà appréciable : par là s'est trouvée irrévocablement dissoute la systématisation passagère qu'avait établie, à la fin du moyen âge, l'uniforme assujettissement des diverses conceptions humaines au pur régime des entités [4]. » Comte, on le voit, faisait à Bacon une part très large, excessive même, en tant qu'il voyait en lui un précurseur lointain de ses tendances positives.

En composant en 1843 le portrait de J. de Maistre, Sainte-Beuve ne pouvait passer sous silence ses attaques contre Bacon. Il en parle avec un bon sens avisé : « Le fait est que Bacon a été très peu défendu. Les chefs de l'école éclectique régnante n'ont pas été fâchés de voir tomber sur la joue du précurseur de Locke ce soufflet solennel qu'ils ne se seraient pas chargés eux-mêmes de lui donner [5]. Je n'ai pas assez lu ni étudié Bacon pour avoir le droit d'exprimer sur son compte une idée complète ; mais toutes les fois que, dans ma jeunesse curieuse, provoqué, harcelé par les éloges en quelque sorte fanatiques que je voyais décerner invariablement à Bacon en tête de chaque préface, dans tout livre de physique, de physiologie et de philosophie, j'essayai

1. De metaphysica ne sis sollicitus. Nulla enim erit post veram physicam inventam *(Bacon à Baranzani*, 30 juin 1622, Sp. L. VII, 375 — B. III, 546).

2. Comte, *Cours de Philosophie positive*, 56e Leçon, composée en 1841. Dans la 3e Edit. Paris, 1869, T. VI, p. 247. — Dans le *Catéchisme positiviste*, composé en 1852, il se rattachait « aux trois pères systématiques de la philosophie moderne, Bacon, Descartes et Leibnitz. » *(Préface*, Edit. citat., p. 10).

3. Cf. *Cours de Philosophie positive*, 56e Leçon, T. VI, p. 246-253.

4. *Cours de Philosophie positive*, 56e Leçon, T. VI, p. 253.

5. *Note de Sainte-Beuve* : « L'attaque de de Maistre a plutôt mis en train contre Bacon. M. F. Huet, dans une thèse ingénieuse (1838), s'est attaché a évincer tout à fait Bacon, comme autorité, du domaine de la philosophie intellectuelle ; il lui a refusé toute initiative essentielle en cette partie. Un tel résultat semble bien tranchant, bien absolu. M. Riaux, qui a mis une judicieuse introduction aux *Œuvres* de Bacon (Charpentier, 1843), s'est tenu dans un milieu plus spécieux, plus vraisemblable... Dans le journal l'*Européen* (février 1837), M. Buchez a fait aussi de bonnes remarques, entre autres celle-ci, que jusqu'à présent on citait Bacon à tort et à travers, et qu'un résultat de l'ouvrage de M. de Maistre sera du moins qu'on n'osera plus invoquer l'oracle contesté qu'en pleine connaissance de cause. » — La thèse de Huet a pour titre : *De Baconis Verulamii Philosophia Dissertatio Academica*, Paris, 1838. — *Œuvres de Bacon, Traduction revue, corrigée et précédée d'une Introduction* (p. I-LVII) par Fr. Riaux, 2 vol., Paris, 1843.

de l'aborder, je fus assez surpris d'y trouver un tout autre homme que celui de la méthode expérimentale stricte et simple qu'on préconisait [1] ; j'y trouvai un heureux, abondant et un peu confus écrivain, plein d'idées et de vues dont quelques-unes hasardées et même superstitieuses, mais surtout riche de projets ingénieux, d'aperçus attrayants *(hints, impetus)*, d'observations morales revêtues d'une belle forme, dorées d'une belle veine et capables de faire axiome avec éclat. Une telle gloire, où l'imagination a sa part dans la science pour la féconder, en vaut bien une autre, ce me semble. M. de Maistre n'était pas homme à y rester insensible, et il se serait maintenu, on peut l'affirmer, plus favorable à Bacon, s'il n'avait été aussi impatienté de tout ce qu'on a débité de lieux communs à son propos [2]. »

BORDAS-DEMOULIN [3] n'eut pas besoin d'être stimulé par la lecture des critiques formulées par J. de Maistre. Ne jurant que par Descartes, il s'est montré sévère pour Bacon : « Quant à Bacon, qui jamais a parlé de restauration avec autant de fracas, qui a plus crié contre ce qui se faisait de son temps et contre ce qui s'était fait jusqu'à lui, qui a plus recommandé d'étudier la nature ? Il n'est question chez lui que d'observation, que d'expérience. Ajoutez qu'il mêle à ses exhortations et à ses critiques infatigables quelques bons préceptes, quelques conseils utiles pour les sciences physiques, et vous sentirez qu'il devait paraître avoir exécuté une entreprise qu'il avait si bruyamment agitée. Qu'offre-t-il cependant, que les subtilités et le formulisme de la scolastique ? Définir, diviser, énumérer, classer, voilà son travail, où il se développe avec une fécondité que Scot lui aurait enviée, et une licence de termes sauvages, d'expressions barbares, dont il lui avait à peine laissé l'exemple. Aussi le prétendu rénovateur fut-il peu remarqué de son vivant, excepté par Hobbe [*sic*] et Gassendi, qui le goûtaient et lui prodiguaient les éloges, à cause de son sensualisme. Il ne recueillit la gloire de la révolution que lorsqu'elle fut accomplie par d'autres mains... Devant lui se prosterna un siècle, par lequel, si le langage religieux eût été plus en faveur, il n'aurait pas manqué d'être surnommé divin, comme Platon par l'antiquité [4]... »

Le pacifique DAMIRON a beau protester [5] contre la manière « ardente et passionnée » dont J. de Maistre a *examiné* Bacon, on sent, à l'éloge plutôt modeste qu'il fait du philosophe anglais, que certaines critiques

1. « Quelques-uns des purs de l'extrême XVIIIe siècle, qui y avaient regardé de très près (comme Daunou), estimaient moins Bacon, mais c'était un secret qu'on se gardait. » *(Note de Sainte-Beuve)*.

2. SAINTE-BEUVE, *Portraits...*, T. II, p. 453-454.

3. JEAN-BAPTISTE BORDAS-DEMOULIN, né à La Bertinie, dans la Dordogne, en 1798, et mort à Paris, en 1859, soutint la doctrine cartésienne et s'efforça de concilier les idées gallicanes et jansénistes avec les principes de la Révolution. Pauvre, il mena une vie misérable, qu'il termina à l'hôpital Lariboisière.

4. BORDAS-DEMOULIN, *Le Cartésianisme ou la véritable Rénovation des Sciences*, Tome I, Avant-Propos, p. 17 et 18, Paris, 1843.

5. DAMIRON, *Essai sur l'Histoire de la Philosophie en France au XVIIe siècle*, Paris, 1846, T. I, *Note sur Bacon*, p. 518-520. — JEAN-PHILIBERT DAMIRON, né (1794) à Belleville, dans le Rhône, et mort (1862) à Paris, professa la Philosophie à la Sorbonne et devint, en 1836, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

de l'*Examen* ont porté coup et l'ont contraint à modérer son enthousiasme. Bacon, écrit-il, « est aussi [comme Descartes], pour sa part, l'auteur d'un changement dans la direction des recherches scientifiques. On a peut-être à cet égard été trop loin dans la louange ; mais cependant, si Bacon n'a pas créé la méthode qu'il proclame, et que connurent avant lui Platon et Aristote, il l'a décrite et comme dépeinte avec le soin d'un poëte ; il l'a prêchée avec foi, et s'il n'en a tiré lui-même aucuns grands résultats, il a promis et comme prophétisé ceux qui pouvaient en sortir ; il a été l'apôtre de l'induction... C'est un des glorieux promoteurs de la philosophie moderne..., un personnage, non pas sans doute irréprochable, mais du moins fort considérable, dont les grandes parties compensent et au delà les petites [1]... »

Le baron J.-M. DE GÉRANDO a eu le mérite, dès le premier quart du XIXe siècle [2], de commencer sérieusement la révision des titres philosophiques de Bacon. Dans une étude sagace il a su mêler à ses éloges de justes critiques. « Bacon, dit-il d'abord, jugea et la disposition des esprits et la tendance de son siècle avec ce coup d'œil qui est propre au génie [3]... Il n'a point été inventeur dans quelque ordre spécial de connaissances, en ce sens qu'il n'y a rien ajouté ; mais il a étudié et mis au jour l'art de l'invention elle-même dans les sciences, en lui assignant ses vrais principes, ses instruments : il a été le héraut des découvertes et le guide des inventeurs [4]. » A côté de l'éloge voici le blâme qui lui sert de correctif : « Bacon n'est pas toujours clair lorsqu'il prétend expliquer son *induction*, et le caractère propre de cette méthode se montre mieux dans l'exemple de ceux qui l'ont appliquée que dans les maximes de celui qui l'a proposée... L'immense appareil de ses règles, l'extrême subtilité des distinctions, le détail minutieux des cas qu'elle a voulu prévoir, en rendent l'étude et l'emploi si difficiles qu'il est bien plus opportun pour la raison, en se pénétrant du principe de la méthode, de l'appliquer directement elle-même, que de recourir à ses préceptes dans les applications particulières... Bacon n'a jamais donné de son *induction* une définition exacte et précise [5]. » Gérando s'imagine que les progrès scientifiques sont dus à l'emploi de la méthode baconienne : « L'histoire des découvertes des deux derniers siècles lui sert de témoignage et de commentaire [6]. » Mais on ne saurait reprocher à cet historien de la philosophie, qui n'était point un homme de science, de n'avoir

1. DAMIRON, *Essai...*, *Ibidem*, p. 505 ; 519.

2. L'ouvrage, où Gérando parle de Bacon et que nous citerons plus bas, était terminé dès 1827, mais ne fut imprimé qu'en 1847, après sa mort, par les soins de son fils. Cf. l'*Avertissement* de cette édition, p. I-II.

3-4. J.-M. DE GÉRANDO, *Histoire comparée des Systèmes de Philosophie considérés relativement aux Principes des Connaissances humaines*. Deuxième Partie : *Histoire de la Philosophie Moderne à partir de la Renaissance des Lettres jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, 1847, T. II, Ch. X, p. 16 ; 18. — On trouve d'autres éloges, *Ibidem*, p. 19-20 ; 50 ; 55-57 ; 57-58 ; 71-72 ; 72-73, etc.

5. GÉRANDO, *Histoire...*, T. II, p. 62-63. On trouvera d'autres critiques, p. 30-32 ; 39-40 ; 43 ; 44-45 ; 48-50 ; 51-53 ; 54-55 ; 70, etc.

6. GÉRANDO, *Histoire...*, T. II, p. 71.

pas vu, dès 1827, ce que les savants ne devaient signaler que plus tard.

L'érudit PIERRE DAUNOU[1], dans son *Cours d'Etudes historiques*, n'a point pour Bacon l'engouement qu'avaient les Encyclopédistes. Le jugement qu'il porte sur l'auteur du *Novum Organum* est sans doute sympathique, mais il est tempéré de réserves. « ... La mission que ce philosophe a parfaitement remplie était d'ouvrir des routes nouvelles : il guide, il éclaire plus et mieux qu'il n'enseigne... Le service éminent rendu par Bacon est d'avoir prouvé que la plupart des notions générales reçues en logique et en physique étaient fausses ou confuses, qu'il fallait refaire tout l'édifice des sciences, soumettre à une révision sévère ce qu'on avait adopté sur la foi d'autrui, commencer par un examen attentif non des jugements ou propositions, mais des idées qui en sont les éléments, ne pas s'élancer du prèmier bond aux principes les plus abstraits... Comme il n'a établi qu'une méthode et non une doctrine, il a eu des élèves plutôt que des sectateurs ou que des disciples[2]... » Comparant Descartes et Bacon, après avoir dit que « ses aphorismes [de Bacon] portent l'empreinte d'un génie plus pénétrant[3] », il se range à l'avis de Destutt de Tracy qui met le *Discours de la Méthode* au-dessus du *Novum Organum*[4].

A la fin de sa docte étude sur la philosophie de Bacon, CHARLES DE RÉMUSAT, qui voit en lui un excitateur de pensées plutôt qu'un fondateur de système et d'école, résume ainsi son sentiment : « Il indique le chemin, il ne donne pas le fil du labyrinthe. Il a excité aux découvertes plutôt qu'il n'y a conduit. Dans les sciences il est un promoteur, il n'est pas un inventeur... C'est un grand esprit ; oserons-nous dire que ce n'est pas tout à fait un grand philosophe[5] ? » Dans un ouvrage ultérieur le même écrivain confirme son appréciation antérieure : « Il [Bacon] a raison de prôner l'induction, de la relever du rang inférieur qu'elle occupait dans la Logique ; mais il n'en a pas approfondi la nature ni perfectionné la théorie[6]. »

Un autre écrivain, pourtant plus qualifié, s'est gravement mépris sur la portée de l'œuvre baconienne quand il affirme que « Bacon a décrit et prédit ici [TAINE renvoie au *Novum Organum*, Liv. I, 1 et 3] la science et l'industrie moderne, leur correspondance, leur méthode, leurs ressources, leur principe, et, *après plus de deux siècles, c'est encore chez lui que nous allons chercher aujourd'hui la théorie de*

1. PIERRE-CLAUDE-FRANÇOIS DAUNOU, né à Boulogne-sur-Mer (1761) et mort à Paris (1840), fut un historien et un homme politique. De 1819 à 1830, il fit au Collège de France un *Cours d'Histoire et de Morale*. Il fut Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

2. P. C. F. DAUNOU, *Cours d'Etudes historiques*, T. XX, 8e Leçon, p. 260 ; 261. Paris, 1849.

3. DAUNON, *Cours...*, T. XX, 8e Leçon, p. 258, au bas.

4. DAUNOU, *Cours...*, T. XX, 9e Leçon, p. 275.

5. CH. DE RÉMUSAT, *Bacon...*, Paris, 1857. Nous renvoyons à la 3e édition, Paris, 1877, Conclusion, p. 459-460.

6. CH. DE RÉMUSAT, *Histoire...*, T. I, L. I, Ch. III, p. 155.

ce que nous tentons et de ce que nous faisons [1]. » Ce qui suit contient une restriction qui tempère quelque peu l'assertion précédente : « Au delà de cette grande vue, il n'a rien trouvé. Cowley, un de ses admirateurs, disait justement que, pareil à Moïse sur le mont Phisgah, il avait le premier annoncé la terre promise ; mais il aurait pu ajouter aussi justement que, comme Moïse, il s'était arrêté sur le seuil. Il a indiqué la route et ne l'a point parcourue ; il a enseigné à découvrir les lois naturelles, et n'a découvert aucune loi naturelle [2]. »

L'appréciation définitive [3] et assez superficielle de Cousin est manifestement empreinte d'une réserve qui n'étonnera point, si l'on se rappelle la remarque de Sainte-Beuve sur l'accueil fait par les « chefs de l'école éclectique » à l'ouvrage de J. de Maistre. Quoiqu'il place le nom de Bacon « parmi les noms immortels [4] », les considérants qu'il allègue ensuite ne suffisent pas à justifier cette apothéose qui semble ici de pure forme : « Les sciences physiques forment donc [5] le domaine propre de Bacon. Eh bien, là même il a fait quelques expériences, plus ou moins estimables, sur la chaleur, par exemple, mais sans laisser une théorie qui garde son nom [cependant « immortel »]. Contemporain de Viète et de Képler, de Cesalpini et de Harvey, il n'a cultivé ni les mathématiques, ni l'astronomie, ni la physiologie. Il ne présente à l'impartiale postérité que sa méthode, et encore il ne l'a pas inventée ; il la doit en partie à ses devanciers d'Italie, mais il a la gloire de l'avoir magnifiquement célébrée [6]. »

Emu des critiques que Claude Bernard avait adressées, au nom de la Science, à la méthode expérimentale décrite par Bacon, Paul Janet se crut obligé de lui répondre, au nom de la Philosophie. « Les philosophes ont longtemps essayé», selon l'expression de M. Claude Bernard, « de régenter dogmatiquement » les sciences. Ils ont eu tort, et ce n'est plus le temps aujourd'hui de régenter personne ; mais ce n'est pas une raison pour méconnaître ou trop affaiblir la part qu'ils ont pu avoir dans l'avancement des sciences. Celle de Bacon me paraît considérable, et un peu trop réduite ici par notre savant physiologiste [7]. » Il ne nous semble pas que P. Janet soit parvenu à infirmer la critique capitale que Cl. Bernard a faite à la

1-2. Taine, *Histoire de la Littérature anglaise*, Paris, 1863, T. I, L. II, § 3, nº V. Nous renvoyons à l'édition de 1885, p. 399-400 et 400. — C'est nous qui avons souligné un membre de phrase.

3. Cousin l'a formulée dans son *Histoire générale de la Philosophie*. Nous renvoyons à la dernière édition revue par lui, comme l'atteste Barthélemy-Saint-Hilaire qui la publia, Paris, 1884.

4. Cousin, *Histoire....* 7e Leçon, p. 307.

5. « Au fond la philosophie est surtout pour lui [Bacon] la philosophie naturelle, c'est-à-dire la physique » (Cousin, *Histoire...*, *Ibidem*, p. 307).

6. Cousin, *Histoire...*, *Ibidem*, p. 309.

7. Paul Janet, *La Méthode expérimentale et la Physiologie*, dans *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1866, p. 912, vers le bas. — P. Janet met en note : « Le livre de Joseph de Maistre est un pamphlet amusant, mais sans aucune valeur philosophique. » Ce jugement montre à quel point la prévention peut aveugler l'esprit. Sainte-Beuve et même Damiron se sont montrés plus équitables. — P. Janet déclare se rallier au jugement de Rémusat. Dans les *Problèmes du XIXe siècle*, L. III, C. I, Paris, 1873 [2], p. 222-240, est reproduit l'article de la *Revue des Deux Mondes*.

Méthode baconienne, à savoir que les savants ne reconnaissent point en cette Méthode les procédés scientifiques qu'ils emploient.

Dans une édition, revue et augmentée, de son *Tableau des Progrès de la Pensée humaine depuis Thalès jusqu'à Hegel* [1], NOURRISSON [2] a jugé la Méthode baconienne, dont l'exposition est d'ailleurs très superficielle [3], d'une façon qui ne semble pas cohérente. D'un côté, il lui attribue une merveilleuse efficacité : « Si par lui-même [Bacon], il n'a rien ou presque rien découvert, a-t-il du moins tracé des règles qui servissent à faire des découvertes ? C'est ce qu'atteste pleinement l'histoire du XVIIe siècle. Sous l'influence de l'induction baconienne, la science est comme transformée [4]... » D'un autre côté, on est surpris d'entendre dire, quelques lignes plus loin, d'une Méthode qui a opéré pareille transformation, qu'elle « est vague, plus abondante en descriptions qu'en préceptes, mieux faite assez souvent pour séduire les imaginations que pour diriger les esprits [5]. » Dans un ouvrage postérieur le même écrivain juge ainsi la tentative des Encyclopédistes pour confisquer Bacon : « Interprète spiritualiste de la nature, philosophe religieux, et religieux jusqu'à abdiquer, par faux et paresseux mysticisme, la raison ; voilà, en réalité, ce que fut Bacon. Voici ce qu'en ont fait les philosophes du XVIIIe siècle : un fauteur, un apôtre d'empirisme pur et simple, et, par l'empirisme, de matérialisme et d'athéisme [6]. »

Un autre professeur du Collège de France, CHARLES LÉVÊQUE, concluait ainsi un article, où il s'évertue à prouver que Bacon est métaphysicien et n'a point voulu bannir la métaphysique du domaine philosophique : « ... Il [Bacon] a été non l'inventeur, mais le héraut puissant par l'éclat, l'originalité du style, puissant par la sonorité retentissante de la voix, et, pour employer son mot, le trompette *(buccinator)* de la méthode inductive. Qu'il n'ait pas réussi à creuser jusqu'aux fondements de la métaphysique qu'il a pourtant l'ambition de réédifier, qu'il n'ait pas même essayé d'en retrouver la base, cela ne doit nullement étonner, puisqu'il n'a ni cherché davantage ni mieux découvert les racines de l'induction [7]. »

M. ELIE RABIER détermine ainsi la part originale de Bacon dans l'exposé de la méthode expérimentale : « Les trois premiers de ces procédés [Méthodes d'Accord, de Différence et des Variations, ainsi

1. La 1re édition est de 1858. Nous renvoyons à la quatrième, publiée à Paris en 1867. — A la même date, FÉLIX RAVAISSON composait son célèbre Rapport sur la *Philosophie en France au XIXe siècle*. Au début, dans le § I, où ce loyal et vigoureux penseur passe en revue les grands maîtres et les grandes écoles philosophiques, depuis Pythagore jusqu'à Maine de Biran (5e Edit., Paris, 1904, p. 1-18), le nom de Bacon n'est pas prononcé. Cette prétérition réfléchie n'est-elle pas significative ? Plus loin (p. 21 et 60) il est fait incidemment mention de Bacon.

2. JEAN-FÉLIX NOURRISSION, né (1825) à Thiers, dans le Puy-de-Dôme, et mort (1899) à Paris, fut membre de l'Académie des Sciences morales et politiques (1870) et occupa, au Collège de France, la chaire de Philosophie moderne (1874).

3. JEAN-FÉLIX NOURRISSON, *Tableau...*, § XXXV, p. 312.

4-5. NOURRISSON, *Tableau...*, § XXXV, p. 314 ; 315.

6. NOURRISSON, *Philosophies de la Nature*, p. 33, Paris, 1888.

7. CH. LÉVÊQUE, *François Bacon métaphysicien*, dans *Revue philosophique*, 1877, T. I, p. 144.

dénommés par Stuart Mill] ont été indiqués par Bacon. Si la description qu'il en donne est parfois confuse dans le détail, il en a du moins admirablement compris et défini l'essence commune, à savoir : la preuve indirecte de l'*affirmative* par le moyen des *négatives* [1]. »

L'Académie des Sciences morales et politiques ouvrit pour 1889 un concours sur Bacon. Barthélemy-Saint-Hilaire, chargé du Rapport, le lut dans les séances des 15, 22 et 29 mars 1890 [2] ; puis, il le publia en le faisant précéder d'une *Etude sur Bacon*. Il notait dans son Rapport que, sur les quatre concurrents, trois formulaient des réserves relativement à la valeur de l'œuvre baconienne au double point de vue de la philosophie et de la science.

On ne saurait attendre du savant traducteur d'Aristote une grande indulgence pour le philosophe anglais qui a si malmené le Péripatétisme. Voici son verdict : « Quoiqu'il [Bacon] ne soit pas réellement philosophe dans toute l'étendue de ce beau nom, il a nécessairement sa place dans l'histoire de la Philosophie ; quelqu'imparfaite qu'ait été son œuvre, on ne peut l'oublier.. Par quel lien Bacon tient-il donc encore à la Philosophie ? Il s'y rattache par l'essentielle question de la méthode. Il a fait les plus grands efforts pour fonder une méthode nouvelle ; il y a échoué, parce que cette révolution telle qu'il la rêvait est impossible. On peut bien perfectionner la méthode ; mais elle n'est pas à créer [3]. »

Ce verdict ne va pas néanmoins sans tempérament : « En quoi consiste donc la vraie gloire de Bacon ? C'est lui qui nous l'apprend dans un accès de modestie, qui ne lui est guère habituelle. Il prétend n'être que « Buccinator », c'est-à-dire le clairon qui sonne la charge et qui pousse les hommes à lutter contre la nature pour lui arracher ses secrets les plus féconds ; il prétend n'être que « le sonneur de cloches » matinal qui s'éveille avant tous les habitants de la cité pour les tirer de leur sommeil. C'est là en effet le seul rôle que Bacon ait bien rempli [4]. »

Le lauréat du concours, M. Charles Adam, n'a point la sévérité du rapporteur. Si Bacon n'a eu qu'une faible influence sur les philosophes et n'a point laissé de système [5], en revanche les savants lui doivent de la reconnaissance, « car c'est à l'histoire de la science qu'il appartient, encore plus qu'à celle de la philosophie. Bacon a vu nettement deux choses : que tout le travail de la science était d'interpréter d'abord la nature, et toute son œuvre ensuite d'assurer à l'homme l'empire sur elle [6] ». M. Adam en arrive cependant à constater (ce qui atténue beaucoup la louange précédente) que son action

1. Elie Rabier, *Leçons de Philosophie*, Paris, 1886, T. II, *Logique*, Ch. viii, § II, p. 129.
2. Prix Bordin de 1889 : *Rapport sur le concours relatif à la Philosophie de F. Bacon*, dans *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*, Deuxième Série, T. XVII, p. 395-472, Paris, 1891..
3. Jules Barthélemy-Saint-Hilaire, *Etude sur Bacon, suivie du Rapport à l'Académie des Sciences morales et politiques sur le Concours ouvert pour le Prix Bordin*, p. 9, Paris, 1890.
4. Barthélemy-Saint-Hilaire, *Etude...*, Avant-Propos, p. iv.
5. Charles Adam, *Philosophie de François Bacon*, Conclusion, p. 417-422.
6. Adam, *Philosophie..*, p. 423.

prépondérante sur « le mouvement d'opinion, si favorable aux savants, qui se manifesta au XVIIe siècle [1] », est dû principalement à l'entraînement de son éloquence communicative et à la séduction des « couleurs attrayantes qu'il donnait même à ses chimères [2] ».

VICTOR BROCHARD, qui professa avec distinction à la Sorbonne, s'est efforcé dans une ingénieuse étude sur la Philosophie de Bacon, de garder un juste milieu : « Bacon n'est pas un grand philosophe, de l'aveu de tout le monde. Son œuvre ne saurait, un seul instant, soutenir la comparaison avec celle de Descartes. Il n'a trouvé aucune de ces grandes idées qui nous font voir le monde sous un nouvel aspect et transforment la philosophie. Il n'a rien ajouté à la science de son temps, et ne l'a même pas toujours comprise... M. Adam se trompe peut-être quand il assure qu'il [Bacon] appartient plutôt à l'histoire de la science qu'à celle de la philosophie. On pourrait retrancher Bacon de l'histoire de la science sans que rien d'important y fût changé [3]. » Quelle est donc « l'idée originale » qui mérite à Bacon de figurer honorablement dans l'histoire de la Philosophie ? « Cette idée est celle-ci : dans la véritable induction, il ne faut pas tenir compte seulement des cas favorables, c'est-à-dire des propositions affirmatives, mais aussi des cas défavorables, ou des propositions négatives. C'est là tout ce qui fait la différence de l'induction vulgaire et de l'induction savante... C'est une idée bien simple. Personne cependant avant Bacon ne l'avait exprimée nettement, si ce n'est peut-être le sceptique Ménodote, que Bacon ne connaissait pas [4]... Voilà le vrai titre de Bacon, titre modeste, si l'on veut, mais sérieux. Il suffit pour qu'on doive reconnaître en lui, sinon un grand philosophe, du moins plus et mieux qu'un simple héraut de la science [5]. »

GEORGES FONSEGRIVE, qui prit part au concours de 1889, voit ailleurs « l'idée originale » de Bacon : « ... La découverte principale de Bacon, celle dont découlent toutes les autres et qui constituent son originalité comme penseur », c'est « la découverte du but véritable à donner aux sciences et à la philosophie », à savoir, comme le philosophe anglais l'a marqué nettement, « doter la vie humaine de nouvelles inventions et de nouvelles richesses [6] ». Avec Barthélemy-Saint-Hilaire, il appelle l'auteur du *Novum Organum* un « héraut » de la science : « Si Bacon n'a découvert ni l'induction, ni la méthode expérimentale, s'il s'est même tout à fait mépris sur le but dernier et la constitution de la science, il n'a pas moins servi aux progrès des sciences par les vastes espérances qu'il a éloquemment exprimées, par la vogue qu'il a donnée à la méthode expérimentale [7] ». Mais avec raison, comme Brochard, il voit en lui plus qu'un « simple héraut »

1-2. ADAM, *Philosophie...*, p. 429.

3. V. BROCHARD, *Etudes...*, Paris, 1912, p. 305. — L'étude sur Bacon parut d'abord dans la *Revue philosophique*, 1891, T. I, p. 368-381. C'est pour cela que, suivant l'ordre chronologique, nous la citons ici.

4-5. V. BROCHARD, *Etudes...*, p. 307 ; 319.

6. FONSEGRIVE, *François Bacon*, p. 11. — L'ouvrage de FONSEGRIVE sur Bacon nous semble plus original que celui de M. ADAM, qui a été couronné.

7. FONSEGRIVE, *François Bacon*, p. 220-221.

et détermine avec précision sa part contributive au progrès de la méthodologie des sciences : « Il n'est que juste de dire que c'est Bacon qui, le premier, en a conçu l'idée et en a tracé les premiers linéaments. Des trois problèmes que se pose la Logique inductive : 1° Quelle est la définition de l'induction ? 2° Quel est le fondement de la légitimité de l'induction ? 3° Quels sont les procédés particuliers à employer pour faire des inductions dans les divers ordres de sciences ? Aristote a résolu les deux premiers ; mais c'est Bacon qui a posé le dernier. Il n'a pas la même importance philosophique... Bacon n'est peut-être pas le père de la philosophie moderne, ni même de la science expérimentale, mais il est à coup sûr le père de la science des méthodes, qui constitue la partie nouvelle et vraiment moderne de la Logique [1]. »

Après les philosophes, il faut entendre les rares savants, qui ont eu occasion de parler de Bacon. Ici, l'éloge va céder le pas à la critique, si l'on excepte LAPLACE qui exprime un jugement où la louange domine encore :

« Le chancelier Bacon, promoteur si éloquent de la vraie méthode philosophique, a fait de l'induction un abus bien étrange pour prouver l'immobilité de la terre... Il est singulier que Bacon, porté aux grandes vues par son génie, n'ait pas été entraîné par l'idée majestueuse que le système de Copernic offre de l'univers... Il a donné, pour la recherche de la vérité, le précepte et non l'exemple. Mais, en insistant avec toute la force de la raison et de l'éloquence sur la nécessité d'abandonner les subtilités insignifiantes de l'école, pour se livrer aux observations et aux expériences, et en indiquant la vraie méthode de s'élever aux causes générales des phénomènes, ce grand philosophe a contribué aux progrès immenses que l'esprit humain a faits dans le beau siècle où il a terminé sa carrière [2]. »

Laplace, très lié avec d'Alembert qui fut son protecteur [3], subit peut-être l'influence des Encyclopédistes trop portés en faveur de Bacon.

BIOT se montre moins coulant dans son article sur GALILÉE, où il juge ainsi l'auteur du *Novum Organum* : « Si Bacon a eu tant de part aux découvertes qui se sont faites après lui dans les sciences, qu'on nous montre donc un seul fait, un seul résultat de son invention qui soit de quelque utilité aujourd'hui ; ou, si ses principes généraux sont tellement féconds, qu'ils aient pu, comme on l'assure, lui faire pressentir un grand nombre de découvertes modernes, il est présumable qu'on n'a pas encore épuisé tout ce que contient son livre, et, dans ce cas, ceux qui disent que nous lui devons tant de choses, devraient essayer d'en tirer d'avance quelques-unes des découvertes

1. FONSEGRIVE, *François Bacon*, p. 371.

2. LAPLACE, *Essai philosophique sur les Probabilités*, Paris, 1814. Cet *Essai*, qui parut séparément, sert aussi d'Introduction à la *Théorie analytique des Probabilités*. Nous renvoyons aux *Œuvres* de Laplace, Paris, 1847, T. VII, p. CLV ; CLVI.

3. Laplace avait à peine vingt ans lorsque d'Alembert le fit nommer professeur de mathématiques à l'Ecole militaire.

dont la méthode de Galilée nous enrichit tous les jours [1]. » Ne dirait-on pas que c'est une réplique au panégyrique de Laplace ?

Bacon nourrit la singulière illusion de croire que sa méthode nouvelle tracerait des règles générales infaillibles qui permettraient à des esprits même ordinaires de pénétrer les secrets de la nature. CLAUDE BERNARD a fait bonne justice de cette naïve prétention : « Pour l'expérimentateur les procédés du raisonnement doivent varier à l'infini, suivant les diverses sciences et les cas plus ou moins difficiles et plus ou moins complexes auxquels il les applique. Les savants, et même les savants spéciaux en chaque science, peuvent seuls intervenir dans de pareilles questions, parce que l'esprit du naturaliste n'est pas celui du physiologiste, et que l'esprit du chimiste n'est pas non plus celui du physicien. Quand les philosophes, tels que Bacon ou d'autres plus modernes, ont voulu entrer dans une systématisation générale des préceptes pour la recherche scientifique, ils ont pu paraître séduisants aux personnes qui ne voient les sciences que de loin ; mais de pareils ouvrages ne sont d'aucune utilité aux savants faits, et pour ceux qui veulent se livrer à la culture des sciences, ils les égarent par une fausse simplicité des choses ; de plus, ils les gênent en chargeant l'esprit d'une foule de préceptes vagues ou inapplicables, qu'il faut se hâter d'oublier si l'on veut entrer dans la science et devenir un véritable expérimentateur [2]...

« Si l'on rencontrait des incrédules à cet égard [relativement à l'inefficacité des procédés philosophiques pour faire des découvertes scientifiques], il serait peut-être facile de leur prouver, comme dit Joseph de Maistre, que ceux qui ont fait le plus de découvertes dans la science sont ceux qui ont le moins connu Bacon, tandis que ceux qui l'ont lu et médité, ainsi que Bacon lui-même, n'y ont guère réussi [3]. »

COURNOT, mathématicien et philosophe, a porté sur l'œuvre de Bacon ce jugement mêlé d'éloges et de critiques, comme on pouvait l'attendre d'un esprit aussi pondéré : « A certains égards le génie de Bacon perce dans l'avenir le plus lointain, car il est le prophète et l'apôtre de la future religion du progrès, et du progrès constant, soutenu, indéfini, par l'étude assidue et méthodique de la Nature... Voilà certes une grande et belle idée, relevée encore chez Bacon par un style nerveux, figuré, aphoristique... Comment y est-il arrivé ? Est-ce par une attention particulière donnée aux procédés et aux découvertes de la science de son temps ? Est-ce en concluant de ce qu'on a déjà fait à ce qui pourra et devra se faire ? Nullement : c'est par une sorte de divination, par une intuition du génie, ou par une confiance mal fondée dans un procédé de son invention, dont par le fait on n'a tiré aucun parti, qui n'a contribué en rien aux progrès scientifiques des temps modernes... L'*Organum* de Bacon est un verbe rénovateur et fécondant, mais ce n'est point un organe, un

1. JEAN-BAPTISTE BIOT, Article *Galilée*, dans la *Biographie universelle ancienne et moderne*, T. XVI, p. 529, col. 2. Paris, 1816.
2. CL. BERNARD, *Introduction...*, IIIe Partie, Ch. IV, § 4, p. 357-358.
3. CL. BERNARD, *Introduction...*, *Ibidem*, p. 357.

appareil instrumental qui comporte, plus que celui du Stagirite, une application efficace dans son universalité ; attendu qu'il n'y a pas d'organe universel, mais bien des organismes scientifiques appropriés à chaque fonction scientifique... Il [Bacon] fait sans cesse appel à l'observation, à l'analogie, à l'induction : mais il ne donne point la théorie philosophique de l'induction et de l'analogie; il ne saisit pas le principe rationnel à la faveur duquel l'esprit est conduit du fait à la loi et qui nous autorise à tirer de l'expérience plus qu'il n'y a, et même infiniment plus qu'il n'y a dans le fait même soumis à l'expérience... De là cette prolixe énumération d'*instances* ou de *formes* d'inductions, auxquelles il attache autant d'importance que les scolastiques en attribuaient aux formes du syllogisme, sans qu'elles en aient davantage [1]. »

Un écrivain, avantageusement connu pour ses travaux sur l'histoire des sciences, Paul Tannery, me paraît avoir judicieusement résumé l'opinion définitive des savants sur la valeur et la portée de l'œuvre baconienne : « Les ouvrages du lord-chancelier d'Angleterre eurent, de très bonne heure, un profond retentissement et exercèrent, à l'étranger comme dans son pays, une influence qui n'a pas été exagérée par ses admirateurs, mais dont le caractère a souvent été méconnu. Les lacunes de ce puissant esprit ne lui permettaient pas une action directement et immédiatement efficace... Bacon n'avait pas le génie de la découverte : ses essais d'application de sa méthode sont médiocres et ne la font nullement comprendre ; or une méthode ne peut être assimilée par un esprit scientifique que lorsqu'elle est illustrée par des exemples, comme Descartes l'a si bien compris. Bacon n'a donc été pour la science ni un pionnier, ni un guide immédiat, malgré les efforts sérieux qu'il a faits pour être l'un et l'autre. Il s'est plus justement qualifié de *buccinator* : c'est lui qui donne le bien-aller dans la poursuite de la vérité, et ses fanfares ont partout éveillé des échos. Mais, si l'effet est aussi grand, c'est surtout parce que celui qui chante la science sur un ton si magnifique, avec des aspirations si heureuses, n'est autre qu'un lord-chancelier, non pas un vulgaire suppôt d'université [2]... La méthode de Bacon offrait donc en fait beaucoup moins de nouveauté et d'originalité que son style puissant et son ardeur passionnée pour la science qui, aux yeux de la postérité, resteront ses véritables titres de gloire [3]. »

§ 2. — INFLUENCE DE BACON EN ALLEMAGNE

Il faut signaler tout d'abord deux éditions des *Œuvres* de Bacon

1. Antoine-Augustin Cournot, *Considérations sur la marche des Idées et des Evénements dans les Temps modernes*, T. I, L. III, pp. 301-302 ; 302-303 ; 303-304. Paris, 1872.

2. Paul Tannery, *Les Sciences en Europe, de* 1559 *à* 1648, dans *Histoire générale, du IVe siècle à nos jours* (Lavisse et Rambaud), T. V, p. 459-460, Paris, 1895.

3. P. Tannery, *Revue philosophique*, 1891, T. II, p. 107, au bas.

qui parurent, au cours du XVIIe siècle, l'une à Francfort [1], en 1665 ; l'autre à Leipzig [2], en 1694.

Dans la Préface qu'il a mise en tête de la *Philosophie réelle* de Campanella, TOBIAS ADAMI fait de Bacon et de son œuvre un bel éloge. Son témoignage est d'autant plus significatif qu'il est écrit, en 1623, du vivant même de Bacon. Parlant en son nom et au nom de Campanella, dont il s'est fait l'éditeur et a embrassé les doctrines, il s'exprime ainsi : « Si le très sagace Philosophe François Bacon de Verulam, Chancelier d'Angleterre, mène à terme l'*Instauratio Magna*, œuvre qui était à entreprendre, très digne de considération et de secours, il apparaîtra peut-être que nous tendons au même but, puisque, suivant des voies identiques, nous professons qu'il faut procéder à l'examen des choses par les sens et par l'expérience. Cependant, je n'en doute pas, grâce aux inductions plus soignées, sur lesquelles Bacon s'appuie, des recherches beaucoup plus nombreuses et plus importantes pourront être faites, comme aussi beaucoup de choses pourront être améliorées et mises en meilleure lumière [3]. »

JEAN-AMOS KOMENSKY (son nom latinisé est COMENIUS) [4], célèbre en son temps par ses livres pédagogiques, a pour Bacon un respect quasi religieux. Les ouvrages de Comenius sur l'éducation fourmillent de pensées et d'expressions qui reflètent une influence baconienne [5]. Ce fait montre la profondeur de cette influence beaucoup mieux que les passages où Comenius met Bacon directement en scène, car c'est la preuve que la lecture de ses écrits l'avait pénétré de façon si intime qu'il en reproduisait spontanément et le sens et le ton.

Citons quelques-uns de ces passages. Dans un livre publié à Oxford, en 1637, sous ce titre : *Préludes des Efforts Coméniens (Conatuum Comenianorum Præludia)*, l'auteur pose cette question : « N'est-ce rien que Verulam dans son admirable *Organum* ait découvert une

1. FRANCISCI BACONI.... *Opera omnia quæ extant, Philosophica, Moralia, Politica, Historica*, Francofurti ad Mœnum, Impensis JOANNIS BAPTISTÆ SCHÖNWETTERI... In-fol., Anno MDCLXV.

2. FRANCISCI BACONI.... *Opera omnia cum augmento quod Latinum reddidit* SIMON JOHANNES ARNOLDUS..., In-fol., Leipzig, 1694. — Cf. *Acta Eruditorum*, Leipzig, 1694, T. XIII, p. 400.

3. Quodsi ad finem deducatur sagacissimi Philosophi FRANCISCI BACONIS DE VERULAMIO, Angliae Cancellarii, Instauratio Magna, opus suscipiendum, et consideratione utique ut et auxilio dignissimum, apparebit fortassis ad metam nos tendere unam, cum iisdem certe vestigiis Rerum per sensum et experientiam indagandarum incedere profiteamur, quamvis non dubitem quin longe plura et majora per inductiones diligentiores, quibus ille insistit, investigari, multaque emendari et elucidari rectius possint (T. ADAMI, Préface [non paginée], p. 16, de *Realis Philosophiae Epilogisticae Partes Quatuor*..., par TH. CAMPANELLA, Francfort, 1623).

4. KOMENSKI, né à Niwnitz en Moravie (1592) et mort à Amsterdam (1671), appartenait à la secte dissidente des Frères Moraves et devint évêque de Lissa. Il avait étudié aux universités de Herborn et d'Heidelberg, et visité la Hollande, l'Angleterre et la Suède. Ces deux derniers pays l'appelèrent pour les aider à réformer leurs écoles.

5. FOWLER renvoie celui qui voudrait en faire l'expérience à l'opuscule *Pansophici Libri Delineatio*, qui se trouve dans J.-A. COMENII *Opera Didactica Omnia*, Part. I, pp. 403-454, Amsterdam, 1657. — Cet opuscule parut à part sous ce titre : *Pansophiæ Prodromus et Conatuum Pansophicorum Dilucidatio*, Leyde, 1644. Le *Prodromus* va de la page 1 à 100. Le reste est consacré à sa défense.

manière infaillible de scruter intimement les natures des choses ? *(Non est nihil quod Verulamius mirabili suo organo rerum naturas intime scrutandi modum infallibilem detexit* [1] *?)*

Dans la Préface d'un autre ouvrage, Comenius proclame que l'*Instauratio Magna* est « une œuvre qu'on doit considérer avec admiration ». Pour lui « il a coutume de l'envisager comme la très brillante Etoile du matin, à l'aurore du siècle nouveau [2] ». Plus loin, après avoir rapproché Campanella et le « grand Verulam », il s'écrie : « Les consulte qui voudra, et il pourra constater combien souvent les assertions Aristotéliciennes s'écartent du vrai. Qu'il suffise ici d'avoir signalé ces Hercules qui se sont appliqués avec succès à combattre les monstres et à nettoyer les écuries d'Augias, et de les avoir opposés à ceux que l'autorité de la Philosophie Aristotélicienne, dont l'enflure est creuse, tient asservis jusqu'à la déraison [3]. » Comenius regrette seulement que « l'illustre Verulam », qui a présenté « la vraie clef de la Nature », ne s'en soit pas servi lui-même « pour nous découvrir les secrets de la Nature », laissant ce soin à l'avenir [4].

On se souvient que Bacon a composé un petit Traité intitulé : *L'Artisan de sa fortune* et qu'il l'a inséré dans le *De Augmentis*. Stimulé par cet exemple, Comenius a repris le sujet, mais pour l'élargir [5]. Tandis qu'homme d'Etat, Bacon a envisagé la question du point de vue politique, Comenius, en théologien versé dans l'examen des cas divers qu'offre la vie, a étendu son horizon [6].

1. Cité par Fowler, *Bacon's...*, Introd., § 14, p. 109-110.

2. Sed cum paulo post in D. *Francisci Baconis... Instaurationem magnam* (opus suspiciendum, et quod ego non aliter quam lucidissimum exorientis novi Seculi Phosphorum intueri soleo), incidissem... (J.-A. Comenius, *Physicæ ad Lumen Divinum Reformatæ Synopsis Philodidacticorum et Theodidactorum Censuræ exposita*, Préface [non paginée], p. 6. Amsterdam, 1643).

3. Videat autem qui volet Campanellam et Verulamium (hos enim Hercules, qui debellandis monstris expurgandisque Augiæ stabulis feliciter admoverunt manus, commonstrasse, et illis, quos Aristotelicæ vane turgidæ Philosophiæ dementatos tenet authoritas, opposuisse sufficiat. (J.-A. Comenius, *Physicæ...*, Préface [non paginée], p. 22).

4. Verum enimvero angebat vicissim quod illustrem Verulamium clavem quidem Naturæ veram exhibere, Naturæ vero arcana non recludere, paucis solum exemplis quomodo recludenda essent monstrare ; reliqua ad continuatas per secula Observationes et Inductiones suspensa relinquere viderem (Comenius, *Ibidem)*.

5. Ubi ego non Verulamium expletum eo, qui mere Politicus mere Politicum Fortunæ Fabrum fingit ; mihi Theologo variis vitæ casibus exercitato longius prospectandum fuit !... (Comenius, *Faber Fortunæ sive Ars consulendi sibi ipsi. Itemque Regulæ Vitæ Sapientis*, Préface, datée du 3 janvier 1637, p. 5. Cf. p. 3. Amsterdam, 1657).

6. Ce serait le moment de citer quelques passages de Joachim Jungius, né à Lubeck (1587) et mort à Hambourg (1657), lequel acquit une grande célébrité comme mathématicien, philosophe et naturaliste. Après avoir enseigné en diverses Académies, il se fixa au Collège de Hambourg, dont il fut Recteur pendant 18 ans et où il professa la Logique, la Physique et la Métaphysique. Il a manifesté son opinion sur Bacon dans sa *Logica Hamburgensis* (Hambourg, 1638, 1681²) et dans un fascicule où il traita directement la question *(Quid de Verulamii Philosophia sentiendum* integro quoque fasciculo suam mentem aperuit. Cf. *Historia Vitæ et Mortis* Joachimi Jungii, *Mathematici Summi ceteraque Incomparabilis Philosophi*, par Martin Vogelius, Edit. augment., Strasbourg, 1658, p. 16, vers le bas). N'ayant pu nous procurer ces ouvrages, nous avons dû renoncer aux citations projetées. Sur Jungius, cf. G. E. Guhrauer, *J. Jungius und sein Zeitalter, nebst Göthe's Fragment über Jungius*, Stuttgart et Tubingue,

Il paraît qu'en 1647 Bacon et Descartes étaient encore très peu connus à Berlin, car voici ce que la princesse Elisabeth, la docte amie du philosophe français, lui écrivait à cette date : « J'ay rencontré depuis peu icy [Berlin] un seul homme qui en avoit veu quelque chose [des « escrits » de Descartes]. C'est un docteur en medecine, nommé WEIS, fort savant aussi. Il m'a dit que Bacon luy a premierement rendu suspecte la philosophie d'Aristote, et que vostre methode la luy a fait entierement rejetter [1]... »

Mais, par contre, vers le milieu du XVIIe siècle, les idées baconiennes avaient été introduites dans l'enseignement, en Hongrie, par JEAN BAYER, Recteur du Collège d'Eperjès. Le titre de l'ouvrage est emprunté à la Quatrième Partie de l'*Instauratio Magna* : *Le Fil du Labyrinthe* [2]. Dans la *Préface*, après avoir critiqué la Logique aristotélicienne, la Logique scolastique, la Logique lulliste, la Logique ramiste [3], l'auteur proclame sa dette à l'égard de Bacon. Le *De Augmentis* et le *Novum Organum*, ces deux « livres d'or », lui étant par hasard tombés sous la main, il reconnut vite leur supériorité, si on les compare à la Philosophie traditionnelle [4]. Il se mit donc à l'œuvre et composa sa « Lumière universelle des esprits, allumée pour connaître, examiner et communiquer toutes choses », en utilisant « les matériaux Verulamiens ». L'influence de Bacon est surtout visible dans l'exposé de la théorie de l'Induction : Bayer déclare que le fond en est tout baconien, mais qu'il lui a donné « une forme et une face nouvelle [5] ».

Dès 1666 LEIBNIZ avait pris contact avec Bacon, car il le cite dans l'*Art combinatoire* [6]. Deux ans plus tard, il qualifie Bacon de « génie divin [7] ». Le plan d'un livre projeté, qui semble un écho du *De Aug-*

1850. — WILHELM WINDELBAND, *Die Geschichte der neueren Philosophie in ihrem Zusammenhang mit der allgemeinen Kultur und den besonderen Wissenschaften*, T. I, C. VII, § 47, Heidelberg, 1904³, p. 440. A l'exemple de Platon, mais à la différence de Bacon, Jungius accorde aux Mathématiques un rôle important comme discipline préparant l'esprit aux études philosophiques.

1. *Elisabeth à Descartes*, Berlin, 21 février 1667. *Œuvres de Descartes*, T. IV, p. 619, ligne 20.

2. *Filum Labyrinthi vel Cynosura, seu Lux Mentium Universalis, cognoscendis, expendendis et communicandis universis rebus accensa, Anno quo Cynosura Mentis Palestræ Fragariæ ostendebatur*, Kaschau, 1663.

3. Cf. Præfatio Isagogica [non paginée] : Phænomenon VII, VIII, IX.

4. Cum enim delusos nos prorsus esse videremus per Logicam [alors en usage et critiquée ci-dessus], et Verulamiana hæcce [*De Augmentis* et *Novum Organum*] incidissent forte in manus, cepimus ea cum natura, sensibus, experientia, usibus ac necessitatibus humanis, necnon Scriptura Sacra conferre. Mox autem vidimus et scopum et metam hic poni longe excellentiorem quam in Philosophia vulgari, et media suppeditari prorsus, vel minimum digito velut indice monstrari accuratiora. (BAYERUS, *Filum Labyrinthi*, Præfatio : Phænomenon XI, § 2. Cf. § 1).

5. BAYERUS, *Filum...*, Præfatio : Phænomenon XI, § 6. Cf. § 7. — MORHOF juge ainsi l'œuvre de Bayer : Verum obscurat [Bayerus] potius Verulamii sensum omnemque philosophiam, quam ut lumen aliquod accendat, dans *Polyhistor...*, T. I, *Polyhistor Literarius*, L. II, C. VII, p. 400, Lubeck, 1688.

6. LEIBNIZ, *Dissertatio de Arte Combinatoria...*, Leipzig, 1666, *Œuvres*, T. IV, p. 64, vers le milieu.

7. Divini ingenii vir Franciscus Baconus de Verulamio recte dixit philosophiam obiter libatam a Deo abducere, penitus haustam reducere ad eundem (LEIBNIZ, *Confessio*

mentis, contient dans son titre des expressions baconiennes [1]. Racontant, sous le pseudonyme de Guillaume Pacidius, la marche de ses études, Leibniz écrit : « Il arriva heureusement, sur ces entrefaites, que les desseins du grand homme Francis Bacon, Chancelier d'Angleterre, sur l'accroissement des sciences, les pensées très suggestives de Cardano et de Campanella, et des échantillons de la Philosophie meilleure de Képler, de Galilée et de Descartes parvinrent jusqu'à lui. Il se crut alors, ainsi qu'il l'a souvent affirmé dans la suite à ses amis, comme transporté dans un autre monde [2]. » Dans sa *Dissertation préliminaire* à l'œuvre de Nizolius sur les *Vrais Principes et la vraie manière de philosopher contre les Pseudophilosophes*, il félicite « l'incomparable Verulam d'avoir rappelé la Philosophie des divagations aériennes ou même des espaces imaginaires sur notre terre et pour l'usage de la vie [3] ». C'était adresser à Bacon le compliment fait jadis à Socrate. Parmi les *Réflexions* de Leibniz, recueillies sous le titre de *Leibnitiana*, il en est une, où comparant les différences qui distinguent le « génie pénétrant » *(ingenium acutum)*, du « génie grand » *(ingenium magnum)*, il oppose Descartes et Hobbes, représentant le premier, à Bacon et à Campanella, représentant le second. Tout l'avantage de la comparaison reste à Bacon et à Campanella, qui « par la grandeur des pensées, des projets et des buts s'élèvent jusqu'aux nues et tentent des entreprises presque au-dessus de la puissance humaine », tandis que, auprès d'eux, Descartes et Hobbes « rampent à terre [4] ».

Dans une pièce complémentaire d'une Lettre au *Journal des Sçavans* (août 1697), Leibniz écrit : « Les fondateurs de la Philosophie moderne sont Bacon, Galilée, Kepler, Gassendi et Descartes. Le Chancelier Bacon fait de belles réflexions sur toute sorte de doctrines et s'attache principalement à faciliter les expériences [5]. » Il répète

Naturæ..., Part. I, *Œuvres*, T. IV, p. 105. — Cet opuscule parut anonyme en *Post-Scriptum* à la *Lettre* de Théophile Spizel : *De Atheismo eradicando ad Antonium Reiserum Augustanum... Epistola*, Augsbourg, 1669, pp. 125-135.

1. *Synopsis Libri cui titulus erit : Scientia nova generalis pro Instauratione et Augmentis Scientiarum ad publicam Felicitatem*, *Œuvres*, T. VII, pp. 64-65.

2. Interea feliciter accidit ut consilia magni viri Francisci Baconi, Angliæ Cancellarii, de augmentis scientiarum, et cogitata excitatissima Cardani et Campanellæ, et specimina melioris philosophiæ Kepleri et Galilei et Cartesii ad manus pervenirent. Tum ille, ut postea amicis sæpe prædicavit, velut in alium orbem delatus. *(In Specimen Pacidii Introductio historica*, *Œuvres*, Edit. Erdmann, Berlin, 1840, pp. 91-92).

3. De cætero tantum abest ut Philosophi res abstrusiores et nobiliores sentiant, quam homines cæteri, ut potius contra, antequam incomparabilis Verulamius aliique præclari viri philosophiam ex aëris divagationibus aut etiam spatio imaginario ad terram hanc nostram et usum vitæ revocarunt... Leibniz, *Dissertatio Præliminaris* à Marii Nizolii *De Veris Principiis et Vera Ratione Philosophandi contra Pseudophilosophos Libri IV*. *Œuvres*, T. IV, p. 143.

4. Etiam in scriptoribus has differentias agnosco. Quid Cartesio in physicis, Hobbio in moralibus acutius ? At si ille Bacono, hic Campanellæ comparetur, apparet illos humi repere ; hos magnitudine cogitationum, consiliorum, imo destinationum assurgere in nubes ac pene humanæ potentiæ imparia moliri. Illi ergo tradendis principiis, hi conclusionibus ad usum insignibus eliciendis meliores. *(Leibnitiana*, § LIII, *Œuvres*, Edit. Dutens, T. IV, p. 303, Genève, 1768).

5. Leibniz, *Œuvres*, T. IV, p. 343, § *Les fondateurs*.

ce dernier trait dans ses *Nouveaux Essais sur l'Entendement humain*, composés en 1704 : « Le lord Bacon a commencé à mettre l'art d'expérimenter en préceptes [1]... » Enfin, dans sa Polémique avec Clarke (1715-1716), il emprunte ici ou là un mot à Bacon, mais sans ajouter aucun qualificatif au nom du philosophe [2]. On remarquera, dans cette série de citations, que les éloges les plus chaleureux appartiennent à la jeunesse de Leibniz. L'âge refroidit l'enthousiasme, mais sans porter atteinte aux droits de la justice [3].

Le savant jurisconsulte SAMUEL PUFENDORF [4] est porté à croire que l'idée de composer son Traité sur le *Droit de la guerre et de la paix* a été suggérée à Grotius par la lecture du *De Augmentis*. Quoi qu'il en soit, « c'est surtout Bacon qui, dans notre siècle, a pour ainsi dire sonné de la trompette et levé l'étendard, afin que les recherches fussent poussées plus loin et d'une façon plus soigneuse qu'on ne l'avait fait jusque-là dans le bruit des écoles. De sorte que, si de nos jours la philosophie a une grâce et une floraison plus belles, c'est à cet homme qu'on le doit en grande partie [5]. »

L'érudit DANIEL-GEORGES MORHOF [6], dans son *Polyhistor*, sorte de recueil encyclopédique des connaissances de son temps, est prodigue d'éloges à l'égard de Bacon. Il a tout un long chapitre intitulé : « Comment l'Histoire Naturelle doit-elle être constituée d'après la pensée de Francis Bacon de Verulam et de ceux qui suivent ses traces ? [7] »

HERMANN CONRING [8], qui avait des lumières en tout genre, est

1. LEIBNIZ, *Nouveaux Essais...*, L. IV, C. XII, § 13.

2. « Je dis idole... ; comme le chancelier Bacon disait autrefois qu'il y a des *idola tribus, idola specus.* » *(Troisième Ecrit de Leibniz, en Réponse au deuxième de Clarke*, § II, à la fin.)

3. Cf. Correspondance de Leibniz avec Huygens, *infra*, p. 519.

4. S. PUFENDORF, né à Chemnitz (1632), en Saxe, et mort à Berlin (1694), professa le Droit dans les universités d'Heidelberg et de Lund ; il devint, en 1675, conseiller de l'Electeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume.

5. Quem [Grotius] tamen, ut de ejusmodi opere [*De Jure Belli ac Pacis*] concinnando cogitationem susciperet, monitum fuisse crediderim iis quæ a sapientissimo *Bacone*, Angliæ quondam Cancellario, super augmentis scientiarum tradita sunt. Hic enim vir præcipue nostro seculo velut classicum cecinisse et signum sustulisse videtur, ut in rebus philosophicis aliquid ulterius et exquisitius investigaretur, quam quo hactenus scholarum parietes resonuerant. Sic ut si quæ est pulcrius nostro tempore efflorescentis philosophiæ gratia, isti viro non minima ex parte debeatur. (SAMUELIS PUFENDORFI *Specimen Controversiarum circa Jus Naturale ipsi motarum*, C. I, § 5, p. 9-10, Upsal, 1678).

6. MORHOF, né à Wismar (1639), dans le Mecklembourg-Schwerin, et mort à Lubeck (1691), enseigna la Poésie à l'université de Rostock (1660) et à celle de Kiel (1665). A partir de 1673, il fut chargé de l'Histoire.

7. Quomodo Historia Naturalis sit instituenda e mente Francisci Baconis Verulamii et ejus sequentium vestigia.? (J.-F. MORHOF, *Polyhistor...*, T. II, *Polyhistor Philosophicus* : L. II, *Polyhistor Physicus*, Part. I, C. I, pp. 125-156, Lubeck, 1708. Ce second volume est un ouvrage posthume; il a été publié par JEAN MÖLLER, Recteur de l'Ecole de Flensborg, dans le Danemark, qui a fait une étude sur Morhof sous le titre de *Prolegomena*, p. 1-80.

8. HERMANN CONRING, né à Norden (1606), dans la Frise Orientale, et mort à Helmstedt (1681), connaissait la médecine, le droit, la théologie, la physique, la philosophie, l'histoire. Il enseigna d'abord, à l'université de Helmstedt, la philosophie naturelle ; puis la médecine. Il se montra favorable à la découverte d'Harvey sur la circulation

dans ses appréciations sur Bacon beaucoup plus exigeant que les écrivains allemands cités jusqu'ici. Les écrits du philosophe anglais ne méritent point à ses yeux une égale louange. Ce fut un homme d'un génie vaste ; mais il ne montre ni connaissance de la doctrine des Anciens, ni modération quand il s'efforce par ses nouveautés de régenter toute la Philosophie. Dans ses opuscules sur la Physique rien ne plaît à Conring sinon son zèle pour l'expérience qui est louable... A l'égard de tous les Anciens il s'est conduit en contempteur hautain. Le *De Augmentis* est un livre digne d'éloges pour avoir promu le bien public par le développement de l'instruction, pour avoir recommandé l'expérience si communément négligée, et pour quelques autres bons avis. En dehors de ces points, Bacon a coutume de jouer avec les mots, en forgeant de nouveaux ou détournant le sens des anciens, et de présenter, sous ce costume, de pures inepties comme des oracles de doctrine découverts par lui ; ce n'est pas à dire pourtant que son talent naturel soit sans valeur ni que le jugement lui manque. Ses « Discours fidèles » ont beaucoup de choses utiles... Entre tous les ouvrages de Verulam, c'est son *Histoire de Henri VII* qui lui agrée davantage, encore que là même l'amour de la nouveauté et l'ostentation dans le langage se fassent remarquer [1].

Les traits excessifs, qui déparent ce jugement, s'expliquent assez naturellement, lorsqu'on sait que Conring avait de l'Antiquité une connaissance approfondie et un respect quasi religieux, qui lui faisaient paraître l'érudition de Bacon bien superficielle et son mépris des Anciens presque sacrilège. De plus, admirateur éclairé de la philosophie d'Aristote, il soutenait sagement qu'on ne devait pas l'abandonner, mais la perfectionner à l'aide des progrès récents.

Jean-François Buddeus [2], professeur de Philosophie morale à Halle et de Théologie luthérienne à Iéna, rendit à Bacon un hommage évidemment immodéré : « Au début du XVIIe siècle, s'est levée une nouvelle lumière de la Philosophie, surtout dans la Science Natu-

du sang. Sa célébrité se répandit à l'étranger : Louis XIV le pensionna et Christine de Suède s'efforça de l'attirer à Stockholm. Ses innombrables ouvrages ont été réunis par Gabel en 7 volumes in-fol., Brunswick, 1730.

1. Baconis scripta non eandem merentur laudem. Homo ingenio fuit vasto, sed nec a veterum doctrina instructus, nec quidquam moderati agitans, dum principatum affectat per novitates in omni philosophia. In physicis ejus libellis nihil placet, præter empiricam industriam quam laudo... Supinus et superbus veterum omnium contemtor [sic]. Laudaveris illum librum [De Augmentis] ob studium promovendi boni eruditionis publici, ob commendatam experientiam rerum quæ vulgo negligi solet, ob pauca quædam non vane monita alia. Cætera solet ludere vocabulis, nova scilicet fingere aut vetera flectere in novum sensum, et sub illo schemate meras ineptias producere, tanquam noviter a sese observata et inventa doctrinæ oracula; ingenio tamen valuit, nec a judicio fuit destitutus. Sermones fideles ipsius plurimum habent bonæ frugis... Inter omnia autem Verulamii perplacet Henrici VII, Angliæ Regis, Historia, quamvis et ibi observaveris hominis καινοφιλίαν et vocabulariam ostentationem atque insolentiam (*Coringiana Epistolica sive Animadversiones variæ Eruditionis ex* B. Herm. Conringii, *Polyhistoris Celeberrimi, Epistolis miscellaneis nondum editis libatæ cura* Christophori Henrici Ritmeieri, D. et P. P. Editio nova priori longe auctior, Leipzig, 1719, pp. 19 et 76-77).

2. Buddeus (1667-1729), né à Anclam en Poméranie, mourut en voyage, se rendant à Gotha.

relle. Francis Bacon de Verulam a donné l'exemple, devançant tout le monde : il a été cause que tous, laissant là ces spéculations abstraites et oiseuses, sont descendus au particulier et ont contemplé avec plus de soin la nature des choses en instituant des expériences. Beaucoup ayant suivi sa direction, on ne peut dire combien a été grand le progrès accompli dans le sens d'une philosophie plus soigneuse [1]. »

JEAN-GEORGES WALCH, l'ami de Buddeus, a mêlé une forte dose de critique à son admiration pour Bacon : « Les préceptes qu'il a laissés ne répondent aucunement à la fin de la Logique ; ils sont présentés en désordre, et leur obscurité n'est pas médiocre. » Ces défauts néanmoins ne l'empêchent pas d'avoir en haute estime « cette sommité des lettres », d'autant que ses efforts pour promouvoir « la liberté de la pensée » lui semblent « mériter de magnifiques éloges [2]. »

ANDRÉ-ELIE BÜCHNER, Président de l'Académie Léopoldino-Caroline fondée pour étudier « les curiosités de la Nature », ne met, au contraire, aucune restriction à son panégyrique : pour lui, Bacon, voué à l'immortalité sur toute la surface de l'univers, a, dans des écrits très travaillés et marqués au coin de la sagesse, donné les plus utiles conseils pour l'amendement de l'Histoire Naturelle. Cette initiative a provoqué, non seulement parmi les Anglais, mais encore chez les nations étrangères, surtout parmi les Français et les Italiens, une telle émulation pour les sciences en général, et principalement pour l'étude des choses naturelles, que, depuis lors, les hommes ont exploré plus curieusement même ce qui se cache dans les entrailles les plus profondes de la nature. A cette ardeur suscitée par Bacon l'auteur attribue la fondation d'une grande partie des Académies et Sociétés qu'il vient d'énumérer [3].

1. Sæculo decimo septimo ineunte, nova lux philosophiæ, præsertim in scientia naturali, orta est. Exemplum omnibus præivit Franciscus Baco de Verulamio, qui, ut missis abstractis illis et otiosis speculationibus, ad particularia descenderent experimentaque instituendo naturam rerum accuratius contemplarentur, omnibus auctor fuit. Hujus ductum cum multi sequerentur, dici non potest quanta ad accuratiorem philosophiam facta sit accessio (J.-F. BUDDEUS, *Compendium Historiæ Philosophicæ Observationibus illustratum cum Præfatione* JO. GEORGII WALCHII, Halle-sur-Saale, 1731, C. VI, § XIII, pp. 409-410. Cf. pp. 410-412).

2. J. G. WALCH, né à Meiningen, le 17 juin 1693 et mort à Iéna le 13 janvier 1775, professa la Théologie luthérienne à l'université d'Iéna. — ... Præcepta ipsius [Bacon] neutiquam fini Logicæ respondent, turbatim sunt proposita nec mediocrem produnt obscuritatem... Ceterum tantum deest ut hoc summum litterarum decus existimatione honorifica minus colamus ; ut ipsius studia, quibus libertatem cogitandi in altius fastigium provehere adnisus est, magnificis laudibus digna esse censeamus (J. G. WALCHIUS, *Historia Logicæ*, L. II, C. I, Sect. III, § XIV, dans ses *Parerga Academica ex Historiarum atque Antiquitatum Monimentis collecta*, Leipzig, 1731, p. 641).

3. ... Postquam, ineunte circiter priori seculo, non inter Britannos solum, sed universi quoque orbis incolas, immortalitati commendatissimus, Franciscus Baco de Verulamio..., variis iisque ad sapientiæ normam elucubratissimis scriptis, utilissima emendandæ atque instaurandæ Historiæ Naturalis dedisset consilia et absolutissimis rationibus firmasset : non Angli modo haud incassum se moneri atque excitari passi sunt, sed exteræ quoque gentes, inprimis Galli Italique, sanioris consilii patientes, tanta contentione cum qualibuscunque scientiis generatim, tum præcipue rerum naturalium studio animum intenderunt, adeo, ut ex illo tempore visi sint homines nihil, vel remotissimis naturæ visceribus abstrusum, quod non, captis ex Baconis mente experimentis, curio-

Jacques Brucker [1], membre de la Société Royale des Sciences de Berlin, qui a laissé une « *Histoire Critique de la Philosophie* [2] », estimée encore aujourd'hui, a consacré à Bacon un chapitre où il se montre très sympathique au philosophe et trop indulgent pour le chancelier [3].

Après avoir résumé le *De Augmentis*, « ouvrage très remarquable », Brucker constate que cette analyse suffit à faire comprendre « avec quelle ampleur de génie et quelle acuité de jugement Verulam a parcouru le cercle entier des sciences [4] ». Le *Novum Organum* est « une œuvre d'un labeur considérable et d'une pénétration extraordinaire » ; elle « a ouvert les yeux aux philosophes qui, abandonnant enfin les faux sentiers, ont commencé de suivre la voie royale de la Philosophie [5] ». Les travaux de Bacon relatifs à l'Histoire naturelle lui semblent « dignes de passer à la postérité », parce qu'ils dénotent aussi les mêmes qualités exceptionnelles, « vaste étendue du génie et profondeur d'un jugement très pénétrant [6] ».

Il faut regretter cependant que cette profondeur même, la façon de composer, une terminologie insolite, l'abus des divisions, la difficulté du sujet, l'obstacle de la langue latine auquel l'auteur

sius rimarentur, relicturi. Atque hic ardor, hæc studia magnam quoque partem condiderunt Academiarum Societatumque litterariarum hactenus memoratarum [§ III-VI]. (*Academiæ Sacri Romani Imperii Leopoldino-Carolinæ Naturæ Curiosorum Historia conscripta ab ejusdem* Præside, Andrea-Elia Büchnero, Halle-sur-Saale, 1755, Sect. I, § VII, pp. 16-17).

1. Jean-Jacques Brucker, né (1696) et mort (1770) à Augsbourg, est surtout connu par son *Historia critica Philosophiæ a Mundi Incunabulis ad nostram usque ætatem deducta*, 4 tomes en 5 vol. in-4, Leipzig, 1742-1744 ; la 2e édition (1766-1767), à laquelle nous renvoyons, est augmentée d'un 6e volume sous le titre : Appendix : *Accessiones, Observationes, Emendationes, Illustrationes atque Supplementa.* — « L'histoire de la philosophie est une science moderne et Brucker en est le premier représentant sérieux. » (Charles Bénard, *Dictionnaire des Sciences philosophiques* (Ad. Franck), art. Brucker). Il mérite, à ce titre, une mention spéciale.

2. On pourrait citer beaucoup d'autres historiens allemands de la Philosophie postérieurs à Brucker, leur grand ancêtre, lesquels ont parlé de Bacon : vg. Jean Gottlieb Buhle, *Histoire de la Philosophie Moderne depuis la Renaissance des Lettres jusqu'à Kant*, Traduction A. J. L. Jourdan, Paris, 1816, T. II, Sect. II, Ch. v, pp. 811-825. — W. Th. Tennemann, *Manuel de l'Histoire de la Philosophie*, Traduct. V. Cousin, Paris, 1839², T. II, § 318, pp. 80-82. — P. J. Feuerbach, *Geschichte der Neuern Philosophie von Bacon von Verulam bis Benedict Spinoza*, Ansbach, 1833. Dans ses *Sämmtliche Werke*, T. IV, § I, pp. 23-78, Leipzig, 1847. — Henry Ritter, *Geschichte der Christlichen Philosophie* T. VI, L. IV, Ch. I, pp. 309-387, Hambourg, 1851. — Kuno Fischer, *Geschichte der neuern Philosophie*, T. X, *Francis Bacon and seine Schule*, Heidelberg, 1904³. Il est inutile d'allonger cette liste, car il est tout indiqué de recourir aux *Histoires de la Philosophie*, dont le cadre comprend l'époque de Bacon.

3. J. Brucker, *Historia...*, T. IV, Part. II, Leipzig, 1766, p. 94, § V. Il est manifeste qu'ici l'historien a été mal informé.

4. Constare ex brevi hac διατυπώσει operis præstantissimi potest quanta ingenii vastitate et judicii acumine omnem scientiarum circulum Verulamius complexus sit (Brucker, *Historia...*, *Ibidem*, § VI, p. 97).

5. ... Novum Organum, tanti laboris, industriæ et acuminis insoliti opus..., quo oculos philosophantibus Baconus aperuit, ut deviis tandem aliquando relictis in via regia philosophari inciperent. (Brucker, *Historia...*, *Ibidem*, § VII, p. 97 et 101).

6. Inde enata scripta maximi viri præstantissima, cedroque digna, quæ ingenii vastitatem et judicii acerrimi profunditatem in eo probant (Brucker, *Historia...*, *Ibidem*, § VIII, p. 101).

s'est heurté, rendent obscure et pénible la lecture de ses livres..., pourtant vrais livres d'or. Mais, si le lecteur qui les aborde est un esprit soigneux, attentif, déjà initié aux mystères philosophiques, habitué à la réflexion et assez patient pour relire, il y trouvera des trésors innombrables de vérité [1].

KANT n'a écrit sur l'auteur du *Novum Organum* que quelques lignes, mais elles sont très significatives : « Le premier et le plus grand investigateur de la nature, dans les temps modernes, fut Bacon de Verulam. Dans ses recherches il suivit la voie de l'expérience et attira l'attention sur l'importance et la nécessité des observations et des expérimentations pour découvrir la vérité [2]. »

Deux autres Allemands célèbres n'ont pas été influencés par le jugement de Kant. « A en croire GŒTHE..., Bacon « non seulement ne produisit aucune action utile sur son siècle, mais encore exerça une influence plutôt préjudiciable qu'utile ». De son côté, HUMBOLDT, qui ne peut oublier que Bacon a traité Copernic de charlatan et qu'il n'a vu dans l'algèbre qu'une arithmétique pythagoricienne et mystérieuse, qu'une aberration de la théorie, Humboldt n'hésite point à affirmer « qu'en mathématiques, en astronomie, en physique, Bacon fut inférieur à son siècle [3] ».

Dans sa *Théorie de l'Induction* [4], ERNEST-FRÉDÉRIC APELT constate que jusqu'ici la Philosophie allemande a laissé dans l'ombre la méthode inductive, tandis qu'ailleurs elle est regardée comme l'instrument efficace des progrès de la science de la nature. Retraçant l'histoire de la méthode expérimentale, il indique ce qu'elle a été chez Platon et Aristote, chez Galilée et Képler, « et alors, rencontrant Bacon, il ne peut se résoudre à le proclamer un inventeur, mais il

1. Dolendumque et ipsam viri maximi ingenii profunditatem, moremque meditandi, et quandam terminologiæ novæ et insolitæ atque partiendi affectationem, et argumenti difficultatem, aliquam præterea sermonis Latini repugnantiam, quæ auctori obstitit..., obscuram et molestam facere lectionem libellorum cetera aureorum. Quibus si lector obtingat accuratus, attentus, et philosophicorum mysteriorum non ignarus, meditationi autem adsuetus et relegendi laboris patiens, innumeros veritatis thesauros exhibent, et horreum aliquod rerum præstantissimarum atque observationum pulcherrimarum subministrant. (BRUCKER, *Historia...*, *Ibidem*, § IX, p. 102).

2. Der erste und grösste Naturforscher der neuern Zeit war Bako von Verulamio. Er betrat bei seinen Untersuchungen den Weg der Erfahrung, und machte auf die Wichtigkeit un Unentbehrlichkeit der Beobachtungen und Versuche zu Entdeckung der Wahrheit aufmerksam (IMMANUEL KANT'S *Logik*, Introduction, § IV, Reutlingen, 1801, pp. 37-38).

3. NOURRISSON, *Philosophies de la Nature*, p. 1-2. Il ne donne aucune référence. Voici le passage de Gœthe : Aus dieser Betrachtung getrauen wir uns das Rätsel aufzulösen, dass Baco so viel von sich reden machen konnte, ohne zu wirken, ja dass seine Wirkung mehr schädlich als nützlich gewesen. Denn da seine Methode, insofern man ihm eine zuschreiben kann, höchst peinlich ist, so entstand weder um ihn noch um seinen Nachlass eine Schule. (GŒTHE, *Zur Farbenlehere*, II Band : erster histor. Teil, vierte Abteilung : *Baco von Verulam*, GŒTHE'S *Werke*, T. XXXVI, p. 166, § *Aus dieser*, dans la Collection de *Deutsche National-Litteratur...*, par JOS. KÜRSCHNER, T. CXVII, Stuttgart [s. d.]. — Nous n'avons pas retrouvé le texte de HUMBOLDT. Nous avons seulement vu dans le *Kosmos* un passage où il dit que Bacon a nié « la justesse du système copernicien d'une façon qui n'accuse point un esprit mathématique. » (*Kosmos*, Band II, Abt. B., Kap. VII, p. 379, Stuttgart, 1847).

4. ERNEST-FRÉDÉRIC APELT, *Die Theorie der Induction*, Leipzig, 1854.

le loue d'avoir conçu et répandu une juste idée du prix, de la grandeur et de l'avenir des sciences physiques [1] ».

Quelques années plus tard, de vigoureuses attaques éclatèrent. C'est d'abord une courte, mais substantielle monographie de A. Lasson [2]. Cet écrivain qualifie Bacon de spirituel dilettante, qui tient de Cicéron et de Voltaire, et lui applique très sérieusement la boutade du célèbre Harvey : Bacon a écrit sur la Philosophie comme un Lord Chancelier [3]. Au témoignage d'un juge compétent et désintéressé, l'étude de Lasson, d'un ton relativement modéré, est ce que l'on a composé de plus fort contre la Philosophie de Bacon [4].

Le célèbre chimiste Justus von Liebig vint peu de temps après à la rescousse. Son ouvrage [5] parut en allemand et en anglais. Il eut aussi l'honneur d'être traduit en français [6]. Plusieurs reproches formulés au nom de la science sont fondés. Nous avons déjà cité [7] assez de passages du livre de Liebig pour n'avoir pas à y revenir. Mais il faut protester ici contre des outrances regrettables et l'âpreté du langage, qui est indigne du calme de la science et tourne fréquemment à l'invective et à l'outrage.

Les accusations de Liebig trouvèrent des contradicteurs, même en Allemagne : Henri Böhmer y répondit dans un livre [8], et Christophe Sigwart, professeur à l'université de Tubingue, dans des articles [9] du *Preussische Jahrbücher*.

Un professeur de l'université de Marbourg, Frédéric-Albert Lange, reconnaît que « Liebig a sans doute dépassé les bornes [10] » dans son jugement sur la Méthode de Bacon. Mais, en revanche, il accepte pleinement sa manière de voir sur l'ignorance scientifique de l'auteur du *Novum Organum* : « Sous ce rapport, dit-il, le jugement écrasant de Liebig ne pouvait être atténué par aucune réplique : les faits sont trop probants. Le dilettantisme le plus frivole dans ses

1. Ch. de Rémusat, *Bacon...*, L. IV, Ch. iv, p. 442.

2. Adolf Lasson, *Ueber Baco's von Verulam wissenschaftliche Principien*, Berlin, 1860.

3. Bacon ist ein geistreicher Dilettant, er hat etwas von Ciceron und von Voltaire. Der berühmte Harvey hat mit Recht von ihm gesagt : er schreibe über Philosophie, wie ein Lord-kanzler (A. Lasson, *Ueber Baco's...*).

4. Fowler, *Bacon's...*, Intr. § 17, p. 154, vers le haut.

5. *Justus von Liebig, Ueber Francis Bacon von Verulam und die Methode der Naturforschung*, Munich, 1863. — Liebig, né (1803) à Darmstadt et mort à Munich (1873), enseigna successivement à Giessen, à Heidelberg et surtout à Munich.

6. Pierre de Tchihatchef, *Lord Bacon par Justus de Liebig*, Paris, 1866 ; 1877².

7. Cf. *supra*, p. 374 ; 375, note 6 ; 379.

8. H. Böhmer, *Ueber Franzis Bacon von Verulam und die Verbindung der Philosophie mit der Naturwissenschaft. Ein Wort der Kritik an Herrn Justus von Liebig*, Erlangen, 1864.

9. Pour les références de cette polémique, cf. Fowler, *Bacon's...*, Introd. § 17, p. 154, § *Liebig's work*. — Tchihatchef a reproduit dans sa traduction les « Réponses de M. Justus de Liebig aux observations dont son ouvrage sur Bacon a été l'objet ». Cf. pp. 133-261, Paris, 1866. — Cf. Kuno Fischer, *Francis Bacon...*, L. II, Ch. xxvii : *Liebig gegen Bacon*, p. 332-345.

10. F.-A. Lange, *Histoire du Matérialisme*. Traduct. B. Pommerol, Paris, 1910, T. I, Notes de la 2e Partie, note 60, p. 474-475. — L'ouvrage allemand parut, en 1866, à Iserlohn, sous ce tire : *Geschichte des Materialismus und Kritik seiner Bedeutung in der Gegenwart.*

propres essais relatifs à la science de la nature, la science ravalée à une hypocrite adulation de cour, l'ignorance ou la méconnaissance des grands résultats scientifiques obtenus par les Copernic, les Képler, les Galilée, qui n'avaient pas attendu l'*Instauratio Magna*, une polémique acrimonieuse, une injuste dépréciation des véritables savants qui l'entouraient, tels que Gilbert et Harvey, voilà bien des faits de nature à montrer le caractère scientifique de Bacon sous un jour aussi défavorable que son caractère politique et personnel [1]... »

§ 3. — INFLUENCE DE BACON EN HOLLANDE

Ici encore commençons par indiquer les éditions des œuvres baconiennes parues en Hollande. Le *Novum Organum* fut édité à Leyde en 1645 et 1650 ; à Amsterdam, en 1660. On se rappelle que, dans son testament, Bacon avait confié une grande partie de ses papiers à William Boswell [2]. Celui-ci, envoyé à la Haye comme résident du roi d'Angleterre près des Etats Généraux des Provinces-Unies, autorisa ISAAC GRUTER [3] à publier les écrits philosophiques en latin laissés par Bacon. Le Recueil, comprenant 19 pièces inédites, vit le jour en 1653 à Amsterdam [4]. JACQUES GRUTER, frère d'Isaac, traduisit en latin *Sylva Sylvarum or a Natural History* et *New Atlantis* [5]. Isaac Gruter contribua avec J.-B. SCHÖNWETTER à l'édition latine des *Œuvres* de Bacon imprimée en 1665 à Francfort-sur-le-Mein. En 1695, H. WESTEIN, libraire à Amsterdam, y réimprima l'édition des *Œuvres* de Bacon publiée, l'année précédente, à Leipzig, par SIMON-JEAN ARNOLD, « inspecteur de l'église de Sonnenberg [6] ».

Un cartésien ardent, professeur à l'université de Leyde, ADRIEN HEEREBOORD, associa Bacon et Descartes dans une commune louange, dont la plus belle part est cependant réservée au philosophe français. Après avoir interrompu, « pour une cause très juste », ses cours à l'université, Heereboord, malgré l'opposition que ses idées rencontraient chez plusieurs de ses collègues, ou plutôt sans doute à cause

1. F. AL. LANGE, *Histoire...*, *Ibidem*, p. 474.

2. Bacon écrit ce nom BOSVILE.

3. ISAAC GRUTER enseigna les Belles-Lettres à Nimègue et devint, vers 1657, Recteur de l'Ecole d'Erasme à Rotterdam. Cf. PAQUOT, *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des dix-sept Provinces des Pays-Bas...*, T. XVI, pp. 50-51, Louvain, 1769. — Dans une Lettre à Rawley, de 1652, il présentait les ouvrages de Bacon comme « diu faventissimis eruditi mundi præconiis et applausu contestatissimo excepta » (Publ. par TENISON, dans *Baconiana*, p. 224).

4. *Francisci Baconi de Verulamio Scripta in Naturali et Universali Philosophia*. A partir de la 7e pièce, le reste des opuscules est réuni sous ce titre : *Assauts Philosophiques* : Quicquid sequitur ab eo loco, cujus inscriptio est in ipso contextu *Indicia vera de Interpretatione Naturæ* usque ad finem, donavi eo nomine *Impetus Philosophici*, quod ex familiaribus [BOSWELL] Viri Magni colloquiis notassem, cum de istis chartis mecum ageret. Préface, *Lectori S. Isaacus Gruter)*. Cf. SPEDDING, III, 6, au milieu.

5. *Sylva Sylvarum sive Historia Naturalis et Nova Atlantis*, Amsterdam, 1661. Jacques Gruter ajoute à son nom : *Medicinæ Candidatus*.

6. *Francisci Baconi... Opuscula historico-politica, Anglice olim conscripta et nuper Latinitate donata a* SIMONE JOHANNE ARNOLDO, *Ecclesiæ Sonnenburgensis Inspectore*, Amsterdam, 1695.

d'elle, jugea à propos de prononcer un Discours sur *la Liberté de philosopher*, le jour (17 janvier 1647) où il reprit la suite de ses leçons. Il y exhortait son auditoire « à secouer fortement le joug ignoble de la servitude », dont le poids pèse trop sur beaucoup d'esprits, parce que « c'est le grand obstacle » au progrès philosophique. Pour y parvenir « il faut renoncer à toutes les idoles de notre esprit, déraciner les opinions préconçues, arracher tous les préjugés et apporter dans l'étude de la Philosophie l'âme d'un enfant, où rien n'est peint, sculpté ou écrit actuellement, mais où l'on peut tout sculpter, peindre ou écrire. C'est le chemin suivi et foulé par Aristote et, toujours et partout, par les génies remarquables de tous les siècles, à notre époque par l'illustre Verulam dans son livre d'or, l'*Instauratio Magna* et dans le *De Augmentis*, et aujourd'hui encore par le génie incomparable, le promoteur unique qui a dégagé la vérité des ténèbres et de la servitude, R. Descartes [1] ».

Après avoir séjourné quelque temps près de Spinoza dans sa retraite de Rheinburg, Henri Oldenburg, qui fut le premier secrétaire de la Société Royale de Londres, s'empressa, dès son retour en Angleterre, d'écrire à son hôte, lui posant, entre autres, cette question : « Quels sont les défauts que vous remarquez dans la Philosophie de Descartes et de Bacon, et comment pensez-vous qu'on puisse les faire disparaître et y substituer quelque chose de plus solide [2] ? »

Spinoza, qui ne goûtait ni Bacon ni Descartes, répondit sans ambages : « La première et la plus grande erreur que je reproche à ces philosophes, c'est de s'être si fort éloignés de la connaissance de la Cause première et de l'origine de toutes choses ; la seconde, d'avoir ignoré la vraie nature de l'âme humaine ; la troisième, de n'avoir jamais saisi la vraie cause de l'erreur [3]. » Sur ce dernier point il continue ainsi : « Je ne dirai qu'un mot de Bacon, qui parle de ce sujet d'une façon très confuse ; il ne prouve presque rien, mais se contente de raconter ses opinions [4]. »

1. Cum post aliquam, ex justissima causa, lectionum publicarum intermissionem, ad eas reverterer die 17 januarii 1647, sermonem *de Libertate Philosophandi* iis præmittendum judicavi, quo magnam in addiscenda Philosophia remoram et ingens obstaculum remotum volui, ignobile illud servitutis jugum, multorum cervicibus nimis injectum, sed fortiter excutiendum. Docui renunciandum esse omnibus mentium nostrarum idolis, eradicandas esse opiniones præconceptas, tollenda omnia præjudicia et animum ad Philosophiam esse adferendum, qualis est infantis in quo nihil pictum est, aut fictum, aut scriptum actu, sed quidvis fingi, pingi, scribi in eo potest. Hanc fuisse viam tritam ac calcatam Aristoteli et præclaris semper omnium seculorum ubivis gentium ingeniis, ac nostro ævo Illustri D. *Verulamio* in aureo opere *Instaurationis Magnæ et de Augmentis scientiarum*, atque etiamnum teri et calcari ingenio incomparabili, veritatis ex caligine et servitute emergentis promotori unico D. *Renato Cartesio*... (A. Heereboord, *Ad Nobilissimos, Amplissimos, Spectatissimos Dominos Academiæ Lugduno-Batavæ Curatores Epistola*, 12 février 1648, Lettre reproduite dans ses *Meletemata Philosophica*, Editio ultima et prioribus multo emendatior, Nimègue, 1665, 2e Partie, p. 13, col. 1-2.)

2. ... Quos in Cartesii et Baconis Philosophia defectus observes, quaque ratione eos e medio tolli ac solidiora substitui judices (*H.Oldenburg à B. de Spinoza*, 26 août 1661, dans *B. de Spinoza Opera quotquot reperta sunt*, Edit. Van Vloten et Land, La Haye, 1895², T. II, p. 196).

3-4. Primus [error] itaque et maximus est, quod tam longe a cognitione Primæ

CHRISTIAN HUYGENS, tout ensemble mathématicien, physicien et astronome, a parlé de Bacon en termes pondérés, sans enthousiasme comme sans dénigrement. Consulté par Colbert [1] sur la nature des travaux à confier à l'Académie des Sciences que ce grand ministre se proposait de fonder, Huygens répondit : « La principale occupation de cette Assemblée et la plus utile doibt estre, à mon avis, de travailler à l'histoire naturelle à peu pres suivant le dessein de Verulamius [2]. »

Quelques années plus tard, il écrivait dans le même sens à Leibniz : « ... Il faudroit raisonner sur les expériences, et en amasser de nouvelles à peu pres suivant le projet de Verulamius [3]. » Leibniz approuve, tout en signalant un desideratum chez Bacon : « Je suis de vôtre sentiment, qu'il faudroit suivre les projets de Verulamius sur la Physique en y joignant pourtant un certain art de deviner, car autrement on n'avancera gueres [4]. » A quoi Huygens répond : « Il me semble que Verulamius n'a pas omis cet art de deviner dans la Physique sur des experiences données en considerant l'exemple qu'il donne au sujet de la chaleur dans les corps des metaux et autres, où il a assez bien réussi, si ce n'est qu'il n'a pas pensé au mouvement rapide de la matiere tres subtile, qui doit entretenir quelque temps le bransle des particules des corps [5]. » Leibniz réplique : « Il est vray que le Chancelier Bacon scavoit quelque chose de l'art de faire les experiences et de s'en servir ; mais ce que vous dites de feu Mr Boyle, est encor veritable a son egard, qu'il n'estoit pas capable d'une assez grande application pour pousser les consequences autant qu'il faut [6]. »

Dans ses *Remarques sur la Vie de Descartes*, Huygens a exprimé d'une façon plus complète ce qu'il pensait de Bacon : « Les modernes, comme Telesius, Campanella, Gilbert, retenoient de mesme que les Aristotéliciens plusieurs qualités occultes et n'avoient pas assez d'invention et de mathématiques pour faire un systeme entier ; Gassendi non plus, quoyqu'il ait reconnu et découvert les inepties des Aristotéliciens. Vérulamius a vu de mesme l'insuffisance de cette philosophie péripatéticienne, et de plus a enseigné de très bonnes méthodes pour en bâtir une meilleure à faire des expériences et à s'en bien servir. Il en a donné des exemples assez rares pour ce qui regarde la chaleur dans les corps, qu'il conclut n'estre qu'un mouve-

Causæ et originis omnium rerum aberrarint [Cartesius et Baco]. Secundus, quod veram naturam humanæ Mentis non cognoverint. Tertius, quod veram causam Erroris nunquam assecuti sint... De Bacone parum dicam, qui de hac re admodum confuse loquitur, et fere nihil probat, sed tantum narrat... (*Spinoza à Oldenburg*, sans date, *Opere cit.*, T. II, p. 198).

1. Huygens, déjà connu par le perfectionnement de la lunette astronomique, la découverte d'un satellite de Saturne, l'explication de l'anneau de Saturne, fut appelé à Paris, en 1666, par Colbert, dont il fut l'un des conseillers dans l'administration des sciences.

2. *Huygens à Colbert*, 1666, dans *Œuvres complètes* publiées par la Société Hollandaise des Sciences, T. VI, p. 95, La Haye, 1895.

3. *Huygens à Leibniz*, 16 novembre 1691, *Op cit.*, T. X, p. 191.

4. *Leibniz à Huygens*, 8 janvier 1692. *Op cit.*, T. X, p. 228.

5. *Huygens à Leibniz*, 4 février 1692, *Op. cit.*, T. X, p. 239.

6. *Leibniz à Huygens*, 19 février 1692, *Op. cit.*, T. X, p. 263.

ment des particules qui les composent. Mais, au reste, il n'entendoit point les mathématiques et manquoit de pénétration pour les choses de physique, n'ayant pas pu concevoir seulement la possibilité du mouvement de la terre, dont il se moque comme d'une chose absurde [1]. »

Le jour où il « déposa » le rectorat de l'université de Leyde, HERMANN BOERHAAVE [2], médecin fameux comme théoricien et praticien, prononça un « Discours académique sur la Certitude à acquérir en Physique ». Il y mêla des paroles très louangeuses pour Bacon : « Pour explorer tout ce qui se rapporte à la science humaine, cet homme est d'emblée le premier en mérite, et l'on se demande si c'est par ses conseils, ses exemples, ses travaux ou ses libéralités qu'il a contribué davantage à la restauration de la Physique déformée. Soit dit sans jalousie : tout ce que l'histoire naturelle a gagné depuis le début du XVIIe siècle, nous le devons aux avertissements, préceptes et expériences de cet homme dont l'univers reconnaissant honorera toujours le souvenir ineffaçable [3]. »

§ 4. — INFLUENCE DE BACON EN ITALIE

Rawley, dans sa Biographie de Bacon, fait remarquer que, durant sa vie, « il a été plus célébré à l'étranger que dans son pays [4] ». Entre autres preuves il cite une lettre, écrite d'Italie au baron Cavendish, plus tard comte de Devonshire, où le correspondant, dont le nom n'est pas donné, s'exprime ainsi : « De jour en jour ce Seigneur est connu davantage chez nous et ses ouvrages font de plus en plus nos délices. Ceux dont la sagesse voit plus loin que le vulgaire dans les choses humaines, le placent parmi les génies les plus

1. *Remarques de Huygens sur la Vie de Descartes par Baillet*, publiées par V. COUSIN, dans *Fragments Philosophiques* : *Philosophie moderne*, T. I, pp. 117-118, Paris, 1866[5].

2. HERMANN BOERHAAVE, né à Voorhout (1668) et mort à Leyde (1738), enseigna la médecine, la botanique et la chimie à l'université de Leyde, de sorte qu'on a pu dire qu'il formait à lui seul « toute une faculté ». Avant de s'adonner aux études médicales, il s'était fait recevoir docteur en Philosophie. L'un de ses principaux ouvrages porte un titre qui rappelle le sous-titre du *Novum Organum* (Aphorismi *de vera Interpretatione Naturæ)* : Aphorismi *de cognoscendis et curandis morbis in usum doctrinæ medicæ*, Leyde, 1709.

3. Atque hujus quidem Physices fortunas laudare licet ex quo magnum *Verulamium* summo suo bono accepit ! Virum certe ad omnia, quæ scientia humana comprehendi possunt, indaganda facile principem, et de quo dubites utrum consilio, an exemplo, labore vel liberalitate major fuerit in instauranda deformata Physica. Absque invidia dixero, quidquid incrementi cepit naturalis historia ab ineunte decimo sexto [sic pour septimo] seculo in hanc usque horam, omne id acceptum debemus monitis, præceptis et experimentis Illius Viri, cujus indelebilem memoriam grata colet orbis perpetuitas. (HERMANNI BOERHAAVE, *Sermo Academicus De Comparando Certo in Physicis, quem habuit in Academia Lugduno-Batava, quum octavo Februarii, Anno MDCCXV, Rectoratum Academiæ deponeret*, (Leyde, 1715, pp. 48-49).

4. Nomen ejus [Bacon] magis foris et apud exteros quam domi, inter populares suos, celebratum est et inclaruit (RAWLEY, *Nobilissimi Auctoris Vita*, B. I, LXXXIV, § 22 — Sp. I, 15, § *His fame*).

capables et les plus élevés de cette époque ; et c'est bien la vérité [1]. »

Pour sa part, TOBIE MATHEW contribua à la célébrité de Bacon en Italie, car il traduisit les *Essais* et *la Sagesse des Anciens* en italien, et dans la Dédicace au Grand Duc de Toscane, Côme de Médicis, il fait de son ami un magnifique éloge [2].

GALILÉE avait eu connaissance de l'opuscule de Bacon sur *le Flux et le Reflux de la Mer* [3]. L'illustre savant, qui n'avait pas dédaigné de le réfuter, renonça à publier sa réfutation, quand il reconnut qu'elle reposait sur cette fausse supposition qu'il n'y a qu'une pleine marée en vingt-quatre heures dans l'Océan. C'est T. Mathew qui transmit cette nouvelle à son ami [4]. Le fait a pour nous une signification intéressante. L'opuscule de Bacon n'était pas encore imprimé. Galilée cependant en eut communication. Nouvelle preuve que l'influence de Bacon pénétra, de son vivant même, au delà des monts, portée au loin, sans l'aide de l'imprimerie, sur les ailes de la renommée.

Deux religieux italiens, le Père BARANZANI, professeur de Philosophie à Annecy, et le Père FULGENZIO, théologien de la république de Venise, avaient écrit à Bacon pour le consulter. Leurs lettres malheureusement sont perdues. Mais les réponses de Bacon nous ont été conservées. Nous avons déjà parlé de cet échange d'idées [5]. Qu'il suffise d'enregistrer ici ce nouvel indice de l'influence rayonnante de Bacon.

Le philosophe anglais estimait grandement l'Académie romaine des Lincei. Il a brigué l'honneur d'en devenir membre, ou du moins on le brigua pour lui. Mais sa candidature n'eut point le succès espéré. *Le Journal Arcadien des Sciences, Lettres et Arts* publie en effet un document historique qui met le fait hors de doute : c'est une liste alphabétique « de 38 sujets proposés aux suffrages de la docte Académie, mais non admis par elle [6] ». Or le nom de Bacon y figure au second rang. J'ignore la cause de cet échec. Peut-être la candidature de Bacon, posée par lui ou par un tiers ami, le fut-elle à une date

1. Dominus iste [Bacon] in dies in majus innotescit, et opera ejus magis magisque apud nos in deliciis habentur ; atque ii, qui in rebus humanis ultra vulgare sapiunt, eum inter ingenia seculi hujus capacissima et celsissima reputant ; et sic revera est. (RAWLEY, *Opere cit., Ibidem).*

2. T. MATTHEW, *Saggi Morali del Signore Francesco Bacono, Cavagliero Inglese, Gran Cancelliero d'Inghilterra. Con un' altro suo Trattato* Della Sapienza degli Antichi *Tradotti in Italiano,* Dedicace [non paginée], p. 5. In Londra, Appresso di Giovanni Billio, 1618. — Ces éloges sont rapportés au Chapitre IX, § I. Cf. *infra,* p. 528.

3. Cf. *supra,* Ch. III, 5e Partie, p. 308.

4. Mr Richard White... tells me that Galileo had answered your discourse concerning the flux and reflux of the sea, and was sending it unto me; but that Mr White hindered him, because his answer was grounded upon a false supposition, namely, that there was in the ocean a full sea but once in twenty-four hours. *(T. Matthew à Bacon,* Bruxelles, 4 avril 1619, Sp. L. VII, 36).

5. Cf. *supra,* Ch. I ; pour BARANZANI, p. 255 et note 4 ; pour FULGENZIO, p. 262 et note 4 ; 263-264.

6. Notizie de XXXVIII soggetti proposti ma non ammessi fra gli Academici : 2. Bacone Francesco da Verulamio, dans *Giornale Arcadico di Scienze, Lettere ed Arti,* 1823, T. XIX, p. 123. Parmi ceux qui ne furent pas agréés on lit, par exemple, les noms suivants : le Prince de Bisignano, Monsignor Pietro Dini, Luca Olstenio, Sforza Pallavicino, Pietro della Valle, etc.

prématurée, alors que l'auteur du *Novum Organum* n'avait pas encore publié ses grands ouvrages. Dans la liste mentionnée il figure sous le titre de Lord Verulam. Or ce titre lui fut conféré en 1618, tandis que le *Novum Organum* parut en 1620, et le *De Augmentis*, en 1623.

Dans deux lettres à M. de Saint-Saulveur du Puy, Peiresc nous a transmis un renseignement précieux qui atteste l'intérêt suscité par les ouvrages de Bacon dans les cercles cultivés de Rome, quelques années après sa mort. « Je vous diray, écrit-il dans la première, que le cavalier del Pozzo me demande un assortiment des œuvres du Milor de Verulan (*sic*) Baccon, dont il me demande deux pièces imprimées à Paris et en veult deux exemplaires de chascune [1]. » Dans la seconde, il révèle le nom du vrai destinataire : « Vous remerciant trez humblement du souvenir que vous avez... des œuvres du Baccon, que je vous recommande plus estroictement que devant, attendu que j'ay descouvert que c'est pour le Cardinal Barberin mesme, ce qu'on m'avoit caché jusqu'ici [2]. »

Jean-Baptiste Vico est un admirateur de Bacon et, à quelque degré, son tributaire. Il puisa, dans le *De Sapientia Veterum*, l'idée de scruter la mythologie pour y découvrir les vérités qu'elle tient cachées sous des symboles. Le fameux *Discours* [3] qu'il prononça, en 1708, à l'Université de Naples, sur « le Plan d'études approprié à son temps », est manifestement inspiré du *De Augmentis* [4]. Dans son chef-d'œuvre, *Les Principes de la Science Nouvelle*, après avoir gratuitement affirmé la complète stérilité des philosophies aristotélicienne et stoïcienne [5], il poursuit en ces termes : « Le Verulam, grand philosophe et grand politique, a donc grandement raison de proposer, de recommander et d'expliquer l'*Induction* dans son *Organum*. Les Anglais l'ont toujours suivi avec grand profit pour la Philosophie expérimentale [6]. »

De cette longue revue il ressort, à travers les vicissitudes par lesquelles a passé sa mémoire, qu'à tout prendre Bacon n'a pas eu à se plaindre de la manière dont la postérité a reçu « le legs », qu'il lui avait fait, car « Il n'y a guère, dans l'histoire de la philosophie, de nom qui ait fait plus de bruit que celui de François Bacon. Pour l'auteur de l'*Instauratio Magna*, la gloire est venue vite et a duré. Si

1-2. *Peiresc à Mr de Saint-Saulveur*, 19 décembre 1634, dans *Lettres aux Frères Dupuy*, T. III, p. 242, Paris, 1892 — et 13 avril, 1635, *Ibidem*, p. 290.

3. *De nostri Temporis Studiorum Ratione Oratio ad Litterarum studiosam Juventutem in Regia Neapolitana Academia habita XV Kal. Nov. MDCCVIII et deinde aucta*, dans ses *Opere*, Edit. G. Ferrari, T. II, pp. 1-44, Milan, 1835. A la page 39, Vico critique Bacon sur un point ; p. 42, il l'appelle en témoignage et le qualifie : *Maximus ille vir.*

4. Cf. Robert Flint, *Vico*, Londres, 1884.

5. Aristote et Zénon « non fruttarono alcuna cosa più di rimarco a pro del gener umano. » (Vico, *Principi...*, *Loco infra citando*).

6. Onde a gran ragione il *Verulamio*, gran *filosofo* egualmente e *politico*, propone, commenda ed illustra l'*Induzione* nel suo *Organo* ; et è seguito tuttavia dagli *Inghilesi* con gran frutto della *Sperimentale Filosofia* (Giambattista Vico, *Principi di Scienza Nuova d'intorno alla Comune Natura delle Nazioni*, L. II, *Della Sapienza Poetica* : Ultimi Corollari, VI, à la fin. *Opere*, T. V, p. 253, Milan, 1836.

les adversaires ne lui ont jamais manqué, le nombre de ses admirateurs a toujours été plus grand encore, de sorte que le murmure des jugements sévères était couvert par le concert des éloges. Il semble que depuis un temps un revirement d'opinion se soit produit : les louanges n'ont pas cessé, mais ce sont maintenant les critiques qui retentissent et prédominent ; on dirait que, contrairement aux lois ordinaires de la perspective historique, la figure de Bacon diminue à mesure qu'on la regarde de plus loin [1]. »

1. CH. LÉVÊQUE, *François Bacon...*, dans *Revue philosophique*, 1877, T. I, p. 113.

CHAPITRE IX

Portrait de Bacon.

Il nous reste à réunir les traits épars dans les Chapitres précédents pour en composer la physionomie complexe de Bacon, considérant tour à tour l'*homme*, le *magistrat*, le *politique*, le *philosophe*. Nous pourrons donc le plus souvent procéder par simple affirmation ou même par allusion, et laisser au lecteur le soin d'évoquer lui-même les preuves qui ont été accumulées au cours de cette étude.

I. — L'HOMME

Francis Bacon avait le front large, l'œil vif [1], l'air doux, la figure avenante [2]. Pour entretenir sa santé, il suivait un régime fixé d'après ses connaissances personnelles en histoire naturelle. Il faisait, notamment, un grand usage de nitre, mettant lui-même en pratique ce qu'il a si souvent recommandé aux autres [3] dans ses écrits. Pour se reposer de l'étude, il s'accordait quelque relâche : promenades à pied, en voiture ou à cheval, jeu de boules et autres exercices de ce genre [4].

Les qualités de son esprit étaient portées à un degré rare : mémoire vaste et tenace, imagination pittoresque, intelligence droite, prompte à saisir, pénétrante. Une élocution facile, une humeur enjouée, des reparties spirituelles, des manières courtoises faisaient désirer son commerce et le rendaient très agréable.

La grande puissance intellectuelle de Bacon ne suffit pas à expliquer

1. Harvey, son médecin, disait à Aubrey que Bacon avait « un œil de vipère » : Dr Harvey told me it was like the eie of a viper (J. Aubrey, *Letters... and Lifes*, T. II, P. I, p. 226, vers le bas).

2. La plupart de ses portraits sont la reproduction de celui qu'a fait Van Somer, et qui se voit dans la collection du comte de Verulam. L'œuvre de Somer se trouve soigneusement gravée dans *Portraits of illustrious personages of Great Britain*, par Edmund Lodge, T. II, Londres, 1821. Mais Spedding incline à croire que l'œuvre de Somer est la copie d'une peinture de Cornelius Janssen, qui vint à Londres en 1618. Cf. Sp. I, p. xvi-xvii. Aussi a-t-il préféré mettre, en tête des *Œuvres* de Bacon, le portrait peint par Simon Pass. Cf. *Ibidem*, p. xv-xvi.

3. Rawley donne encore d'autres détails sur le régime de Bacon. Cf. *Vita...*, B. I, p. lxxxv-vi, § 24 — Sp. I, 16-17, § *It hath*.

4. Commodam tamen animi relaxationem studiis suis intermiscuit, veluti deambulationem lenem, vectionem in rheda, equitationem, non citam sed lentam, globorum usum et alia id genus exercitia (Rawley, *Vita...*, B. I, p. lxxxi, § 14. — Sp. I, 12, § *He was*).

comment, malgré ses emplois absorbants, malgré ses nombreuses relations, malgré la délicatesse de sa constitution, malgré ses maladies, il a pu écrire tant d'ouvrages, tant de discours, d'avis, de lettres, d'un style soigné. Il faut ajouter que c'était un laborieux, très ménager de son temps et très expert à le bien employer [1]. Le « domestique apothicaire », Peter Boëner, nous apprend que Bacon, qui mettait à profit ses insomnies ou le calme nocturne, « dictait, de bonne heure le matin, à son chapelain et à lui-même son serviteur, ce qu'il avait imaginé et composé durant la nuit [2] ».

Par malheur, chez l'auteur du *Novum Organum*, les qualités morales n'allaient point de pair avec les qualités intellectuelles.

Pendant la première moitié de sa vie, ne disposant que de maigres revenus, Bacon se trouvait parfois dans la gêne. Ayant emprunté une somme de 300 livres, il ne put la rembourser au créancier qui la réclama inopinément et le fit arrêter. Il sollicita l'intervention de son cousin R. Cecil, Secrétaire d'Etat, et de Lord Egerton, Garde du Grand Sceau, qui ordonnèrent sa mise en liberté [3]. Cette dure leçon ne lui servit point, car il était insouciant et manquait d'ordre dans la gestion de ses affaires. Son goût du faste et de la grandeur le rendait dépensier pour le satisfaire, et prodigue par ostentation. Ces défauts ne firent que croître quand la fortune et la prospérité lui sourirent. A l'embellissement de Verulam House il sacrifia, sans compter, des sommes énormes pour l'époque et disproportionnées à ses ressources [4]. Il menait, à la ville et à la campagne, un train princier [5]. Dans le bel Hôtel d'York, sa résidence à Londres, il se paya la fantaisie d'une volière qui coûta 300 livres [6]. Il tenait à voir sa table ornée de verdure et de fleurs en toute saison, afin, disait-il, « de rafraîchir ses esprits et ses souvenirs [7] ». A Gorhambury, sa manière de vivre était si fastueuse qu'on aurait pu se croire à la Cour. Sa table était toujours ouverte et son personnel, quand il était Chancelier, dépassait la soixantaine. Ses serviteurs portaient livrée avec son chiffre [8]. Un jour que le roi Jacques Ier lui envoya un daim, il donna négligemment 50 livres au garde-chasse qui l'avait amené [9].

Ami du luxe et de la représentation, ignorant l'économie, incapable de surveiller les gens de sa maison et de réprimer leurs gaspillages,

1. Neque vero jacturam temporis ullam fecit : quamprimum enim domum redierit [e deambulatione], confestim et absque ulla mora lectioni aut meditationi renovandæ incubuit (Rawley, *Vita...*, B. I, p. lxxxi, § 14 — Sp. I, 12, § *He was*, à la fin).

2. ... He [Bacon] dictated to us [his chaplain and me] early in the morning what he had invented and composed during the night. (P. Boëner, Témoignage rapporté dans *The Athenæum*, 10 juin 1871, p. 720, col. 3, § *In the notice*, au milieu).

3. Cf. Sp. L. II, 106-108.

4. Cf. *supra*, Ch. I, p. 271, note 3.

5. He [Bacon] lived in such a great state as was only equalled by the King ; he kept « open court » and « open kitchen » and a train of more than a hundred servants. (Peter Boëner, dans *The Athenæum*, *Ibidem*, p. 720, col. 3, § *In the notice*). Cf. p. 193, n. 3.

6-7. Aubrey, *Letters...*, *Ibid.*, p. 223, § *He was*, au milieu.

8. When his Lordship was at is country house at Gorambery, St. Alban's seemed as if the Court had been there, so nobly did he live. His servants had liveries with his crest (Aubrey, *Letters...*, *Ibidem*, p. 223, § *He was*, à la fin).

9. Aubrey, *Letters...*, *Ibidem*, p. 223, § *King James*.

il était souvent à court d'argent. Au lieu de modérer ses désirs et de mesurer la dépense à ses moyens, il préférait (vieille habitude) recourir à des emprunts qui aggravaient le déficit de ses finances, et ne se faisait pas scrupule d'accueillir des présents suspects qui ont compromis sa mémoire.

Souvent, dans ses ouvrages et dans sa correspondance, on entend Bacon gémir d'être allé contre ses aptitudes naturelles, qui le destinaient « aux lettres [1] », en se lançant dans la politique. Mais gardons-nous d'accepter sans réserve ces confidences, quoiqu'elles fussent sincères au moment où il les exprimait. Car l'âme complexe et mobile de Bacon était attirée par des buts contraires. Sa passion pour l'étude était réelle, mais intermittente ; ce n'était point une de ces passions dominantes qui absorbent un homme et remplissent une vie. Elle était fortement combattue par un désir impétueux de paraître et de jouer un rôle. L'ambition fut le démon qui le posséda et le perdit. Pour arriver aux honneurs, s'y maintenir ou y remonter, il se montra, vis-à-vis des princes et de leurs favoris, souple, obséquieux, quémandeur ; pour ne pas déplaire à la Couronne, il fut un serviteur trop complaisant, et parfois le complice d'actes condamnables. Ses rêves ambitieux l'obsédèrent, même après sa chute, dans l'inaction d'une retraite forcée. On le vit alors multiplier sans pudeur les démarches les plus humiliantes pour reparaître en scène, citant l'exemple de personnages historiques qui, après d'éclatantes disgrâces, avaient été rappelés au pouvoir, prodiguant ses avis au duc de Buckingham, s'offrant pour remplir en France une mission diplomatique, mendiant au roi quelque lambeau d'honneurs.

Sa profession de foi religieuse nous a laissé une impression de sincérité ; les prières qu'il a composées révèlent un croyant convaincu. La calomnie n'a pu entamer la bonne réputation de ses mœurs privées [2]. Bacon avait une nature impressionnable, qui ressentait très vivement les manques d'égards et les témoignages de bienveillance. Cependant il ne tomba pas dans l'excès ordinaire aux sensitifs, une irritabilité ombrageuse qui les porte à se venger. Bacon n'était pas vindicatif. On ne peut signaler dans sa vie qu'une forte et tenace inimitié. Coke en fut l'objet et la victime. Ces deux caractères antipathiques devaient se heurter violemment. Mais il y a en faveur de Bacon une circonstance atténuante : c'est Coke qui ouvrit les hostilités. Etant Attorney général, il traita en pleine audience, avec une hauteur insultante, Bacon qui n'était que conseiller du roi et n'avait point donné occasion à cet accès d'arrogance. L'offensé n'avait point l'âme assez haute pour dédaigner l'offense ou la pardonner. Devenu influent, il se plut à humilier son rival et réussit à en provoquer la

1. Rappelons seulement ce passage : ... Ad literas potius quam ad aliud quicquam natus, et ad res gerendas nescio quo fato contra genium suum abreptus... *(De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 792, vers le milieu — B. I, 439, § 1).

2. « Il [Bacon] ne fut jamais accusé par personne, dont le témoignage eût quelque valeur, d'avoir des mœurs licencieuses. » (MACAULAY, *Essays* : Lord BACON, p. 360, col. 1. Traduction GUIZOT, *Essais...*, p. 107). — Cf. J.-B. de VAUZELLES, *Histoire de la Vie et des Œuvres de François Bacon*, T. II, L. VI, p. 75-78, Paris, 1833.

disgrâce retentissante. Cruelles représailles. Mais, en satisfaisant une rancune personnelle, le Chancelier prétendait servir aussi les intérêts de l'Etat, car il brisait, du même coup, et son implacable adversaire et le juriste indépendant dont l'opposition à la prérogative royale faisait scandale à ses yeux.

Quand son ambition était en jeu, elle étouffait le bon naturel de l'homme privé : la peur de perdre la faveur royale et de retarder son ascension dans la hiérarchie des honneurs le rendait égoïste et dur. C'est ainsi qu'il paya d'une atroce ingratitude son insigne et constant bienfaiteur, l'infortuné comte d'Essex, et qu'au cours du procès du comte de Somerset, auquel il avait des obligations, il eut des mots impitoyables.

Mais, dans le train habituel de la vie [1], Bacon se montrait doux, conciliant, serviable, indulgent pour les autres qu'il jugeait favorablement. Sa préférence fut toujours, comme il le déclarait à Jacques Ier, pour l'emploi des « manières suaves [2] ». On peut même lui reprocher d'avoir été trop condescendant pour les faiblesses des autres et d'avoir trop humblement courbé la tête devant l'omnipotence royale, parce que cette attitude molle ou plate lui était dictée par la crainte de compromettre son avenir.

Ce qui parle le plus à son avantage, c'est qu'en dépit de ses défaillances il sut, par ses qualités d'esprit et de cœur, inspirer à des hommes honorables comme Andrewes, Rawley, Wotton, Meautys, Herbert, Matthew, Ben Jonson, une amitié et un dévouement qui survécurent à sa disgrâce.

Les écrits de Bacon ont une qualité maîtresse qui enlève de vive force l'admiration, parce que c'est un don de nature : cette qualité imposante c'est la grandeur. On doit reprocher au style baconien des raffinements et des subtilités, d'étranges alliances de mots, la surabondance des métaphores, l'abus des allégories et des comparaisons, et même, dans l'allure de sa phrase latine, de la rudesse. Mais, quand il parle de la science, Bacon parle avec l'autorité d'un maître qui commande l'attention et le respect, sur le ton inspiré d'un prophète qui annonce, sûr de l'avenir, une merveilleuse restauration. Cette qualité dominatrice a subjugué ceux qui l'ont vu de plus près, ses meilleurs amis, et les a éblouis au point de leur voiler ses faiblesses, submergées dans l'éclat de l'auréole qui couronnait le penseur et l'écrivain. Le poète Ben Jonson nous a laissé un touchant témoignage de cette fascination : « Mon estime de sa personne ne

1. P. Boëner, qui vit Bacon de près, puisqu'il fut son apothicaire et son secrétaire, a attesté que son maître était bienveillant, paisible et patient. S'il manifeste « le désir » qu'on « élève une statue à Bacon à la campagne » (Gorhambury), ce n'est pas au philosophe, auteur du *Novum Organum*, qu'il propose de la dresser, mais à l'homme qui lui apparut « comme un exemple mémorable pour tous des vertus », qu'il lui avait vu mettre en pratique : « bienveillance, douceur et patience ». (Therefore it is a thing to be wished..., that a statue in honour of him [Bacon] may be erected in his country, as a memorable example to all, of virtue, kindness, peacefulness and patience ». (Témoignage cité dans l'*Athenæum*, *Ibidem*, p. 721, col. 1).

2. I have... always desired to have things carried *suavibus modis (Bacon à Jacques I*, 25 mars 1621, Sp. L. VII, 225, au bas).

s'accrut jamais à cause de ses places ou de ses honneurs, mais je l'ai toujours respecté et je le respecte à cause de cette grandeur qui n'appartenait qu'à lui ; c'est au point qu'il m'a toujours semblé être, par son œuvre, l'un des hommes les plus grands et les plus dignes d'admiration qui aient existé depuis des siècles. Dans son adversité, j'ai toujours prié Dieu de lui donner de la force, car la grandeur ne pouvait lui manquer. Je ne pouvais non plus lui présenter un mot ou une syllabe de condoléances, sachant que le malheur, loin de nuire à sa vertu, ne pouvait servir qu'à la rendre manifeste [1]. »

Nous ne pourrions omettre, sans injustice, un dernier témoignage, celui de T. Mathew : fils de l'archevêque anglican d'York, converti au catholicisme, persécuté pour sa foi nouvelle, il fut l'ami fidèle dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. On dira sans doute que l'amitié est aveugle dans ses jugements. Cependant, comme il est impossible de contester la sincérité de l'hommage, force est bien de reconnaître que Bacon devait être orné de qualités si séduisantes qu'elles empêchaient de voir ses défauts ou les faisaient oublier.

T. Mathew s'exprime ainsi dans la Préface qu'il a placée en tête de sa traduction italienne des *Essais* : « Bacon était très suave dans sa conversation et ses habitudes, très grave dans ses sentences, invariable dans ses fortunes diverses, splendide dans ses dépenses, ami invincible dans l'amitié, ennemi de personne et, par-dessus tout, serviteur très cordial et infatigable du Roi, son Seigneur et le mien, ayant pour le bien public un amour très dévoué ; ses pensées et ses affections étaient si vastes qu'elles visaient à procurer l'embellissement du siècle où il vivait, et à se rendre utile, autant que possible, à tout le genre humain. Et je puis le dire en vérité (pour avoir eu l'honneur de le pratiquer durant beaucoup d'années, et quand il était dans une situation inférieure, et quand il était au point culminant et dans l'éclat de sa grandeur) : jamais je n'ai découvert en lui l'esprit de vengeance, quel que soit le tort qu'on lui ait fait ; jamais je n'ai entendu sortir de sa bouche contre quelqu'un des paroles désavantageuses qui fussent inspirées par la passion ; mais ces propos, d'ailleurs fort rares, étaient l'expression d'un jugement froidement réfléchi. Ce n'est pas sa grandeur, mais sa vertu que j'admire ; ce ne sont pas les faveurs reçues de lui (si grandes soient-elles), qui ont captivé et enchaîné mon cœur, mais toutes ses façons de procéder : elles sont de telle nature que, si sa condition eût été inférieure, je ne pourrais l'honorer moins, et, s'il eût été mon ennemi, je devrais cependant l'aimer et tâcher de le servir [2]. »

1. My conceit of his person [Lord Saint Alban] was never increased toward him by his place or honours; but I have and do reverence him for the greatness that was only proper to himself, in that he seemed to me ever, by his work, one of the greatest men and most worthy of admiration, that had been in many ages. In his adversity I ever prayed that God would give him strength; for greatness he could not want. Neither could I condole in a word or syllabe for him, as knownig no accident could do harm to virtue, but rather help to make it manifest. (Ben Jonson, *Temper or Discoveries...*, *Works*, T. IX, p. 185-186).

2. Come esser suavissimo nella sua conversatione e costumi ; gravissimo nelle sue sentenze ; invariable nelle sue fortune ; splendidissimo nelle sue spese ; amico invitto degli

II. — LE MAGISTRAT

Bacon remplit successivement les plus hautes fonctions de la magistrature : tour à tour il fut Solicitor général, Attorney général, Lord Garde du grand sceau, Lord Chancelier d'Angleterre. On s'accorde à dire qu'il conduisit avec zèle et habileté les nombreuses et délicates affaires dont il fut chargé durant les quatorze ans de sa vie judiciaire. Il arriva à la Grande Chancellerie avec le désir sincère de mettre un terme aux abus qui en viciaient le fonctionnement. S'il avait, pour opérer cette difficile réforme, la clairvoyance suffisante, il manquait de la fermeté requise. Non seulement il continua à donner le scandaleux exemple de recevoir des présents de la part des plaideurs, mais, sur le personnel qui dépendait immédiatement de lui, il n'exerça point la vigilance et le contrôle nécessaires, si bien, qu'il dut avouer à ses juges « qu'il avait laissé à ses serviteurs la facilité de commettre de grandes exactions [1]. » On raconte qu'au cours de son procès, traversant un jour une pièce où plusieurs de ses gens étaient réunis, le Chancelier, les voyant se lever pour le saluer, leur donna, trop tard, cette ironique leçon : « Restez assis, mes maîtres ; votre élévation a causé ma chute [2]. »

Il faut noter cependant, à l'éloge de Bacon, qu'il liquida en trois mois l'arriéré considérable que la négligence du Chancelier Ellesmere, son prédécesseur, avait laissé s'accumuler. En outre, les règles, qu'il établit pour déterminer la procédure à suivre dans les affaires du ressort de la Chancellerie, furent si bien conçues qu'elles continuèrent d'être appliquées après lui [3].

Le prestige, dont Bacon fut entouré comme magistrat, lui vint, principalement, sans doute, de sa remarquable éloquence. La marche de ses discours est obvie et lumineuse. Le souci de la clarté [4] et de la

amici, inimico di nessuno, e sopra tutto servitore cordialissimo e indefatigabile del Ré, suo et mio Sig^re ; amatore sviscerratissimo del Publico, chi ha li pensieri di quel suo cuor larghissimo posti in procurar di ornare il secolo inche vive, e far utile, in quanto gli é possibile, all' universo genere humano. E posso dir con veritá (per haver io havuto l'honore di pratticarlo molti anni e quando era *in minoribus* et hora quando sta in colmo e fiore della sua grandezza) di non haver mai scoperto in lui animo di vendetta per qualsivoglia aggravio che se gli fosse fatto ; né manco sentito uscir gli di bocca parola d'ingiuria contra veruno, che mi paresse venire da passione contra la tal persona ; ma solo (e questo ancora molto scarsamente) per giudicio fattone in sangue freddo. Non é giá la sua grandezza quel che io ammiro, ma la sua virtú ; non sono li favori fattimi da lui (per infiniti che siano) che mi hanno posto il cuore in questi ceppi, e catene in che mi ritrovo ; ma si bene il suo procedere in comune ; che se egli fosse di conditione inferiore, non potrei manco honorarlo, e se mi fosse nemico io dovrei con tutto ciò amar e procurar di servirlo (T. MATTHEW, *Saggi Morali...*, Dédicace [non paginée], pp. 6-8).

1. The Lord Chancellor hath given way to great exactions by his servants, both in respect of private seals, and otherwise for sealing of injunctions (Article 28 et dernier de la *Confession* de Bacon, Sp. L. VII, 261).

2. Sit down, my masters ; your rise hath been my fall.

3. Spedding ajoute : « Je crois que ces règles sont, dans une grande mesure, encore appliquées aujourd'hui. » (... I believe continue still in great measure. SPEDDING, L. VII, 571, vers le haut).

4. Cette recherche de la clarté fut chez Bacon une préoccupation dominante : In suis libris componendis, verborum vigorem et perspicuitatem præcipue sectabatur, non ele-

méthode est poussé si loin que les divisions et subdivisions sont multipliées à l'excès. Pas de développements oiseux qui ne visent qu'à faire briller l'orateur : tout tend et converge vers le but à atteindre. L'expression est sobre, mais limpide, nuancée, nerveuse, colorée. La parole de Bacon n'a pas ces élans passionnés qui entraînent et emportent de haute lutte la victoire. C'est la raison éloquente et imagée qui, sûre d'elle-même, domine insensiblement l'auditoire par la force de la dialectique et le charme de l'élocution. Dans une lettre, où il rendait compte à Buckingham d'une audience fameuse, le Chancelier caractérisait d'un mot juste son genre oratoire, quand il écrivait : « Je laisse à d'autres le soin de dire comment j'ai mené la Cour [1]. » Bref, si Bacon ne ravissait pas la conviction des magistrats par l'impétuosité irrésistible d'un discours mouvementé, en revanche, il excellait à manier les esprits par une logique puissante qu'agrémentait un style ferme, précis, pittoresque, au service d'une action noble et grave.

Suivant son désir, laissons donc à un « autre », auditeur capable de juger, « le soin » délicat de nous faire le tableau de l'éloquence judiciaire de Bacon : « Il a paru de mon temps, écrit Ben Jonson, un orateur qui était plein de noblesse et de gravité dans ses discours. Son langage (quand il avait le courage de négliger un bon mot) avait une noble sévérité. Jamais homme ne parla de façon plus nette, plus serrée, plus vigoureuse, sans se permettre la moindre phrase creuse ou languissante. Aucune partie de son discours qui ne fût de lui et ne portât la marque de ses agréables qualités. Les auditeurs de Bacon ne pouvaient ni tousser ni détourner de lui leurs regards sans y perdre. Il était le maître quand il parlait ; il savait, à sa guise, irriter et charmer les juges. Personne n'exerça sur leurs sentiments un plus grand empire. En l'écoutant, on n'avait qu'une crainte, qu'il ne finît trop tôt [2]. »

Ce portrait de l'orateur judiciaire, encore que dessiné par une main amie, est ressemblant et convient aussi à l'orateur parlementaire, pourvu qu'on y ajoute une restriction, comme un trait d'ombre, pour en atténuer l'éclat. Quoique la parole de Bacon ait eu un ascendant considérable sur la Chambre des Communes et la Chambre des Lords, cependant sa maîtrise n'y fut point souveraine comme devant

gantiam aut concinnitatem sermonis ; et, inter scribendum aut dictandum, sæpe interrogavit num sensus ejus clare admodum et perspicue redditus esset. (Rawley, *Vita...*, B. I, p. lxxxi, § 13 — Sp. I, 11, § *In the)*.

1. How I stirred the Court, I leave it to others to speak *(Bacon à Buckingham*, à l'issue du procès d'Yelverton, 11 nov. 1620, Sp. L. VII, 140, au milieu de la Lettre).

2. Yet there happened in my time one noble speaker, who was full of gravity in his speaking. His language (where he could spare or pass by a jest) was nobly censorious. No man ever spake more neatly, more pressly, more weightily or suffered less emptiness, less idleness, in what he uttered. No member of his speech, but consisted of his own graces. His hearers could not cough, or look aside from him, without loss. He commanded where he spoke ; and had his judges angry and pleased at his devotion. No man had their affections more in his power. The fear of every man, that heard him, was lest he should make an end. (Ben Jonson, *Timber or Discoveries made upon men and matter, as they have flowed out of his daily readings, or had their reflux to his peculiar notion of the times*, dans *Works*, t. IX, p. 183-184).

les Cours de justice, parce que, représentant attitré des intérêts de la Couronne, il se heurta à l'opposition politique des indépendants, faible et limitée, à la Chambre Haute, mais déjà forte et frémissante, à la Chambre Basse. Par son genre d'éloquence, il mérite d'être cité comme l'ancêtre de ces orateurs qui ont illustré depuis lors la tribune du Parlement anglais.

Bacon ferait dans l'histoire figure de grand magistrat, si une attitude, entachée de servilisme et de vénalité, n'avait terni sa gloire. Dans la première Lettre de soumission qu'il envoya aux Lords, le Chancelier leur disait, pour les apitoyer sur ses défaillances : « Que vos Seigneuries n'oublient pas que ce sont là *vices du temps* autant que *vices de l'homme* [1]. »

Cette excuse n'est pas recevable de la part de Bacon, car il s'est plus d'une fois complaisamment vanté d'être en avance sur son époque. Il s'était d'ailleurs condamné lui-même le jour où, dans les *Essais*, s'adressant à ceux qui occupent des postes élevés, il écrivait, pour les prémunir contre les tentatives de corruption : « Il faut lier non seulement vos propres mains ou celles de vos serviteurs qui peuvent recevoir, mais encore les mains de ceux qui pourraient offrir [2]. »

Après sa chute, voyant que le roi, le favori, la plupart des Lords et de ceux qui le courtisaient au temps de sa grandeur, oubliaient complètement ses services et son dévouement, Bacon les regardait comme des ingrats. Il nous a révélé le fond de son cœur dans ses notes intimes, écrites parfois en caractères grecs, comme dans le passage suivant : « A propos de ma faute, loin de moi de m'appliquer ce vers de Juvénal : *La censure épargne les corbeaux et tourmente les colombes*. Mais j'ai de bonnes raisons pour dire : *Ce n'est pas sur les plus grands coupables en Israël que le mur de Siloé s'est écroulé* [3]. » De fait, on a pu dire avec vraisemblance « qu'il fallait un bouc émissaire. Bacon fut choisi. Il n'était pas plus coupable que les autres ; peut-être l'était-il moins [4]. »

III. — LE POLITIQUE

On chercherait en vain dans les écrits de Bacon un exposé suivi de la théorie politique et constitutionnelle qui eut ses préférences.

1. Neither will your Lordships forget that there are *vitia temporis* as well as *vitia hominis... (Lettre de Bacon aux Lords*, 22 avril 1621, Sp. L. VII, 244, § *Neither)*.

2. For corruption, do not only bind thine owne hands or thy servants hands that may take ; but bind the hands of them that should offer (Bacon, *Essays* : VIII. *Of Great Place*, Edit. de 1612, antérieure à sa charge d'*Attorney*. Sp. VI, 551. — L'édition de 1625 reproduit cette phrase en la précisant : For corruption, do not only bind thine own hands or thy servants'hands from taking, but bind the hands of suitors also from offering *(Essays*, XI, Sp. VI, 400 — B. III, 243, § 3, vers le bas).

3. Of my offence far be it from me to say : *Dat veniam corvis, vexat censura columbas* ; but I will say that I have good warrant for : *They were not the greatest offenders in Israel, upon whom the wall of Shilo fell* (Bacon, *Notes for an interview with the King*, Sp. L. VII, 351, § *Of my*. Cf. S. Luc, VIII, 4).

4. A. Filon, *Règne de Jacques I*, dans *Histoire générale...* (Lavisse et Rambaud), T. V, Ch. xiii, p. 604.

Une occasion toute naturelle s'offrait cependant à lui de le faire *ex professo* au Livre VIII du *De Augmentis*, où il parle de l'homme vivant en société. Mais il a jugé plus prudent de se retrancher dans l'abstention. Ce n'est pas qu'il se regarde comme incapable de bien traiter ce délicat sujet, car on va l'entendre énumérer avec une certaine complaisance les titres et qualités, dont il se juge, non sans raison, suffisamment nanti pour y réussir : « Sur cette partie [l'Art de gouverner], je me suis imposé, comme je l'ai déjà dit [1], la loi du silence. Ce n'est pas cependant que j'aie dû me défier de mes forces au point de me croire incapable d'en discourir peut-être avec quelque compétence ou utilité, moi qui, instruit par une longue expérience, après avoir successivement franchi les degrés de tant de charges et d'honneurs, ai été élevé à la plus considérable magistrature du royaume, faveur qui n'est aucunement due à mon mérite mais à l'extrême indulgence de Votre Majesté ; moi qui, pendant quatre années entières, ai rempli cette magistrature, et, ce qui est mieux encore, ai, durant dix-huit ans consécutifs, reçu les ordres de Votre Majesté et joui de ses entretiens (ce qui aurait pu transformer une souche même en un homme politique) ; moi enfin qui, de préférence à toutes les autres, ai consacré le plus de temps aux sciences historiques et juridiques. Si je transmets tous ces souvenirs à la postérité, ce n'est point par jactance. Mais j'estime qu'il importe quelque peu à la dignité des lettres qu'un homme, quel qu'il soit, né plutôt pour la carrière des lettres que pour toute autre, et jeté, contre son goût, dans le maniement des affaires par je ne sais quel destin, n'ait pas laissé d'être promu, sous un roi très éclairé, à des emplois politiques si honorables et si difficiles. Si par la suite mon loisir enfante quelque chose sur la Politique, ce sera sans doute une œuvre avortée ou posthume [2]. »

Ce parti pris de s'abstenir, qui dura jusqu'à la fin, fut probablement dicté à Bacon par la crainte de s'aventurer sur un terrain brû-

1. Equidem oblitus eram, in hac artium synopsi, Artem Tacendi interserere ; quam tamen (quoniam plerumque *desideretur)* exemplo jam proprio docebo. Etenim, cum me tandem ordo rerum ad illud deduxerit, ut paulo post de Arte Imperii tractandum sit, cumque ad tantum regem scribam, qui perfectus adeo in ea arte sit magister ipsamque ab incunabulis suis hauserit, nec omnino immemor esse possim qualem apud Majestatem tuam locum sustinuerim, consentaneum magis existimavi meipsum *tacendo* de hac re, apud Majestatem tuam, quam scribendo, probare. (Bacon, *De Augmentis*, L. VIII, C. I, Sp. I, 745, milieu — B. I, 384, milieu).

2. In hac parte [Ars Imperii], sicut jam antea dixi, silentium mihi imperavi. Neque tamen prorsus diffidere debui, quin possim de illa fortasse non imperite aut inutiliter disserere ; utpote qui longa experientia edoctus et per tot munerum et honorum gradus ad amplissimum regni magistratum, favore Majestatis tuæ indulgentissimo, nullo merito meo, evectus fuerim ; eundemque magistratum per annos quatuor integros gesserim, et, quod pluris est, Majestatis tuæ mandatis et colloquiis per annos octodecim continuos assueverim (quod etiam e stipite aliquo politicum exculpere potuisset) ; quique etiam, inter omnes artes, plurimum temporis historiis et legibus contriverim. Quæ omnia non jactantia ad posteros refero, sed quia ad literarum dignitatem nonnihil pertinere putem, quod homo quispiam, ad literas potius quam ad aliud quicquam natus et ad res gerendas nescio quo fato contra genium suum abreptus, ad civilia tamen munera tam honorifica et ardua sub rege prudentissimo assumptus fuerit. Verum, si quid circa Politicam posthac parturiet otium meum, erit fortasse proles aut abortiva aut posthuma. (Bacon, *De Augmentis*, L. VIII, C. III, Sp. I, 792 — B. I, 438, § 1).

lant. Mais, en habile courtisan, il sut le colorer d'un motif propre à flatter l'amour-propre de Jacques Ier, à la fois théoricien par ses ouvrages et praticien par ses actes de l'Art de gouverner. Le *De Augmentis* étant adressé à ce prince, son ancien Chancelier trouve plus séant de ne pas y aborder une matière où « un si grand roi est un maître parfait [1] ».

Malgré cette réserve calculée, il n'est pas impossible de dégager, dans ses grandes lignes, des discours, des avis et des démarches de Bacon l'idéal qu'il s'était formé d'un bon gouvernement pour l'Angleterre [2].

Le Chef de la nation doit avoir un pouvoir souverain, dont il n'a à rendre compte à personne si ce n'est à Dieu, son supérieur et son juge.

Pour l'assister dans la gestion de la chose publique, il a besoin de l'aide d'un Conseil et du concours de la Chambre des Communes.

Le Conseil, dont il s'entoure, sera choisi parmi les personnages les plus avisés et les plus recommandables du royaume. C'est à lui qu'il appartient d'éclairer le souverain, d'élaborer ses projets de loi et d'exécuter sa volonté. La voix des Conseillers est purement consultative ; la décision reste toujours au roi.

La Chambre Basse a un triple rôle vis-à-vis de la Couronne : *elle lui doit Avis, Assentiment* et *Aide* [3].

Les membres des Communes, étant en contact immédiat et journalier avec les habitants de chaque région, sont à même d'en connaître les désirs et les nécessités. A eux par conséquent d'en aviser le roi, de lui manifester fidèlement les *desiderata* et les doléances de la nation. Grâce à ces renseignements puisés à bonne source, le souverain bien informé de la situation de ses sujets, sera en mesure de préparer des lois nouvelles répondant à leurs besoins, et de prendre l'initiative des réformes que lui et son Conseil jugeront utiles et opportunes.

Quand ces lois et réformes seront présentées aux Communes, celles-ci ont le droit de faire des observations respectueuses pour obtenir, dans le sens qui leur paraît le meilleur, l'amendement des bills proposés. Le roi, de son côté, doit traiter avec égard les représentants du peuple, et faire à temps les concessions nécessaires, pour maintenir la bonne harmonie entre eux et lui. Le meilleur moyen pour y parvenir est de les associer à l'œuvre législatrice de la Monarchie en accueillant volontiers leurs informations et en mettant leurs lumières à profit. Mais si le souverain, seul juge de la valeur des suggestions et des remontrances qui lui sont soumises, et possédant seul le pouvoir de légiférer, persiste dans sa manière de voir, les Communes ont le devoir de donner leur assentiment.

1. ... Cumque ad tantum regem scribam, qui perfectus in ea arte [Imperii] sit magister... (Bacon, *Loco citato, supra*, p. 532, note 1).

2. Cf. Gardiner, *History...*, T. II, Ch. xvi, p. 191-199, T. IV, Ch. xxxiv, p. 103-107.

3. The Kings of this realm have used to summon their Parliaments or estates for three ends or purposes : for Advice, for Assent and for Aid (Bacon, *Projet de discours*, Sp. L. VII, 171, vers le bas).

La Couronne doit avoir à sa disposition des revenus assurés qui suffisent aux dépenses ordinaires et courantes de l'administration. Elle perdrait toute dignité et indépendance s'il en était autrement, c'est-à-dire s'il était loisible aux Communes d'octroyer ou de refuser à leur guise ces subsides indispensables. Mais il est des circonstances exceptionnelles, le cas de guerre par exemple, où le gouvernement a besoin de ressources extraordinaires. Le devoir des Communes est alors de lui venir en aide en votant les secours convenables.

La Chambre Haute est destinée à servir d'intermédiaire entre le souverain et les représentants des Communes. A elle de s'interposer en cas de malentendu ou de conflit.

Bacon était le témoin attristé des tiraillements qui existaient entre Jacques Ier et le Parlement. A ses yeux, voici un point de souveraine importance, sur lequel il insiste dans ses recommandations au prince : il ne faut pas qu'on puisse soupçonner le roi de ne vouloir porter remède aux abus signalés que si les Communes consentent à lui accorder les subsides qu'il réclame. Il ne faut pas davantage que les Communes ne se résolvent à les concéder que si le roi s'engage à faire les réformes demandées. Le Roi et les Communes ne doivent pas se considérer comme des pouvoirs rivaux et s'épier comme des parties adverses, s'efforçant chacune, par des marchandages humiliants, d'obtenir le résultat le plus avantageux à ses intérêts particuliers. Non ; membres d'un même corps social, ils doivent unir leurs forces et travailler de concert au bien général.

Le grand ouvrier de cette entente cordiale c'est le roi. S'il veut voir se serrer autour du trône des sujets généreux et fidèles, qu'il se mette loyalement à leur tête pour leur servir de guide et de protecteur, qu'il garantisse à chacun la jouissance de ses droits et l'appui d'une justice équitable, qu'il réunisse fréquemment le Parlement, lui témoigne de la confiance et utilise son concours pour l'intérêt commun. De cette harmonie féconde on verra naître, comme un fruit savoureux sur une tige vigoureuse, la grandeur et la prospérité de l'Angleterre.

Voilà, en ses traits principaux, le plan politique de Bacon, tel qu'il ressort du rapprochement de ses idées, éparses dans ses écrits divers ou impliquées dans son attitude d'homme public.

On ne saurait nier qu'à première vue il se présente sous des couleurs séduisantes. C'est le type d'un gouvernement éclairé et fort. Les lumières viennent au souverain de ces conseillers d'élite dont il a dû s'entourer, et de la Chambre des Communes qui le renseigne sur les vœux du pays. Sa force réside dans son droit d'initiative et de décision. Au roi de prendre en main le redressement des abus et l'amélioration des lois existantes. Pour réaliser ses projets il n'a à compter ni avec l'incompétence des assemblées nombreuses, ni avec les atermoiements de leurs discussions sans fin, ni avec les oppositions brouillonnes ou systématiques qui retardent ou empêchent le progrès. Aidé de son Conseil formé d'auxiliaires compétents, il peut en temps utile accomplir les transformations qu'exigent les circonstances, car c'est lui qui prononce la parole décisive.

Mais, à y regarder de plus près, de graves déficits apparaissent.

En décrivant sa méthode, Bacon a grand soin de répartir entre des personnes différentes deux opérations intimement liées qui, gagneraient à être exécutées par le même agent. Il fait recueillir par une équipe spéciale les faits et les observations ; une autre est chargée d'en déduire les conséquences. Cette division du travail, indiquée çà et là, apparaît surtout dans la *Nouvelle Atlantide*, où nous voyons les expériences colligées par des groupes variés de travailleurs, tandis que, placée en dehors et au-dessus de cette besogne inférieure, une catégorie suprême a pour tâche d'élaborer les matériaux recueillis et de les élever à la hauteur de la science en dégageant les axiomes et les lois qui y sont virtuellement contenus. Logique avec lui-même, Bacon a transporté dans le domaine des choses politiques cette séparation arbitraire et funeste. Les Communes ont pour mission de réunir les faits qui ont trait aux souffrances et aux aspirations du pays ; mais c'est au Roi et à son Conseil d'en tirer les conclusions et de découvrir les lois qui peuvent donner satisfaction aux *desiderata* du peuple.

En outre (autre grief plus considérable), le gouvernement rêvé par Bacon n'est soumis à aucun contrôle : il échappe ici-bas à toute responsabilité légale, n'étant comptable de ses actes qu'à sa conscience et à Dieu. Mais il est facile, quand l'intérêt parle, d'endormir la conscience ou de la fausser. La perspective du tribunal divin, qui n'est pas de ce monde, étant lointaine, n'est pas un frein suffisant pour maîtriser le despotisme. L'histoire montre assez à quelles tentations terribles sont en butte et succombent trop souvent les princes irresponsables. Ayant tous les droits et tous les pouvoirs dans leurs mains, ils sont violemment portés à les faire servir à leur intérêt personnel au détriment du bien public. Aussi la monarchie absolue dégénère-t-elle facilement en tyrannie. Si, au lieu de s'imprégner des doctrines absolutistes soutenues par Jacques Ier dans ses écrits, Bacon avait étudié saint Thomas d'Aquin et les Scolastiques, traités par lui de si haut, il aurait appris à leur école qu'en pratique la meilleure forme de gouvernement est la forme mixte, dans laquelle se combinent et se tempèrent, selon des proportions variables avec les circonstances concrètes de temps, de lieux et de personnes, les éléments qui entrent dans sa composition, le monarchique, l'aristocratique et le démocratique [1].

De l'observation précédente découle le troisième reproche qu'on doit adresser à la constitution politique patronnée par le Chancelier. Elle est à peu près impraticable, car, pour fonctionner normalement, elle suppose que le chef suprême est un prince de tout point accompli, ce qui se rencontre très rarement [2]. Cette assertion est prouvée de

1. Voir l'opinion de S. Thomas et des Scolastiques dans *Les Catholiques en face de la Démocratie et du Droit commun*, par G. Sortais, Paris, 1914, L. III, S. I, Quest. II, p. 172-198.

2. « La royauté est le meilleur des régimes pour un peuple, si elle ne se corrompt pas. Mais, à cause de la grande puissance qui est concédée au roi, la royauté dégénère facilement en tyrannie, à moins que ne soit parfaite la vertu de celui auquel une telle puis-

façon saisissante par l'exemple de la dynastie des Tudors, qui profitèrent des troubles du royaume pour confisquer les libertés et franchises que la Grande Charte assurait au peuple anglais. Seule Elisabeth sut faire accepter son despotisme, parce que l'habile administration de cette reine, qui procura à l'Angleterre le respect au dehors et la prospérité au dedans, enveloppa d'un voile brillant les côtés fâcheux du régime personnel. Maîtresse d'elle-même, elle eut le tact de ne pas aller toujours jusqu'au bout de ses droits et l'art de céder en temps opportun devant certaines revendications qui auraient pu devenir orageuses. Malgré ses qualités éminentes de gouvernement, elle ne résista point à la tentation des souverains absolus qui, ne voyant rien au-dessus de leur tête pour les modérer, ont le vertige du pouvoir. Car, sans parler de la mort de Marie Stuart qui entache à jamais sa mémoire, son attitude tyrannique et ses persécutions sanglantes contre les catholiques l'ont rendue odieuse à une partie notable de ses sujets.

Chose étrange de prime abord ! Bacon, qui était naturellement doux et fut tolérant pour les sectes dissidentes qui déchiraient le sein de l'Église anglicane, s'est montré injuste et dur pour les seuls catholiques. Mais tout s'explique quand on songe qu'il professe pour la royauté un amour aveugle. Si, dans son cœur d'homme, il ne trouva ni un mot de blâme pour les mesures persécutrices, ni un mot de compassion pour les persécutés, c'est que, courtisan avant tout, il n'a pas rougi de faire l'apologie des actes les plus cruels de la princesse qu'il avait servie docilement, ni de tresser à sa mémoire une couronne d'immortelles [1].

Comme son père, Sir Nicholas Bacon, et son oncle, Lord Burghley, avaient participé au gouvernement d'Elisabeth, le premier avec distinction, le second avec éclat, tous deux avec un zèle sans scrupule, le Chancelier était, par éducation, très favorable au genre autoritaire en politique. Une autre raison, plus personnelle, l'inclinait encore de ce côté. Dans une monarchie, où le roi est souverain maître, le favoritisme [2] fleurit spontanément, et les grands rôles sont en

sance est concédée... Or la vertu parfaite se trouve chez peu de personnes... (S. Thomas, *Summa theologica*, 1a 2æ, Q. CV, A. I, ad 2um). C'est pour cela, comme on l'a dit, que S. Thomas est partisan d'une monarchie tempérée. Voici le texte latin : ... Regnum est optimum regimen populi si non corrumpatur. Sed, propter magnam potestatem quæ regi conceditur, de facili regnum degenerat in tyrannidem, nisi sit perfecta virtus ejus cui talis potestas conceditur... Perfecta autem virtus in paucis invenitur... — Qu'il s'agisse ici d'une royauté absolue, le contexte le montre : ... Hujusmodi regnum repræsentat divinum regimen quo unus Deus mundum gubernat a principio (S. Thomas, *Loco cit.*, 2a Objectio).

1. Bacon, *In Felicem Memoriam Elizabethæ*... Cf. *supra*, Ch. I, p. 111. Cf. *Of the Advancement of Learning*, L. I, Sp. III, 306-307, et note 5, un éloge pompeux d'Elisabeth, que Bacon a omis dans le *De Augmentis*. — La passion aveugle tellement Bacon sur le compte d'Elisabeth, dont la vie privée était si peu recommandable, qu'il écrit sans sourciller : Elizabetha regina, propter vitam cœlibem, hospes potius in mundo quam incola fuit ; sua quidem tempora ornavit et in multis beavit. (*De Augmentis*, L. II, Sp. I, 485, vers le début — B. I, 99, § 1).

2. On a vu que cette peste sévissait sous Elisabeth et, plus encore, sous Jacques I, qui fut gouverné par ses favoris, Somerset et Buckingham.

général dévolus à l'aristocratie de la naissance ; mais force est bien, pour assurer le succès des affaires importantes, d'en réserver quelques-uns à ceux qui appartiennent à l'aristocratie de l'intelligence. Aussi Bacon, ayant conscience de sa haute capacité, devait préférer la forme de gouvernement où il comptait trouver l'emploi le plus honorable et le plus lucratif de ses facultés éminentes. Aristocrate d'instinct, de goût et de manières, il n'a pour le peuple aucune sympathie : « Tout ce qui était appelé populaire lui inspirait la suspicion et le dégoût le plus profonds ; les opinions et le jugement de la classe moyenne, il les méprisait en sa qualité de penseur, d'homme d'Etat et de courtisan ; il pensait que « la malignité du peuple » est grande. « Je n'aime pas, disait-il, le mot *peuple* [1]. »

Ce n'est pas seulement pour son avantage particulier que Bacon ambitionnait de remplir les plus hautes charges dans l'Etat. Sa préoccupation dominante en philosophie se retrouve en politique. Il voulait que les progrès de la philosophie naturelle contribuassent au bonheur de l'humanité, et que l'action de la politique concourût au bonheur national. De part et d'autre, son principe directeur était le même : « Le pouvoir est pour faire le bien. *Power to do good.* »

En conséquence, rêvant pour l'Angleterre une magnifique prospérité industrielle et commerciale, il fit dans ce sens des recommandations dûment motivées. Il engagea le roi, très porté à la dépense, à s'imposer des économies, et, pendant qu'il était commissaire du Trésor, l'administration des finances fut amendée [2]. Son esprit compréhensif, qui voyait loin et grand, conçut de vastes projets pour le bien et l'honneur de son pays : fusion de l'Ecosse et de l'Angleterre, amélioration de l'état de l'Irlande, colonisation en Amérique, suppression des restes de féodalité, composition d'un *Digeste*, pacification religieuse, réconciliation du Roi et des Communes. Programme grandiose, dont certains points, prématurés pour l'époque, ne sont pas encore pleinement réalisés.

Bacon avait une intelligence vive et pénétrante, des connaissances étendues et variées, une activité infatigable et fertile en ressources, une compétence juridique qui, sans égaler celle de son rival, Edouard Coke, était cependant remarquable, enfin une éloquence nerveuse, méthodique, imagée, qui fait de lui l'un des modèles accomplis de l'orateur judiciaire et du *debater* parlementaire. A ne considérer que ce splendide ensemble de qualités rarement réunies dans le même personnage, on risque de se laisser séduire et de conclure, sans examen, qu'il y avait dans le Chancelier l'étoffe d'un grand homme d'Etat. Mais un regard plus attentif fait découvrir en lui des lacunes si graves qu'en définitive on est contraint d'avouer qu'il était dépourvu de certains dons indispensables pour occuper dignement la première place dans le royaume après le Roi.

1. ... Of all that was called popular, he [Bacon] had the deepest suspicion and dislike ; the opinions and the judgment of average men he despised, as a thinker, a politician, and a courtier ; the « malignity of the people » he thought great. « I do not love », he says, « the word *people* ». (R. W. Church, *Bacon*, Ch. V, p. 193).

2. Cf. Sp. L. IV, p. 283, fin du 1er § ; 314 sqq.

Sans insister sur les faiblesses de son caractère, sur la vivacité d'une imagination trop sensible aux impressions, sur un amour excessif du faste et de l'apparat, la rectitude de son intelligence était faussée par des illusions incurables qui le rendaient impropre à tenir le grand rôle dans un gouvernement.

Bacon se laissa complètement éblouir par le prestige de la prérogative royale. « La pente de son naturel le portait à témoigner une extraordinaire révérence à tous ceux qui possédaient quelque pouvoir [1] ». Cette révérence devenait un culte, culte immoral, quand elle s'adressait à la personne du roi. Nous l'avons vu lui déclarer que le servir était sa fin principale [2]. Plus tard, il écrivait au marquis de Buckingham : « Je suis heureux d'entendre dire aux deux Chefs de la Justice que tout ce qui se présente au pays comme venant du *premier mobile* (c'est-à-dire de la sollicitude du roi) fait meilleur effet que si cela venait de la loi [3]. » Cet état d'esprit, qui donnait à son loyalisme le caractère d'une seconde religion et, pratiquement, lui fit oublier parfois l'autre, représentant les droits sacrés de Dieu et de la morale éternelle, l'empêcha d'apercevoir l'abîme qui séparait ses principes politiques des aspirations libérales de la Chambre des Communes, dont les tendances se firent jour dès le commencement du règne de Jacques Ier.

Ce n'est pas que Bacon regardât la Chambre Basse comme un rouage inutile dans l'Etat, puisqu'il approuvait son intervention, pourvu qu'elle fût restreinte dans les bornes indiquées ci-dessus. Aussi chaque fois qu'il fut question de réunir un nouveau Parlement, il appuya fortement ce projet auprès du Roi et de son Conseil. En outre, il vit, plus clairement que beaucoup d'autres, l'impérieuse nécessité, pour la grandeur et la paix du pays, de rétablir les bons rapports dans le ménage royal et parlementaire si souvent troublé. Mais il n'était pas l'homme qui pût servir de trait d'union entre les deux pouvoirs antagonistes. Lui qui, sur tant de points, se trouva en avance sur son siècle, il était incapable, à cause de ses idées étroites sur le droit royal, de prévoir que les revendications populaires, fondées sur les anciennes Chartes, deviendraient irrésistibles sous la poussée du temps et des passions et finiraient par briser le trône des Stuarts s'ils s'obstinaient dans leur intransigeance.

Bacon était dupe d'une autre illusion à l'endroit de Jacques Ier. Celui-ci ne manquait pas de culture intellectuelle ; mais, selon la remarque de Macaulay, elle le rendait plus propre à enseigner dans une Université qu'à régir un Etat. Prodigue, hautain, dominé par ses favoris et néanmoins intraitable sur ses prérogatives, regardant

1. But there was something in the bent of his genius which led him to pay extraordinary reverence to all who were possessed of power. (S. R. Gardiner, *History...*, T. II, Ch. xvi, p. 197, § *But)*.

2. Cf. *supra*, Ch. i, p. 136 et note 5.

3. I was glad to hear from the two Chief-Justices, that whatsoever appears in the country to come from *primum mobile* (that is the King's care) works better than if it come from the law. *(Bacon à Buckingham*, 20 janvier, 1620, Sp. L. VII, 73, § *This day*, au milieu).

comme une sorte de sacrilège toute tentative pour limiter son droit divin et par là même intangible à ses yeux, ce prince, malgré un désir sincère de faire le bonheur de ses sujets, était, par la nature même de ses défauts, réfractaire aux concessions que réclamaient les circonstances. Ajoutons qu'étant Ecossais il était mal préparé (lui-même mit en avant cette excuse [1]) à comprendre le caractère et le tempérament du peuple anglais. Il s'est peint tout entier dans cet aveu, qu'en un jour d'abandon il fit au comte de Gondomar, ambassadeur d'Espagne près de sa Cour : « Je suis stupéfait que mes ancêtres aient laissé s'établir une institution comme la Chambre des Communes. Etant étranger au pays, je l'ai trouvée ici quand je suis arrivé, de sorte qu'il me faut supporter ce dont je ne puis me débarrasser [2]. » Cette confidence est révélatrice de la cause du malentendu qui persista entre la Chambre Basse et le Roi et causa le malheur de son règne.

Bacon cependant ne cessa de travailler à leur réconciliation. C'est le grand but de sa vie politique. Il a réussi à amortir quelques chocs ; mais l'entreprise elle-même a misérablement avorté. L'échec était inévitable. Ce qu'on est en droit de lui reprocher, c'est qu'après avoir fréquenté le roi pendant dix-huit ans, il n'ait pas soupçonné que la mentalité incorrigible du prince se dressait comme l'obstacle insurmontable à l'entente cordiale qu'il souhaitait. Sa perspicacité habituelle fut obscurcie, semble-t-il, par l'amour aveugle qu'il portait à son Maître, car rien ne nous oblige à recourir à la conjecture infamante que le silence gardé par Bacon, jusque dans ses notes intimes, sur les déficits de Jacques Ier, ait été un calcul de basse flatterie.

Pour ces motifs, s'il avait été promu à la dignité de principal Secrétaire d'Etat qu'il avait sollicitée à la mort de son cousin, le comte de Salisbury, il est très probable que Bacon n'aurait pu accomplir cette tâche de réconciliation qui fut le rêve de sa vie.

Jacques Ier devina-t-il que dans ce philosophe et ce juriste, tout éminent qu'il fût, il n'y avait pas de quoi faire un premier ministre ? Toujours est-il que le roi, en dépit de ses services, le maintint délibérément dans le poste secondaire de conseiller. Bacon se signala par un zèle incomparable à exécuter les désirs ou les ordres du prince. Son influence se borna à celle d'un donneur d'avis et d'un rédacteur de consultations, qu'il prodigua au roi et au tout-puissant Buckingham, qui d'ailleurs les accueillaient volontiers. Sur la marche de la politique étrangère il ne paraît pas que Bacon ait exercé une action efficace. Pour la politique intérieure ses conseils furent souvent pris en considération. Mais ce succès relatif ne l'empêchait pas de sentir vivement l'infériorité de sa situation. Les grands rôles étaient l'apanage du favori et des Secrétaires d'Etat. Pour lui, il a caractérisé

1. In hoc regno [Anglia] tamen hospes eram, non sanguinis ratione, sed hujus reipublicæ ignoratione. (Jacques I, *Oratio...*, dans *Opera*, p. 545, § *Cur igitur)*.

2. « I wonder », said James one day to Gondomar, « that my ancestors should ever have permitted such an institution as the House of Commons to have come into existence. I am a stranger and found it here when I arrived, so that I am obliged to put up with what I cannot get rid of. (Cf. Church, *Bacon*, Ch. V, p. 123).

d'un mot mélancoliquement expressif sa fonction subalterne : un serviteur, « de première classe », il est vrai, mais serviteur, qui exécute les décisions prises par d'autres [1].

Ce fut peut-être un bonheur pour lui. Car, s'il avait été élevé au premier rang, les lacunes qu'on a signalées dans son caractère et son intelligence l'auraient vraisemblablement conduit à un échec, justifiant par avance le vers du poète :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Etant toujours resté en disponibilité, on ne saura jamais avec certitude quelle figure il aurait faite, comme protagoniste, sur la scène politique de l'Angleterre. Doute insoluble, dont les esprits bienveillants pourront faire bénéficier la mémoire de Bacon.

IV. — LE PHILOSOPHE

Au lendemain de sa disgrâce, quand le Chancelier fut remis de cette violente secousse, il put constater à quel point ses desseins politiques avaient échoué [2] et quelle tache indélébile les défaillances de sa carrière judiciaire laissaient sur son nom. Il avait atteint le soir de la vie, et sur ses derniers jours, désormais peu nombreux, allait s'étendre une ombre grandissante et triste. En jetant un regard sur le passé irrévocable, le philosophe une fois encore, mais avec une sincérité plus vraie et plus poignante, regretta d'avoir consacré le meilleur de sa vie à une œuvre décevante, au lieu de concentrer ses efforts sur l'entreprise de l'*Instauratio Magna* pour réaliser ce beau projet de sa jeunesse, si conforme à ses aptitudes et à sa vocation véritables. La lumière ne lui avait pas manqué. S'il relut ou se rappela, après sa chute, ce qu'il avait écrit en 1603, ses regrets durent se changer en amère tristesse.

« Estimant, disait-il alors, que j'étais né pour servir l'humanité, et convaincu que le soin de la chose publique fait partie du droit commun et est ouvert à tous comme l'usage de l'eau et de l'air, je recherchai ce qui pouvait être le plus utile aux hommes et j'examinai pour quel emploi la nature m'avait le mieux préparé. Je découvris que le plus grand service à rendre au genre humain était d'inventer et de produire des choses et arts nouveaux, capables de perfectionner la vie de l'homme [3]... » D'autre part, ajoute-t-il, « je reconnus que

1. He [Bacon] was still a servant, and made to feel it, though a servant in the « first form ». (Church, *Bacon*, Ch. V, p. 117).

2. Qu'eût-ce é é s'il avait pu prévoir l'avenir ? « La constitution politique, qu'il avait si laborieusement tenté de construire, de réformer et de fortifier, devait être emportée par une guerre civile ». (The political constitution, which he had been so laboriously endeavouring to build up, reform and strengthen, would be overthrown by a civil war (Spedding, Sp. L, T. VII, Ch. x, p. 572, vers le bas).

3. Ego cum me ad utilitates humanas natum existimarem, et curam reipublicæ inter ea esse quæ publici sunt juris aut velut undam aut auram omnibus patere interpretarer, et quid hominibus maxime conducere posset quæsivi, et ad quid ipse a natura optime factus essem deliberavi. Inveni autem nil tanti esse erga genus humanum meriti,

j'étais plutôt façonné pour la contemplation de la vérité que pour les autres tâches. Car j'ai un esprit tout ensemble assez alerte pour saisir la ressemblance des choses (ce qui est de la plus grande importance), et assez ferme et attentif pour observer les différences subtiles. En outre, j'ai le goût de la recherche, je patiente dans le doute, je me complais dans la méditation, je suis réservé dans l'affirmation, je reviens facilement à résipiscence et j'ai le souci de l'ordre. Je n'affecte pas la nouveauté et n'ai pas d'engouement pour l'antiquité. Toute imposture m'est odieuse. Je jugeai donc qu'il y avait entre ma nature et la vérité quelque liaison et parenté [1]. »

Contraint par les circonstances, qui faisaient la solitude autour de lui, et par ses tentatives infructueuses de reparaître sur la scène politique, Bacon se remit à la composition de l'*Instauratio Magna*. Mais, instruit par l'expérience et pressé par l'âge, il dut se résigner au sacrifice d'une partie de son plan grandiose, abandonnant à d'autres le soin d'en poursuivre l'achèvement. *Pendent opera interrupta*... La mélancolie qui s'attache aux choses inachevées n'est pas sans charme pour le spectateur désintéressé. Mais qu'elle est douloureuse pour l'auteur qui prévoit, comme le sensible Bacon, l'interruption de son œuvre !

Combien plus vive eût été sa déception, s'il lui avait été permis de lire dans un avenir lointain ! « Il aurait vu que la méthode particulière de procéder, qu'il regardait comme pouvant seule atteindre l'unique fin digne d'être visée : production certaine de grands effets, avait été trouvée impraticable... ; il aurait vu qu'en fait, si la voie nouvelle, dont l'invention et l'exposition lui avaient coûté tant de labeur, n'eût été connue que de lui-même et eût péri avec lui, cet accident n'aurait point matériellement retardé le progrès de la science [2]. »

Ce cruel pressentiment lui fut épargné. Il put s'endormir en paix, rêvant pour sa méthode une destinée glorieuse et durable.

Quoique Bacon n'ait point inventé l'induction, ni la méthode

quam novarum rerum et artium, quibus hominum vita excolatur, inventionem et auctoramentum (Bacon, *De Interpretatione Naturæ Proœmium*, Sp. III, 518 — B. II, 399, § 1).

1. Me ipsum autem ad veritatis contemplationes, quam ad alia, magis fabrefactum deprehendi ; ut qui mentem et ad rerum similitudinem (quod maximum est) agnoscendam satis mobilem, et ad differentiarum subtilitates observandas satis fixam et intentam haberem ; qui et quærendi desiderium, et dubitandi patientiam, et meditandi voluptatem, et asserendi cunctationem, et resipiscendi facilitatem et disponendi sollicitudinem tenerem ; quique nec novitatem affectarem, nec antiquitatem admirarer, et omnem imposturam odissem. Quare naturam meam cum veritate quandam familiaritatem et cognationem habere judicavi (Bacon, *Opere citato, Ibidem*, p. 518-519 — B. II, 399-400).

2. ... He [Bacon] would have seen also ...that the peculiar method of proceeding by which, and by which alone, he had thought it possible to attain the only end worth aiming at — the power of producing great effects with « magnitude and certainty of works » — had been found impracticable ; ... that in fact, if new way, which he had spent so much labour in contriving and expounding, had been kept to himself and perished with him, the progress of science would not have been materially retarded by the accident. (J. Spedding, *Letters and Life*, T. VII, Ch. x, p. 573, § *In any*, vers le milieu).

expérimentale, encore moins un *Organon* nouveau, quoiqu'il ait étourdiment assigné à la science l'utilité comme but suprême, quoiqu'il ait lancé les savants sur une fausse piste en les poussant à la recherche des formes, quoiqu'il n'ait fait lui-même aucune découverte notable, quoique le grand mouvement scientifique des temps modernes se soit développé en dehors de lui, cependant, malgré tant de lacunes ou d'erreurs, il serait peu équitable de refuser au *Novum Organum* et au *De Augmentis* toute valeur et toute influence dans le domaine de la Philosophie naturelle qui s'appelait alors la Science.

Le meilleur titre scientifique de Bacon est d'avoir nettement marqué la différence qui sépare l'induction vulgaire de l'induction savante. La première opère par simple énumération, c'est-à-dire sans critique, parce qu'elle ne fait point entrer en considération les cas contraires ou propositions négatives, ne retenant que les cas favorables ou propositions affirmatives. La seconde tient compte et des cas qui favorisent l'hypothèse et de ceux qui la contrarient. On les compare et l'on procède aux exclusions nécessaires.

Bacon est venu à une heure propice. Confiance sans bornes dans la puissance de l'esprit humain, impérieux désir de soumettre la nature à l'emprise de l'homme, espoir ardent d'accroître sans cesse le bien-être et le bonheur de l'humanité en ce monde, telles sont les idées maîtresses qui passionnèrent les écrivains de la Renaissance. Bacon leur prêta une oreille attentive et en devina l'immense portée. Elles étaient dispersées, il les groupa ; elles étaient trop souvent exprimées dans un langage abstrait, froid et décoloré, il les vulgarisa dans un style concret, chaud, imagé. Bref, il en fut le premier porte-voix éloquent. Comme elles répondaient à des aspirations profondes de l'homme et flattaient en même temps son orgueil et sa convoitise, elles trouvèrent un sympathique écho dans la génération contemporaine et dans les suivantes. L'auteur du *Novum Organum* se persuada que l'induction serait l'instrument le plus efficace pour satisfaire ces tendances. Illusion assurément. Mais du moins, par l'insistance même et l'ardeur avec lesquelles il a recommandé l'emploi de la méthode inductive, il a donné de la vogue à l'observation de la nature et mis en honneur le recours à l'expérience. De ce chef encore, il a bien mérité de la science.

Enfin, en montrant l'importance croissante que les sciences de la nature étaient destinées à prendre, en parlant des bienfaits de la philosophie scientifique (oublions son optimisme poussé jusqu'à la naïveté) avec une conviction entraînante, en pressentant les merveilleux développements de l'industrie moderne, surtout en formulant d'une façon lumineuse les règles générales de l'investigation philosophique, l'auteur du *Novum Organum* a certainement contribué au progrès des connaissances humaines.

Un jour, Bacon a réduit son rôle à celui d'un simple héraut : *Ego enim buccinator tantum.* A l'en croire, ses écrits, d'un style éclatant, appellent, comme une trompette retentissante, les hommes d'étude, non pas à se contredire et s'entredéchirer, mais à conclure la paix et à unir leurs forces pour livrer de continuels assauts à la nature des

choses et reculer par leurs victoires les bornes de l'empire humain, dans la mesure où l'accordera le Dieu Très Bon et Très Grand [1].

Ce jour-là, Bacon fut trop modeste. Il n'a pas été seulement, mais surtout, le héraut de la science.

L'existence de ce personnage illustre, plus de trois fois séculaire, fait songer à un grand paysage montagneux, aperçu de loin. Dans le recul du passé, ce lointain du temps, qui estompe les défaillances morales, semblables au creux obscur des crevasses, pour ne laisser voir de prime abord que les sommets radieux, le spectateur néglige les faiblesses, côtés sombres, de l'homme public, attiré par le génie prestigieux du philosophe au verbe puissant et sonore. Mais, craignant de céder à un entraînement irréfléchi, s'il tient à examiner de près les aspects divers de la vie de Bacon, s'il analyse froidement les impressions ressenties à ce spectacle, son âme sera partagée entre deux sentiments contraires, l'admiration et la pitié.

L'admiration, mêlée de sympathie, va sans hésiter à l'écrivain brillant, au penseur original, au champion enthousiaste de la méthode expérimentale. La pitié, nuancée de dégoût, s'adresse au magistrat, au politique, au courtisan docile jusqu'à la servilité. Ce dualisme choquant enlève à la carrière de Bacon le charme souverain de cette belle unité d'efforts qui fait concourir à un noble but toutes les facultés d'une âme bien ordonnée. Ici, le contraste est violent entre l'homme d'étude et l'homme d'action : d'un côté, haute intelligence ; de l'autre, caractère bas.

La physionomie de Bacon, auteur du *Novum Organum* et chancelier d'Angleterre, évoque invinciblement l'image antique de Janus *bifrons*. Aussi, même en y mettant toute son indulgence, l'Histoire, pour rester impartiale, ne peut sans réserve lui décerner cet éloge : C'est un grand homme, car la grandeur morale, que rien ne supplée, lui fit défaut.

1. Ego enim buccinator tantum... Neque vero nostra buccina homines advocat et excitat ut se mutuo contradictionibus proscindant aut secum ipsi prælientur et digladientur, sed potius ut, pace inter ipsos facta, conjunctis viribus, se adversus naturam rerum comparent, ejusque edita et munita capiant et expugnent, atque fines imperii humani (quantum Deus Opt. Max. pro bonitate sua indulserit) proferant *(De Augmentis*, L. IV, C. I, Sp. I, 579-580 — B. I, 203).

BIBLIOGRAPHIE RELATIVE A BACON

I. — ÉDITIONS COLLECTIVES PRINCIPALES

BIRCH (T.), *The Works of Francis Bacon..., originally collected and revised by* R. STEPHENS *and* J. LOCKER, *and published after their deaths by* T. BIRCH. Corrected throughout by J. GAMBOLD ; the Latin volumes revised by W. BOWYER, 5 vol., Londres, Millar, 1765.

MONTAGU (BASIL), *The Works of Francis Bacon...*, 16 vol., Londres, 1825-1834.

BOUILLET (M. N.), *Œuvres philosophiques de Bacon, publiées d'après les textes originaux, avec notices, sommaires et éclaircissements*, 3 vol., Paris, 1834.

SPEDDING (JAMES), ELLIS (ROBERT LESLIE) and HEATH (DOUGLAS DENON), *The Works of Francis Bacon...*, 7 vol., Londres, Longmans, 1857 sqq. — Réimpression : 1887-1892.

SPEDDING (JAMES), *The Letters and the Life of Francis Bacon including all his occasional Works, newly collected and set forth in chronological order with Commentary biographical and historical*, 7 vol., Londres, Longmans, 1861-1872. — Réimpression : 1890 sqq. Ce sont ces deux éditions des *Works* et des *Letters* qui font actuellement autorité.

SPEDDING (JAMES), *And Account of the Life and Times of Francis Bacon...*, 2 vol., Londres et Boston, 1878. Cet ouvrage est un résumé du précédent.

SIDNEY LEE, *The English Works of Francis Bacon*, Londres, 1904.

II. — ÉDITIONS SPÉCIALES

FOWLER (THOMAS), *Bacon's Novum Organum, with Introduction, Notes*, etc., Londres, 1878 ; 1889[2].

ABBOTT (EDWIN ABBOTT), *Bacon's Essays, with Introduction, Notes and Index*, 2 vol., Londres, 1876.

WRIGHT (WILLIAM ALDIS), *Advancement of Learning, with Notes and Glossary*, Oxford, 1900. — *Essays...*, Oxford, 1862.

Pour les autres éditions des *Œuvres particulières* on peut consulter BOUILLET, *Opere citato*, t. I, pp. LXVII-LXX.

III. — TRADUCTIONS FRANÇAISES

LASALLE (ANTOINE), *Œuvres de François Bacon..., traduites par* ANT. LASALLE, *avec des Notes critiques, historiques et littéraires*, 15 vol., Dijon, ans VIII-XI (1800-1803). — « Le traducteur s'est permis... d'altérer ou

de retrancher quelques passages qui s'accordaient mal avec ses opinions hostiles à toute idée religieuse. Il a en outre accompagné les principaux ouvrages de notes et de commentaires qui tendent trop souvent à dénaturer les intentions de l'auteur » (BOUILLET, *Op. cit.*, t. I, p. LXXI).

BUCHON (J.-A.-C.), *Œuvres philosophiques, morales et politiques de Fr. Bacon..., avec une Notice biographique*, Paris, 1838 (dans la Collection : *Panthéon littéraire)*. Cette traduction est trop souvent une paraphrase qui énerve ou travestit même quelquefois la pensée de Bacon.

RIAUX (M.-F.), *Œuvres de Bacon. Traduction revue, corrigée et précédée d'une Introduction*, 2 vol., Paris, 1843.

IV. — ÉTUDES GÉNÉRALES

DELEYRE (ALEXANDRE), *Analyse de la Philosophie du Chancelier François Bacon*, 2 vol., Paris, 1755 ; Leyde, 1756 ; 1778. (Ouvrage anonyme.)

DE LUC (JEAN-ANDRÉ), *Précis de la Philosophie de Bacon*, 2 vol., Paris, 1802.

STEWART (DUGALD), *Dissertation exhibiting the Progress of metaphysical, ethical and political Philosophy since of the Revival of Letters in Europe*, part. I, ch. II, sect. I. *Bacon*, Edimbourg, 1815. — Dans ses *Collected Works by W. Hamilton*, t. I, p. 63-79, Edimbourg, 1854.

VAUZELLES (J.-B. DE), *Histoire de la Vie et des Ouvrages de François Bacon*, 2 vol., Paris, 1833.

MAISTRE (JOSEPH DE), *Examen de la Philosophie de Bacon*, Paris-Lyon, 1836.

MACAULAY, *Lord Bacon*, dans *The Edinburgh Review*, juillet 1837, pp. 1-104. — Reproduit dans ses *Critical and Historical Essays* ; vg. Edition, Londres, Longman, Brown..., 1850, p. 397 sqq. — Traduit par GUILLAUME GUIZOT dans *Macaulay, Essais politiques et philosophiques*, Paris, 1862, p. 58-233.

HUET (F.), *De Baconis Verulamii Philosophia Dissertatio Academica*, Paris, 1838.

CAMPBELL (JOHN), *The Lives of the Lords Chancellors and Keepers of the Great Seal of England, from the earliest times till the Reign of King George IV*, t. II, ch. LI-LVI, pp. 266-433, Londres, 1845.

CRAIK (GEORGE LILLIE), *Bacon, his Writings and his Philosophy*, 3 vol., Londres, 1846-1847 ; 1860.

RÉMUSAT (CHARLES DE), *Bacon. Sa Vie, son Temps, sa Philosophie et son Influence jusqu'à nos jours*, Paris, 1857 ; 1858 ; 1877.

FRANCHI (AUSONIO) [pseudonyme de FRANCESCO BONAVINO], *Letture su la Storia della Filosofia Moderna, Bacone, Descartes, Spinoza, Malebranche*, 2 vol., Milan, 1863.

DORNER (AUGUST), *De Baconis Verulamii Philosophia scripsit*, Berlin, 1867.

FOWLER (THOMAS), *Lord Bacon*, Londres, 1881.

CHURCH (R. W.), *Bacon*, Londres, 1884.

ABBOTT (EDWIN ABBOTT), *Francis Bacon. An Account of his Life and Works*, Londres, 1885.

NICHOL (J.), *Francis Bacon, his Life and Philosophy*, 2 vol., Londres, 1888-1889.

PAMER (C.), *Bacon von Verulam*, Trieste, 1889.

BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE (JULES), *Etude sur Bacon, suivie du Rapport à l'Académie des Sciences morales et politiques sur le concours ouvert pour le Prix* BORDIN, Paris, 1890.

ADAM (CHARLES), *Philosophie de François Bacon*, Paris, 1890.

BROCHARD (VICTOR), *La Philosophie de Bacon*, dans REVUE PHILOSOPHIQUE, 1891, t. I, pp. 368-381. — Article reproduit dans ses *Etudes de Philosophie ancienne et de Philosophie moderne*, p. 303-319, Paris, 1912.

FONSEGRIVE (GEORGES-L.), *François Bacon*, Paris, 1893.

LILJEQUIST (EPHR.), *Om Fr. Bacons Filosofi*, Upsala, 1893-1894.

LIPPMANN (E. O. VON), *Bacon von Verulam*, Halle, 1898.

FISCHER (KUNO), *Francis Bacon und seine Schule*, t. X de *Geschichte der neuern Philosophie*, Heidelberg, 1904³. — Cf. *Francis Bacon and seine Nachfolger. Entwicklungsgeschichte der Erfahrungsphilosophie*, Leipzig, 1875².

V. — ÉTUDES PARTICULIÈRES

CLERKE (GILBERT), *De Plenitudine Mundi brevis et philosophica Dissertatio. in qua defenditur Cartesiana Philosophia contra sententias F. Baconi..., T. Hobii... et S. Wardi*, Londres, 1660.

BRITANNICUS [pseudonyme de T. GORDON], *Francis Lord Bacon or the Case of private and national corruption and bribery impartially considered*, 1721.

MONTAGU (FREDERICK), *Oratio in laudes Baconi, habita in Sacello Trinitatis Collegii apud Cantabrigiam*, Cambridge, 1755.

ÉMERY (JACQUES-ANDRÉ), *Le Christianisme de François Bacon, Chancelier d'Angleterre, ou Pensées et Sentimens de ce grand homme sur la Religion*, 2 volumes, Paris, an VII (1799). (L'ouvrage parut anonyme.)

WISZNIEWSKI (MICHAL), *Bakona Metoda tlumaczenia Natury...*, Cracovie, 1834.

FRIEDLAENDER (CAROLUS JACOBUS), *De Francisci Baconis Verulamii Doctrina politica*, Berlin, 1842.

KNIGHTON (WILLIAM), *The Utility of the Aristotelian Logic or the Remarks of Bacon, Locke, Reid and Stewart on that subject considered ; being the substance of three Lectures...*, Calcutta, 1847.

TYLER (SAMUEL), *A Discourse of the Baconian Philosophy*, New York, 1850².

NAPIER (MACVEY), *Essay on Lord Bacon*, Londres, 1853. — Paru d'abord dans TRANSACTIONS OF ROYAL SOCIETY OF EDINBURGH, 1818, t. VIII, pp. 373-425. — *Lord Bacon and Sir Walter Ralegh*, Cambridge, 1853.

POUCHET (F. A.), *Parallèle entre Roger Bacon et Francis Bacon*, dans *Histoire des Sciences Naturelles au Moyen-Age ou Albert le Grand et son époque considérés comme point de départ de l'Ecole expérimentale*, pp. 363-368, Paris, 1853.

PATRU (GUILLAUME A.), *Esprit et Méthode de Bacon en Philosophie, avec des citations perpétuelles de l'auteur*, Paris-Grenoble, 1854.

BIÉCHY (AMAND), *Essai sur la Méthode de Bacon. De l'Idée de la Science*, Toulon, 1855.

LASSON (ADOLF), *Ueber Baco's von Verulam wissenschaftliche Principien*, Berlin, 1860.

MARX (KARL-FRIEDRICH-HEINRICH), *Franz Bacon und das letzte Ziel der ärztlichen Kunst*, Gœttingue, 1861.

DESJARDINS (ALBERT), *De Jure apud Franciscum Baconum...*, Paris, 1862.

JACQUINET (P.), *Francisci Baconi de Re Litteraria Judicia*, Paris, 1863.

LIEBIG (JUSTUS VON), *Ueber Francis Bacon von Verulam und die Methode der Naturforschung*, Munich, 1863. — L'ouvrage paraissait aussi en anglais dans *Macmillan's Magazine*, juillet et août 1863. — TCHIHATCHEF (PIERRE

DE), *Lord Bacon par Justus de Liebig*. Trad. française, Paris, 1866 ; 1877.

SIGWART (CHRISTOPH), *Ein Philosoph und ein Naturforscher über Bacon Verulam*, dans PREUSSISCHE JAHRBÜCHER, 1863, t. XII, pp. 93-129. — LIEBIG lui répond dans l'ALLGEMEINE ZEITUNG d'Augsbourg, 2, 3, 6 et 7 novembre 1863 (Partie supplémentaire, *Beilage*). — SIGWART réplique : *Noch ein Wort über Franz Bacon von Verulam*, *Ibidem*, 1864, t. XIII, pp. 79-89. — LIEBIG riposte, *Ibidem*, 4, 6 et 7 mars 1864. Tchihatchef a traduit les articles de Liebig à la suite de *Lord Bacon par J. de Liebig*, cité ci-dessus.

BOEHMER (HEINRICH), *Ueber Franzis Bacon von Verulam und die Verbindung der Philosophie mit der Naturwissenschaft. Ein Wort der Kritik an Herrn Just von Liebig*, Erlangen, 1864.

CHAIGNE (ÉDOUARD) et SEDAIL (CHARLES), *L'influence des travaux de Bacon de Verulam et de Descartes sur la marche de l'esprit humain*, Bordeaux, 1865.

BAMBERGER (Dr H. VON), *Ueber Bacon von Verulam, besonders vom medicinischen Standpunkte*, Wurzbourg, 1865.

KRÜNINGER (KARL), *Liebig vider Bacon*, Bâle, 1866.

JANET (PAUL), *La Méthode expérimentale et la Physiologie*, dans REVUE DES DEUX MONDES, 15 avril 1866, t. LXII, pp. 908-936.

STAPFER (PAUL), *Qualis Sapientiæ antiquæ laudator, qualis interpres Franciscus Bacon exstiterit*, Paris, 1870.

FINCH (A. ELLEY), *On the Inductive Philosophy, including a Parallel between Lord Bacon and Auguste Comte as Philosophers, A Discourse..., with Notes and Authorities*, Londres, 1872.

DOHERTY (JOHN), *Flaws in the Philosophy of Bacon*, dans *Series of Essays on Religion and Literature*, publiés sous la direction de MGR MANNING, 3e série, Londres, 1874.

WALSH (MICHAEL), *Lord Bacon*, Leipzig, 1875.

ABBOTT (EDWIN ABBOTT), *Bacon and Essex. A Sketch of Bacon's earlier Life*, Londres, 1877.

LAING (W. H.), *Lord Bacon's Philosophy examined. An Essay read at the Catholic Academy*, janvier 1877.

LÉVÊQUE (CHARLES), *Bacon métaphysicien*, dans REVUE PHILOSOPIHQUE, 1878, t. I, p. 112-144.

VALDARNINI (ANGELO), *Principio, Intendimento e Storia della Classificazione delle umane conoscenze secondo Francesco Bacone*, Florence, 1880².

RONCONI (T.) a publié une étude sur Bacon dans FILOSOFIA DELLE SCUOLE ITALIANE, Avril 1882.

CAMOIN DE VENCE (CHARLES-ÉMILE), *La Vérité sur la condamnation du Chancelier Bacon*, Paris, 1886.

REICHEL (EUGEN), *Wer schrieb das* « Novum Organum » *von Francis Bacon* ? Stuttgart, 1886.

SCUOLE ITALIANE, avril 1882.

NOURRISSON (JEAN-FÉLIX), *De l'idée de matière et d'esprit dans la Philosophie de Bacon*, dans *Philosophies de la Nature*, pp. 1-43, Paris, 1887. — Cf. *Tableau des Progrès de la Pensée humaine depuis Thalès jusqu'à Leibniz*, § XXXV, *Bacon*, pp. 290-298, Paris, 1858.

HEUSSLER (H.), *Francis Bacon und seine geschichtliche Stellung*, Breslau, 1889.

JANET (PIERRE), *Baco Verulamius Alchemicis Philosophis quid debuerit* ? Angers, 1889.

NATGE (HANS), *Ueber Francis Bacon's Formenlehre*, Leipzig, 1891.

JUNG (ERICH), *Causa finalis. Eine Baconstudie*, Giessen, 1894.

FLEX (W.), *Ueber den Baconischen und den Cartesianischen Zweifel*, Heidelberg, 1903.

BULLÓN (E.), *De los Origenes de la Filosofia moderna. Los Precursores españoles de Bacon y Descartes*, Salamanque, 1908.

WOLFF (EMIL), *Francis Bacon und seine Quellen* : I. *Bacon und die Griechische Philosophie*, Berlin, 1910 ; dans FORSCHUNGEN LITERARHISTORISCHE, Heft 40. — II. *Griechische Authoren uud römische Dichter*, Berlin, 1913.

G. WALTER STEEVES, *Francis Bacon. A Sketch of his Life, Works and Literary Friends, chiefly from a bibliographical point of view, with forty-three illustrations*, Londres, 1910.

POTT (HENRY), *Francis Bacon and his secret Society. An attempt to collect and unite the lost lingks of a long and strong chain*, Londres, 1911 (1re édit. Chicago et Londres, 1891).

LALANDE (ANDRÉ), Sur quelques textes de Bacon et de Descartes, dans REVUE DE MÉTAPHYSIQUE ET DE MORALE, 1911, pp. 296-311.

FLORIAN (PIERRE), *De Bacon à Newton. L'Œuvre de la Société Royale de Londres*, dans REVUE DE PHILOSOPHIE, 1914, t. I, pp. 150-168 ; 381-407 ; 481-486.

FURLANI (GIUSEPPE), *Die Entstehung und das Wesen der baconischen Methode*, dans ARCHIV FÜR GESCHICHTE DER PHILOSOPHIE, t. XXXII, Berlin, 1920.

I

INDEX DES AUTEURS CITÉS[1]

A

Abbot (E. A.), 544, 545, 547.
Adam (C.), 317, 326, 388, 389, 391, 392, 474, 476, 477, 478, 482, 502-503.
Adami (T.), 11, 507.
Addison, 222-223, n. 5, 403, 448-449.
Aldrich (H.), 442-443.
Alembert (d'), 476, 480-481.
Amboise (P. d'), 465-466.
Ampère (A. M.), 347.
Ancona (A. d'), 10.
Andreas (S.), 65.
Apelt (E. F.), 515-516.
Aristote, 29, 282, 319, 329, 358.
Arnauld (A.), 475-476.
Arnold (S. J.), 507, 517.
Astruc (J.), 34.
Aubrey (J.), 103, 178, 180, 193, 194, 259, 269, 271, 446, 524, 525.

B

Baillet (A.), 53, 213, 474-475.
Bain (A.), 457-458.
Baker (T.), 429.
Bamberger (H. von), 547.
Barclai (A.), 193.
Barthélemy-Saint-Hilaire (J.), 75, 394, 502.
Bartholmèss (C.), 104, 351, 385.
Baudoin (J.), 465, 466.
Bayer (J.), 509.
Bayle, 43, 65, 475.
Beale (J.), 427, 429, 431, 448.
Beaunier (A.), 317.
Bénard (C.), 514.
Ben Jonson, 194, 426, 527-528, 530.
Bentham (J.), 347.
Bernard (Cl.), 382, 500-501, 505.
Berthier (G. F.), 486-487, 487.
Beurhaus (F.), 62.
Bèze (T.), 15.
Bibart (G.), 266.
Biéchy (A.), 546.
Bigourdan (G.), 466, 467.
Biot (J.-B.), 504-505.
Birch (T.), 544.
Black (J.), 451.
Blackbourne, 449.
Bliss (E.), 429.
Boderie (de la), 130.
Bodley (T.), 130, 131-132, 427.
Bœhmer (H.), 516.
Boëner (P.), 525, 527.
Boerhaave (H.), 259, 520.
Bolingbroke, 271.
Bonafous (A. de), 489.
Bonald (de), 493.
Bonaventure (Saint), 385.

1. Cet *Index* contient les noms des Auteurs dont le témoignage est simplement allégué. Les noms des Auteurs qui sont étudiés ou jugés en passant, ont été réservés à la *Table Analytique des Matières*. — Ordinairement, le titre de chaque ouvrage cité, avec le nom du lieu où il a été publié, et la date de son apparition, n'est *complètement* indiqué qu'à l'endroit du volume où son auteur est mentionné pour la première fois. Si donc quelqu'un rencontrant, au cours de sa lecture, le titre abrégé d'un ouvrage, désire avoir le titre complet, il n'aura qu'à se reporter au premier chiffre qui suit le nom de l'auteur. — Le moyen le plus rapide pour trouver, dans la page indiquée, le nom de l'auteur cité, c'est de recourir aux notes, dont les numéros faciliteront les recherches dans le texte.

Bordas-Demoulin (J.-B.), 497.
Bossuet, 84-85, 85.
Boubée (J.), 317.
Bouillet (M. N.), 100, 293, 297, 306, 348, 360, 370, 449, 486, 493, 544-545.
Bouillier (F.), 394, 512-513.
Boulay (du), voir *Egasse du Boulay*.
Boutroux (E.), 77.
Bowyer (W.), 544.
Boyle (R.), 326, 431.
Brant (S.), 193.
Brerewood (E.), 442.
Brewster (D.), 5, 433, 457.
Bricka (C. F.), 65.
Brière (Y. de la), 77, 94, 251.
Britannicus, voir *Gordon*.
Brochard (V.), 382, 388, 391, 392, 394, 462, 503.
Brucker (J.), 19, 22, 31, 514, 515.
Brugère (L. P.), 95.
Brunetière, 80, 478, 482.
Bruno (G.), 5, 12, 351, 385.
Brunschvicg (L.), 40.
Buchez (P. J. B.), 496.
Buchon (J. A. C.), 545.
Büchner (A. E.), 513.
Buddeus (J. F.), 59, 512-513.
Buhle (J. G.), 514.
Burgersdijk (F. de), 442.
Burmann (C.), 44.

C

Cabanis (P. J. G.), 492.
Camoin de Vence (C. E.), 547.
Campbell (J.), 100, 102, 179, 180, 193.
Carpenter (N.), 436-438.
Castelli (B.), 373-374, n. 7.
Chaigne (E.), 547.
Chamberlain (J.), 141, 142, 154, 170-171, n. 7, 171, 182, 189, 191, 195.
Chapelain (J.), 470.
Chénier (M. J. de), 491.
Childrey (J.), 428, 432.
Church (R. W.), 129, 130, 141, 196, 262, 403-404, 417, 537, 539, 540, 545.
Clarendon, 174.
Clavius (C.), 34.
Clerke (G.), 546.
Coleridge (S. T.), 453-454.
Collins (S.), 427-428.
Comenius, voir *Komenski*.
Compayré (G.), 458.
Comte, 495, 496.
Condillac (E. Bonnot de), 347, 479-480.
Condorcet, 484-485.
Conrart (V.), 470.
Conring (H.), 511-512.
Cooper (T.), 64.
Costar (P.), 471.
Cournot (A. A.), 30, 31, 33, 76, 86, 505-506.
Cousin, 33, 500, 514.
Cowley (A.), 266, 430.
Craik (G. L.), 545.
Crakanthorpe (R.), 440-441.
Crenius (T.), 44.
Crevier (J.-B.), 13, 17.
Cristanovic (S.), 127.
Cudworth (R.), 447.

D

Damiron (P.), 483, 497-498.
Daunou (P.), 499.
Delassus (R.), 34, 39.
Deleyre (A.), 479, 482, 490.
Descartes, 325-326, n. 8, 399-400, n. 4, 469-470, 474-475.
Desjardins (A.), 546.
Destutt de Tracy (A. L. C.), 347, 492.
Diderot, 480, 481.
Digby (K.), 213.
Doellinger (I.), 77, 85.
Doherty (J.), 547.
Domet de Vorges (E.), 320.
Donne (J.), 128.
Dorner (A.), 545.
Doumic (M.), 265.
Duhem (P.), 88, 89, 96, 290.
Duncan (M.), 62-63.
Dunn Macray (W.), 174.
Dupin (A. M. J. J.), 257, 344.
Dutens (L.), 510.

E

Echard (J.), 10.
Egasse du Boulay (C.), 13, 17.
Elisabeth (Princesse), 509.
Ellis (R. L.), 8, 10, 27, 29, 99, 259, 279, 286, 293, 302, 308, 309, 356, 370, 371, 373, 377, 379, 479, 544.

Elsing (H.), 226.
Emery (J. A.), 401, 402, 482, 490.
Erdmann (J. E.), 510.

F

Fabri (H.), 473.
Fénelon, 85.
Ferrari (G.), 522.
Feuerbach (P. J.), 514.
Fèvre (J.), 126.
Filner (R.), 445.
Filon (A.), 124, 125, 135, 144, 159, 174, 531.
Finch (A. Elley), 547.
Fischer (K.), 379, 461, 514, 516.
Fletcher (R.), 445.
Flex (W.), 548.
Flint (R.), 522.
Florian (P.), 429, 432, 432-433, 548.
Foisset (T.), 491.
Fonsegrive (G.), 285, 356, 374, 375, 377, 392, 393, 406, 411, 457, 462, 463, 464, 493, 495, 503-504, 546.
Fowler (T.), 288, 359, 362, 434, 436, 447, 449, 459-460, 479, 507, 508, 516, 544, 545.
Franchi (A.), 545.
Franck (A.), 59, 483.
Freher (P.), 43, 58, 65.
Freigius (J. T.), 12, 33.
Freudenthal (J.), 54, 56, 57.
Friedlaender (C. J.), 546.
Frisch (C.), 5.

G

Gabel, 512.
Galilée, 5, 308, 521.
Galloys (J.), 472.
Gambold (J.), 544.
Garat (D. J.), 485.
Gardiner (S. R.), 113, 121, 130, 137, 141, 142, 143, 147, 148, n. 3, 159, 160, 163, 180, 187, 188, 196, 197, 200, 204, 206, 211, 215, 216, 219, 221, 226, 227, 230, 244, 533, 538.
Gassendi, 466, 467-468, 471-472, 476.
Génébrard (G.), 31.
Gérando (J. M. de), 29, 347, 498.
Gerhardt (C. J.), 85.
Gérin (C.), 85, 94.
Gerrard (G.), 181.
Glanvill (J.), 430, 432.
Gœthe, 515.
Golefer (de), 466.
Gordon (T.), 546.
Gorges (A.), 423.
Govea (A. de), 12.
Gruter (I.), 517.
Gruter (J.), 517.
Guhrauer (G. E.), 508.
Guizot (F.), 452.
Guizot (G.), 113, 115, 172, 453, 526.

H

Hacault (L.), 265.
Hacket (J.), 214.
Hakewill (G.), 438-439.
Hallam (H.), 452-453.
Haller (A. de), 259.
Hamel (J.-B. du), 472-473.
Hamilton (W.), 441, 443, 447, 457.
Harvey, 446, 524.
Hauréau (B.), 59.
Hearne (T.), 428.
Heath (D. D.), 99.
Heereboord (A.), 517-518.
Henry (C.), 470.
Herschel (J.), 454-455.
Heussler (H.), 547.
Hobbes, 444, 461-462.
Hooke (R.), 431-432.
Howell (T. B.), 145, 152, 153, 154, 186, 188.
Huarte (J.), 351.
Huber (A. V.), 440.
Huet (F.), 496.
Humboldt (A. de), 515.
Huygens (C.), 378, 519-520.

J

Jacquinet (P.), 546.
Janet (Paul), 500-501, 547.
Janet (Pierre), 391.
Joly (H.), 75.
Joly de Fleury (O.), 478.
Jouffroy (E.), 442.
Jouffroy (T.), 434, 442, 449, 450, 493-494.
Jourdain (C.), 476.
Jourdan (A. J. L.), 514.

Journalistes de Trévoux, 486-490.
Jung (E.), 547.
Jungius (J.), 508.

K

Kant, 515.
Keckermann (B.), 375.
Képler, 5, 87, 379.
Kerviler (R.), 470.
Knighton (W.), 546.
Komenski (J. A.), 507-508.
Krüninger (K.), 547.
Kürschner (J.), 515.

L

Laing (W. H.), 547.
Lake, 183.
Lalande (A.), 548.
La Mothe-le-Vayer (F. de), 470.
Lamy (E.), 94.
Lancelot (C.), 30-31.
Land (J. P. N.), 518.
Lange (F. A.), 379, 516-517.
Lanson (G.), 481.
Laplace, 309, 504.
Laromiguière, 493.
Lasalle (A.), 401, 486, 491, 544-545.
Lasson (A.), 516.
La Tour Hotman, 465.
Lefranc (A.), 13, 317.
Leibniz, 85, 94, 314, 326, 351, 391, 483, 509-511, 519.
Léonard (F.), 76, 77.
Lesage (G. L.), 491.
Lévêque (C.), 501, 522-523, 547.
Levesque (E.), 85.
Lewes (G. H.), 460.
Libau (A.), 56.
Libri (G.), 4.
Liebig (J. von), 282-283, n. 7, 374, 375, 376, 379, 516, 546-547.
Liebler (G.), 58.
Liljequist (E.), 546.
Lincei (Académie des), 521-522.
Lippmann (E. O. von), 546.
Locher (J.), 193.
Locke (J.), 462-463.
Locke (T.), 211.
Locker (J.), 449, 544.
Lorry (F.), 344.
Luc (J. A. de), 490-491.

M

Macaulay, 100, 103, 105, 107, 109, 113, 115, 172, 272, 453, 526.
Mackinstosh (J.), 451-452.
Maclaurin (C.), 431, 434.
Maistre (J. de), 382, 397, 400, 401, 402, 494, 494-495.
Malebranche, 473.
Mallet (D.), 482.
Mansel (H. L.), 442.
Mariana (J.), 146.
Marion (H.), 463.
Marx (K. F. H.), 546.
Masius (H. G.), 65.
Matthew (T.), 128-130, 423, 427, 521, 528-529.
Maugars (A.), 465, 466.
Mélanchthon, 62, 375.
Mersenne, 468-469.
Mesnardière, 62.
Milhaud (G.), 290.
Mill (J. S.), 457-458.
Millar, 449.
Milton, 444-446.
Möller (J.), 511.
Molesworth (W.), 444.
Montagu (B.), 544.
Montagu (F.), 546.
Montagu (J.), 122, 167.
Montucla (J. F.), 476.
Morhof (D. G.), 511.
Morris (J.), 64, 126.
Mosnerius (P.), 473-474.
Mourret (F.), 86.
Murray (T.), 208.

N

Naigeon (J. A.), 482, 483-484.
Napier (M.), 428.
Natge (H.), 391.
Naudé (G.), 469.
Newton, 326, 434, 435.
Nichol (J.), 545.
Nicholas (E.), 208.
Nichols (J.), 142.
Nicolas de Orbellis, 59.
Nicole, 475-476.
Nourrisson (J. F.), 501, 515, 547.

O

Oldenburg (H.), 431, 518.
Osborn (F.), 446-447.

Oxford (Université d'), 256-257, 428.

P

Pamer (C.), 545.
Panckoucke (C. J.), 483.
Paquot (J. N.), 517.
Pascal, 40, 475.
Pasquier (E.), 29.
Patin (G.), 33.
Patru (G-A.), 546.
Peel (R.), 173.
Peiresc (N. C. de Fabri, seigneur de), 466-468, 522.
Peisse (L.), 359, 458.
Pemberton (H.), 434.
Pemble (W.), 439-440.
Périon (J. de), 12.
Perret (R.), 134.
Philopater (A.), 100.
Pierre Lombard, 385.
Piscator (J.), 58.
Platon, 353, 453-454.
Playfair (J.), 450-451.
Poggendorff (J. C.), 266.
Pommerol (B.), 379.
Port (C.), 62.
Pott (H.), 548.
Pouchet (F. A.), 4, 546.
Pouillot, 482.
Power (H.), 432.
Prantl (K.), 22.
Prost (J.), 62, 63.
Prowse (D. W.), 134.
Pufendorf (S.), 511.

Q

Quesnerie (E. de la), 266.
Quétif (J.), 10.

R

Rabelais, 279.
Rabier (E.), 362, 501-502.
Rajet, 487.
Rapin (R.), 474.
Ravaisson (F.), 501.
Rawley (W.), 100, 101, 254, 258, 260, 264, 295, 297, 303, 375, 402, 418, 423, 428, 430, 520, 521, 524, 525, 529-530, n. 3.
Rébelliau (A.), 82, 95.
Reichel (E.), 317.
Reid, 434, 449.
Rémusat (C. de), 55, 177, 179, 192, 194, 238, 239, 271, 401, 440, 441, 443, 481, 499, 516, 545.
Reuchlin (J.), 55.
Rey (A.), 97.
Riaux (F.), 496.
Rio (A. F.), 64.
Ritmeierus (C. H.), 512.
Ritter (H.), 514.
Ronconi (T.), 547.
Ross (A.), 446.
Royer-Collard, 493.
Roz (F.), 317.

S

Sainte-Beuve, 494, 496, 496-497, 497.
Salden (G.), 44.
Samson (P. A.), 445.
Sanderson (R.), 441-442.
Schmidt (C.), 17.
Schönwetter (J.-B.), 507.
Scorraille (R. de), 144, 146, 147, 320.
Scott (T.), 200.
Sédail (C.), 547.
Sertillanges (A. D.), 74.
Servière (J. de la), 127, 130.
Seth (J.), 424.
Shaw (P.), 449.
Sidney Lee, 544.
Sigwart (C.), 547.
Smiglecki (M.), 442.
Snellius (W.), 379.
Sommervogel (C.), 34, 442, 486, 487.
Sortais (G.), 28, 31, 32, 59, 61, 69, 97, 104, 113, 329, 362, 396, 412, 473, 535.
Spedding (J.), 99, 100, 115, 133, 142, 167, 169, 172, 174, 179, 180, 198, 207, 212, 230, 232, 233, 246, 248, 251, 254, 261, 262, 264, 287, 294, 306, 307, 308, 309, 353, 379, 380, 402, 423, 458, 459, 524, 529, 537, 540, 541, 544.
Spinoza, 385, 518.
Spizel (T.), 510.
Sprat (T.), 429, 430, 431.
Stapfer (P.), 317.
Steeves (G. W.), 548.
Stephens (R.), 544.

Steuco (A.), 314.
Stewart (D.), 347, 359, 423, 447, 449-450, 476, 545.
Stronach, 317.
Stubbe (H.), 447-448.
Suarez (F.), 321, 351.

T

Taine (H.), 83, 484, 499-500.
Tamizey de Larroque (P.), 466, 467.
Tannery (P.), 87, 88, 89, 90, 91, 381-382, n. 6, 382, 506.
Tchihatchef (P. de), 374, 516.
Tenison (T.), 294.
Tennemann (W. T.), 514.
Tennysson (A.), 458.
Thomas (A. L.), 479.
Thomas d'Aquin (Saint), 21, 341, 351, 535-536, n. 1 et 2.
Thou (J. A. de), 15, 31, 128.
Tillières (de), 222.
Tissot (J.), 442.
Turgot (A. R. J.), 481-482.
Tyler (S.) 546.

U

Urbain (C.), 85.

V

Valdarnini (A.), 547.
Vauzelles (J.-B. de), 344, 526.
Vico (J.-B.), 522.
Villey (P.), 417-418, n. 4, 424-425.
Vincent de Beauvais, 385.
Vloten (J. van), 518.
Voët (G.), 44.
Vogelius (M.), 508.
Voltaire, 271, 424, 478-479.

W

Waddington (C.), 12, 20, 21, 23, 29, 30.
Walch (J. G.), 513.
Wallis (J.), 428, 429-430, 443-444.
Walpole (H.), 433-434.
Walsh (M.), 547.
Walton (I.), 193, 427-428.
Watts (I.), 442.
Weld (C. R.), 428.
Weldon (A.), 178.
Wesley (J.), 442.
Whewell (W.), 377, 379, 381, 429, 432, 455-457.
Willymott (W.), 418.
Windelband (W.), 509.
Wiszniewski (M.), 546.
Wolff (E.), 548.
Wood (A.), 192, 429, 432.
Wotton (A.), 56, 192, 193, 426-427.
Wright (W. A.), 544.

II

TABLE SYNTHÉTIQUE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

ARTICLE Ier. — Les Questions de Méthode et d'Autorité au XVIe siècle

Points sur lesquels Bacon insista et qui furent déjà plus ou moins abordés pendant le XVIe siècle, 3-4.

SECTION I. — Savants et Philosophes.

Savants : Vinci, Copernic, Vesale, Tycho-Brahé, Cesalpini, Gilbert, Képler, Galilée, qui pratiquèrent, avant la publication du *Novum Organum*, la méthode expérimentale, 4-5.

Philosophes : Paracelse, Soerensen, Cardano, Telesio, Patrizzi, Bruno, Campanella, dont Bacon a parlé, 5-11.

SECTION II. — Quelques Précurseurs.

§ A. — PIERRE RAMUS (1515-1572)

1° **Biographie** : Ramus fait ses études au collège de Navarre, 12. — Attaques violentes contre la philosophie d'Aristote enseignée dans l'Université ; sa condamnation, 12-13. — Protection du cardinal de Lorraine, qui le fit nommer professeur d'éloquence et de philosophie au Collège Royal, 13. — Ramus passe au Calvinisme, 14. — Ses démêlés avec J. Charpentier, 14. — Voyage en Allemagne et en Suisse, 14-15. — Retour à Paris, 15. — Meurt assassiné, 15.

2° **Son esprit d'innovation** : Besoin d'innover en tout genre, 15. — Son effort porte principalement sur la Dialectique. Lui-même nous a appris comment il se libéra d'Aristote, 15. — Il se reconnaît redevable à Lefèvre d'Etaples, B. Le Masson, R. Agricola, J. Sturm, 17.

3° **Partie négative de son Programme : Discréditer la Logique d'Aristote** : Ramus reproche à cette Logique d'être confuse, de renfermer des inutilités, des redondances, de pécher par omission, 18. — Ces critiques injustes proviennent de l'idée fausse qu'il se fait de la Logique, 19. — En avançant en âge il modéra ses attaques et admira quelques points de la doctrine péripatéticienne, 20. — A travers Aristote, il visait les Scolastiques, 20-21. — Examen de la Métaphysique d'Aristote qui dépasse son intelligence, 21.

4° **Partie positive de son Programme : Réformer la Logique** :

Sa Méthode : pour établir les règles de « l'art de discourir, c'est-à-dire de discuter et d'user de la raison », Ramus étudie la nature dans l'élite intellectuelle ; puis il traduit en préceptes, à l'usage de tous, les moyens employés par cette élite, 22. — Cette Méthode a de l'excellent ; mais elle est trop étroite : il

fallait avant tout étudier la nature, au lieu de se borner aux modèles. Le choix des modèles, poètes et orateurs, est trop restreint. C'est une Logique pour les humanistes, 23-24.

Son Œuvre : dans la Dialectique, il distingue deux parties : 1) *L'Invention des Arguments* : il indique dix Lieux *(Topi)* comme sources des arguments et les explique par des exemples tirés des poètes, orateurs et philosophes, 24. — 2) *La Disposition* pour bien répartir les arguments : elle comprend l'Enonciation, le Syllogisme et la Méthode, 25. — Nécessité des Exercices dialectiques, qui consistent à analyser et à composer, 26.

5° **Critique de l'Œuvre dialectique de Ramus** : Bacon reproche à Ramus de ne reconnaître qu'une méthode, la déduction, et de recourir « perpétuellement » au procédé dichotomique, 27. — La Logique ramiste est plus oratoire que philosophique, 29. — Ramus a emprunté à Aristote ses meilleurs préceptes, 29. — Il a eu le mérite de simplifier, quoique avec excès, l'ancienne Logique, d'insister sur l'importance de la méthode et de la pratique, 30.

6° **Succès de la Logique ramiste** : en France et en Europe, surtout en Suisse, en Allemagne et en Angleterre, 31. — Cette vogue s'explique par les mérites indiqués ci-dessus et aussi par l'attitude agressive à l'égard d'Aristote et du principe d'autorité, 31. — Il a préparé les voies à Bacon et à Descartes, 32-33.

§ B. — FRANÇOIS SANCHEZ († 1632)

1° **Vie et Œuvres** : né en Portugal de parents juifs qui vinrent s'établir à Bordeaux, Fr. Sanchez étudia la médecine et la philosophie en Italie. Reçu docteur-médecin à la Faculté de Montpellier, Sanchez s'établit à Toulouse où il enseigna la Philosophie et la Médecine, 33. — Au témoignage de son élève R. Delassus, il fut un très bon praticien, disséqua en secret, se montra très aumônier et plein de dévotion envers Dieu et la Vierge Marie, 34. — Il s'occupa un moment de Mathématiques, 34. — Publication de ses Œuvres médicales et philosophiques, 35.

2° **La Nature et la Raison pour guides** : tout en reconnaissant les mérites d'Aristote, Sanchez ne lui ménage pas les critiques, 35. — En quête de la vérité, il interroge les savants contemporains et antérieurs et constate que tous abusent de l'autorité et de l'*a priori* : aussi résout-il de ne consulter que la Nature et la Raison, 36.

3° **Sanchez est-il vraiment sceptique ?** Expressions du *Quod nihil scitur* qui semblent justifier ceux qui le classent parmi les sceptiques, 37. — Convaincu de l'infirmité de l'intelligence, il a reproduit les arguments des sceptiques, 37. — Mais ces arguments tendent simplement à prouver qu'on ne peut rien connaître d'une façon parfaite, adéquate, 38. — S'il attaque la méthode syllogistique, il promet, en revanche, d'indiquer dans un autre opuscule, une méthode meilleure pour arriver au vrai, 38. — Ses nombreuses occupations l'ont empêché sans doute de tenir cette promesse. Ses *Opera medica* montrent qu'il croyait à la réalité de la science, 39. — Mais on doit lui reprocher de trop se défier du raisonnement, 39-40.

4° **Quelques vues particulières de Sanchez** : il montre que l'expérience collective des générations passées est profitable pour la gestion des affaires ; mais il nie à tort sa nécessité pour l'avancement des sciences, ne voulant s'en rapporter qu'à l'expérience personnelle, 40. — Comparaison de la connaissance due à la conscience et de celle due aux sens, 41.

5° **Conclusion** : Critique de la forme et du fond, 41.

§ C. — GIACOMO ACONTIO (1500 ?-1566 ?)

1° **Œuvres diverses** : né à Trente, Acontio, devenu protestant, émigra à l'étranger. Après avoir séjourné à Bâle, à Zurich et à Strasbourg, il s'établit (1559) en Angleterre et s'y fait naturaliser (1561), 42. — Bienveillant accueil d'Elisabeth, qui lui accorde une annuité, dont il la remercie par des éloges serviles, 43. — Il publie ses *Satanæ Stratagemata* (1565), où la partie dogmatique

du Symbole est réduite au minimum, 44. — Les Protestants jugent diversement l'ouvrage. Suffrage favorable de Ramus, 44. — *Lettre* (1566) où il repousse l'accusation de Sabellianisme, 45. — *Lettre sur la façon d'éditer les livres* (1565) : sages conseils et confidences intéressantes, 45. — *L'Art de fortifier les villes.* Jugement de Ramus, 45-46.

2° **Le « De Methodo »** : c'est l'opuscule qui a sauvé de l'oubli le nom d'Acontio : il comprit, des premiers, l'importance de la Méthode, 46. — La Logique a un double objet : *a)* Examiner si les choses sont vraies. *b)* Comment connaître les choses et comment les faire connaître ? par la Méthode. L'opuscule s'occupe uniquement du second objet qui comprend deux Problèmes, 46 :

A) *Comment arrive-t-on à la connaissance des choses* ? On peut connaître parfaitement les choses finies, les universaux ; mais il n'y a pas de science des choses infinies, ni de l'individuel, 46. — Il faut aller du connu à l'inconnu, de ce qui est plus connu à ce qui l'est moins : les idées générales qui dérivent de l'expérience et les vérités premières qui sont innées, sont plus claires et plus connues que les êtres individuels que renferme leur généralité, 47. — Pour savoir ce qu'une chose est, on doit recourir à la *Définition* ; pour découvrir les éléments de la définition, employer la méthode « résolutive » ou analytique, 49. — Utilité de la *Division*, 50.

B) *Comment faire connaître les choses* ? Il faut garder dans l'enseignement la marche suivie dans la recherche, c'est-à-dire employer la méthode résolutive, 50.

3° **Critique** : Bacon, qui sans doute avait lu Acontio, ne le cite nulle part, 52. — Ramus, qui connaissait le *De Methodo*, avait des raisons pour ne le goûter qu'à demi : Acontio n'avait pas, comme lui, la haine du Péripatétisme, ni son amour exclusif pour la méthode déductive, 52. — Les vues d'Acontio sont plus profondes que celles de Ramus. Il est, dans une certaine mesure, un précurseur de Descartes, 52-53.

§ D. — **EVERARD DIGBY** (vers 1550-?) et **VILLIAM TEMPLE** (1555-1627)

L'un et l'autre connurent la *Dialectique* de Ramus, 53.

I. — **EVERARD DIGBY**

1° **Biographie** : élève, puis professeur de Logique à Saint-John's College de Cambridge. Démêlés avec Whitaker, Directeur de l'établissement, qui le fit renvoyer, 53. — Il eut probablement Bacon pour élève, 54.

2° **Sa Theoria Analytica** : avant d'entrer en polémique avec Temple, Digby avait publié un grand ouvrage intitulé : *Theoria Analytica...* Critique, 54. — Bacon s'est inspiré de quelques idées de Digby, 56.

II. — **WILLIAM TEMPLE**

1° **Sa carrière philosophique et administrative** : élève d'Eton et de King's College à Cambridge, il se tourne vers la Philosophie et se pose comme champion de la Logique ramiste. Directeur de l'Ecole de Lincoln. Secrétaire de Ph. Sidney et du comte d'Essex. Prévôt de Trinity College à Dublin, 56.

2° **Défense de Ramus** contre les attaques de Digby, de Piscator et de Liebler : nombreux ouvrages de polémique, 57. — Il malmène Aristote et les Scolastiques : saint Thomas, Ægidius Romanus, Duns Scot, Dorbellus, Tolet, 59. — Ramus est, au contraire, un génie « divin », 60. — Fond de la querelle : Temple soutient avec Ramus que la Méthode a un rôle *unique* : enchaîner les connaissances. Digby lui attribue un *double* rôle : elle sert à découvrir la vérité et à coordonner les découvertes, 60. — Intérêt historique de cette polémique, 61. — Temple édite la *Logique* de Ramus avec des notes, 62.

3° **Résultats de cette Polémique** : en Angleterre elle tourna en faveur de Ramus et de Temple, 62. — Elle influa peut-être aussi sur Marc Duncan, professeur à l'université protestante de Saumur, qui publia des *Institutiones Logicæ*, 62-63. — Influence sur Bacon, 64.

§ E. — **NICOLAS HEMMINGSEN** (1513-1600)

La question de la Méthode préoccupait partout les esprits, 64.

1° **Sa Vie** : né en Danemark, Hemmingsen fut à Wittenberg l'élève de Mélanchthon. Il devint professeur de Logique, puis de Théologie à l'université de Copenhague. Ses tendances calvinistes lui suscitèrent des difficultés. Il mourut à Roskilde, Doyen du Chapitre, 64-65.

2° **Les Méthodes philosophiques** : c'est l'objet d'un premier opuscule, qui vise à initier les étudiants aux Méthodes diverses usitées en Philosophie, 65. — Deux grandes Divisions : *a)* Méthode *universelle*, 66. — *b)* Méthode *particulière* : *simple* ou *composée*, 66-67. — Hemmingsen est un péripatéticien modéré, qui a compris l'importance de la Méthode, 67-68.

3° **La Méthode de la Loi naturelle** : occasion du Traité écrit pour les étudiants, 68. — Plan, 69. — Définition de la Loi naturelle, 70. — Origine, 70. — Principes directeurs de la vie morale. Leur valeur. Arguments tirés de la considération de la fin, 71. — Morale particulière examinant les actions propres aux divers genres de vie et les devoirs qui leur incombent, 72. — Concordance des préceptes de la Loi mosaïque avec ceux de la Loi naturelle, 73. — Catalogue des vertus et des vices, 73-4. — La conscience, 74.

Le fond de la doctrine est puisé dans la philosophie péripatéticienne et scolastique. Hemmingsen a essayé de tirer d'une définition purement rationnelle de la Loi naturelle un exposé de la Morale : c'est son effort personnel, 74-75.

ARTICLE II. — ÉTAT DE L'EUROPE AU XVIIe SIÈCLE.

I. — Les traités de Westphalie inaugurent l'ère moderne, 76. — Etat politique, religieux, littéraire et artistique de l'Europe, 77-87.

II. — Progrès des Sciences, 87. — Les Académies, 91. — Les Revues scientifiques, 92.

III. — Caractères de la Philosophie moderne, 92. — Deux grands courants : *Empirisme*, *Intellectualisme*, 97.

ARTICLE III. — PLAN ET DIVISION DE L'OUVRAGE.

Principales divisions, 98.

LIVRE I. — L'EMPIRISME EN ANGLETERRE ET EN FRANCE

ARTICLE Ier. — FRANCIS BACON (1561-1626)

CHAPITRE Ier. — L'ANGLETERRE AU TEMPS DE FRANCIS BACON. LA VIE ET LES ŒUVRES DU CHANCELIER-PHILOSOPHE.

Etonnant contraste de cette vie, mélange de grandeur et de petitesse, 99.

I. — **BACON PENDANT LE RÈGNE D'ELISABETH** (1561-1603)

Sa naissance, 100. — Etudes à Cambridge, 100-1. — Voyage en France, 101. — Mort de son père, 102. — Son frère Anthony, 103. — Son oncle Lord Burghley, 103. — Séjour à Gray's Inn, 103-4. — G. Bruno en Angleterre, 104. — Première

idée de l'*Instauratio Magna*, 104. — Ses prétentions lui suscitent des ennemis. Edouard Coke, 104-5. — Nommé Conseil extraordinaire de la Couronne, 105. — Elisabeth goûte son esprit, 105. — Il sollicite un emploi rétribué, 105-6. — Débuts dans la vie politique, 106. — Ses qualités oratoires, 106-7. — Critique du bill relatif aux subsides. Mécontentement de la reine, 107. — Ses demandes sont rebutées, 108. — Relations avec le comte d'Essex : don de Twickenham, 108-9. — Les *Maximes de la Loi*. Les *Essais*, 109. — Disgrâce d'Essex : sa conspiration, son procès, sa condamnation, 109-112. — Bacon tâche de justifier le gouvernement, 112. — Publie une *Apologie* personnelle, 112 ; 115.

II. — **BACON AVOCAT-CONSEIL DU ROI** (1603-1607)

Avènement de Jacques Ier : qualités et défauts, 112-3. — Bacon recherche ses bonnes grâces, 113-4. — Il est fait chevalier, 114. — Son mariage, 114. — Efforts pour dissiper la mauvaise impression, encore persistante, produite par son attitude dans le procès d'Essex : Lettre au comte de Southampton. *Apologie*, 114-5. — Son rôle parlementaire au début du règne : il intervient dans la question des *Purveyances* et le projet de réunir l'Angleterre et l'Ecosse, 115-6. — Sa charge de Conseil du roi lui est assurée par patente, 116. — *Du Progrès et de l'Avancement des Sciences* (1605), 116-7. — Il presse le Chancelier de faire écrire l'Histoire de l'Angleterre, 117. — Lettres inutiles au Roi, au comte de Salisbury, au Chancelier pour obtenir la place de Solicitor général, 117-8. — Au Parlement de 1606, il appuie de nouveau le projet d'union de l'Angleterre et de l'Ecosse, 118. — Enfin nommé Solicitor (1607), 118.

III. — **BACON SOLICITOR GÉNÉRAL** (1607-1613)

Rédaction du *Commentarius Solutus* : recueil de notes intimes, où Bacon examine son passé, constate ses ressources et consigne ses projets d'avenir, 118-120. — Dispositions de Salisbury à son égard, 120. — Situation politique : mésintelligence entre le Roi et le Parlement. Depuis longtemps, pour se procurer des ressources en dehors de l'agrément des Communes, la Cour recourait à des procédés, d'une légitimité contestable, qu'on avait passés à Elisabeth. Mais, sous Jacques Ier, la génération nouvelle, animée de l'esprit puritain, n'est pas d'humeur à les tolérer sans protestation. Elle se heurte aux prétentions de Jacques Ier, qui s'est fait, dans plusieurs ouvrages, le théoricien de l'absolutisme : le Roi tient son pouvoir immédiatement de Dieu et n'en est comptable qu'à Lui seul. Il est « la loi vivante ». Contre la tyrannie le peuple n'a de refuge que la patience et la prière. De là, entre le Roi et les Communes, des démêlés qui commencent avec le premier Parlement (1604). Avant de se séparer, les Communes publient une Apologie de leur conduite, 120-124. — Bacon n'est pas, malgré ses talents, l'homme capable de réconcilier les deux pouvoirs rivaux, parce qu'il est trop inféodé à la doctrine « de la Prérogative » et trop désireux des faveurs royales, 124. — Pour affranchir la Couronne de la nécessité de réclamer, de temps à autre, des subsides aux Communes, Salisbury imagine diverses combinaisons. Bacon les soutient, mais les Communes les repoussent. Dissolution du Parlement, 124-5. — Consultation sur la colonisation de l'Irlande (1610), 125. — Bill cruel contre les Catholiques, 125-6. — Paul V condamne le serment d'allégeance, Bellarmin le combat ; Jacques Ier leur répond, 126. — Dans son attaque du Bill, Cristanovic flétrit la mémoire d'Elisabeth : Bacon lui oppose l'opuscule : *In felicem Memoriam Elizabethæ*, 127-128. — Relations avec Tobie Matthew : il lui envoie une copie du Mémorial ; puis, de sa *Redargutio Philosophiarum*, diatribe contre les Philosophes anciens, 128-130. — Il adresse une copie de ses *Cogitata et Visa* à Bodley et à Andrewes, 130-131. — Réponse de Bodley, 131-132. — En 1609, publication du *De Sapientia Veterum*, 132-133. — En 1612, nouvelle édition des *Essays*, 133-134. — Eloge du Prince de Galles, 134. — De la colonisation, 134. — Bacon sollicite la place d'Attorney, 135. — Mort de Salisbury, ses qualités, 135. — Bacon satisfait ses rancunes contre lui, 136. — Zèle à défendre la « Prérogative » dans le procès de Whitelocke, 136-137. — Mémoires de Neville et de Bacon sur la nécessité de convoquer le Parlement, 137-139. — Intrigues de Bacon pour obtenir la charge d'Attorney en faisant déplacer Coke, 139-141.

IV. — BACON ATTORNEY GÉNÉRAL (1613-1617)

« *Le Masque des Fleurs* », 141-142. — Efforts de Bacon pour réprimer les Duels, 142. — Parlement de 1614. Bacon, élu dans trois collèges électoraux, opte pour Cambridge, 143. — Il soutient la demande de subsides présentée prématurément par le gouvernement, 143. — L'incident Neile. Dissolution impolitique du Parlement, 143-144. — Embarras financiers de Jacques Ier, 144. — Actions judiciaires retentissantes dans lesquelles intervient l'Attorney du roi : affaires Talbot, 144-147. — Somerset, 147-160. — Coke, 160-167. — Bacon pousse Jacques Ier à tracer aux Juges leur ligne de conduite, 167-169. — Contribue à la disgrâce de Coke, 169-171. — Rend hommage à sa valeur juridique, 171. — Efforts de Bacon pour coordonner les lois anglaises, 172-173. — Le nouveau favori : Georges Villiers, 173. — Bacon devient son ami et conseiller, 174-175. — Lettre d'Avis au Favori, 175-176. — Bacon sollicite la succession du Lord Chancelier Ellesmere, 176-177. — Il est nommé Conseiller privé ; puis Garde du Grand Sceau, 177-178.

V. — BACON GARDE DU GRAND SCEAU (1617-1618) et CHANCELIER (1618-1621)

Bacon prend possession de son siège solennellement et prononce un discours sur les devoirs de sa charge, 178-179. — Nommé Chancelier et créé baron de Verulam, 179-180. — Nouveaux démêlés avec Coke ; il s'oppose au mariage de la fille de Coke avec John Villiers, frère de Buckingham. Cette opposition indispose contre lui le roi et le favori favorables au mariage. Soumission de Bacon. Sa réconciliation avec Buckingham, 180-186. — Cas de Walter Ralegh, 186-187. — Comparution d'Yelverton devant la Chambre Etoilée, 187-189. — Publication du *Novum Organum* (1620). Hommages au Roi, aux universités de Cambridge et d'Oxford, à Wotton et à Coke, 190-193. — Vie somptueuse à York House et à Gorhambury, 193-194. — Fête du soixantième anniversaire, 194. — Créé vicomte de Saint-Albans, 195. — Point culminant de sa carrière, 195-196.

VI. — PROCÈS ET CONDAMNATION DU CHANCELIER (1621)

La question des patentes et des monopoles. Attitude de Bacon, 196-199. — Rédige la Proclamation royale contre les excès de langage en matière politique, 200. — Il soumet au roi un projet de Proclamation en vue de la convocation prochaine du Parlement : ses idées sur la politique extérieure et intérieure ; conseils aux électeurs. Ce projet n'est pas agréé, 200-204. — Parlement de 1621 : discours de Jacques Ier. Après avoir exposé les besoins du Trésor et l'état troublé de la Chrétienté, il se déclare prêt à reconquérir le Palatinat et réclame des subsides, 204-206. — Ce discours est bien accueilli par les Communes. Leur ignorance en fait de politique étrangère, 206. — Le Chancelier répond au discours royal et au speech du nouveau *speaker*, 207. — Les deux Chambres le choisissent pour présenter au roi une pétition réclamant une exécution plus rigoureuse des lois contre les catholiques, 207-208. — Noy et Coke soulèvent devant les Communes la question des monopoles et proposent de demander des comptes aux arbitres (parmi lesquels se trouve Bacon, spécialement visé) qui les ont approuvés. Les Communes ouvrent une enquête sur les patentes relatives aux auberges et aux cabarets, 208-209. — Assurance de Bacon. Inquiétude de Buckingham, qui lâche les arbitres, 209-210. — Les Communes dénoncent aux Lords les abus commis par les concessionnaires du monopole pour les fils d'or et d'argent et demandent une enquête sur la conduite des arbitres. Première conférence des deux Chambres, 210-211. — Vains efforts et discours inutile du roi pour empêcher leur immixtion dans la cause des arbitres, dont il tient à rester le seul juge, 211. — Nouvelle conférence : Bacon se défend ; il est blâmé par les Lords d'avoir parlé sans autorisation, 211-212. — Il affecte de rassurer ses amis ; mais, en réalité, il est partagé entre la crainte et l'espérance. La crainte l'emportant, il sollicite l'appui de Buckingham et du roi, 212-213. — Sur le conseil de Williams, le roi et Buckingham lâchent les concessionnaires des monopoles. Satisfaites, les Communes, de leur côté, abandonnent leur plainte contre les arbitres, et Bacon par là même échappe à la poursuite qui le menaçait, 213-215.

— Le danger reparut bientôt. Irrégularités d'un employé de la Chancellerie. Cranfield attaque Bacon devant les Communes, à propos des « Bills de conformité », 215-216. — Aubrey et Egerton l'accusent d'avoir accepté de l'argent pendant que leur cause était pendante, 216. — Convaincu que les présents reçus n'ont pas influé sur ses décisions, Bacon écrit à Buckingham qu'il a les mains pures, 216-217. — Il tombe malade, 217. — La proposition faite par le roi de nommer une commission d'enquête n'est pas agréée, 217-218. — Les Communes portent les accusations d'Aubrey et d'Egerton devant les Lords, 218. — Buckingham rend visite à Bacon qui le charge d'une lettre pour les Lords, 218-219. — Nouvelles accusations. Les Communes les transmettent aux Lords, 219. — Bacon envoie une lettre suppliante au roi. Discours de Jacques Ier aux Chambres propre à les incliner vers la modération, 219-220. — Condamnation de Mompesson, 221. — Inquiétude de Buckingham qui, ne pouvant obtenir la dissolution du Parlement, condamne l'administration du Chancelier, 221-222. — Nouvelles charges découvertes contre Bacon. Les Lords ordonnent aux Comités d'enquête de préparer un rapport d'ensemble, 222. — Bacon rédige son testament et compose une belle prière, 222-224. — Rapport des enquêteurs défavorable au Chancelier. Il prie le roi d'intervenir auprès des Lords et, dans une lettre à la Chambre Haute qui contient l'aveu de ses fautes, il renonce à se défendre et demande humblement que sa soumission lui serve de sentence et la perte du sceau soit son châtiment, 224-225. — Trouvant cette confession trop générale, les Lords communiquent à Bacon la liste des griefs relevés à sa charge, afin qu'il puisse y faire une réponse détaillée. Un délai de cinq jours lui est accordé pour préparer sa défense, 225-227. — Au jour dit, Bacon adresse aux Lords « sa soumission et sa confession », qu'ils trouvent « pleine et sincère », 227-228. — On lui enlève le sceau, 228. — Sentence de condamnation, 228-229. — L'attitude de Bacon est digne. Impartialité des Lords, 229-230.

VII. — LES DERNIÈRES ANNÉES DE BACON (1621-1626)

Bacon quitte la Tour après quelques jours d'emprisonnement et doit se retirer à Gorhambury, 230-231. — Remise virtuelle de l'amende et octroi d'un pardon général du passé, la sentence des Lords restant sauve, 231-233. — Après un temps de dépression, Bacon recouvre et déploie toute son activité en sens divers : obtenir la liberté de circuler, raffermir sa fortune, se faire réhabiliter, poursuivre ses études, 233. — Lettre aux Lords, où il les prie d'intercéder près du roi en faveur de sa liberté. Même prière à Digby, 233-234. — Refroidissement de l'amitié de Buckingham, à qui Bacon n'avait pas voulu céder le bail d'York House. Vains essais pour expliquer sa conduite. Il ne recouvre la liberté qu'en cédant le bail à Cranfield qui le passe au favori, 234-238. — Bacon mendie des secours au Roi, à Buckingham, au Lord Trésorier, 239-241. — Sa pauvreté n'est d'ailleurs que relative, 241. — Le roi encourage imprudemment le désir qu'avait l'ex-chancelier de revenir au pouvoir, 242. — Bacon rédige un Mémorial où il expose ses offres de service, 242-243. — Il publie l'*Histoire de Henri VII* (1622) et en fait hommage à la reine de Bohême, 243-244. — Il obtient une audience royale et quelques légères faveurs. Mais le roi est bien décidé à ne pas utiliser son concours, 244-246. — *Mémoire* sur la réglementation de l'intérêt, 246. — *Avis* à Buckingham, 246. — *Notes* et *Opuscule sur la Guerre avec l'Espagne*, 246-247. — Il brigue en vain une mission diplomatique en France et la direction du Collège d'Eton, 247. — Dernière supplique au roi et démarches pour rentrer à la Chambre Haute, 247-248. — Déception à l'avènement de Charles Ier, 248-249. — Echec de ses désirs : « vivre hors du besoin et mourir hors de l'ignominie », 249. — Il cherche repos et consolation dans l'étude, 249-250. — Raisons de commencer et d'interrompre l'*Avertissement relatif à une Guerre Sainte*, 250-253. — Motifs qui le portent à traduire plusieurs de ses ouvrages, 253. — Refonte de l'*Of Proficience* qui paraît en 1623 sous le titre : *De Augmentis Scientiarum (De l'Accroissement des Sciences)*, 253-256. — Hommage de l'ouvrage au Roi, au Prince de Galles, à Buckingham, aux Universités, 256-257. — *Traité de la Justice universelle*, 257. — Il travaille à la *Forêt des forêts*, 258. — *Histoire des Vents, Histoire de la Vie et de la Mort, Histoire de la Densité et de la Rareté*, 258-260. — Edition revue et augmentée des *Essais* (1625), *Apophthegmes*,

Traduction en vers de sept Psaumes, 260-261. — Révision de la *Sagesse des Anciens*, 261-262. — Lettre au Père Fulgenzio : Bacon, résolu à terminer certaines Parties de l'*Instauratio Magna*, renonce à poursuivre la composition de l'*Histoire Naturelle*, qui est « une œuvre royale », 262-264. — La *Nouvelle Atlantide*. Organisation de l'Institut de Salomon. Continuations et critique de la *Nouvelle Atlantide*, 264-267. — Testament, 267-268. — Bacon lègue ses *Lettres* et *Discours* à Williams, 268. — Dernière maladie et mort, 268-269. — Monument funéraire et Epitaphe, 270. — Sa mort produit une faible impression, 270. — La vente de ses biens ne suffit pas à payer ses créanciers, 271. — Cette vie présente un singulier alliage de qualités et défauts. Jugements de Voltaire et de Macaulay, 271-272.

Tableaux des Œuvres de Bacon, 273-278.

CHAPITRE II. — But utilitaire de la Science.

I. — LA PHILOSOPHIE NOUVELLE ET LA SCIENCE

Caractère scientifique de la Renaissance au XVIe siècle, 279. — Bacon revendique la « dignité des sciences », 280. — Il veut trouver et répandre une science pratique, active, 281. — La Philosophie nouvelle et la Science doivent poursuivre un but utilitaire, 282. — Réaction contre Aristote et la Scolastique, 282-284.

II. — CARACTÈRES DE L'UTILITARISME BACONIEN

L'utilitarisme baconien n'est pas impatient, 284 — ni égoïste, car la Science doit travailler au bonheur de l'humanité, 285 — et la replacer en partie dans la condition du Paradis terrestre, 286. — La charité est le remède à l'enflure que produit la Science, 286-287. — La Science atteindra son but en prolongeant la vie des hommes et en leur procurant des commodités, 287. — Pour y arriver, il faut vaincre la nature en lui obéissant, 287. — De la sorte, la Science deviendra la Magie naturelle qui transformera le monde : la *Nouvelle Atlantide* décrit cette merveilleuse transformation, 288.

III. — ATTAQUES CONTRE LES PHILOSOPHIES ANTÉRIEURES

Attaques contre la science grecque, Aristote et les Scolastiques, 288. — Les Philosophies antérieures doivent être répudiées à cause de leur état stationnaire et de leur stérilité, 290. — En étudiant leur propre esprit, les Philosophes anciens ont fait fausse route, 291. — Il faut donc changer de méthode : pour connaître la nature on doit consulter la nature elle-même, 291.

CHAPITRE III. — Ordre et Plan de l'Instauratio Magna.

L'Instauratio Magna est précédée d'un *Préambule*, d'une *Préface générale*, du *Plan de l'ouvrage* et d'une *Dédicace* à Jacques Ier, 292. — Le plan comporte six Parties :

Ire PARTIE : DE LA DIGNITÉ ET DE L'AVANCEMENT DES SCIENCES

L'ouvrage parut d'abord en anglais, divisé en deux Livres (1605), Bacon était convaincu que pour effectuer les recherches préalables à la réforme philosophique, la munificence d'un pape ou d'un roi était nécessaire. Aussi l'avènement de Jacques Ier le détermina à composer l'*Of proficience* pour attirer sur son entreprise la protection royale, 293. — La *Descriptio Globi Intellectualis*, commencée en 1612 sur des proportions très vastes, fut vite abandonnée, 294. — Après sa condamnation, Bacon se mit à développer l'*Of proficience* et à le traduire en latin avec l'aide d'éminents collaborateurs. Le résultat de cette transformation fut la publication (1623) du *De Dignitate et Augmentis Scientiarum* en neuf Livres, 295. — Le *De Dignitate* (L. I) contient *la justification et l'éloge des Sciences* Au *De Augmentis* (L. II-IX) correspond la *Classification des Sciences*, 296.

IIe PARTIE : « LE NOUVEL INSTRUMENT »

Nécessité d'une Logique nouvelle, d'un *Novum Organum*, 296.

Livre I : Causes d'erreurs ou *Idoles*. Préparation des esprits à bien accueillir la nouvelle Méthode, 297.

Livre II : But et division de la Science. Secours à donner à la raison pour lui apprendre à mettre en pratique l'induction légitime, 297. — Préparation de l'Histoire Naturelle, 298.

IIIe PARTIE : PHÉNOMÈNES DE L'UNIVERS OU HISTOIRE NATURELLE

Il faut rassembler une foule de faits qui puissent servir de fondement à la Philosophie, 299. — Morceaux divers se rapportant à cette 3e Partie, 300. — Histoires particulières, 301. — Histoire générale : *Sylva sylvarum*, 302.

IVe PARTIE : L'ÉCHELLE DE L'INTELLIGENCE

Les faits une fois recueillis, il faut montrer par des exemples comment, au moyen de l'induction, le savant peut s'élever du particulier au général et descendre du général aux applications particulières, 303. — *Topiques* et *Tables*, 304. — Morceaux appartenant à la 4e Partie : Projet de *Préface*. *Le Fil du Labyrinthe*. *Topique sur la Lumière*, 305.

Ve PARTIE : PRODROMES DE LA PHILOSOPHIE SECONDE

Cette Partie devait contenir les résultats probables qu'on obtient par l'emploi de la méthode ordinaire, et que Bacon nomme *Prodromes* ou *Anticipations*, 307. — Morceaux se rapportant à la 5e Partie : *Pensées sur la Nature des choses*, 307. — *Flux et Reflux de la Mer*, 308. — *Système du ciel*, 308. — *Des Principes et des Origines*, 309. — Les *Prodromes* devaient sans doute contenir un ensemble de *Règles provisoires*, préparant les *Règles définitives*, 311.

VIe PARTIE : LA PHILOSOPHIE SECONDE

Cette dernière Partie, à laquelle toutes les autres sont subordonnées, devait exposer la Philosophie active que la Méthode nouvelle, préconisée par Bacon, est seule capable de constituer. De ce temple, qu'il voulait élever à la science, Bacon n'a rien exécuté, 311-312.

CHAPITRE IV. — La Classification des Sciences.

Bacon commence par énumérer les moyens à mettre en œuvre pour procurer l'avancement des sciences. C'est là une entreprise royale ; mais un simple particulier peut faire le recensement des sciences afin de signaler les lacunes à combler, 313.

ARTICLE PREMIER. — EXPOSÉ DE LA CLASSIFICATION BACONIENNE

Les Sciences doivent être divisées, d'après nos trois facultés : *Mémoire*, *Imagination*, *Raison*, en trois grandes branches : *Histoire*, *Poésie*, *Philosophie* ou *Science proprement dite*, 313-314.

Ire BRANCHE. — MÉMOIRE ET HISTOIRE

L'Histoire se divise en *naturelle* et en *civile* :

A. — **Histoire naturelle** : Première subdivision tirée de l'*objet* : Histoire des *Générations*, des *Déviations*, des *Arts*. Deuxième subdivision tirée de la *fin* : Histoire *narrative*, *inductive*, 314.

B. — **Histoire civile**, qui se ramifie ainsi : *Histoire ecclésiastique*, *Histoire civile proprement dite*, *Histoire des Lettres et des Arts*, 315.

IIe BRANCHE. — IMAGINATION ET POÉSIE

La Poésie est pour Bacon « une imitation de l'histoire en vue de plaire ». Se plaçant à ce point de vue, il la répartit en *narrative, dramatique, parabolique*, 316-317.

IIIe BRANCHE. — RAISON ET PHILOSOPHIE

La Science a deux domaines : la *Théologie sacrée* (dont Bacon se réserve de parler à la fin du *De Augmentis)* et la *Philosophie*, 318.

L'objet de la Philosophie est triple : *Dieu*, la *Nature*, l'*Homme*, ce qui donne naissance à trois sciences : *Science de Dieu, Science de la Nature, Science de l'Homme*, 318. — Ces trois sciences ressemblent à des rameaux qui poussent sur un tronc commun. Ce tronc c'est la *Philosophie première*, qui doit être constituée à neuf pour remplacer l'ancienne Métaphysique, 318.

TRONC COMMUN : PHILOSOPHIE PREMIÈRE

Elle comprend deux Parties. La première doit présenter l'ensemble des axiomes communs à plusieurs sciences ; la seconde, rechercher les conditions transcendantes des êtres, 318-319. — Bacon calomnie la Métaphysique scolastique, 319-320.

A. — *SCIENCE DE DIEU OU THÉOLOGIE NATURELLE*

Au moyen de la raison et par la contemplation des choses créées on peut s'élever à la connaissance de Dieu ; mais il est dangereux de raisonner sur les mystères de la Foi en partant des choses naturelles, 321. — Une science des anges et des esprits est, au contraire, possible et utile, 321-322.

B. — *SCIENCE DE LA NATURE*

La Philosophie naturelle est *spéculative* et *opérative*.

§ I. — *PHILOSOPHIE NATURELLE SPÉCULATIVE*

En tant que *spéculative* elle a pour but la découverte des *causes*. Elle comprend : 1° la *Physique*, qui recherche les causes efficientes et matérielles — 2° la *Métaphysique*, qui s'occupe des causes formelles et finales, 322.

1. — Physique concrète et abstraite.

La Physique *concrète* traite des êtres réels et se confond presque avec l'Histoire naturelle. Bacon indique les déficits de l'*Astronomie* et de l'*Astrologie*, 322-323.

La Physique *abstraite* a pour objet : d'abord les modifications que peut recevoir la matière ; ensuite, les mouvements de la matière, 323. — Bacon suggère d'ajouter comme Appendices à la Physique un recueil des *Problèmes de la Nature* et un autre des *Opinions des anciens Philosophes*, 323.

2. — Métaphysique.

Bacon garde les termes de l'ancien vocabulaire, mais les entend dans un sens différent : c'est une cause d'équivoque. La Métaphysique devient pour lui la science des causes formelles et finales, 324. — La Métaphysique recherche les causes formelles, 324-5. — L'étude des causes finales, dévolue jusqu'à présent à la Physique, en a banni celle des causes efficientes et matérielles. Elle doit être attribuée à la Métaphysique, parce que les causes finales ne mènent à aucune application pratique, 325-326. — Les causes efficientes et les finales s'accordent fort bien, 326.

§ II. — *PHILOSOPHIE NATURELLE OPÉRATIVE*

A chaque science spéculative correspond une science active : à la Physique, la *Mécanique* ; à la Métaphysique, la *Magie naturelle*, 326-327.

Appendice de la Philosophie naturelle : les Mathématiques.

Les Mathématiques ne sont pas une science substantielle et principale, mais une science auxiliaire de la Physique et de la Métaphysique, de la Mécanique et de la Magie, 327. — Les Mathématiques sont *pures (Géométrie, Arithmétique)* ou *mixtes*. Celles-ci sont appelées à un grand développement, 328.

C. — *SCIENCE DE L'HOMME*

Elle étudie l'homme *en lui-même* et l'homme *en société*, 328.

SECTION Ire. — SCIENCE DE L'HOMME INDIVIDUEL

Elle comporte trois grandes subdivisions :

1° Science de l'homme en général.

Elle s'occupe de ce qui est commun au corps et à l'âme, 328.

2° Science du corps humain.

Elle comprend la *Médecine*, la *Cosmétique*, l'*Athlétique* et la *Voluptuaire*, 329.

3° Science de l'âme humaine.

En voici les principales subdivisions :

a) *Science de la Substance de l'âme* :

Il faut distinguer : l'âme *rationnelle*, qui est esprit et dont la nature est plus sûrement établie par la théologie que par la philosophie, 329 — et l'âme *sensible*, qui sert d'organe à l'âme rationnelle, est matérielle et nous est commune avec les brutes, 329-330.

b) *Science des Facultés de l'âme* :

1° *Rationnelle*. — Appendices : *Divination. Fascination*, 330.

2° *Sensible*. — Du mouvement volontaire. De là sensibilité, 330.

c) *Science de l'usage et de l'objet des Facultés* :

Elle comprend deux parties étroitement unies, la Logique et la Morale, 330.

Première Partie : Logique.

D'après leurs fins les Arts logiques sont au nombre de quatre :

§ 1° *Art d'inventer.*

Ici il faut distinguer encore :

α) *L'Invention des Arts et des Sciences.* — Cette partie manque complètement. L'induction dialectique en usage est impuissante à trouver les principes des sciences. Le procédé syllogistique n'est pas à sa place en Physique, 331-332. — Il faut donc proposer un Art nouveau d'*Indication*, qui est double : *Expérience écrite. Nouvel Instrument*, 332.

β) *L'Invention des Arguments et des Discours.* — Elle emploie deux procédés : la *Provision*, la *Topique*, 332-333.

§ 2° *Art de juger.*

Soit par Induction, soit par Syllogisme, 333.

§ 3° *Art de retenir.*

Deux moyens aident la mémoire : la *Prénotion, l'Emblème*, 333.

§ 4° *Art de transmettre.*

Il se divise en trois Parties :

α) *Science de l'Instrument du Discours*, qui embrasse l'étude des *Signes réels*, de la *Parole* et de l'*Ecriture*, 333-334.

β) *Science de la Méthode du Discours* ou *Traditive*. Bacon condamne la Méthode dichotomique, 334.

γ) *Science de l'Embellissement du Discours ou Rhétorique.* Aux préceptes donnés par les Anciens, il faut ajouter quelques collections de *Provisions oratoires,* dont Bacon offre des spécimens, 335. — A la Traditive sont annexés des Appendices sur la *Critique* et la *Pédagogie,* 335-336.

Deuxième Partie : Morale.

La Science morale, qui a pour objet la volonté, traite deux questions :

1° *Modèle du bien.* — Les Anciens ont brillamment développé cette première Partie, sans explorer assez les racines mêmes du bien et du mal, 336. — Distinction entre le bien individuel et le bien commun. Ce dernier l'emporte. Cette suprématie du bien commun permet de résoudre plusieurs questions controversées parmi les Anciens, 336-337. — Préceptes particuliers, 337.

2° *Géorgique ou Culture de l'âme.* — Cette Partie ayant été jusqu'ici négligée, Bacon en présente une esquisse, 337. — Pour bien cultiver l'âme, il faut :

a) Considérer ses dispositions caractéristiques, 338.
b) Etudier ses maladies, c'est-à-dire ses passions, 338.
c) Appliquer les remèdes convenables, 338-339.

SECTION IIe. — *SCIENCE DE L'HOMME CONSIDÉRÉ EN SOCIÉTÉ*

La Science civile compte trois parties :

1° *Art de vivre dans le monde.*

Bacon insiste sur l'urbanité, 339.

2° *Art de traiter les affaires.*

Pour indiquer la manière de se comporter dans les occasions diverses de la vie, Bacon commente 34 Aphorismes de Salomon, 339. — Le petit Traité sur l'*Art de s'avancer dans le monde* contient des préceptes pour se connaître soi-même et pour connaître les autres ; quelques-uns sont condamnables, et les autres s'inspirent d'un idéal égoïste et utilitaire, 340.

3° *Science du gouvernement.*

Jacques Ier ayant lui-même admirablement traité cette matière, Bacon ne parlera pas de la Politique, 340-341. — Deux questions seulement, qui ne touchent pas aux secrets d'Etat, seront examinées :

a) *Art de reculer les limites d'un empire.* — Bacon énumère les qualités que doit avoir et les conditions que doit remplir un peuple qui désire accroître sa puissance et agrandir son territoire, 341-342. — Le droit des gens n'est pas sauvegardé, 342-343.

b) *Traité de la Justice universelle.* — Après quelques mots sur le Droit privé et le Droit public, l'auteur indique les cinq caractères qu'une loi doit avoir pour être bonne. Elle doit d'abord être *certaine* dans ce qu'elle prescrit. L'opuscule inachevé s'arrête là, 343-344. — Bacon clôt cette longue revue des sciences profanes en exprimant l'espoir qu'une révolution philosophique se prépare qui éclipsera les précédentes, 344.

« THÉOLOGIE INSPIRÉE »

Pour ne point empiéter sur le domaine des théologiens, Bacon se borne à formuler le désir que trois Traités soient composés sur la manière d'étudier et d'enseigner la Théologie, 344-345 :

1er — *De l'usage de la raison dans les choses divines.*

Elle sert à rendre plus accessible l'énoncé des mystères, et à tirer des mystères, pris comme principes, certaines conséquences. Mais cet usage de la raison doit être circonspect, 345.

2e — *Degrés d'unité dans la Cité de Dieu.*

Ce Traité définirait quelles erreurs entraîneraient le retranchement de l'Eglise, 346.

3e — *Émanations des Écritures.*

Il faudrait composer un Recueil de notes sur les textes des Ecritures pour parer aux inconvénients d'une interprétation sans méthode, 346.

Bacon conclut le *De Augmentis* en essayant de justifier les innovations qu'il a proposées, 346.

ARTICLE II. — EXAMEN CRITIQUE DE LA CLASSIFICATION

Cette Classification, patronnée par d'Alembert, a été contestée au XIXe siècle, 346-347. — Pour la juger équitablement il faut la considérer :

1° *En elle-même.* — De ce point de vue elle mérite plusieurs critiques. C'est une classification subjective, fondée sur les facultés cognitives. Or les trois facultés choisies ne répondent pas exactement à l'évolution de la connaissance. Aucune science n'est l'œuvre exclusive d'une seule faculté, 347. — Elle rapproche des matières disparates, et sépare des matières analogues, 347. — Elle confond les arts et les sciences, 347-348. — Le nombre des subdivisions pèche soit par défaut, soit par excès, 348.

2° *Relativement à l'époque et au but particulier de Bacon.* — De ce point de vue, plusieurs des critiques précédentes disparaissent ou s'atténuent. L'état des connaissances scientifiques ne permettait pas encore de tenter une classification objective. D'ailleurs les subdivisions sont faites d'après les objets étudiés, 348. — Le but de l'auteur est surtout pratique : cette revue des sciences est faite principalement en vue de découvrir les lacunes qu'elles présentent et qu'il importe de combler. Cette préoccupation utilitaire explique aussi le rôle subordonné que Bacon assigne aux Mathématiques, et la restriction arbitraire qu'il apporte au domaine de la Poésie, 348-349. — Telle quelle, cette Classification répond à l'idée que Bacon s'était faite de la méthode et de la science, 349. — Considérée dans sa marche ascendante, elle ne manque pas de grandeur, 349.

Bacon a dressé, en Appendice, la carte du « Nouveau Monde des Sciences ou *Desiderata* », 350. — Lui-même a comblé quelques lacunes et dessiné quelques esquisses, 350.

Valeur intrinsèque et mérite littéraire du *De Augmentis*, 351.

CHAPITRE V. — LA NOUVELLE MÉTHODE DES SCIENCES.

Nécessité préalable de purger l'esprit des erreurs ou « idoles », 352.

I. — DOCTRINE DES IDOLES

Noms divers et Classification des Idoles, 352-353. — Idoles *de la Tribu*, 353-354. — Idoles *de la Caverne*, 354-355. — Idoles *de la Place publique*, 355. — Idoles *du Théâtre* ou Systèmes philosophiques que Bacon ramène à trois : *Sophistiques*, *Empiriques*, *Superstitieux*, 355-356. — Dans l'étude des sciences, il faut unir ce que les *Empiriques* et les *Dogmatiques* séparent, l'observation et le raisonnement. Comparaison de la fourmi, de l'araignée et de l'abeille, 356.

II. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Par son application *certaine*, *libre* et *facilitant l'action*, la Méthode nouvelle rendra tous les esprits presque égaux, 357. — La recherche des *Formes*, objet principal de la science, constitue la *Métaphysique*, ; la recherche des *Causes efficientes* et de leurs opérations cachées *(Latens Processus)*, ainsi que l'étude de la *Matière* et de la texture cachée des corps *(Latens Schematismus)*, objets secondaires de la science, constituent la *Physique*, 357-358. — Union pratique de la science et de l'art, de la contemplation et de l'action, 358-359. — Double voie pour s'élever aux axiomes, 359-360.

III. — LA MÉTHODE INDUCTIVE NOUVELLE

La Méthode doit fournir aux facultés cognitives : sens, mémoire et raison, des secours efficaces qui les empêchent de s'égarer, 360.

1° Secours aux Sens. — Bacon en propose trois : *a)* Obvier à leurs déviations par des rectifications — *b)* Suppléer à leur insuffisance par les *Instances de la*

Lampe — *c)* Leur fournir un recueil de matériaux au moyen de huit procédés d'expérimentation qui constituent l'*Expérience écrite* ou *Chasse de Pan*, 361-362.

2° **Secours à la Mémoire.** — La mémoire est incapable de retenir la multitude des faits réunis par les sens. Le remède est simple : recourir à l'écriture, 362. — La mémoire est inhabile à suggérer à l'expérimentateur les faits dont il a précisément besoin en vue d'une recherche déterminée. Pour parer à cet inconvénient, Bacon prescrit une double opération : *a)* Il faut d'abord détacher, de l'*Histoire naturelle générale*, des Histoires particulières comme l'*Historia Ventorum*, 362-363. — *b)* Ensuite, pour coordonner les faits de ces Histoires particulières, il faut dresser trois Tables : de *Présence*, d'*Absence*, de *Degrés*, 363-364. — Ajoutant l'exemple au précepte, Bacon dresse lui-même ces trois Tables pour préparer la recherche de la forme ou cause de la *Chaleur*, 364. — Avec la confection des Tables finit le rôle de l'*Expérience écrite*. L'*Induction vraie et légitime* va suivre, 364.

3° **Premiers Secours à la Raison.** — Les Tables étant dressées, le rôle de la Raison commence : il s'agit de rechercher les Formes. Deux sortes de secours lui sont donnés pour cela : *a)* Le Procédé inductif. *b)* Neuf autres procédés auxiliaires, 365. — Définition des Formes : Principes constitutifs des natures ou propriétés simples, 365. — Première Instance du procédé inductif : l'*Exclusive*, 365. — Deuxième Instance : l'*Affirmative*, 366. — Application à la *Chaleur*, 366-367. — Le procédé inductif n'est encore qu'une *Première Vendange* : il n'aboutit qu'à un axiome provisoire. Pour obtenir une conclusion définitive, la Raison réclame de nouveaux secours, 367.

4° **Secours de Renfort à la Raison.** — Bacon en énumère neuf, 367-368. — Mais il n'a traité que des *Faits privilégiés* ou *prérogatifs*, dont il apporte vingt-sept exemples, 368-369. — Particulière importance des *Faits cruciaux*, 369. — Usage des *Instantiæ*, 370.

IV. — CRITIQUE DE LA NOUVELLE MÉTHODE

Bacon avait promis une Méthode, à la portée de tous, permettant de déterminer avec certitude les formes des natures simples, telles que la chaleur, la lumière, etc. Il n'a laissé qu'une œuvre ébauchée qui mérite de graves critiques, 370-71. — Le fondement de l'induction baconienne est ruineux. Pour exclure sûrement les natures simples, qui ne sont pas la forme cherchée, il faut avoir sur ces formes des notions justes, sinon l'on marche à l'aventure. Or les notions reçues de son temps sont qualifiées par Bacon de vicieuses et confuses. Aussi le premier travail à faire consiste à établir des notions exactes. Tel est le plan primitf et logique tracé par Bacon. Mais, quand il voulut en venir à l'exécution, la trouvant trop difficile, il adopta les concepts qui avaient cours à son époque et les prit pour base de son induction. Voilà le vice originel de l'induction ébauchée par Bacon, qui ne pouvait qu'aboutir à des conclusions précaires et provisoires. Pour sortir de cette impasse, il recourut à un expédient : annoncer « des secours plus puissants », sauf à ne pas tenir sa promesse, 372-373. — Autre vice de l'induction baconienne : elle revient à l'énumération complète de tous les cas possibles. Mais il n'a indiqué nulle part à quel signe on peut reconnaître que la série des expériences négatives est épuisée. Sa méthode d'élimination n'est donc susceptible que d'une probabilité plus ou moins grande, 373. — Son empirisme borné l'a empêché de voir que, l'énumération totale des cas particuliers étant irréalisable, il fallait découvrir un principe rationnel qui fût capable d'y suppléer, 374. — C'est ce qu'Aristote, si injustement traité par Bacon, et ceux qui l'ont suivi, avaient parfaitement compris, 374-375. — Au lieu de la Méthode applicable à toutes les sciences qu'il avait promise, son procédé rudimentaire ne s'applique qu'aux sciences physiques, 375. — Bacon attribue une efficacité exagérée au Recueil de faits pour préparer les découvertes, l'*Historia naturalis*. Voulant donner l'exemple et le modèle, il en a composé un *(Sylva sylvarum)* ; mais il s'est mal acquitté de sa tâche, 375-377. — On juge d'une Méthode par ses résultats. Amis et adversaires reconnaissent que l'induction baconienne est impraticable. Bacon n'a essayé qu'une fois d'utiliser ses Tables et n'a fait aucune découverte, 377. — Il n'avait pas d'ailleurs les aptitudes requises par le rôle qu'il s'était assigné. Il s'est montré ignorant, injuste ou plagiaire à

l'égard des savants antérieurs ou contemporains, 377-380. — Origine de la légende qui attribue à Bacon une influence décisive sur le progrès du mouvement scientifique. Descartes, Leibniz, Newton ne sont à aucun titre ses tributaires, 380-381. — Bacon s'est complètement trompé, comme le relèvent J. de Maistre et Claude Bernard, en s'imaginant qu'on pouvait tracer des règles qui conduisent sûrement à la découverte des lois de la nature. Il n'a pas soupçonné la part qui revient au génie, 382.

CHAPITRE VI. — Le Monde, l'Ame et Dieu

I. — LA CONSTITUTION DES CORPS

§ 1° *QU'EST-CE QUE LA MATIÈRE ?*

Bacon rejette l'hypothèse des quatre éléments, les atomes de Démocrite, la triade des Alchimistes, 383.

Tout corps renferme deux éléments matériels : « l'essence tangible » et « l'esprit ». La matière est le principe d'un grand nombre de mouvements, 383-384. — L'ensemble des propriétés, qui affectent la substance matérielle, s'appelle natures simples : vg. chaleur, densité. *Latens Schematismus*, *Latens Processus*, 384.

§ 2° *QU'EST-CE QUE LA FORME ?*

Bacon emploie le mot Forme en trois sens conciliables :

a) *Différence vraie* : la forme joue le rôle de différence spécifique, 384.

b) *Essence* : c'est la chose même dans sa constitution intime, 384-385.

c) *Loi de l'acte pur ou nature simple.* La matière est mise en état de recevoir une forme déterminée par l'intervention de la cause efficiente et de la cause formelle, 386-387. — Conciliation des trois sens, 387. — La cause efficiente et la cause matérielle préparent la voie à la forme, 387. — MM. Adam et Brochard soutiennent à tort que Bacon considérait la forme comme un rapport mathématique, 388-389. — On peut dire que, dans sa Physique, Bacon fait une large part au mouvement, mais il le rattache aux causes matérielle et efficiente, et non à la formelle, 389-390. — Les causes matérielle et efficiente sont variables ; la cause formelle est permanente, 390. — La théorie de Bacon est restée confuse et indécise, 390-391. — M. Brochard a mal compris le rôle que Bacon assigne aux Mathématiques dans leur rapport avec la Physique, 391-392.

II. — L'AME ET SES FACULTÉS

Il y a dans l'homme deux âmes : l'une rationnelle ; l'autre sensible, 392-393.

§ 1. — *NATURE DE L'AME*

Bacon renvoie à la Théologie sacrée la solution des questions relatives à la nature de l'âme *rationnelle*, 393. — Cette abstention philosophique n'est pas une preuve décisive que l'auteur est matérialiste, mais éveille quelque inquiétude, 393-394. — Description de l'âme *sensible*, qui est purement corporelle, 394.

§ 2. — *LES FACULTÉS DE L'AME*

a) *Facultés de l'âme rationnelle* : intelligence, raison, imagination, mémoire, appétit, volonté, 394.

b) *Facultés de l'âme sensible* : sensation, perception, 394-395.

c) *Théorie de la connaissance* : il faut associer les sens et la raison. Mais Bacon se défie et des sens et de la raison, dont le témoignage est subjectif, c'est-à-dire relatif à l'homme et non à l'univers, 395-396. — Pour le rectifier, il recourt au contrôle de l'expérience, oubliant que l'expérience, dérivant des sens, est suspecte comme eux, puisqu'ils en sont la source, 396-397.

III. — L'EXISTENCE DE DIEU ET SES ATTRIBUTS

Bacon affirme que par la raison et au moyen des créatures nous pouvons connaître l'existence de Dieu et ses attributs, 397-398. — Mais il n'a donné qu'une preuve de l'existence de Dieu, et en passant. A ses yeux, elle ne peut avoir

la valeur des démonstrations scientifiques, 398. — Il n'a pas tracé de démarcation précise entre le domaine de la raison et celui de la foi, 399-400. — Au lieu de se borner à distinguer la Philosophie et la Théologie, il les sépare, 400. — On a révoqué en doute la sincérité du Christianisme de Bacon, mais sans apporter de raisons suffisantes, 399, 401-404.

CHAPITRE VII. — Bacon Moraliste.

I. — DOCTRINE DU MODÈLE

Le bien général : il l'emporte sur le bien individuel, 405-406. — Ce principe permet de résoudre certaines questions controversées, 406.

Le bien individuel : tout être tend à se conserver, à se perfectionner et à se multiplier, 407. — Vertu et Devoir. Devoirs : communs, professionnels, 407.

II. — GÉORGIQUE DE L'AME

La Morale pratique étant la médecine de l'âme, le moraliste doit analyser les dispositions caractéristiques des individus et étudier les différentes maladies, c'est-à-dire les passions, afin d'y appliquer les remèdes convenables, 407-409. — En indiquant ces remèdes, Bacon insiste sur l'habitude, 409. — Ressemblance entre le bien du corps et le bien de l'âme, 409. — Le moyen le plus efficace pour nous rapprocher de l'état parfait c'est de donner à tous nos actes des fins honnêtes, 409. — La fin la meilleure est d'aspirer à devenir semblable à Dieu par l'amour, 409.

III. — CRITIQUE GÉNÉRALE

Dans cette esquisse de la Morale individuelle et sociale, Bacon fait plus d'une fois appel à la religion chrétienne. Il déclare même que la Morale doit être subordonnée à la Théologie sacrée, 410-411. — Mais l'hommage qu'il rend à la religion est platonique, car, pratiquement, il se désintéresse de la fin surnaturelle de l'homme pour ne s'occuper que de son bonheur terrestre. Sa morale, sans être antichrétienne, est neutre, 411.

Bacon fait reposer la morale sur l'utilité sociale et le bonheur de l'humanité. C'est un fondement ruineux, car l'intérêt même général ne peut être le principe de la loi morale, 411-412. — L'erreur de Bacon a été de vouloir dégager par induction le bien, le devoir et le droit des lois qui régissent le monde physique, au lieu d'interroger la conscience, 412.

IV. — L'ARTISAN DE SA FORTUNE

Fondée sur l'intérêt, la Morale est inconsistante. Aussi on constate que Bacon, oublieux du principe prôné par lui : Le bien général l'emporte sur le bien individuel, donne de singuliers conseils sur « l'Art de s'avancer dans la vie » : faire habilement valoir ses qualités, dissimuler soigneusement ses défauts, acquérir une grande souplesse pour se plier opportunément aux circonstances, 412-414. — Bien plus, quand l'intérêt l'exige, le mensonge, l'hypocrisie, la vengeance, la perfidie sont des moyens que Bacon ne condamne pas, 414-416. — En terminant ce Traité sur l'*Art de s'avancer*, il assure que les conseils et préceptes donnés par lui appartiennent tous au genre des procédés honnêtes. Se fait-il illusion ou cherche-t-il à donner le change ? 416-417.

V. — ESSAIS POLITIQUES ET MORAUX

Origine des *Essais*. Titres des éditions successives publiées par Bacon, 417-418. — C'est un livre vécu, 418. — *Essais* concernant : la Politique, 418-420. — la Morale, 420-421. — Allusions personnelles, 421-422. — Les Grandes Places, 422. — Vif succès des *Essais* prévu par l'auteur, 423. — Causes de ce succès : le fond et la forme, 423-424. — Influence de Montaigne, 424-425. — Les *Essayists*, 425.

CHAPITRE VIII. — Le Legs a la Postérité.

Bacon a fait souvent appel au jugement de la postérité, notamment dans son testament, où il lui lègue son nom et sa mémoire. Ce legs a été diversement accueilli en Europe, 426.

I. — INFLUENCE DE BACON EN ANGLETERRE

XVIIe siècle. — Témoignages des amis : BEN JONSON, WOTTON, BODLEY, MATTHEW, BEALE, WALTON, COLLINS, 426-428. — Accueil fait par les universités d'Oxford et de Cambridge. « La Société Philosophique » d'Oxford. Témoignages de GLANVILL, de BAKER et de BARROW, 428-429. — « La Société Royale » de Londres. La *Nouvelle Atlantide* contribua à sa fondation, 429-431. — Ses membres ont pour Bacon une grande admiration : SPRAT, OLDENBURG, BOYLE, HOOKE, EVELYN, GLANVILL, CHILDREY, 431-432. — Leurs travaux s'inspirent de la méthode et de l'esprit baconiens, 432-433. — Le silence de Newton, 433-436.

En dehors de la Société Royale, l'influence de Bacon est faible ou combattue, 436. — Elle est faible sur CARPENTER et HAKEVILL, 436-439. — Elle n'est pas saisissable chez W. PEMBLE, 439-440. — Les logiciens du XVIIe siècle, auteurs de Traités scolaires, ignorent le *Novum Organum* : CRAKANTHORPE, 440 — SANDERSON, 441 — ALDRICH, 442 — WALLIS, 443 — HOBBES, 444 — MILTON, 444-446.

Opposition de certains savants et théologiens : HARVEY, ROSS, OSBORN, CUDWORTH, STUBBE, 446-448.

XVIIIe siècle. — Bacon est au « zénith de sa gloire ». ADDISON, REID, D. STEWART, J. PLAYFAIR, 448-451.

XIXe siècle. — Bacon est plus contesté : BLACK, MACKINSTOSH, HALLAM, MACAULAY, COLERIDGE, HERSCHEL, WHEWELL, HAMILTON, BREWSTER, MILL, BAIN, 451-458. — SPEDDING, FOWLER, LEWES, SORLEY, 458-460.

Action indirecte de Bacon sur HOBBES, 461 — LOCKE, 462 — HUME, 463-464.

II. — INFLUENCE DE BACON A L'ÉTRANGER

§ 1° EN FRANCE

Traductions françaises de divers ouvrages de Bacon, 465-466.

XVIIe siècle. — Opinions de : PEIRESC, marquis d'EFFIAT, MERSENNE, NAUDÉ, DESCARTES, DE LA MOTHE LE VAYER, ACADÉMIE FRANÇAISE, DE FERMAT, COSTAR, GASSENDI, SORBIÈRE, GALLOYS, DU HAMEL, MALEBRANCHE, RAPIN, BAYLE, PASCAL, LOGIQUE DE PORT-ROYAL, 466-476.

XVIIIe siècle. — C'est alors que la réputation de Bacon fut le plus « bruyante ». Un ensemble de circonstances prédisposèrent les esprits en sa faveur : goût pour les sciences d'observation, horreur des hypothèses et des systèmes, but utilitaire assigné à la science, autant de tendances du XVIIIe siècle, qui le rapprochent de Bacon, 477-478.

Sentiments de : FONTENELLE, 478 — VOLTAIRE, 478 — CONDILLAC, 479. — *Encyclopédistes* : D'ALEMBERT et DIDEROT, 480 — TURGOT, 481 — DELEYRE, 482 — MARY DU MOULIN, 482 — NAIGEON, 483 — CONDORCET, 484 — GARAT, 485 — la CONVENTION, 485 — LASALLE, 486 — MÉMOIRES DE TRÉVOUX, 486 — EMERY ,490 — DE LUC, 490 — LE SAGE, 491.

XIXe siècle. — La réaction contre l'engouement des Encyclopédistes va grandissant au cours du XIXe siècle, 491.

Témoignages des Philosophes et autres Publicistes : MARIE-JOSEPH DE CHÉNIER, 491 — CABANIS, 492 — DESTUTT DE TRACY, 492 — LAROMIGUIÈRE, 492 — ROYER-COLLARD, 493 — DE BONALD, 493 — BOUILLET, 493 — JOUFFROY, 493 — J. DE MAISTRE, 494 — COMTE, 495 — SAINTE-BEUVE, 496 — BORDAS-DEMOULIN, 497 — DAMIRON, 497 — DE GÉRANDO, 498 — DAUNOU, 499 — CH. DE RÉMUSAT, 499 — TAINE, 499 — COUSIN, 500 — PAUL JANET, 500 — NOURRISSON, 501 — CH. LÉVÊQUE, 501 — E. RABIER, 501 — BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, 502 — CH. ADAM, 502 — V. BROCHARD, 503 — G. FONSEGRIVE, 503.

Verdicts des Savants : LAPLACE, 504 — BIOT, 504 — CLAUDE BERNARD, 505 — COURNOT, 505, — P. TANNERY, 506.

§ 2° EN ALLEMAGNE

Editions à Francfort et à Leipzig, 506-507. — T. ADAMI, 507 — J. A. KOMENSKI (COMENIUS), 507. — J. JUNG, 508 — WEIS, 509 — J. BAYER, 509 — LEIBNIZ,

509 — S. Pufendorf, 511 — D.-G. Morhof, 511 — H. Conring, 511 — J.-Fr. Buddeus, 512 — J.-G. Walch, 513 — A.-El. Büchner, 513 — J. Brucker, 514 — Kant, 515 — Gœthe, A. de Humboldt, 515 — E. F. Apelt, 515 — A. Lasson, 516 — J. von Liebig, 516 — H. Bühmer, 516 — Ch. Sigwart, 516 — Fr. Al. Lange, 516.

§ 3° EN HOLLANDE

Is. et J. Gruter, 517 — Adr. Heereboord, 517 — Spinoza, 518 — Huygens, 519 — H. Boerhaave, 520.

§ 4° EN ITALIE

Lettre d'Italie, 520 — Traduction des *Essais*, 521 — Galilée, 521 — Baranzani et Fulgenzio, 521. — Académie des *Lincei*, 521 — Cardinal Barberini, 522 — J.-B. Vico, 522.
Conclusion : Ch. Lévêque, 522-523.

CHAPITRE IX. — Portrait de Bacon.

I. — L'HOMME

Son extérieur et son régime, 524. — Qualités intellectuelles, 524 — Habitudes morales : goût de la dépense, du luxe et du faste, 525. — Recours aux emprunts, 525. — Ambition politique qui entrave ses travaux philosophiques, 526. — Foi religieuse sincère, 526. — Nature impressionnable, mais pas vindicative. Animosité contre Coke, 526. — Ingratitude et dureté à l'égard d'Essex et de Somerset, 527. — Dans le train ordinaire de la vie, caractère doux et conciliant jusqu'à la faiblesse, 527. — Amitiés honorables, 527. — Qualité maîtresse de ses écrits : la grandeur, 527. — Son éloge par T. Matthew, 428.

II. — LE MAGISTRAT

Bacon occupe pendant quatorze ans les plus hautes charges ; il désire réformer les abus de la Chancellerie, mais n'a pas la fermeté nécessaire, 529. — Il liquide vite l'arriéré et établit des règles sages de procédure, 529. — Caractères de son éloquence, 529. — Il eût été un grand magistrat, s'il n'avait été servile et vénal. Vaine excuse. Il s'est condamné lui-même, 531. — Peut-être n'était-il pas le plus coupable, 531.

III. — LE POLITIQUE

Nulle part, dans ses écrits, Bacon n'a exposé *ex professo* son système politique. Ce n'est pas qu'il se crût incapable de traiter ce sujet délicat ; mais l'abstention lui parut plus prudente et plus habile. On peut cependant dégager de ses discours et de ses actes l'idéal de gouvernement monarchique qu'il s'était formé, 531-533.

Le monarque doit jouir d'un pouvoir absolu, dont il ne répond qu'à Dieu, et se faire assister par un Conseil et la Chambre des Communes, 533. — Le Conseil éclaire le Roi et exécute ses décisions, 533. — Le rôle des Communes est de donner *Avis*, *Assentiment* et *Aide*, 533. — La Chambre des Lords sert d'intermédiaire entre le Roi et les Communes, 534.

Attristé des luttes entre Jacques Ier et le Parlement, Bacon insista pour que le Roi fît des efforts et des sacrifices afin de rétablir l'entente, condition de la prospérité du pays, 534. — A première vue, son plan séduit, parce qu'il semble dessiner le type d'un gouvernement éclairé et fort, 534. — Mais, à la réflexion, de graves défauts se montrent : *a*) Division arbitraire du travail politique : les Communes réunissent les faits, mais c'est le Roi et son Conseil qui en tirent les conséquences, 535. — *b)* C'est un gouvernement irresponsable, qui dégénère facilement en tyrannie, 535. — *c)* C'est un gouvernement impraticable, parce qu'il suppose que le monarque possède la perfection. Exemple des Tudors. Gouvernement d'Élisabeth : elle tyrannise les catholiques, 535. — Dureté de Bacon pour les persécutés, 536. — Des souvenirs de famille et l'espérance de voir

utiliser sa capacité l'inclinaient vers la monarchie absolue. Antipathie contre le peuple, 536. — S'il ambitionna de jouer un rôle politique, ce ne fut pas seulement en vue de son avantage personnel, mais aussi pour travailler au bonheur national. De là ses grands projets, 537.

Bacon réunit un si bel ensemble de qualités, qu'on est immédiatement porté à croire qu'il y avait en lui l'étoffe d'un grand homme d'Etat. Mais, après examen, on découvre des lacunes si graves, qu'on le juge incapable d'occuper la première place après le Roi, 537. — Sans parler de ses faiblesses de caractère, on constate que son intelligence est la dupe d'une double illusion, qui le rend impropre au rôle de premier ministre : *a)* Il est ébloui par le prestige de la Prérogative royale au point qu'il ne peut comprendre les aspirations des Communes, 538. — *b)* Son amour aveugle pour le Roi l'empêcha de voir que les défauts du prince étaient un obstacle insurmontable à la réconciliation entre lui et les Communes, 538. — Aussi devait-il échouer et, de fait, échoua-t-il, dans ses efforts pour rétablir l'entente, ce qui fut le grand but de sa vie, 539. — Il n'a été (c'est heureux pour sa mémoire) qu'un serviteur de second rang, 539.

IV. — LE PHILOSOPHE

Au lendemain de sa disgrâce, Bacon regrette de n'avoir pas consacré sa vie à réaliser l'*Instauratio Magna*, 540. — Il se résigne à laisser son plan inachevé. Cruelle déception s'il avait pu prévoir l'échec réservé à sa Méthode, 541. — Cependant, malgré ses erreurs et ses lacunes, Bacon a rendu service à la science : *a)* Il a nettement distingué l'induction scientifique de l'induction vulgaire, 542. — *b)* Porte-voix éloquent des aspirations de la Renaissance, il a beaucoup contribué à mettre en honneur l'observation de la nature et le recours à l'expérience, 542. — *c)* En formulant avec clarté les règles de l'investigation philosophique, il a concouru au progrès des connaissances humaines, 542. — Bref, Bacon a été, *surtout*, le héraut de la science, 542-543.

La physionomie de Bacon, à cause du violent contraste entre l'homme de science et l'homme d'action, fait songer au Janus *bifrons* et provoque un sentiment d'admiration mêlé de pitié, 543.

III

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

A

Abbot (George) : primat d'Angleterre, assiste au mariage de Somersert, 141. — Extrait des propositions de la *Defensio Fidei* de Suarez, 144, 145. — Bacon dissuade Jacques Ier de le nommer Chancelier, 177.

Absence : Table d'absence, 364.

Académie des Sciences morales et politiques : concours sur Bacon, 502.

Académies : leur influence au XVIIe siècle, 91-92.

Acatalepsie : impossibilité de comprendre, 357, 396.

Acontio (Giacomo) : œuvres diverses, 42. — Le *De Methodo*, 46. — Critique, 52.

Ægidius Romanus : critiqué par Temple, 59.

Agricola (Rodolphe) : union de la Rhétorique et de la Dialectique, 17 et note 5. — Éloge par Ramus, 17-18.

Albert Le Grand : fonder la science sur l'expérience, 4, note 1.

Alchimie : le XVIe siècle se passionne pour l'Alchimie, 87.— Exemple emprunté à l'Alchimie, 285. — Bacon ne recherche pas l'élixir de vie, 287. — Les Alchimistes visent à convertir les corps en or, 357. — Bacon rejette la Triade des Alchimistes, 383.

Allemagne : état au XVIIe siècle, 78-79.

Ame : Bacon admet deux âmes dans l'homme, 329, 392-393. — Nature de l'âme rationnelle, 393-394. — Matérialité de l'âme sensible, 394. — Facultés de l'âme, 394-395.

Amitié : amitiés qui honorent Bacon, 527.

Anaximène : Bacon le réfute, 309.

Andrewes (Lancelot) : aide Jacques Ier à réfuter Bellarmin, 130. — Bacon lui envoie ses *Cogitata et Visa*, 130-131. — Sermon pour l'ouverture du Parlement en 1611, 204. — Bacon lui dédie son opuscule sur la *Guerre Sainte*, 250. — Lui explique le rapport du *De Augmentis* avec le reste de l'*Instauratio*, 295.

Anges : objet de science, 321-322.

Angleterre : état au XVIIe siècle, 81-83. — Grands projets de Bacon pour sa prospérité, 537.

Aphorismes : aphorismes de Salomon commentés par Bacon, 339.

Apologie : Bacon publie l'apologie de son rôle dans le procès d'Essex, 112, 115. — Fait l'apologie du gouvernement à propos de la condamnation de W. Ralegh, 186-187.

Apophthegmes : Bacon publie ce recueil, 261 et note 3.

Arguments : invention, 332-333.

Aristote : attaques de Ramus, 16, 18-22. — Sa Physique battue en brèche, 88-89. — Attaques de Bacon, 7, 282, 289, 319, 356, note 1, 380.

Art : *Homo additus naturæ*, 315 et note 2.

Art d'inventer : c'est l'Art des arts, 282. — Art d'inventer : *a)* les Arts et les Sciences, 331-332. — *b)* les Arguments et les Discours, 332-333.

Art de juger, 333.
Art de reculer les limites d'un empire, 341-343.
Art de retenir, 333.
Art de traiter les affaires, 339-340.
Art de transmettre, 333-334.
Artisan de sa fortune (l') : traité sur l'Art de s'avancer dans le monde, 340, 412-417.
Art oratoire, 335.
Arundel (Comte d') : Mécène de W. Temple, 63 et note 5.
Astrologie : sa place dans les sciences, 322, 323.
Astronomie : sa place dans les sciences, 322-323.
Athlétique (l') : sa place dans les sciences, 329.
Attorney général : équivaut à Procureur général, 104, note 2, 105, note 3.
Autorité : principe d'autorité au XVIe siècle, 3. — Bacon l'attaque, 3.
Avertissement relatif à une Guerre Sainte, 250-253.
Avocat : simple avocat *(utter barrister)*. — Avocat-conseil, 104, note 2.
Axiomes : la Philosophie première est un réservoir d'axiomes, 318-319. — Deux voies pour y parvenir, 359-360. — Axiomes ébauchés, 311.

B

Bacon (Anthony) : frère aîné de Bacon, 100, 102-103. — Francis lui dédie la 1re édition des *Essais*, 103, note 1.
Bacon (Francis) : I. L'*Homme*, 524-528.
Bacon : II. Son *Influence : a)* en Angleterre, 426-464. — *b)* En France, 465-506. — *c)* En Allemagne, 506-517. — *d)* En Hollande, 517-520. — *e)* En Italie, 520-522.
Bacon : III. Le *Magistrat*, 529-531.
Bacon : IV. Le *Moraliste*, 405-412.
Bacon : V. L'*Orateur*, 106-107, 529-531.
Bacon : VI. Le *Philosophe*, 540-543.
Bacon : VII. Le *Politique*, 531-540.
Bacon : VIII. *Sa Vie et ses Œuvres :* Contraste : mélange de grandeur et de petitesse, 99.
1° **Bacon sous le Règne d'Élisabeth** (1561-1603) : naissance. Education à Cambridge, 100-101. — Séjour en France, 101-102. — Bacon entre à Gray's Inn, 103-104. — Influence problématique de G. Bruno, 104. — Première idée de l'*Instauratio Magna*, 104. — Inimitié de Coke, 104-105. — Bacon est nommé Conseil extraordinaire de la Couronne, 105. — Élisabeth goûte son esprit, 105. — Sollicitation d'un emploi rétribué, 105-106. — Débuts dans la Politique, 106. — Ses qualités oratoires, 106-107. — La critique du bill relatif aux subsides indispose Élisabeth, 107. — Ses demandes sont rebutées, 107. — Relations avec le comte d'Essex, qui lui donne Twickenham, 107-108. — Les *Maximes de la Loi*. Les *Essais*, 108-109. — Disgrâce d'Essex, sa conspiration, son procès, sa condamnation, 109-112. — Ingratitude de Bacon qui soutint l'accusation, 112. — Il tâche de justifier le Gouvernement, 112.
2° **Bacon Avocat-Conseil du Roi** (1603-1607) : il recherche les bonnes grâces de Jacques Ier, qui le fait chevalier, 113-114. — Son mariage, 114. — Apologie pour dissiper la mauvaise impression produite par son attitude dans le procès du comte d'Essex, 112, 114-115. — Son rôle au Parlement de 1604, 115-116. — La charge de « Conseil du Roi » lui est conférée par patente, 116. — Publication d'*Of Proficience and Advancement of Learning* (1605), 116-117. — Il presse le chancelier Egerton de faire écrire l'histoire de l'Angleterre, 117. — Lettres inutiles au Roi, au comte de Salisbury et au Chancelier pour obtenir la place de Solicitor général, 117-118. — Au Parlement de 1606, il appuie le projet d'union de l'Angleterre et de l'Écosse, 118. — Nommé Solicitor (1607), 118.
3° **Bacon Solicitor général** (1607-1613) : Le *Commentarius solutus :* recueil de notes intimes, où il examine son passé, constate ses ressources et consigne ses projets d'avenir, 118-120. — Disposition de Salisbury à son égard, 120. — Situation politique : mésintelligence entre le Roi et le Parlement. Perception

d'impôts sans l'agrément des Communes, 120-122. — Théories absolutistes de Jacques Ier, 122-123. — Bacon est trop inféodé à la doctrine de la « Prérogative royale » et trop désireux des faveurs du Gouvernement pour servir de trait d'union entre le Roi et le Parlement, 124. — Le « Grand Contrat », proposé par Salisbury et soutenu par Bacon, est rejeté par les Communes. Dissolution du Parlement (1610), 124-125. — Consultation sur la colonisation de l'Irlande, 125. — Bill cruel contre les Catholiques, 125-126. — Bellarmin combat le serment d'allégeance, Paul V le condamne, Jacques Ier leur répond, 126-127. — Bacon exalte la *Mémoire d'Elisabeth*, 127-128. — Relations de Bacon avec T. Matthew, auquel il envoie une copie du *Mémorial* et de la *Redargutio Philosophiarum*, 128-130. — Il communique ses *Cogita et Visa* à Bodley et à Andrewes, 130-131. — Réponse de Bodley, 131-132. — Publication du *De Sapientia Veterum* (1609), 132-133. — Nouvelle édition des *Essais* (1612), 133-134. — Éloge du prince de Galles, 134. — De la Colonisation, 134. — Bacon sollicite la place d'Attorney général, 135. — Mort de Salisbury. Bacon satisfait ses rancunes, 135-136. — Sollicitation d'emplois : échecs, 136. — Consultation sur les revenus de la Couronne, 136. — Zèle à défendre la Prérogative dans l'affaire de Whitelocke, 136-137. — *Mémoires* de Néville et de Bacon sur la nécessité de convoquer un nouveau Parlement, 137-139. — Intrigues de Bacon pour obtenir la place d'Attorney en faisant déplacer Coke, 139-141.

4° **Bacon Attorney général** (1613-1617) : *Le Masque des Fleurs* pour le mariage du comte de Somerset, 141-142. — Bacon s'efforce de réprimer la passion du duel, 142. — Parlement de 1614. Élu dans trois Collèges, Bacon opte pour l'université de Cambridge. Les Communes l'autorisent, malgré sa charge d'Attorney, à siéger, 143. — Il soutient la demande de subsides, 143. — Jacques Ier ne traite pas le Parlement avec les ménagements dont Bacon lui avait conseillé l'emploi, 144. — Actions judiciaires retentissantes, dans lesquelles Bacon intervient : *a)* Procès de W. Talbot, 144-147. — *b)* Procès du comte et de la comtesse de Somerset, 147-160. — *c)* Il défend contre Coke la Prérogative dans le cas de Brownlow et l'affaire des Commendes, 160-167. — Pousse Jacques Ier à tracer leur ligne de conduite aux Juges, 167. — Contribue à la disgrâce de Coke, 169-171. — Rend hommage à sa valeur juridique, 171. — Devient l'ami et le conseiller de G. Villiers, plus tard duc de Buckingham, 173-175. — Lettre d'Avis au nouveau favori, 175-176. — Pour obtenir la charge de Chancelier, Bacon travaille à évincer Coke, Hobart et Abbot, 176-177. — Entre au Conseil privé, 177. — Succède à Ellesmere comme Garde du Grand Sceau, 177-178.

5° **Bacon Garde du Grand Sceau** (1617-1618) **et Chancelier** (1618-1621) : impression produite par sa nomination, 178. — Entrée solennelle en fonction, Discours d'inauguration, 179. — Nommé Chancelier et créé baron de Verulam, 179-180. — Construction de Verulam House, 180. — Nouveau démêlé avec Coke. Son opposition au mariage de J. Villiers avec la fille de Coke indispose contre lui le favori et le roi, qui finissent par lui pardonner, 180-186. — Il fait le rapport sur le cas de Ralegh et rédige la Déclaration royale qui vise à justifier la sentence, 186-187. — Procès d'Yelverton, 187-189. — Publication du *Novum Organum* (1620), 190. — Bacon dédie l'ouvrage au Roi qui le félicite, 190-191. — Remercie le Roi de ses félicitations, 191-192. — Fait hommage du *Novum Organum* aux universités de Cambridge et d'Oxford, à Wotton et à Coke, 192-193. — Vie princière à York House, à Gorhambury et à Verulam House, 193-194. — Fête pour sa soixantaine, 194. — Il est créé vicomte de Saint-Albans et remercie le roi de cette faveur, 195. — Point culminant de sa carrière, 195-196.

6° **Procès et Condamnation du Chancelier** (1621) : il conseille ou recommande certaines patentes avec monopoles, 196, 198. — Engage le Roi et Buckingham à renoncer aux patentes impopulaires, 198-199. — Rédige la Proclamation royale contre les excès de langage en matière politique, 200. — Projet d'une Proclamation royale à la nation, avant l'élection du Parlement de 1621, où il expose ses idées sur la politique étrangère, à propos du Palatinat et de la Bohême, 200-203. — Le Roi ne l'agrée pas, 203-204. — Bacon prend la parole, après le discours du Roi, pour l'ouverture du Parlement et répond au nouveau speaker des Communes, Richardson, 207. — Bacon est choisi par les deux Chambres

pour soutenir devant le Roi une pétition demandant une rigoureuse exécution des lois contre les Catholiques, 207-208. — Assurance de Bacon qui se fait illusion sur la portée de l'enquête dirigée par les Communes contre les concessionnaires de patentes et monopoles, 209, 210, 212. — Il est partagé entre la crainte et l'espérance, 212-213. — Implore l'appui du Roi, dont l'intervention écarte momentanément le danger, 213-214. — A la Chambre des Communes, on signale les irrégularités d'un employé de la Chancellerie, 215. — Cranfield attaque Bacon sur les concessions « des Bills de conformité », 215-216. — Accusé de vénalité devant la Chambre Haute, Bacon proteste dans une lettre à Buckingham qu'il a « les mains pures », 217. — Tombe malade, 217. — Charge Buckingham d'une Lettre pour les Lords, 218-219. — Supplique au Roi, 219-220. — Il rédige son testament et compose une prière, 222-224. — Demande au Roi d'intervenir et confesse ses fautes dans une Lettre aux Lords, les priant de se contenter de cet aveu et de borner le châtiment à la privation du Grand Sceau, 224-225. — Nouvelle Lettre aux Lords, qui contient sa pleine « soumission et confession », 227-228. — Le Sceau est enlevé au Chancelier, 228. — Condamnation du Chancelier, 228-229. — Son attitude fut digne au cours du procès, 229. — Impartialité des Lords reconnue par Bacon, 229-230.

7° **Les dernières années de Bacon** (1621-1626) : il quitte la Tour après quelques jours d'emprisonnement et doit se retirer à Gorhambury, 230-231. — Remise virtuelle de l'amende et octroi d'un pardon général du passé, la sentence des Lords restant sauve, 231-233. — Après un temps de dépression, Bacon déploie une grande activité pour atteindre quatre buts :

a) *Recouvrer la liberté de circuler :* il prie les Lords d'intercéder pour lui près du Roi, 233-234. — Même requête à Lord Digby, 234. — Ayant froissé Buckingham en faisant difficulté de lui céder le bail d'York House, il lui donne les raisons de son attitude, 234-237. — Gondomar ménage la réconciliation, 237. — Bacon obtient la liberté de circuler en cédant le bail d'York House à Cranfield, qui le passe à Buckingham, 238. — Privé d'York House, il réside à Gray's Inn, 239.

b) *Raffermir sa fortune :* il importune le Roi, Buckingham, le Trésorier Cranfield pour avoir quelques secours, 239-241. — Crie misère ; mais sa pauvreté n'est que relative, 241.

c) *Solliciter sa réhabilitation :* il multiplie vainement, jusqu'à la veille de sa mort, les démarches pour obtenir un pardon plénier et un emploi politique, 241-242. — En le consultant, Jacques Ier encourage inconsidérément ses désirs de jouer un rôle public, 242. — Mémorial où Bacon expose ses offres de service, 242-243. — Il publie l'*Histoire de Henri VII* et l'envoie à la reine de Bohême, 243-344. — Obtient une audience royale et quelques légères faveurs ; mais Jacques Ier est bien résolu à ne pas utiliser le concours d'un personnage aussi compromis, 244-246. — *Mémoire* sur la réglementation de l'intérêt, 246. — Conseils à Buckingham, 246. — *Notes* et *Considérations sur une Guerre avec l'Espagne*, 246-247. — Bacon demande vainement d'être envoyé en mission diplomatique en France et de diriger le Collège d'Eton, 247. — Dernière supplique au Roi et démarches pour rentrer à la Chambre des Lords, 247-248. — Il sollicite l'intervention de Sir Humphrey May et du marquis d'Effiat, ambassadeur de France, pour lui procurer les bonnes grâces de Charles Ier et de la Reine, 248-249.

d) *Poursuivre ses travaux intellectuels : Avertissement relatif à une Guerre Sainte*, 249-253. — Refonte de l'*Of Proficience* considérablement accru, qui paraît traduit en latin (1623) sous le titre : *De Augmentis...*, 253-256. — Hommage au Roi, au Prince de Galles, à Buckingham, aux Universités de Cambridge et d'Oxford, 256-257. — *Exemplum Tractatus de Justitia universali*, 257. — Bacon prépare avec Rawley la *Sylva sylvarum*, 258. — *Historia Ventorum, Historia Vitæ et Mortis, Historia Densi et Rari, Historia Gravis et Levis*, 258-260. — Édition revue et augmentée des *Essais* (1625). *Apophthegmes. Traduction de quelques Psaumes*, 260-261. — Révision du *De Sapientia Veterum*, 261-262. — Lettre au P. Fulgenzio, auquel il confie que, résolu à terminer certaines Parties de l'*Instauratio*, il renonce à poursuivre la composition de l'*Histoire Naturelle*, qui est « une œuvre royale », 262-264. — La *New Atlantis*.

Organisation de l'Institut de Salomon. Continuations et Critique de la *Nouvelle Atlantide*, 264-267.

Testament, 267-268. — Bacon lègue ses Lettres et Discours à Williams et à H. May, 267-268. — Dernière maladie et mort, 268-269. — Monument funéraire et Épitaphe, 270. — Faible impression produite par sa mort, 270. — La vente de ses biens ne suffit pas à payer ses créanciers, 271. — Cette Vie offre un singulier alliage de qualités et de défauts. Jugements de Voltaire et de Macaulay, 271-272. — Jugement de Bacon lui-même, 272.

Tableaux des Œuvres de Bacon, 273-278.

Bacon (Nicholas) : père d'Anthony et de Francis Bacon, 100, 102-103.

Bacon (Roger) : fonder la science sur l'expérience, 4, note 1. — Parallèle entre Roger et Francis Bacon, 546.

Baranzani (le Père Redento) : biographie, 255, note 4. — Bacon lui annonce l'envoi prochain du *De Augmentis*, 255 et n. 5.

Bayle : *Nouvelles de la République des Lettres* ; *Histoire des ouvrages des Savants*, 92. — Rationalisme, 94.

Bellarmin (Cardinal) : combat le serment d'allégeance, 126 et n. 4 et 5. — Ses ouvrages sont brûlés à Londres, 147.

Ben Jonson : voir *Jonson (Benjamin)*.

Bénévolences : dons à la Cour, 121.

Bibliographie : relative aux Œuvres de Bacon, 273-278, 544-545. — Études générales sur Bacon, 545-546. — Études particulières, 546-548.

Bien : le bien individuel et le bien commun, 336-337. — Le bien général l'emporte, 405-406. — Recherche instinctive d'un triple bien, 407- — Bien de l'âme et bien du corps, 409. — Moyens de réaliser le bien, 407-409.

Bodley (Thomas) : Bacon lui communique ses *Visa et Cogitata*, 130. — Réponse de Bodley, 131-132, 427 et note 1.

Bossuet : les libertins, 84-85. — Dangers du Cartésianisme, 85. — Prétendues libertés gallicanes, 85. — Démêlés avec Fénelon, 86.

Brownlow : affaire Brownlow où la « Prérogative royale » est intéressée, 161-162.

Bruno (Giordano) : cité par Bacon, 5. — Notice et Voyage en Angleterre, 10 et n. 3, 104. — Division des sciences, 351, n. 1. — *Natura naturans*, 385 et note 8.

Buckingham (Duc de) : voir *Villiers (George)*.

Burghley (Lord) : voir *Cecil (William)*.

Buridan (Jean) : promoteur de la Physique moderne, 88.

C

Cæsar (Sir Julius) : parent de Bacon, qu'il reçoit chez lui, 239. — Il l'assiste dans sa dernière maladie, 269.

Cambridge (Université de) : Bacon lui dédie le *De Sapientia Veterum*, 133. — Elle élit Bacon comme représentant aux Communes, 143. — Le félicite de sa nomination au Conseil privé. Bacon la remercie de ses félicitations, 177. — Il lui fait hommage du *Novum Organum*, 192, et du *De Augmentis*, 256. — Autorité d'Aristote à Cambridge, 440 et note 1. — L'enseignement de la Logique à Cambridge, 440, note 3.

Campanella (Thomas) : mentionné par Bacon, 10-11. — Cité, 87.

Cano (Melchior) : Méthode théologique, 75, n. 2.

Cardano (Jérome) : critiqué par Bacon, 7. — Cité, 87.

Cartésianisme : ses dangers d'après Bossuet, 85.

Catholiques : bill cruel, 125-126. — Dureté de Bacon à leur endroit, 127, 536. — Il demande, au nom des Chambres, une rigoureuse exécution des lois contre les Catholiques, 207-208.

Causes : formelles et finales, objet de la Métaphysique, 324-326. — Accord des causes finales et efficientes, 326. — Recherche des causes formelles par la Méthode inductive, 365. — Elles sont le grand objectif de la science, 381. — Comparaison des causes efficientes, matérielles et formelles, 389, 390.

Cecil (Robert), Comte de Salisbury : bienveillance pour Bacon, 109. — Le fait nommer chevalier, 114. — Reste sourd aux sollicitations de Bacon, 117-118. — Jalouse Bacon, 120. — Ses projets financiers, 124-125. — Ses qualités

d'homme d'État, 135. — Bacon le dénigre, 136, 138, note 2. — Le critique, 175.

Cecil (William), Lord Burghley : 100, note 2. — Ordinairement réfractaire aux sollicitations de Bacon, 103. — Lui obtient la survivance d'un greffe, 106. — Bacon le critique, 175.

Cesalpini (André) : cité, 4, 87, 89.

Chancellerie (Cour de la) : redresse les jugements des Cours judiciaires, 153, note 1.

Charge... touching Duells... (The) : réquisitoire de Bacon, 142 et note 6.

Charité : antidote contre l'enflure produite par la science, 286-287. — Viser à ressembler à Dieu par la charité, 409.

Charpentier (Jacques) : adversaire de Ramus, 14. — On l'accuse de l'avoir fait assassiner, 15.

Chasse de Pan : moyen de discerner les faits lumineux, 361-362, 361 note 7.

Chrétienté (la) : au Moyen Age, 94 et notes 2 et 3.

Christianisme : on a suspecté le Christianisme de Bacon, 401-404, — et la sincérité de sa foi, 526.

Classification : des Sciences : *a) Exposé*, 313-346. — *b) Examen critique*, 346-351.

Cogitata et Visa : Bacon communique ce Traité à Bodley et à Andrewes, 130. — Critique de Bodley, 131-132.

Cogitationes de Natura Rerum : opuscule se rapportant à la Ve Partie de l'*Instauratio*, 307-308.

Coke (Édouard) : ennemi de Bacon, 105. — Biographie, 105, note 2. — Nommé Premier Juge des Plaids communs, 117. — Les intrigues de Bacon le font nommer Premier Juge au Banc du Roi : d'où mécontentement et rancune, 140-141. — Il entre au Conseil privé, 140. — Cadeau de noces à Somerset, 141. — Il dirige l'enquête ouverte contre Somerset, 148, 151 et note 4. — Préside le tribunal qui condamne les accusés subalternes, 150. — Coke d'accord avec Bacon sur la question des *Post-Nati*, 160 et note 2. — Opposition au Roi pour sauvegarder l'indépendance des Juges, 160-167. — Coke comparaît trois fois devant le Conseil privé pour rendre compte de son opposition et est révoqué de ses fonctions de Chef de la Justice, 169-171. — Il reste populaire, 172. — Son inaptitude à être Chancelier d'après Bacon, 176. — Nouveaux démêlés avec Bacon à propos du mariage de sa fille avec J. Villiers. Retour en grâce, 180-186. — Épigramme à l'occasion de l'envoi du *Novum Organum*, 193. — Conseille au roi de supprimer les monopoles, 198-199. — Intervention à la Chambre des Communes dans la question des monopoles, 208, 209, 210, 211.

Colonisation : de l'Irlande, 125, — de Terre-Neuve, 134.

Commendes : affaire où la « Prérogative », défendue par Bacon, est engagée, 162-166.

Commentarius solutus : Recueil de Notes intimes, 118-120.

Communes (Chambre des Communes ou Chambre Basse) : Mésintelligence (1604) entre les Communes et le Roi à cause de ses doctrines absolutistes, 120-124. — Elles repoussent les projets financiers de Salisbury et sont dissoutes par le Roi (1610), 124-125. — La mésintelligence persistant, Jacques Ier dissout aussi le Parlement de 1614, 144. — Les Communes font bon accueil au discours de Jacques Ier pour l'ouverture du Parlement de 1621. Leur ignorance en fait de politique étrangère, 206-207. — Elles demandent une application plus rigoureuse des lois contre les catholiques, 207-208. — Examinent les concessions de patentes et de monopoles, 208-209, 210-211. — Dénoncent aux Lords les abus commis par les concessionnaires du monopole pour les fils d'or et d'argent, et réclament une enquête sur les arbitres qui ont approuvé les concessions. Première conférence des deux Chambres, 210-211. — Nouvelle Conférence, 211. — Les Communes abandonnent leur plainte contre les arbitres, 215. — Des accusations de vénalité contre Bacon sont portées devant les Communes, 216, — qui les transmettent aux Lords, 218-219. — Rôle des Communes dans le Gouvernement, 533-534.

Condorcet (M. J. A. Caritat, Marquis de) : fragment sur l'*Atlantide*, 267. — Jugement sur Bacon, 484-485.

Congrès de Westphalie : 76-77.

Connaissance : Théorie de la connaissance d'après Bacon, 395-396. — Elle aboutit logiquement au scepticisme, 396.
Conseil : le Conseil privé *(Privy Council)* ; le Docte Conseil *(Learned Council)*, 105, note 3.
Considerations touching a War with Spain : mémoire adressé par Bacon au Prince de Galles, 246-247.
Contraste : présenté par la vie de Bacon, 100, 271, 543.
Conway (Sir Édouard) : secrétaire d'État, bienveillant pour Bacon, 245, 246.
Copernic : cité, 4, 87. — Jugement de Bacon, 379.
Cosmétique (la) : sa place dans les sciences, 329.
Cournot (A. A.) : jugement sur Ramus, 30, 31, 33. — Balance politique, 76 et note 1. — Jugement sur Pascal, le Jansénisme, le Quiétisme, le Gallicanisme, 86 et note 1. — Jugement sur Bacon, 505-506.
Cours judiciaires : les Plaids Communs et la Chambre de l'Échiquier jugent au civil ; la Chambre Étoilée et le Banc du Roi jugent au criminel, 163, note 1.
Cousin : jugement : sur Ramus, 33, note 1, — sur le XVIe siècle, 87 et note 1, — sur Bacon, 500. — Traduction, 514, note 2.
Cowley (Abraham) : célèbre Bacon en vers, 236. — Critique l'Institut de Salomon, 266-267.
Cranfield (Sir Lionel) : attaque Bacon à propos des « Bills de conformité », 215-216. — Bacon est contraint de lui céder le bail d'York House, 238. — Devenu Lord Trésorier, montre peu d'empressement à solder la pension de Bacon, 240.
Critique (la) : sa place dans les sciences, 335.
Cruciaux (Faits) : leur rôle, 369.

D

Damiron (Jean Philibert) : jugement sur Bacon, 497-498.
Danès (Pierre) : demande à François Ier de condamner Ramus, 31.
Daunou (Pierre) : jugement sur Bacon, 499 et note 1.
De Dignitate et Augmentis Scientiarum : préparation et publication, 253-256, 295-296.
De Fluxu et Refluxu maris : la cause du flux et du reflux, 308.
Degrés (Table de) ou de Comparaison, 364.
Démocrite : Bacon admire ce philosophe, 309, 310. — Rejette la théorie des atomes, 383.
De Principiis et Originibus : but de cet opuscule, 309-311.
De Sapientia Veterum : publication, 132-133. — Révision, 261-262. — Mélange de mythologie et de philosophie, 310.
Desargues : renouvelle la perspective, 89.
Descartes : le savant, 89. — A la recherche d'une Méthode, 95-96. — Problème de la longévité, 259 et note 6. — Initiateur de la science, 381. — Méthode pour déterminer les perfections divines, 399, note 4.
Descriptio Globi Intellectualis : but et plan de ce Traité, 294.
Desiderata des Sciences : Bacon indique les lacunes à combler, 350. — Il a lui-même essayé d'en combler quelques-unes, 350.
Devereux (Robert) : voir *Essex*.
Devoir : vertu et devoir, devoirs communs et devoirs particuliers, 407.
Dieu : connu par un rayon réfracté, 397. — Ses attributs, 397-398. — Preuve de l'existence de Dieu, 398. — Certains termes équivoques ont fait douter de la sincérité des affirmations de Bacon relativement à Dieu, 398-401.
Digby (Everard) : biographie, 53. — Sa *Theoria Analytica*, 54-56. — Polémique avec W. Temple, 57-58, 61.
Digby (Lord John), Comte de Bristol : Bacon le prie d'intervenir en sa faveur auprès du Roi, 234. — Lui remet une Note sur les négociations avec l'Espagne, 251.
Digeste : *Digeste* anglais, projeté par Bacon, 172-173, 207 et note 5, 225 et note 1, 249.

Discours : Invention des Discours, 332-333. — Sciences de l'Instrument, de la Méthode, de l'Embellissement du Discours, 333-335.
Dogmatiques : semblables à l'araignée, 356.
Droit : droit public, privé, 343. — Droit des gens : Bacon n'en a cure, 342-343.
Duel : Bacon le combat, 142.
DUNCAN (MARC) : professe la Logique à Saumur, 62-63.
DUPUY (JACQUES et PIERRE) : gardes de la Bibliothèque du Roi, correspondants de Peiresc, 467, note 2.

E

Échelle de l'Intelligence : IVe Partie de l'*Instauratio*, 303-306. — Échelle ascendante, descendante, 297 et note 4, 322.
EFFIAT (MARQUIS D') : ami de Bacon, fait traduire le *De Augmentis*. Bacon réclame son appui près de la Reine, 248-249. — Lui fait hommage de ses *Essais*, 248, note 4. — Lui laisse un legs, 267.
Efficiente (Cause) : objet de la Physique, 322. — Comparaison avec les causes matérielles et formelles, 389, 390. — Bacon lui attribue le mouvement, 389-390.
EGERTON (LORD ELLESMERE), CHANCELIER : Bacon le prie de faire écrire l'Histoire d'Angleterre, 117. — Réserve prudente dans l'affaire de Coke, 165. — Il opine comme Bacon, 166. — Donne sa démission de Chancelier et indique Bacon comme digne de lui succéder, 177-178.
Éléments : Bacon rejette les quatre éléments, 383.
ÉLISABETH, REINE D'ANGLETERRE : nomme Bacon conseiller extraordinaire, 105. — Lui tient rigueur de son opposition dans un discours au Parlement, 107-108. — Lui redevient favorable, 109. — Reste sourde à la prière de Bacon en faveur d'Essex, 110. — Panégyrique par Bacon, 114. — Prospérité sous son règne, 123. — Bacon célèbre sa mémoire et répand des copies du *Mémorial*, 127-129.
ÉLISABETH, REINE DE BOHÊME : Bacon lui fait hommage de l'*Histoire de Henri VII*. Remerciements gracieux de la Reine, 244 et note 5.
ELLESMERE : voir *Egerton*.
Emblème : moyen d'aider la mémoire, 333.
Empirique : le courant empirique en Philosophie, 97. — Bacon compare les empiriques à la fourmi, 356. — Médecins empiriques, 408.
Empirisme : empirisme panthéistique, 87. — Hobbes, Locke et Hume ne sont pas les héritiers *directs* de l'Empirisme de Bacon, 461-464.
Encyclopédie, Encyclopédistes : ils présentent Bacon comme matérialiste, 394, note 5. — Réclame en faveur de Bacon, 476, 480-481. — Les Journalistes de Trévoux rendent compte du Tome Ier de l'*Encyclopédie*, 486-487, 488-489.
Espagne : état au XVIIe siècle, 79. — *Mémoire* de Bacon sur une guerre avec l'Espagne, 247.
Essays : éditions successives, 109, 133-134, 260-261, 417-418. — Bacon trace le devoir des Juges, 161 et note 2. — Est partisan d'un Conseil d'État, 176 et note 1. — Les *Essais* sont un fruit de l'expérience, 418. — *Essais* concernant : *a)* la *Politique*, 418-420 — *b)* la *Morale*, 420-421 — *c)* renfermant des *allusions personnelles*, 421-422. — Les grandes places, 422. — Vif succès des *Essais*, ses causes, 423-424. — Influence de Montaigne, 424-425. — Les *Essayists*, 425.
ESSEX (ROBERT DEVEREUX, COMTE D') : favori d'Élisabeth, ami et protecteur de Bacon, 107. — Lui donne Twickenham Park, 108. — Perd ses emplois, 109. — Conspire, 110. — Bacon intervient en sa faveur, 110-111. — Son procès et sa condamnation. Bacon requiert contre lui, 111-112.
Eucatalepsie : heureuse possibilité de comprendre, 357, 360, 396.
Europe : état politique, religieux, littéraire et artistique au XVIIe Siècle, 76-77. — Suède, 77-78. — Allemagne, 78-79. — Espagne, 79. — Italie, 79-80. — Hollande, 80-81. — Angleterre, 81-83. — France, 83-87. — Progrès des Sciences, 87-91. — Académies. Revues, 91-92.
Exclusive : élimination des éléments qui ne sont pas causes, 365-366, 372.

Exécuteurs testamentaires : de Bacon, 270-271 et note 1.
Exemplum Tractatus de Justitia universali : fragment d'un ouvrage sur les Lois inséré dans le *De Augmentis*, 257, 343-344.
Expérience : le philosophe doit unir l'expérience et la raison. Comparaison de l'abeille, 356.
Expérience écrite : *Experientia literata*, 332, 361-362 et n. 2, 364, 377.
Expérimentation : procédés d'expérimentation, 361-362.

F

Facultés de l'âme : rationnelle, sensible, 394-395.
Faits bizarres : rapportés sans discernement, 376.
Faits cruciaux : décisifs dans la recherche des causes, 369.
Faits privilégiés ou prérogatifs : leur rôle, 368. — Leurs espèces, 368-369.
FÉNELON : prétendues libertés gallicanes, 85. — Démêlés avec Bossuet, 86.
FERMAT (PIERRE DE) : calcul des Probabilités, 89-90.
Fil du Labyrinthe : IVe Partie de l'*Instauratio*, 303-305. — Morceaux destinés à cette IVe Partie, 305-306.
Fin : recherche des fins honnêtes, 409.
Final, Finalité : les causes finales objet de la Métaphysique ; leur recherche est stérile, 324-325. — Accord des causes finales et efficientes, 326.
Finances : Bacon commissaire du Trésor, 537 et n. 2.
FONTENELLE : littérature scientifique, 92, 478.
Forme, Formel : causes formelles objet de la Métaphysique, 358. — Recherche des Formes par la Méthode inductive, 365-367. — Bacon a donné pour but à la science la recherche des Formes, 381. — Il a pris le mot Forme en trois sens différents qui sont conciliables : *différence vraie*, 384 — *essence*, 384-385 — *loi*, 386-387. — Comparaison avec les causes efficientes et matérielles, 389, 390.
France : état au XVIIe Siècle, 83-87.
FRIES (JEAN) : recteur de la *Schola Carolina*, 43 et n. 2.
FULGENZIO (LE PÈRE) : voir *Micanzio*.

G

GALILÉE : cité, 4, 5. — Ses découvertes, 87-88, 89. — Connaissance du *De Fluxu* de Bacon, 308, 521. — Bacon le traite en suspect, 379-380. — Initiateur de la science, 381.
GALLES (PRINCE DE) : éloge par Bacon, 134. — Il transmet la Lettre de Bacon aux Lords, 225. — Montre de la bienveillance à Bacon durant son procès, 226, 228, 229. — Bacon lui adresse son *Mémoire* sur une Guerre avec l'Espagne, 247. — Devenu Charles Ier, il n'a pas le temps de s'occuper de Bacon, parce qu'il est absorbé par les affaires que Jacques Ier a laissées pendantes, 248-249. — Bacon lui fait hommage du *De Augmentis*, 256. — Lui offre « les Prémices de son Histoire Naturelle », 258.
Gallicanisme : prétendues libertés gallicanes, 85.
GÉNÉBRARD (GILBERT) : critique Ramus, 31 et n. 4.
Géorgique ou Culture de l'âme : négligée par les Anciens, Bacon y supplée, 337-339. — Moyens de réaliser le bien, 407-409.
GILBERT (WILLIAM) : cité, 4. — Bacon le copie, 378. — Jugement de Bacon, 379.
GLANVILL (JOSEPH) : continuation de la *Nouvelle Atlantide*, 266 et note 5. — Atteste l'influence de la *Nouvelle Atlantide*, 430 et n. 4.
GONDOMAR (COMTE DE) : ami de Bacon, 232-233. — Bacon fait l'éloge de Gondomar, qui lui sert d'intermédiaire près de Buckingham, 237. — Lui rend compte de l'audience royale qui lui a été accordée, 245.
Gorhambury : manoir de Nicholas Bacon, qui le laisse à son fils aîné, Anthony, 103. — Francis Bacon en hérite à la mort de son frère, 114. — L'embellit et y mène une vie princière, 193-194. — Est contraint de s'y retirer après sa condam-

nation, 231. — Après la mort de Bacon, Gorhambury passe en différentes mains, 271 et note 2.

Gouvernement : Bacon s'abstient de traiter de la Science du gouvernement, 340-341. — Cette abstention est inspirée par la prudence, 531-533. — Idée qu'il se fait d'un bon gouvernement pour l'Angleterre, 533-534. — Critique de sa conception, 534-536.

Govea (Antoine de) : défend Aristote contre Ramus, 12.

Grandeur : les écrits de Bacon donnent une impression de grandeur, 527-528. — La grandeur morale lui fit défaut, 543.

Grays' Inn : Bacon fréquente cette École de Droit, 103-104. — Y réside, 239 et note 3.

Guerre Sainte : opuscule de Bacon sur la Guerre Sainte, 250-253.

H

Habitude : seconde nature, 408-409. — Habitudes morales de Bacon : goût de la dépense, du luxe, du faste, 179, 193, 525. — Ambition politique, 526. — Impressionnable, mais pas vindicatif, 526, 528. — Ingratitude à l'égard d'Essex, 112, 527. — Doux et conciliant jusqu'à la faiblesse dans le train ordinaire de la vie, 527. — Amitiés qui l'honorent, 527.

Harriot (Thomas) : Bacon l'ignore, 379.

Harvey (William) : circulation du sang, 89. — Jugement sur Bacon, 446, 525, n. 1.

Hemmingsen (Nicolas) : biographie, 64. — Ses *Méthodes philosophiques*, 65-68. — Sa *Méthode de la Loi naturelle*, 68-75.

Hennuyer (Jean) : maître de Ramus, 12.

Héraclite : Bacon le réfute, 309.

Héraut : Bacon héraut de la science, 502 et n. 4, 503 et n. 5, 542-543.

Herbert (George) : collabore à la traduction latine des Œuvres de Bacon, 255 et note 2, 295.

Histoire Civile : place dans les sciences, 315-316.

Histoire Générale : recueil de matériaux en vue de l'*Historia naturalis*, 258.

Histoire naturelle et expérimentale : IIIe Partie de l'*Instauratio*, 257-258, 299-303. — Bacon y contribue en composant *Sylva sylvarum*, 258. — Renonce à poursuivre cette œuvre gigantesque, qui exige les ressources d'un Roi, d'un Pape ou d'une Corporation, 262-264. — Nécessité d'une Histoire Naturelle, et manière de la composer, 298-299. — Morceaux destinés à en faire partie, 300. — Histoire première ou brute, 302-303. — Subdivisions de l'Histoire Naturelle, 314-315. — *Sylva sylvarum* est mal composée, 375-377, 378-379.

Histoires Particulières : recueil de matériaux se rapportant à un même sujet, 258-259, 301-302, 362-363.

Historia Densi et Rari : faits relatifs à la Densité et à la Rareté, 259, 302.

Historia Gravis et Levis : faits relatifs à la Gravité et à la Légèreté, 259-260, 302.

Historia et Inquisitio prima Soni et Auditus : faits relatifs au Son et à l'Audition, 302.

Historia Sulphuris, Mercurii et Salis : faits relatis au Soufre, au Mercure et au Sel, 259, 260, 302.

Historia Sympathiæ et Antipathiæ rerum : faits relatis à la Sympathie et à l'Antipathie, 259, 260, 302.

Historia Ventorum : faits relatifs aux Vents, 258, 301, 363.

Historia Vitæ et Mortis : faits relatifs à la Vie et à la Mort, 259, 301, 363.

Historie of the Raigne of King Henry the Seventh (The) : 243-244 et n. 7.

History of Great Britain (The) : à peine commencée, 276.

History of the Reign of King Henry the Eight (The) : à peine commencée, 276.

Hobart (Sir Henry) : Sergeant at Law, Attorney général, 117, 120, 140. — Chef de la Justice aux Plaids communs, ce n'est pas un homme d'État, 176-177. — Mis en avant comme futur Chancelier, 178. — Conseille au Roi de supprimer les monopoles, 198-199.

HOBBES : secrétaire de Bacon, 194. — Collabore à la traduction latine de ses Œuvres, 255, 295. — Hobbes et Bacon : comparaison, 461-462.
Hollande : état au XVIIe siècle, 80-81.
HUARTE (JUAN) : division des sciences, 351, note 1.
HUME : Bacon n'a pas eu d'influence sur lui, 463-464.
HUYGENS (CHRISTIAN) : le savant, 90-91. — Jugement sur Bacon, 378 et n. 2, 519-520.
Hypothèses : Bacon défavorable aux hypothèses, 3. — Newton les rejette, 435. — Le XVIIIe siècle les proscrit à la suite de Voltaire, 477.

I

Idoles : représentations trompeuses. Noms divers. Classification, 352-353. — Idoles : *a)* de la *Tribu*, 353-354 — *b)* de la *Caverne*, 354-355 — *c)* de la *Place publique*, 355 — *d)* du *Théâtre*, 355-356.
IGNACE DE LOYOLA (SAINT) : Méthode de ses *Exercices spirituels*, 75, note 2.
Imago Civilis Augusti Cæsaris, *Imago Civilis Julii Cæsaris* : opuscules de Bacon, 276.
Imagination : une des bases de la classification de Bacon, 314, 316. — Faculté de l'âme, 330-331, 394.
Impôts : les Communes contestent la légalité de certains impôts prélevés par la Cour sans leur consentement, 120-122.
Induction, Inductive (Méthode) : exposé de cette Méthode, 360-370. — Déficits de l'Induction baconnienne, 370-377. — Distinction entre l'induction vulgaire et l'induction scientifique, 542.
In Felicem Memoriam Elizabethæ, Angliæ Reginæ : Bacon y célèbre Élisabeth, 127-129.
Influence de Bacon : voir *Bacon (Francis)*, II.
In Henricum, Principem Walliæ : éloge par Bacon, 134 et note 2.
INNOCENT X : condamne les articles du traité de Westphalie contraires à la Religion, 77.
Inquisitio legitima de Calore et Frigore : recherches sur le Chaud et le Froid, 132, n. 8, 275.
Inquisitio de Magnete : recherches sur l'Aimant, 274, 302.
Inquisitio legitima de Motu : recherches sur le Mouvement, 132, note 8, 275.
Instauratio Magna : première idée, 104. — Ordre et Plan, 292-312.
Institut de Salomon : son organisation, 264-266, 430.
Intellectualiste : courant intellectualiste en Philosophie, 97.
Invention : des Arts et des Sciences, 331-332, — des Arguments et des Discours, 332-333. — Inventions utiles, 281.
Irlande : consultation de Bacon sur sa colonisation, 125.
Italie : état au XVIIe siècle, 79-80.

J

JACQUES Ier : théoricien et praticien de l'absolutisme, 99. — Son portrait par Macaulay, 112-113. — Controverse avec Bellarmin et Du Perron, 113. — Discours au Parlement de 1604, 115. — Prodigalité, 120-121. — Concessions de monopoles et perceptions impopulaires, 121. — Opposition du Parlement, 121-122. — Jacques Ier défend l'absolutisme royal, 122-123. — Mésintelligence entre le Roi et le Parlement, 123-124. — Échec du « Grand Contrat », 124-125. — Bill cruel contre les Catholiques, 125-127. — Jacques Ier répond à Paul V et à Bellarmin, 126-127. — Son caractère intransigeant, 138-139. — Il dissout le Parlement de 1614, 143-144. — Embarras financiers, 144. — Semonce aux Juges qui avaient tenu audience malgré sa défense, 162-167. — Discours où il trace les devoirs des Juges et affirme la supériorité de « la Prérogative », 167-169. — Retire à Yeverlton l'emploi d'Attorney, 189. — Remercie Bacon de l'hommage du *Novum Organum*, 191. — Le crée vicomte de Saint-Albans, 195. — Son amour de la paix, 200. — Discours pour l'ouverture du Parlement

de 1621, où il explique sa politique intérieure et extérieure, 204-206. — Promet aux Chambres de veiller à l'exécution des lois contre les Catholiques, 208. — Condamne, devant les deux Chambres, la conduite des arbitres qui ont autorisé les patentes, 211. — Sacrifie les concessionnaires de patentes les plus compromis, 214. — Les Communes n'agréent pas son offre de nommer une commission d'enquête pour examiner les accusations contre Bacon, 217-218. — Discours aux deux Chambres pour leur recommander la modération dans le procès de Bacon. Il annonce la suppression des trois patentes les plus décriées, 220. — Fait sortir Bacon de la Tour après quelques jours, lui remet virtuellement son amende et lui octroie un pardon général du passé, 230-232. — Ordonne au Lord Trésorier, Cranfield, de payer à Bacon l'arriéré de sa pension, 239-240. — Encourage imprudemment le désir de Bacon de rentrer en scène, 242. — Lui accorde une audience et quelques menues faveurs, bien décidé à ne plus utiliser son concours, 244-246. — Ne lui accorde pas la rémission de la sentence des Lords, 247-248. — Bacon le presse en vain de favoriser la composition d'une *Histoire Naturelle*, 263 et n. 3.

Jansénisme : son influence néfaste, 85.

Jésuites : conspiration des poudres, 125. — Alliance avec Aristote, 129 et note 6. — Leur système d'éducation loué par Bacon, 335-336. — Les Jésuites et l'Encyclopédie, 486-487, 488-489.

Jonson (Benjamin) : séjour à Gorhambury, 194. — Vers en l'honneur de Bacon, 194. — Il collabore à la traduction latine des Œuvres de Bacon, 255, 295. — Il admire le *Novum Organum*, 426 et note 3. — La « grandeur » lui semble la qualité maîtresse des écrits de Bacon, 527-528.

Joseph (le Père) : projet de croisade contre les Turcs, 250-251.

Judiciaires (Cours) : leur rôle, 163, note 1.

Juges : Jacques Ier les semonce, 162-167 — et leur trace leur ligne de conduite, 167-169, 272. — Bacon les compare aux lions soutenant le trône de Salomon, 161 et n. 2.

Justice : *Traité sur la Justice universelle*, 257, 343-344.

K

Képler : cité, 4. — Ses découvertes, 87, 88. — Bacon ne mentionne pas ses œuvres, 379. — Képler correspond avec Th. Harriot, 379, note 5.

L

Lampe : Instances de la Lampe, 361.

Le Clerc (Jean) : dirige trois Périodiques, 92.

Le Fèvre d'Étaples (Jacques) : inspirateur de Ramus, 17 et note 2.

Legs à la postérité : Bacon lui lègue sa mémoire, 426.

Leibniz : avènement naturaliste, 85. — Le savant, 90. — Fidèle à la tradition, 94. — Union entre la Médecine et la Philosophie, 97. — *Philosophia perennis*, 314, n. 3. — Initiateur de la Science, 381. — Jugement sur Bacon, 509-511.

Le Masson (Barthélemy) : inspirateur de Ramus, 17 et note 3.

Libertins : leur rôle au XVIIe siècle, 84-85.

Liebler (Georges) : attaque Ramus, 58 et notes 2, 3.

Lock (John) : Locke et Bacon, 462-463.

Logique : place dans les sciences, 330-336.

Loi : conditions d'une bonne loi, 343-344.

Lords (Chambre des, ou Haute Chambre) : accueille la pétition réclamant une application rigoureuse des lois contre les Catholiques, 207-208. — Examine les concessions des patentes et monopoles, 209, 210, 211-212. — Les Communes la saisissent de l'accusation de vénalité contre Bacon, 218, 219. — Elle condamne le monopoleur Mompesson, 221. — Phases du procès de Bacon, 222, 225-227, 228. — Condamnation de Bacon, 228-229. — Impartialité des Lords, 229-230. — Bacon cherche à les apitoyer sur son sort, 233-234. — Rôle de la Chambre Haute dans le Gouvernement, 534.

LORRAINE (CARDINAL CHARLES DE) : Mécène de Ramus, 12, 13. — Refroidissement de son zèle, 14.

LOUIS XIV : grandeur et faiblesse de la monarchie absolue, 83-84. — Insolence à l'égard du Saint-Siège, 94-95.

M

Magie naturelle : science des Formes cachées, 288. — Science active, 327.

Magistrat : Coke lutte contre Jacques Ier pour l'indépendance des Magistrats, 160-167. — Bacon magistrat, 529-531.

MASIUS (H. G.) : professe à Copenhague, 65 et note 1.

Maske of Flowers (The) : pièce allégorique de Bacon, 141-142.

Mathématiques : les grands philosophes du XVIIe siècle sont mathématiciens, 96-97. — Science simplement auxiliaire, dont Bacon fait peu de cas, 327-328, 378. — Le goût des Mathématiques faiblit au XVIIIe siècle, 477.

Matière : qu'est-elle ? 383-384.

MATTHEW (TOBIE) : biographie, 128 et note 3. — Reçoit le *Mémorial* sur Élisabeth, 128-129. — Amitié durable entre lui et Bacon, 129. — Reçoit la *Redargutio Philosophiarum*, 129-130. — Bacon lui fait l'éloge du comte de Gondomar, 237. — Matthew informe Bacon que Galilée connaît son *De Fluxu et Refluxu maris*, 308, 521. — Bacon lui laisse un legs, 267. — Matthew traduit les *Essais* en italien, 521. — Éloge affectueux de Bacon, 528.

Maxims of Law (The) : dédicace à Élisabeth, 108-109. — Leur publication, 172-173.

MAY (SIR HUMPHREY) : ami fidèle de Bacon, 248, — qui le prie de sonder les dispositions de Buckingham, 249. — Bacon lui lègue ses Lettres et Discours, 267-268. — Exécuteur testamentaire, 271, note 1.

MEAUTYS (THOMAS) : parent et ami fidèle de Bacon, il atteste son calme durant le procès, 217 et note 1. — Reçoit un legs de Bacon, 267. — Lui fait élever un monument funéraire, 270. — A l'usage de Gorhambury, après la mort de Bacon, 271, note 2.

Mécanique : fondements de cette science posés dès le XIVe siècle, 88. — Galilée et son École l'ont développée, 89. — Science active, 326-327. — MM. Adam et Brochard affirment sans preuve suffisante que Bacon a pressenti la philosophie mécanique du XVIIe siècle, 388-392.

Médecine : union entre la Médecine et la Philosophie, 97. — Importance que Bacon attache à la médecine, 287. — Sa place dans les sciences, 329.

MÉLANCHTHON (PHILIPPE) : Logique, 62, note 1. — Loué par Hemmingsen, 64 et n. 2 et 3.

Mémoire : une des bases de la classification baconienne, 314. — Secours à la mémoire, 362-364. — Faculté de l'âme, 394.

MENCKE (OTTO) : *Acta Eruditorum*, 92.

Métaphysique : Bacon dénigre la Métaphysique ancienne, 319. — Science des causes formelles et finales, 324-326, 358.

Méthode Nouvelle (la) ou Inductive : ses qualités, 357. — Elle est capable de produire des natures nouvelles, 357-358. — Elle fournit des secours : *a)* aux *Sens*, 361-362 — *b)* à la *Mémoire*, 362-364 — *c)* à la *Raison*, 365-370. — Critique de cette Méthode nouvelle, 370-377.

Méthode (Réforme de la) : au XVIe siècle, 3-4. — Amour de la Méthode au XVIIe siècle, 95-96.

MICANZIO (LE PÈRE FULGENZIO) : biographie, 262, note 4. — Lettre de Bacon, 262-265, 521.

Modèle du Bien : objet de la Morale, 336, 336-337. — Doctrine du Modèle, 405-407.

MOMPESSON (GILES) : concessionnaire de la patente pour les auberges, 197. — Ses exactions, 209, 214. — Sa condamnation, 221.

Monopoles : Bacon d'abord favorable à certains monopoles, 196-197. — Abus des concessionnaires, 197-198. — Torts de Bacon, 198. — Il conseille à Jacques Ier de supprimer les monopoles impopulaires, 198-199. — Presse Buckingham d'y renoncer, 199. — La question des patentes avec monopoles est portée devant les Communes et les Lords, 208-212, 215.

MONTAGU (SIR HENRY), VICOMTE DE MANDEVILLE : sergeant at Law, puis Attorney général, 158, 171. — Chef de la Justice du Banc du Roi, 178. — Attitude dans la question des monopoles, 198-199. — Lord Trésorier, il est accusé d'avoir approuvé le monopole pour les fils d'or et d'argent, 210.

MONTAGU (JACQUES) : traduit en latin et édite les Œuvres de Jacques Ier, 122, note 3. — Ses flatteries, 167, note 5.

Monument funéraire : élevé à Bacon, avec épitaphe, 270 et note 3.

Morale : sa place dans les sciences, 330, 336-339. — Morale, médecine de l'âme, 407-409.

Moraliste (BACON) : exposé de sa doctrine morale, 405-409. — Critique : il subordonne la Morale à la Théologie sacrée ; mais c'est un hommage platonique, car sa Morale est pratiquement neutre, 410-411. — Elle est fondée sur l'intérêt général qui n'oblige pas, 411-412. — Bacon tire des lois physiques les principes du bien, 412. — Préceptes égoïstes et utilitaires, 340, 413-414. — Conseils condamnables, 339, 414-416.

Mouvement : diverses sortes de mouvements simples, 383-384, 389. — Le mouvement est attribué à la cause efficiente, 389-390.

N

NAPIER, NEPER (JEAN) : logarithmes, 89.

Naturalisme : son avènement annoncé par Leibniz, 85. — Naturalisme empirique, 87.

Nature : il faut la vaincre, 287. — L'étudier, 291. — Philosophie naturelle : *a) spéculative*, 322-326. — *b) opérative*, 326-327 — Natures simples, 384. — Nature *naturante, naturée*, 385-386, 385 et note 8. — Natures nouvelles, 357-358.

NEILE (RICHARD) : critique les Communes, 143.

NEVILLE (SIR HENRY) : *Mémoire* sur la nécessité de convoquer le Parlement, 137-138.

New Atlantis : opuscule où Bacon trace le plan d'une organisation des sciences, 264-266, 288. — Il a suscité quelques œuvres analogues, 266-267.

NEWTON : ses découvertes, 90. — Partisan des causes finales, 325, note 8. — Initiateur de la science, 381. — Son silence à l'égard de Bacon, 433-436.

NICOLAS DE ORBELLIS : philosophe scolastique attaqué par W. Temple, 59, note 5.

NICOLE ORESME : promoteur de la Physique moderne, 88.

Novum Organum : sa publication, 190-193. — Nécessité d'une Logique nouvelle, 296-297. — Contenu du *Novum Organum*, 297-298. — Bacon l'interrompt pour préparer l'*Histoire naturelle*, 298. — C'est un *Art d'indication*, 332. — Méthode inductive Nouvelle exposée dans le *Novum Organum*, 360-370. — Critique de cette Méthode, 370-377. — *Novum Organum* ignoré des Logiciens anglais du XVIIe siècle, 440-446.

NOY (WILLIAM) : soulève la question des patentes et monopoles pour atteindre les arbitres, spécialement Bacon, qui en avaient approuvé la concession, 208-209.

O

Objet de la Philosophie : Dieu, l'Homme, la Nature, 318.

Œuvres de Bacon : Tableaux de ces œuvres, 273-278.

Of Proficience and Advancement of Learning Divine and Humane : sa publication, 116-117, 293. — Remaniement et extension de l'ouvrage qui devient le *De Augmentis*, 253-256, 295.

Ordres contemplatifs : contribuent au bien général, 406.

Ostensifs (Faits) : où les phénomènes sont éclatants, 366.

OVERBURY (THOMAS) : empoisonné à la Tour, 147-149, 156-160.

OXFORD (UNIVERSITÉ D') : Bacon, nommé Garde du Grand Sceau, la remercie de ses félicitations, 178, note 2. — Lui fait hommage du *Novum Organum*, 192. — Du *De Augmentis*. Réponse de l'Université, 256-257, 428 et note 4. — Société philosophique d'Oxford, 428-429. — Autorité d'Aristote à Oxford, 440 et note 1. — L'enseignement de la Logique à Oxford, 440 et n. 3.

P

PARACELSE : critiqué par Bacon, 5-6.
PARIS (UNIVERSITÉ DE) : défend Aristote contre les attaques de Ramus, 12-13. — Son éclat au Moyen Age, 88, 290, n. 2.
PASCAL : cité, 40, note 1. — Le savant, 89. — Induction par énumération complète, 475.
PASS (SIMON) : portrait de Bacon, 524, note 2.
Passions : maladies de l'âme, 408.
Patentes : voir *Monopoles*.
PATRIZZI (FRANÇOIS) : biographie, 9, note 4. — *Nouvelle Philosophie*, 9-10. — Éloge par Acontio, 45. — Cité, 87.
Pédagogique (la) : sa place dans les sciences, 335-336.
PÉRION (JOACHIM DE) : défend Aristote contre Ramus, 12.
PERRON (CARDINAL DU) : combat le serment d'allégeance, 113 et note 3.
Philosophe (BACON) : philosophe de transition, 75. — Il est contraint de laisser l'*Instauratio* inachevée, 540-541. — Services rendus à la science, 542. — Violent contraste entre l'homme d'étude et l'homme d'action, 543.
Philosophie moderne : ses caractères : *a) Mépris de l'Antiquité et de la Scolastique*, 93 — *b) Indépendance à l'égard de la Foi et de la Théologie*, 93-95 — *c) Amour de la Méthode*, 95-96 — *d) Allure scientifique*, 96-97. — Les deux courants : *empirique*, *intellectualiste*, 97.
Philosophie nouvelle : nom donné à la Philosophie expérimentale promue par Bacon et les partisans de la rénovation de l'ancienne Philosophie, 429-430 et *passim*.
Philosophie première : tronc commun de toutes les sciences, 318. — Subdivision, 318-319.
Philosophie seconde : VIe Partie de l'*Instauratio Magna*, 311-312.
Physiological and Medical Remains : Notes de Bacon, 302.
Physique : substitution de la Physique moderne à la Physique d'Aristote, 88-89. — Division de la Physique par Bacon : *a)* Physique *concrète*, 322-323 — *b)* Physique *abstraite*, 323. — Objet de la Physique : recherche des causes efficientes et matérielles, 358. — Bacon fait au mouvement une large part en Physique, 389.
PISCATOR (JEAN) : attaque Ramus, 58 et note 1.
Place publique (Idoles de la) : cause d'erreurs, 353, 355.
Plagiaire (BACON) : accusation contre Bacon, 378-379.
Plan : de cette Histoire, 98, — de l'*Instauratio Magna*, 292-312.
PLATON : goûté par Ramus, 16. — Ombres de la caverne, 353, note 6. — Jugement de Bacon, 356, note 1. — Engouement de Coleridge, 453-454.
PLAYFERE (THOMAS) : traduction de l'*Of Proficience*, 253-254, 294.
Poésie : une des trois grandes branches de la science, 314. — Définition particulière, 316. — Subdivision, 316-317.
Politique : place dans les sciences, 339. — Science du gouvernement, 340-341.
Politique (BACON) : Théorie politique : son idéal de gouvernement, 531-534 — critique, 534-536. — Conduite politique : partisan d'une monarchie absolue, 536-537. — Il n'y avait pas en lui l'étoffe d'un grand homme d'État, 537-538. — Échec dans ses efforts pour réconcilier le Roi et le Parlement, 539. — Serviteur de second rang, 539-540.
Portrait de Bacon : *a)* l'*Homme*, 524-528 — *b)* le *Magistrat*, 529-531 — *c)* le *Politique*, 531-540 — *d)* le *Philosophe*, 541-543.
Post-Nati : naturalisation des Écossais *nés après* l'avènement de Jacques Ier, 160 et note 2.
Præmunire (Statuts de) : leur nature, 169 et note 2.
Précurseurs : Précurseurs de Bacon, de Gassendi, de Hobbes, de Descartes, de Spinoza, 3. — Savants et Philosophes, 4-11. — Quelques Précurseurs en particulier : *a)* RAMUS, 12-23 — *b)* SANCHEZ, 33-42 — *c)* ACONTIO, 42-53 — *d)* DIGBY et TEMPLE, 53-64 — *e)* HEMMINGSEN, 64-75.
Prénotion : moyen d'aider la mémoire, 333.

Prérogatifs (Faits) : rôle et espèces, 368-369.
Prérogative Royale : maxime des Légistes, 121. — Bacon zélé partisan et défenseur de la Prérogative, 136-137, 160-167. — Se laisse éblouir par son prestige, 538. — Jacques Ier expose et soutient les droits de la Prérogative, 122-123, 167-169.
Présence (Tables de) : secours pour la mémoire, 363-364.
Présents : offerts aux Juges, 216-217.
Prière : composée par Bacon, 222-223.
Privilégiés (Faits) : rôle et espèces, 368-369.
Prodromes de la Philosophie seconde : Ve Partie de l'*Instauratio*, 307. — Morceaux s'y rapportant, 307-311. — Règles provisoires, 311.
Progrès : progrès des Sciences au XVIIe siècle, 87-92. — Bacon annonce une période de progrès, 344. — Son amour du progrès, 346.
Progrès caché *(latens Processus)* : sa nature et son rôle, 357-358, 384, 386-387, 387.
Projets de Bacon : pour la grandeur de l'Angleterre, 537.
Protestantisme : suprématie du pouvoir civil, 77 et note 4. — Erreurs issues du Protestantisme : Jansénisme, Gallicanisme, Quiétisme, 86. — Esprit individualiste, 94.
Provision : des arguments, 332-333.
Purger l'esprit : préparation nécessaire au travail scientifique, 352.
Puritains : leur caractère et leur rôle dans l'État, 123.
Purveyance : impôt odieux dont la légalité était contestée, 121.

Q

Qualités : *a) intellectuelles* de Bacon, 524. — Labeur infatigable, 524-525. — Impression de grandeur laissée par ses écrits, 527-528. — *b) morales*, voir *Habitudes*.
Quiétisme : démêlés de Bossuet et de Fénelon, 86. — C'est un semi-protestantisme, 86.

R

Raison : une des bases de la classification baconienne, 314, 318. — Elle ne donne sur Dieu qu'une étincelle de science, 321. — Il faut se défier de la raison qui déforme les objets, 353-354, 395-396. — Secours à la raison, 365-369. — Faculté de l'âme, 394.
RALEGH (WALTER) : conspire avec le comte d'Essex, 110. — Captivité à la Tour, ouvrages, expédition sur les bords de l'Orénoque, exécution, 186-187.
RAMUS (PIERRE) : biographie, 12-15. — Esprit d'innovation, 15-18. — Attaque la Logique d'Aristote, 18-22. — Réforme la Logique, 22-26. — Critique de l'Œuvre de Ramus, 27-31. — Succès de la Dialectique ramiste, 31-33. — Ramus jugé : par Bacon, 27-28 — par Génébrard, 31. — Ramus et Acontio, 44-45, 45-46, 52. — Ramus attaqué par Digby, et défendu par Temple, 57-61. — Temple édite sa Logique, 62 et note 1.
Rationalisme : Leibniz annonce son avènement ; le Jansénisme et le Gallicanisme le préparent, 85. — Indépendance ou hostilité vis-à-vis de la Foi révélée, 93-94.
RAWLEY (WILLIAM) : chapelain, secrétaire et éditeur de Bacon, 101 et note 2, 194. — Collabore à *Sylva sylvarum* et la publie, 258. — Editions diverses, 274-277.
Redargutio Philosophiarum : Bacon y attaque les Philosophes anciens, 129-130.
Réforme : de la Méthode au XVIe siècle, 3-4. — Réforme : par Descartes, 95-96 — par Bacon, 96, 352, 360-370.
Régime : suivi par Bacon, 524.
Règles : provisoires, mobiles, 311, 370 et n. 4.
REID (THOMAS) : jugement sur Bacon, 449.
Renaissance : son caractère scientifique au XVIe siècle, 279. — Autres tendances, 542.
Renfort : secours de renfort à la raison, 367-369.
Rhétorique : sa place dans la classification baconienne, 335.

Revues : au XVIIe siècle, 92.
ROBERVAL (GILLES PERSONIER DE) : les infiniment petits, 89.

S

Sabellianisme : Acontio accusé de favoriser cette hérésie, 45 et note 2.
SACKVILLE (SIR ÉDOUARD) : intermédiaire entre Bacon et Buckingham, 236-238.
SALISBURY (COMTE DE) : voir *Cecil (Robert)*.
SALLO (DENIS DE) : *Journal des Sçavans*, 92.
SANCHEZ (FRANÇOIS) : Vie et Œuvres, 33-35. — La nature et la raison pour guides, 35-37. — Sanchez est-il sceptique ? 37-40. — Vues particulières, 40-41. — La forme et le fond du *Quod nihil scitur*, 41-42.
Sceptiques : Sanchez est-il sceptique ? 37-40. — Sceptiques comparés aux dogmatiques, 356-357.
SCHEGK (JACQUES) : professe à Tubingue, 58 et note 2.
Schématisme latent *(latens Schematismus)* : nature et rôle, 358, 384, 386,387.
Science : Bacon fait valoir « la dignité des sciences », 280. — But utilitaire de la science d'après Bacon, 281, 284-288. — Réaction contre Aristote et la Scolastique, 282, 289. — Magie naturelle, 288. — État stationnaire et stérilité de la science, avant le *Novum Organum*, d'après Bacon, 289-291.
Science active : Bacon vise à la fonder, 281. — VIe Partie de l'*Instauratio*, 311-312.
Science de l'Ame : subdivisions, 329-331.
Science de Dieu : ou Théologie naturelle, 321. — C'est « une science abrupte », 397, n. 2-3, 398.
Science du Gouvernement : ou Politique, 340-341.
Science de l'Homme : *a) individuel*, 328-339 — *b) en société*, 329-344.
Science de la Nature : subdivisions, 322-328.
Sciences : invention des sciences, 331-332.
Scientifique (Esprit) : Bacon en manque, 378-382.
Scolastique : mépris de la Scolastique, 3, 93. — Attaques contre la Scolastique, 18, 20-21, 289. — Bacon calomnie la Métaphysique scolastique, 319-320.
SCOT (DUNS) : attaqué par Temple, 59 et note 4.
Secours : aux *Sens*, 361-362 — à la *Mémoire*, 362-364 — à la *Raison*, 365-369.
Sens : secours aux sens, 361-362. — Les sens sont le point de départ de la connaissance ; mais leur témoignage est suspect, 395. — Il faut les contrôler par l'expérience, 396.
Sergent pour la Loi *(Sergeant at Law)* : conseiller ordinaire de la Couronne, 105, note 3.
Sermones fideles sive Interiora rerum : traduction latine des *Essais*, 260-261.
Services : rendus par Bacon à la Philosophie et à la Science, 542-543.
SHAKESPEARE : Bacon est-il l'auteur des drames shakespeariens ? 317 et note 3.
Signes : science des Signes, 334.
SIMLER (JOSIAS) : professeur à Zurich, 43 et note 1.
Société Royale de Londres : s'inspire de Bacon, 429-433.
SOERENSEN (PEDER) : cité et loué par Bacon, 5, 6.
Solicitor général : son rôle, 104, note 2, 105, note 3.
SOMERSET (COMTE DE) : favori de Jacques Ier, 135. — Mariage avec Lady Howard, 141. — Procès et condamnation, 147-153, 154-160.
SOMERSET (COMTESSE DE) : mariage avec le comte de Somerset, 141. — Procès et condamnation, 153-154.
SOUTHAMPTON (COMTE DE) : conspire avec Essex, 110. — Bacon explique son attitude à l'égard du comte, 115. — Ennemi de Bacon, 195. — Intervention dans le procès de Bacon, 219, 226, 228, 230. — Bacon le prie d'obtenir sa rentrée à la Chambre des Lords, 248.
STEVIN (SIMON) : ignoré de Bacon, 379 et note 4.
STURM (JEAN) : professe à Paris, 17 et note 6.
SUAREZ (FRANÇOIS) : la *Defensio Fidei* attaquée par Bacon, 144-146. — Brûlée par ordre du gouvernement anglais, 146-147. — Philippe III la fait examiner et la soutient, 147. — Les *Disputationes Metaphysicæ*, 320-321. — Il trace les grandes divisions des Sciences, 351, note 1.

Suède : état au XVIIe siècle, 77-78.
SUFFOLK (THOMAS HOWARD, COMTE DE) : ennemi de Bacon, 195 et note 4. — Bacon fait état du pardon qui lui a été octroyé, 241-242. — Le fils de Lord Suffolk intervient au procès de Bacon pour faire aggraver la peine, 229.
Syllogisme : Sanchez en méconnaît l'utilité, 38-39. — Bacon préfère la Méthode inductive au Syllogisme, 296-297.
Sylva sylvarum or a Naturall History : Bacon y travaille avec Rawley, 258 et note 6. — Emprunts à divers ouvrages, 302. — Recueil mal composé, 375-376.
Systèmes philosophiques : classification, 355-356. — Proscrits au XVIIIe siècle, 477.

T

Tables : tables d'invention, 305. — Tables en vue des recherches scientifiques : deux séries, 305-306. — Tables de présence, d'absence et de degrés, 363-364.
TALBOT (WILLIAM) : procès contre Talbot soutenu par Bacon, 144-147.
TELESIO (BERNARDIN) : cité, 5, 87, 309, 392. — Parallèle avec Bacon, 7-9.
TEMPLE (WILLIAM) : sa carrière, 56-57. — Défense de Ramus, 57-61. — Il édite la Logique de Ramus, 62 et note 1.
Temporis Partus Masculus : première ébauche du *Novum Organum*, 190. — Cet opuscule est vraisemblablement le même que celui dont Bacon parle au Père Fulgenzio sous le titre : *Temporis Partus Maximus*, 190, note 2, 262, notes 2-3.
Temporis Partus Maximus : voir le titre précédent.
Testament : premier testament de Bacon rédigé pendant son procès, 222 et note 4. — Testament définitif : il lègue sa mémoire à la postérité, 267. — Dispositions diverses, 267-268.
Théâtre (Idoles du) : cause d'erreurs, 353, 354-355.
Théologie naturelle : place dans les sciences, 318, 321-322.
Théologie inspirée ou sacrée : 318, 344. — Traités à faire : *a) Usage de la raison dans les choses divines*, 345 — *b) Degrés d'unité dans la Cité divine*, 346 — *c) Emanations de l'Ecriture*, 346. — Bacon établit une séparation entre Philosophie et Théologie, 397 et n. 2-3, 400.
THOMAS D'AQUIN (SAINT) : Temple, adversaire de saint Thomas et des Thomistes, 59 et notes 6, 7. — Principe de la division des sciences, 351, note 1. — Meilleure forme de gouvernement, 535, note 1. — Monarchie tempérée, 535, note 2.
TOLET (CARDINAL) : Temple l'injurie, 59 et note 5.
Topiques : ou Articles de recherches, 304.
TORRICELLI (EVANGELISTA) : ascension des liquides, 89.
Traditive (la) : sa place dans les sciences, 334-335.
Translation of certaine Psalmes into English Verse : publication, 261 et note 4.
Tribu (Idoles de la) : cause d'erreurs, 353, 353-354.
Turcs : projet de croisade contre les Turcs, 250-251.
TYCHO-BRAHÉ : recommande l'observation à Képler, 4-5.

U

UNIVERSITÉS : diminution de leur prestige, 91.
Urbanité : description par Bacon, 339.
Utilitarisme : caractères de l'utilitarisme baconien, 284-288. — Bacon fait reposer la Morale sur l'utilité sociale, 411-412. — Il donne des préceptes utilitaires et égoïstes, 340, 413-414.

V

Vendange (Première) : résultat de la Méthode baconienne, 370.
Vertu : devoir et vertu, 407.
Verulam House : construction, 179-180. — Aménagement, 193. — Sa vente ne paie pas les frais qu'elle a coûtés, 271 et note 3.
VESALE (ANDRÉ) : cité, 4. — Circulation du sang, 89.

Viète (François) : algèbre, 89.
Villiers (Sir George) : successivement baron Blechly, vicomte Villiers, comte, marquis et duc de Buckingham. — Ses qualités, 174. — Favori de Jacques Ier, 174-175. — Ami et protecteur de Bacon qui devient son conseiller, 176. — Fait entrer Bacon au Conseil privé, 177. — Il s'irrite de l'opposition de Bacon au mariage de J. Villiers, son frère, avec la fille de Coke, 182-184. — Réconciliation, 184-185. — Fait octroyer à ses parents et amis des patentes avec monopoles, 197-198. — Inquiet de la tournure de l'enquête ouverte par les Communes sur les concessions de monopoles, il lâche les arbitres qui les ont approuvées, 209. — Sur le conseil de Williams, il lâche les concessionnaires, 213-215. — Il tient Bacon au courant de son procès devant les Lords et apporte aux Lords une lettre de Bacon, 218. — Transmet une lettre de Bacon au Roi, 219. — Blâme l'administration du Chancelier, 221-222. — Attitude bienveillante pour le Chancelier au moment du vote et du jugement, et après la sentence, 226, 228, 229, 230. — Froissé de voir Bacon faire des difficultés pour lui céder le bail d'York House, il lui tient rigueur et l'humilie en l'obligeant à le céder à Cranfield pour obtenir la liberté de circuler, 234-238. — Procure à Bacon une audience royale, 245. — Mission à Madrid. Accepte des conseils de Bacon, 246. — Bacon lui dédie la troisième édition des *Essais*, 260.
Vinci (Léonard de) : le savant, 4, 89.
Voltaire : jugement sur Bacon, 271 et note 5, 424, note 1, 478-479.
Voluptuaire (la) : sa place dans les sciences, 329.

W

Wallis (John) : un des fondateurs de la Société philosophique d'Oxford, 428. — Origines de la Société Royale de Londres, 429-430. — *Institutio Logicæ*, 443-444.
Whewell (William) : jugement sur Bacon, 377, note 3, 379, note 2, 381, note 3, 429, note 6, 455-457. — Jugement sur un ouvrage de R. Hooke, 432, note 3.
Whitelocke (James) : condamné pour irrévérence envers « la Prérogative royale », 136-137.
Williams (John) : conseille à Buckingham et à Jacques Ier de sacrifier les concessionnaires des monopoles les plus compromis, 214. — Successeur de Bacon comme Garde du Grand Sceau, il conseille à Jacques Ier d'obliger l'ex-Chancelier à se retirer à Gorhambury, 231. — Diffère de sceller le pardon accordé par le Roi à Bacon, 232-233. — Antipathie à l'égard de Bacon, 246. — Il accueille avec gratitude le legs des Lettres et Discours de Bacon, 267-268. — Les exécuteurs testamentaires devront consulter Williams, évêque de Lincoln, pour la fondation des chaires à Cambridge et à Oxford, 267.
Winwood (Ralph) : secrétaire d'État, 143. — Il soutient Coke dans son démêlé avec Bacon, 180, 181, 182.
Wotton (Sir Henry) : remercie Bacon de l'envoi du *Novum Organum*, 192 et notes 7-8. — Nommé directeur du collège d'Eton, 247. — Il compose l'épitaphe de Bacon, 270 et note 3. — Il admire Bacon, 426 et note 4.

Y

Yelverton (Sir Henry) : Solicitor, puis Attorney général, requiert contre Coke, 169. — Examine les *Reports* de Coke, 170, 171. — Soutient Bacon dans son démêlé avec Coke, 182, 183-184. — Procès et condamnation, 187-189. — Attitude dans la question du monopole pour la fabrication des fils d'or et d'argent, 198.
York House : Bacon mène une vie princière dans cette superbe résidence, 193, 194, 525. — Fait des difficultés pour céder le bail d'York House à Buckingham et tâche de justifier son attitude, 234-236, 236-237. — Est contraint de le céder, 238. — Buckingham achète York House et le fait reconstruire, 238 et note 7.

ABBEVILLE. — IMPRIMERIE F. PAILLART

Philos.H
S715

Sortais, Gaston
La philosophie moderne. Vol. I.

179963

DATE.

NAME OF BORROWER.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU